

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

ET DE SES CONTINUATEURS.

TOME XII.

IMPRIMERIE DE P.-M. DE VROOM.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

SUIVIES DE SES CONTINUATEURS

DAUBENTON, LACÉPÈDE, CUVIER, DUMÉRIL, POIRET,
LESSON ET GEOFFROY-ST-HILAIRE.

BUFFON ET DAUBENTON.

OISEAUX.

TOME II.

SEULE ÉDITION COMPLÈTE,

AVEC FIGURES COLORIÉES.

A BRUXELLES,

CHEZ TH. LEJEUNE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES ÉPERONNIERS, n° 8, n° 397.

1828.

HISTOIRE NATURELLE.

LES MOQUEURS.

UN oiseau remarquable par quelque endroit a toujours beaucoup de noms, et lorsque cet oiseau est étranger, cette multitude embarrassante de noms, qui est un abus en soi, donne lieu à un autre abus plus fâcheux encore, celui de la multiplication des espèces purement nominales, et par conséquent imaginaires, dont l'extinction n'importe pas moins à l'histoire naturelle, que la découverte de nouvelles espèces véritables : c'est ce qui est arrivé à l'égard des moqueurs d'Amérique. En effet, il est aisé de reconnaître, en comparant le moqueur de M. Brisson (1) et le merle cendré de Saint-Domingue représenté dans nos planches enluminées, n° 558, que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par la couleur du dessous du corps qui est un peu moins grise dans le merle cendré de Saint-Domingue que dans le moqueur : on reconnaîtra pareillement et par la même voie de comparaison, que le merle de Saint-Domingue de M. Brisson (2) est encore le même oiseau, ne différant du moqueur que par quelques teintes plus ou moins foncées dans les couleurs du plumage, et parce que les plumes de sa queue ne sont point ou presque point étagées. On se convaincra de la même manière que le *tzonpan* de Fernandez (3) est ou la femelle du *cencontlatolli*, c'est-à-dire du moqueur, comme le soupçonne Fernandez lui-même, ou tout au plus une variété constante dans cette même espèce. Il est vrai que son plumage est moins uniforme, étant mêlé par-

dessus de blanc, de noir et de brun, et par-dessous de blanc, de noir et de cendré; mais le fond en est absolument le même, ainsi que la taille, la forme totale, le ramage et le climat. On en doit dire autant du *tetzonpan* et du *centzonpantli* de Fernandez (4); car la courte notice qu'en donne cet auteur, ne présente que traits de ressemblance pour la grosseur, les couleurs, le chant, et pas un seul trait de disparité; si l'on joint à cela la conformité des noms, *tzonpan*, *tetzonpan*, *centzonpantli*, on sera fondé à croire que tous ces noms ne désignent qu'une seule espèce réelle qui aura produit plusieurs espèces nominales, soit par l'erreur des copistes, soit par la diversité des dialectes mexicains. Enfin, l'on ne pourra s'empêcher d'admettre aussi dans l'espèce du moqueur, l'oiseau appelé *grand moqueur* par M. Brisson (5), et qu'il dit être le même que le moqueur de M. Sloane, quoique selon les dimensions qu'en a données M. Sloane, il soit le plus petit des moqueurs connus : d'ailleurs M. Sloane le regarde comme étant de la même espèce que le *cencontlatolli* de Fernandez dont M. Brisson a fait son moqueur simplement dit. Mais il y a plus, et M. Brisson lui-même a reconnu, sans s'en apercevoir, cette identité d'espèce que je prétends établir; car M. Ray ayant parlé du moqueur (*pages 64 et 65*), et en ayant renvoyé la description à l'*appendix* (*page 159*), M. Brisson a rapporté la première citation au grand moqueur, et la dernière au petit, quoique dans l'intention de M. Ray, elles se rapportassent évidemment toutes deux au même oiseau. Les seules différences qui distinguent le prétendu grand moqueur de

(1) Ornithologie, tome 2, page 262.

(2) *Ibidem*, page 284.

(3) *Historia Avium novæ Hispaniæ*, cap. 30.—Nieremberg l'appelle *tzanpan* (*Hist. Nat.*, lib. 10, cap. 77); et M. Edwards, *tzaupan* (*page 78*).

OISEAUX. *Tome II.*

(4) *Ibidem*, cap. 115.

(5) *Tome 2*, page 266.

l'autre, c'est que son plumage est un peu plus rembruni, qu'il semble avoir les pieds plus longs (1), et que les descripteurs n'ont pas dit qu'il eût la queue étagée.

Cette réduction ainsi faite, il ne nous restera que deux espèces de moqueurs; savoir,

le moqueur français et le moqueur proprement dit. Je vais parler de ces deux espèces dans l'ordre où je les ai nommées, parce que c'est à peu près l'ordre de leur ressemblance avec les grives.

LE MOQUEUR FRANÇAIS * (2).

TURDUS RUFUS; Linn. (3).

PARMI les oiseaux d'Amérique appelés *moqueurs*, c'est celui-ci qui ressemble le plus à nos grives par les grivelures ou moucheures de la poitrine; mais il en diffère d'une manière assez marquée par les proportions relatives de la queue et des ailes, celles-ci dans leur état de repos finissant presque où la queue commence. La queue a plus de quatre pouces de longueur, c'est-à-dire plus du tiers de la longueur totale de l'oiseau, qui n'est que de onze pouces. Sa grosseur est moyenne entre celle de la draine et de la litorne. Il a les yeux jaunes, le bec noirâtre, les pieds bruns et tout le dessus du corps du même roux que le poil du renard, cependant avec quelque mélange de brun: ces deux couleurs règnent aussi sur les penes des ailes, mais séparément; savoir, le roux sur les barbes extérieures, et le brun sur les intérieures. Les grandes et

les moyennes couvertures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme deux traits de cette couleur qui traversent obliquement les ailes.

Le dessous du corps est blanc sale, tacheté de brun obscur; mais les taches sont plus clair-semées que dans le plumage de nos grives: la queue est étagée, un peu tombante et entièrement rousse. Le ramage du moqueur français a quelque variété, mais il n'est pas comparable à celui du moqueur proprement dit.

Il se nourrit ordinairement du fruit d'une sorte de cerisier noir fort différent de nos cerisiers d'Europe, puisque ces fruits sont disposés en grappes. Il reste toute l'année à la Caroline et à la Virginie; et par conséquent il n'est pas, au moins pour ces contrées, un oiseau de passage: nouveau trait de dissemblance avec nos grives.

LE MOQUEUR ** (4).

TURDUS POLYGLOTTUS; Linn. (5).

Nous trouvons dans cet oiseau singulier, une exception frappante à une observation générale faite sur les oiseaux du Nouveau-

Monde. Presque tous les voyageurs s'accordent à dire qu'autant les couleurs de leur

(1) L'expression de M. Sloane a quelque chose d'équivoque, il dit que les jambes et les pieds ont un pouce trois quarts de long; mais que doit-on entendre par les jambes et les pieds? est-ce la jambe véritable avec le tarse? ou bien le tarse avec les doigts? M. Brisson l'a entendu du tarse seul.

* Voyez les planches enluminées, n° 645.

(2) Voyez Catesby, Hist. nat. de la Caroline, page 28. Il lui a donné les noms de *grive rousse*; en anglais, *fox-coloured-thrush*, *french-mock-bird*. M. Brisson en fait sa huitième grive, sous le nom de *grive de la Caroline*. (Ornithologie, tome 2, page 223.)

(3) M. Cuvier place cette espèce à la suite des grives proprement dites, dans le genre des merles.

DESM. 1825.

** Voyez les planches enluminées, n° 558, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *merle cendré de Saint-Domingue*.

(4) Ce sont les trois moqueurs de M. Brisson, tome 2, pages 262, 265 et 266, et son merle de Saint-Domingue, page 284; en mexicain, *cencontlatolli*, dont nos voyageurs, tels que Gemelli Carreri et d'autres ont fait *sesontlé*, *tsontan*; en latin, *mimus*, *turdus*, *sylvia*, *avis polyglotta*; en anglais, *american mock-bird*, *nightingale*, *american song-thrush*, *singing bird*, *grey mocking bird*. (Voyez Catesby, tome 1, page 27.) *Nota*. Que des voyageurs ont pris pour moqueurs certaines espèces de troupiques. (Voyez Essay ou Hist. nat. of Guiana, page 178.)

(5) Cet oiseau est du genre des merles de M. Cuvier.

DESM. 1825.

plumage sont vives, riches, éclatantes, autant le son de leur voix est aigre, rauque, monotone, en un mot désagréable. Celui-ci est au contraire, si l'on en croit Fernandez, Nieremberg et les Américains, le chantre le plus excellent parmi tous les volatiles de l'univers, sans même en excepter le rossignol : car il charme, comme lui, par les accents flatteurs de son ramage, et de plus il amuse par le talent inné qu'il a de contre-faire le chant ou plutôt le cri des autres oiseaux ; et c'est de là sans doute que lui est venu le nom de *moqueur* : cependant bien loin de rendre ridicules ces chants étrangers qu'il répète, il paraît ne les imiter que pour les embellir ; on croirait qu'en s'appropriant ainsi tous les sons qui frappent ses oreilles, il ne cherche qu'à enrichir et perfectionner son propre chant, et qu'à exercer de toutes les manières possibles son infatigable gosier. Aussi les Sauvages lui ont-ils donné le nom de *cenconlatolli*, qui veut dire quatre cents langues, et les savants celui de *polyglotte*, qui signifie à peu près la même chose. Non-seulement le moqueur chante bien et avec goût, mais il chante avec action, avec âme, ou plutôt son chant n'est que l'expression de ses affections intérieures ; il s'anime à sa propre voix, et l'accompagne par des mouvements cadencés, toujours assortis à l'inépuisable variété de ses phrases naturelles et acquises. Son prélude ordinaire est de s'élever d'abord peu à peu les ailes étendues, de retomber ensuite la tête en bas, au même point d'où il était parti ; et ce n'est qu'après avoir continué quelque temps ce bizarre exercice que commence l'accord de ses mouvements divers, ou si l'on veut de sa danse, avec les différents caractères de son chant : exécute-t-il avec sa voix des roulements vifs et légers, son vol décrit en même temps dans l'air une multitude de cercles qui se croisent ; on le voit suivre en serpentant les tours et retours d'une ligne tortueuse sur laquelle il monte, descend et remonte sans cesse. Son gosier forme-t-il une cadence brillante et bien battue, il l'accompagne d'un battement d'ailes également vif et précipité. Se livre-t-il à la volubilité des harpées et des batteries, il les exécute une seconde fois par les bonds multipliés d'un vol inégal et sautillant. Donne-t-il essor à sa voix dans ces tenues si expressives où les sons d'abord pleins et éclatants, se dégradent ensuite par nuances, et semblent enfin s'éteindre tout-à-fait et se perdre dans un

silence qui a son charme comme la plus belle mélodie ; on le voit en même temps planer moelleusement au-dessus de son arbre, ralentir encore par degrés les ondulations imperceptibles de ses ailes, et rester enfin immobile, et comme suspendu au milieu des airs.

Il s'en faut bien que le plumage de ce rossignol d'Amérique réponde à la beauté de son chant ; les couleurs en sont très-communes et n'ont ni éclat ni variété. Le dessus du corps est gris brun plus ou moins foncé ; le dessus des ailes et de la queue est encore plus brun ; seulement ce brun est égayé, 1^o sur les ailes par une marque blanche, qui les traverse obliquement vers le milieu de leur longueur, et quelquefois par de petites mouchetures blanches qui se trouvent à la partie antérieure ; 2^o sur la queue par une bordure de même couleur blanche ; enfin sur la tête par un cercle encore de même couleur qui lui forme une espèce de couronne (1), et qui se prolongeant sur les yeux lui dessine comme deux sourcils assez marqués (2). Le dessous du corps est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue : on aperçoit dans le sujet représenté par M. Edwards quelques grivelures, les unes sur les côtés du cou, et les autres sur le blanc des grandes couvertures des ailes.

Le moqueur approche du mauvis pour la grosseur ; il a la queue un peu étagée (3), les pieds noirâtres, le bec de la même couleur, accompagné de longues barbes qui naissent au-dessus des angles de son ouverture ; enfin il a les ailes plus courtes que nos grives, mais cependant moins courtes que le moqueur français.

Il se trouve à la Caroline, à la Jamaïque, à la Nouvelle-Espagne, etc. En général il se plaît dans les pays chauds et subsiste dans les tempérés : à la Jamaïque il est fort commun dans les savanes des contrées où il y a beaucoup de bois (4) : il se perche sur les plus hautes branches, et c'est de là qu'il fait entendre sa voix. Il niche souvent sur les ébéniers. Ses œufs sont tachetés de brun. Il vit de cerises, de baies d'aubépine et de cor-

(1) Voyez Fernandez, Ornithologie, tome 2.

(2) Tel est l'individu représenté par M. Edwards, planche 78.

(3) Cela ne paraît point du tout dans la figure de M. Sloane, et il n'en est point question dans la description.

(4) Jamaica, page 305, planche 256, figure 3.

noouiller et même d'insectes; sa chair passe pour un fort bon manger. Il n'est pas facile de l'élever en cage, cependant on en vient à bout lorsqu'on sait s'y prendre, et l'on jouit une partie de l'année de l'agrément de son ramage; mais il faut pour cela se conformer à ses goûts, à son instinct, à ses besoins: il faut à force de bons traitements lui faire oublier son esclavage ou plutôt la li-

berté. Au demeurant, c'est un oiseau assez familier qui semble aimer l'homme, s'approche des habitations et vient se percher jusque sur les cheminées.

Celui qu'a ouvert M. Sloane avait le ventricule peu musculeux, le foie blanchâtre et les intestins roulés et repliés en un grand nombre de circonvolutions.

LE MERLE * (1).

LE MERLE NOIR; Temm. — TURDUS MERULA; Linn. (2).

Le mâle adulte dans cette espèce est encore plus noir que le corbeau; il est d'un noir plus décidé, plus pur, moins altéré par des reflets: excepté le bec, le tour des yeux, le talon et la plante du pied qu'il a plus ou moins jaune, il est noir partout et dans tous les aspects; aussi les Anglais l'appellent-ils l'oiseau noir par excellence. La femelle au contraire n'a point de noir décidé dans tout son plumage, mais différentes nuances de brun mêlées de roux et de gris; son bec ne jaunit que rarement, elle ne chante pas non plus comme le mâle, et tout cela a donné lieu de la prendre pour un oiseau d'une autre espèce (3).

Les merles ne s'éloignent pas seulement

* Voyez les planches enluminées, n° 2.

(1) En grec, *κόσσυφος*, *κόττυφος*, *κόψυχος*; en grec moderne, *κόζυφος*: d'où se sont formés les noms corrompus, *cassifos*, *cesefos*, *hepsos*, etc. en latin, *merula*, *merulus*, *nigretum*; en italien, *merlo*; en espagnol, *mierla*; en portugais, *melroa*; en bas-allemand, *merl*; en flamand, *merlaer*, *meerel*; dans certaines provinces de France la femelle s'appelle *merlesse*, *merlette*, et même *merluche*; le mâle se nomme *mesle*, *merlat*, *mierle* ou *normesle*; et le jeune, *merlot* ou *merleau* (Suivant M. Salerne, page 176, tous ces noms dérivent assez visiblement de *merula*, lequel, suivant les étymologistes, vient lui-même de *mera*, qui signifie *seule*, *solitaire*, et cette dénomination convient assez au merle, qu'on ne voit jamais voler en troupes.); en allemand, *amsel*, que Frisch tire aussi de *merula*; en hollandais, *lyster*; en suédois, *trast*, *kohl-trost*; en anglais, *black-ozel*, *black-bird*; en gallois, *yr aderyndu*, *ceiliog mwyalch*; en illyrien, *kos*; en turc, *felvek*, et selon d'autres, *eelvek*. C'est la dixième grive de M. Brisson, tome 2, page 227.

(2) Du genre merle, Cuvier. Desm. 1825.

(3) Frisch, planche 29. Je soupçonne que c'est à cette femelle qu'on donne en certains pays le nom de *merle-grive*.

du genre des grives par la couleur du plumage, et par la différente livrée du mâle et de la femelle, mais encore par leur cri que tout le monde connaît, et par quelques-unes de leurs habitudes: ils ne voyagent, ni ne vont en troupes comme les grives, et néanmoins quoique plus sauvages entre eux, ils le sont moins à l'égard de l'homme; car nous les apprivoisons plus aisément que les grives, et ils ne se tiennent pas si loin des lieux habités: au reste, ils passent communément pour être très-fins, parce qu'ayant la vue perçante ils découvrent les chasseurs de fort loin, et se laissent approcher difficilement; mais en les étudiant de plus près, on reconnaît qu'ils sont plus inquiets que rusés, plus peureux que déliants, puisqu'ils se laissent prendre aux gluaux, aux lacets, et à toutes sortes de pièges, pourvu que la main qui les a tendus sache se rendre invisible.

Lorsqu'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux plus faibles, leur inquiétude naturelle se change en pétulance; ils poursuivent, ils tourmentent continuellement leurs compagnons d'esclavage, et par cette raison on ne doit pas les admettre dans les volières où l'on veut rassembler et conserver plusieurs espèces de petits oiseaux.

On peut, si l'on veut, en élever à part à cause de leur chant; non pas de leur chant naturel qui n'est guère supportable qu'en pleine campagne, mais à cause de la facilité qu'ils ont de le perfectionner, de retenir les airs qu'on leur apprend, d'imiter différents bruits, différents sons d'instruments (4), et même de contrefaire la voix humaine (5).

(4) Olin, Uccelliera, pag. 29.

(5) *Idem*, *ibidem*. — Philostrat., Vita Apollonij, lib. 7. — Gesner, de Avibus, pag. 606.

Comme les merles entrent de bonne heure en amour et presque aussitôt que les grives, ils commencent aussi à chanter de bonne heure; et comme ils ne font pas pour une seule ponte, ils continuent de chanter bien avant dans la belle saison, ils chantent donc lorsque la plupart des autres chantres des bois se taisent et éprouvent la maladie périodique de la mue, ce qui a pu faire croire à plusieurs que le merle n'était point sujet à cette maladie (1); mais cela n'est ni vrai, ni même vraisemblable: pour peu qu'on fréquente les bois on voit ces oiseaux en mue sur la fin de l'été, on en trouve même quelquefois qui ont la tête entièrement chauve: aussi Olina et les auteurs de la *Zoologie Britannique* disent-ils que le merle se tait comme les autres oiseaux dans le temps de la mue (2), et les zoologues ajoutent qu'il recommence quelquefois à chanter au commencement de l'hiver; mais le plus souvent dans cette saison il n'a qu'un cri enroué et désagréable.

Les anciens prétendaient que pendant cette même saison son plumage changeait de couleur et prenait du roux (3), et Olina, l'un des modernes qui a le mieux connu les oiseaux dont il a parlé, dit que cela arrive en automne, soit que ce changement de couleur soit un effet de la mue, soit que les femelles et les jeunes merles qui sont en effet plus roux que noirs, soient en plus grand nombre, et se montrent alors plus fréquemment que les mâles adultes.

Ces oiseaux font leur première ponte sur la fin de l'hiver, elle est de cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre avec des taches couleur de rouille fréquentes et peu distinctes. Il est rare que cette première ponte réussisse, à cause de l'intempérie de la saison; mais la seconde va mieux, et n'est que de quatre ou cinq œufs. Le nid des merles est construit à peu près comme celui des grives, excepté qu'il est matelassé en dedans: ils le font ordinairement dans les buissons, ou sur des arbres de hauteur médiocre; il semble même qu'ils soient portés naturellement à le placer près de terre, et que ce n'est que par l'expérience des inconvénients qu'ils apprennent

à le mettre plus haut (4). On m'en a apporté un, une seule fois, qui avait été pris dans le tronc d'un pommier creux.

De la mousse, qui ne manque jamais sur le tronc des arbres, du limon, qu'ils trouvent au pied ou dans les environs, sont les matériaux dont ils font le corps du nid; des brins d'herbe et de petites racines sont la matière d'un tissu plus mollet dont ils le revêtent intérieurement, et ils travaillent avec une telle assiduité qu'il ne leur faut que huit jours pour finir l'ouvrage. Le nid achevé, la femelle se met à pondre, et ensuite à couvrir ses œufs; elle les couve seule, et le mâle ne prend part à cette opération, qu'en pourvoyant à la subsistance de la couveuse (5). L'auteur du *Traité du rossignol* assure avoir vu un jeune merle de l'année, mais déjà fort, se charger volontiers de nourrir des petits de son espèce nouvellement dénichés; mais cet auteur ne dit point de quel sexe était ce jeune merle.

J'ai observé que les petits éprouvaient plus

(4) *Nidum hujusce modi..... in cespitibus spinosis prope terram reperit diligenter consideravi.* (Gesner.) — Un merle voyant qu'un chat lui avait mangé ses deux premières couvées dans le nid, fait au pied d'une haie, en fit un troisième sur un pommier, à huit pieds de hauteur. (Histoire naturelle des Oiseaux de M. Salerne, page 176.)

(5) M. Salerne entre sur tout cela dans des détails qui lui ont été fournis par un curieux observateur, mais dont quelques-uns lui sont suspects à lui même, et qui, pour la plupart, me paraissent sans vraisemblance. Suivant ce curieux observateur, un mâle et sa femelle ayant été renfermés au temps de la ponte dans une grande volière, commencèrent par poser de la mousse pour base du nid, ensuite ils répandirent sur cette mousse de la poussière dont ils avaient rempli leur gosier, et pétinant dans l'eau pour se mouiller les pieds, ils détremperent cette poussière et continuèrent ainsi couche par couche... Les petits éclos, ils les nourrissaient de vers de terre coupés par morceaux, et se nourrissaient eux-mêmes en partie de la fiente que rendaient leurs petits après avoir reçu la bécquée... Enfin, de quatre couvées qu'ils firent de suite dans cette volière, ils mangèrent les deux dernières; ce qui explique, dit-on, pourquoi les merles, qui sont si féconds, sont néanmoins si peu multipliés en comparaison des grives et des alouettes. (Voyez l'Hist. nat. des Oiseaux de M. Salerne, page 176.) Mais avant de tirer des conséquences de pareils faits, il faut attendre que de nouvelles observations les aient confirmés, et fussent-ils confirmés en effet, il faudrait encore distinguer soigneusement les faits généraux qui appartiennent à l'histoire de l'espèce, des actions particulières et propres à quelques individus.

(1) *Merula, turdique et sturni plumam non amittunt.* (Pline, lib. 10, cap. 24.)

(2) *Olina, Uccelliera*, page 29.—*British Zoology*, pag. 92.

(3) *Merula ex nigra rufescit.* (Pline, lib. 10, cap. 29.)

d'une mue dans la première année, et qu'à chaque mue le plumage des mâles devient plus noir, et le bec plus jaune, à commencer par la base. A l'égard des femelles, elles conservent, comme j'ai dit, les couleurs du premier âge, comme elles en conservent aussi la plupart des attributs : elles ont cependant le dedans de la bouche et du gosier du même jaune que les mâles, et l'on peut aussi remarquer dans les uns et les autres un mouvement assez fréquent de la queue de haut en bas, qu'ils accompagnent d'un léger trémoussement d'ailes, et d'un petit cri bref et coupé.

Ces oiseaux ne changent point de contrée pendant l'hiver (1), mais ils choisissent dans la contrée qu'ils habitent l'asile qui leur convient le mieux pendant cette saison rigoureuse ; ce sont ordinairement les bois les plus épais, surtout ceux où il y a des fontaines chaudes et qui sont peuplés d'arbres toujours verts, tels que piceas, sapins, lauriers, myrtes, cyprès, genevriers sur lesquels ils trouvent plus de ressources, soit pour se mettre à l'abri des frimas, soit pour vivre ; aussi viennent-ils quelquefois les chercher jusque dans nos jardins, et l'on pourrait soupçonner que les pays où on ne voit point de merles en hiver, sont ceux où il ne se trouve point de ces sortes d'arbres, ni de fontaines chaudes.

(1) Bien des gens prétendent qu'ils quittent la Corse vers le 15 février, et qu'ils n'y reviennent que sur la fin d'octobre ; mais M. Artier, professeur royal de philosophie à Bastia, doute du fait, et il se fonde sur ce qu'en toute saison ils peuvent trouver dans cette île la température qui leur convient, pendant les froids, qui sont toujours très-modérés, dans les plaines, et pendant les chaleurs, sur les montagnes. M. Artier ajoute qu'ils y trouvent aussi une abondante nourriture en tout temps, des fruits sauvages de toute espèce, des raisins, et surtout des olives qui, dans l'île de Corse, ne sont cueillies totalement que sur la fin d'avril. M. Lottinger croit que les mâles passent l'hiver en Lorraine, mais que les femelles s'en éloignent un peu dans les temps les plus rudes.

Les merles sauvages se nourrissent outre cela de toutes sortes de baies, de fruits et d'insectes, et comme il n'est point de pays si dépourvu qui ne présente quelqueune de ces nourritures, et que d'ailleurs le merle est un oiseau qui s'accoutume à tous les climats, il n'est non plus guère de pays où cet oiseau ne se trouve, ni au nord et au midi, dans le vieux et dans le nouveau continent, mais plus ou moins différent de lui-même, selon qu'il a reçu plus ou moins fortement l'empreinte du climat où il s'est fixé.

Ceux que l'on tient en cage mangent aussi de la viande cuite ou hachée, du pain, etc., mais on prétend que les pépins de pommes de grenade sont un poison pour eux comme pour les grives ; quoi qu'il en soit, ils aiment beaucoup à se baigner, et il ne faut pas leur épargner l'eau dans les volières. Leur chair est un fort bon manger, et ne le cède point à celle de la draine ou de la litorne ; il paraît même qu'elle est préférée à celle de la grive et du mauvis dans les pays où ils se nourrissent d'olives qui la rendent succulente et de baies de myrte qui la parfument. Les oiseaux de proie en sont aussi avides que les hommes, et leur font une guerre presque aussi destructive ; sans cela ils se multiplieraient à l'excès. Olina fixe la durée de leur vie à sept ou huit ans.

J'ai disséqué une femelle qui avait été prise sur ses œufs vers le 15 de mai, et qui pesait deux onces deux gros : elle avait la grappe de l'ovaire garnie d'un grand nombre d'œufs de grosseurs inégales ; les plus gros avaient près de deux lignes de diamètre et étaient de couleur orangée ; les plus petits étaient d'une couleur plus claire, d'une substance moins opaque, et n'avaient guère qu'un tiers de ligne de diamètre. Elle avait le bec absolument jaune, ainsi que la langue et tout le dedans de la bouche, le tube intestinal long de dix-sept à dix huit pouces, le gésier très-musculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel oblongue, et point de *cœcum*.

VARIÉTÉS DU MERLE.

LES MERLES BLANCS ET TACHETÉS DE BLANC. Quoique le merle ordinaire soit l'oiseau noir par excellence, et plus noir que le corbeau, cependant on ne peut nier que son plumage ne prenne quelquefois du blanc, et que même il ne change en entier du noir au blanc, comme il arrive dans l'espèce du corbeau, et dans celles des corneilles, des choucas et de presque tous les autres oiseaux, tantôt par l'influence du climat, tantôt par d'autres causes plus particulières et moins connues. En effet, la couleur blanche semble être dans la plupart des animaux, comme dans les fleurs d'un grand nombre de plantes, la couleur dans laquelle dégèrent toutes les autres, y compris le noir, et cela brusquement et sans passer par les nuances intermédiaires : rien cependant de si opposé en apparence que le noir et le blanc ; celui-là résulte de la privation ou de l'absorption totale des rayons colorés, et le

blanc au contraire, de leur réunion la plus complète ; mais en physique on trouve à chaque pas que les extrêmes se rapprochent, et que les choses qui dans l'ordre de nos idées, et même de nos sensations, paraissent les plus contraires, ont dans l'ordre de la nature des analogies secrètes qui se déclarent souvent par des effets inattendus.

Entre tous les merles blancs ou tachetés de blanc qui ont été décrits, les seuls qui me paraissent devoir se rapporter à l'espèce du merle ordinaire, sont 1^o le merle blanc, qui avait été envoyé de Rome à Aldrovande, et 2^o celui à tête blanche du même auteur, lesquels ayant tous deux le bec et les pieds jaunes (1), comme le merle ordinaire, sont censés appartenir à cette espèce. Il n'en est pas de même de quelques autres en plus grand nombre et plus généralement connus, dont je ferai mention dans l'article suivant.

LE MERLE A PLASTRON BLANC * (2).

LE MERLE A PLASTRON; Temm. — TURDUS TORQUATUS; Linn. (3).

J'AI changé la dénomination de merle à collier que plusieurs avaient jugé à propos

d'appliquer à cet oiseau, et je lui ai substitué celle de merle à plastron blanc, comme ayant plus de justesse, et même comme étant nécessaire pour distinguer cette race de celle du véritable merle à collier dont je parlerai plus bas.

(1) Voyez Aldrovande, Ornithologia, tom. 2, pag. 606 et 609.

* Voyez les planches enluminées, n^o 516 (le mâle). Je dois dire par exactitude que dans deux individus que j'ai eu occasion d'observer, le bec était moins rougeâtre qu'il ne le paraît ici, que les pieds étaient plus bruns, les taches blanches de l'aile moins marquées, et qu'au contraire celles du ventre et de la poitrine l'étaient davantage.

(2) Ce merle se nomme en italien, *merulo alpestro*; en allemand, *ring-amsel*, *rotz-amsel*, parce qu'il se nourrit quelquefois des vers qu'il trouve dans la fiente de cheval, etc., *wald-amsel*, *stein-amsel*, *birg-amsel*, *kurer-amsel*, *schnee-amsel*, *meer-amsel*, *krametz-merle*; en anglais, *ring ouzel*; en gallois, *mwyalchen y graig*; en quelques provinces de France, selon M. Salerne, *merle terrier* ou *buissonnier*; dans l'Orléanais, *merle gris*, *merle d'Espagne* ou *de Savoie*, et encore *torcol noir*, à cause de son prétendu collier.

(3) Du genre merle; Cuvier. La planche enluminée, n^o 182, représente, sous le nom de *merle de montagne*, un jeune individu de cette espèce.

DESM. 1825.

(4) Voyez Willulghby, Ornithologia, pag. 144.

férent de leurs mâles dans la plupart des espèces.

Ce merle a beaucoup de rapports avec le merle ordinaire; il a comme lui le fond du plumage noir, les coins et l'intérieur du bec jaune et à peu près la même taille, le même port; mais il s'en distingue par son plastron, par le blanc dont son plumage est émaillé, principalement sur la poitrine, le ventre et les ailes (1); par son bec plus court et moins jaune; par la forme des pennes moyennes des ailes qui sont quarrées par le bout avec une petite pointe saillante au milieu, formée par l'extrémité de la côte; enfin, il en diffère par son cri (2) ainsi que par ses habitudes et par ses mœurs. C'est un véritable oiseau de passage, mais qui parcourt chaque année la circonférence d'un cercle dont tous les points ne sont pas encore bien connus. On sait seulement qu'en général il suit les chaînes des montagnes, sans néanmoins tenir de route bien certaine (3). On n'en voit guère paraître aux environs de Montbard que dans les premiers jours d'octobre; ils arrivent alors par petits pelotons de douze ou quinze, et jamais en grand nombre: il semble que ce soit quelques familles égarées qui ont quitté le gros de la troupe; ils restent rarement plus de deux ou trois semaines, et la moindre gelée suffit alors pour les faire disparaître; cependant je ne dois point dissimuler que M. Klein nous apprend qu'on lui a apporté de ces oiseaux vivants pendant l'hiver (4). Ils repassent vers le mois d'avril ou de mai, du moins en Bourgogne, en Brie (5), et même dans la Silésie et la Frise, selon Gesner.

Il est très-rare que ces merles habitent

les plaines dans la partie tempérée de l'Europe; néanmoins M. Salerne assure qu'on a trouvé de leurs nids en Sologne et dans la forêt d'Orléans; que ces nids étaient faits comme ceux du merle ordinaire, qu'ils contenaient cinq œufs de même grosseur, de même couleur, et (ce qui s'éloigne des habitudes du merle) que ces oiseaux nichent contre terre, au pied des buissons, d'où leur vient apparemment le nom de *merles terriers* ou *buissonniers*. Ce qui paraît sûr, c'est qu'ils sont très-communs en certains temps de l'année sur les hautes montagnes de la Suède, de l'Écosse, de l'Auvergne, de la Savoie, de la Suisse, de la Grèce, etc. Il y a même apparence qu'ils sont répandus en Asie, en Afrique et jusqu'aux Açores; car c'est à cette espèce voyageuse, sociale, ayant du blanc dans son plumage, et se tenant sur les montagnes, que s'applique naturellement ce que dit Tavernier des volées de merles qui passent de temps en temps sur les frontières de la Médie et de l'Arménie, et délivrent le pays des sauterelles (6); comme aussi ce que dit M. Adanson de ces merles noirs tachetés de blanc qu'il a vus sur les sommets des montagnes de l'île Fayal, se tenant par compagnies sur les arbousiers dont ils mangeaient le fruit en jasant continuellement (7).

Ceux qui voyagent en Europe se nourrissent aussi de baies. M. Willughby a trouvé dans leur estomac des débris d'insectes et des baies semblables à celles du groseille; mais ils aiment de préférence celles de lierre, et les raisins: c'est dans le temps de la vendange qu'ils sont ordinairement le plus gras et que leur chair devient à la fois savoureuse et succulente.

Quelques chasseurs prétendent que ces merles attirent les grives, et que lorsqu'on peut en avoir de vivants, on fait de très-bonnes chasses de grives au lacet; on a aussi remarqué qu'ils se laissent plus aisément approcher que nos merles communs, quoiqu'ils soient plus difficiles à prendre dans les pièges.

J'ai trouvé, en les disséquant, la vésicule du fiel oblongue, fort petite, et par conséquent fort différente de ce que dit Willughby (8); mais l'on sait combien la forme et la situation des parties molles sont sujettes

(1) M. Willughby a vu à Rome un de ces oiseaux qui avait le plastron gris, et toutes les plumes bordées de cette même couleur; il jugea que c'était un jeune oiseau ou une femelle. (*Ornithologia*, p. 143.)

(2) Ce cri est en automne, *err, err, err*; mais un homme digne de foi avait assuré à Gesner qu'il avait entendu chanter ce merle au printemps, et d'une manière fort agréable. (*De Avibus*, pag. 607.)

(3) Il ne se montre pas tous les ans en Silésie, selon Schwenckfeld (*Aviar. Silesiæ*, pag. 302), et c'est la même chose en certains cantons de la Bourgogne.

(4) *De Avibus erraticis*, pag. 180.

(5) M. Hébert m'assure qu'en Brie, où il a beaucoup chassé en toute saison, il a tué grand nombre de ces merles dans les mois d'avril et de mai, et qu'il ne lui est jamais arrivé d'en rencontrer au mois d'octobre. En Bourgogne au contraire ils semblent être moins rares en automne qu'au printemps.

(6) Tavernier, tome 2 de ses Voyages, page 24.

(7) Voyage au Sénégal, page 186.

(8) *Cystis fellea magna*. (*Ornithologia*, pag. 143.)

à varier dans l'intérieur des animaux; le ventricule était musculeux, sa membrane interne ridée à l'ordinaire et sans adhérence : dans cette membrane je vis des débris de grains de genièvre et rien autre chose; le canal intestinal, mesuré entre ses deux ori-

fices extrêmes, avait environ vingt pouces, le ventricule ou gésier se trouvait placé entre le quart et le cinquième de sa longueur; enfin j'aperçus quelques vestiges de *cæcum*, dont l'un paraissait double.

VARIÉTÉS DU MERLE A PASTRON BLANC.

I. LES MERLES BLANCS OU TACHETÉS DE BLANC. J'ai dit que la plupart de ces variétés devaient se rapporter à l'espèce du pastron blanc : et en effet, Aristote qui connaissait les merles blancs, en fait une espèce distincte du merle ordinaire, quoique ayant la même grosseur et le même cri; mais il savait bien qu'ils n'avaient pas les mêmes habitudes, et qu'ils se plaisaient dans les pays montueux (1). Belon ne reconnaît non plus d'autres différences entre les deux espèces que celle du plumage, et celle de l'instinct qui attache le merle blanc aux montagnes (2). On le trouve en effet, non-seulement sur celles d'Arcadie, de Savoie et d'Auvergne, mais encore sur celles de Silésie, sur les Alpes, l'Apennin, etc. (3). Or, cette disparité d'instinct par laquelle le merle blanc s'éloigne de la nature du merle ordinaire, est un trait de conformité par lequel il se rapproche de celle du merle à pastron blanc. D'ailleurs il est oiseau de passage comme lui, et passe dans le même temps; enfin n'est-il pas évident que la nature du merle à pastron blanc a plus de tendance au blanc, et n'est-il pas naturel de croire que la couleur blanche qui existe dans son plumage peut s'étendre avec plus de facilité sur les plumes voisines, que le plumage du merle ordinaire ne peut changer en entier du noir au blanc? Ces raisons m'ont paru suffisantes pour m'autoriser à regarder la plupart des merles blancs, ou tachetés de blanc, comme des variétés dans l'espèce du merle à pastron blanc. Le merle blanc que j'ai observé, avait les penes des ailes et de la queue plus blanches que tout le reste, et de dessus du corps, excepté le sommet de la tête, d'un gris plus clair que le dessous du

corps. Le bec était brun avec un peu de jaune sur les bords, il y avait aussi du jaune sous la gorge et sur la poitrine, et les pieds étaient d'un gris-brun foncé. On l'avait pris aux environs de Montbard dans les premiers jours de novembre, avant qu'il eût encore gelé, c'est-à-dire au temps juste du passage des merles à pastron blanc, puisque peu de jours auparavant on m'en avait apporté deux de cette dernière espèce.

Parmi les merles tachetés de blanc, cette dernière couleur se combine diversement avec le noir; quelquefois elle se répand exclusivement sur les penes de la queue et des ailes, que cependant l'on dit être moins sujettes aux variations de couleur (4), tandis que toutes les autres plumes que l'on regarde comme étant d'une couleur moins fixe, conservent leur noir dans toute sa pureté; d'autres fois elle forme un véritable collier qui tourne tout autour du cou de l'oiseau, et qui est moins large que le pastron blanc du merle précédent. Cette variété n'a point échappé à Belon qui dit avoir vu en Grèce, en Savoie et dans la vallée de Maurienne une grande quantité de merles au collier, ainsi nommés parce qu'ils ont une ligne blanche qui leur tourne tout le cou (5). M. Lottinger qui a eu occasion d'étudier ces oiseaux dans les montagnes de la Lorraine où ils font quelquefois leur ponte, m'assure qu'ils y nichent de très-bonne heure, qu'ils construisent et posent leur nid à peu près comme la grive, que l'éducation de leurs petits se trouve achevée dès la fin de juin, qu'ils font un voyage tous les ans, mais que leur départ n'est rien moins qu'à jour nommé; il commence sur la fin de juillet et dure tout le mois d'août, pendant lequel temps on ne voit pas un seul de ces oiseaux dans la plaine, quel qu'en soit le nombre, ce qui prouve bien qu'ils suivent la montagne. On ignore

(1) Circa Cyllenem Arcadiæ familiare, nec usquam alibi nascens. (Hist. animal., lib. 9, cap. 19.)

(2) Voyez Nature des Oiseaux, page 317, où Belon dit expressément que ce merle ne descend jamais des montagnes.

(3) Willughby, Ornithologia, pag. 140.

(4) Voyez Aldrovande, Ornithologia, tom. 2, pag. 606.

(5) Observations, fol. 11 verso.

le lieu où ils se retirent. M. Lottinger ajoute que cet oiseau qui était autrefois fort commun dans les Vosges, y est devenu assez rare.

II. LE GRAND MERLE DE MONTAGNE. Il est tacheté de blanc, mais n'a point de plastron, et il est plus gros que la draine. Il passe en Lorraine tout à la fin de l'automne, et il est alors singulièrement chargé de

graisse. Les oiseleurs n'en prennent que très-rarement; il fait la guerre aux limaçons, et sait casser adroitement leur coquille sur un rocher pour se nourrir de leur chair: à défaut de limaçons il se rabat sur la graine de lierre: cet oiseau est un fort bon gibier, mais il dégénère des merles quant à la voix qu'il a fort aigre et fort triste (1).

LE MERLE COULEUR DE ROSE * (2).

LE MARTIN ROSELIN, PASTOR ROSEUS; Temm. — TURDUS ROSEUS et TURDUS SELEUCIS; Gmel. (3).

Tous les ornithologistes qui ont fait mention de ce merle, n'en ont parlé que comme d'un oiseau rare, étranger, peu connu, que l'on ne voyait qu'à son passage, et dont on ignorait la véritable patrie. M. Linnæus est le seul qui nous apprenne qu'il habite la Laponie et la Suisse (4), mais il ne nous dit rien de ce qu'il y fait, de ses amours, de son nid, de sa ponte, de sa nourriture, de ses voyages, etc. Aldrovande qui a parlé le premier des merles couleur de rose, dit seulement qu'ils paraissent quelquefois dans les campagnes des environs de Bologne où ils sont connus des oiseleurs sous le nom d'*étourneaux de mer*; qu'ils se posent sur les tas de fumier (5), qu'ils prennent beaucoup de graisse, et que leur chair est un bon manger; on en a vu deux en Angleterre que M. Edwards suppose y avoir été portés par quelque coup de vent (6): nous en avons observé plusieurs en Bourgogne, lesquels avaient été pris dans le temps du passage, et il est probable qu'ils poussent leurs excursions jusqu'en Espagne, s'il est vrai, comme le dit M. Klein, qu'ils aient un nom dans la langue espagnole (7).

Le plumage du mâle est distingué, il a la tête, le cou, les plumes des ailes et de la queue noires avec des reflets brillants qui jouent entre le vert et le pourpre: la poitrine, le ventre, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes sont d'une couleur de rose de deux teintes, l'une plus claire et l'autre plus foncée, avec quelques taches noires répandues çà et là sur cette espèce de scapulaire qui descend par-dessus jusqu'à la queue, et par-dessous jusqu'au bas-ventre exclusivement: outre cela, la tête a pour ornement une espèce de huppe qui se jette en arrière comme celle du jaseur, et qui doit faire un bel effet lorsque l'oiseau la relève.

Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les jambes sont d'une couleur rembrunie, le tarse et les doigts d'un orangé terne, le bec mi-parti de noir et de couleur de chair; mais la distribution de ces couleurs semble n'être point fixe en cette partie, car dans les individus que nous avons observés et dans ceux d'Aldrovande, la base du bec était noirâtre et tout le reste couleur de chair; au lieu que dans les individus observés par M. Edwards, c'était la pointe du bec qui était noire, et ce noir se changeait par nuances en un orangé terne qui était la couleur de la base du bec et celle des pieds. Le dessous de la queue paraît comme marbré, effet produit par la couleur de ses couvertures inférieures qui sont noirâtres et terminées de blanc.

La femelle a la tête noire comme le mâle, mais non pas le cou, ni les plumes de la queue et des ailes qui sont d'une teinte moins foncée; les couleurs du scapulaire sont aussi moins vives.

Cet oiseau est plus petit que notre merle

(1) Je tiens ces faits de M. le docteur Lottinger.

* Voyez les planches enluminées, n° 251.

(2) En latin, *turdus roseus*, *merula rosea*, *avis incognita*: les oiseleurs des environs de Bologne l'appellent *storno marino*; en espagnol, *tordos*; en anglais, *the roze or carnation-coloured-ousel*; en allemand, *haarkopfige-drossel*. M. Brisson en a fait sa vingtième grive, tome 2, page 250.

(3) Genre merle de M. Cuvier. DESM. 1825.

(4) Syst. Nat., edit. 10, pag. 170.

(5) Ornithologia, tom. 2, pag. 626 et 627.

(6) Voyez son Histoire des Oiseaux, 1^{re} partie, pl. 20; et les additions, 4^e partie, page 222.

(7) Ordo Avium, pag. 71, n° 37.

ordinaire, il a le bec, les ailes, les pieds et les doigts plus longs à proportion; il a beaucoup plus de rapports de grandeur, de conformation et même d'instinct avec le merle à plastron blanc, car il est voyageur comme lui; cependant il faut avouer que l'un des merles couleur de rose qui a été tué en Angleterre, allait de compagnie avec des mer-

les à bec jaune. Sa longueur prise de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue est de sept pouces trois quarts, et jusqu'au bout des ongles de sept pouces et demi; il en a treize à quatorze de vol, et ses ailes, dans leur repos, atteignent presque l'extrémité de la queue (1).

LE MERLE DE ROCHE * (2).

LE MERLE DE ROCHE; Temm. — *Turdus saxatilis* et *Lanius infaustus minor*; Linn., Gmel. (3).

Le nom qu'on a donné à cet oiseau indique assez les lieux où il faut le chercher; il habite les rochers et les montagnes; on le trouve sur celles du Bugey et dans les endroits les plus sauvages; il se pose ordinairement sur les grosses pierres et toujours à découvert; il est très-rare qu'il se laisse approcher à la portée du fusil. Dès qu'on s'avance un peu trop, il part et va se poser à une juste distance, sur une autre pierre située de manière qu'il puisse dominer ce qui

l'environne. Il semble qu'il n'est sauvage que par défiance, et qu'il connaît tous les dangers du voisinage de l'homme; ce voisinage a cependant moins de dangers pour lui que pour bien d'autres oiseaux, il ne risque guère que sa liberté, car comme il chante bien naturellement, et qu'il est susceptible d'apprendre à chanter encore mieux, on le recherche bien moins pour le manger, quoiqu'il soit un fort bon morceau, que pour jouir de son chant, qui est doux, varié et fort approchant de celui de la fauvette: d'ailleurs il a bientôt fait de s'approprier le ramage des autres oiseaux et même celui de notre musique. Il commence tous les jours à se faire entendre un peu avant l'aurore qu'il annonce par quelques sons éclatants, et il fait de même au coucher du soleil. Lorsqu'on s'approche de sa cage au milieu de la nuit avec une lumière, il se met aussitôt à chanter, et pendant la journée lorsqu'il ne chante point, il semble s'exercer à demi-voix et préparer de nouveaux airs.

(1) Voici ses autres dimensions: la queue a trois pouces, le bec environ treize lignes, le pied quatorze, et le doigt du milieu de quatorze à quinze.

* Voyez les planches enluminées, n° 562 (le mâle).

(2) C'est la treizième et la quatorzième grive de M. Brisson, tome 2, pages 238 et 240. Les différences de ces deux oiseaux ne m'ont pas paru suffisantes pour constituer deux espèces. M. Linnæus, qui avait fait de cet oiseau une grive dans sa Fauna Suecica, n° 187, en fait un corbeau dans son Systema Naturæ, edit. 10, pag. 107. En général l'histoire du merle de roche est fort mêlée avec celle du merle bleu et du merle solitaire. Dans les montagnes du Bugey on lui donne le nom de *passereau solitaire*, etc. Cet oiseau n'a point de nom grec, car celui de *περροσσυρος* appartient au merle bleu, qui n'est point du tout le merle de roche. (Voyez Belon, Nature des Oiseaux, page 316.) En latin, *turdus seu merula, seu rubecula, seu rubicilla major, saxatilis, sylvia pectore rubro*; en italien, *codiroso maggiore, corossolo, crosse-rone, tordo marino*; en allemand, *stein-roetele, stein-trostel, stein-reitling, blau-koepfiger, othe-amsel, grosse-rothe-wiistlich*; en anglais, *greater-red start*; en suédois, *lappskata, olycksfogel*; si toutefois l'oiseau qui porte ce nom en Suède est le même que notre merle de roche: il paraît avoir des mœurs différentes, car M. Linnæus le représente comme un oiseau hardi, vorace, et qui bien loin de fuir l'homme, vient enlever les viandes jusque sur sa table.

(3) Genre merle; Cuvier.

DESM. 1825.

Par une suite de leur caractère défiant, ces oiseaux cachent leurs nids avec grand soin, et l'établissent dans des trous de rocher, près du plafond des cavernes les plus inaccessibles; ce n'est qu'avec beaucoup de risque et de peine qu'on peut grimper jusqu'à leur couvée, et ils la défendent avec courage contre les ravisseurs en tâchant de leur crever les yeux.

Chaque ponte est de trois ou quatre œufs; lorsque leurs petits sont éclos, ils les nourrissent de vers et d'insectes, c'est-à-dire des aliments dont ils vivent eux-mêmes: cependant ils peuvent s'accommoder d'une autre nourriture, et lorsqu'on les élève en cage, on leur donne avec succès la même pâtée qu'aux rossignols: mais pour pouvoir les élever il faut les prendre dans le nid, car

dès qu'ils ont fait usage de leurs ailes et qu'ils ont pris possession de l'air, ils ne se laissent attraper à aucune sorte de pièges, et quand on viendrait à bout de les surprendre, ce serait toujours à pure perte; ils ne survivraient pas à leur liberté (1).

Les merles de roche se trouvent en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, les montagnes du Tyrol, du Bugey, etc. On m'a apporté une femelle de cette espèce, prise le 12 mai sur ses œufs; elle avait établi son nid sur un rocher dans les environs de Montbard, où ces oiseaux sont fort rares et tout-à-fait inconnus: ses couleurs avaient moins d'éclat que celles du mâle. Celui-ci est un peu moins gros que le merle ordinaire, et proportionné tout différemment: ses ailes sont très-longues, et telles qu'il convient à un oiseau qui niche au plafond des

cavernes; elles forment, étant déployées, une envergure de treize à quatorze pouces, et elles s'étendent, étant repliées, presque jusqu'au bout de la queue, qui n'a pas trois pouces de long: le bec a environ un pouce.

A l'égard du plumage, la tête et le cou sont comme recouverts d'un coqueluchon cendré, varié de petites taches rousses; le dos est rembruni près du cou, et d'une couleur plus claire près de la queue. Les dix pennes latérales de celle-ci sont rousses, et les deux intermédiaires brunes. Les pennes des ailes et leurs couvertures sont d'une couleur obscure et bordées d'une couleur plus claire: enfin la poitrine et tout le dessous du corps sont orangés, variés par de petites mouchetures, les unes blanches et les autres brunes: le bec et les pieds sont noirâtres.

LE MERLE BLEU * (2).

LE MERLE BLEU; Temm. — *TURDUS CYANUS* et *TURDUS SAXATILIS*;
Linn., Gmel. (3).

On retrouve dans ce merle le même fond de couleur que dans le merle de roche, c'est-à-dire, le cendré bleu (mais sans aucun mélange d'orangé), la même taille, à peu près les mêmes proportions, le goût des mêmes nourritures, le même ramage, la même habitude de se tenir sur les sommets des montagnes et de poser son nid sur les rochers les plus escarpés; en sorte qu'on serait tenté de le regarder comme une race appartenant à la même espèce que le merle de roche; aussi plusieurs ornithologistes les ont pris l'un pour l'autre. Les couleurs de son plu-

mage varient un peu dans les descriptions et sont probablement sujettes à des variations réelles d'un individu à l'autre, selon l'âge, le sexe, le climat, etc. Le mâle que M. Edwards a représenté (*planche 18*) n'était pas d'un bleu uniforme partout; la teinte de la partie supérieure du corps était plus foncée que la teinte de la partie inférieure; il avait les pennes de la queue noirâtres, celles des ailes brunes, ainsi que leurs grandes couvertures, et celles-ci terminées de blanc; les yeux entourés d'un cercle jaune, le dedans de la bouche orangé, le bec et les pieds d'un brun presque noir. Il paraît qu'il y a plus d'uniformité dans le plumage de la femelle.

Belon qui a vu de ces oiseaux à Raguse en Dalmatie, nous dit qu'il y en a aussi dans les îles de Négrepont, de Candie, de Zante, de Corfou, etc., et qu'on les recherche beaucoup à cause de leur chant; mais il ajoute qu'il ne s'en trouve point naturellement en France, ni en Italie; cependant le bras de mer qui sépare la Dalmatie de l'Italie, n'est point une barrière insurmontable, surtout pour ces oiseaux qui, suivant Belon lui-même, volent beaucoup mieux que le merle ordinaire et qui, au pis-aller, pourraient faire le tour et pénétrer en Italie en passant par

(1) Voyez Frisch, *planche 32*.

* La planche enluminée, n° 250, représente la femelle (*); et la planche 18 de M. Edwards représente le mâle.

(2) C'est la trente-septième grive de M. Brisson, tome 2, page 282. Je doute fort que ce soit le *κικνός* d'Aristote (*Hist. anim.*, lib. 9, cap. 21), qui avait le bec long, le pied grand et le tarse court, ce qui ne convient guère au merle bleu. En grec moderne, *πικροκόσσυφος*; en latin, *cyanus*, *cæruleus*, etc.; en italien, *merlo biavo*; en allemand, *blau-vogel*, *blau-stein-amsel*, *klein blau-zimmer*. On lui a aussi appliqué les noms qui conviennent au merle de roche, et même ceux de *moineau* ou *passereau solitaire*.

(3) Genre merle; Cuvier. DESM. 1825.

(*) Un vieux mâle, selon M. Temminck.

l'État de Venise. D'ailleurs c'est un fait que ces merles se trouvent en Italie; celui que M. Brisson a décrit, et celui que nous avons fait représenter, n° 250, ont été tous deux envoyés de ce pays. M. Edwards avait appris par la voix publique qu'ils y nichaient sur les rochers inaccessibles ou dans les vieilles tours abandonnées (1), et de plus il en a vu quelques-uns qui avaient été tués

aux environs de Gibraltar; d'où il conclut, avec assez de fondement, qu'ils sont répandus dans tout le midi de l'Europe: mais cela doit s'entendre seulement des montagnes, car il est rare qu'on rencontre de ces oiseaux dans la plaine; leur ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs, et leur chair, surtout celle des jeunes, passe pour un fort bon manger (2).

LE MERLE SOLITAIRE⁽³⁾.

LE MERLE BLEU; Temm. — TURDUS SOLITARIUS; Lath., Linn. —
TURDUS CYANUS; Cuv. (4).

Voici encore un merle habitant des montagnes, et renommé pour sa belle voix: on sait que le roi François I^{er} prenait un singulier plaisir à l'entendre, et qu'aujourd'hui même un mâle apprivoisé de cette espèce se vend fort cher à Genève et à Milan (5), et

beaucoup plus cher encore à Smyrne et à Constantinople (6). Le ramage naturel du merle solitaire est en effet très-doux, très-flûté, mais un peu triste, comme doit être le chant de tout oiseau vivant en solitude: celui-ci se tient toujours seul, excepté dans la saison de l'amour. A cette époque non-seulement le mâle et la femelle se recherchent, mais souvent ils quittent de compagnie les sommets agrestes et déserts où jusque là ils avaient fort bien vécu séparément, pour venir dans les lieux habités, et se rapprocher de l'homme. Ils sentent le besoin de la société dans le moment où la plupart des animaux qui ont coutume d'y vivre, se passeraient de tout l'univers: on dirait qu'ils veulent avoir des témoins de leur bonheur, afin d'en jouir de toutes les manières possibles. A la vérité ils savent se garantir des inconvénients de la foule, et se faire une solitude au milieu de la société, en s'élevant à une hauteur où les importunités ne peuvent atteindre que difficilement. Ils ont coutume de poser leur nid fait de brins d'herbe et de plumes, tout au haut d'une cheminée isolée, ou sur le comble d'un vieux château, ou sur la cime d'un grand arbre, et presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour élevée; c'est sur le coq de ce clocher, ou sur la girouette de cette tour que le mâle se tient des heures et des journées entières, sans cesse occupé de sa compagne tandis qu'elle couve, et s'efforçant de charmer les ennuis de sa situation par un chant continu; ce chant, tout pathétique qu'il est, ne suffit pas à l'expression du sentiment dont il

(1) M. Lottinger me parle d'un merle plombé qui passe dans les montagnes de Lorraine aux mois de septembre et d'octobre, qui est alors beaucoup plus gras et de meilleur goût que nos merles ordinaires, mais qui ne ressemble ni au mâle ni à la femelle de cette dernière espèce. Comme la notice que j'ai reçue de cet oiseau n'était point accompagnée de description, je ne puis décider s'il doit être rapporté comme variété à l'espèce du merle bleu dont il semble se rapprocher par le plumage et par les mœurs.

(2) Belon, Nature des Oiseaux, page 317.

(3) C'est la trentième grive de M. Brisson, tome 2, page 268. Il est probable que c'est ici le *χοσμοπος βεζιος*, ou petit merle, dont Aristote dit; liv. 9, chap. 19 de son Histoire des animaux, qu'il est semblable au merle noir, excepté que son plumage est brun, que son bec n'est point jaune, et qu'il a coutume de se tenir sur les rochers ou sur les toits: je ne sache que le solitaire à qui tout cela puisse convenir; d'ailleurs cet oiseau se trouve dans les îles de l'Archipel, et par conséquent ne put être inconnu à Aristote ou à ses correspondants. En grec moderne, *μέρολα*; en latin, *passer seu turdus solitarius*, dont les Italiens ont fait *passera solitaria*; les Français, *passer solitaire*; les Allemands, *passer solitary*, et les Anglais, *solitary sparrow*; les Italiens l'appellent encore *merulo solitario*, *saxatili*, *stercoroso*, *merlo chiappa*; les Catalans, *soliviar*, dont M. Barrère a jugé à propos de faire une *mésange*; en turc, *kajabulbul*, c'est-à-dire *rossignol de rocher*; en suédois, *sten-naecktergahl*, qui signifie la même chose; en polonais, *wrobel osobny*.

(4) M. Bonelli a reconnu que cet oiseau ne diffère pas spécifiquement du précédent. DESM. 1825.

(5) Voyez Oline, Uccelliera, page 14; Gesner, page 608. Willughby, page 140, dit: Si mas fuerit et cicur, et canere noverit, nummo aureo venit.

OISEAUX Tome II.

(6) Venditur Constantinopoli et Smyrna interdum à 50 ad 100 piastris. (Hasselquist, in Actis Upsal. annorum 1744 — 1750.)

est plein; un oiseau solitaire sent plus, et plus profondément qu'un autre; on voit quelquefois celui-ci s'élever en chantant, battre des ailes, étaler les plumes de sa queue, relever celles de sa tête et décrire en piafant plusieurs cercles dont sa femelle chérie est le centre unique.

Si quelque bruit extraordinaire ou la présence de quelque objet nouveau, donne de l'inquiétude à la couveuse, elle se réfugie dans son fort, c'est-à-dire sur le clocher ou sur la tour habitée par son mâle, et bientôt elle revient à sa couvée qu'elle ne renonce jamais.

Dès que les petits sont éclos, le mâle cesse de chanter, mais il ne cesse pas d'aimer, au contraire il ne se tait que pour donner à celle qu'il aime une nouvelle preuve de son amour et partager avec elle le soin de porter la bécquée à leurs petits; car dans les animaux l'ardeur de l'amour n'annonce pas seulement une plus grande fidélité au vœu de la nature pour la génération des êtres, mais encore un zèle plus vif et plus soutenu pour leur conservation.

Ces oiseaux pondent ordinairement cinq ou six œufs; ils nourrissent leurs petits d'insectes, et ils s'en nourrissent eux-mêmes, ainsi que de raisins et d'autres fruits (1). On les voit arriver au mois d'avril dans les pays où ils ont coutume de passer l'été, ils s'en vont à la fin d'août, et reviennent constamment chaque année au même endroit où ils ont en premier lieu fixé leur domicile. Il est rare qu'on en voie deux paires établies dans le même canton (2).

Les jeunes, pris dans le nid, sont capables d'instruction, la souplesse de leur gosier se prête à tout, soit aux airs, soit aux paroles; car ils apprennent aussi à parler, et ils se mettent à chanter au milieu de la nuit, sitôt qu'ils voient la lumière d'une chandelle. Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans lorsqu'ils sont bien gouvernés. On en trouve sur les montagnes de France et d'Italie (3), dans presque toutes les îles de l'Archipel, surtout dans celles de Zira et de Nia, où l'on dit qu'ils nichent parmi des tas de pier-

res (4), et dans l'île de Corse, où ils ne sont point regardés comme oiseaux de passage (5). Cependant en Bourgogne il est inouï que ceux que nous voyons arriver au printemps et nicher sur les cheminées ou sur le comble des églises, y passent l'hiver; mais il est possible de concilier tout cela: le merle solitaire peut très-bien ne point quitter l'île de Corse, et néanmoins passer d'un canton à l'autre et changer de domicile suivant les saisons, à peu près comme il fait en France.

Les habitudes singulières de cet oiseau et la beauté de sa voix ont inspiré au peuple une sorte de vénération pour lui; je connais des pays où l'on passe pour un oiseau de bon augure, où l'on souffrirait impatiemment qu'il fût troublé dans sa ponte, et où sa mort serait presque regardée comme un malheur public.

Le merle solitaire est un peu moins gros que le merle ordinaire, mais il a le bec plus fort et plus crochu par le bout (6), et les pieds plus courts à proportion. Son plumage est d'un brun plus ou moins foncé et moucheté de blanc partout, excepté sur le croupion et sur les penes des ailes et de la queue; outre cela le cou, la gorge, la poitrine et les couvertures des ailes ont dans le mâle une teinte de bleu et des reflets pourpres qui manquent absolument dans le plumage de la femelle; celle-ci est d'un brun plus uniforme, et ses mouchetures sont jaunâtres. L'un et l'autre ont l'iris d'un jaune orangé, l'ouverture des narines assez grande, les bords du bec échancrés près de la pointe, comme dans presque tous les merles et toutes les grives; l'intérieur de la bouche jaune, la langue divisée par le bout en trois filets, dont celui du milieu est le plus long; douze penes à la queue, dix-neuf à chaque aile, dont la première est très-courte; enfin la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu. La longueur totale de ces oiseaux est de huit à neuf pouces, leur vol est de douze à treize, leur queue de trois, leur pied de treize lignes et leur bec de quinze; les ailes repliées s'étendent au-delà du milieu de la queue.

(1) Voyez Willughby, Belon, etc.

(2) Il y en a tous les ans une paire sur le clocher de Sainte-Reine, petite ville de mon voisinage, située à mi-côte d'une montagne passablement élevée.

(3) Belon dit « qu'ils font leur demeure quelque temps de l'année sous les tuiles creuses qu'on nomme *imbricées*, par les châteaux situés en haut » lieu entre les montagnes d'Auvergne. »

(4) Voyez Acta Upsal. ann. 1744 — 1750.

(5) C'est ce que j'apprends par M. Artier, professeur d'histoire naturelle à Bastia, que j'ai déjà eu occasion de citer.

(6) Cela seul aurait dû le faire exclure du genre des merles dans toute distribution méthodique où l'on a établi pour l'un des caractères de ce genre, le bout de la mandibule supérieure presque droit.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MERLE SOLITAIRE.

1.

LE MERLE SOLITAIRE DE MANILLE * (1).

TURDUS MANILLENSIS; Linn.

CETTE espèce paraît faire la nuance entre notre merle solitaire et notre merle de roche; elle a les couleurs de celui-ci et distribuées en partie dans le même ordre, mais elle n'a pas les ailes si longues, quoiqu'elles s'étendent dans leur repos jusqu'aux deux tiers de la queue. Son plumage est d'un bleu d'ardoise, uniforme sur la tête, la face postérieure du cou et le dos; presque entièrement bleu sur le croupion; moucheté de jaune sur la gorge, la face antérieure du cou et le haut de la poitrine; plus foncé sur les couvertures des ailes avec des mouchetures semblables, mais beaucoup plus clairsemées, et quelques taches blanches encore moins nombreuses: le reste du dessous du corps est orangé, moucheté de bleu et blanc, les grandes plumes des ailes et de la queue sont noirâtres, et les dernières bordées de roux; enfin le bec est brun, et les pieds presque noirs.

Ce solitaire approche de la grosseur de notre merle de roche: sa longueur totale est d'environ huit pouces, son vol de douze ou treize, sa queue de trois, et son bec d'un seul pouce.

La femelle ** n'a point de bleu ni d'orangé dans son plumage, mais deux ou trois nuances de brun qui forment entre elles des mouche-

tures assez régulières sur la tête, le dos et tout le dessous du corps. Ces deux oiseaux faisaient partie de l'envoi de M. Sonnerat.

2.

LE MERLE SOLITAIRE *** DES PHILIPPINES (2).

TURDUS EREMITA; Linn.

On retrouve dans cet oiseau la figure, le port et le bec des solitaires, et quelque chose du plumage de celui de Manille (3); mais il est un peu plus petit: chaque plume du dessous du corps est d'un roux plus ou moins clair bordé de brun; celles du dessus du corps sont brunes et ont un double bord, le plus intérieur noirâtre et le plus extérieur blanc-sale; les petites couvertures des ailes ont une teinte de cendré, et celles du croupion et de la queue sont absolument cendrées; la tête est d'un olive tirant au jaune, le tour des yeux blanchâtre, les plumes de la queue et des ailes brunes bordées de gris, le bec et les pieds bruns.

La longueur totale de ce solitaire est d'environ sept pouces et demi; il a plus de douze pouces de vol, et ses ailes repliées vont jusqu'aux trois quarts de la queue, qui est composée de douze plumes, et n'a que deux pouces deux tiers de long.

Cet oiseau qui a été envoyé par M. Poirvre, a tant de rapports avec le solitaire de Manille, que je serais peu surpris qu'il fût reconnu dans la suite pour n'être qu'une simple variété d'âge dans cette espèce, d'autant qu'il vient des mêmes contrées, qu'il est plus petit et que ses couleurs sont, pour ainsi dire, moyennes entre celles du mâle et celles de la femelle.

* Voyez les planches enluminées, n° 636.

(1) M. Cuvier pense que cet oiseau est probablement le même que le *turdus violaceus* de Sonnerat (2^e Voyage, pl. 108), espèce voisine de notre merle solitaire. DESM. 1825.

** Voyez les planches enluminées, n° 564, fig. 2, où cette femelle est représentée sous le nom de *merle solitaire de Manille* (*).

(*) M. Temminck rapporte cette figure enluminée au jeune âge du merle bleu d'Europe.

DESM. 1825.

*** Voyez les planches enluminées, n° 339.

(2) C'est la trente-deuxième grive de M. Brisson, tome 2, page 272.

(3) M. Vieillot le considère même comme n'étant qu'une variété d'âge du merle solitaire de Manille.

DESM. 1825.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX MERLES D'EUROPE.

1.

LE JAUNOIR * DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (1).

TURDUS MORIO; Linn. — LE ROUPENNE;
Le Vaill. (2).

Ce merle d'Amérique a l'uniforme de nos merles d'Europe, du noir et du jaune, et de là son nom de *jaunoir*; mais le noir de son plumage est plus brillant, et il a des reflets qui lui donnent à certains jours un œil verdâtre : on ne voit du jaune, ou plutôt du roux, que sur les grandes penes des ailes, dont les trois premières sont terminées de brun et les suivantes de ce noir brillant dont j'ai parlé; ce même noir brillant et à reflets se retrouve sur les deux penes intermédiaires de la queue et sur ce qui paraît au-dehors des penes moyennes des ailes; tout ce qui est caché de ces penes moyennes et toutes les penes latérales de la queue en entier sont d'un noir pur; le bec est de ce même noir, mais les pieds sont bruns.

Le jaunoir est un peu plus gros que notre merle ordinaire; sa longueur est de onze pouces, son vol de quinze et demi, sa queue de quatre, son bec, qui est gros et fort, de quinze lignes, et son pied de quatorze; ses ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue.

2.

LE MERLE HUPPÉ DE LA CHINE ** (3).

GRACULA CRISTATELLA; Linn. — PASTOR
CRISTATELLUS; Temm. (4).

Quoique cet oiseau soit un peu plus gros que le merle, il a le bec et les pieds plus

courts et la queue beaucoup plus courte; presque tout son plumage est noirâtre avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun reflet; on voit au milieu des ailes une tache blanche appartenante aux grandes penes de ces mêmes ailes, et un peu de blanc à l'extrémité des penes latérales de la queue; le bec et les pieds sont jaunes, et l'iris d'un bel orangé. Ce merle a sur le front une petite touffe de plumes languettes qu'il hérisse quand il veut; mais malgré cette marque distinctive, et la différence remarquée dans ses proportions, je ne sais si l'on ne pourrait pas le regarder comme une variété de climat dans l'espèce de notre merle à bec jaune : il a comme lui une grande facilité pour apprendre à siffler des airs et articuler des paroles. On le transporte difficilement en vie de la Chine en Europe. Sa longueur est de huit pouces et demi, ses ailes dans leur repos s'étendent à la moitié de la queue qui n'a que deux pouces et demi de long, et qui est composée de douze penes à peu près égales.

3.

LE PODOBÉ DU SÉNÉGAL ***.

TURDUS ERYTHROPTERUS; Linn. (5).

Nous sommes redevables à M. Adanson de cette espèce étrangère et nouvelle qui a le bec brun, les ailes et les pieds de couleur rousse, les ailes courtes, la queue longue, étagée, marquée de blanc à l'extrémité de ses penes latérales et de ses couvertures inférieures. Dans tout le reste, le podobé est noir comme nos merles et leur ressemble pour la grosseur, comme pour la forme du bec qui cependant n'est point jaune.

* Voyez les planches enluminées, n° 199.

(1) C'est le merle du cap de Bonne-Espérance, et la cinquante-deuxième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, tome 2, page 309.

(2) Genre merle; Cuv. DESM. 1825.

** Voyez les planches enluminées, n° 507.

(3) C'est la vingt-unième grive de M. Brisson, tome 2, page 253, et la gracula cristatella de M. Linnaeus. M. Edwards lui donne aussi le nom d'*étourneau de la Chine*, et, selon lui, les matelots anglais

l'appellent improprement *a martin*, c'est-à-dire, en français, *martinet*. (Voyez Edwards, planche 19.) Les voyageurs parlent d'un merle noir de Madagascar qui a une huppe posée précisément comme celle du merle de cet article. (Voyez les Voyages de François Cauch.)

(4) Cet oiseau est du genre martin, Cuv., et du genre *acridotheres*, Vieill. DESM. 1825.

*** Voyez les planches enluminées, n° 354.

(5) Genre merle; Cuv. DESM. 1825.

4.

LE MERLE DE LA CHINE *.

TURDUS PERSPICILLATUS ; Linn. — CORVUS PERSPICILLATUS ; Temm. (1).

Ce merle est plus grand que le nôtre ; il a les pieds beaucoup plus forts, la queue plus longue et d'une autre forme puisqu'elle est étagée : l'accident le plus remarquable de son plumage, c'est comme une paire de lunettes qui paraît posée sur la base de son bec, et qui s'étend de part et d'autre sur ses yeux : les côtés de ces lunettes sont de figure à peu près ovale et de couleur noire, en sorte qu'ils tranchent sur le plumage gris de la tête et du cou. Cette même couleur grise, mêlée d'une teinte verdâtre, règne sur tout le dessus du corps, compris les ailes et les penes intermédiaires de la queue ; les penes latérales sont beaucoup plus rembrunies, une partie de la poitrine et le ventre sont d'un blanc-sale un peu jaune, jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui sont rousses. Les ailes dans leur repos ne s'étendent pas fort au-delà de l'origine de la queue.

5.

LE VERT-DORÉ **

OU MERLE A LONGUE QUEUE DU SÉNÉGAL (2).

TURDUS ÆNEUS ; Linn. (3).

La queue de ce merle est en effet très-longue, puisque la longueur de l'oiseau entier, qui est d'environ sept pouces, mesurée de la pointe du bec à l'extrémité du corps, ne fait pas les deux tiers de la longueur de cette queue : l'étendue de son vol ne répond pas à beaucoup près à cette dimension excessive ; elle est même bien moindre à proportion, puisqu'elle surpasse à peine celle du

* Voyez les planches enluminées, n° 604.

(1) M. Cuvier regarde cet oiseau comme se rapportant au genre des pies-grièches, ainsi que les *turdus ceylonus*, *cafer* et *capensis*.

DESM. 1825.

** Voyez les planches enluminées, n° 220. On a un peu exagéré la queue dans cette figure.

(2) M. Cuvier le place dans la division du genre merle qui comprend les stournes de Daudin, ou les pâtres de M. Temminck. DESM. 1825.

(3) C'est le merle vert à longue queue de M. Brisson, qui en a fait sa cinquante-quatrième grive, et a le premier décrit cette espèce, tome 2, page 313.

merle qui est un oiseau plus petit ; le vert-doré a aussi le bec plus court proportionnellement, mais il a les pieds plus longs (4). La couleur générale de cet oiseau est ce beau vert éclatant que l'on voit briller sur le plumage des canards, et elle ne varie que par différentes teintes, par différents reflets qu'elle prend en différents endroits : sur la tête, c'est une teinte noirâtre à travers laquelle perce la couleur d'or ; sur le croupion et les deux longues penes intermédiaires de la queue, ce sont des reflets pourpres ; sur le ventre et les jambes, c'est un vert changeant en une couleur de cuivre de rosette ; dans presque tout le reste, c'est un beau vert-doré, comme l'indique le nom que j'ai donné à cet oiseau, en attendant que l'on sache celui sous lequel il est connu dans son pays.

Il y a au Cabinet du Roi un oiseau tout-à-fait ressemblant à celui-ci (5), excepté qu'il n'a pas la queue si longue à beaucoup près. Il est probable que c'est un vert-doré qui aura été pris au temps de la mue, temps où cet oiseau peut perdre sa longue queue, comme la veuve perd la sienne.

6.

LE FER-A-CHEVAL

OU MERLE A COLLIER D'AMÉRIQUE (6).

ALAUDA MAGNA ; Gmel. — STURNUS LUDOVICIANUS ; Lath., Gmel. — STURNELLA COLLARIS ; Vieill. (7).

Une marque noire en forme de fer à cheval qui descend sur la poitrine de cet oiseau, et une bande de même couleur sortant de chaque côté de dessous son œil pour se jeter en arrière, sont tout ce qu'il y a de

(4) Voici ces mesures prises suivant M. Brisson : longueur totale dix-huit pouces, longueur prise de la pointe du bec au bout des ongles dix et demi, vol quatorze et un quart, queue onze, bec treize lignes, pied dix-huit.

(5) Cet oiseau est étiqueté *merle vert du Sénégal*.

(6) C'est la quinzisième grive de M. Brisson, tome 2, page 242 ; le large lark ou la grande alouette de Virginie de Gatesby, page 33 ; le dubbel-lerche de Klein, page 72 ; en latin, *alauda magna*.

(7) Cet oiseau, figuré planche enluminée, n° 256, sous le nom d'*étourneau de la Louisiane*, est placé par M. Cuvier dans le genre étourneau. M. Vieillot en fait le type de son genre stournelle, et Daudin le range parmi les caciques. DESM. 1825.

noir dans son plumage ; et la première de ces taches, par sa forme déterminée, m'a paru ce qu'il y avait de plus propre à caractériser cette espèce, c'est-à-dire à la distinguer des autres merles à collier. Ce fer à cheval se dessine sur un fond jaune, qui est la couleur de la gorge et de tout le dessous du corps, et qui reparaît encore entre le bec et les yeux : le brun règne sur la tête et derrière le cou, et le gris clair sur les côtés ; outre cela le sommet de la tête est marqué d'une raie blanchâtre ; tout le dessus du corps est gris-de-perdrix ; les plumes des ailes et de la queue sont brunes avec quelques taches roussâtres (1), les pieds sont bruns et fort longs, et le bec qui est presque noir, a la forme de celui de nos merles : cet oiseau a encore cela de commun avec eux, qu'il chante très-bien au printemps, quoique son chant ait peu d'étendue. Il ne se nourrit presque que de menues graines qu'il trouve sur la terre (2), en quoi il ressemble aux alouettes, mais il est beaucoup plus gros, plus gros même que notre merle, et il n'a point l'ongle postérieur allongé comme les alouettes. Il se perche sur la cime des arbrisseaux, et l'on a remarqué qu'il avait dans la queue un mouvement fort brusque de bas en haut. A vrai dire ce n'est ni une alouette, ni un merle ; mais de tous les oiseaux d'Europe celui avec qui il semble avoir plus de rapports, c'est notre merle ordinaire. Il se trouve non-seulement dans la Virginie et dans la Caroline, mais dans presque tout le continent de l'Amérique (3).

Le sujet qu'a observé Catesby pesait trois onces et un quart ; il avait dix pouces de la pointe du bec au bout des ongles, le bec long de quinze lignes et les pieds de dix-huit ; ses ailes dans leur repos s'étendaient à la moitié de la queue.

7.

LE MERLE VERT D'ANGOLA *.

TURDUS NITENS ; Linn. (4).

Le dessus du corps, de la tête, du cou, de la queue et des ailes est dans cet oiseau

(1) M. Linnæus dit que les trois plumes latérales de la queue sont blanches en partie. (Syst. Nat., edit. 10, page 167.)

(2) Par exemple, celle de l'ornithogalum à fleurs jaunes.

(3) M. Linnæus (loco citato) prétend qu'il se trouve aussi en Afrique.

* Voyez les planches enluminées, n° 561.

d'un vert olivâtre ; mais on aperçoit sur les ailes des taches rembrunies, et le croupion est bleu ; on voit aussi sur le dos, comme devant le cou, quelque mélange de bleu avec le vert ; le bleu se retrouve pur sur la partie supérieure de la gorge ; le violet règne sur la poitrine, le ventre, les jambes et les plumes qui recouvrent l'oreille ; enfin les ouvertures inférieures de la queue sont d'un jaune olivâtre, le bec et les pieds d'un noir décidé.

Cet oiseau est de la même grosseur que celui auquel M. Brisson a donné le même nom (5) ; et il lui ressemble aussi par les proportions du corps, mais le plumage de ce dernier est différent ; c'est partout un beau vert-canard, avec une tache de violet d'acier poli, sur la partie antérieure de l'aile.

La grosseur de ces oiseaux est à peu près celle de notre merle, leur longueur d'environ neuf pouces, leur vol de douze un quart, et leur bec de onze à douze lignes ; leurs ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue qui est composée de douze plumes égales.

Il est probable que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce, mais j'ignore quel est celui des deux qui représente la tige primitive, et quel est celui qui doit n'être regardé que comme une branche collatérale, ou si l'on veut comme une simple variété.

8.

LE MERLE VIOLET DU ROYAUME DE JUIDA **.

TURDUS AURATUS ; Linn. (6).

Le plumage de cet oiseau est peint des mêmes couleurs que celui du précédent ; c'est toujours du violet, du vert et du bleu, mais distribués différemment : le violet pur règne sur la tête, le cou et tout le dessous du corps ; le bleu sur la queue et ses ouvertures supérieures ; le vert enfin sur les

(4) C'est un merle de la division à laquelle appartient le merle couleur de rose, selon M. Cuvier (stournes, Daudin ; pâtres, Temm.) ; il a reçu de Le Vaillant le nom de couigniop. DESM. 1825.

(5) C'est sa cinquante-troisième grive, tome 2, page 311.

** Voyez les planches enluminées, n° 540.

(6) Du genre merle, Cuv., et du groupe des stournes ou pâtres, auquel appartient le merle couleur de rose. C'est le *nabirop* de Le Vaillant.

DESM. 1825.

ailes ; mais celles-ci ont une bande bleue près de leur bord intérieur.

Ce merle est encore de la même taille que notre merle vert d'Angola ; il paraît avoir le même port, et comme il vient aussi des mêmes climats, je serais fort tenté de le rapporter à la même espèce s'il n'avait les ailes plus longues, ce qui suppose d'autres allures et d'autres habitudes ; mais comme le plus ou moins de longueur des ailes dans les oiseaux desséchés dépend en grande partie de la manière dont ils ont été préparés, on ne peut guère établir là-dessus une différence spécifique, et il est sage de rester dans le doute en attendant des observations plus décisives.

9.

LE PLASTRON NOIR DE CEYLAN * (1).

Turdus ceylonus ; Linn. (2).

Je donne un nom particulier à cet oiseau, parce que ceux qui l'ont vu ne sont pas d'accord sur l'espèce à laquelle il appartient ; M. Brisson en a fait un merle et M. Edwards une pie, ou une pie-grièche (3) ; pour moi j'en fais un plastron noir en attendant que ses mœurs et ses habitudes mieux connues me mettent en état de le rapporter à ses véritables analogues européens. Il est plus petit que le merle et il a le bec plus fort à proportion : sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, son vol de onze, sa queue de trois et demi, son bec de douze à treize lignes, et son pied de quatorze ; ses ailes dans leur repos vont au-delà du milieu de la queue qui est un peu étagée.

Le plastron noir par lequel cet oiseau est caractérisé, fait d'autant plus d'effet qu'il est contigu par en haut et par en bas à une couleur plus claire ; car la gorge et tout le dessous du corps sont d'un jaune assez vif. Des deux extrémités du bord supérieur de ce plastron partent comme deux cordons de même couleur qui d'abord s'élevant de chaque côté vers la tête, servent de cadre à la belle plaque jaune-orangée de la gorge, et

qui se courbant ensuite pour passer au-dessous des yeux, vont se terminer et en quelque manière s'implanter à la base du bec. Deux sourcils jaunes qui prennent naissance tout proche des narines, embrassant l'œil par-dessus, et se trouvant en opposition avec les espèces de cordons noirs qui l'embrassent par-dessous, donnent encore du caractère à la physionomie. Toute la partie supérieure de cet oiseau est olivâtre, mais cette couleur semble ternie par un mélange de cendré sur le sommet de la tête, et elle est au contraire plus éclatante sur le croupion et sur le bord extérieur des plumes de l'aile : les plus grandes de ces plumes sont terminées de brun : les deux intermédiaires de la queue sont d'un vert olive, comme tout le dessus du corps, et les dix latérales sont noires, terminées de jaune.

La femelle n'a ni la plaque noire de la poitrine, ni les cordons de même couleur qui semblent lui servir d'attaches : elle a la gorge grise, la poitrine et le ventre d'un jaune verdâtre, et tout le dessus du corps de la même couleur, mais plus foncée. En général cette femelle ne diffère pas beaucoup de l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 358, sous le nom de *merle à ventre orangé du Sénégal*.

M. Brisson a donné le plastron noir dont il s'agit dans cet article, comme venant du cap de Bonne-Espérance, et il en venait certainement, puisqu'il en avait été rapporté par M. l'abbé de la Caille ; mais s'il faut en croire M. Edwards, il venait encore de plus loin, et son véritable climat est l'île de Ceylan. M. Edwards a été à portée de prendre des informations exactes à ce sujet de M. Jean Gédéon Loten qui avait été gouverneur de Ceylan, et qui à son retour des Indes fit présent à la Société royale de plusieurs oiseaux de ce pays, parmi lesquels était un plastron noir. M. Edwards ajoute une réflexion très-juste que j'ai déjà prévenue précédemment et qu'il ne sera pas inutile de répéter ici, c'est que le cap de Bonne-Espérance étant un point de partage où les vaisseaux abordent de toutes parts, on doit y trouver des marchandises, par conséquent des oiseaux de tous les pays, et que très-souvent on se trompe en supposant que tous ceux qui viennent de cette côte en sont originaires. Cela explique assez bien pourquoi il y a dans les cabinets un si grand nombre d'oiseaux et d'autres animaux soi-disant du cap de Bonne-Espérance.

* Voyez les planches enluminées, n° 272.

(1) C'est le merle à collier du cap de Bonne-Espérance, et la quarante-sixième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, tome 2, page 299.

(2) M. Cuvier le considère comme une des espèces de pies-grièches qui se rapprochent des merles.

DESM. 1825.

(3) Histoire des Oiseaux rares, planche 321.

10.

L'ORANVERT *

OU

MERLE A VENTRE ORANGÉ DU SÉNÉGAL.

TURDUS CHRYSOGASTER; Linn. (1).

J'ai appliqué à cette nouvelle espèce le nom d'*oranvert*, parce qu'il rappelle l'idée des deux principales couleurs de l'oiseau : un beau vert foncé enrichi par des reflets qui se jouent entre différentes nuances de jaune, règne sur tout le dessus du corps, compris la queue, les ailes, la tête et même la gorge; mais il est moins foncé sur la queue que partout ailleurs : le reste du dessous du corps, depuis la gorge, est d'un orangé brillant : outre cela on aperçoit sur les ailes repliées un trait blanc qui appartient au bord extérieur de quelques-unes des grandes plumes. Le bec est brun ainsi que les pieds. Cet oiseau est plus petit que le merle; sa longueur est d'environ huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de deux deux tiers, et son bec de onze à douze lignes.

VARIÉTÉ DE L'ORANVERT.

L'ORANBLEU. J'ai dit que l'oranvert avait beaucoup de rapports avec la femelle du plastron noir, mais il n'en a pas moins avec un autre oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 221, sous le nom de *merle du cap de Bonne-Espérance*, et que j'appelle *oranbleu*, parce qu'il a tout le dessous du corps orangé, depuis la gorge jusqu'au bas-ventre inclusivement, et que le bleu domine sur la partie supérieure depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue; ce bleu est de deux teintes, et la plus foncée borde chaque plume, d'où résulte une variété douce, régulière et de bon effet. Le bec et les pieds sont noirs ainsi que les plumes des ailes, mais plusieurs des moyennes sont bordées de gris blanc; enfin les plumes de la queue sont de toutes les plumes du corps celles dont la couleur paraît le plus uniforme (2).

* Voyez les planches enluminées, n° 358. Cet oiseau a été envoyé au Cabinet du Roi par M. Adanson.

(1) Du genre merle; Cuvier. M. Vieillot en fait un gonolek sous le nom de *bachakeri*, auquel se rapporterait aussi, selon lui, le merle à collier du Cap, *turdus ceylonus*, Linn., regardé par M. Cuvier comme une pie-grièche. DESM. 1825.

11.

LE MERLE BRUN DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (3).

TURDUS BICOLOR; Linn.

C'est une espèce nouvelle dont nous sommes redevables à M. Sonnerat; elle est à peu près de la grosseur du merle; sa longueur totale est de dix pouces, et ses ailes s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue. Presque tout son plumage est d'un brun changeant, et jette des reflets d'un vert sombre; le ventre et le croupion sont blancs.

12.

LE BANIAHBOU DE BENGALÉ (4).

TURDUS CANORUS; Linn.

Le plumage brun partout, mais plus foncé sur la partie supérieure du corps, plus clair sur la partie inférieure, comme aussi sur le bord des couvertures et des plumes des ailes, le bec et les pieds jaunes, la queue étagée, longue d'environ trois pouces, et dépassant les ailes repliées d'environ la moitié de sa longueur, voilà les principaux traits qui caractérisent cet oiseau étranger dont la grosseur surpasse un peu celle de la grive.

M. Linnæus nous apprend, d'après les naturalistes suédois qui ont voyagé en Asie, que ce même oiseau se retrouve à la Chine; mais il paraît y avoir subi l'influence du climat, car les baniahbous de ce pays sont gris par-dessus, de couleur de rouille par-dessous, et ils ont un trait blanc de chaque côté de la tête. La dénomination d'oiseaux chanteurs que leur applique M. Linnæus (5), sans doute sur de bons mémoires, suppose que ces merles étrangers ont le ramage agréable.

(2) M. Cuvier regarde cet oiseau comme ne différant pas spécifiquement de l'oranvert.

DESM. 1825.

(3) Il ne faut pas le confondre avec un autre merle brun du Cap, dont je parlerai bientôt sous le nom de *brunet*, et qui est beaucoup plus petit.

(4) Voyez l'Histoire naturelle des Oiseaux d'Albin, tome 3, n° 19; c'est la grive brune des Indes d'Edwards, planche 184; le merle de Bengale de M. Brisson, et sa vingt-cinquième grive, tome 2, page 260, et tome 6, page 43 : en allemand, *braungelber mistler*; quelques-uns l'ont nommé *beniahbou*.

(5) Canorus. *Turdus griseus*, subtus ferrugineus, lineâ albâ ad latera capitis. (Syst. Nat., edit. 10, pag. 169.)

13.

L'OUROVANG *

OU MERLE CENDRÉ DE MADAGASCAR (1).

TURDUS UROVANG; Linn.

La dénomination de merle cendré donne en général une idée fort juste de la couleur qui règne dans le plumage de cet oiseau; mais il ne faut pas croire que cette couleur soit partout du même ton : elle est très-foncée et presque noirâtre, avec une légère teinte de vert sur les plumes longues et étroites qui couvrent la tête; elle est moins foncée, mais sans mélange d'aucune autre teinte, sur les plumes de la queue et des ailes et sur les grandes couvertures de celles-ci; elle a un œil olive sur la partie supérieure du corps, les petites couvertures des ailes, le cou, la gorge et la poitrine; enfin elle est plus claire sous le corps, et prend à l'endroit du bas-ventre une légère teinte de jaune.

Ce merle est à peu près de la grosseur de notre mauvis, mais il a la queue un peu plus longue, les ailes un peu plus courtes et les pieds beaucoup plus courts (2). Il a le bec jaune comme nos merles, marqué vers le bout d'une raie brune, et accompagné de quelques barbes autour de sa base; la queue composée de douze plumes égales, et les pieds d'un brun clair.

14.

LE MERLE DES COLOMBIERS.

TURDUS COLUMBINUS; Lath.

On l'appelle aux Philippines l'*étourneau des colombiers*, parce qu'il est familier par instinct, qu'il semble rechercher l'homme, ou plutôt ses propres commodités dans les habitations de l'homme, et qu'il vient nicher jusque dans les colombiers; mais il a plus de rapports avec notre merle ordinaire qu'avec notre étourneau, soit par la forme du bec et des pieds, soit par les proportions des ailes qui ne vont qu'à la moitié de la queue, etc. Sa grosseur est à peu près celle

du mauvis, et la couleur de son plumage est une, mais il s'en faut bien qu'elle soit uniforme et monotone; c'est un vert changeant qui présente sans cesse des nuances différentes et qui se multiplie par les reflets. Cette espèce est nouvelle, et nous en sommes redevables à M. Sonnerat : on trouve aussi dans sa collection des individus venant du cap de Bonne-Espérance, lesquels appartiennent visiblement à la même espèce, mais qui en diffèrent en ce qu'ils ont le croupion blanc, tant dessus que dessous, et qu'ils sont plus petits : est-ce une variété de climat, ou seulement une variété d'âge?

15.

LE MERLE OLIVE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (3).

TURDUS OLIVACEUS; Linn. (4).

Le dessus du corps de cet oiseau, compris tout ce qui paraît des plumes de la queue et des ailes lorsqu'elles sont en repos, est d'un brun olivâtre; la gorge est d'un brun fauve, moucheté de brun décidé; le cou et la poitrine sont de la même couleur que la gorge, mais sans mouchetures; tout le reste du dessous du corps est d'un beau fauve; enfin le bec est brun ainsi que les pieds, et le côté intérieur des plumes des ailes et des plumes latérales de la queue.

Ce merle est de la grosseur du mauvis; il a près de treize pouces de vol, et huit un quart de longueur totale; le bec a dix lignes, le pied quatorze; la queue, qui est composée de douze plumes égales, a trois pouces, et les ailes repliées ne vont qu'à la moitié de sa longueur.

16.

LE MERLE A GORGE NOIRE ** DE SAINT-DOMINGUE.

TURDUS ATER; Linn. — ICTERUS ATER; Kuhl. (5).

L'espèce de pièce noire qui recouvre la gorge de cet oiseau, s'étend d'une part jusque sous l'œil et même sur le petit espace

* Voyez les planches enluminées, n° 557, fig. 2.

(1) C'est la quarante-unième grive de M. Brisson, tome 2, page 291. — Du genre merle; Cuvier.

DESM. 1825.

(2) La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi, son vol de douze, sa queue de trois et demi, son bec de douze lignes, et son pied de huit ou neuf.

(3) M. Brisson, qui a décrit le premier cet oiseau, en a fait sa quarante-troisième grive, tome 2, page 294.

(4) Du genre merle, division des grives; Cuvier.

DESM. 1825.

** Voyez les planches enluminées, n° 559.

(5) C'est, selon Wilson, le mâle du carouge à gorge noire, lorsqu'il a atteint l'âge de deux ans.

DESM. 1825.

qui est entre l'œil et le bec, et de l'autre elle descend sur le cou et jusque sur la poitrine ; de plus elle est bordée d'une large bande d'un roux plus ou moins rembruni, qui se prolonge sur les yeux et sur la partie antérieure du sommet de la tête : le reste de la tête, la face postérieure du cou, le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un gris brun, varié légèrement de quelques teintes plus brunes : les grandes couvertures des ailes sont, ainsi que les plumes, d'un brun noirâtre, bordé de gris clair, et séparées des petites couvertures par une ligne jaune-olivâtre, appartenante à ces petites couvertures. Ce même jaune-olivâtre règne sur le croupion et tout le dessus du corps, mais sous le corps il est varié par quelques taches noires assez grandes et clair-semées dans tout l'espace compris entre la pièce noire de la gorge et les jambes. La queue est du même gris que le dessus du corps, mais dans son milieu seulement, les plumes latérales étant bordées extérieurement de noirâtre : le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau qui n'avait pas encore été décrit, est à peu près de la grosseur du mauvis ; sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, le bec d'un pouce, la queue de trois, et les ailes qui sont fort courtes, ne vont guère qu'au quart de la longueur de la queue.

17.

LE MERLE DE CANADA (1).

PENDULINUS ATER ; Vieill.

Celui de tous nos merles dont semble approcher le plus l'oiseau dont il s'agit ici, c'est le merle de montagne qui n'est qu'une variété du plastron blanc. Le merle de Canada est moins gros, mais ses ailes sont proportionnées de même, relativement à la queue, ne s'étendant pas dans leur repos au-delà du milieu de sa longueur, et les couleurs du plumage qui ne sont pas fort différentes, sont à peu près distribuées de la même manière ; c'est toujours un fond rembruni, varié d'une couleur plus claire partout, excepté sur les plumes de la queue et des ailes qui sont d'un brun noirâtre et

uniforme : les couvertures des ailes ont des reflets d'un vert foncé, mais brillant : toutes les autres plumes sont noirâtres et terminées de roux, ce qui les détachant les unes des autres, produit une variété régulière, et fait que l'on peut compter le nombre des plumes par le nombre des marques rousses.

18.

LE MERLE OLIVE DES INDES * (2).

TURDUS INDICUS ; Linn. (3).

Toute la partie supérieure de cet oiseau, compris les plumes de la queue, et ce qui paraît des plumes de l'aile, est d'un vert-olive foncé ; toute la partie inférieure est du même fond de couleur, mais d'une teinte plus claire, et tirant sur le jaune : les barbes intérieures des plumes de l'aile sont brunes, bordées en partie de jaunâtre ; le bec et les pieds sont presque noirs. Cet oiseau est moins gros que le mauvis ; sa longueur totale est de huit pouces, son vol de douze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de treize lignes, son pied de neuf, et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue.

19.

LE MERLE CENDRÉ DES INDES (4).

TURDUS CINEREUS ; Linn.

La couleur cendrée du dessus du corps est plus foncée que celle du dessous : les grandes couvertures et les plumes des ailes sont bordées de gris blanc en dehors, mais les plumes moyennes ont ce bord plus large, et de plus elles ont un autre bord de même couleur en dedans, depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur : des douze plumes de la queue, les deux du milieu sont du même cendré que le dessus du corps, les deux suivantes sont en partie de la même couleur, mais leur côté intérieur est noir ; les huit autres sont entièrement noires comme le bec, les pieds et les ongles ; le bec est accompagné de quelques barbes noirâtres près des angles de son ouverture.

* Voyez les planches enluminées, n° 564, fig. 1.

(1) C'est la dix-septième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce étrangère, tome 2, page 232.

Selon M. Vieillot, c'est le carouge noir dans son plumage d'automne. DESM. 1825.

(2) C'est la quarante-cinquième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, tome 2, page 298.

(3) Du genre merle ; Cuvier. DESM. 1825.

(4) C'est la trente-neuvième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, tome 2, page 286.

Cet oiseau est plus petit que le mauvis ; il a sept pouces trois quarts de longueur totale, douze pouces deux tiers de vol, la queue de trois pouces, le bec de onze lignes et le pied de dix.

20.

LE MERLE BRUN DU SÉNÉGAL * (1).

TURDUS SENEGALENSIS (2).

Rien de plus uniforme et de plus commun que le plumage de cet oiseau, mais aussi rien de plus facile à décrire ; du gris brun sur la partie supérieure et sur l'antérieure, du blanc sale sur la partie inférieure, du brun sur les plumes des ailes et de la queue, comme sur le bec et les pieds, voilà son signallement fait en trois coups de crayon. Il n'égale pas le mauvis en grosseur, mais il a la queue plus longue et le bec plus court. Sa longueur totale, suivant M. Brisson, est de huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de neuf lignes et son pied de onze ; ajoutez à cela que les ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue qui est composée de douze plumes égales.

21.

LE TANAOMBÉ **

OU MERLE DE MADAGASCAR (3).

TURDUS MADAGASCARIENSIS ; Linn. (4).

Je conserve à cet oiseau le nom qu'il a dans sa patrie, et il serait à souhaiter que les voyageurs nous apportassent ainsi les vrais noms des oiseaux étrangers ; ce serait le seul moyen de nous mettre en état d'employer avec succès toutes les observations faites sur chaque espèce, et de les appliquer sans erreur à leur véritable objet.

Le tanaombé est un peu moins gros que le mauvis ; son plumage en général est très-rembruni sur la tête, le cou et tout le dessus du corps ; mais les couvertures de la

queue et des ailes ont une teinte de vert : la queue est vert-doré, bordée de blanc ainsi que les ailes, qui ont outre cela du violet changeant en vert à l'extrémité des grandes plumes, une couleur d'acier poli sur les plumes moyennes et les grandes couvertures, et une marque oblongue d'un beau jaune-doré sur ces mêmes plumes moyennes : la poitrine est d'un brun roux, le reste du dessous du corps blanc ; le bec et les pieds sont noirs et le tarse est fort court : la queue est un peu fourchue, les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de sa longueur, néanmoins ce merle a le vol plus étendu à proportion que le mauvis (5). Il est à remarquer que dans un individu que j'ai eu occasion de voir, le bec était plus crochu vers la pointe qu'il ne paraît dans la figure enluminée, et qu'à cet égard le tanaombé semble se rapprocher du merle solitaire.

22.

LE MERLE DE MINDANAO ***.

TURDUS MINDANENSIS ; Linn. — LANIUS MINDANENSIS ; Cuv. — GRACULA SAULARIS ; Linn. (6).

La couleur d'acier poli qui se trouve sur une partie des ailes du tanaombé, est répandue dans le merle de cet article, sur la tête, la gorge, le cou, la poitrine et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue : les ailes ont une bande blanche près du bord extérieur et le reste du dessous du corps est blanc.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de sept pouces, et ses ailes ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue qui est un peu étagée. C'est une espèce nouvelle apportée par M. Sonnerat.

M. Daubenton le jeune a observé un autre individu de la même espèce qui avait les extrémités des longues plumes des ailes et de la queue d'un vert foncé et changeant, et plusieurs taches de violet-changeant sur le corps ; mais principalement derrière la tête. C'est peut-être une femelle ou même un jeune mâle.

* Voyez les planches enluminées, n° 563, fig. 2.

(1) C'est la vingt-sixième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cet oiseau étranger, tome 2, page 261.

(2) Du genre merle ; Cuvier. DESM. 1825.

** Voyez la planche enluminée, n° 557, fig. 1.

(3) C'est la trente-troisième grive de M. Brisson, tome 2, page 274.

(4) Du genre merle ; Cuvier. DESM. 1825.

(5) Voici ses dimensions précises d'après M. Brisson : longueur totale sept pouces un tiers, vol douze un tiers, queue deux deux tiers, bec onze lignes, pied neuf.

*** Voyez les planches enluminées, n° 627, fig. 1.

(6) C'est une vraie pie-grièche, pour M. Cuvier.

DESM. 1825.

23.

LE MERLE VERT * DE L'ILE DE FRANCE (1).

TURDUS MAURITIANUS; Linn.—LAMPROTHORIS MAURITIANUS; Temm.

Le plumage de cet oiseau est de la plus grande uniformité, c'est partout à l'extérieur un vert-bleuâtre rembruni, mais son bec et ses pieds sont cendrés. Il est au-dessous du mauvis pour la grosseur; sa longueur totale est d'environ sept pouces, son vol de dix et demi, son bec de dix lignes, et ses ailes, dans leur repos, vont au tiers de sa queue qui n'a que deux pouces et demi. Les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont longues et étroites. C'est une espèce nouvelle.

24.

LE CASQUE NOIR **

OU MERLE A TÊTE NOIRE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (2).

TURDUS ATRICAPILLUS; Linn. (3).

Quoiqu'au premier coup d'œil le casque noir ressemble par le plumage à l'espèce suivante, qui est le *brunet*, et surtout au *merle à cul jaune du Sénégal*, que je regarde comme une variété de cette même espèce; cependant si l'on veut prendre la peine de comparer ces oiseaux en détail, on trouvera des différences assez marquées dans les couleurs, et de plus considérables encore dans les proportions des membres. Le casque noir est moins gros que le mauvis, sa longueur totale est de neuf pouces, son vol de neuf et demi, sa queue de trois deux tiers, son bec de treize lignes, et son pied de quatorze; d'où il suit qu'il a le vol moins étendu, et au contraire le bec, la queue et les pieds proportionnellement plus longs que le brunet; il a aussi la queue autrement faite, et composée de douze plumes étagées, chaque aile en a dix-neuf, dont les plus longues sont la cinquième et la sixième.

* Voyez les planches enluminées, n° 648, fig. 2.

(1) Selon M. Cuvier il ne paraît pas différer du petit merle de l'île Panay, de Sonnerat; *turdus cantor*, Linn. DESM. 1825.

** Voyez les planches enluminées, n° 392.

(2) C'est la soixante-sixième grive de M. Brisson, qui a le premier fait connaître cette espèce, tome 6, supplément, page 47.

(3) Genre merle; Cuvier. DESM. 1825.

A l'égard du plumage, il ressemble par la couleur brune de la partie supérieure du corps, mais il diffère par la couleur du casque, qui est un noir brillant, par la couleur rousse du croupion et des couvertures supérieures de la queue, par la couleur rousâtre de la gorge et de tout le dessous du corps jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, par la petite rayure brune des flancs, par la petite tache blanche qui paraît sur les ailes et qui appartient aux grandes plumes, par la couleur noirâtre des plumes de la queue, et enfin par la marque blanche qui termine les latérales et qui est d'autant plus grande que la plume est plus extérieure.

25.

LE BRUNET DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (4).

TURDUS CAPENSIS; Linn.

La couleur dominante du plumage de cet oiseau est le brun foncé; elle règne sur la tête, le cou, et tout le dessus du corps, la queue et les ailes; elle s'éclaircit un peu sur la poitrine et les côtés, elle prend un œil jaunâtre sur le ventre et les jambes, et elle disparaît enfin sur les couvertures inférieures de la queue pour faire place à un beau jaune. Cette tache jaune fait d'autant plus d'effet qu'elle tranche avec la couleur des plumes de la queue, lesquelles sont d'un brun encore plus foncé par-dessous que par-dessus. Le bec et les pieds sont tout-à-fait noirs.

Ce merle n'est pas plus gros qu'une alouette; il a dix pouces et demi de vol, ses ailes ne vont guère qu'au tiers de la queue qui a près de trois pouces de long et qui est composée de douze plumes égales.

VARIÉTÉ DU BRUNET DU CAP.

TURDUS CAPENSIS; Var., Linn. — TURDUS LE VAILLANTII; Temm.

L'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 317, sous le nom de *merle à cul jaune du Sénégal* (5), a beaucoup de rap-

(4) C'est la vingt-quatrième grive de M. Brisson, à qui l'on est redevable de la première description qui ait été faite de ce merle étranger: il le nomme *merle brun du Cap*, tome 2, page 259; mais j'ai changé ce nom en celui de *brunet* pour le distinguer d'un autre merle brun du Cap, dont j'ai parlé ci-dessus.(5) *Nota*. Que le dessus du corps est moins jaunâtre et plus brun dans un individu que j'ai observé, qu'il ne le paraît dans la planche 317.

ports avec le brunet; seulement il est un peu plus gros et il a la tête et la gorge noires, dans tout le reste ce sont les mêmes couleurs, et à peu près les mêmes proportions, ce qui m'avait fait croire d'abord que c'était une simple variété d'âge ou de sexe; mais ayant eu dans la suite occasion de remarquer que parmi un grand nombre d'oiseaux envoyés par M. Sonnerat, il s'en était trouvé plusieurs étiquetés *merles du Cap*, lesquels étaient parfaitement semblables au sujet décrit par M. Brisson, et pas un seul individu à tête et gorge noires, il me paraît plus vraisemblable que l'oiseau du n° 317 représente une variété de climat. Le bec de cet oiseau est plus large à sa base et plus courbe que celui du merle ordinaire.

26.

LE MERLE BRUN DE LA JAMAÏQUE (1).

TURDUS LEUCOGENUS; Lath.

Le brun foncé règne en effet sur la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue de cet oiseau; un brun plus clair sur le devant de la poitrine et du cou, un blanc sale sur le ventre et le reste du dessous du corps: ce qu'il y a de plus remarquable dans ce merle, c'est sa gorge blanche, son bec et ses pieds orangés. Il a les ouvertures des narines fort grandes. Sa longueur totale est d'environ six pouces quatre lignes, son vol de neuf pouces quelques lignes, sa queue de deux pouces huit ou neuf lignes, son pied de deux pouces un quart, son bec de onze lignes, le tout réduction faite de la mesure anglaise à la nôtre. On peut juger par ces dimensions qu'il est moins gros que notre mauvis. Il se tient ordinairement dans les bois en montagne et passe pour un bon gibier. Tout ce que M. Sloane nous apprend de l'intérieur de cet oiseau, c'est que sa graisse est d'un jaune orangé.

27.

LE MERLE A CRAVATE DE
CAYENNE*.

TURDUS CINNAMOMEUS; Linn. (2).

La cravate de ce merle est fort ample et d'un beau noir bordé de blanc, elle s'étend

depuis la base du bec inférieur, et même depuis l'espace compris entre le bec supérieur et l'œil, jusque sur la partie moyenne de la poitrine où la bordure blanche qui s'élargit en cet endroit, est rayée transversalement de noir; elle couvre les côtés de la tête jusqu'aux yeux et elle embrasse les trois quarts de la circonférence du cou. Les petites et les grandes couvertures des ailes sont du même noir que la cravate, mais les petites sont terminées de blanc, ce qui produit des mouchetures de cette couleur, et les deux rangs des grandes couvertures sont terminés par une bordure fauve. Le reste du plumage est cannelle, mais le bec et les pieds sont noirs.

Ce merle est plus petit que notre mauvis, et il a la pointe du bec crochue comme les solitaires; sa longueur totale est d'environ sept pouces, sa queue de deux pouces et demi, son bec de onze lignes, et ses ailes qui sont courtes, dépassent fort peu l'origine de la queue.

28.

LE MERLE HUPPÉ** DU CAP DE
BONNE-ESPÉRANCE (3).

TURDUS CAFER; Linn. (4).

La huppe de cet oiseau n'est point une huppe permanente, mais ce sont des plumes longues et étroites qui, dans les moments de parfaite tranquillité, se couchent naturellement sur le sommet de la tête, et que l'oiseau hérissé quand il veut. La couleur de cette huppe, du reste de la tête et de la gorge, est un beau noir avec des reflets violets; le devant du cou et la poitrine ont les mêmes reflets sur un fond brun. Cette dernière couleur brune domine sur tout le dessus du corps et s'étend sur le cou, sur les

* Voyez les planches enluminées, n° 560, fig. 2.

(2) Du genre merle, selon M. Cuvier, et du genre batara, *thamnophilus*, de M. Vieillot.

DESM. 1825.

** Voyez les planches enluminées, n° 563, fig. 1.

(3) C'est la vingt-troisième grive de M. Brisson, qui l'a décrite le premier. Cet oiseau a environ huit pouces de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, six pouces et demi jusqu'au bout des ongles; la queue a trois pouces et demi, le bec douze lignes, le pied autant, le doigt du milieu neuf lignes. (Voyez l'Ornithologie, tome 2, page 257.)

(4) M. Cuvier pense que cet oiseau doit être rapporté au genre des pies-grièches.

DESM. 1825.

(1) M. Sloane, à qui nous devons la connaissance de cet oiseau, le nomme *thrush* en anglais. (Voyez Jamaica, pag. 305, pl. 256, n° 33.) C'est le merle de la Jamaïque de M. Brisson et sa trente-quatrième grive, tome 2, page 277.

couvertures des ailes, sur une partie des penes de la queue, et même sous le corps où elle forme une espèce de large ceinture qui passe au-dessus du ventre; mais dans tous ces endroits elle est égayée par une couleur blanchâtre qui borde et dessine le contour de chaque plume à peu près comme dans le merle à plastron blanc. Celui de cet article a les couvertures inférieures de la queue rouges, les supérieures blanches, le bas-ventre de cette dernière couleur, enfin le bec et les pieds noirs : les angles de l'ouverture du bec sont accompagnés de longues barbes noires dirigées en avant : ce merle n'est guère plus gros que l'alouette huppée. Il a onze à douze pouces de vol, ses ailes dans leur situation de repos ne s'étendent pas jusqu'à la moitié de la queue; leurs penes les plus longues sont la quatrième et la cinquième, et la première est la plus courte de toutes.

29.

LE MERLE D'AMBOINE (1).

TURDUS AMBOINENSIS; Lath., Linn. (2).

Je laisse cet oiseau parmi les merles où M. Brisson l'a placé, sans être bien sûr qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à un autre. Seba, qui le premier nous l'a fait connaître, nous dit qu'on le met au rang des rossignols à cause de la beauté de son chant; non-seulement il chante ses amours au printemps, mais il relève alors sa longue et belle queue, et la ramène sur son dos d'une manière remarquable. Il a tout le dessus du corps d'un brun rougeâtre, compris la queue et les ailes, excepté que celles-ci sont marquées d'une tache jaune; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur, mais le dessous des penes de la queue est doré. Ces penes sont au nombre de douze, et régulièrement étagées.

30.

LE MERLE DE L'ILE DE BOURBON (3).

TURDUS BORBONICUS; Lath., Linn.

La grosseur de ce petit oiseau est à peu près celle de l'alouette huppée; il a sept pouces

(1) C'est le petit oiseau d'Amboine au chant mélodieux, *avacula amboinensis canora* de Seba, tome 1, page 99; et la seizième grive de M. Brisson, tome 2, page 244.

(2) Cet oiseau n'étant connu que par la description et la figure de Seba, il se pourrait qu'il ne dût pas

trois quarts de longueur totale, onze pouces un tiers de vol; son bec a dix à onze lignes, son pied autant, et ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue qui a trois pouces et demi et fait par conséquent elle seule presque la moitié de la longueur totale de l'oiseau.

Le sommet de la tête est recouvert d'une espèce de calotte noire, tout le reste du dessus du corps, les petites couvertures des ailes, le cou en entier et la poitrine sont d'un cendré olivâtre, le reste du dessous du corps est d'un olivâtre tirant au jaune, à l'exception du milieu du ventre qui est blanchâtre. Les grandes couvertures des ailes sont brunes avec quelque mélange de roux, les penes des ailes mi-partie de ces deux mêmes couleurs, de manière que le brun est en dedans et par-dessous, et le roux en dehors; il faut cependant excepter les trois penes du milieu qui sont entièrement brunes : celles de la queue sont brunes aussi, et traversées vers leur extrémité par deux bandes de deux bruns différents et fort peu apparentes, étant sur un fond brun : le bec et les pieds sont jaunâtres (4).

31.

LE MERLE DOMINICAIN * DES PHILIPPINES.

TURDUS DOMINICANUS; Linn.

La longueur des ailes est un des attributs les plus remarquables de cette nouvelle espèce : elles s'étendent dans leur repos presque jusqu'au bout de la queue. Leur couleur, ainsi que celle du dessus du corps est un fond brun sur lequel on voit quelques taches irrégulières d'acier poli ou plutôt de violet-changeant (5) : ce fond brun prend un œil violet à l'origine de la queue, et un œil verdâtre à son extrémité; il s'éclaircit du côté

être placé parmi les merles au nombre desquels Latham l'a inscrit. DESM. 1825.

(3) C'est la quarante-deuxième grive de M. Brisson, qui le premier a donné la description de cet oiseau, envoyé par M. de la Nux.

(4) Voyez l'Ornithologie de M. Brisson, tome 2, page 293.

* Voyez les planches enluminées, n° 627, fig. 2.

(5) Ces taches violettes irrégulièrement semées sur le dessus du corps ont fait soupçonner à M. Daubenton le jeune, que cet individu avait été tué sur la fin de la mue, et avant que les vraies couleurs du plumage eussent pris consistance.

du cou, et devient blanchâtre sur la tête et sur toute la partie inférieure du corps. Le bec et les pieds sont d'un brun clair.

Cet oiseau n'a guère que six pouces de longueur, c'est une nouvelle espèce dont on est redevable à M. Sonnerat.

32.

LE MERLE VERT DE LA CAROLINE (1).

MUSCICAPA VIRIDIS; Lath. (2).

Catesby qui a observé cet oiseau dans son pays natal, nous apprend qu'il n'est guère plus gros qu'une alouette, qu'il en a à peu près la figure, qu'il est fort sauvage, qu'il se cache très-bien, qu'il fréquente les bords des grandes rivières, à deux ou trois cents milles de la mer, qu'il vole les pieds étendus en arrière (comme font ceux de nos oiseaux qui ont la queue très-courte), et qu'il a un ramage éclatant. Il y a apparence qu'il se nourrit de la graine de *solanum* à fleur couleur de pourpre.

Ce merle a tout le dessus du corps d'un vert obscur, l'œil presque entouré de blanc, la mâchoire inférieure bordée finement de la même couleur, la queue brune, le dessous du corps jaune, excepté le bas-ventre qui est blanchâtre, le bec et les pieds noirs; les plumes des ailes ne dépassent pas de beaucoup l'origine de la queue.

La longueur totale de l'oiseau est d'environ sept pouces un quart, sa queue de trois pouces, son pied de douze lignes, et son bec de dix.

33.

LE TERAT-BOULAN *

OU LE MERLE DES INDES (3).

TURDUS ORIENTALIS; Lath., Linn. (4).

Ce qui caractérise cette espèce, c'est un bec, un pied et des doigts plus courts à pro-

(1) C'est le cul blanc à poitrine jaune de Catesby; en anglais, *yellow-brasted chat*; en latin, *ananthe americana*, etc. (Hist. nat. de la Caroline, tome 1, page 50.) M. Linnæus le nomme *turdus virens*, etc. (Syst. Nat., edit. 10, pag. 171.) M. Brisson en a fait sa cinquante-cinquième grive, tome 2, page 315.

(2) C'est l'ictérie damicole de M. Vieillot, *ampelis luteus* de Sparrman. DESM. 1825.

* Voyez les planches enluminées, n° 273, fig. 2.

(3) C'est la dix-neuvième grive de M. Brisson, qui le premier a fait connaître cette espèce, tome 2, page 248.

(4) M. Vieillot place cet oiseau dans son genre motteux, *ananthe*. M. Cuvier le ramène aux pies-grièches à bec droit. DESM. 1825.

portion que dans les autres merles, et une queue étagée, mais autrement que de coutume; les six plumes du milieu sont d'égale longueur, et ce sont proprement les trois plumes latérales de chaque côté qui sont étagées. Ce merle a le dessus du corps, du cou, de la tête et de la queue noir, le croupion cendré, et les trois plumes latérales de chaque côté terminées de blanc. Cette même couleur blanche règne sur tout le dessous du corps et de la queue, sur le devant du cou, sur la gorge, et s'étend de part et d'autre jusqu'au-dessus des yeux; mais il y a de chaque côté un petit trait noir qui part de la base du bec, semble passer par-dessous l'œil, et reparait au-delà: les grandes plumes de l'aile sont noirâtres, bordées de blanc du côté intérieur jusqu'à la moitié de leur longueur; les plumes moyennes, ainsi que leurs grandes couvertures, sont aussi bordées de blanc, mais sur le côté extérieur dans toute sa longueur.

Cet oiseau est un peu plus gros que l'alouette; il a dix pouces et demi de vol, et ses ailes étant dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue: sa longueur mesurée de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue est de six pouces et demi, et jusqu'au bout des ongles de cinq et demi; la queue en a deux et demi, le bec huit lignes et demi, le pied neuf, et le doigt du milieu sept.

34.

LE SAUI-JALA **

OU LE MERLE DORÉ DE MADAGASCAR (5).

TURDUS SAUI-JALA; Lath. — TURDUS NIGERRIMUS; Linn.

Cette espèce qui appartient à l'ancien continent, ne s'écarte pas absolument de l'uni-forme de nos merles; elle a le bec, les pieds et les ongles noirâtres, une sorte de collier d'un beau velours noir qui passe sous la gorge, et ne s'étend qu'un peu au-delà des yeux; les plumes de la queue et des ailes, et les plumes du reste du corps toujours noires, mais bordées de citron, comme elles sont bordées de gris dans le merle à plastron blanc, en sorte que le contour de chaque plume se dessine agréablement sur les plumes voisines qu'elle recouvre.

** Voyez les planches enluminées, n° 539, fig. 2.

(5) C'est la dix-huitième grive de M. Brisson, qui le premier décrit cet oiseau, et nous a appris son nom madagascarien, tome 2, page 247.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur de l'alouette; il a neuf pouces et demi de vol et la queue plus courte que nos merles, relativement à la longueur totale de l'oiseau qui est de cinq pouces trois quarts, et relativement à la longueur de ses ailes qui s'étendent presque aux deux tiers de la queue lorsqu'elles sont dans leur repos. Le bec a dix lignes, la queue seize, le pied onze et le doigt du milieu dix.

35.

LE MERLE DE SURINAM (1).

TURDUS SURINAMUS; Lath., Linn.

Nous retrouvons dans ce merle d'Amérique le même fond de couleur qui règne dans le plumage de notre merle ordinaire; il est presque partout d'un noir brillant, mais ce noir est égayé par d'autres couleurs: sur le sommet de la tête, par une plaque d'un fauve jaunâtre; sur la poitrine, par deux marques de cette même couleur, mais d'une teinte plus claire; sur le croupion, par une tache de cette même teinte; sur les ailes, par une ligne blanche qui les borde depuis leur origine jusqu'au pli du poignet ou de la troisième articulation; et enfin sous les ailes, par le blanc qui règne sur toutes leurs couvertures inférieures; en sorte qu'en volant, cet oiseau montre autant de blanc que de noir: ajoutez à cela que les pieds sont bruns, que le bec n'est que noirâtre, ainsi que les plumes de l'aile, et que toutes ces plumes, excepté les deux premières et la dernière, sont d'un fauve jaunâtre à leur origine, mais du côté intérieur seulement.

Le merle de Surinam n'est pas plus gros qu'une alouette; sa longueur totale est de six pouces et demi, son vol de neuf et demi, sa queue de trois à peu près, son bec de huit lignes, et son pied de sept à huit; enfin ses ailes dans leur repos vont au-delà du milieu de la queue.

36.

LE PALMISTE * (2).

TURDUS PALMARUM; Lath., Linn. (3).

L'habitude qu'a cet oiseau de se tenir et de nicher sur les palmiers où sans doute il

(1) C'est la soixante-cinquième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, tome 6, supplément, page 47.

* Voyez les planches enluminées, n° 539, fig. 1.

(2) C'est la quarante-huitième grive de M. Brisson,

trouve la nourriture qui lui convient, lui a fait donner le nom de palmiste. Sa grosseur égale celle de l'alouette, sa longueur est de six pouces et demi, son vol de dix un tiers, sa queue de deux et demi, et son bec de dix lignes.

Ce qui se fait remarquer d'abord dans son plumage, c'est une espèce de large calotte noire qui lui descend de part et d'autre plus bas que les oreilles, et qui de chaque côté a trois marques blanches, l'une près du front, une autre au-dessus de l'œil, et la troisième au-dessous: le cou est cendré par derrière dans tout ce qui n'est pas recouvert par cette calotte noire, il est blanc par devant, ainsi que la gorge; la poitrine est cendrée et le reste du dessous du corps gris-blanc. Le dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes et les douze plumes de la queue, est d'un beau vert-olive, ce qui paraît des plumes des ailes est à peu près de la même couleur et le reste est brun; ces plumes dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue; le bec et les pieds sont cendrés.

L'oiseau dont M. Brisson a fait une autre espèce de palmiste (4), ne diffère absolument du précédent que parce que sa calotte au lieu d'être noire en entier, a une bande de cendré sur le sommet de la tête, et qu'il a un peu moins de blanc sous le corps; mais comme à cela près il a exactement les mêmes couleurs, que dans tout le reste il lui ressemble si parfaitement que la description de l'un peut convenir à l'autre sans y changer un mot, et qu'il vit dans le même pays, je ne puis m'empêcher de regarder ces deux individus comme appartenant à la même espèce, et je suis tenté de regarder le premier comme le mâle, et le second comme la femelle.

37.

LE MERLE VIOLET ** A VENTRE BLANC DE JUIDA.

TURDUS LEUCOCASTER; Lath., Linn. (5).

La dénomination de ce merle est une des-

qui a le premier décrit cette espèce, tome 2, page 303.

(3) Du genre tachyphone, *tachyphonus*; Vieillot. DESM. 1825.

(4) Tome 2, page 301. C'est sa quarante-septième grive.

** Voyez les planches enluminées, n° 648, fig. 1.

(5) Du genre merle; Cuvier. DESM. 1825.

cription presque complète de son plumage ; il faut ajouter seulement qu'il a les grandes pennes des ailes noirâtres, le bec de même couleur et les pieds cendrés. A l'égard de ses dimensions il est un peu moins gros qu'une alouette : sa longueur est d'environ six pouces et demi, son vol de dix et demi, sa queue de seize lignes, son bec de huit, son pied de neuf : les ailes dans leur repos vont aux trois quarts de la queue.

38.

LE MERLE ROUX DE CAYENNE *.

TURDUS RUFIFRONS (1).

Il a la partie antérieure et les côtés de la tête, la gorge, tout le devant du cou et le ventre, roux ; le sommet de la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue et les pennes des ailes, bruns ; les couvertures supérieures des ailes, noires, bordées d'un jaune vif, qui tranche avec la couleur du fond, et termine chaque rang de ces couvertures par une ligne ondoiyante ; les couvertures inférieures de la queue sont blanches ; la queue, le bec et les pieds, cendrés.

Cet oiseau est plus petit que l'alouette ; il n'a que six pouces et demi de longueur totale : je n'ai pu mesurer son vol, mais il ne doit pas être fort étendu, car les ailes dans leur repos ne vont pas au-delà des couvertures de la queue. Le bec et le pied ont chacun onze ou douze lignes.

39.

LE PETIT MERLE BRUN ** A GORGE ROUSSE DE CAYENNE.

TURDUS PECTORALIS ; Lath. — MYIOTHERA PECTORALIS ; Temm. (2).

Avoir nommé ce petit oiseau, c'est presque l'avoir décrit : j'ajoute pour tout commentaire, que la couleur rousse de la gorge s'étend sur le cou et sur la poitrine, que le bec est d'un cendré noir, et les pieds d'un jaune verdâtre. Ce merle est à peu près de la grosseur du chardonneret ; sa longueur totale n'est guère que de cinq pouces, le bec de sept ou huit lignes, le pied de huit ou neuf, et les ailes repliées vont au moins à la moi-

tié de la longueur de la queue, laquelle n'est en tout que de dix-huit lignes.

40.

LE MERLE OLIVE *** DE SAINT-DOMINGUE (3).

TURDUS HISPANIOLENSIS (4).

Ce petit oiseau a le dessus du corps olivâtre, et le dessous d'un gris mêlé confusément de cette même couleur d'olive ; les barbes intérieures des pennes de la queue, des pennes des ailes et des grandes couvertures de celles-ci, sont brunes, bordées de blanc ou de blanchâtre ; le bec et les pieds sont gris-bruns.

Cet oiseau n'est guère plus gros qu'une fauvette ; sa longueur totale est de six pouces, son vol de huit trois quarts, sa queue de deux, son bec de neuf lignes, son pied de même longueur ; ses ailes dans leur repos vont plus loin que la moitié de la queue, et celle-ci est composée de douze pennes égales.

On doit regarder le *merle olive de Cayenne*, représenté dans nos planches enluminées, n° 558, comme une variété de celui-ci dont il ne diffère qu'en ce que le dessus du corps est d'un vert plus brun et le dessous d'un gris plus clair ; les pieds sont aussi plus noirâtres.

Nota. Au moment où l'on finit d'imprimer cet article des merles, un illustre Anglais (M. le chevalier Bruce) a la bonté de me communiquer les figures peintes d'après nature de plusieurs oiseaux d'Afrique, parmi lesquels sont quatre nouvelles espèces de merles. Je ne perds pas un instant pour donner au public la description de ces espèces nouvelles, et j'y joins ce que M. le chevalier Bruce a bien voulu m'apprendre de leurs habitudes, en attendant que des affaires plus importantes permettent à ce célèbre voyageur de publier le corps immense de ses belles observations sur toutes les parties des sciences et des arts.

*** Cet oiseau est représenté dans les planches enluminées, n° 273, fig. 1, sous le nom de *merle de Saint-Domingue*.

(3) M. Brisson est le premier qui ait décrit cette espèce, dont il a fait sa quarante-quatrième grive, tome 2, page 296.

(4) Du genre merle ; Cuvier. Quelques ornithologistes regardent le *merle olive de Cayenne*, planche enluminée n° 558, comme étant de cette espèce. Mauduyt le considère comme un gobe-mouche.

DESM. 1825.

5

* Voyez les planches enluminées, n° 644, fig. 1. (1) Du genre merle, Cuvier ; et du genre batara, ou *thamophilus*, Vieillot. DESM. 1825.

** Voyez les planches enluminées, n° 644, fig. 2.

(2) Du genre merle ; Cuvier. DESM. 1825.

41.

LE MERLE OLIVATRE DE BARBARIE.

TURDUS TRIPOLITANUS; Lath.

M. le chevalier Bruce a vu en Barbarie un merle plus gros que la draine, qui avait tout le dessus du corps d'un jaune olivâtre, les petites couvertures des ailes de la même couleur, avec une teinte de brun, les grandes couvertures et les plumes noires, les plumes de la queue noirâtres, terminées de jaune, et toutes de longueur égale, le dessous du corps d'un blanc sale, le bec brun-rougeâtre, les pieds courts et plombés; les ailes dans leur état de repos n'allaient qu'à la moitié de la queue. Ce merle a beaucoup de rapport avec la grive bassette de Barbarie dont il a été question ci-dessus (1), mais il n'a point, comme elle, de grivelures sur la poitrine; et d'ailleurs on peut s'assurer en comparant les descriptions, qu'il en diffère assez pour que l'on doive regarder ces deux oiseaux comme appartenant à deux espèces distinctes.

42.

LE MOLOXITA
OU LA RELIGIEUSE D'ABYSSINIE.

TURDUS MONACHA; Lath., Linn.

Non-seulement cet oiseau a la figure et la grosseur du merle, mais il est, comme lui, un habitant des bois, et vit de baies et de fruits; son instinct, ou peut-être son expérience, le porte à se tenir sur les arbres qui sont au bord des précipices; en sorte qu'il est difficile à tirer, et souvent plus difficile encore à trouver lorsqu'on l'a tué. Il est remarquable par un grand coqueluchon noir qui embrasse la tête et la gorge, et qui descend sur la poitrine en forme de pièce pointue: c'est sans doute à cause de ce coqueluchon qu'on lui a donné le nom de *religieuse*. Il a tout le dessus du corps d'un jaune plus ou moins brun, les couvertures des ailes et les plumes de la queue brunes bordées de jaune, les plumes des ailes d'un noirâtre plus ou moins foncé, bordé de gris-clair ou de blanc, tout le dessous du corps et les jambes d'un jaune clair, les pieds cendrés et le bec rougeâtre.

(1) Tome I des Oiseaux, page 458. J'aurais placé ce merle olivâtre à la suite de la grive bassette, si je l'eusse connu assez tôt.

43.

LE MERLE NOIR ET BLANC
D'ABYSSINIE.TURDUS ÆTHIOPICUS; Lath., Linn. — LANIUS
ÆTHIOPICUS; Vieill.

Le noir règne sur toute la partie supérieure, depuis et compris le bec, jusqu'au bout de la queue, à l'exception néanmoins des ailes sur lesquelles on aperçoit une bande transversale blanche qui tranche sur ce fond noir: le blanc règne sur la partie inférieure et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du mauvis, mais d'une forme un peu plus arrondie; il a la queue ronde et quarrée par le bout, et les ailes si courtes, qu'elles ne s'étendent guère au-delà de l'origine de la queue; il chante à peu près comme le coucou, ou plutôt comme ces horloges de bois qui imitent le chant du coucou.

Il se tient dans les bois les plus épais, où il serait souvent difficile de le découvrir s'il n'était décelé par son chant, ce qui peut faire douter qu'en se cachant si soigneusement dans les feuillages il ait intention de se dérober au chasseur; car avec une pareille intention il se garderait bien d'élever la voix: l'instinct, qui est toujours conséquent, lui eût appris que souvent ce n'est point assez de se cacher dans l'obscurité pour vivre heureux, mais qu'il faut encore savoir garder le silence.

Cet oiseau vit de fruits et de baies, comme nos merles et nos grives.

44.

LE MERLE BRUN D'ABYSSINIE.

TURDUS ABYSSINICUS; Lath., Linn.

Les anciens ont parlé d'un olivier d'Éthiopie qui ne porte jamais de fruit: le merle de cet article se nourrit en partie de la fleur de cette espèce d'olivier; et s'il s'en tenait là, on pourrait dire qu'il est du très-petit nombre qui ne vit pas aux dépens d'autrui; mais il aime aussi les raisins, et dans la saison il en mange beaucoup. Ce merle est à peu près de la grosseur du mauvis; il a tout le dessus de la tête et du corps, brun; les couvertures des ailes de même couleur; les plumes des ailes et de la queue, d'un brun foncé, bordé d'un brun plus clair, la gorge d'un brun clair, tout le dessous du corps d'un jaune fauve, et les pieds noirs.

LE GRISIN DE CAYENNE*.

SYLVIA GRISEA; Lath. — MOTACILLA GRISEA; Linn. — THAMNOPHILUS GRISEUS; Vieill. (1).

Le sommet de la tête est noirâtre, la gorge noire, et ce noir s'étend depuis les yeux jusqu'au bas de la poitrine : les yeux sont surmontés par des espèces de sourcils blancs qui tranchent avec ces couleurs rembrunies et qui semblent tenir l'un à l'autre par une ligne blanche, laquelle borde la base du bec supérieur : tout le dessus du corps est d'un gris cendré; la queue est plus foncée et terminée de blanc, ses couvertures inférieures sont de cette dernière couleur, ainsi que le bas-ventre : les couvertures des ailes sont noirâtres, et leur contour est exactement dessiné par une bordure blanche : les plumes

des ailes sont bordées extérieurement de gris-clair, et terminées de blanchâtre; le bec est noir et les pieds cendrés.

Cet oiseau n'est pas plus gros qu'une fauvette; sa longueur est d'environ quatre pouces et demi, son bec de sept lignes, ses pieds de même, et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue qui est un peu étagée.

La femelle du grisin a le dessus du corps plus cendré que le mâle; ce qui est noir dans celui-ci n'est en elle que noirâtre, et par cette raison le bord des couvertures des ailes tranche moins avec le fond.

LE VERDIN DE LA COCHINCHINE**.

TURDUS COCHINCHINENSIS; Linn. (2).

Le nom de cet oiseau indique assez sa couleur principale et dominante de son plumage qui est le vert; ce vert est mêlé d'une teinte de bleu plus ou moins forte sur la queue, sur le bord extérieur des grandes plumes des ailes et sur les petites couvertures qui avoisinent le dos; la gorge est d'un noir de ve-lours, à l'exception de deux petites taches bleues qui se trouvent de part et d'autre à

la base du bec inférieur : le noir de la gorge s'étend derrière les coins de la bouche, et remonte sur le bec supérieur où il occupe l'espace qui est entre sa base et l'œil, et par en bas il est environné d'une espèce de hausse-col jaune qui tombe sur la poitrine; le ventre est vert, le bec noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du chardonneret; je n'ai pu mesurer sa longueur totale, parce que les plumes de la queue n'avaient pas pris tout leur accroissement lorsque l'oiseau a été tué, et qu'on les voit encore engagées dans le tuyau; aussi ne dépassent-elles point l'extrémité des ailes repliées.

Le bec a environ dix lignes, et paraît formé sur le modèle de celui des merles; ses bords sont échancrés près de la pointe. Ce petit merle vient certainement de la Cochinchine, car il s'est trouvé dans la même caisse que l'animal porte-musc envoyé en droiture de ce pays.

* Voyez les planches enluminées, n° 643, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

(1) Du genre batara; Vieillot. Cet oiseau a été considéré à tort par Montbeillard comme une variété du fourmilier huppé, *turdus cirrhatus*, Linn., autre espèce de batara. DESM. 1825.

** Voyez les planches enluminées, n° 643, fig. 3.

(2) M. Vieillot place le verdin dans son genre poliochion, ou *philemon*. Il le regarde comme étant le même oiseau que le petit merle de la côte de Malabar, de Sonnerat; *turdus malabaricus*, Linn., Gmel., p. 125. DESM. 1825.

L'AZURIN *.

TURDUS CYANURUS; Lath., Linn. — MYIOTHERA CYANURA; Illig. (1).

CET oiseau n'est certainement pas un merle; il n'en a ni le port, ni la physionomie, ni les proportions; cependant comme il en a quelque chose dans la forme du bec, des pieds, etc., on lui a donné le nom de *merle de la Guyane*, en attendant que des voyageurs zélés pour le progrès de l'histoire naturelle nous instruisent de son vrai nom, et surtout de ses mœurs. A en juger par le peu qu'on en sait, c'est-à-dire par l'extérieur, je le placerais entre les geais et les merles.

Trois larges bandes d'un beau noir velouté, séparées par deux bandes plus étroites d'un jaune orangé, occupent en entier le dessus et les côtés de la tête et du cou; la gorge est d'un jaune pur, la poitrine est décorée d'une grande plaqué bleue; tout le reste du dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, est rayé

transversalement de ces deux dernières couleurs, et le bleu règne seul sur les pennes de la queue qui sont étagées. Le dessus du corps depuis la naissance du cou, et les couvertures des ailes les plus voisines, sont d'un brun rougâtre; les couvertures les plus éloignées sont noires, ainsi que les pennes des ailes; mais quelques-unes des premières ont de plus une tache blanche, d'où résulte une bande de cette couleur dentelée profondément, et qui court presque parallèlement au bord de l'aile repliée. Le bec et les pieds sont bruns.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un merle; sa longueur totale est de huit pouces et demi, sa queue de deux et demi, son bec de douze lignes, et ses pieds de dix-huit: les ailes dans leur repos vont presque à la moitié de la queue.

LES BRÈVES (2).

JE n'ai pu m'empêcher de séparer ces oiseaux d'avec les merles, voyant les différences de conformation extérieure par lesquelles la nature elle-même les a distingués; en effet les brèves ont la queue beaucoup plus courte que nos merles, le bec plus fort et les pieds plus longs, sans parler des autres différences que celles-là supposent dans le port, dans les habitudes, peut-être même dans les mœurs.

Nous ne connaissons que quatre oiseaux de cette espèce; je dis de cette espèce, à la lettre et dans la rigueur du terme; car ils se ressemblent tellement entre eux et pour la forme totale, et pour les principales cou-

leurs et pour leur distribution, qu'on ne peut guère les regarder que comme représentant les variétés d'une seule et même espèce. Tous quatre ont le cou, la tête et la queue noirs, en tout ou en partie; tous quatre ont le dessus du corps d'un vert plus ou moins foncé; tous quatre ont les couvertures supérieures des ailes et de la queue peintes d'une belle couleur d'aigue-marine, et une tache blanche ou blanchâtre sur les grandes pennes de l'aile; enfin presque tous, excepté notre brève des Philippines (3), ont du jaune sur la partie inférieure du corps.

I. Cette brève des Philippines (*myiothera brachyura*; Illiger) a la tête et le cou recouverts d'une sorte de coqueluchon totalement noir, la queue de même couleur; le dessus du corps, compris les couvertures et

* Voyez les planches enluminées, n° 355.

(1) Du genre fourmilier, Cuv.; *myiothera*, Illig.; brève, *pitta*, Vieill.; et *corvus*, Shaw. Cet oiseau n'est pas de Cayenne, mais des Indes orientales.

DESM. 1825.

(2) M. Cuvier conserve ce nom aux espèces de fourmiliers de l'ancien continent. DESM. 1825.

(3) Voyez les planches enluminées, n° 89. C'est le même oiseau que celui que M. Brisson nomme *merle vert à tête noire des Moluques*, et dont il a fait sa cinquante-septième grive, tome 2, page 319.

les petites pennes des ailes les plus proches du dos, d'un vert foncé; la poitrine et le haut du ventre, d'un vert plus clair; le bas-ventre et les couvertures de la queue, couleur de rose; les grandes pennes des ailes, noires à leur origine et à leur extrémité, et marquées d'une tache blanche entre deux; le bec brun-jaunâtre, et les pieds orangés.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de six pouces et un quart, à cause de sa courte queue; mais il a plus de huit pouces étant mesuré de la pointe du bec au bout des pieds, et il est à très-peu près de la grosseur de notre merle: ses ailes qui forment, étant déployées, une envergure de douze pouces, s'étendent dans leur repos au-delà de la queue qui n'a que douze lignes; les pieds en ont dix-huit (1).

II. La brève que M. Edwards a représentée (pl. 324) (2), sous le nom de *pie à courte queue des Indes orientales* (*myiothera brachyura*, Illiger), n'a pas la tête entièrement noire; elle a seulement trois bandes de cette couleur partant de la base du bec, l'une passant sur le sommet de la tête et derrière le cou, et chacune des deux autres passant sous l'œil et descendant sur les côtés du cou: ces deux dernières bandes sont séparées de celle du milieu par une autre bande mi-partie, suivant sa longueur, de jaune et de blanc, le jaune avoisinant cette même bande du milieu, et le blanc avoisinant la bande noire

latérale. De plus, cet oiseau a le dessous de la queue et le bas-ventre couleur de rose, comme le précédent, mais tout le reste du dessous du corps jaune, la gorge blanche et la queue bordée de vert par le bout. Il venait de l'île de Ceylan.

III. Notre brève de Bengale (*corvus brachyurus*, Linn.; *myiothera brachyura*, Illig.) (3) a, comme la première, la tête et le cou enveloppés d'un coqueluchon noir, mais sur lequel se dessinent deux grands sourcils orangés; tout le dessous du corps est jaune, et ce qui est noir dans les grandes pennes de l'aile des deux oiseaux précédents est dans celui-ci d'un vert foncé, comme le dos. Cette brève est un peu plus grande que la première et de la grosseur du merle ordinaire.

IV. Notre brève de Madagascar (*myiothera velata*, Temm.; *myiothera brachyura*, Var., Illig.) (4) a encore le plumage de la tête différent de tout ce qu'on vient de voir: le sommet est d'un brun noirâtre qui prend un peu de jaune par-derrière et sur les côtés; le tout est encadré par un demi-collier noir qui embrasse le cou par-derrière, à sa naissance, et par deux bandes de même couleur qui, s'élevant des extrémités de ce demi-collier, passent au-dessous des yeux et vont se terminer à la base du bec tant supérieur qu'inférieur; la queue est bordée par le bout d'un vert d'aigue-marine. Les ailes sont comme dans notre première brève; la gorge est mêlée de blanc et de jaune, et le dessous du corps est d'un jaune brun.

(1) L'individu qui a servi à cette description était une brève à laquelle on avait mis une tête de merle mâle; Vieillot.

DESM. 1825.

(2) Cette brève paraît être le même oiseau que la pie ordinaire des Indes de M. Ray, et qui s'appelle aux Indes *ponnunky pitta*, et *ponnanduky*. (Voyez Synopsis Avium, pag. 195.) En anglais, *the Madras-jay*; M. Edwards la nomme *stort-tailed pye*; Albin, *caille de Bengale*, tome 1, n° 31. En allemand, *caap-wachtel*. (Klein, Ordo Avium, pag. 115.)

(3) Voyez les planches enluminées, n° 258. C'est le merle vert des Moluques de M. Brisson, qui en a fait sa cinquante-sixième grive. (Voyez tome 2, page 316.)

(4) Elle est représentée dans nos planches enluminées, n° 257, sous le nom de *merle des Moluques*.

LE MAINATE DES INDES ORIENTALES ⁽¹⁾.

GRACULA RELIGIOSA; Linn. — EULABES RELIGIOSA; Cuv. (2).

IL suffit de jeter un coup d'œil de comparaison sur cet oiseau étranger pour sentir qu'on doit le séparer du genre des merles, des grives, des étourneaux et des choucas avec lesquels il a été trop légèrement associé, pour les rapprocher du goulin des Philippines et surtout du martin, lesquels sont de même pays, ont le bec de même, et des parties nues à la tête comme lui. Cet oiseau n'est guère plus gros qu'un merle ordinaire; son plumage est noir partout, mais d'un noir plus lustré sur la partie supérieure du corps, sur la gorge, les ailes, la queue, et dont les reflets jouent entre le vert et le violet. Ce que cet oiseau a de plus remarquable, c'est une double crête jaune, irrégulièrement découpée, qui prend naissance de chaque côté de la tête derrière l'œil; ces deux crêtes tombent en arrière en se rapprochant l'une de l'autre, et ne sont séparées sur l'occiput que par une bande de plumes longues et étroites qui part de la base du bec; les autres plumes du sommet de la tête sont comme une espèce de velours noir. Le bec qui a dix-huit lignes de long, est jaune, mais il prend une teinte rougeâtre près de la base;

enfin les pieds sont d'un jaune orangé. Cet oiseau a la queue plus courte et les ailes plus longues que notre merle; celles-ci qui, étant repliées, s'étendent à un demi-pouce près de l'extrémité de la queue, forment, étant déployées, une envergure de dix-huit à vingt pouces. La queue est composée de douze pennes; et parmi celles de l'aile, c'est la première qui est la plus courte, et la troisième qui est la plus longue.

Tel était le mainate que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, n° 268; mais il ne faut pas dissimuler que cette espèce est fort variable, non-seulement dans ses couleurs, mais dans sa taille, et dans la forme même de cette double crête qui la caractérise, et qu'on peut compter presque autant de variétés qu'il y a eu de descriptions. Avant d'entrer dans le détail de ces variétés, je dois ajouter que le mainate a beaucoup de talent pour siffler, pour chanter et pour parler, qu'il a même la prononciation plus franche que le perroquet, nommé l'oiseau parleur par excellence, et qu'il se plaît à exercer son talent jusqu'à l'importunité.

VARIÉTÉS DU MAINATE.

I. Le mainate de M. Brisson (3) diffère du nôtre, en ce qu'il a sur le milieu des pre-

mières pennes de l'aile, une tache blanche qui ne paraît pas dans notre figure enluminée, soit qu'elle n'existât point en effet dans le sujet qui a servi de modèle, soit qu'échappé au dessinateur. On peut remarquer que la côte de ces premières pennes est noire, même à l'endroit de la tache blanche qui les traverse.

II. Le mainate de Bontius (4) avait le plu-

* Voyez les planches enluminées, n° 268.

(1) C'est la cinquantième grive de M. Brisson, tome 2, page 305. M. Edwards croit que son vrai nom indien est *minor* ou *mino*. On lui a donné les noms de *choucas*, de *pie*, d'*étourneau*, de *merle*. (Voyez Bontius, Hist. nat. Indæ or., pag. 67. — Klein, Ordo Avium, pag. 60, n° 12, etc.) C'est la quarante-neuvième grive de M. Brisson, tome 2, page 305. Les Anglais l'appellent *indian stare*; M. Linnæus, *gracula religiosa*; M. Osbeck, *corvus javanensis*. C'est selon toute apparence le *merula persica* de Joseph-George Camel (Transact. Phil., n° 285, art. 3, pag. 1397). [« *Canora et garrula* » avis, dit cet auteur, *atra, sed circa oculos depilis* » ut *illing*, *minus tamen*. » Cet *illing* paraît quel-

ques lignes plus bas sous le nom d'*iting*, et c'est notre *goulin*.

(2) Du sous-genre mainate, dans le genre *rollier*; Cuv. DESM. 1825.

(3) Ornithologie, tome 2, page 305.

(4) Hist. nat. Indæ or., pag. 67.

mage bleu de plusieurs teintes, et par conséquent un peu différent du plumage du nôtre, qui est noir avec des reflets bleus, verts, violets, etc.; une autre différence très-remarquable, c'est que ce fond bleu était semé de mouchetures semblables à celles de l'étourneau, quant à leur forme et à leur distribution, mais non quant à la couleur, car Bontius ajoute qu'elles sont d'un gris cendré.

III. Le petit mainate de M. Edwards (1) avait sur les ailes la tache blanche de celui de M. Brisson, mais ce qui le différencie d'une manière assez marquée, c'est que ses deux crânes s'unissant derrière l'occiput, lui formaient une demi-couronne qui embrassait le derrière de la tête d'un œil à l'autre.

M. Edwards en a disséqué un qui se trouva femelle, il laisse à décider si malgré la disproportion de la taille on doit le regarder comme la femelle du suivant.

IV. Le grand mainate de M. Edwards (2) a la même conformation de crête que son petit mainate, dont il ne diffère que par la taille, et par de très-légères variétés de couleurs. Il est à peu près de la grosseur du geai, par conséquent double du précédent, et le jaune du bec et des pieds est franc sans aucune teinte de rougeâtre. On ne dit pas que la crête de tous ces mainates soit sujette à changer de couleur, selon les différentes saisons de l'année et selon les différents mouvements dont ils sont agités.

LE GOULIN * (3).

GRACULA CALVA; LIND. — PHILEDON CALVA; CUV. (4).

Il y a au Cabinet du Roi deux individus de cette espèce; tous deux ont le dessus du corps d'un gris-clair argenté, la queue et les ailes plus rembrunies, les yeux environ-

nés d'une peau absolument nue, formant un ovale irrégulier couché sur son côté, et dont l'œil occupe le foyer intérieur, enfin sur le sommet de la tête une ligne de plumes noirâtres qui court entre ces deux pièces de peau nue; mais l'un de ces oiseaux est beaucoup plus grand que l'autre. Le plus grand est à peu près de la grosseur de notre merle; il a le dessous du corps brun, varié de quelques taches blanches, la peau nue qui environne les yeux couleur de chair, le bec, les pieds et les ongles noirs. Le plus petit a le dessous du corps d'un brun jaunâtre, les parties chauves de la tête jaunes ainsi que les pieds, les ongles et la moitié antérieure du bec. M. Poivre nous apprend que cette peau nue tantôt jaune, tantôt couleur de chair, qui environne les yeux, se peint d'un rouge décidé lorsque l'oiseau est en colère; ce qui doit encore avoir lieu, selon toute apparence, lorsqu'au printemps il est animé d'un sentiment aussi vif et plus doux. Je conserve à cet oiseau le nom de *goulin* sous lequel il est connu aux Philippines, parce qu'il s'éloigne beaucoup de l'espèce du merle, non-seulement par la nudité d'une partie de la tête, mais encore par la forme et la grosseur du bec.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines

(1) Planche 17.

(2) *Ibidem*.

* Voyez les planches enluminées, n° 200.

(3) C'est le merle chauve des Philippines de M. Brisson, tome 2, page 280, et sa trente-sixième grive. M. Brisson dit qu'il s'appelle *coulin* aux Philippines; comme il ne cite point d'autorités, j'ai cru devoir déférer à celle de Joseph-George Camel qui a donné ses observations sur les oiseaux des Philippines dans les Transactions Philosophiques, n° 285. Il dit que le goulin est connu dans ces îles sous les noms d'*iting*, ou d'*illing* et de *tabaduru*: il ajoute que c'est une espèce de palalaca, et son palalaca est un grand pic. Il peut se tromper dans cette dernière assertion, mais on ne peut guère douter que son gulin ou goulin ne soit le même oiseau dont il s'agit ici. Voici la description qu'il en donne: « Il est de la » grosseur de l'étourneau; il a le bec, les ailes, la » queue et les pieds noirs, le reste est comme ar- » genté; la tête est nue à l'exception d'une ligne de » plumes noires qui court sur son sommet; c'est un » oiseau chanteur et qui babille beaucoup. » Il ne faut pas confondre avec ce merle chauve l'oiseau que quelques-uns ont nommé *merle chauve de Cayenne*, et qui est notre colnud.

(4) Du genre *philedon*; Cuvier. DESM. 1825.

un oiseau chauve qui a beaucoup de rapport avec celui représenté dans nos planches enluminées, n° 200, mais qui en diffère par sa grandeur et par son plumage. Il a près d'un pied de longueur totale; les deux pièces de peau nue qui environnent ses yeux sont couleur de chair, et séparées sur le sommet de la tête par une ligne de plumes noires qui court entre deux. Toutes les autres plumes qui entourent cette peau nue, sont pareillement d'un beau noir, ainsi que le dessous du corps, les ailes et la queue : le dessus du corps est gris, mais cette couleur est plus claire sur le croupion et le cou, plus foncée sur le dos et les flancs. Le bec est noirâtre; les ailes sont très-courtes et excèdent à peine

l'origine de la queue. Si les deux merles chauves qui sont au Cabinet du Roi appartiennent à la même espèce, il faut regarder le plus grand comme un jeune individu qui n'avait pas encore pris son entier accroissement ni ses véritables couleurs, et le plus petit comme un individu encore plus jeune.

Ces oiseaux nichent ordinairement dans des trous d'arbres, surtout de l'arbre qui porte les cocos; ils vivent de fruits et sont très-voraces, ce qui a donné lieu à l'opinion vulgaire qu'ils n'ont qu'un seul intestin, lequel s'étend en droite ligne de l'orifice de l'estomac jusqu'à l'anus, et par où la nourriture ne fait que passer.

LE MARTIN ^{*}(1).

PARADISEA TRISTIS; Gmel. — GRACULA TRISTIS; Cuv. (2).

CET oiseau est un destructeur d'insectes, et d'autant plus grand destructeur qu'il est d'un appétit très-glouton : il donne la chasse aux mouches, aux papillons, aux scarabées : il va comme nos corneilles et nos pies, chercher dans le poil des chevaux, des bœufs et des cochons la vermine qui les tourmente quelquefois jusqu'à leur causer la maigreur et la mort : ces animaux qui se trouvent soulagés, souffrent volontiers leurs libérateurs sur leur dos, et souvent au nombre de dix ou douze à la fois; mais il ne faut pas qu'ils aient le cuir entamé par quelque plaie, car les martins qui s'accommodent de tout, becquèteraient la chair vive et leur feraient beaucoup plus de mal que toute la vermine dont ils les débarrassent : ce sont, à vrai dire, des oiseaux carnassiers, mais qui sachant mesurer leurs forces, ne veulent qu'une proie facile, et n'attaquent de front que des animaux petits et faibles : on a vu un de ces oiseaux qui était encore jeune, saisir un rat long de plus de deux pouces, non compris la queue, le battre sans relâche

contre le plancher de sa cage, lui briser les os, et réduire tous ses membres à l'état de souplesse et de flexibilité qui convenait à ses vues, puis le prendre par la tête et l'avaler presque en un instant; il en fut quitte pour une espèce d'indigestion qui ne dura qu'un quart d'heure, pendant lequel il eut les ailes traînantes et l'air souffrant; mais ce mauvais quart d'heure passé, il courait par la maison avec sa gaité ordinaire; et environ une heure après ayant trouvé un autre rat, il l'avalait comme le premier et avec aussi peu d'inconvénient.

Les sauterelles sont encore une des proies favorites du martin; il en détruit beaucoup et par-là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, et il a mérité que son histoire se liât à celle de l'homme. Il se trouve dans l'Inde et les Philippines, et probablement dans les contrées intermédiaires; mais il a été long-temps étranger à l'île de Bourbon. Il n'y a guère plus de vingt ans que M. Desforges-Boucher, gouverneur-général, et M. Poivre, intendant, voyant cette île désolée par les sauterelles (3), songèrent à faire sérieusement la

* Voyez les planches enluminées, n° 219.

(1) C'est le merle des Philippines de M. Brisson, tome 2, page 278.

(2) Du genre martin, *gracula*; Cuvier. DESM. 1825.

(3) Ces sauterelles avaient été apportées de Madagascar, et voici comment : on avait fait venir de cette île des plants dans de la terre, et il s'était trouvé

guerre à ces insectes, et pour cela ils tirèrent des Indes quelques paires de martins, dans l'intention de les multiplier, et de les opposer comme auxiliaires à leurs redoutables ennemis. Ce plan eut d'abord un commencement de succès, et l'on s'en promettait les plus grands avantages; lorsque des colons ayant vu ces oiseaux fouiller avec avidité dans des terres nouvellement ensemencées, s'imaginèrent qu'ils en voulaient au grain; ils prirent aussitôt l'alarme, la répandirent dans toute l'île et dénoncèrent le martin comme un animal nuisible: on lui fit son procès dans les formes; ses défenseurs soutinrent que s'il fouillait la terre fraîchement remuée, c'était pour y chercher, non le grain, mais les insectes ennemis du grain, en quoi il se rendait le bienfaiteur des colons; malgré tout cela il fut proscrit par le conseil, et deux heures après l'arrêt qui les condamnait il n'en restait pas une seule paire dans l'île. Cette prompte exécution fut suivie d'un prompt repentir, les sauterelles s'étant multipliées sans obstacle, causèrent de nouveaux dégâts, et le peuple qui ne voit jamais que le présent, se mit à regretter les martins comme la seule digue qu'on pût opposer au fléau des sauterelles. M. de Morave se prêtant aux idées du peuple, fit venir ou apporta quatre de ces oiseaux, huit ans après leur proscription; ceux-ci furent reçus avec des transports de joie; on fit une affaire d'état de leur conservation et de leur multiplication, on les mit sous la protection des lois et même sous une sauvegarde encore plus sacrée; les médecins de leur côté décidèrent que leur chair était une nourriture malsaine. Tant de moyens si puissants, si bien combinés, ne furent pas sans effet; les martins depuis cette époque se sont prodigieusement multipliés et ont entièrement détruit les sauterelles; mais de cette destruction même il est résulté un nouvel inconvénient, car ce fonds de subsistance leur ayant manqué tout d'un coup, et le nombre des oiseaux augmentant toujours, ils ont été contraints de se jeter sur les fruits, principalement sur les mûres, les raisins et les dattes; ils en sont venus même à déplanter les blés, le riz, le maïs, les fèves, et à pénétrer jusque dans les colombiers pour y tuer les jeunes pigeons et en faire leur proie, de sorte qu'après avoir délivré ces colonies

des ravages des sauterelles, ils sont devenus eux-mêmes un fléau plus redoutable (1) et plus difficile à extirper, si ce n'est peut-être par la multiplication d'oiseaux de proie plus forts; mais ce remède aurait à coup sûr d'autres inconvénients. Le grand secret serait d'entretenir en tout temps un nombre suffisant de martins pour servir au besoin contre les insectes nuisibles, et de se rendre maître jusqu'à un certain point de leur multiplication. Peut-être aussi qu'en étudiant l'histoire des sauterelles, leurs mœurs, leurs habitudes, etc., on trouverait le moyen de s'en défaire sans avoir recours à ces auxiliaires de trop grande dépense.

Ces oiseaux ne sont pas fort peureux, et les coups de fusil les écartent à peine. Ils adoptent ordinairement certains arbres, ou même certaines allées d'arbres, souvent fort voisines des habitations, pour y passer la nuit, et ils y tombent le soir par nuées si prodigieuses que les branches en sont entièrement couvertes, et qu'on n'en voit plus les feuilles. Lorsqu'ils sont ainsi rassemblés, ils commencent par babiller tous à la fois, et d'une manière très-incommode pour les voisins. Ils ont cependant un ramage naturel fort agréable, très-varié et très-étendu. Le matin ils se dispersent dans les campagnes, tantôt par petits pelotons, tantôt par paires suivant la saison.

Ils font deux pontes consécutives chaque année, la première vers le milieu du printemps, et ces pontes réussissent ordinairement fort bien, pourvu que la saison ne soit pas pluvieuse; leurs nids sont de construction grossière, et ils ne prennent aucune précaution pour empêcher la pluie d'y pénétrer; ils les attachent dans les aisselles des feuilles du palmier-latanier ou d'autres arbres: ils les font quelquefois dans les greniers, c'est-à-dire, toutes les fois qu'ils le peuvent. Les femelles pondent ordinairement quatre œufs à chaque couvée, et les couvent pendant le temps ordinaire. Ces oiseaux sont fort attachés à leurs petits; si l'on entend de les leur enlever, ils voltigent çà et là en faisant entendre une espèce de croassement qui est chez eux le cri de la colère, puis fondent sur le ravisseur à coups

(1) Ils se rendent encore nuisibles en détruisant des insectes utiles, tels que la demoiselle, dont la larve connue sous le nom de *petit-lion*, fait une guerre continuelle aux pucerons cotonneux qui causent tant de dommage aux cafiers.

malheureusement dans cette terre des œufs de sauterelles.

de bec, et si leurs efforts sont inutiles, ils ne se rebutent point pour cela, mais ils suivent de l'œil leur géniture, et si on la place sur une fenêtre ou dans quelque lieu ouvert, qui donne un libre accès aux père et mère, ils se chargent l'un et l'autre de lui apporter à manger, sans que la vue de l'homme ni aucune inquiétude pour eux-mêmes, ou, si l'on veut, aucun intérêt personnel puisse les détourner de cette intéressante fonction.

Les jeunes martins s'approprient fort vite, ils apprennent facilement à parler; tenus dans une basse-cour, ils contrefont d'eux-mêmes les cris de tous les animaux domestiques, poules, coqs, oies, petits chiens, moutons, etc., et ils accompagnent leur babillage de certains accents et de certains gestes qui sont remplis de gentilleses.

Ces oiseaux sont un peu plus gros que les

merles; ils ont le bec et les pieds jaunes comme eux, mais plus longs et la queue plus courte, la tête et le cou noirâtres; derrière l'œil une peau nue et rougeâtre, de forme triangulaire, le bas de la poitrine et tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes et de la queue, d'un brun marron, le ventre blanc, les douze pennes de la queue et les pennes moyennes des ailes brunes, les grandes noirâtres depuis leur extrémité jusqu'au milieu de leur longueur, et de là, blanches jusqu'à leur origine, ce qui produit une tache oblongue de cette couleur près du bord de chaque aile lorsqu'elle est pliée; les ailes ainsi pliées s'étendent aux deux tiers de la queue.

On a peine à distinguer la femelle du mâle par aucun attribut extérieur (1).

LE JASEUR * (2).

LE GRAND JASEUR, *AMPELIS GARRULUS*; Linn. — *BOMBYCIVORA GARRULA*; Temm. — *BOMBYCILLA GARRULA*; Vieill. (3).

L'ATTRIBUT caractéristique qui distingue cet oiseau de tout autre, ce sont de petites appendices rouges qui terminent plusieurs des pennes moyennes de ses ailes; ces appendi-

ces ne sont autre chose qu'un prolongement de la côte au-delà des barbes, lequel prolongement s'aplatit en s'élargissant en forme de petite palette, et prend une couleur

(1) Les principaux faits de l'histoire de cet oiseau sont dus à M. Sonnerat et à M. de la Nux, correspondant du Cabinet d'Histoire naturelle.

* Voyez les planches enluminées, n° 261.

(2) C'est la soixante-troisième grive de M. Brisson, tome 2, page 334; le *γυζαρδολος* d'Aristote, lib. 9, cap. 16: ce mot grec signifie une espèce de matelas ou d'oreiller, et fait allusion aux plumes soyeuses du jaseur. C'est l'*ampelis* d'Aldrovande qui lui a appliqué cette dénomination, non d'après Aristote, comme l'a dit M. Brisson, mais d'après le poète Callimaque, comme nous l'apprend Aldrovande lui-même, tome 1, page 796, et sans être bien sûr que son *ampelis*, et celle du poète grec, fussent un seul et même oiseau. D'ailleurs ce nom d'*ampelis* ayant été donné plus anciennement à d'autres petits oiseaux, tels que le becfigue (Gesner, page 385), qui se nourrit de raisins comme le jaseur, Aldrovande ni M. Linnaeus n'auraient pas dû l'appliquer à celui-ci. C'est le *garulus bohemicus* de Gesner, page 703; le *bombycilla* de Schwencfeld, page 229; le *micro-phenix*; le *galerita varia* de Fabricio de Padoue; le *lanius remigibus secundarius*, apice membranaceo colorato, de

M. Linnaeus, g. 43, sp. 10; le *turdus cristatus* de Klein, page 70, et de Frisch, pl. 32. Quelques-uns l'ont pris très-mal à propos pour le *mérops* d'Aristote, c'est-à-dire pour notre guépier; d'autres pour l'*avis incendiaria* des anciens, et par corruption *incineraria*, ou pour l'oiseau de la forêt Hercynienne dont parle Pline, quoique ses plumes ne jettent point de feu pendant la nuit, comme on dit que faisaient celles de cet oiseau, si ce n'est peut-être un feu allégorique, car le jaseur a l'iris des yeux et les larmes des ailes couleur de feu. On a encore nommé cet oiseau *avis bohémica*, *adepellus*, *pteroclia*, *fullo*, *gallulus sylvestris*, *zinzirella* et par corruption *zincirella*, d'après son cri ordinaire qui est *zi, zi, ri*; en allemand, *zinzerele*, formé du précédent, *boehmer*, *boehmeimle*, *boehmische drostel*, *hauben drostel*, *pest-vogel*, *krieg-vogel*, *wipstertz*, *seide-schwantz*, *schnee-lesche*, *schnee-vogel*; le nom de *beemerle* attribué au jaseur par M. Brisson ne lui appartient point, mais à un petit oiseau de la grosseur du char-

(3) Du genre *cotinga*, sous-genre *jaseur*; Cuvier.

DESM. 1825.

rouge : on compte quelquefois jusqu'à huit penes de chaque côté, lesquelles ont de ces appendices : quelques-uns ont dit que les mâles en avaient sept et les femelles cinq, d'autres que les femelles n'en avaient point du tout (1) : pour moi j'ai observé des individus qui en avaient sept à l'une des ailes et cinq à l'autre, quelques-uns qui n'en avaient que trois, et d'autres qui n'en avaient pas une seule et qui avaient encore d'autres différences de plumage ; enfin j'ai remarqué que ces appendices se partagent quelquefois longitudinalement en deux branches à peu près égales au lieu de former de petites palettes d'une seule pièce comme à l'ordinaire.

C'est avec grande raison que M. Linnæus a séparé cet oiseau des grives et des merles, ayant très-bien remarqué qu'indépendamment des petites appendices rouges qui le distinguent, il était modelé sur des proportions différentes, qu'il avait le bec plus court, plus crochu, armé d'une double dent ou échancrure qui se trouve près de sa pointe dans la pièce inférieure comme dans la supérieure, etc. (2), mais il est difficile de comprendre comment il a pu l'associer avec les pies-grièches, en avouant qu'il se nourrit de baies, et qu'il n'est point oiseau car-

donneret, ainsi appelé aux environs de Nuremberg, et qui n'a de commun avec le jaseur que d'être regardé par le peuple comme un précurseur de la peste : en suédois, *siden-swantz* ; en italien, *becco-frisone*, *galletto del bosco*, *uccello del Mondo-Nuovo* ; en anglais, *bohemian chatterer*, *bohemian jay*, *silk-tail* ; en Bohême, *brkostaw* ; en polonais, *jedwabniczka*, *jemiolucha*.

On trouve dans la liste qu'a donnée M. Brisson des synonymes du jaseur, le *xomotl* de Seba, bien différent du *xomotl* de Fernandez, cap. 124, qui à la vérité est huppé, mais qui a le dos et les ailes noirs et la poitrine brune, qui de plus est palmipède, et dont les Mexicains emploient les plumes pour en former ces singuliers tissus qui font partie de leur luxe sauvage ; or le *xomotl* de Seba est presque aussi différent du jaseur de Bohême, au moins quant aux couleurs du plumage, que du *xomotl* de Fernandez, car il a la tête rouge, du rouge sur le dos et la poitrine, du rouge sur la queue, du rouge sous les ailes, et le bec jaune.

(1) Edwards.

(2) Le docteur Lister prétend avoir observé dans un de ces oiseaux, que les bords du bec supérieur n'étaient point échancrés près de la pointe, ce qui ne pourrait être regardé que comme une singularité individuelle très-rare ; mais cette observation vraie ou fautive a corrigé le docteur Lister d'une erreur où il était tombé d'abord en associant, comme a fait M. Linnæus, le jaseur aux pies-grièches.

nassier : à la vérité il a plusieurs traits de conformité avec les pies-grièches et les écorcheurs, soit dans la distribution des couleurs, principalement de celles de la tête, soit dans la forme du bec, etc., mais la différence de l'instinct, qui est la plus réelle, n'en est que mieux prouvée, puisqu'avec tant de rapports extérieurs et de moyens semblables, le jaseur se nourrit et se conduit si différemment.

Ce n'est pas chose aisée de déterminer le climat propre de cet oiseau ; on se tromperait fort si d'après les noms de geai de Bohême, de jaseur de Bohême, d'oiseau de Bohême que Gesner, M. Brisson et plusieurs autres lui ont donné, on se persuadait que la Bohême fût son pays natal, ou même son principal domicile : il ne fait qu'y passer comme dans beaucoup d'autres contrées (3) ; en Autriche on croit que c'est un oiseau de Bohême et de Styrie, parce qu'on le voit en effet venir de ces côtés-là, mais en Bohême on serait tout aussi fondé à le regarder comme un oiseau de la Saxe ; et en Saxe comme un oiseau du Danemarck ou des autres pays que baigne la mer Baltique. Les commerçants anglais assurèrent au docteur Lister, il y a près de cent ans, que les jaseurs étaient fort communs dans la Prusse ; Rzaczynski nous apprend qu'ils passent dans la grande et petite Pologne et dans la Lithuanie (4) : on a mandé de Dresde à M. de Réaumur qu'ils nichaient dans les environs de Pétersbourg ; M. Linnæus a avancé, apparemment sur de bons Mémoires, qu'ils passent l'été et par conséquent font leur ponte dans les pays qui sont au-delà de la Suède ; mais ses correspondants ne lui ont appris aucun détail sur cette ponte et ses circonstances : enfin M. de Strahlberg a dit à Frisch qu'il en avait trouvé en Tartarie dans des trous de rochers ; c'est sans doute dans ces trous qu'ils font leurs nids. Au reste, quel que soit le domicile de choix des jaseurs, je veux dire celui où rencontrant une température convenable, une nourriture abondante et facile, et toutes les commodités relatives à leur façon de vivre, ils jouissent de l'existence et se sentent pressés de la transmettre à une nouvelle génération, toujours est-il vrai qu'ils ne sont rien moins

(3) Frisch assure, d'après les habitants du pays, que les jaseurs ne nichent pas dans la Bohême et qu'ils viennent de plus loin, pl. 32.

(4) Auctuarium, etc., pag. 382.

que sédentaires, et qu'ils font des excursions dans toute l'Europe : ils se montrent quelquefois au nord de l'Angleterre (1), en France (2), en Italie (3), et sans doute en Espagne; mais sur ce dernier article nous en sommes réduits aux simples conjectures, car il faut avouer que l'histoire naturelle de ce beau royaume, si riche, si voisin de nous, habité par une nation si renommée à tant d'autres égards, ne nous est guère plus connue que celle de la Californie et du Japon (4).

Les migrations des jaseurs sont assez régulières dans chaque pays quant à la saison, mais s'ils voyagent tous les ans, comme Aldrovande l'avait ouï dire, il s'en faut bien qu'ils tiennent constamment la même route. Le jeune prince Adam d'Aversperg, chambellan de leurs majestés impériales, l'un des seigneurs de Bohême qui a les plus belles chasses et qui en fait le plus noble usage, puisqu'il les fait contribuer au progrès de l'histoire naturelle, nous apprend dans un Mémoire adressé à M. de Buffon (5), que cet oiseau passe tous les trois ou quatre ans (6) des montagnes de Bohême et de Styrie dans l'Autriche au commencement de l'automne, qu'il s'en retourne sur la fin de cette saison, et que même en Bohême on n'en voit pas un seul pendant l'hiver : cependant on dit qu'en Silésie c'est en hiver qu'il se trouve de ces oiseaux sur les montagnes; ceux qui se sont égarés en France et en Angleterre, y ont paru dans le fort de l'hiver, et toujours en petit nombre (7),

ce qui donnerait lieu de croire que ce n'était en effet que des égarés qui avaient été séparés du gros de la troupe par quelque accident, et qui étaient ou trop fatigués pour rejoindre leurs camarades, ou trop jeunes pour retrouver leur chemin. On pourrait encore inférer de ces faits que la France et l'Angleterre, de même que la Suisse, ne sont jamais sur la route que suivent les colonnes principales; mais on n'en peut pas dire autant de l'Italie, car on a vu plusieurs fois ces oiseaux y arriver en très-grand nombre, notamment en l'année 1571 au mois de décembre; il n'était pas rare d'y en voir des volées de cent et plus, et on en prenait souvent jusqu'à quarante à la fois. La même chose avait eu lieu au mois de février 1530 (8), dans le temps que Charles-Quint se faisait couronner à Bologne; car dans les pays où ces oiseaux ne se montrent que de loin en loin, leurs apparitions font époque dans l'histoire politique, et d'autant plus que lorsqu'elles sont très-nombreuses, elles passent, on ne sait trop pourquoi, dans l'esprit des peuples pour annoncer la peste, la guerre ou d'autres malheurs; cependant il faut excepter de ces malheurs au moins les tremblements de terre, car dans l'apparition de 1551, on remarqua que les jaseurs qui se répandirent dans le Modenois, le Plaisantin et dans presque toutes les parties de l'Italie (9), évitèrent constamment d'entrer dans le Ferrarois, comme s'ils eussent pressenti le tremblement de terre qui s'y fit peu de temps après, et qui mit en fuite les oiseaux même du pays (10).

(1) Le sujet représenté dans la Zoologie Britannique, planche 101, avait été tiré sur les marais de Flamborough, dans la province d'York, et les deux qu'a vus le docteur Lister avaient été tués aux environs de la capitale de cette même province. (Voyez la Lettre de ce docteur à M. Ray, dans les Transactions Philosophiques, n° 175, art. 3.)

(2) Il y a quelques années qu'il fut tué un jaseur à Marcellij près la Ferté-Lowendhal : depuis peu on en a pris quatre dans la Beauce au fort de l'hiver, lesquels s'étaient réfugiés dans un colombier. (Voyez Salerne, Hist. nat. des Oiseaux, page 253.)

(3) Aldrovande, Ornithologia, pag. 796.

(4) Il paraît que Gesner n'avait point vu le jaseur, et il dit qu'il est rare presque partout, d'où l'on peut conclure qu'il est rare au moins en Suisse. (De Avibus, pag. 520 et 703.)

(5) Ce prince a accompagné son Mémoire d'un jaseur empaillé qu'il conservait dans sa collection et dont il a fait présent au Cabinet du Roi.

(6) D'autres disent tous les cinq ans, d'autres tous les sept ans. (Voyez Gesner, p. 703; Frisch, pl. 32.)

(7) Les deux dont parle le docteur Lister furent

tués près d'York, sur la fin de janvier; les quatre dont parle Salerne furent trouvés dans un colombier de la Beauce, au fort de l'hiver : on avait dit à Gesner que cet oiseau ne paraissait que rarement et presque toujours en temps d'hiver, page 520; mais dans le langage ordinaire le mot hiver peut bien signifier la fin de l'automne, qui est souvent la saison des frimas.

(8) Comme l'Italie est un pays plus chaud que l'Allemagne, ils peuvent s'y trouver encore plus tard, et je ne doute pas que dans des pays plus septentrionaux ils ne restassent une grande partie de l'hiver dans les années où cette saison ne serait pas rigoureuse.

(9) Voyez Aldrovande, Ornithologia, tom. I, pag. 800. Il est vrai que cet auteur ne parle à l'endroit cité que du Plaisantin et du Modenois, mais il avait dit plus haut qu'on lui avait envoyé des jaseurs sous différents noms de presque tous les cantons d'Italie, page 796.

(10) *Ibidem.*

On ne sait pas précisément quelle est la cause qui les détermine à quitter ainsi leur résidence ordinaire pour voyager au loin ; ce ne sont pas les grands froids, puisqu'ils se mettent en marche dès le commencement de l'automne, comme nous l'avons vu, et que d'ailleurs ils ne voyagent que tous les trois ou quatre ans, et même que tous les six ou sept ans, et quelquefois en si grand nombre que le soleil en est obscurci (1) ; serait-ce une excessive multiplication qui produirait ces émigrations prodigieuses, ces sortites de débordements, comme il arrive dans l'espèce des sauterelles, dans celle de ces rats du nord, appelés *lemmings*, et comme il est arrivé même à l'espèce humaine, dans les temps où elle était moins civilisée, par conséquent plus forte, plus indépendante de l'équilibre qui s'établit à la longue entre toutes les puissances de la nature (2) ? ou bien les jaseurs seraient-ils chassés de temps en temps de leurs demeures par des disettes locales qui les forcent d'aller chercher ailleurs une nourriture qu'ils ne trouvent point chez eux ? On prétend que lorsqu'ils s'en retournent ils vont fort loin dans les pays septentrionaux, et cela est confirmé par le témoignage de M. le comte de Strahleberg, qui, comme nous l'avons dit plus haut, en a vu dans la Tartarie (3).

La nourriture qui plaît le plus à cet oiseau, lorsqu'il se trouve dans un pays de vignes, ce sont les raisins, d'où Aldrovande a pris occasion de lui donner le nom d'*ampelis*, qu'on peut rendre en français par celui de *vinette*. Après les raisins il préfère, dit-on, les baies de troëne, ensuite celles de rosier sauvage, de genièvre, de laurier, les pignons, les amandes, les pommes, les sorbes, les groseilles sauvages, les figues, et en général tous les fruits fondants et qui abondent en suc ; celui qu'Aldrovande a nourri pendant près de trois mois, ne mangeait des baies de lierre et de la chair crue qu'à toute extrémité, et il n'a jamais touché aux grains ; il buvait souvent et à huit ou dix reprises à chaque fois (4). On donnait à celui qu'on a tâché d'élever dans la ménagerie de

Vienne, de la mie de pain blanc, des carottes hachées, du chenevis concassé, et des grains de genièvre pour lesquels il montrait un appétit de préférence (5), mais malgré tous les soins qu'on a pris pour le conserver, il n'a vécu que cinq ou six jours ; ce n'est pas que le jaseur soit difficile à apprivoiser et qu'il ne se façonne en peu de temps à l'esclavage ; mais un oiseau accoutumé à la liberté, et par conséquent à pourvoir lui-même à tous ses besoins, trouvera toujours mieux ce qui lui convient en pleine campagne que dans la volière la mieux administrée. M. de Réaumur a observé que les jaseurs aiment la propreté, et que ceux qu'on tient dans les volières font constamment leurs ordures dans le même endroit (6).

Ces oiseaux sont d'un caractère tout-à-fait social ; ils vont ordinairement par grandes troupes, et quelquefois ils forment des volées innombrables ; mais outre ce goût général qu'ils ont pour la société, ils paraissent capables entre eux d'un attachement de choix, et d'un sentiment particulier de bienveillance, indépendant même de l'attrait réciproque des sexes ; car non-seulement le mâle et la femelle se caressent mutuellement et se donnent tour à tour à manger, mais on a observé les mêmes marques de bonne intelligence et d'amitié de mâle à mâle, comme de femelle à femelle. Cette disposition à aimer, qui est une qualité si agréable pour les autres, est souvent sujette à de grands inconvénients pour celui qui en est doué ; elle suppose toujours en lui plus de douceur que d'activité, plus de confiance que de discernement, plus de simplicité que de prudence, plus de sensibilité que d'énergie, et le précipite dans les pièges que des êtres moins aimants, et plus dominés par l'intérêt personnel, multiplient sous ses pas : aussi ces oiseaux passent-ils pour être des plus stupides, et ils sont de ceux que l'on prend en plus grand nombre. On les prend ordinairement avec les grives qui passent en même temps, et leur chair est à peu près de même goût (7), ce qui est assez naturel vu qu'ils

(1) Anno 1552, inter Moguntiam et Bingam juxta Rheum, maximis examinibus apparuerunt in tantâ copiâ ut subito, quâ transvolabant, ex umbrâ earum veluti nox appareret. (Gesner, pag. 703.)

(2) Voyez dans cet ouvrage l'histoire du lemming.

(3) Frisch, planche 32.

(4) Aldrovand., pag. 800.

(5) Mémoire du prince d'Aversperg.

(6) Voyez Histoire nat. des Oiseaux de Salerne, page 253.

(7) Gesner nous dit que c'est un gibier délicat qu'on sert sur les meilleures tables, et dont le foie surtout est fort estimé. Le prince d'Aversperg assure que la chair du jaseur est d'un goût préférable à celle de la grive et du merle ; et d'autre côté Schwenckfeld

vivent à peu près des mêmes choses; j'ajoute qu'on en tue beaucoup à la fois parce qu'ils se posent fort près les uns des autres (1).

Ils ont coutume de faire entendre leur cri lors qu'ils partent; ce cri est *zi, zi, ri*; selon Frisch et tous ceux qui les ont vus vivants, c'est plutôt un gazouillement qu'un chant (2), et le nom de *jaseur* qui leur a été donné, indique assez que dans les lieux où on les a nommés ainsi, on ne leur connaissait ni le talent de chanter ni celui de parler qu'ont les merles; car jaser n'est ni chanter ni parler. M. de Réaumur va même jusqu'à leur disputer le titre de jaseurs (3); néanmoins le prince d'Aversperg dit que leur chant est très-agréable; cela se peut concilier; il est très-possible que le jaseur ait un chant agréable dans le temps de l'amour, qu'il le fasse entendre dans les pays où il perpétue son espèce, que partout ailleurs il ne fasse que gazouiller et que jaser alors même qu'il est en liberté; enfin que dans des cages étroites il ne dise rien du tout.

Son plumage est agréable dans l'état de repos; mais pour en avoir une idée complète il faut le voir lorsque l'oiseau déploie ses ailes, épanouit sa queue et relève sa huppe, en un mot, lorsqu'il étale toutes ses beautés, c'est-à-dire qu'il faut le voir voler, mais le voir d'un peu près. Ses yeux qui sont d'un beau rouge brillent d'un éclat singulier au milieu de la bande noire sur laquelle ils sont placés: ce noir s'étend sous la gorge et tout autour du bec; la couleur vineuse plus ou moins foncée de la tête, du cou, du dos et de la poitrine, et la couleur cendrée du croupion sont entourées d'un cadre émaillé

de blanc, de jaune et de rouge, formé par les différentes taches des ailes et de la queue: celle-ci est cendrée à son origine, noirâtre dans sa partie moyenne et jaune à son extrémité: les pennes des ailes sont noirâtres, les troisième et quatrième marquées de blanc vers la pointe, les cinq suivantes marquées de jaune, toutes les moyennes de blanc, et la plupart de celles-ci terminées par ces larmes plates de couleur rouge dont j'ai parlé au commencement de cet article. Le bec et les pieds sont noirs et plus courts à proportion que dans le merle. La longueur totale de l'oiseau est, selon M. Brisson, de sept pouces et un quart, sa queue de deux pouces et un quart, son bec de neuf lignes, ainsi que son pied, et son vol de treize pouces. Pour moi j'en ai observé un qui avait toutes les dimensions plus fortes: peut-être que cette différence de grandeur n'indique qu'une variété d'âge ou de sexe, ou peut-être une simple variété individuelle.

J'ignore quelle est la livrée des jeunes, mais Aldrovande nous apprend que le bord de la queue est d'un jaune moins vif dans les femelles, et qu'elles ont sur les pennes moyennes des ailes des marques blanchâtres et non pas jaunes comme elles sont dans les mâles: il ajoute une chose difficile à croire, quoiqu'il l'atteste d'après sa propre observation; c'est que dans les femelles la queue est composée de douze pennes, au lieu que selon lui, elle n'en a que dix dans les mâles. Il est plus aisé, plus naturel de croire que le mâle ou les mâles observés par Aldrovande avaient perdu deux de ces pennes.

VARIÉTÉ DU JASEUR.

AMPELIS GARRULUS; Var., Lath. — *BOMBYCILLA CEDRORUM*; Vieill.

On a dû remarquer en comparant les dimensions relatives du jaseur, qu'il avait beaucoup plus de vol à proportion que notre merle et nos grives. De plus, Aldrovande a observé (4) qu'il avait le *sternum* conformé de la manière la plus avantageuse pour fen-

dre l'air et seconder l'action des ailes; on ne doit donc pas être surpris s'il entreprend quelquefois de si longs voyages dans notre Europe; et comme d'ailleurs il passe l'été dans les pays septentrionaux, on doit naturellement s'attendre à le retrouver en Amérique; aussi l'y a-t-on trouvé en effet. Il en était venu plusieurs du Canada à M. de Réaumur, où on lui a donné le nom de *récollet* (5), à cause de quelque similitude observée entre sa huppe et le froc d'un

avance que c'est un manger médiocre peu sain; et tout cela dépend beaucoup de la qualité des choses dont l'oiseau s'est nourri.

(1) Frisch, pl. 32.

(2) *Ibidem*.

(3) Oiseaux de Salerne, pag. 253.

(4) Ornithologia, tom. 1, pag. 800.

(5) C'est le chaterer de Catesby (pl. 46) et d'Edwards

moine (1). Du Canada il a pu facilement se répandre et il s'est répandu du côté du sud. Catesby l'a décrit parmi les oiseaux de la Caroline; Fernandez l'a vu dans le Mexique aux environs de Tezcuco (2), et j'en ai observé un qui avait été envoyé de Cayenne. Cet oiseau ne pèse qu'une once selon Catesby; il a une huppe pyramidale, lorsqu'elle est relevée, le bec noir et à large ouverture, les yeux placés sur une bande de même couleur séparée du fond par deux traits blancs, l'extrémité de la queue bordée d'un jaune éclatant, le dessus de la tête, la gorge, le cou et le dos d'une couleur de noisette vineuse plus ou moins foncée, les couvertures et les pennes des ailes, le bas du dos, le croupion et une grande partie de la queue de différentes teintes de cendré, la poitrine blanchâtre ainsi que les couvertures inférieures de la queue, le ventre et les flancs d'un jaune pâle (3). Il paraît d'a-

près cette description et d'après les mesures prises, que ce jaseur américain est un peu plus petit que celui d'Europe, qu'il a les ailes moins émaillées et d'une couleur un peu plus rembrunie; enfin, que ces mêmes ailes ne s'étendent pas aussi loin par rapport à la queue; mais c'est évidemment le même oiseau que notre jaseur, et il a comme lui sept ou huit des pennes moyennes de l'aile terminées par ces petites appendices rouges qui caractérisent cette espèce. M. Brooke, chirurgien dans le Maryland, a assuré à M. Edwards que les femelles étaient privées de ces appendices, et qu'elles n'avaient pas les couleurs du plumage aussi brillantes que les mâles; le jaseur de Cayenne que j'ai observé n'avait pas en effet ces mêmes appendices, et j'ai aussi remarqué quelques légères différences dans son plumage dont les couleurs étaient un peu moins vives, comme c'est l'ordinaire dans les femelles.

LE GROS-BEC * (4).

LE GROS-BEC; Temm. — LOXIA COCCOTHAUSTES; Linn. — FRINGILLA COCCOTHAUSTES; Illig. (5).

Le gros-bec est un oiseau qui appartient à notre climat tempéré, depuis l'Espagne et

l'Italie, jusqu'en Suède. L'espèce, quoique assez sédentaire, n'est pas nombreuse, on

(pl. 242), le caquantototl de Fernandez (cap. 215); en allemand, *grauer seiden-schwanz*.

(1) Oiseaux de Salerne, page 253.

(2) Il dit qu'il se plaît dans les montagnes, qu'il vit de petites graines, que son chant n'a rien de remarquable, et que sa chair est un manger médiocre.

(3) Voyez l'Ornithologie de M. Brisson, tome 2, page 337.

* Voyez les planches enluminées, n° 99, le mâle; n° 100, la femelle.

(4) Le gros-bec, ainsi nommé parce que son bec est plus gros que son corps ne paraît le comporter. On l'appelle aussi *pinson à gros bec* et *mangeur de noyaux*; dans le Maine, *pinson royal*; en Picardie, *grosse tête*; en Sologne, *malouasse* ou *amalouasse gare*; *pinson maillé* ou *ébourgeonneux*, de même que le bouvreuil; en Champagne, *casse-rognon*, *casse-noix* ou *casse-noyaux*; en Saintonge, *gros pinson* ou *pinson d'Espagne*; en Périgord, *durbec*; le tout selon M. Salerne: en quelques endroits, *geai de bataille*, *coche-pierre*, suivant Gesner, qui a appliqué à cet oiseau le nom grec et latin, *coccothraustes* (quod rostro suo coccos et interiora grana sive ossicula cerasorum confringere soleat ut

nucleis vescatur). Ce nom néanmoins pouvait appartenir à tout autre oiseau qui a ces mêmes habitudes; car Hétychius et Varron, qui sont les seuls auteurs anciens où l'on trouve le nom de *coccothraustes*, ne le désignent en aucune façon et disent seulement: *coccothraustes avis quædam est*. En Italie on l'appelle *frosone*, *frisone*, *grisonne*, *franguet del re*, *franguet montano*; en Catalogne, *pinça mec*, *pinça rogné*; en Allemagne, *heine-bysser*, *bollebiek*, *kirsch-finch*, *kern-beisz*, *risch-leske*; en Suisse, *klepper*; en Suède, *talbin*; en anglais, *gross-beak* ou *hawfinch*; en gallois, *gylfinbraff*. — Gros bec, pinson royal. (Belon, Hist. des Oiseaux, page 373. — *Idem*, Portraits d'Oiseaux, page 976. — *Coccothraustes*. (Gesner, Avi., pag. 276.) — *Frosone*. (Olin, Avi., pag. 37, avec une bonne figure.) — Gros-bec ordinaire. (Albin, tome 1, page 50, avec une figure, pl. 56.) — *Enucleator, coccothraustes*. (Frisch, pl. 4, avec de bonnes figures coloriées du mâle et de la femelle.) — *Gross-beak vel hawfinch*. (Edwards, Hist. of Birds, pl. 188, avec une bonne figure coloriée du mâle.) — *Hawfinch*. (British Zoology, pl. 5, pag. 105, avec une figure du mâle.)

(5) Du genre moineau; Cuvier. Desm. 1825.

voit toute l'année cet oiseau dans quelques-unes de nos provinces de France où il ne disparaît que pour très-peu de temps pendant les hivers les plus rudes (1); l'été il habite ordinairement les bois, quelquefois les vergers, et vient autour des hameaux et des fermes en hiver. C'est un animal silencieux dont on entend très-rarement la voix et qui n'a nichant ni même aucun ramage décidé (2); il semble qu'il n'ait pas l'organe de l'ouïe aussi parfait que les autres oiseaux et qu'il n'ait guère plus d'oreille que de voix, car il ne vient point à l'appau, et quoique habitant des bois, on n'en prend pas à la pipée. Gesner et la plupart des naturalistes après lui, ont dit que la chair de cet oiseau est bonne à manger; j'en ai voulu goûter, et je ne l'ai trouvée ni savoureuse ni succulente.

J'ai remarqué qu'en Bourgogne il y a moins de ces oiseaux en hiver qu'en été, et qu'il en arrive un assez grand nombre vers le 10 d'avril, ils volent par petites troupes et vont en arrivant se percher dans les taillis, ils nichent sur les arbres et établissent ordinairement leur nid (3) à dix ou douze pieds de

hauteur à l'insertion des grosses branches contre le tronc; ils le composent comme les tourterelles avec des bûchettes de bois sec et quelques petites racines pour les entre-lacer; ils pondent communément cinq œufs bleuâtres tachetés de brun. On peut croire qu'ils ne produisent qu'une fois l'année, puisque l'espèce en est si peu nombreuse; ils nourrissent leurs petits d'insectes, de chrysalides, etc., et lorsqu'on veut les dénicher, ils les défendent courageusement et mordent bien serré; leur bec épais et fort leur sert à briser les noyaux et autres corps durs; et quoiqu'ils soient granivores, ils mangent aussi beaucoup d'insectes: j'en ai nourri long-temps dans des volières, ils refusent la viande, mais mangent de tout le reste assez volontiers: il faut les tenir dans une cage particulière, car sans paraître hargneux et sans mot dire, ils tuent les oiseaux (plus faibles qu'eux) avec lesquels ils se trouvent enfermés, ils les attaquent non en les frappant de la pointe du bec, mais en pinçant la peau et emportant la pièce. En liberté ils vivent de toutes sortes de grains, de noyaux ou plutôt d'amandes de fruits; les loriots mangent la chair des cerises et les gros-becs cassent les noyaux et en mangent l'amande. Ils vivent aussi de graines de saps, de pins, de hêtres, etc.

Cet oiseau solitaire et sauvage, silencieux, dur d'oreille et moins fécond que la plupart des autres oiseaux, a toutes ses qualités plus concentrées en lui-même et n'est sujet à aucune des variétés qui, presque toutes, proviennent de la surabondance de la nature. Le mâle et la femelle sont de la même grosseur et se ressemblent assez (4). Il n'y a dans notre climat aucune race différente, aucune variété de l'espèce, mais il y a beaucoup d'espèces étrangères qui paraissent en approcher plus ou moins et dont nous allons faire l'énumération dans l'article suivant.

(1) *Nota.* On aurait peine à concilier cette observation dont je crois être sûr, avec ce que disent les auteurs de la *Zoologie Britannique*, qu'on le voit rarement en Angleterre, et qu'il n'y paraît jamais qu'en hiver; à moins de supposer que comme il y a peu de bois en Angleterre, il y a aussi très-peu de ces oiseaux qui ne se plaisent que dans les bois, et que comme ils n'approchent des lieux habités que pendant l'hiver, les observateurs n'en auront vu que dans cette saison.

(2) *Nota.* M. Salerne dit que cet oiseau ne chante pas d'une manière désagréable, et un peu plus bas il ajoute que Belon a raison de dire qu'on le garde rarement en cage, parce qu'il ne dit mot ou qu'il chante mal. Il faut écrire avec bien peu de soin pour dire ainsi deux choses contradictoires dans la même page; ce que je puis dire moi-même, c'est que je n'ai jamais entendu chanter ou siffler aucun de ces oiseaux, que j'ai gardés long-temps dans des volières, et que les gens les plus accoutumés à fréquenter les bois m'ont assuré n'avoir que rarement entendu leur voix. Le mâle l'a néanmoins plus forte et plus fréquente que la femelle qui ne rend qu'un son unique, un peu traîné et enrôlé, qu'elle répète de temps en temps.

(3) Nid de gros-bec trouvé le 24 avril 1774, sur un prunier à dix ou douze pieds de hauteur, dans une bifurcation de branche, de forme ronde hémisphérique, composé en dehors de petites racines et d'un peu de lichen, en dedans de petites racines plus menues et plus fines; contenant quatre œufs de forme ovoïde un peu pointue: grand diamètre neuf à dix lignes, petit diamètre six lignes, taches d'un brun olivâtre, et des traits irréguliers noirâtres peu mar-

qués sur un fond vert-clair bleuâtre. (Note communiquée par M. Gueneau de Montbeillard.)

(4) Quelqu'un qui n'aurait pas comparé ces oiseaux en nature et qui s'en rapporterait à la description de M. Brisson, croirait qu'il y a de grandes différences entre la femelle et le mâle, d'autant que cet auteur dit positivement que « la femelle diffère du mâle par ses couleurs qui, outre qu'elles ne sont pas si vives, sont différentes en quelques endroits, » et il ajoute à cela une page et demie d'écriture pour l'énumération de ces prétendues différences; mais dans le vrai et en peu de mots, toutes ces différences se réduisent, comme il le dit lui-même, à un peu moins de viva-

LE BEC-CROISÉ * (1).

LE BEC-CROISÉ COMMUN OU DES PINS; Temm. — *LOXIA CURVIROSTRA* ;
Linn. (2).

L'ESPÈCE du bec-croisé est très-voisine de celle du gros-bec, ce sont des oiseaux de même grandeur, de même figure, ayant tous deux le même naturel, les mêmes appétits (3), et ne différant l'un de l'autre que

citée dans les couleurs de la femelle en ce qu'elle a du gris blanc au lieu de noir depuis l'œil jusqu'à la base du bec; au reste il y a peu d'oiseaux dans lesquels la différence des sexes en produise moins que dans celui-ci. — La première plume de l'aile n'est pas la plus longue de toutes, elle a une tache blanche sur son côté intérieur comme la seconde et les suivantes où M. Brisson l'a vue, sans parler de la première plume (tome 3, page 222). Cet oiseau a le vol un peu plus étendu que ne le dit M. Brisson; le bec supérieur cendré, mais d'une teinte plus claire près de la base; le bec inférieur cendré sur les bords qui se resserrent, en sorte qu'ils s'emboîtent dans le bec supérieur; le dessous est couleur de chair avec une teinte cendrée. La langue est charnue, petite et pointue; le gésier très-musculeux, précédé d'une poche contenant en été des grains de chenevis concassés, des chenilles vertes presque entières, de très-petites pierres, etc. Dans un sujet que j'ai disséqué dernièrement, le tube intestinal du pharynx au jabot avait trois pouces et demi de longueur, du gésier à l'anus environ un pied. Il n'y avait point de cœcum, ni de vésicule de fiel. (Observations communiquées par M. Gueneau de Montbeillard, le 22 avril 1774.)

* Voyez les planches enluminées, n° 218.

(1) Le bec-croisé ainsi nommé, parce que les deux mandibules du bec de cet oiseau se croisent à leur extrémité. Gesner lui a donné le nom grec et latin, *loxia* (ab obliquitate mandibularum). On l'appelle en Allemagne, *kreutz-schnabel*, *creutz-vogel*; par quelques-uns, *krinis*, *grünitz* (oiseau verdâtre); en Pologne, *rrzywonos*; en Suède, *korsnaef*, *kiaegel-rifware*; en Angleterre, *cross-bill* ou *cross-beak*, *sheld-apple*; en gallois, *gyl-fingroes*. — *Loxia*. (Gesner, Avi., pag. 591.) — *Curvirostra*. (Schwencfeld, Theriotrop. Sil., pag. 252.) — *Loxia*. (Albin, tome 1, page 53, pl. 61.) — *Loxia* (Frisch, pl. 2, avec de bonnes figures coloriées du mâle et de la femelle.) — Le bec-croisé. (Brisson, Ornith., tome 3, page 329, avec une figure, pl. 17, fig. 3.) — *Cross-bill*. (Edwards, Glanures, pl. 303, avec des figures coloriées du mâle et de la femelle.) — *The cross-bill*. (British Zoology, pl. U, fig. 2, le mâle.)

(2) Du genre bec-croisé; Cuv. DESM. 1825.

(3) *Nota*. L'espèce du bec-croisé a paru à M. Frisch si voisine de celle du gros-bec, qu'il dit expressément qu'on pourrait les appairer ensemble pour en tirer OISEAUX. Tome II.

par une espèce de difformité qui se trouve dans le bec; et cette difformité du bec-croisé qui seule distingue cet oiseau du gros-bec, le sépare aussi de tous les autres oiseaux, car il est l'unique qui ait ce caractère ou plutôt ce défaut: et la preuve que c'est plutôt un défaut, une erreur de nature, qu'un de ses traits constants, c'est que le type en est variable, tandis qu'en tout il est fixe, et que toutes ses productions suivent une loi déterminée dans leur développement et une règle invariable dans leur position, au lieu que le bec de cet oiseau se trouve croisé tantôt à gauche et tantôt à droite dans différents individus. Et comme nous ne devons supposer à la nature que des vues fixes et des projets certains, invariables dans leur exécution, j'aime mieux attribuer cette différence de position, à l'usage que cet oiseau fait de son bec, qui serait toujours croisé du même côté si de certains individus ne se donnaient pas l'habitude de prendre leur nourriture à gauche au lieu de la prendre à droite; comme dans l'espèce humaine on voit des personnes se servir de la main gauche de préférence à la droite. L'ambiguïté de position dans le bec de cet oiseau est encore accompagnée d'un autre défaut qui ne peut que lui être très-incommode; c'est un excès d'accroissement dans chaque mandibule du bec; les deux pointes ne pouvant se rencontrer, l'oiseau ne peut ni becqueter, ni prendre de petits grains, ni saisir sa nourriture autrement que de côté; et c'est par cette raison que s'il a commencé à la prendre à droite, le bec se trouve croisé à gauche, et *vice versa*.

Mais comme il n'existe rien qui n'ait des rapports et ne puisse par conséquent avoir quelque usage, et que tout être sentant tire parti même de ces défauts, ce bec difforme, crochu en haut et en bas, courbé par ses extrémités en deux sens opposés, paraît fait exprès pour détacher et enlever les écailles des pommes de pin et tirer la graine qui se

des muets, mais que comme tous deux ne chantent pas ou chantent mal, ils ne méritent pas qu'on prenne cette peine. (Frisch, tome 1, pl. 2, art. 6.)

trouve placée sous chaque écaille ; c'est de ces graines dont cet oiseau fait sa principale nourriture ; il place le crochet inférieur de son bec au-dessous de l'écaille pour la soulever, et il la sépare avec le crochet supérieur ; on lui verra exécuter cette manœuvre en suspendant dans sa cage une pomme de pin mûre (1). Ce bec crochu est encore utile à l'oiseau pour grimper ; on le voit s'en servir avec adresse lorsqu'il est en cage pour monter jusqu'au haut des juchoirs ; il monte aussi tout autour de la cage à peu près comme le perroquet ; ce qui, joint à la beauté de ses couleurs, l'a fait appeler par quelques-uns, le *perroquet d'Allemagne*.

Le bec-croisé n'habite que les climats froids ou les montagnes dans les pays tempérés. On le trouve en Suède, en Pologne, en Allemagne, en Suisse, dans nos Alpes et dans nos Pyrénées. Il est absolument sédentaire dans les contrées qu'il habite et y demeure toute l'année, néanmoins ils arrivent quelquefois comme par hasard et en grandes troupes dans d'autres pays ; ils ont paru en 1756 et 1757 dans le voisinage de Londres en grande quantité ; ils ne viennent point régulièrement et constamment à des saisons marquées, mais plutôt accidentellement par des causes inconnues (2) ; on est souvent plusieurs années sans en voir. Le casse-noix et quelques autres oiseaux sont sujets à ces mêmes migrations irrégulières et qui n'arrivent qu'une fois en vingt ou trente ans. La seule cause qu'on puisse s'imaginer, c'est quelque intempérie dans le climat qu'habitent ces oiseaux, qui dans de certaines années, aurait détruit ou fait avorter les fruits et les graines dont ils se nourrissent ; ou bien quelque orage, quelque ouragan subit qui les aura tous chassés du même côté, car ils arrivent en si grand nombre et en même temps si fatigués, si battus, qu'ils n'ont plus de souci de leur conservation et qu'on les prend, pour ainsi dire, à la main sans qu'ils fuient.

Il est à présumer que l'espèce du bec-croisé qui habite les climats froids de préférence, se trouve dans le nord du nouveau continent, comme dans celui de l'ancien ; cependant aucun voyageur en Amérique n'en fait mention : mais ce qui me porte à croire qu'on doit l'y trouver, c'est qu'indépendamment de la présomption générale

toujours avérée, confirmée par le fait, que tous les animaux qui ne craignent pas le froid, ont passé d'un continent à l'autre et sont communs à tous deux ; le bec-croisé se trouve en Groenland, d'où il a été apporté à M. Edwards par des pêcheurs de baleines (3), et ce naturaliste, plus versé que personne dans la connaissance des oiseaux, remarque avec raison que les oiseaux, tant aquatiques que terrestres, qui fréquentent les hautes latitudes du Nord, se répandent indifféremment dans les parties moins septentrionales de l'Amérique et de l'Europe (4).

Le bec-croisé est l'un des oiseaux dont les couleurs sont les plus sujettes à varier ; à peine trouve-t-on dans un grand nombre, deux individus semblables, car non-seulement les couleurs varient par les teintes, mais encore par leur position et dans le même individu, pour ainsi dire, dans toutes les saisons et dans tous les âges. M. Edwards qui a vu un très-grand nombre de ces oiseaux et qui a cherché les extrêmes de ces variations, peint le mâle d'un rouge couleur de rose, et la femelle d'un vert jaunâtre ; mais dans l'un et dans l'autre, le bec, les yeux, les jambes et les pieds sont absolument de la même forme et des mêmes couleurs. Gesner dit avoir nourri un de ces oiseaux qui était noirâtre au mois de septembre et qui prit du rouge dès le mois d'octobre (5) ; il ajoute que les parties où le rouge commence à paraître, sont le dessous du cou, la poitrine et le ventre, qu'ensuite le rouge devient jaune, que c'est surtout pendant l'hiver que les couleurs changent, et qu'on prétend qu'en différents temps, elles tirent sur le rouge, sur le jaune, sur le vert et sur le gris cendré. Il ne faut donc pas faire une espèce ou une variété particulière, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes (6), d'un *bec-croisé verdâtre* trouvé dans les Pyrénées, puisqu'il se trouve également ailleurs, et que dans certaines saisons il y en a partout de cette couleur. Selon Frisch, qui connaissait parfaitement ces oiseaux qui sont communs en Allemagne, la couleur du mâle adulte est rougeâtre ou d'un vert mêlé de

(3) *Ibidem*.

(4) *Ibidem*.

(5) Gesner, *Avi.*, pag. 391.

(6) *Loxia pyrenaïca*, et *subrufa nigricans*; *cervice* et *capite coccineis*. (Barrère, *Ornithol.*, cl. 3, gen. 18, sp. 2.) — *Loxia rufescens*. Le bec-croisé roussâtre. (Brisson, *Ornithol.*, page 332.)

(1) Frisch, pl. 3, art. 6.

(2) Edwards, *Glanures*, page 197.

rouge, mais ils perdent ce rouge comme les finottes lorsqu'on les tient en cage et ne conservent que le vert qui est la couleur la plus fixe, tant dans les jeunes que dans les vieux; c'est par cette raison qu'on l'appelle en quelques endroits de l'Allemagne *krinis* ou *grünitz*, comme qui dirait oiseau verdâtre. Ainsi les deux extrêmes de couleur n'ont pas été bien saisis par M. Edwards; il n'est pas à présumer, comme ses figures coloriées l'indiquent, que le mâle soit rouge et la femelle verte, et tout porte à croire que dans la même saison et au même âge la femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs plus faibles.

Cet oiseau qui a tant de rapport au gros-bec lui ressemble encore par son peu de génie, il est plus bête que les autres oiseaux, on l'approche aisément, on le tire sans qu'il fuie, on le prend quelquefois à la main; et comme il est aussi peu agile que peu défiant, il est la victime de tous les oiseaux de proie; il est muet pendant l'été, et sa voix qui est fort peu de chose ne se fait entendre qu'en hiver (1); il n'a nulle impatience dans la captivité, il vit long-temps en cage; on le nourrit avec du chenevis écrasé, mais cette nour-

riture contribue à lui faire perdre plus promptement son rouge (2). Au reste, on prétend qu'en été sa chair est assez bonne à manger (3).

Ces oiseaux ne se plaisent que dans les forêts noires de pins et de sapins, ils semblent craindre le beau jour et ils n'obéissent point à la douce influence des saisons: ce n'est pas au printemps mais au fort de l'hiver que commencent leurs amours; ils font leurs nids dès le mois de janvier, et leurs petits sont déjà grands lorsque les autres oiseaux ne commencent qu'à pondre; ils établissent le nid sous les grosses branches des pins et l'y attachent avec la résine de ces arbres, ils l'enduisent de cette matière, en sorte que l'humidité de la neige ou des pluies ne peut guère y pénétrer; les jeunes ont, comme les autres oiseaux, le bec, ou plutôt les coins de l'ouverture du bec jaunes; et ils le tiennent toujours ouvert tant qu'ils sont dans l'âge de recevoir la becquée. On ne dit pas combien ils font d'œufs, mais on peut présumer par leur grandeur, leur taille et leurs autres rapports avec les gros-becs, qu'ils en pondent quatre ou cinq, et qu'ils ne produisent qu'une seule fois dans l'année.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU GROS-BEC.

I.

LOXIA CAPENSIS; Linn. (4).

L'OISEAU des Indes orientales, représenté dans les planches enluminées, sous le nom de *gros-bec de Coromandel*, n° 101, fig. 1, et auquel nous conservons cette dénomination, parce qu'il nous paraît être de la même espèce que le gros-bec d'Europe, ayant la même forme, la même grosseur, le même bec, la même longueur de queue et n'en différenciant que par les couleurs, qui même sont en général distribuées dans le même ordre; en sorte que cette différence de couleur peut être attribuée à l'influence du climat, et

comme elle est la seule qu'il y ait entre cet oiseau de Coromandel et le gros-bec d'Europe, on peut avec grande vraisemblance ne le regarder que comme une seule et même espèce, dans laquelle se trouve cette belle variété dont aucun naturaliste n'a fait mention.

2.

LOXIA GROSSA; Linn. (5).

L'oiseau d'Amérique, représenté dans les planches enluminées, n° 154, sous la dénomination de *gros-bec bleu d'Amérique* (6), et auquel nous ne donnerons pas un nom particulier, parce que nous ne sommes pas sûrs que ce soit une espèce particulière et différente de celle d'Europe; car cet oiseau

(1) Gesner, Avi., page 591.

(2) Frisch, pl. 3, art. 6.

(3) Gesner et Frisch, *ibidem*.

(4) Du genre gros-bec; Vieil. L'oiseau figuré dans la planche enluminée, n° 659, fig. 1, est une femelle de cette espèce, ou un mâle dans son plumage de la mauvaise saison.
DESM. 1825.

(5) M. Cuvier le place dans une petite division du genre moineau, à laquelle il donne le nom de *pytilus*.
DESM. 1825.

(6) M. Brisson a décrit cette espèce dans son supplément, tome 6, page 89.

d'Amérique est de la même grosseur et de la même taille que notre gros-bec, il n'en diffère que par la couleur du bec qu'il a plus rouge et du plumage qu'il a plus bleu; et s'il n'avait pas la queue plus longue, on ne pourrait pas douter qu'il ne fût une simple variété produite par la différence du climat. Aucun naturaliste n'a fait mention de cette variété ou espèce nouvelle, qu'il ne faut pas confondre avec l'oiseau de la Caroline, auquel Catesby a donné le même nom de *gros-bec bleu*.

3.

LE DUR-BEC (1).

LE BOUVREUIL DUR-BEC; Temm. — LOXIA ENUCLEATOR; Linn. — CORYTHUS ENUCLEATOR; Cuv. (2).

L'oiseau du Canada, représenté dans les planches enluminées, n° 135, fig. 1, sous la dénomination de *gros-bec de Canada*, et auquel nous avons donné le nom de *dur-bec*, parce qu'il paraît avoir le bec plus dur, plus court et plus fort à proportion que les autres gros-becs; il lui fallait nécessairement un nom particulier, parce que l'espèce est certainement différente, non-seulement de celle du gros-bec d'Europe, mais encore de toutes celles des gros-becs d'Amérique ou des autres climats. C'est un bel oiseau rouge de la grosseur de notre gros-bec avec une plus longue queue, et qu'il sera toujours aisé de distinguer de tous les autres oiseaux par la seule inspection de sa figure coloriée. La femelle a seulement un peu de rougeâtre sur la tête et le croupion, et une légère teinte couleur de rose sur la partie inférieure du corps. Salerne dit (3) qu'au Canada on appelle cet oiseau *bouvreuil*. Ce nom n'a pas été mal appliqué, car il a peut-être plus

(1) Le gros-bec de Canada. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 250, avec une figure du mâle, pl. 12, fig. 3; et supplément, page 87.) — La grosse pivoine d'Edwards, pl. 123 le mâle, et 124 la femelle. — Le *loxia lineá alarum duplici albá, reetricibus totis nigricantibus*. — *Enucleator* de Linnæus, edit. 10. *Nota*. Que M. Brisson croit que cet oiseau prend ses belles couleurs rouges avec l'âge (tome 6, page 87), et que M. Linnæus dit au contraire qu'il est rouge dans le premier âge et qu'il devient jaune en vieillissant. (Syst. Nat., pag. 171.)

(2) Cet oiseau est le type du genre *durbec* de M. Cuv. Il paraît qu'il faut lui rapporter comme variété albine le *loxia flamenco*; Sparrm.

DESM. 1825.

(3) Ornithologie, page 272.

d'affinité avec les *bouvreuils* qu'avec les *gros-becs*; les habitants de cette partie de l'Amérique pourraient nous en instruire par une observation bien simple, c'est de remarquer si cet oiseau siffle comme le *bouvreuil* presque continuellement, ou s'il est presque muet comme le *gros-bec*.

4.

LE CARDINAL HUPPÉ (4).

LOXIA CARDINALIS; Linn. (5).

L'oiseau des climats tempérés de l'Amérique, représenté dans les planches enluminées, n° 37, sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, appelé aussi *cardinal huppé*, et auquel nous conserverons ce dernier nom, parce qu'il exprime en même temps deux caractères; savoir, la couleur et la huppe. Cette espèce approche assez de la précédente, c'est-à-dire de celle du *dur-bec*; il est de la même grosseur et en grande partie de la même couleur; il a le bec aussi fort, la queue de la même longueur, et il est à peu près du même climat. On pourrait donc, s'il n'avait pas une huppe, le regarder comme une variété dans cette belle espèce. Le mâle a les couleurs beaucoup plus vives que la femelle, dont le plumage n'est pas rouge, mais seulement d'un brun-rougâtre; son bec est aussi d'un rouge bien plus pâle, mais tous deux ont la huppe. Ils peuvent la remuer à volonté et la remuent très-souvent. Je placerais volontiers cet oiseau avec les *bouvreuils* ou avec les *pinsons*, plutôt qu'avec les *gros-becs*, parce qu'il chante très-bien, au lieu que les *gros-becs* ne chantent pas (6). M. Salerne dit que le ramage du *cardinal huppé* est délicieux, que son chant ressemble à celui du *rossignol*, qu'on lui apprend aussi à siffler comme aux *serins* de Canarie, et il ajoute que cet oiseau qu'il a

(4) *Coccothraustes indica cristata*. (Aldrov., Avi., tom. 2, pag. 647.) — Rouge gros-bec ou *rossignol* de Virginie. (Albin, tome 1, page 51, avec la figure du mâle, pl. 57; et celle de la femelle, tome 3, pl. 61.) — *Cardinal*. (Catesby, Histoire de la Caroline, tome 1, page 38, avec une très-bonne figure coloriée.) — *Enucleator indicus*; *Iuscinia virginiana*; *coccothraustes cristata*. (Frisch, tab. 4, avec une bonne figure.) — *Gros-bec de Virginie*. (Brisson, tome 3, page 253.)

(5) Il est considéré par M. Cuvier comme un des oiseaux de la division des *gros-becs*, dans le genre *moineau*.

DESM. 1825.

(6) Salerne, Ornithologie, page 255.

observé vivant, est hardi, fort et vigoureux, qu'on le nourrissait de graines et surtout de millet et qu'il s'apprivoise aisément.

Les quatre oiseaux étrangers que nous venons d'indiquer sont tous de la même grosseur à peu près que le gros-bec d'Europe, mais il y a plusieurs autres espèces moyennes et plus petites, que nous allons donner par ordre de grandeur et de climat, et qui, quoique toutes différentes entre elles, ne peuvent être mieux comparées qu'avec les gros-becs, et sont plutôt du genre de ces oiseaux que d'aucun autre genre auquel on voudrait les rapporter. On leur a même donné les noms de *moyens gros-becs*, *petits gros-becs*, parce qu'en effet leur bec est proportionnellement de la même forme et de la même grandeur que celui des gros-becs d'Europe.

5.

LE ROSE-GORGE.

LOXIA LUDOVICIANA; Linn. (1).

La première de ces espèces, de moyenne grandeur, est celle qui est représentée dans les planches enluminées, n° 153, *fig. 2*, sous la dénomination de *gros-bec de la Louisiane*, auquel nous donnons le nom de *rose-gorge*, parce qu'il est très-remarquable par ce caractère, ayant la gorge d'un beau rouge-rose, et parce qu'il diffère assez de toutes les autres espèces du même genre pour qu'il doive être distingué par un nom particulier. M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau, et en a donné une assez bonne figure (2); mais il ne dit rien de ses habitudes naturelles: nos habitants de la Louisiane pourraient nous en instruire.

6.

LE GRIVELIN.

LOXIA BRASILIANA; Linn., Gmel. — COCCOTHAUSTES ERYTHROCEPHALA; Vieill. (3).

La seconde espèce de ces moyens gros-becs est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 309, *fig. 1*, sous la dénomi-

(1) Il est placé par M. Cuvier dans la division du genre moineau, qui renferme les gros-becs.

DESM. 1825.

(2) Brisson, Ornithol., tome 3, page 247, pl. 12, *fig. 2*.

(3) Il est placé par M. Cuvier, parmi les oiseaux de la division des gros-becs, dans le genre moineau.

DESM. 1825.

nation de *gros-bec du Brésil*, auquel nous avons donné le nom de *grivelin*, parce qu'il a tout le dessous du corps tacheté comme le sont les grives; c'est un oiseau très-joli et qui ne ressemblant à aucun autre, mérite un nom particulier. Il paraît avoir beaucoup de rapport avec l'oiseau indiqué par Marcgrave (4), et qui s'appelle au Brésil *guira-tirica*. Cependant, comme la courte description qu'en donne cet auteur ne convient pas parfaitement à notre grivelin, nous ne pouvons pas prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

Au reste, ces espèces de moyenne grandeur et les plus petites encore desquelles nous allons faire mention, approchent beaucoup plus du moineau que du gros-bec, tant par la grandeur que par la forme du corps, mais nous avons cru devoir les laisser avec les gros-becs, parce que leur bec est comme celui de ces oiseaux, beaucoup plus large à la base que n'est celui des moineaux.

7.

LE ROUGE-NOIR (5).

LOXIA ORIX; Linn.

La troisième espèce de ces gros-becs de moyenne grandeur, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 309, *fig. 2*, sous la dénomination de *gros-bec de Cayenne*, et auquel nous donnons le nom de *rouge-noir*, parce qu'il a tout le corps rouge et la poitrine et le ventre noirs. Cet oiseau, qui nous est venu de Cayenne, n'a été indiqué par aucun naturaliste, mais comme nous ne l'avons pas eu vivant, nous ne pouvons rien dire de ses habitudes naturelles: nos habitants de la Guyane pourront nous en instruire.

8.

LE FLAVERT.

LOXIA CANADENSIS; Linn. — COCCOTHAUSTES VIRIDIS; Vieill. (6).

La quatrième espèce de ces moyens gros-becs étrangers et l'oiseau représenté dans

(4) Marcgrav., Hist. nat. Bras., pag. 211. C'est le gros-bec du Brésil de Brisson, tome 3, page 246.

(5) Cet oiseau n'est point de Cayenne, ni une espèce particulière. M. Vieillot le rapporte à l'espèce du foudi du cap de Bonne-Espérance; *loxia orix*, Linn. DESM. 1825.

(6) Du genre moineau, et de la division nommée *pytilus*, par M. Cuv. DESM. 1825.

Les planches enluminées, n° 152, *fig. 2*, sous la dénomination de *gros-bec de Cayenne*, auquel nous avons donné le nom de *flavert*, parce qu'il est jaune et vert, il diffère donc du précédent presque autant qu'il est possible par les couleurs; cependant comme il est de la même grosseur, de la même forme tant de corps que de bec et qu'il est aussi du même climat, on doit le regarder comme étant d'une espèce très-voisine du rouge-noir, si même ce n'est pas une simple variété d'âge ou de sexe dans cette même espèce. M. Brisson a le premier indiqué cet oiseau (1).

9.

LA QUEUE EN ÉVENTAIL.

LOXIA FLABELLIFERA; Linn. (2).

La cinquième espèce de ces gros-becs étrangers, de moyenne grosseur, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 380, sous cette dénomination de *queue en éventail de Virginie*, il nous est venu de cette partie de l'Amérique et n'a été indiqué par aucun auteur avant nous. La figure supérieure dans notre planche, n° 380, représente probablement le mâle, et la figure inférieure représente la femelle, parce qu'elle a les couleurs moins fortes. Nous avons vu ces deux oiseaux vivants, mais n'ayant pu les conserver, nous ne sommes pas sûrs que ce soient en effet le mâle et la femelle, et ce pourrait être une variété de l'âge. Au reste, ces oiseaux sont si remarquables par la forme de leur queue épanouie horizontalement, que ce caractère seul suffit pour ne les pas confondre avec les autres du même genre.

10.

LE PADDA.

OU L'OISEAU DE RIZ.

LOXIA ORYZIVORA; Linn. (3).

La sixième espèce de ces moyens gros-becs étrangers, est l'oiseau de la Chine, décrit et dessiné par M. Edwards (4), et

qu'il nous indique sous ce nom de *padda* ou *oiseau de riz*, parce que l'on appelle en chinois *padda* le riz qui est encore en gousse, et que c'est de ces gousses de riz dont il se nourrit. Cet auteur a donné la figure de deux de ces oiseaux, et il suppose, avec toute apparence de raison, que celle de sa *planche 41*, représente le mâle, et celle de la *planche 42* la femelle. Nous avons eu un mâle de cette espèce, qui est représenté dans nos planches enluminées, n° 152, *fig. 1*. C'est un très-bel oiseau, car indépendamment de l'agrément des couleurs, son plumage est si parfaitement arrangé, qu'une plume ne passe pas l'autre et qu'elles paraissent duvetées, ou plutôt couvertes partout d'une espèce de fleur comme on voit sur les prunes, ce qui leur donne un reflet très-agréable. M. Edwards ajoute peu de chose à la description de cet oiseau, quoiqu'il l'ait vu vivant; il dit seulement qu'il détruit beaucoup les plantations de riz; que les voyageurs qui font le commerce des Indes orientales, l'appellent *moineau de Java* ou *moineau indien*; que cela paraîtrait indiquer qu'il se trouve aussi-bien dans les Indes qu'à la Chine, mais qu'il croit plutôt que dans le commerce qui se fait par les Européens entre la Chine et Java, on a apporté souvent ces beaux oiseaux, et que c'est de là qu'on les a nommés *moineaux de Java*, *moineaux indiens*; et enfin que ce qui prouve qu'ils sont naturels aux pays de la Chine, c'est qu'on en trouve la figure sur les papiers peints et sur les étoffes chinoises (5).

Les espèces dont nous allons parler sont encore plus petites que les précédentes et par conséquent différent si fort de notre gros-bec par la grosseur, qu'on aurait tort de les rapporter à ce genre, si la forme du bec, la figure du corps, et même l'ordre et la position des couleurs, n'indiquaient pas que ces oiseaux, sans être précisément des gros-becs, appartiennent néanmoins plus à ce genre qu'à aucun autre.

11.

LE TOUCNAM-COURVI.

LOXIA PHILIPPINA; Linn., Gmel. — PLOCEUS PHILIPPINUS; Cuv. (6).

Le premier de ces petites espèces de gros-

(1) *Idem, ibidem.*

(1) Brisson, Ornithol., tome 3, page 229, avec une figure, pl. 11, fig. 3.

(2) Du genre gros-bec; Vieillot.

DESM. 1825.

(3) Cet oiseau est placé par M. Cuvier, parmi ceux de la division des gros-becs, dans le genre moineau.

DESM. 1825.

(4) Edwards, Hist. of Birds, pl. 41 et 42. C'est le gros-bec cendré de la Chine de Brisson, tome 3, page 244.

(5) M. Cuvier place cet oiseau dans la première division du genre moineau ou celle des tisserins, *ploceus*.
DESM. 1825.

becs étrangers, est le toucnam-courvi des Philippines, dont M. Brisson a donné la description (1) avec la figure du mâle, sous le nom de *gros-bec des Philippines*, et dont nous avons fait représenter le mâle dans nos planches enluminées, n° 135, *fig. 2*, sous cette même dénomination, mais auquel nous conservons ici le nom qu'il porte dans son pays, parce qu'il est d'une espèce différente de toutes les autres. La femelle est de la même grosseur que le mâle, mais les couleurs ne sont pas les mêmes, elle a la tête brune, ainsi que le dessous du cou, tandis que le mâle l'a jaune, etc. M. Brisson donne aussi la description et la figure du nid de ces oiseaux (2).

12.

L'ORCHEF.

LOXIA BENGALENSIS; Linn. — COCCOTHAUSTES CHRYSOCEPHALA; Vieill.

Le second de ces petits gros-becs étrangers, est l'oiseau des Indes orientales, représenté dans les planches enluminées, n° 393, *fig. 2*, sous la dénomination de *gros-bec des Indes*, et auquel nous donnons ici le nom d'*orchef*, parce qu'il a le dessus de la tête d'un beau jaune, et qu'étant d'une espèce différente de toutes les autres, il lui faut un nom particulier. Cette espèce est nouvelle et n'a été présentée par aucun auteur avant nous.

13.

LE GROS-BEC NONETTE.

LOXIA COLLARIA; Linn. — COCCOTHAUSTES COLLARIA; Vieill.

La troisième de ces petites espèces, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 393, *fig. 3*, sous la dénomination de *gros-bec*, appelé la *nonette*, et auquel nous avons donné ce nom, parce qu'il a une sorte de béguin noir sur la tête. C'est

encore une espèce nouvelle, mais sur laquelle nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant pas même connaissance des pays où on la trouve. Cet oiseau nous a été vendu par un marchand oiseleur qui n'a pu nous en informer.

14.

LE GRISALBIN.

LOXIA GRISEA; Linn. — COCCOTHAUSTES GRISEA; Vieill.

La quatrième espèce de ces petits gros-becs étrangers, aussi nouvelle et aussi peu connue que les deux précédentes, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 393, *fig. 1*, sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, auquel nous donnons ici le nom de *grisalbin*, parce qu'il a le cou blanc, aussi-bien qu'une partie de la tête, et tout le reste du corps gris; et comme l'espèce diffère de toutes les autres, elle doit avoir un nom particulier.

15.

LE QUADRICOLOR.

EMBERIZA QUADRICOLOR; Linn., Gmel. — FRINGILLA QUADRICOLOR; Illig., Kuhl. (3).

Le cinquième de ces petits gros-becs étrangers, est l'oiseau donné par Albin (4), sous le nom de *moineau de la Chine*, et ensuite par M. Brisson (5), sous celui de *gros-bec de Java*, représenté dans nos planches enluminées, n° 101, *fig. 2*, sous cette même dénomination, *gros-bec de Java*, et auquel nous donnons ici le nom de *quadricolor*, qui suffira pour le distinguer de tous les autres et qui lui convient très-bien, parce que c'est un bel oiseau, peint de quatre couleurs vives également éclatantes; ayant la tête et le cou bleus, le dos, les ailes et le bout de la queue verts; une large bande rouge en forme de sangle sous le ventre et sur le milieu de la queue; et enfin, le reste de la poitrine et du ventre d'un brun clair ou couleur de noisette.

(1) Brisson, Ornithol., tome 3, page 232, pl. 12, *fig. 1*, le mâle.

(2) Ces oiseaux font leur nid d'une forme tout-à-fait singulière, il est composé de petites fibres de feuilles entrelacées les unes dans les autres et qui forment une espèce de petit sac dont l'ouverture est placée à un des côtés; à cette ouverture est adapté un long canal composé de mêmes fibres des feuilles, tourné vers le bas et dont l'ouverture est en dessous, de sorte que la vraie entrée du nid ne paraît point du tout. Ces nids sont attachés par leur partie supérieure au bout des petites branches des arbres. (Brisson, Ornithologie, tome 3, pages 234 et 235.)

(3) M. Cuvier place le quadricolor parmi les gros-becs dont le bec ressemble le plus à celui des linottes. DESM. 1825.

(4) Moineau de la Chine. (Albin, tome 2, page 34, avec une figure du mâle, pl. 53.)

(5) Le gros-bec de Java. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 237, avec une figure du mâle, pl. 13, *fig. 1*.) La femelle, dit cet auteur, diffère du mâle en ce qu'elle a les jambes d'un marron clair et que la couleur de sa queue n'est pas aussi vive ni aussi brillante. (*Idem*, pages 238 et 239.)

Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

16.

LE JACOBIN ET LE DOMINO.

LOXIA MALACCA; Linn. (1).

La sixième espèce de ces petits gros-becs étrangers, est l'oiseau connu des curieux sous le nom de *jacobin*, et auquel nous conserverons ce nom distinctif et assez bien appliqué; nous l'avons fait représenter dans nos planches enluminées, n° 139, *fig. 3*, sous la dénomination de *gros-bec de Java*, dit le *jacobin*, et nous croyons que celui de la même planche enluminée, *fig. 1*, et qu'on nous a donné sous le nom de *gros-bec des Moluques*, est de la même espèce, et probablement la femelle du premier. Nous avons vu ces oiseaux vivants, et on les nourrit comme les serins. M. Edwards en a donné la description et la figure sous le nom de *gowri*, *planche 40*; et par la signification de ce mot, il présume que l'oiseau est des Indes et non pas de la Chine (2). Nous eussions adopté ce nom *gowri*, qu'il porte dans son pays natal, si celui de *jacobin* n'eût pas déjà prévalu par l'usage. On voit dans notre même planche enluminée, n° 139, *fig. 2*, et dans la planche, n° 153, *fig. 1* (*loxia molucca*; Linn.), la représentation de deux autres oiseaux que les curieux appellent *dominos*, et qu'ils distinguent des *jacobins*; ils en diffèrent en effet en ce qu'ils sont plus petits, mais on doit les considérer comme variétés dans la même espèce. Les mâles sont probablement ceux qui ont le ventre tacheté, et les femelles l'ont d'un gris-blanc uniforme. On peut voir la description de ces oiseaux dans l'ouvrage de M. Brisson, depuis la page 239 jusqu'à la page 244; mais il n'y a pas un mot de leurs habitudes naturelles.

17.

LE BAGLAFECHE.

LOXIA PHILIPPINA; Var., Linn. — PLOCEUS BAGLAFECHE; Cuv., Vieill. (3).

C'est un oiseau d'Abyssinie qui a beau-

coup de rapport avec le toucan-courvi; seulement il en diffère par quelques nuances, ou par quelque distribution de couleurs. La tache noire qui est des deux côtés de la tête s'élève dans le baglafaecht jusqu'au-dessus des yeux : la marbrure jaune et brune de la partie supérieure du corps est moins marquée, et les grandes couvertures des ailes, ainsi que les pennes de ces mêmes ailes et celles de la queue, sont d'un brun-verdâtre bordé de jaune. Cet oiseau a l'iris jaunâtre, et ses ailes dans leur état de repos, vont à peu près au milieu de la queue.

Le baglafaecht se rapproche encore du toucan-courvi par les précautions industrieuses qu'il prend pour garantir ses œufs de la pluie et de tout autre danger, mais il donne à son nid une forme différente; il le roule en spirale à peu près comme un nautilus, il le suspend comme le toucan-courvi à l'extrémité d'une petite branche, presque toujours au-dessus d'une eau dormante, et son ouverture est constamment tournée du côté de l'est, c'est-à-dire du côté opposé à la pluie. De cette manière le nid est non-seulement fortifié avec intelligence contre l'humidité, mais il est encore défendu contre les différentes espèces d'animaux qui cherchent les œufs du baglafaecht pour s'en nourrir.

18.

LE GROS-BEC D'ABYSSINIE.

LOXIA ABYSSINICA; Linn. — PLOCEUS MELANOCEPHALUS; Vieill. (4).

Je rapporte encore aux gros-becs cet oiseau d'Abyssinie qui leur ressemble par le trait caractéristique, je veux dire par la grosseur de son bec, comme aussi par la grosseur totale de son corps. Il a l'iris rouge, le bec noir, ainsi que le dessus et les côtés de la tête, la gorge et la poitrine; le reste du dessous du corps, les jambes et la partie supérieure du corps d'un jaune clair, mais qui prend une teinte de brun à l'endroit où il s'approche du noir de la partie antérieure, comme si dans ces endroits ces deux cou-

(1) Du genre moineau et de la division des gros-becs; Cuv. DESM. 1825.

(2) On l'appelle oiseau *coury*, parce que son prix ordinaire ne passe pas un coury, c'est-à-dire la valeur d'une de ces petites coquilles qui servent comme monnaie dans les Indes : or cette monnaie n'a point cours à la Chine.

(3) M. Cuvier le place avec le toucan-courvi, dans la première division des oiseaux du genre moineau, celle des tisserins, *ploceus*.

DESM. 1825.

(4) Du genre moineau et de la division des tisserins; Cuv. DESM. 1825.

leurs se fondaient en une seule ; les plumes scapulaires sont noirâtres, les couvertures des ailes brunes bordées de gris, les pennes des ailes et de la queue brunes bordées de jaune et les pieds d'un gris rougeâtre.

Ce que l'histoire du gros-bec d'Abyssinie offre de plus singulier, c'est la construction de son nid et l'espèce de prévoyance qu'elle suppose dans cet oiseau et qui lui est commune avec le toucnam-courvi et le baglafecht. La forme de ce nid est à peu près pyramidale, et l'oiseau a l'attention de le suspendre toujours au-dessus de l'eau à l'extrémité d'une petite branche : l'ouverture est sur l'une des faces de la pyramide, ordinairement tournée à l'est ; la cavité de cette pyramide est séparée en deux par une cloison, ce qui forme, pour ainsi dire, deux chambres : la première, où est l'entrée du nid, est une espèce de vestibule, où l'oiseau s'introduit d'abord, ensuite il grimpe le long de la cloison intermédiaire, puis il redescend jusqu'au fond de la seconde chambre où sont les œufs. Par l'artifice assez compliqué de cette construction, les œufs sont à couvert de la pluie de quelque côté que souffle le vent, et il faut remarquer qu'en Abyssinie la saison des pluies dure six mois ; car c'est une observation générale que les inconvénients exaltent l'industrie, à moins qu'étant excessifs ils ne la rendent inutile et ne l'étouffent entièrement. Ici il y avait à se garantir non-seulement de la pluie, mais des singes, des écureuils, des serpents, etc. L'oiseau semble avoir prévu tous ces dangers, et par des précautions raisonnées les avoir écartés de sa géniture. Cette espèce est nouvelle, et nous devons tout ce que nous en avons dit à M. le chevalier Bruce.

19.

LE GUIFISO BALITO (1).

LOXIA TRIDACTYLA ; Gmel. — PHYTOMA TRIDACTYLA ; Lath., Vieill.

Il n'est point d'espèce européenne avec laquelle cet oiseau étranger ait plus de rapport que celle de nos gros-becs : comme eux, il fuit les lieux habités et vit retiré dans les bois solitaires ; comme eux, il est assez peu sensible aux plaisirs de l'amour, puisqu'il ne connaît pas le plaisir de chanter ; comme

eux enfin il ne se fait guère entendre que par les coups de bec réitérés dont il perce les noyaux pour en tirer l'amande ; mais il diffère des gros-becs par deux traits assez marqués ; premièrement son bec est dentelé sur les bords ; en second lieu, ses pieds n'ont que trois doigts, deux en avant et un en arrière, disposition remarquable et qui n'a lieu que dans un petit nombre d'espèces. Ces deux traits de dissemblance m'ont paru assez décisifs pour que je dusse distinguer cet oiseau par un nom particulier, et je lui ai conservé celui sous lequel il est connu dans son pays natal.

La tête, la gorge et le devant du cou sont d'un beau rouge qui se prolonge en une bande assez étroite sous le corps jusqu'aux couvertures inférieures de la queue ; il a tout le reste du dessous du corps, la partie supérieure du cou, le dos et la queue noirs, les couvertures supérieures des ailes brunes bordées de blanc, les pennes des ailes brunes bordées de verdâtre et les pieds d'un rouge très-obscur. Les ailes dans leur situation de repos ne vont qu'au milieu de la longueur de la queue.

20.

GROS-BEC TACHETÉ DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

LOXIA CAPENSIS ; Linn. — FRINGILLA CAPENSIS ; Illig. — COCCOTHAUSTES CAPENSIS ; Vieill. (2).

L'oiseau que nous avons fait représenter sous ce nom dans nos planches enluminées, n° 659, *fig. 1*, quoique différent de nos gros-becs d'Europe par les couleurs et la distribution des taches, nous paraît néanmoins assez voisin de cette espèce pour qu'on puisse le regarder comme une variété produite par le climat, et par cette raison nous ne lui donnons pas un nom particulier. D'ailleurs M. Sonnerat nous a assuré très-positivement que cet oiseau est le même que celui de l'article 1er, représenté dans la *pl. 101, fig. 1* ; et il observe que ce qui fait paraître ces oiseaux différents les uns des autres, c'est qu'ils changent de couleurs tous les ans.

(1) Le nom entier de cet oiseau, tel qu'il se trouve sur les figures de M. le chevalier Bruce, est *guifiso batito dimmo-won jerch*.

(2) M. Vieillot le regarde comme une femelle, ou un mâle dans son plumage de la mauvaise saison, de son gros-bec de Coromandel, figuré par Buffon, planches enluminées, n° 101, *fig. 1*. DESM. 1825.

21.

LE GRIVELIN A CRAVATE.

LOXIA COLLARIA; Var. (1).

L'oiseau que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, n° 659, fig. 2, sous la dénomination de gros-bec d'Angola, parce qu'il nous est venu de cette

province de l'Afrique, nous paraît appartenir de l'espèce du grivelin; et comme il a tout le cou et le dessous de la gorge revêtus et environnés d'une espèce de cravate blonde qui même s'étend jusqu'au-dessous du bec, nous avons cru pouvoir lui donner le nom de grivelin à cravate. Nous ne connaissons rien de ses habitudes naturelles.

LE MOINEAU * (2).

LE GROS-BEC MOINEAU; Temm. — FRINGILLA DOMESTICA; Linn. (3).

AUTANT l'espèce du moineau est abondante en individus, autant le genre de ces oiseaux paraît d'abord nombreux en espèces. Un de nos nomenclateurs en compte jusqu'à soixante-sept espèces différentes et neuf variétés, ce qui fait en tout soixante et seize oiseaux (4), dont il compose ou plutôt charge bien gratuitement ce genre, dans lequel on

est étonné de trouver les linottes, les pinsons, les serins, les verdiers, les bengalis, les sénégalis, les mayas, les cardinaux, les veuves, et quantités d'autres oiseaux étrangers qu'on ne doit point appeler moineaux, et qui demandent chacun un nom particulier. Pour nous reconnaître au milieu de cette troupe confuse, nous écarterons d'abord de notre moineau qui nous est bien connu, tous les oiseaux que nous venons de nommer et qui nous sont de même assez connus pour assurer qu'ils ne sont pas des moineaux. Suivant donc ici notre plan général, nous ferons une espèce principale de chacun de ces oiseaux de notre climat, à laquelle nous rapporterons les espèces étrangères qui nous paraîtront en différer moins que de toutes les autres espèces; ainsi nous ferons un article pour le moineau, un autre pour la linotte, un troisième pour le pinson, un quatrième pour le serin, un cinquième pour le verdier, etc.

(1) Ce grivelin à cravate est rapporté à l'espèce du gros-bec nonetté (voyez page 55), comme n'en étant qu'une variété. DESM. 1825.

* Voyez les planches enluminées, n° 6, fig. 1, et n° 55, fig. 1.

(2) Le moineau-franc; en grec, τρωγλιτης (la plupart des interprètes et des naturalistes ont dit que cet oiseau s'appelait en grec, στρουθός, mais ce mot *strouthos* est le nom générique, et le nom *troglytes* est celui de notre moineau domestique); en latin, *passer domesticus*; en italien, *passera* ou *passere casarino*; en espagnol, *pardal*; en allemand, *huss-spar*, *haus-sperling*; en suédois, *taelting*, *graw-parf*; en anglais, *house-sparrow*; en gallois, *aderyn y to*; en polonais, *wrobel domowy*; en Provence, *passeron*; en Saintonge, *passière*; en Guyenne, *passerat*; en Languedoc, *parat*; en Picardie, *pierrrot* ou *moinet*; à Paris, *pierrrot*; à Nantes, *paisse* ou *paissoirelle*; en Normandie, *gros-pillery* ou *guilléri*; anciennement *moinet*. Le tout selon M. Salerne, page 264. — Moineau de ville. (Belon, Histoire des Oiseaux, page 361.) Moineau, moucet, moisson, paisse, passereau, passerat. (*Idem*, Portraits d'Oiseaux, page 92, b.) — Passera nostrale. (Olin, page 42, avec une figure.) — Moineau. (Albin, tome 1, page 54, avec une figure, pl. 62.) — Passer domesticus. (Frisch, pl. 8, avec de bonnes figures coloriées du mâle et de la femelle.)

(3) Cet oiseau est le type d'une division du genre moineau, à laquelle M. Cuvier donne la dénomination latine de *pyrgita*. DESM. 1825.

Nous séparerons encore du moineau, proprement dit, deux autres oiseaux qui en sont encore plus voisins qu'aucun des précédents, qui sont également de notre climat, et dont l'un porte le nom de *moineau de campagne*, et l'autre de *moineau de bois*. Nous leur donnerons ou plutôt nous leur conserverons les noms de *friquet* et de *soulcie*, qui sont leurs anciens et vrais noms, parce qu'en effet ce ne sont pas de francs moineaux et qu'ils en diffèrent par la forme et par les mœurs. Nous ferons donc encore un article

(4) Brisson, Ornithol., tome 3, depuis la page 72 jusqu'à 218.

particulier pour chacun de ces deux oiseaux. C'est là le seul moyen d'éviter la confusion des idées ; car toutes les fois que dans une méthode l'on nous présente, comme ici, soixante ou quatre-vingts espèces sous le même genre et sous une dénomination commune, il n'en faut pas davantage pour juger non-seulement de la très-grande imperfection de cette méthode, mais encore de son mauvais effet, puisqu'elle confond les choses au lieu de les démêler et que, bien loin de porter la lumière sur les objets, elle rassemble à l'entour des nuages et des ténèbres.

Notre moineau est assez connu de tout le monde pour n'avoir pas besoin de description, cependant nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées, nos 6 et 55, pour faire voir les différences de l'âge. Le n° 6, *fig. 1*, représente le moineau adulte qui a subi ses mues ; et le n° 55, *fig. 1*, le jeune moineau avant sa première mue. Ce changement de couleur dans le plumage et dans les coins de l'ouverture du bec, est général et constant, mais il y a dans cette même espèce des variétés particulières et accidentelles ; car on trouve quelquefois des moineaux blancs, d'autres variés de brun et de blanc, d'autres presque tout noirs (1), et d'autres jaunes (2). Les femelles ne diffèrent des mâles qu'en ce qu'elles sont un peu plus petites et que leurs couleurs sont plus faibles.

Indépendamment de ces premières variétés, dont les unes sont générales et les autres particulières, et qui se trouvent toutes dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés qui semblent prouver que l'espèce est répandue du nord au midi dans notre continent depuis la Suède (3) jusqu'en Égypte (4), au Sénégal, etc. Nous ferons mention de ces variétés à l'article des oiseaux étrangers qui ont rapport à notre moineau.

(1) Il se trouve en Lorraine des moineaux noirs, mais ce sont certainement des moineaux ordinaires, lesquels se tenant habituellement dans les halles des verreries qui sont répandues en grand nombre au pied des montagnes, s'y sont enfumés ; M. le docteur Lottinger se trouvant dans une de ces verreries, vit une troupe de moineaux ordinaires parmi lesquels il y en avait de plus ou moins noirs ; un ancien du lieu lui dit qu'ils le devenaient quelquefois dans les halles de cette verrerie au point d'être tout-à-fait méconnaissables.

(2) Aldrovande, *Avi.*, tom. 2, pag. 556 et 557.

(3) Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 212.

(4) Prosper Alpin, *Ægypt.*, tom. 1, pag. 197.

Mais dans quelque contrée qu'il habite on ne le trouve jamais dans les lieux déserts ni même dans ceux qui sont éloignés du séjour de l'homme ; les moineaux sont comme les rats attachés à nos habitations ; ils ne se plaisent ni dans les bois ni dans les vastes campagnes : on a même remarqué qu'il y en a plus dans les villes que dans les villages, et qu'on n'en voit point dans les hameaux et dans les fermes qui sont au milieu des forêts ; ils suivent la société pour vivre à ses dépens ; comme ils sont paresseux et gourmands, c'est sur des provisions toutes faites, c'est-à-dire sur le bien d'autrui qu'ils prennent leur subsistance ; nos granges et nos greniers, nos basses-cours, nos colombiers, tous les lieux, en un mot, où nous rassemblons ou distribuons des grains, sont les lieux qu'ils fréquentent de préférence ; et comme ils sont aussi voraces que nombreux, ils ne laissent pas de faire plus de tort que leur espèce ne vaut, car leur plume ne sert à rien, leur chair n'est pas bonne à manger, leur voix blesse l'oreille, leur familiarité est incommode, leur pétulance grossière est à charge ; ce sont de ces gens que l'on trouve partout et dont on n'a que faire, si propres à donner de l'humeur que dans certains endroits on les a frappés de proscription en mettant à prix leur vie (5).

Et ce qui les rendra éternellement incommodes, c'est non-seulement leur très-nombreuse multiplication, mais encore leur défiance, leur finesse, leurs ruses et leur opiniâtreté à ne pas déssemparer les lieux qui leur conviennent ; ils sont fins, peu craintifs, difficiles à tromper ; ils reconnaissent aisément les pièges qu'on leur tend, ils impatientent ceux qui veulent se donner la peine de les prendre ; il faut pour cela tendre un filet d'avance et attendre plusieurs heures, souvent en vain ; et il n'y a guère que dans les saisons de disette et dans les temps de neige où cette chasse puisse avoir du succès, ce qui néanmoins ne peut faire une diminution sensible sur une espèce qui se multiplie trois fois par an ; leur nid est composé de foin au-dehors et de plumes en dedans ; si vous le détruisez, en vingt-quatre heures ils en font un autre ; si vous jetez leurs œufs, qui sont communément au nom-

(5) En Allemagne, dans beaucoup de villages on oblige les paysans à apporter chaque année un certain nombre de têtes de moineaux. (Frisch, tome 1, art. 7.)

bre de cinq ou six et souvent davantage (1), huit ou dix jours après ils en pondent de nouveaux ; si vous les tirez sur les arbres ou sur les toits, ils ne s'en recèlent que mieux dans vos greniers ; il faut à peu près vingt livres de blé par an pour nourrir une couple de moineaux, des personnes qui en avaient gardé dans des cages m'en ont assuré ; que l'on juge par leur nombre de la déprédation que ces oiseaux font de nos grains, car quoi qu'ils nourrissent leurs petits d'insectes dans le premier âge, et qu'ils en mangent eux-mêmes en assez grande quantité, leur principale nourriture est notre meilleur grain ; ils suivent le laboureur dans le temps des semailles, les moissonneurs pendant celui de la récolte, les batteurs dans les granges, la fermière lorsqu'elle jette le grain à ses volailles, ils le cherchent dans les colombiers et jusque dans le jabot des jeunes pigeons qu'ils percent pour l'en tirer, ils mangent aussi les mouches à miel et détruisent ainsi de préférence les seuls insectes qui nous soient utiles ; enfin ils sont si malfaisants, si incommodes, qu'il serait à désirer qu'on trouvât quelque moyen de les détruire. On m'avait assuré qu'en faisant fumer du soufre sous les arbres où ils se rassemblent en certaines saisons et s'endorment le soir, cette fumée les suffoquerait et les ferait tomber ; j'en ai fait l'épreuve sans succès, et cependant je l'avais faite avec précaution et même avec intérêt, parce que l'on ne pouvait leur faire quitter le voisinage de mes volièrres, et que je m'étais aperçu que non-seulement ils troublaient le chant de mes oiseaux par leur vilaine voix, mais que même à force de répéter leur désagréable *tui tui*, ils altéraient le chant des serins, des tarins, des linottes, etc. Je fis donc mettre sur un mur couvert par de grands marronniers d'Inde dans lesquels les moineaux s'assemblaient le soir en très-grand nombre ; je fis mettre, dis-je, plusieurs terrines remplies de soufre mêlé d'un peu de charbon et de résine, ces matières, en s'enflammant, produisirent une épaisse fumée qui ne fit d'autre effet que d'éveiller les moineaux ; à mesure que la fumée les gagnait, ils s'élevaient au haut des arbres, et enfin ils en désesparèrent pour gagner les toits voisins, mais aucun ne tomba, je remarquai seulement qu'il se passa trois jours

(1) Olina dit qu'ils font jusqu'à huit œufs, et jamais moins de quatre.

sans qu'ils se rassemblent en nombre sur ces arbres enfumés, mais ensuite ils reprirent leur première habitude.

Comme ces oiseaux sont robustes on les élève facilement dans des cages, ils vivent plusieurs années, surtout s'ils y sont sans femelles, car on prétend que l'usage immodéré qu'ils en font, abrège beaucoup leur vie (2). Lorsqu'ils sont pris jeunes, ils ont assez de docilité pour obéir à la voix, s'instruire et retenir quelque chose du chant des oiseaux auprès desquels on les met ; naturellement familiers, ils le deviennent encore davantage dans la captivité : cependant ce naturel familier ne les porte pas à vivre ensemble dans l'état de liberté, ils sont assez solitaires et c'est peut-être là l'origine de leur nom (3). Comme ils ne quittent jamais notre climat et qu'ils sont toujours autour de nos maisons, il est aisé de les observer et de reconnaître qu'ils vont ordinairement seuls ou par couple ; il y a cependant deux temps dans l'année où ils se rassemblent, non pas pour voler en troupes, mais pour se réunir et piailler tous ensemble, l'automne sur les saules le long des rivières, et le printemps sur les épicéas et autres arbres verts ; c'est le soir qu'ils s'assemblent, et dans la bonne saison ils passent la nuit sur les arbres, mais en hiver ils sont souvent seuls ou avec leurs femelles dans un trou de muraille ou sous les tuiles de nos toits, et ce n'est que quand le froid est très-violent qu'on en trouve quelquefois cinq ou six dans le même gîte où probablement ils ne se mettent ensemble que pour se tenir chaud.

Les mâles se battent à outrance pour avoir des femelles, et le combat est si violent, qu'ils tombent souvent à terre. Il y a peu d'oiseaux si ardents, si puissants en amour. On en a vu se joindre jusqu'à vingt fois de suite, toujours avec le même empressement, les mêmes trépидations, les mêmes expressions de plaisir, et ce qu'il y a de singulier, c'est que la femelle paraît s'impatienter la première d'un jeu qui doit moins la fatiguer que le mâle, mais qui peut lui plaire aussi beaucoup moins, parce qu'il n'y a nul pré-

(2) Sunt qui passerum mares anno diutius durare non posse arbitrantur, argumento quod veris initio, nulli mentum habere nigrum spectantur, sed postea, tanquam nullus anni superioris servetur; feminas verò hoc in genere esse vivaciore volunt, capi enim has cum novellis, cognoscique laborum callo asseverant. (Arist., Hist. animal., lib. 10, cap. 7.)

(3) *Monos* (μόνος), moine, moineau.

liminaire, nulles caresses, nul assortissement à la chose, beaucoup de pétulance sans tendresse, toujours des mouvements précipités qui n'indiquent que le besoin pour soi-même; comparez les amours du pigeon à celles du moineau, vous y verrez presque toujours les nuances du physique au moral.

Ces oiseaux nichent ordinairement sous les tuiles, dans les chéneaux, dans les trous de muraille, ou dans les pots qu'on leur offre, et souvent aussi dans les puits et sur les tablettes des fenêtres, dont les vitrages sont défendus par des persiennes à claire-voie; néanmoins il y en a quelques-uns qui font leur nid sur les arbres; l'on m'a apporté de ces nids de moineaux pris sur de grands noyers et sur des saules très-élevés; ils les placent au sommet de ces arbres et les construisent avec les mêmes matériaux, c'est-à-dire avec du foin en dehors et de la plume en dedans; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils y ajoutent une espèce de calotte par-dessus qui couvre le nid, en sorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer, et ils laissent une ouverture pour entrer au-dessous de cette calotte, tandis que quand ils établissent leur nid dans des trous ou dans

des lieux couverts, ils se dispensent avec raison de faire cette calotte qui devient inutile puisqu'il est à couvert. L'instinct se manifeste donc ici par un sentiment presque raisonné et qui suppose au moins la comparaison de deux petites idées. Il se trouve aussi des moineaux plus paresseux, mais en même temps plus hardis que les autres qui ne se donnent pas la peine de construire un nid et qui chassent du leur les hirondelles à cul blanc; quelquefois ils battent les pigeons, les font sortir de leur boulin et s'y établissent à leur place; il y a, comme l'on voit, dans ce petit peuple, diversité de mœurs et par conséquent un instinct plus perfectionné que dans la plupart des autres oiseaux, et cela vient sans doute de ce qu'ils fréquentent la société; ils sont à demi domestiques sans être assujétis ni moins indépendants; ils en tirent tout ce qui leur convient sans y rien mettre de leur, et ils y acquièrent cette finesse, cette circonspection, cette perfection d'instinct qui se marque par la variété de leurs habitudes relatives aux situations, aux temps et aux autres circonstances.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MOINEAU.

1.

EMBERIZA QUELEA; Lath., Linn. — FRINGILLA QUELEA; Vieill. (1).

L'OISEAU représenté dans nos planches enluminées, n° 223, *fig. 1*, sous la dénomination de *moineau du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il nous paraît être de la même espèce que notre moineau d'Europe, dont il ne diffère que par la couleur du bec, le sommet de la tête et les parties inférieures du corps qu'il a rougeâtres, tandis que dans le moineau d'Europe, le bec est brun, le sommet de la tête et les parties inférieures du corps sont grises; mais comme la grandeur, la forme, la position du corps, du bec, de la queue, des pieds, tout le reste en un mot nous a paru semblable, nous ne pouvons guère

douter de l'identité de l'espèce de cet oiseau du Sénégal avec notre moineau d'Europe, et nous regardons la différence de couleur comme une variété produite par l'influence du climat.

L'oiseau dont le mâle et la femelle sont représentés, *fig. 1* et *2*, dans nos planches enluminées, n° 665, ne nous paraît être qu'une variété de celui-ci.

2.

EMBERIZA QUELEA; Var., Auct. — FRINGILLA QUELEA; Vieill.

Il en est de même de l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 183, *fig. 2*, sous la dénomination de *moineau à bec rouge du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il ne nous paraît être qu'une variété peut-être d'âge ou de sexe du précédent, d'autant qu'il est du même climat; ainsi ces deux oiseaux d'Afrique doivent être regardés comme de

(1) M. Cuvier regarde cet oiseau comme appartenant au genre moineau. DESM. 1825.

simples variétés dans l'espèce du moineau d'Europe.

3.

LE PÈRE NOIR.

FRINGILLA NOCTIS, et TANAGRA RUFICOLLIS ;
Linn., Gmel.

Voici maintenant des oiseaux étrangers dont l'espèce, quoique voisine de celle de notre moineau, nous paraît néanmoins en différer assez pour leur donner des noms particuliers. Par exemple, l'oiseau d'Amérique auquel les habitants de nos îles ont donné le nom de *père noir* que nous lui conservons, n'est pas précisément un moineau. Cet oiseau est représenté dans nos planches enluminées, n° 201, *fig. 1*, il paraît qu'on le trouve non-seulement dans nos îles, mais aussi dans la terre-ferme du continent méridional de l'Amérique, comme au Mexique; car il a été indiqué par Fernandez, sous le nom mexicain *yohual tototl* (1), et donné par Hans Sloane comme l'oiseau de la Jamaïque (2). Nous présumons aussi que les trois oiseaux représentés dans nos planches enluminées, n° 224, pourraient bien n'être que des variétés de celui-ci; la seule chose qui s'oppose à cette présomption, c'est qu'ils se trouvent dans des climats très-éloignés les uns des autres; ils ont été nommés au bas de nos planches, 1° moineau de Macao (*fringilla melanyctera*; Linn., Gmel.); 2° moineau de Java (*fringilla melanoleuca*; Linn., Gmel.); 3° moineau de Cayenne (*tanagra jacarina*, Linn.; *emberiza jacarina*, Vieill.); néanmoins ils ne nous paraissent faire que le même oiseau et n'être que des variétés de l'espèce du père noir; car quoique ces noms de climats aient été donnés par les voyageurs qui ont apporté ces oiseaux en France, je ne sais s'ils méritent toute confiance. D'ailleurs il se pourrait aussi que cette espèce d'oiseau noir se trouvât également dans les climats chauds des deux continents.

Indépendamment de ces trois oiseaux qu'on peut rapporter à l'espèce du père noir, il y en a encore d'autres qui ne nous paraissent être aussi que des variétés de cette même espèce. L'oiseau que nous avons fait

représenter dans nos planches, n° 291, *fig. 1* le mâle (3), et *fig. 2* la femelle (4), sous le nom de *moineau du Brésil*, ressemble si fort au père noir, qu'on ne peut guère douter qu'il ne soit de son espèce; à la vérité, cette ressemblance presque parfaite ne se trouve que dans le mâle, les couleurs de la femelle sont fort différentes, mais cela même nous apprend combien peu l'on doit compter sur la différence des couleurs pour constituer celle des espèces.

Enfin, il y a encore une espèce voisine de notre moineau et qu'on ne pourrait se dispenser de rapporter immédiatement à celle du père noir, s'il n'y avait pas une grande différence dans la longueur de la queue; c'est l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 183, *fig. 1* (5), sous la dénomination de *moineau du royaume de Juda*. Nous l'appellerons *père noir à longue queue*, parce qu'il nous paraît être de la même espèce que le père noir, et n'en différer que par sa queue qui est plus longue et composée de plumes de grandeur inégale (6). Si les noms des climats nous ont été fidèlement transmis, on voit que l'espèce du père noir se trouve aux îles Antilles, à la Jamaïque, au Mexique, à Cayenne, au Brésil, au royaume de Juda, ensuite en Abyssinie, à Java et jusqu'à Macao, c'est-à-dire dans toutes les contrées méridionales de l'ancien et du nouveau continent.

4.

LE DATTIER

OU MOINEAU DE DATTE.

FRINGILLA CAPSA; Gmel.

M. Shaw a parlé de cet oiseau dans ses Voyages, sous le nom de *moineau de Capsa*,

(3) C'est le *fringilla nitens*, Linn., oiseau d'Afrique, et non du Brésil. DESM. 1825.

(4) Cette femelle n'est pas celle du *fringilla nitens*, mais celle du *fringilla serena*, du moins selon M. Kuhl. DESM. 1825.

(5) C'est le *fringilla macroura*; Linn.

DESM. 1825.

(6) M. le chevalier Bruce, après avoir attentivement examiné cet oiseau, l'a reconnu pour être le même que le mascallouf d'Abyssinie. On l'y nomme aussi *oiseau de la croix*, parce qu'il arrive ordinairement le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix dans cette contrée où il annonce la fin des pluies. M. Bruce ajoute qu'on voit aux sources du Nil, dans le même temps de la cessation des pluies, un oiseau qui ressemble en tout au mascallouf, excepté par la queue qu'il a beaucoup plus courte.

(1) Yohual tototl. (Fernandez, Hist. nov. Hisp., pag. 49.)

(2) Passer niger punctis croceis notatus. (Sloane, Jamaïc., pag. 311.)

et M. le chevalier Bruce m'en a fait voir le portrait en miniature d'après lequel j'ai fait la description suivante.

Le moineau de datte a le bec court, épais à sa base et accompagné de quelques moustaches près des angles de son ouverture, la pièce supérieure noire, l'inférieure jaunâtre ainsi que les pieds, les ongles noirs, la partie antérieure de la tête et la gorge blanches, le reste de la tête, le cou, le dessus du corps et même le dessous d'un gris plus ou moins rougeâtre; mais la teinte est plus forte sur la poitrine (1) et les petites couvertures supérieures des ailes; les pennes des ailes et de la queue sont noires; la queue est un tant soit peu fourchue, assez longue et

dépasse l'extrémité des ailes repliées des deux tiers de sa longueur.

Cet oiseau vole en troupes, il est familier et vient chercher les grains jusqu'aux portes des granges. Il est aussi commun dans la partie de la Barbarie, située au sud du royaume de Tunis, que les moineaux le sont en France, mais il chante beaucoup mieux, s'il est vrai comme l'avance M. Shaw, que son ramage soit préférable à celui des serins et des rossignols (2). C'est dommage qu'il soit trop délicat pour être transporté loin de son pays natal; du moins toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour nous l'amener vivant ont été infructueuses.

LE FRIQUET * (3).

LE GROS-BEC FRIQUET; Temm. — FRINGILLA MONTANA; Linn. (4).

CET oiseau est certainement d'une espèce différente de celle du moineau, et par con-

séquent ne doit pas en porter le nom. Quoique habitants du même climat et des mêmes terres, ils ne se mêlent point ensemble et la plupart de leurs habitudes naturelles sont toutes différentes. Le moineau ne quitte pas nos maisons, se pose sur nos murailles et sur nos toits, y niche et s'y nourrit. Le friquet ne s'en approche guère, se tient à la campagne, fréquente les bords des chemins, se pose sur les arbustes et les plantes basses, et établit son nid dans des crevasses, dans des trous à peu de distance de terre: on prétend qu'il niche aussi dans les bois et dans les creux d'arbres, cependant je n'en ai jamais vu dans les bois qu'en passant; ce sont les campagnes ouvertes et les plaines qu'ils habitent de préférence. Le moineau a le vol pesant et toujours assez court; il ne peut aussi marcher qu'en sautillant assez lentement et de mauvaise grâce, au lieu que le friquet se tourne plus lestement et marche mieux. L'espèce en est beaucoup moins nombreuse que celle du moineau, et il y a toute apparence que leur ponte, qui n'est que de quatre ou cinq œufs, ne se répète pas et se borne à une seule couvée, car les friquets se rassemblent en grandes troupes dès la fin de l'été et demeurent ensemble pendant tout l'hiver; il est aisé, dans cette sai-

(1) M. Shaw parle de quelques reflets qu'il a aperçus sur la poitrine. (Travels, page 253.)

(2) J'aurais été tenté à cause du joli ramage de cet oiseau de le ranger avec les serins, mais M. le chevalier Bruce qui l'a beaucoup vu, et à qui j'ai fait part de mon idée, a persisté dans l'opinion où il était qu'on devait le rapporter aux moineaux.

* Voyez les planches enluminées, n° 267, fig. 1.

(3) Friquet. (Belon, Hist. des Oiseaux, page 363.) — Moineau à tête rouge. (Albin, tome 3, page 28, avec une figure, pl. 65.) — Moineau de montagne (*). (Idem, ib., pl. 66.) — Passer sylvestris. (Frisch, pl. 7, avec une bonne figure coloriée.) — Le moineau de campagne ou le friquet. (Brisson, tome 3, page 82.) — Le moineau à collier. (Idem, ibid., page 85.) — Le moineau de montagne. (Idem, ibid., page 79.) — Selon Salerne, le friquet s'appelle en Guyenne un *tchouet*; en Provence, *passeron de muraille*; en Saintonge, *passiere folle*; ailleurs, *passerieau* ou *passeteau*; en Anjou, *paisse de saule*; à Nantes, le *saulet*; à Orléans, *petrat* ou *petra*; en allemand, *baum-sperling*; en polonais, *ir*.

(4) Du genre moineau et de la division des moineaux proprement dits; Cuv. DESM. 1825.

(*) Nota. La figure, pl. 65, représente le mâle, et la figure, planche 66, nous paraît représenter ou la femelle ou une variété, et non pas une espèce différente.

son, d'en prendre un grand nombre sur les buissons où ils gisent.

Cet oiseau, lorsqu'il est posé, ne cesse de se remuer, de se tourner, de *frétiller*, de hausser et baisser sa queue, et c'est de tous ces mouvements qu'il fait d'assez bonne grâce, que lui est venu le nom de *friquet*; quoique moins hardi que le moineau, il ne fuit pas l'homme, souvent même il accompagne les voyageurs et les suit sans crainte, il vole en tournant et toujours assez bas, car on ne le voit point se percher sur de grands arbres, et ceux qui lui ont donné le nom de moineau de noyer, ont confondu le friquet avec la soulcie, qui se tient en effet sur les arbres élevés et particulièrement sur les noyers.

Cette espèce est sujette à varier; plusieurs naturalistes ont donné le moineau de *montagne* (1), le moineau à *collier* (2) et le moineau *fou* des Italiens, comme des espèces différentes de celle du friquet: cependant le moineau fou et le friquet sont absolument le même oiseau, et les deux autres espèces n'en sont que de très-légères variétés; après avoir comparé les descriptions, les figures et les oiseaux en nature, il nous a paru que tous quatre n'étaient dans le fond que le même oiseau, et que ces quatre espèces nominales doivent se réduire à une seule espèce réelle, qui est celle du friquet (3).

La preuve que le *passera mattugia* ou moineau fou des Italiens (4), est le friquet même, ou tout au plus une simple variété de cette espèce dont il ne diffère que par la distribution des couleurs; c'est que Olina (5) qui en

donne la description et la figure, dit positivement qu'on l'a nommé *passera mattugia*, moineau fou, parce qu'il ne peut rester un seul moment sans remuer (6), et c'est à ce même mouvement continu qu'on doit, comme je l'ai dit, attribuer l'origine de son nom français. Ne serait-il pas plus que singulier que cet oiseau, si peu rare en France, ne se trouvât point en Italie, comme l'ont écrit nos nomenclateurs modernes qui n'ont pas reconnu que le moineau fou d'Italie était notre friquet; il paraît au contraire qu'il y a plus de variétés de cette espèce en Italie qu'en France; elle s'est donc répandue des pays tempérés dans les pays plus chauds et non pas dans les climats froids, car on ne la trouve point en Suède; mais je suis surpris que M. Salerne dise que cet oiseau ne se voit ni en Allemagne, ni en Angleterre, puisque les naturalistes allemands et anglais en ont donné des descriptions et la figure. M. Frisch prétend même que le friquet et le serin de Canarie peuvent s'unir et produire ensemble une race bâtarde et qu'on en a fait l'épreuve en Allemagne (7).

Au reste, le friquet quoique plus remuant est cependant moins pétulant, moins familier, moins gourmand que le moineau; c'est un oiseau plus innocent et qui ne fait pas grand tort aux grains; il préfère les fruits, les graines sauvages, telles que celles des chardons sur lesquels il se pose volontiers, et mange aussi des insectes; il fuit le séjour et la rencontre du moineau qui est plus fort et plus méchant que lui. On peut l'élever en cage et l'y nourrir comme le chardonneret, il y vit cinq ou six ans: son chant est assez peu de chose, mais tout différent de la voix désagréable du moineau. On a observé que quoiqu'il soit plus doux que le moineau, il n'est cependant pas aussi docile, et cela vient de son naturel qui l'éloigne de l'homme, et qui pour être un peu plus sauvage n'en est peut-être que meilleur.

(1) En allemand, *ringel-spatz*, *ringel-sperling*, *feld-sperling*, *wald-sperling*; en polonais, *wrobel lesmf*, *wrobel polny*, *mazurek*.

(2) En allemand, *berg-sperling*, *wald-sperling*; en anglais, *mountain sparrow*, *white cap*; en gallois, *golfan y mynydd*; en polonais, *wrobel gorny*; en catalan, *pardal roynner*; en grec, *στροβίδης ὄρνιθος*.

(3) *Nota*. Le moineau de montagne et le moineau à collier sont le même oiseau, et ils ne diffèrent du friquet que par un collier blanc ou blanchâtre qu'ils portent au haut du cou.

(4) *Passera mattugia*. (Olina, page 46, avec une figure.) — *Passer stultus Bononiensium*. (Aldrov., *Avi.*, tom. 2, pag. 563.)

(5) *Passera montanina*. (Olina, pag. 48, avec figure.)

(6) *Passer sylvestris*. (Aldrov., tom. 2, pag. 561.) — *Passer pusillus in juglandibus degens*. (*Idem*, *ibid.*, pag. 563.)

(7) Frisch, à l'article *passer sylvestris*, pl. 7.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU FRIQUET.

L'OISEAU qu'on appelle le *passereau sauvage* en Provence, nous paraît être une simple variété du friquet. Son chant (dit M. Guys) ne finit point quand il commence et n'est pas le même que celui du moineau. Il ajoute que cet oiseau très-farouche, cache sa tête entre des pierres, laissant le reste du corps à découvert, et croit se mettre à l'abri des attaques par cette précaution. Il se nourrit de graines à la campagne, et il y a des années où il est très-rare en Provence.

Mais outre cet oiseau et les autres variétés de cette espèce, qui se trouvent dans nos climats et que nous avons indiquées d'après les nomenclateurs, sous les noms de *moineau de montagne*, *moineau à collier* et *moineau fou*, il s'en trouve d'autres dans des climats éloignés.

1.

LE PASSE-VERT.

TANAGRA CAYANA; Linn., Desm. (1).

Le premier de ces oiseaux étrangers qu'on peut rapporter au friquet comme variété, ou du moins comme espèce très-voisine de la sienne, est celui qui est représenté dans nos planches enluminées, n° 201, *fig. 2*, sous la dénomination de *moineau à tête rouge de Cayenne*, et auquel nous donnons ici le nom de *passé-vert*, comme qui dirait *passereau vert*, parce qu'il a tout le dessus du corps verdâtre; mais quoiqu'il diffère presque autant qu'il est possible du friquet par les couleurs, c'est néanmoins de tous les oiseaux de notre climat celui dont il approche le plus.

2.

LE PASSE-BLEU.

TANAGRA CÆRULEA; Linn., Gmel. — EMBERIZA CÆRULEA; Kuhl.

Il en est de même de l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 203, *fig. 2*, sous la dénomination de *moineau bleu de Cayenne*, et auquel nous donnons ici le nom de *passé-bleu* ou *passereau bleu*,

(1) Du genre *tangara* et de la division des *tangaras* proprement dits; Cuv. DESM. 1825.

parce qu'il est presque entièrement bleu, et que du reste il approche plus de l'espèce du friquet que d'aucune espèce de notre climat. Au reste, le passé-vert et le passé-bleu étant tous deux du même climat de Cayenne, on ne peut guère décider si ce sont deux espèces distinctes et séparées ou s'ils sont d'une seule et même espèce.

3.

LES FOUDIS.

LOXIA MADAGASCARIENSIS; Auct.

Une autre espèce qu'on peut rapporter à celle du friquet, c'est celle de l'oiseau appelé à Madagascar, *foudi lehéméné*, auquel je conserve ici partie de ce nom. M. Brisson l'a indiqué le premier sous la dénomination de *cardinal de Madagascar* (2); il est représenté dans nos planches enluminées, n° 134, *fig. 2*, sous le nom de *moineau de Madagascar*.

Il y a deux autres oiseaux, dont l'un représenté dans nos planches enluminées, n° 6, *fig. 2*, sous la dénomination de *cardinal du cap de Bonne-Espérance* (3), et l'autre, n° 134, *fig. 1*, sous celle de *moineau du cap de Bonne-Espérance* (4), me paraissent être, le premier le mâle, et le second la femelle, d'une variété dans l'espèce du foudi; car ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ont le dessous du corps noir; et par ce caractère, nous les appellerons *foudis à ventre noir*, pour les distinguer du foudi qui a le ventre rouge. Mais comme ils se ressemblent par tout le reste, nous croyons qu'étant du même climat, ils sont de la même espèce.

4.

LE FRIQUET HUPPÉ.

Une autre espèce étrangère qui nous paraît encore voisine de celle du friquet par la grandeur et par la forme, quoiqu'elle en diffère beaucoup par les couleurs, c'est l'oiseau représenté dans les planches enlumi-

(2) Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 112, pl. 6, fig. 2. — *Idem*, pag. 114, pl. 6, fig. 3.

(3) C'est le *fringilla orix*; Linn.

(4) Désigné par M. Vieillot sous le nom de *fringilla ignicolor*.

nées, n° 181 *fig. 1*, et *fig. 2*, sous les dénominations de *moineau de Cayenne* et de *moineau de la Caroline*, qui se ressemblent assez pour nous porter à croire qu'étant de pays tempérés et chauds du même continent, l'un (*fig. 1*) est le mâle, et l'autre (*fig. 2*), la femelle. Nous lui donnons le nom de *friquet huppé*, pour le distinguer de tous les autres oiseaux du même genre (1).

5.

LE BEAU MARQUET.

FRINGILLA ELEGANS; Linn.; Gmel.

Enfin nous croyons que l'on peut rappor-

ter à l'espèce du friquet plutôt qu'à aucune autre, le bel oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 203, *fig. 1*, sous la dénomination de *moineau de la côte d'Afrique*, parce qu'il a été envoyé de ces contrées, et nous l'appellerons *beau marquet*, parce qu'étant d'une espèce différente de celle du friquet et de toutes les autres que nous venons d'indiquer, il mérite un nom particulier, et celui de beau marquet désigne qu'il est beau et bien marqué sous le ventre. Ce nom, et un coup d'œil sur la figure coloriée, suffiront pour le faire reconnaître et distinguer de tous les autres oiseaux.

LA SOULCIE * (2).

LE GROS-BEC SOULCIE; Temm. — FRINGILLA PETRONIA; Linn. (3).

ON a souvent confondu cet oiseau, ainsi que le friquet, avec notre moineau; cependant il est d'une autre espèce, et il diffère de l'un et de l'autre en ce qu'il est plus grand, qu'il a le bec plus fort, plutôt rouge que noir, et qu'il n'a, pour ainsi dire, aucune habitude naturelle qui lui soit commune avec le moineau; celui-ci demeure dans les villes, la soulcie ne se plaît que dans les bois, et c'est ce qui lui a fait donner, par la plupart des naturalistes, le nom de *moineau de bois*, il y niche dans des creux d'arbres, ne produit qu'une fois l'année quatre ou

cinq œufs; ils se rassemblent en troupes dès que les petits sont assez forts pour accompagner les vieux, c'est-à-dire vers la fin de juillet. Les soulcies se réunissent donc six semaines plus tôt que les friquets, leurs troupes sont aussi plus nombreuses, et ils vivent constamment ensemble jusqu'au retour de la saison des amours où chacun se sépare pour suivre sa femelle. Quoique ces oiseaux restent également et constamment dans notre climat pendant toute l'année, il paraît néanmoins qu'ils craignent le froid des pays plus septentrionaux, car Linnæus n'en parle pas dans son *Énumération des Oiseaux de Suède*. Ils ne sont que de passage en Allemagne (4), ils ne s'y réunissent pas en troupes et y arrivent un à un (5). Enfin ce qui paraît confirmer ce que nous venons de présumer, c'est qu'on trouve assez souvent de ces oiseaux morts de froid dans des creux d'arbres lorsque l'hiver est rigoureux. Ils vivent non-seulement de grains et graines de toute espèce, mais encore de mouches et d'autres insectes; ils aiment la société de leurs semblables et les appellent

(1) Les deux figures citées ici appartiennent à deux oiseaux différents. La première est celle du *fringilla cristata*, Linn.; et la deuxième celle du *fringilla carolinensis*, Linn. DESM. 1825.

* Voyez les planches enluminées, n° 225.

(2) La soulcie. — Moineau à la soulcie ou au collier jaune. (Belon, *Histoire des Oiseaux*, page 362; et *Portraits d'Oiseaux*, page 93, A.) — Passer torquatus. (Aldrov., *Avi.*, tom. 2, pag. 563.) — Oenanthe congener. (*Idem*, *ibid.*, pag. 764.) — *Fringilla subcana*, maculé luteâ in pectore. (Frisch, pl. 3, avec une figure coloriée.) — Le moineau des bois. (Brisson, *Ornithol.*, tom. 3, pag. 88, avec une figure, pl. 5, fig. 1.) En italien, *passara alpestre*, *petronia marina*; en allemand, *grau-fink*; en catalan, *passerell dorat*.

(3) Placée par M. Cuvier dans le genre moineau et dans la division des gros-becs. DESM. 1825.

(4) Cet oiseau n'était point ou presque point connu ci-devant en Lorraine; mais depuis quelques années il y est devenu très-commun. (Note communiquée par M. Lottinger.)

(5) Frisch, à l'article de la planche 3.

dès qu'ils trouvent abondance de nourriture , et comme ils sont presque toujours en grandes bandes, ils ne laissent pas de faire beaucoup de tort dans les terres nouvellement ensemencées : on a de la peine à les chasser

ou à les détruire, car ils participent de l'instinct et de la défiance du moineau domestique, ils reconnaissent les pièges, les gluaux, les trébuchets, mais on les prend en grand nombre avec des filets.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA SOULCIE.

1.

LE SOULCIET.

FRINGILLA CANADENSIS ; Kuhl.

La première espèce étrangère qui nous paraît voisine de celle de la soulcie, au point de n'en être qu'une variété, s'il est possible que cet oiseau ait passé d'un continent à l'autre, c'est celui qui est représenté dans nos planches enluminées, n° 223, fig. 2, sous la dénomination de *moineau de Canada* (1), et que nous avons appelé le *soulciet*, parce qu'il est un peu plus petit que la soulcie, comme tous les autres animaux du nouveau continent qui sont dans la même espèce, moins grands que ceux de l'ancien.

2.

LE PAROARE *.

LOXIA DOMINICANA ; Linn. — FRINGILLA DOMINICANA ; Illig.

Un autre bel oiseau des contrées méridionales de l'Amérique, qui nous paraît voisin de la soulcie, c'est celui que Marcgrave a indiqué sous le nom brésilien *tije guacu paroara* (2), et comme *guacu* n'est qu'un adjectif, qui veut dire *grand*, et *tije* un nom générique, nous avons adopté celui de *paroare*, comme dénomination spécifique, d'autant qu'il faut conserver, le plus qu'il est possible, à chaque espèce d'animal le nom de son pays, et c'est par cette raison que nous préférons ici le nom de *paroare*, que cet oiseau porte au Brésil dans son pays natal, à celui de *cardinal dominiquain*, que M. Brisson a adopté, parce qu'il a la

(1) Nota. M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau sous cette même dénomination de *moineau de Canada*. (Ornithologie, tome 3, page 102.)

* Voyez les planches enluminées, n° 55, fig. 2.

(2) Tije guacu paroara Brasiliensibus. (Marcgrave, Hist. nat. Brasil., pag. 214.)

tête rouge et le corps noir et blanc (3). La femelle diffère du mâle en ce que le devant de sa tête n'est pas rouge, mais d'un jaune orangé semé de points rougeâtres.

Nous appellerons aussi *paroare huppé*, un oiseau des mêmes continents qui ne nous paraît être qu'une variété du *paroare* et qui en diffère par une huppe ou aigrette qu'il porte sur la tête. Ce bel oiseau est représenté dans nos planches enluminées, n° 103, sous la dénomination de *cardinal dominiquain huppé de la Louisiane*, parce qu'il nous a été envoyé de cette contrée de l'Amérique sous ce nom (4).

3.

LE CROISSANT.

FRINGILLA ARMATA ; Linn. , Gmel.

La troisième espèce étrangère qu'on doit rapporter à celle de la soulcie, est l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 230, fig. 1, sous la dénomination de *moineau du cap de Bonne-Espérance*, qui lui a été donnée par M. Brisson (5), et que nous appelons ici le *croissant*, parce qu'étant d'une espèce et d'un climat différents des autres, il lui faut un nom particulier tiré de quelques-uns de ses attributs ; or cet oiseau qui par la distribution des couleurs ne s'éloigne pas de notre soulcie, porte un croissant blanc qui s'étend depuis l'œil jusque dessous le cou ; ce caractère unique nous a paru suffisant pour le dénommer et le faire reconnaître.

(3) Le cardinal dominiquain. (Brisson, Ornith., tom. 3, pag. 116, avec une figure, pl. 6, fig. 4.) Nota. On a suivi dans l'inscription de notre planche enluminée, n° 55, fig. 2, cette même dénomination.

(4) Ce *paroare huppé* a reçu de Latham le nom de *loxia cucullata*. Illiger le place dans son genre *fringilla*.
DESM. 1825.

(5) Le *moineau du cap de Bonne-Espérance*. (Brisson, Ornith., tom. 3, pag. 104, avec une figure, pl. 5, fig. 3.)

LE SERIN DES CANARIES * (1).

FRINGILLA CANARIA; Linn.

Si le rossignol est le chantre des bois, le serin est le musicien de la chambre; le premier tient tout de la nature, le second participe à nos arts; avec moins de force d'organe, moins d'étendue dans la voix, moins de variété dans les sons, le serin a plus d'oreille, plus de facilité d'imitation (2), plus de mémoire; et comme la différence du caractère (surtout dans les animaux) tient de très-près à celle qui se trouve entre leurs sens, le serin dont l'ouïe est plus attentive, plus susceptible de recevoir et de conserver les impressions étrangères, devient aussi plus social, plus doux, plus familier; il est capable de connaissance et même d'attachement (3); ses caresses sont aimables, ses petits dépits innocents, et sa colère ne blesse ni n'offense: ses habitudes naturelles le rapprochent encore de nous, il se nourrit de graines comme nos autres oiseaux domestiques; on l'élève plus aisément que le rossi-

gnol, qui ne vit que de chair ou d'insectes, et qu'on ne peut nourrir que de mets préparés. Son éducation plus facile est aussi plus heureuse: on l'élève avec plaisir, parce qu'on l'instruit avec succès; il quitte la mélodie de son chant naturel pour se prêter à l'harmonie de nos voix et de nos instruments; il applaudit, il accompagne et nous rend au-delà de ce qu'on peut lui donner. Le rossignol plus fier de son talent, semble vouloir le conserver dans toute sa pureté; au moins paraît-il faire assez peu de cas des nôtres; ce n'est qu'avec peine qu'on lui apprend à répéter quelques-unes de nos chansons. Le serin peut parler et siffler, le rossignol méprise la parole autant que le sifflet et revient sans cesse à son brillant ramage. Son gosier toujours nouveau est un chef-d'œuvre de la nature auquel l'art humain ne peut rien changer, rien ajouter; celui du serin est un modèle de grâces d'une trempe moins ferme que nous pouvons modifier. L'un a donc bien plus de part que l'autre aux agréments de la société, le serin chante en tout temps, il nous recrée dans les jours les plus sombres, il contribue même à notre bonheur; car il fait l'amusement de toutes les jeunes personnes, les délices des recluses; il charme au moins les ennuis du cloître, porte de la gaieté dans les âmes innocentes et captives; et ses petites amours, qu'on peut considérer de près en le faisant nicher, ont rappelé mille et mille fois à la tendresse des cœurs sacrifiés; c'est faire autant de bien que nos vautours savent faire de mal.

C'est dans le climat heureux des Hespérides que cet oiseau charmant semble avoir pris naissance ou du moins avoir acquis toutes ses perfections; car nous connaissons en Italie (4) une espèce de serin plus petite

* Le serin des îles Canaries, *passer canarius*. (Aldrov., *Avi.*, tom. 2, pag. 814; la figure n'est pas bonne.) — *Passera di Canaria*. (Olina, pag. 7; la figure est assez bonne.) — Serin des Canaries. (Albin, tome 1, page 57; la figure est mal coloriée.) — *Passer canariensis*, *Canarie-vogel*. (Frisch, tab. 12; les figures de cet oiseau et de quelques-unes de ses variétés sont exactes et assez bien coloriées.) — *Passer in toto corpore citrinus, remigibus reatricibusque lateralibus interioribus et subtus albis*. — *Serinus canariensis*. Le serin des Canaries. (Brisson, *Ornith.*, tom. 3, pag. 184.) — Voyez nos planches enluminées, n° 202, fig. 1.

(1) Du genre moineau, division des tarins; Cuv. DESM. 1825.

(2) Le serin apprend à parler, et il nomme plusieurs petites choses très-distinctement. . . . Au moyen d'un flageolet il apprend deux ou trois airs qu'il chante dans leur ton naturel en gardant toujours la mesure, etc. (Traité des serins des Canaries, par M. Hervieux, in-12; Paris, 1713, pages 3 et 4.) — Un serin placé encore jeune fort près de mon bureau y avait pris un singulier ramage; il contrefaisait le bruit que l'on fait en comptant des écus. (Note communiquée par M. Hébert, receveur-général à Dijon.)

(3) Il devient si familier, si caressant qu'il vient baiser et becqueter mille et mille fois son maître, et qu'il ne manque pas de revenir à sa voix lorsqu'il l'appelle. (Traité des serins par M. Hervieux, page 3.)

(4) *Citrinella*. (Gesner, *Avi.*, page 260, avec une assez bonne figure.) — *Vercellino*. (Olina, page 15, avec une bonne figure.) — *Passer supernus ex viridiflavicante varius; infernus luteo-virescens; remigibus reatricibusque nigricantibus, oris exterioribus viridescentibus*. . . . *Serinus italicus*; le serin d'Italie. (Brisson, *Ornithol.*, tome 3, page 182.) — Voyez nos planches enluminées, n° 658, fig. 2.

que celle des Canaries, et en Provence une autre espèce presque aussi grande (1) : toutes deux plus agrestes et qu'on peut regarder comme les tiges sauvages d'une race civilisée; ces trois oiseaux peuvent se mêler ensemble dans l'état de captivité, mais dans l'état de nature ils paraissent se propager sans mélange chacun dans son climat : ils forment donc trois variétés constantes qu'il serait bon de désigner chacune par un nom différent afin de ne les pas confondre. Le plus grand s'appelait *cinit* ou *cini* dès le temps de Belon (il y a plus de deux cents ans); en Provence on le nomme encore aujourd'hui *cini* ou *cigni*, et l'on appelle *venturon* celui d'Italie. Le canari, le venturon et le cini sont les noms propres que nous adopterons pour désigner ces trois variétés, et le serin sera le nom de l'espèce générale.

Le venturon ou serin d'Italie (2) se trouve non-seulement dans toute l'Italie, mais en Grèce (3), en Turquie, en Autriche, en Provence, en Languedoc, en Catalogne, et probablement dans tous les climats de cette température. Néanmoins il y a des années où il est fort rare dans nos provinces méridionales et particulièrement à Marseille. Son chant est agréable et varié, la femelle est inférieure au mâle et par le chant et par

le plumage (4). La forme, la couleur, la voix, et la nourriture du venturon et du canari sont à peu près les mêmes, à la différence seulement que le venturon a le corps sensiblement plus petit, et que son chant n'est ni si beau ni si clair (5).

Le cini ou serin vert de Provence (6), plus grand que le venturon, a aussi la voix bien plus grande; il est remarquable par ses belles couleurs, par la force de son chant et par la variété des sons qu'il fait entendre. La femelle un peu plus grosse que le mâle et moins chargée de plumes jaunes, ne chante pas comme lui et ne répond, pour ainsi dire, que par monosyllabes; il se nourrit de plus petites graines qu'il trouve à la campagne; il vit long-temps en cage, et semble se plaire à côté du chardonnet, il paraît l'écouter et en emprunter des accents qu'il emploie agréablement pour varier son ramage (7). Il se trouve non-seulement en Provence, mais encore en Dauphiné, dans le Lyonnais (8), en Bugey, à Genève, en Suisse, en Allemagne, en Ita-

(4) Extrait d'un Mémoire qui accompagnait un envoi considérable d'oiseaux qui m'a été fait par M. Guys, de l'Académie de Marseille, homme de lettres, connu par plusieurs bons ouvrages et particulièrement par son Voyage de Grèce.

(5) Voyez les Amusements innocents ou le Parfait Oiseleur, page 42.

(6) Le cini, gros-bec serin ou cini, Temm.; *fringilla serinus*, Linn., est une autre espèce du genre moineau, et de la division des tarins, selon M. Cuvier. DESM. 1825.

(7) Extrait du Mémoire précédent de M. Guys.

(8) J'ai vu dans la campagne, en Bugey et aux environs de Lyon, des oiseaux assez semblables à des serins de Canarie, on les y appelait *signis* ou *cignis*; j'en ai vu aussi à Genève dans des cages, et leur ramage ne me parut pas fort agréable; je crois qu'on les appelle à Paris, *serins de Suisse*. (Note donnée par M. Hébert, receveur-général à Dijon.)

« L'on vante beaucoup (dit le Parfait Oiseleur » page 47) les serins d'Allemagne; ils surpassent ceux » de Canarie par leur beauté et leur chant. Ils ne sont » jamais sujets à s'engraisser, la grande vigueur et la » longueur de leur ramage étant, à ce qu'on prétend, » un obstacle à ce qu'ils deviennent gras. On les élève » dans des cages ou dans des chambres préparées et » exposées au levant, ils y couvent trois fois l'année, » depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août. » Ceci n'est pas exact en tout, car le chant de ces serins d'Allemagne qui sont les mêmes que ceux de Suisse ou de Provence, quoique fort et perçant, n'approche pas, pour la douceur et l'agrément, de celui des serins de Canarie.

(1) Serinus. (Gesner, Avi., pag. 260, avec une mauvaise figure.) — Serin. (Belon, Hist. nat. des Oiseaux, page 354, avec une figure peu exacte.) — Serin, senicle, cerisin, cinit, cedrin. (Belon, Portraits d'Oiseaux, page 90, recto, avec la même figure peu exacte.) — Passer supernè ex fusco viridiflavicante varius, infernè luteo-virescens, lateribus maculis fuscis longitudinalibus variis, tenià in alis viridiflavicante; remigibus reetricibusque supernè fuscis, oris exterioribus griseo-viridibus, apicis marginè albicante.... Serinus, le serin. (Brisson, Ornith., tome 3, page 79.) — Voyez nos planches enluminées, n° 658, fig. 1.

(2) Voyez planches enluminées, n° 485, fig. 3. Cet oiseau est considéré comme une espèce particulière du genre moineau, dans la division des tarins, par M. Cuvier. — C'est le *fringilla citrinella* de Linnée, ou gros-bec venturon de Temm.

DESM. 1825.

(3) Les anciens Grecs appelaient cet oiseau *τρυωνίς*; les Grecs modernes, *στρυωνίς*, suivant Belon. Les Turcs le nomment *sare*; les Catalans, *gaffaru*; dans quelques endroits de l'Italie, *Iuguarinera*, *beagana*, *raverin*; aux environs de Rome, *verzellino*; dans le Bolonais, *vidarino*; à Naples, *lequilla*; à Gènes, *scarino*; dans le Trentin, *citrinella*; en Allemagne, *citryule* ou *zytrinle*; à Vienne, *citril*.

lie, en Espagne (1). C'est le même oiseau qu'on connaît en Bourgogne sous le nom de *serin*, il fait son nid sur les osiers plantés le long des rivières, et ce nid est composé de crin et de poil à l'intérieur, et de mousse au-dehors. Cet oiseau qui est assez commun aux environs de Marseille et dans nos provinces méridionales jusqu'en Bourgogne, est rare dans nos provinces septentrionales. M. Lottinger dit qu'il n'est que de passage en Lorraine.

La couleur dominante du venturon, comme du cini, est d'un vert jaune sur le dessus du corps et d'un jaune vert sur le ventre; mais le cini plus grand que le venturon en diffère encore par une couleur brune qui se trouve par taches longitudinales sur les côtés du corps et par ondes au-dessus (2); au lieu que dans notre climat la couleur ordinaire

(1) On les appelle en Catalogne *canari de Montanya*; en Italie, *serin* ou *scarzerin*; en Allemagne, *fledente*; aux environs de Vienne, *hirn-gryll*; en Suisse, *schwederle*.

(2) Voici une bonne description du cini qui m'a été envoyée par M. Hébert. « Cet oiseau est un peu plus petit qu'un serin de Canarie, auquel il ressemble beaucoup. Il a précisément le même plumage qu'une sorte de serin, qu'on appelle *serin gris*, et qui est peut-être le serin naturel et sans altération; les variétés sont dues à la domesticité.

» Le devant de la tête, le tour des yeux, le dessous de la tête, une sorte de collier, la poitrine et le ventre, jusqu'aux pattes, sont de couleur jonquille avec une teinte de vert. Les côtés de la tête, le haut des ailes, sont mêlés de vert, de jonquille et de noir. Le dos et le reste des ailes ont du vert, du gris et du noir. Le croupion est jonquille. La poitrine, quoique d'une seule couleur (jonquille), est cependant ondulée. Les taches dont le plumage du cini est parsemé, ne sont point tranchées et distinctes, mais comme fondues les unes dans les autres par petites ondes. Celles de la tête sont beaucoup plus fines et comme pointillées. Il y a aux deux côtés de la poitrine et sous le ventre, le long des ailes, des taches ou des traits noirs.

» La queue est fourchue, composée de douze plumes, les ailes sont de même couleur que le dos, l'extrémité des plumes qui recouvrent la naissance des grandes pennes est légèrement bordée d'une sorte de jaune peu apparent; les grandes pennes et la queue sont pareilles et d'un brun tirant sur le noir avec un léger bordé de gris, la queue est plus courte que celle du serin de Canarie.

» En général, cet oiseau est par-dessous jonquille, sur le dos varié de différentes couleurs où le vert domine, sans qu'on puisse dire laquelle sert de fond aux autres. Il n'a pas sur le dos une seule plume qui ne soit variée de plusieurs couleurs.

» Le bec est assez semblable à celui d'un canari,

du canari est uniforme, d'un jaune citron sur tout le corps et même sur le ventre. Ce n'est cependant qu'à leur extrémité que les plumes sont teintées de cette belle couleur, elles sont blanches dans tout le reste de leur étendue. La femelle est d'un jaune plus pâle que le mâle. Mais cette couleur citron tirant plus ou moins sur le blanc que le canari prend dans notre climat, n'est pas la couleur qu'il porte dans son pays natal, elle varie suivant les différentes températures. « J'ai remarqué, dit un de nos plus habiles naturalistes (3), que le serin des Canaries qui devient tout blanc en France est à Ténériffe d'un gris presque aussi foncé que la linotte; ce changement de couleur provient vraisemblablement de la froideur de notre climat. » La couleur peut varier aussi par la diversité des aliments, par la captivité et surtout par les assortiments des différentes races; dès le commencement de ce siècle les oiselleurs comptaient déjà, dans la seule espèce des canaris, vingt-neuf variétés toutes assez reconnaissables pour être bien indiquées (4). La tige primitive de

» un peu plus court, un peu plus petit. La pièce supérieure est horizontale avec le sommet de la tête, fort peu concave, plus large à sa base, échancrée près de sa naissance. La pièce inférieure est plus concave, posée diagonalement sous la supérieure dans laquelle elle s'emboîte.

» Ce cini n'avait que deux pouces sept lignes depuis le sommet de la tête jusqu'à la naissance de la queue, qui avait un pouce dix lignes; les ailes tombent au tiers de la queue; les pattes sont très-mêlées; le tarse avait six lignes de long, et les doigts à peu près autant. Les ongles ne sont pas exactement crochus. »

(3) M. Adanson, Voyage du Sénégal, page 13.

(4) Nous les allons toutes désigner en commençant par les plus communes et finissant par les plus rares.

1. Le serin gris commun.
2. Le serin gris, aux duvets et aux pattes blanches, qu'on appelle *race de panachés*.
3. Le serin gris à queue blanche, *race de panachés*.
4. Le serin blond commun.
5. Le serin blond aux yeux rouges.
6. Le serin blond-doré.
7. Le serin blond aux duvets, *race de panachés*.
8. Le serin blond à queue blanche, *race de panachés*.
9. Le serin jaune commun.
10. Le serin jaune aux duvets, *race de panachés*.
11. Le serin jaune à queue blanche, *race de panachés*.
12. Le serin agate commun.
13. Le serin agate aux yeux rouges.

ces vingt-neuf variétés, c'est-à-dire celle du pays natal ou du climat des Canaries, est le serin gris commun. Tous ceux qui sont d'autres couleurs uniformes les tiennent de la différence des climats; ceux qui ont les yeux rouges tendent plus ou moins à la couleur absolument blanche, et les panachés sont des variétés plutôt factices que naturelles (1).

Indépendamment de ces différences qui paraissent être les premières variétés de l'espèce pure du serin des Canaries transporté dans différents climats; indépendamment de quelques races nouvelles qui ont paru depuis, il y a d'autres variétés encore plus apparentes qui proviennent du mélange du canari avec le venturon et avec le cini;

14. Le serin agate à queue blanche, *race de panachés*.

15. Le serin agate aux duvets, *race de panachés*.

16. Le serin isabelle commun.

17. Le serin isabelle aux yeux rouges.

18. Le serin isabelle doré.

19. Le serin isabelle aux duvets, *race de panachés*.

20. Le serin blanc aux yeux rouges.

21. Le serin panaché commun.

22. Le serin panaché aux yeux rouges.

23. Le serin panaché de blond.

24. Le serin panaché de blond aux yeux rouges.

25. Le serin panaché de noir.

26. Le serin panaché de noir jonquille aux yeux rouges.

27. Le serin panaché de noir jonquille et régulier.

28. Le serin plein (c'est-à-dire pleinement et entièrement jaune-jonquille), qui est le plus rare.

29. Le serin à huppe (ou plutôt à couronne); c'est un des plus beaux.

Voyez le *Traité des serins des Canaries*, par M. Hervieux, seconde édition; Paris, 1713, pages 10 et suivantes.

(1) Les nuances et les dispositions des couleurs varient beaucoup dans les serins panachés, il y en a qui ont du noir sur la tête, d'autres qui n'en ont point, quelques-uns sont tachés irrégulièrement, et d'autres le sont très-régulièrement. Les différences de couleur ne se marquent ordinairement que sur la partie supérieure de l'oiseau; elles consistent en deux grandes plaques noires sur chaque aile, l'une en avant et l'autre en arrière, en un large croissant de même couleur posé sur le dos, tournant sa concavité vers la tête, et se joignant par ses deux cornes aux deux plaques noires antérieures des ailes. Enfin le cou est environné par derrière d'un demi-collier d'un gris qui paraît être une couleur composée, résultant du noir et du jaune fondus ensemble. La queue et ses couvertures sont presque blanches. (Description des couleurs d'un canari panaché, observé avec M. de Montbeillard.)

car non-seulement ces trois oiseaux peuvent s'unir et produire ensemble, mais les petits qui en résultent et qu'on met au rang des mulets stériles, sont des métis féconds dont les races se propagent. Il en est de même du mélange des canaris avec les tarins, les chardonnerets, les linottes, les bruants, les pinsons; on prétend même qu'ils peuvent produire avec le moineau (2). Ces espèces d'oiseaux, quoique très-différentes et en apparence assez éloignées de celle des canaris, ne laissent pas de s'unir et de produire ensemble lorsqu'on prend les précautions et les soins nécessaires pour les appairer. La première attention est de séparer les canaris de tous ceux de leur espèce, et la seconde, d'employer à ces essais la femelle plutôt que le mâle; on s'est assuré que la serine de Canarie produit avec tous les oiseaux que nous venons de nommer, mais il n'est pas également certain que le mâle canari puisse produire avec les femelles de tous ces mêmes oiseaux (3). Le tarin et le chardonneret sont les seuls sur lesquels il me paraît que la production de la femelle avec le mâle canari soit bien constatée. Voici ce que m'a écrit à ce sujet un de mes amis, homme aussi expérimenté que véridique (4).

« Il y a trente ans que j'éleve un grand nombre de ces petits oiseaux, et je me suis particulièrement attaché à leur éducation; ainsi c'est d'après plusieurs expériences et observations que je puis assurer les faits suivants. Lorsqu'on veut appairer des canaris avec des chardonnerets, il faut prendre dans le nid des jeunes chardonnerets de dix à douze jours, et les mettre dans des nids de canaris du même âge; les nourrir ensemble et les laisser dans la même volière, en accoutumant le chardonneret à la même nourriture du canari. On met pour l'ordinaire des chardonnerets mâles avec des canaris femelles,

(2) M. d'Arnault a assuré à M. Salerne avoir vu à Orléans une serine grise qui s'était échappée de la volière, s'accoupler avec un moineau et faire, dans un pot à passereau, sa couvée qu'elle amena à bien. (*Amusements innocents, ou le Parfait Oiseleur*, in-12; Paris, 1774, pages 40 et 41.)

(3) Gesner rapporte qu'un oiseleur suisse ayant voulu appairer un mâle canari avec une femelle scarzerine (cini), il vint bien des œufs, mais que ces œufs furent inféconds. (*Gesner, de Avibus*, p. 260 et 261.)

(4) Le R. P. Bougot, alors gardien des capucins de Châtillon-sur-Seine, et aujourd'hui gardien des capucins de Sémur-en-Auxois.

» ils s'accouplent beaucoup plus facilement
 » et réussissent aussi beaucoup mieux que
 » quand on donne aux serins mâles des char-
 » donnerets femelles. Il faut cependant re-
 » marquer que la première progéniture est
 » plus tardive, parce que le chardonneret
 » n'entre pas si tôt en *pariage* que le ca-
 » nari. Au contraire, lorsqu'on unit la fe-
 » melle chardonneret avec le mâle canari,
 » le *pariage* se fait plus tôt (1). Pour qu'il
 » réussisse il ne faut jamais lâcher le canari
 » mâle dans des volières où il y a des cana-
 » ris femelles, parce qu'il préférerait alors
 » ces dernières à celle du chardonneret.

» A l'égard de l'union du canari mâle avec
 » la femelle tarin, je puis assurer qu'elle
 » réussit très-bien : j'ai depuis neuf ans dans
 » ma volière une femelle tarin qui n'a pas
 » manqué de faire trois pontes tous les ans,
 » qui ont assez bien réussi les cinq premiè-
 » res années; mais elle n'a fait que deux
 » pontes par an dans les quatre dernières.
 » J'ai d'autres oiseaux de cette même espèce
 » du tarin, qui ont produit avec les cana-
 » ris, sans avoir été élevés ni placés séparé-
 » ment. On lâche pour cela simplement le
 » tarin mâle ou femelle dans une chambre
 » avec un bon nombre de canaris, on les
 » verra s'apparier dans cette chambre dans
 » le même temps que les canaris entre eux;
 » au lieu que les chardonnerets ne s'appar-
 » rient qu'en cage avec le canari, et qu'il
 » faut encore qu'il n'y ait aucun oiseau de
 » leur espèce. Le tarin vit autant de temps
 » que le canari; il s'accoutume et mange la
 » même nourriture avec bien moins de ré-
 » pugnance que le chardonneret.

» J'ai encore mis ensemble des linottes
 » avec des canaris, mais il faut que ce soit
 » une linotte mâle avec un canari femelle,
 » autrement il arrive très-rarement qu'ils
 » réussissent; la linotte même ne faisant pas
 » son nid et pondant seulement quelques
 » œufs dans le panier, lesquels pour l'ordi-
 » naire sont clairs. J'en ai vu l'expérience
 » parce que j'ai fait couvrir ces œufs par des
 » canaris femelles et à plusieurs fois sans au-
 » cun produit.

» Les pinsons et les bruants sont très-
 » difficiles à unir avec les canaris; j'ai laissé
 » trois ans une femelle bruant avec un mâle

» canari, elle n'a pondu que des œufs clairs;
 » il en est de même de la femelle pinson;
 » mais le pinson et le bruant mâles avec la
 » femelle canari ont produit quelques œufs
 » féconds.»

Il résulte de ces faits et de quelques au-
 tres que j'ai recueillis, qu'il n'y a dans tous
 ces oiseaux que le tarin dont le mâle et la
 femelle produisent également avec le mâle
 ou la femelle du serin des Canaries; cette
 femelle produit aussi assez facilement avec
 le chardonneret, un peu moins aisément
 avec le mâle linotte, enfin elle peut produire
 quoique plus difficilement avec les mâles
 pinsons, bruants et moineaux, tandis que le
 serin mâle ne peut féconder aucune de ces
 dernières femelles. La nature est donc plus
 ambiguë et moins constante, et le type de
 l'espèce moins ferme dans la femelle que
 dans le mâle; celui-ci en est le vrai modèle,
 la trempe en est beaucoup plus forte que
 celle de la femelle qui se prête à des modi-
 fications diverses et même subit des altéra-
 tions par le mélange des espèces étrangères.
 Dans le petit nombre d'expériences que j'ai
 pu faire sur le mélange de quelques espèces
 voisines d'animaux quadrupèdes, j'ai vu que
 la brebis produit aisément avec le bouc, et
 que le bélier ne produit point avec la chè-
 vre : on m'a assuré qu'il y avait exemple de
 la production du cerf avec la vache, tandis
 que le taureau ne s'est jamais joint à la bi-
 che; la jument produit plus aisément avec
 l'âne que le cheval avec l'ânesse. Et en gé-
 néral les races tiennent toujours plus du
 mâle que de la femelle. Ces faits s'accordent
 avec ceux que nous venons de rapporter au
 sujet du mélange des oiseaux. On voit que
 la femelle canari peut produire avec le ven-
 turon, le cini, le tarin, le chardonneret,
 la linotte, le pinson, le bruant et le moi-
 neau; tandis que le mâle canari ne produit
 aisément qu'avec la femelle du tarin, diffi-
 cilement avec celle du chardonneret et point
 avec les autres. On peut donc en conclure
 que la femelle appartient moins rigoureuse-
 ment à son espèce que le mâle, et qu'en
 général c'est par les femelles que se tiennent
 de plus près les espèces voisines. Il est bien
 évident que la serine approche beaucoup
 plus que le serin de l'espèce du bruant, de
 la linotte, du pinson et du moineau, puis-
 qu'elle s'unit et produit avec tous, tandis
 que son mâle ne veut s'unir ni produire avec
 aucune femelle de ces mêmes espèces. Je dis
 ne veut, car ici la volonté peut faire beau-

(1) Ceci prouve (comme nous le dirons dans la suite) que la femelle est moins déterminée par la nature au sentiment d'amour que par les désirs et les émotions que lui communique le mâle.

coup plus qu'on ne pense, et peut-être n'est-ce que faute d'une volonté ferme que les femelles se laissent subjuguier et souffrent des recherches étrangères et des unions disparates. Quoi qu'il en soit, on peut en examinant les résultats du mélange de ces différents oiseaux, tirer des inductions qui s'accordent avec tout ce que j'ai dit au sujet de la génération des animaux et de leur développement; comme cet objet est important, j'ai cru devoir donner ici les principaux résultats du mélange des canaris, soit entre eux, soit avec les espèces que nous venons de citer.

La première variété qui paraît constituer deux races distinctes dans l'espèce du canari, est composée des canaris panachés et de ceux qui ne le sont pas. Les blancs ne sont jamais panachés non plus que les jaunes-citrons; seulement lorsque ces derniers ont quatre ou cinq ans, l'extrémité des ailes et la queue deviennent blanches. Les gris ne sont pas d'une seule couleur grise, il y a sur le même oiseau des plumes plus ou moins grises, et dans un nombre de ces oiseaux gris il s'en trouve d'un gris plus clair, plus foncé, plus brun et plus noir. Les agates sont de couleur uniforme, seulement il y en a dont la couleur agate est plus claire ou plus foncée. Les isabelles sont plus semblables, leur couleur ventre-de-biche est constante et toujours uniforme, soit sur le même oiseau, soit dans plusieurs individus. Dans les panachés les jaunes-jonquilles sont panachés de noirâtre, ils ont ordinairement du noir sur la tête. Il y a des canaris panachés dans toutes les couleurs simples que nous avons indiquées; mais ce sont les jaunes-jonquilles qui sont le plus panachés de noir.

Lorsqu'on apparie des canaris de couleur uniforme, les petits qui en proviennent sont de la même couleur; un mâle gris et une femelle grise ne produiront ordinairement que des oiseaux gris; il en est de même des isabelles, des blonds, des blancs, des jaunes, des agates; tous produisent leurs semblables en couleur; mais si l'on mêle ces différentes couleurs en donnant, par exemple, une femelle blonde à un mâle gris ou une femelle grise à un mâle blond, et ainsi dans toutes les autres combinaisons, on aura des oiseaux qui seront plus beaux que ceux des races de même couleur; et comme ce nombre de combinaisons de races que l'on peut croiser est presque inépuisable, on peut encore tous les jours amener à la lumière

des nuances et des variétés qui n'ont pas encore paru. Les mélanges que l'on peut faire des canaris panachés avec ceux de couleur uniforme augmentent encore de plusieurs milliers de combinaisons les résultats que l'on doit en attendre; et les variétés de l'espèce peuvent être multipliées, pour ainsi dire, à l'infini. Il arrive même assez souvent que sans employer des oiseaux panachés, on a de très-beaux petits oiseaux bien panachés qui ne doivent leur beauté qu'au mélange des couleurs différentes de leurs pères et mères, ou à leurs ascendants, dont quelques-uns du côté paternel ou maternel étaient panachés (1).

A l'égard du mélange des autres espèces avec celle du canari, voici les observations que j'ai pu recueillir. De tous les serins le cini ou serin vert, est celui qui a la voix la plus forte et qui paraît être le plus vigoureux, le plus ardent pour la propagation, il peut suffire à trois femelles canaris, il leur porte à manger sur leurs nids ainsi qu'à leurs petits. Le tarin et le chardonneret ne sont ni si vigoureux ni si vigilants, et une seule femelle canari suffit à leurs besoins.

Les oiseaux qui proviennent des mélanges du cini, du tarin, et du chardonneret avec une serine, sont ordinairement plus forts que les canaris, ils chantent plus long-temps et leur voix très-sonore est plus forte, mais ils apprennent plus difficilement; la plupart ne sifflent jamais qu'imparfaitement, et il est rare d'en trouver qui puissent répéter un seul air sans y manquer.

Lorsqu'on veut se procurer des oiseaux par le mélange du chardonneret avec la serine de Canarie, il faut que le chardonneret ait deux ans et la serine un an, parce qu'elle est plus précoce, et pour l'ordinaire ils réussissent mieux quand on a pris la précaution de les élever ensemble; néanmoins cela n'est pas absolument nécessaire, et l'auteur du *Traité des serins* (2) se trompe en assurant qu'il ne faut pas que la serine se soit aupar-

(1) Pour avoir de très-beaux oiseaux, il faut assortir un mâle panaché de blond avec une femelle jaune, queue blanche; ou bien un mâle panaché avec une femelle blonde, queue blanche ou autre, excepté seulement la femelle grise, queue blanche. Et lorsqu'on veut se procurer un beau jonquille, il faut mettre un mâle panaché de noir avec une femelle jaune, queue blanche. (Amusements innocents, page 51.)

(2) *Traité des serins des Canaries*, page 263.

rayant accouplée avec un mâle de son espèce, que cela l'empêcherait de recevoir les mâles d'une autre espèce. Voici un fait tout opposé.

« Il m'est arrivé (dit le Père Bougot) de
 » mettre ensemble douze canaris, quatre
 » mâles et huit femelles; du mouron de
 » mauvaise qualité fit mourir trois de ces
 » mâles, et toutes les femelles perdirent leur
 » première ponte. Je m'avisai de substituer
 » aux trois mâles morts, trois chardonnerets
 » mâles pris dans un battant, je les lâchai dans la volière au commencement de mai. Sur la fin de juillet j'eus deux nids de petits mulets qui réussirent on ne peut pas mieux, et l'année suivante j'ai eu trois pontes de chaque chardonneret mâle avec les femelles canaris. Les femelles canaris ne produisent ordinairement avec le chardonneret que depuis l'âge d'un an jusqu'à quatre, tandis qu'avec leurs mâles naturels elles produisent jusqu'à huit ou neuf ans d'âge, il n'y a que la femelle commune panachée qui produise au-delà de l'âge de quatre ans avec le chardonneret. Au reste il ne faut jamais lâcher le chardonneret dans une volière parce qu'il détruit les nids et casse les œufs des autres oiseaux. » On voit que les serines quoique accoutumées aux mâles de leur espèce, ne laissent pas de se prêter à la recherche des chardonnerets, et ne s'en unissent pas moins avec eux. Leur union est même aussi féconde qu'avec leurs mâles naturels, puisqu'elles font trois pontes dans un an avec le chardonneret; il n'en est pas de même de l'union du mâle linotte avec la serine; il n'y a pour l'ordinaire qu'une seule ponte et très-rarement deux dans l'année.

Ces oiseaux bâtards qui proviennent du mélange des canaris avec les tarins, les chardonnerets, etc., ne sont pas des mulets stériles, mais des métis féconds qui peuvent s'unir et produire non-seulement avec leurs races maternelle ou paternelle, mais même reproduire entre eux des individus féconds dont les variétés peuvent aussi se mêler et se perpétuer (1). Mais il faut convenir que

(1) M. Sprengel a fait plusieurs observations sur les canaris mulets, et a suivi à cet effet très-exactement la multiplication des oiseaux qui provenaient de l'accouplement des serins et des chardonnerets, et cet oiseleur assure que les mulets provenus de ces oiseaux ont multiplié entre eux et avec leurs races paternelle et maternelle; les preuves qu'il en donne ne

le produit de la génération dans ces métis n'est pas aussi certain ni aussi nombreux à beaucoup près que dans les espèces pures; ces métis ne font ordinairement qu'une ponte par an et rarement deux, souvent les œufs sont clairs, et la production réelle dépend de plusieurs petites circonstances qu'il n'est pas possible de reconnaître et moins encore d'indiquer précisément. On prétend que parmi ces métis il se trouve toujours beaucoup plus de mâles que de femelles. « Une femelle de canari et un chardonneret (dit le P. Bougot) m'ont dans la même année produit en trois pontes dix-neuf œufs qui tous ont réussi; dans ces dix-neuf petits mulets il n'y avait que trois femelles sur seize mâles. » Il serait bon de constater ce fait par des observations réitérées. Dans les espèces pures de plusieurs oiseaux, comme dans celle de la perdrix, on a remarqué qu'il y a aussi plus de mâles que de femelles. La même observation a été faite sur l'espèce humaine, il naît environ dix-sept garçons sur seize filles dans nos climats; on ignore quelle est la proportion du nombre des mâles et de celui des femelles dans l'espèce de la perdrix, on sait seulement que les mâles sont en plus grand nombre, parce qu'il y a toujours des *bourdons* vacants dans le temps du *pariage*: mais il n'est pas à présumer que dans aucune espèce pure le nombre des mâles excède celui des femelles autant que dans l'espèce mêlée de la serine et du chardonneret. J'ai ouï dire seulement qu'il se trouvait de même plus de femelles que de mâles dans le nombre des mulets qui proviennent de l'âne et de la jument; mais je n'ai pu me procurer sur cela des informations assez exactes pour qu'on doive y compter. Il s'agirait donc (et cela serait assez facile) de déterminer par des observations combien il naît de mâles, et combien de femelles dans l'espèce pure du canari, et voir ensuite si le nombre des mâles est encore beaucoup plus grand dans les métis qui proviennent des espèces mêlées du chardonneret et de la serine. La raison qui me porte à le croire, c'est qu'en général le mâle influe plus que la femelle sur la force et la qualité des races. Au reste, ces oiseaux métis qui sont plus forts et qui ont la voix plus per-

laissent même rien à désirer à ce sujet, quoiqu'on ait toujours regardé avant lui les serins mulets comme stériles. (Amusements innocents, page 45.)

çaute, l'haleine plus longue que les canaris de l'espèce pure, vivent aussi plus longtemps. Mais il y a une observation constante qui porte sur les uns et sur les autres, c'est que, plus ils travaillent à la propagation et plus ils abrègent leur vie. Un serin mâle élevé seul et sans communication avec une femelle vivra communément treize ou quatorze ans; un métis provenant du chardonneret, traité de même, vit dix-huit et même dix-neuf ans. Un métis provenant du tarin, et également privé de femelle, vivra quinze ou seize ans, tandis que le serin mâle, auquel on donne une femelle ou plusieurs, ne vit guère que dix ou onze ans, le métis tarin onze ou douze ans, et le métis chardonneret quatorze ou quinze; encore faut-il avoir l'attention de les séparer tous de leurs femelles après les pontes, c'est-à-dire depuis le mois d'avril jusqu'au mois de mars; sans cela leur passion les use et leur vie se raccourcit encore de deux ou trois années.

A ces remarques particulières, qui toutes sont intéressantes, je dois ajouter une observation générale plus importante et qui peut encore donner quelques lumières sur la génération des animaux et sur le développement de leurs différentes parties. L'on a constamment observé en mêlant les canaris, soit entre eux, soit avec des oiseaux étrangers, que les métis provenus de ces mélanges ressemblent à leur père par la tête, la queue, les jambes, et à leur mère par le reste du corps; on peut faire la même observation sur les mulets quadrupèdes, ceux qui viennent de l'âne et de la jument ont le corps aussi gros que leur mère, et tiennent du père les oreilles, la queue, la sécheresse des jambes; il paraît donc que dans le mélange des deux liqueurs séminales, quelque intime qu'on doive le supposer pour l'accomplissement de la génération, les molécules organiques fournies par la femelle occupent le centre de cette sphère vivante qui s'accroît dans toutes les dimensions, et que les molécules données par le mâle environnent celles de la femelle, de manière que l'enveloppe et les extrémités du corps appartiennent plus au père qu'à la mère. La peau, le poil et les couleurs, qu'on doit aussi regarder comme faisant partie extérieure du corps, tiennent plus du côté paternel que du côté maternel. Plusieurs métis que j'ai obtenus en donnant un bouc à des brebis avaient tous au lieu de laine le poil rude de leur père. Dans l'espèce hu-

maine on peut de même remarquer que communément le fils ressemble plus à son père qu'à sa mère par les jambes, les pieds, les mains, l'écriture, la quantité et la couleur des cheveux, la qualité de la peau, la grosseur de la tête: et dans les mulâtres qui proviennent d'un blanc et d'une négresse, la teinte de noir est plus diminuée que dans ceux qui viennent d'un nègre et d'une blanche; tout cela semble prouver que dans l'établissement local des molécules organiques fournies par les deux sexes, celles du mâle surmontent et enveloppent celles de la femelle, lesquelles forment le premier point d'appui et pour ainsi dire le noyau de l'être qui s'organise; et que malgré la pénétration et le mélange intime de ces molécules, il en reste plus de masculines à la surface et plus de féminines à l'intérieur, ce qui paraît naturel, puisque ce sont les premières qui vont chercher les secondes; d'où il résulte que dans le développement du corps les membres doivent tenir plus du père que de la mère, et le corps doit tenir plus de la mère que du père.

Et comme en général la beauté des espèces ne se perfectionne et ne peut même se maintenir qu'en croisant les races, et qu'en même temps la noblesse de la figure, la force et la vigueur du corps dépendent presque en entier de la bonne proportion des membres, ce n'est que par les mâles qu'on peut ennobler ou relever les races dans l'homme et dans les animaux; de grandes et belles juments avec de vilains petits chevaux ne produiront jamais que des poulains mal faits; tandis qu'un beau cheval avec une jument, quoique laide, produira de très-beaux chevaux et d'autant plus beaux que les races du père et de la mère seront plus éloignées, plus étrangères l'une à l'autre. Il en est de même des moutons, ce n'est qu'avec des béliers étrangers, qu'on peut en relever les races, et jamais une belle brebis avec un petit bélier commun ne produira que des agneaux tout aussi communs. Il me resterait plusieurs choses à dire sur cette matière importante, mais ici ce serait se trop écarter de notre sujet, dont néanmoins l'objet le plus intéressant, le plus utile pour l'histoire de la nature serait l'exposition de toutes les observations qu'on a déjà faites et que l'on pourrait faire encore sur le mélange des animaux. Comme beaucoup de gens s'occupent ou s'amuse à la multiplication des serins et qu'elle se fait en peu de temps, on

peut aisément tenter un grand nombre d'expériences sur leurs mélanges avec des oiseaux différents, ainsi que sur les produits ultérieurs de ces mélanges; je suis persuadé que par la réunion de toutes ces observations et leur comparaison avec celles qui ont été faites sur les animaux et sur l'homme, on parviendrait à déterminer peut-être assez précisément l'influence, la puissance effective du mâle dans la génération relativement à celle de la femelle, et par conséquent désigner les rapports généraux par lesquels on pourrait présumer que tel mâle convient ou disconvient à telle ou telle femelle, etc.

Néanmoins il est vrai que dans les animaux comme dans l'homme, et même dans nos petits oiseaux, la disconvenance du caractère, ou si l'on veut la différence des qualités morales, nuit souvent à la convenance des qualités physiques. Si quelque chose peut prouver que le caractère est une impression bonne ou mauvaise donnée par la nature et dont l'éducation ne peut changer les traits, c'est l'exemple de nos serins :

« Ils sont presque tous (dit M. Hervieux) différents les uns des autres par leurs inclinations; il y a des mâles d'un tempérament toujours triste, rêveurs, pour ainsi dire, et presque toujours bouffis, chantant rarement et ne chantant que d'un ton lugubre..., qui sont des temps infinis à apprendre et ne savent jamais que très-imparfaitement ce qu'on leur a montré, et le peu qu'ils savent, ils l'oublent aisément... Ces mêmes serins sont souvent d'un naturel si malpropre qu'ils ont toujours les pattes et la queue sales, ils ne peuvent plaire à leur femelle qu'ils ne réussissent jamais par leur chant, même dans le temps que ses petits viennent d'éclore, et d'ordinaire ces petits ne valent pas mieux que leur père... Il y a d'autres serins qui sont si mauvais qu'ils tuent la femelle qu'on leur donne, et qu'il n'y a d'autre moyen de les dompter qu'en leur en donnant deux; elles se réuniront pour leur défense commune, et l'ayant d'abord vaincu par la force, elles le vaincront ensuite par l'amour (1). Il y en a d'autres

» d'une inclination si barbare qu'ils cassent » et mangent les œufs lorsque la femelle les » a pondus, ou si ce père dénaturé les laisse » couver, à peine les petits sont-ils éclos » qu'il les saisit avec le bec, les traîne dans » la cabane et les tue (2); » d'autres, qui sont sauvages, farouches, indépendants, qui ne veulent être touchés ni caressés, qu'il faut laisser tranquilles et qu'on ne peut gouver-

d'un an plus vieilles que ce mauvais mâle que vous voulez leur donner; vous mettez ces deux femelles quelques mois ensemble dans la même cage, afin qu'elles se connaissent bien, et, n'étant pas jalouses l'une de l'autre, lorsqu'elles n'auront qu'un même mâle elles ne se battront pas. Un mois devant le temps qu'on les met couver vous les lâcherez toutes deux dans une même cabane, et quand le temps de les accoupler sera venu vous mettez ce mâle avec les deux femelles; il ne manquera pas de vouloir les battre, surtout les premiers jours qu'il sera avec elles; mais les femelles se mettant toutes deux en défense contre lui, elles prendront certainement par la suite un empire absolu sur lui, en sorte que ne pouvant rien gagner par la force, il s'appropriera si bien en peu de temps avec ces deux femelles qu'il les vaincra enfin par la douceur. Ces sortes de mariages forcés réussissent souvent mieux que d'autres dont on attendait beaucoup et qui souvent ne produisent rien. Pour conserver la couvée, il faut dans ce cas ôter le premier œuf que la femelle aura pondu et en mettre un d'ivoire à la place; le lendemain vous ferez de même, ôtant toujours l'œuf dans le même instant que la femelle vient de le pondre, pour que le mâle n'ait pas le temps de le casser; lorsqu'elle aura pondu son dernier œuf, elle n'aura plus besoin de son mâle que vous enfermerez dans une cage séparée, laissant couver les œufs à la femelle. Le mâle restera dans sa cage au milieu de la cabane pendant tout le temps que la femelle couvrera ses œufs et qu'elle nourrira ses petits, mais aussitôt qu'on aura ôté les petits pour les élever à la brochette, vous lâcherez le prisonnier et le rendrez à la femelle. (Traité des serins des Canaries, pages 117 et suivantes.)

(2) Il y a des mâles d'un tempérament faible, indifférents pour les femelles, toujours malades après la nichée; il ne faut pas les apparier, car j'ai remarqué que les petits leur ressemblent. Il y en a d'autres si pétulants qu'ils battent leur femelle pour la faire sortir du nid, et l'empêchent de couver; ceux-ci sont les plus robustes, les meilleurs pour le chant, et souvent les plus beaux pour le plumage et les plus familiers; d'autres cassent les œufs et tuent leurs petits pour jour plus tôt de leur femelle, d'autres ont une sympathie singulière qui a l'air d'un choix et d'une préférence marquée. Un mâle mis avec vingt femelles en choisit une ou deux qu'il suit partout, qu'il embecke et auxquelles il demeure constamment attaché sans se soucier des autres. Ceux-ci sont de bon naturel et le communiquent à leur progéniture. D'autres ne sympathisent avec aucune femelle et demeurent

(1) Il arrive quelquefois que ces mauvais mâles ont d'ailleurs d'autres qualités qui réparent en quelque sorte ce défaut, comme par exemple d'avoir un chant fort mélodieux, un beau plumage et d'être fort familiers; si vous voulez donc les garder pour les faire nicher, vous prendrez deux femelles bien fortes et

ner ni traiter comme les autres : pour peu qu'on se mêle de leur ménage, ils refusent de produire ; il ne faut ni toucher à leur cabane, ni leur ôter les œufs, et ce n'est qu'en les laissant vivre à leur fantaisie, qu'ils s'uniront et produiront. Il y en a d'autres enfin qui sont très-paresseux ; par exemple, les gris ne font presque jamais de nid, il faut que celui qui les soigne fasse leur nid pour eux, etc. Tous ces caractères sont comme l'on voit très-distincts entre eux et très-différents de celui de nos serins favoris, toujours gais, toujours chantant, si familiers, si aimables, si bons maris, si bons pères, et en tout d'un caractère si doux, d'un naturel si heureux, qu'ils sont susceptibles de toutes les bonnes impressions et doués des meilleures inclinations ; ils récréent sans cesse leur femelle par leur chant ; ils la soulagent dans la pénible assiduité de couvrir ; ils l'invitent à changer de situation, à leur céder la place et couvent eux-mêmes tous les jours pendant quelques heures ; ils nourrissent aussi leurs petits, et enfin ils apprennent tout ce qu'on veut leur montrer. C'est par ceux-ci seuls qu'on doit juger l'espèce, et je n'ai fait mention des autres que pour démontrer que le caractère, même dans les animaux, vient de la nature et n'appartient pas à l'éducation.

Au reste le mauvais naturel apparent qui leur fait casser les œufs et tuer leurs petits, vient souvent de leur tempérament et de leur trop grande pétulance en amour ; c'est pour jouir de leur femelle plus pleinement et plus souvent qu'ils la chassent du nid et lui ravissent les plus chers objets de son affection. Aussi la meilleure manière de faire nicher ces oiseaux n'est pas de les séparer et de les mettre en cabane ; il vaut beaucoup mieux leur donner une chambre bien exposée au

inactifs et stériles. On trouve dans les femelles comme dans les mâles la même différence pour le caractère et pour le tempérament. Les femelles jonquilles sont les plus douces ; les agates sont remplies de fantaisies et souvent quittent leurs petits pour se donner au mâle ; les femelles panachées sont assidues sur leurs œufs et bonnes à leurs petits ; mais les mâles panachés étant les plus ardents de tous les canaris, ont besoin de deux et même de trois femelles si l'on veut les empêcher de les chasser du nid et de casser les œufs. Ceux qui sont entièrement jonquilles ont à peu près la même pétulance, et il leur faut aussi deux ou trois femelles. Les mâles agates sont les plus faibles, et les femelles de cette race meurent assez souvent sur les œufs. (Note communiquée par le R. P. Bougot.)

soleil, et au levant d'hiver ; ils s'y plaisent davantage et y multiplient mieux ; car s'ils sont en cage ou en cabane avec une seule femelle, ils lui casseront ses œufs pour en jouir de nouveau ; dans la chambre, au contraire, où il doit y avoir plus de femelles que de mâles, ils en chercheront une autre et laisseront la première couvrir tranquillement. D'ailleurs les mâles par jalousie ne laissent pas de se donner entre eux de fortes distractions, et lorsqu'ils en voient un trop ardent tourmenter sa femelle et vouloir casser les œufs, ils le battent assez pour amortir ses desirs.

On leur donnera, pour faire les nids, de la charpie de linge fin, de la bourre de vache ou de cerf qui n'ait pas été employée à d'autres usages, de la mousse et du petit foin sec et très-menu. Les chardonnerets et les tarins qu'on met avec les serines, lorsqu'on veut se procurer des métis, emploient le petit foin et la mousse de préférence, mais les serins se servent plutôt de la bourre et de la charpie ; il faut qu'elle soit bien hachée, crainte qu'ils n'enlèvent les œufs avec cette espèce de filasse qui s'embarrasserait dans leurs pieds.

Pour les nourrir on établit dans la chambre une trémie percée tout alentour, de manière qu'ils puissent y passer la tête. On mettra dans cette trémie une portion du mélange suivant : trois pintes de navette, deux d'avoine, deux de millet, et enfin une pinte de chenevis, et tous les douze ou treize jours on regarnira la trémie, prenant garde que toutes ces graines soient bien nettes et bien vannées. Voilà leur nourriture tant qu'ils n'ont que des œufs, mais la veille que les petits doivent éclore on leur donnera un échaudé sec et pétri sans sel, qu'on leur laissera jusqu'à ce qu'il soit mangé, après quoi on leur donnera des œufs cuits durs ; un seul œuf dur, s'il n'y a que deux mâles et quatre femelles ; deux œufs, s'il y a quatre mâles et huit femelles, et ainsi à proportion du nombre : on ne leur donnera ni salade ni verdure pendant qu'ils nourrissent, cela affaiblirait beaucoup les petits ; mais pour varier un peu leurs aliments et les réjouir par un nouveau mets, vous leur donnerez tous les trois jours sur une assiette, au lieu de l'échaudé, un morceau de pain blanc trempé dans l'eau et pressé dans la main ; ce pain, qu'on ne leur donnera qu'un seul jour sur trois, étant pour ces oiseaux une nourriture moins substantielle que l'échaudé,

les empêchera de devenir trop gras pendant leur ponte : on fera bien aussi de leur fournir dans le même temps quelques graines d'alpiste, et seulement tous les deux jours, crainte de les trop échauffer; le biscuit sucré produit ordinairement cet effet qui est suivi d'un autre encore plus préjudiciable, c'est qu'étant nourris de biscuit ils font souvent des œufs clairs ou des petits faibles et trop délicats. Lorsqu'ils auront des petits on leur fera tous les jours bouillir de la navette afin d'en ôter l'acreté. « Une longue expérience (dit le P. Bougot) m'a appris que » cette nourriture est celle qui leur convient » le mieux, quoi qu'en disent tous les auteurs qui ont écrit sur les canaris. »

Après leur ponte il faut leur donner du plantain et de la graine de laitue pour les purger, mais il faut en même temps ôter tous les jeunes oiseaux, qui s'affaibliraient beaucoup par cette nourriture, qu'on ne doit fournir que pendant deux jours aux pères et mères. Quand vous voudrez élever des serins à la brochette, il ne faudra pas, comme le conseillent la plupart des oiseleurs, les laisser à leur mère jusqu'au onzième ou douzième jour, il vaut mieux lui ôter ses petits dès le huitième jour; on les enlèvera avec le nid et on ne lui laissera que le panier. On préparera d'avance la nourriture de ces petits; c'est une pâtée composée de navette bouillie, d'un jaune d'œuf et de mie d'échaudé, mêlée et pétrie avec un peu d'eau, dont on leur donnera des becquées toutes les deux heures; il ne faut pas que cette pâtée soit trop liquide, et l'on doit, crainte qu'elle ne s'aigrisse, la renouveler chaque jour jusqu'à ce que les petits mangent seuls.

Dans ces oiseaux captifs la production n'est pas aussi constante, mais paraît néanmoins plus nombreuse qu'elle ne le serait probablement dans leur état de liberté; car il y a quelques femelles qui font quatre et même cinq pontes par an, chacune de quatre, cinq, six et quelquefois sept œufs: communément elles font trois pontes, et la mue les empêche d'en faire davantage (1). Il y a néanmoins

(1) Il y a des femelles qui ne pondent point du tout et qu'on appelle *bréhaignes*, d'autres qui ne font qu'une ponte ou deux pendant toute l'année; encore après avoir pondu leur premier œuf, elles sont souvent le lendemain à se reposer, ne faisant leur second œuf que deux ou trois jours après: il y en a d'autres qui ne font que trois pontes, lesquelles sont pour ainsi dire réglées, ayant trois œufs à chacune de leur

des femelles qui couvent pendant la mue, pourvu que leur ponte soit commencée avant ce temps. Les oiseaux de la même nichée ne muent pas tous en même temps. Les plus faibles sont les premiers qui subissent ce changement d'état, les plus forts ne muent souvent que plus d'un mois après. La mue des serins jonquilles est plus longue et ordinairement plus funeste que celle des autres. Ces femelles jonquilles ne font que trois pontes de trois œufs chacune; les blonds mâles et femelles sont trop délicats et leur nichée réussit rarement; les isabelles ont quelque répugnance à s'apparier ensemble, le mâle prend rarement, dans une grande volière, une femelle isabelle, et ce n'est qu'en les mettant tous deux en cage qu'ils se déterminent à s'unir. Les blancs, en général, sont bons à tout, ils couvent, nichent et produisent aussi bien et mieux qu'aucun des autres, et les blancs panachés sont aussi les plus forts de tous.

Malgré ces différences dans le naturel, le tempérament et dans le nombre de la production de ces oiseaux, le temps de l'incubation est le même, tous couvent également treize jours; et lorsqu'il y a un jour de plus ou de moins, cela paraît venir de quelque circonstance particulière; le froid retarde l'exclusion des petits et le chaud l'accélère; aussi arrive-t-il souvent que la première couvée qui se trouve au mois d'avril, dure treize jours et demi ou quatorze jours au lieu de treize, si l'air est alors plus froid que tempéré, et au contraire dans la troisième couvée qui se fait pendant les grandes chaleurs du mois de juillet ou d'août, il arrive quelquefois que les petits sortent de l'œuf au bout de douze jours et demi ou même douze jours. On fera bien de séparer les mauvais œufs des bons, mais pour les reconnaître d'une manière sûre, il faut attendre qu'ils

couvée tout de suite, c'est-à-dire, sans intervalle de jours. Il y en a d'une quatrième espèce, que l'on peut appeler *commune*, parce qu'elles sont en grand nombre, elles font quatre pontes et à chacune des pontes elles font quatre à cinq œufs, leurs pontes ne sont pas toujours réglées. Il y en a enfin d'autres plus œuvées que toutes celles dont je viens de parler, elles font cinq pontes et en feraient davantage si on les laissait faire; chacune de leurs pontes est souvent de six à sept œufs. Lorsque les serins de cette espèce nourrissent bien, ils sont parfaits, l'on ne les saurait trop ménager, leur valeur doit surpasser le prix de six autres communs. (Traité des serins des Canaries, pages 171 et suiv.)

aient été couvés pendant huit ou neuf jours ; on prend doucement chaque œuf par les deux bouts, crainte de les casser, on les mire au grand jour ou à la lumière d'une chandelle, et l'on rejette tous ceux qui sont clairs, ils ne feraient que fatiguer la femelle si on les lui laissait ; en triant ainsi les œufs clairs, on peut assez souvent de trois couvées n'en faire que deux, la troisième femelle se trouvera libre et travaillera bientôt à une seconde nichée (1). Une pratique fort recommandée par les oiseleurs, c'est d'enlever les œufs à la femelle à mesure qu'elle les pond et de leur substituer des œufs d'ivoire, afin que tous les œufs puissent éclore en même temps ; on attend le dernier œuf avant de rendre les autres à la femelle et de lui ôter ceux d'ivoire. D'ordinaire le moment de la ponte est à six ou sept heures du matin, on prétend que quand elle retarde seulement d'une heure, c'est que la femelle est malade ; la ponte se fait ainsi successivement (2) ; il est donc aisé de se saisir des œufs à mesure qu'ils sont produits. Néanmoins cette pratique qui est plutôt relative à la commodité de l'homme qu'à celle de l'oiseau, est contraire au procédé de la nature, elle fait subir à la mère une plus grande déperdition de chaleur et la surcharge tout à la fois de cinq ou six petits qui, venant tous ensemble, l'inquiètent plus qu'ils ne la réjouissent, tandis qu'en les voyant éclore successivement les uns après les autres, ses plaisirs se multiplient et soutiennent ses forces et son courage ; aussi des oiseleurs très-intelligents m'ont assuré qu'en n'ôtant pas les œufs à la femelle et les laissant éclore

(1) Lorsqu'on distribue les œufs d'une femelle à d'autres, il faut qu'ils soient tous bons ; les femelles panachées auxquelles on donnerait des œufs clairs ou mauvais, ne manqueraient pas de les jeter elles-mêmes hors du nid au lieu de les couvrir ; et lorsque le nid est trop profond pour qu'elles puissent les faire couler à terre, elles ne cessent de les becqueter jusqu'à ce qu'ils soient cassés, ce qui gâte les autres œufs et souvent infecte le nid et fait avorter la couvée entière ; les femelles d'autres couleurs couvent les œufs clairs qu'on leur donne. (Note du Révérend P. Bougot.)

(2) La ponte se fait toujours à la même heure, si la femelle est dans le même état de santé ; cependant il faut faire une exception pour le dernier œuf, qui est ordinairement retardé de quelques heures et quelquefois d'un jour. Ce dernier œuf est constamment plus petit que les autres, et l'on m'a assuré que le petit qui provient de ce dernier œuf est toujours un mâle : il serait bon de constater ce fait singulier.

successivement ils avaient toujours mieux réussi que par cette substitution des œufs d'ivoire.

Au reste, nous devons dire qu'en général les pratiques trop recherchées et les soins scrupuleux que nos écrivains conseillent de donner à l'éducation de ces oiseaux sont plus nuisibles qu'utiles ; il faut autant qu'il est possible se rapprocher en tout de la nature. Dans leur pays natal, les serins se tiennent sur les bords des petits ruisseaux ou des ravines humides (3) ; il ne faut donc jamais les laisser manquer d'eau, tant pour boire que pour se baigner. Comme ils sont originaires d'un climat très-doux, il faut les mettre à l'abri de la rigueur de l'hiver ; il paraît même qu'étant déjà assez anciennement naturalisés en France, ils se sont habitués au froid de notre pays, car on peut les conserver en les logeant dans une chambre sans feu, dont il n'est pas même nécessaire que la fenêtre soit vitrée, une grille maillée pour les empêcher de fuir suffira : je connais plusieurs oiseleurs qui m'ont assuré qu'en les traitant ainsi on en perd moins que quand on les tient dans des chambres échauffées par le feu. Il en est de même de la nourriture ; on pourrait la rendre plus simple et peut-être ils n'en porteraient que mieux (4). Une attention qui paraît plus nécessaire qu'aucune autre, c'est de ne jamais presser le temps de la première nichée ; on a cou-

(3) Les serins de Canarie qu'on apporte en Angle terre, sont nés dans les barancos ou les ravins que l'eau forme en descendant des montagnes. (Histoire générale des Voyages, tome 2, page 241.)

(4) J'ai souvent éprouvé par moi-même et par d'autres qui se piquaient de suivre à la lettre et dans toute leur étendue les pratiques prescrites par les auteurs, que souvent le trop de soins et d'attentions fait périr ces oiseaux : une nourriture réglée de navette et de millet ; de l'eau d'un jour à l'autre en hiver, et d'une ou deux fois par jour en été ; du senecion, lorsqu'il en est, une fois le mois ; du mouron dans le temps de la mue ; au lieu de sucre, de l'avoine battue et du blé de Turquie, et surtout une grande propreté ; c'est à quoi je me réduis depuis la fatale expérience que j'ai faite des leçons des autres. (Petit Traité de la nichée des Canaries, communiqué par M. Batteau, avocat à Dijon.)

Nota. Je crois qu'il pourrait y avoir ici une petite erreur : tous les oiseleurs que j'ai consultés m'ont dit qu'il fallait bien se garder de donner aux serins du mouron dans la mue, et que cette nourriture trop rafraîchissante prolongeait la durée de ce mauvais état de santé. Les autres conseils que donne ici M. Batteau me paraissent bien fondés.

tume de permettre à ces oiseaux de s'unir vers le 20 ou 25 de mars, et l'on ferait mieux d'attendre le 12 ou le 15 d'avril, car lorsqu'on les met ensemble dans un temps encore froid, ils se dégoûtent souvent l'un de l'autre, et si par hasard les femelles font des œufs, elles les abandonnent, à moins que la saison ne devienne plus chaude; on perd donc une nichée tout entière en voulant avancer le temps de la première.

Les jeunes serins sont différents des vieux, tant par les couleurs du plumage, que par quelques autres caractères. « Un jeune serin de l'année, observé le 13 septembre 1772 (1), avait la tête, le cou, le dos et les penes des ailes noirâtres, excepté les quatre premières penes de l'aile gauche et les six premières penes de l'aile droite qui étaient blanchâtres; le croupion, les couvertures des ailes, la queue qui n'était pas encore entièrement formée, et le dessous du corps étaient aussi de couleur blanchâtre, et il n'y avait pas encore de plumes sur le ventre depuis le *sternum* jusqu'à l'*anus*. Ce jeune oiseau avait le bec inférieur rentrant dans le bec supérieur qui était assez gros et un peu crochu. » A mesure que l'oiseau avance en âge, la disposition et les nuances de couleur changent; on distingue les vieux des jeunes par la force, la couleur et le chant; les vieux ont constamment les couleurs plus foncées et plus vives que les jeunes; leurs pattes sont plus rudes et tirant sur le noir, s'ils sont de la race grise; ils ont aussi les ongles plus gros et plus longs que les jeunes (2). La femelle ressemble quelquefois si fort au mâle qu'il n'est pas aisé de les distinguer au premier coup d'œil; cependant le mâle a toujours les couleurs plus fortes que la femelle, la tête un peu plus grosse et plus longue, les tempes d'un jaune plus orangé, et sous le bec une espèce de flamme jaune qui descend plus bas que sous le bec de la femelle, il a aussi les jambes plus longues; enfin il commence à gazouiller presque aussitôt qu'il mange seul. Il est vrai qu'il y a des femelles qui dans ce premier âge gazouillent aussi fort que les mâles. Mais en rassemblant ces différents indices on pourra distinguer même avant la première mue les serins mâles et les femelles. Après ce temps il

n'y a plus d'incertitude à cet égard, car les mâles commencent dès-lors à déclarer leur sexe par le chant.

Toute expression subite de la voix est dans les animaux un indice vif de passion; et comme l'amour est de toutes les émotions intérieures celle qui les remue le plus souvent et qui les transporte le plus puissamment, ils ne manquent guère de manifester leur ardeur. Les oiseaux par leur chant, le taureau par son mugissement, le cheval par le hennissement, l'ours par son gros murmure, etc., annoncent tous un seul et même désir. L'ardeur de ce désir n'est pas à beaucoup près aussi grande, aussi vive dans la femelle que dans le mâle, aussi ne l'exprime-t-elle que rarement par la voix; celle de la serine n'est tout au plus qu'un petit ton de tendre satisfaction, un signe de contentement qui n'échappe qu'après avoir écouté long-temps, et après s'être laissé pénétrer de la prière ardente du mâle qui s'efforce d'exciter ses désirs en lui transmettant les siens. Néanmoins cette femelle a, comme toutes les autres, grand besoin de l'usage de l'amour dès qu'elle est une fois excitée, car elle tombe malade et meurt, lorsqu'étant séparés, celui qui a fait naître sa passion ne peut la satisfaire.

Il est rare que les serins élevés en chambre tombent malades avant la ponte, il y a seulement quelques mâles qui s'excèdent et meurent d'épuisement; si la femelle devient malade pendant la couvée, il faut lui ôter ses œufs et les donner à une autre, car quand même elle se rétablirait promptement elle ne les couvrirait plus. Le premier symptôme de la maladie, surtout dans mâle, est la tristesse; dès qu'on ne lui voit pas sa gaité ordinaire, il faut le mettre seul dans une cage et le placer au soleil dans la chambre où réside sa femelle. S'il devient bouffi, on regardera s'il n'a pas un bouton au-dessus de la queue; lorsque ce bouton est mûr et blanc, l'oiseau le perce souvent lui-même avec le bec, mais si la suppuration tarde trop, on pourra ouvrir le bouton avec une grosse aiguille et ensuite étuver la plaie avec de la salive sans y mêler de sel, ce qui la rendrait trop cuisante sur la plaie. Le lendemain on lâchera l'oiseau malade, et l'on reconnaitra par son maintien et son empressement auprès de sa femelle s'il est guéri ou non. Dans ce dernier cas, il faut le reprendre, lui souffler avec un petit tuyau de plume du vin blanc sous les ailes, le remettre au

(1) Note communiquée par M. Gueneau de Montbeillard.

(2) Amusements innocents, pages 61 et 62.

soleil, et reconnaître en le lâchant le lendemain l'état de sa santé; si la tristesse et le dégoût continuent après ces petits remèdes, on ne peut guère espérer de le sauver; il faudra dès-lors le remettre en cage séparée et donner à sa femelle un autre mâle ressemblant à celui qu'elle perd, ou si cela ne se peut, on tâchera de lui donner un mâle de la même espèce qu'elle; il y a ordinairement plus de sympathie entre ceux qui se ressemblent qu'avec les autres, à l'exception des serins isabelles, qui donnent la préférence à des femelles d'autre couleur. Mais il faut que ce nouveau mâle qu'on veut substituer au premier ne soit point un novice en amour, et que par conséquent il ait déjà niché. Si la femelle tombe malade, on lui fera le même traitement qu'au mâle.

La cause la plus ordinaire des maladies, est la trop abondante ou la trop bonne nourriture : lorsqu'on fait nicher ces oiseaux en cage ou en cabane, souvent ils mangent trop ou prennent de préférence les aliments succulents destinés aux petits; et la plupart tombent malades de réplétion ou d'inflammation. En les tenant en chambre, on prévient en grande partie cet inconvénient, parce qu'étant en nombre, ils s'empêchent réciproquement de s'excéder. Un mâle qui mange long-temps est sûr d'être battu par les autres mâles; il en est de même des femelles; ces débats leur donnent du mouvement, des distractions et de la tempérance par nécessité, c'est principalement pour cette raison qu'ils ne sont presque jamais malades en chambre pendant le temps de la nichée; ce n'est qu'après celui de la couvée que les infirmités et les maux se déclarent; la plupart ont d'abord le bouton dont nous venons de parler; ensuite tous sont sujets à la mue; les uns soutiennent assez bien ce changement d'état et ne laissent pas de chanter un peu chaque jour, mais la plupart perdent la voix, et quelques-uns dépérissent et meurent. Dès que les femelles ont atteint l'âge de six ou sept ans, il en périt beaucoup dans la mue, les mâles supportent plus aisément cette espèce de maladie, et subsistent trois ou quatre années de plus. Cependant, comme la mue est un effet dans l'ordre de la nature plutôt qu'une maladie accidentelle, ces oiseaux n'auraient pas besoin de remèdes, ou les trouveraient eux-mêmes s'ils étaient élevés par leurs pères et mères dans l'état de nature et de liberté; mais étant contraints, nourris par nous, et devenus plus délicats,

la mue qui, pour les oiseaux libres, n'est qu'une indisposition, un état de santé moins parfaite, devient pour ces captifs une maladie grave et très-souvent funeste, à laquelle même il y a peu de remèdes (1). Au reste la mue est d'autant moins dangereuse qu'elle arrive plus tôt, c'est-à-dire en meilleure saison. Les jeunes serins muent dès la première année, six semaines après qu'ils sont nés; ils deviennent tristes, paraissent bouffis et mettent la tête dans leurs plumes, leur duvet tombe dans cette première mue, et à la seconde, c'est-à-dire, l'année suivante, les grosses plumes, même celles des ailes et de la queue tombent aussi; les jeunes oiseaux des dernières couvées, qui ne sont nés qu'en septembre ou plus tard, souffrent donc beaucoup plus de la mue que ceux qui sont nés au printemps; le froid est très-contraire à cet état, et ils périraient tous si on n'avait soin de les tenir alors dans un lieu tempéré et même sensiblement chaud. Tant que dure la mue, c'est-à-dire, pendant six semaines ou deux mois, la nature travaille à produire des plumes nouvelles, et les molécules organiques, qui étaient précédemment employées à faire le fond de la liqueur séminale, se trouvent absorbées pour cette autre production : c'est par cette raison que, dans ce même temps de mue, les oiseaux ne se cherchent ni ne s'accouplent et qu'ils cessent de produire, car ils manquent alors de ce surplus de vie dont tout être a besoin pour pouvoir la communiquer à d'autres.

La maladie la plus funeste et la plus ordinaire, surtout aux jeunes serins, est celle qu'on appelle *l'avalure*; il semble en effet que leurs boyaux soient alors *avalés* et descendus jusqu'à l'extrémité de leur corps. On voit les intestins à travers la peau du ventre dans un état d'inflammation, de rougeur et de distension; les plumes de cette partie cessent de croître et tombent, l'oiseau maigrit, ne mange plus, et cependant se tient toujours dans la mangeoire, enfin il meurt en

(1) Pour la mue il faut un morceau d'acier, et non de fer, dans leur eau, vous la changerez trois fois par semaine; ne leur donnez point d'autres remèdes, quoique M. Hervieux nous en indique de plusieurs sortes; il faut seulement mettre un peu plus de che-nevis dans leur nourriture ordinaire pendant ce temps critique. (Note communiquée par le R. P. Bougot.) Observez que l'on ne recommande ici l'acier au lieu de fer, que pour être sûr qu'on ne mettra pas dans l'eau du fer rouillé qui ferait plus de mal que de bien.

peu de jours; la cause du mal est la trop grande quantité ou la qualité trop succulente de la nourriture qu'on leur a donnée. Tous les remèdes sont inutiles; il n'y a que par la diète qu'on peut sauver quelques-uns de ces malades dans un très-grand nombre. On met l'oiseau dans une cage séparée, on ne lui donne que de l'eau et de la graine de laitue; ces aliments rafraîchissants et purgatifs, tempèrent l'ardeur qui le consume, et opèrent quelquefois des évacuations qui lui sauvent la vie. Au reste, cette maladie ne vient pas de la nature, mais de l'art que nous mettons à élever ces oiseaux, car il est très-rare que ceux qu'on laisse nourrir par leurs pères et mères en soient atteints. On doit donc avoir la plus grande attention à ne leur donner que très-peu de chose en les élevant à la brochette; de la navette bouillie, un peu de mouton et point du tout de sucre ni de biscuit, et en tout plutôt moins que trop de nourriture.

Lorsque le serin fait un petit cri fréquent, qui paraît sortir du fond de la poitrine, on dit qu'il est asthmatique: il est encore sujet à une certaine extinction de voix, surtout après la mue; on guérit cette espèce d'asthme en lui donnant de la graine de plantain et du biscuit dur trempé dans du vin blanc, et on fait cesser l'extinction de voix en lui fournissant de bonnes nourritures, comme du jaune d'œuf haché avec de la mie de pain, et pour boisson de la tisane de réglisse, c'est-à-dire de l'eau où l'on fera tremper et bouillir de cette racine.

Les serins ont quelquefois une espèce de chancre qui leur vient dans le bec; cette maladie provient des mêmes causes que celle de l'avalure, les nourritures trop abondantes ou trop substantielles que nous leur fournissons, produisent quelquefois une inflammation qui se porte à la gorge et au palais, au lieu de tomber sur les intestins; aussi guérit-on cette espèce de chancre comme l'avalure par la diète et par des rafraîchissants. On leur donne de la graine de laitue, et on met dans leur eau quelques semences de melon concassées (1).

Les mites et la gale dont ces petits oiseaux sont souvent infectés, ne leur viennent ordinairement que de la malpropreté dans laquelle on les tient; il faut avoir soin de les

bien nettoyer, et de leur donner de l'eau pour se baigner, de ne jamais les mettre dans des cages ou des cabanes de vieux ou de mauvais bois, de ne les couvrir qu'avec des étoffes neuves et propres où les teignes n'aient point travaillé; il faut bien vanner, bien laver les graines et les herbes qu'on leur fournit. On leur doit ces petits soins si l'on veut qu'ils soient propres et sains; ils le seraient s'ils avaient leur liberté, mais captifs et souvent mal soignés, ils sont comme tous les prisonniers sujets aux maux de la misère. De tous ceux que nous venons d'exposer, aucun ne paraît donc leur être naturel à l'exception de la mue. Il y a même plusieurs de ces oiseaux qui, dans ce malheureux état de captivité, ne sont jamais malades, et dans lesquels l'habitude semble avoir formé une seconde nature. En général, leur tempérament ne pêche que par trop de chaleur; ils ont toujours besoin d'eau; dans leur état de liberté, on les trouve près des ruisseaux ou dans des ravines humides; le bain leur est très-nécessaire, même en toute saison; car si l'on met dans leur cabane ou dans leur volière un plat chargé de neige, ils se coucheront dedans et s'y retourneront plusieurs fois avec une expression de plaisir, et cela dans le temps même des plus grands froids; ce fait prouve assez qu'il est plus nuisible qu'utile de les tenir dans des endroits bien chauds (2).

Mais il y a encore une maladie à laquelle les serins, comme plusieurs autres oiseaux (3), paraissent être sujets, surtout dans l'état de captivité; c'est l'épilepsie: les serins jaunes en particulier tombent plus souvent que les autres de ce mal caduc, qui les saisit tout à coup et dans le temps même qu'ils chantent le plus fort; on prétend qu'il ne faut pas les toucher ni les prendre dans le moment qu'ils viennent de tomber, qu'on doit regarder seulement s'ils ont jeté une goutte de sang par le bec, que dans ce cas on peut les prendre, qu'ils reviennent d'eux-

(2) Ces oiseaux n'ont pas besoin d'être dans un endroit chaud, comme plusieurs le prétendent; dans les grands et les plus grands froids, ils se baignent et se vautrent dans la neige lorsqu'on leur en donne dans un plat; pour moi, je les laisse dans une chambre l'hiver avec un seul grillage de fer sans fermer les fenêtres, ils y chantent à merveille et il ne m'en périt point. (Note communiquée par le R. P. Bougot.)

(3) Les geais, les chardonnerets, tous les perroquets, même les plus gros aras, etc.

(1) Traite des serins des Canaries, pages 245 et suivantes.

mêmes, et reprennent en peu de temps leurs sens et la vie; qu'il faut donc attendre de la nature cet effort salutaire qui leur fait jeter une goutte de sang; qu'enfin si on les prenait auparavant, le mouvement qu'on leur communiquerait leur ferait jeter trop tôt cette goutte de sang et leur causerait la mort (1); il serait bon de constater cette observation, dont quelques faits me paraissent douteux; ce qu'il y a de certain, c'est que, quand ils ne périssent pas du premier accident, c'est-à-dire, dans le premier accès de cette espèce d'épilepsie, ils ne laissent pas de vivre longtemps et quelquefois autant que ceux qui ne sont pas atteints de cette maladie; je crois néanmoins qu'on pourrait les guérir tous en leur faisant une petite blessure aux pattes, car c'est ainsi que l'on guérit les perroquets de l'épilepsie.

Que de maux à la suite de l'esclavage! Ces oiseaux en liberté seraient-ils asthmatiques, galeux, épileptiques? auraient-ils des inflammations, des abcès, des chancres? et la plus triste des maladies, celle qui a pour cause l'amour non satisfait, n'est-elle pas commune à tous les êtres captifs? les femelles surtout plus profondément tendres, plus délicatement susceptibles, y sont plus sujettes que les mâles. On a remarqué (2) qu'assez souvent la serine tombe malade au commencement du printemps avant qu'on l'ait appariée, elle se dessèche, languit et meurt en peu de jours. Les émotions vaines et les désirs vides sont la cause de la langueur qui la saisit subitement, lorsqu'elle entend plusieurs mâles chanter à ses côtés, et qu'elle ne peut s'approcher d'aucun. Le mâle, quoique premier moteur du désir, quoique plus ardent en apparence, résiste mieux que la femelle au mal du célibat; il meurt rarement de privation, mais fréquemment d'excès.

Au reste, le physique du tempérament dans la serine, est le même que dans les femelles des autres oiseaux; elle peut, comme les poules, produire des œufs sans communication avec le mâle. L'œuf en lui-même, comme nous l'avons dit, n'est qu'une matrice (3) que l'oiseau femelle jette au-dehors;

cette matrice demeure inféconde si elle n'a pas auparavant été imprégnée de la semence du mâle, et la chaleur de l'incubation corrompt l'œuf au lieu de le vivifier. On a de plus observé, dans les femelles privées de mâles, qu'elles ne font que rarement des œufs, si elles sont absolument séquestrées, c'est-à-dire, si elles ne peuvent les voir ni les entendre; qu'elles en font plus souvent et en plus grand nombre lorsqu'elles sont à portée d'être excitées par l'orcille ou la vue, c'est-à-dire, par la présence du mâle ou par son chant: tant les objets, même de loin, émeuvent les puissances dans tous les êtres sensibles; tant le feu de l'amour a de routes pour se communiquer (4)!

Nous ne pouvons terminer cette histoire des serins, que par l'extrait d'une lettre de M. Daines Barrington, vice-président de la Société royale, sur le chant des oiseaux, à M. Maty.

« La plupart de ceux qui ont des *serins* » *des Canaries* ne savent pas que ces oiseaux (5) chantent, ou comme la *farlouse*,

(4) Nous ajouterons ici deux petits faits dont nous avons été témoins. Une femelle chantait si bien qu'on la prit pour un mâle, et on l'avait appariée avec une autre femelle; mieux reconnue, on lui donna un mâle qui lui apprit les véritables fonctions de son sexe; elle pondit et ne chanta plus. L'autre fait est celui d'une femelle actuellement vivante, qui chante ou plutôt qui siffle un air, quoiqu'elle ait pondu deux œufs dans sa cage, qui se sont trouvés clairs comme tous les œufs que les oiseaux femelles produisent sans la communication du mâle.

(5) J'ai vu deux de ces oiseaux des îles Canaries, qui ne chantaient point du tout, et j'ai su que dernièrement un vaisseau apporta une grande quantité de ces oiseaux qui ne chantaient pas davantage; la plupart de ceux qui viennent du Tyrol ont été instruits par leurs pères et mères, et ceux-ci, par leurs pères et mères, et ainsi de suite jusqu'à celui qui est le tronc de cette race, et qui avait été instruit par un rossignol. Ceux d'Angleterre chantent pour l'ordinaire comme la farlouse.

Le trafic de ces oiseaux fait un petit article de commerce; le seul Tyrol nous en fournit 1600 par an, et quoique les marchands qui nous les fournissent les apportent sur leur dos l'espace de plus de 330 lieues, ils ne les vendent que 5 schellings la pièce. La principale ville où l'on élève des serins, est celle d'Innsbruck, en y comprenant ses environs: c'est de là que le commerce les répand à Constantinople et dans toute l'Europe.

Je tiens d'un négociant du Tyrol, que la ville de Constantinople était, de toutes les villes, celle qui tirait le plus de serins des Canaries. (Trans. Philos., vol. 63, part. 2, 10 janvier 1773.)

(1) Note communiquée par le R. P. Bougot.

(2) Traité des serins des Canaries, pages 231 et 232.

(3) Voyez, dans cet ouvrage, le chapitre cinquième de l'Histoire générale des Animaux, où il est traité de la formation et du développement des œufs.

» ou comme le rossignol; cependant rien
 » n'est plus marqué que ce trait du chant
 » du rossignol que les Anglais appellent
 » *jug*, et que la plupart des *serins du Tyrol*
 » expriment dans leur chant, aussi-bien
 » que quelques autres phrases de la chanson
 » du rossignol.

» Je fais mention de la supériorité des
 » habitants de Londres dans ce genre de
 » connaissances, parce que je suis convaincu
 » que si l'on en consulte d'autres sur le
 » chant des oiseaux, leur réponse ne pourra
 » que jeter dans l'erreur. »

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX SERINS.

LES oiseaux étrangers qu'on pourrait rapporter à l'espèce du serin, sont en assez petit nombre; nous n'en connaissons que trois espèces. La première est celle qui nous a été envoyée des côtes orientales de l'Afrique, sous le nom de serin de Mosambique, qui nous paraît faire la nuance entre les serins et les tarins; nous l'avons fait représenter dans nos planches enluminées, n° 364, *fig. 1 et 2* (1); le jaune est la couleur dominante de la partie inférieure du corps de l'oiseau, et le brun celle de la partie supérieure, excepté que le croupion et les couvertures de la queue sont jaunes; ces couvertures, ainsi que celles des ailes et leurs pennes, sont bordées de blanc ou de blanchâtre. Le même jaune et le même brun se trouvent sur la tête distribués par bandes alternatives; celle qui court sur le sommet de la tête est brune, ensuite deux jaunes qui surmontent les yeux, puis deux brunes qui prennent naissance derrière les yeux, puis deux jaunes, et enfin deux brunes qui partent des coins du bec. Ce serin est un peu plus petit que celui des Canaries; la longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue (que j'appelle constamment *longueur totale*) est d'environ quatre pouces et demi, celle de la queue n'est que d'environ un pouce. La femelle est très-peu différente du mâle, soit par la grandeur, soit pour les couleurs. Cet oiseau est peut-être le même que celui de Madagascar, indiqué par Flaccourt sous le nom de *mangoiche*, qu'il dit être une espèce de serin.

Il se pourrait que ce serin qui, par les couleurs, a beaucoup de rapport avec nos serins panachés, fût la tige primitive de cette race d'oiseaux panachés, et que l'es-

pèce entière n'appartint qu'à l'ancien continent et aux îles Canaries, qu'on doit regarder comme parties adjacentes à ce continent; car celui dont parle M. Brisson, sous le nom de *serin de la Jamaïque* (2), et duquel Sloane et Ray ont donné une courte description (3), me paraît un oiseau d'une espèce différente et même assez éloignée de celle de nos serins, lesquels sont tout-à-fait étrangers à l'Amérique. Les historiens et les voyageurs nous apprennent qu'il n'y en avait point au Pérou, que le premier serin y fut porté dans l'année 1556 (4), et que la multiplication de ces oiseaux dans l'Amérique, et notamment dans les îles Antilles, est bien postérieure à cette époque. Le Père du Tertre rapporte que M. du Parquet acheta, en l'année 1657, d'un marchand qui avait abordé dans ces îles, un grand nombre de serins des Canaries, auxquels il donna la liberté, que, depuis ce temps, on les entendait ramager autour de son habitation, en sorte qu'il y a apparence qu'ils se sont

(2) *Fringilla cana*; Linn. DESM. 1825.

(3) *Serino affinis avis è cinereo, luteo et fusco varia.* (Ray, *Synopsis*, pag. 188.) — Le serin de la Jamaïque. (Brisson, tome 3, page 189.) — Cet oiseau a 8 pouces de longueur totale, c'est-à-dire, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue; douze pouces de vol, bec court et fort; trois quarts de pouce de longueur (ou un tiers de pouce selon Ray); queue un pouce, jambe et pied un pouce un quart. (M. Brisson a jugé que Sloane s'est trompé à l'égard de ces dimensions, ne trouvant pas que les proportions fussent gardées.) Le bec supérieur est d'un brun tirant au bleu, le bec inférieur d'une couleur plus claire; la tête et la gorge grises; la partie supérieure du corps jaune-brun, les ailes et la queue d'un brun foncé rayé de blanc, la poitrine et le ventre jaunes, le dessous de la queue blanc, les pieds bleuâtres, les ongles bruns, crochus et fort courts. (Traduit de Sloane's *Jamaica*, page 311, n° 70.)

(4) Histoire des Incas, tome 2, page 329.

(1) *Fringilla canaria*, var. (*mas et femina*), Linn. DESM. 1825.

multipliés dans cette contrée (1). Si l'on trouve de vrais serins à la Jamaïque, ils pourraient bien venir originairement de ces serins transportés et naturalisés aux Antilles dès l'année 1657. Néanmoins l'oiseau décrit par MM. Sloane, Ray et Brisson, sous le nom de *serin de la Jamaïque*, nous paraît être trop différent du serin des Canaries, pour qu'on puisse le regarder comme provenant de ces serins transportés aux Antilles.

Tandis qu'on finissait l'impression de cet article, il nous est arrivé plusieurs serins du cap de Bonne-Espérance, parmi lesquels j'ai cru reconnaître trois mâles, une femelle et un jeune oiseau de l'année. Ce sont tous des serins panachés, mais dont le plumage est émaillé de couleurs plus distinctes et plus vives dans les mâles que dans les femelles. Ces mâles approchent beaucoup de la femelle de notre serin vert de Provence : ils en diffèrent en ce qu'ils sont un peu plus grands, et qu'ils ont le bec plus gros à propor-

tion ; leurs ailes sont aussi mieux panachées, les penes de la queue sont bordées d'un jaune décidé, et ils n'ont point de jaune sur le croupion.

Dans le jeune serin, les couleurs étaient encore plus faibles et moins tranchées que dans la femelle.

Mais, quoi qu'il en soit de ces petites différences, il me paraît prouvé de plus en plus que les serins panachés du Cap, de Mosambique (2), de Provence, d'Italie, dérivent tous d'une souche commune, et qu'ils appartiennent à une seule et même espèce, laquelle s'est répandue et fixée dans tous les climats de l'ancien continent dont elle a pu s'accommoder, depuis la Provence et l'Italie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et aux îles voisines ; seulement cet oiseau a pris plus de vert en Provence, plus de gris en Italie, plus de brun ou plus de panaché en Afrique, et semble présenter sur son plumage différemment varié, l'influence des différents climats.

LE WORABÉE.

FRINGILLA ABYSSINICA ; LINN.

La seconde espèce, qui nous paraît avoir plus de rapport avec les serins qu'avec aucun autre genre, est un petit oiseau d'Abyssinie dont nous avons vu la figure bien dessinée et colorisée dans les porte-feuilles de M. le chevalier Bruce, sous le nom de worabée d'Abyssinie.

On retrouve dans ce petit oiseau, non-seulement les couleurs de certaines variétés appartenant à l'espèce des serins, le jaune

et le noir, mais la même grandeur, à peu près la même forme totale, seulement un peu plus arrondie ; le même bec et un appétit de préférence pour une graine huileuse comme le serin en a pour le mil et le panis. Mais le worabée a un goût exclusif pour la plante qui porte la graine dont je viens de parler, et qui s'appelle nuk (3) en abyssin ; il ne s'éloigne jamais beaucoup de cette plante et ne la perd que rarement de vue.

Le worabée a les côtés de la tête jusqu'au-dessus des yeux, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre jusqu'aux jambes, noirs, le dessus de la tête et de tout le corps et le bas-ventre jaunes, à l'exception d'une espèce de collier noir qui embrasse le cou par-derrière, et qui tranche avec le jaune. Les couvertures et les penes des ailes sont noires, bordées d'une couleur

(1) Histoire générale des Antilles, par le P. du Tertre, in-4^o, tome 2, page 262.

(2) Il paraît que le serin de Mosambique n'est pas tellement propre à cette contrée, qu'il ne se rencontre ailleurs. J'ai trouvé, parmi les dessins de M. Commerson, le dessin colorié de ce serin bien caractérisé : M. Commerson l'appelle *canari du Cap*, et il nous apprend qu'il avait été transporté à l'Île-de-France, où il s'était naturalisé et même beaucoup trop multiplié, et où il est connu sous le nom vulgaire d'oiseau du Cap. On peut s'attendre pareillement à retrouver, à Mosambique et dans quelques autres pays de l'Afrique, les serins panachés du Cap, peut-être même ceux des Canaries, et, suivant toute apparence, plusieurs variétés de cette espèce.

(3) La fleur de cette plante est jaune, et de la forme d'une croissant ou maricolde ; sa tige ne s'élève que de deux ou trois pieds : on tire de sa graine une huile dont les moines du pays font grand usage.

plus claire; les plumes de la queue sont pareillement noires, mais bordées d'un jaune verdâtre; le bec est encore noir et les pieds

d'un brun clair. Cet oiseau va par troupes, et nous ne savons rien de plus sur ses habitudes naturelles (1).

L'OUTRE-MER.

FRINGILLA ULTRAMARINA et FRINGILLA NITENS; Linn. (2).

LA troisième espèce de ces oiseaux étrangers qui ont rapport au serin, ne nous est connue de même que par les dessins de M. Bruce. J'appelle outre-mer cet oiseau d'Abyssinie, parce que son plumage est d'un beau bleu foncé. Dans la première année, cette belle couleur n'existe pas, et le plumage est gris comme celui de l'alouette, et cette couleur grise est celle de la femelle dans tous les âges, mais les mâles prennent cette belle couleur bleue dès la seconde

année, avant l'équinoxe du printemps.

Ces oiseaux ont le bec blanc et les pieds rouges. Ils sont communs en Abyssinie, et ne passent point d'une contrée à l'autre. Leur grosseur est à peu près celle des canaris, mais ils ont la tête plus ronde; leurs ailes vont un peu au-delà de la moitié de la queue. Leur ramage est fort agréable, et ce dernier rapport semble les rapprocher encore du genre de nos serins.

L'HABESCH DE SYRIE*.

FRINGILLA SYRIACA; Linn.

M. le chevalier Bruce regarde cet oiseau comme une espèce de linotte, et je dois cet égard à un si bon observateur de ne point m'écarter de son opinion; mais M. Bruce ayant représenté cet oiseau avec un bec épais et court, fort semblable à celui des serins, j'ai cru devoir le placer entre les serins et les linottes.

Il a le dessus de la tête d'un beau rouge vif; les joues, la gorge et le dessus du cou d'un brun-noirâtre mêlé; le reste du cou, la poitrine, le dessus du corps et les petites couvertures des ailes variés de brun, de jaune et de noirâtre; les grandes couvertures des ailes d'un cendré foncé, bordées d'une couleur plus claire; les plumes de la queue et les grandes plumes des ailes du même cendré, bordées extérieurement d'un orangé vif; le ventre et le dessous de la queue d'un blanc sale, avec des taches peu apparentes de jaunâtre et de noirâtre; le bec et les pieds de couleur plombée. Les ailes vont presque jusqu'au milieu de la longueur de la queue qui est fourchue.

L'habesch est plus gros que notre linotte, il a aussi le corps plus plein, et il chante joliment: c'est un oiseau de passage, mais M. Bruce ignore sa marche, et il assure que dans le cours de ses voyages, il ne l'a point vu ailleurs qu'à Tripoli en Syrie.

(1) M. Vieillot regarde comme pouvant ne pas différer de cette espèce, le *loxia asia* de Brown et de Linn., ainsi que le bruant tisserand, *emberiza tatrix*; Linn. DESM. 1825.

(2) Cet oiseau est le moineau comba-sou d'Afrique, de M. Vieillot, figuré dans les planches enluminées, n° 291, fig. 1 (mâle), sous le nom de *moineau du Brésil*. M. Kuhl regarde la figure n° 2 de la même planche comme étant la femelle de l'*emberiza serena* de Linn., ou *veuve dominicaine* de Buffon, pl. enl., n° 8, fig. 2, qui doit être rapportée au genre fringille. DESM. 1825.

* M. le chevalier Bruce écrit *habesh*, suivant l'orthographe anglaise.

LA LINOTTE ⁽¹⁾.

LE GROS-BEC LINOTTE; Temm. — FRINGILLA CANNABINA; Linn. (2).

C'est la nature elle-même qui semble avoir marqué la place de ces oiseaux immédiatement après les serins, puisque c'est en vertu des rapports établis par elle entre ces deux

espèces que leur mélange réussit mieux que celui de l'une des deux avec toute autre espèce voisine; et ce qui annonce encore une plus grande analogie, les individus qui résultent de ce mélange, sont féconds (3), surtout lorsqu'on a eu soin de former la première union entre le linot mâle et la femelle canari.

Il est peu d'oiseaux aussi communs que la linotte, mais il en est peut-être encore moins qui réunissent autant de qualités; ramage agréable, couleurs distinguées, naturel docile et susceptible d'attachement, tout lui a été donné, tout ce qui peut attirer l'attention de l'homme et contribuer à ses plaisirs: il était difficile avec cela, que cet oiseau conservât sa liberté; mais il était encore plus difficile qu'au sein de la servitude ou nous l'avons réduit, il conservât ses avantages naturels dans toute leur pureté. En effet, la belle couleur rouge dont la nature a décoré sa tête et sa poitrine, et qui, dans l'état de liberté, brille d'un éclat durable, s'efface par degrés et s'éteint bientôt dans nos cages et nos volières. Il en reste à peine quelques vestiges obscurs après la première mue (4).

A l'égard de son chant, nous le dénaturé

* Voyez les planches enluminées, n° 485, fig. 1; et n° 151, fig. 1.

(1) *Passer supernè fusco castaneus* (maculis fuscis variis, femina), infernè albo rufescens (vertice et pectore rubris, mas) (pectore rufescente maculis fuscis vario, femina); tanià in alis longitudinali albâ, rectricibus nigris, oris in utroque latere albis.. *Linaria rubra major*, la grande linotte de vignes. (Brisson, tome 3, page 135.)

Açyllog. Salus, suivant Belon. (Nature des Oiseaux, page 357.)

Linaria marina, fanello marino. (Aldrovande, Ornithologia, tom. 2, pag. 825.)

Linaria magis domestica, magis rubens in capite et pectore; kraut-henffling. (Gesner, de Avib., pag. 591.)

Linaria marina Aldrovandi. (Jonston, Aves, pag. 69.)

Charleton. (Exercitationes, pag. 88, n° 2.)

Linaria rubra, mitior; kraut-henffling. (Schwenckfeld, Aviarium Silesiæ, pag. 295.)

Linaria rubra. Schwenckfeldii, miliaria Ruellii, miliaria rubra Longolii, rother-henffling Germanorum, makolagwa Polonorum. (Rzaczynski, Auctuarium Poloniæ, pag. 390.)

Linaria rubra major, greater red-headed linnæus. (Willughby, pag. 191.—British Zoology, pag. 110.)

Linaria rubra major, red linnæus. (Ray, Synopsis Avi., pag. 91.)

Linaria simpliciter, blutt-henffling, blutt rothe brustling, flacksfinck. (Klein, Ordo Avi., pag. 93, § 43, n° 1.)

Fringilla cannabina remigibus primoribus, rectricibusque nigris utroque margine albis; en suédois, *haempling*. (Linneus, Syst. Nat., edit. 10, G. 99, Sp. 22; et Fauna Suecica, n° 209.)

Passer ex Bostico-cinereus sincipite et pectore sanguineis, linotte de vignes; en catalan, *passerell vermell*. (Barcère, Ornithologia, pag. 55.)

Linaria rubentibus maculis in pectore; blutt-henffling. (Frisch, pl. 11.)

Avis papaverina quorundam.

C'est l'anjouvin des Provençaux, qui l'appellent aussi *bec-figue d'hiver*, parce que, suivant M. Guys, cet oiseau est bon à manger en tout temps.

(2) Du genre moineau, et de la division des linot-

tes; *linaria* hechst, Cuv. Ce naturaliste pense que les *fringilla montium*, *linota* et *argentoratensis* ne sont que des variétés d'âge ou de plumage de cet oiseau. M. Vieillot considère le *fringilla montium*, ou linotte des montagnes, comme une espèce distincte. Desr. 1325.

(3) Cette observation m'a été donnée par M. Daubenton le jeune. M. Frisch assure qu'en appariant un linot de vignes avec une femelle canari blanche, accoutumée à sortir tous les jours, et à revenir au gîte, celle-ci fera son nid et sa ponte dans un buisson voisin, et que, lorsque ses petits seront éclés, elle les apportera à la fenêtre de la maison. Il ajoute que ces mulets auront le plumage blanc de la mère, et les marques rouges du père, principalement sur la tête.

(4) Le rouge de la tête se change en un roux-brun varié de noirâtre, et celui de la poitrine se change à peu près de même; mais la teinte des nouvelles couleurs est moins rembrunie. Un amateur m'a assuré qu'il avait élevé de ces linottes qui avaient gardé leur rouge: c'est un fait unique jusqu'à présent.

rons, nous substituons aux modulations libres et variées que lui inspirent le printemps et l'amour, les phrases contraintes d'un chant apprêté qu'il ne répète qu'imparfaitement, et où l'on ne retrouve ni les agréments de l'art, ni le charme de la nature. On est parvenu aussi à lui apprendre à parler différentes langues, c'est-à-dire, à siffler quelques mots italiens (1), français, anglais, etc., quelquefois même à les prononcer assez franchement (2). Plusieurs curieux ont fait exprès le voyage de Londres à Kensington pour avoir la satisfaction d'entendre la linotte d'un apothicaire qui articulait ces mots *pretty Boy*; c'était tout son ramage, et même tout son cri, parce qu'ayant été enlevée du nid deux ou trois jours après qu'elle était éclos, elle n'avait pas eu le temps d'écouter, de retenir le chant de ses père et mère, et que, dans le moment où elle commençait à donner de l'attention aux sons, les sons articulés de *pretty Boy* furent apparemment les seuls qui frappèrent son oreille, les seuls qu'elle apprit à imiter: ce fait, joint à plusieurs autres (3), prouve assez bien, ce me semble, l'opinion de M. Daines Barrington, que les oiseaux n'ont point de chant inné, et que le ramage propre aux diverses espèces d'oiseaux, et ses

variétés, ont eu à peu près la même origine que les langues des différents peuples, et leurs dialectes divers (4). M. Barrington avertit que, dans les expériences de ce genre, il s'est servi par préférence du jeune linot mâle, âgé d'environ trois semaines et commençant à avoir des ailes, non-seulement à cause de sa grande docilité, et de son talent pour l'imitation, mais encore à cause de la facilité de distinguer, dans cette espèce, le jeune mâle de la jeune femelle; le mâle ayant le côté extérieur de quelques-unes des plumes de l'aile blanc jusqu'à la côte, et la femelle l'ayant seulement bordé de cette couleur.

Il résulte des expériences de ce savant, que les jeunes linots élevés par différentes espèces d'alouettes, et même par une linotte d'Afrique appelée *vengoline*, dont nous parlerons bientôt, avaient pris non le chant de leur père, mais celui de leur institutrice: seulement quelques-uns d'eux avaient conservé ce qu'il nomme le petit cri d'appel propre à leur espèce, et commun au mâle et à la femelle, qu'ils avaient pu entendre de leurs pères et mères avant d'en être séparés.

Il est plus que douteux que notre linotte ordinaire (5), nommée par quelques-uns

(1) Lodato Dio, benedetto Dio. Loue Dieu, prie Dieu, etc.

(2) Voyez l'Édologie, page 93.

(3) Un chardonneret qui avait été enlevé du nid deux ou trois jours après être éclos, ayant été mis près d'une fenêtre donnant sur un jardin où fréquentaient des roitelets, chantait exactement la chanson du roitelet, et pas une seule note de celle du chardonneret.

Un moineau enlevé du nid lorsque ses ailes commençaient à être formées, ayant été mis avec un linot, et ayant eu dans le même temps occasion d'entendre un chardonneret, il se fit un chant qui était un mélange de celui de la linotte et du chardonneret.

Une gorge-rouge ayant été mise sous la leçon d'un rossignol, excellent chanteur, mais qui cessa de chanter en moins de quinze jours, eut les trois quarts du chant du rossignol, et le reste de son ramage ne ressemblait à rien.

Enfin M. Barrington ajoute que les serins du Tyrol, à en juger par leur ramage, descendent d'un père commun, qui avait appris à chanter d'un rossignol, comme le premier père des serins d'Angleterre paraît avoir appris à chanter d'une farlouse. (Trans. Philos., vol. 63, 10 janvier 1773.) Si on élève un jeune linot avec un pinson ou un rossignol, dit Gesner, il apprendra à chanter comme eux, et surtout cette partie du chant du pinson, connue sous le nom boute-selle. (Reiterzu, page 591.)

(4) La mort du père, dans le moment critique de l'instruction, aura occasionné quelque variété dans le chant des jeunes, qui, privés des leçons paternelles, auront fait attention au chant d'un autre oiseau et l'auront imité, ou qui le modifiant, selon la conformation plus ou moins parfaite de leur organe, auront créé de nouvelles tournures de chant qui seront imitées par leurs petits, et deviendront héréditaires, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances du même genre amènent de nouvelles variétés. Si l'on y prend bien garde, il n'y a pas deux oiseaux de la même espèce qui chantent exactement la même chanson, mais cependant ces variétés sont renfermées dans certaines limites, etc. (*Ibidem*, tiré de l'Annual Register, ann. 1773.)

(5) Passer supernè fusco castaneus, marginibus pinnarum dilutioribus, infernè albo rufescens (pennis pectoris in exortu obscurè rubris, mas); tæmia in alis longitudinali albâ, rectricibus nigris, oris in totâ circumferentiâ albis... Linaria, la linotte. (Brisson, Ornithologia, tom. 3, pag. 131.)

Linaria, Italis fohonelo; fanello. Alicubi canvalora nimirum à cannabi (c'est une méprise; la cannevarolle est une fauvette, comme le remarque Alldrovande). Sabaudis Lynnette, Germanis Lynfinck, schæszin, henflîtt, flackfinck, Frisiis rubin, Anglis linotta, Turcis gezegen. (Gesner, de Avibus, pag. 590.)

linotte grise, soit une espèce différente de celle qui est connue sous le nom de *linotte de vignes* ou de *linotte rouge* : car 1^o les taches rouges, qui distinguent les mâles de cette dernière linotte, ne sont rien moins qu'un caractère constant, puisqu'elles s'effacent dans la cage, comme nous l'avons vu plus haut (1). 2^o Elles ne sont pas même un caractère exclusif, puisqu'on en reconnaît des vestiges dans l'oiseau décrit comme le mâle de la linotte grise (2), lequel mâle a

les plumes de la poitrine d'un rouge obscur dans leur partie moyenne. 3^o La mue terminet et fait presque disparaître pour un temps ce rouge, qui ne reprend son éclat qu'à la belle saison, mais qui, dès la fin du mois de septembre, colore la partie moyenne des plumes de la poitrine, comme dans l'individu que M. Brisson donne pour le mâle de la linotte ordinaire. 4^o Gesner (3) à Turin, Olina (4) à Rome, M. Linnæus (5) à Stockholm, Belon (6) en France, et plusieurs autres, n'ont connu dans leurs pays respectifs que des linottes rouges. 5^o Des oiseleurs expérimentés de notre pays, qui ont suivi les petites chasses des oiseaux pendant plus de trente ans, n'ont jamais pris un seul linot mâle qui n'eût cette livrée rouge au degré que comportait la saison; et il est à remarquer que, dans ce même pays, on voit beaucoup de linottes grises en cage. 6^o Ceux même qui admettent l'existence des linottes grises, conviennent que l'on ne prend presque jamais de ces linottes, surtout en été, ce qu'ils attribuent à leur naturel défiant (7). 7^o Ajoutez que les linottes rouges et grises se ressemblent singulièrement quant au reste du plumage, à la taille, aux proportions et à la forme des parties, au ramage, aux habitudes, et il sera facile de conclure que, s'il existe des linottes grises, ce sont 1^o toutes les femelles; 2^o tous les jeunes mâles de l'année avant le mois d'octobre, qui est le temps où ils commencent à marquer; 3^o celles qui, ayant été élevées à la brochette, n'ont pu prendre de rouge dans l'état de captivité; 4^o celles qui, l'ayant pris dans l'état de nature, l'ont perdu dans la cage (8);

Linaria, Italis fanello, faonello, fanetto. Brabantis vlasvinch, Hollandis knoe, knue. (Aldrovand., Ornithol., lib. 18, pag. 823.)

Ἀγυλός. Salus, linotte, leinotte, lunotte. (Belon, Oiseaux, page 356.)

Fanello della marca, overo dell' aquila; *linaria salus* quorundam. (Olina, Uccelleria, pag. 8 et 45.)

Linaria. *Egithus* Aristot.; *Bellonii*; *ligurinus*, *miliaria*, *linota* Gallis; *henfling*, *leinfincke*, *flachsfinke*, *stein-henfling* Silesiis. (Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, pag. 294.)

Linaria vulgaris, the commun linet. *Veteribus indicta* videtur. (Willughby, *Ornithologia*, pag. 190. — Ray, *Synopsis Avium*, pag. 90.)

R. Sibbaldus, *Prodrom. Hist. nat. Scotiæ*, pars secunda, lib. 3, pag. 18.)

Linaria vulgaris. (Willughby. — *Rzaczynski*, *Auctuarium Poloniæ*, pag. 390.)

Linaria, the linnet, flax-finch. (Jonston, *Exercit.*, pag. 88, n^o 6.)

Linaria, der graue henfling, et par corruption *kraut-henfling*; *linotte grise*. (Frisch, n^o 9, art. 2.)

Passer ex cinereo Beticus, *linaria Jonstonii*; en catalan, *passerell pardu*. (Barrère, *Ornithologiæ specimen*, pag. 55.)

The linnet. (British Zoology, pag. 110.)

(1) Des quatre linottes mâles, et par conséquent rouges, qui me furent apportées le 12 juillet, j'en fis mettre une au grand air, et trois dans la chambre, dont deux dans la même cage. Le rouge de la tête de celles-ci commençait à s'effacer le 28 août, ainsi que celui du bas de la poitrine. Le 8 septembre, une des deux fut trouvée morte dans la cage : elle avait la tête toute déplumée, et même un peu blessée. Je m'étais aperçu que l'un des oiseaux battait l'autre depuis la mue, comme s'ils se fussent méconnus à cause du changement de couleur. Le rouge de la tête de la linotte battue n'existait plus, puisque toutes les plumes étaient tombées, et celui de la poitrine était plus qu'à demi effacé.

La troisième de celles qui étaient renfermées à mué fort tard, et a conservé son rouge jusqu'à la mue. Celle qui avait été tenue à l'air, s'est échappée au bout de trois mois, et elle avait déjà perdu tout son rouge. Il résulte de cette petite expérience, ou que le grand air accélère la perte du rouge, en accélérant la mue, ou que la privation du grand air a moins de part à l'altération du plumage de ces linottes, que la privation de la liberté.

OISEAUX. Tome II.

(2) Voyez l'*Ornithologie* de M. Brisson, tome 3, page 133.

(3) *Idem*, page 591.

(4) *Idem*, page 45.

(5) Il n'est fait aucune mention de la linotte grise dans la *Fauna Suecica*; M. Klein parle d'un M. Zorn, auteur d'une lettre sur les oiseaux d'Allemagne, où il veut prouver qu'il n'y a qu'une seule espèce de linotte. J'ai entendu dire la même chose à plusieurs oiseleurs qui certainement n'avaient pas lu cette lettre, et M. Hébert, qui est fait pour la juger, est du même avis.

(6) *Nature des Oiseaux*, page 35.

(7) *Aldrovande*, tome 2, page 825.

(8) Il faut remarquer que ces oiseaux, qui ont eu des marques rouges, et qui les ont perdues, conservent aux mêmes endroits une couleur rousse approchant du rouge, que n'ont pas les jeunes élevés à la brochette, et qui par conséquent n'ont jamais eu de rouge.

5° enfin, celles en qui cette belle couleur est presque effacée par la mue, ou les maladies, ou par quelque cause que ce soit.

D'après cela, on sera peu surpris que je rapporte ces deux linottes à une seule et même espèce, et que je regarde la grise comme une variété accidentelle, que les hommes ont créée en partie, et qui a ensuite été méconnue par ses auteurs.

La linotte fait souvent son nid dans les vignes, c'est de là que lui est venu le nom de *linotte de vignes*; quelquefois elle le pose à terre, mais plus fréquemment elle l'attache entre deux perches ou au cep même; elle le fait aussi sur les genévriers, les groseillers, les noisetiers, dans les jeunes taillis, etc. On m'a apporté un grand nombre de ces nids dans le mois de mai, quelques-uns dans le mois de juillet, et un seul dans le mois de septembre: ils sont tous composés de petites racines, de petites feuilles et de mousse au-dehors, d'un peu de plumes, de crins et de beaucoup de laine au-dedans. Je n'y ai jamais trouvé plus de six œufs: celui du 4 septembre n'en avait que trois. Ils sont d'un blanc sale, tachetés de rouge-brun au gros bout. Les linottes ne font ordinairement que deux pontes, à moins qu'on ne leur enlève leurs œufs, ou qu'on ne les oblige de les renoncer; dans ce cas, elles font jusqu'à quatre pontes: la mère, pour nourrir ses petits, leur dégorge dans le bec les aliments qu'elle leur a préparés en les avalant et les digérant à demi dans son jabot.

Lorsque les couvées sont finies et la famille élevée, les linottes vont par troupes nombreuses; ces troupes commencent à se former dès la fin d'août, temps auquel le chenevis parvient à sa maturité: on en a pris, à cette époque, jusqu'à soixante d'un seul coup de filet (1), et parmi ces soixante il y avait quarante mâles. Elles continuent de vivre ainsi en société pendant tout l'hiver; elles volent très-serrées, s'abattent et se lèvent toutes ensemble, se posent sur les mêmes arbres, et vers le commencement du printemps, on les entend chanter toutes à la fois: leur asile pour la nuit, ce sont des chênes, des charmes dont les feuilles, quoi-

que sèches, ne sont point encore tombées. On les a vues sur des tilleuls, des peupliers dont elles piquaient les boutons; elles vivent encore de toutes sortes de petites graines, notamment de celle de chardons, etc., aussi les trouve-t-on indifféremment dans les terres en friche, et dans les champs cultivés. Elles marchent en sautillant; mais leur vol est suivi, et ne va point par élans répétés comme celui du moineau.

Le chant de la linotte s'annonce par une espèce de prélude. En Italie, on préfère les linottes de l'Abruzze ultérieure et de la Marche d'Ancone pour leur apprendre à chanter (2). On croit communément en France que le ramage de la linotte rouge est meilleur que celui de la linotte grise; cela est dans l'ordre; car l'oiseau qui a formé son chant au sein de la liberté, et d'après les impressions intérieures du sentiment, doit avoir des accents plus touchants, plus expressifs que l'oiseau qui chante sans objet, et seulement pour se désennuyer, ou par la nécessité d'exercer ses organes.

Les femelles ne chantent ni n'apprennent à chanter; les mâles adultes pris au filet, ou autrement, ne profiteraient point non plus des leçons qu'on pourrait leur donner; les jeunes mâles pris au nid sont les seuls qui soient susceptibles d'éducation. On les nourrit avec du grauu d'avoine et de la navette broyée dans du lait ou de l'eau sucrée: on les siffle le soir à la lueur d'une chandelle, ayant attention de bien articuler les mots qu'on veut leur faire dire. Quelquefois, pour les mettre en train, on les prend sur le doigt, on leur présente un miroir, où ils se voient et où ils croient voir un autre oiseau de leur espèce; bientôt ils croient l'entendre, et cette illusion produit une sorte d'émulation, des chants plus animés et des progrès réels. On a cru remarquer qu'ils chantaient plus dans une petite cage que dans une grande.

Le nom seul de ces oiseaux indique assez la nourriture qui leur convient: on ne les a nommés linottes (*linariae*) que parce qu'ils aiment la graine du lin, ou celle de la linnaire; on y ajoute le panis, la navette, le chenevis, le millet, l'alpiste, les graines de raves, de choux, de pavots (3), de plantain,

(1) On peut y employer le filet d'alouette, mais moins grand, et à mailles plus serrées; il faut avoir un ou deux linots mâles pour servir d'appaux ou de chanterelles. On prend souvent avec les linottes des pinsons et d'autres petits oiseaux.

(2) Olina, page 8.

(3) Gesner dit que si on ne donnait que de la graine de pavots pour toute nourriture, soit aux linottes,

de poirée, et quelquefois celle de melon broyée : de temps en temps du massepain, de l'épine-vinette, du mouron, quelques épis de blé, de l'avoine concassée, même un peu de sel, tout cela varié avec intelligence. Ils cassent les petites graines dans leur bec, et rejettent les enveloppes : il leur faut très-peu de chenevis, parce qu'il les engraisse trop, et que cette graisse excessive les fait mourir, ou tout au moins les empêche de chanter. En les nourrissant et les élevant ainsi soi-même, non-seulement on leur apprendra les airs que l'on voudra, avec une serinette, un flageolet, etc., mais on les apprivoisera. Olina conseille de les garantir du froid, et même il veut qu'on les traite dans leurs maladies ; que l'on mette, par exemple, dans leur cage un petit plâtras, afin de prévenir la constipation (1) à laquelle ils sont sujets ; il ordonne l'oxymel, la chicorée et d'autres remèdes contre l'asthme, l'étisie (2), et certaines convulsions ou battements de bec que l'on prend quelquefois, et que j'ai pris moi-même pour une caresse : on dirait que ce petit animal, pressé par le sentiment, fait tous ses efforts pour l'exprimer ; on dirait qu'il parle en effet, et cette expression muette, il ne l'adresse pas indistinctement à tout le monde : quiconque aura bien observé tout cela sera tenté de croire que c'est Olina qui s'est trompé, en prenant une simple caresse pour un symptôme de maladie : quoi qu'il en soit, il faut surtout beaucoup d'attention sur le choix et la qualité des graines que l'on donne à ces oiseaux, beaucoup de propreté dans la nourriture, le breuvage, la volière. Avec tous ces soins, on peut les

faire vivre en captivité cinq à six années, suivant Olina (3), et beaucoup plus selon d'autres (4). Ils reconnaissent les personnes qui les soignent, ils s'y attachent, viennent se poser sur elles par préférence, et les regardent avec l'air de l'affection. On peut, si l'on veut abuser de leur docilité, les accoutumer à l'exercice de la galère ; ils en prennent les habitudes aussi facilement que le tarin et le chardonneret. Ils entrent en mue aux environs de la canicule, et quelquefois beaucoup plus tard. On a vu une linotte et un tarin qui n'ont commencé à muer qu'au mois d'octobre : ils avaient chanté jusque-là, et leur chant était plus animé que celui qu'aucun autre oiseau de la même volière ; leur mue, quoique retardée, se passa fort vite et très-heureusement.

La linotte est un oiseau pulvérateur, et on fera bien de garnir le fond de sa cage d'une couche de petit sable qu'on renouvelera de temps en temps. Il lui faut aussi une petite baignoire, car elle aime également à se poudrer et à se baigner. Sa longueur totale est de cinq pouces quelques lignes ; vol, près de neuf pouces ; bec, cinq lignes ; queue, deux pouces, un peu fourchue, dépassant les ailes d'un pouce.

Dans le mâle le sommet de la tête et la poitrine sont rouges, la gorge et le dessous du corps d'un blanc roussâtre, le dessus couleur de marron, presque toutes les penes de la queue et des ailes, noires bordées de blanc, d'où résulte sur les ailes repliées une raie blanche parallèle aux penes ; communément la femelle n'a point de rouge comme on l'a dit ci-dessus, et elle a le plumage du dos plus varié que le mâle.

VARIÉTÉS DE LA LINOTTE.

I. LA LINOTTE BLANCHE. J'ai vu cette variété chez le sieur Desmoullins, peintre ; le

soit aux chardonnerets, ils deviendraient aveugles. (De Avib., pag. 595.)

(1) Olina, page 8.

(2) Les linottes prisonnières sont aussi sujettes au mal caduc, au bouton ; les uns disent qu'elles ne guérissent jamais de ce bouton, les autres conseillent de le percer promptement et d'étuver la petite plaie avec du vin.

(3) Olina, page 8.

(4) On en a vu une à Montbard, qui avait dix-sept ans bien constatés.

blanc dominait en effet dans son plumage, mais les penes des ailes et de la queue étaient noires bordées de blanc comme dans notre linotte ordinaire, et de plus on voyait quelques vestiges de gris de linotte sur les couvertures supérieures des ailes.

II. LA LINOTTE AUX PIEDS NOIRS. Elle a le bec verdâtre et la queue très-fourchue, du reste c'est la même taille, mêmes proportions, mêmes couleurs que dans notre linotte ordinaire. Cet oiseau se trouve en Lorraine, et nous en devons la connaissance à M. le docteur Lottinger, de Sarrebourg.

LE GYNTEL DE STRASBOURG*.

LE GROS-BEC LINOTTE; Temm. — FRINGILLA ARGENTORATENSIS; Linn.
— FRINGILLA CANNABINA; Cuv. (1).

ON sait fort peu de chose de cet oiseau ; mais le peu qu'on en sait ne présente guère que des traits de ressemblance avec notre linotte. Il est de même taille, il se nourrit des mêmes graines, il vole comme elle en troupes nombreuses, il pond des œufs de la même couleur ; il a la queue fourchue, le dessus du corps rembruni, la poitrine rousse mouchetée de brun, et le ventre blanc. A la vérité, il ne pond que trois ou quatre œufs, selon Gesner, et il a les pieds

rouges : mais Gesner était-il assez instruit de la ponte de ces oiseaux ? Et quant aux pieds rouges, nous avons vu, nous verrons encore que cette couleur n'est rien moins qu'étrangère aux linottes, surtout aux linottes sauvages. L'analogie perce à travers ces différences mêmes, et je suis tenté de croire que lorsque le gintel sera mieux connu, il pourrait bien se rapporter, comme variété de climat, de local, etc., à l'espèce de notre linotte.

LA LINOTTE DE MONTAGNE (2).

LE GROS-BEC A GORGE ROUGE OU DE MONTAGNE; Temm. — FRINGILLA MONTIUM; Linn., Vieill. — FRINGILLA CANNABINA; Cuv. (3).

ELLE se trouve en effet dans la partie montagneuse de la province de Derby en An-

gleterre ; elle est plus grosse que la nôtre (4) ; elle a le bec plus fin à proportion ; et le rouge que notre linotte mâle a sur la tête et la poitrine, le mâle de celui-ci le porte sur le croupion (5). Du reste, c'est à peu près le même plumage : la poitrine et la gorge sont variées de noir et de blanc, la tête de noir et de cendré, et le dos de noir et de roussâtre. Les ailes ont une raie blanche transversale, très-apparante, attendu qu'elle se trouve sur un fond noir ; elle est formée par les grandes couvertures qui sont terminées de blanc. La queue est longue de deux pouces et demi, composée de douze pennes brunes, mais dont les latérales ont une bor-

* C'est le nom que Gesner a donné à cet oiseau. (Ornithologia, pag. 796.) Et d'après lui, Aldrovande. (Ornithol., pag. 825.)

Passer supernè fuscus, infernè rufus, maculis fuscis varius, imo ventre albicante, reetricibus fuscis, pedibus rubicundis. *Linaria argentoratensis*, linotte de Strasbourg. (Brisson, tome 3, page 146.)

(1) L'existence de cet oiseau, comme espèce distincte, est très-problématique. MM. Temminck et Cuvier le regardent comme devant être rapporté à la linotte. DESM. 1825.

(2) *Passer supernè nigro et rufescente varius, infernè albidus; pennis in collo inferiore et pectore in medio nigris (uropygio rubro, mas); tæniâ in alis transversâ albâ, reetricibus fuscis; oris lateralium in utroque latere albis, Linaria montana*, la linotte de montagne. (Brisson, tome 3, page 145.)

Linaria montana, the mountain linet. (Willulghby, Ornithologia, pag. 191. — Ray, Synops. meth., pag. 91. — British Zoology, pag. 111.)

Linaria fera, saxatilis, stein henffling. (Schwenckfeld, Avi. Silesiæ, pag. 294.)

Linaria fera, saxatilis Schwenckfeldii; linaria montana Willulghby, an fanello dell' aquila Olinæ, stein henffling Frischii. Grawer henffling. (Klein, Ordo Avi., pag. 93.)

Serait-ce cette seconde linotte dont parle Gesner, page 591, et d'après lui Schwenckfeld, page 194, laquelle est plus sauvage que la linotte ordinaire,

chante moins bien, et habite les montagnes arides, du moins à en juger par le nom de *stein henffling* (linotte de rocher) par lequel il la désigne ?

(3) Espèce non distincte de celle de la linotte, selon M. Cuvier, et au contraire devant en être séparée, suivant MM. Vieillot et Temminck.

DESM. 1825.

(4) Il est évident, par cela seul, que cette linotte est tout-à-fait différente du cabaret ou petite linotte avec laquelle on l'a confondue par méprise. (Voyez British Zoology, pag. 111.)

(5) Je ne sais pourquoi M. Klein, parlant de cette linotte de Willulghby, et citant cet auteur, page 93, dit positivement qu'elle n'a point de rouge, contre le texte formel de Willulghby, page 191.

dure blanche d'autant plus large que la penne est plus extérieure.

Il est probable que la linotte de montagne a la queue fourchue et le ramage agréable, quoique Willughby ne le dise pas expressément; mais il a rangé cet oiseau avec les

linottes, et il compte ces deux caractères parmi ceux qui sont propres aux linottes. Si l'on admet cette conséquence, la linotte de montagne pourrait bien aussi n'être qu'une variété de climat ou de local.

LE CABARET* (1).

LE GROS-BEC SIZERIN; TEMM. — LE SIZERIN OU PETITE LINOTTE; CUV.
— FRINGILLA LINARIA et FRINGILLA FLAVIROSTRIS; LINN. (2).

LORSQU'IL s'agit d'oiseaux en qui les couleurs sont aussi variables que dans ceux-ci, on s'exposerait à une infinité de méprises si l'on voulait prendre ces mêmes couleurs pour les marques distinctives des espèces. Nous avons vu que notre linotte ordinaire, dans l'état de liberté, avait du rouge sur la tête et sur la poitrine; que la linotte captive n'en avait que sur la poitrine, encore était-il caché; que la linotte de Strasbourg l'avait aux pieds; que celle de montagne l'avait sur le croupion: M. Brisson dit que celle qu'il nomme petite linotte de vignes, en a sur la

tête et sur la poitrine, et Gesner ajoute sur le croupion: Willughby fait mention d'une petite linotte qui n'avait de rouge que sur la tête, et ressemblait en cela à deux autres décrites par Aldrovande, mais qui en différait à d'autres égards. Enfin le cabaret de M. Brisson avait du rouge sur la tête et le croupion, et celui de M. Frisch n'en avait point sur la tête. Il est visible qu'une grande partie de ces variétés viennent du temps et des circonstances où ces oiseaux ont été vus: si c'est au milieu du printemps, ils avaient leurs plus belles couleurs; si c'est pendant la mue, ils n'avaient plus de rouge; si c'est d'abord après, ils n'en avaient pas encore; si c'est après avoir été tenus plus ou moins de temps en cage, ils en avaient perdu plus ou moins; et si les plumes des différentes parties tombent en des temps différents, c'est encore une source abondante de variétés. Dans cette incertitude, on est forcé d'avoir recours, pour déterminer les espèces, à des propriétés plus constantes: à la forme du corps, aux mœurs, aux habitudes. Faisant l'application de cette méthode, je trouve qu'il n'y a que deux espèces d'oiseaux à qui l'on ait donné le nom de petite linotte: l'un qui ne chante point, qui ne paraît que tous les six ou sept ans, arrive par troupes très-nombreuses, ressemble au tarin, etc. C'est la petite linotte de vignes de M. Brisson: l'autre est le cabaret de cet article.

M. Daubenton le jeune a eu pendant deux ou trois ans un de ces oiseaux qui avait été pris au filet: il était d'abord très-sauvage, mais il s'apprivoisa peu à peu, et devint tout-à-fait familier. Le chenevis était la graine dont il paraissait le plus friand: il avait la voix douce et mélodieuse, presque semblable à celle de la fauvette appelée *traîne-buisson*; il perdit tout son rouge dès la première année, et il ne le reprit point;

* Voyez les planches enluminées, n° 485, fig. 2.

(1) Passer supernè nigricante et rufescente varius, infernè rufescens; ventre albido; tæniâ supra oculos rufescente; maculis rostrum inter et oculos, et sub gutture fusco-nigricantibus (vertice et uropygi orubris, mas) (vertice rubro, femina); tæniâ in alis transversâ albo, rufescente; rectricibus fuscis, oris in totâ circumferentiâ rufescentibus. *Linaria minima*, la petite linotte ou le cabaret. (Brisson, tome 3, page 142.) An fanello dell' aquila. (Olina, pag. 8. — Brisson, *ibid.*)

Picaveret. (Belon, Nature des Oiseaux, page 356.) La petite linotte, twite. (Albin, Hist. nat. des Oiseaux, tome 3, page 31.)

Linaria pectore subluteo, gelbkeblige henffling, quitter; linotte à gorge jaunâtre. (Frisch, tome 1, class. 1, art. 3, n° 10.)

Il est difficile de reconnaître notre cabaret dans la description que fait Olina de son fanello dell' aquila, ovvero della marca, pag. 45, dans lequel il ne paraît pas qu'il y ait une seule plume rouge, et qui semble plus grand que notre cabaret. Je doute aussi que la linotte à gorge jaunâtre de M. Frisch, soit exactement de la même espèce, s'il est bien vrai comme il le dit, class. 1, division 3^e, art. 3, que cette linotte ne chante point; car nous sommes sûrs que le cabaret a un ramage fort agréable.

(2) Du genre moineau, division des linottes; Cuv. MM. Temminck et Cuvier lui réunissent, comme étant le jeune âge, le *fringilla flavirostris*; Linn. DESM. 1825.

ses autres couleurs n'éprouvèrent aucune altération. On a remarqué que lorsqu'il était en mue ou malade, son bec devenait aussitôt pâle et jaunâtre, puis reprenait par nuances sa couleur brune à mesure que l'oiseau se portait mieux. La femelle n'est pas entièrement dépourvue de belles couleurs; elle a du rouge sur la tête, mais elle n'en a point sur le croupion : quoique plus petite que la femelle de la linotte ordinaire, elle a la voix plus forte et plus variée. Cet oiseau est assez rare, soit en Allemagne, soit en France; il a le vol rapide, et ne va point par grandes troupes : son bec est un peu plus fin à proportion que celui de la linotte.

Mesures : la longueur totale du cabaret est de quatre pouces et demi; son vol à près de huit pouces; son bec un peu plus de quatre lignes; sa queue deux pouces; elle est fourchue, et ne dépasse les ailes que de huit lignes.

Couleurs : le dessus de la tête et le croupion rouges; une bande roussâtre sur les yeux; le dessus du corps varié de noir et de roux; le dessous du corps roux, tacheté de noirâtre sous la gorge; le ventre blanc, les pieds bruns, quelquefois noirs. Les ongles sont fort allongés, et celui du doigt postérieur est plus long que ce doigt.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA LINOTTE.

I.

LA VENGOLINE (1).

FRINGILLA ANGOLENSIS; Linn., Gmel.

Tout ce que l'on sait de l'histoire de cet oiseau, c'est qu'il se trouve dans le royaume d'Angola, qu'il est très-familier, qu'il est compté parmi les oiseaux de ce pays qui ont le ramage le plus agréable, et que son chant n'est pas le même que celui de notre linotte. Le cou, le dessus de la tête et du corps sont variés de deux bruns; le croupion a une belle plaque de jaune, qui s'étend jusqu'aux pennes de la queue : ces pennes sont brunes, bordées et terminées de gris-

clair, ainsi que les pennes des ailes et leurs grandes et moyennes couvertures. Les côtés de la tête sont d'un roux clair; il y a un trait brun sur les yeux; le dessous du corps et les côtés sont tachetés de brun sur un fond plus clair.

M. Edwards qui nous a fait connaître la vengoline, et qui en a donné la figure au bas de la *planche* 129, incline à croire que c'est la femelle d'un autre oiseau représenté au haut de la même planche; cet autre oiseau est appelé *négral* ou *tobaque*, et son chant approche fort de celui de la vengoline. Pour moi, j'avoue que le chant de celle-ci (2) me fait douter que ce soit une femelle; je croirais plus volontiers que ce sont deux mâles de la même espèce, mais de climats différents, dans lesquels chacun aura été nommé différemment; ou du moins que ce sont deux mâles du même climat, dont l'un ayant été élevé dans la volière, aura perdu l'éclat de son plumage, et l'autre n'ayant été pris que dans l'âge adulte, ou n'étant resté que peu de temps en cage, aura mieux conservé ses couleurs. Les couleurs du *négral* sont en effet plus riches et plus tranchées que celles de la vengoline. La gorge, le front, le trait qui passe sur les yeux, sont noirs; les joues blanches, la poitrine et tout

(1) C'est le nom que M. Daines Barrington, vice-président de la Société royale, donne à cette linotte d'Afrique, dans sa lettre à M. Maty, sur le chant des oiseaux. (Trans. Phil., vol. 63, part. 2, 10 janvier 1773.) Il a beaucoup de rapport avec celui de benguelinha, que lui donne M. Edwards.

Passer supernè cinereo fuscens, maculis fuscis variis, infernè spadiceus; pectore dilutiore; plumulis basim rostri ambientibus et gutture nigris; genis et gutture albo maculatis; uropygio luteo, rectricibus fuscis, cinereo albo in apice marginatis (mas).

Passer supernè fusco rufescens, infernè rufescens, maculis fuscis supernè et infernè variis; tæniâ utrinque per oculos fuscâ; genis dilutè rufescentibus; uropygio luteo; rectricibus fuscis, cinereo albo in apice marginatis (femina). Linaria angolensis, la linotte d'Angola. (Brisson, tome 6, supplém., pag. 81.)

Linnet from Angola, tobaque, negral, le mâle; benguelinha, la femelle. (Edwards, pl. 129.)

(2) M. Daines Barrington prétend que la vengoline est supérieure, pour le chant, à tous les oiseaux chanteurs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, excepté toutefois le moqueur d'Amérique.

le dessous du corps d'une couleur orangée sans mouchetures, et qui devient plus foncée sous le ventre et sous la queue. Ces deux oiseaux sont de la grosseur de notre linotte. M. Edwards ajoute qu'ils en ont l'œil et le regard (1).

2.

LA LINOTTE GRIS-DE-FER (2).

FRINGILLA CANA; Linn., Gmel.

Nous devons la connaissance de cet oiseau à M. Edwards qui l'a eu vivant, et qui en donne la figure et la description, sans nous apprendre de quel pays il lui est venu. Son ramage est très-agréable. Il a les allures, la taille, la forme et les proportions de la linotte, à cela près que son bec est un peu plus fort. Il a le dessous du corps d'un cendré fort clair, le croupion un peu moins clair; le dos, le cou et le dessus de la tête gris-de-fer; les plumes de la queue et des ailes noirâtres, bordées de cendré clair, excepté toutefois les plus longues plumes des ailes, qui sont entièrement noires vers leur extrémité, et blanches vers leur origine, ce qui forme à l'aile un bord blanc dans sa partie moyenne. Le bec inférieur a sa base entourée aussi de blanc, et cette couleur s'étend jusque sous les yeux.

3.

LA LINOTTE A TÊTE JAUNE (3).

FRINGILLA MEXICANA; Linn., Gmel.

M. Edwards savait bien que cet oiseau

(1) M. Vieillot paraît douter que le négral d'Edwards appartienne à l'espèce de la végoline, et dans le cas où il devrait lui être rapporté, il croit qu'il faut le considérer comme un individu mâle. Desm. 1825.

(2) The greyfinch d'Edwards, pl. 179.

(3) The yellow-headed-linnet, linotte à tête jaune. (Edwards, pl. 44.)

Passer supernè obscurè fuscus, maculis nigris variis, infernè dilutè fuscus, maculis obscuris, fuscis variegatus; capite anterius, genis et gutture luteis; teniâ ponè oculos longitudinali fuscâ; rectricibus nigricantibus... Passer mexicanus, moineau du Mexique. (Brisson, tome 3, page 97.)

Loxia grisea, fronte, gulâ, uropygio, superciliisque luteis. Loxia mexicana. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, G. 96, Sp. 19.)

Emberiza flava mexicana. (Klein, Ordo Avium, pag. 92, n° 9, d'après Edwards.)

Le docteur Fermeu, dans sa Description de Surinam, page 199, 2^e partie, fait mention d'une linotte à gorge et bec jaunes, dont le reste du plumage est

était nommé par quelques-uns *moineau du Mexique*, et s'il lui a donné le nom de linotte, c'est à connaissance de cause, et parce qu'il lui a paru avoir plus de rapport avec les linottes qu'avec les moineaux : il est vrai qu'il lui trouve aussi du rapport avec les serins, et d'après cela on serait fondé à le placer avec l'habesch, entre les serins et les linottes : moins l'histoire d'un oiseau est connue, plus il est difficile de lui marquer sa véritable place.

Celui-ci a le bec couleur de chair pâle, les pieds de même couleur, mais plus sombre; la partie antérieure de la tête et de la gorge, jaune, et, sur ce fond jaune, une bande brune de chaque côté de la tête, partant de l'œil et descendant sur les côtés du cou; tout le dessus du corps brun, mais plus foncé sur les plumes de la queue que partout ailleurs, et semé de taches plus claires sur le cou et sur le dos : la partie inférieure du corps, jaunâtre, avec des taches brunes longitudinales et clair-semées sur le ventre et la poitrine.

Cet oiseau a été apporté du Mexique. M. Brisson dit qu'il est à peu près de la grosseur du pinson d'Ardennes; mais à juger par la figure de grandeur naturelle qu'en donne M. Edwards, il doit être plus gros.

4.

LA LINOTTE BRUNE (4).

FRINGILLA ATRA; Linn., Gmel.

Comme cet oiseau n'est connu que par M. Edwards qui l'a dessiné vivant, j'ai cru devoir lui conserver le nom que cet habile observateur lui a donné. Presque toutes ses plumes sont noirâtres, bordées d'une couleur plus claire, laquelle tient du roussâtre sur la partie supérieure du corps; la couleur générale qui résulte de ce mélange est rembrunie, quoique variée. Il y a une teinte de cendré sur la poitrine et le croupion; le bec est aussi cendré, et les pieds sont bruns.

Il me semble que M. Brisson n'aurait pas dû confondre cet oiseau avec le *petit moineau brun* de Catesby (5), dont le plumage

cendré. « C'est, dit-il, un oiseau de savane, qui est plus grand que le moineau. Il n'a pas un chant qui mérite qu'on le mette en cage, mais, en récom-pense, on le regarde comme une espèce d'ortolan, parce qu'il est très-bon à manger. »

(4) The dusky-linnet. (Edwards, pl. 270.)

(5) The little-brown sparrow. (Catesby, Caroline, tome 1, page 35.)

est d'un brun uniforme sans aucune marbrure, et par conséquent assez différent; mais la différence du climat est encore plus grande, car la linotte brune de M. Edwards venait probablement du Brésil, peut-être même d'Afrique, et le petit moineau brun de Catesby se trouve à la Caroline et à la Virgi-

nie, où il niche et reste toute l'année. M. Catesby nous apprend qu'il vit d'insectes, et presque toujours seul, qu'il n'est pas fort commun, qu'il s'approche des lieux habités, et qu'on le voit sautillant perpétuellement sur les buissons. Nous ne connaissons point les mœurs de la linotte brune.

LE MINISTRE ⁽¹⁾.

EMBERIZA CYANEA; Lath., Linn. — FRINGILLA PUSILLA; Wils. —
PASSERINA PUSILLA; Vieill.

C'est le nom que les oiseleurs donnent à un oiseau de la Caroline que d'autres appellent l'évêque, et qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque du Brésil qui est un tangara. Je le rapproche ici de la linotte, parce qu'au temps de la mue il lui ressemble à s'y méprendre, et que la femelle lui ressemble en tout temps. La mue a lieu dans les mois de septembre et d'octobre, mais cela varie comme pour les veuves et pour beaucoup d'autres oiseaux: on dit même que souvent le ministre mue deux fois; en quoi il se rapproche encore des veuves, des bengalis, etc.

Lorsqu'il a son beau plumage, il est d'un bleu céleste, soutenu d'un peu de violet qui lui sert de pied: le fouet de l'aile est d'un bleu foncé et rembruni dans le mâle, et d'un brun verdâtre dans la femelle, ce qui suffit pour distinguer celle-ci du mâle en mue, dont le plumage au reste est assez semblable à celui de la femelle.

Passerculus simpliciter, brauner zwerg, petit moineau de Catesby. (Klein, Ordo Avi., pag. 89, n° 10.)

Passer in toto corpore fuscus, supernè saturatiùs, infernè dilutiùs, remigibus reetricibusque fuscis. Passer virginianus, moineau de Virginie. (Brisson, tome 3, page 101.)

(1) On a vu plusieurs fois cet oiseau chez le sieur Château, à qui l'on doit le peu que l'on sait de son histoire.

Le ministre est de la grosseur du serin, et, comme lui, vit de millet, de graine d'alpiste, etc.

Catesby a fait représenter ce même oiseau sous le nom de *linotte bleue* (2), et nous apprend qu'il se trouve dans les montagnes de la Caroline, à cent cinquante milles de la mer; qu'il chante à peu près comme la linotte; que les plumes de la tête sont d'un bleu plus foncé; celles du dessous du corps d'un bleu plus clair; que les plumes de la queue sont du même brun que les plumes des ailes, avec une légère teinte de bleu; enfin, qu'il a le bec noirâtre et les pieds bruns, et qu'il ne pèse que deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit à neuf lignes; doigt du milieu, six lignes et demie; queue, deux pouces, elle dépasse les ailes de dix à onze lignes.

(2) The blue-linnet: les Espagnols l'appellent *azul lexos*. (Catesby, pl. 45.)

Tangara in toto corpore cyanea; vertice saturatiore; remigibus majoribus fuscis, oris exterioribus cyaneis; reetricibus fuscis, aliquid cyanei admixtum habentibus... Tangara carolinensis cerulea, tangara bleu de la Caroline. (Brisson, tome 3, page 13.)

LES BENGALIS ET LES SÉNÉGALIS ⁽¹⁾.

Tous les voyageurs, et d'après eux les naturalistes, s'accordent à dire que ces petits oiseaux sont sujets à changer de couleur dans la mue, quelques-uns même ajoutent des détails qu'il serait à souhaiter qui fussent vérifiés : que ces variations de plumage roulent exclusivement entre cinq couleurs principales, le noir, le bleu, le vert, le jaune et le rouge; que les bengalis n'en prennent jamais plus d'une à la fois (2), etc. Cependant les personnes qui ont été à portée d'observer ces oiseaux en France, et de les suivre pendant plusieurs années, assurent qu'ils n'ont qu'une seule mue par an, et qu'ils ne changent point de couleur (3). Cette contradiction apparente peut s'expliquer par la différence des climats. Celui de l'Asie et de l'Afrique, où les bengalis et les sénégalis se trouvent naturellement, a beaucoup plus d'énergie que le nôtre, et il est possible qu'il ait une influence plus marquée sur leur plumage. D'ailleurs les bengalis ne sont pas les seuls oiseaux qui éprouvent cette influence; car, selon Mérolla, les moineaux d'Afrique deviennent rouges dans la saison des pluies; après quoi ils reprennent leur couleur; et plusieurs autres oiseaux sont sujets à de pareils changements (4). Quoi qu'il en soit, il est clair que ces variations de couleurs qu'éprouvent les bengalis, au moins dans leur pays natal, rendent équivoque toute méthode qui tirerait de ces mêmes couleurs les caractères distinctifs des espèces; puisque ces prétendus caractères ne seraient que momentanés, et dépendraient principalement de la saison de l'an-

née où l'individu aurait été tué. Mais, d'un autre côté, ces caractères si variables en Asie et en Afrique, devenant plus constants dans nos climats plus septentrionaux, il est difficile dans l'énumération des différentes espèces, d'éviter toute méprise, et de ne pas tomber dans l'un de ces deux inconvénients, ou d'admettre comme espèces distinctes de simples variétés, ou de donner pour variétés des espèces vraiment différentes : dans cette incertitude, je ne puis mieux faire que de me prêter aux apparences, et de me soumettre aux idées reçues; je formerai donc autant d'articles séparés qu'il se trouvera d'individus notablement différents, soit par le plumage, soit à d'autres égards, mais sans prétendre déterminer le nombre des véritables espèces. Ce ne peut être que l'ouvrage du temps : le temps amènera les faits, et les faits dissiperont les doutes.

On se tromperait fort si, d'après les noms de sénégalis et de bengalis, on se persuadait que ces oiseaux ne se trouvent qu'au Bengale et au Sénégal : ils sont répandus dans la plus grande partie de l'Asie et de l'Afrique, et même dans plusieurs îles adjacentes, telles que celles de Madagascar, de Bourbon, de France, de Java, etc. On peut même s'attendre à en voir bientôt arriver d'Amérique, M. de Sonnini en ayant laissé échapper dernièrement un assez grand nombre dans l'île de Cayenne, et les ayant revus depuis fort vifs, fort gais, en un mot, très-disposés à se naturaliser dans cette terre étrangère, et à y perpétuer leur race (5). Il faut espérer que ces nouveaux colons, dont le plumage est si variable, éprouveront aussi l'influence du climat américain, et qu'il en résultera de nouvelles variétés, plus propres toutefois à orner nos cabinets qu'à enrichir l'histoire naturelle.

Les bengalis sont des oiseaux familiers et destructeurs, en un mot, de vrais moineaux; ils s'approchent des cases, viennent jusqu'au milieu des villages, et se jettent par grandes

(1) On a aussi donné à quelques-uns le nom de *moineaux du Sénégal*; Buffon. Ces oiseaux appartiennent tous au genre des moineaux, selon M. Cuvier. DESM. 1825.

(2) Histoire générale des Voyages, tome 4, page 354.

(3) M. Mauduyt, connu par son goût éclairé pour l'histoire naturelle, et par son beau cabinet d'oiseaux, a observé un sénégali rouge qui a vécu plus d'un an, sans changer de plumage. Le sieur Château assure la même chose de tous les bengalis qui lui ont passé par les mains.

(4) Voyages de Mérolla, page 636.

OISEAUX. Tome II.

(5) Il y a quelques années que l'on tua un sénégali rouge à Cayenne, dans une savane; sans doute il y avait été transporté de même par quelques voyageurs.

troupes dans les champs semés de millet (1), car ils aiment cette graine de préférence : ils aiment aussi beaucoup à se baigner.

On les prend au Sénégal sous une calé-basse qu'on pose à terre, la soulevant un peu, et la tenant dans cette situation par le moyen d'un support léger auquel est attachée une longue ficelle : quelques grains de millet servent d'appât : les sénégalis accourent pour manger le millet ; l'oiseleur qui est à portée de tout voir sans être vu, tire la ficelle à propos, et prend tout ce qui se trouve sous la calé-basse, bengalis, sénégalis, petits moineaux noirs à ventre blanc, etc. (2). Ces oiseaux se transportent assez difficilement, et ne s'accoutument qu'a-

vec peine à un autre climat ; mais une fois acclimatés, ils vivent jusqu'à six ou sept ans, c'est-à-dire autant et plus que certaines espèces du pays : on est même venu à bout de les faire nichier en Hollande ; et sans doute on aurait le même succès dans des contrées encore plus froides, car ces oiseaux ont les mœurs très-douces et très-sociables : ils se caressent souvent, surtout les mâles et les femelles, se perchent très-près les uns des autres, chantent tous à la fois, et mettent de l'ensemble dans cette espèce de chœur. On ajoute que le chant de la femelle n'est pas fort inférieur à celui du mâle (3).

LE BENGALI * (4).

FRINGILLA BENGALUS; Linn. — FRINGILLA BENGALENSIS; Lath. (5).

Les mœurs et les habitudes de toute cette famille d'oiseaux étant à très-peu près les mêmes, je me contenterai, dans cet article et les suivants, d'ajouter à ce que j'ai dit de tous en général, les descriptions respectives de chacun en particulier. C'est surtout

lorsque l'on a à faire connaître des oiseaux tels que ceux-ci, dont le principal mérite consiste dans les couleurs du plumage et ses variations, qu'il faudrait quitter la plume pour prendre le pinceau, ou du moins qu'il faudrait savoir peindre avec la plume, c'est-à-dire représenter avec des mots, non-seulement les contours et les formes du tout ensemble et de chaque partie, mais le jeu des nuances fugitives qui se succèdent ou se mêlent, s'éclipsent ou se font valoir mutuellement, et surtout exprimer l'action, le mouvement et la vie.

(1) Les voyageurs nous disent que les Nègres mangent certains petits oiseaux tout entiers avec leurs plumes, et que ces oiseaux ressemblent aux linottes. Je soupçonne que les sénégalis pourraient bien être du nombre; car il y a des sénégalis qui, au temps de la mue, ressemblent aux linottes; d'ailleurs, on prétend que les Nègres ne mangent ainsi ces petits oiseaux tout entiers, que pour se venger des dégâts qu'ils font dans leurs grains, au milieu desquels ils ne manquent pas d'établir leurs nids.

Le bengali a de chaque côté de la tête une espèce de croissant couleur de pourpre qui accompagne le bas des yeux, et donne du caractère à la physionomie de ce petit oiseau.

(2) Je dois le détail de cette petite chasse à M. de Sonnini.

(3) Ces notes m'ont été données par le sieur Château, père.

* Voyez les planches enluminées, n° 115, fig. 1.

(4) Passer supérieur grisé, inférieur diluté cæruleus; maculé infra oculos purpureâ; uropygio et rectricibus diluté cæruleis. Bengalus, le bengali. (Brisson, tome 3, page 203.)

Fringilla dorso fusco; abdomine caudâque cæruleis. Fringilla angolensis. (Linnæus, ed. 10, G. 98, Sp. 24.) Les oiseaux le nomment *mariposa*; mais Catesby a appliqué cette dénomination à son pinson de trois couleurs, connu sous le nom de *pape de la Louisiane*.

(5) Cet oiseau est placé par M. Cuvier avec les linottes dans le genre moineau. M. Vieillot le nomme *bengali mariposa*, et le place aussi dans le genre des moineaux.

DESM. 1825.

La gorge est d'un bleu clair; cette même couleur domine sur toute la partie inférieure du corps jusqu'au bout de la queue, et même sur ses couvertures supérieures. Tout le dessus du corps, compris les ailes, est d'un joli gris.

Dans quelques individus, ce même gris, un peu plus clair, est encore la couleur du ventre et des couvertures inférieures de la queue.

Dans d'autres individus venant d' Abyssinie, ce même gris avait une teinte de rouge à l'endroit du ventre.

Dans d'autres enfin, il n'y a point de croissant couleur de pourpre sous les yeux,

et cette variété, connue sous le nom de *cordons bleu*, est plus commune que celle qui a été décrite la première; on prétend que c'est la femelle, mais par la raison même que le cordon bleu est si commun, je le regarde non-seulement comme une variété de sexe, mais encore comme une variété d'âge ou de climat, qui peut avoir quelque rapport pour les couleurs avec la femelle. M. le chevalier Bruce, qui a vu cet oiseau en Abyssinie, nous a assuré positivement que les deux marques rouges ne se trouvaient point dans la femelle, et que toutes ses couleurs étaient d'ailleurs beaucoup moins brillantes. Il ajoute que le mâle a un joli ramage; mais il n'a point remarqué celui de la femelle: l'un et l'autre ont le bec et les pieds rougeâtres.

M. Edwards a dessiné et colorié (1) un *cordons bleu* venant des côtes d'Angola, où les Portugais l'appellent *azulinha* (2). Il différait du précédent, en ce que le dessus du

corps était d'un brun cendré, légèrement teint de pourpre, le bec d'une couleur de chair rembrunie, et les pieds bruns. Le plumage de la femelle était d'un cendré brun, avec une légère teinte de bleu sur la partie inférieure du corps seulement; il paraît que c'est une variété de climat, dans laquelle ni le mâle, ni la femelle n'ont de marque rouge au-dessous des yeux, et cela explique pourquoi les cordons bleus sont si communs. Au reste, celui-ci est un oiseau fort vif. M. Edwards remarque que son bec est semblable à celui du chardonneret: il ne dit rien de son chant, n'ayant pas eu occasion de l'entendre.

Le bengali est de la grosseur du sizerin: sa longueur totale est de quatre pouces neuf lignes; son bec de quatre lignes, sa queue de deux pouces; elle est étagée et composée de douze penne; le vol est de six à sept pouces.

LE BENGALI BRUN * (3).

FRINGILLA AMANDAVE; Linn. (4).

Le brun est en effet la couleur dominante de cet oiseau; mais il est plus foncé sous le ventre, et mêlé à l'endroit de la poitrine, de blanchâtre dans quelques individus, et de rougeâtre dans d'autres. Tous les mâles ont quelques-unes des couvertures supérieures des ailes terminées par un point blanc, ce qui produit une moucheture fort apparente, mais elle est propre au mâle;

car la femelle est d'un brun uniforme et sans taches: tous deux ont le bec rougeâtre et les pieds d'un jaune clair.

Ce bengali est à peu près de la taille du roitelet: sa longueur totale est de trois pouces trois quarts, son bec de quatre lignes, son vol d'environ six pouces et demi, et sa queue d'un bon pouce.

LE BENGALI PIQUETÉ ** (5).

FRINGILLA AMANDAVA; Linn.

DE tous les bengalis que j'ai vus, celui qui était le plus moucheté, l'était sur tout

le dessous du corps, sur les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et sur les penne des ailes les plus proches du dos; les ailes étaient brunes et les penne laté-

(1) Nat. History of Birds, pag. 131 et 227.

(2) M. Edwards le nomme *blue-beleyd finch*.

* Voyez les planches enluminées, n° 115, fig. 2.

(3) *Passer fuscus gutture et pectore sordidè albido mixtis; reetricibus alarum superioribus albo punctulatis; reetricibus nigricantibus. Bengalus fuscus, le bengali brun.* (Brisson, tome 3, page 205.)

On l'appelle aussi *bengali brun-tigré*; d'autres, *bengali* proprement dit.

(4) M. Cuvier place cet oiseau dans la série de

ceux qu'il ne peut distinguer des linottes, dans le genre moineau. Il le réunit d'ailleurs au suivant comme étant de la même espèce. DESM. 1825.

** Voyez les planches enluminées, n° 115, fig. 3.

(5) *Passer supernè fuscus, rubro obscuro admixto, infernè obscurè ruber; reetricibus alarum et caudæ superioribus, pectore et lateribus albo punctulatis;*

rales de la queue noires bordées de blanc. Un brun mêlé de rouge sombre régnait sur toute la partie supérieure du corps, compris les couvertures de la queue, et de plus sous le ventre; un rouge moins sombre régnait sur tout le reste de la partie inférieure du corps, et sur les côtés de la tête. Le bec était aussi d'un rouge obscur, et les pieds d'un jaune clair.

La femelle, suivant M. Brisson, n'est jamais piquetée, elle diffère encore du mâle en ce qu'elle a le cou, la poitrine et le ventre d'un jaune pâle, et la gorge blanche; selon d'autres observateurs, qui ont eu beaucoup d'occasions de voir et de revoir ces oiseaux vivants, la femelle est toute brune et sans taches; est-ce encore une variété de plumage ou bien serait-ce une simple variété de description? Ce n'est pas celle qui met le moins d'embarras dans l'histoire naturelle. Willulghby a vu plusieurs de ces oiseaux venant des Indes orientales, et, comme on le peut croire, il a trouvé plusieurs différences entre les individus: ils étaient d'un brun plus ou moins foncé; les uns avaient les ailes noires, d'autres avaient la poitrine de cette

même couleur, d'autres la poitrine et le ventre noirâtres, d'autres les pieds blanchâtres; tous avaient les ongles fort longs, mais plus arqués que dans l'alouette (1). Il est à croire que quelques-uns de ces oiseaux étaient en mue, car j'ai eu occasion d'observer un individu qui avait aussi le bas-ventre noirâtre, et dont le reste du plumage était comme indécis, et tel qu'il doit être dans la mue, quoiqu'il fût peint des couleurs propres à cette espèce; mais ces couleurs n'étaient pas bien dé mêlées.

L'individu, qu'a décrit M. Brisson, venait de l'île de Java. Ceux qu'a observés Charleton venaient des Indes: ils avaient un ramage fort agréable: on en tenait plusieurs ensemble dans la même cage, parce qu'ils avaient de la répugnance à vivre en société avec d'autres oiseaux.

Le bengali piqueté est d'une grosseur moyenne entre les deux précédents: sa longueur totale est d'environ quatre pouces, son bec de quatre à cinq lignes, son vol de moins de six pouces, sa queue d'un pouce quatre lignes: elle est étagée et composée de douze pennes.

LE SÉNÉGALI * (2).

FRINGILLA SENEGALA; Linn. (3).

Deux couleurs principales dominant dans le plumage de cet oiseau; le rouge vineux sur la tête, la gorge, tout le dessous du corps jusqu'aux jambes, et sur le croupion;

rectricibus nigris. Bengalus punctulatus, le bengali piqueté. (Brisson, tome 3, page 206.)

Avis bengalensis parva maculata, amadavad dicta. (Petiver, Gazophil. nat. et artis, pl. 53.)

Avicula Indiae orientalis rostro fringillae, calcariibus alaude, amadavadæ dicta. (Willulghby, pag. 194. — Ray, Synopsis, pag. 92, n° 9.) Oiseaux d'Amadavad. (Albin, tome 3, n° 77.)

The amaduoads cock and hen d'Albin, rothe, kleinste, stieglitz, distel finck. (Klein, Ordo Avium, pag. 98, n° 15.)

Regulus indicus. (Charleton, Exercit., pag. 95, n° 2.)

Fringilla rectricibus purpureis, medietate posticâ atris, amandava. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 11.)

Je crois que le vrai nom est amadavad: on lui donne encore celui de bengali tigré.

(1) Willulghby, Ornithologia, pag. 194.

* Voyez les planches enluminées, n° 157, fig. 1.

(2) *Passer supernæ fusco-virescens, vinacco ad-*

le brun verdâtre sur le bas-ventre et sur le dos; mais à l'endroit du dos, il a une légère teinte de rouge. Les ailes sont brunes, la queue noirâtre, les pieds gris, le bec rougeâtre, à l'exception de l'arête supérieure et inférieure, et de ses bords qui sont bruns et forment des espèces de cadres à la couleur rouge.

Cet oiseau est un peu moins gros que le bengali piqueté, mais il est d'une forme plus allongée. Sa longueur totale est de quatre pouces et quelques lignes, son bec de quatre lignes, son vol de six pouces et demi, et sa queue de dix-huit lignes; elle est composée de douze pennes.

mixto, infernè rubro-vinaceo; vertice rubro-vinaceo; imo ventre fusco-virescente; rectricibus nigris. Senegalus ruber. le sénégal rouge. (Brisson, tome 3, page 208.) Quelques-uns lui donnent le nom de rubis, à cause de sa couleur.

(3) C'est encore l'un des oiseaux que M. Cuvier ne peut distinguer des linottes, dans le genre des moineaux. DESM. 1825.

VARIÉTÉS DU SÉNÉGALI.

I. J'AI vu un de ces oiseaux qui avait été tué à Cayenne dans une savane, et le seul qui ait été aperçu dans cette contrée (1) : il est probable qu'il y avait été porté par quelque curieux, et qu'il s'était échappé de la cage : il diffère en quelques points du précédent : les couvertures des ailes étaient légèrement bordées de rouge, le bec était entièrement de cette couleur, les pieds seulement rougeâtres, et ce qui décide la grande analogie qui est entre les bengalis et les sénégalis, la poitrine et les côtés étaient semés de quelques points blancs.

II. LE DANBIK de M. le chevalier Bruce.

Cet oiseau, fort commun dans l'Abyssinie, participe des deux précédents : il est de même taille : la couleur rouge qui règne sur toute la partie antérieure, ne descend pas jusqu'aux jambes comme dans le sénégalis, mais elle s'étend sur les couvertures des ailes, où l'on aperçoit quelques points blancs, ainsi que sur les côtés de la poitrine. Le bec est pourpré, son arête supérieure et inférieure bleuâtre, et les pieds cendrés. Le mâle chante agréablement. La femelle est d'un brun presque uniforme et n'a que très-peu de pourpre.

LE SÉNÉGALI RAYÉ * (2).

LOXIA ASTRILD; Linn. (3).

Il est en effet rayé transversalement jusqu'au bout de la queue, de brun et de gris, et la rayure est plus fine plus elle approche de la tête : la couleur générale qui résulte de cette rayure, est beaucoup plus claire sur la partie inférieure du corps; elle est aussi nuancée de couleur de rose, et il y a une tache rouge oblongue sur le ventre : les couvertures inférieures de la queue sont noires, sans aucune rayure; mais on en aperçoit quelques vestiges sur les penes des ailes qui sont brunes : le bec est rouge,

et il y a un trait, ou plutôt une bande de cette couleur sur les yeux.

On m'a assuré que la femelle ressemblait parfaitement au mâle : cependant les différences que j'ai observées moi-même dans plusieurs individus, et celles qui ont été observées par d'autres, me donnent des doutes sur cette parfaite ressemblance des deux sexes. J'en ai vu plusieurs qui venaient du Cap, dont les uns avaient le dessus du corps plus ou moins rembruni, et le dessous plus ou moins rougeâtre; les autres avaient le dessus de la tête sans rayure : les rayures de celui qu'a représenté M. Edwards (pl. 179) étaient de deux bruns; et les couvertures du dessous de la queue n'étaient point noires, non plus que dans le sujet que nous avons fait dessiner (pl. 157, fig. 2). Enfin dans l'individu représenté au haut de la pl. 354, la rayure du dessus du corps est noire sur un fond brun, et non-seulement les couvertures inférieures de la queue sont noires comme dans le sujet décrit par M. Brisson, mais encore le bas-ventre.

L'individu observé par M. Brisson, venait du Sénégal, les deux de M. Edwards venaient des grandes Indes, et la plupart de ceux que j'ai vus, avaient été envoyés du cap de Bonne-Espérance. Il est difficile que de tant de différences de plumage remarquées entre ces individus, il n'y en ait pas quelques-unes qui dépendent de la différence du sexe.

(1) Ce fait m'a été rapporté par M. de Sonnini.

* Voyez les planches enluminées, n° 157, fig. 2.

(2) Passer fusco et sordidè griseo transversim striatus, colore roseo in parte corporis inferiore, et rubro in ventre admixtis; tæniâ per oculos rubrâ; rectricibus fusco et sordidè griseo transversim striatis. Senegalus striatus, le sénégalis rayé. (Brisson, tome 3, page 210.)

Wax-bill, bec-de-cire. (Edwards, pl. 179.) Il eût fallu dire au moins bec-de-cire d'Espagne, ou plutôt bec-de-laque, ce nom de wax-bill ne lui ayant été donné qu'à cause de la couleur rouge de son bec.

Loxia grisea, fusco undulata; rostro, temporibus pectoreque coccineis. Astrild. (Linnæus, ed. 10, G. 96, Sp. 16.)

Quelques-uns l'ont confondu avec le la-ki de la Chine, dont on raconte beaucoup de merveilles, mais ce la-ki est, dit-on, de la grosseur d'un merle, et n'a rien de commun avec les sénégalis.

(3) Cet oiseau est placé par M. Cuvier parmi les gros-becs, dans le genre moineau. DESM. 1825.

La longueur moyenne de ces oiseaux est d'environ quatre pouces et demi; le bec de trois à quatre lignes, le vol de six pouces,

et la queue de deux pouces; elle est étagée et composée de douze pennes.

LE SEREVAN* (1).

LOXIA ASTRILD; Linn., Gmel., Var. β (2).

Le brun règne sur la tête, le dos, les ailes et les pennes de la queue; le dessous du corps est gris-clair, quelquefois fauve-clair, mais toujours nuancé de rougeâtre; le croupion est rouge ainsi que le bec; les pieds sont rougeâtres: quelquefois la base du bec est bordée de noir, et le croupion semé de points blancs ainsi que les couvertures des ailes. Tel était le serevan envoyé de l'île de France par M. Sonnerat, sous le nom de *bengali*.

Celui que M. Commerson appelle *serevan* avait tout le dessous du corps fauve-clair;

ses pieds étaient jaunâtres; il n'avait ni le bec ni le croupion rouges, et on ne lui voyait pas une seule moucheture: c'était probablement un jeune ou une femelle.

D'autres oiseaux fort approchant de ceux-là, envoyés par M. Commerson, sous le nom de *bengalis du Cap*, avaient une teinte rouge plus marquée devant le cou et sur la poitrine; en général ils ont la queue un peu plus longue à proportion.

Tous sont à peu près de la grosseur des *bengalis* et des *sénégalis*.

LE PETIT MOINEAU DU SÉNÉGAL**.

LOXIA ASTRILD; Linn., Gmel., Var. γ .

Cet oiseau a le bec et les pieds rouges, un trait de la même couleur sur les yeux; la gorge et les côtés du cou d'un blanc bleuâtre; tout le reste du dessus du corps d'un blanc mêlé de couleur de rose, plus ou moins foncé; le croupion de même; le reste

du dessous du corps bleu; le dessus de la tête d'un bleu moins foncé; les ailes et les plumes scapulaires brunes; la queue noirâtre.

Ce petit moineau est à peu près de la taille du précédent.

LE MAIA*** (3).

FRINGILLA MAJA; Linn., Vieill.

Voici encore de petits oiseaux qui sont de grands destructeurs. Les maïas se réunissent

en troupes nombreuses, pour fondre sur les champs semés de riz; ils en consomment

* Voyez les planches enluminées, n° 230, fig. 3.

(1) Je lui ai donné le nom de *serevan*, d'après M. Commerson, pour le distinguer du suivant.

(2) M. Vieillot donne à cet oiseau le nom spécifique de *fringilla serevan*, cependant il ajoute à sa description qu'il croit que c'est un individu de l'espèce du *bengali* piqué.

** Voyez les planches enluminées, n° 230, fig. 2.

*** Voyez les planches enluminées, n° 109, fig. 2, la femelle.

(3) *Passer supernè castaneo-purpureus, infernè nigricans; capite et collo nigricantibus; teniâ in pectore transversâ castaneo-purpureâ; rectricibus su-*

pernè castaneo-purpureis, infernè fuscis ad rufum vergentibus (mas).

Passer supernè fulvus, infernè sordidè albo-flavicans; gutture et maculâ utrinque in pectore castaneo-purpureis; rectricibus fulvis (femina). Maia ex insulâ Cuba. (Brisson, Ornithologia, tome 3, page 214.)

Maja de Fernandez. (Hist. animalium novæ Hispaniæ, cap. 219.)

Maja d'Eusèbe Nieremberg. (Hist. Naturæ peregrinæ, pag. 208. — Jonston, Aves, pag. 119. — Exercitationes, pag. 116. — Willughby, Ornithologia, pag. 297.)

beaucoup, et en perdent encore davantage : les pays où l'on cultive cette graine sont ceux qu'ils fréquentent par préférence, et ils auraient, comme on voit, des titres suffisants pour partager avec le *padda* le nom d'*oiseaux de riz*. Mais je leur conserverai celui de maïas, qui est leur vrai nom, je veux dire, le nom sous lequel ils sont connus dans le pays de leur naissance, et dont Fernandez devait être bien instruit. Cet auteur nous apprend que leur chair est bonne à manger et facile à digérer.

Le mâle a la tête, la gorge et tout le dessous du corps noirâtres; le dessus, d'un marron pourpré, plus éclatant sur le croupion que partout ailleurs : il a aussi sur la poitrine une large ceinture de la même couleur; le bec gris et les pieds plombés.

La femelle est fauve dessus, d'un blanc sale dessous : elle a la gorge d'un marron pourpré, et de chaque côté de la poitrine une tache de la même couleur, répondant à la ceinture du mâle : son bec est blanchâtre et ses pieds sont gris.

Fernandez raconté comme une merveille que le maïa a le ventricule derrière le cou; mais si cet auteur eût jeté les yeux sur les petits oiseaux auxquels on donne la béquée, il aurait vu que cette merveille est très-ordinaire, et qu'à mesure que le jabot se remplit, il se porte vers l'endroit où il trouve moins de résistance, souvent à côté du cou, et quelquefois derrière; enfin il se serait aperçu que le jabot n'est pas le ventricule : la nature est toujours admirable, mais il faut savoir l'admirer.

LE MAIAN* (1).

LOXIA MAJA; Linn., Vieill. (2).

LA Chine n'est pas le seul pays où se trouve cet oiseau; celui qu'a gravé M. Edwards venait de Malacca, et suivant toute apparence, il n'est point exclu des contrées intermédiaires; mais on peut douter raisonnablement qu'il existe en Amérique, et qu'un si petit oiseau ait franchi les vastes mers qui séparent ces deux continents : du moins il est assez différent de celui de tous les oiseaux d'Amérique auquel il a le plus de rapport, je veux dire du maïa, pour qu'on doive lui donner un nom différent. En effet, ses proportions ne sont point du tout les mêmes, car, quoiqu'il soit un peu plus grand, ses

ailes et sa queue sont un peu plus courtes, et son bec est tout aussi court; d'ailleurs son plumage est différent, et a beaucoup moins d'éclat.

Le maïan a tout le dessus du corps d'un marron rougeâtre; la poitrine et tout le dessous du corps d'un noirâtre presque uniforme, cependant un peu moins foncé sous la queue; le bec couleur de plomb; une espèce de coqueluchon gris-clair qui couvre la tête et tombe jusqu'au bas du cou : les couvertures inférieures des ailes sont de la couleur de ce coqueluchon, et les pieds couleur de chair.

Le maïan de M. Brisson diffère de celui-ci, en ce qu'il a la poitrine d'un brun clair, quelques-unes des premières penes des ailes bordées de blanc, le bec et les pieds gris, etc. Ces différences sont trop sensibles pour n'être regardées que comme de simples variétés de descriptions, surtout si l'on fait attention à l'exactitude scrupuleuse des descripteurs.

* Voyez les planches enluminées, n° 109, fig. 1.

(1) *Passer supernè fusco-castaneus, infernè nigricans; capite et collo sordidè-albis; pectore dilutè fusco; rectricibus saturatè fusco-castaneis. Maja sinensis.* (Brisson, *Ornithologia*, tom. 3, pag. 212.)

Malacca gros-beak. (Edwards, pl. 306.)

(2) Il est placé parmi les gros-becs, dans le genre moineau, par M. Cuvier. DESM. 1825.

LE PINSON * (1).

LE GROS-BEC PINSON; Temm. — FRINGILLA CÆLEBS; Linn. (2).

CET oiseau a beaucoup de force dans le bec; il sait très-bien s'en servir pour se faire craindre des autres petits oiseaux, comme aussi pour pincer jusqu'au sang les personnes

qui le tiennent ou qui veulent le prendre; et c'est pour cela que, suivant plusieurs auteurs (3), il a reçu le nom de *pinson*: mais comme l'habitude de pincer n'est rien moins que propre à cette espèce, que même elle lui est commune, non-seulement avec beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, mais avec beaucoup d'animaux de classes toutes différentes, quadrupèdes, mille-pèdes, bipèdes, etc., je trouve mieux fondée l'opinion de Frisch (4), qui tire ce mot pinson de *pinicio*, latinisé du mot allemand *pinck*, qui semble avoir été formé d'après le cri de l'oiseau.

* Voyez les planches enluminées, n° 54, fig. 1 (le mâle en automne).

(1) Σπιζα Aristotelis, gaza. Peut-être l'ὄροσπιζης, pinson, fringilla, spiza, fringilaro, fringuello. (Belon, Observations, page 12; et Nat. des Oiseaux, pages 371 et 372.)

Pinson, *gunson*; Sabaudis, *quinson*; fortassè, *frinson*; germanicè, *finck*, *roth-finck*, *winche*; helveticè, *buch-finck* (*vinco fagorum*); anglicè, *chaffinch*, vel *finch*; illyricè, *pinkawa*, vel *pienkawa*; polon., *stowick*; ital., *franguello*, *franguoglio*, *frenguello*; lat., *fringilla*, *frigilla*, *spiza*, *vinco*; une espèce de chardonneret, selon Albert. (Gesner, de Avib., pag. 386—388.)

Fringilla, vinco, etc., Gesneri. (Aldrovand., Ornithol., pag. 815.)

Fringilla, fringuello, (Olina, Uccelleria, pag. 31.)

Fringilla, chaffinch, σπιζα Arist. (Willughby, pag. 186.)

Fringilla, chaffinch. (Ray, Synopsis, pag. 88.)

Fringilla, quasi fringilla, spiza Arist.; chaffinch, quasi palcaria. (Charleton, Exercit., page 88, n° 3.)

Pinson. (Albin, tome 1, n° 63.)

Fringilla simpliciter, vinelia avis Alberti; fringello Olinæ, chaffinch de Willughby, pinson d'Albin. Buch-fincke. (Klein, Ordo Avi., pag., 96, § 45, tribus 5.)

Fringilla, σπιζα Aristot.; vinelia avis Alberti. Fincke, buch-fincke, rôtte-fincke. (Schwenckfeld, Avi. Silesiæ, pag. 261.)

Fringilla Schwenckfeldii, etc. Polonicè zieba. (Rzaczynski, Auct. Hist. nat. Polon., n° 33.)

Fringilla, der finck, buch-finck, pinson; bohemicè penkewa. (Frisch, tome 1, cl. 1, div. 1, pl. 1, art. 1.)

Fringilla, Scotis snow-fleck. Shoul fall. (Rob. Sibbaldus, Scotia illustrata, pars secunda, lib. 3, pag. 18.)

Montifringilla, fringilla montana Jonstonii, pinson de Belon. Passer subtus spadiceus, supernè subcæruleus, et subvirescens. Catal. *pinça*. (Barrière, Specim., pag. 55.) Cet auteur semble avoir confondu les deux espèces.

Fringilla cælebs, artubus nigris, remigibus utrinque albis; tribus primis immaculatis; rectricibus duabus obliquè albis; Suecis finke, bofinck. (Lin-

næus, Syst. Nat., ed. 10, pag. 179.—Fauna Suecica, n° 199.)

Passer supernè fusco-castaneus, infernè albo-rufescens; uropygio viridi olivaceo (collo inferiore et pectore vinaceis, mas); maculâ in alis candidâ; rectricibus lateralibus nigris, extimâ teniâ obliquè albâ insignitâ, proximè sequenti interiùs albo obliquè terminatâ, tribus aliis apice albis. Fringilla. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 148.)

Pinson commun, fringilla, etc.; pinçard, pinchard, pinchon, glaumet, huit, pichot, guignot, richeprieur. (Salerne, Oiseaux, page 266.)

(2) Cet oiseau est le type de la division des pinsons, admise par M. Cuvier dans le genre moineau. DESM. 1825.

(3) Voyez Belon, Nature des Oiseaux, page 371.

(4) Tome 1, cl. 1, section 1.

rochers où ils meurent lorsque la saison est trop rude; ceux qui passent en d'autres climats, se réunissent assez souvent en troupes innombrables; mais où vont-ils? M. Frisch croit que c'est dans les climats septentrionaux, et il se fonde, 1^o sur ce qu'à leur retour ils ramènent avec eux des pinsons blancs qui ne se trouvent guère que dans ces climats; 2^o sur ce qu'ils ne ramènent point de petits, comme ils feraient s'ils eussent passé le temps de leur absence dans un pays chaud où ils eussent pu nicher, et où ils n'auraient pas manqué de le faire: tous ceux qui reviennent, mâles et femelles, sont adultes; 3^o sur ce qu'ils ne craignent point le froid, mais seulement la neige, qui en couvrant les campagnes les prive d'une partie de leurs subsistances (1).

Il faut donc pour concilier tout cela, qu'il y ait un pays au Nord où la neige ne couvre point la terre; or on prétend que les déserts de la Tartarie sont ce pays; il y tombe certainement de la neige, mais les vents l'emportent, dit-on, à mesure qu'elle tombe, et laissent de grands espaces découverts.

Une singularité très-remarquable dans la migration des pinsons, c'est ce que dit Gesner de ceux de la Suisse, et M. Linnæus de ceux de la Suède, que ce sont les femelles qui voyagent et que les mâles restent l'hiver dans le pays (2); mais ces habiles naturalistes n'auraient-ils pas été trompés par ceux qui leur ont attesté ce fait, et ceux-ci par quelque altération périodique dans le plumage des femelles, occasionée par le froid ou par quelque autre cause? Le changement de couleur me paraît plus dans l'or-

dre de la nature, plus conforme à l'analogie (3), que cette séparation à jour nommé des mâles et des femelles, et que la fantaisie de celles-ci de voyager seules et de quitter leur pays natal où elles pourraient trouver à vivre tout aussi-bien que leurs mâles.

Au reste on sent bien que l'ordre de ces migrations doit varier dans les différents climats: Aldrovande assure que les pinsons font rarement leur ponte aux environs de Bologne, et qu'ils s'en vont presque tous sur la fin de l'hiver pour revenir l'automne suivant. Je vois au contraire par le témoignage de Willulghby, qu'ils passent toute l'année en Angleterre, et qu'il est peu d'oiseaux que l'on y voie aussi fréquemment.

Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, depuis la mer Baltique et la Suède (4), où ils sont fort communs et où ils nichent, jusqu'au détroit de Gibraltar, et même jusque sur les côtes d'Afrique (5).

Le pinson est un oiseau très-vif; on le voit toujours en mouvement; et cela, joint à la gaité de son chant, a donné lieu sans doute à la façon de parler proverbiale, *gai comme pinson*. Il commence à chanter de fort bonne heure au printemps, et plusieurs jours avant le rossignol; il finit vers le solstice d'été: son chant a paru assez intéressant pour qu'on l'analysât; on y a distingué un prélude, un roulement, une finale (6); on a donné des noms particuliers à chaque reprise, on les a presque notées, et les plus grands connaisseurs de ces petites choses s'accordent à

(3) Nous rendrons compte à l'article du tarier, ou traquet d'Angleterre, de quelques observations curieuses sur les changements successifs du plumage de cet oiseau et de quelques autres.

(4) Voyez Fauna Suecica, n^o 199.

(5) Étant en station sur les côtes du royaume de Maroc pendant l'été, il nous vint très-fréquemment des pinsons à bord; nous croisons du trente au trente-cinquième degré de latitude; j'ai même osé assurer qu'on les retrouvait au cap de Bonne-Espérance. (Note de M. le vicomte de Querhoënt.)

(6) Le prélude, selon M. Frisch, est composé de trois notes ou traits semblables; le roulement de sept notes différentes en descendant, et la finale de deux notes ou phrases: il renvoie à l'Art de la classe de Schroder, page 138; et à l'Helvetia curiosa d'Emmanuel König, pag. 831. M. Lottinger a fait aussi quelques observations sur cette matière. « Dans la colère, dit-il, le cri du pinson est simple et aigu; » dans la crainte il est plaintif, bref et souvent répété; dans la joie, il est vif, assez suivi, et il finit » par une espèce de refrain. »

(1) Frisch, tome 1, classe 1, section 1. Aldrovande dit, page 820, qu'en Italie, lorsqu'il y a beaucoup de neige et que le froid est rigoureux, les pinsons ne peuvent voler, et qu'on les prend à la main; mais cette impuissance de voler peut venir d'inanition, et l'inanition de la quantité des neiges. Olinia prétend qu'en ce même pays, les pinsons gagnent la montagne pendant l'été. M. Hébert en a vu dans cette saison sur les plus hautes montagnes du Bugey, où ils étaient aussi communs que dans les plaines, et où certainement ils ne restent point l'hiver.

(2) In Helvetiâ nostrâ per hiemem recedunt, feminae præsertim, mares enim aliquandò complures simul apparent sine ullâ feminâ. (Gesner, de Avibus, pag. 388.) M. Linnæus dit positivement que les pinsons femelles quittent la Suède par troupes au mois de septembre, qu'elles vont en Hollande, et reviennent au printemps rejoindre leurs mâles qui ont passé l'hiver en Suède.

dire que la dernière reprise est la plus agréable (1). Quelques personnes trouvent son ramage trop fort, trop *mordant*; mais il n'est trop fort que parce que nos organes sont trop faibles, ou plutôt parce que nous l'entendons de trop près et dans des appartements trop résonnants, où le son direct est exagéré, gâté par les sons réfléchis : la nature a fait les pinsons pour être les chantres des bois; allons donc dans les bois pour juger leur chant, et surtout pour en jouir.

Si l'on met un jeune pinson pris au nid, sous la leçon d'un serin, d'un rossignol, etc., il se rendra propre le chant de ses maîtres; on en a vu plus d'un exemple (2); mais on n'a point vu d'oiseaux de cette espèce qui eussent appris à siffler des airs de notre musique : ils ne savent pas s'éloigner de la nature jusqu'à ce point.

Les pinsons, outre leur ramage ordinaire, ont encore un certain frémissement d'amour qu'ils font entendre au printemps, et de plus un autre cri peu agréable qui, dit-on, annonce la pluie (3) : on a aussi remarqué que ces oiseaux ne chantaient jamais mieux ni plus long-temps, que lorsque par quelque accident ils avaient perdu la vue (4); et cette remarque n'a pas été plus tôt faite que l'art de les rendre aveugles a été inventé : ce sont de petits esclaves à qui nous crevons les yeux pour qu'ils puissent mieux servir à nos plaisirs; mais je me trompe, on ne leur crève point les yeux, on réunit seulement la paupière inférieure à la supérieure par une espèce de cicatrice artificielle, en touchant légèrement et à plusieurs reprises les bords de ces deux paupières avec un fil de métal rougi au feu, et prenant garde de blesser le globe de l'œil. Il faut les préparer à cette singulière opération, d'abord en les accoutumant à la cage pendant douze ou quinze jours, et ensuite en les tenant enfermés nuit

et jour avec leur cage, dans un coffre, afin de les accoutumer à prendre leur nourriture dans l'obscurité (5). Ces pinsons aveugles sont des chanteurs infatigables (6), et l'on s'en sert par préférence (7), comme d'appareux ou d'*appelants*, pour attirer dans les pièges les pinsons sauvages; on prend ceux-ci aux gluaux (8) et avec différentes sortes de filets, entre autres celui d'alouettes; mais il faut que les mailles soient plus petites, et proportionnées à la grosseur de l'oiseau.

Le temps de cette chasse (9) est celui où les pinsons volent en troupes nombreuses, soit en automne à leur départ, soit au printemps à leur retour : il faut, autant que l'on peut, choisir un temps calme, parce qu'alors ils volent plus bas et qu'ils entendent mieux l'appau. Ils ne se façonnent point aisément à la captivité; les premiers jours ils ne mangent point ou presque point, ils frappent continuellement de leur bec les bâtons de la cage, et fort souvent ils se laissent mourir (10).

(5) Gesner prétend qu'en tenant des pinsons ainsi renfermés, pendant tout l'été, et ne les tirant de prison qu'au commencement de l'automne, ils chantent pendant cette dernière saison, ce qu'ils n'eussent point fait sans cela : l'obscurité les rendait muets, le retour de la lumière est le printemps pour eux. (De Avib., pag. 388.)

(6) On les appelle en Flandre, *rabadiaux*.

(7) Avec d'autant plus de raison que ceux qui ne sont point aveugles sont des chanteurs fort capricieux, et qui se taisent pour peu qu'il fasse de vent ou qu'ils éprouvent d'incommodité, et même d'inquiétude.

(8) Le pinson est un oiseau de pipée; il vient en faisant un cri, auquel les autres pinsons ne manquent pas de répondre, et aussitôt ils se mettent tous en marche. (Note de M. le docteur Lottinger.)

(9) On établit le filet dans un bosquet de char mille d'environ soixante pieds de long sur trente-cinq de large, à portée des vignes et des chenevrières; le filet est à un bout, la loge où se met l'homme qui tient la corde du filet à l'autre bout; deux appareux dans l'espace qui est entre les deux nappes; plusieurs autres pinsons en cage répandus dans le bosquet : cela s'appelle une *pinsonnière*. Il faut beaucoup d'attention à cacher l'appareil; car le pinson qui trouve aisément à vivre, n'est point facile à attirer dans le piège : quelques-uns disent qu'il est défiant et rusé, qu'il échappe à l'oiseau de proie en se tenant la tête en bas, que l'oiseau le méconnaît dans cette situation, et que s'il fond sur lui, souvent il ne lui prend que quelques plumes de la queue. M. Guys m'assure que la femelle est encore plus rusée que le mâle : ce qu'il y a de sûr, c'est que mâle et femelle se laissent approcher de fort près.

(10) Ceux que l'on prend aux gluaux meurent sou-

(1) On la nomme en allemand, *reiterzu*; en français, *boute-selle*.

(2) Cette facilité de s'approprier des chants étrangers, explique la diversité de ramage qu'on observe dans ces oiseaux. On distingue, dans les Pays-Bas, cinq à six sortes de pinsons qui ont chacune des phrases plus ou moins longues. (Voyez l'Hist. nat. des Oiseaux de Salerne, page 268.)

(3) Ce cri a un nom particulier en allemand, on l'appelle *schircken*.

(4) Ils sont sujets à cet accident, surtout lorsqu'on les tient entre deux fenêtres, à l'exposition du midi.

Ces oiseaux font un nid bien rond et solidement tissu, il semble qu'ils n'aient pas moins d'adresse que de force dans le bec; ils posent ce nid sur les arbres ou les arbuscules les plus touffus; ils le font quelquefois jusque dans nos jardins, sur les arbres fruitiers, mais ils le cachent avec tant de soin que souvent on a de la peine à l'apercevoir; quoiqu'on en soit fort près: ils le construisent de mousse blanche et de petites racines en dehors, de laine, de crins, de fils d'araignées, et de plumes en dedans. La femelle pond cinq ou six œufs gris-rougeâtres semés de taches noirâtres plus fréquentes au gros bout: le mâle ne la quitte point tandis qu'elle couve, surtout la nuit; il se tient toujours fort près du nid, et le jour, s'il s'éloigne un peu, c'est pour aller à la provision. Il se pourrait que la jalousie fût pour quelque chose dans cette grande assiduité; car ces oiseaux sont d'un naturel très-jaloux; s'il se trouve deux mâles dans un même verger au printemps, ils se battent avec acharnement jusqu'à ce que le plus faible cède la place ou succombe: c'est bien pis s'ils se trouvent dans une même volière où il n'y ait qu'une femelle (1).

Les père et mère nourrissent leurs petits de chenilles et d'insectes, ils en mangent eux-mêmes (2); mais ils vivent plus communément de petites graines, de celles d'épine blanche, de pavot, de bardane, de rosier, surtout de faine, de navette et de chenevis: ils se nourrissent aussi de blé, et même d'avoine dont ils savent fort bien casser les grains pour en tirer la substance farineuse; quoiqu'ils soient d'un naturel un peu rétif, on vient à bout de les former au petit exercice de la galère, comme les chardonnerets: ils apprennent à se servir de leur bec et de leurs pieds, pour faire monter le seau dont ils ont besoin.

vent à l'instant où on les prend, soit par le regret de la liberté, soit qu'ils aient été blessés par la chouette, soit qu'ils en aient eu peur.

(1) On conseille même de ne pas mettre plus de deux paires dans la même chambre, de peur que les mâles ne se poursuivent et qu'ils ne causent du désordre dans la volière.

(2) Aldrovande savait cela, et il ajoute que les oiseaux donnaient aux pinsons qui leur servaient d'appeaux, une sauterelle ou quelque autre insecte pour les mettre en train de chanter; ce qui supposerait dans ces oiseaux un appétit de préférence pour les insectes.

Le pinson est plus souvent posé que perché; il ne marche point en sautillant, mais il coule légèrement sur la terre, et va sans cesse ramassant quelque chose: son vol est inégal; mais lorsqu'on attaque son nid, il plane au-dessus en criant.

Cet oiseau est un peu plus petit que notre moineau; il est trop connu pour le décrire en détail: on sait qu'il a les côtés de la tête, le devant du cou, la poitrine et les flancs d'une belle couleur vineuse; le dessus de la tête et du corps marron; le croupion olivâtre, et une tache blanche sur l'aile. La femelle a le bec plus effilé et les couleurs moins vives, mais soit dans la femelle, soit dans le mâle, le plumage est fort sujet à varier: j'ai vu une femelle vivante, prise sur ses œufs le 7 mai, qui différait de celle que M. Brisson a décrite; elle avait le dessus de la tête et du dos d'un brun olivâtre, une espèce de collier gris qui environnait le cou par derrière, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs, etc.; parmi les mâles il y en a qui ont le dessus de la tête et du cou cendré, et d'autres d'un brun marron; quelques-uns ont les plumes de la queue les plus voisines des deux intermédiaires, bordées de blanc, et d'autres les ont entièrement noires: est-ce l'âge qui produit ces petites différences?

Un jeune pinson pris sous la mère, dont les plumes de la queue étaient déjà longues de six lignes, avait le dessous du corps comme la mère, le dessus d'un brun cendré, le croupion olivâtre; ses ailes avaient déjà les deux raies blanches, mais les bords du bec supérieur n'étaient point encore échancreés près de la pointe, comme ils le sont dans les mâles adultes; ce qui me ferait croire que cette échancreure qui se trouve dans beaucoup d'espèces, ne dépend pas immédiatement de la première organisation; mais que c'est un effet secondaire et mécanique, produit par la pression continuelle de l'extrémité du bec inférieur, qui est un peu plus court, contre les bords du bec supérieur.

Tous les pinsons ont la queue fourchue et composée de douze plumes; le fond de leurs plumes est cendré-obscur, et leur chair n'est pas bonne à manger. La durée de leur vie est de sept ou huit ans.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, six lignes; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces deux tiers; elle dépasse les ailes d'environ seize lignes.

VARIÉTÉS DU PINSON.

INDÉPENDAMMENT des variations fréquentes de plumage que l'on peut remarquer dans les pinsons d'un même pays, on a observé parmi les pinsons de différents climats des variétés plus constantes, et que les auteurs ont jugées dignes d'être décrites. Les trois premières ont été observées en Suède, et les deux autres en Silésie.

I. LE PINSON A AILES ET QUEUE NOIRES (1). Il a en effet les ailes entièrement noires; mais la penne extérieure de la queue et la suivante sont bordées de blanc en dehors, depuis le milieu de leur longueur: cet oiseau se tient sur les arbres, dit M. Linnæus.

II. LE PINSON BRUN (2). Il est remarquable par sa couleur brune et par son bec jaunâtre; mais cette couleur brune n'est point uniforme, elle est moins foncée sur la partie antérieure, et participe du cendré et du noirâtre sur la partie postérieure: cette variété a les ailes noires comme la précédente,

les pieds de même couleur et la queue fourchue. Les Suédois lui donnent le nom de *riska*, dit M. Linnæus (3).

III. LE PINSON BRUN HUPPÉ (4). Sa huppe est couleur de feu, et c'est le trait caractéristique qui le distingue de la variété précédente. M. Linnæus disait en 1746 qu'il se trouvait en Nortlande, c'est-à-dire, dans la partie septentrionale de la Suède; mais douze ans après il a cru le reconnaître dans la linotte noire de Klein, et il a dit en général qu'il se trouvait en Europe (5).

IV. LE PINSON BLANC (6). Il est fort rare, selon Schwenckfeld, et ne diffère que par la couleur, de notre pinson ordinaire. Gesner atteste qu'on avait vu un pinson dont le plumage était entièrement blanc.

V. LE PINSON A COLLIER (7). Il a le sommet de la tête blanc et un collier de la même couleur: cet oiseau a été pris dans les bois, aux environs de Kotzna.

LE PINSON D'ARDENNE * (8).

LE GROS-BEC D'ARDENNE; Temm. — FRINGILLA MONTI-FRINGILLA; Linn. (9).

IL pourrait se faire que ce pinson qui passe généralement pour le pinson de mon-

tagne ou l'*orospizza* d'Aristote, ne fût que son *spiza* ou son pinson proprement dit; et

(1) *Fringilla artubus, remigibus, rectricibusque nigris, duabus utrinque extimis à medio extrorsum albis.* (Linnæus, Fauna Suecica, n° 200.)

Fringilla sylvatica artubus, etc. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 6, pag. 180.)

Fringilla alis et caudâ nigris. (Brisson, tom. 3, pag. 153.)

(2) *Fringilla fusca, rostro flavicante.* (Linnæus, Faun. Suec., n° 204.)

Fringilla flavirostris fusca, etc. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 21, pag. 182.)

Fringilla fusca. (Brisson, tome 3, page 154.)

(3) Le *riska* des Suédois, selon M. Temminck, est le *fringilla montana* de Linn., ou linotte de montagne de M. Vieillot.

Le même ornithologiste regarde le pinson brun de Buffon comme pouvant être une femelle du *fringilla flavirostris* de Latham. DESM. 1825.

(4) *Fringilla fusca, cristâ flammeâ.* (Linnæus, Faun. Suec., n° 201.)

Fringilla flammea fusca, etc. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 20, pag. 182.)

Luteola nigra, schwarzer zeilig. (Schwenckfeld, Aviarium Silesie, pag. 297.)

Linaria seu luteola nigra Schwenckfeldii, schwarzer henfling. (Klein, Ordo Avi., pag. 93, n° 5.)

(5) C'est le *fringilla flammea*; Linn., Gmel. DESM. 1825.

(6) *Fringilla candida, weisse fincke, weisse buch fincke.* (Schwenckfeld, Avia. Siles., pag. 262.)

Gesner, de Avib., pag. 387.

Brisson, tome 3, pag. 154.

(7) *Fringilla torquata, ringel-fincke.* (Schwenckfeld, Avia. Siles., pag. 262. — Brisson, tome 3, page 155.)

* Voyez les planches enluminées, n° 54, fig. 2 (le mâle).

(8) Le montain, pinson montain, pinson d'Ardaïne, *monti-fringilla, orospizes, orospizis*; en quelques endroits, passe ou moineau de bois, mais par erreur; peut-être le *spiza* d'Aristote. *Fringillaro.* (Belon, Nat. des Oiseaux, page 372; et Observations, fol. 13.)

Fringilla montana, monti-fringilla, orospizes, montans, pinson d'Ardaïne; anglécé, *brantling*; germanicé, *ein rovert, schnee-finck, winter-finck*; helvéticé, *wald-finck, thann-finck*. *Fringilla abietum.* (Gesner, de Avib., pag. 388.)

(9) M. Cuvier range cette espèce dans la division des pinsons de son genre moineau. DESM. 1825.

que notre pinson ordinaire, qui passe généralement pour son *spiza*, fût son véritable *orospiza* en pinson de montagne : voici mes raisons.

Monti-fringilla, fringilla hyberna, nivalis; fren-guello montanino (nom que l'on a appliqué mal à propos au gros-bec et au rouge-gorge.) Pinson montain, pinson d'Ardenne, etc. (Aldrovande, Ornithologia, tom. 2, pag. 821.)

Fringilla montana seu monti-fringilla; ὄροσπίτζη, Aristote. Angl., *the bramble or brambling*. (Willulghby, page 187.)

Fringilla montana, etc. de Willulghby. Mountain-finch. (Ray, pag. 88.)

Monti-fringilla, etc. Brier-finck (parce qu'il se plaît sur les buissons). (Charleton, Aves, pag. 88, n° 4.)

Fringilla hyberna aurea, etc., ὄροσπίτζη, dannen finck, etc.; la femelle χρυσομίτρης, auri-vittis peuceri, queck, quecker, gold-fincke, quetsch-fincke, laub-fincke. (Schwenckfeld, Avia Siles., pag. 262.)

Fringilla montana hyberna, etc. Fringilla Gazæ (c'est le nom de la grosse mésange qui a le cri du montain), wald-finck, schnee-finck. (Rzaczyński, Auct. Hist. nat. Polon., pag. 379.)

Monti-fringilla, alarum basi subitùs flavissimâ. Carduelis angermanica rudbeck; Suecis, norrquint. (Linnaeus, Faun. Suecica, n° 198. — Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 3, pag. 179.)

Fringilla montana, berg-finck, quaeker (d'après son cri quec quec), gegler, zehrling; en Autriche, nicawitz. (Frisch, t. 1, cl. 1, div. 1, n° 3.)

Fringilla hyberna, montana, etc.; the bramlay, etc. (Klein, Ordo Avi., pag. 96.)

Passer supernè niger, marginibus pennarum rufescentibus, infernè albus; uropygio candido; collo inferiore et pectore dilutè rufis; rectricibus lateralibus nigricantibus, oris exterioribus albo-flavicantibus, extimâ exteriùs primâ medietate albâ, mas.

Passer supernè fuscus, marginibus pennarum griseo-rufescentibus, infernè albus; uropygio candido; collo inferiore et pectore griseo-rufescentibus; rectricibus lateralibus fuscis, oris exterioribus albo-flavicantibus, extimâ exteriùs primâ medietate albâ, femina. Monti-fringilla. (Brisson, tome 3, page 155.)

Tioquet, en quelques cantons de la Bourgogne, d'après son cri. The brambling, monti-fringilla. (British Zoology, page 108.)

Pinson de montagne, fringilla montana, hyberna, etc.; en Savoie, *quinçon de montagne*; en Solagne, *ardenet, pinson des Ardennes*; à Orléans, *pinot mondain* ou *pichot de mer; ébourgeonneau* ou *pinson d'Artois*, selon Fortin, dans ses Ruses innocentes. (Salerne, Hist. nat. des Oiseaux, page 269.)

Nota. Quoique les pinsons d'Ardenne et autres aient les bords du bec échancrés près de la pointe, M. Brisson les a admis dans le genre moineau, dont l'un des caractères est d'avoir les deux mandibules droites et entières.

Les anciens ne faisaient point de descriptions complètes; mais ils disaient un mot, soit des qualités extérieures, soit des habitudes, et ce mot indiquait ordinairement ce qu'il y avait de plus remarquable dans l'animal. L'*orospiza*, dit Aristote (1), est semblable au *spiza*, il est un peu moins gros, il a le cou bleu, enfin il se tient dans les montagnes : or, toutes ces propriétés appartiennent à notre pinson ordinaire, et quelques-unes d'elles lui appartiennent exclusivement :

1^o. Il a beaucoup de ressemblance avec le pinson d'Ardenne par la supposition même, et pour s'en convaincre, il ne faut que les comparer l'un à l'autre; d'ailleurs il n'est pas un seul méthodiste qui n'ait rapporté ces deux espèces au même genre.

2^o. Notre pinson ordinaire est un peu plus petit que le pinson d'Ardenne, suivant le témoignage des naturalistes, et suivant ce que j'ai observé moi-même.

3^o. Notre pinson ordinaire a le dessus de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre (2), au lieu que dans le pinson d'Ardenne, ces mêmes parties sont variées de noir-lustré et de gris-jaunâtre.

4^o. Nous avons remarqué ci-dessus, d'après Oline, qu'en Italie notre pinson ordinaire se retire l'été dans les montagnes pour y nicher; et comme le climat de la Grèce est fort peu différent de celui de l'Italie, on peut supposer par analogie, à défaut d'observation, qu'en Grèce notre pinson ordinaire niche aussi sur les montagnes (3).

5^o. Enfin, le *spiza* d'Aristote semble chercher, suivant ce philosophe, les pays chauds pendant l'été, et les pays froids pendant l'hiver (4). Or, cela convient beaucoup mieux aux pinsons d'Ardenne qu'aux pinsons ordinaires, puisqu'une grande partie de ceux-ci ne voyagent point, et que ceux-

(1) Hist. animalium, lib. 8, cap. 3.

(2) Caput in mare caerulescit, dit Willulghby.

(3) Frisch prétend que les pinsons d'Ardenne viennent des montagnes en automne, et que lorsqu'ils s'en retournent, ils prennent le chemin des montagnes du nord. M. le marquis de Piolenc, qui m'a donné plusieurs notes sur ces oiseaux, m'assure qu'ils partent dans le mois d'octobre des montagnes de Savoie et de Dauphiné, et qu'ils y reviennent au mois de février; ces époques s'accordent très-bien avec celles où nous les voyons passer et repasser en Bourgogne : il peut se faire que les deux espèces aiment les montagnes et se ressemblent en ce point.

(4) Historia animalium, lib. 9, cap. 7.

là non-seulement sont voyageurs, mais qu'ils ont coutume d'arriver au fort de l'hiver (1), dans les différents pays qu'ils parcourent : c'est ce que nous savons par expérience, et ce qui d'ailleurs est attesté par les noms de pinson d'hiver, pinson de neige, que l'on a donnés en divers pays au pinson d'Ardenne.

De tout cela, il résulte, ce me semble, que très-probablement ce dernier est le *spiza* d'Aristote, et notre pinson ordinaire son *orospiza*.

Les pinsons d'Ardenne ne nichent point dans nos pays; ils y passent d'années à autres en très-grandes troupes : le temps de leur passage est l'automne et l'hiver; souvent ils s'en retournent au bout de huit ou dix jours; quelquefois ils restent jusqu'au printemps : pendant leur séjour ils vont avec les pinsons ordinaires, et se retirent comme eux dans les feuillages. Il en parut des volées très-nombreuses en Bourgogne, dans l'hiver de 1774, et des volées encore plus nombreuses dans le pays de Wirtemberg, sur la fin de décembre 1775; ceux-ci allaient se gîter tous les soirs dans un vallon sur les bords du Rhin (2), et dès l'aube du jour ils prenaient leur vol : la terre était toute couverte de leur fiente. La même chose avait été observée dans les années 1735 et 1757 (3); on ne vit peut-être jamais un aussi grand nombre de ces oiseaux en Lorraine, que dans l'hiver de 1765; chaque nuit on en tuait plus de six cents douzaines, dit M. Lottinger, dans des forêts de sapins qui sont à quatre ou cinq lieues de Sarrebourg; on ne

prenait pas la peine de les tirer, on les assomma à coups de gaules; et quoique ce massacre eût duré tout l'hiver, on ne s'apercevait presque pas à la fin que la troupe eût été entamée. M. Willulghby nous apprend qu'on en voit beaucoup aux environs de Venise (4), sans doute au temps du passage; mais nulle part ils ne reviennent aussi régulièrement que dans les forêts de Weissembourg où abonde le hêtre, et par conséquent la faine dont ils sont très-friands : ils en mangent le jour et la nuit; ils vivent aussi de toutes sortes de petites graines. Je me persuade que ces oiseaux restent dans leur pays natal tant qu'ils y trouvent la nourriture qui leur convient, et que c'est la disette qui les oblige à voyager; du moins il est certain que l'abondance des graines qu'ils aiment de préférence, ne suffit pas toujours pour les attirer dans un pays, même dans un pays qu'ils connaissent; car en 1774, quoiqu'il y eût abondance de faine en Lorraine, ces pinsons n'y parurent pas et prirent une autre route : l'année suivante, au contraire, on en vit quelques troupes quoique la faine eût manqué (5). Lorsqu'ils arrivent chez nous ils ne sont point du tout sauvages, et se laissent approcher de fort près : ils volent serrés, se posent et partent de même, cela est au point que l'on en peut tuer douze ou quinze d'un seul coup de fusil.

En pâturant dans un champ ils font à peu près la même manœuvre que les pigeons; de temps en temps on en voit quelques-uns se porter en avant, lesquels sont bientôt suivis de toute la bande.

Ce sont, comme l'on voit, des oiseaux connus et répandus dans toutes les parties de l'Europe, du moins par leurs voyages; mais ils ne se bornent point à l'Europe. M. Edwards en a vu qui venaient de la baie d'Hudson, sous le nom d'*oiseaux de neige*; et les gens qui fréquentent cette contrée, lui ont assuré qu'ils étaient des premiers à y réparaître chaque année au retour du printemps, avant même que les neiges fussent fondues (6).

La chair des pinsons d'Ardenne, quoiqu'un peu amère, est fort bonne à manger, et certainement meilleure que celle du pin-

(1) Aldrovande assure positivement, que cela est ainsi aux environs de Bologne : M. Lottinger me mande que dès la fin d'août il en paraît quelques-uns en Lorraine; mais que l'on n'en voit de grosses troupes que sur la fin d'octobre, et même plus tard.

(2) M. Lottinger dit, peut-être un peu trop généralement, que le jour ils se répandent dans les forêts de la plaine, et que la nuit ils se retirent sur la montagne : cette marche n'est point apparemment invariable, et l'on peut croire qu'elle dépend du local et des circonstances.

On en a vu cette année, dans nos environs, une volée de plus de trois cents qui a passé trois ou quatre jours dans le même endroit, et cet endroit est montagneux. Ils se sont toujours posés sur le même noyer, et lorsqu'on les tirait ils portaient tous à la fois, et dirigeaient constamment leur route vers le nord ou le nord-est. (Note de M. le marquis de Piolenc.)

(3) Voyez la Gazette d'agriculture, année 1776, n° 9, page 66.

(4) Voyez page 187.

(5) Je tiens ces faits de M. Lottinger.

(6) Nat. History of uncommon Birds, part. 2, pag. 117.

son ordinaire; leur plumage est aussi plus varié, plus agréable, plus velouté; mais il s'en faut beaucoup qu'ils chantent aussi bien: on a comparé leur voix à celle de la chouette (1) et à celle du chat (2); ils ont deux cris, l'un est une espèce de pialement; l'autre qu'ils font entendre étant posés à terre, approche de celui du traquet; mais il n'est ni aussi fort ni aussi prononcé. Quoique nés avec si peu de talents naturels, ces oiseaux sont néanmoins susceptibles de talents acquis; lorsqu'on les tient à portée d'un autre oiseau dont le ramage est plus agréable, le leur s'adoucit, se perfectionne, et devient semblable à celui qu'ils ont entendu (3). Au reste, pour avoir une idée juste de leur voix il faudrait les avoir ouïs au temps de la ponte; car c'est alors, c'est en chantant l'hymne de l'amour, que les oiseaux font entendre leur véritable ramage.

Un chasseur qui avait voyagé, m'a assuré que ces oiseaux nichaient dans le Luxembourg; qu'ils posaient leurs nids sur les sapins les plus branchus, assez haut; qu'ils commençaient à y travailler sur la fin d'avril; qu'ils y employaient la longue mousse des sapins au-dehors, du crin, de la laine et des plumes au-dedans; que la femelle pondait quatre ou cinq œufs jaunâtres et tachetés, et que les petits commençaient à voltiger de branche en branche dès la fin de mai.

Le pinson d'Ardenne est, suivant Belon, un oiseau courageux et qui se défend avec son bec jusqu'au dernier soupir; tous conviennent qu'il est d'un naturel plus doux que notre pinson ordinaire, et qu'il donne plus facilement dans les pièges; on en tue beaucoup à certaines chasses que l'on pratique dans le pays de Weissembourg, et qui méritent d'être connues: on se rassemble pour cela dans la petite ville de Bergzabern; et le jour étant pris on envoie, la veille, des observateurs à la découverte, pour remarquer les arbres sur lesquels ils ont coutume de se poser le soir; c'est communément sur de petits piceas et sur d'autres arbres toujours verts: ces observateurs de retour servent de guides à la troupe, elle part le soir avec des flambeaux et des sarbacanes; les flambeaux servent à éblouir les oiseaux et à éclairer les chasseurs; les sarbacanes servent à ceux-ci pour tuer les pinsons avec de petites

boules de terre sèche: on les tire de très-près, afin de ne les point manquer; car s'il y en avait un seul qui ne fût que blessé, ses cris donneraient infailliblement l'alarme aux autres, et bientôt ils s'envoleraient tous à la fois.

La nourriture principale de ceux que l'on veut avoir en cage, c'est le panis, le chenevis, la faine, etc. Olin dit qu'ils vivent quatre ou cinq ans.

Leur plumage est sujet à varier dans les différents individus: quelques mâles ont la gorge noire; et d'autres ont la tête absolument blanche et les couleurs plus faibles (4). Frisch remarque que les jeunes mâles lorsqu'ils arrivent, ne sont pas si noirs et n'ont pas les couvertures inférieures des ailes d'un jaune si vif que lorsqu'ils s'en retournent; il peut se faire que l'âge plus avancé amène encore d'autres différences dans les deux sexes, et de là toutes celles que l'on remarque dans les descriptions.

Le pinson que j'ai observé pesait une once; il avait le front noir; le dessus de la tête et du cou et le haut du dos, variés de gris-jaunâtre et de noir-lustré; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le croupion d'un roux clair; les petites couvertures de la base de l'aile d'un jaune orangé, les autres formaient deux raies transversales d'un blanc jaunâtre, séparées par une bande noire plus large; toutes les pennes de l'aile, excepté les trois premières, avaient sur leur bord extérieur, à l'endroit où finissaient les grandes couvertures, une tache blanche d'environ cinq lignes de long; la suite de ces taches formait une troisième raie blanche, qui était parallèle aux deux autres dans l'aile étendue, mais qui dans l'aile repliée, ne paraissait que sous la forme d'une tache oblongue presque parallèle à la côte des pennes; enfin, ces mêmes pennes étaient d'un très-beau noir, bordées de blanc: les petites couvertures inférieures des ailes les plus proches du corps se faisaient remarquer par leur belle couleur jaune. Les pennes de la queue étaient noires bordées de blanc ou de blanchâtre; la queue fourchue; les flancs mouchetés de noir; les pieds d'un brun olivâtre; les ongles peu arqués, le postérieur le plus fort de tous; les bords du bec supérieur échancrés près de la pointe; les bords du bec inférieur

(1) Belon, Nature des Oiseaux, page 371.

(2) Olin, page 32.

(3) *Ibidem*.

(4) Voyez Aldrovande, page 821. M. Brisson en a fait une variété marquée A, qu'il nomme *monti-fringilla leucocephalos*, tome 3, page 159.

rentrants et reçus dans le supérieur; et la langue divisée par le bout en plusieurs filets très-déliés.

Le tube intestinal avait quatorze pouces de longueur; le gésier était musculeux, doublé d'une membrane cartilagineuse sans adhérence, précédé d'une dilatation de l'œsophage, et encore d'un jabot qui avait cinq à six lignes de diamètre, le tout rempli de petites graines sans un seul petit caillou : je n'ai vu ni cæcum ni vésicule du fiel.

La femelle n'a point la tache orangée de la base de l'aile, ni la belle couleur jaune de ses couvertures inférieures; sa gorge est d'un roux plus clair, et elle a quelque chose de cendré sur le sommet de la tête et derrière le cou.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, six lignes et demie; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces un tiers; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LE GRAND-MONTAIN ⁽¹⁾.

LE BRUANT-MONTAIN, *EMBERIZA CALCARATA*; Temm. — *FRINGILLA CALCARATA*; Pall. — *FRINGILLA LAPPONICA*; Linn., Gmel.

Ce pinson est le plus grand de ceux qui habitent l'Europe; Klein dit qu'il égale l'alouette en grosseur. Il se trouve dans la Laponie aux environs de Torneo : il a la tête noirâtre, variée de blanc-roussâtre, ornée de chaque côté d'une raie blanche, qui part de l'œil et descend le long du cou; le cou, la gorge et la poitrine d'un roux clair; le ventre et tout ce qui suit, blanc; le dessus du corps roussâtre varié de brun; les ailes noires bordées de jaune pâle et verdâtre, et

traversées par une raie blanche; la queue fourchue, composée de douze pennes presqu'noires, bordées de jaunâtre; le bec couleur de corne, plus foncée vers la pointe; les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, sept lignes, comme le pied et le doigt du milieu; vol, onze pouces et demi; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes de dix lignes.

LE PINSON DE NEIGE OU LA NIVEROLLE ⁽²⁾.

LE GROS-BEC NIVEROLLE; Temm. — *FRINGILLA NIVALIS*; Linn., Gmel. ⁽³⁾.

CETTE dénomination est fondée apparemment sur la couleur blanche de la

gorge, de la poitrine et de toute la partie inférieure de l'oiseau, comme aussi sur ce

(1) Le grand pinson de montagne, the greater brambling. (Albin, Oiseaux, tome 3, n° 63.)

Fringilla capite nigricante maculato, maculâ albâ ponè oculos. Carduelis lapponica rudbeck. (Linnæus, Fauna Suecica, n° 196, et Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 5, pag. 180.)

Emberiza capite nigro, luteis maculis vario; the greater brambling. Germ., schwartz-kopffiger-gelb-gold-ammer. (Klein, Ordo Avi., pag. 92, n° 10.)

Passer supernè rufescens, maculis fuscis variis, infernè albus; capite nigricante, albo-rufescente maculato; collo inferiore et pectore dilutè rufis; tæniâ transversâ in alis candidâ; reetricibus nigricantibus; oris exterioribus flavicantibus. Fringilla montana. (Brisson, tome 3, page 160.)

Il me semble que M. Brisson n'a pas été fondé à rapporter à cette espèce le troisième pinson de mon-

tagne d'Aldrovande, pages 821 et 823, puisque Aldrovande dit positivement qu'il ressemble parfaitement au pinson d'Ardenne, si ce n'est qu'il n'a point de noir à la gorge; et que la seconde bande transversale jaune de l'aile, est beaucoup plus marquée.

Il est probable que le grand-montain est l'oiseau que les habitants des montagnes du Dauphiné appellent *roussolan*.

(2) *Passer supernè griseo-fuscus; marginibus penarum dilutioribus, infernè niveus; capite et collo superiore cinereis; reetricibus alarum et remigibus minoribus candidis; reetricibus lateralibus albis, apice nigris...* *Fringilla nivalis*, le pinson de neige ou la niverolle. (Brisson, tome 3, page 162, pl. 15, fig. 1.)

C'est le nivereau des montagnards du Dauphiné.

(3) M. Cuvier place cette espèce dans le genre des moineaux, division des pinsons. DESM. 1825.

qu'il habite les pays froids, et qu'il ne paraît guère dans les pays tempérés qu'en hiver, et lorsque la terre est couverte de neige: il a les ailes et la queue noires et blanches; la tête et le dessus du cou cendré, en quoi il se rapproche de notre pinson; le dessus du corps gris-brun varié d'une couleur plus claire; les couvertures supérieures de la

queue tout-à-fait noires, ainsi que le bec et les pieds.

Longueur totale, sept pouces; bec, sept lignes; pieds, neuf lignes et demie; vol, douze pouces; queue, deux pouces sept lignes; elle dépasse les ailes de huit à neuf lignes.

LE BRUNOR ⁽¹⁾.

LOXIA BICOLOR; Linn., Gmel.

Ce nom renferme une description en raccourci; car l'oiseau à qui on l'a donné et qui est le plus petit de tous les pinsons connus, a la gorge, la poitrine et tout le dessus du corps d'un orangé rougeâtre; il a de plus la tête et tout le dessus du corps d'un brun foncé; mais les plumes et même les pennes sont bordées d'une nuance plus claire, ce qui produit une couleur mêlée;

enfin il a le bec blanc et les pieds bruns.

M. Edwards à qui nous devons la connaissance de cet oiseau, n'a pu découvrir de quel pays il venait: M. Linnæus dit qu'il se trouve aux Indes.

Longueur totale, trois pouces et un quart; bec, trois lignes et demie; pieds, quatre lignes et demie; queue, un pouce; elle dépasse les ailes de six lignes.

LE BRUNET ⁽²⁾.

FRINGILLA PECORIS; Linn., Gmel.

La couleur dominante de cet oiseau est le brun, mais elle est moins foncée sous le corps. Catesby nous dit que son pinson brun, qui est notre brunet, se trouve en Virginie; qu'il va avec les choucas et les oiseaux dont nous avons parlé, sous le nom de commandeurs (3), et que d'autres appellent *étourneaux à ailes rouges*: il ajoute qu'il se plaît

dans les parcs où l'on renferme les bestiaux, et que l'on n'en voit point en été.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, sept lignes; queue, deux pouces et demie; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes; pieds, onze lignes; doigt du milieu, *idem*.

LE BONANA ⁽⁴⁾.

FRINGILLA JAMAICA; Linn., Gmel.

Le bonana est un arbre d'Amérique, sur lequel se perche volontiers l'oiseau dont il

s'agit ici, et c'est de là qu'il a pris son nom. Il a les plumes du dessus du corps soyeuses

(1) Petite pivoine brune, *rubicilla fusca minima*; the little brown bulle-finch. (Edwards, pl. 83, la figure supérieure.)

Fringilla fusca americana. (Klein, *Ordo Avium*, pag. 98, n° 16.) Il confond la petite pivoine brune d'Edwards, pl. 83, avec la grande pivoine, pl. 82, dont M. Brisson a fait son trentième tangara.

Loxia fusca subtus rubra, *loxia bicolor*. (Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. 10, G. 96, Sp. 32.)

Passer supernè saturatè fuscus, *infernè aurantiorufescens*, *remigibus reatricibusque saturatè fuscis*,

oris remigum dilutioribus... *Fringilla rubra minor*, le petit pinson rouge. (Brisson, tome 3, page 164.)

(2) Moineau brun, cowpen bird. (Catesby, tome 1, pl. 34.)

Passer in toto corpore fuscus, *supernè saturatùs*, *infernè dilutiùs*; *remigibus reatricibusque fuscis*; *rostrò nigricante*. *Fringilla virginiana*, le pinson de Virginie. (Brisson, tome 3, page 165.)

(3) Voyez tome 1 des Oiseaux, page 425.

(4) *Passer caruleo-fuscus*; the bonana bird. (Ray, *Synopsis*, pag. 187, n° 46.)

et d'un bleu obscur, le dessous d'un bleu plus clair, le ventre varié de jaune, les ailes et la queue d'un bleu obscur tirant sur le vert; les pieds noirs, la tête grosse à proportion du corps, et le bec court, épais et arrondi.

Cet oiseau se trouve à la Jamaïque.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes; vol, huit pouces et quelques lignes; queue, environ seize lignes; elle dépasse les ailes de cinq à six lignes.

LE PINSON A TÊTE NOIRE ET BLANCHE ⁽¹⁾.

FRINGILLA ZENA; Linn., Gmel. ⁽²⁾.

La tête de cet oiseau est noire, ainsi que le dos et les plumes scapulaires; mais elle a de chaque côté deux raies blanches, dont l'une passe au-dessus et l'autre au-dessous de l'œil. Le cou est noir par-devant, et d'un rouge obscur par-derrrière; cette dernière couleur règne sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; la gorge est jaune; la poitrine orangée; le ventre jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, blanc; la queue brune et les

ailes de même : celles-ci ont une raie transversale blanche.

Cet oiseau est très-commun à Bahama et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale : il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire; son poids est de six gros.

Longueur totale, six pouces et un quart; bec, sept lignes; queue, deux pouces et un tiers; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LE PINSON NOIR AUX YEUX ROUGES ⁽³⁾.

FRINGILLA ERYTHROPHALMA; Linn., Gmel.

Le noir règne sur la partie supérieure du corps (sur le haut de la poitrine, suivant Catesby), et sur les pennes de la queue et

des ailes ⁽⁴⁾; mais celles de la queue sont bordées de blanc; le milieu du ventre est de cette dernière couleur; le reste du dessous du corps est d'un rouge obscur, le bec noir, les yeux rouges et les pieds bruns. La femelle est toute brune avec une teinte de rouge sur la poitrine.

Cet oiseau se trouve à la Caroline; il va

Passer cæruleo-fuscus; the bonano bird. (Sloan, Jamaïque, tom. 2, pag. 311.)

Passer cæruleo-fuscus; the bonana bird, blaw hunter sperling. (Klein, page 89.)

Emberiza remigibus reatricibusque nigris; pectore viridi cærulescente. (Linnæus, Amæn. Acad., tom. 1, pag. 497.)

Passer obscuré cæruleus, pectore dilutiùs cæruleo; apicibus pennarum in ventre luteis, remigibus reatricibusque è cæruleo obscuro virescentibus. Fringilla jamaicensis, pinson de la Jamaïque. (Brisson, tome 3, page 166.)

(1) Fringilla bahamensis; the Bahama-finch, pinson de Bahama. (Catesby, tome 1, page 42. — Klein, pag. 97, n° 6.)

Passer supernè niger, infernè albus; collo superiore et uropygio obscurè rubris, gutture luteo, pectore aurantio; taniâ utrinque duplici in capite candidâ; reatricibus fuscis. Fringilla bahamensis, pinson de Bahama. (Brisson, tome 3, pag. 168.)

Fringilla capite nigro, fasciâ albâ alarum supra infraque oculos, pectore fulvo. Zena. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 15, pag. 181.)

(2) M. Vieillot le place dans le genre tangara,

sous le nom de tangara multicolore, *tanagra zena*. DESM. 1825.

(3) Towhe-bird, moineau noir aux yeux rouges. (Catesby, tome 1, page 34.)

Passer niger, oculis rubris, iride nigrâ. Schwarzer sperling. — Klein, Ordo Avium, pag. 89, n° 7.)

Fringilla erythrophthalma, nigra, rubro relucens; abdomine rufescente; maculâ alarum albâ. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 8.)

Passer supernè niger, infernè obscurè ruber, medio ventre candido; remigibus reatricibusque nigris; oris exterioribus majorum remigum albis (mas).

Passer in toto corpore fuscus, cum levi in pectore rubri mixturâ. Fringilla carolinensis, pinson de la Caroline. (Brisson, tome 3, page 169.)

(4) M. Klein dit qu'il a six raies blanches sur les ailes. (Loco citato.)

par paires et se tient dans les bois les plus épais; il est de la grosseur d'une alouette huppée.

Longueur totale, huit pouces; bec, huit

lignes; pieds, seize lignes; queue, trois pouces; elle dépasse les ailes d'environ vingt-sept lignes, d'où on peut conclure qu'il n'a pas le vol fort étendu.

LE PINSON NOIR ET JAUNE ⁽¹⁾.

LOXIA CAPENSIS; Linn., Gmel.

LA couleur générale de cet oiseau est un noir velouté sur lequel paraît avec avantage la belle couleur jaune qui règne sur la base de l'aile, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, et qui borde les grandes plumes des ailes; les petites plumes et les grandes couvertures sont bordées de gris; le bec et les pieds sont de cette dernière couleur.

Cet oiseau a été envoyé du cap de Bonne-Espérance: il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, huit lignes; pieds, douze lignes; doigt du milieu, dix lignes; le doigt postérieur à peu près aussi long; vol, dix pouces et un quart; queue, deux pouces deux lignes; elle dépasse les ailes de douze lignes.

LE PINSON A LONG BEC ⁽²⁾.

FRINGILLA LONGIROSTRIS; Linn., Gmel.

CET oiseau a la tête et la gorge noires; le dessus du corps varié de brun et de jaune; le dessous d'un jaune orangé; un collier couleur de marron; les plumes de la queue olivâtres en dehors; les grandes plumes de l'aile de même couleur, terminées de brun; les moyennes brunes, bordées de jaunâtre; le bec et les pieds gris-bruns. Il a été envoyé du Sénégal. Sa grosseur est à

peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, neuf lignes; pieds, onze lignes; doigt du milieu, dix lignes; vol, dix pouces un quart; queue, deux pouces un quart; elle dépasse les ailes d'environ un pouce. On voit que c'est de tous les pinsons connus celui qui a le plus long bec.

L'OLIVETTE ⁽³⁾.

FRINGILLA SINICA; Linn., Gmel.

J'APPELLE ainsi un pinson venu de la Chine, qui a la base du bec, les joues, la

gorge, le devant du cou et les couvertures supérieures de la queue d'un vert d'olive; le dessus de la tête et du corps d'un brun olivâtre, avec une légère teinte de roux sur le dos, le croupion et les couvertures des ailes les plus proches du corps; la queue noire, bordée de jaune, terminée de blanchâtre; la poitrine et le ventre roux mêlé de jaune; les couvertures inférieures de la queue et des ailes d'un beau jaune; le bec et les pieds jaunâtres. Il est à peu près de la grosseur

(1) *Passer splendide niger*, dorso inferiore, uropygio et tectricibus alarum minoribus luteis; remigibus fuscis; oris exterioribus majorum luteis; minorum griseis; rectricibus splendide nigris. *Fringilla capitata Bonæ-Spei*, pinson du cap de Bonne-Espérance. (Brisson, tome 3, page 171.)

(2) *Passer supernè ex fusco et flavo varius*, infernè flavo-aurantius; capite nigro; collo torquæ castaneo cincto; rectricibus olivaceis, oris interioribus lateraliibus luteis. *Fringilla senegalensis*, pinson du Sénégal. (Brisson, tome 3, page 173.)

(3) *Passer supernè fusco-olivaceus*, infernè rufiflavus; capite anteriùs et collo inferiore viridi-oliva-

ceis; remigibus rectricibusque primâ medietate luteis, altera nigris; remigum apicibus albidis. *Fringilla sinensis*, pinson de la Chine. (Brisson, tome 3, page 175.)

de la linotte. La femelle a les couleurs plus faibles, comme c'est l'ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du

milieu, sept lignes; vol, huit pouces un tiers; queue, vingt-une lignes; elle est fourchue et ne dépasse les ailes que de cinq ou six lignes.

LE PINSON JAUNE ET ROUGE ⁽¹⁾.

FRINGILLA EUSTACHII; Linn., Gmel.

Le jaune règne sur la gorge, le cou, la tête et tout le dessus du corps; le rouge sur toutes les extrémités, savoir, le bec, les pieds, les ailes et la queue: ces deux couleurs se fondant ensemble, forment une belle couleur orangée sur la poitrine et sur toute la partie inférieure du corps: outre cela il y a de chaque côté de la tête une marque bleue immédiatement au-dessous de l'œil.

Seba dit que cet oiseau avait été envoyé de l'île Saint-Eustache, et il l'appelle *pinson*

d'Afrique; apparemment que cet auteur connaissait une île Saint-Eustache en Afrique, bien différente de celle de même nom qui est l'une des petites Antilles. La grosseur du pinson jaune et rouge est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue vingt-une lignes; elle dépasse les ailes d'environ dix lignes.

LA TOUITE ⁽²⁾.

FRINGILLA VARIEGATA; Linn., Gmel.

J'ADOpte le nom que Seba a donné à cet oiseau, parce que c'est un nom propre qui lui a été imposé dans le pays, et qui a rapport à son cri: or on doit sentir combien de tels noms sont préférables à ces dénominations

équivoques, composées d'un nom générique et d'un nom de pays, telles, par exemple, que celle du pinson varié de la Nouvelle-Espagne, par laquelle on a désigné l'oiseau dont il s'agit ici. Il est très-probable que dans la Nouvelle-Espagne, il y a plus d'un oiseau à qui le nom de pinson varié peut convenir, et qu'il n'y en a pas deux à qui les habitants de ce pays se soient accordés à donner le nom de *touite*.

Ce bel oiseau a la tête d'un rouge clair, mêlé de pourpre, la poitrine de deux jaunes, le bec jaune, les pieds rouges, tout le reste varié de rouge, de blanc, de jaune et de bleu; enfin les ailes et la queue bordées de blanc. Il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, six lignes et demie; pieds, huit lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes d'environ onze lignes.

(1) Beau moineau d'Afrique. (Seba, planche 65, figure 6.)

Passer africanus eximius, insulæ Sancti-Eustachii. En allemand, *grosser africaner*. (Klein, page 90, n° 15.)

Passer supernè flavus, infernè aurantius, maculâ infra oculos cæruleâ; alis caudâque rubris. Fringilla insulæ Sancti-Eustachii, le pinson de l'île de Saint-Eustache. (Brisson, tome 3, page 177.)

(2) Avis tuite americana variegata. (Seba, tome 1, page 176, planche 110, figure 7.)

Passer ex rubro, flavo, cæruleo et albo marmoris instar variegatus, capite dilutè rubro purpureo admixto; pectore dilutè luteo, saturatâ flavedine obumbrato; reetricibus in apice margine albâ præditis. Fringilla varia novæ Hispaniæ, le pinson varié de la Nouvelle-Espagne. (Brisson, tome 3, page 178.)

LE PINSON FRISÉ (1).

FRINGILLA CRISPA ; Linn., Gmel.

Le nom de cet oiseau vient de ce qu'il a plusieurs plumes frisées naturellement, tant sous le ventre que sur le dos : il a en outre le bec blanc, la tête et le cou noirs, comme si on lui eût mis un coqueluchon de cette couleur ; le dessus du corps, compris les penes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre, le dessous du corps jaune, les pieds d'un brun foncé.

Comme cet oiseau venait du Portugal, on

a jugé qu'il avait été envoyé des principales possessions des Portugais, c'est-à-dire du royaume d'Angola ou du Brésil.

Sa grosseur est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi ; bec, cinq à six lignes ; la queue est composée de douze penes égales, et dépasse les ailes de douze à treize lignes.

LE PINSON A DOUBLE COLLIER (2).

FRINGILLA INDICA ; Linn., Gmel.

Cet oiseau a en effet deux colliers, ou plutôt deux demi-colliers, l'un par-devant et l'autre par-derrière ; le premier noir et le plus bas des deux, l'autre blanc : il a de plus la poitrine et tout le dessous du corps d'un blanc teinté de roussâtre ; la gorge, le tour du bec et des yeux, d'un blanc pur ; la tête noire ; tout le dessus du corps d'un cendré brun qui s'éclaircit sur les couvertures supérieures de la queue ; les grandes penes

des ailes noires ; les moyennes et les couvertures supérieures noires, bordées d'un brun rougeâtre et qui a de l'éclat ; le bec noir et les pieds bruns. M. Brisson dit qu'il se trouve dans les Indes. Il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, environ cinq pouces ; bec, six lignes ; queue, vingt lignes ; elle est composée de douze penes égales, et dépasse les ailes d'environ dix lignes.

LE NOIR-SOUCI (3).

LOXIA BONARIENSIS ; Linn., Gmel.

C'est ici une espèce nouvelle à qui j'ai cru devoir donner un nouveau nom ; ce nom

est formé des couleurs principales qui règnent dans le plumage de l'oiseau : il a la gorge, le devant du cou et la poitrine souci ; le dessus du corps noirâtre ; les penes des ailes et de la queue de même, bordées extérieurement de bleu ; la tête et le dessus du cou du même bleu ; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune soufre ; le bec noirâtre, court, fort et convexe ; le bec inférieur d'une couleur plus claire ; les narines rondes, situées dans la base du bec et

(1) The black and yellow frizled sparrow, le moineau frisé jaune et noir. En portugais, *beco de prata*. (Edwards, planche 271.)

Passer pennis crispis vestitus, supernè obscurè olivaceus, infernè luteus ; capite et collo nigris ; reatricibus obscurè olivaceis ; rostro candido. (Brisson, tome 6, Supplément, page 86.)

(2) The collared finch, le pinson à collier. (Edwards, planche 272.)

Le colheirinho des Portugais. (*Ibidem*.)

Passer supernè cinereo-fuscus, infernè albus rufescente adumbratus ; capite et teniâ transversâ in colli inferioris parte infimâ nigris ; plumulis basim rostri ambientibus, oculorum ambitu et gutture candidis ; torque candicante ; remigibus nigris, minoribus ru-

fescente marginatis ; reatricibus cinereo-fuscis. *Fringilla torquata indica*, le pinson à collier des Indes. (Brisson, tome 6, Supplément, page 85.)

(3) *Fringilla vel, si mavis, passer capite ad dimidium collum, caudæ lateribus et alis ex azureo cærulescentibus*. (Commerson.)

percées à jour; la langue demi-cartilagineuse et fourchue; les pieds d'un brun rougeâtre; le doigt du milieu uni à l'extérieur par une membrane jusqu'à la première articulation; le doigt postérieur le plus gros de tous les doigts, et son ongle le plus fort de tous les ongles, lesquels, en général, sont aigus, arqués et creusés en gouttière.

Ces oiseaux vont par couples : le mâle et la femelle paraissent avoir l'un pour l'autre un attachement et une fidélité réciproques; ils se tiennent dans les terres cultivées et les jardins, et vivent d'herbes et de graines.

M. Commerson, qui, le premier, a fait connaître cet oiseau, et qui l'a observé à Buénos-Ayres, dans le mois de septembre, marque sa place entre les pinsons et les gros-becs. Il dit que sa grosseur est égale à celle du moineau.

Longueur totale, sept pouces; bec, sept lignes; vol, onze pouces et demi; queue, trente-trois lignes; elle est composée de douze plumes égales; les ailes ont dix-sept plumes; la deuxième et la troisième sont les plus longues de toutes.

LES VEUVES ⁽¹⁾.

TOUTES les espèces de veuves se trouvent en Afrique, mais elles n'appartiennent pas exclusivement à ce climat, puisqu'on en a vu en Asie et jusqu'aux îles Philippines; toutes ont le bec des granivores, de forme conique, plus ou moins raccourci, mais toujours assez fort pour casser les graines dont elles se nourrissent; toutes sont remarquables par leur longue queue, ou plutôt par les longues plumes qui, dans la plupart des espèces, accompagnent la véritable queue du mâle, et prennent naissance plus haut ou plus bas que le rang des plumes dont cette queue est composée; toutes enfin, ou presque toutes, sont sujettes à deux mues par an, dont l'intervalle qui répond à la saison des pluies, est de six à huit mois, pendant lesquels les mâles sont privés, non-seulement de la longue queue dont je viens de parler, mais encore de leurs belles couleurs et de leur joli ramage (2) : ce n'est qu'au retour du printemps qu'ils commencent à recouvrer les beaux sons de leur voix, à reprendre leur véritable plumage, leur longue queue, en un mot tous les attributs, toutes les marques de leur dignité de mâle.

(1) Ces oiseaux forment une division dans le genre moineau de M. Cuvier, qui s'étonne avec raison que Linnée les ait placés dans le genre *emberiza*.

DESM. 1825.

(2) Les veuves chantent en effet très-agréablement, et c'est une des raisons qui déterminent M. Edwards à juger qu'elles doivent être rapportées aux pinsons plutôt qu'aux moineaux.

Les femelles qui subissent les mêmes mues, non-seulement perdent moins, parce qu'elles ont moins à perdre, mais elles n'éprouvent pas même de changement notable dans les couleurs de leur plumage.

Quant à la première mue des jeunes mâles, on sent bien qu'elle ne peut avoir de temps fixe, et qu'elle est avancée ou retardée suivant l'époque de leur naissance; ceux qui sont venus des premières pontes, commencent à prendre leur longue queue dès le mois de mai; ceux au contraire qui sont venus des dernières pontes, ne la prennent qu'en septembre et en octobre.

Les voyageurs disent que les veuves font leur nid avec du coton; que ce nid a deux étages; que le mâle habite l'étage supérieur, et que la femelle couve au rez-de-chaussée (3); il serait possible de vérifier ces petits faits en Europe et même en France, où par des soins bien entendus, on pourrait faire pondre et couver les veuves avec succès comme on l'a fait en Hollande.

Ce sont des oiseaux très-vifs, très-remuants, qui lèvent et baissent sans cesse leur longue queue; ils aiment beaucoup à se baigner, ne sont point sujets aux maladies, et vivent jusqu'à douze ou quinze ans. On les nourrit avec un mélange d'alpiste et

(3) Voyez la description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe : il me paraît très-probable que les chardonnerets à plumage changeant, dont il parle, sont de véritables veuves.

de millet, et on leur donne pour rafraîchissement des feuilles de chicorée.

Au reste, il est assez singulier que ce nom de veuves, sous lequel ils sont généralement connus aujourd'hui, et qui paraît si bien leur convenir, soit à cause du noir qui domine dans leur plumage, soit à cause de leur queue traînante, ne leur ait été néanmoins donné que par pure méprise : les Portugais les appellèrent d'abord *oiseaux de Whidha* (c'est-à-dire de *Juida*), parce qu'ils sont très-communs sur cette côte d'Afrique ; la ressemblance de ce mot avec celui qui signifie veuve en langue portugaise, aura pu tromper des étrangers (1), quelques-uns auront pris l'un pour l'autre, et cette erreur

se sera accréditée d'autant plus aisément, que le nom de veuves paraissait à plusieurs égards fait pour ces oiseaux.

On trouvera ici huit espèces de veuves ; savoir, les cinq espèces déjà connues, et qui ont été décrites par M. Brisson ; deux espèces nouvelles très-distinguées et remarquables par la belle plaque rouge qu'elles ont l'une sur l'aile, et l'autre sur la poitrine ; enfin, j'ajoute à ces sept espèces celle de l'oiseau que M. Brisson a appelé *linotte à longue queue*, et qui, ne fût-ce que par cette longue queue, me paraît avoir plus de rapport avec les veuves qu'avec les linottes.

LA VEUVE AU COLLIER D'OR * (2).

EMBERIZA PARADISÆA ; Linn. (3).

Le cou de cette veuve est ceint par-derrière d'un demi-collier fort large, d'un beau

(1) C'est ce qui est arrivé à de fort habiles gens. M. Edwards dit, page 86 de son Histoire naturelle des Oiseaux, que les Portugais donnent à ceux-ci le nom de veuves ; mais ensuite, mieux informé, il dit à la fin de la quatrième partie de cette même histoire, que leur véritable nom, en Portugal, est celui d'oiseaux de Whidha (*Whidha birds*, et non pas *Widow birds*).

* Voyez les planches enluminées, n° 194, où cet oiseau est représenté sous le nom de grande veuve d'Angola, figure 1, dans son habit d'été, qui est son bel habit ; et figure 2, dans son habit d'hiver.

(2) *Passer indicus macrouros alius*. (Aldrovande, Ornithol., tom. 2, pag. 566, cap. 23.)

Passer indicus, etc., Aldrovandi. (Willughby, Ornithol., pag. 184, § 11.)

Ray, Synopsis Avium, pag. 87, n° 10.

Passer indicus macrouros rostro cæruleo. (Jonston, Aves, pag. 67.)

Moineau du cap de Bonne-Espérance. (Kolbe, Description de ce cap, tome 3, page 165.)

Passer psittacus indicus, caudâ longâ. (Petiver, Gazophyl., pl. 55, fig. 1.)

Red-breasted long-tailed finch, rouge-gorge à longue queue. (Edwards, Nat. History of uncomm. Birds, pl. 86.)

Passer caudâ longissimâ et mutabilis Edwardi. (Klein, Ordo Avium, pag. 90, n° 22.)

Emberiza fusca, pectore rubro, rectricibus duabus longioribus acuminatis, intermediis duabus longissimis. *Emberiza paradisæa*. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, pag. 178, G. 97, Sp. 12.)

Passer, æstate, supernè splendide niger, infernè

jaune-doré : elle a la poitrine orangée, le ventre et les cuisses blanches, le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue noirâtres, la tête, la gorge, le devant du cou, le dos, les ailes et la queue noirs : cette queue est comme celle des autres oiseaux ; elle est composée de douze pennes à peu près égales, et recouverte par quatre longues plumes qui naissent aussi du croupion, mais un peu plus haut ; les deux plus longues ont environ treize pouces, elles sont noires, de même que les pennes de la queue, et paraissent onnées et comme moirées ; elles sont aussi un peu arquées comme celles du coq ; leur largeur qui est de neuf lignes près du croupion, se réduit à trois lignes vers leur extrémité : les deux plus courtes sont renfermées entre les deux plus longues, et n'ont que la moitié de leur longueur, mais elles sont une fois aussi larges, et se terminent par un filet délié, par une espèce de brin de soie qui a plus d'un pouce de long.

albo rufescens ; collo superiore rufescente ; pectore splendide castaneo ; rectricibus nigris, binis intermediis longioribus, ultrinque proximè sequenti longissimâ ; pedibus carnis.

Passer, hieme, supernè castaneo-rufescens, maculis fuscis variis, infernè albus ; capite tæniis albis et nigris vario ; rectricibus fusco nigricantibus ; oris exterioribus castaneo-rufescentibus ; pedibus carnis. Vidua, la veuve. (Brisson, tome 3, page 120.)

(3) Du genre moineau, division des veuves ; Cuv.

DESM. 1825.

Ces quatre plumes ont leur plan dans une situation verticale, et sont dirigées en en-bas; elles tombent tous les ans à la première mue, c'est-à-dire, vers le commencement de novembre, et à cette même époque le plumage de l'oiseau change entièrement, et devient semblable à celui du pinson d'Ardenne: dans ce nouvel état la veuve a la tête variée de blanc et de noir: la poitrine, le dos, les couvertures supérieures des ailes, d'un orangé terne moucheté de noirâtre; les plumes de la queue et des ailes, d'un brun très-foncé; le ventre et tout le reste du dessous du corps, blanc; c'est là son habit d'hiver; elle le conserve jusqu'au commencement de la belle saison, temps où elle éprouve une seconde mue tout aussi considérable que la première, mais plus heureuse dans ses effets, puisqu'elle lui rend ses belles couleurs, ses longues plumes et toute sa parure: dès la fin de juin ou le commencement de juillet, elle refait sa queue en entier. La couleur des yeux, du bec et des

pieds ne varie point; les yeux sont toujours marron; le bec de couleur plombée, et les pieds couleur de chair.

Les jeunes femelles sont à peu près de la couleur des mâles en mue; mais au bout de trois ans elles deviennent d'un brun presque noir, et leur couleur ne change plus dans aucun temps.

Ces oiseaux sont communs dans le royaume d'Angola, sur la côte occidentale de l'Afrique; on en a vu aussi qui venaient de Mossambique, petite île située près de la côte orientale de ce même continent, et qui différaient très-peu des premiers. L'individu qu'a dessiné M. Edwards a vécu quatre ans à Londres.

Longueur totale, quinze pouces; longueur prise de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie; vol, neuf pouces; fausse queue, treize pouces; queue véritable, vingt-une lignes; celle-ci dépasse les ailes d'environ un pouce.

LA VEUVE A QUATRE BRINS * (1).

EMBERIZA REGIA; Linn. (2).

Il en est de cet oiseau, quant aux deux mues et à leurs effets, comme du précédent; il a le bec et les pieds rouges; la tête et tout le dessus du corps noirs; la gorge, le devant du cou, la poitrine et toute la partie inférieure aurore; mais cette couleur est plus vive sur le cou que sur la poitrine, et s'étendant derrière le cou, elle forme un demi-collier plus ou moins large, selon que la calotte noire de la tête descend plus ou

moins bas. Toutes les plumes de la queue sont noirâtres, mais les quatre du milieu sont quatre ou cinq fois plus longues que les latérales, et les deux du milieu sont les plus longues de toutes. Dans la mue le mâle devient semblable à la linotte, si ce n'est qu'il est d'un gris plus vif. La femelle est brune et n'a point de longues plumes à la queue.

Cette veuve est un peu plus petite que le serin; on a vu plus d'un individu de cette espèce vivant à Paris; tous avaient été apportés des côtes d'Afrique.

Mesures prises sur plusieurs individus: longueur totale, douze à treize pouces; de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre à cinq pouces; bec, quatre à cinq lignes; vol, huit à neuf pouces; les deux plumes intermédiaires de la queue, de neuf à onze pouces; les deux suivantes, de huit à dix pouces; les latérales, de vingt à vingt-trois lignes.

* Voyez les planches enluminées, n° 8, fig. 1.

(1) On donne encore à cet oiseau le nom de *queue en soie*.

Passer supernè niger, infernè rufescens; collo rufescente, superius nigris maculis vario; reatricibus nigricantibus, quatuor intermediis longissimis, apice tantùm pinnulis obstis; rostro pedibusque rubris.... Vidua riparia africana, la veuve de la côte d'Afrique. (Brisson, tome 3, page 129.)

(2) De la division des veuves, dans le genre moineau de M. Cuvier. DESM. 1825.

LA VEUVE DOMINICAINE * (1).

EMBERIZA SERENA; Linn. (2).

Si la longueur de la queue est le caractère distinctif des veuves, celle-ci est moins veuve qu'une autre, car les plus longues plumes de sa queue n'ont guère plus de quatre pouces. On lui a donné le nom de *dominicaine*, à cause de son plumage noir et blanc : elle a tout le dessus du corps varié de ces deux couleurs; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, mêlés de blanc-sale et de noirâtre; le dessus de la tête d'un blanc roussâtre entouré de noir; la gorge, le devant du cou et la poitrine du même blanc qui s'étend encore en arrière, et va former un demi-collier sur la face postérieure du cou. Le ventre n'a point de teinte de roux. Le bec est rouge et les pieds sont gris.

Cette espèce subit une double mue chaque année, comme l'espèce précédente; dans l'intervalle des deux mues, le mâle n'a point sa longue queue, et son blanc est plus sale. La femelle n'a jamais à la queue ces longues plumes qu'a le mâle, et la couleur de son plumage, en tout temps, est un brun presque uniforme.

Longueur jusqu'au bout de la queue, six pouces un quart; jusqu'au bout des ongles, quatre pouces; bec, quatre lignes et demie; pieds, sept lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; vol, sept pouces et demi; les penes du milieu de la queue excèdent d'environ deux pouces un quart les latérales qui sont étagées, et elles dépassent les ailes de trois pouces un quart.

LA GRANDE VEUVE (3).

EMBERIZA VIDUA; Linn., Gmel. (4).

LE deuil de cette veuve est un peu égayé par la belle couleur rouge de son bec, par

une teinte de vert-bleuâtre répandue sur tout ce qui est noir, c'est-à-dire, sur toute la surface supérieure; par deux bandes transversales, l'une blanche et l'autre jaunâtre, dont ses ailes sont ornées; enfin par la couleur blanchâtre de la partie inférieure du corps et des penes latérales de la queue.

* Voyez les planches enluminées, n° 8, fig. 2.

(1) *Passer supernè niger, marginibus pennarum rufis, infernè albus ad rufescentem colorem inclinans; vertice rufo; torque albo-rufescente; rectricibus nigris, binis intermediis longioribus, tribus utrinque proximis apice albis; duarum utrinque extimarum oris exterioribus rufescentibus, interioribus albis; rostro rubro. Vidua minor, la petite veuve.* (Brisson, tome 3, page 124.) M. Commerson soupçonnait qu'un certain oiseau d'un noir bleuâtre qu'il avait vu dans l'île de Bourbon, où il a le nom de *brenoud*, n'était autre chose que cette même veuve en mue; et de cette supposition il concluait que lorsque le mâle était en mue, son plumage était plus uniforme: mais cela serait plus applicable à la femelle qu'au mâle; encore y a-t-il loin du noir bleuâtre, qui est la couleur du brenoud, au brun uniforme, qui est celle de la femelle dominicaine. Ce brenoud ressemble plus à la grande veuve.

(2) Du genre moineau et de la division des veuves; Cuv. DESM. 1825.

(3) *Passer indicus macrouros, rostro miniato.* (Aldrovande, tome 2, page 565.)

Passer indicus macrouros, rostro miniato, Aldrovandi; long-tailed Indian sparrow. (Willughby, Ornithologia, pag. 184.)

OISEAUX. Tome II.

Ray, Synopsis, pag. 87, n° 9.

Jonston, Aves, pag. 67.

Passer indicus caudâ longissimâ. (Petiver, Gazophyl., pl. 55, fig. 1.)

Passer indicus macrouros, long-tailed. (Charleton, Exercit., pag. 87.)

Passer supernè niger, subviridi ad cæruleum vergente colore admixto, infernè candicans; teniâ duplici in alis transversâ, alterâ albâ, alterâ lutescente; rectricibus quatuor intermediis longissimis, nigris, quatuor utrinque extimis albescentibus; rostro miniaceo. Vidua major, la grande veuve. (Brisson, tome 3, page 127.) Cet oiseau a beaucoup plus de rapport avec le brenoud de Commerson, quant au plumage, que n'en a la petite veuve; mais il est plus grand: il pourrait se faire que le brenoud fût une grande veuve encore jeune.

(4) M. Cuvier pense que cette espèce ne diffère pas de celle de la veuve mouchetée. (Voyez ci-après.)

DESM. 1825.

Les quatre longues plumes qui prennent naissance au-dessus de la queue véritable sont noires (1), ainsi que les plumes des ailes : elles ont neuf pouces de longueur, et

sont fort étroites. Aldrovande ajoute que cet oiseau a les pieds variés de noir et de blanc, et les ongles noirs, très-acérés et très-crochus.

LA VEUVE A ÉPAULETTES * (2).

EMBERIZA LONGICAUDA, Linn. (3).

La couleur dominante dans le plumage de cet oiseau est un noir velouté; il n'y a d'exception que dans les ailes : leurs petites couvertures sont d'un beau rouge, et les moyennes d'un blanc pur, ce qui forme à l'oiseau des espèces d'épaulettes; les grandes, ainsi que les plumes des ailes, sont noires, bordées d'une couleur plus claire.

Cette veuve se trouve au cap de Bonne-Espérance. Elle a une double queue comme

toutes les autres : l'inférieure est composée de douze plumes à peu près égales, la supérieure en a six qui sont de différentes longueurs; les plus longues ont treize pouces; toutes ont leur plan perpendiculaire à l'horizon.

Longueur totale, dix-neuf à vingt-un pouces; bec, huit à neuf lignes; pieds, treize lignes; queue, treize pouces.

LA VEUVE MOUCHETÉE (4).

EMBERIZA PRINCIPALIS; Linn., Gmel. (5).

Toute la partie supérieure est en effet mouchetée de noir sur un fond orangé; les plumes de l'aile et ses grandes couvertures sont noires bordées d'orangé; la poitrine est d'un orangé plus clair sans mouchetures : les petites couvertures de l'aile sont blanches et y forment une large bande transversale de cette couleur, qui est la couleur dominante sur toute la partie inférieure du corps : le bec est d'un rouge vif, et les pieds sont couleur de chair.

Les quatre longues plumes qu'a cet oiseau sont d'un noir foncé; elles ne font point partie de la vraie queue, comme on pourrait le croire, mais elles forment une espèce de fausse queue qui passe sur la première. Ces longues plumes tombent à la mue, et reviennent fort vite, ce qui est dans l'ordre commun pour le grand nombre des oiseaux, mais ce qui est une singularité chez les veuves. Lorsque ces plumes ont toute leur longueur, les deux du milieu dépassent la queue inférieure de cinq pouces et demi, les deux autres ont un pouce de moins; les

(1) Aldrovande dit positivement que le mâle de cette espèce a une double queue comme le paon mâle, et que la plus longue passe sur la plus petite qui lui sert de support. Je ne sais pourquoi M. Brisson présente les quatre longues plumes de la queue supérieure comme les quatre plumes intermédiaires de la véritable queue.

* Voyez les planches enluminées, n° 635.

(2) C'est une espèce nouvelle et qui n'a point encore été décrite.

(3) Espèce du genre moineau et de la division des veuves; Cuvier. DESM. 1825.

(4) Moineau à longue queue, long-tailed sparrow. (Edwards, pl. 270.)

Passer supernè nigro et rufo varius, infernè albus; pectore dilutè rufo; tectricibus alarum minoribus superioribus candidis; pectricibus quatuor intermediis longissimis nigris; quatuor utrinque extimis obscurè

fuscis, fusco dilutiore exteriùs marginatis, albo interiùs maculatis; rostro coccineo. Vidua angolensis, la veuve d'Angola. (Brisson, tome 6, Supplément, page 80.)

Nota. Que quoique M. Brisson semble ne parler de cette veuve que d'après M. Edwards, il le contredit néanmoins, en donnant les quatre longues plumes de cet oiseau pour les quatre intermédiaires de la véritable queue. M. Edwards dit expressément que ces quatre longues plumes passent sur les plumes de la queue.

(5) M. Cuvier place cette veuve avec les autres oiseaux de la même division de son genre moineau. Il lui paraît être le même que l'*emberiza vidua* (Aldrovande, Ornith., page 565), décrit plus haut sous le nom de grande veuve. DESM. 1825.

pennes de la queue inférieure, qui est la véritable, sont d'un brun obscur; les latérales sont bordées en dehors d'une couleur plus claire, et marquées sur leur côté intérieur d'une tache blanche.

Cette veuve est de la grosseur de la dominicaine; elle a le bec d'un rouge vif, plus court que celui du moineau, et les pieds couleur de chair.

LA VEUVE EN FEU *.

EMBERIZA PANAYENSIS; Linn. (1).

Tout est noir dans cet oiseau, et d'un beau noir velouté, à l'exception de la seule plaque rouge qu'il a sur la poitrine, et qui paraît comme un charbon ardent. Il a quatre longues plumes toutes égales entre elles, qui prennent naissance au-dessous de la vraie queue, et la dépassent de plus du

double de sa longueur. Elles vont toujours diminuant de largeur, en sorte qu'elles se terminent presque en pointe. Cette veuve se trouve au cap de Bonne-Espérance et à l'île Panay, l'une des Philippines (2) : elle est de la grosseur de la veuve au collier d'or. Sa longueur totale est de douze pouces.

LA VEUVE ÉTEINTE (3).

EMBERIZA PSITTACEA; Linn., Gmel. (4).

Le brun cendré règne sur le plumage de cette veuve, à cela près qu'elle a la base du bec rouge, et les ailes couleur de chair mêlée de jaune : elle a en outre deux pennes

triples de la longueur du corps, lesquelles prennent naissance du croupion, et sont terminées de rouge-bai.

LE GRENADIN ** (5).

FRINGILLA GRANATINA; Linn. (6).

Les Portugais trouvant apparemment quelque rapport entre le plumage du grenadin

et l'uniforme de quelques-uns de leurs régiments, ont nommé cet oiseau *capitaine de*

* Voyez les planches enluminées, n° 647, où elle est nommée la veuve à poitrine rouge.

(1) Placée dans la division des veuves du genre moineau, par M. Cuvier. DESM. 1825.

(2) La veuve de l'île Panay. (Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, page 117, pl. 75.)

(3) Seba a fait de cet oiseau un fringilla en latin, son traducteur un friquet, M. Linnæus un emberiza, MM. Klein et Brisson une linotte; j'ai cru, vu sa longue queue traînante, que sa place naturelle était parmi les veuves.

Fringilla brasiliensis, friquet du Brésil. (Alb. Seba, tom. 1, pag. 103.)

Linaria caudâ longâ; fringilla brasiliensis Sebæ. Lange-schwantzer heun fling. (Klein, Ordo Avi., pag. 94, n° 8.)

Emberiza cinereo fusca, alis fulvis, reatricibus duabus longissimis... Emberiza psittacea. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, pag. 178, Sp. 11.)

Passer ex cinereo obscurè griseus; basi rostri rubello cinctâ; alis flavo et dilutè rubro variegatis;

reatricibus ex cinereo obscurè griseis, binis intermediis longissimis, apice spadiceis. Linaria brasiliensis longicauda, la linotte à longue queue du Brésil. (Brisson, tome 3, page 147.)

(4) Du genre moineau et de la division des veuves; Cuv. DESM. 1825.

** Voyez les planches enluminées, n° 109, fig. 3.

(5) Le pinson rouge et bleu du Brésil, the red and blue Brazilian finch. (Edwards, pl. 191.)

Passer supernè fusco-castaneus, infernè castaneus; vertice castaneo; genis violaceis, gutture et imo ventre nigris; uropygio cæruleo; reatricibus splendide nigris. Granatinus, le grenadin. (Brisson, tome 3, page 216.)

Fringilla caudâ cuneiformi; corpore rufescente; temporibus, uropygio, abdomine violaceis; rostro rubro. Fringilla brasiliiana. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, pag. 181, Sp. 16.)

(6) De la division des linottes, dans le genre moineau de M. Cuvier. DESM. 1825.

l'Orénoque. Il a le bec et le tour des yeux d'un rouge vif; les yeux noirs; sur les côtés de la tête une grande plaque de pourpre presque ronde, dont le centre est sur le bord postérieur de l'œil, et qui est interrompue entre l'œil et le bec par une tache brune: l'œil, la gorge et la queue sont noirs (1); les plumes des ailes gris-brun bordées de gris-clair; la partie postérieure du corps, tant dessus que dessous, d'un violet bleu; tout le reste du plumage est mordoré, mais sur le dos il est varié de brun-verdâtre, et cette même couleur mordorée borde extérieurement les couvertures des ailes. Les pieds sont d'une couleur de chair obscure. Dans quelques individus, la base du bec supérieur est entourée d'une zone pourpre.

Cet oiseau se trouve au Brésil, il a les mouvements vifs et le chant agréable; il a de plus le bec allongé de notre chardon-

ret (2), mais il en diffère par sa longue queue étagée.

La femelle du grenadin est de même taille que son mâle; elle a le bec rouge, un peu de pourpre sous les yeux, la gorge et le dessous du corps d'un fauve pâle, le sommet de la tête d'un fauve plus foncé, le dos gris-brun, les ailes brunes, la queue noirâtre, les couvertures supérieures bleues, comme dans le mâle, les couvertures inférieures et le bas-ventre blanchâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; queue, deux pouces et demi, composée de douze plumes étagées; les plus longues dépassent les plus courtes de dix-sept lignes, et l'extrémité des ailes de deux pouces; tarse, sept lignes; l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Dans les ailes, les quatrième et cinquième plumes sont les plus longues de toutes.

LE VERDIER * (3)

LE GROS-BEC VERDIER; Temm. — *LOXIA CHLORIS*; Linn. (4).

IL ne faut pas confondre cet oiseau avec le bruant, quoiqu'il en porte le nom dans plu-

(1) Dans quelques individus la gorge est d'un brun verdâtre.

(2) M. Edwards a trouvé la longueur du bec variable dans les différents individus.

* Voyez les planches enluminées, n° 267, fig. 2, le mâle.

(3) *Χλωρίς* d'Aristote que Gaza a mal traduit par *lutea* et *luteola*, noms qui conviennent mieux aux bruants; *ἄνθος*, *florus*, *chloris*, *viridia*; gallicé, bruant, suivant Belon; *ybos*, *ybis*, *ydos*, *hyz* par corruption (ab *ἴππω*) accurtis, *acontis* (ab *ἄνθη*); Italis, *verdun*, *verdervo*, *verdmontan*, *zaranto*, *caranto*, *toranto*, *frinson*; Lusitanis, *verdelham*; Sabaudis, *verdeyre*; Germanis, *gruelling*, *gruenfinck*, *kuttvogel*, *tutter*, *rappfinck*, *hirssfinck*, *hirssvogel* (*miliaria*) *tyrolt*, *thraupis Turneri*; Illyriis, *zeglolka*; Anglis, *green-finch*. (Gesner, de Avibus, pag. 165 et 258.)

Chloris, etc. (Aldrov., Ornithol., tom. 2, pag. 850, copie Gesner en entier.)

Bruant, *ἄνθος*, *florus*. (Belon, Nat. des Ois., fol. 366.) Bruyan, verdun, verdier, verdereule, verdere. (*Idem*, Portraits des Oiseaux, page 94.)

Verdone, *χλωρίς*, *vireo* Gesneri. (Olinia, Uccelleria, pag. 26.)

sieurs provinces (5); sans parler des autres différences, il n'a pas de tubercule osseux

Chloris Aldrovandi, the green-finch. *Anthus florus Belonii*; gallicé, bruant. (Willughby, Ornithol., pag. 179, cap. 2.)

Chloris Aldrovandi, the green-finch. (Ray, Synops., pag. 85, n° 4.)

R. Sibbaldus, Hist. animal. in Scotia, cap. 5, pag. 18.

Moëhring, Avi. genera, 26.

Chloris seu *fringilla viridis*, tab. 36 et 37. *Chloris sylvestris*, tab. 38. (Jonston, Aves, pag. 71.)

Chloris, *fringilla viridis*, the green-finch, neigling-bird. (Charleston, Exercit., pag. 88, n° 5.)

Linaria viridis, *χλωρίς* Aristot., *fringilla viridis*, *viridia miliaria*, *hirsch-finck*, *hirsch-vogel*, *gruenerhenffling*, *gruene-fincke*, *gruen-ling*, *gruen-vogel*, *welscher-henffling*. (Schwenckfeld, Av. Silesie, pag. 295.)

Fringilla viridis, *chloris Aldrov*; *nolaria*, *linaria viridis* Schwenckfeldii, *linaria flava*, *gruen-finch*,

(4) Du genre des moineaux et de la division des gros-becs; Cuv. DESM. 1825.

(5) Cette erreur de nom est fort ancienne, et remonte jusqu'aux traducteurs d'Aristote, comme on peut le voir dans la note 3.

dans le palais, comme en a le bruant véritable.

Le verdier passe l'hiver dans les bois; il se met à l'abri des intempéries de la mauvaise saison sur les arbres toujours verts, et même sur les charmes et les chênes touffus, qui conservent encore leurs feuilles quoique desséchées.

Au printemps il fait son nid sur ces mêmes arbres, et quelquefois dans les buissons: ce nid est plus grand et presque aussi bien fait que celui du pinson; il est composé d'herbe sèche et de mousse en dehors, de crin, de laine et de plumes en dedans: quelquefois il l'établit dans les gerçures des branches, lesquelles gerçures il sait agrandir avec son bec; il sait aussi pratiquer tout autour un petit magasin pour les provisions (1).

kirsch-finck; in Prussia, *gruen-ling*, *gruener-henfling*, *schwontzke*; Polonis, *dzwonieck*, *konopka*. (Raczynski, Auctuar., pag. 379 et 391.)

Chloris, Suecica swenska : *loxia flavicanti virens*; *remigibus primoribus anticé luteis*, *rectricibus lateribus quatuor, basi luteis*. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, G. 96, Sp. 20; et Fauna Suecica, n° 202.)

Coccothraustes viridis, *chloris*, *linaria*, *fringilla viridis*; *verdone*, *gruner-gelber-dick-schnabler*, *kutvogel*. (Klein, Ord. Avi., pag. 95.)

Verdier. (Albin, tome I, page 51, n° 58.)

Passer subviridis, *alarum extremis nigricantibus*. *Chloris*, verdier. Catal., *verderol*. (Barrère, G. 30, Sp. 6.)

Gruen-finck, *gruen-ling*, *gruen-schwanz*, *schwanzit*, *schwanschel*; en bohémien, *schwonetz vireo*. (Frisch, tom. 1, cl. 1, div. 1.)

Le bruant, *chloris Aldrovandi*, *fringilla*, etc., Linnæi; bréant, verdier, verdelin, verdoie, paille-ret. (Salerne, Hist. nat. des Ois., pag. 255.)

Passer supernè viridi-olivaceus, *cinereo admixto*, *infernè viridi-olivaceo flavicans*; ventre et marginibus alarum luteis, maculâ rostrum inter et oculos saturatè cinerè; *rectricibus nigricantibus*, *apicis margine cinerè*, *tribus extimis primâ medietate luteis* (mas).

Passer supernè griseus, *pennis in exortu ad viridi-olivaceum inclinantibus*, *infernè dilutè griseus*, *pennis in exortu ad luteum vergentibus*; ventre albo ad luteum inclinante; *marginibus alarum luteis*; *rectricibus nigricantibus*, *apicis margine cinerè*, *tribus extimis primâ medietate luteis*. *Chloris*, le verdier. (Brisson, tome 3, page 190.)

The green-finch, *chloris Aldrov.*, verdier de Brisson. (Zoologie Britannique, Birds, pag. 107, Sp. 5, pl. 5, fig. 5.)

Verdale, verdauge, verdat, verdelat, verdrin, vredin, verdrie en différentes provinces.

(1) Nous tenons ces derniers faits, et quelques autres, de M. Guys, de Marseille.

La femelle pond cinq ou six œufs tachetés au gros bout de rouge-brun sur un fond blanc-verdâtre; elle couve avec beaucoup d'assiduité, et elle se tient sur les œufs, quoiqu'on en approche d'assez près, en sorte qu'on la prend souvent avec les petits; dans tout autre cas elle est très-défiante. Le mâle paraît prendre beaucoup d'intérêt à tout ce qui regarde la famille future: il se tient sur les œufs alternativement avec la femelle, et souvent on le voit se jouer autour de l'arbre où est le nid, décrire en voltigeant plusieurs cercles dont ce nid est le centre, s'élever par petits bonds, puis retomber, comme sur lui-même, en battant des ailes avec des mouvements et un ramage fort gai (2); lorsqu'il arrive ou qu'il s'en retourne, c'est-à-dire, au temps de ses deux passages, il fait entendre un cri fort singulier, composé de deux sons, et qui a pu lui faire donner en allemand plusieurs noms, dont la racine commune signifie une sonnette: on prétend au reste que le chant de cet oiseau se perfectionne dans les métijs qui résultent de son union avec le serin.

Les verdiers sont doux et faciles à apprivoiser; ils apprennent à prononcer quelques mots, et aucun autre oiseau ne se fait comme plus aisément à la manœuvre de la galère; ils s'accoutument à manger sur le doigt, à revenir à la voix de leur maître, etc. Ils se mêlent en automne avec d'autres espèces pour parcourir les campagnes: pendant l'hiver ils vivent de baies de genièvre; ils pincent les boutons des arbres, entre autres ceux du marsaule: l'été ils se nourrissent de toutes sortes de graines, mais ils semblent préférer le chenevis. Ils mangent aussi des chenilles, des fourmis, des saute-relles, etc.

Le seul nom de verdier indique assez que le vert est la couleur dominante du plumage, mais ce n'est point un vert pur; il est ombré de gris-brun sur la partie supérieure du corps et sur les flancs, et il est mêlé de jaune sur la gorge et la poitrine: le jaune domine sur le haut du ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes et sur le bord de la partie antérieure et les plus grandes plumes de l'aile.

(2) On les garde en cage parce qu'ils chantent plaisamment. (Belon, Nature des Oiseaux, page 366.) M. Guys ajoute que le ramage de la femelle est encore plus intéressant que celui du mâle, ce qui serait très-remarquable parmi les oiseaux.

et encore les pennes latérales de la queue. Toutes ces pennes sont noirâtres et la plupart bordées de blanc à l'intérieur : le bas-ventre est de cette dernière couleur, et les pieds d'un brun rougeâtre.

La femelle a plus de brun, son ventre est presque entièrement blanc, et les couvertures inférieures de la queue sont mêlées de blanc, de brun et de jaune.

Le bec est couleur de chair, de forme conique, fait comme celui du gros-bec, mais plus petit; ses bords supérieurs sont légèrement échancrés près de la pointe, et reçoivent les bords du bec inférieur qui sont un peu rentrants : l'oiseau pèse un peu plus d'une once, et sa grosseur est à peu près celle de notre moineau-franc.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes et demie; vol, neuf pouces; queue, vingt-trois lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de dix à onze lignes; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, neuf lignes. Ces oiseaux ont une vésicule du fiel, un gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence, et un jabot assez considérable.

Quelques-uns prétendent qu'il y a des verdiers de trois grandeurs différentes, mais cela n'est point constaté par des observations assez exactes, et il est vraisemblable que ces différences de taille ne sont qu'accidentelles et dépendent de l'âge, de la nourriture, du climat, ou d'autres circonstances du même genre.

LE PAPE * (1).

EMBERIZA CIRIS; Linn. — *PASSERINA CIRIS*; Vieill. (2).

CET oiseau doit son nom aux couleurs de son plumage, et surtout à une espèce de camail d'un bleu violet qui prend à la base du bec, s'étend jusqu'au-dessous des yeux;

* Voyez les planches enluminées, n° 159, figure 1, la femelle; figure 2, le mâle.

(1) M. Cuvier regarde cet oiseau comme devant être placé dans le genre moineau. DESM. 1825.

(2) *Fringilla tricolor*, painted finch; Hispanis, *mariposa pintada*. Pinson de trois couleurs. (Catesby, pag. 44.)

The China bull-finch, rouge-queue de la Chine. (Albin, tome 3, n° 68.) Cet oiseau ne diffère que très-peu de celui de Catesby : il est fort douteux qu'il vienne de la Chine.

Fringilla tricolor, blaukopffiger distel-finck, rostro griseo, capite et collo cyaneis, pectore et ventre igneis, dorso et alis supernè ex flavo viridibus; remiges et cauda ex nigro purpurascunt. (Klein, Ordo Avi., § 45, tribus 5, n° 7.)

Fringilla purpurea, cardinalis sinensis capite purpureo, the China bull-finch Albini, cardinalchen : ventre toto à rostro ad genua usque et caudam, rubra; dorso et alis viridibus; capite et caudâ superâ purpureis. (*Ibidem*, n° 13, pag. 98.)

Passer supernè viridis ad flavum inclinans, infernè ruber; capite et collo superiore ceruleo-violaceis; uropygio rubro; rectricibus fuscis, binis intermediis in utroque latere, et lateralibus exterius ad rubrum vergentibus. *Chloris ludoviciana*, vulgò papa dicta; le verdier de la Louisiane, dit vulgairement le pape. (Brisson, tome 3, page 200.)

Le chiltototl de Seba (tom. 1, pl. 87) ne ressemble ni au pape, ni à sa femelle, ni à leurs petits.

couvre les parties supérieures et latérales de la tête et du cou, et dans quelques individus revient sous la gorge; il a le devant du cou, tout le dessous du corps, et même les couvertures supérieures de la queue et le croupion, d'un beau rouge presque feu; le dos varié de vert-tendre et d'olivâtre-obscure (3); les grandes pennes des ailes et de la queue, d'un brun rougeâtre; les grandes couvertures des ailes vertes; les petites d'un bleu violet comme le camail. Mais il faut plusieurs années à la nature pour former un si beau plumage; il n'est parfait qu'à la troisième; les jeunes papes sont tous bruns la première année; dans la seconde ils ont la tête d'un bleu vif, le reste du corps d'un bleu verdâtre, et les pennes des ailes et de la queue brunes, bordées de bleu-verdâtre.

Mais c'est surtout par la femelle que cette espèce tient à celle du verdier; elle a le dessus du corps d'un vert terne, et tout le dessous d'un vert jaunâtre; les grandes pennes des ailes brunes, bordées finement de vert, les moyennes ainsi que les pennes de la queue mi-parties dans leur longueur de brun et de vert.

Ces oiseaux nichent à la Caroline sur les orangers, et n'y restent point l'hiver : ils ont cela de commun avec les veuves qu'ils

(3) L'individu décrit par Catesby avait le dos vert terminé de jaune, page 44.

muent deux fois l'année, et que leurs mues avancent ou retardent suivant les circonstances : quelquefois ils prennent leur habit d'hiver dès la fin d'août ou le commencement de septembre ; dans cet état le dessous du corps devient jaunâtre, de rouge qu'il était. Ils se nourrissent comme les veuves avec le millet, l'alpiste, la chicorée... Mais ils sont plus délicats ; cependant une fois acclimatés, ils vivent jusqu'à huit ou dix ans ; on les trouve à la Louisiane.

Les Hollandais, à force de soins et de pa-

tience, sont venus à bout de faire nicher les papes dans leur pays, comme ils y font nicher les bengalis et les veuves, et l'on pourrait espérer, en imitant l'industrie hollandaise, de les faire nicher dans presque toutes les contrées de l'Europe : ils sont un peu plus petits que notre moineau-franc.

Longueur totale, cinq pouces un tiers ; vol, sept pouces deux tiers ; bec, six lignes ; pieds, huit lignes ; doigt du milieu, sept lignes ; queue, deux pouces ; elle dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

VARIÉTÉ DU PAPE.

Les oïseleurs connaissent dans cette espèce une variété distinguée par la couleur du dessous du corps qui est jaunâtre ; il y a seulement une petite tache rouge sur la poi-

trine, laquelle s'efface dans la mue ; alors tout le dessous du corps est blanchâtre, et le mâle ressemble fort à sa femelle. C'est probablement une variété de climat.

LE TOUPET BLEU (1).

EMBERIZA CYANOPIS; Linn., Gmel. (2).

En comparant cet oiseau avec le pape et ses variétés, on reconnaît entre eux des rapports si frappants que s'ils n'eussent pas été envoyés, comme on l'assure, ceux-ci de la Louisiane et l'autre de l'île de Java, on ne pourrait s'empêcher de regarder celui dont il s'agit dans cet article, comme appartenant à la même espèce : on est même tenté de l'y rapporter, malgré cette différence prétendue de climat, vu la grande incertitude de la plupart des notes par lesquelles on a coutume d'indiquer le pays natal des oiseaux. Il a la partie antérieure

de la tête et la gorge d'un assez beau bleu ; le devant du cou d'un bleu plus faible ; le milieu du ventre rouge ; la poitrine, les flancs, le bas-ventre, les jambes, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un beau roux ; le dessus de la tête et du cou, la partie antérieure du dos et les couvertures supérieures des ailes vertes ; le bas du dos et le croupion, d'un roux éclatant ; les couvertures supérieures de la queue rouges ; les plumes de l'aile brunes bordées de vert ; celles de la queue de même, excepté les intermédiaires qui sont bordées de rouge ; le bec couleur de plomb ; les pieds gris : il est un peu plus petit que le friquet.

Longueur totale, quatre pouces ; bec, six lignes ; pieds, six lignes et demie ; doigt du milieu, sept lignes ; vol, près de sept pouces ; queue, treize lignes, composée de douze plumes ; elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

* *Passer supernè viridis, infernè rufus; medio ventre rubro; uropygio rufo; fronte, genis guttureque cæruleis; reetricibus viridibus; oris exterioribus rubris, lateralibus interiùs fuscis. Chloris javensis, le verdier de Java. (Brisson, Ornithologia, tom. 3, pag. 198.)*

(1) Regardé comme un gros-bec, et placé dans le genre moineau, par M. Cuvier. DESM. 1825.

LE PAREMENT BLEU ⁽¹⁾.

EMBERIZA VIRIDIS; Linn., Gmel.

On ne peut parler de cet oiseau, ni le classer que sur la foi d'Aldrovande, et cet écrivain n'en a parlé lui-même que d'après un portrait en couleur, porté en Italie par des voyageurs japonais qui en firent présent à M. le marquis Fachinetto. Tels sont les documents sur lesquels se fonde ce que j'ai à dire du parement bleu. On verra facilement en lisant la description, pourquoi je lui ai donné ce nom.

Il a toute la partie supérieure verte, toute

l'inférieure blanche; les plumes de la queue et des ailes bleues, à côtes blanches; le bec d'un brun verdâtre, et les pieds noirs. Quoique cet oiseau soit un peu plus petit que notre verdier, et qu'il ait le bec et les pieds plus menus, Aldrovande était convaincu qu'Aristote lui-même n'aurait pu s'empêcher de le rapporter à ce genre. C'est ce qu'a fait M. Brisson, au défaut d'Aristote, et nous n'avons aucunes raisons de ne point suivre l'avis de ce naturaliste.

LE VERT-BRUNET * (2).

LOXIA BUTYRACEA; Linn. — FRINGILLA BUTYRACEA; Vieill.

Il a le bec et les pieds bruns; le dessus de la tête et du cou, le dos, la queue et les ailes d'un vert-brun très-foncé; le croupion, la gorge et toute la partie inférieure jaunes; les côtés de la tête variés des deux couleurs, de telle sorte que le jaune descend un peu sur les côtés du cou.

Le verdier des Indes de M. Edwards (3), pourrait être regardé comme une variété dans cette espèce, car il a aussi tout le dessus vert-brun et le dessous jaune: il ne diffère qu'en ce que le vert-brun est moins foncé et s'étend sur le croupion; que les côtés de la tête ont deux bandes de cette même couleur, dont l'une passe sur les yeux, et l'autre qui est plus foncée et plus courte, passe au-dessous de la première, et en ce que les grandes plumes des ailes sont bordées de blanc. Le vert-brunet est un peu plus gros que le serin de Canarie, et le surpasse, dit M. Edwards, par la beauté de son ramage.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue, dix-neuf lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

(1) *Chloris indica virioni* congener. (Aldrovande, Ornithol., lib. 18, cap. 18.)

Chloris indica. (Joustan, Aves, pag. 71.)

Passer supernè viridis, *infernè candidus*; *remigibus reetricibusque cæruleis*, *scapis albis præditis*. *Chloris indica minor*, le petit verdier des Indes. (Brisson, tome 3, page 197.)

* Voyez les planches enluminées, n° 341, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *verdier* du cap de Bonne-Espérance.

(2) *Fringilla virens*, *superciliis*, *pectore*, *abdomineque flavis*; *remigibus prioribus margine exteriori albis*. *Fringilla butyracea*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 17, pag. 181.)

Loriot ou verdier. (Kolhe, Description du cap de Bonne-Espérance, tome 3, page 64.)

Passer supernè viridi-olivaceus, *infernè luteus*; *tenia utrinque supra oculos lutea*, *per oculos viridi-olivaceâ*, *infra oculos nigrâ*; *remigibus viridi-olivaceis*, *oris majorum exterioribus albis*; *reetricibus dilutè viridi-flavis*. *Chloris indica*, le verdier des Indes. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 195.)

(3) The Indian green-finch, pinson des Indes: M. Hawkins l'a esquissé dans l'île de Madère, où il avait été apporté d'ailleurs sous le nom de *bengala*; on a su depuis qu'il venait des Indes orientales. (Edwards, pl. 84.) M. Linnæus dit qu'il se trouve à Madère, mais il est aisé de voir que ce n'est qu'une citation imparfaite du passage de M. Edwards dont je viens de rendre compte.

LE VERDINÈRE ⁽¹⁾.

FRINGILLA BICOLOR; Linn., Gmel. — PASSERINA BICOLOR; Vieill.

EXCEPTÉ la tête, le cou et la poitrine qui sont noirs, tout le reste du plumage est vert; on dirait que c'est un verdier qui a mis un capuchon noir. Cet oiseau est très-commun dans les bois des îles de Bahama; il chante perché sur la cime des arbustes, et

répète toujours le même air comme notre pinson. Sa grosseur est égale à celle du canari.

Longueur totale, quatre pouces; bec, quatre lignes et demie; queue, dix-neuf lignes; elle dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

LE VERDERIN*.

LOXIA DOMINICENSIS; Linn., Gmel. — FRINGILLA DOMINICENSIS; Vieill.

Nous appelons ainsi ce verdier, parce qu'il a moins de vert que les précédents. Il a aussi le bec plus court; le tour des yeux d'un blanc verdâtre; toutes les plumes du dessus du corps, compris les pennes moyennes des ailes, leurs couvertures et les pennes de la queue, d'un vert brun, bordées d'une cou-

leur plus claire; les grandes pennes des ailes noires; la gorge et tout le dessous du corps jusqu'aux jambes d'un roux sombre moucheté de brun; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc assez pur. Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue.

LE VERDIER SANS VERT.

LOXIA AFRICANA; Linn., Gmel. — COCCOTHAUSTES AFRICANA; Vieill.

IL n'y aurait sans doute jamais eu de verdier, s'il n'y eût pas eu d'oiseau à plumage vert; mais le premier verdier ayant été nommé ainsi à cause de sa couleur, il s'est trouvé d'autres oiseaux qui, lui ressemblant à tous égards, excepté par les couleurs du plumage, ont dû recevoir la même dénomination de verdier; tel est l'oiseau dont il s'agit ici. C'est un verdier presque sans aucun vert; mais qui dans tout le reste a plus de rapport avec notre verdier qu'avec tout

autre oiseau. Il a la gorge blanche, le dessous du corps de la même couleur; la poitrine variée de brun; le dessus de la tête et du corps mêlé de gris et de brun-verdâtre; une teinte de roux au bas du dos et sur les couvertures supérieures de la queue; les couvertures supérieures des ailes d'un roux décidé; les pennes moyennes bordées extérieurement de cette couleur; les grandes pennes et les grandes couvertures bordées de blanc-roussâtre, ainsi que les pennes latérales de la queue; enfin la plus extérieure de ces dernières est terminée par une tache de ce même blanc, et elle est plus courte que les autres: parmi les pennes de l'aile, la seconde et la troisième sont les plus longues de toutes.

Cet oiseau a été apporté du cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, sept lignes; queue, environ deux pouces et demi; elle dépasse les ailes de seize lignes.

(1) Bahama sparrow, passer bicolor bahamensis. (Catesby, n° 37.)

Passer sordidè viridis; capite, collo et pectore nigris; remigibus rectricibusque sordidè viridibus. Chloris bahamensis, le pinson de Bahama. (Brisson, Ornithologia, tom. 3, pag. 202.)

Fringilla capite pectoreque nigris; dorso, alis caudæ obscurè virescentibus. Zena. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 31.)

Nota. Que M. Linnæus a donné le même nom de zena à la quinzième espèce du même genre (98) qui est notre pinson à tête noire et blanche.

* Voyez les planches enluminées, n° 341, fig. 2.

LE CHARDONNERET * (1).

LE GROS-BEC CHARDONNERET; Temm. — FRINGILLA CARDUELIS; Linn. (2).

BEAUTÉ du plumage, douceur de la voix, finesse de l'instinct, adresse singulière, do-

* Voyez les planches enluminées, n° 4, fig. 1.

(1) Πικυλὶς d'Aristote, carduelis varia de Gaza; pikilis, chardonneret. (Belon, Nature des Oiseaux, page 353.)

Guardelli, stragalino chez les Grecs modernes. (Belon, Observations, pag. 13.)

Carduelis: Italis, *cardello*, *calderugio*. (Olin, Uccelleria, page 10.)

Carduelis, acanthis Isidoro et recent. Græcis; thraupis Aristotelis apud Gazam et Hermolaum; azamicoz Avicennæ; zena, id est, avis Jovis, astragalinus Kiranidi; astrolinus, astrogallus, cardella, carduellus, acardelentes, acalantia, actalantia, lisinia, Matth. Sylvatico; asteres fortè Oppiano; raparinus, ravarinus, aurivittis, χρυσομίτρης; Germanis, *distel-finch*, *distel-vogel*, *truns*, *stigelitz*, *goldfinck*, *rothvoegelken* (*rothvoegelken*), *kletter*; Italis, *gardello*, *gardellino*, *cardelino*, *carzerino*, *gardellin*; Hispanis, *sirguerito*, *siele colore*, *forte pintacilgo*; Sabaudis, *charderaul*; Illyriis, vel Bohemis, *steglich*; Polonis, *sczigit*. (Gesner, de Avibus, pag. 233 et 242.)

Carduelis, χρυσομίτρης; recentibus Græcis ἀκκυβίς; Italis, *carduello*, *carduelino*, *raparino*, *ravarino*; Gallis, *chardonneret*, *chardonnnet*; Germanis, *sistel-finck* (*distel-finck*); Hollandis, *een pitter*. (Aldrovand., Ornithologia, tom. 2, lib. 18, cap. 3, pag. 798.)

Carduelis, the gold-finch, *thistle-finch*, χρυσομίτρης Aristotelis, acanthis recentiorum Græcorum. (Wulghby, Ornithol., lib. 2, cap. 10.)

Ray, Synops., pag. 89, A, n° 1.

Ἀστράγγυλος, τράγγυλος, carduelis, vulgò γαρβλί. (Jonston, Av., pag. 68.)

Carduelis, gold-finch. (Sibbaldus, Prodrum, lib. 3, cap. 4, pag. 18.)

Χρυσομίτρης Aldrovandi; ἀκκυβίς, πικυλὶς veteribus; θραυπίς Aristotelis, Gazæ, Hermolai; γαρβλί, aurivittis Aldrov.; zena Kyranidis; Germanis, *stieglitz*, *distel-finck*, *rothvogel*. (Schwenckfeld, Av. Silesiæ, pag. 233.)

Carduelis seu astragalinus, zena Belonii (Belon ne donne point ce nom au chardonneret). Aurivittis ornithologorum, chrysomitris; Italis, *cardello*; Germ., *stieglitz*, *distel-vogel*; Polonis, *sczygiel*. (Raczynski, Auctuar., pag. 370.)

Carduelis, chrysomitris, aurivittis, acanthis, avis Jovis, gold-finch. (Charleton, Exercit., pag. 87.)

cilité à l'épreuve, ce charmant petit oiseau réunit tout, et il ne lui manque que d'être rare et de venir d'un pays éloigné, pour être estimé ce qu'il vaut.

Le rouge cramoisi, le noir velouté, le blanc, le jaune doré, sont les principales couleurs qu'on voit briller sur son plumage, et le mélange bien entendu de teintes plus douces ou plus sombres leur donne encore plus d'éclat; tous les yeux en ont été frappés également, et plusieurs des noms qu'il porte en différentes langues sont relatifs à ces belles couleurs. Les noms de *chrysome-tres*, d'*aurivittis*, de *gold-finch*, n'ont-ils

Carduelis, fringilla Jovis, zena Schwenckfeldii, Frisch; luteola Albini, l. 64. Cardello Olinæ, the gold-finch, distel-finck, roth-vogel... (Klein, pag. 97, n° 4.)

Carduelis, chardonneret; en catalan, *cardina*. (Barrère, Ornithologie Specimen, pag. 57.)

Carduelis, fringilla remigibus antorsum luteis, extimâ immaculatâ; reatricibus duabus extimis medio, reliquisque apice albis; en suédois, *stigitza*. (Linnaeus, Syst. Nat., G. 98, Sp. 9, pag. 180; et Fauna Suec., n° 195, pag. 74.)

The gold-finch, carduelis, luteola. (Albin, tom. 1, n° 44.)

Carduelis der stieglitz, stieglitz, stichlitz, stechlitz, distel-finch, kletter. (Frisch, tom. 1, cl. 1, div. 1, pl. 1, art. 2.)

Chardonneret, pinson doré, pinson de chardon; χρυσομίτρης, porte-mitre d'or; ἀκκυβίς, tréflier, parce qu'il mange la graine du grand trèfle; en Provence, *cardaline*; en Périgord, *cardelino*; en Guyenne, *cardinat*, *chardonneret*, *chardonneau*, *chardrier*; en Picardie, *cadoreu*; le jeune qui n'a pas encore pris ses belles couleurs, *griset*. (Salerne, Hist. nat. des Oiseaux, page 274.)

Carduelis fusco-rufescens; capite anteriùs et gutture rubris; remigibus nigris apice albis, primâ medietate exteriùs luteis; reatricibus nigris, sex intermediis apice albis, duabus utrinque extimis interiùs albo maculatis... Carduelis, le chardonneret. (Brisson, tome 3, page 53.)

The gold-finch, carduelis Gesneri. (British Zoology, G. 22, Sp. 1, pag. 108.)

(2) Il forme le type d'une division voisine de celle des linottes dans le genre moineau de M. Cuvier.

DESM. 1826.

pas en effet un rapport évident à la plaque jaune dont ses ailes sont décorées; celui de *roth-vogel*, au rouge de sa tête et de sa gorge; ceux d'*asteres*, d'*astrolinus*, à l'éclat de ses diverses couleurs; et ceux de *pikilis*, de *varia*, à l'effet qui résulte de leur variété? Lorsque ses ailes sont dans leur état de repos, chacune présente une suite de points blancs, d'autant plus apparents qu'ils se trouvent sur un fond noir. Ce sont autant de petites taches blanches qui terminent toutes les pennes de l'aile, excepté les deux ou trois premières. Les pennes de la queue sont d'un noir encore plus foncé; les six intermédiaires sont terminées de blanc, et les deux dernières ont de chaque côté, sur leurs barbes intérieures, une tache blanche ovale très-remarquable. Au reste, tous ces points blancs ne sont pas toujours en même nombre, ni distribués de la même manière (1), et il faut avouer qu'en général le plumage des chardonnerets est fort variable.

La femelle a moins de rouge que le mâle, et n'a point du tout de noir. Les jeunes ne prennent leur beau rouge que la seconde année; dans les premiers temps leurs couleurs sont ternes, indécises, et c'est pour cela qu'on les appelle *grisets*: cependant le jaune des ailes paraît de très-bonne heure, ainsi que les taches blanches des pennes de la queue; mais ces taches sont d'un blanc moins pur (2).

(1) Les chardonnerets qui ont les six pennes intermédiaires de la queue terminées de blanc, s'appellent *sizains*; ceux qui en ont huit sont appelés *huitains*; ceux qui en ont quatre sont appelés *quatrain*s; enfin quelques-uns n'en ont que deux, et on n'a pas manqué d'attribuer au nombre de ces petites taches, la différence qu'on a remarquée dans le chant de chaque individu: on prétend que ce sont les *sizains* qui chantent le mieux, mais c'est sans aucun fondement, puisque souvent l'oiseau qui était *sizain* pendant l'été, devient *quatrain* après la mue, quoiqu'il chante toujours de même. Kramer dit dans son *Elenchus veget. et animal. Austriae inferioris*, pag. 366, que les pennes de la queue et des ailes ne sont terminées de blanc que pendant l'automne, et qu'elles sont entièrement noires au printemps. Cela est dit trop généralement. J'ai sous les yeux, aujourd'hui 6 avril, deux mâles chardonnerets qui ont toutes les pennes des ailes (excepté les deux premières) et les six intermédiaires de la queue terminées de blanc, et qui ont aussi les taches blanches ovales, sur le côté intérieur des deux pennes latérales de la queue.

(2) Observé avant le 15 de juin. J'ai aussi remarqué que les chardonnerets, tout petits, avaient le bec run, excepté la pointe et les bords qui étaient blan-

Les mâles ont un ramage très-agréable et très-connu; ils commencent à le faire entendre vers les premiers jours du mois de mars, et ils continuent pendant la belle saison, ils le conservent même l'hiver dans les poêles où ils trouvent la température du printemps (3). Aldrovande leur donne le second rang parmi les oiseaux chanteurs, et M. Daines Barrington ne leur accorde que le sixième. Ils paraissent avoir plus de disposition à prendre le chant du roitelet, que celui de tout autre oiseau; on en voit deux exemples: celui d'un joli métis sorti d'un chardonneret et d'une serine, observé à Paris par M. Salerne (4), et celui d'un chardonneret qui avait été pris dans le nid deux ou trois jours après qu'il était éclos, et qui a été entendu par M. Daines Barrington. Ce dernier observateur suppose, à la vérité, que cet oiseau avait eu occasion d'entendre chanter un roitelet, et que ces sons avaient été, sans doute, les premiers qui eussent frappé son oreille, dans le temps où il commençait à être sensible au chant et capable d'imitation (5); mais il faudrait donc faire la même supposition pour l'oiseau de M. Salerne, ou convenir qu'il y a une singulière analogie, quant aux organes de la voix, entre le roitelet et le chardonneret.

On croit généralement en Angleterre, que les chardonnerets de la province de Kent chantent plus agréablement (6) que ceux de toutes les autres provinces.

Ces oiseaux sont, avec les pinsons, ceux qui savent le mieux construire leur nid, en rendre le tissu plus solide, lui donner une forme plus arrondie, je dirais volontiers plus élégante; les matériaux qu'ils y emploient

châtres et transparents; ce qui est le contraire de ce que l'on voit dans les adultes.

(3) Frisch, Oiseaux, tome 1, pl. 1, n° 2.

J'en ai eu deux qui n'ont pas cessé de gazouiller un seul jour cet hiver, dans une chambre bien fermée, mais sans feu; il est vrai que le plus grand froid n'a été que de 8 degrés.

(4) Histoire naturelle des Oiseaux, page 276.

(5) Voyez Lettre sur le chant des oiseaux, du 10 janvier 1773; Transactions philosophiques, vol. 68, partie 2. Olina dit que les jeunes chardonnerets qui sont à portée d'entendre des linottes, des serins, etc., s'approprient leur chant: cependant je sais qu'un jeune chardonneret et une jeune linotte ayant été élevés ensemble, le chardonneret a conservé son ramage pur, et que la linotte l'a adopté au point qu'elle n'en a plus d'autre; il est vrai qu'en l'adoptant elle l'a embelli.

(6) Lettre de M. Daines Barrington. (Loco citato.)

sont pour le dehors la mousse fine, les lichens, l'hépatique, les joncs, les petites racines, la bourre de chardons, tout cela entrelacé avec beaucoup d'art; et pour l'intérieur, l'herbe sèche, le crin, la laine et le duvet; ils le posent sur les arbres, et par préférence sur les pruniers et les noyers; ils choisissent d'ordinaire les branches faibles et qui ont beaucoup de mouvement; quelquefois ils nichent dans les taillis, d'autres fois dans des buissons épineux; et l'on prétend que les jeunes chardonnerets qui proviennent de ces dernières nichées, ont le plumage un peu plus rembruni, mais qu'ils sont plus gais et chantent mieux que les autres: Olin dit la même chose de ceux qui sont nés dans le mois d'août; si ces remarques sont fondées, il faudrait élever par préférence les jeunes chardonnerets éclos dans le mois d'août, et trouvés dans des nids établis sur des buissons épineux. La femelle commence à pondre vers le milieu du printemps; cette première ponte est de cinq œufs (1), tachetés de brun-rougeâtre vers le gros bout; lorsqu'ils ne viennent pas à bien, elle fait une seconde ponte, et même une troisième lorsque la seconde ne réussit pas; mais le nombre des œufs va toujours en diminuant à chaque ponte. Je n'ai jamais vu plus de quatre œufs dans les nids qu'on m'a apportés au mois de juillet, ni plus de deux dans les nids du mois de septembre.

Ces oiseaux ont beaucoup d'attachement pour leurs petits; ils les nourrissent avec des chenilles et d'autres insectes, et si on les prend tous à la fois et qu'on les renferme dans la même cage, ils continueront d'en avoir soin: il est vrai que de quatre jeunes chardonnerets que j'ai fait ainsi nourrir en cage par leurs père et mère, prisonniers, aucun n'a vécu plus d'un mois; j'ai attribué cela à la nourriture, qui ne pouvait être aussi bien choisie qu'elle l'est dans l'état de liberté, et non à un prétendu désespoir héroïque qui porte, dit-on, les chardonnerets à faire mourir leurs petits lorsqu'ils ont perdu l'espérance de les rendre à la liberté pour laquelle ils étaient nés (2).

(1) Belon dit que les chardonnerets font communément huit petits; mais je n'ai jamais vu plus de cinq œufs dans une trentaine de nids de chardonnerets qui m'ont passé sous les yeux.

(2) Voyez Gerini, Ornitholog., tom. 1, pag. 16, et plusieurs autres. On ajoute que si on est venu à bout de faire nourrir les petits en cage par les père et

Il ne faut qu'une seule femelle au mâle chardonneret, et pour que leur union soit féconde, il est à propos qu'ils soient tous deux libres: ce qu'il y a de singulier, c'est que ce mâle se détermine beaucoup plus difficilement à s'apparier efficacement dans une volière avec sa femelle propre qu'avec une femelle étrangère, par exemple, avec une serine de Canarie (3), ou toute autre femelle qui étant originaire d'un climat plus chaud, aura plus de ressources pour l'exciter.

On a vu quelquefois la femelle chardonneret nicher avec le mâle canari (4), mais cela est rare, et l'on voit au contraire fort souvent la femelle canari privée de tout autre mâle (5), se joindre avec le mâle chardonneret: c'est cette femelle canari, qui entre en amour la première, et qui n'oublie rien pour échauffer son mâle du feu dont elle brûle: ce n'est qu'à force d'invitations et d'agaceries, ou plutôt c'est par l'influence de la belle saison, plus forte ici que toutes

mère restés libres, ceux-ci voyant au bout d'un certain temps qu'ils ne peuvent les tirer d'esclavage, les empoisonnent par compassion avec une certaine herbe; cette fable ne s'accorde point du tout avec la nature douce et paisible du chardonneret, qui d'ailleurs n'est pas aussi habile dans la connaissance des plantes et de leurs vertus que cette même fable le supposerait.

(3) On prétend que les chardonnerets ne se mêlent avec aucune autre espèce étrangère; on a tenté inutilement, dit-on, de les apparier avec des linottes; mais j'assure hardiment qu'en y employant plus d'art et de soins on réussira, non-seulement à faire cette combinaison, mais encore beaucoup d'autres: j'en ai la preuve pour les linottes et les tarins; ces derniers s'accoutument encore plus facilement à la société des canaris que les chardonnerets, et cependant on prétend que dans le cas de concurrence, les chardonnerets sont préférés aux tarins par les femelles canaris.

(4) Le R. P. Bougot ayant lâché un mâle et une femelle chardonnerets dans une volière où il y avait un assez grand nombre de femelles et de mâles canaris, ceux-ci fécondèrent la femelle chardonneret, et son mâle resta vacant. C'est que le mâle canari, qui est fort ardent, et à qui une seule femelle ne suffit pas, avança la femelle chardonneret et la disposa, au lieu que les femelles canaris, moins ardentes, et qui d'ailleurs avaient leur mâle propre pour les féconder, ne firent aucun frais pour l'étranger, et l'abandonnèrent à sa froideur.

(5) Cette circonstance est essentielle, car le R. P. Bougot m'assure que des femelles de canaris qui auront un mâle de leur espèce pour quatre et même pour six, ne se donneront point au mâle chardonneret, à moins que le leur ne puisse pas suffire à toutes, et que dans ce seul cas les surnuméraires acceptent le mâle étranger, et lui feront même des avances.

les agaceries, que ce mâle froid devient capable de s'unir à l'étrangère, et de consommer cette espèce d'adultère physique; encore faut-il qu'il n'y ait dans la volière aucune femelle de son espèce. Les préliminaires durent ordinairement six semaines, pendant lesquelles la serine a tout le temps de faire une ponte entière d'œufs clairs, dont elle n'a pu obtenir la fécondation, quoiqu'elle n'ait cessé de la solliciter; car ce qu'on peut appeler le libertinage dans les animaux, est presque toujours subordonné au grand but de la nature, qui est la reproduction des êtres. Le R. P. Bougot, qui a été déjà cité avec éloge, a suivi avec attention le petit manège d'une serine panachée, en pareille circonstance; il l'a vue s'approcher souvent du mâle chardonnet, s'accroupir comme la poule, mais avec plus d'expression, appeler ce mâle qui d'abord ne paraît point l'écouter, qui commence ensuite à y prendre intérêt, puis s'échauffe doucement et avec toute la lenteur des gradations (1) : il se pose un grand nombre de fois sur elle avant d'en venir à l'acte décisif, et à chaque fois elle épanouit ses ailes et fait entendre de petits cris; mais lorsqu'enfin cette femelle si bien préparée est devenue mère, il est fort assidu à remplir les devoirs de père, soit en l'aidant à faire le nid (2), soit en lui portant la nourriture, tandis qu'elle couve ses œufs ou qu'elle élève ses petits.

Quoique les couvées réussissent quelquefois entre une serine et un chardonnet sauvage pris au battant, néanmoins on conseille d'élever ensemble ceux dont on veut tirer de la race, et de ne les apparier qu'à l'âge de deux ans; les métis qui résultent de ces unions forcées, ressemblent plus à leur père par la forme du bec, par les couleurs de la tête, des ailes, en un mot par les extrémités, et à leur mère par le reste du corps; on a encore observé qu'ils étaient plus forts et vivaient plus long-temps, que leur ramage naturel avait plus d'éclat, mais qu'ils adoptaient difficilement le ramage artificiel de notre musique (3).

(1) J'ai ouï dire à quelques oiseleurs que le chardonnet était un oiseau froid : cela paraît vrai, surtout lorsqu'on le compare avec les serins; mais lorsqu'une fois son temps est venu, il paraît fort animé; et l'on a vu plus d'un mâle tomber d'épilepsie dans le temps où ils étaient le plus en amour, et où ils chantaient le plus fort.

(2) Ils y emploient, dit-on, par préférence la mousse et le petit foin.

Ces métis ne sont point inféconds, et lorsque l'on vient à bout de les apparier avec une serine, la seconde génération qui provient de ce mélange, se rapproche sensiblement de l'espèce du chardonnet (4), tant l'empreinte masculine a de prépondérance dans l'œuvre de la génération!

Le chardonnet a le vol bas, mais suivi et filé comme celui de la linotte, et non pas bondissant et sautillant comme celui du moineau. C'est un oiseau actif et laborieux; s'il n'a pas quelques têtes de pavots, de chanvre ou de chardons à éplucher, pour le tenir en action, il portera et rapportera sans cesse tout ce qu'il trouvera dans sa cage. Il ne faut qu'un mâle vacant de cette espèce dans une volière de canaris, pour faire manquer toutes les pontes; il inquiètera les couveuses, se battra avec les mâles, défera les nids, cassera les œufs. On ne croirait pas qu'avec tant de vivacité et de pétulance, les chardonnetts fussent si doux et même si dociles. Ils vivent en paix les uns avec les autres : ils se recherchent, se donnent des marques d'amitié en toute saison, et n'ont guère de querelle que pour la nourriture. Ils sont moins pacifiques à l'égard des autres espèces; ils battent les serins et les linottes, mais ils sont battus à leur tour par les mésanges. Ils ont le singulier instinct de vouloir toujours se coucher au plus haut de la volière, et l'on sent bien que c'est une occasion de rixe lorsque d'autres oiseaux ne veulent point leur céder la place.

A l'égard de la docilité du chardonnet, elle est connue; on lui apprend, sans beaucoup de peine, à exécuter divers mouvements avec précision, à faire le mort, à mettre le feu à un pétard, à tirer de petits seaux qui contiennent son boire et son manger; mais pour lui apprendre ce dernier exercice, il faut savoir l'*habiller*. Son habillement consiste dans une petite bande de cuir doux de deux lignes de large, percée de quatre trous, par lesquels on fait passer les ailes et les pieds, et dont les deux bouts se rejoignant sous le ventre, sont maintenus par un anneau auquel s'attache la chaîne du petit galérien. Dans la solitude où il se trouve, il prend plaisir à se regarder dans le miroir de sa galère, croyant voir un autre oiseau de son espèce; et ce besoin de société paraît chez lui aller de front avec

(3) Voyez dans ce volume l'histoire du serin.

(4) M. Hébert.

ceux de première nécessité : on le voit souvent prendre son chenevis grain à grain et l'aller manger au miroir, croyant sans doute le manger en compagnie.

Pour réussir dans l'éducation des chardonnerets, il faut les séparer et les élever seul à seul, ou tout au plus avec la femelle qu'on destine à chacun.

Madame Daubenton la jeune ayant élevé une nichée entière, les jeunes chardonnerets n'ont été familiers que jusqu'à un certain âge, et ils sont devenus avec le temps presque aussi sauvages que ceux qui ont été élevés en pleine campagne par les père et mère; cela est dans la nature, la société de l'homme ne peut être, n'est en effet que leur pis-aller, et ils doivent y renoncer dès qu'ils trouvent une autre société qui leur convient davantage; mais ce n'est point là le seul inconvénient de l'éducation commune; ces oiseaux accoutumés à vivre ensemble, prennent un attachement réciproque les uns pour les autres, et lorsqu'on les sépare pour les apparier avec une femelle canari, ils font mal les fonctions qu'on exige d'eux, ayant le regret dans le cœur, et ils finissent ordinairement par mourir de chagrin (1).

L'automne, les chardonnerets commencent à se rassembler; on en prend beaucoup en cette saison parmi les oiseaux de passage qui fourragent alors les jardins; leur vivacité naturelle les précipite dans tous les pièges, mais pour faire de bonnes chasses, il faut avoir un mâle qui soit bien en train de chanter. Au reste, ils ne se prennent point à la pipée, et ils savent échapper à l'oiseau de proie en se réfugiant dans les buissons. L'hiver ils vont par troupes fort nombreuses, au point que l'on peut en tuer sept ou huit d'un seul coup de fusil : ils s'approchent des grands chemins, à portée des lieux où croissent les chardons, la chicorée sauvage : ils savent fort bien en éplucher la graine, ainsi que les nids de chenilles, en faisant tomber la neige : en Provence, ils se réunissent en grand nom-

bre sur les amandiers. Lorsque le froid est rigoureux ils se cachent dans les buissons fourrés, et toujours à portée de la nourriture qui leur convient. On donne communément du chenevis à ceux que l'on tient en cage (2). Ils vivent fort long-temps; Gesner en a vu un à Mayence âgé de vingt-trois ans : on était obligé toutes les semaines de lui rogner les ongles et le bec, pour qu'il pût boire, manger et se tenir sur son bâton; sa nourriture ordinaire était la graine de pavots; toutes ses plumes étaient devenues blanches, il ne volait plus, et il restait dans toutes les situations qu'on voulait lui donner; on en a vu dans le pays que j'habite vivre seize à dix-huit ans.

Ils sont sujets à l'épilepsie, comme je l'ai dit plus haut (3), à la gras-fondure, et souvent la mue est pour eux une maladie mortelle.

Ils ont la langue divisée par le bout en petits filets, le bec alongé (4), les bords de l'inférieur rentrants et reçus dans le supérieur, les narines couvertes de petites plumes noires, le doigt extérieur uni au doigt du milieu jusqu'à la première articulation, le tube intestinal long d'un pied, de légers vestiges de cæcum, une vésicule du fiel, le gésier musculeux.

Longueur totale de l'oiseau, cinq pouces quelques lignes; bec, six lignes; vol, huit à neuf pouces; queue, deux pouces; elle est composée de douze pennes, un peu fourchue, et elle dépasse les ailes d'environ dix à onze lignes.

(2) Quoiqu'il soit vrai, en général, que les granivores vivent de grain, il n'est pas moins vrai qu'ils vivent aussi de chenilles, de petits scarabées et autres insectes, et même que c'est cette dernière nourriture qu'ils donnent à leurs petits. Ils mangent aussi avec grande avidité de petits filets de veau cuit; mais ceux qu'on élève, préfèrent au bout d'un certain temps la graine de chenevis et de navette à toute autre nourriture.

(3) On prétend qu'elle est occasionée par un ver mince et long qui se glisse entre cuir et chair dans sa cuisse, et qui sort quelquefois de lui-même en perçant la peau, mais que l'oiseau arrache avec son bec lorsqu'il peut le saisir. Je ne doute pas de l'existence de ces vers dont parle Frisch, mais je doute beaucoup qu'ils soient une cause d'épilepsie.

(4) Les jeunes chardonnerets l'ont moins alongé à proportion.

(1) De cinq chardonnerets élevés ensemble dans la volière de madame Daubenton la jeune, et apparierés avec des serines, trois n'ont rien fait du tout : les deux autres ont couvert leur serine, lui ont donné la becquée, mais ensuite ils ont cassé ses œufs et sont morts bientôt après.

VARIÉTÉS DU CHARDONNERET.

QUOIQUE cet oiseau ne perde pas son rouge dans la cage aussi promptement que la linoite, cependant son plumage y éprouve des altérations considérables et fréquentes, comme il arrive à tous les oiseaux qui vivent en domesticité. J'ai déjà parlé des variétés d'âge et de sexe, comme aussi des différences multipliées qui se trouvent entre les individus, quant au nombre et à la distribution des petites taches blanches de la queue et des ailes, et quant à la teinte plus ou moins brune du plumage; je ne ferai mention ici que des variétés principales que j'ai observées ou qui ont été observées par d'autres (1), et qui me paraissent n'être pour la plupart que des variétés individuelles et purement accidentelles.

I. LE CHARDONNERET A POITRINE JAUNE. Il n'est pas rare de voir des chardonnerets qui ont les côtés de la poitrine jaunes, et qui ont le tour du bec et les penes des ailes d'un noir moins foncé; on croit s'être aperçu qu'ils chantaient mieux que les autres: ce qu'il y a de certain, c'est que la femelle a les côtés de la poitrine jaunes comme le mâle.

II. LE CHARDONNERET A SOURCILS ET FRONT BLANCS (2). Tout ce qui est ordinairement rouge autour du bec et des yeux dans les oiseaux de cette espèce, était blanc dans celui-ci. Aldrovande qui l'a observé, ne parle d'aucune autre différence. J'ai vu un chardonneret qui avait en blanc tout ce qui est en noir sur la tête des chardonnerets ordinaires.

III. LE CHARDONNERET A TÊTE RAYÉE DE

(1) Je ne mettrai pas au nombre de ces variétés le chardonneret à tête brune (vertice fusco) dont parle Gesner, sur la foi d'un oui-dire (page 242), comme d'une race distincte de la race ordinaire, ni des variétés rapportées par M. Salerne, d'après les oiseleurs orléanais, telles que le vert-pré, qui a du vert au gros de l'aile, le charbonnier qui a la barbe noire, le corps plus petit, le plumage plus grisâtre, et qui est plus plein de chant. (Hist. nat. des Oiseaux, page 276.) Je ne citerai point non plus les monstres, tels que le chardonneret à quatre pieds dont Aldrovande fait mention. (Ornithol., tome 2, page 803.)

(2) *Carduelis ciliis et rostri ambitu niveo colore refulgentibus.* (Aldrov., pag. 801.)
Jonston, tab. 36.

Willughby, Ornithol., pag. 189, n° 2.

Carduelis leucocephalos, A; chardonneret à tête blanche. (Brisson, tome 3, page 57.)

ROUGE ET DE JAUNE (3). Il a été trouvé en Amérique: mais probablement il y avait été porté. J'ai remarqué dans plusieurs chardonnerets que le rouge de la tête et de la gorge était varié de quelques nuances de jaune, et aussi de la couleur noirâtre du fond des plumes, laquelle perçait en quelques endroits à travers les belles couleurs de la superficie.

IV. LE CHARDONNERET A CAPUCHON NOIR (4). A la vérité, le rouge propre aux chardonnerets se retrouve ici, mais par petites taches semées sur le front. Cet oiseau a encore les ailes et la queue du chardonneret; mais le dos et la poitrine sont d'un brun jaunâtre; le ventre et les cuisses d'un blanc assez pur; l'iris jaunâtre; le bec et les pieds couleur de chair.

Albin avait appris d'une personne *digne de foi*, que cet individu était né d'une femelle chardonneret fécondée par une alouette mâle. Mais un seul témoignage ne suffit pas pour constater un pareil fait. Albin ajoute, en conformation, que son métis avait quelque chose de l'alouette dans son ramage et dans ses manières.

V. LE CHARDONNERET BLANCHÂTRE (5). Excepté le dessus de la tête et la gorge qui étaient d'un beau rouge comme dans le chardonneret ordinaire, la queue qui était d'un cendré brun, et les ailes qui étaient de la même couleur avec une bande d'un jaune terne, cet oiseau avait en effet le plumage blanchâtre.

VI. LE CHARDONNERET BLANC * (6). Celui d'Aldrovande avait sur la tête le même rouge

(3) *Fringilla subfusca*, capite varié striato, striis quandoque rubris, quandoque flavis. Gold-finch. (Browne, Nat. Hist. of Jamaica, p. 468.)

Carduelis capite striato, B; chardonneret à tête rayée. (Brisson, tome 3, page 58.)

(4) The swallow, gold-finch, le chardonneret tirant sur l'hirondelle. (Albin, tome 3, pl. 70.)

Carduelis melanocephalos, C; le chardonneret à tête noire. (Brisson, tome 3, page 58.)

(5) *Carduelis subalbida*. (Aldrovande, pag. 801.—Willughby, Ornithol., pag. 189, n° 4.)

Carduelis albida, le chardonneret blanchâtre. (Brisson, tom. 3, pag. 59.)

* Voyez les planches enluminées, n° 4, fig. 2.

(6) *Carduelis alba*, capite rubro. (Aldrovande, Ornithol., tom. 2, pag. 801.—Willughby, pag. 189, n° 3.)

qu'ont les chardonnerets ordinaires, et de plus quelques penes de l'aile bordées de jaune; tout le reste était blanc.

Celui de M. l'abbé Aubry a une teinte jaune sur les couvertures supérieures des ailes; quelques penes moyennes noires depuis la moitié de leur longueur, terminées de blanc; les pieds et les ongles blancs; le bec de la même couleur, mais noirâtre vers le bout.

J'en ai vu un chez M. le baron de Goula, qui avait la gorge et le front d'un rouge faible, le reste de la tête noirâtre; tout le dessous du corps blanc, légèrement teinté de gris-cendré, mais plus pur immédiatement au-dessous du rouge de la gorge, et qui remontait jusqu'à la calotte noirâtre; le jaune de l'aile du chardonneret; les couvertures supérieures olivâtres; le reste des ailes blanc, un peu plus cendré sur les penes moyennes les plus proches du corps; la queue à peu près du même blanc; le bec d'un blanc rosé, et fort allongé; les pieds couleur de chair. Cette dernière variété est d'autant plus intéressante qu'elle appartient à la nature: l'oiseau avait été pris adulte dans les champs.

Gesner avait entendu dire qu'on en trouvait de tout blancs dans les pays des Grisons, et tel est celui que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées.

VII. LE CHARDONNERET NOIR (1). On en a vu plusieurs de cette couleur. Celui d'Aspernacs dont parle André Schenberg Anderson (2), était devenu entièrement noir, après avoir été long-temps en cage.

La même altération de couleur a eu lieu dans les mêmes circonstances sur un chardonneret que l'on nourrissait en cage dans la ville que j'habite; il était noir sans exception.

Celui de M. Brisson avait quatre penes de l'aile, depuis la quatrième à la septième inclusivement, bordées d'une belle couleur soufre au-dehors et de blanc à l'intérieur, ainsi que les moyennes, une de ces dernières terminée de blanc; enfin le bec, les pieds et les ongles blanchâtres: mais la des-

cription la plus exacte ne représente qu'un moment de l'individu, et son histoire la plus complète qu'un moment de l'espèce; c'est à l'histoire générale à représenter, autant qu'il est possible, la suite et l'enchaînement des différents états par où passent, et les individus et les espèces.

Il y a actuellement à Beaune, deux chardonnerets noirs, sur lesquels je me suis procuré quelques éclaircissements; ce sont deux mâles, l'un a quatre ans, l'autre est plus âgé: ils ont l'un et l'autre essuyé trois mues, et ont recouvré trois fois leurs couleurs qui étaient très-belles; c'est à la quatrième mue qu'ils sont devenus d'un beau noir-lustré sans mélange; ils conservent cette nouvelle couleur depuis huit mois, mais il paraît qu'elle n'est pas plus fixe que la première; car on commence à apercevoir (25 mars) du gris sur le ventre de l'un de ces oiseaux, du rouge sur sa tête, du roux sur son dos, du jaune sur les penes de ses ailes (3), du blanc à leurs extrémités et sur le bec. Il serait curieux de rechercher l'influence que peuvent avoir dans ces changements de couleurs, la nourriture, l'air, la température, etc. On sait que le chardonneret électrisé par M. Klein, avait entièrement perdu, six mois après, non-seulement le rouge de sa tête, mais la belle plaque citrine de ses ailes (4).

VIII. LE CHARDONNERET NOIR À TÊTE ORANGÉE (5). Aldrovande trouvait cet oiseau si différent du chardonneret ordinaire, qu'il le regardait, non comme étant de la même espèce, mais seulement du même genre; il était plus gros que le chardonneret et aussi gros que le pinson; ses yeux étaient plus grands à proportion; il avait le dessus du corps noirâtre, la tête de même couleur, excepté que sa partie antérieure, près du bec, était entourée d'une zone d'un orangé vif; la poitrine et les couvertures supérieures des ailes, d'un noir verdâtre; le bord extérieur des penes des ailes de même, avec une bande d'un jaune faible, et non d'un beau citron comme dans le chardonneret; le reste des penes noir, varié de blanc;

Carduelis candida, E; le chardonneret blanc. (Brisson, tom. 3, pag. 60.)

Carduelis totas albas in Rhatia aliquando reperiri audio. (Gesner, de Avibus, pag. 243.)

(1) Carduelis nigra, F; le chardonneret noir. (Brisson, tom. 3, pag. 60.)

(2) Voyez la Collection académique, partie étrangère, tome 11; Acad. de Stockholm, page 58.

(3) Les 1^{re}, 2^e, 5^e, 6^e, 7^e et 11^e de l'une des ailes et quelques-unes de l'autre.

(4) T. Klein, Ordo Avium, pag. 93.

(5) Carduelis congener, rostro fasciolâ croceâ circumdato. (Aldrovande, Ornithol., tome 2, pag. 801 à 803. — Willughby, Ornithol., pag. 189.)

Carduelis nigra icterocephalos, G; le chardonneret noir à tête jaune. (Brisson, tome 3, page 61.)

celles de la queue noires, la plus extérieure bordée de blanc à l'intérieur ; le ventre d'un cendré brun.

Ce n'est point ici une altération de couleur, produite par l'état de captivité : l'oiseau avait été pris dans les environs de Ferrare, et envoyé à Aldrovandé.

IX. LE CHARDONNERET MÉTIS (1). On a vu beaucoup de ces métis : il serait infini et encore plus inutile d'en donner ici toutes les descriptions. Ce qu'on peut dire en général, c'est qu'ils ressemblent plus au père par les extrémités, et à la mère par le reste du corps, comme cela a lieu dans les mulets des quadrupèdes. Ce n'est pas que je regarde absolument ces métis comme de vrais mulets ; les mulets viennent de deux espèces différentes, quoique voisines, et sont presque toujours stériles ; au lieu que les métis résultant de l'accouplement de deux espèces granivores, telles que les serins, chardonnerets, verdiers, tarins, bruants, linottes, sont féconds et se reproduisent assez facilement, comme on le voit tous les jours. Il pourrait donc se faire que ce qu'on appelle différentes espèces parmi les granivores ne fussent en effet que des races diverses, appartenant à la même espèce, et que leurs

mélanges ne fussent réellement que des croisements de races, dont le produit est perfectionné, comme il arrive ordinairement (2) : on remarque en effet que les métis sont plus grands, plus forts, qu'ils ont la voix plus sonore, etc., mais ce ne sont ici que des vues ; pour conclure quelque chose, il faudrait que des amateurs s'occupassent de ces expériences, et les suivissent jusqu'où elles peuvent aller. Ce que l'on peut prédire, c'est que plus on s'occupera des oiseaux, de leur multiplication, du mélange, ou plutôt du croisement des races diverses, plus on multipliera les prétendues espèces. On commence déjà à trouver dans les campagnes des oiseaux qui ne ressemblent à aucune des espèces connues. J'en donnerai un exemple à l'article du tarin.

Le métis d'Albin provenait d'un mâle chardonneret élevé à la brochette, et d'une femelle canari ; il avait la tête, le dos et les ailes du chardonneret, mais d'une teinte plus faible ; le dessous du corps et les penes de la queue jaunes, celles-ci terminées de blanc. J'en ai vu qui avaient la tête et la gorge orangées ; il semblait que le rouge du mâle se fût mêlé, fondu avec le jaune de la femelle.

LE CHARDONNERET A QUATRE RAIES (3).

FRINGILLA LULENSIS ; Linn.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet oiseau, ce sont ses ailes dont la base est rousse, et qui ont outre cela quatre raies transversales de diverses couleurs, dans cet ordre, noir, roux, noir, blanc ; la tête et tout le dessus du corps, jusqu'au bout de la

queue, est d'un cendré obscur ; les penes des ailes sont noirâtres, la poitrine rousse, la gorge blanche, le ventre blanchâtre, et le bec brun. Ce chardonneret se trouve dans les contrées qui sont à l'ouest du golfe de Bothnie aux environs de Lulhea.

(1) The Canary-gold-finch, chardonneret quitient du serin des Canaries. (Albin, tome 3, n° 70.)
Carduelis hybrida, H ; le chardonneret mulet. (Brisson, tome 3, page 62.)

(2) Voyez tome 1 des Mammifères, article du cheval, page 68.

(3) *Fringilla fusca* ; pectore, alarumque basi rufis ;

alis nigris macula rufa. Rudb. pict., *carduelis lulensis*. (Linn., Faun. Suec., n° 197, pag. 75.)

Fringilla fusca, pectore humerisque rufis, *alis nigris macula rufa*. *Lulensis*. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 4, pag. 180.)

Carduelis suecica, chardonneret de Suède. (Brisson, tome 3, pag. 63.)

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU CHARDONNERET.

1.

LE CHARDONNERET VERT

OU LE MARACAXAO (1).

FRINGILLA MELBA; Linn. (2).

M. EDWARDS qui, le premier, a observé et décrit cet oiseau, donne la figure du mâle dessinée d'après le vivant, *planche 272*; et celle de la femelle dessinée d'après le mort, *planche 128*. De plus il nous apprend, dans une addition qu'il a mise à la tête de son premier volume, que c'est un oiseau du Brésil.

Le mâle a le bec, la gorge et la partie antérieure de la tête, d'un rouge plus ou moins vif, excepté un petit espace entre le bec et l'œil qui est bleuâtre; le derrière de la tête, du cou et le dos, d'un vert jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes et les plumes moyennes verdâtres, bordées de rouge; les grandes plumes presque noires; la queue et ses couvertures supérieures d'un rouge vif; les couvertures inférieures d'un gris cendré; tout le dessous du corps rayé transversalement de brun, sur un fond qui est vert d'olive à la poitrine, et qui va toujours s'éclaircissant, jusqu'à devenir tout-à-fait blanc sous le ventre. Cet oiseau est de la grosseur de nos chardonnerets; il a le bec fait de même et les pieds gris.

* La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le bec d'un jaune clair; le dessus de la tête et du cou cendré; la base des ailes et le crou-

pion d'un vert jaunâtre, comme le dos, sans aucune teinte de rouge; les plumes de la queue brunes, bordées en dehors d'un rouge vineux; les couvertures inférieures blanches, et les pieds couleur de chair.

2.

LE CHARDONNERET JAUNE * (3).

FRINGILLA TRISTIS; Linn. (4).

Tous ceux qui ont parlé de cet oiseau, se sont accordés à lui donner le nom de chardonneret d'Amérique; mais pour que cette dénomination fût bonne, il faudrait que l'oiseau à qui on l'a appliquée, fût le seul chardonneret qui existât dans tout le continent du Nouveau-Monde; et non-seulement cela est difficile à supposer, mais cela est démenti par le fait même, puisque le chardonneret de l'article précédent est aussi d'Amérique. J'ai donc cru devoir changer cette dénomination trop vague en une autre qui annonçât ce qu'il y a de plus remarquable dans le plumage de l'oiseau. Le chardonneret jaune a le bec à très-peu près de même forme et de même couleur que notre chardonneret; le front noir, ce qui est propre au mâle; le reste de la tête, le cou, le dos et la poitrine d'un jaune éclatant; les cuisses, le bas-ventre, les couvertures supérieures et inférieures de la queue d'un blanc jaunâtre; les petites couvertures des ailes

(1) The green gold-finch, le chardonneret vert. (Edwards, pl. 128, 272; et dans les Avertissements du tome 1.)

Fringilla facie caudaque rubris; abdomine albo nigroque undato; dorso viridi. Melba. (Linnaeus, Syst. Nat., G. 98, Sp. 10.) Je ne sais pourquoi ce naturaliste dit que le chardonneret vert se trouve à la Chine; M. Edwards dit positivement qu'il se trouve au Brésil.

Carduelis affinis viridis Edwardi. (Linnaeus, *ibid.*)

Carduelis supernè viridi-flavicans, infernè alba, fusco transversim striata; capite anteriore et guttore coccineis; pectore viridi-olivaceo; reetricibus supernè coccineis, subtùs cinereis... Carduelis viridis, le chardonneret vert. (Brisson, tome 6, Supplément, page 70.)

(2) M. Cuvier place cet oiseau dans la division des chardonnerets, de son genre moineau. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 202, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *chardonneret du Canada*.

(3) The american gold-finch, le chardonneret d'Amérique. (Catesby, pag. 43. — Edwards, pl. 274.)

Fringilla, carduelis americana, gelber distel-finck. (Klein, Ordo Avium, § 45, pag. 97.)

Fringilla flava fronte nigrâ, alis fuscis; fringilla tristis. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 14.)

Carduelis lutea; vertice nigro; teniâ transversâ in alis candidâ; remigibus, reetricibusque nigris; minorum remigum oris exterioribus et in apice albis... Carduelis americana, le chardonneret d'Amérique. (Brisson, tome 3, page 64.)

(4) M. Cuvier place cet oiseau parmi ceux qui ne peuvent se distinguer des linottes par aucun caractère générique. DESM. 1826.

jaunes à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur, et terminées de blanc; les grandes couvertures noires et terminées d'un blanc légèrement nuancé de brun, ce qui forme deux raies transversales bien marquées sur les ailes qui sont noires; les pennes moyennes terminées de blanc; celles qui avoisinent le dos et leurs couvertures, bordées de jaune; les pennes de la queue, au nombre de douze, égales entre elles, noires dessus, cendrées dessous; les latérales blanches à l'intérieur vers le bout; le bec et les pieds couleur de chair.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas le front noir, mais d'un vert d'olive, ainsi que tout le dessus du corps, et en ce que le jaune du croupion et du dessous du corps est moins brillant, le noir des ailes moins foncé, et au contraire les raies transversales moins claires; enfin en ce qu'elle a le ventre tout blanc, ainsi que les couvertures inférieures de la queue.

Le jeune mâle ne diffère de la femelle que par son front noir.

La femelle observée par M. Edwards, était seule dans sa cage, et cependant elle produit au mois d'août 1755 un petit œuf gris-de-perle, sans aucune tache; mais ce qui mérite plus d'attention, c'est que M. Edwards ajoute que constamment cette femelle a mué deux fois par an; savoir, aux mois de

mars et de septembre. Pendant l'hiver son corps était tout-à-fait brun, mais la tête, les ailes et la queue conservaient la même couleur qu'en été; le mâle étant mort trop tôt, on n'a pu suivre cette observation sur lui; mais il est plus que vraisemblable qu'il aurait mué deux fois comme sa femelle, et comme les bengalis, les veuves, le minstre et beaucoup d'autres espèces des pays chauds.

L'individu observé par M. Brisson, avait le ventre, les flancs, les couvertures inférieures de la queue et des ailes du même jaune que le reste du corps; les couvertures supérieures de la queue d'un gris blanc; le bec, les pieds et les ongles blancs; mais la plupart de ces différences peuvent venir des différents états, où l'oiseau a été observé. M. Edwards l'a dessiné vivant; il paraît aussi qu'il était plus grand que celui de M. Brisson.

Catesby nous apprend qu'il est fort rare à la Caroline; moins à la Virginie, et très-commun à la Nouvelle-York; celui qui est représenté dans nos planches enluminées, venait du Canada, où le P. Charlevoix a vu plus d'un individu de la même espèce (1).

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, cinq à six lignes; tarse de même; vol, sept pouces un quart; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de six lignes.

LE SIZERIN * (2).

LE GROS-BEC SIZERIN; Temm. — FRINGILLA LINARIA; Linn. (3).

M. BRISSON appelle cet oiseau petite linotte de vignes. Je ne lui conserve point le nom

de linotte, parce qu'il me semble avoir plus de rapport avec le tarin, et que d'ailleurs

(1) Nouvelle France, tome 3, page 156.

* Voyez les planches enluminées, n° 151, fig. 2.

— Cette figure est celle d'un très-vieux mâle de l'espèce du gros-bec linotte de M. Temminck. DESM. 1826.

(2) *Linaria rubra*: Italis, circa *Verbanum lacum* (majorem dictum) *finett*; Helvetiis, *schoesserle*; Germanis, *stock-hensling*; Norimbergæ, *tschuetscherle*. (Gesner, de Avibus, pag. 591.)

Linaria rubra, etc., Gesneri. (Aldrovande, Ornithol., tom. 3, pag. 825.)

Linaria rubra Gesneri, the red-headed linet. (Charlevoix, pag. 88.)

Linaria rubra minor, the lesser red-headed linet. (Willughby, page 191.)

Ray, Synops. Avium, pag. 91, comme Willughby.

Linaria vertice rubro: Germanis, *der roth-plattige-hansling*, *zitscherlein*, *ziserenichen*, *meer-zeislein* (cela me ferait croire que cet oiseau est le fanello marino d'Aldrovande). (Frisch, tom. 1, cl. 1, div. 3, pl. 2 ou n° 10, art. 4.)

Linaria rubra minor Willughbii...; das schwartz

(3) De la division des linottes, dans le genre moineau; Cuv. DESM. 1826.

son ramage est fort inférieur à celui de la linotte. Gesner dit qu'on lui a donné le nom de *tschet-scherle*, d'après son cri qui est fort aigu; il ajoute qu'il ne paraît guère que tous les cinq ou sept ans (1), comme les jaseurs de Bohême, et qu'il arrive en très-grandes troupes. On voit, par le témoignage des voyageurs, qu'il pousse quelquefois ses excursions jusqu'au Groenland (2). M. Frisch nous apprend qu'en Allemagne, il passe en octobre et en novembre, et qu'il repasse en février.

baertchen, roth-plattiger-henfing... Frischii. Prussis, *tschetzke*. (Klein, Ordo Avium, pag. 93, § 43, n° 3.)

Querula, quod luctuose clamitet; *αἰθήβοϛ* Arist., Peuc.; *linaria rubra* Gesneri, *salus Gazæ*, *linaria cinerea truncalis*, *grisola* Nonn. (à Gridare). Silesiis, *zoetscherlin*, *totden vogel*; rusticis Silesiæ, *Meuse vogel*. (Schwenckfeld, Aviar. Siles., pag. 344.)

Linaria rubra minor Willulghbii. (Rzaczyński, Auctuar. Pol., pag. 391.)

Fringilla remigibus, *rectricibusque fuscis*, margine obsolete pallido, *litrâ alarum albidâ*; *linaria rubra* Gesneri, etc. *Suecis*, *græosiska*. (Linnaeus, Fauna Suec., n° 210; Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 23, pag. 182.)

Le sizerin ou petit chêne de M. le docteur Lottinger.

Passer supernè fusco et *griseo rufescente varius*, *infernè albo rufescens*; *maçulis rostrum inter et oculos*, et *sub gutture fuscis* (vertice et pectore rubris, mas) (vertice rubro, femina); *tenâ duplici in alis transversâ*, *albo rufescente*; *rectricibus fuscis*; *oris in utroque latere griseo albicantibus*. *Linaria rubra minor*, la petite linotte de vignes. (Brisson, tome 3, page 138.)

(1) Tout ce qui n'est point ordinaire, produit des erreurs encore plus extraordinaires. Les uns ont dit que l'apparition des troupes nombreuses de sizerins annonçait la peste, d'autres que ce n'était autre chose que des rats qui se métamorphosaient en oiseaux avant l'hiver, et qui reprenaient leur forme de rats au printemps : on expliquait ainsi pourquoï il n'en paraît jamais l'été. (Voyez Schwenckfeld, page 544.)

(2) « Il vient l'été au Groenland un autre oiseau » qui approche de la linotte, quoiqu'il soit plus petit; on le distingue à la tête, qui est en partie d'un rouge de sang : on peut l'appivoiser et le nourrir de gruau pendant l'hiver... Il en vient quelquefois de vols entiers à bord des vaisseaux comme un nuage poussé par les vents, à quatre-vingts et cent lieues de la terre. Il a un chant très-agréable. » (Continuation de l'Histoire des Voyages, tome 1, page 42.) Serait-ce les mêmes oiseaux que l'on nourrit à la Chine dans des cages pour les faire combattre? « Ces oiseaux ressemblent, dit-on, aux linottes, » et comme ils sont grands voyageurs, il serait moins surprenant de les trouver dans un pays si éloigné. » (Navarrette, page 40.)

J'ai dit qu'il tenait plus du tarin que de la linotte, c'était l'avis de Gesner (3), et c'est celui de M. le docteur Lottinger, qui connaît bien ces petits oiseaux. M. Frisch va plus loin, car selon lui le tarin peut servir d'appau pour attirer les sizerins dans les pièges au temps du passage, et ces deux espèces se mêlent et produisent ensemble. Aldrovande a trouvé au sizerin beaucoup de ressemblance avec le chardonneret, et l'on sait qu'un chardonneret approche fort d'un tarin qui aurait du rouge sur la tête. Un oiseleur qui a beaucoup de pratique et peu de lecture, m'a assuré, en voyant la figure enluminée du sizerin, qu'il avait pris plusieurs fois des oiseaux semblables à celui-là pêle-mêle avec des tarins auxquels ils ressemblaient fort, mais surtout les femelles aux femelles; seulement elles ont le plumage plus rembruni et la queue plus courte. Enfin, M. Linnæus remarque que ces oiseaux se plaisent dans les lieux plantés d'aunes, et Schwenckfeld met la graine d'aune parmi celles dont ils sont friands; or, on sait que les tarins aiment beaucoup la graine de cet arbre, ce qui est un nouveau trait de conformité entre ces deux espèces : d'ailleurs les sizerins ne mangent point de navette comme la linotte, mais bien du chenevis, de la graine d'ortie grêche, de chardons, de lin, de pavots, les boutons de jeunes branches de chêne, etc. Ils se mêlent volontiers aux autres oiseaux; l'hiver est la saison où ils sont le plus familiers; on les approche alors de très-près sans les effaroucher (4); en général ils sont peu défiants et se prennent facilement aux gluaux.

Le sizerin fréquente les bois, il se tient souvent sur les chênes, y grimpe comme les mésanges, et s'accroche comme elles à l'extrémité des petites branches : c'est de là que lui est venu probablement le nom de *linaria truncalis*, et peut-être celui de petit chêne.

Les sizerins prennent beaucoup de graisse et sont un fort bon manger : Schwenckfeld dit qu'ils ont un jabot comme les poules, indépendamment de la petite poche formée par la dilatation de l'œsophage avant son insertion dans le gésier; ce gésier est muscu-

(3) Magnitudine et figurâ rostri ad lignurinum accedit : colore differt. (De Avibus, pag. 591.)

(4) Ces observations sont de Lottinger. Schwenckfeld rapporte qu'on prit une quantité prodigieuse de sizerins au commencement de l'hiver de l'an 1602.

leux comme dans tous les granivores, et l'on y trouve beaucoup de petits cailloux.

Le mâle a la poitrine et le sommet de la tête rouges, deux raies blanches transversales sur les ailes; le reste de la tête et tout le dessus du corps mêlé de brun et de roux-clair; la gorge brune; le ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes d'un blanc roussâtre; leurs plumes brunes bordées tout autour d'une couleur plus claire; le bec jaunâtre, mais brun vers la pointe, et les pieds bruns. Les individus observés par Schwenckfeld avaient le dos cendré.

La femelle n'a du rouge que sur la tête, encore est-il moins vif. M. Linnæus le lui refuse tout-à-fait; mais peut-être que la fe-

melle qu'il a examinée avait été long-temps en cage.

Klein raconte qu'ayant électrisé au printemps un de ces oiseaux avec un chardonneret, sans leur causer d'incommodité apparente, ils moururent tous deux au mois d'octobre suivant, et tous deux la même nuit: mais ce qui est à observer, c'est que tous deux avaient entièrement perdu leur rouge.

Longueur totale, cinq pouces et plus; vol, huit pouces et demi; bec, cinq à six lignes; queue, deux pouces un quart; elle est un peu fourchue, composée de douze plumes, et elle dépasse les ailes de plus d'un pouce.

LE TARIN * (1).

LE GROS-BEC TARIN; TEMM. — FRINGILLA SPINUS; LINN. (2).

DE tous les granivores, le chardonneret est celui qui passe pour avoir le plus de rapport au tarin; tous deux ont le bec allongé, un peu grêle vers la pointe; tous deux ont

les mœurs douces, le naturel docile et les mouvements vifs. Quelques naturalistes frappés de ces traits de ressemblance, et de la grande analogie de nature qui se trouve

* Voyez les planches enluminées, n° 485, fig. 3, le mâle.

(1) *Acanthis avicula*, *spinus* et *ligurinus* Gazæ, *acanthilis* Theodori, *leucurus* Niphi, *acanthilis* Sylvatici: Siculis, *legora*; Italis, *lugaro*, *lugarino*, *legorin*, *lugaranello* undè *ligurinus*, διὰ τὸ λυγρὸν τῆς φωνῆς; Gallis, *scenicole serin*, *cerizin*, *cinit*; Germanis, *zinsle*, *zeisel*, *zysele*, *zyschen*, *zeysich*, *engelchen*; Lovaniensibus, *gaelvogel*; Frisiis, *sisgen*; Polonis, *czizeck*; Illyriis, *czisz*; Turcis, *utlugan*; *fatalyz*, *astlavados*, *amastorochoz* Avicennæ (par corruption); Anglis, *a siskin*. (Gesner, de Av., pag. 1.) Jonston, Aves., pl. 43.

Spinus, *ligurinus*, *acanthis*, etc. (Aldrovande, Ornithol., tom. 2, pag. 807 et suiv.)

Σπίνος, ἀκανθίς, spinus et ligurinus Aldrovandi; a siskin. (Willughby, Ornithol., pag. 192.)

Ray, Synopsis Avi., pag. 91, A, 5.

Θραυπίς, thraupis, tarin, d'après son cri. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 355.) M. Brisson et d'autres ont cru que le tarin de Belon n'était autre chose que le serin d'Italie: mais Belon lui-même compare ces deux oiseaux et fait remarquer leur différence.

Lucarino, lecora, ligurinus. (Olinæ, Uccelleria, pag. 17.)

Luteola germanica, γλωρίς Eberi et Peuceri, serinus quasi syren, seris, citrina, zisela, zeisgen, zeysle, zissle. Silesiis, *zeysich*, *zeisel*. (Schwenckfeld, Av. Siles., pag. 297.)

Spinus ligurinus Gazæ, serinus Schwenckfeldii, etc. Polonis, *cyz*; in Prussia, *zieske*. (Raczynski, Auct. Pol., pag. 420.)

Spinus ligurinus, malè *luteola*, etc. (Charleton, Exercit., pag. 87.)

Linaria viridis; Germanis der gruene hanffling; *zeizlein*, *zizling*. (Frisch, tom. 1, cl. 1, div. 3, pl. 3, ou n° 2, art. 5.)

Linaria viridis Frischii, the barley-bird, abada-vine, verdier. (Albin, tom. 3, n° 77.)

Linaria viridis Frischii; citrinella Will.; vercellina Olinæ, pag. 15 (c'est le serin). Anglis, *the aberdun or siskin*; Germanis, *gruener schwartz plattiger henffling*. (Klein, Ordo Avium, pag. 94, n° 6.)

Tarin, *carduelis virescens*, capite et alis nigris; *ligurinus* seu *spinus* Jonstonii: en catalan, *llucaret*. (Barrère, Ornithol. Specimen, G. 31, Sp. 2, pag. 57.)

Fringilla remigibus medio luteis, primis quatuor

(3) De la division des linottes, dans le genre nouveau; Cuv. DESM. 1826.

entre ces oiseaux, puisqu'ils s'apparient et produisent ensemble des métis féconds, les ont regardés comme deux espèces voisines appartenant au même genre (1); on pourrait même, sous ce dernier point de vue, les rapporter avec tous nos granivores, comme autant de variétés ou si l'on veut de races constantes, à une seule et même espèce, puisque tous se mêlent et produisent ensemble des individus féconds. Mais cette analogie fondamentale entre ces races diverses doit nous rendre plus attentifs à remarquer leurs différences, afin de pouvoir reconnaître l'étendue des limites dans lesquelles la nature semble se jouer, et qu'il faut avoir mesurées, ou du moins estimées par approximation avant d'oser déterminer l'identité des espèces.

Le tarin est plus petit que le chardonneret; il a le bec un peu plus court à proportion, et son plumage est tout différent; il n'a point de rouge sur la tête, mais du noir; la gorge brune; le devant du cou, la poitrine et les plumes latérales de la queue, jaunes; le ventre blanc-jaunâtre; le dessus du corps d'un vert d'olive moucheté de noir, qui prend une teinte de jaune sur le croupion, et plus encore sur les couvertures supérieures de la queue.

A l'égard des qualités plus intérieures et qui dépendent immédiatement de l'organisation ou de l'instinct, les différences sont encore plus grandes. Le tarin a un chant qui lui est particulier, et qui ne vaut pas celui du chardonneret; il recherche beaucoup la graine de l'aune à laquelle le chardonneret ne touche point, et il ne lui dispute

guère celle de chardons; il grimpe le long des branches et se suspend à leur extrémité comme la mésange; en sorte qu'on pourrait le regarder comme une espèce moyenne entre la mésange et le chardonneret: de plus, il est oiseau de passage, et dans ses migrations il a le vol fort élevé; on l'entend plutôt qu'on ne l'aperçoit; au lieu que le chardonneret reste toute l'année dans nos pays et ne vole jamais bien haut: enfin l'on ne voit pas ces deux races faire volontairement société entre elles.

Le tarin apprend à faire aller la galère comme le chardonneret; il n'a pas moins de docilité que lui, et quoique moins agissant, il est plus vif à certains égards, et vif par gaité: toujours éveillé le premier dans la volière, il est aussi le premier à gazouiller et à mettre les autres en train (2); mais comme il ne cherche point à nuire, il est sans défiance et donne dans tous les pièges, gluaux, trébuchets, filets, etc. On l'apprivoise plus facilement qu'aucun autre oiseau pris dans l'âge adulte; il ne faut pour cela que lui présenter habituellement dans la main une nourriture mieux choisie que celle qu'il a à sa disposition, et bientôt il sera aussi apprivoisé que le serin le plus familier: on peut même l'accoutumer à venir se poser sur la main au bruit d'une sonnette: il ne s'agit que de la faire sonner dans les commencements, chaque fois qu'on lui donne à manger; car la mécanique subtile de l'association des perceptions a aussi lieu chez les animaux. Quoique le tarin semble choisir avec soin sa nourriture, il ne laisse pas de manger beaucoup, et les perceptions qui tiennent de la gourmandise paraissent avoir une grande influence sur lui; cependant ce n'est point là sa passion dominante, ou du moins elle est subordonnée à une passion plus noble: il se fait toujours un ami dans la volière parmi ceux de son espèce, et à leur défaut parmi d'autres espèces; il se charge de nourrir cet ami comme son enfant et de lui donner la bécquée; il est assez singulier que sentant si vivement le besoin de consommer, il sente encore plus vivement le besoin de donner. Au reste, il boit autant qu'il mange, ou du moins il boit très-souvent (3), mais il se baigne peu: on a observé

immaculatis; reatricibus duabus extimis reliquisque apice albis. Spinus; Suecis, siska, groensiska. (Linnaeus, Fauna Suec., n° 203.)

Fringilla remigibus medio luteis; primis quatuor immaculatis; reatricibus basi flavis apice nigris. Spinus. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, pag. 181, G. 98, Sp. 19.)

The siskin; acanthis, etc., Gesneri. (British Zoology, Birds, pag. 109.)

Spinus seu ligurinus; lucherino. (Ornithol. Ital., pl. 361.)

Carduelis supernè viridi-olivaceo flavescens, infernè candicans, luteo admixto; pectore citrino; vertice nigro (oris penarum griseis in fœminâ); reatricibus lateralibus luteis, apice nigricantibus; extimâ, ultimâ medietate, exteriùs nigricante.. Ligurius, le tarin. (Brisson, tome 3, page 65.)

Lucre, en Provence.

En français, *tarin*, *terin*, selon quelques-uns, et même *tirin*.

(1) MM. Barrère et Brisson, aux endroits cités.

(2) Les oiseleurs l'appellent vulgairement *boute-en-train*.

(3) Aussi les oiseleurs en prennent-ils beaucoup à l'abreuvoir.

qu'il entre rarement dans l'eau, mais qu'il se met sur le bord de la baignoire, et qu'il y plonge seulement le bec et la poitrine sans faire beaucoup de mouvements (1), excepté peut-être dans les grandes chaleurs.

On prétend qu'il niche dans les îles du Rhin, en Franche-Comté, en Suisse, en Grèce, en Hongrie, et par préférence dans les forêts en montagne. Son nid est fort difficile à trouver (2), et si difficile que c'est une opinion reçue parmi le peuple, que ces petits oiseaux savent le rendre invisible par le moyen d'une certaine pierre; aussi personne ne nous a donné de détails sur la ponte des tarins. M. Frisch dit qu'ils font ou plutôt qu'ils cachent leur nid dans des trous: M. Cramer croit qu'ils le cachent dans les feuilles, et que c'est la raison pourquoi on n'en trouve point: mais on sent bien que cela n'est pas applicable à la plupart de nos provinces, autrement il faudrait que les tarins eux-mêmes demeuraient aussi cachés tout l'été dans les mêmes trous, puisqu'on n'y en voit jamais dans cette saison.

Si l'on voulait prendre une idée de leurs procédés dans les diverses opérations qui ont rapport à la multiplication de l'espèce, il n'y aurait qu'à les faire nicher dans une chambre; cela est possible, quoiqu'on l'ait tenté plusieurs fois sans succès; mais il est plus ordinaire et plus aisé de croiser cette

(1) Observé par M. Daubenton le jeune.

(2) « Nos oiseleurs orléanais, dit M. Salerne, » page 288, conviennent qu'il est comme inoui que » quelqu'un ait découvert le nid du tarin; cependant » ils présumant qu'il en reste quelques-uns dans le » pays qui font leur nid le long du Loiret, dans les » aunes, où ils se plaisent beaucoup, d'autant plus » qu'ils en prennent quelquefois aux glaux ou au » trébuchet, qui sont encore tous jeunes. M. Colom- » beau m'a assuré en avoir trouvé un nid où il y avait » cinq œufs, à la blanchisserie de M. de Hery de la » Salle. » (Salerne, Histoire naturelle des Oiseaux, page 288.) M. Cramer assure que l'on voit dans les forêts qui bordent le Danube, des milliers de jeunes tarins qui n'ont pas encore quitté leurs premières plumes, et que cependant il est très-rare d'en trouver dans le nid. Un jour qu'il herborisait dans ces forêts avec un de ses amis, vers le 15 de juin, ils virent tous deux un mâle et une femelle tarin aller souvent sur un aune, le bec plein de nourriture, comme pour donner la bécquée à leurs petits; ils les virent autant de fois s'éloigner de ce même arbre, n'ayant plus rien dans le bec, pour y revenir encore; ayant cherché avec tout le soin possible, ils ne purent ni trouver, ni même entendre les petits. (Elenchus Austriae inferioris, pag. 366.)

race avec celle des serins; il y a une sympathie marquée entre ces deux races, au point que si on lâche un tarin dans un endroit où il y ait des canaris en volière, il ira droit à eux, s'en approchera autant qu'il sera possible, et que ceux-ci le rechercheront aussi avec empressement; et si on lâche dans la même chambre un mâle et une femelle tarin avec bon nombre de canaris, ces derniers, comme on l'a déjà remarqué, s'apparieront indifféremment entre eux et avec les tarins (3), surtout avec la femelle, car le mâle reste quelquefois vacant.

Lorsqu'un tarin s'est apparié avec une femelle canari il partage tous ses travaux avec beaucoup de zèle, il l'aide assidument à porter les matériaux du nid et à les employer, et ne cesse de lui dégorger la nourriture tandis qu'elle couve; mais malgré toute cette bonne intelligence, il faut avouer que la plupart des œufs restent clairs. Ce n'est point assez de l'union des cœurs pour opérer la fécondation, il faut de plus un certain accord dans les tempéraments, et à cet égard le tarin est fort au-dessous de la femelle canari. Le peu de mépris qui proviennent de leur union, tiennent du père et de la mère.

En Allemagne, le passage des tarins commence en octobre ou même plus tôt; ils mangent alors les graines du houblon au grand préjudice des propriétaires; on reconnaît les endroits où ils se sont arrêtés, à la quantité de feuilles dont la terre est jonchée; ils disparaissent tout-à-fait au mois de décembre, et reviennent au mois de février (4); chez nous ils arrivent au temps de la vendange, et repassent lorsque les arbres sont en fleurs; ils aiment surtout la fleur du pommier.

En Provence, ils quittent les bois et descendent des montagnes sur la fin de l'automne; on en trouve alors des volées de deux cents et plus, qui se posent tous sur le même arbre, ou ne s'éloignent que très-peu. Le passage dure quinze ou vingt jours, après quoi on n'en voit presque plus (5).

Le tarin de Provence diffère du nôtre en ce qu'il est un peu plus grand, et d'un plus

(3) Le R. P. Bougot, de qui je tiens ces faits, a vu cinq années de suite une femelle tarin faire régulièrement trois pontes par an avec le même canari, et les quatre années suivantes faire deux pontes par an avec un autre mâle, le premier étant mort.

(4) Frisch, à l'endroit cité.

(5) Note de M. le marquis de Piolenc.

beau jaune (1); c'est une petite variété de climat.

Ces oiseaux ne sont point rares en Angleterre, comme le croyait Turner (2); on en voit au temps du passage comme ailleurs; mais il en passe quelquefois un très-grand nombre, et d'autres fois très-peu. Les grands passages ont lieu tous les trois ou quatre ans, on en voit alors des nuées que quelques-uns ont cru apportées par le vent (3).

Le ramage du tarin n'est point désagréable, quoique fort inférieur à celui du charbonnet, qu'il s'approprie, dit-on, assez facilement; il s'approprierait de même celui du serin, de la linotte, de la fauvette, etc., s'il était à portée de les entendre dès le premier âge.

Suivant Olin, cet oiseau vit jusqu'à dix ans (4); la femelle du R. P. Bougot, dont j'ai parlé ci-dessus, est parvenue à cet âge; mais il faut toujours se souvenir que les femelles d'oiseaux vivent plus que leurs mâles: au reste, les tarins sont peu sujets aux maladies, si ce n'est à la gras-fondure, lorsqu'on ne les nourrit que de chenevis.

Le mâle tarin a le sommet de la tête noir, le reste du dessus du corps olivâtre, un peu

varié de noirâtre; le croupion teinté de jaune; les petites couvertures supérieures de la queue tout-à-fait jaunes; les grandes, olivâtres terminées de cendre; quelquefois la gorge brune, et même noire (5); les joues, le devant du cou, la poitrine et les couvertures inférieures de la queue, d'un beau jaune-citron; le ventre blanc-jaunâtre; les flancs aussi; mais mouchetés de noir; deux raies transversales olivâtres ou jaunes sur les ailes, dont les pennes sont noirâtres, bordées extérieurement de vert d'olive; les pennes de la queue jaunes, excepté les deux intermédiaires qui sont noirâtres, bordées de vert d'olive; toutes ont la côte noire; le bec a la pointe brune, le reste est blanc et les pieds sont gris.

La femelle n'a pas le dessus de la tête noir comme le mâle, mais un peu varié de gris; et elle n'a la gorge ni jaune, ni brune, ni noire, mais blanche.

Longueur totale, quatre pouces trois quarts; bec, cinq lignes; vol, sept pouces deux tiers; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

VARIÉTÉS DANS L'ESPÈCE DU TARIN.

I. ON m'apporta l'année passée au mois de septembre, un oiseau pris au trébuchet, lequel ne pouvait être qu'un métis de tarin et de canari, car il avait le bec de celui-ci,

(1) Note de M. Guys.

(2) Je dis cela sur la foi de Willughby, pag. 192. Cependant les auteurs de la *Zoologie Britannique* avouent qu'ils n'ont jamais vu cet oiseau dans leur pays, d'où l'on peut conclure légitimement que du moins il n'y est pas commun.

(3) Olin, *Uccelleria*, pag. 17. — Myriades in Prussia capiuntur in areis. (Klein, pag. 94.)

(4) Ceux qu'on tient à la galère vivent beaucoup moins.

(5) Tous les mâles adultes n'ont pas la gorge noire ou brune; j'en ai tenu qui l'avaient du même jaune que la poitrine, et qui avaient d'ailleurs toutes les marques distinctives du mâle; j'ai eu occasion de voir cette tache noire se former par degrés dans un individu pris au filet; elle était d'abord de la grosseur d'un petit pois, elle s'est étendue insensiblement jusqu'à six lignes de longueur et quatre lignes de largeur dans l'espace de dix-huit mois, et encore à présent (8 avril) elle semble continuer de croître et de s'étendre. Ce tarin m'a paru plus gros que les autres, et sa poitrine d'un plus beau jaune.

et à peu près les couleurs du premier; il s'était sans doute échappé de quelque volière. Je n'ai point eu occasion de l'entendre chanter ni d'en tirer de la race, parce qu'il est mort au mois de mars suivant; mais M. Guys m'assure en général que le ramage de ces métis est très-varié et très-agréable. Le dessus du corps était mêlé de gris, de brun et d'un peu de jaune-olivâtre; cette dernière couleur dominait derrière le cou, et était presque pure sur le croupion, le devant du cou et la poitrine jusqu'aux jambes; enfin elle bordait toutes les pennes de la queue et des ailes dont le fond était noirâtre, et presque toutes les couvertures supérieures des pennes des ailes.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, trois lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-deux lignes, un peu fourchue, dépassant les ailes de neuf lignes: l'ongle postérieur était le plus long de tous; l'œsophage, deux pouces trois lignes, dilaté en forme de petite poche avant son insertion dans le gésier qui était musculueux, et doublé d'une membrane cartilagineuse sans

adhérence; tube intestinal, sept pouces un quart; une petite vésicule du fiel; point de cæcum.

II. LE TARIN DE LA NOUVELLE-YORCK * (1). Il suffit de comparer cet oiseau avec le tarin d'Europe, pour voir que ce n'est qu'une variété de climat: il est un peu plus gros, et a le bec un peu plus court que le nôtre; il a la calotte noire; le jaune de la gorge et de la poitrine remonte derrière le cou, et forme une espèce de collier: cette même couleur borde la plupart des plumes du haut du dos, et reparait encore au bas du dos et sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue sont blanches; les plumes de la queue et des ailes sont d'un beau noir, bordées et terminées de blanc: tout le dessous du corps est d'un blanc sale. Comme les tarins sont des oiseaux voyageurs, et qu'ils ont le vol très-élevé, il peut se faire qu'ils aient franchi les mers qui séparent les deux continents du côté du nord: il est possible aussi qu'on ait porté dans l'Amérique septentrionale des tarins d'Europe, et qu'en s'y perpétuant, ils aient éprouvé quelques changements dans leur plumage.

III. L'OLIVAREZ (2). Le dessus du corps olivâtre; le dessous citron; la tête noire; les plumes de la queue et des ailes noirâtres, bordées plus ou moins de jaunecclair; les ailes marquées d'une raie jaunée: tout cela ressemble fort à notre tarin et à celui de la Nouvelle-Yorck; il est de la même grosseur et modelé sur les mêmes proportions; on ne peut s'empêcher de croire que

c'est le même oiseau qui s'étant répandu depuis peu de temps dans ces différents climats, n'en a pas encore subi toute l'influence.

La femelle a le sommet de la tête d'un gris brun, et les joues citron, ainsi que la gorge.

C'est un oiseau qui chante très-bien, et qui surpasse à cet égard tous les oiseaux de l'Amérique méridionale; on le trouve aux environs de Buénos-Ayres et du détroit de Magellan, dans les bois qui lui offrent un abri contre le froid et les grands vents. Celui qu'a vu M. Commerson, s'était laissé prendre par le pied entre les deux valves d'une moule.

Il avait le bec et les pieds cendrés: la pupille bleuâtre; le doigt du milieu uni par sa première phalange au doigt extérieur; le doigt postérieur le plus gros; et son ongle le plus long de tous; enfin il pesait une once.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; vol, huit pouces; queue, vingt-deux lignes, peu fourchue, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes d'environ un pouce: ces ailes n'ont que seize plumes.

IV. LE TARIN NOIR (3). Comme il y a des chardonnerets noirs à tête orangée, il y a aussi des tarins noirs à tête jaune. Schwenckfeld en a vu un de cette couleur dans la volière d'un gentilhomme de Silésie: tout son plumage était noir, à l'exception du sommet de la tête qui était jaunâtre.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU TARIN.

I.

LE CATOTOL (4).

FRINGILLA CATOTOL; Linn.

On appelle ainsi au Mexique un petit oiseau de la taille de notre tarin, lequel a

toute la partie supérieure variée de noirâtre et de fauve; toute la partie inférieure blanchâtre, et les pieds cendrés: il se tient dans les plaines, vit de la graine de l'arbre que les Mexicains appellent *hoauhtli*, et chante fort agréablement.

* Voyez les planches enluminées, n° 292, fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle.

(1) *Fringilla tristis junior*. (Linnæus.)

DESM. 1825.

(2) C'est le *fringilla magellanica* de M. Vieillot, espèce distincte de celle du tarin. DESM. 1826.

(3) *Luteolanigra*, ein schwartzer-zeissig. (Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, pag. 297.)

OISEAUX. Tome II.

Ligurinus niger, A; le tarin noir. (Brisson, tome 3, page 69.)

(4) *Cacatotol*. (Fernandez, *Av. nov. Hisp.*, cap. 197.)

Carduelis supernè subnigro et fulvo variis, infernè candidus; remigibus rectricibusque subnigris, fulvo variis... *Ligurinus mexicanus niger*, tarin noir du Mexique. (Brisson, *Ornithol.*, tome 3, page 71.)

2.

L'ACATÉCHILI (1).

FRINGILLA MEXICANA; Linn. (2).

Le peu que l'on sait de cet oiseau ne permet pas de le séparer du tarin : il est à peu près de la même grosseur ; il chante comme

lui ; il vit des mêmes nourritures ; il a la tête et tout le dessus du corps d'un brun verdâtre ; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc nuancé de jaune. Fernandez lui donne le nom d'oiseau se frottant contre les roseaux ; cela tiendrait-il à quelques-unes de ses habitudes ?

LES TANGARAS.

ON trouve dans les climats chauds de l'Amérique, un genre très-nombreux d'oiseaux, dont quelques-uns s'appellent au Brésil *tangaras* (3) ; et les nomenclateurs ont adopté ce nom pour toutes les espèces qui composent ce genre. Ces oiseaux ont été pris par la plupart des voyageurs pour des espèces de moineaux ; ils ne diffèrent en effet de nos moineaux d'Europe que par les couleurs et par un petit caractère de conformation, c'est d'avoir la mandibule supérieure du bec échancrée des deux côtés vers son extrémité ; mais ils ressemblent aux moineaux par tous les autres caractères, et même ils en ont à très-peu près les habitudes naturelles ; comme eux ils n'ont qu'un vol court et peu élevé, la voix désagréable dans la plupart des espèces ; on doit aussi les mettre au rang des oiseaux granivores, parce qu'ils ne se nourrissent que de très-petits fruits ; ils sont d'ailleurs presque aussi familiers que les moineaux, car la plupart viennent auprès des habitations ; ils ont aussi les mœurs sociables entre eux. Ils habitent les terres sèches, les lieux découverts et jamais les marais ; ils ne pondent que deux œufs et rarement trois : les moineaux de Cayenne n'en pondent pas davantage, tandis que ceux

d'Europe en pondent cinq ou six, et cette différence est presque générale entre les oiseaux des climats chauds et ceux des climats tempérés. Le petit nombre dans le produit de chaque ponte est compensé par des pontes plus fréquentes ; comme ils sont en amour dans toutes les saisons, parce que la température est toujours à très-peu près la même, ils ne font à chaque ponte qu'un moindre nombre d'œufs que les oiseaux de nos climats qui n'ont qu'une ou deux saisons d'amour.

Le genre entier des tangaras dont nous connaissons déjà plus de trente espèces, sans y comprendre les variétés, paraît appartenir exclusivement au nouveau continent, car toutes ces espèces nous sont venues de la Guyane et des autres contrées de l'Amérique, et pas une seule ne nous est arrivée de l'Afrique ou des Indes. Cette multitude d'espèces n'a néanmoins rien de surprenant, car nous avons observé qu'en général le nombre des espèces et des individus dans les oiseaux, est peut-être dix fois plus grand dans les climats chauds que dans les autres climats, parce que la chaleur y est plus forte, les forêts plus fréquentes, les terrains moins peuplés, les nourritures plus abondantes, et que les frimas, les neiges et les glaces qui sont inconnues dans ces pays chauds n'en font périr aucun ; au lieu qu'un seul hiver rigoureux réduit presque à rien la plupart des espèces de nos oiseaux. Une autre cause qui doit encore produire cette différence, c'est que les oiseaux des pays chauds, trouvant leur subsistance en toutes saisons, ne sont point voyageurs ; il n'y en a même que très-peu d'*erratiques* ; il ne leur arrive jamais de changer de pays, à moins que les petits fruits dont ils se nourrissent ne viennent à leur manquer ; ils vont alors en cher-

(1) J'ai formé ce nom de celui d'*acatechichietli*, que lui donnent les Mexicains, et qui est trop difficile à prononcer pour les Européens. Avis fronicans se ad arundines. (Fernandez, Hist. avium novæ Hispaniæ, cap. 13.)

Ray, Synopsis, pag. 90, n° 3.

Carduelis supernè ex fusco virescens, infernè ex albo pallescens; remigibus reetricibusque fusco-virescentibus. Ligurinus mexicanus, le tarin du Mexique. (Brisson, tome 3, page 70.)

(2) Cet oiseau appartient au genre moineau de M. Vieillot.

DESM. 1826.

(3) Margrave, Willulghby, etc.

cher d'autres à une assez petite distance ; l'on doit donc cesser d'être étonné de cette nombreuse multitude d'oiseaux qui se trouvent dans les climats chauds de l'Amérique.

Nous allons diviser nos trente espèces de

tangaras en trois ordres pour éviter la confusion, et nous n'emploierons que la différence la plus simple, qui est celle de la grandeur.

LE GRAND TANGARA *.

PREMIÈRE ESPÈCE.

TANAGRA MAGNA ; Linn., Desm. (1).

Le grand *tangara* est représenté dans nos planches enluminées, n° 205, sous le nom de *tangara des bois de Cayenne* ; dénomination que nous avons alors adoptée, parce qu'on nous avait assuré qu'il ne sortait jamais des grands bois pour aller à la campagne ; mais M. Sommi de Manoncour nous a informés que ce *tangara*, non-seulement habitait les grandes forêts de la Guyane, mais que souvent aussi on le voyait dans les endroits découverts, et qu'il se tenait sur les buissons. Le mâle et la femelle qui se

ressemblent beaucoup, s'accompagnent ordinairement ; ils se nourrissent de petits fruits et mangent aussi quelquefois de petits insectes qu'ils trouvent sur les plantes.

Nous n'en donnons point ici la description, parce que la planche enluminée représente cet oiseau de grandeur naturelle, et fort exactement pour la description des couleurs : au reste, ce grand *tangara* est une espèce nouvelle et qui n'a été indiquée par aucun naturaliste.

LA HOUPPETTE ** (2).

SECONDE ESPÈCE.

TANAGRA CRISTATA ; Linn., Desm. — TACHYPHONUS CRISTATUS ; Vieill. (4).

Cet oiseau n'est pas tout-à-fait si grand que le précédent, quoique dans ce genre il soit un peu plus gros ; nous l'avons appelé *houppette*, parce qu'il diffère de tous les autres tangaras par une petite huppe qu'il porte sur la tête, ou plutôt qu'il relève lorsqu'il est agité.

On l'a représenté d'abord dans la planche

enluminée, n° 301, fig. 2, sous le nom de *tangara huppé de la Guyane*, et encore dans la planche n° 7, fig. 2, sous le nom de *tangara huppé de Cayenne*, parce qu'on ne s'est point aperçu que c'était le même espèce d'oiseau, dont l'un n'est qu'une variété de l'autre ; en considérant donc ces deux planches, comme représentant deux variétés d'âge ou de sexe, et en les comparant on ne doutera pas que ce ne soit la même espèce d'oiseau (4).

Cet oiseau est fort commun dans les terres de la Guyane, où il vit de petits fruits ; il a un cri aigu comme celui du pinson, sans cependant en avoir le chant. Il ne se tient ni dans les grands bois, ni dans les palétuviers, et on ne le trouve que dans les endroits découverts ou défrichés.

* Voyez les planches enluminées, n° 205.

(1) Du genre *tangara* et de la division des *tangaras* gros-becs ; Cuv. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 7, fig. 2, et n° 301, aussi fig. 2.

(2) *Tangara cristata*, nigricans ; crista aurantia ; pennis basim rostri ambientibus, nigris ; gutture, dorso infimo et uropygio dilutè fulvis ; maculis in alis candidis ; rectricibus nigricantibus... *Tangara cayanaensis nigra cristata*. (Brisson, Supplément, page 65, et pl. 4, fig. 3.)

(3) Du genre *tangara* et de la division des *tangaras* loriots ; Cuv. DESM. 1826.

(4) M. Temminck les sépare, et donne au dernier le nom de *tangara martialis*. DESM. 1826.

LE TANGAVIO *.

TROISIÈME ESPÈCE.

TANAGRA BONARIENSIS; Gmel. — TACHYPHONUS BONARIENSIS; Vieill. (1).

C'est à feu M. Commerson que nous devons la connaissance de cet oiseau; il s'en est trouvé une peau assez bien conservée dans son recueil; il l'avait nommé *bruant noir*, mais ce n'est certainement pas un bruant, puisque par tous les rapports de sa conformation, il ressemble parfaitement aux tangaras; de plus, il s'en faut bien que cet oiseau soit noir, il est au contraire d'un violet foncé sur le corps et même sur le ventre, avec quelques reflets verdâtres sur les ailes et la queue; et c'est par cette raison que nous l'avons nommé *tangavio* par contraction de tangara violet.

Cet oiseau mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, a huit pouces

de longueur; son bec est noirâtre et long de huit à neuf lignes; sa queue qui n'est point étagée, a trois pouces de longueur, et elle dépasse les ailes de dix-huit lignes; le tarse a environ un pouce de long; il est noirâtre ainsi que les doigts; les ongles sont gros et forts.

La femelle a la tête d'un noir luisant comme de l'acier poli; tout le reste de son plumage est d'un brun uniforme. L'on voit cependant sur le dessus du corps et sur le croupion quelques teintes d'un noir luisant.

Le tangavio se trouve à Buénos-Ayres, et probablement dans les autres terres du Paraguay; mais nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE SCARLATTE ** (2).

QUATRIÈME ESPÈCE.

TANAGRA BRASILIA; Linn. — RHAMPHOCELUS BRASILIANUS; Desm. (3).

CET oiseau est représenté dans les planches enluminées, n° 127, fig. 1, sous le nom de *tangara du Mexique*, appelé le *cardinal*; et comme le nom de tangara est un nom générique, et que le surnom de *cardinal* a été appliqué à des oiseaux d'un autre genre, nous avons adopté le nom scarlatte qui lui ont donné les Anglais, parce que son plumage est d'un rouge d'écarlate.

C'est le même oiseau que le cardinal de

M. Brisson (4), et le même que le moineau scarlet d'Edwards (5); on doit aussi lui rapporter :

1^o. Les deux moineaux rouges et noirs d'Aldrovande, qui ne diffèrent entre eux qu'en ce que l'un des deux n'avait pas de queue, et qu'Aldrovande a fait de ce défaut un caractère spécifique en le nommant l'un *moineau rouge sans queue*, et l'autre *moineau rouge à queue* (6). Cette erreur et ces

* Voyez les planches enluminées, n° 710.

(1) M. Cuvier dit que la pl. 710 de Buffon, donnée pour celle d'un tangara, représente réellement le petit troupiale noir, *oriolus minor*, espèce à laquelle on a attribué mal à propos pour femelle l'oiseau pl. enl. n° 602, qui est tout différent. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 127, figure 1; et n° 156, aussi figure 1, mâle.

(2) Scarlatte.—Par les colons de l'Amérique, *cardinal*.—En anglais, *scarlet sparrow*. (Edwards.)—Kumploss et red and black. (Charleton.)—Au Brésil, *tijepiranga*. (Marcg.)—Au Mexique, *chiltototl*, et *hanhtototl*. (Fern., Hist. nov. Hisp., p. 51, cap. 190.)

(3) Du genre tangara et de la division des tangaras rhamphocèles; Cuv. DESM. 1826.

(4) *Tangara coccinea*; alis, caudâ cruribusque nigris... *Cardinalis*. (Brisson, Ornithol., tome 3, pag. 42.)

(5) *Scarlet sparrow*, moineau écarlate. (Edwards, Glan., pag. 278, avec une figure coloriée, pl. 343.) *Nota*. Cet oiseau a aussi été indiqué par Seba, sous la dénomination d'*oiseau du Mexique*, rouge et grand, qui est une espèce de moineau. (Tome 1, page 101.)

Cardinalis non cristatus è Pará, Brasiliæ regione. (Ornithol. Italis, Florence, 1771, page 69; et pl. 335, fig. 2.)

(6) *Passer erythromelanus indicus sine uropygio*. (Aldrovand., Avium, tom. 2, pag. 568.)

Descriptions ont été copiées par presque tous les ornithologues (1) :

2^o. Le *tijepiranga* de Marcgrave (2) :

3^o. Le *chilototil* de Fernandez (3) :

4^o. Et enfin le merle du Brésil de Belon, qu'il a ainsi nommé, parce que ceux qui apportaient en France quelques-uns de ces oiseaux les appelaient *merles du Brésil* (4). Aldrovande a encore copié Belon : la seule différence essentielle que l'on trouve dans les notices données par ces auteurs, ne porte que sur le chant de ces oiseaux ; mais après les avoir toutes examinées, nous avons reconnu que ceux de ces oiseaux qui chantent, étaient d'une taille un peu plus grande que les autres ; qu'ils avaient le plumage teint d'un rouge plus éclatant ; que cette couleur se voyait aussi sur les couvertures supérieures des ailes, etc. Ce qui nous fait croire avec

beaucoup de vraisemblance, que l'oiseau qui chante est le mâle, et que c'est la femelle qui n'a point de ramage, comme cela arrive dans presque toutes les espèces d'oiseaux chanteurs.

Il paraît aussi que le mâle a les plumes de la tête plus longues, et qu'il les relève un peu en forme de huppe, comme Edwards l'a représenté (5). C'est ce qui a fait dire à quelques voyageurs, qu'il y avait au Mexique deux espèces de cardinaux, l'un qui a une huppe et qui chante assez bien, et l'autre plus petit qui ne chante pas.

Ces oiseaux appartiennent aux climats chauds du Mexique, du Pérou et du Brésil, mais ils sont fort rares à la Guyane. Belon dit que de son temps les marchands qui venaient du Brésil, apportaient beaucoup de ces oiseaux et en tiraient un grand profit (6). Il faut croire que c'était pour faire des garnitures de robe et d'autres parures qui pouvaient alors être à la mode, et que ces oiseaux étaient dans ce temps bien plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

On doit présumer que c'est du scarlatte qu'il faut entendre ce que les voyageurs disent du ramage du cardinal, car le *cardinal huppé* étant du genre des gros-becs, doit être silencieux comme eux. M. Salerne après avoir dit, comme les voyageurs, que le cardinal huppé, c'est-à-dire celui du genre du gros-bec, avait un très-joli ramage, ajoute qu'il en a vu un vivant à Orléans qui ne criait que rarement, et dont la voix n'avait rien de gracieux (7), contradiction qui se trouve dans la même page de l'ouvrage de cet auteur. Les voyageurs s'accordent à dire que cet oiseau a un ramage très-agréable, et qu'il est même susceptible d'instruction. Fernandez assure qu'on le trouve particulièrement à Totonocapa au Mexique, et qu'il chante très-agréablement.

Nous regardons comme des variétés de cette espèce, 1^o le *cardinal tacheté*, cité par M. Brisson (8), qui ne diffère de notre scarlatte, qu'en ce que quelques plumes du dos et de la poitrine sont bordées de vert, ce qui forme des taches de cette couleur qui

Et passer indicus alius porphyromelanus caudatus. (*Ibid.*, pag. 570.)

(1) Passer sine uropygio. (Charleton, Exercit., pag. 87, n^o 3, et onomast., pag. 79, n^o 3.)— Passer porphyromelanus, red and black. (*Ibid.*, pag. 87, et onomast., pag. 79.)

Passer indicus erythromelanus sine uropygio. (Jonst., Aves, pag. 67.) — Passer indicus porphyromelanus. (*Ibid.*, pag. 68.)

Passer erythromelas indicus sine uropygio, Aldrovandi. (Willulghby, Ornithol., pag. 185.)— Passer indicus caudatus porphyromelas Aldrovandi. (*Ibid.*, pag. 183.)

Passer erythromelas indicus sine uropygio Aldrovandi. (Ray, Syn. Avium, pag. 87, n^o 3.)— Passer indicus caudatus porphyromelas Aldrovandi. (*Ibid.*, pag. 87, n^o 8.)

(2) Tijepiranga Brasiliensibus. (Mareg., Hist. Bras., pag. 192.)

Tijepiranga. (Pison, Hist. nat. Bras., pag. 94.)

Passer americanus tijepiranga Brasiliensib. (Jonst., Aves, pag. 131.)

Passer americanus tijepiranga Brasiliensibus Marcgravii. (Willulghby, Ornithol., pag. 184.)

(3) Chiltototil. (Fernandez, Hist. nov. Hisp., pag. 54, cap. 210.)

Chiltototil. (Ray, Syn. Avium, pag. 173.)

(4) Merle du Brésil. (Belon, Hist. naturelle des Oiseaux, page 319 ; et Portraits d'Oiseaux, page 80, figure a.)

Merula brasilia. (Aldrovande, Avium, tom. 2, pag. 628.)

Merula brasilia. (Jonston, Aves, pag. 75.)

Merula Brasiliensibus Belonii. (Charleton, Exercit., pag. 90, et onomast., pag. 84, n^o 6.)

Merula brasilia Aldrovandi. (Willulghby, Ornithol., pag. 142.)

Merula brasilia Belonii et Aldrovandi. (Ray, Syn. Avium, pag. 66, n^o 8.)

(5) Glanures, page 278, planche 343.

(6) Belon, Hist. nat. des Oiseaux, page 319.

(7) Salerne, Ornithol., pag. 255.

(8) Tangara coccinea ; pectore et dorso supremo maculis lunatis virescentibus variegatis ; alis, caudaque nigris... Cardinalis naevius. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 44.)

ont la figure d'un croissant. Aldrovande a fait un merle de cet oiseau, et comme ses jambes ne sont pas aussi allongées que celles du merle, il l'a appelé *merle aux pieds courts* (1).

2^o. Le *cardinal à collier*, cité par M. Brisson (2), qui a la taille et les couleurs du scarlatte; mais qui a de plus les petites couvertures et les bords des plumes des ailes bleues, et de chaque côté du cou deux grandes taches de la même couleur: elles sont contiguës, et ont la forme d'un croissant; mais cet auteur décrit le cardinal tacheté ainsi que le cardinal à collier d'après Aldrovande (3), qui, selon la remarque de Willughby (4), n'avait vu que des dessins de ces deux oiseaux, non plus que des autres que nous avons cités de lui dans cet article; ce qui rend ses descriptions très-imparfaites, et l'existence de ces oiseaux assez douteuse; je n'aurais pas même fait mention de celui-ci, si les nomenclateurs ne l'avaient pas compris dans leurs listes.

3^o. L'*oiseau mexicain*, que Hernandez a indiqué par la phrase suivante: *avis mexicana psittaci colore*, et que M. Brisson, d'après lui, a décrit comme s'il l'avait vu, sous

le nom de *cardinal du Mexique* (5); tandis que Hernandez dit seulement: *Hæc avis statim in rostro (quod aduncum nonnihil et cinneritium est totum) inferiore parte ad caudam usque, hoc est in ventre toto minui colore rubet: qui idem color sursum per uropygium, ad dorsum porrigitur, nisi quod alarum versum principium cum virore rubor confunditur, qui ad ipsum ita collum tenditur, quod omnino virescit. Caput autem amethystino, aut hyacinthino, colore diluitur. Circulus qui pupillam ambit, valde albet, orbita verò oculi est cærulei saturati coloris. Ubi suum sumunt principium alæ, color est subleueus. Sequitur primus pennarum in alis ordo cum secundo et tertio dicti hyacinthino coloris. In medio tamen harum pennarum circumferentia intercurrit linearis subviridis usque ad finem. Cauda tota est amethystini coloris absque viriditate, dilutioris tamen versum finem. Pedes, qui tres ante et unum retrò digitos habent, inter cinerem ac violaceum ambigunt* (6).

Au reste, ces oiseaux volent en troupes (7); on les prend facilement avec des lacets et autres petits pièges (8); ils s'approprient aisément, et de plus ils sont gras et bons à manger.

LE TANGARA DU CANADA *

CINQUIÈME ESPÈCE.

TANAGRA RUBRA; Linn., Desm. — RHAMPHOCELUS COCCINEUS; Vieill. (9).

CET OISEAU diffère du scarlatte par la grandeur et par la couleur; il est plus petit, et

son plumage est d'un rouge de feu clair, au lieu que celui du scarlatte est d'un rouge vif foncé comme l'écarlate. Le bec du tangara de Canada est de couleur de plomb dans toute son étendue, et n'a point de caractères particuliers; tandis que le bec du scarlatte est en dessus d'un noir foncé, et que la pointe de la mandibule inférieure est noire, le reste de cette mandibule blanc, et

(1) *Merula apus indica*. (Aldrov., Avium, tom. 2, pag. 629.)

Merula indica apos. (Jonston, Aves, pag. 76.)

Merula indica apos dicta (à brevitate pedum) quam adumbrat Aldrovandus. (Charleton, Exercit., pag. 90, n^o 7, et onomast., pag. 84, n^o 7.)

(2) *Tangara coccinea*; maculis binis in utroque colli latere semilunaribus cæruleis; alis et caudâ nigris; marginibus alarum cæruleis... *Cardinalis torquatus*. (Brisson, Ornithol., tome 3, pag. 45.)

(3) *Passer indicus sine uropygio alius cyanerythromelas*. (Aldrovande, Avium, tom. 2, pag. 569.)

Passer indicus cyanerythromelanus sine uropygio, Aldrovandi. (Willugh., Ornithol., pag. 185.)

Passer indicus cyanerythromelanus sine uropygio, Aldrovandi. (Ray, Syn. Avium, pag. 87, n^o 14.)

Passer indicus cyanerythromelanus sine uropygio. (Jonston, Aves, pag. 67.)

(4) Ornithologie, pag. 185, chap. 15.

(5) *Tangara coccinea*; collo superiore viridi; ca-

pte, alis et caudâ amethystinis; quilibet alarum pennâ circumferentiâ lineari subviridi, in medio intercurrente præditâ... *Cardinalis mexicana*. (Brisson, Ornithol., tome 3, pag. 46.)

(6) Hernandez, Hist. Mexic., pag. 709.

(7) Voyage de Robert Lade, page 358.

(8) Pison, Hist. nat., page 94.

* Voyez les planches enluminées, n^o 156, figure 1.

(9) Du genre tangara et de la division des tangaras cardinaux; Cuv. M. Kuhl regarde cet oiseau comme étant le mâle du scarlatte, *tangara brasilia*. (Voyez ci-avant.) DESM. 1826.

qu'elle est élargie transversalement comme la base de la mandibule inférieure de l'oiseau appelé *bec-d'argent*. Les becs de ces oiseaux sont assez mal représentés dans les figures des planches enluminées.

Le scarlatte ne se trouve que dans les climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, au Mexique, au Pérou, au Brésil. Le tangara du Canada se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale, aux Illinois (1), à la Louisiane (2), à la Floride (3); ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne fassent deux espèces distinctes et séparées.

Cet oiseau a été décrit exactement par M. Brisson (4). Il a très-bien remarqué que la couleur rouge de son plumage est beaucoup plus claire que celle du scarlatte; les couvertures supérieures des ailes et les deux pennes les plus proches du corps sont noires; toutes les autres pennes des ailes sont brunes et bordées intérieurement de blanc jusque vers leur extrémité; la queue est composée de douze pennes noires, terminées par un petit bord d'un blanc très-clair; les latérales sont un peu plus longues que celles du milieu, ce qui rend la queue un peu fourchue.

LE TANGARA DU MISSISSIPI *.

SIXIÈME ESPÈCE.

TANAGRA MISSISSIPENSIS; Linn., Desm. (5).

Le tangara du Mississipi est une espèce nouvelle qui n'a été décrite par aucun naturaliste. Cet oiseau a beaucoup de rapports avec le tangara du Canada, seulement ce dernier oiseau a, comme le scarlatte, les ailes et la queue noires, tandis que le tangara du Mississipi les a de la même couleur que le reste du corps. Une différence plus essentielle, est celle qui se trouve dans le bec; celui du tangara du Mississipi est plus grand que le bec de tous les autres tangaras, et en même temps beaucoup plus gros. Il y a de plus un caractère particulier qui indique assez évidemment que ce tangara du Mississipi est d'une espèce différente de celle du scarlatte et de celle du tangara de

Canada, c'est que les deux mandibules du bec sont convexes et renflées, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce de tangara, et ne se voit même que très-rarement dans tous les oiseaux. Nous devons avertir que ce caractère n'a pas été saisi par nos dessinateurs, et que cet oiseau n'ayant pas été dessiné vivant, le bec n'a ni sa forme, ni sa couleur dans la planche enluminée, car dans l'état de nature vivante le bec n'est pas noir, mais d'un brun très-clair et très-lavé, et la convexité des deux mandibules qui n'est pas exprimée dans la planche, est néanmoins un caractère très-remarquable.

Au reste, cet oiseau n'a pas un chant aussi agréable que celui du scarlatte, mais il siffle d'un ton net, si haut et si perçant, qu'il romprait la tête dans les maisons, et qu'il ne faut l'entendre qu'en pleine campagne ou dans les bois. « C'est en été, dit du Pratz, » qu'on entend fréquemment le ramage du » cardinal dans les bois, et l'hiver seulement sur les bords des rivières lorsqu'il a » bu; dans cette saison il ne sort point de » son domicile où il garde continuellement » la provision qu'il a faite pendant le beau » temps. On y a trouvé en effet du grain de » maïs amassé jusqu'à la quantité d'un boisseau de Paris; ce grain est d'abord artistement couvert de feuilles, puis de petites » branches ou bûchettes, et il n'y a qu'une » seule ouverture par où l'oiseau puisse entrer dans son magasin (6). »

(1) Ce n'est guère qu'à cent lieues au sud du Canada, qu'on commence à voir des cardinaux; ils ont le chant doux, le plumage beau, une aigrette sur la tête. (Charlevoix, Nouv. Franc., tomes 3, page 156.)

(2) Hist. de la Louisiane, par Lepage du Pratz, page 139, tome 2.

(3) Le mercredi il entra dans le port (de la Havane) une barque de la Floride, chargée de peaux d'oiseaux cardinaux et de fruits... Les Espagnols achetaient les oiseaux cardinaux jusqu'à dix pièces de huit la pièce, et en prirent, malgré la misère publique, pour dix-huit mille pièces de huit. (Gemelli Carreri, Voyage autour du monde, tom. 6, page 322.)

(4) *Tangara rubra*; remigibus fuscis, oris interioribus albis; remigibus alarum, rectricibusque nigris; apicis rectricum margine albâ... *Cardinalis canadensis*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 48, et pl. 2, figure 5.)

* Voyez les planches enluminées, n° 741.

(5) Du genre tangara et de la division des tangaras cardinaux; Cuv. DESM. 1826.

(6) Hist. de la Louis., par Lepage du Pratz, tome 2, page 139.

LE CAMAIL OU LA CRAVATE*.

SEPTIÈME ESPÈCE.

TANAGRA ATRA; Linn., Desm. — TANAGRA MELANOPIS; Lath. (1).

CETTE espèce est nouvelle, et c'est M. Soncini de Manoncour qui nous l'a donnée pour le Cabinet; nous avons tiré son nom du caractère le plus apparent, son plumage étant d'une couleur uniforme cendrée, un peu plus claire sous le ventre, à l'exception du devant et du derrière de la tête, de la gorge et du haut de la poitrine, sur lesquelles parties s'étend une couleur noire en forme de cravate, ce qui lui a fait donner le nom de *tangara à cravate noire*, dans nos planches enluminées; mais comme cette bande noire lui passe aussi sur le front, nous avons cru devoir préférer le nom de *camail* qui représente mieux ce caractère frappant. Les ailes et la queue sont encore d'une couleur cendrée, plus foncée que celle du dessus

du corps; les plumes des ailes sont bordées extérieurement d'un cendré moins foncé, et celles de la queue d'une couleur encore plus claire.

Cet oiseau est le septième dans l'ordre de grandeur en ce genre; sa longueur totale est de sept pouces, le bec a neuf lignes, la partie supérieure en est blanche à la base et noire au bout, l'inférieure est entièrement noire, la queue est un peu étagée: elle a trois pouces un quart de long et dépasse les ailes pliées de deux pouces.

La planche enluminée, n° 714, fig. 2, le représente fidèlement; il a été trouvé à la Guyane dans les lieux découverts; mais il y est fort rare, et n'a été indiqué par aucun auteur.

LE MORDORÉ**.

HUITIÈME ESPÈCE.

TANAGRA ATRICAPILLA; Linn., Desm. — LANIO ATRICAPILLA; Vieill. (2).

CETTE espèce est encore nouvelle et a été apportée comme la précédente par M. Soncini de Manoncour; ses dimensions sont les mêmes que celles du précédent; sa longueur est de sept pouces; la tête, les ailes et la queue sont d'un beau noir-lustré; le reste du corps est d'une belle couleur mordoré, plus foncée sur le devant du cou et la poitrine, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. On l'a désigné

dans les planches enluminées sous la dénomination de *tangara jaune à tête noire*. Ses pieds sont bruns; sa queue qui est étagée, a trois pouces de long, et dépasse les ailes pliées de quinze lignes; le bec est noir et a neuf lignes de long.

Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles; il se trouve à la Guyane, où il est encore plus rare que le précédent.

L'ONGLET.

NEUVIÈME ESPÈCE.

TANAGRA STRIATA; Linn., Gmel.

DANS cet oiseau, chaque ongle a sur chacune des faces latérales une petite rainure

concentrique au contour des bords de cette face, et c'est de ce caractère singulier que nous avons tiré son nom; il a été rapporté par M. Commerson, et comme il ressemble

* Voyez les planches enluminées, n° 714, figure 2.
(1) Du genre *tangara* et de la division des *tangaras* gros-becs; Cuv. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 809, fig. 2.

(2) M. Cuvier rapporte cet oiseau au genre des *pies-grièches*. DESM. 1826.

pour tout le reste aux tangaras, il est plus que probable qu'il vient de l'Amérique méridionale.

La tête de cet oiseau est rayée de noir et de bleu, la partie antérieure du dos est noirâtre, et la postérieure d'un orangé vif, les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun olivâtre, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont noires et bordées extérieure-

ment de bleu; tout le dessous du corps est jaune.

Sa longueur totale est de près de sept pouces, le bec a huit lignes de long, et il est échancré vers la pointe comme celui des tangaras; le tarse a neuf lignes ainsi que le doigt du milieu.

M. Commerson ne nous a laissé aucune notice sur les habitudes naturelles de cet oiseau.

LE TANGARA NOIR ET LE TANGARA ROUX*.

DIXIÈME ESPÈCE.

TANAGRA NIGERRIMA; Linn., Desm. — ORIOLUS LEUCOPTERUS; Lath. — TACHYPHONUS LEUCOPTERUS; Vieill. (1).

On a cru que ces oiseaux étaient de deux espèces différentes; mais M. Sonnini de Manoncour nous apprend qu'ils ne font qu'une espèce, et que celui qui est représenté dans les planches enluminées, n° 179, fig. 2, est le mâle; et celui qui est représenté dans la planche enluminée, n° 711, sous le nom de *tangarou* est la femelle de ce *tangara noir*. Comme la femelle est entièrement rousse, et que le mâle serait entière-

ment noir sans une tache blanche qui couvre le haut de chaque aile, ces oiseaux n'ont pas besoin d'une plus ample description. Ils sont communs à la Guyane dans les endroits découverts; ils mangent comme les autres de petits fruits et quelquefois aussi des insectes; leur cri est aigu, et ils n'ont point de chant. Ils vont toujours par paires et jamais en troupes.

LE TURQUIN**.

ONZIÈME ESPÈCE.

TANAGRA BRASILIENSIS; Linn.

Nous avons donné à ce tangara le nom de *turquin*, parce qu'il a toutes les parties inférieures du corps, le dessus de la tête et les côtés du cou d'un bleu turquin; le front, le dessus du corps, les ailes et la queue sont

noires; il y a quelques taches de cette couleur noires près des jambes, et une bande assez large au bas de la poitrine.

L'oiseau décrit par M. Brisson, sous le nom de *tangara bleu du Brésil* (2), paraît être le même, ou bien une légère variété de cette espèce, qui se trouve à la Guyane, quoique assez rarement. Nous ne connaissons rien de ses habitudes naturelles.

* Voyez les planches enluminées, n° 179, fig. 2, et n° 711.

(1) Ces oiseaux sont de même espèce. Le noir est le mâle, et le roux, la femelle. Latham les considère comme appartenant au genre loriot, et M. Cuvier les place, comme Gmelin, dans le genre tangara. Ils appartiennent à sa division des tangaras-loriots.

DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 179, figure 1, sous la dénomination de *tangara bleu du Brésil*.

(2) *Tangara supernè nigra, infernè alba; capite, collo inferiore et uropygio cæruleo-cinerascentibus; pectore maculâ nigrâ insignito; basi rostri nigro circumdatâ; rectricibus nigris. . . Tangara brasiliensis cærulea.* (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 8.)

LE BEC-D'ARGENT⁽¹⁾.

DOUZIÈME ESPÈCE.

TANAGRA JACAPA; Linn. — RHAMPHOCELUS JACAPA; Desm. (2).

Nos colons de Cayenne ont donné à cet oiseau le nom de *bec-d'argent* que nous avons adopté, parce qu'il exprime un caractère spécifique bien marqué, et qui consiste en ce que les bases de la mandibule inférieure du bec se prolongent jusque sous les yeux en s'arrondissant, et forment de chaque côté une plaque épaisse qui, lorsque l'oiseau est vivant, paraît être de l'argent le plus brillant; cet éclat se ternit quand l'oiseau est mort. On a manqué ce caractère dans la représentation qu'on a faite de cet oiseau, planche enluminée, n° 128, fig. 1, sous la dénomination de *tangara pourpré*; apparemment l'on n'a pas cru qu'il fût général dans tous les individus; il l'est néanmoins pour tous les mâles. La femelle représentée sur la même planche, fig. 2, est mieux à cet égard, parce que dans la nature son bec n'a qu'une légère trace presque insensible de ce renflement si apparent dans le mâle, et par conséquent elle n'a pas comme lui ces plaques de couleur argentée. Dans la planche

267 des *Glanures* d'Edwards, on voit une très-bonne représentation de cet oiseau qu'il a donné sous le nom de *merle à gorge rouge*; il s'est trompé, comme l'on voit, sur le genre de cet oiseau; mais il a très-bien saisi le caractère singulier du renflement du bec, seulement la couleur argentée des plaques est beaucoup plus terne, parce qu'il n'a pas dessiné l'oiseau vivant, et que le brillant de ces parties s'était dissipé.

La longueur totale de cet oiseau est de six pouces et demi, celle du bec est de neuf lignes, et il est noir sur sa partie supérieure; la tête, la gorge et l'estomac sont pourprés, et le reste du corps est noir avec quelques teintes de pourpre. L'iris des yeux est brune: la femelle diffère du mâle, non-seulement par la couleur du bec, mais encore par celles du plumage; le dessus de son corps est brun avec quelques teintes d'un pourpre obscur, et le dessous rougeâtre; la queue et les ailes sont brunes.

Un autre caractère distinctif du mâle et qui n'avait pas encore été saisi, c'est une espèce de demi-collier autour de l'occiput, formé par de longs poils ou soies pourpres, qui débordent les plumes de près de trois lignes: c'est à M. Sonnini de Manoncour que nous devons cette nouvelle observation; nous lui devons aussi la connaissance des habitudes naturelles de cet oiseau et des autres tangaras de la Guyane.

Le bec-d'argent est de tous les tangaras celui qui est le plus répandu dans l'île de Cayenne et à la Guyane; il y a apparence qu'il se trouve dans plusieurs climats chauds de l'Amérique, car Fernandez en parle comme d'un oiseau du Mexique, vers les montagnes de Tepuzcullula (3). Il se nourrit de petits fruits, il entame aussi les bananes, les goyaves et autres gros fruits tendres lorsqu'ils sont en maturité, et ne mange point d'insectes. Ces oiseaux fréquentent les lieux découverts, et ne fuient pas le voisinage des habitations; on en voit jusque dans les jardins; cela n'empêche pas

* Voyez les planches enluminées, n° 128, figure 1, le mâle; et figure 2, la femelle.

(1) Bec-d'argent; par les Mexicains, *chichiltototl*. — Par les Anglais, *red breasted black bird*. (Edwards.) — Par les habitants de Cayenne, *bec-d'argent*.

Chichiltototl tepazcullula. (Fernandez, Hist. nov. Hisp., pag. 51, cap. 189.)

Red breasted black bird, merle à gorge rouge. (Edw., Glan., pag. 120, avec une bonne figure coloriée, pl. 267.)

Tangara obscurè purpurea; remigibus, rectricibus, cruribusque splendidè nigris (mas).

Tangara supernè fusca, purpureo obscuro mixta, infernè rubescens; remigibus rectricibusque fuscis (fœmina)... Cardinalis purpureus. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 49.)

Passer indicus capite et pectore vinaceo. (Gerini, Ornithol., n° 279.)

Avis americana, cardinalis niger dicta brachyura; capite et infernè corporis parte vinaceâ. (Ornithol. Ital., Florence, pag. 69, pl. 334.)

Cardinal pourpre-foncé. (Salerne, Ornithol., pag. 271.)

(2) Cet oiseau est de notre genre rhamphocèle. M. Cuvier le place dans la division des tangaras qui correspond à ce genre. DESM. 1826.

(3) Fernandez, Hist. nov. Hisp., pag. 51, cap. 189.

qu'ils ne soient assez communs dans les endroits déserts et même dans les clairières des forêts, car dans les plus épaisses, lorsque les vents ont abattu un certain nombre d'arbres, et que le soleil peut éclairer ces abatis et assainir le terrain, on ne manque guère d'y trouver quelques becs-d'argent qui ne vont cependant pas en troupes, mais toujours par paires.

Leur nid est un cylindre un peu courbé qu'ils attachent entre les branches horizontalement, l'ouverture en bas, de manière que, de quelque côté que vienne la pluie, elle ne peut y entrer; ce nid est long de plus de six pouces et a quatre pouces et demi de largeur; il est construit de paille et de feuilles de balisier desséchées, et le fond du nid est bien garni intérieurement de morceaux plus larges des mêmes feuilles. C'est sur les

arbres peu élevés que l'oiseau attache ce nid; la femelle y pond deux œufs elliptiques, blancs et chargés au gros bout de petites taches d'un rouge léger qui se perdent en approchant de l'autre extrémité.

Quelques nomenclateurs ont donné à cet oiseau le nom de cardinal (1), mais c'est improprement, parce qu'il a été appliqué, par ces mêmes nomenclateurs, à plusieurs autres espèces. D'autres ont cru qu'il y avait une variété assez apparente dans cette espèce; on voit dans le cabinet de M. Mauduyt un oiseau dont tout le plumage est d'un rose pâle, varié de gris; il nous a paru que cette différence n'est produite que par la mue, et que ce n'est point une variété dans l'espèce qui, quoique très-nombreuse en individus, nous paraît très-constante dans tous ses caractères.

L'ESCLAVE * (2).

TREIZIÈME ESPÈCE.

TANAGRA DOMINICA; Linn. — DULUS PALMARUM; Vieill. (3).

Nous conserverons à cet oiseau le nom d'*esclave* qu'il porte à Saint-Domingue, selon M. Brisson, et nous sommes surpris qu'ayant un nom qui semble tenir à l'état de servitude ou de domesticité, on ne se soit point informé si on le nourrit en cage, et s'il n'est pas d'un naturel doux et familier que ce nom paraît supposer. Mais ce nom vient peut-être de ce qu'il y a à Saint-Domingue un gobe-mouche huppé qu'on y nomme le *tyran*, nom qu'on a aussi donné au gobe-mouche à queue fourchue en Canada; et comme ces oiseaux tyrans sont bien supérieurs en grandeur et en force, on aura donné le nom d'*esclave* à celui-ci qui se nourrit comme eux d'insectes auxquels ils donnent la chasse.

Cet oiseau a quelques caractères communs avec les grives, il leur ressemble par les couleurs et surtout par les mouchetures du ventre; les grives ont, comme lui et comme les autres tangaras, l'échancrure du bec à la mandibule supérieure; ainsi le genre des grives et celui du tangara, sont assez voisins l'un de l'autre, et l'*esclave* est peut-être de tous les tangaras celui qui ressemble le plus à la grive; néanmoins, comme il en diffère beaucoup par la grandeur et qu'il est considérablement plus petit, on doit le placer comme nous le faisons ici dans le genre des tangaras.

L'*esclave* a la tête, la partie supérieure du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires et les couvertures du dessus des ailes d'une couleur uniforme; tout le dessous du corps est d'un blanc sale, varié de taches brunes qui occupent le milieu de chaque plume; les penes des ailes sont brunes, bordées extérieurement d'olivâtre et intérieurement de blanc-sale; les deux penes du milieu de la queue sont brunes, les autres sont de la même couleur avec une bordure olivâtre sur leur côté intérieur; la queue est un peu fourchue; les pieds sont bruns.

(1) MM. Brisson et Salerne.

* Voyez les planches enluminées, n° 156, fig. 2.

(2) *Tangara supernæ fusca, infernæ sordidæ alba; maculis longitudinalibus fuscis varia; remigibus rectricibusque lateralibus fuscis; oris exterioribus olivaceis... Tangara dominicensis.* (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 37.)

(3) M. Vieillot fait de cet oiseau le type de son genre *esclave*, *dulus*, qu'il place dans l'ordre auquel il a donné le nom de *sylvains*, et dans la famille des chanteurs.

LE BLUET*.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

TANAGRA EPISCOPUS; Linn., Desm. (1).

CET oiseau a été indiqué dans les planches enluminées sous le nom de l'évêque de Cayenne, parce que les nomenclateurs l'avaient ainsi nommé, sans faire attention à l'indécence de la dénomination, et à un inconvénient encore plus grand, c'est qu'il y a deux espèces d'oiseaux auxquels les voyageurs ont aussi donné ce nom, sans trop savoir pourquoi, si ce n'est qu'ils ont une partie de leur robe bleue; l'un est un bengali qu'on a aussi appelé le ministre, apparemment par la même raison; le second est celui qu'on a appelé à Saint-Domingue l'organiste, et auquel nous conserverons ce nom, à cause de son chant harmonieux; et enfin le troisième évêque était notre bluet de Cayenne, que les habitants de cette colonie connaissent sous ce dernier nom, plus convenable que celui d'évêque pour un oiseau; il est certainement du genre des tangaras, et d'une grandeur un peu au-dessus de celle des espèces de tangaras qui composent notre

second ordre de grandeur en ce genre. Dans la planche enluminée, les couleurs en général sont trop fortes; le mâle a tout le dessous du corps d'un gris bleuâtre, et la femelle a le dessus de la tête vert-jaunâtre, et tout le dessous du corps, le dos, le dessus des penes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre glacé de violet; la large bande des ailes qui est d'un olivâtre clair tranche beaucoup moins que dans la planche avec le brun du dos.

Les bluets sont très-communs à Cayenne, ils habitent les bords des forêts, les plantages et les anciens endroits défrichés, où ils se nourrissent de petits fruits. On ne les voit pas en grandes troupes, mais toujours par paires. Ils se réfugient le soir entre les feuilles des palmiers à leur jonction près de la tige; ils y font un bruit à peu près comme nos moineaux dans les saules, car ils n'ont point de chant et seulement une voix aiguë et peu agréable.

LE ROUGE-CAP ** (2).

QUINZIÈME ESPÈCE.

TANAGRA GULARIS; Linn., Desm. — NEMOSIA GULARIS; Vieill. (3).

Nous appelons cet oiseau *rouge-cap*, parce que sa tête entière est couverte d'une belle couleur rouge.

Pour se faire une idée exacte des nuances du plumage de cet oiseau, il faut substituer

* Voyez les planches enluminées, n° 178, fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle.

(1) Du genre tangara et de la division des tangaras proprement dits; Cuv. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 155, fig. 2, sous la dénomination de *tangara brun d'Amérique*.

(2) *Tangara supernè splendide nigra*, infernè nigra; capite et gutture supremo coccineis, gutture infimo obscurè purpurascente; rectricibus nigris... *Cardinalis americanus*. (Brisson, Ornithol., Supplément, pag. 67; et pl. 4, fig. 4.)

(3) M. Cuvier, en plaçant cet oiseau dans le genre

à la couleur brune qui couvre, dans la planche, tout le dessus du corps, une belle couleur noire; la tache de la gorge est plus étroite, plus allongée et noire avec de petites taches pourpres; les pieds sont noirs ainsi que la partie supérieure du bec; l'inférieure est jaune à sa base et noire à son extrémité: tout ceci est tel dans la nature de l'oiseau vivant, et la planche a été gravée d'après un oiseau mort.

Cette espèce n'est pas bien commune à la Guyane, et nous ne savons pas si elle se trouve ailleurs.

tangara, et dans la division des tangaras proprement dits, remarque que la forme grêle de son bec le rapproche des becs-fins. DESM. 1826.

LE TANGARA VERT DU BRÉSIL.

SEIZIÈME ESPÈCE.

TANAGRA VIRENS; Linn., Gmel.

Ce tangara que nous ne connaissons que d'après M. Brisson (1), est plus gros que le moineau-franc. Tout le dessus du corps est vert; l'on voit de chaque côté de la tête une tache noire placée entre le bec et l'œil, au-dessous de laquelle est une bande d'un bleu très-foncé, qui s'étend tout le long de la mandibule inférieure; les plus petites couvertures supérieures des ailes sont d'une couleur d'aigue-marine fort brillante, les autres sont vertes.

La gorge est d'un beau noir; la partie inférieure du cou est jaune, et tout le reste du dessous du corps est d'un vert jaunâtre; les ailes pliées paraissent d'un vert changeant en bleu; les plumes de la queue sont de la même couleur, à l'exception des deux intermédiaires qui sont vertes.

M. Brisson dit que l'on trouve cet oiseau au Mexique, au Pérou et au Brésil.

L'OLIVET.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

TANAGRA OLIVACEA; Linn., Gmel. (2).

Nous lui avons donné ce nom, parce qu'il est partout d'un vert couleur d'olive, plus foncé sur le dessus du corps, et plus clair en dessous; les grandes plumes des ailes sont encore plus foncées en couleur que le dos, car elles sont presque brunes: on y distingue seulement des reflets verdâtres.

Sa longueur est d'environ six pouces, et les

ailes s'étendent jusqu'à la moitié de la queue.

Ce tangara nous a été apporté de Cayenne par M. Sonnini de Manoncour.

Les dix-sept espèces précédentes composent ce que nous avons appelé *les grands tangaras*; nous allons maintenant donner la description des espèces moyennes pour la grandeur, qui ne sont pas si nombreuses.

LE TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ * (3).

PREMIÈRE ESPÈCE MOYENNE.

TANAGRA MEXICANA; Linn., Desm. — TANAGRA FLAVIVENTRIS; Vieill. (4).

C'EST le nom que les Créoles de Cayenne donnent à cet oiseau, dont le plumage est

mêlé de bleu, de jaune et de noir, et dont le dessus et les côtés de la tête, la gorge, le cou et le croupion, la partie antérieure du dos sont noires sans aucune teinte de bleu; les petites couvertures des ailes sont cependant d'une belle couleur d'aigue-

(1) *Tangara viridis*, infernè ad luteum vergens; maculâ utrinque rostrum inter et oculum nigrâ, tæniâ infra oculos saturatè cæruleâ; gutture nigro; retribus alarum superioribus minimis beryllinis; retribus lateralibus viridi-cæruleis... *Tangara brasiliensis viridis*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 25.)
Nota. Que la description de M. Brisson est faite d'après l'oiseau même.

(2) Du genre tangara et de la division des tangaras-loriots de M. Cuv. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 290, fig. 2.

(3) *Tangara supernè splendidè nigra*, infernè albo-flavicans; lateralibus nigro et cæruleo maculatis; ca-

pite, collo-inferiore, pectore et uropygio cæruleis; retribus splendidè nigris... *Tangara cayenensis cærulea*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 6.)

Black and blue tit-mouse, etc., mélange noire et bleue. (Edw., Glan., pag. 292, avec une bonne figure coloriée, planche 350.)

(4) Du genre tangara et de la division des tangaras proprement dits; Cuv. DESM. 1826.

marine, et prennent au sommet de l'aile une teinte violette; le dernier rang de ces petites couvertures est noir terminé de bleu-violet, les plumes des ailes sont noires, les grandes (la première exceptée) sont bordées extérieurement de vert jusqu'à environ la moitié de leur longueur; les grandes couvertures sont noires, bordées extérieurement de bleu-violet; les plumes de la queue sont noires, bordées légèrement à l'extérieur de bleu-violet, jusqu'à près de l'extrémité; la première plume de chaque côté n'a pas cette bordure; elles sont toutes grises en dessous; une légère couleur jaune couvre la poitrine et le ventre, dont les côtés ainsi que les couvertures des jambes sont semés de plumes noires, terminées de bleu-violet et de quelques plumes jaunâtres tachetés de noir.

Nous avons cru devoir donner la description exacte des couleurs prises sur l'oiseau vivant, parce qu'elles sont différentes de celles de la planche enluminée, n° 290, fig. 2, qui n'a été peinte que d'après un oiseau mort; on lui a donné dans cette plan-

che la dénomination de *tangara tacheté de Cayenne*.

Sa longueur totale est de cinq pouces et demi; le bec a six lignes de long; la queue, un pouce dix lignes; elle dépasse les ailes d'un pouce.

On le trouve à la Guyane, où il n'est pas commun, et nous ne savons rien du tout de ses habitudes naturelles.

M. Brisson a pensé que cet oiseau était le même que le *teoauhtototl* de Fernandez; mais Fernandez dit seulement que cet oiseau est environ de la grandeur d'un moineau, qu'il a le bec court, le dessus du corps bleu, et le dessous d'un blanc jaunâtre avec les ailes noires. Il n'est guère possible, d'après une description aussi incomplète, de décider si le *teoauhtototl* est le même oiseau que le *diable-enrhumé*. Au reste, Fernandez ajoute que le *teoauhtototl* vit dans les campagnes et sur les montagnes de *Tetzocan* au Mexique, qu'il est bon à manger, qu'il n'a pas un chant agréable, et qu'on ne le nourrit pas dans les maisons (1).

LE VERDEROUX.

SECONDE ESPÈCE MOYENNE.

TANAGRA GUYANENSIS; Linn., Desm. (2).

Nous avons appelé cet oiseau *verderoux*, parce qu'il a tout le plumage d'un vert plus ou moins foncé, à l'exception du front qui est roux des deux côtés de la tête, sur lesquels s'étendent deux bandes de cette couleur, depuis le front jusqu'à la naissance du cou en arrière de la tête; le reste de la tête est gris-cendré.

Sa longueur est de cinq pouces quatre lignes, celle du bec est de sept lignes, et

celle des pieds de huit lignes; la queue n'est point étagée, et les ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de sa longueur.

Cette espèce est nouvelle; nous en devons la connaissance à M. Sonnini de Manoncour, mais il n'a pu rien nous apprendre des habitudes naturelles de cet oiseau, qui est fort rare à la Guyane, et qu'il a trouvé dans les grandes forêts de cette contrée.

LE PASSE-VERT * (3).

TROISIÈME ESPÈCE MOYENNE.

TANAGRA CAYANA; Linn., Desm. (4).

Nous avons déjà donné cet oiseau sous ce même nom de *passé-vert* dans ce vo-

lume, page 65; et on l'a représenté dans la

(1) Fernandez, Hist. nov. Hisp., pag. 52, cap. 198.

(2) Ainsi que M. Vieillot, M. Cuvier place cet oiseau dans le genre pie-grièche. Nous avons signalé ce rapprochement dans notre ouvrage sur les tangaras. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 290, fig. 1, et n° 291, fig. 2 (*).

(3) *Acanthis amethystina leucocephalos*, serin ou

(4) Du genre *tangara* et de la division des *tangaras* proprement dits; Cuv. DESM. 1826.

(*) Cette figure 2 est considérée par M. Kuhl comme représentant la femelle du *fringilla serena*. DESM.

planche enluminée, n° 291, *fig. 2*, sous la dénomination de *moineau à tête rousse de Cayenne*; c'est cette dénomination qui nous a induits en erreur, et qui nous a fait joindre mal à propos cet oiseau au genre des moineaux, tandis qu'il appartient à celui des tangaras; c'est le mâle de l'espèce; la femelle est représentée dans la planche enluminée, n° 290, *fig. 1*, sous la dénomination de *tangara à tête rousse*; ainsi je ne m'étais trompé que pour le mâle, dont voici la description plus détaillée pour les couleurs, quoique la planche les représente assez fidèlement, mais c'est pour faire connaître ici la différence des couleurs entre le mâle et la femelle.

La partie supérieure de la tête est rousse; le dessus du cou, le bas du dos et le croupion, sont d'un jaune-pâle doré, brillant comme de la soie crue, et dans lequel on aperçoit, selon certains jours, une légère teinte de vert; les côtés de la tête sont noirs; la partie supérieure du dos, les plumes scapulaires, les petites couvertures supérieures des ailes et celles de la queue sont vertes.

La gorge est d'un gris bleu; le reste du

dessous du corps brille d'un mélange confus de jaune-pâle doré, de roux et de gris-bleu, et chacune de ces couleurs devient la dominante, selon les différents jours auxquels l'oiseau est exposé; les plumes des ailes et de la queue sont brunes avec une bordure plus ou moins large d'un vert doré (1).

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus du corps vert, et le dessous d'un jaune obscur avec quelques reflets verdâtres.

Ces oiseaux sont très-communs à Cayenne, où les Créoles leur ont donné le nom de *dauphinois*, que nous eussions adopté si nous n'avions employé précédemment celui de *passé-vert*, croyant que cet oiseau était un moineau ou *passereau vert*; il n'habite que les lieux découverts et s'approche même des habitations; il se nourrit de fruits, et pique les bananes et les goyaves qu'il détruit en grande quantité; il dévaste aussi les champs de riz dans le temps de la maturité; le mâle et la femelle se suivent ordinairement, mais ils ne volent pas par troupes, seulement on les trouve quelquefois en nombre dans les rizières. Ils n'ont ni chant ni ramage, mais un cri bref et aigu.

LE PASSE-VERT A TÊTE BLEUE.

VARIÉTÉ (2).

L'on trouve dans la *Collection académique*, une description d'un tangara qui paraît avoir beaucoup de rapport avec le passé-vert. Cet oiseau a, selon M. Linnæus, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un jaune doré; les dos jaune-verdâtre; et

sauteur. (Barrère, France équinoxiale, pag. 121.)

Tangara supernè viridis, infernè rufo, griseo-caruleo et pallidè luteo-aureo confusè mixta; vertice rufo; genis nigris; collo superiore et uropygio pallidè luteo aureis; rectricibus lateralibus interiùs supernè nigricantibus. *Tangara cayenensis viridis.* (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 21.)

(1) Dans quelques individus, le roux du sommet

des ailes et la queue vertes, sans mélange de jaune; mais ce tangara diffère du passé-vert par sa tête qu'il a d'un bleu très-vif (3).

de la tête descend beaucoup plus bas sur le cou; dans d'autres, cette couleur s'étend d'une part sur la poitrine et le ventre, et de l'autre, sur le cou et tout le dessus du corps, et le vert des plumes des ailes est changeant en bleu.

(2) Cet oiseau nous paraît d'espèce différente du précédent, et nous croyons même que c'est la femelle de l'organiste. DESM. 1826.

(3) Collection académique, partie étrangère, tome 2; Académie de Suède. — Description d'un tangara, par M. Linnæus, page 59 et pl. 3.

LE TRICOLOR * (1).

QUATRIÈME ESPÈCE MOYENNE.

TANAGRA TRICOLOR; Linn., Desm. (2).

LA planche enluminée, n° 33, représente deux oiseaux sous les noms de *tangara varié à tête verte de Cayenne*, fig. 1, et de *tangara varié à tête bleue de Cayenne*, fig. 2, qui nous paraissent ne faire qu'une variété dans la même espèce, et peut-être une simple différence de sexe, puisque ces deux oiseaux ne diffèrent guère que par la couleur de la tête, qui dans l'une est verte, et dans l'autre est bleue, et par le dessus du cou qui est rouge dans l'un et vert dans l'autre.

Nous ne connaissons rien des habitudes naturelles de ces tangaras, qui tous deux

nous sont venus de Cayenne, où cependant M. Sonnini de Manoncour ne les a pas vus. Nous avons donné à cette espèce le nom de *tricolor*, parce que les trois couleurs dominantes du plumage sont le rouge, le vert et le bleu, et toutes trois fort éclatantes.

On voit dans le cabinet de M. Aubri, curé de Saint-Louis, ce tricolor à tête bleue bien conservé, auquel on a donné le nom de *pape de Magellan*; mais il n'est pas trop croyable qu'il vienne en effet des terres voisines de ce détroit, puisque ceux qui sont au Cabinet du Roi, sont venus de Cayenne.

LE GRIS-OLIVE **.

CINQUIÈME ESPÈCE MOYENNE.

TANAGRA GRISEA; Linn. — VINEO FLAVIFRONS (fœm.); Vieill.

Nous nommons ainsi cet oiseau, parce qu'il a le dessous du corps gris, et le dessus de couleur d'olive. La planche enluminée, n° 714, fig. 1, le représente exactement; il

y est dénommé *tangara olive de la Louisiane*, mais il se trouve à la Guyane aussi-bien qu'à la Louisiane. Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE SEPTICOLOR *** (3).

SIXIÈME ESPÈCE MOYENNE.

TANAGRA TATAO; Linn., Desm., Vieill. (4).

Nous appelons *septicolor* cette espèce de tangara, parce que son plumage est varié

de sept couleurs bien distinctes, dont voici

* Voyez les planches enluminées, n° 33, fig. 1 et 2.

(1) *Tangara viridi-lutescens*, plumulis basim rostri ambientibus; dorso supremo et gutture infimo splendide nigris; capite viridi-beryllino; collo superiore viridi, ad aureum colorem vergente; collo inferiore et pectore cæruleo-beryllinis; dorso infimo et uropygio luteo-aurantiis; rectricibus quatuor intermediis nigro-virescentibus; quatuor utrinque extimis nigris, omnibus exterius dilute viridi marginatis, binis intermediis maculâ cæruleo-violaceâ exterius versis apicem notatis... *Tangara cayanensis varia chlorocephalos*. (Brisson, Ornithol., Supplément, pag. 59; et pl. 4, fig. 1.) — *Tangara dilute viridis*, plumulis basim rostri ambientibus et dorso supremo splendide nigris; sincipite viridi-beryllino; capite superiore et gutture cæruleo-violaceis; genis et collo superiore rubro-aurantiis; taniâ transversâ

in alis aurantiâ; rectricibus quatuor intermediis obscure viridibus; quatuor utrinque extimis nigris, omnibus exterius dilute viridi marginatis... *Tangara cayanensis varia cyanocephalos*. (*Ibid.*, pag. 62, pl. 4, fig. 2.)

(2) Du genre tangara et de la division des tangaras proprement dits; Cuv. — M. Temminck, et d'après lui M. Kuhl, regardent l'oiseau figuré sous le n° 2 dans la pl. 3 de Buffon, comme appartenant à une espèce distincte, qu'ils nomment *tanagra rubricollis*. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 714, fig. 1,

*** Voyez les planches enluminées, n° 7, fig. 1; et n° 127, fig. 2.

(3) *Tangara prima Brasiliensis*. (Marcg., Hist. nat. Bras., pag. 214.)

(4) Du genre tangara et de la division des tangaras proprement dits. DESM. 1826.

l'énumération : un beau vert sur la tête et sur les petites couvertures du dessus des ailes ; du noir velouté sur les parties supérieures du cou et du dos, sur les penes moyennes des ailes, et sur la face supérieure des penes de la queue ; du couleur de feu très-éclatant sur le dos ; du jaune orangé sur le croupion ; du bleu violet sur la gorge, la partie inférieure du cou et les grandes couvertures supérieures des ailes ; du gris foncé sur la face inférieure de la queue ; et enfin du beau vert-d'eau ou couleur d'aigue-marine sur tout le dessous du corps depuis la poitrine. Toutes ces couleurs sont évidentes, même brillantes et bien tranchées ; elles ont été mal mélangées dans les planches enluminées qui ont été peintes d'après des oiseaux assez mal conservés. Le premier que l'on a représenté (*fig. 1, pl. 7*), sous le nom de *tangara* était un oiseau séché au four, qui venait du cabinet de M. de Réaumur ; les gens qui avaient soin de ce cabinet lui avaient ajouté une queue étrangère, et c'est ce qui a trompé nos peintres. Le second qui est représenté (*fig. 2, pl. 127*), sous le nom de *tangara du Brésil*, est un peu moins défectueux, mais tous deux ne sont que le même oiseau assez mal représenté, car dans la nature c'est le plus beau non-seulement de tous les tangaras, mais de presque tous les oiseaux connus.

Le septicolor jeune n'a pas sur le dos le rouge vif qu'il prend lorsqu'il est adulte, et la femelle n'a jamais cette couleur ; le bas du dos est orangé comme le croupion, et en général ses couleurs sont moins vives et

moins tranchées que celles du mâle ; mais on remarque des variétés dans la distribution des couleurs, car il y a des individus mâles qui ont ce rouge vif sur le croupion aussi-bien que sur le dos, et l'on a vu d'autres individus, même en assez grand nombre, qui ont le dos et le croupion entièrement de couleur d'or.

Le mâle et la femelle sont à peu près de la même grandeur ; ils ont cinq pouces de longueur ; le bec n'a que six lignes, et les pieds huit lignes ; la queue est un peu fourchue, et les ailes pliées s'étendent jusque vers la moitié de sa longueur.

Ces oiseaux vont en troupes nombreuses ; ils se nourrissent de jeunes fruits à peine noués, que porte un très-grand arbre de la Guyane, dont on n'a pu nous dire le nom ; ils arrivent aux environs de l'île de Cayenne, lorsque cet arbre y est en fleurs, et ils disparaissent quelque temps après, pour suivre vraisemblablement dans l'intérieur des terres la maturité de ces petits fruits ; car c'est toujours de l'intérieur des terres qu'on les voit venir. C'est ordinairement en septembre qu'ils paraissent dans la partie habitée de la Guyane ; leur séjour est d'environ six semaines, et ils reviennent en avril et mai, attirés par les mêmes fruits qui mûrissent alors ; ils n'abandonnent pas cette espèce d'arbre, on ne les voit jamais sur d'autres ; aussi lorsqu'un de ces arbres est en fleurs, on est presque assuré d'y trouver un nombre de ces oiseaux.

Au reste ils ne nichent pas pendant leur séjour dans la partie habitée de la Guyane. Marcgrave dit qu'au Brésil on en nourrit en cage, et qu'ils mangent de la farine et du pain (1). Ils n'ont point de ramage, leur cri est bref et aigu.

On ne doit pas rapporter à l'espèce du septicolor celle de l'oiseau *talao*, comme l'a fait M. Brisson (2), car la description qu'il a tirée de Seba, ne lui convient en aucune façon. « Le talao, dit Seba, a le plumage » joliment mélangé de vert-pâle, de noir, » de jaune et de blanc ; les plumes de la tête » et de la poitrine sont très-agréablement » ombrées de vert-pâle et de noir ; il a le » bec, les pieds et les doigts d'un noir de » poix (3). » D'ailleurs ce qui prouve démonstrativement que ce n'est pas le même

Tangara prima Brasiliensibus. (Jonston, Aves, pag. 47.)

Tangara prima Brasiliensibus Marcgravii. (Wulfg., Ornithol., pag. 177.)

Tangara prima Brasiliensibus Marcgravii. (Ray, Syn. Avium, pag. 84, n° 13.)

Tangara supernè splendidè nigra, infernè beryllina ; uropygio flammeo ; capite superius et ab latere viridi ; collo inferiore cæruleo-violaceo ; remigibus majoribus exterius cæruleo-violaceis, interiùs nigris ; minoribus et rectricibus splendidè nigris. *Tangara.* (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 3 ; et pl. 1, fig. 1.)

Tit-mouse of Paradise, mésange du Paradis. (Edwards, Glean., pag. 289, pl. 349.)

Tangara de Cayenne. (Salerne, Ornithol., pag. 250.)

Les Créoles de Cayenne appellent cet oiseau *dos rouge* et oiseau *épinard* ; quelquesoiseurs lui ont donné en France le nom de *pavert*.

OISEAUX. Tome II.

(1) Marcgrave, Hist. nat. Brasil., pag. 214.

(2) Ornithol., tom. 3, pag. 3.

(3) Seba, tom. 1, pag. 96, n° 6 ; pl. 60, fig. 2.

oiseau, c'est ce qu'ajoute cet auteur, qu'il dis que le septicolor voyage et arrive en est très-rare au Mexique, ce qui suppose très-grand nombre. qu'il ne va pas par troupes nombreuses, tan-

LE TANGARA BLEU *.

SEPTIÈME ESPÈCE MOYENNE.

TANAGRA MEXICANA; Var. — BARBADENSIS; Linn., Desm. (1).

Nous avons indiqué cet oiseau sous cette dénomination dans nos planches enluminées, n° 155, fig. 1. Il a en effet la tête, la gorge et le dessous du cou d'une belle couleur bleue; le derrière de la tête, la partie supérieure du cou, le dos, les ailes et la queue noirs; les couvertures supérieures des ailes noires et bordées de bleu; la poitrine et le reste du dessous du corps d'un beau blanc.

En comparant cet oiseau avec celui que Seba a indiqué sous le nom de *moineau d'Amérique* (2), il nous a paru que c'était le même, ou du moins que ce ne pouvait être qu'une variété de sexe ou d'âge dans cette espèce, car la description de Seba ne pré-

sente aucune différence sensible: M. Brisson ayant apparemment trouvé la description de cet auteur trop imparfaite l'a amplifiée, mais comme il n'a pas vu cet oiseau, et qu'il ne cite pas ceux qui peuvent lui avoir donné connaissance des caractères qu'il ajoute, nous n'avons pu établir aucun jugement sur la vérité de cette description (3), et nous nous croyons bien fondés à regarder ce moineau de Seba comme un tangara qui ressemble beaucoup plus à celui-ci qu'à tout autre.

Au reste, cet oiseau de Seba lui avait été envoyé de la Barbade, le nôtre est venu de Cayenne, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE TANGARA A GORGE NOIRE **.

HUITIÈME ESPÈCE MOYENNE.

TANAGRA NIGRICOLLIS; Linn. — MOTACILLA GUIRA; Lath., Linn., Gmel.
— NEMOSIA NIGRICOLLIS; Vieill. (4).

CETTE espèce est nouvelle; on le trouve à la Guyane, d'où il a été apporté par M. Sonini de Manoncour.

Il a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive, la gorge noire, la poitrine orangée; les côtés du cou et tout le dessous du corps d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes, les penes des ailes et de la queue brunes et bordées d'olivâtre; la mandibule supérieure du bec noire; l'inférieure grise et les pieds noirâtres.

* Voyez les planches enluminées, n° 155, fig. 1.

(1) Cet oiseau n'est qu'une variété du diable-en-rhumé, et par conséquent il appartient au genre tangara, et à la division des tangaras proprement dits de M. Cuvier.

DESM. 1826.

(2) *Passer americanus*. (Seba, vol. 1, p. 104, n° 3.)

(3) *Tangara supernè splendide nigra, infernè alba; capite et collo inferiore et pectore caeruleis; tectricibus caudæ superioribus saturatè viridibus; remigibus reetricibusque splendide nigris; oris exterioribus dilutè purpureis... Tangara barbadensis carulea*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 8.)

** Voyez les planches enluminées, n° 720, fig. 1, sous la dénomination de *tangara olive*.

(4) Selon M. Cuvier, cet oiseau est un vrai bec-fin; une sorte de figuier à bec un peu gros.

DESM. 1826.

LA COIFFE NOIRE *.

NEUVIÈME ESPÈCE MOYENNE.

TANAGRA PILEATA; Linn., Desm. — NEMOSIA PILEATA; Vieill. (4).

La longueur totale de cet oiseau est de quatre pouces dix lignes ; son bec est noir et a neuf lignes de long ; tout le dessous du corps est blanc , légèrement varié de cendré ; le dessus de la tête est d'un noir lustré qui s'étend de chaque côté du cou , par une bande noire qui tranche sur le blanc de la gorge , ce qui donne à l'oiseau l'air d'être coiffé de noir ; les penes de la queue ne sont pas par étages et ont toutes vingt-une lignes de longueur ; elles dépassent d'un pouce les ailes pliées ; le pied a neuf lignes de long.

Le *tijepiranga* de Marcgrave (2), dont M. Brisson a fait son *tangara cendré du Brésil* (3), ressemblerait parfaitement à cet oiseau , si Marcgrave eût fait mention de cette couleur noire en forme de coiffe , ce qui nous fait présumer que celui dont nous venons de donner la description est le mâle , et que le *tijepiranga* de Marcgrave est la femelle.

Au reste , on le trouve dans les terres de la Guyane comme dans celles du Brésil , mais on ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles.

PETITS TANGARAS.

Les tangaras de moyenne grandeur dont nous venons de faire l'énumération , ne sont en général pas plus gros qu'une linotte ; ceux

dont nous allons donner la description sont encore sensiblement plus petits , et il y en a qui ne sont pas plus gros qu'un roitelet.

LE ROUVERDIN** (4).

PREMIÈRE PETITE ESPÈCE.

TANAGRA GYROLA; Linn., Desm., Vieill. (5).

Ce nom que nous lui avons donné , indique pour ainsi dire toute la description des

couleurs de l'oiseau , car il a le corps en-

* Voyez les planches enluminées , n° 720 , fig. 2 , sous la dénomination de *tangara à coiffe noire de Cayenne*.

(1) M. Cuvier place cet oiseau dans le genre *tangara* , et dans la division des tangaras proprement dits ; il remarque que son bec , assez grêle , le rapproche des becs-fins. DESM. 1826.

(2) *Tijepiranga alia Brasiliensis*. (Marcg., Hist. nat. Bras., p. 192.)

Tijepiranga alia Brasiliensis. (Jonston, Aves, pag. 131.)

Passeris americani, *tijepiranga Brasiliensis alia species* Marcgravii. (Willulghby, Ornithol., pag. 184.)

Tijepiranga Brasiliensis alia species. (Ray, Syn. Avi., pag. 89, n° 1.)

(3) *Tangara cinereo-cærulescens* ; collo inferiore et ventre albis ; alis ad thalassinum colore vergentibus ; retriçibus cinereo-cærulescentibus.

Tangara brasiliensis cinerea. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 17.)

** Voyez les planches enluminées , n° 133 , fig. 2 , sous la dénomination de *tangara du Pérou*.

(4) *Fringillago viridis capite rubro*, red headed green finch. (Edwards, Hist. of Birds, pag. 23.)

Fringilla pectoræ cæruleo. (Klein, Av., pag. 98 , n° 12.)

Fringilla viridis capite rubro collari flavo, pectoræ cæruleo... *Fringilla gyrola*. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, G. 98, Sp. 12.)

(5) Du genre *tangara* et de la division des tangaras proprement dits ; Cuv. DESM. 1826.

tièrement vert avec la tête rousse, seulement il a sur la poitrine une légère couleur bleue avec une tache jaune sur le haut de l'aile.

Cette espèce de tangara se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, au Pérou (1), à Surinam (2), à Cayenne; il paraît même qu'il voyage, car on ne le voit pas aux mêmes endroits dans tous les temps de l'année. Il arrive dans les forêts de la Guyane deux ou trois fois par

an, pour manger le petit fruit d'un grand arbre sur lequel ces oiseaux se perchent en troupes, et ensuite ils s'en retournent apparemment dès que cette nourriture vient à leur manquer; comme ils sont assez rares, et qu'ils fuient constamment tous les lieux découverts et habités, on ne les a pas assez bien observés pour en savoir davantage sur leurs habitudes naturelles.

LE SYACOU *.

SECONDE PETITE ESPÈCE.

TANAGRA PUNCTATA (mâsc.), et TANAGRA SAYACA (fœm.); Linn., Desm. (3).

L'on peut regarder le *tangara tacheté des Indes* (4), des planches enluminées, n° 133, fig. 1; et le *tangara de Cayenne*, n° 301, fig. 1, comme deux oiseaux de même espèce, qui ne nous paraissent différer que par le sexe; mais ils nous sont trop peu connus pour décider absolument sur cette identité: nous présumons seulement que celui de cet oiseau qui a le ventre blanc est la femelle, et que celui qui l'a vert est le mâle.

Dans la planche enluminée, n° 133, il aurait fallu ajouter *occidentales* au mot *Indes*,

et non pas *orientales*, comme l'a fait M. Brisson (5), parce que cet oiseau est certainement de l'Amérique méridionale.

Nous donnons à cette espèce le nom de *syacou*, par contraction de son nom brésilien *sayacou* (6), car nous ne doutons pas que cet oiseau que M. Brisson indique sous le nom de *tangara varié du Brésil*, ne soit encore le même que celui-ci.

Ces deux oiseaux nous sont venus de Cayenne, où ils sont assez rares.

L'ORGANISTE **.

TROISIÈME PETITE ESPÈCE.

TANAGRA MUSICA; Linn. — PIPRA MUSICA; Lath. — EUPHONIA MUSICA; Desm. (7).

L'on a donné, à Saint-Domingue, le nom d'*organiste* à ce petit oiseau, parce qu'il fait

entendre successivement tous les tons de l'octave en montant, du grave à l'aigu. Cette

Tangara splendide viridis, infernè cœruleo splendenti variegata; capite splendide castaneo sive obscurè rubro; maculâ in alis luteâ, cruribus dilutè fulvis; remigibus rectricibusque lateralibus interius fuscis... *Tangara peruviana viridis*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 23, pl. 4, fig. 1.)

(1) Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 25.

(2) Edwards, Hist. of Birds, pag. 23.

* Voyez les planches enluminées, n° 133, fig. 1; et n° 301, aussi fig. 1.

(3) Du genre *tangara* et de la division des *tangaras* proprement dits; Cuv. Desm. 1826.

(4) Spotted green tit-mouse, mésange verte tachetée. (Edw., Glan., pag. 110, avec une figure coloriée, pl. 262.)

Tangara supernè viridis, fuscis maculis varia, in-

fernè albida, viridi et luteo mixta; collo inferiore et pectore maculis fuscis variegatis; uropygio penitè viridi et immaculato; remigibus rectricibusque fuscis; oris exterioribus viridibus... *Tangara viridis indica punctulata*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 19; et pl. 4, fig. 2.)

(5) Ornithologia, tom. 3, pag. 20.

(6) *Sayacu Brasiliensibus*. (Marcgrave, Hist. nat. Bras., pag. 193.)

Sayacu Brasiliensibus. (Jonston, Aves, pag. 132.)
Sayacu Brasiliensibus Marcgravii. (Willulghby, Ornith., page 188.)

** Voyez les planches enluminées, n° 809, fig. 1.

(7) Du genre *tangara* et de la division des *tangaras* euphones ou bouvreuils; Cuv. Desm. 1826.

espèce de chant qui suppose dans l'oreille de l'oiseau quelque conformité avec l'organisation de l'oreille humaine, est non-seulement fort singulière, mais très-agréable. M. le chevalier Fabre Deshayes nous a écrit qu'il existe dans la partie du sud, sur les hautes montagnes de Saint-Domingue, un petit oiseau fort rare et fort renommé, que l'on y appelle *musicien*, et dont le chant peut se noter : nous présumons que ce musicien de M. Deshayes est le même que notre organiste ; cependant nous doutons encore que le chant de cet oiseau imite régulièrement et constamment les sons successifs de l'octave de nos sons musicaux, car nous ne l'avons point eu vivant ; il m'a été donné par M. le comte de Noë, qui l'avait rapporté de la partie espagnole de Saint-Domingue, où il m'a dit qu'il était fort rare et très-difficile à apercevoir et à tirer, parce qu'il est défiant et qu'il sait se cacher ; il sait même tourner autour d'une branche à mesure que le chasseur change de place, pour n'en être pas aperçu ; en sorte que souvent, quoiqu'il y ait plusieurs de ces oiseaux sur un arbre, on ne peut en découvrir un seul, tant ils sont attentifs à se mettre à couvert.

Sa longueur est de quatre pouces ; son plumage est bleu sur la tête et le cou ; noir changeant en gros bleu sur le dos, les ailes et la queue ; et jaune-orangé sur le front, le croupion et tout le dessous du corps. Cette courte description suffit pour le faire reconnaître.

On trouve dans l'ouvrage de M. Lepage du Pratz (1), la description d'un petit oiseau qu'il appelle *l'évêque*, et que nous croyons être le même que notre organiste : voici le

passage de cet auteur. « L'évêque est un » oiseau plus petit que le serin ; son plumage est bleu tirant sur le violet ; on voit » par-là l'origine de son nom (l'évêque). Il » se nourrit de plusieurs sortes de petites » graines, entre autres de *widlogouil* et de » *choupichoul*, espèce de millet naturel au » pays. Son gosier est si doux, ses tons si » flexibles, et son ramage si tendre, que » lorsqu'une fois on l'a entendu, on devient » beaucoup plus réservé sur l'éloge du » signol. Son chant dure l'espace d'un *mise- » rere*, et dans tout le temps il ne paraît » pas reprendre haleine ; il se repose ensuite deux fois autant pour recommencer » aussitôt après ; cette alternative de chant » et de repos dure deux heures. »

Quoique M. du Pratz ne dise pas que son oiseau fasse les sept tons de l'octave, comme on l'avance de l'organiste, nous nous croyons néanmoins fondés à le regarder comme le même oiseau, car d'abord ils se ressemblent par les couleurs et par la grandeur, suivant sa description ; et en second lieu, on ne peut comparer le sien pour le chant, qu'avec le scarlatte, qui est tout rouge et deux fois plus grand ; et si on veut le comparer à l'arada, dont le chant est si beau, on trouvera la même différence pour les couleurs, car l'arada est tout brun. Il ne reste donc que l'organiste auquel on doit rapporter cet oiseau évêque de la Louisiane, et le détail des habitudes naturelles donné par M. du Pratz doit lui appartenir ; ce qui paraît indiquer que cet oiseau qui ne se trouve à Saint-Domingue que dans la partie espagnole, habite aussi quelques contrées de la Louisiane.

LE JACARINI * (2).

QUATRIÈME PETITE ESPÈCE.

TANAGRA JACARINA ; Linn. — PASSERINA JACARINI ; Vieill.

CET oiseau a été nommé *jacarini* par les Brésiliens : Marcgrave qui en a fait mention,

Sayacu Brasiliensibus Marcgravii. (Ray, Syn. Avi., pag. 89, n° 3.)

Tangara in toto corpore è cinereo et thalassino mixta, supernè splendidè, infernè non ità splendidè... Tangara brasiliensis varia. (Brisson, Ornith., tom. 3, pag. 18.)

Sayacu. (Salerno, Ornithol., pag. 273, n° 3.)

(1) Histoire de la Louisiane, tome 2, page 140.

ne nous a rien transmis sur ses habitudes

* Voyez les planches enluminées, n° 224, sous la dénomination de *moineau de Cayenne*.

(2) Jacarini Brasiliensibus. (Marcgrave, Hist. nat. Bras., pag. 210.)

Jacarini Brasiliensibus. (Jonston, Aves, pag. 144.)
Carduelis brasiliana jacarini Marcgravii. (Willulg., Ornith., page 190.)

Jacarini. (Edwards, Glan., page 202, avec une figure peu exacte, planche 306.)

naturelles ; mais M. Sonnini de Manoncour qui l'a observé à la Guyane, où il est très-commun, nous apprend que ces oiseaux fréquentent de préférence les terrains défrichés et jamais les grands bois ; ils se tiennent sur les petits arbres et particulièrement sur ceux de café, et ils se font remarquer par une habitude très-singulière ; c'est de s'élever à un pied ou un pied et demi de hauteur verticalement au-dessus de la branche sur laquelle ils sont perchés, de se laisser tomber au même endroit, pour sauter de même toujours verticalement plusieurs fois de suite ; ils ne paraissent interrompre cette suite de sauts, que pour aller se percher sur un autre arbrisseau, et recommencer à sauter sur leur branche : chacun de ces sauts est accompagné d'un petit cri de plaisir, et leur queue s'épanouit en même temps ; il semble que ce soit pour plaire à leur femelle, car il n'y a que le mâle qui donne ce mouvement dont sa compagne est témoin, parce qu'ils vont toujours par paires, elle est au contraire assez tranquille et se contente de sautiller comme les autres oiseaux. Leur nid

est composé d'herbes sèches de couleur grise ; il est hémisphérique sur deux pouces de diamètre ; la femelle y dépose deux œufs elliptiques, longs de sept à huit lignes, et d'un blanc verdâtre semé de petites taches rouges qui sont en grand nombre, et plus foncées vers le gros bout qui en est presque entièrement couvert.

Le jacarini est aisé à reconnaître par sa couleur noire et luisante comme de l'acier poli, elle est uniforme sur tout son corps, et il n'y a que les couvertures inférieures des ailes qui soient blanches dans le mâle, car la femelle est entièrement grise, et diffère si fort du mâle par la couleur, qu'on pourrait la prendre pour un oiseau d'une autre espèce ; néanmoins le mâle devient aussi tout gris dans le temps de la mue, en sorte qu'on trouve de ces oiseaux mêlés de gris et de noir, ou de noir et de gris plus ou moins, selon qu'ils approchent ou qu'ils s'éloignent du temps de leur mue. Les planches enluminées les représentent dans leur grandeur naturelle.

LE TEITÉ * (1).

CINQUIÈME PETITE ESPÈCE.

TANAGRA VIOLACEA; Linn. — *EUPHONIA VIOLACEA* et *CHLOROTICA*; Desm. (2).

C'EST le nom que porte cet oiseau dans son pays natal au Brésil, où Marcgrave est

le premier qui l'ait observé. La planche enluminée, n° 114, fig. 2, sous le nom de *tan-*

Tangara nigra, chalybis polito colore resplendens ; reatricibus alarum inferioribus albicantibus ; reatricibus nigris ; chalybis polito colore resplendentibus... *Tangara brasiliensis nigra*. (Brisson, Ornith., tome 3, page 28.)

* Voyez les planches enluminées, n° 114, fig. 1 et 2.

(1) Teitei Brasiliensibus, quam etiam vocant guiranhengera et guraundi. (Marcgrave, Hist. nat. Bras., pag. 212.)

Guranhæ-engera. (J. de Laet, Hist. du Nouveau-Monde, page 557.)

Teitei Brasiliensibus, quam etiam vocant guiranhengera et guraundi. (Jonston, Aves, pag. 145.) — Guranhæ-engera. (*Ibid.*, page 125.)

Teitei Brasiliensibus, quam etiam vocant guiranhengera et guraundi Marcgravii. (Willughby, Ornithol., pag. 194.)

Teitei Brasiliensibus, quam etiam vocant guiranhengera et guraundi Marcgravii. (Ray, Syn. Av., pag. 92, n° 12.)

Golden tit mouse, mésange dorée. (Edwards, Glan., pag. 112, avec une figure coloriée, pl. 263.)

Fringilla violacea, fronte subtusque flavissima... *Fringilla violacea*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, pag. 182.)

Tangara supernè nigra, chalybis polito colore resplendens, infernè lutea ; sincipite luteo ; remigibus interius primâ medietate candidis ; reatricibus nigris, chalybis polito colore resplendentibus ; lateralibus interius ultimâ medietate albis (mas).

Tangara supernè viridi-olivacea, infernè flavo-olivacea ; sincipite ad flavum inclinante ; gutture cinereo ; reatricibus saturatè cinereis ; oris exterioribus viridi-olivaceis, duabus utrinque extimis interius margine albis (femina)... *Tangara brasiliensis nigro-lutea*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 31 ; et pl. 2, fig. 2.)

Teitei. (Salerne, Ornithol., page 290, n° 11.)

(2) Du genre *tangara* et de la division des *tangaras* euphones ou *tangaras* bouvreuils ; Cuv. — Nous avons séparé comme appartenant à deux espèces distinctes les oiseaux de la planche enluminée, n° 114. Celui de la figure 1 est notre *euphonia chlorotica*, et celui de la figure 2, notre *euphonia violacea*. DESM. 1826.

gara du Brésil, représente exactement la grandeur et les couleurs du mâle. Marcgrave n'a point fait mention de la femelle, elle diffère si fort du mâle, qu'on pourrait la prendre pour une autre espèce, car elle a le dessus du corps d'un vert d'olive, un peu de jaune sur le front et au-dessous du bec, et le reste d'un jaune d'olive; ce qui, comme l'on voit, est fort différent des couleurs du mâle qui sont d'un bleu foncé sur le corps, et d'un beau jaune sur le front, sous la gorge et sous le ventre.

Dans le jeune oiseau, les couleurs sont un peu différentes: il a le dessus du corps olivâtre, semé de quelques plumes du bleu foncé dont il doit devenir, et sur le front le jaune n'est pas encore d'une couleur décidée. Les plumes ne sont que grises et seulement un peu jaunes à la pointe; et à l'égard du dessous du corps, il est d'un aussi beau jaune dans l'oiseau jeune que dans l'adulte.

L'on remarque les mêmes changements dans le plumage de cet oiseau, que ceux qu'on a observés dans l'espèce précédente.

Le nid est aussi fort semblable à celui du jacarini, seulement il est d'un tissu moins serré et composé d'herbes rougeâtres, au lieu que celui du jacarini est tissu d'herbes grises. La figure première de la planche enluminée, n° 114, sous le nom de *tangara de Cayenne*, présente une variété du teité (1); les Créoles de Cayenne lui ont donné le nom de *petit-louis*, aussi-bien qu'au premier teité; tous deux sont très-communs à la Guyane, à Surinam (2), ainsi qu'au Brésil (3); ils vivent comme le jacarini dans les terres défrichées qui entourent les habitations; ils se nourrissent de même des différentes espèces de petits fruits que portent les arbrisseaux; ils se jettent aussi en grand nombre sur les plantations de riz, et l'on est obligé de les faire garder pour les en chasser.

On peut les élever en cage où ils se plaisent, pourvu qu'on les mette cinq ou six ensemble; ils ont le sifflet du bouvreuil, et on les nourrit des plantes que l'on nomme au Brésil, *paco* et *mamao* (4).

LE TANGARA NÈGRE * (5).

SIXIÈME PETITE ESPÈCE.

TANAGRA CAYANENSIS; Linn. — EUPHONIA CAYANENSIS; Desm. (6).

Ce petit oiseau est d'un bleu si foncé qu'il paraît parfaitement noir, et que ce n'est qu'en le regardant de près, que l'œil est frappé de quelques reflets bleus; il a seule-

ment des deux côtés de la poitrine une tache orangée qui est recouverte par l'aile, et qui ne s'aperçoit pas à moins qu'elle ne soit étendue; de sorte que dans son attitude ordinaire l'oiseau paraît entièrement noir.

Il est de la même grandeur que les précédents; il vit dans les mêmes lieux, mais il est beaucoup plus rare dans la Guyane.

Voilà tous les tangaras grands, moyens et petits dont il nous a été possible de constater les espèces; il reste sept ou huit oiseaux donnés par M. Brisson, comme formant des espèces de ce genre; mais comme il n'a pu les décrire que d'après des indications vagues et incomplètes d'auteurs peu exacts, l'on ne peut décider s'ils sont en effet du genre des tangaras ou de quelque autre genre; nous allons néanmoins en donner l'énumération.

1°. L'oiseau des herbes ou *xihutotilt* de Fernandez (7); il a tout le corps bleu,

(1) *Tangara supernè nigra, chalybis politè colore refulgens, infernè lutea; sincipite luteo; universo collo nigro; remigibus interiùs primà medietate candidis; reetricibus nigris, chalybis politè colore resplendentibus, extimà interiùs albà maculà insignitâ...* *Tangara cayanensis nigro lutea.* (Brisson, Ornith., tome 3, page 34; et pl. 2. fig. 3.)

(2) Edwards, Glan., page 112.

(3) Marcgrave, Hist. nat. Bras., page 212.

(4) Marcgrave, Willughby, etc.

* Voyez les planches enluminées, n° 114, fig. 3, sous la dénomination de *tangara de Cayenne*.

(5) *Tangara nigra, chalybis politè colore resplendens; maculâ utrinque in pectore luteâ, ad aurantium vergente; tetricibus inferioribus corpori finitimis sulphureis, reliquis candidis; reetricibus nigris, supernè chalybis politè colore resplendentibus...* *Tangara cayanensis nigra.* (Brisson, Ornithol., tome 3, page 29; et pl. 2, fig. 1.)

(6) Du genre *tangara* et de la division des *tangaras euphones* ou *bouvreuils*; Cuv. DESM. 1826.

(7) *Xihutotilt* seu herbarum avis. (Fern., Hist. nov. Hisp., pag. 39, cap. 120.)

semé de quelques plumes fauves; les pen- nes de la queue noires terminées de blanc; le dessous des ailes cendré, et le dessus varié de bleu, de fauve et de noir; le bec court, un peu épais et d'un blanc roussâtre; les pieds gris.

Cet auteur ajoute qu'il est un peu plus grand que notre moineau-franc; qu'il est très-bon à manger; qu'on le nourrit en cage et que son ramage n'est pas désagréable; il ne nous est pas possible, d'après cette courte indication, de décider si cet oiseau est ou non du genre des tangaras: il est vrai qu'il se trouve au Mexique, et qu'il est de la taille de nos grands tangaras; mais cela ne suffit pas pour prononcer, comme l'a fait M. Brisson, qu'il appartient en effet à ce genre (1).

2^o. *L'oiseau du Mexique* de Seba, de la grandeur d'un moineau (2); il a tout le corps bleu varié de pourpre, à l'exception des ailes qui sont variées de rouge et de noir; la tête est ronde; les yeux et le jabot sont garnis en dessus et en dessous d'un duvet noirâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont d'un cendré jaunâtre. On met cet oiseau au nombre des oiseaux de chant (3).

Cette indication est, comme l'on voit, beaucoup trop vague pour que l'on puisse décider, comme l'a fait M. Brisson, que cet oiseau est du genre des tangaras, parce qu'il n'a rien de commun avec eux, que de se trouver au Mexique, et d'être de la grandeur d'un moineau, car la planche de Seba, ainsi que toutes les autres planches de cet auteur sont si imparfaites, qu'elles ne donnent aucune idée nette de ce qu'elles représentent.

3^o. *Le guira-perea du Brésil* de Marc-

Tangara cyanea, fulvis maculis varia; alis supernè cyaneo, fulvo et nigro variegatis, infernè cinereis; reetricibus nigris apice albis... Tangara cærulea novæ Hispaniæ. (Brisson, Ornith., tome 3, pag. 15.)

(1) C'est le *tanagra canora*; Linn., Gmel.

DESM. 1826.

(2) Seba, tome 1, page 94.

Emberiza mexicana magnitudine passeris. (Klein, Av., pag. 92, n^o 8.)

Tangara cærulea cum aliquâ purpurei mixturâ; oculorum ambitu et gutture nigricantibus; alis supernè nigris, minii colore variegatis; reetricibus cæruleis, aliquid purpurei admixtum habentibus... Tangara mexicana cærulea. (Brisson, Ornith., tome 3, page 16.)

(3) Seba, tome 1, page 94.

grave (4); il est de la grosseur d'une alouette; son bec est noir, court et un peu épais; tout le dessus du corps et le ventre sont d'un jaune foncé tacheté de noir; le dessous de la tête et du cou, la gorge et la poitrine sont noirs; les ailes et la queue ont leurs pen- nes d'un brun noirâtre, et quelques-unes sont bordées extérieurement de vert; les pieds sont d'un cendré obscur (5).

Il nous paraît par cette courte description, que l'on pourrait rapporter cet oiseau plutôt au genre du bouvreuil qu'à celui du tangara (6).

4^o. *L'oiseau plus petit que le chardonneret* ou le *quatoztli du Brésil*, selon Seba (7); il a la moitié de la tête ornée d'une crête blanche; le cou d'un rouge clair, et la poitrine d'une belle couleur pourpre; les ailes d'un rouge foncé et pourpré; le dos et la queue sont d'un noir jaunâtre, et le ventre d'un jaune clair; le bec et les pieds sont jaunes. Seba ajoute que cet oiseau habite les montagnes de Tetzocano au Brésil (8).

Nous remarquerons d'abord que le nom *quatoztli* que Seba donne à cet oiseau, n'est pas de la langue du Brésil, mais de celle du Mexique; et en second lieu, que les montagnes de *Tetzocano* sont au Mexique et non pas au Brésil, et il y a toute apparence que c'est par erreur que cet auteur l'a dit oiseau du Brésil.

Ensuite nous observerons que tant par la description que par la figure donnée par Seba, cet oiseau pourrait se rapporter bien

(1) *Guira-perea Brasiliensibus.* (Marcg., Hist. nat. Bras., pag. 212.)

Guira-perea Brasiliensibus. (Jonston, Aves, pag. 145.)

Guira-perea Brasiliensibus Marcgravi. (Willulgh., Ornithol., page 188.)

Guira-perea Brasiliensibus Marcgravi. (Ray, Syn. Avi., pag. 89, n^o 4.)

Tangara obscurè flava, ventre maculis nigris vario; collo inferiore et pectore nigris; reetricibus fusco-nigricantibus; oris exterioribus thalassinis... Tangara brasiliensis flava. (Brisson, Ornith., tome 3, page 39.)

Guira-perea. (Salerno, Ornith., page 273, n^o 4.)

(5) Marcgrave, Willulghby, etc.

(6) C'est le *tanagra flava*; Linn., Gmel.

DESM. 1826.

(7) Seba, tome 1, page 58.

Tangara supernè fusco-nigricans, infernè dilutè flava; sincipite albo; collo inferiore dilutè rubro; pectore et alis ex saturatè rubro purpurascantibus; reetricibus fusco nigricantibus... Tangara brasiliensis leucocephalos. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 35.)

(8) Seba, tome 1, page 58.

mieux au genre des manakins qu'à celui des tangaras ; et enfin nous avouerons que nous ne savons pas pourquoi M. Brisson l'a nommé tangara (1).

5°. Le *calatti* de Seba (2), qui est à peu près de la grosseur d'une alouette, qui a une huppe noire sur la tête avec les côtés de la tête et la poitrine d'un beau bleu-céleste ; le dos noir varié d'azur ; les couvertures supérieures bleues avec une tache pourpre ; les plumes des ailes sont variées de vert, de bleu-foncé et de noir ; le croupion est varié d'un bleu pâle et de vert, et le ventre est d'un blanc de neige ; sa queue est d'une belle forme, elle est brune sur sa longueur et rousse à l'extrémité.

Seba ajoute que cet oiseau qui lui a été envoyé d'Amboine, est d'une figure très-élégante (la planche qui le représente est fort mauvaise) ; il ajoute qu'il joint à la variété de son plumage un chant très-agréable (3). Cette courte indication doit suffire pour exclure le *calatti* du genre des tangaras qui ne se trouvent qu'en Amérique, et non pas à Amboine ni dans aucun autre endroit des Indes orientales (4).

6°. L'oiseau anonyme de Hernandez (5) ; il a le dessus de la tête bleu, le dessus du corps varié de vert et de noir, et le dessous jaune tacheté de blanc ; les ailes et la queue sont d'un vert foncé avec des taches d'un vert plus clair ; les pieds sont bruns, et les doigts et les ongles sont très-longs.

Hernandez ajoute dans un corollaire (6), que cet oiseau a le bec noir et bien crochu, et que si la courbure du bec était plus forte et les doigts disposés comme ceux des perroquets, il n'hésiterait pas à le regarder comme un vrai perroquet.

D'après ces indications, nous nous croyons fondés à rapporter cet oiseau anonyme au genre des pies-grièches ; et il est étonnant que M. Brisson se soit si fort trompé sur les caractères de cet oiseau (7), et qu'il l'ait rapporté au genre des tangaras.

7°. Le *cardinal brun* de M. Brisson (8), qui n'est pas un tangara, mais un troupiale. Cet oiseau est le même que celui dont nous avons parlé dans le premier volume de cette Histoire naturelle des Oiseaux, sous le nom de *commandeur*, page 450 (9).

L'OISEAU SILENTIEUX*.

TANAGRA SILENS ; Linn. — ARREMO TORQUATUS ; Vieill. (10).

CET oiseau est d'une espèce que nous ne pouvons rapporter à aucun genre, et que

nous ne plaçons après les tangaras, que

(1) Ornithol., tome 3, page 35.—C'est le *tanagra leucocephala* ; Linn., Gmel. DESM. 1826.

(2) Avis amboinensis Calatti dicta, formosissima. (Seba, tome 1, page 63 ; et pl. 38, fig. 6.)

Emberiza amboinensis. (Klein, Avium, pag. 92, n° 7.)

Tangara supernè ex nigro et cyaneo varia, infernè nivea ; genis et pectore cyaneis ; uropygio dilutè cæruleo, viridi mixto ; rectricibus saturatè fuscis, apice dilutè rufo-griseis... Tangara amboinensis cærulea. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 12.)

(3) Seba, tome 1, page 63.

(4) C'est le *tanagra amboinensis* ; Linn., Gmel. DESM. 1826.

(5) Avis anonyma novæ Hispaniæ. (Hernand., Hist. nov. Hisp., pag. 710.)

Tangara supernè ex nigro et viridi variegata, infernè lutea, albicantibus maculis notata ; vertice cæruleo ; rectricibus reatricibusque saturatè viridibus,

OISEAUX. Tome II.

maculis dilutiùs viridibus hinc indè permixtis... Tangara varia novæ Hispaniæ. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 27.)

(6) Hernandez, page 712.

(7) Ornithologie, tome 3, pag. 27.

(8) Tangara supernè obscurè fusca, marginibus pennarum dilutiùs fuscis, infernè coccinea ; imo ventre et cruribus obscurè fuscis ; marginibus alarum coccineis ; remigibus reatricibusque obscurè fuscis ; oris exterioribus dilutioribus... Cardinalis fuscus. (Brisson, Ornith., tom. 3, pag. 51.)

Greater-bult-finch, rubicilla fusca major. (Edw., Hist. of Birds, pag. 82.—Shirlee. Glan., pl. 342.)

(9) Voyez les planches enluminées, n°s 236, 402 et 536.

* Voyez les planches enluminées, n° 742, sous la dénomination de *tanagra de la Guyane*.

(10) M. Cuvier rapporte cet oiseau au genre des moineaux et à la division des moineaux proprement dits.

DESM. 1826.

parce qu'il a par sa conformation extérieure quelque rapport avec eux ; mais il en diffère tout-à-fait par les habitudes naturelles, car il ne fréquente pas comme eux les endroits découverts ; il ne va pas en compagnie, on le trouve toujours seul dans le fond des grands bois fort éloignés des endroits habités, et on ne l'a jamais entendu ramager ni même jeter aucun cri ; il sautille plutôt qu'il ne vole, et ne se repose que rarement sur les branches les plus basses des arbrisseaux,

car d'ordinaire il se tient à terre. Toutes ses habitudes sont, comme l'on voit, bien différentes de celles des tangaras ; mais il leur ressemble par la forme du corps et des pieds ; il a une légère échancrure aux deux côtés du bec, qui néanmoins est plus allongé que le bec des tangaras ; il est du même climat de l'Amérique, et ce sont ces rapports communs qui nous ont déterminés à placer cet oiseau à la suite de ce genre.

L'ORTOLAN * (1).

LE BRUANT ORTOLAN ; TEIMM. — EMBERIZA HORTULANA ; LINN. (2).

Il est très-probable que notre ortolan n'est autre chose que la miliaire de Varron, ainsi

* Voyez les planches enluminées, n° 247, fig. 1, le mâle.

(1) Ortolano, avis miliaria antiquorum, cenchramus aliorum. (Olin, Uccelleria, pag. 29.)

Verdier de haie, quasi comme bâtard (par ses couleurs) entre un verdier et un pinson ; a le bec du proyer... est de mœurs, vol, voix, et fait son nid comme le précédent (notre bruant). (Belon, Nat. des Oiseaux, pag. 365.)

Hortulana Bononiensium. (Gesner, de Avibus, pag. 567.)

Κερχουμὸς, cynchramus, cynchramis, cychramus, cenchramus, cynchramas Aristotelis, miliaria Varronis, hortulanus. (Aldrovande, Ornithol., tom. 2, cap. 24, pag. 177. — Jonston, Aves, pag. 49.)

Hortulanus Aldrovandi, Venetiis tordino, berlucio. (Willughby, pag. 197.)

Hortulanus Aldrov., Venetiis tordino, parce qu'il est tacheté comme la grive. (Ray, Synops. Avium, pag. 94.)

Hortulanus, miliaria Varronis, cenchramus Aristot.; en allemand, *jut-vogel*; en polonais, *ogrodniczek*. (Rzaczynski, Auct. Hist. nat. Polon., pag. 386, n° 43.)

Fett-ammer (bruant gras) hortulan, miliaria pinguescens. (Frisch, cl. 1, div. 2, art. 2.)

The bunting, hortulane. (Albin, Oiseaux, tome 3, art. 50.)

Emberiza, miliaria pinguescens Frischii; ortolano, cenchramus Olinæ; the bunting Albini; fett-ammer, ortolan. (Klein, Ordo Avium, pag. 91, n° 11.)

Fringilla seu emberiza remigibus nigris; primis tribus margine albidis; reatricibus nigris, lateralibus duabus extrorsum albis. (Linnæus, Fauna Suecica,

appelée parce qu'on engraisait cet oiseau avec du millet ; il est tout aussi probable que le *cenchramos* d'Aristote et de Pline est encore le même oiseau ; car ce nom est évidemment formé du mot *κίχραμος* qui signifie aussi du millet : et ce qui donne beaucoup de force à ces probabilités fondées sur l'étymologie, c'est que notre ortolan a toutes

n° 208, pag. 78 ; et Syst. Nat., G. 97, Sp. 3, pag. 177.)

Hortolan, ortolan, jardinier ; en Languedoc, *benaris*, *benarrie*, etc. ; en italien, *tordino*. (Salerne, Oiseaux, page 296.)

Emberiza capite virescente, annulo circa oculos, gulâque flavescens ; en Autriche, *ortulan*. (G. H. Kramer, Elenchus, pag. 371, n° 4.)

Emberiza supernè ex nigricante et castaneo fusco varia, infernè rufescens ; capite et collo olivaceo-cinereis (lineolis nigricantibus variis, femina) : oculorum ambitu et gutture flavicantibus ; tetricibus alarum inferioribus sulphureis ; rectrice extimâ exteriori margine albidâ præditâ, proximè sequenti interiori apice albâ... Hortulanus, l'ortolan. (Brisson, tome 3, pag. 269.)

Nota. Qu'en plusieurs provinces de France, on donne le nom d'*ortolans* à plusieurs oiseaux d'espèce très-différente, par exemple, au torcol, au bec-figue, etc. En Amérique on le donne à une petite espèce de tourterelle qui prend beaucoup de graisse, et dont la chair est très-délicate. Les amateurs des bons morceaux ont aussi leur nomenclature.

(2) Du genre bruant de M. Cuvier, qui regarde, comme n'étant qu'un jeune individu de cette espèce, l'*emberiza mælyensis* de Sparmann. (Mus. Carls., 1, 21.)

DESM. 1826.

les propriétés qu'Aristote attribue à son *cenchrámos*, et toutes celles que Varron attribue à sa miliaire.

1^o. Le cenchrámos est un oiseau de passage, qui, selon Aristote et Plin, accompagne les cailles, comme font le ralle, la barge et quelques autres oiseaux voyageurs (1).

2^o. Le cenchrámos fait entendre son cri pendant la nuit, ce qui a donné lieu aux deux mêmes naturalistes de dire qu'il rappelait sans cesse ses compagnes de voyage, et les pressait nuit et jour d'avancer chemin (2).

3^o. Enfin dès le temps de Varron, l'on engraisait les militaires ainsi que les cailles et les grives, et lorsqu'elles étaient grasses, on les vendait fort cher aux Hortensius, aux Lucullus, etc. (3).

Or tout cela convient à notre ortolan; car il est oiseau de passage; j'en ai pour témoins la foule des naturalistes et des chasseurs: il chante pendant la nuit, comme l'assurent Kramer, Frisch, Salerne (4); enfin lorsqu'il est gras, c'est un morceau très-fin et très-recherché (5). A la vérité, ces oiseaux ne sont pas toujours gras lorsqu'on les prend, mais il y a une méthode assez sûre pour les engraisser. On les met dans une chambre parfaitement obscure, c'est-à-dire, dans laquelle le jour extérieur ne puisse pénétrer; on l'éclaire avec des lanternes entretenues sans interruption, afin que les ortolans ne

puissent point distinguer le jour de la nuit; on les laisse courir dans cette chambre, où l'on a soin de répandre une quantité suffisante d'avoine et de millet; avec ce régime ils engraisent extraordinairement, et finiraient par mourir de gras-fondure (6), si l'on ne prévenait cet accident en les tuant à propos. Lorsque le moment a été bien choisi, ce sont de petits pelotons de graisse, et d'une graisse délicate, appétissante, exquise; mais elle pêche par son abondance même, et l'on ne peut en manger beaucoup: la nature toujours sage semble avoir mis le dégoût à côté de l'excès, afin de nous sauver de notre intempérance.

Les ortolans gras se cuisent très-facilement, soit au bain-marie, soit au bain de sable, de cendres, etc, et l'on peut très-bien les faire cuire ainsi dans une coque d'œuf naturelle ou artificielle, comme on y faisait cuire autrefois les bec-fígues (7).

On ne peut nier que la délicatesse de leur chair ou plutôt de leur graisse, n'ait plus contribué à leur célébrité que la beauté de leur ramage: cependant lorsqu'on les tient en cage ils chantent au printemps à peu près comme le bruant ordinaire, et chantent, ainsi que je l'ai dit plus haut, la nuit comme le jour, ce que ne fait pas le bruant. Dans les pays où il y a beaucoup de ces oiseaux, et où par conséquent ils sont bien connus, comme en Lombardie, non-seulement on les engraisse pour la table, mais on les élève aussi pour le chant, et M. Salerne trouve que leur voix a de la douceur. Cette dernière destination est la plus heureuse pour eux et fait qu'ils sont mieux traités et qu'ils vivent davantage, car on a intérêt de ne point abrégér leur vie, et de ne point étouffer leur talent en les excédant de nourriture. S'ils restent long-temps avec d'autres oiseaux, ils prennent quelque chose de leur chant, surtout lorsqu'ils sont fort jeunes; mais je ne sache pas qu'on leur ait jamais appris à prononcer des mots, ni à chanter des airs de musique.

Ces oiseaux arrivent ordinairement avec

(1) Cum hinc abeunt (cothurnices) ducibus lingulacá, oto et matrice proficiscuntur, atque etiam cenchrámo. (Hist. animal., lib. 8, cap. 12.)

Abeunt uná (cum cothurnicibus) persuasæ glottis et otis, et cenchrámo. (Plin., lib. 10, cap. 23.)

(2) Á quo (cenchrámo) etiam revocantur noctu. (Aristote, *ibidem*.) Itaque noctu is (cenchrámo) eas excitat admonetque itineris. (Plin., loco citato.)

(3) Quidam adjiciunt prætereá (turdis et merulis in ornithone) aves alias quoque, quæ pingues veniunt carè, ut miliaria et cothurnices. (Varro, de Re rusticá, lib. 3, cap. 5.)

(4) Je puis citer aussi le sieur Burel, jardinier à Lyon, qui a quelquefois plus de cent ortolans dans sa volière, et qui m'a appris ou confirmé plusieurs particularités de leur histoire.

(5) On prétend que ceux que l'on prend dans les plaines de Toulouse, sont de meilleur goût que ceux d'Italie: en hiver ils sont très-rars, et par conséquent très-chers; on les envoie à Paris, en poste dans une mallette pleine de millet, suivant l'historien du Languedoc, tome 1, page 46; de même qu'on les envoie de Bologne et de Florence à Rome dans des boîtes pleines de farine, suivant Aldrovande.

(6) On dit qu'ils engraisent quelquefois jusqu'à peser trois onces.

(7) Ayant ouvert un œuf prétendu de paon, je fus tenté de le jeter là, croyant y avoir vu le petit paonneau tout formé; mais en y regardant de plus près, je reconnus que c'était un bec-fígue très-gras, nageant dans un jaune artificiel fort bien assaisonné. (Voyez Pétrone, page 108, édition de Blaeu, in-8.

les hirondelles ou peu après, et ils accompagnent les cailles ou les précèdent de fort peu de temps. Ils viennent de la basse Provence, et remontent jusqu'en Bourgogne, surtout dans les cantons les plus chauds où il y a des vignes : ils ne touchent cependant point aux raisins, mais ils mangent les insectes qui courent sur les pampres et sur les tiges de la vigne. En arrivant ils sont un peu maigres parce qu'ils sont en amour (1). Ils font leurs nids sur les seps et les construisent assez négligemment, à peu près comme ceux des alouettes : la femelle y dépose quatre ou cinq œufs grisâtres, et fait ordinairement deux pontes par an. Dans d'autres pays, tels que la Lorraine, ils font leurs nids à terre, et par préférence dans les blés.

La jeune famille commence à prendre le chemin des provinces méridionales dès les premiers jours du mois d'août; les vieux ne partent qu'en septembre et même sur la fin. Ils passent dans le Forez, s'arrêtent aux environs de Saint-Chaumont et de Saint-Étienne; ils se jettent dans les avoines qu'ils aiment beaucoup; ils y demeurent jusqu'aux premiers froids, s'y engraisent et deviennent pesants au point qu'on les pourrait tuer à coups de bâton : dès que le froid se fait sentir, ils continuent leur route pour la Provence; c'est alors qu'ils sont bons à manger, surtout les jeunes; mais il est plus difficile de les conserver que ceux que l'on prend au premier passage. Dans le Béarn il y a pareillement deux passes d'ortolan et par conséquent deux chasses, l'une au mois de mai, et l'autre au mois d'octobre.

Quelques personnes regardent ces oiseaux comme étant originaires d'Italie, d'où ils se sont répandus en Allemagne et ailleurs; cela n'est pas sans vraisemblance, quoiqu'ils nichent aujourd'hui en Allemagne où on les prend pêle-mêle avec les bruants et les pinsons (2); mais l'Italie est un pays plus anciennement cultivé; d'ailleurs il n'est pas rare de voir ces oiseaux, lorsqu'ils trouvent sur leur route un pays qui leur convient,

(1) On peut cependant les engraisser malgré le désavantage de la saison, en commençant de les nourrir avec de l'avoine et ensuite avec le chenevis, le millet, etc.

(2) Frisch, cl. I, div. 2, art. 2, n° 5. Kramer les met au nombre des oiseaux qui se trouvent dans l'Autriche inférieure, et il ajoute qu'ils se tiennent dans les champs, et se perchent sur les arbres qui se trouvent au milieu des prés. (Elenchus, etc., pag. 371, n° 4.)

s'y fixer et l'adopter pour leur patrie, c'est-à-dire pour s'y perpétuer. Il n'y a pas beaucoup d'années qu'ils se sont ainsi naturalisés dans un petit canton de la Lorraine, situé entre Dieuse et Mulée; qu'ils y font leur ponte; qu'ils y élèvent leurs petits; qu'ils y séjournent, en un mot, jusqu'à l'arrière-saison, temps où ils partent pour revenir au printemps (3).

Leurs voyages ne se bornent point à l'Allemagne : M. Linnæus dit qu'ils habitent la Suède, et fixe au mois de mars l'époque de leur migration (4) : mais il ne faut pas se persuader qu'ils se répandent généralement dans tous les pays situés entre la Suède et l'Italie : ils reviennent constamment dans nos provinces méridionales; quelquefois ils prennent leur route par la Picardie, mais on n'en voit presque jamais dans la partie de la Bourgogne septentrionale que j'habite, dans la Brie, dans la Suisse, etc. (5). On les prend également au filet et aux gluaux.

Le mâle a la gorge jaunâtre, bordée de cendré; le tour des yeux du même jaunâtre; la poitrine, le ventre et les flancs roux avec quelques mouchetures, d'où lui est venu le nom italien de *tordino*; les couvertures inférieures de la queue de la même couleur, mais plus claire; la tête et le cou cendré-olivâtre; le dessus du corps varié de marron-brun et de noirâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un marron-brun uniforme; les penes de l'aile noirâtres, les grandes bordées extérieurement de gris, les moyennes de roux; leurs couvertures supérieures variées de brun et de roux; les inférieures d'un jaune soufre; les penes de la queue noirâtres, bordées de roux, les deux plus extérieures bordées de blanc; enfin le bec et les pieds jaunâtres.

La femelle a un peu plus de cendré sur la tête et sur le cou, et n'a pas de tache jaune au-dessous de l'œil : en général, le plumage de l'ortolan est sujet à beaucoup de variétés.

Il est moins gros que le moineau-franc. Longueurs, six pouces un quart, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; pied, neuf lignes; doigt du milieu, huit lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze penes; elle dépasse les ailes de dix-huit à vingt lignes.

(3) J'ai pour garant de ce fait M. le docteur Lottinger.

(4) Fauna Suecica, pag. 208.

(5) Gesner ne parle des ortolans que d'après un de

VARIÉTÉS DE L'ORTOLAN.

I. L'ORTOLAN JAUNE (1). Aldrovande qui a observé cette variété, nous dit que son plumage était d'un jaune paille, excepté les pennes des ailes qui étaient terminées de blanc, et dont les plus extérieures étaient bordées de cette même couleur. Autre singularité, cet individu avait le bec et les pieds rouges (2).

II. L'ORTOLAN BLANC (3). Aldrovande compare sa blancheur à celle du cygne, et dit que tout son plumage sans exception, est de cette blancheur. Le sieur Burel, de Lyon, qui a nourri pendant long-temps des ortolans, m'assure qu'il en a vu plusieurs lesquels ont blanchi en vieillissant (4).

III. L'ORTOLAN NOIRATRE (5). Le sieur Bu-

rel a aussi vu des ortolans qui avaient sans doute le tempérament tout autre que ceux dont on vient de parler, puisqu'ils ont noirci en vieillissant. L'individu observé par Aldrovande avait la tête et le cou verts, un peu de blanc sur la tête et sur les deux pennes de l'aile; le bec rouge et les pieds cendrés; tout le reste était noirâtre (6).

IV. L'ORTOLAN A QUEUE BLANCHE (7). Il ne diffère de l'ortolan que par la couleur de sa queue, et en ce que toutes les teintes de son plumage sont plus faibles (8).

V. J'ai observé un individu qui avait la gorge jaune, mêlée de gris; la poitrine grise, et le ventre roux.

L'ORTOLAN DE ROSEAUX * (9).

LE BRUANT DE ROSEAUX (mâle); Temm. — *EMBERIZA SCHOENICULUS*;
Linn., Gmel. (10).

EN comparant les divers oiseaux de cette famille, j'ai trouvé des rapports si frappants

entre l'ortolan de cet article et les quatre suivants (11), que je les eusse rapportés tous

ces oiseaux que lui avait envoyé Aldrovande, et d'après les auteurs.

(1) *Hortulanus flavescens*. (Aldrovande, tom. 2, pag. 179.)

Hortulanus flavus. (Jonston, pag. 49. — Willulghby, pag. 197. — Ray, pag. 94.)

Ortolan jaune. (Brisson, tome 3, page 272.)

(2) C'est l'*emberiza hortulana*, var. β ; Linn., Gmel. DESM. 1826.

(3) *Hortulanus candidus*. (Aldrovande, tom. 2, pag. 179. — Jonston, pag. 49. — Willulghby, pag. 198. — Ray, pag. 94.)

Ortolan blanc. (Brisson, tome 3, page 273.)

(4) C'est l'*emberiza hortulana*, var. γ ; Linn., Gmel. DESM. 1826.

(5) *Hortulanus nigricans*, capite et collo viridi. (Aldrovande, tom. 2, pag. 179. — Willulghby, pag. 198. — Ray, pag. 94.)

Hortulanus niger, ortolan noir. (Brisson, tome 3, page 274.)

(6) C'est l'*emberiza hortulana*, var. ϵ ; Linn., Gmel. DESM. 1826.

(7) *Hortulanus caudá albá*. (Aldrovande, tom. 2, pag. 179. — Jonston, pag. 49. — Willulghby, pag. 198. — Ray, pag. 94.)

Hortulanus albicilla, ortolan à queue blanche. (Brisson, tome 3, page 273.)

(8) C'est l'*emberiza hortulana*, var. δ ; Linn., Gmel. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 247, figure 2, le mâle; et n° 497, fig. 2, la femelle.

(9) *Passer arundinarius* Anglorum, passer aquaticus Peuceri, junco Gazæ; en anglais, *reed-sparrow*; en allemand, *reidt-müess*, selon Turner; en Suisse, *riedt-meiss* (ces deux derniers noms sont les vrais noms de la mésange de marais), *rhors-sperling*, *rhors-spar*, *rhors-spatzle an rhors-geutz*? *widen-spatz seu passer salicum*; en grec, *σχοίνωλος*, *σχοίνωλος*, *σχοίνών*. (Gesner, de Avibus, pag. 573 et 653.)

Aldrovande, Ornithologie, page 529 : il remarque que l'oiseau appelé à Bologne *passere aquatico*, est différent du *reed-sparrow* des Anglais, ayant le bec plus long, le plumage brun, la poitrine blanche, et étant plus gros.

$\beta\alpha\tau\iota\varsigma$ seu *rubetra* Aldrovandi (*avicula vermiculata*)

(10) Du genre des bruants; Cuv. DESM. 1826.

(11) Le gavoué de Provence, le mitylène, l'ortolan de Lorraine et l'ortolan de la Louisiane.

à une seule et même espèce, si j'avais pu réunir un nombre de faits suffisants pour autoriser cette petite innovation : il est plus que probable que tous ces oiseaux et plusieurs autres du même nom, s'accoupleraient ensemble, si l'on savait s'y prendre ; il est probable que ces accouplements seraient avoués de la nature, et que les méteils qui en résulteraient, auraient la faculté de se reproduire ; mais une conjecture, quelque fondée qu'elle soit, ne suffit pas toujours pour s'écarter de l'ordre établi. D'ailleurs je vois quelques-uns de ces ortolans qui subsistent depuis long-temps dans les mêmes pays sans se mêler, sans se rapprocher, sans rien perdre des différences qui les distinguent les uns des autres ; je remarque aussi qu'ils

n'ont pas tous absolument les mêmes mœurs ni les mêmes habitudes : je me conformerai donc aux idées, ou pour mieux dire, aux conventions reçues, en séparant ces races diverses, et les regardant en effet comme autant de races distinctes, sortant originairement d'une même tige, et qui pourront s'y réunir un jour ; mais en me soumettant ainsi à la pluralité des voix, je protesterai hautement contre la fausse multiplication des espèces, source trop abondante de confusion et d'erreurs.

Les ortolans de roseaux se plaisent dans les lieux humides, et nichent dans les joncs, comme leur nom l'annonce ; cependant ils gagnent quelquefois les hauteurs dans les temps de pluie ; au printemps on les voit le long des grands chemins, et sur la fin d'août ils se jettent dans les blés. M. Kramer assure que le millet est la graine qu'ils aiment le mieux. En général, ils cherchent leur nourriture le long des haies et dans les champs cultivés, comme les bruants ; ils s'éloignent peu de terre et ne se perchent guère que sur les buissons ; jamais ils ne se rassemblent en troupes nombreuses ; on n'en voit guère que trois ou quatre à la fois : ils arrivent en Lorraine vers le mois d'avril, et s'en retournent en automne, mais ils ne s'en retournent pas tous, et il y en a toujours quelques-uns qui restent dans cette province pendant l'hiver. On en trouve en Suède, en Allemagne, en Angleterre, en France, et quelquefois en Italie, etc.

Ce petit oiseau a presque toujours l'œil au guet, comme pour découvrir l'ennemi, et lorsqu'il a aperçu quelques chasseurs, il jette un cri qu'il répète sans cesse, et qui non-seulement les ennuie, mais quelquefois avertit le gibier, et lui donne le temps de faire sa retraite. J'ai vu des chasseurs fort impatientés de ce cri qui a du rapport avec celui du moineau. L'ortolan de joncs a outre cela un chant fort agréable au mois de mai, c'est-à-dire au temps de la ponte.

Cet oiseau est un véritable hoche-queue, car il a dans la queue un mouvement de haut en bas, assez brusque et plus vif que les layardières.

Le mâle a le dessus de la tête noir ; la gorge et le devant du cou variés de noir et de gris-roussâtre ; un collier blanc qui n'embrasse que la partie supérieure du cou ; une espèce de sourcil, et une bande au-dessous des yeux de la même couleur ; le dessus du corps varié de roux et de noir ; le croupion

viciéans, dit Aldrovande, ce qui ne convient guère à l'ortolan de roseaux). *Passer torquatus palustris*, *passer calamoditis*; en allemand, *rhör-sperling*, *rhör-spatzlin*, *rhör-spar*; en grec, *στροβὸς σχοι'υκλος*. (Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, pag. 328.)

Passer arundinarius, etc.; en polonais, *wrobel trzcinnis*. (Rzacynski, *Auctuar.*, pag. 406, n° 68.)

Passer arundinaceus, *junco*, etc. (Charleton, *Exercit.*, pag. 86, n° 7; *Onomastic.*, pag. 78.)

Passer torquatus in arundinetis nidificans; en anglais, *the reed-sparrow*. An *passer arundinaceus Turveri*, *Aldrovandi*? (Willughby, *Ornithologia*, pag. 196, § 4. — Ray, *Synops.*, pag. 93.)

An *atototl* Fr. Fernandez, cap. 8; seu *atototlo-quickitl ejusdem* Fernandez, cap. 16? (Ray, *Synops.*, pag. 47.)

Moineau de joncs, *reed-sparrow*, *cannevarola*. (Albin, *liv. 2*, n° 51.)

Passer atricapillus torquatus, *rhör-ammer*, *rhör-sperling* (bruant ou moineau de roseaux). (Frisch, *cl. 1*, div. 2, art. 5. pl. 3, n° 6.)

Fringilla capite nigro, *maxillis rufis*, *torque albo*, *corpore rufo-nigricante*; en suédois, *saefsparf*. (Linnæus, *Fauna Suec.*, pag. 79, n° 211.)

Schœniclus, *fringilla reetricibus fuscis*, *extimis duabus maculâ albâ cuneiformi*, *corpore griseo nigroque*, *capite nigro*. (Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. 10, G. 98, Sp. 26.)

Emberiza capite nigro, *maxillis rufis*, *torque albo*, *corpore rufo-nigricante*; on le nomme en Autriche, *rhör-ammering*, *meer-spatz*. (Krauer, *Elenchus*, pag. 371, n° 5.)

Emberiza supernè ex nigro et rufescente varia, *infernè albo rufescens*; *capite nigro* (*rufescente vario, femina*); *tæniâ supra oculos albo-rufescente*; *torque albo* (*minimè conspicuo, femina*); *reetricibus linis utrinque extimis albis*, *interiùs in exortu obliquè nigricantibus*, *extimâ apice obliquè fuscâ*... *Hor-tulanus arundinaceus*, *ortolan de roseaux*. (Brisson, *tom. 3*, pag. 274.)

Il est connu en Provence sous le nom de *chic des roseaux*.

et les couvertures supérieures de la queue variés de gris et de roussâtre; le dessous du corps d'un blanc teinté de roux; les flancs un peu tachetés de noirâtre; les plumes des ailes brunes, bordées de différentes nuances de roux; les plumes de la queue de même, excepté les deux plus extérieures de chaque côté, lesquelles sont bordées de blanc, le bec brun, et les pieds d'un couleur-de-chair fort rembruni.

La femelle n'a point de collier, sa gorge

est moins noire, et sa tête est variée de noir et de roux-clair; le blanc qui se trouve dans son plumage n'est point dur, mais presque toujours altéré par une teinte de roux.

Longueurs, cinq pouces trois quarts, cinq pouces (1); bec, quatre lignes et demie; pied, neuf lignes; doigt du milieu, huit lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LA COQUELUCHE (2).

LE BRUANT DE ROSEAUX (fem.); Temm. — *EMBERIZA SCHOENICLUS*;
Linn., Gmel. (3).

UNE espèce de coqueluchon d'un beau noir recouvre la tête, la gorge et le cou de cet oiseau, puis descend en pointe sur sa poitrine, à peu près comme dans l'ortolan de roseaux: tout ce noir n'est égayé que par une petite tache blanche, placée de chaque côté fort près de l'ouverture du bec; le reste du dessous du corps est blanchâtre, mais les flancs sont mouchetés de noir. Le coqueluchon dont j'ai parlé, est bordé de blanc par-derrière; tout le reste du dessus du corps

est varié de roux et de noirâtre; les plumes de la queue sont de cette dernière couleur, mais les deux intermédiaires sont bordées de roussâtre; les deux plus extérieures ont une grande tache blanche oblique; les trois autres n'ont aucune tache.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes, noir partout; tarse, neuf lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue; elle dépasse les ailes d'environ treize lignes.

LE GAVOUÉ DE PROVENCE * (4).

EMBERIZA PROVINCIALIS; Linn. (5).

IL est remarquable par une plaque noire qui couvre la région de Poireille, par une

ligne de la même couleur qui lui descend de chaque côté du bec en guise de moustaches, et par la couleur cendrée qui règne sur la partie inférieure du corps; le dessus de la tête et du corps est varié de roux et de noirâtre; les plumes de la queue et des ailes sont aussi mi-parties des mêmes couleurs, le roux en dehors et apparent, et le noirâtre en dedans et caché. Il y a un peu de blanchâtre autour des yeux et sur les grandes couvertures des ailes. Cet oiseau se nourrit de graines; il aime à se percher, et dans le mois d'avril son chant est assez agréable.

(1) *Nota.* Que lorsqu'il y a deux longueurs exprimées, la première s'entend de la pointe du bec au bout de la queue, et l'autre, de la pointe du bec au bout des ongles.

(2) Cet oiseau est du cabinet de M. le docteur Mauduyt, qui lui a donné le nom d'ortolan de roseaux de Sibérie: je n'ai point osé adopter cette dénomination, parce qu'il ne me paraît pas assez prouvé que cet ortolan de Sibérie soit une simple variété de climat de notre ortolan de roseaux.

(3) D'après cette indication cet oiseau ne différerait pas spécifiquement du précédent. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 656, fig. 1.

(4) On l'appelle en Provence, dit M. Guys, *chic-gavotte*, d'où l'on a formé le nom de *gavoué*. On lui donne aussi le nom de *chic-moustache*, à cause des bandes noires qu'il a autour du bec.

(5) Cet oiseau, que l'on a supposé être une femelle de l'ortolan de roseaux, appartient à une espèce distincte, ainsi que le remarque M. Temminck. Il est très-rare. DESM. 1826.

C'est une espèce ou race nouvelle que nous devons à M. Guys. Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, vingt lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de treize lignes.

LE MITYLÈNE DE PROVENCE * (1).

LE BRUANT MITYLÈNE; Temm. — EMBERIZA LESBIA; Linn., Gmel.

CET oiseau diffère du précédent en ce que le noir qu'il a sur les côtés de la tête se réduit à trois bandes étroites, séparées par des espaces blancs; et en ce que le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont nuancés de plusieurs roux; mais ce qui établit entre ces deux races d'ortolans une disparité bien marquée, c'est que le mytilène ne commence à faire entendre son chant qu'au mois de juin; qu'il est plus rare, plus farouche, et qu'il avertit les autres oiseaux par ses cris répétés, de l'apparition du milan, de la buse et de l'épervier :

en quoi son instinct paraît se rapprocher de celui de l'ortolan de roseaux. Les Grecs de Metelin ou de l'ancienne Lesbos, l'ont établi d'après la connaissance de cet instinct, pour être le gardien de leur basse-cour; seulement ils ont soin de le tenir dans une cage un peu forte, car on comprend bien que sans cela, il ne troublerait pas impunément les oiseaux de proie dans la possession immémoriale de dévorer les oiseaux faibles.

L'ORTOLAN DE LORRAINE **.

LE BRUANT - FOU OU DE PRÉ (mâle), Temm.; EMBERIZA CIA et EMBERIZA LOTHARINGICA, Linn., Gmel. — LE BRUANT DE NEIGE (fem.); EMBERIZA NIVALIS, Linn., Gmel. (2).

M. LOTTINGER nous a envoyé cet oiseau de Lorraine, où il est assez commun; il a la gorge, le devant du cou, la poitrine d'un cendré-clair moucheté de noir; le reste du dessous du corps d'un roux foncé; les dessus de la tête et du corps roux moucheté de noir; l'espace autour des yeux d'une couleur plus claire; un trait noir sur les yeux; les petites couvertures des ailes d'un cendré clair sans mouchetures; les autres mi-parties de roux et de noir; les premières penes des ailes noires, bordées de cendré-clair,

les suivantes de roux; les deux penes du milieu de la queue rousses, bordées de gris; les autres mi-parties de noir et de blanc, mais les plus extérieures ont toujours plus de blanc; le bec d'un brun roux, et les pieds moins rembrunis.

Longueur totale, six pouces et demi; bec; cinq lignes et demie; queue, deux pouces quatre lignes; elle dépasse les ailes de quinze lignes.

La femelle (*même planche, fig. 2*) a une espèce de collier mêlé de roux et de blanc, dont on voit la naissance dans la figure; tout le reste du dessous du corps est d'un blanc roussâtre; le dessus de la tête est varié de noir, de roux et de blanc, mais le noir disparaît derrière la tête, et le roux va s'affaiblissant, en sorte qu'il résulte de tout cela un gris roussâtre presque uniforme; cette femelle a des espèces de sourcils blancs; les joues d'un roux foncé; le bec d'un jaune orangé à la base, noir à la pointe; les bords du bec inférieur rentrants et reçus dans le supérieur; la langue fourchue et les pieds noirs.

* Voyez les planches enluminées, n° 656, fig. 2.

(1) M. Guys, qui a envoyé cet oiseau au Cabinet du Roi, nous apprend qu'il est connu en Provence sous le nom de *chic de Mitylène*, ou *chic* proprement dit, d'après son cri.

** Voyez les planches enluminées, n° 511, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle, sous le nom d'*ortolan de passage*.

(2) M. Temminck rapporte la description du mâle de cette espèce fictive à l'espèce réelle du bruant-fou, tandis que la femelle est, selon lui, celle du bruant de neige. M. Cuvier est du même avis, au moins quant au mâle.

On m'a apporté, le 10 janvier, un de ces oiseaux qui venait d'être tué sur une pierre au milieu du grand chemin, il pesait une once; il avait dix pouces d'intestins; deux très-petits *cæcum*; un gésier très-gros, long d'environ un pouce, large de sept lignes et demie, rempli de débris de matières végétales et de beaucoup de petits graviers; la membrane cartilagineuse dont il était dou-

blé, avait plus d'adhérence qu'elle n'en a communément dans les oiseaux.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; bec, cinq lignes et demie; vol, douze pouces; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, dépassant les ailes d'environ un pouce; ongle postérieur, quatre lignes et demie et plus long que le doigt.

L'ORTOLAN DE LA LOUISIANE ^{*(1)}.

EMBERIZA LUDOVICIA; Linn.

On retrouve sur la tête de cet oiseau d'Amérique, la bigarrure de blanchâtre et de noir qui est commune à presque tous nos ortolans; mais au lieu d'avoir la queue un peu fourchue, il l'a au contraire un peu étagée. Le sommet de la tête présente un fer-à-cheval noir, qui s'ouvre du côté du bec, et dont les branches passent au-dessus des yeux pour aller se réunir derrière la tête; il a au-dessous des yeux quelques autres taches irrégulières; le roux domine sur toute la partie inférieure du corps, plus foncé sur la poitrine, plus clair au-dessus et au-dessous; la partie supérieure du corps est variée de roux

et de noir, ainsi que les grandes et moyennes couvertures et la penne des ailes la plus voisine du corps, mais toutes les autres penes et les petites couvertures de ces mêmes ailes sont noires, ainsi que le croupion, la queue et ses couvertures supérieures; le bec a des taches noirâtres sur un fond roux; les pieds sont cendrés.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces un quart, composée de douze penes un peu étagées; elle dépasse les ailes de quatorze lignes.

L'ORTOLAN

A VENTRE JAUNE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE**.

EMBERIZA CAPENSIS; Var. ♂, Linn., Vieill.

Nous devons cet ortolan à M. Sonnerat; c'est un des plus beaux de la famille: il a la tête d'un noir lustré, égayé par cinq raies blanches à peu près parallèles, dont celle du milieu descend jusqu'au bas du cou; tout le dessous du corps est jaune, mais la teinte la plus foncée se trouve sur la poitrine, d'où elle va se dégradant par nuances insensibles au-dessus et au-dessous; en sorte que la nais-

sance de la gorge et les dernières couvertures inférieures de la queue sont presque blanches; une bande grise transversale sépare le cou du dos; le dos est d'un roux brun, varié d'une couleur plus claire; le croupion gris; la queue brune, bordée de blanc des deux côtés, et un tant soit peu au bout; les petites couvertures des ailes gris-cendré; ce qui paraît des moyennes, blanc; les grandes brunes bordées de roux; les penes des ailes noirâtres bordées de blanc, excepté les plus voisines du corps qui sont bordées de roux; la troisième et la quatrième sont les plus longues de toutes: à l'égard des penes de la queue, la plus extérieure et l'intermédiaire de chaque côté sont plus courtes; en sorte qu'en partageant la queue en deux parties égales, quoique la queue en totalité

* Voyez les planches enluminées, n° 158, fig. 1.

(1) *Emberiza supernè ex nigro et rufo varia, infernè albo-rufescens; pectore rufo; capite, gutture et collo inferiore rufescentibus; maculâ nigrâ, ferri equini æmulâ, in vertice; remigibus reetricibusque nigris...* Hortulanus ludovicianus, ortolan de la Louisiane. (Brisson, tom. 2, pag. 278.)

** Voyez les planches enluminées, n° 664, fig. 2, le mâle adulte; et fig. 1, la femelle ou un jeune.

soit un peu fourchue, chacune de ces deux parties est étagée; la plus grande différence de longueur des penes est de trois lignes.

La femelle a les couleurs moins vives et moins tranchées.

Longueur totale, six pouces un quart;

bec, six lignes; queue, deux pouces trois quarts, composée de douze penes; elle dépasse les ailes de quinze lignes; tarse, huit à neuf lignes; l'ongle postérieur est le plus fort de tous.

L'ORTOLAN DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE* (1).

EMBERIZA CAPENSIS; LIND.

Si l'ortolan à ventre jaune du cap de Bonne-Espérance, efface tous les autres ortolans par la beauté de son plumage, celui-ci semble être venu du même pays tout exprès pour les faire briller par la comparaison de ses couleurs sombres, faibles ou équivoques; il a cependant deux traits noirs, l'un sur les yeux, l'autre au-dessous, qui lui donnent une physionomie de famille; mais le dessus de la tête et du cou est varié de gris-sale et de noirâtre, le dessus du corps de noir et de roux-jaunâtre; la gorge, la poitrine et

tout le dessous du corps sont d'un gris sale; il a les petites couvertures supérieures des ailes rousses; les grandes et les penes, et même les penes de la queue noirâtres bordées de roussâtre; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, cinq lignes; près de neuf pouces de vol; queue, deux pouces et demi, composée de douze penes; elle dépasse les ailes de quinze lignes.

L'ORTOLAN DE NEIGE** (2).

LE BRUANT DE NEIGE; TEMM. — *EMBERIZA NIVALIS*, Linn., Gmel.; *EMBERIZA MONTANA* et *EMBERIZA MUSTELINA*, ejusd.; *PASSERINA NIVALIS*, Vieill. (3).

LES montagnes du Spitzberg, les Alpes Laponnes, les côtes du détroit d'Hudson et

peut-être des pays encore plus septentrionaux sont le séjour favori de cet ortolan,

* Voyez les planches enluminées, n° 158, fig. 2.

(1) *Emberiza supernæ ex nigro et rufescente varia infernæ sordidæ grisea; genis et gutture sordidæ albis; tæniâ duplici nigricante in utraq; genâ; remigibus reatricibusque fuscis; oris exterioribus rufis... Hortulanus capitis Bonæ-Spei, ortolan du cap de Bonne-Espérance. (Brisson, tom. 3, pag. 280.)*

** Voyez les planches enluminées, n° 497, fig. 1.

(2) *Emberiza varia. Passer hybernus, ξυβέριγγος μιλανόεικος; en allemand, winterling, schnee-vogel, neuvogel, gescheckter emmerling. Avis peregrina, etc., Gesneri, avis merulae congener (alia) Aldrovandi. (Schwenckfeld, Av. Siles., pag. 256.)*

Avis ignota à D. Piperino missa. (Gesner, Aves, pag. 798.) Il le croit du genre des pies-grièches, quoiqu'il n'en ait pas le bec; il juge qu'il pourrait être un métis de moineau et de pie-grièche, ou de moineau et de pie. Tout cela justifie bien le nom qu'il lui avait donné de avis ignota.

Fringilla albicans seu ex albidio flavescens. (Aldrovande, Ornithol., pag. 817.) C'était un jeune, car

il avait le bec et les pieds couleur de chair. *Hortulanus albus, qui in ipso fermé cyano candidior (pag. 179).*

Fringilla sublutea et subnigra. (Ibid., pag. 817 et 818.) Fortassé avis merulae congener alia. (Ibid., pag. 625.)

Nivalis avis Olai M.—Passer hibernus, hortulanus ex albo variegatus nonnullorum, snegula Cromeri; en polonais, sniegula, sniezniczka; emberiza varia Schwenckfeldii. (Rzaczynski, Auct. Polon., pag. 397.)

Miliaria nivis, schnee-ammer, schnee-vogel. (Frisch, class. 1, div. 2, art. 2, pl. 2, n° 6.)

The lesser-pied mountain-finch, le petit pinson-pie des montagnes. (Albin, tome 3, n° 71.)

(3) Il appartient au genre bruant de M. Cuvier. La femelle de l'ortolan de Lorraine de Buffon se rapporte à cette espèce, comme le mâle se rapporte à celle du bruant-fou, suivant M. Temminck. M. Cuvier cite la pl. enl. 511, pour cette espèce, mais la fig. 2 de cette planche peut seule lui convenir. DESM. 1826.

pendant la belle saison, si toutefois il est une belle saison dans des climats aussi rigoureux : on sait quelle est leur influence sur la couleur du poil des quadrupèdes, comme sur celle des plumes des oiseaux, et l'on ne doit pas être surpris de ce que l'oiseau dont il s'agit dans cet article est blanc pendant l'hiver, comme le dit M. Linnæus, non plus que du grand nombre de va-

riétés que l'on compte dans cette espèce, et dont toute la différence consiste dans plus ou moins de blanc, de noir ou de roussâtre : on sent que les combinaisons de ces trois couleurs principales doivent varier continuellement, en passant de la livrée d'été à la livrée d'hiver, et que chaque combinaison observée doit dépendre en grande partie de l'époque de l'observation : souvent aussi elle dépendra du degré de froid que ces oiseaux auront éprouvé, car on peut leur conserver toute l'année leur livrée d'été, en les tenant l'hiver dans un poêle ou dans tout autre appartement bien chauffé.

En hiver, le mâle a la tête, le cou, les couvertures des ailes et tout le dessous du corps blanc comme de la neige (1), avec une teinte légère et comme transparente de roussâtre sur la tête seulement ; le dos noir ; les penes des ailes et de la queue mi-parties de noir et de blanc ; en été, il se répand sur la tête, le cou, le dessous du corps et même sur le dos des ondes transversales de roussâtre, plus ou moins foncé, mais jamais autant que dans la femelle, dont cette couleur est, pour ainsi dire, la couleur dominante, et sur laquelle elle forme des raies longitudinales. Quelques individus ont du cendré sur le cou, du cendré varié de brun sur le dos ; une teinte de pourpre autour des yeux ; de rougeâtre sur la tête, etc. (2) : la couleur du bec est aussi variable, tantôt jaune, tantôt cendrée à la base, et assez constamment noire à la pointe. Dans tous, les narines sont rondes, un peu relevées et couvertes de petites plumes ; la langue un peu fourchue ; les yeux petits et noirs ; les pieds noirs ou noirâtres.

Ces oiseaux quittent leurs montagnes lorsque la gelée et les neiges suppriment leur nourriture ; elle est la même que celle de la gélinotte blanche, et consiste dans la graine

Emberiza varia, passer hibernus.. ; weiss-fleckig-ammer. (Klein, Ordo Avium, § 42, trib. 2, n° 4.)

Monti fringilla calcaribus alaudæ, seu major; great-pied mountain-finch, or brambling. (Willughby, pag. 187.)

The sea-lark. (Ray, Synops., pag. 88.)

Passer alpino-laponicus seu nivalis. (Acta Litt. et Scient. Sueciæ, an. 1736, n° 1.)

Alda remigibus albis, primoribus extorsum nigris, lateralibus tribus albis. Moineau de neige. (Académie de Stockholm; Collect. académ., partie étrangère, tome 11, page 59.)

Avis nivalis. (Martens, Spitzb. 53.)

Alda remigibus albis, etc., pied-chaffinch ; en suédois ; *snoesparf* ; en lapon, *alainp* ; en dalécarien, *illwarsvogel* ; en scanien, *siolaerka*. (Linnæus, Fauna Suec., n° 194.) Je rapporte à une même espèce les deux oiseaux indiqués sous ce numéro, j'en dirai les raisons.

Emberiza remigibus albis, etc. (Syst. Nat., ed. 10, G. 97, Sp. 1.)

Fringilla albicans Aldrov., etc. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13.)

G. H. Kramer, Elenchus, pag. 372.—En autrichien, *meer-stiglitz*.

On a aussi donné le nom d'oiseau de neige à la gélinotte blanche qui habite les mêmes montagnes ; mais c'est un oiseau tout-à-fait différent.

Emberiza supernè nigra, marginibus pennarum candidis, infernè alba ; capite, collo, et pectore albis. rufescente mixtis ; reetricibus tribus utrinque extimis albis ; exterius in apice longâ maculâ nigrâ notatis... Hortulanus nivalis, l'ortolan de neige. (Brisson, tome 3, page 285.)

Rossolan, dans les montagnes du Dauphiné, sans doute à cause de la couleur roussâtre, qui est en été la couleur dominante de son plumage, surtout pour les femelles.

En danois, *sneekok*, *winter-fugl* ; en norwégien, *snee-fugl*, *fjalster*, *snee-spurre*, *snee-titing*, *sølskriger* ; en islandais, *sino-tyttingur*, *soel-skrikia*, le mâle ; *tytlings-blike* ; en lapon, *alpe* ; en groenlandais, *kopanoarsuch*. (Otho Frid. Muller, Zoologiæ danicæ prodomus, pag. 30, 31.)

Emberiza supernè nigra, marginibus pennarum candidis, infernè albâ ; capite, collo, et pectore albis, rufescente mixtis ; reetricibus tribus utrinque extimis albis, exterius in apice longâ maculâ nigrâ notatis... Hortulanus nivalis, ortolan de neige. (Brisson, tome 3, page 285.)

(1) Ces plumes blanches sont noires à la base, et il arrive quelquefois que le noir perce à travers le blanc, et y forme une multitude de petites taches, comme dans l'individu que Frisch a dessiné sous le nom de *bruant blanc tacheté*, *weisse-fleckig-ammer*. (Class. 1, div. 2, art. 4, pl. 2, n° 6.) D'autres fois il arrive que la couleur noire de la base de chaque plume s'étend sur la plus grande partie de la plume ; en sorte qu'il en résulte une couleur noirâtre sur toute la partie inférieure du corps, comme dans le pinson noirâtre et jaunâtre d'Aldrovande (lib. 18, pag. 817 et 818).

(2) Voyez Schwenckfeld, Av. Siles., à l'endroit cité.

d'une espèce de bouleau (1), et quelques autres graines semblables : lorsqu'on les tient en cage, ils s'accoutument très-bien de l'avoine qu'ils épluchent fort adroitement, des pois verts, du chenevis, du millet, de la graine de cuscute, etc., mais le chenevis les engraisse trop vite et les fait mourir de gras-fondure.

Ils repassent au printemps pour regagner leurs sommets glacés : quoiqu'ils ne tiennent pas toujours la même route, on les voit ordinairement en Suède, en Saxe, dans la basse Silésie, en Pologne, dans la Russie rouge, la Podolie; en Angleterre, dans la province d'York (2). Ils sont très-rare dans le midi de l'Allemagne, et presque tout-à-fait inconnus en Suisse et en Italie (3).

Au temps du passage ils se tiennent le long des grands chemins, ramassant les petites graines et tout ce qui peut leur servir de nourriture : c'est alors qu'on leur tend des pièges. Si on les recherche, ce n'est que pour la singularité de leur plumage et la délicatesse de leur chair, mais non à cause de leur voix, car jamais on ne les a entendus chanter dans la volière; tout leur ramage connu se réduit à un gazouillement qui ne signifie rien, ou à un cri aigre approchant de celui du geai, qu'ils font entendre lorsqu'on veut les toucher : au reste, pour les juger définitivement sur ce point, il faudrait les avoir entendus au temps de l'amour, dans ce temps où la voix des oiseaux prend

un nouvel éclat et de nouvelles inflexions, et l'on ignore les détails de leur ponte et même les endroits où ils la font; c'est sans doute dans les contrées où ils passent l'été, mais il n'y a pas beaucoup d'observateurs dans les Alpes lapones.

Ces oiseaux n'aiment point à se percher; ils se tiennent à terre, où ils courent et piétinent comme nos alouettes dont ils ont les allures, la taille, presque les longs éperons, etc., mais dont ils diffèrent par la forme du bec et de la langue, et, comme on a vu, par les couleurs, l'habitude des grands voyages, leur séjour sur les montagnes glaciales, etc. (4).

On a remarqué qu'ils ne dormaient point ou que très-peu la nuit, et que dès qu'ils apercevaient de la lumière, ils se mettaient à sautiller : c'est peut-être la raison pourquoi ils se plaisent pendant l'été sur le sommet des hautes montagnes du nord, où il n'y a point de nuit dans cette saison, et où ils peuvent ne pas perdre un seul instant de leur perpétuelle insomnie.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, cinq lignes, ayant au palais un tubercule ou grain d'orge qui caractérise cette famille; doigt postérieur égal à celui du milieu, et il a l'ongle beaucoup plus long et moins crochu; vol, onze pouces un quart; queue, deux pouces deux tiers, un peu fourchue, composée de douze penes; elle dépasse les ailes de dix lignes.

VARIÉTÉS DE L'ORTOLAN DE NEIGE.

On juge bien d'après ce que j'ai dit du double changement que l'ortolan de neige éprouve chaque année dans les couleurs de son plumage, et de la différence qui est

entre sa livrée d'été et sa livrée d'hiver; on juge bien, dis-je, qu'il ne sera ici question d'aucune variété qui pourra appartenir, soit aux deux époques principales, soit aux époques intermédiaires; ces variétés n'étant au vrai que les variations produites par l'action du froid et du chaud dans le plumage du même individu; que les nuances successives par lesquelles chacune des deux livrées se rapproche insensiblement de l'autre.

L'ORTOLAN JACOBIN (5). C'est une variété de climat, qui a le bec, la poitrine et le ventre blancs; les pieds gris, tout le reste

(1) *Betula foliis orbiculatis, crenatis.* (Flora lapon., 342.)

(2) Willughby en a tué un dans la province de Lincoln. (Ray, 89.) On en prend en assez grand nombre dans la province d'York pendant l'hiver. (Ray, 89. — Lister, Trans. Philos., n° 175.)

On en voit quelques-uns dans les montagnes qui sont au nord de cette province. (Johnson. — Willughby, 188.)

(3) Gesner et Aldrovande, aux endroits cités.

(4) D'habiles naturalistes ont rangé l'ortolan de neige avec les alouettes; mais M. Linnaeus, frappé des grandes différences qui se trouvent entre ces deux espèces, a reporté celle-ci, avec grande raison, dans le genre des bruants. (Voyez Syst. Nat., ed. 13, pag. 308.)

(5) Moineau de neige, snow-bird. (Catesby, tome 1, pl. 36.)

Passer nivalis cervice albá (il aurait dû dire *nigrá*). Weisssacken. (Klein, Ordo Avium, pag. 89, n° 8.)

C. Hortulanus nivalis niger, ortolan de neige noir. (Brisson, tome 3, page 289.)

noir. Cet oiseau paraît tous les hivers à la Caroline et à la Virginie, et disparaît tous les étés : il est probable qu'il va nicher du côté du nord (1).

II. L'ORTOLAN DE NEIGE A COLLIER (2). Il a la tête, la gorge et le cou blancs; deux espèces de colliers au bas du cou; le supérieur de couleur plombée, l'inférieur de couleur bleue, tous deux séparés par la couleur du fond, qui forme une espèce de collier blanc intermédiaire; les plumes des ailes blanches teintées de jaune-verdâtre, et entremêlées de quelques plumes noires; les huit pennes du milieu de la queue et les deux extérieures blanches, les deux autres noires; tout

le reste du plumage d'un brun rougeâtre, tacheté d'un jaune verdâtre; le bec rouge bordé de cendré; l'iris blanche et les pieds couleur de chair. Cet oiseau a été pris dans la province d'Essex; et ce n'est qu'après un très-long temps et beaucoup de tentatives inutiles qu'on est venu à bout de l'attirer dans le piège (3).

M. Kramer a remarqué que les ortolans, ainsi que les bruants, les pinsons et les bœuvreils avaient les deux pièces du bec mobiles, et c'est par cette raison, dit-il, que ces oiseaux épluchent les graines et ne les avalent pas tout entières.

L'AGRIPENNE OU L'ORTOLAN DE RIZ ^{*}(4).

EMBERIZA ORYZIVORA; Linn. — PASSERINA ORYZIVORA; Vieill. (5).

Cet oiseau est voyageur, et le motif de ses voyages est connu : on en voit au mois de septembre des troupes nombreuses, ou plutôt on les entend passer pendant la nuit, venant de l'île de Cuba, où le riz commence à durcir, et se rendant à la Caroline, où cette graine est encore tendre : ces troupes ne restent à la Caroline que trois semaines, et au bout de ce temps elles continuent leur route du côté du nord, cherchant des grai-

nes moins dures; elles vont ainsi de stations en stations jusqu'au Canada et peut-être plus loin; mais ce qui pourrait surprendre, et qui n'est cependant pas sans exemple, c'est que ces volées ne sont composées que de femelles : on s'est assuré, dit-on, par la dissection d'un grand nombre d'individus, qu'il n'arrivait au mois de septembre que des femelles, au lieu qu'au commencement du printemps les femelles et les mâles passent ensemble; et c'est en effet l'époque marquée par la nature pour le rapprochement des deux sexes.

Le plumage des femelles est roussâtre presque par tout le corps; celui des mâles est plus varié : ils ont la partie antérieure de la tête et du cou, la gorge, la poitrine, tout le dessous du corps, la partie supérieure du dos et les jambes noires, avec quelque mélange de roussâtre; le derrière de la tête et du cou roussâtre; la partie inférieure du dos et le croupion d'un cendré olivâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes de même couleur, bordées de blanchâtre; les petites couvertures supérieures des ailes et les couvertures supérieures de la queue d'un blanc sale; les pennes de l'aile noires, terminées de brun et bordées, les grandes de jaune soufre, les moyennes de gris; les pennes de la queue sont à peu près comme les grandes pennes des ailes, mais elles ont une singularité, c'est que toutes sont terminées en pointe (6) : enfin le bec est cendré et les

(1) C'est l'*Emberiza hiemalis*, Linn., Gmel.; ou la passerine jacobine, *passerina hiemalis*, Vieill. DESM. 1826.

(2) The pied-chaffinch, le pinson-pie. (Albin, tome 2, page 34, pl. 54.)
Fringilla capite albo, weiss-koppff. (Klein, Ordo Av., pag. 98, n° 10.)

(3) C'est l'*Emberiza hiemalis*; var. ♂ Linn., Gmel. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 388, fig. 1, ortolan de la Caroline.

(4) The rice-bird, l'ortolan de la Caroline ou l'oiseau à riz. (Catesby, tome I, pl. 14.)

Emberiza carolinensis, reissammer, carolinischer fetthammer. (Klein, Ordo Av., pag. 92, n° 6.)

Emberiza superne ex nigro rufescente varia, inferne nigra; uropygio cinereo-olivaceo; pennis scapularibus et tectricibus alarum minoribus sordide albis; reetricibus mucronatis, nigris, apice superius fuscis, subtus cinereis; oris exterioribus flavicantibus (mas).

Emberiza rufescens, reetricibus mucronatis (femina) . . . Hortulanus carolinensis, l'ortolan de la Caroline. (Brisson, tom. 3, pag. 282.)

(5) M. Cuvier remarque que cet oiseau, qu'il faut cloigner du genre des bruants, a le bec des linottes. DESM. 1826.

(6) C'est la raison pourquoi nous avons donné à cet oiseau le nom d'*agripenne*.

pieds sont bruns. On a remarqué que cet ortolan était plus haut sur jambes que les autres.

Longueur totale, six pouces trois quarts ;

bec, six lignes et demie ; vol, onze pouces ; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue ; elle dépasse les ailes de dix lignes.

VARIÉTÉS DE L'AGRIPENNE OU ORTOLAN DE RIZ.

L'AGRIPENNE

OU ORTOLAN DE LA LOUISIANE *.

EMBERIZA ORYZIVORA ; Linn., Var. 6 (1).

JE ne puis m'empêcher de rapporter cet oiseau à l'espèce précédente, comme simple variété de climat ; en effet, c'est la même taille, le même port, les mêmes proportions, la même forme jusque dans les pennes de la queue qui sont pointues ; il n'y a de différence que dans les couleurs du plumage. L'ortolan de la Louisiane a la gorge et tout le dessous du corps d'un jaune clair, et qui devient encore plus clair sur le bas-ventre ;

le dessus de la tête et du corps, les petites couvertures supérieures des ailes d'un brun olivâtre ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue jaunes, rayés finement de brun ; les pennes de la queue noivrâtres, celles du milieu bordées de jaune, les latérales de blanc, les intermédiaires de nuances intermédiaires entre le jaune et le blanc ; les grandes couvertures supérieures des ailes noires, bordées de blanc ; les pennes de même, excepté les moyennes qui ont plus de blanc.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que dans l'ortolan de riz.

LE BRUANT DE FRANCE ** (2).

LE BRUANT JAUNE ; TEMM. — EMBERIZA CITRINELLA ; Linn., Vieill. (3).

LE tubercule osseux ou grain d'orge que cet oiseau a dans le palais, est le titre in-

contestable par lequel il prouve sa parenté avec les ortolans ; il a encore avec eux plu-

* Voyez les planches enluminées, n° 388, fig. 2, ortolan de la Louisiane.

(1) Cet oiseau, du genre passerine de M. Vieillot, ne serait-il pas la femelle du précédent ? DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 30, fig. 1.

(2) Cirulus, zivolo pagliato, de son cri qui est *zi zi*. (Olina, Uccelleria, pag. 50.)

Lutea, luteola, chloris ; *asarandos*, en grec vulgaire ; *serrant*, au pays du Maine ; *verdier*. (Belon, Nat. des Ois., pages 364 et 365.)

Chloereus, seu *lutea Aristotclis*. (Turner.) *Emberiza flava* ; Italis, *cia meglarina*, *verzera*, *paerizo*, *spairda* ; Illyriis, *strnad* ; Helvetiis, *emmeritz*, *embritz*, *emmering*, *emmerling*, *hemmerling* ; Germanis, *gaelgensicken*, *gilbling*, *gilberschen*, *gilwertsch*, *korn-vogel*, *geelgorst* ; Brabantii, *jasine* ; Anglis, *yellow-ham*, *youtring* ; en français, *bruyan*, *verdun*, *verdrier*, *verdereule*, *verdere*. (Gesner, de Avibus, pag. 653.) *Passeris species* ; en allemand, *gaul-ammer*. (Gesner, Icon. Av., pag. 42.)

Hortulanus flavus, totus flavescens, colore propemodum paleari. (Aldrov., pag. 179.) *Anthus*, seu

florus Gesneri ; gaul-ammer, geel-vinch ; paglierizo. (*Ibidem*, pag. 752.)

Lutea, *cia palearis* (sans doute par onomatopée, car ils font souvent entendre ce petit cri *ci, ci*, et en volant et arrêtés). Italis, *cirlo*. (*Ibid.*, pag. 855.)

Aureola, *anthus* seu *florus Ornithologi* ; *lagopus crocea Eberi* et *Peuceri* ; *chloereus Longolii* ; *galbula*, *galgulus*, *icterus*, *ixtepōs* ; en allemand, *gaul-ammer*. (Schwenckfeld, Av. Siles., pag. 228.)

Aureola, *lutea Jonstonii* (seu *potius Aldrovandii*) ; en polonais, *trznadel*. (Rzaczyński, Auct. Polon., pag. 368.) Lutea altera *Jonstonii* (seu *potius Aldrovandii*) à colore paleari dicta ; *cia pagaria* ; en anglais, *gelgorsta*. (*Ibidem*, pag. 392.) On voit bien que Rzaczyński se trompe, *gelgorsta* ne fut jamais un mot anglais ; aussi Aldrovande, qui est ici copié par Rzaczyński, dit simplement que l'oiseau appelé *geelgorst* par quelques-uns, s'appelle en anglais *yellow-ham*, suivant Turner, pag. 856.

Citrinella ; en anglais, *the yellow youtring*. (R. Sibbalde, Atlas Scot., pars secunda, lib. 3, pag. 18.)

(3) Du genre bruant ; Cuv.

DESM. 1816.

sieurs autres traits de conformité, soit dans la forme extérieure du bec et de la queue, soit dans la proportion des autres parties et dans le bon goût de sa chair (1). M. Salerne remarque que son cri est à peu près le même, et que c'est d'après ce cri, semblable, dit-il, à celui de l'ortolan, qu'on l'appelle dans l'Orléanais *binery*.

Le bruant fait plusieurs pontes, la dernière en septembre : il pose son nid à terre, sous une motte, dans un buisson, sur une touffe d'herbe, et dans tous ces cas il le fait assez négligemment; quelquefois il l'établit

sur les basses branches des arbustes; mais alors il le construit avec un peu plus de soin : la paille, la mousse et les feuilles sèches sont les matériaux qu'il emploie pour le dehors; les racines et la paille plus menue, le crin et la laine sont ceux dont il se sert pour matelasser le dedans : ses œufs, le plus souvent au nombre de quatre ou cinq, sont tachetés de brun de différentes nuances, sur un fond blanc; mais les taches sont plus fréquentes au gros bout. La femelle couve avec tant d'affection, que souvent elle se laisse prendre à la main, en plein jour. Ces oiseaux nourrissent leurs petits de graines, d'insectes et même de hannetons, ayant la précaution d'ôter à ceux-ci les enveloppes de leurs ailes qui seraient trop dures. Ils sont granivores, mais on sait bien que cette qualité ne leur interdit pas les insectes; le millet et le chenevis sont les graines qu'ils aiment le mieux. On les prend au lacet avec un épi d'avoine pour tout appât; mais ils ne se prennent pas, dit-on, à la pipée; ils se tiennent l'été autour des bois, le long des haies et des buissons; quelquefois dans les vignes, mais presque jamais dans l'intérieur des forêts : l'hiver une partie change de climat, ceux qui restent se rassemblant entre eux, et se réunissant avec les pinsons, les moineaux, etc., forment des troupes très-nombreuses, surtout dans les jours pluvieux; ils s'approchent des fermes, et même des villes et des grands chemins où ils trouvent leur nourriture sur les buissons, et jusque dans la fiente des chevaux, et dans cette saison ils sont presque aussi familiers que les moineaux (2). Leur vol est rapide, ils se posent au moment où l'on s'y attend le moins, et presque toujours dans le plus épais du feuillage, rarement sur une branche isolée. Leur cri ordinaire est composé de sept notes, dont les six premières égales et sur le même ton, et la dernière plus aiguë et plus traînée, *ti, ti, ti, ti, ti, ti, ti* (3).

M. Brisson croit que c'est le luteola de ce même Sibbalde qui est notre bruant; mais deux raisons s'y opposent, la première c'est que le nom anglais *yellow youlring* qu'il donne au citrinella, est le nom que Gesner donne à notre bruant; la seconde c'est que le luteola de Sibbalde est d'un jaune brillant dessus et dessous (*back and belly*), ce qui ne peut convenir à notre bruant.

Emberiza flava Gesneri, hortulanus Belonii; lutea alterum genus Aldrovandi. (Willughby, pag. 196.)

The yellow hammer... (Ray, Synops., pag. 93. — Albin, tom. 1, pl. 58.) Le traducteur a rendu mal à propos yellow hammer par l'ortolan et *verdore*.

Emberiza flava Gesneri; en allemand, *gaal-ammer*; *gruenfing* de Frisch. (Klein, Ordo Av., pag. 92.)

Miliaria lutea, passer croceus quorumdam; en allemand, *gold-ammer*, *gerst-ammer* (parce qu'il mange de l'orge); *gruensling*, bruant doré. (Frisch, cl. 1, div. 2, art. 2, n° 5.)

Citrinella reatricibus nigricantibus, extimis duabus latere interiore maculâ albâ acutâ : en suédois, *groening*; en smoland., *golspinck*. (Linnæus, Fauna Suec., n° 205; Syst. Nat., ed. 13, pag. 309.)

Muller, *Zoologia danica*, pag. 31 : en danois, *gulspury*, *gulvesting*; en norvégien, *skur*.

Passer ex cinereo flavus, hortulano congener Jonstonii. (Barrère, Ornithol., pag. 56.)

Emberiza gulâ pectoreque flavis... *Gursa* vel *amerlinga* Alberti... (Kramer, Elenchus, pag. 370.)

Emberiza supernè nigricante rufescente et griseo albo varia, infernè lutea; pectore dilutè castaneo, luteo et olivaceo variegato; capite luteo. maculis fuscis vario, tæniâ ponè oculos fuscâ; reatricibus binis utrinque extimis interiùs maculâ albâ notatis... *Emberiza*, le bruant. (Drisson, tom. 3, pag. 258.)

Verdier ou chic jaune; en Provence, *verdelat*; en Sologne, *verdat*; en Languedoc, *verdale*; en Poitou, *verdoie*; en Périgord, *verdange*; ailleurs, *vert-montant*, *verdier-buissonnier*, *verdin*, *verdon*, *roussette*; dans l'Orléanais, *binery*; en Guyenne, *bardeaut*, etc. En italien, *verdone*. (Salerne, page 293.)

(1) Sa chair est jaune, et l'on n'a pas manqué de dire que c'était un remède contre la jaunisse, et même que pour guérir de ce mal, il ne fallait que regarder l'oiseau, lequel prenait la jaunisse du regardant et mourait. (Voyez Schwenckfeld.)

(2) Frisch dérive leur nom allemand *ammer* ou *hammer* du mot *ham*, qui signifie maison : *ammer*, dans cette hypothèse, signifierait domestique.

(3) Selon quelques-uns ils ont encore un autre cri, *vignerot*, *vignerot*, *vignerot*, *titchye* : Oline dit qu'ils imitent en partie le ramage des pinsons, avec lesquels ils volent en troupes. Frisch dit qu'ils prennent aussi quelque chose du chant du canari lorsqu'ils l'entendent étant jeunes, et il ajoute que le métis provenant du mâle bruant et de la femelle canari, chante mieux que son père. Enfin M. Guys assure que le chant du mâle bruant devient agréable à l'approche du mâle

Les bruants sont répandus dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'à l'Italie inclusivement, et par conséquent peuvent s'accoutumer à des températures très-différentes; c'est ce qui arrive à la plupart des oiseaux qui se familiarisent plus ou moins avec l'homme, et savent tirer parti de sa société.

Le mâle est remarquable par l'éclat des plumes jaunes qu'il a sur la tête et sur la partie inférieure du corps; mais sur la tête, cette couleur est variée de brun; elle est pure sur les côtés de la tête, sous la gorge, sous le ventre et sur les couvertures du dessous des ailes, et elle est mêlée de marron-clair sur tout le reste de la partie inférieure; l'olivâtre règne sur le cou et les petites couvertures supérieures des ailes; le noirâtre mêlé de gris et de marron-clair sur les moyennes et les plus grandes, sur le dos et même sur les quatre premières plumes de l'aile; les autres sont brunes et bordées, les grandes de jaunâtre, les moyennes de gris; les plumes de la queue sont brunées aussi et bordées, les deux extérieures de blanc, et les dix autres de gris-blanc; enfin leurs couvertures supérieures sont d'un marron clair, terminées de gris-blanc. La femelle a moins

de jaune que le mâle, et elle est plus tachetée sur le cou, la poitrine et le ventre: tous deux ont les bords du bec inférieur rentrants et reçus dans le supérieur; les bords de celui-ci échancrez près de la pointe; la langue divisée en filets déliés par le bout; enfin l'ongle postérieur est le plus long de tous. L'oiseau pèse cinq à six gros; il a sept pouces et demi de tube intestinal; des vestiges de cæcum; l'œsophage long de deux pouces et demi, se dilatant près du gésier; le gésier musculueux; la vésicule du fiel très-petite; dans l'ovaire de toutes les femelles que j'ai disséquées, il s'est trouvé des œufs de gros-seur inégale.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, cinq lignes; pieds, huit à neuf lignes; doigt du milieu presque aussi long; vol, neuf pouces un quart; queue, deux pouces trois quarts, composée de douze plumes, un peu fourchue, non-seulement parce que les plumes intermédiaires sont plus courtées que les latérales, mais aussi parce que les six plumes de chaque côté se tournent naturellement en dehors: elle dépasse les ailes de vingt-une lignes.

VARIÉTÉS DU BRUANT.

On peut bien s'imaginer que le jaune et les autres couleurs propres à cette espèce, varient dans différents individus, dans différents climats, etc., soit pour la teinte, soit pour la distribution; quelquefois le jaune s'étend sur toute la tête, sur le cou, etc.;

d'autres individus ont la tête d'un cendré jaunâtre; le cou cendré tacheté de noir; le ventre, les jambes et les pieds d'un jaune de safran; la queue brune bordée de jaune, etc. (1).

LE ZIZI OU BRUANT DE HAIE * (2).

LE BRUANT ZIZI OU DE HAIE; Temm. — *EMBERIZA CIRLUS*; Linn., Vieill. (3).

Je donne à cet oiseau le nom de *zizi* d'après son cri ordinaire, assez semblable à

celui du premier bruant. On le voit tantôt perché, tantôt courant sur la terre, et par

d'aout: Aldrovande parle aussi de son beau ramage.

(1) Hortulano congener. (Aldrovande, page 179.) M. Brisson croit que c'est la femelle bruant; mais ce jaune-safran ne peut guère appartenir à la femelle, ni même au mâle; en tout cas ce serait une variété de femelle.

* Voyez les planches enluminées, n° 653, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle (*).

(*) La figure première est celle du vieux mâle, et la seconde est celle du jeune sous le faux nom de femelle.

TEMM., DESM. 1826.

(2) *Luteæ primum genus; cirulus. cia simpliciter; Bononiensibus, raparino; quibusdam, cirlo; aliis, trifagolo.* (Aldrovande, page 855.) *Nota.* Qu'en Toscane le mot *raparino* désigne un oiseau tout différent, suivant Olina.

Cirulus, zivolo proprement dit. (Olina, Uccelleria, page 50.) Il ne fait presque que répéter ce qu'avait dit Aldrovande.

Emberiza seu cirulus Aldrovandi; zivola Olinae;

(3) Du genre bruant; Cuv. DESM. 1826.

préférence dans les champs nouvellement labourés où il trouve des grains, des petits vers et d'autres insectes; aussi a-t-il presque toujours le bec terreux. Il donne assez facilement dans tous les pièges, et lorsqu'il est pris aux glaux, il y reste le plus souvent, ou bien il ne s'en tire qu'en perdant presque toutes ses plumes, et il tombe ne pouvant plus voler. Il s'apprivoise aisément dans la volière, cependant il n'est pas absolument insensible à la perte de sa liberté; et ce qui le prouve, c'est que pendant les deux ou trois premiers mois il ne fait entendre que son cri ordinaire, lequel il répète fréquemment et avec inquiétude lorsqu'il voit quelqu'un s'approcher de sa cage; il lui faut tout ce temps pour se faire à la captivité, quelque douce qu'elle soit, et pour reprendre son ramage (1). S'il faisait bien il ne le reprendrait jamais, afin que l'homme eût un motif de moins de le tenir en servitude. Il a à peu près la même taille et les mêmes mœurs que notre premier bruant; en sorte qu'on peut légitimement soupçonner que ces deux oiseaux étant niéux connus, pourront se rapporter à la même espèce.

Les zizis ne se trouvent point dans les pays du Nord, et il semble au contraire

qu'ils soient plus communs dans les pays méridionaux; mais ils sont rares dans plusieurs de nos provinces de France. On les voit souvent avec les pinsons, dont ils imitent le chant, et avec lesquels ils forment des volées nombreuses, surtout dans les jours de pluie. Ils se nourrissent des mêmes choses que les granivores, et vivent environ six ans, selon Olina; ce qu'il faut toujours entendre de l'état de domesticité, car il serait assez difficile d'établir un calcul juste sur les probabilités de la vie des oiseaux jouissant de l'air et de la liberté.

Le mâle a le dessus de la tête tacheté de noirâtre, sur un fond vert-olive; une plaque jaune sur les côtés, coupée en deux parties inégales par un trait noir qui passe sur les yeux; la gorge brune ainsi que le haut de la poitrine; un collier jaune entre deux; le reste du dessous du corps d'un jaune qui va s'éclaircissant vers la queue, et tacheté de brun sur les flancs; le dessus du cou et du dos varié de roux et de noirâtre; le croupion d'un roux olivâtre, et les couvertures supérieures de la queue d'un roux plus franc; les plumes des ailes brunes bordées d'olivâtre, excepté les plus voisines du dos qui sont rousses; les plumes de la queue brunes aussi, bordées les deux extérieures de blanc, les suivantes de gris-olivâtre, et les deux du milieu de gris-roussâtre; enfin le bec cendré et les pieds bruns.

La femelle a moins de jaune et n'a point la gorge brune, ni la tache de la même couleur sur la poitrine. Au reste, Aldrovande avertit que les couleurs du plumage sont fort variables dans cette espèce: l'individu qu'il a fait représenter, avait sur la poitrine une teinte de vert-obscur; et parmi ceux que j'ai observés, il s'en est trouvé un qui avait la partie supérieure du cou olivâtre, presque sans aucun mélange.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, environ six lignes; vol, neuf pouces deux tiers; queue, près de trois pouces, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes d'environ dix-huit lignes; elle est fourchue à peu près comme dans les bruants.

Germanis, *zirlammer, fettammer Frischii*. (Klein, Ordo Av., pag. 91.) Il se trompe en appliquant au bruant de haie le nom de *fettammer*, par lequel Frisch a désigné l'ortolan.

Lutea primum genus, et cirius Aldrovandi; *zivola* Olinæ. (Willulghby, page 196. — Ray, Synops., pag. 93.)

Verdier de haie. (Belon, Nature des Oiseaux, page 365.)

Le chic des Provençaux, selon M. Guys.

Emberiza supernè nigricante et rufo varia, *infernè lutea*; gutture et maculâ in pectore fuscis; capite viridi-olivaceo, maculis nigricantibus vario; *tæniâ supra oculos luteâ*; *rectricibus binis utrinque extimis, interiùs maculâ albâ obliquâ notatis*. . . *Emberiza sepiaria*, le bruant de haie. (Brisson, tome 3, page 263.)

(1) M. Guys assure que son chant est monotone et sans ramage, ce qui prouve seulement que M. Guys ou ceux qu'il a consultés n'ont pas été à portée de l'entendre.

LE BRUANT-FOU *⁽¹⁾.

LE BRUANT-FOU OU DE PRÉ; Temm. — EMBERIZA CIA et LOTHARINGICA; Linn., Vieill., Gmel. (2).

Les Italiens ont ainsi appelé cet oiseau, parce qu'il donne indifféremment dans tous

les pièges, et que cette insouciance de soi-même et de sa propre conservation, est en effet la plus grande marque de folie, même dans les animaux; mais comme nous l'avons remarqué, le bruant et le zizi participent plus ou moins à cette espèce de folie, et l'on peut la regarder comme une maladie de famille, que le bruant dont il s'agit ici a seulement dans un plus haut degré: je lui ai donc conservé le nom qu'il porte en Italie, avec d'autant plus de raison que celui de bruant des prés me paraît ne lui point convenir; les oiseleurs et les chasseurs les plus attentifs, m'ayant assuré unanimement qu'ils n'avaient jamais vu dans les prés de ces prétendus bruants des prés.

* Voyez les planches enluminées, n° 30, fig. 2; bruant des prés de France.

(1) *Emberiza pratensis*; en allemand, *wissemertzs*, *wise emmeritz*; aux environs du Lac-Majeur, *ceppa*. (Gesner, de Avibus, pag. 655.) *Emberiza pratensis* Gesneri; avis merulae congener; hordeola, à cause du grain d'orge ou tubercule que cet oiseau a dans le palais (et peut-être parce qu'il se nourrit d'orge comme les autres bruants, lesquels par cette raison s'appellent *geel-gorste*). (Charleton, Aves, pag. 87.)

Emberiza pratensis Gesneri. Bononiensibus *bertasina*. (Aldrovande, page 572.) M. Brisson voit le même oiseau dans celui qu'Aldrovande nomme *cirulus stultus*; luteæ tertium genus; Genuæ, *cia selvatica*, *cia montanina*; Bononiensibus, *cirlo matto* (*ibid.*, page 857); mais indépendamment des différences que l'on peut remarquer entre les deux descriptions, ces deux oiseaux ont des noms différents dans le même pays, car à Bologne le premier s'appelle *bertasina*, suivant Aldrovande, et le second *cirlo matto*; d'où l'on doit conclure, ce me semble, que le *cirulus stultus* est au moins une variété constante dans l'espèce du bruant-fou. À l'égard de l'oiseau qu'Aldrovande désigne par le nom de *passeribus congener*, page 562, il diffère encore plus du bruant-fou; et jusqu'à présent je ne vois aucune raison de le rapporter à la famille des bruants comme a fait M. Brisson; c'est au *cirulus stultus* que se rapporte l'oiseau suivant.

Hortulanus cinereus; species tertia Aldrovandi: en allemand, *knipper*; en polonais, *gluszek*. (Rzaczyński, Auct. Polon., pag. 386, n° 43.)

Emberiza supernæ ex nigricante et griseo rufescente varia, infernæ dilutè rufescens; oculorum ambitu, et tæniâ in maxillâ inferiore albo-rufescentibus; lineâ nigricante guttur cingente; rectricibus binis utrinquæ extimis, interiùs albo-rufescente terminatis. . . . *Emberiza pratensis*, le bruant des prés. (Brisson, tom. 3, pag. 266.)

Emberiza capite cinereo, lineis nigricantibus variegato; *cirulus Willulghbii*: en autrichien, *steinemmerling*, *graukopfige viesen-ammering*. (Kramer, Elenchus Austriæ inf., pag. 371.)

Emberiza rufescens, capite lineis nigricantibus sparsis, superciliis albis cia. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 370, n° 11.)

Je ne sais pourquoi M. Barrère a rapporté à cette espèce son *emberiza nigra vertice coccineo*, qu'il dit avoir vu, et que personne n'a vu que lui. (Voyez Specimen nov., pag. 33.)

Ainsi que le zizi, le bruant-fou ne se trouve point dans les pays septentrionaux, et son nom ne paraît point dans les zoologies locales de la Suède, du Danemarck, etc., il cherche la solitude et se plaît sur les montagnes; il est fort commun et très-connu dans celles qui sont autour de Nantua; M. Hébert (3) l'y a vu souvent et d'assez près, soit à terre, soit sur des noyers; les gens du pays lui ont assuré que sa chair était un très-bon manger. Son chant est fort ordinaire et a rapport à celui de notre bruant. Les oiseleurs prussiens prennent souvent de ces oiseaux, et ils ont remarqué que lorsqu'on les met dans une volière où il y a d'autres oiseaux de différentes espèces, ils s'approchent des bruants ordinaires, avec une prédilection marquée; ils semblent les reconnaître pour leurs parents: ils ont en effet le même cri, comme nous venons de le dire (4), la même taille, la même confor-

C'est le *chic-farnous* des Provençaux, selon M. Guys, qui l'appelle aussi l'*oiseau bête par excellence*. A Nantua, *pieux des rochers*.

(2) Il faut rapporter ici comme seule description du mâle du bruant-fou celle du mâle de l'ortolan de Lorraine (*voyez* ci-avant page 176), qui est une espèce fictive. Le bruant-fou est une des espèces que M. Cuvier cite dans son genre bruant. DESM. 1826.

(3) Cet excellent observateur m'a appris ou confirmé les principaux faits de l'histoire des bruants.

(4) *Volando zip, zip sonans*, dit Linnaeus, loco citato.

mation que les bruants, et ils n'en diffèrent que par quelques habitudes et par le plumage : le mâle a toute la partie supérieure variée de noirâtre et de gris; mais ce gris est plus franc sur la tête, et il est roussâtre partout ailleurs, excepté sur quelques-unes des couvertures moyennes des ailes où il devient presque blanc; ce même gris-roussâtre borde presque toutes les penes des ailes et de la queue dont le fond est brun, seulement les deux penes extérieures de la queue sont bordées et terminées de blanc; le tour des yeux est blanc-roussâtre; les côtés de la tête et du cou sont gris; la gorge est de cette

dernière couleur pointillée de noirâtre, et bordée de chaque côté et par le bas d'une ligne presque noire, qui forme une espèce de cadre irrégulier à la plaque grise des côtés de la tête; tout le dessous du corps est d'un roux plus ou moins clair, mais pointillé ou varié de noirâtre sur la gorge, la poitrine et les flancs; le bec et les pieds sont gris.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, cinq à six lignes; vol, neuf à dix pouces; queue, deux pouces un tiers, un peu fourchue, composée de douze penes; elle dépasse les ailes de seize lignes.

LE PROYER * (1).

LE BRUANT PROYER; Temm. — EMBERIZA MILIARIA; Linn., Vieill. (2).

C'EST un oiseau de passage, et que l'on voit arriver de bonne heure au printemps :

* Voyez les planches enluminées, n° 233.

(1) Le pruyer, preyer, prier, terits, d'après son cri; *κρυζρομὸς* d'Aristote; peut-être le cencrius de quelques-uns. (Belon, Nat. des Ois., pag. 266.)

Cenchrus Belonii. (Aldrovande, Ornithol., pag. 177. — Il n'est point de l'avis de Belon.)

Emberiza; Italis, *strillozzo* (quia stridet; le bas peuple à Rome employant le mot strillare pour strider); selon quelques-uns, *zivolo montano*. (Oliana, Uccelleria, page 44.)

Emberiza alba; cursa, ameringa Alberti; Italis, *cia montana*. (Gesner, page 654.)

Passer sylvestris magnus; forté buntinga Anglorum, et gerst-hammer Germanorum. (*Ibid.*, page 650.)

Emberiza alba; avis merula congener; hordeola. (Charleton, Exercit., pag. 87, n° 14.)

Cynchramus, le prurier. (*Ibid.*, page 84, n° 16.)

Emberiza alba Gesneri. (Sibbalde, Atl. Scot., part. 2, lib. 3, pag. 18.)

Alaudæ congener; Bononiæ, *petrone*; Genuæ, *petronello*, *chiapparone*. (Aldrovande, pag. 849.)

Emberiza alba Gesneri... (Villughby, Ornithol., pag. 195. — Ray, Synopsis, pag. 93, n° 1. — Barrière, Specim. nov., cl. 3, G. 10, Sp. 2.) — Alaudæ congener Aldrovandi; en allemand, *grauer, grosser ammer*, *knust*. Knipper. (Klein, Ordo Avium, pag. 91.)

Hordeola; emberiza alba, alauda alba Gesneri; Germanis, *gerstling*, *gerst-vogel*, *gerst-hammer*; *welscher goldammer*; *weisse-emmeritz*. (Schwenckfeld, Av. Siles., pag. 290.)

Miliaria cana; en allemand, *grau-ammer*; *knust*. (Frisch, pl. 6.)

Frisch alba; the bunting (mal traduit en français par traquet blanc). (Albin, lib. 2, n° 1.)

je suis surpris qu'on ne l'ait pas appelé *bruant des prés*, car il ne s'éloigne guère des prairies dans la belle saison (3); il y établit son nid, ou bien dans les orges, les avoines, les millères, etc., rarement à plate-terre, mais trois ou quatre pouces au-dessus du sol, dans l'herbe la plus serrée et assez forte pour porter ce nid (4). La femelle y pond quatre, cinq et quelquefois six œufs, et tandis qu'elle les couve, le mâle pourvoit à sa nourriture, et se posant sur la cime d'un arbre; il répète sans cesse son désagréable cri *tri, tri, tri, tiritz*, qu'il ne conserve que jusqu'au mois d'août: ce cri est plus vif et plus court que celui du bruant.

Fringilla grisea, nigro maculata; en suédois, *kornlaerka*. (Linnæus, Fauna Suecica, n° 206.)

Emberiza grisea, subitù nigro maculata, orbitis rufis. Miliaria. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, G. 110, Sp. 3.) — En norvégien, *knottet*. (Muller, Zoologia danica, n° 251.)

Emberiza pectore ex albo ochreo, punctis nigris maculato; en autrichien, *braster*. (Kramer, Elenchus, pag. 371.)

Chic-perdrix, en Provence, selon M. Guys; *tchi-pardrix* à Montelimart; *tritri*, en Brie; *tride*, à Arles, d'après son cri; *prèle*, à Lyon; *verdrière des prés*, en Lorraine et ailleurs.

(2) Du genre bruant; Cuv. DESM. 1826.

(3) Belon dit qu'il suit les eaux comme la bécasse.

(4) « Comme le proyer est oiseau terrestre, tout ainsi ne fait son nid en lieu haut, n'estait en la manière des cannes, qui quelquefois le font sur un tronc en quelques saules; et par ainsi cestuy-ci le fait com- munément contre terre, etc. » (Belon, Nat. des Ois., page 267.)

On a remarqué que lorsque le proyer s'élevait de terre pour s'aller poser sur une branche, ses pieds étaient pendants, et que ses ailes, au lieu de se mouvoir régulièrement, paraissaient agitées d'un mouvement de trépidation propre à la saison de l'amour. Le reste du temps, par exemple, en automne, il vole très-bien et très-vite, et même il s'élève à une assez grande hauteur.

Les petits quittent le nid bien avant de pouvoir s'envoler; ils se plaisent à courir dans l'herbe, et il semble que les père et mère ne posent leur nid à terre que pour leur en donner la facilité : les chiens couchants les rencontrent fort souvent lorsque l'on chasse aux cailles vertes. Les père et mère continuent de les nourrir et de veiller sur eux jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler; mais leur sollicitude est quelquefois indiscrette; car lorsqu'on approche de la couvée, ils contribuent eux-mêmes à la déceler, en voltigeant au-dessus d'un air inquiet.

La famille élevée, ils se jettent par bandes nombreuses dans les plaines, surtout dans les champs d'avoine, de fèves et autres menues graines, dont la récolte se fait la dernière. Ils partent un peu après les hirondelles, et il est très-rare qu'il en reste quelques-uns pendant l'hiver, comme avait fait celui qui fut apporté à Gesner dans cette saison (1).

On a remarqué que le proyer ne voltige pas de branche en branche, mais qu'il se pose sur l'extrémité de la branche la plus haute, la plus isolée, soit d'un arbre, soit d'un buisson, qu'au moment même il se met à chanter, qu'il s'y tient des heures entières dans la même place à répéter son ennuyeux *tri, tri*; enfin qu'en prenant sa volée il fait craquer son bec (2).

La femelle chante aussi, lorsque ses soins ne sont plus nécessaires à ses petits; mais elle ne chante que perchée sur une branche, et lorsque le soleil est au méridien ou qu'il en est peu éloigné; elle se tait le reste du jour et fait très-bien, car elle ne chante pas mieux que le mâle; elle est un peu plus petite et son plumage est à peu près le même; tous deux se nourrissent de graines et de petits vers qu'ils trouvent dans les prés et dans les champs. Ces oiseaux sont répandus dans toute l'Europe, ou plutôt ils embrassent

toute l'Europe dans leurs migrations; mais Olin prétend qu'on en voit une plus grande quantité à Rome et dans les environs que partout ailleurs : les oiseleurs les gardent en cage pour leur servir d'appeaux ou d'appellants dans leurs petites chasses d'automne; et ces appeaux attirent dans le piège, non-seulement des bruants-fous, mais encore plusieurs autres petits oiseaux de différentes espèces. On tient ces appelants dans des cages basses, et où il n'y a point de bâtons ou juchoirs, sans doute parce qu'on s'est aperçu qu'ils n'aimaient pas à se percher, au moins de cette manière.

Le proyer a le dessus de la tête et du corps varié de brun et de roux; la gorge et le tour des yeux d'un roux clair; la poitrine et tout le reste du dessous du corps d'un blanc jaunâtre, tacheté de brun sur la poitrine et les flancs; les couvertures supérieures des ailes, les plumes de ces mêmes ailes et celles de la queue brunes, bordées de roux plus ou moins clair; le bec et les pieds gris-bruns.

La femelle a le croupion d'un gris tirant sur le roux, sans aucunes taches; les couvertures supérieures de la queue de la même couleur bordées de blanchâtre; et en général ses plumes et les plumes de sa queue et de ses ailes sont bordées de couleurs plus claires.

Le bec de ces oiseaux est d'une forme remarquable; les deux pièces en sont mobiles comme dans les ortolans; leurs bords sont rentrants de même que dans le bruant ordinaire, et ils ne se joignent point par une ligne droite, mais par une ligne anguleuse; chaque bord du bec inférieur forme, vers le tiers de sa longueur, un angle saillant obtus, lequel est reçu dans un angle rentrant que forme le bord correspondant du bec supérieur; ce bec supérieur est plus solide et plus plein que dans la plupart des autres oiseaux; la langue est étroite, épaisse et taillée à sa pointe en manière de cure-dent; les narines sont recouvertes dans leur partie supérieure par une membrane en forme de croissant, et dans leur partie inférieure par de petites plumes : la première phalange du doigt extérieur est unie à celle du doigt du milieu.

Tube intestinal, treize pouces et demi; gésier musculueux, précédé d'une médiocre dilatation de l'œsophage, contenant des débris de substances végétales, entre autres de noyaux mêlés avec de petites pierres; de légers vestiges de cæcum; point de vésicule

(1) De Avibus, pag. 654.

(2) La plupart de ces faits m'ont été communiqués par M. Hébert.

du fiel; grand axe des testicules, quatre lignes; petit axe, trois lignes; longueur totale de l'oiseau, sept pouces et demi; bec, sept lignes; vol, onze pouces un tiers; queue, près

de trois pouces, un peu fourchue, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BRUANTS.

1.

LE GUIRNEGAT * (1).

EMBERIZA BRASILIENSIS; Linn. — FRINGILLA BRASILIENSIS; Kuhl. — PASSERINA FLAVA; Vieill. (2).

Si ce bruant n'était point de l'Amérique méridionale, et que son cri ne fût point différent de celui de notre bruant, je ne l'aurais donné que comme une variété de celui-ci : il est même en quelque sorte plus bruant que le nôtre (3), car il a plus de jaune que le nôtre et communément (4), et je ne doute pas que ces deux races ne se croisassent avec succès, et qu'il ne résultât de leur mélange des individus féconds et perfectionnés.

Le jaune règne sans mélange sur la tête, le cou et tout le dessous du corps, et cette même couleur borne presque toutes les couvertures supérieures et les plumes de la queue et des ailes qui sont brunes; sur le dos elle est mêlée de brun et de vert; le bec et les yeux sont noirs et les pieds bruns.

Cet oiseau se trouve au Brésil, et selon toute apparence il en est originaire, puis-

qu'il a été nommé par les naturels du pays. Marcgrave fait l'éloge de son ramage, et le compare à celui du pinson.

La femelle est fort différente du mâle, puisque, suivant le même auteur, elle a le plumage et le cri du moineau.

2.

LA THÉRÈSE JAUNE ** (5).

LOXIA MEXICANA; Linn., Gmel. — EMBERIZA MEXICANA; Linn., Gmel., Vieill.

Comme je ne connais que le portrait de cet oiseau du Mexique et son cadavre, je ne puis en dire autre chose, sinon que par le plumage il approche beaucoup de notre bruant commun : il a presque toute la tête, la gorge et les côtés du cou d'un jaune orangé, la poitrine et le dessous du corps mouchetés de brun sur un fond blanc-sale; le derrière de la tête et du cou et tout le dessus du corps, bruns; cette dernière couleur se prolonge de chaque côté sur le cou en forme de pointe, et s'étend presque jusqu'à l'œil; les plumes des ailes et de la queue et leurs couvertures sont brunes, bordées d'un brun plus clair.

3.

LA FLAVÉOLE (6).

EMBERIZA FLAVEOLA; Linn., Gmel., Vieill.

Elle a le front et la gorge jaunes, et tout le reste du plumage gris : sa taille est à peu près celle du tarin. M. Linnæus qui a fait connaître cette espèce, dit qu'elle se trouve dans les pays chauds, mais il ne dit pas à quel continent elle appartient.

* Voyez les planches enluminées, n° 321, fig. 1; bruant du Brésil.

(1) Guiranheemgata Tupinambis. (Marcgrave, Hist. Avi. Brasil., cap. 11, pag. 211). C'est d'après ce nom imposé par les Sauvages topinamboux, que j'ai formé celui de guirnegat. — Passer brasiliensis. (Willughby, pag. 186. — Ray, Synopsis, pag. 89. — Jonston, pag. 144.)

C'est le moineau-paille de M. Mauduyt; et les noms de *cia pagliarina*, *seu pagliaricia*, de gold-hammer, de bruant jaune, bruant doré, etc., lui conviennent parfaitement.

(2) Selon M. Cuvier, cet oiseau appartient au genre moineau. DESM. 1826.

(3) Notre bruant s'appelle *luteola*, *aureola*; gold-hammer, bruant jaune, bruant doré; *cia pagliarina*: le jaune semble faire partie de son essence, du moins de son essence de convention.

(4) On trouve quelques individus dans l'espèce de notre bruant, qui ont la tête, le cou et le dessous du corps presque entièrement jaunes, mais cela est rare.

** Voyez les planches enluminées, n° 386, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *bruant du Mexique* : je lui ai donné celui de *Thérèse jaune*, à cause de la couleur jaune qui règne sur toute la partie antérieure de la tête et du cou.

(5) C'est une espèce nouvelle, et qui n'a encore été ni décrite ni représentée.

(6) Flaveola; emberiza grisea, facie flavá. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 311, n° 14.)

4.

L'OLIVE (1).

EMBERIZA OLIVACEA; Linn., Gmel.—PASSE-
RINA OLIVACEA; Vieill.

Ce petit bruant qui se trouve à Saint-Domingue, n'est guère plus gros qu'un roitelet; il a toute la partie supérieure et même la queue et les plumes des ailes d'un vert olive; la gorge d'un jaune orangé; une petite plaque de cette couleur entre le bec et l'œil; le devant du cou noirâtre; tout le dessous du corps d'un gris très-clair, teinté d'olivâtre; la partie antérieure des ailes bordée de jaune-clair; le bec et les pieds bruns.

La femelle n'a ni la cravate noire du mâle, ni la gorge jaune-orangée, ni la petite plaque de la même couleur entre le bec et l'œil.

Longueur totale, trois pouces trois quarts; bec, quatre lignes et demie; vol, six pouces; queue, dix-huit lignes, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

5.

L'AMAZONE (2).

EMBERIZA AMAZONA; Linn., Gmel., Vieill.

Cet oiseau se trouve à Surinam : on le compare, pour la grosseur, à notre mésange; il a le dessus de la tête fauve; les couvertures inférieures des ailes blanchâtres; le reste du plumage brun.

6.

L'EMBERIZE A CINQ COULEURS (3).

EMBERIZA PLATENSIS; Linn., Gmel.,
Vieill. (4).

Nous ne savons de cet oiseau de Buéno-

(1) *Emberiza supernè viridi-olivacea, infernè griseo-alba, olivaceo admixto (maculâ rostrum inter et oculos et gutture flavo-aurantiis; collo inferiore nigricante, mas); marginibus alarum dilutè luteis; remigibus interiùs fuscis; rectricibus viridi-olivaceis...* *Emberiza dominicensis*, le bruant de Saint-Domingue. (Brisson, tome 3, page 300.—il a le premier décrit et fait représenter cette espèce.)

Emberiza olivacea, subtùs albidior; gulâ aurantiâ; fasciâ pectorali nigricante-olivaceo. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 309.)

(2) *Emberiza fusca, vertice fulvo, crisso albido.* *Amazona.* (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 311, n° 15.)

(3) *Emberiza supernè è fusco-viridi flavescens, infernè è cinereo exalbida; margine alarum anteriore luteo; rectricibus desuper ad fuscum magis vergenti-*

Ayres, que ce que nous en a dit M. Commerson, lequel n'a parlé que de son plumage et de ses parties extérieures, sans dire un seul mot de ses habitudes naturelles : nous ne le rapportons même aux bruants que sur la parole de ce naturaliste, car il l'appelle bruant, sans nous apprendre s'il a les caractères distinctifs de l'espèce, entre autres le tubercule osseux du bec supérieur.

Cet oiseau a tout le dessus du corps d'un vert-brun tirant au jaune, la tête et le dessus de la queue d'une teinte plus obscure, le dessous de la queue d'une teinte plus jaunâtre, le dos marqué de quelques traits noirs, le bord antérieur des ailes d'un jaune vif, les plumes des ailes et les plus extérieures de celles de la queue, bordées de jaunâtre, le dessous du corps d'un blanc cendré, la pupille d'un bleu noirâtre, l'iris marron, le bec cendré, convexe et pointu, les bords de la pièce inférieure rentrants, les narines recouvertes d'une membrane et fort voisine de la base du bec, la langue terminée par de petits filets, les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, huit pouces; bec, huit lignes; vol, dix pouces; queue, quatre pouces; angle postérieur le plus grand de tous.

7.

LE MORDORÉ *.

EMBERIZA BORBONICA; Linn., Gmel., Vieill.

Tout le corps de cet oiseau est mordoré, tant dessus que dessous, et presque partout de la même teinte; les couvertures des ailes, leurs plumes et celles de la queue sont brunes, bordées d'un mordoré plus ou moins clair : le bec est brun et les pieds sont jaunâtres, teints légèrement de mordoré; en sorte que c'est avec raison que nous avons donné à cet oiseau le nom de mordoré. On

bus, subtùs magis ad flavidum... *Emberiza bonariensis*, le bruant de Buéno-Ayres. (Commerson.)

J'ai donné à cet oiseau peu connu, le nom d'*emberize* qui le distingue de nos bruants, sans l'en séparer tout-à-fait.

(4) M. Vieillot nomme cet oiseau *bruant aquatique*, et par une faute typographique change sa désignation latine en celle de *emberiza pratensis*, au lieu de *platensis* (habitant les rives de la Plata).

DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 321, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *bruant de l'île de Bourbon*.

le trouve dans l'île de Bourbon; sa taille est à peu près celle du bruant, mais il a la queue plus courte et les ailes plus longues : celle-là ne dépasse celles-ci que de dix lignes environ.

8.

LE GONAMBOUCH (1).

EMBERIZA GRISEA; Linn., Gmel., Vieill.

Seba nous apprend que cet oiseau est très-commun à Surinam, qu'il a la taille de l'alouette, et qu'il chante comme le rossignol, par conséquent beaucoup mieux qu'aucun de nos bruants; ce qui est remarquable dans un oiseau d'Amérique. Les habitants du pays disent qu'il aime beaucoup le maïs ou blé de Turquie, et qu'il se perche très-souvent sur cette plante, tout au haut de sa tige.

Sa couleur dominante est un gris-clair, mais il y a une teinte de rouge sur la poitrine, la queue, les couvertures et les penes des ailes; ces dernières penes sont blanches par-dessous.

Longueur totale, cinq pouces; bec, cinq lignes; queue, dix-huit lignes; elle dépasse les ailes de dix.

9.

LE BRUANT FAMILIER (2).

EMBERIZA FAMILIARIS; Linn., Gmel.

J'adopte le nom de M. Linnæus, parce qu'il ne faut pas multiplier les dénominations sans nécessité, et que celle-ci peut avoir rapport au naturel de l'oiseau. Il a la tête et le bec noirs, le dessus du corps cendré et tacheté de blanc, le dessous cendré sans taches, le croupion et la partie du dos qui est recouverte par les ailes, jaunes, les couvertures et l'extrémité des penes de la

(1) Avis gonambucho americana. (Seba, tom. 1, pag. 174, pl. 110, fig. 6.)

Emberiza dilutè grisea; tectricibus alarum superioribus et pectore rubello mixtis; remigibus exterius griseis, rubro mixtis, interius albis; reetricibus griseis, supernè rubello mixtis... Emberiza surinamensis, le bruant de Surinam. (Brisson, tom. 3, pag. 302.)

(2) Familiaris. Emberiza griseo maculata, apicibus retricuum albis, dorso postico flava... (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 311, n° 13.)

Motacilla capite et rostro nigro, uropygio luteo. (Obs., Iter. 102.)

queue, blanches. Cet oiseau se trouve en Asie; il est à peu près de la taille du tarin.

10.

LE CUL-ROUSSET (3).

EMBERIZA PRATENSIS; Vieill. — FRINGILLA FERRUGINEA; Lath., Linn., Gmel. — EMBERIZA CINEREA; Lath. (4).

Nous devons cette espèce à M. Brisson qui l'a décrite sur un individu venant du Canada; cet individu avait le dessus de la tête varié de brun et de marron; le dessus du cou, le dos et les couvertures des ailes variés de même avec un mélange de gris; le croupion de cette dernière couleur sans taches; les couvertures supérieures et inférieures de la queue d'un blanc sale et roussâtre; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc sale, varié de taches marron, plus rares néanmoins sous le ventre; les penes de la queue et des ailes brunes, bordées d'un gris tirant sur le marron; le bec et les pieds gris-bruns.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, cinq lignes et demi; vol, huit pouces un quart; queue, deux pouces et demi, composée de douze penes; elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

11.

L'AZUROUX (5).

EMBERIZA CÆRULEA; Linn., Gmel. — EMBERIZA CYANEA; Lath. — PASSERINA CYANEA; Vieill. (6).

C'est encore M. Brisson qui a fait con-

(3) Emberiza supernè ex fusco et castaneo varia, paululum griseo admixto, infernè sordidè alba, castaneo maculata; tectricibus caudæ superioribus et inferioribus sordidè albo-rufescentibus; remigibus reetricibusque fuscis; oris exterioribus griseo-castaneis... Emberiza canadensis, le bruant du Canada. (Brisson, tom. 3, pag. 296.)

On verra dans la description, pourquoi je le nomme *cul-rousset*.

(4) M. Vieillot place cet oiseau dans le genre bruant. Il le nomme *bruant shep-shep*.

DESM. 1826.

(5) J'ai composé ce nom de deux mots qui rappellent les principales couleurs du plumage.

Emberiza ex rufo et cæruleo varia; capitis vertice obscurè rufo; remigibus reetricibusque fuscis; oris exterioribus griseo-cæruleis... Emberiza canadensis cærulea, le bruant bleu de Canada. (Brisson, tom. 3, pag. 298.)

(6) M. Vieillot considère cet oiseau comme un

naître cet oiseau, lequel est aussi originaire du Canada. Il a le dessus de la tête d'un roux obscur, la partie supérieure du cou et le dessus du corps variés de ce même roux obscur et de bleu, le roux est moins foncé sur les petites couvertures des ailes ainsi que sur les grandes qui sont bordées et terminées de cette couleur; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, bordées de gris-bleu, le bec et les pieds gris-bruns.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, cinq lignes; vol, sept pouces un tiers; queue, un pouce, composée de douze pennes; elle ne dépasse les ailes que de quatre lignes.

12.

LE BONJOUR-COMMANDEUR.

EMBERIZA CAPENSIS; Var., Lath. (1).

On appelle ainsi dans l'île de Cayenne une espèce de bruant qui a coutûme de chanter au point du jour; et que les colons sont à portée d'entendre, parce qu'il vit autour des maisons. Quelques-uns l'appellent bruant de Cayenne: il ressemble si parfaitement à celui du cap de Bonne-Espérance, représenté dans les planches enluminées, n° 386, fig. 2 (2), que M. de Sonnini le regarde comme le même oiseau sous deux noms différents; d'où il suit nécessairement que l'une de ces deux dénominations est fautive; et comme, suivant M. de Sonnini, ce bruant est naturel à l'île de Cayenne, il est plus que probable qu'il ne se trouve au cap de Bonne-Espérance que lorsqu'il y est porté par les vaisseaux. Une autre conséquence plus générale que l'on doit tirer de là, c'est que toutes ces dénominations, en partie géographiques, où l'on fait entrer le nom du pays comme marque distinctive, sont équivoques, incertaines, et ne valent pas à beaucoup

mâle de sa passérine bleue ou ministre, dans l'état de mue.

DESM. 1826.

(1) MM. Vieillot et Cuvier rapportent cet oiseau au genre moineau et à la division des moineaux proprement dits.

DESM. 1826.

(2) *Emberiza capensis*, Auct.; *emberiza nuchalis*, Temm. C'est un oiseau du Brésil et non du Cap. M. Vieillot lui a reconnu le caractère extérieur du bec des bruants, mais il n'a pu s'assurer s'il avait le tubercule osseux que présente l'intérieur de la mandibule supérieure de ces oiseaux.

DESM. 1826.

près celles que l'on tire des caractères propres à l'animal dénommé, 1° parce que cet animal peut se trouver dans plusieurs pays; 2° parce qu'il arrive souvent qu'un animal n'est point aborigène du pays d'où on le tire, surtout d'un pays tel que le cap de Bonne-Espérance, où abordent des vaisseaux venant de toutes les parties du monde.

Les bonjour-commandeurs ont le cri aigu de nos moineaux de France; ils sont le plus souvent à terre, comme les bruants, et presque toujours deux à deux.

Le mâle a sur la tête une calotte noire traversée par une bande grise; les joues cendrées; une raie noire qui s'étend de la base du bec à la calotte dont j'ai parlé; au-dessous de cette calotte, par-derrière, un demi-collier roux; le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié sur le dos par des taches noires oblongues; les couvertures des ailes bordées de roussâtre; tout le dessous du corps cendré.

Il est un peu plus petit que notre zizi, n'ayant que cinq pouces de longueur totale: ses ailes sont courtes et vont à peine à la moitié de la queue.

13.

LE CALFAT (3).

EMBERIZA CALFAT; Linn., Gmel., Vieill.

M. Commerson qui a décrit cet oiseau de l'île de France, sur les lieux, nous apprend qu'il a le dessus de la tête noir, toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue, d'un cendré bleuâtre; la queue bordée de noir, la gorge de cette dernière couleur; la poitrine et le ventre d'une couleur vineuse; une bande blanche qui va de l'angle de l'ouverture du bec à l'occiput; le tour des yeux nu et couleur de rose; l'iris, le bec et les pieds aussi couleur de rose; les couvertures inférieures de la queue, blanches.

Le calfat est d'une taille moyenne, entre le moineau et la linotte.

(3) On dit aussi galfat à l'île de France.

Emberiza desuper è *cœruleo cinerascens* ab occipite ad caudam, ne alis quidem exceptis, nec collo; capite, gulari, et caudâ, utrinque nigris; genis albis; maculâ latiusculâ subvâtatâ ab oris sinu ad nuquam usque.

LE BOUVREUIL* (1).

LE BOUVREUIL COMMUN; Temm. — LOXIA PYRRHULA; Linn. (2).

LA nature a bien traité cet oiseau; car elle lui a donné un beau plumage et une belle

* Voyez les planches enluminées, n° 145, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

(1) Rubicilla sive pyrrhula; rubeccius Niphi; melancoryphus Longolii; chrysomitris Eberi et Peuceri (c'est une méprise). Taurus Plinii, cujusdam; en grec, *πυρρῖδας*; en allemand, *blut-finch*, *guegger*, *gut-finch*, *brommeiss*, *bollen-beisser*, *rot-vogel*, *hail*, *goll*, *gold-finch* quibusdam, *pfäeflin*, *thump-faff*, *gympel*, *thumbherz*; dans le Brabant, *pilart*; suivant Eberet Peucer, *laubfinck*, *buchfinck*, *quetsch* la femelle, *quecker* le mâle; en anglais, *bul-finch*; en italien, *suffuleno*, *franguello montano*; dans les Alpes, *franguel invernegk*; en illyrien, *dlask*; en français, *pivoine*. (Gesner, Aves, pag. 733.)

Rubrica. (Gesner, Icon. Av., pag. 49.)

Pyrrhula, sive rubicilla; en allemand, *bollebeck*; à Bologne, *stufotto*.... (Aldro vande, Ornithol., pag. 744.) Byrriola Scaligeri. (Jouston, Avium, pag. 87, etc.)

Melancoryphus, melanocephali (tête noire), atricapilla, ficedula; en grec *αϊκιδίς*, *πυρρῖδας*; en grec moderne, *asprocolos*, ou blanc-cul, pivoine, siffleur, groulard (mal à propos suivant l'auteur). (Belon, Hist. nat. des Ois., liv. 7, ch. 17, et Observ., fol. 13.)

Rubicilla, pyrrhula; en italien, *cifolotto*, *civfollotto*, *sufotto*, *fringuel montano*, *fringuel ver-nengo o vernino*, *monachino*. (Olinia, Uccel., pag. 49.)

Rubicilla Aldrovandi; en anglais, *bul-finch*. Alp or nope. (Willughby, pag. 180. — Albin, tome 1, page 52. — Ray, Synops., pag. 86, A. — Charleton, Exercit., page 97: il l'appelle en anglais *the wood or bulfinch*. — Sibbalde, Atl. Scot., part. secundâ, lib. 3, cap. 4.)

Passer gramineus, fuscus, Minchlein; en Prussè, *daun-pfaffe*; en polonais, *popok*. (Rzaczynski, Auct. Pol., pag. 419.)

Fringilla sanguinea, alpina ignaria; en silésien *luh*, *loh-finche*... (Schwenckfeld, Av. Silesiæ, pag. 262.)

Coccothraustes sanguinea; pyrrhula Aldrovandi albicilla Albini; en allemand, *thum-daun-pfaffe*.... (Klein, Ordo Av., pag. 95, n° 5.)

Fringilla rubecula; en allemand, *blut-finck*, *gumpel* ou *gimpel*, *hahle* (à cause de la résonnance de son cri), *dom-pfaffe* (terme de mépris équivalent à pré-traille); *dom herre* (chanoine). (Frisch, tom. 1, div. 1, pl 11.)

OISEAUX. Tome II.

voix. Le plumage a toute sa beauté d'abord après la première mue; mais la voix a besoin des secours de l'art pour acquérir sa perfection. Un bouvreuil qui n'a point eu de leçons n'a que trois cris, tous fort peu agréables: le premier, je veux dire celui par lequel il débute ordinairement, est une espèce de coup de sifflet: il n'en fait d'abord entendre qu'un seul, puis deux de suite, puis trois et quatre, etc. Le son de ce sifflet est pur; et quand l'oiseau s'anime, il semble articuler cette syllabe répétée *tui*, *tui*, *tui*, et ses sons ont plus de force. Ensuite il fait entendre un ramage plus suivi, mais plus grave, presque euroué et dégénérant en fausset (3). Enfin dans les intervalles il a

Loxia artubus nigris, *tetricibus caudæ remigum-que posteriorum albis*; pyrrhula. Suecis, *dom herre*. (Linnæus, Fauna Suecica, n° 225, aliàs 178.)

Loxia pyrrhula; en Danemarck et en Norwége, *dom pape*, *dom herre*, *blod finke*. (Muller, Zool. dan., n° 247, pag. 30.)

En Autriche, *gumpel*. (Kramer, Elenchus, pag. 365, n° 3.)

Pyrrhulas, *loxia species*. (Mœhring, Av. Gen., Ordo 2, Genus 25.)

Pyrrhula, rubicilla, *loxia*, bouvreuil; en Basse-Normandie, *bouvreux*, *bourgeonnier*; ailleurs, *bouvreur*, *bouvier*; en Sologne, *bœuf* ou *pinson maillé*; en Picardie, *choppard*, *grosse tête noire*; en Provence, *pive*; en Berry, *pivane*; en Lorraine, *pin* ou *pione*; à Paris, *pivoine*; en Saintonge, *pinson d'Auvergne*; ailleurs, *pinson rouge*, *siffleur*, *flûteur*, *groulard*, *prêtre*, *perroquet de France*, *écosonneux*, *ébourgeonneux*, *rossignol monet*, *civière*, *tapon*. (Salerne, Hist. nat. des Ois., pag. 257.)

Pyrrhula supernæ cinerea, infernæ rubra (mas); cinereo-vinacea (fœmina); capitis vertice splendide nigro; uropygio et imo ventre candidis; reetricibus nigro-violaceis, lateralibus interius cinereo-nigriscantibus; utrinque extimâ maculâ albidâ interius notatâ.... Pyrrhula, bouvreuil. (Brisson, tom. 3, pag. 308.)

(2) Cet oiseau appartient au genre moineau, division des gros-becs, de M. Cuvier, et au genre bouvreuil, *pyrrhula* de Brisson et de M. Vieillot.

DESM. 1826.

(3) Voici ce ramage, autant que l'on peut noter le ramage d'un oiseau, si, üt, üt, üt, üt, üt, si, rë, üt,

un petit cri intérieur, sec et coupé, fort aigu, mais en même temps fort doux, et si doux qu'à peine on l'entend. Il exécute ce son, fort ressemblant à celui d'un ventriloque, sans aucun mouvement apparent du bec ni du gosier, mais seulement avec un mouvement sensible dans les muscles de l'abdomen. Tel est le chant du bouvreuil de la nature, c'est-à-dire du bouvreuil sauvage abandonné à lui-même, et n'ayant eu d'autre modèle que ses père et mère, aussi sauvages que lui; mais lorsque l'homme daigne se charger de son éducation, lorsqu'il veut bien lui donner des leçons de goût, lui faire entendre avec méthode (1) des sons plus beaux, plus moelleux, mieux filés, l'oiseau docile soit mâle, soit femelle (2), non-seulement les imite avec justesse, mais quelquefois les perfectionne et surpasse son maître (3), sans oublier pour cela son ramage naturel. Il apprend aussi à parler sans beaucoup de peine, et à donner à ses petites phrases un accent pénétrant, une expression intéressante qui ferait presque soupçonner en lui une âme sensible, et qui peut bien nous tromper dans le disciple, puisqu'elle nous trompe si souvent dans l'instituteur. Au reste le bouvreuil est très-capable d'attache-

üt, üt, üt, üt, üt, si, rë, üt. Il disait encore avec cette même voix, ut, la, ut, mi, ut, la; quelquefois ces passages étaient précédés d'un ton traîné dans le même genre, mais sans aucune inflexion, et qui ressemblait à une espèce de miaulement.

(1) On prétend que pour bien réussir avec les bouvreuils, il faut les siffler, non pas avec le petit flageolet à serins, mais avec la flûte traversière ou la flûte à bec dont le son est plus grave et plus plein. Le bouvreuil sait aussi se rendre propre le ramage des autres oiseaux.

(2) La femelle du bouvreuil est, dit-on, la seule de toutes les femelles des oiseaux de ramage qui apprenne à siffler aussi-bien que le mâle. (Voyez *Ædonologie*, pag. 87; voyez aussi *Olina*, *Aldrovande*, etc.) Quelques-uns prétendent que sa voix est plus faible et plus douce que celle du mâle.

(3) « Je connais un curieux (dit l'auteur de l'*Ædonologie*, pag. 89) qui, ayant sifflé tout uniment quelques airs à un bouvreuil, a été agréablement surpris de voir que cet oiseau y avait ajouté des tournures si gracieuses, que le maître ne s'y reconnaissait pas lui-même, et avouait que son disciple l'avait surpassé. » Cependant il faut avouer aussi que si les bouvreuils sont mal montrés, ils apprendront à mal chanter : M. Hébert en a vu un qui n'avait jamais entendu siffler que des charretiers, et qui sifflait comme eux, avec la même force et la même grossièreté.

ment personnel, et même d'un attachement très-fort et très-durable. On en a vu d'appriivoisés s'échapper de la volière, vivre en liberté dans les bois pendant l'espace d'une année, et au bout de ce temps reconnaître la voix de la personne qui les avait élevés, et revenir à elle, pour ne la plus abandonner (4). On en a vu d'autres qui, ayant été forcés de quitter leur premier maître, se sont laissés mourir de regret (5). Ces oiseaux se souviennent fort bien, et quelquefois trop bien de ce qui leur a nui : un d'eux ayant été jeté par terre, avec sa cage, par des gens de la plus vile populace, n'en parut pas fort incommodé d'abord; mais dans la suite on s'aperçut qu'il tombait en convulsion toutes les fois qu'il voyait des gens mal vêtus, et il mourut dans un de ces accès, huit mois après le premier événement.

Les bouvreuils passent la belle saison dans les bois ou sur les montagnes : ils y font leur nid sur les buissons, à cinq ou six pieds de haut, et quelquefois plus bas. Le nid est de mousse en dehors et de matières plus mollettes en dedans : il a, dit-on, son ouverture du côté le moins exposé au mauvais vent. La femelle y pond de quatre à six œufs (6), d'un blanc sale, un peu bleuâtre, environnés près du gros bout d'une zone formée par des taches de deux couleurs; les uns d'un violet éteint, les autres d'un noir bien tranché. Cette femelle dégorge la nourriture à ses petits, ainsi que les chardonnerettes, linottes, etc., le mâle a aussi grand soin de sa femelle. M. Linnæus dit qu'il tient quelquefois fort long-temps une araignée dans son bec pour la donner à sa compagne. Les petits ne commencent à siffler, que lorsqu'ils commencent à manger seuls; et dès-lors ils ont l'instinct de la bienfaisance, si ce que l'on m'a assuré est vrai, que de quatre jeunes bouvreuils d'une même nichée, tous quatre élevés ensemble, les trois aînés qui savaient manger seuls, donnaient la bécquée au plus jeune qui ne le savait pas encore. Après que l'éducation est finie, les

(4) Un de ces oiseaux qui revint à sa maîtresse, après avoir vécu un an dans les bois, avait toutes les plumes chiffonnées et tortillées. La liberté a ses inconvénients, surtout pour un animal dépravé par l'esclavage.

(5) *Ædonologie*, pag. 128.

(6) Jusqu'à huit, suivant M. Salerne, qui s'était bien assuré, sans doute, que l'on n'avait pas réunis les œufs de deux nids dans un seul.

père et mère restent appariés et le sont encore tout l'hiver, car on les voit toujours deux à deux, soit qu'ils voyagent, soit qu'ils restent; mais ceux qui restent dans le même pays, quittent les bois au temps des neiges, descendent de leurs montagnes (1), abandonnent les vignes où ils se jettent sur l'arrière-saison et s'approchent des lieux habités, ou bien se tiennent sur les haies le long des chemins; ceux qui voyagent, partent avec les bécasses aux environs de la Toussaint, et reviennent dans le mois d'avril (2): ils se nourrissent en été de toutes sortes de graines, de baies, d'insectes, de prunelles (3), et l'hiver de grains de genièvre, des bourgeons du tremble, de l'aune, du chêne, des arbres fruitiers, du marsaule, etc., d'où leur est venu le nom d'*ébourgeonneux* (4): on les entend pendant cette saison siffler, se répondre et égayer par leur chant, quoiqu'un peu triste, le silence encore plus triste qui règne alors dans la nature.

Ces oiseaux passent auprès de quelques personnes pour être attentifs et réfléchis, du moins ils ont l'air pesant, et à juger par la facilité qu'ils ont d'apprendre, on ne peut nier qu'ils ne soient capables d'attention jusqu'à un certain point; mais aussi à juger par la facilité avec laquelle ils se laissent approcher et se prennent dans les différents pièges (5), on ne peut s'empêcher d'avouer que leur attention est souvent en défaut. Comme ils ont la peau très-fine, ceux qui se prennent aux gluaux, perdent en se débattant une partie de leurs plumes et même de leurs pennes, à moins que l'on n'aïlle les débarasser promptement. Il faut encore remarquer que les individus dont le plumage sera le plus beau, seront ceux qui auront le

moins de disposition pour apprendre à siffler ou à chanter, parce que ce seront les plus vieux et par conséquent les moins dociles: au reste, quoique vieux ils s'accoutument facilement à la cage, pourvu que dans les premiers jours de leur captivité on leur donne à manger largement: ils se privent aussi très-bien, comme je l'ai dit plus haut, mais il y faut du temps, de la patience et des soins raisonnés, c'est pourquoi l'on n'y réussit pas toujours. Il est rare que l'on n'en prenne qu'un seul à la fois: le second se fait bientôt prendre pour peu qu'il entende son camarade; ils redoutent moins l'esclavage qu'ils ne craignent de se séparer.

On a dit, on a écrit (6), que le serin qui s'allie avec tant d'autres espèces, ne s'alliait jamais avec celle du bouvreuil, et on en a donné pour raison que le mâle bouvreuil ouvre le bec lorsqu'il est en amour, et que cela fait peur à la serine; mais c'est une nouvelle preuve du risque que l'on court en avançant légèrement des propositions négatives qu'un seul fait peut réfuter et détruire. M. le marquis de Piolenc m'a assuré avoir vu un bouvreuil mâle apparié avec une femelle canari, que de cette union il résulta cinq petits qui étaient éclos vers le commencement d'avril; ils avaient le bec plus gros que les petits serins du même âge, et ils commençaient à se revêtir d'un duvet noirâtre, ce qui donnait lieu de croire qu'ils tiendraient plus du père que de la mère: malheureusement ils moururent tous dans un petit voyage qu'on tenta de leur faire. Et ce qui donne du poids à cette observation, c'est que Frisch indique la manière d'apparier le mâle bouvreuil avec la femelle canari: il conseille de prendre ce mâle de la plus petite taille parmi ceux de son espèce, et de le tenir long-temps dans la même volière avec la femelle canari: il ajoute qu'il se passe souvent une année entière avant que cette femelle le laisse approcher et lui permette de manger dans son auge; ce qui suppose que cette union est difficile, mais qu'elle n'est pas impossible.

On a remarqué que les bouvreuils avaient dans la queue un mouvement brusque de haut en bas comme la lavandière, mais moins marqué. Ils vivent cinq à six ans; leur chair est mangeable, suivant quelques-uns; elle n'est point bonne à manger, selon

(1) Il y en a beaucoup sur les montagnes de Bologne, de Modène, de Savoie, de Dauphiné, de Provence, etc. (Voyez Olina, page 40, et les autres.)

(2) On en voit beaucoup sur la fin de l'automne et au commencement de l'hiver dans les parties montagneuses de la Silésie, mais non pas tous les ans. (Schwenckfeld, Av. Siles., pag. 263.)

(3) Sorbi disseminator, dit M. Linnæus.

(4) En cage ils mangent du chenevis, du biscuit, des prunes, de la salade, etc. Olina conseille de donner aux jeunes qu'on élève, de la pâtée de rossignol faite avec des noix, etc.

(5) Gesner en a pris beaucoup pendant l'hiver, leur présentant pour tout appât des graines rouges de solanum vivace, page 734. D'autres les attirent avec les grains de genièvre, de chenevis, etc.

(6) Traité du serin de Canarie, page 23; Paris, 1707.

d'autres, à cause de son amertume ; cela dépend de l'âge, de la saison et de la nourriture. Ils sont de la grosseur de notre moineau et pèsent environ une once. Ils ont le dessus de la tête, le tour du bec et la naissance de la gorge d'un beau noir-lustré, qui s'étend plus ou moins, soit en avant, soit en arrière ; le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un beau rouge ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, blancs ; le dessus du cou, le dos et les scapulaires, cendrés ; le croupion blanc ; les couvertures supérieures et les penes de la queue d'un beau noir tirant sur le violet, et une tache blanchâtre sur la penna la plus extérieure ; les penes des ailes d'un cendré noirâtre, d'autant plus foncé qu'elles sont plus voisines du corps ; la dernière de toutes, rouge en dehors ; les grandes couvertures des ailes d'un beau noir-changeant, terminées de gris-clair rougeâtre ; les moyennes cendrées ; les petites d'un cendré noirâtre bordé de rougeâtre ; l'iris noisette ; le bec noirâtre, et les pieds bruns.

Les côtés de la tête, les côtés et le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, en un mot presque tout ce qui est rouge dans le mâle, est d'un cendré vineux dans la femelle, quelquefois même le bas-ventre ; elle n'a pas non plus ce beau noir changeant et lustré que le mâle a sur la tête et aileurs ; mais j'ai vu de ces femelles qui avaient la dernière des penes de l'aile bordée de rouge, et qui n'avaient point de blanc sur la plus extérieure de celles de la queue. M. Linnæus ajoute qu'elle a le bout de la langue divisé en petits filets ; cependant je l'ai toujours trouvée bien entière comme celle du mâle, ayant la forme d'un bec de cure-dent fort court.

Plusieurs jeunes bouvreuils que j'ai observés sur la fin de juin, avaient le front d'un roux clair ; le devant du cou et la poitrine d'un brun roussâtre ; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un fauve qui allait toujours se dégradant du côté de la queue ; le dessus du corps plus ou moins rembruni ; la raie blanche de l'aile chargée d'une forte teinte de roussâtre ; le croupion d'un blanc plus ou moins pur. On sent bien que tout cela est sujet à beaucoup de petites variétés.

Longueur totale, six pouces ; bec, cinq lignes, épais et crochu ; Kramer a remarqué que ses deux pièces sont mobiles, comme dans les pinsons et les bruants ; vol, neuf pouces un quart ; queue, deux pouces un tiers, un peu fourchue (mais pas toujours dans les femelles), composée de douze penes ; doigt extérieur, uni par sa première phalange au doigt du milieu ; ongle postérieur, plus fort et plus crochu que les autres.

Voici les dimensions intérieures d'une femelle que j'ai disséquée. Tube intestinal, dix-huit pouces ; vestiges de cæcum ; œsophage, deux pouces et demi, dilaté en forme de poche dans sa partie contiguë au gésier ; cette poche est distinguée de l'œsophage par un rebord saillant ; le gésier musculeux, contenant beaucoup de petites pierres, et même deux ou trois petites graines jaunes bien entières, quoique cet oiseau fût resté deux jours et demi dans une cage sans rien manger ; grappe de l'ovaire, d'un volume médiocre, garnie de petits œufs presque tous égaux entre eux ; *oviductus* développé, trois pouces et plus ; la trachée formait une espèce de nœud assez gros à l'endroit de sa bifurcation.

VARIÉTÉS DU BOUVREUIL.

ROGER SIBBALDE n'a écrit qu'une seule ligne sur le bouvreuil, et dans cette ligne il dit qu'il y en a diverses espèces en Écosse (1), sans en indiquer d'autre que l'espèce commune. Il est probable que ces espèces dont il parle, ne sont autre chose que les variétés dont nous allons bientôt faire mention.

Frisch nous dit que l'on distingue des bouvreuils de trois grandeurs différentes (2) ;

M. le marquis de Piolenc en connaît de deux grandeurs (3) ; enfin d'autres prétendent qu'ils sont plus petits en Nivernois qu'en Picardie. M. Lottinger assure que le bouvreuil de montagne est plus grand que celui de plaine ; et cela explique assez

(2) A l'endroit cité.

(3) Le plus petit, ajoute M. de Piolenc, est de la taille du pinson : il a le corps plus allongé, la poitrine d'un rouge plus vif, et paraît plus sauvage que le bouvreuil ordinaire.

(1) Atlas Scoticus, part. 2, lib. 3, cap. 4.

naturellement l'origine de ces variétés de grandeur, qui dépendent en effet, du moins à plusieurs égards, de la différence de l'habitation, mais dont les limites ne sont point assez connues, et les caractères, c'est-à-dire, les mesures relatives aux circonstances locales, ne sont point assez déterminées pour que l'on puisse traiter de chacune dans un article séparé : je me contenterai donc d'indiquer ici les seules variétés de plumage.

I. LE BOUVREUIL BLANC (1). Schwenckfeld parle d'un bouvreuil blanc que l'on avait pris aux environs du village de Frischbach en Silésie, et qui avait seulement quelques plumes noires sur le dos. Ce fait a été confirmé par M. de l'Isle. « Il y a dans ce » canton (de Bérésow en Sibérie), dit cet » habile astronome, des pivouines ou bouvreuils blancs, dont le dos est un peu » noirâtre, et grisonne vers l'éte : ces oiseaux » ont le chant agréable, fin et beaucoup » plus beau que les pivouines d'Europe (2). » Il paraît vraisemblable que le climat du Nord a beaucoup influé sur ce changement de couleur (3).

II. LE BOUVREUIL NOIR (4). Je comprends sous cette dénomination, non-seulement les bouvreuils entièrement ou presque entièrement noirs, mais encore ceux qui commencent sensiblement à le devenir ; tel était celui que j'ai vu chez M. le baron de Goula ; il avait la gorge noire ainsi que le croupion ; les couvertures inférieures de la queue et le bas-ventre, le haut de la poitrine variés de roux vineux et de noir, et il n'y avait point de tache blanche sur la dernière plume de la queue : ceux dont parlent And. Schænberg Anderson (5) et M. Salerne étaient tout

noirs, d'un noir de charbon comme les corbeaux, dit ce dernier ; celui de M. de Réaumur, dont parle M. Brisson, était exactement noir par tout le corps. J'en ai observé un qui était devenu noir et d'un beau noir-lustré à la première mue, mais qui avait conservé un peu de rouge de chaque côté du cou, et un peu de gris derrière le cou et sur les petites couvertures supérieures des ailes ; il avait les pieds couleur de chair, et l'intérieur du bec rouge. Celui d'Albin avait quelques plumes rouges sous le ventre ; les cinq premières plumes de l'aile bordées de blanc ; l'iris blanche et les pieds couleur de chair. Albin remarque que cet oiseau était d'une grande douceur, comme sont tous les bouvreuils. Il arrive souvent que cette couche de noir disparaît à la mue, et fait place aux couleurs naturelles ; mais quelquefois aussi elle se renouvelle à chaque mue, et se soutient pendant plusieurs années ; tel était celui de M. de Réaumur. Cela ferait croire que ce changement de couleur n'est pas l'effet d'une maladie (6).

III. LE GRAND BOUVREUIL NOIR D'AFRIQUE (7). Quoique cet oiseau soit d'un pays fort éloigné, et qu'il surpasse en grosseur notre bouvreuil d'Europe, je ne puis m'empêcher de le regarder comme analogue à la variété que j'ai décrite sous le nom de bouvreuil noir, et de soupçonner que les grandes chaleurs de l'Afrique noircissent le plumage de ces oiseaux, comme les grands froids de la Sibérie le blanchissent. Ce bouvreuil est tout noir, à l'exception d'une très-petite tache blanche sur les grandes couvertures de l'aile ; il faut encore excepter le bec qui est gris et les pieds qui sont cendrés. On l'a vu vivant à Paris, où il avait été apporté des côtes d'Afrique.

Longueur totale, sept pouces un quart ; bec, six lignes ; vol, onze pouces un quart ; queue, deux pouces et demi, composée de douze plumes ; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes (8).

(1) *Pyrrhula candida* ; en allemand, *weisser thum-pfaffe, gumpel*. (Schwenckfeld, Av. Siles., pag. 263. — Brisson, tom. 3, pag. 313.)

(2) Voyez l'Histoire générale des Voyages, tome 18, page 536.)

(3) C'est le *loxia pyrrhula* ; var. γ , Linn., Gmel. DESM. 1826.

(4) *Atricilla*, rouge-queue noir, *the black bull-finch* (ce nom de rouge-queue noir est appliqué mal à propos au bouvreuil). (Voyez Albin, tome 3, pl. 69.)

Coccothraustes, *atricilla* ; en allemand, *thum de-chant*. (Klein, Ordo Avium, pag. 96.)

Pyrrhula nigra, bouvreuil noir. (Brisson, tome 3, pag. 313.)

Loxia nigra, alulá albá, rostro incarnato. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 302.)

(5) Le bouvreuil d'Anderson était en cage depuis long-temps. (Voyez Collection académique, partie étrangère, tome 11 ; Académie de Stockholm, page 53.)

(6) C'est le *loxia pyrrhula* ; var. β , Linn., Gmel. DESM. 1826.

(7) *Pyrrhula in toto corpore nigra* ; maculá in alis candidá ; remigibus reetricibusque nigris... *Pyrrhula africana nigra*, le bouvreuil noir d'Afrique. (Brisson, tome 3, page 317.)

(8) Cet oiseau est le *loxia panicivora* ; Linn.,

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU BOUVREUIL.

1.

LE BOUVERET *.

LOXIA AURANTIA; Linn. — *COCCOTHAUSTES AURANTIA*; Vieill.

Je réunis sous ce nom deux oiseaux annoncés comme étant, l'un de l'île de Bourbon, et l'autre du cap de Bonne-Espérance : ils se ressemblent trop en effet pour qu'on puisse ne pas les rapporter à la même espèce. D'ailleurs on sait combien il y a de communication entre le cap de Bonne-Espérance et l'île de Bourbon.

Le noir et l'orangé - vif sont les couleurs dominantes de celui de ces oiseaux que je regarde comme le mâle (*fig. 1*); l'orangé règne sur la gorge, le cou et sur tout le corps sans exception; le noir règne sur la tête, la queue et les ailes; mais les plumes sont bordées d'orangé, et quelques-unes terminées de blanc.

La femelle a toute la tête, la gorge et le devant du cou recouverts d'une espèce de capuchon noir; le dessous du corps blanc, le dessus d'un orangé moins vif qu'il n'est dans le mâle, et dont la teinte se répand en s'affaiblissant encore sur les plumes de la queue; les plumes des ailes sont finement bordées de gris-clair presque blanc; l'un et l'autre ont le bec brun et les pieds rougeâtres.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi; bec, un peu moins de quatre lignes; vol, près de sept pouces; queue, vingt lignes, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

2.

LE BOUVREUIL A BEC BLANC.

LOXIA TORRIDA; Linn., Gmel. — *COCCOTHAUSTES RUFIVENTRIS*; Vieill. (1).

C'est ici le seul oiseau de la Guyane que

Gmel. M. Vieillot le place dans le genre *bouvreuil*, *pyrrhula*.

DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 204, *fig. 1*, le mâle, sous le nom de *bouvreuil de l'île de Bourbon*; et *fig. 2*, la femelle, sous le nom de *bouvreuil du cap de Bonne-Espérance*.

M. de Sonnini reconnaisse pour un véritable *bouvreuil* : son bec est de couleur de corne dans l'oiseau desséché; mais on assure qu'il est blanc dans le vivant; la gorge, le devant du cou et tout le dessus du corps, sans excepter les ailes et la queue, sont noirs; il y a sur les ailes une petite tache blanche qui souvent est cachée sous les grandes couvertures; la poitrine et le ventre sont d'un marron foncé.

Cet oiseau est de la grosseur de notre *bouvreuil*; il a de longueur totale, quatre pouces deux tiers, et sa queue dépasse ses ailes de presque toute sa longueur.

3.

LE BOUVERON ** (2).

LOXIA LINEOLA; Linn. — *PYRRHULA CRISPA*; Var., Vieill. (3).

J'appelle ainsi cet oiseau, parce qu'il me paraît faire la nuance entre les *bouvreuils* d'Europe et les becs-ronds d'Amérique dont je parlerai bientôt. Sa taille ne surpasse pas celle du cabaret : un beau noir changeant en vert règne sur les plumes de la tête, de la gorge et de toute la partie supérieure du corps, compris les plumes et les couvertures de la queue et des ailes, ou, pour parler plus juste, sur ce qui paraît de ces plumes; car le côté intérieur et caché ou n'est pas noir, ou du moins n'est pas de ce beau noir-

(1) M. Vieillot, en exposant combien la synonymie de cette espèce d'oiseau est incertaine, pense qu'on a pu le confondre avec son gros-bec noir à ventre blanc ou *loxia albirostris*, et qu'il est probable qu'on doit lui réunir le *loxia angolensis* de Latham et de Gmelin, qui n'en diffère que par la taille.

DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 319, *fig. 1*, *bouvreuil à plumes frisées du Brésil*.

(2) *Pyrrhula supernè nigro-viridans, infernè alba*; capite tribus maculis albis insignito; remigibus nigris, à quartâ ad septimam, primâ medietate albis; minoribus in exortu interiùs albis; rectricibus supernè nigro-viridantibus, infernè nigris. . . . *Pyrrhula africana nigra minor, petit bouvreuil noir d'Afrique.* (Brisson, tome 3, page 319.)

(3) M. Cuvier place cet oiseau dans son genre *moineau*, et dans la division des *bouvreuils*.

DESM. 1826.

changeant; il faut encore excepter une très-petite tache blanche sur chaque aile, et trois taches de même couleur, mais plus grandes, l'une sur le sommet de la tête et les deux autres au-dessous des yeux. Toute la partie inférieure du corps est blanche; les plumes du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont frisées dans quelques individus, car on ne peut s'empêcher de regarder le bouvreuil à plumes frisées du Brésil comme appartenant à l'espèce du bouveron, puisque ces deux oiseaux ne diffèrent entre eux que par la frisure des plumes, différence trop superficielle et trop légère pour former un caractère spécifique, et d'autant moins que cette frisure n'est nullement permanente, et qu'elle tombe en certaines circonstances. Il est probable que les individus frisés sont les mâles, puisqu'en général parmi les animaux la nature semble avoir choisi les mâles, pour leur accorder exclusivement le don de la beauté, et tout le luxe des ornements qui peuvent la faire valoir. Mais, dira-t-on, comment supposer que le mâle se trouve au Brésil et la femelle en Afrique? Je réponds, 1^o que rien n'est moins connu que le pays natal des oiseaux qui viennent de loin et passent par plusieurs mains; je réponds en second lieu, que si l'on a pu transporter à Paris ceux dont nous parlons, et les transporter vivants, on a pu les transporter de même de l'Amérique méridionale en Afrique (1). Quiconque aura jeté un regard de comparaison sur ces oiseaux, admettra sans hésiter l'une de ces deux suppositions, plutôt que de les rapporter à deux espèces différentes.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ un pouce.

4.

LE BEC-ROND A VENTRE ROUX * (2).

LOXIA MINUTA; Linn., Gmel. — PYRRHULA MINUTA; Vieill. (3).

L'Amérique a ses bouvreuils, et j'en ai fait

(1) J'ai vu dans le beau cabinet de M. Mauduyt, sous le nom de *bouvreuil de Cayenne*, un oiseau fort ressemblant au bouveron, excepté qu'il était un peu plus gros, et qu'il avait un peu plus de blanc; peut-être était-ce un vieux. M. de Sonnini m'a assuré avoir vu à la Guyane un bec-rond, lequel, à la frisure près, ressemblait exactement au bouvreuil à

connaître une espèce d'après M. de Sonnini; elle a aussi ses becs-ronds qui ont, à la vérité, du rapport avec les bouvreuils, mais qui en diffèrent assez pour qu'on doive les désigner par une autre dénomination. Leur bec est beaucoup moins crochu et plus arrondi, d'où le nom de bec-rond leur a été donné.

Celui dont il s'agit dans cet article, demeure apparié toute l'année avec sa femelle; ils sont très-vifs et peu farouches, ils vivent autour des lieux habités, dans les terrains qui étaient auparavant en culture, et qui ont été abandonnés depuis peu. Ils se nourrissent de fruits et de graines, et font entendre, en sautillant, un cri assez semblable à celui du moineau, mais plus aigu. Ils font avec une certaine herbe rougeâtre un petit nid rond de deux pouces de diamètre intérieur, et le posent sur les mêmes arbustes où ils trouvent leur nourriture; la femelle y pond trois ou quatre œufs.

Cet oiseau a le dessus de la tête, du cou et du dos d'un gris brun; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue de la même couleur, à peu près, bordées de blanc ou de marron-clair: la gorge, le devant du cou, le dessous du corps, les couvertures inférieures de la queue et le croupion, d'un marron foncé; le bec et les pieds bruns.

Dans quelques individus la gorge est du même gris-brun que le dessus de la tête.

5.

LE BEC-ROND

OU BOUVREUIL BLEU D'AMÉRIQUE (4).

LOXIA CÆRULEA; Linn., Gmel. — COCCOTRAUSTES CÆRULEA; Vieill.

M. Brisson fait mention de deux bouvreuils

plumes frisées du Brésil. Il résulte de tout cela une assez forte probabilité que l'Amérique méridionale est la vraie patrie du bouveron.

* Voyez les planches enluminées, n^o 319, fig. 2.

(2) Je dois avertir que ce bec-rond a du rapport avec le brunor (voyez ci-dessus page 113), qui est le petit pinson rouge de M. Brisson; mais en y regardant de près, on trouve que ni les teintes, ni la distribution des couleurs, ni les proportions des ailes, ni la forme et la couleur du bec ne sont absolument les mêmes.

(3) M. Cuvier place cet oiseau dans le genre moineau, et dans la division des bouvreuils.

DESM. 1826.

(4) *Pyrrhula saturatæ cærulea*; basi rostri nigro

bleus d'Amérique, dont il fait deux espèces séparées : mais comme ils sont tous deux d'Amérique, tous deux de même grosseur, tous deux proportionnés à peu près de même, tous deux du même bleu, et qu'ils ne diffèrent que par la couleur des ailes, de la queue et du bec, j'ai cru devoir les rapporter à une seule et même espèce, et regarder leurs différences comme produites par l'influence du climat.

Dans l'un et l'autre le bleu-foncé est la couleur dominante; celui de l'Amérique méridionale a une petite tache noire entre le bec et l'œil; les plumes de la queue, celles des ailes et les grandes couvertures de celles-ci noires bordées de bleu; le bec noirâtre et les pieds gris.

Celui de l'Amérique septentrionale a la base du bec entourée d'une zone noire qui va rejoindre les yeux; les plumes de la queue, celles de l'aile et leurs grandes couvertures d'un brun teinté de vert; leurs moyennes couvertures rouges, formant une bande transversale de cette couleur; le bec brun et les pieds noirs. Le plumage de la femelle est uniforme, et partout d'un brun-foncé mêlé d'un peu de bleu.

A l'égard des mœurs et des habitudes de ces oiseaux, on ne peut les comparer, parce qu'on ne sait rien de celles du premier. Voici ce que Catesby nous apprend de celui de la Caroline : c'est un oiseau fort solitaire et fort rare; il reste toujours apparié avec sa femelle, et ne se met point en troupe; on ne le voit jamais l'hiver à la Caroline; son chant est très-monotone, et ne roule que sur une seule note. Je vois dans tout cela beaucoup de traits de conformité avec notre bouvreuil.

circumdata; taniá in alis transversá rubrá; remigibus reetricibusque fuscis, aliquá viriditate mixtis (mas).

Pyrrhula saturatè fusca, cæruleo mixta (fœmina). Pyrrhula carolinensis cærulea, bouvreuil bleu de la Caroline. (Brisson, tome 3, page 323.)

Blew gross-beak. (Catesby, tom. 1, pl. 39.)

Coccothraustes cærulea; en allemand, *blaue-dick-schnäbler*. (Klein, Ordo Avium, pag. 95, n° 7.)

Loxia cærulea, alis fuscis, fasciâ basis purpureâ. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 306.)

Pyrrhula saturatè cærulea; maculâ nigrâ rostrum inter et oculos utrinque positâ; tectricibus alarum superioribus minoribus splendidè cæruleis; remigibus reetricibusque nigris; oris exterioribus saturatè cæruleis.... *Pyrrhula brasiliensis cinerea*, le bouvreuil bleu du Brésil. (Brisson, tome 3, page 321.)

6.

LE BOUVREUIL

OU BEC-ROND NOIR ET BLANC (1).

LOXIA NIGRA; Linn., Gmel. — *PYRRHULA NIGRA*; Vieill.

Il faudrait avoir vu cet oiseau, ou du moins sa dépouille, pour savoir s'il est bouvreuil ou bec-rond : il a un peu de blanc sur le bord antérieur et sur la base des deux premières plumes de l'aile; tout le reste du plumage est absolument noir, même le bec et les pieds; le bec supérieur a une échancrure considérable de chaque côté.

Cet oiseau est du Mexique; sa grosseur est à peu près celle du serin; longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes d'un pouce.

7.

LE BOUVREUIL

OUBEC-ROND VIOLET DE LA CAROLINE (2).

FRINGILLA PURPUREA; Linn., Gmel.

Tout est violet dans cet oiseau, et d'un violet obscur, excepté le ventre qui est blanc, les couvertures supérieures des ailes où le violet est un peu mêlé de brun, et les plumes de la queue et des ailes qui sont mi-parties de violet et de brun, les premières suivant leur largeur, et les dernières suivant leur longueur.

La femelle est brune par tout le corps, et elle a la poitrine tachetée comme notre mauvis.

(1) *Mariposa nigra Hispanorum*; en anglais, *little black-bull-finch* (le traducteur le nomme, mal à propos, *petit rouge-queue noir*). (Catesby, Caroline, pl. 68.)

Coccothraustes nigra, rubicilla minor nigra; en allemand, *schorstein-feger*. (Klein, Ordo Av., pag. 95.)

Pyrrhula in toto corpore nigra; marginibus alarum candidis, remigibus nigris; pinnulis exterioribus duarum priorum remigum, ab exortu remigis ad medietatem usque albis; reetricibus penitus nigris.... *Pyrrhula mexicana*, bouvreuil noir du Mexique. (Brisson, tome 3, page 316.)

(2) *The purple-finch, pinson violet*. (Catesby, Caroline, tome 1, pl. 41.)

Pyrrhula obscurè violacea; ventre candido; remigibus interioribus fuscis; reetricibus primâ medietate obscurè violaceis, altera fuscis (mas).

Pyrrhula fusca, pectore albis maculis vario (fœmina).... Pyrrhula carolinensis violacea; bouvreuil violet de la Caroline. (Brisson, tome 3, page 324.)

Ces oiseaux paraissent au mois de novembre, et se retirent avant l'hiver par petites volées. Ils vivent de genièvre et détruisent, comme nos bouvreuils, les bourgeons des arbres fruitiers. Leur grosseur est à peu près celle du pinson.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze penne; elle dépasse les ailes de sept à huit lignés.

8.

LE BOUVREUIL OU BEC-ROND VIOLET

A GORGE ET SOURCILS ROUGES (1).

LOXIA VIOLACEA; Linn., Gmel. — PYRRHULA
SUPERCILIOSA; Vieill.

Cet oiseau est encore plus violet que le précédent; car les penne de la queue et des ailes sont aussi de cette couleur; mais ce qui relève son plumage, et donne du caractère et du jeu à sa physionomie, c'est sa gorge rouge; ce sont de beaux sourcils rouges que la nature s'est plu à dessiner sur ce fond violet. La couleur rouge reparait encore sur les couvertures inférieures de la queue: le bec et les pieds sont gris.

La femelle a les mêmes marques rouges que le mâle; mais le fond de son plumage est brun, et non pas violet (2).

Ces oiseaux se trouvent dans les îles de

(1) The purple gross-beack, gros-bec violet. (Catesby, Caroline, tome 1, page 40.)

Coccothraustes purpurea; en allemand; *purpurklepper*. (Klein, Ordo Av., pag. 95, n° 9.)

Pyrrhula saturatè violacea (mas), fusca (fœmina); tæniâ supra oculos, gutture et tetricibus caudæ inferioribus rubris... Pyrrhula bahamensis violacea, bouvreuil violet de Bahama. (Brisson, tome 3, page 326.)

Loxia violacea; superciliis, gulâ cristâque rubris. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 306, Sp. 43.)

(2) M. Vieillot pense que l'oiseau ici indiqué comme femelle est un jeune mâle dans le temps de la mue. DESM. 1826.

Bahama; ils sont à peu près de la grosseur de notre moineau-franc.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq à six lignes; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

9.

LA HUPPE NOIRE (3).

LOXIA CORONATA; Linn., Gmel.

Le plumage de cet oiseau est peint des plus riches couleurs; la tête noire, surmontée d'une huppe de même couleur; le bec blanc; tout le dessus du corps, d'un rouge brillant; le dessous d'un beau bleu; une marque noire devant le cou; voilà de quoi justifier ce que dit Seba de cet oiseau, qui ne le cède en beauté à aucun oiseau chanteur. On peut conclure de là, ce me semble, qu'il a quelque ramage. Il se trouve en Amérique.

M. Brisson le juge beaucoup plus gros que notre bouvreuil. Voici comment il détermine ses dimensions principales, autant qu'on peut le faire d'après une figure dont l'exactitude n'est pas trop bien garantie.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes; queue, dix-huit lignes et plus; elle dépasse les ailes d'environ six lignes.

(3) Avis americana rubicilla seu phœnicuri species. (Seba, tom. 1, pag. 160, pl. 102, fig. 3.)

Coccothraustes, phœnicuri species; en allemand, *americanischer thumherr*. (Klein, Ordo Avium, pag. 95, n° 10.)

Pyrrhula cristata, supernè coccinea, infernè cyanea; maculâ in collo inferiore, et cristâ nigris; remigibus rectricibusque coccineis.... Pyrrhula americana cristata, le bouvreuil huppé d'Amérique. (Brisson, tome 3, page 327.)

Nota. Ce serait ici la place de la grande pivoine d'Edwards (pl. 123 et 124) qui a été rangée provisionnellement avec les gros-becs (voyez ci-dessus page 52); mais il faut attendre que les habitudes de cet oiseau soient mieux connues, et que les invitations faites aux Canadiens aient produit leur effet à cet égard, afin de les classer plus sûrement.

L'HAMBOUVREUX ⁽¹⁾.

FRINGILLA MONTANA et LOXIA HAMBURGIA; Linn., Gmel. ⁽²⁾.

QUOIQUE ce prétendu bouvreuil habite notre Europe, je ne le place cependant qu'à près ceux d'Afrique et d'Amérique, parce que ce n'est point l'ordre géographique que je suis, et que son habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant, le long des branches des arbres, comme les mésanges, celle de vivre de cerfs-volants et d'autres insectes, et sa queue étagée semblent l'éloigner plus de nos bouvreuils qu'une distance de deux mille lieues entre le pays natal des uns et des autres.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou d'un brun rougeâtre, teinté de pourpre; la gorge, brune; un large collier de même couleur sur un fond blanc; la poitrine, d'un

brun jaunâtre, semé de taches noires un peu longuettes; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs; le dos, les scapulaires, et tout le dessus du corps, comme la poitrine; deux taches blanches sur chaque aile; les pennes des ailes, d'un brun clair et jaunâtre; celles de la queue, d'un brun sombre dessus, mais blanches dessous; l'iris jaune et le bec noir.

L'hambouvreur est un peu plus grand que notre moineau-franc: il se trouve aux environs de la ville de Hambourg.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six lignes; queue, vingt-une lignes; un peu étagée; elle dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

LE COLIOU ⁽³⁾.

IL nous paraît que le genre de cet oiseau doit être placé entre celui des veuves et celui des bouvreuils; il tient au premier par les deux longues plumes qu'il porte comme les veuves au milieu de la queue; et il s'approche du second par la forme du bec qui serait précisément la même que celle du bouvreuil, s'il était convexe en dessous comme en dessus; mais il est aplati dans la partie inférieure, et du reste tout semblable à celui du bouvreuil, étant également un peu cro-

chu et proportionnellement de la même longueur. D'autre côté nous devons observer que la queue du coliou diffère de celle des veuves en ce qu'elle est composée de plumes étagées, dont les deux dernières ou celles qui recouvrent et excèdent les autres ne les surpassent que de trois ou quatre pouces; au lieu que les veuves ont une queue proprement dite, et des appendices à cette queue. J'entends par la queue proprement dite, un amas de plumes attachées au croupion et d'égale longueur; mais outre cette queue qu'ont toutes les veuves, les unes, comme la veuve commune et la veuve dominicaine, ont deux plumes, les autres en ont quatre, comme la veuve à quatre brins, et les autres enfin ont six ou huit plumes, comme les veuves du cap de Bonne-Espérance; toutes ces plumes excèdent celles de la queue proprement dite; et cet excédant dans certaines espèces, n'est que de la longueur de la queue proprement dite, et dans les autres cet excédant est du double et du

(1) *Pyrrhula supernè fusco-flavicans, maculis longitudinalibus nigris varia, infernè alba; pectore, dorso concolore; tennià transversâ in collo inferiore fuscâ; duplici tenniâ in alis transversâ candidâ; rectricibus supernè obscurè fuscis, infernè candidis....* *Pyrrhula hamburgensis, bouvreuil de Hambourg.* (Brisson, tome 3, page 314.)

(2) Depuis long-temps on a reconnu que cet oiseau n'est que le friquet défiguré par Albin.

DESM. 1826.

(3) Le petit genre coliou, *colius*, a été établi par Gmelin.

DESM. 1826.

triple de cette longueur. Les colious n'ont point cette queue proprement dite, car leur queue n'est composée que de plumes étalées. On doit encore observer que dans les veuves, les plumes qui excèdent les autres plumes, ont des barbes assez longues et égales des deux côtés, que ces barbes vont insensiblement en diminuant de longueur de la base à la pointe de la plume, excepté dans la veuve dominicaine et la veuve à quatre brins : dans la première, les plumes excédantes n'ont que des barbes fort courtes, qui vont en diminuant sensiblement de la base à la pointe de la plume; dans la veuve à quatre brins au contraire, les quatre plumes excédantes n'ont dans leur longueur que des barbes très-courtes qui s'allongent et forment un épanouissement au bout des plumes; et dans les colious les plumes de la queue, soit celles qui excèdent, soit celles qui sont excédées, ont également des barbes qui vont en diminuant de la base à la pointe des plumes; ainsi le rapport réel entre la queue des veuves et celle des colious n'est que dans la longueur, et celle de toutes les veuves, dont la queue ressemble le plus à la queue des colious, est la veuve dominicaine.

M. Mauduyt a fait à cette occasion deux remarques intéressantes; la première est que les longues queues et les autres appendices ou ornements que portent certains oiseaux, ne sont pas des parties surabondantes et particulières à ces oiseaux dont les autres soient dépourvus; ce ne sont au contraire que les mêmes parties communes à tous les autres oiseaux, mais seulement beaucoup plus étendues; de sorte qu'en général les longues queues ne consistent que dans le prolongement de toutes les plumes ou seulement de quelques plumes de la queue. De même les huppées ne sont que l'allongement des plumes de la tête. Il en est encore de même des plumes longues et étroites qui forment des moustaches à l'oiseau de paradis; elles ne paraissent être qu'une extension des plumes fines, étroites et oblongues, qui, dans tous les oiseaux, servent à couvrir le *méat auditif externe*. Les plumes longues et flottantes qui partent de dessous les ailes de l'oiseau de paradis commun, et celles qui représentent comme des doubles ailes dans le roi des oiseaux de paradis, sont les mêmes plumes qui partent des aisselles dans tous les autres oiseaux; lorsque ces plumes sont couchées, elles sont dirigées vers la queue; et lorsqu'elles sont

relevées, elles sont transversales à l'axe du corps de l'oiseau. Ces plumes diffèrent dans tous les oiseaux des autres plumes en ce qu'elles ont les barbes égales des deux côtés du tuyau; elles représentent quand elles sont relevées de véritables rames, et l'on peut croire qu'elles servent non-seulement à soutenir les oiseaux, mais à prendre la direction du vent lorsqu'ils volent. Ainsi tous les ornements du plumage des oiseaux ne sont que des prolongements ou des excroissances des mêmes plumes plus petites dans le commun des oiseaux.

La seconde remarque de M. Mauduyt est, que ces ornements des plumes prolongées sont assez rares dans les climats froids et tempérés de l'un et de l'autre continent, tandis qu'ils sont assez communs dans les oiseaux des climats les plus chauds, surtout dans l'ancien continent. Il n'y a guère d'oiseaux à longue queue en Europe que les faisans, les coqs qui sont en même temps souvent huppés, et qui ont de longues plumes flottantes sur les côtés, les pies et la mésange à longue queue; et de même nous ne connaissons guère en Europe d'autres oiseaux huppés que le grand, le moyen et le petit duc, la huppe, le cochevis et la mésange huppée; quelques oiseaux d'eau, tels que les canards et les hérons, ont souvent de longues queues ou des ornements composés de plumes, des aigrettes, et des plumes flottantes sur le croupion; ce sont là tous les oiseaux des zones froides et tempérées auxquels on voit des ornements de plumes; dans la zone torride au contraire, et surtout dans l'ancien continent, le plus grand nombre des oiseaux ont de ces ornements; on peut citer avec les colious tous les oiseaux de paradis, toutes les veuves, les kakatoës, les pigeons couronnés, les huppées, les paons qui sont originaires des climats chauds de l'Asie, etc.

Les colious appartiennent à l'ancien continent, et se trouvent dans les contrées les plus chaudes de l'Asie et de l'Afrique, mais jamais on n'en a trouvé en Amérique, non plus qu'en Europe.

Nous en connaissons assez imparfaitement quatre espèces ou variétés (1), dont nous ne pouvons donner ici que les descriptions, car nous ne savons rien de leurs habitudes naturelles.

(1) Ces quatre espèces doivent être réduites à trois.
DESM. 1826.

1°. *Le coliou du cap de Bonne-Espérance* (1) que nous avons décrit d'après un individu qui est au Cabinet du Roi, et qui est représenté dans la planche enluminée, n° 282, fig. 1. Nous ne savons si c'est le mâle ou si c'est la femelle; il a tout le corps d'une couleur cendrée pure sur le dos et le croupion, et mêlée sur la tête, la gorge et le cou d'une légère teinte de lilas, plus foncé sur la poitrine; le ventre est d'un blanc sale; les pen-nes de la queue sont cendrées, mais les deux latérales de chaque côté sont bordées extérieurement de blanc; les deux plumes intermédiaires sont longues de six pouces neuf lignes; celles des côtés vont toutes en diminuant de longueur par degrés, et la plus extérieure de chaque côté n'a plus que dix lignes de long; les pieds sont gris et les ongles noirâtres; le bec est gris à sa base et noirâtre à son extrémité: ce coliou a dix pouces trois lignes, y compris les longues plumes de la queue; ainsi le corps de l'oiseau n'a réellement que trois pouces et demi de grandeur; il se trouve au cap de Bonne-Espérance (2).

2°. *Le coliou huppé du Sénégal* (3) que nous avons fait représenter dans la planche enluminée, n° 282, fig. 2, ressemble beaucoup au précédent, et l'on pourrait le regarder comme une variété de cette espèce, quoiqu'il en diffère par la grandeur, car il a deux pouces de longueur de plus que le coliou du Cap; il a de plus une espèce de huppe formée par des plumes plus longues sur le sommet de la tête, et cette huppe est du même ton de couleur que le reste du corps; on voit une bande bien marquée d'un beau bleu-céleste derrière la tête, à la naissance du cou; ce bleu est beaucoup plus vif et plus marqué qu'il n'est représenté dans la planche. La queue de ce coliou se rétrécit de la base à la pointe: le bec n'est pas entièrement noir; la mandibule supérieure est

blanche depuis la base jusqu'aux deux tiers de sa longueur; le bout de cette mandibule est noir: ces différences quoique assez grandes ne le sont cependant pas assez pour prononcer si ce coliou huppé du Sénégal, est une espèce différente ou une simple variété de celui du cap de Bonne-Espérance (4).

3°. Une troisième espèce ou variété encore un peu plus grande que la précédente est le *coliou rayé*, que nous avons vu dans le cabinet de M. Mauduyt. Il a treize pouces de longueur, y compris les longues plumes de la queue, lesquelles ont elles seules huit pouces et demi, et dépassent les ailes de sept pouces et demi; le bec a neuf lignes; il est noir en dessus et blanchâtre en dessous.

On l'appelle coliou rayé, parce que tout le dessous de son corps est rayé, d'abord sous la gorge de bandes brunes sur un fond gris-roussâtre, et sous le ventre de bandes également brunes sur un fond roux; le dessus du corps n'est point rayé, il est d'un gris terne, légèrement varié de couleur de lilas qui devient plus rougeâtre sur le croupion et la queue, laquelle est verte, et tout-à-fait semblable à celle des autres colious.

M. Mauduyt, auquel nous devons la connaissance de cet oiseau, croit qu'il est natif des contrées voisines du cap de Bonne-Espérance, parce qu'il lui a été apporté du Cap avec plusieurs autres oiseaux que nous connaissons et que nous savons appartenir à cette partie de l'Afrique (5).

4°. *Le coliou de l'île Panay* (6). Nous tirons du Voyage de M. Sonnerat la notice que nous allons donner de cet oiseau.

« Il est, dit ce voyageur, de la taille du » gros-bec d'Europe; la tête, le cou, le » dos, les ailes et la queue sont d'un gris » cendré, avec une teinte jaune; la poitrine » est de la même couleur, traversée de raies » noires; le bas du ventre et le dessus de la » queue sont roussâtres; les ailes s'étendent » un peu au-delà de l'origine de la queue, » qui est extrêmement longue, composée de » douze plumes d'inégale longueur; les deux » premières sont très-courtes; les deux sui- » vantes de chaque côté sont plus longues

(1) *Colius supernæ cinereus, infernæ sordidè albus; pectore dilutè vinaceo; rectricibus caudæ superioribus castaneo-purpureis; remigibus interioribus fuscis; reetricibus cinereis, duabus utrinque extimis albis... Colius capitis Bonæ-Spei.* (Brisson, Ornith., tom. 3, pag. 304.)

(2) C'est le *colius capensis*; Linn., Gmel., Vieill. DESM. 1826.

(3) *Colius cristatus, griseus; dorso saturatiore; occipitio beryllino; remigibus exterioribus grisco-fuscis, interioribus rufis; oris exterioribus griseis; reetricibus griseis, ad cæruleum vergentibus; scapis fuscis... Colius senegalensis cristatus.* (*Ibid.*, pag. 306.)

(4) C'est le *colius senegalensis*; Gmel.

DESM. 1826.

(5) C'est le *colius striatus*; Linn., Gmel.

DESM. 1826.

(6) *Colius panayensis*; Linn., Gmel. — Celui-ci ne diffère pas spécifiquement du précédent; Cuv.

DESM. 1826.

» et ainsi de paires en paires jusqu'aux deux » couleur de chair pâle ; les plumes qui
 » dernières plumes qui excèdent toutes les » couvrent la tête sont étroites et assez lon-
 » autres ; la quatrième et la cinquième » gues, elles forment une huppe que l'oi-
 » paires différent peu de longueur entre » seau baisse ou élève à volonté (1). »
 » elles ; le bec est noir ; les pieds sont de

LES MANAKINS ⁽²⁾.

Ces oiseaux sont petits et fort jolis ; les plus grands ne sont pas si gros qu'un moineau, et les autres sont aussi petits que le roitelet. Leurs caractères communs et généraux sont d'avoir le bec court, droit, comprimé par les côtés vers le bout ; la mandibule supérieure convexe en dessus et légèrement échaucrée sur les bords, un peu plus longue que la mandibule inférieure qui est plane et droite sur sa longueur. Tous ces oiseaux ont aussi la queue courte et coupée quarrément, et la même disposition dans les doigts que les coqs de roche, les todiers et les calaos, c'est-à-dire le doigt du milieu réuni étroitement au doigt extérieur par une membrane jusqu'à la troisième articulation, et le doigt intérieur jusqu'à la première articulation seulement ; et autant ils ressemblent au coq de roche par cette disposition des doigts, autant ils diffèrent des cotingas par cette même disposition ; néanmoins quelques auteurs ont mêlé les manakins avec les cotingas (3) : d'autres les ont réunis aux moineaux (4), aux mésanges (5), aux linottes (6), aux tangaras (7), au roitelet (8) ; enfin les nomenclateurs ont encore eu plus de tort de les appeler *pipra* (9), ou de les réunir dans la même section avec le

coq de roche (10), auquel ils ne ressemblent réellement que par cette disposition des doigts et par la queue coupée quarrément ; car ils en diffèrent constamment, non-seulement par la grandeur, puisqu'un coq de roche est aussi gros par rapport à un manakin, qu'une de nos poules l'est en comparaison d'un moineau, mais encore par plusieurs caractères évidents ; les manakins ne ressemblent en aucune façon au coq de roche par la conformation du corps ; ils ont le bec à proportion beaucoup plus court ; ils n'ont communément point de huppe, et dans les espèces qui sont huppées, ce n'est point une huppe double comme dans le coq de roche, mais une huppe de plumes simples un peu plus longues que les autres plumes de la tête. On doit donc séparer les manakins, non-seulement des cotingas, mais encore des coqs de roche, et en faire un genre particulier, dont les espèces ne laissent pas d'être assez nombreuses.

Les habitudes naturelles qui leur sont communes à tous n'étaient pas connues, et ne sont pas encore aujourd'hui autant observées qu'il serait nécessaire pour en donner un détail exact. Nous ne rapporterons ici que ce que nous en a dit M. de Manoncour qui a vu un grand nombre de ces oiseaux dans leur état de nature. Ils habitent les grands bois des climats chauds de l'Amérique, et n'en sortent jamais pour aller dans les lieux découverts, ni dans les campagnes voisines des habitations. Leur vol, quoique assez rapide, est toujours court et peu élevé ; ils ne se perchent pas au faite des arbres, mais sur les branches à une moyenne hauteur ; ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ne laissent pas de manger aussi des insectes. On les trouve ordinairement en petites troupes de huit ou dix de la même espèce, et quelquefois ces petites

(1) Voyage à la Nouvelle-Guinée, pages 116 et 117, pl. 74.

(2) Ce petit genre a été institué par Linnée, sous la dénomination de *pipra*. Nous en avons publié, en 1805, une monographie, annexée à notre histoire naturelle des tangaras et des todiers.

DESM. 1826.

(3) Edwards.

(4) Klein.

(5) Linnæus, Syst. Nat., ed. 10.

(6) Klein.

(7) Marcgrave, Willughby, Jonston, Salerne, etc.

(8) Ornithol. italienne, tome 3, in-folio ; Florence, 1771.

(9) Linnæus, Syst. Nat., pd. 12.

(10) Brisson, Ornithol., tome 4.

troupes se confondent avec d'autres troupes d'espèces différentes de leur même genre, et même avec des compagnies d'autres petits oiseaux de genre différent, tels que les *pitpits*, etc. C'est ordinairement le matin qu'on les trouve ainsi réunis en nombre, ce qui semble les rendre joyeux, car ils font alors entendre un petit gazouillement fin et agréable; la fraîcheur du matin leur donne cette expression de plaisir, car ils sont en silence pendant le jour, et cherchent à éviter la grande chaleur en se séparant de la compagnie, et se retirant seuls dans les endroits les plus ombragés et les plus fourrés des forêts. Quoique cette habitude soit commune à plusieurs espèces d'oiseaux, même dans nos forêts de France, où ils se réunissent pour gazouiller le matin et le soir, les

manakins ne se rassemblent jamais le soir et ne demeurent ensemble que depuis le lever du soleil jusqu'à neuf ou dix heures du matin, après quoi ils se séparent pour tout le reste de la journée et pour la nuit suivante. En général ils préfèrent les terrains humides et frais aux endroits plus secs et plus chauds; cependant ils ne fréquentent ni les marais ni le bord des eaux.

Le nom manakin a été donné à ces oiseaux par les Hollandais de Surinam. Nous en connaissons six espèces bien distinctes, mais nous ne pourrions désigner la première par le nom qu'elle porte dans son pays natal. Nous indiquerons les autres par des dénominations relatives à leurs caractères les plus apparents.

LE TIJÉ OU GRAND MANAKIN* (1).

PREMIÈRE ESPÈCE.

PIPIRA PAREOLA; Linn., Desm. (2).

CETTE espèce a été bien indiquée par Marcgrave, car elle est en effet la plus grande de toutes; la longueur de l'oiseau est de quatre pouces et demi, et il est à peu près de la grosseur d'un moineau; le dessus de la tête est couvert de plumes d'un beau rouge, qui sont plus longues que les autres et que l'oiseau relève à volonté, ce qui lui donne

alors l'air d'avoir une huppe; le dos et les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un beau bleu; le reste du plumage est noir velouté; l'iris des yeux est d'une belle couleur de saphir; le bec est noir et les pieds sont rouges (3).

M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet, sous le nom de *tijé-guacu de Cuba*, un oiseau qui est une variété peut-être de sexe ou d'âge de celui-ci, car il n'en diffère que par la couleur des grandes plumes du dessus de la tête qui sont d'un rouge faible et même un peu jaunâtres; cette dénomination semblerait indiquer que l'espèce de *tijé* ou *grand manakin*, se trouve dans l'île de Cuba, et peut-être dans d'autres climats de l'Amérique, aussi-bien que dans celui du Brésil; néanmoins il est fort rare à Cayenne, et comme ce n'est point un oiseau de long vol, il n'est guère probable qu'il ait traversé la mer pour arriver à l'île de Cuba.

Le manakin vert à huppe rouge, représenté dans nos planches enluminées, n° 303, fig. 2, est le *tijé* jeune; on a vu plusieurs manakins verts déjà mêlés de plumes bleues, et il faut observer qu'ils ne sont jamais dans l'état de nature d'un vert décidé comme il

* Voyez les planches enluminées, n° 687, fig. 2, sous le nom de *manakin noir huppé de Cayenne*.

Il faut encore rapporter à cette espèce le *manakin vert huppé de Cayenne*, pl. enl., n° 303, fig. 2, qui est un jeune mâle.

DESM. 1826.

(1) *Tijé-guacu Brasiliensis*. (Marcg., Hist. nat. Brasil., pag. 212.)

Tijé-guacu Brasiliensis Marcgraviï. (Willughby, Ornith., pag. 159.)

Tangara. (Jonston, Aves, pag. 145.)

Blüë haked manakin, manakin à dos bleu. (Edw., Glan., pag. 109 et pl. 261.)

Cardinalis ex nigro cœruleus ecaudatus minor à Pará, Brésilie regione. (Ornithol. ital., tom. 3, in-fol., pag. 69. et pl. 335, fig. 1.)

Manacus cristatus, splendide niger; cristâ clypeiformi coccineâ; dorso supremo et tectricibus alarum superioribus minimis dilutè cœruleis; reetricibus splendide nigris... *Manacus cristatus niger*. (Brisson, Ornithol., tom. 4, pag. 459, et pl. 35, fig. 1.)

(2) Cette espèce de manakin proprement dit est une de celles qui sont citées par M. Cuvier.

DESM. 1826.

(3) Marcgrave, Hist. nat. Brasil., pag. 212.

est dans la planche enluminée; leur vert est plus sombre, il faut que les tîjés jeunes et adultes soient assez communs dans les cli-

mats chauds de l'Amérique, puisqu'on les envoie souvent avec les autres oiseaux de ces mêmes climats.

LE CASSE-NOISETTE * (1).

SECONDE ESPÈCE.

PIPIRA MANACUS; Linn., Desm. (2).

Nous donnons le nom de *casse-noisette* à cet oiseau, parce que son cri représente exactement le bruit du petit outil avec lequel nous cassons des noisettes. Il n'a nul autre chant ni ramage; on le trouve assez communément à la Guyane, surtout dans les lisières des grands bois, car il ne fréquente pas plus que les autres manakins les savanes et les lieux découverts: les casse-noisettes vivent en petites troupes comme les autres manakins, mais sans se mêler avec eux; ils se tiennent plus ordinairement à terre, se posent rarement sur les branches et toujours sur les plus basses. Il semble aussi qu'ils mangent plus d'insectes que de fruits; on les trouve souvent à la suite des colonnes de fourmis qui les piquent au pied et les font sauter et faire leur cri de casse-noisette

qu'ils répètent très-souvent. Ils sont fort vifs et très-agiles; on ne les voit presque jamais en repos, quoiqu'ils ne fassent que sautiller sans pouvoir voler au loin.

Le plumage de cet oiseau est noir sur la tête, le dos, les ailes et la queue, et blanc sur tout le reste du corps; le bec est noir et les pieds sont jaunes. La planche enluminée, n° 302, fig. 1, présente une variété de cette espèce, sous le nom de *manakin du Brésil*; mais c'est certainement un casse-noisette, car il a le même cri, et nous présumons que ce n'est qu'une différence de sexe ou d'âge. Il ne diffère en effet du premier que par la couleur des petites couvertures supérieures des ailes qui sont blanches, au lieu qu'elles sont noires dans l'autre.

LE MANAKIN ROUGE ** (3).

TROISIÈME ESPÈCE.

PIPIRA AUREOLA; Linn., Desm. (4).

Le mâle dans cette espèce est d'un beau rouge-vif sur la tête, le cou, le dessus du

dos et la poitrine; orangé sur le front, les côtés de la tête et la gorge; noir sur le ventre

* Voyez les planches enluminées, n° 302, fig. 1, et n° 303, fig. 1, sous le nom de *manakin noir-et-blanc*.

(1) *Avis anonyma secunda*. (Maregrave, Hist. nat. Brasil, pag. 219.)

Avis anonyma secunda Maregravii. (Jonston, Aves, pag. 150.)

Black-capped manakin, manakin chaperonné de noir. (Edwards, Glan., pag. 107, et pl. 260.)

Manacus supernè nigricans, *infernè albus*; capite superiore nigro; collo superiore torque albo cincto; tectricibus alarum superioribus minoribus candidis; reetricibus supernè nigricantibus, subtùs saturatè cinereis.... *Manacus*. (Brisson, Ornithol., tom. 4, pag. 442.)

(2) Espèce de la division des manakins proprement dits, citée par M. Cuvier. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 34, fig. 3.

Il faut encore citer le *manakin orangé de Cayenne*, pl. enl., n° 302; fig. 2. DESM. 1826.

(3) *Avicula fortè surinamensis* è nigro rubroque mixta. (Petiver, Gaz. nat., pl. 46, fig. 12.)

Red and black manakin, manakin rouge et noir. (Edwards, Glan., pag. 109.)

Manacus nigro-chalybeus; capite, gutture, collo et pectore sive coccineis sive aurantiis; medio ventre rubro mixto; marginibus alarum luteis; remigibus interiùs maculà candidà notatis; reetricibus laterali-bus nigricantibus, exteriùs nigro-chalybeo marginatis... *Manacus ruber*. (Brisson, Ornithol., tom. 4, pag. 452, et pl. 34, fig. 3.)

Regulus americanus, sive *avicula americana*, alis nigris vulgò in Etruriâ. Rosso d'America con ale nere.

(4) Du genre manakin et de la division des manakins proprement dits; Cuv. DESM. 1826.

avec quelques plumes rouges et orangées sur cette même partie; noir aussi sur le reste du dessus du corps, les ailes et la queue; toutes les plumes des ailes, excepté la première, ont sur la face intérieure et vers le milieu de leur longueur, une tache blanche qui forme une bande de cette même couleur, lorsque l'aile est déployée, le haut des ailes est d'un jaune très-foncé, et leurs couvertures inférieures sont jaunâtres; le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle a le dessus du corps olivâtre avec un vestige d'une couronne rouge sur la tête; et le dessous de son corps est d'un jaune olivâtre: elle est au reste de la même figure et de la même grandeur que le mâle.

L'oiseau jeune a tout le corps olivâtre avec des taches rouges sur le front, la tête, la gorge, la poitrine et le ventre.

Cette espèce est à la Guyane la plus commune de toutes celles des manakins.

LE MANAKIN ORANGÉ * (1).

QUATRIÈME ESPÈCE.

PIPPA AUREOLA; Linn., Desm. (2).

EDWARDS est le premier auteur qui ait donné la figure de cet oiseau, mais il a cru mal à propos qu'il était la femelle du précédent (3). Nous venons de décrire cette femelle du manakin rouge, et il est très-certain que celui-ci est d'une autre espèce, car il est extrêmement rare à la Guyane, tandis que le manakin rouge y est très-commun. Linnæus est tombé dans la même erreur (4), parce qu'il n'a fait que copier Edwards.

Ce manakin a la tête, le cou, la gorge,

la poitrine et le ventre d'une belle couleur orangée, tout le reste de son plumage est noir; seulement on remarque sur les ailes les mêmes taches blanches que porte le manakin rouge; il a aussi comme lui les pieds noirâtres, mais son bec est blanc; en sorte que malgré ses rapports de la bande des ailes, de la couleur des pieds, de la grandeur et de la forme du corps, on ne peut pas le regarder comme une simple variété d'âge ou de sexe dans l'espèce du manakin rouge.

I. LE MANAKIN A TÊTE D'OR ** (5).

II. LE MANAK. A TÊTE ROUGE (6). III. LE MANAK. A TÊTE BLANCHE *** (7).

CINQUIÈME ESPÈCE.

PIPPA ERYTHROCEPHALA; Linn., Desm. — *PIPPA ERYTHROCEPHALA*; Var., Linn., Desm. — *PIPPA LEUCOCAPILLA*; Linn., Desm. (8).

Nous présumons que ces trois oiseaux ne sont que trois variétés de cette cinquième

espèce, car ils sont tous trois exactement de

(Ornithol. ital.; Florence, 1771, tom. 3, in-fol., pag. 78, pl. 360, fig. 1.)

Passer americanus. (Gerin, Ornithol., n° 327.)

* Voyez les planches enluminées, n° 302, fig. 2.

(1) Black and yellow manakin, manakin noir et jaune. (Edwards, Hist. des Oiseaux, tome 2, page 83.)

Manacus niger; capite, gutture, collo, pectore, ventre et marginibus alarum aurantiis; remigibus interioribus maculâ candidâ, notatis; rectricibus nigris.... *Manacus aurantius*. (Brisson, Ornithol., tom. 4, pag. 454.)

(2) Cet oiseau ne diffère pas spécifiquement du précédent; ce n'en est qu'une variété.

DESM. 1826.

(3) Edwards, Glan., pag. 110.

(4) *Parus niger* capite pectoreque coccineis, remigibus antrosùm maculâ albâ... *Parus aureola*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, pag. 191.)

** Voyez les planches enluminées, n° 34, fig. 1.

(5) Manakin à tête d'or, avicula mexicana de chichiltototl. (Seba, tom. 1, pag. 96, pl. 60, fig. 7.)

Linaria mexicana. (Klein, Avi., pag. 94, n° 7.)

Parus aurocapillus. (Klein, Avi., pag. 86, n° 13.)

Avicula nigra, capite è luteo crocco. (Petiver, Gaz. nat., pl. 46, fig. 7.)

Golden headed black til-mouse. *Parus niger* capite fulvo. (Edwards, Hist. des Oiseaux, tome 1, page 21.)

Parus niger capite femoribusque fulvis. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, Gen. 100, Sp. 10.)

la même grandeur, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, tandis que toutes les espèces précédentes que nous avons données par ordre de grandeur, ont quatre pouces et demi, quatre pouces trois

quarts, etc. D'ailleurs tous trois sont de la même forme de corps, et se ressemblent même par les couleurs, à l'exception de celles de la tête, qui dans le premier est d'un beau jaune, dans le second d'un rouge vif, et dans le troisième d'un beau bleu; on ne trouve aucune autre différence sensible dans tout le reste de leur plumage qui est en tout et partout d'un beau noir-luisant; tous trois ont aussi les plumes qui couvrent les jambes d'un jaune pâle avec une tache oblongue d'un rouge vif sur la face extérieure de ces plumes. Seulement le premier de ces manakins a le bec blanchâtre et les pieds noirs, le second le bec noir et les pieds cendrés, et le troisième le bec gris-brun et les pieds rougeâtres; mais ces légères différences ne nous ont pas paru des caractères assez tranchés pour faire trois espèces distinctes, et il se pourrait même que de ces trois oiseaux l'un fût la femelle d'un autre. Cependant M. Mauduyt, auquel j'ai communiqué cet article, m'a assuré qu'il n'avait jamais vu au manakin à tête blanche, les plumes rouges qui recouvrent le genou dans le manakin à tête d'or: si cette différence était constante, on pourrait croire que ces deux manakins forment deux espèces différentes; mais M. de Manoncour nous a assuré qu'il avait vu des manakins à tête blanche avec ces plumes rouges aux genoux, et il y a quelque apparence que les individus observés par M. Mauduyt, étaient défectueux.

Ces manakins se trouvent dans les mêmes endroits, et sont assez communs à la Guyane. Il paraît même que l'espèce en est répandue dans plusieurs autres climats chauds, comme au Brésil et au Mexique. Néanmoins l'on ne nous a rien appris de particulier sur leurs habitudes naturelles. Nous pouvons seulement assurer qu'ils se tiennent comme tous les autres manakins constamment dans les bois, et qu'ils ont le gazouillement qui leur est commun à tous; à l'exception de celui que nous avons appelé le casse-noisette, lequel n'a d'autre voix ou plutôt d'autre cri que celui d'une noisette qu'on casse en la serrant.

Manacus nigro-chalybeus; capite aureo, cocceino mixto; cruribus albis, exterius in infimâ parte cocceinis; reetricibus lateralibus nigricantibus, exterius nigro-chalybeo marginatis... *Manacus auro-capillus*. (Brisson, Ornithol., tome 4, page 448, pl. 34, fig. 2.)

Avis surinamensis. (Ornith. ital.; Florence, 1771, tom. 3, in-fol., pl. 369, fig. 1.)

(6) Manakin à tête rouge. *Tangara secunda species Brasiliensis*. (Maregrave, Hist. Brasil., pag. 215.)

Tangara secunda species Maregravii. (Jonston, Aves, pag. 147.)

Tangara alia species. (Ray, Syn. Avi., pag. 84, n° 14.)

Tangara Brasiliensis secunda species Maregravii. (Willughby, Ornith., pag. 177.)

Avicula mexicana de chichiltototl, altera. (Seba, vol. 1, pl. 60, fig. 8.)

Manacus nigro-chalybeus; capite cocceino; cruribus albis, exterius in infimâ parte cocceinis; reetricibus lateralibus nigricantibus, exterius nigro-chalybeo marginatis... *Manacus rubro-capillus*. (Brisson, Ornith., tom. 4, pag. 450.)

Tangara appelé *manakin*. (Salerne, Ornithol., pag. 250.)

*** Voyez les planches enluminées, n° 34, fig. 2.

(7) Manakin à tête blanche. *Avicula anonyma*. (Maregrave, Hist. Brasil., pag. 205.)

Passer toto corpore niger vittâ albâ. (Klein, Avi., pag. 50, n° 17.)

Avicula de cacatototl, toto corpore nigra cum vittâ albâ. (Seba, tom. 2, pag. 102.)

Parus ater, capite supra albo... *Parus pipra*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, Gen. 100, Sp. 9.)

White-capped manakin, manakin chaperonné de blanc. (Edwards, Glan., pag. 107, et pl. 260.)

Manacus nigro-chalybeus; capite superiore candido; reetricibus lateralibus fuscis, exterius nigro-chalybeo marginatis... *Manacus albo-capillus*. (Brisson, Ornithol., tom. 4, pag. 446, pl. 35, fig. 2.)

Avicula americana. (Ornithol. ital.; Florence, 1771, tom. 3, pl. 371, fig. 1.)

(8) Ce petit chapitre ne comprend que deux espèces distinctes, 1° le manakin à tête d'or, dont le manakin à tête rouge n'est qu'une variété, 2° le manakin à tête blanche. M. Cuvier les cite toutes les deux comme exemples de la division des manakins proprement dits.

DESM. 1826.

LE MANAKIN A GORGE BLANCHE * (1).

VARIÉTÉ.

PIPRA GUTTURALIS; Linn., Desm. (2).

UNE troisième variété dans cette même espèce, est le manakin à gorge blanche qui ne diffère des précédents que par la couleur de la tête, laquelle est d'un noir luisant, comme tout le reste du plumage, à l'exception d'une sorte de cravate blanche qui prend depuis la gorge et finit en pointe sur la poitrine. Il est exactement de la même grandeur que les trois précédents, n'ayant comme eux que

trois pouces huit lignes de longueur. Nous ignorons de quel climat il est, ne l'ayant vu que dans des cabinets particuliers (3) où il était indiqué par ce nom, mais sans aucune autre notice. M. de Manoncour ne l'a pas rencontré à la Guyane; cependant il y a toute apparence qu'il est, comme les trois autres, originaire des climats chauds de l'Amérique.

LE MANAKIN VARIÉ** (4).

SIXIÈME ESPÈCE.

PIPRA SERENA; Linn., Desm. (5).

Nous donnons la dénomination de manakin varié à cet oiseau, parce que son plumage est en effet varié de plaques de différentes couleurs toutes très-belles et très-tranchées. Il a le front d'un beau blanc-mat; le sommet de la tête d'une belle couleur d'aigue-marine; le croupion d'un bleu éclatant, le ventre d'une couleur brillante orangée, et tout le reste du plumage d'un beau noir-velouté; le bec et les pieds sont noirs: c'est le plus joli et le plus petit de tous les manakins, n'ayant que trois pouces et demi de longueur, et n'étant pas plus gros qu'un roi-

telet. Il se trouve à la Guyane, d'où il nous a été envoyé; mais il y est très-rare, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

Indépendamment des six espèces et de leurs variétés que nous venons de décrire, les nomenclateurs modernes ont appelé manakins, quatre oiseaux indiqués par Seba, dont nous ne faisons ici mention que pour faire remarquer les méprises où l'on pourrait tomber en suivant cette nomenclature.

Le premier de ces oiseaux a été indiqué par Seba, dans les termes suivants :

Oiseau nommé, par les Brésiliens, maizi de miacatototl (6).

« Son corps est orné de plumes noirâtres,
 » et ses ailes de plumes d'un bleu turquin;
 » sa tête qui est d'un rouge de sang, porte
 » un collier d'un jaune doré autour du cou
 » et du jabot; le bec et les pieds sont d'un
 » jaune pâle (7). » M. Brisson (8), sans avoir vu cet oiseau, ne laisse pas d'ajouter à cette indication des dimensions et des détails de couleurs qui ne sont point rapportées par Seba ni par aucun autre auteur. On doit

* Voyez les planches enluminées, n° 324, fig. 1.

(1) *Manacus nigro-chalybeus*; gutture et collo inferiori candidis; remigibus decem primoribus interioribus plus minus albis; reetricibus nigris, exterioribus nigro-chalybeo marginatis... *Manacus gutture albo.* (Brisson, Ornithol., tome 4, pag. 444, pl. 36, fig. 1.)

(2) Espèce de manakin, citée par M. Cuvier.

DESM. 1826.

(3) Chez madame de Bandeville et chez M. Mauduyt.

** Voyez les planches enluminées, n° 324, figure 2, sous le nom de *manakin à front blanc.*

(4) *Manacus splendidè niger*; sincipite primùm albo-argenteo, dein cæruleo-beryllino; uropygio splendidè cyaneo; ventre aurantio; tectricibus caudæ inferioribus viridi-olivaceis; reetricibus splendidè nigris... *Manacus albâ fronte.* (Brisson, Ornithol., tom. 4, pag. 457, pl. 36, fig. 2.)

(5) Espèce de manakin citée par M. Cuvier.

DESM. 1826.

(6) Cet oiseau, indiqué par Seba, a été considéré par Latham et par Gmelin, comme formant une espèce distincte, à laquelle ils ont donné le nom de *pipra torquata.*

DESM. 1826.

(7) Seba, tome 1, page 92, et pl. 57, fig. 3.

(8) Ornithol., tome 4, page 466.

aussi être étonné de ce que Seba a donné le surnom de *miacatototl* à cet oiseau qu'il dit venir du Brésil, car ce nom n'est pas de la langue du Brésil, mais de celle du Mexique, dans laquelle il signifie *oiseau de maïs*. La preuve évidente que ce nom a été mal appliqué par Seba, c'est que Fernandez a indiqué, sous ce même nom, un oiseau du Mexique fort différent de celui-ci, et qu'il décrit dans les termes suivants :

De miacatototl, seu ave germinis maizi.

Avicula est satis parva, ita nuncupata quod germinibus maizi insidere soleat; ventre pallente ac reliquo corpore nigro, plumis tamen candentibus intersertis ala caudaque inferne cinerea sunt. Frigidis degit locis, ac bono constat alimento (1).

Il est aisé de voir en comparant ce que dit ici Fernandez, avec ce qu'a dit Seba, que ce sont deux oiseaux différents, mal à propos indiqués sous ce même nom; mais comme la description de Fernandez est à peu près aussi imparfaite que celle de Seba, et que la figure que ce dernier a donnée est encore plus imparfaite que sa description, il n'est pas possible de rapporter cet oiseau qui se repose sur les maïs au genre du manakin plutôt qu'à tout autre genre.

Il en sera de même d'un autre oiseau donné par Seba, sous le nom de

Rubetra ou *oiseau d'Amérique huppé*.

« Il n'est pas un des moindres oiseaux de » chant, dit cet auteur; il a la crête jaune, » le bec jaune aussi, excepté dessous qu'il est » brun; son plumage est autour du cou et sur » le corps, d'un roux jaune; la queue et les » grosses plumes des ailes sont d'un bleu éclatant, tandis que les petites plumes sont d'un » jaune pâle (2). » M. Brisson (3), d'après cette description de Seba, a cru pouvoir prononcer que cet oiseau était un manakin (4). Cependant s'il eût consulté la figure donnée par cet auteur, quelque imparfaite qu'elle soit, il aurait reconnu que la queue est très-longue, et le bec mince, courbé et allongé, caractères très-différents de ceux des manakins: il me paraît donc évident que cet

oiseau est encore plus éloigné que le précédent du genre des manakins.

Un troisième oiseau que nos nomenclateurs ont appelé *manakin* (5), est celui que Seba indique sous le nom de

Picicitti ou *oiseau du Brésil très-petit et huppé*.

« Il a, dit cet auteur, le corps et les ailes » d'un pourpre qui est par-ci par-là plus ou » moins haut; la crête est d'un jaune des plus » beaux et forme comme un petit faisceau de » plumes; son bec pointu et sa queue sont » rouges; en un mot, ce petit oiseau est tout-à-fait joli de quelque côté qu'on le voie (6). »

M. Brisson, d'après une description aussi mal faite, a néanmoins jugé que cet oiseau devait être un manakin (7), quoique Seba dise qu'il a le bec pointu; et il y ajoute des dimensions et d'autres détails, sans dire d'où il les a tirés, car la figure donnée par Seba ne présente rien d'exact; d'ailleurs cet auteur s'est encore trompé, en disant que cet oiseau est du Brésil, car son nom *picicitti* est mexicain, et Fernandez a indiqué par ce même nom un autre oiseau qui est vraiment du Mexique, et duquel il fait mention dans les termes suivants :

Tectacoquensis etiam avis picicitti, parvula totaque cinereo corpore, si caput excipias et collum quae atra sunt, sed candente maculâ oculos (qui magni sunt) ambiente, cujus acumen in pectus usque procedit; apparent post imbres, educataeque domi brevi moriuntur: carent cantu, bonum præstant alimentum; sed nesciunt Indi referre ubi producant sobolem (8).

En comparant ces deux descriptions, il est aisé de voir que l'oiseau donné par Seba, n'a d'autres rapports que le nom avec celui de Fernandez, et que c'est fort mal à propos que ce premier auteur a été chercher ce nom pour l'appliquer à un oiseau du Brésil, fort différent du vrai *picicitti* du Mexique.

Il en est encore de même d'un quatrième oiseau indiqué par Seba (9), sous le nom de *Coquantototl* ou *petit oiseau huppé*, de la figure du moineau.

(1) Fernandez, Hist. novæ Hisp., pag. 30.

(2) Seba, vol. 1, page 160, et pl. 102.

(3) Ornithologie, tome 4, page 461.

(4) Latham a admis cet oiseau dans le genre manakin, en le désignant par le nom de *yellow manakin*. Gmelin lui a imposé la dénomination spécifique de *pipra rubetra*.

DESM. 1826.

(5) Brisson, Ornithol., tome 4, page 462.

(6) Seba, tome 1, page 95, et pl. 59.

(7) Cet oiseau, qui paraît réellement appartenir au genre manakin, a reçu de Latham le nom de *purple manakin*, et de Gmelin celui de *pipra cristata*.

DESM. 1826.

(8) Fernandez, Hist. novæ Hisp., pag. 53, cap. 200.

(9) Seba, vol. 2, page 74, et pl. 70, fig. 7.

« Il a, dit cet auteur, le bec jaune, court, »
 » recourbé et se jetant en arrière. On ob- »
 » serve au-dessus des yeux une tache jaune ; »
 » son estomac et son ventre tirent sur un »
 » jaune blafard ; ses ailes sont de la même »
 » couleur et mélangées de quelques plumes »
 » grêles-incarnates, tandis que les maitres- »
 » ses plumes sont cendrées-grises ; le reste »
 » du corps est gris : il porte sur le derrière »
 » de la tête une petite crête. » Sur cette in-
 dication, M. Brisson (1) a encore jugé que
 cet oiseau était un manakin (2) : cependant
 la seule forme du bec suffit pour démontrer

le contraire ; et d'ailleurs, puisqu'il est de
 la figure du moineau, il n'est pas de celle des
 manakins. Il paraît donc bien certain que
 cet oiseau, dont le nom est encore de la lan-
 gue du Mexique, est très-éloigné du genre
 des manakins. Nous invitons les voyageurs
 curieux des productions de la nature, à nous
 donner quelques renseignements sur ces
 quatre espèces d'oiseaux, que nous ne pou-
 vons, jusqu'à présent, rapporter à aucun
 genre connu ; mais qu'en même temps nous
 nous croyons fondés à exclure de celui des
 manakins.

ESPÈCES VOISINES DU MANAKIN.

LE PLUMET BLANC*.

PIPIRA ALBIFRONS; Linn., Desm. — LANIUS ALBIFRONS; Cuv. (3).

CETTE espèce est nouvelle et se trouve à la
 Guyane, où néanmoins elle est assez rare.
 M. de Manoncour nous a rapporté l'individu
 qui est au Cabinet, et dont la planche enlu-
 minée représente très-bien la forme et les cou-
 leurs. Cet oiseau est remarquable par sa très-
 longue huppe blanche, composée de plumes
 d'un pouce de longueur, et qu'il relève à vo-
 lonté. Il diffère des manakins d'abord par la
 grandeur, ayant six pouces de longueur, tan-
 dis que les plus grands manakins n'ont que
 quatre pouces et demi : il en diffère encore par
 la forme et la grandeur de la queue qui est lon-

gue et étagée, au lieu que celle des manakins
 est courte et coupée quarrément ; son bec est
 aussi beaucoup plus long à proportion et plus
 crochu que celui des manakins, et il n'y a
 guère que par la disposition des doigts qu'il
 leur ressemble ; si même il n'avait pas cette
 disposition dans les doigts, il serait du genre
 des fourmiliers : nous pouvons donc le re-
 garder comme formant la nuance entre l'un
 et l'autre de ces genres, et nous n'avons
 rien à dire au sujet de ses habitudes natu-
 relles.

L'OISEAU CENDRÉ DE LA GUYANE** (4).

PIPIRA ATRICAPILLA; Linn.

CETTE espèce est nouvelle, et la planche
 enluminée représente l'oiseau assez exacte-

(1) Ornithologie, tome 4, page 463.

(2) Celui-ci est le *grey-manakin* de Latham, ou
pipra grisea de Gmelin. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 707, fig. 1,
 sous le nom de *manicup de Cayenne*, nom que l'on
 avait donné à cet oiseau par contraction de *manakin*
huppé, parce qu'on imaginait que c'était en effet un
 manakin ; mais, mieux observé, il s'est trouvé qu'il
 n'est pas de ce genre, quoiqu'il en soit très-voisin.

(3) M. Cuvier place cet oiseau dans le genre des

ment, pour que nous puissions nous dispen-
 ser d'en faire la description. Nous observe-
 rons seulement qu'on ne doit pas le regarder
 comme un vrai manakin, car il en diffère

pies-grièches, et parmi celles dont le bec est droit
 et grêle, et dont la tête supporte de longues plumes
 redressées. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 687, fig. 1,
 sous la dénomination de *manakin cendré de Cayenne*.

(4) Cet oiseau n'est encore rapporté positivement
 à aucun genre. DESM. 1826.

par sa queue qui est beaucoup plus longue bec, on doit le mettre à la suite de ce genre. Cet oiseau cendré se trouve à la Guyane où il est assez rare, et il a été apporté pour le Cabinet du Roi par M. de Manoncour.

LE MANIKOR*.

PIPIRA PAPUENSIS; Linn. — MUSCICAPA PAPUENSIS; Temm. (1).

Nous avons donné à cet oiseau le nom de manikor, par contraction de *manakin orangé*, croyant d'abord que c'était une espèce de manakin, mais nous avons reconnu depuis que nous nous étions trompés; c'est une espèce nouvelle qui a été apportée de la Nouvelle-Guinée au Cabinet par M. Sonnerat, et qui diffère des manakins par les deux pennes du milieu de la queue qui sont plus courtes que les pennes latérales, et par le défaut de l'échancrure qu'on trouve dans la mandibule supérieure du bec de tous les manakins; en sorte qu'on doit l'exclure de

ce genre, d'autant qu'il n'est pas vraisemblable que les manakins, qui tous sont d'Amérique, se trouvent à la Nouvelle-Guinée.

Le manikor a tout le dessus du corps noir avec des reflets verdâtres; le dessous du corps d'un blanc sale; il porte sur la poitrine une tache orangée de figure oblongue qui s'étend jusqu'auprès du ventre; son bec et ses pieds sont noirs; mais M. Sonnerat ne nous a rien appris sur ses habitudes naturelles.

LE COQ DE ROCHE** (2).

PIPIRA RUPICOLA; Linn., Vieill. (3).

CET oiseau, quoique d'une couleur uniforme, est l'un des plus beaux de l'Améri-

que méridionale, parce que cette couleur est très-belle et que son plumage est parfaitement étagé; il se nourrit de fruits, peut-être faute de grains, car il serait du genre des gallinacées s'il n'en différait pas par la forme des doigts qui sont joints par une membrane, le premier et le second jusqu'à la troisième articulation, et le second au troisième jusqu'à la première seulement; il a le bec comprimé par les côtés vers l'ex-

* Voyez les planches enluminées, n° 707, fig. 2. (1) Le manikor ne peut être placé dans le genre des manakins; aussi M. Temminck l'a-t-il rapporté à celui des gobe-mouches. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, nos 39 et 747. (2) *Gallus ferus, saxatilis, croceus* à plumis constructam gerens..... (Barrère, France équinox., page 132.) — *Upupa americana, crocea, saxatilis.* (*Ibid.*, Ornithol., clas. 3, Gen. 21, Sp. 2.)

Upupa crocea. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, Gen. 45, Sp. 2.) *Rupicola pipra, cristá erectá margine purpureo; corpore croceo; tetricibus reetricum truncatis.* (*Ibid.*, Syst. Nat., ed. 12; Hol. 1766, pag. 338.)

Rupicola aurantia; corolla taniá purpureá præcincta; reetricibus decem intermediis primá medietate aurantiis, exterius intensius, interiús pallidius alterá medietate fuscis, apice dilutè aurantio marginatis, utrinque extimá fuscá, apice dilutè aurantio fimbriatá, interiús primá medietate pallidè aurantiá ... *Rupicola.* (Brisson, Ornithol., tom. 4, pag. 437, et pl. 34, fig. 1)

The widde hop. (Edwards, Glan., tom. 2, pag.

115; et pl. 264, où l'on ne voit que la tête de l'oiseau mâle.)

Le coq des roches américain. (Vosmaër; Amsterdam, 1769, avec une planche enluminée, cotée *tabula 6.*)

Les Français qui habitent l'Amérique, appellent cet oiseau *coq de roche*, et plus souvent *coq de bois*; mais le premier nom lui convient mieux, parce qu'il se tient presque toujours dans les fentes des rochers, et même dans les cavernes assez profondes.

(3) M. Cuvier place cet oiseau dans la division de son genre manakin, qui correspond au genre *rupicola* de la plupart des ornithologistes modernes.

DESM. 1826.

trémité, la queue très-courte et coupée quar- rément, ainsi que quelques plumes des cou- vertures des ailes; quelques-unes des plumes ont une espèce de frange de chaque côté, et la première grande plume de chaque aile est échancrée du tiers de sa longueur de la pointe à la base; mais ce qui le distingue et le caractérise plus particulièrement, c'est la belle huppe qu'il porte sur la tête, elle est longitudinale en forme de demi-cercle. Dans les descriptions détaillées que MM. Brisson et Vosmaër ont données de cet oiseau, la huppe n'est pas bien indiquée; car cette huppe n'est pas simple, mais double, étant formée de deux plans inclinés qui se rejoignent au sommet. Du reste, leurs descrip- tions sont assez fidèles; seulement ils n'ont donné que celle du mâle: nous nous dispen- serons d'en faire une nouvelle ici, parce que cet oiseau est très-différent de tous les autres et fort aisé à reconnaître. Les figures de nos planches enluminées, nos 39 et 747, représentent le mâle et la femelle; un coup d'œil sur la planche suffira pour faire re- marquer qu'elle diffère du mâle, en ce que le plumage de celui-ci est d'une belle couleur rouge, au lieu que celui de la fe- melle est entièrement brun, on aperçoit seulement quelques teintes de roux sur le croupion, la queue et les penes des ailes. Sa huppe double comme celle du mâle est moins fournie, moins élevée, moins arron- die et plus avancée sur le bec que celle du mâle. Tous deux sont ordinairement plus gros et plus grands qu'un pigeon ramier; mais il y a apparence que les dimensions varient dans les différents individus, puis- que M. Brisson donne à cet oiseau la gros- seur d'un gros pigeon romain, et que M. Vos- maër assure qu'il est un peu plus petit que le pigeon commun; différence qui peut aussi venir de la manière de les empailler; mais dans l'état de nature, la femelle quoiqu'un peu plus petite que la mâle, est certaine- ment bien plus grosse qu'un pigeon com- mun.

Le mâle ne prend qu'avec l'âge sa belle couleur rouge; dans la première année il n'est que brun comme la femelle; mais à mesure qu'il grandit, son plumage prend des pointes et des taches de couleur rousse qui deviennent tout-à-fait rouges lorsqu'il est adulte et peut être même âgé, car il est assez rare d'en trouver qui soient peints par- tout et uniformément d'un beau rouge.

Quoique cet oiseau ait dû frapper les yeux

de tous ceux qui l'ont rencontré, aucun voyageur n'a fait mention de ses habitu- des naturelles. M. de Manoucour est le pre- mier qui l'ait observé. Il habite non-seule- ment les fentes profondes des rochers, mais même les grandes cavernes obscures, où la lumière du jour ne peut pénétrer; ce qui a fait croire à plusieurs personnes que le coq de roche était un oiseau de nuit; mais c'est une erreur, car il vole et voit très-bien pen- dant le jour. Cependant il paraît que l'incli- nation naturelle de ces oiseaux les rappelle plus souvent à leur habitation obscure qu'aux endroits éclairés, puisqu'on les trouve en grand nombre dans les cavernes, où l'on ne peut entrer qu'avec des flambeaux. Néan- moins comme on en trouve aussi pendant le jour en assez grand nombre aux environs de ces mêmes cavernes, on doit présumer qu'ils ont les yeux comme les chats qui voient très- bien pendant le jour et très-bien aussi pen- dant la nuit. Le mâle et la femelle sont éga- lement vifs et très-farouches; on ne peut les tirer qu'en se cachant derrière quelque ro- cher, où il faut les attendre souvent pen- dant plusieurs heures avant qu'ils se présen- tent à la portée du coup, parce que dès qu'ils vous aperçoivent, ils fuient assez loin par un vol rapide, mais court et peu élevé. Ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ont l'habitude de gratter la terre, de bat- tre des ailes et de se secouer comme les pou- les, mais ils n'ont ni le chant du coq ni la voix de la poule; leur cri pourrait s'exprimer par la syllabe *ké*, prononcée d'un ton aigu et traînant. On est dans un trou de rocher qu'ils construisent grossièrement leur nid avec de petits morceaux de bois sec: ils ne pondent communément que deux œufs sphériques et blancs, de la grosseur de l'œuf des plus gros pigeons.

Les mâles sortent plus souvent des caver- nes que les femelles qui ne se montrent que rarement, et qui probablement sortent pen- dant la nuit. On peut les apprivoiser aisé- ment, et M. de Manoucour en a vu un dans le poste hollandais du fleuve Maroni, qu'on laissait en liberté, vivre et courir avec les poules.

On les trouve en assez grande quantité dans la montagne *Luca*, près d'Oyapoc, et dans la montagne *Courouaye*, près de la ri- vière d'Aprouack; ce sont les seuls endroits de cette partie de l'Amérique où l'on puisse espérer de se procurer quelques-uns de ces oiseaux. On les recherche à cause de leur

béau plumage; et ils sont fort rares et très-chers, parce que les Sauvages et les Nègres, soit par superstition ou par timidité, ne veulent point entrer dans les cavernes obscures qui leur servent de retraites.

LE COQ DE ROCHE DU PÉROU*.

PIPRA PERUVIANA; Linn., Vieill. (1).

Il y a une autre espèce ou plutôt une variété de coq de roche dans les provinces du Pérou, qui diffère de celui-ci, en ce qu'il a la queue beaucoup plus longue, et que les plumes ne sont pas coupées quarrément; celles des ailes ne sont pas frangées comme dans le précédent; au lieu d'être d'un rouge uniforme partout, il a les ailes et la queue noires, et le croupion d'une couleur cendrée; la huppe est aussi différente, moins élevée et composée de plumes séparées; mais pour tout le reste des caractères, cet oiseau du Pérou ressemble si fort au coq de roche de la Guyane, qu'on ne doit le regarder que comme une variété de cette même espèce.

On pourrait croire que ces oiseaux sont les représentants de nos coqs et de nos poules dans le nouveau continent; mais j'ai été informé qu'il existe dans l'intérieur des terres de la Guyane et au Mexique, des poules sauvages qui ressemblent beaucoup plus que les coqs de roches à nos poules; on peut même les regarder comme très-approchantes du genre de nos poules et de nos coqs d'Europe; elles sont, à la vérité, bien plus

petites, n'étant guère que de la grosseur d'un pigeon commun; elles sont ordinairement brunes et rousses, elles ont la même figure de corps, la même petite crête charnue sur la tête, et la même démarche que nos poules; elles ont aussi la queue semblable et la portent de même; le cri des mâles est aussi le même que celui de nos coqs, seulement il est plus faible. Les Sauvages de l'intérieur des terres connaissent parfaitement ces oiseaux, cependant ils ne les ont pas réduits en domesticité, et cela n'est pas étonnant, parce qu'ils n'ont rendu domestique aucun des animaux, qui néanmoins auraient pu leur être très-utiles, surtout les hoccos, les marails, les agamis parmi les oiseaux; les tapirs, les pécaris et les pacas parmi les quadrupèdes. Les anciens Mexicains qui, comme l'on sait, étaient civilisés, avaient au contraire réduit en domesticité quelques animaux, et particulièrement ces petites poules brunes. Gemelli Carreri rapporte qu'ils les appelaient *chiacchialacca*; et il ajoute qu'elles ressemblent en tout à nos poules domestiques, à l'exception qu'elles ont les plumes brunâtres et qu'elles sont un peu plus petites (2).

* Voyez les planches enluminées, n° 745.

(1) C'est une seconde espèce du genre *rupicola*, dont M. Cuvier compose la première division de son genre *manakin*. DESM. 1826.

(2) Voyage autour du monde, tome 6, page 22.

LES COTINGAS ⁽¹⁾.

IL est peu d'oiseaux d'un aussi beau plumage que les cotingas : tous ceux qui ont eu occasion de les voir, naturalistes et voyageurs, en ont été comme éblouis, et n'en parlent qu'avec admiration. Il semble que la nature ait pris plaisir à ne rassembler sur sa palette que des couleurs choisies, pour les répandre avec autant de goût que de profusion sur l'habit de fête qu'elle leur avait destiné. On y voit briller toutes les nuances de bleu, de violet, de rouge, d'orangé, de pourpre, de blanc-pur, de noir-velouté, tantôt assorties et rapprochées par les gradations les plus suaves, tantôt opposées et contrastées avec une entente admirable, mais presque toujours multipliées par des reflets sans nombre qui donnent du mouvement, du jeu, de l'intérêt, en un mot, tout le charme de la peinture la plus expressive à des tableaux muets, immobiles en apparence, et qui n'en sont que plus étonnants, puisque leur mérite est de plaire par leur beauté propre, sans rien imiter, et d'être eux-mêmes inimitables.

Toutes les espèces, ou si l'on veut toutes les races qui composent la brillante famille des cotingas, appartiennent au nouveau continent, et c'est sans fondement que quelques-uns ont cru qu'il y en avait dans le Sénégal (2). Il paraît qu'ils se plaisent dans les pays chauds; on ne les trouve guère au-delà du Brésil du côté du sud, ni au delà du côté du nord; et par conséquent il leur serait difficile de traverser les vastes mers qui séparent les deux continents à ces hauteurs.

Tout ce qu'on sait de leurs habitudes, c'est qu'ils ne font point de voyages de long cours, mais seulement des tournées périodiques qui se renferment dans un cercle assez étroit : ils reparaissent deux fois l'année aux environs des habitations, et quoiqu'ils arrivent tous à peu près dans le même temps, on ne les voit jamais en troupes. Ils se tien-

nent le plus souvent au bord des criques, dans les lieux marécageux (3); ce qui leur a fait donner par quelques-uns le nom de poules d'eau. Ils trouvent en abondance sur les palétuviers qui croissent dans ces sortes d'endroits, les insectes dont ils se nourrissent, et surtout ceux qu'on nomme *karrias* en Amérique, et qui sont des poux de bois suivant les uns, et des espèces de fourmis suivant les autres. Les Créoles ont, dit-on, plus d'un motif de leur faire la guerre, la beauté de leur plumage qui charme les yeux, et, selon quelques-uns, la bonté de leur chair qui flatte le goût; mais il est difficile de concilier tous les avantages, et l'une des intentions fait souvent tort à l'autre; car en dépouillant un oiseau pour manger sa chair, il est rare qu'on le dépouille comme il faut pour avoir son plumage bien conservé : cela explique assez naturellement pourquoi tous les jours il nous arrive d'Amérique tant de cotingas imparfaits. On ajoute que ces oiseaux se jettent aussi sur les rizières et y cause un dégât considérable : si cela est vrai, les Créoles ont une raison de plus pour leur donner la chasse (4).

La grandeur des différentes espèces varie depuis celle d'un petit pigeon à celle du mauvis, et même au-dessous : toutes ces espèces ont le bec large à la base; les bords du bec supérieur et très-souvent ceux du bec inférieur, échancrés vers la pointe; et la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu; enfin, la plupart ont la queue un peu fourchue ou rentrante et composée de douze pennes.

(2) Voyez les Oiseaux de M. Salerne, page 173.

(3) M. Edwards, qui ne connaissait point les allures des cotingas, a jugé par la structure de leurs pieds, qu'ils fréquentaient les marécages, planche 39.

(4) Le peu que j'ai dit ici des mœurs des cotingas, je le dois à M. Aublet; mais je dois aussi ajouter que M. de Manoncour n'a pas osé dire que la chair des cotingas fût un mets recherché à Cayenne : peut-être cela n'est-il vrai que de quelques espèces.

(1) Les oiseaux qui ont reçu cette dénomination composent le genre *ampelis* de Linnée.

LE CORDON BLEU * (1).

AMPELIS COTINGA; Linn. (2).

UN bleu éclatant règne sur le dessus du corps, de la tête et du cou, sur le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les petites couvertures des ailes; cette même couleur reparait encore sur les couvertures inférieures de la queue, le bas-ventre et les jambes. Un beau pourpre-violet règne sur la gorge, le cou, la poitrine et une partie du ventre jusqu'aux jambes: sur ce fond on voit se dessiner à l'endroit de la poitrine, une ceinture du même bleu que celui du dos, et qui a valu à cette espèce le nom de cordon bleu. Au-dessous de cette première ceinture, quelques individus en ont une autre d'un beau rouge (3), outre plusieurs taches de feu répandues sur le cou et sur le ventre: ces taches ne sont pas disposées tout-à-fait aussi régulièrement que dans la *planche* 188, mais elles sont jetées avec cette liberté qui semble plaire par-dessus tout à la nature, et que l'art imite si difficilement.

Toutes les plumes de la queue et des ailes sont noires, mais celles de la queue et les moyennes des ailes ont le côté extérieur bordé de bleu.

L'individu que j'ai observé venait du Brésil; sa longueur totale était de huit pouces; bec, dix lignes; vol, treize pouces; queue, deux pouces deux tiers, composée de douze plumes; elle dépassait les ailes de dix-huit lignes. L'individu décrit par M. Brisson avait toutes ses dimensions un peu plus fortes, et il était de la grosseur d'une grive.

La femelle n'a ni l'une ni l'autre ceinture, ni les marques de feu sur le ventre et la poitrine (4); pour le reste elle ressemble au mâle; l'un et l'autre ont le bec et les pieds noirs, et dans tous deux le fond des plumes bleues est noirâtre; celui des plumes couleur de pourpre est blanc, et le tarse est garni par-derrière d'une sorte de duvet.

LE QUEREIVA ** (5).

AMPELIS GAYANA; Linn., Vieill. (6).

Si l'on voulait avoir égard à la couleur dont chaque plume est teinte dans toute son

étendue, il est certain que la couleur dominante du quereiva serait le noir; car la plus

* Voyez les planches enluminées, n° 188, le mâle, sous le nom de *cotinga du Brésil*; et n° 186, la femelle, sous le nom de *cotinga*.

(1) Purple breasted blue-manakin, le manakin bleu à poitrine pourpre. (Edwards, pl. 241 et 340.) Grive de Rio-Janeiro, cotinga ou grive au cordon bleu. (Salerne, page 174.)

Cotinga supernè splendè cærulea, infernè purpureo-violacea; remigibus rectricibusque nigris; oris exterioribus remigum minorum et rectricum cæruleis.... Cotinga. (Brisson, tome 2, page 340.)

Les Créoles l'appellent *poule de bois*.

Ampelis nitidissima cærulea, subtus purpurea; alis caudæque nigris. Cotinga. Parus cæruleus pectore purpureo Edwardi. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 298, Sp. 4.)

(2) Du genre cotinga et de la division des cotingas proprement dits. DESM. 1826.

(3) Tel était l'individu que M. Edwards a représenté dans sa planche 340.

(4) « A Cayenne, il y en a deux autres (grives au cordon bleu) dit M. Salerne, qui ressemblent à

» celle-ci parfaitement, à cette différence, que l'une » n'a pas ces taches, et que l'autre n'a pas ce cordon » bleu. » (Hist. nat. des Oiseaux, page 174.)

** Voyez cet oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 624, sous le nom de *cotinga de Cayenne*.

(5) J'ai conservé à cet oiseau le nom qu'on lui donne dans son pays natal, suivant de Laët qui se récrie sur la singulière beauté de son plumage. (Nov. Orb., pag. 557.)

Oococolin, species picti. (Seba, tom. 2, pag. 102.) M. Vosmaër soupçonne que cet oococolin pourrait être la femelle du quereiva.

Lanius oococolin Sebæ. (Klein, Ordo Av., pag. 54, n° 6.)

Cotinga supernè nigra, apicibus pennarum cæru-

(6) M. Cuvier place cet oiseau dans la division des cotingas proprement dits de son genre cotinga, et il lui rapporte; d'après MM. Temminck et Le Vaillant, comme simples variétés, la tersine et l'averano.

DESM. 1826.

grande partie de chaque plume, à compter depuis son origine, est noire; mais comme en fait de plumage, il s'agit de ce qui se voit et non de ce qui est caché, et qu'en cette occasion l'apparent est le réel, on peut et on doit dire que la couleur dominante de cet oiseau est un bleu d'aigue-marine, parce que cette couleur qui termine les plumes de presque tout le corps, est celle qui paraît le plus lorsque ces plumes sont couchées les unes sur les autres; à la vérité, le noir perce en quelques endroits sur la partie supérieure du corps, mais il n'y forme que de petites mouchetures, et il ne perce point du tout à travers le bleu qui règne sous le corps: on voit seulement dans quelques individus près du croupion et des jambes, quelques petites

plumes qui sont en partie noires, et en partie d'un rouge pourpré (1).

La gorge et une partie du cou sont recouvertes par une espèce de plaque d'un pourpre-violet très-éclatant; cette plaque est sujette à varier de grandeur, et à s'étendre plus ou moins dans les différents individus. Les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont presque toutes noires, bordées ou terminées d'un bleu d'aigue-marine; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve à Cayenne; il est de la grosseur du mauvis, et modelé sur les mêmes proportions que le précédent, excepté que ses ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue qu'il a un peu plus longue.

LA TERSINE*.

AMPELIS TERSA; Linn., Gmel. — *TERSA CÆRULEA*; Vieill. (2).

M. LINNÆUS est le premier et même le seul, jusqu'à présent, qui ait décrit cet oiseau: il a la tête, le haut du dos, les penes des ailes et de la queue, noirs; la gorge, la poitrine, le bas du dos, le bord extérieur des pennes des ailes, d'un bleu clair; une bande transversale de cette dernière couleur sur les couvertures supérieures de ces mêmes pennes; le ventre blanc-jaunâtre, et les flancs d'une teinte plus foncée. M. Linnæus ne dit point de quel pays est cet oi-

seau; mais il est plus que probable qu'il est d'Amérique ainsi que les autres cotingas; je serais même fort tenté de le regarder comme une variété du quereiva, attendu que le bleu et le noir sont les couleurs dominantes de la partie supérieure du corps, et que celles de la partie inférieure sont des couleurs affaiblies, comme elles ont coutume de l'être dans les femelles, les jeunes, etc.; mais, pour décider cette question, il faudrait avoir vu l'oiseau.

LE COTINGA A PLUMES SOYEUSES** (3).

AMPELIS MAYNANA; Linn., Vieill. (4).

Presque toutes les plumes du dessus et du dessous du corps, et même les couvertu-

res des ailes de la queue sont effilées, dé-

leo-beryllinis, infernè cæruleo-beryllina; gutture et collo inferiore purpureo-violaceis; remigibus reetricibusque nigris; oris exterioribus cæruleo-beryllinis; rectrice extimâ penitùs nigrâ.... Cotinga cayanensis, cotinga de Cayenne. (Brisson, tom. 2, pag. 344.)

Ampelis nitida cærulea, collo subtùs violaceo... Cayanna. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 298, Sp. 6.)

Il est remarquable que de quatre nomenclateurs qui ont parlé de cet oiseau il n'y en a pas deux qui l'aient rapporté au même genre: Seba en fait un pic; Klein un écorcheur; Linnæus un jaseur; M. Brisson un cotinga.

(1) Tel était l'individu observé par M. Vosmaër.

* *Ampelis nitida cærulea, dorso nigro, abdomine albo-flavescente. Tersa.* (Linnæus, Syst. Nat., ed. 23, pag. 298.)

(2) M. Cuvier, d'après M. Temminck, considère la tersine comme une simple variété de l'espèce précédente, qu'il laisse parmi les cotingas proprement dits. M. Vieillot partage si peu cette opinion, qu'il fait un genre particulier de cet oiseau, en laissant le quereiva dans le genre cotinga. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 229, cotinga des Maynas.

(3) *Cotinga splendide cærulea, cæruleo-beryllino*

(4) Du genre cotinga et de la division des cotingas proprement dits. DESM. 1826.

composées dans cet oiseau, et ressemblent plus à des poils soyeux qu'à de véritables plumes, ce qui doit le distinguer de toutes les autres espèces de cotingas. La couleur générale du plumage est un bleu-éclatant changeant en un beau bleu d'aigue-marine, comme dans l'espèce précédente; il faut seulement excepter la gorge qui est d'un violet foncé, et les penes de la queue et des ailes dont la couleur est noirâtre; encore la plupart sont-elles bordées extérieurement de bleu; les plumes de la tête et du dessous du cou sont longues et étroites, et

le fond en est brun; le fond des plumes du dessus et du dessous du corps, de la poitrine, etc., est de deux couleurs; il est d'abord blanc à l'origine de ces plumes, puis d'un violet pourpré; cette dernière couleur perce en quelques endroits à travers le bleu des plumes supérieures; le bec est brun, et les pieds sont noirs.

Longueur totale, sept pouces un tiers; bec, neuf à dix lignes; tarse de même; vol, treize pouces un tiers; queue, trois pouces environ, composée de douze penes; elle dépasse les ailes d'un pouce.

LE PACAPAC OU POMPADOUR *⁽¹⁾.

AMPELIS POMPADORA; Linn., Vieill. ⁽²⁾.

Tout le plumage de ce bel oiseau est d'un pourpre éclatant et lustré, à l'exception des penes des ailes qui sont blanches, terminées de brun, et des couvertures inférieures des ailes qui sont totalement blanches: ajoutez encore que le dessous de la queue est d'un pourpre plus clair; que le fond des plumes est blanc sur tout le corps; les pieds noirâtres; le bec gris-brun; et que de chaque côté de sa base, sort un petit trait blanchâtre qui, passant en dessous des yeux,

forme et dessine le contour de la physionomie.

Cet oiseau a les grandes couvertures des ailes singulièrement conformées; elles sont longues, étroites, roides, pointues et faisant la gouttière; leurs barbes sont détachées les unes des autres; leur côte est blanche et n'a point de barbes à son extrémité, ce qui a quelque rapport avec ces appendices qui terminent les penes moyennes de l'aile du jaseur, et ne sont autre chose qu'un prolongement du bout de la côte au-delà des barbes. Ce trait de conformité n'est pas le seul qui soit entre ces deux espèces; elles se ressemblent encore par la forme du bec, par la taille, par les dimensions relatives de la queue, des pieds, etc., mais il faut avouer qu'elles diffèrent notablement par l'instinct, puisque celle du jaseur se plaît sur les montagnes, et toutes les espèces de cotingas dans les lieux bas et aquatiques.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix à onze lignes; tarse, neuf à dix lignes; vol, quatorze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, composée de douze penes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

Le pompadour est un oiseau voyageur; il paraît dans la Guyane aux environs des lieux habités, vers les mois de mars et de septembre, temps de la maturité des fruits qui lui servent de nourriture: il se tient sur les grands arbres au bord des rivières; il niche sur les plus hautes branches, et jamais ne s'enfonce dans les grands bois. L'individu qui a servi de sujet à cette description, venait de Cayenne.

varians; gutture saturatè violaceo; remigibus fusconigricantibus, interiùs albis; oris exterioribus cæruleis; rectrice extimâ penitùs fusco-nigricante.... Cotinga maynanensis, cotinga des Maynas. (Brisson, tom. 2, pag. 341.)

Ampelis nitida, cærulea, gulâ violacæ. Maynana. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 298, Sp. 5.)

Grive ou cotinga des Maynas. (Salerne, page 174.)

* Voyez cet oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 279, sous le nom de *cotinga pourpre de Cayenne*.

(1) *Cotinga splendè purpurea*; remigibus albis, septem primoribus apice fuscis; rectricibus lateralibus interiùs roseis; tetricibus alarum majoribus longissimis, rigidis, carinatis... *Cotinga purpurea*, cotinga pourpre. (Brisson, tome 2, page 347.)

Le pompadour, espèce de manakin. (Edwards, pl. 341.)

Les naturels de la Guyane lui donnent le nom de *pacapaca*.

Ampelis purpurea; tetricibus alarum proximis ensiformibus, elongatis, carinatis, rigidis. *Pompadora*.... *Turdus puniceus* de Pallas (adumbr. 99). (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 298, Sp. 2.)

(2) Du genre *cotinga* et de la division des *cotingas* proprement dits; Cuv. DESM. 1826.

VARIÉTÉS DU PACAPAC.

I. LE PACAPAC GRIS-POURPRE (1). Il est un peu plus petit que le précédent, mais ses proportions sont exactement les mêmes ; il a les mêmes singularités dans la conformation des grandes couvertures des ailes, et il est du même pays. Tant de choses communes ne permettent pas de douter que ces deux oiseaux, quoique de plumage différent, n'appartiennent à la même espèce ; et comme celui-ci est un peu plus petit, je serais porté à le regarder comme une variété d'âge, c'est-à-dire, comme un jeune oiseau qui n'a pas encore pris son entier accroissement, ni ses couleurs décidées : tout ce qui est pourpre dans le précédent, est varié dans celui-ci de pourpre et de cendré ; le dessous de la queue est couleur de rose ; les plumes de la queue sont brunes ; ce qui paraît de celles des ai-

les est brun aussi, leur côté intérieur et caché est blanc depuis l'origine de chaque plume jusqu'aux deux tiers de sa longueur ; et de plus, les moyennes ont le bord extérieur blanc (2).

II. Nous avons vu, M. Daubenton le jeune et moi, chez M. Mauduyt, un cotinga gris qui nous a paru appartenir à l'espèce du pacapac, et n'être qu'un oiseau encore plus jeune que le précédent, mais qu'il ne faut pas confondre avec un autre oiseau auquel on a aussi donné le nom de cotinga gris, et dont je parlerai plus bas sous le nom de *guirarou* (3).

Il est probable que ce ne sont pas là les seules variétés qui existent dans cette espèce, et qu'on en découvrira d'autres parmi les femelles de différents âges.

L'OUETTE

OU COTINGA ROUGE DE CAYENNE * (4).

AMPELIS CARNIFEX ; Linn., Vieill. (5).

Le rouge domine en effet dans le plumage de cet oiseau, mais ce rouge se diversifie

par les différentes teintes qu'il prend en différents endroits : la teinte la plus vive, et qui est d'un rouge écarlate, est répandue sur la partie supérieure de la tête, et forme une espèce de couronne ou de calotte dont les

(1) Cotinga è purpureo et cinereo varia ; remigibus fuscis, interiùs obliquè candidis ; rectricibus fuscis ; lectricibus alarum majoribus longissimis, rigidis, carinatis... Cotinga cinereo-purpurea, cotinga gris-pourpre. Brisson, tome 2, page 349.)

(2) M. Vieillot regarde cet oiseau comme un jeune pacapac dans sa première mue.

DESM. 1826.

(3) M. de Manoncour a vérifié nos conjectures sur les lieux, et il s'est assuré, dans son dernier voyage de Cayenne, que le cotinga gris-pourpre est l'oiseau encore jeune, et qu'il est au moins dix-huit mois à acquérir sa couleur pourpre décidée.

* Voyez les planches enluminées, n° 378, où cet oiseau est représenté sous le nom de *cotinga rouge de Cayenne*.

(4) The red bird from Surinam, oiseau rouge de Surinam. (Edwards, pl. 39.)

Turdus totus ruber ; icterus surinamensis ruber ; en allemand, *rohite-whitewal*. (Klein, Ordo Av., pag. 68, n° 12.)

Fringillæ adfins. (Mohering, Av. genera, pag. 79, n° 101.)

Avicula de pipizton dicta. (Seba, tom. 1, pag. 92, pl. 57.) Nota. Que Seba donne son pipizton pour être le même que celui de Fernandez, et que celui-ci

trouve son pipizton si ressemblant à son coltolt, qu'il fait servir la description du coltolt pour tous deux. Or, ce coltolt est absolument différent de l'ouette ou cotinga rouge, qui néanmoins ressemble beaucoup au pipizton de Seba.

Cotinga anteriùs sordidè rubra, posteriùs coccinea ; vertice coccineo ; remigibus obscurè rubris, ad apicem subnigris ; rectricibus coccineis, apice nigris... Cotinga rubra, cotinga rouge. (Brisson, tome 2, page 351.)

Tertia ampelis. Carnifex ruber, fasciâ oculari ; remigum rectricumque apicibus nigris. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 298.)

Arara ou *apira*, en langue gariponne de la Guyane.

Ouette, par les Créoles, d'après son cri ; raison pourquoi j'ai préféré ce nom à tout autre.

Cardinal, par les Français de Cayenne.

(5) Du genre cotinga et de la division des cotingas proprement dits, selon M. Cuvier, qui pense que l'*ampelis cupreæ* de Merrem n'est qu'une variété de cette espèce.

DESM. 1826.

plumes sont assez longues, et peuvent se relever en manière de huppe, suivant la conjecture de M. Edwards. Cette même couleur écarlante règne sous le ventre, sur les jambes, sur la partie inférieure du dos, et presque jusqu'au bout des pennes de la queue, lesquelles sont terminées de noir; les côtés de la tête, le cou, le dos et les ailes ont des teintes plus ou moins rembrunies, qui changent le rouge en un beau mordoré-velouté; mais la plus sombre de toutes ces teintes est celle d'une espèce de bordure qui environne la calotte écarlate; cette teinte s'éclaircit un tant soit peu derrière le cou et sur le dos, et encore plus sur la gorge et la poitrine; les couvertures des ailes sont bordées de brun, et les grandes pennes vont

toujours s'obscurcissant de plus en plus de la base à la pointe où elles sont presque noires; le bec est d'un rouge-terne; les pieds d'un jaune sale, et l'on y remarque une singularité, c'est que le tarse est garni par derrière d'une sorte de duvet jusqu'à l'origine des doigts.

L'ouette voyage ou plutôt circule comme le pacapac, mais elle est plus commune dans l'intérieur de la Guyane.

Longueur totale, sept pouces environ; bec, neuf lignes; pieds, sept lignes; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes; d'où il suit que ce cotinga a moins d'envergure que les précédents.

LE GUIRA PANGA OU COTINGA BLANC * (1).

AMPELIS CARUNGULATA; Linn., Vieill. — *PROCNIAS CARUNGULATA*; Hoffmannsegg. (2).

LAËT est le seul qui ait parlé de cet oiseau, et tout ce qu'il nous en apprend se réduit à ceci : qu'il a le plumage blanc et la voix très-forte. Depuis ce temps l'espèce s'en était en quelque sorte perdue, même à Cayenne; et c'est par les soins de M. de Manoncour qu'elle vient de se retrouver.

Le mâle est représenté dans les planches enluminées, n° 793; et la femelle, n° 794 (3) : tous deux étaient perchés sur des arbres à portée d'un marécage lorsqu'ils furent tués; ils furent découverts par leur cri, et ce cri était très-fort, comme le dit Laët (4). Ceux qui les avaient tués, l'exprimèrent par ces

deux syllabes, *in, an*, prononcées d'une voix fort traînante.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces oiseaux, c'est une espèce de caroncule qu'ils ont sur le bec, comme les dindons, mais qui a une organisation, et par conséquent un jeu tout différent; elle est flasque et tombante dans son état de repos et lorsque l'animal est tranquille; mais au contraire, lorsqu'il est animé de quelque passion, elle se gonfle, se relève, s'allonge, et dans cet état de tension et d'effort, elle a deux pouces et plus de longueur, sur trois ou quatre lignes de circonférence à sa base : cet effet est produit par l'air que l'oiseau sait faire passer par l'ouverture du palais dans la cavité de la caroncule, et qu'il sait y retenir.

Cette caroncule diffère encore de celle du dindon, en ce qu'elle est couverte de petites plumes blanches. Au reste, elle n'appartient point exclusivement au mâle; la femelle en est aussi pourvue, mais elle a le plumage tout-à-fait différent. Dans le mâle le bec et les pieds sont noirs; tout le reste est d'un blanc pur et sans mélange, si vous en exceptez quelques teintes de jaune que l'on voit sur le croupion et sur quelques pennes de la queue et des ailes. Le plumage de la femelle n'est pas à beaucoup près aussi uniforme; elle a le dessus de la tête et du

* Voyez les planches enluminées, nos 793 et 794.

(1) Le nom brésilien de *guira panga* a beaucoup de rapport avec celui de *guira punga*, que les mêmes Sauvages donnent à l'averano, dont nous allons bientôt parler.

Cotinga in toto corpore alba, cotinga blanc. (Brisson, tome 2, page 356.)

Guira panga. (Laët, Nov. Orb., pag. 557; et d'après lui, Jonston, Av., pag. 125.)

(2) Du genre cotinga et de la division des procnias; Cuv. DESM. 1826.

(3) Cette figure représente un jeune mâle. La femelle n'a point de caroncule. DESM. 1826.

(4) Les voyageurs disent que le son de sa voix est comme celui d'une cloche, et qu'il se fait entendre d'une demi-lieue. (Voyez Histoire générale des Voyages, tome 14, page 299.)

corps, les couvertures supérieures des ailes, et la plus grande partie des plumes des ailes et de la queue, de couleur olivâtre, mêlée de gris; les plumes latérales de la queue grises, bordées de jaune: les joues et le front blancs; les plumes de la gorge grises, bordées d'olivâtre; celles de la poitrine et de la partie antérieure du ventre grises, bordées d'olivâtre, terminées de jaune; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue, d'un jaune citron; les couvertures

inférieures des ailes blanches, bordées du même jaune.

Le mâle et la femelle sont à peu près de même grosseur: voici leurs dimensions principales. Longueur totale, douze pouces; longueur du bec, dix-huit lignes; sa largeur à la base, sept lignes; longueur de la queue, trois pouces neuf lignes; elle est composée de douze plumes égales, et dépasse les ailes repliées de vingt-une lignes.

L' AVERANO (1).

AMPELIS VARIEGATA; Linn., Vieill. (2).

Sa tête est d'un brun foncé; les plumes de ses ailes sont noirâtres; leurs petites couvertures noires; les grandes couvertures noirâtres avec quelque mélange de vert-brun; tout le reste du plumage cendré, mêlé de noirâtre, principalement sur le dos, et de verdâtre sur le croupion et sur la queue. Cet oiseau a le bec large à sa base comme les cotingas, la langue courte, les narines découvertes, l'iris des yeux d'un noir bleuâtre, le bec noir, les pieds noirâtres; mais ce qui le rapproche un peu du cotinga blanc, et le distingue de tous les autres cotingas, ce sont plusieurs appendices noires et char-

nues qu'il a sous le cou, et dont la forme est à peu près celle d'un fer de lance.

L'averano est presque aussi gros qu'un pigeon; la longueur de son bec, qui est d'un pouce, est aussi la mesure de sa plus grande largeur; ses pieds ont douze à treize lignes: sa queue a trois pouces, et dépasse les ailes repliées de presque toute sa longueur.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'a point d'appendices charnues sous le cou; elle ressemble à la litore par sa forme et par sa grosseur; son plumage est un mélange de noirâtre, de brun et de vert-clair; mais ces couleurs sont distribuées de façon que le brun domine sur le dos, et le vert-clair sur la gorge, la poitrine et le dessous du corps.

Ces oiseaux prennent beaucoup de chair, et une chair succulente: le mâle a la voix très-forte, et la modifie de deux manières différentes: tantôt c'est un bruit semblable à celui qu'on ferait en frappant sur un coin de fer avec un instrument tranchant (*kock, kick*); tantôt c'est un son pareil à celui d'une cloche fêlée (*kur, kur, kur*). Au reste, dans toute l'année il ne se fait entendre que pendant environ six semaines du grand été, c'est-à-dire, en décembre et janvier, d'où lui vient son nom portugais *ave de verano*, oiseau d'été. On a observé que sa poitrine est marquée extérieurement d'un sillon qui en parcourt toute la longueur, et que de plus il a la trachée-artère fort ample; ce qui peut avoir quelque influence sur la force de sa voix.

(1) *Guira punga Brasiliensibus*. (Maregr., Hist. Brasil., pag. 201.) En portugais, *ave de verano*. J'en dirai la raison.

Guira punga Brasiliensibus. (Pison, Hist. nat., pag. 93, d'après Maregrave. — Jonston, page 57: il donne la figure de la femelle, sous le nom de *mituporanga*. — Willughby, pag. 147. — Ray, Synopsis Av., pag. 166, n° 4.)

Cotinga cinerea, nigricante et virescente admixtis; capite obscurè fusco; remigibus nigricantibus; rectricibus cinereo et nigricante variis, viriditate admixta (mas).

Cotinga in toto corpore nigricans, fusco et dilutè virenti admixtis (femina)... Cotinga nœvia, cotinga tacheté. (Brisson, tome 2, page 354.)

(2) D'après Le Vaillant, M. Cuvier considère l'oiseau décrit dans cet article comme une simple variété du *quereiva*. M. Vieillot dit au contraire que c'est le jeune mâle d'une espèce distincte (l'averano), commençant à prendre les attributs qui distinguent l'adulte.

LE GUIRAROU⁽¹⁾.LANIUS NENGETA; Lath., Linn.⁽²⁾.

Si la beauté du plumage était un attribut caractéristique de la famille des cotingas, l'oiseau dont il s'agit ici et celui de l'article précédent ne pourraient passer tout au plus que pour des cotingas dégénérés. Le guirarou n'a rien de remarquable ni dans ses couleurs ni dans leurs distributions, si ce n'est peut-être une bande noire qui passe par ses yeux dont l'iris est couleur de saphir, et qui donne un peu de physionomie à cet oiseau; au reste, un gris-clair uniforme règne sur la tête, le cou, la poitrine et tout le dessous du corps; les jambes et le dessus du corps sont cendrés; les plumes et les couvertures de l'aile noirâtres; les plumes de la queue noires, terminées de blanc, et ses couvertures supérieures blanches; enfin le bec et les pieds sont noirs.

La forme un peu aplatie et le peu de longueur du bec du guirarou, la force de sa voix assez semblable à celle du merle, mais plus aiguë, et son séjour de préférence sur le bord des eaux, sont les rapports les plus marqués que cet oiseau ait avec les cotingas: il est aussi de la même taille à peu près, et il habite les mêmes climats; mais tout cela n'a pas empêché Willulghby de le rapporter à la famille des motteux, ni d'autres ornithologistes fort habiles d'en faire un gobe-mouche: pour moi je n'en fais ni un

motteux, ni un gobe-mouche, ni même un cotinga, mais je lui conserve le nom qu'il porte dans son pays natal, en attendant que des observations plus détaillées, faites sur un plus grand nombre d'individus, et d'individus vivants, me mettent en état de lui fixer sa véritable place. Les guirarous sont assez communs dans l'intérieur de la Guyane, mais non pas à Cayenne; ils voyagent peu: on en trouve ordinairement plusieurs dans le même canton; ils se perchent sur les branches les plus basses de certains grands arbres, où ils trouvent des graines et des insectes qui leur servent de nourriture. De temps en temps ils crient tous à la fois, mettant un intervalle entre chaque cri; ce cri, peu agréable en lui-même, est un renseignement précieux pour les voyageurs égarés, perdus dans les immenses forêts de la Guyane; ils sont sûrs de trouver une rivière en allant à la voix des guirarous.

L'individu observé par M. de Manoncour avait neuf pouces et demi de longueur totale; son bec, douze lignes de long, sept de large, cinq d'épaisseur à la base, il était entouré de barbes; la queue était quarrée, elle avait quatre pouces de long et dépassait les ailes de deux pouces et demi; le tarse avait un pouce comme le bec (3).

VARIÉTÉ DU GUIRAROU.

AMPELIS CINEREA; Linn.⁽⁴⁾.

Je n'en connais qu'une seule; c'est l'oiseau représenté dans les planches enlumi-

nées, n° 699, sous le nom de *cotinga gris*; et nous soupçonnons, M. Daubenton et moi, que c'est une variété d'âge, parce qu'il est plus petit, n'ayant que sept pouces et demi de longueur totale, et que sa queue est un peu plus courte, ne dépassant les ailes que

(1) Guiraru nbengeta Brasiliensibus. (Maregrave, Hist. Brasil., pag. 209. — Jonston, pl. 59, d'après celle de Maregrave, qui n'est rien moins qu'exacte.)
Oenanthe americana, guiraru Maregravii. (Willulghby, pag. 170.)

Cotinga superna cinerea, inferna alba, ad griseum dilutum vergens; tenia utrinque per oculos nigra; remigibus nigricantibus; rectricibus nigris, apice albis... Cotinga cinerea, cotinga gris. (Brisson, tome 2, pag. 353.)

(2) La place que cet oiseau doit occuper est encore indéterminée: Brisson et Montbeillard en font un

cotinga, Willulghby le regarde comme un motteux; Le Vaillant le range avec les tyrans, et d'autres avec les gobe-mouches. DESM. 1826.

(3) Je dois tous ces détails à M. de Manoncour.

(4) Selon Le Vaillant, c'est un jeune individu de l'espèce du pompadorou. M. Cuvier remarque qu'il se rapproche des *piauhaus* plus que des cotingas ordinaires. DESM. 1826.

de la moitié de sa longueur : d'ailleurs, je remarque que toutes ses autres différences sont en moins ou par défaut : il n'a ni la bande noire sur les yeux, ni la queue bor-

dée de blanc, ni ses couvertures blanches ; les pennes des ailes sont bordées de blanc ; mais elles sont moins noirâtres, et celles de la queue moins noires que dans le guirarou.

LES FOURMILIERS ⁽¹⁾.

DANS les terres basses, humides et mal peuplées du continent de l'Amérique méridionale, les reptiles et les insectes semblent dominer, par le nombre, sur toutes les autres espèces vivantes. Il y a dans la Guyane et au Brésil (2) des fourmis en si grand nombre, que pour en avoir une idée, il faut se figurer des aires de quelques toises de largeur, sur plusieurs pieds de hauteur ; et ces monceaux immenses accumulés par les fourmis, sont aussi remplis, aussi peuplés que nos petites fourmilières, dont les plus grandes n'ont que deux ou trois pieds de diamètre ; en sorte qu'une seule de ces fourmilières d'Amérique, peut équivaloir à deux ou trois cents de nos fourmilières

d'Europe ; et non-seulement ces magasins, ces nids formés par ces insectes en Amérique, excèdent prodigieusement ceux de l'Europe par la grandeur, mais ils les excèdent encore de beaucoup par le nombre. Il y a cent fois plus de fourmilières dans les terres désertes de la Guyane que dans aucune contrée de notre continent ; et comme il est dans l'ordre de la nature que les unes de ses productions servent à la subsistance des autres, on trouve dans ce même climat des quadrupèdes et des oiseaux qui semblent être faits exprès pour se nourrir de fourmis. Nous avons donné l'histoire du tamanoir, du tamandua, et des autres fourmiliers quadrupèdes, nous allons donner ici celle des oiseaux fourmiliers qui ne nous étaient pas connus avant que M. de Manoncour les eût apportés pour le Cabinet du Roi.

(1) Ces oiseaux composent le genre *myiothera* d'Illiger. Quelques-uns ont été décrits dans ce volume sous les noms d'*azurin* et de *brèves*.

DESM. 1826.

(2) C'est la même chose dans plusieurs autres endroits de l'Amérique méridionale. Pison rapporte qu'au Brésil et même dans les terres humides du Pérou, la quantité de fourmis était si grande, qu'elles détruisaient tous les grains que l'on confiait à la terre, et que quoiqu'on employât pour les détruire le feu et l'eau, on ne pouvait en venir à bout. Il ajoute qu'il serait fort à désirer que la nature eût placé dans ces contrées beaucoup d'espèces d'animaux semblables au tamanoir et au tamandua, qui fouillent profondément avec leurs griffes les énormes fourmilières dont elles sont couvertes, et qui, par le moyen de leur longue langue, en avalent une prodigieuse quantité. Les unes de ces fourmis ne sont pas plus grandes que celles d'Europe, les autres sont du double et du triple plus grosses ; elles forment des monceaux aussi élevés que des meules de foin, et leur nombre est si prodigieux, qu'elles tracent des chemins de quelques pieds de largeur dans les champs et dans les bois ; souvent dans une étendue de plusieurs lieues. (Pison, Hist. nat. utriusq. Ind., pag. 9.) Fernandez dit aussi que ces fourmis sont plus grosses et assez semblables à nos fourmis ailées, et que leurs fourmilières sont d'une hauteur et d'une largeur incroyables. (Fernandez, cap. 30, pag. 76.)

Les fourmiliers sont des oiseaux de la Guyane, qui ne ressemblent à aucun de ceux de l'Europe, mais qui pour la figure du corps, du bec, des pattes et de la queue, ont beaucoup de ressemblance avec ceux que nous avons appelés *brèves* (4), et que les nomenclateurs avaient mal à propos confondus avec les merles (5) ; mais comme les *brèves* se trouvent aux Philippines, aux Moluques, à l'île de Ceylan, au Bengale et à Madagascar, il est plus que probable qu'ils ne sont pas de la même famille que les fourmiliers d'Amérique. Ces derniers me paraissent former un nouveau genre qui est entièrement dû aux recherches de M. de Manoncour que j'ai déjà cité plusieurs fois, parce qu'il a fait une étude approfondie sur les oiseaux étrangers, dont il a donné au Cabinet du Roi plus de cent soixante espèces. Il a bien voulu me communiquer aussi toutes les observations qu'il a faites dans ses

(3) Voyez pages 36 et suivantes de ce volume.

(4) Brisson, Ornithol., tome 2, pages 316 et 319.

voyages au Sénégal et en Amérique; c'est de ces mêmes observations que j'ai tiré l'histoire et la description de plusieurs oiseaux, et en particulier celle des fourmiliers.

Dans la Guyane française, ainsi que dans tous les pays où l'on n'est pas instruit en histoire naturelle, il suffit d'apercevoir dans un animal un caractère ou une habitude, qui ait de la conformité avec les caractères et les habitudes d'un genre connu, pour lui imposer le nom de ce genre, c'est ce qui est arrivé au sujet des fourmiliers. L'on a remarqué qu'ils ne se perchaient point ou très-peu, et qu'ils couraient à terre comme les perdrix, il n'en a pas fallu davantage pour ne plus les distinguer que par la taille, et sans faire attention aux traits nombreux de dissemblance, on les a nommés à Cayenne petites perdrix (1).

Mais ces oiseaux ne sont ni des perdrix ni des merles, ni même des brèves; ils ont seulement comme ces derniers, pour principaux caractères extérieurs, les jambes longues, la queue et les ailes courtes, l'ongle du doigt postérieur plus arqué et plus long que les antérieurs, le bec droit et allongé, la mandibule supérieure échancrée à son extrémité qui se courbe à sa jonction avec la mandibule inférieure qu'elle débordé d'environ une ligne; mais ils ont de plus ou de moins que les brèves (car nous ne connaissons pas la forme de la langue courte et garnie de petits filets cartilagineux et charnus vers sa pointe; les couleurs sont aussi très-différentes, comme on le verra par leurs descriptions particulières, et il y a toute apparence que les fourmiliers diffèrent encore des brèves par leurs habitudes naturelles, puisqu'ils sont de climats très-éloignés, et dont les productions étant différentes, les nourritures ne peuvent guère être les mêmes. Lorsque nous avons parlé des brèves, nous n'avons rien pu dire de leurs habitudes naturelles, parce qu'aucun voyageur n'en a fait mention; ainsi nous ne pouvons pas leur comparer à cet égard les fourmiliers d'Amérique.

En général les fourmiliers se tiennent en troupes et se nourrissent de petits insectes, et principalement de fourmis, lesquelles pour la plupart sont assez semblables à celles d'Europe. On rencontre presque toujours

ces oiseaux à terre, c'est-à-dire, sur les grandes fourmillières, qui communément dans l'intérieur de la Guyane, ont plus de vingt pieds de diamètre; ces insectes par leur multitude presque infinie, sont très-nuisibles aux progrès de la culture, et même à la conservation des denrées dans cette partie de l'Amérique méridionale.

On distingue plusieurs espèces dans ces oiseaux mangeurs de fourmis; et, quoique différentes entre elles, on les trouve assez souvent réunies dans le même lieu: on voit ensemble ceux des grandes et ceux des petites espèces, et aussi ceux qui ont la queue un peu longue et ceux qui l'ont très-courte. Au reste, il est rare, si l'on en excepte les espèces principales qui se réduisent à un petit nombre, il est rare, dis-je, de trouver dans aucune des autres, deux individus qui se ressemblent parfaitement, et l'on peut présumer que ces variétés si multipliées, proviennent de la facilité que les petites espèces ont de se mêler et de produire ensemble; de sorte qu'on ne doit les regarder pour la plupart que comme de simples variétés et non pas comme des espèces distinctes et séparées.

Tous ces oiseaux ont les ailes et la queue fort courtes, ce qui les rend peu propres pour le vol; elles ne leur servent que pour courir et sauter légèrement sur quelques branches peu élevées, on ne les voit jamais voler en plein air; ce n'est pas faute d'agilité, car ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement; mais c'est faute de ces organes ou plutôt des instruments nécessaires à l'exécution du vol, leurs ailes et leur queue étant trop courtes pour pouvoir les soutenir et les diriger dans un vol élevé et continu.

La voix des fourmiliers est aussi très-singulière; ils font entendre un cri qui varie dans les différentes espèces, mais qui dans plusieurs a quelque chose de fort extraordinaire, comme on le verra dans la description de chaque espèce particulière.

Les environs des lieux habités ne leur conviennent pas, les insectes dont ils font leur principale nourriture, détruits ou éloignés par les soins de l'homme, s'y trouvent avec moins d'abondance; aussi ces oiseaux se tiennent-ils dans les bois épais et éloignés, et jamais dans les savanes ni dans les autres lieux découverts, et encore moins dans ceux qui sont voisins des habitations. Ils construisent avec des herbes sèches assez grossièrement entrelacées, des nids hémisphériques, de deux, trois et quatre pouces

(1) Les naturels de la Guyane donnent à quelques espèces de fourmiliers le nom de *patikours*.

de diamètre selon leur propre grandeur ; ils attachent ces nids ou les suspendent par les deux côtés, sur des arbrisseaux à deux ou trois pieds au-dessus de terre : les femelles y déposent trois à quatre œufs presque ronds.

La chair de la plupart de ces oiseaux n'est pas bonne à manger, elle a un goût huileux et désagréable, et le mélange digéré des fourmis et des autres insectes qu'ils avalent, exhale une odeur infecte lorsqu'on les ouvre.

LE ROI DES FOURMILIERS *.

PREMIÈRE ESPÈCE.

TURDUS REX; Linn. — CORVUS GRALLARIUS; Shaw. — MYIOTHERA REX; Illig. — GRALLARIA REX; Vieill. (1).

CELUI-CI est le plus grand et le plus rare de tous les oiseaux de ce genre ; on ne le voit jamais en troupes et très-rarement par paires, et comme il est presque toujours seul parmi les autres qui sont en nombre, et qu'il est plus grand qu'eux, on lui a donné le nom de *roi des fourmiliers* : nous avons d'autant plus de raison d'en faire une espèce particulière et différente de toutes les autres, que cette affectation avec laquelle il semble fuir tous les autres oiseaux et même ceux de son espèce, est assez extraordinaire. Et si un observateur aussi exact que M. de Manoncour ne nous avait pas fait connaître les mœurs de cet oiseau, il ne serait guère possible de le reconnaître à la simple inspection pour un fourmilier ; car il a le bec d'une grosseur et d'une forme différentes de celles du bec de tous les autres fourmiliers ; mais comme il a plusieurs habitudes communes avec ces mêmes oiseaux, nous sommes fondés à présumer qu'il est du même genre. Ce roi des fourmiliers se tient presque toujours à terre, et il est beaucoup moins vif que les autres qui l'environnent en sautillant, il fréquente les mêmes lieux et se nourrit de même d'insectes et surtout de four-

mis ; sa femelle est comme dans toutes les autres espèces de ce genre, plus grosse que le mâle.

Cet oiseau mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, a sept pouces et demi de longueur ; son bec est brun, un peu crochu, long de quatorze lignes, et épais de cinq lignes à sa base qui est garnie de petites moustaches : les ailes pliées aboutissent à l'extrémité de la queue qui n'a que quatorze lignes de longueur : les pieds sont bruns et longs de deux pouces.

Le dessous du corps est varié de roux-brun, de noirâtre et de blanc, et c'est la première de ces couleurs qui domine jusqu'au ventre où elle devient moins foncée, et où le blanchâtre est la couleur dominante : deux bandes blanches descendent des coins du bec et accompagnent la plaque de couleur sombre de la gorge et du cou ; l'on remarque sur la poitrine une tache blanche à peu près triangulaire : le rou-brun est la couleur du dessus du corps, il est nuancé de noirâtre et de blanc, excepté le croupion et la queue où il est sans mélange. Au reste les dimensions en grandeur et les teintes des couleurs sont sujettes à varier dans les différents individus ; car il y en a de plus ou moins colorés, comme aussi de moins grands et de plus grands, quoique adultes, et nous en avons présenté ici le terme moyen.

* Voyez les planches enluminées, n° 702.

(1) Du genre fourmilier; Cuv. — M. Vieillot fait de cet oiseau le type d'un genre nouveau sous le nom de *grallaria*.
DESM. 1826.

L'AZURIN.

SECONDE ESPÈCE.

TURDUS CYANURUS; Linn. — MYIOTHERA CYANURA; Illig. (4).

Nous avons donné à la suite des merles la description de cet oiseau (2), à laquelle nous n'avons rien à ajouter. Nous avons déjà observé qu'il n'était certainement pas un merle; par sa forme extérieure il doit se rapporter

au genre des fourmiliers : nous ne connaissons cependant pas ses habitudes naturelles. Il est assez rare à la Guyane, d'où néanmoins il a été envoyé à M. Mauduyt (3).

LE GRAND BÉFROI*.

TROISIÈME ESPÈCE.

TURDUS TINNIENS; Linn. — MYIOTHERA TINNIENS; Illig. (4).

Ce n'est que par comparaison avec un autre plus petit, que nous donnons à cet oiseau l'épithète de grand, car sa longueur totale n'est que de six pouces et demi; sa queue longue de seize lignes, dépasse de six lignes les ailes pliées; le bec, long de onze lignes, est noir en dessus et blanc en dessous, large à sa base de trois lignes et demie; les pieds ont dix-huit lignes de longueur, et sont ainsi que les doigts d'une couleur plombée claire.

La planche enluminée, n° 706, représente les couleurs du plumage, mais les teintes en varient presque dans chaque individu; les dimensions varient de même (5), et nous venons d'en présenter le terme moyen.

Dans cette espèce les femelles sont beaucoup plus grosses que les mâles, et plus à proportion que dans la première espèce; c'est un rapport que tous les fourmiliers ont avec les oiseaux de proie, dont les femelles sont plus grosses que les mâles.

Ce qui distingue plus particulièrement

cet oiseau, auquel nous avons donné le nom de *béfroi*, c'est le son singulier qu'il fait entendre le matin et le soir; il est semblable à celui d'une cloche qui sonne l'alarme. Sa voix est si forte qu'on peut l'entendre à une grande distance, et l'on a peine à s'imaginer qu'elle soit produite par un oiseau de si petite taille. Ces sons aussi précipités que ceux d'une cloche sur laquelle on frappe rapidement, se font entendre pendant une heure environ; il semble que ce soit une espèce de rappel comme celui des perdrix, quoique ce bruit singulier se fasse entendre en toutes saisons et tous les jours, les matins au lever du soleil, et les soirs avant son coucher; mais on doit observer que comme la saison des amours n'est pas fixée dans ces climats, les perdrix, ainsi que nos fourmiliers, se rappellent dans tous les temps de l'année.

Au reste, le roi des fourmiliers et le *béfroi*, sont les seuls oiseaux de ce genre dont la chair ne soit pas mauvaise à manger.

LE PETIT BÉFROI**.

VARIÉTÉ.

TURDUS LINEATUS; Linn. — MYIOTHERA LINEATA; Illig. (6).

Il y a dans cette espèce une différence sensible pour la grandeur, et c'est par cette

raison que nous l'appellerons le *petit befroi*.

(1) Du genre fourmilier; Cuv. DESM. 1826.

(2) Voyez page 3 de ce volume, et planche enluminée, n° 355.

(3) L'azurin n'est point de Cayenne, comme le dit Buffon, mais des Indes orientales. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 706, fig. 1.

(4) Du genre fourmilier; Cuv. DESM. 1826.

(5) Dans quelques individus la partie supérieure du bec, quoique échancrée et un peu crochue, ne passe pas l'inférieure.

** Voyez les planches enluminées, n° 823, fig. 1, sous la dénomination de *fourmilier grivolé de Cayenne*.

(6) Du genre fourmilier; Cuv. DESM. 1826.

Sa longueur est de cinq pouces et demi ; le dessus du corps est d'une couleur olivâtre, qui devient moins foncée sur le croupion ; la queue, dont les plumes sont brunes, ainsi que celles des ailes, dépasse celles-ci de dix lignes ; le dessous de la gorge est blanc, ensuite les plumes deviennent

grises et tachetées de brun-roussâtre jusqu'au ventre qui est de cette dernière couleur.

Par cette description, il est facile d'apercevoir les rapports frappants des couleurs de cet oiseau avec celles du grand béfroï, et du reste la conformation est la même.

LE PALIKOUR OU FOURMILIER PROPREMENT DIT*.

QUATRIÈME ESPÈCE.

TURDUS FORMICIVORUS ; Linn. — MYIOTHERA FORMICIVORA ; Illig. (1).

IL a près de six pouces de longueur ; le corps moins gros et le bec plus allongé que le petit béfroï ; les yeux, dont l'iris est rougeâtre, sont entourés d'une peau d'un bleu céleste ; les pieds et la partie inférieure du bec sont de la même couleur.

La gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, sont couverts d'une plaque noire en forme d'une cravate, avec une bordure noire et blanche, qui s'étend derrière le cou et y forme un demi-collier ; le reste du dessous du corps est cendré.

Les oiseaux de cette espèce sont très-vifs, mais ils ne volent pas plus que les autres en plein air ; ils grimpent sur les arbrisseaux à la manière des pics et en étendant les plumes de leur queue.

Ils font entendre une espèce de fredonnement, coupé par un petit cri bref et aigu.

Les œufs sont bruns, gros à peu près comme des œufs de moineau, le gros bout est semé de taches d'une couleur brune-foncée ; le nid est plus épais et mieux tissu que celui des autres fourmiliers, et a de plus une

couche de mousse qui le revêt à l'extérieur.

Nous avons mis à la suite des merles plusieurs fourmiliers ; mais maintenant que M. de Manoncour nous a fait connaître pleinement ce nouveau genre, il faut rapporter à l'espèce du palikour ou fourmilier proprement dit, le merle à cravate de Cayenne (page 29 de ce volume, et planche enluminée, n° 560, figure 2) (2) ; le merle roux de Cayenne (page 33, et planche enluminée, n° 644, figure 1) ; et le petit merle brun à gorge rousse de Cayenne (page 33, et planche enluminée, n° 644, figure 2). On peut les regarder comme des variétés de cette quatrième espèce de fourmilier : au reste, la description en est bonne et n'exige aucun changement ; nous observerons seulement que les dimensions du merle à cravate (page 129) et du merle roux (page 33), ont été prises sur de grands individus ; ce qui pourrait les faire juger plus grands que le grand béfroï dont nous n'avons donné que la grandeur moyenne, et qui est réellement plus gros que ceux-ci.

LE COLMA*.

TURDUS COLMA ; Linn. — MYIOTHERA COLMA ; Illig. (3).

Le colma peut encore être regardé comme une variété, ou comme une espèce très-voi-

sine du palikour ou fourmilier proprement dit ; tout son plumage est brun sur le corps,

* Voyez les planches enluminées, n° 700, fig. 1, sous la dénomination de *fourmilier de Cayenne*.

(1) Du genre fourmilier ; Cuv. DESM. 1826.

(2) Dans cette planche, la queue de l'oiseau est

trop longue, et la couleur rousse du ventre plus foncée que dans le naturel.

** Voyez les planches enluminées, n° 703, figure 1.

(3) Du genre fourmilier ; Cuv. DESM. 1826.

gris-brun en dessous et cendré sur le ventre, il a seulement au bas de la tête, derrière le cou, une espèce de demi-collier roux et la gorge blanche piquetée de gris-brun ;

c'est de ce dernier caractère que nous lui avons donné le nom de *colma* : quelques individus n'ont pas ce demi-collier roux.

LE TÉTÉMA*.

TURDUS COLMA; Linn. — *MYIOTHERA TETEMA*; Illig. (1).

Le tétéma est un oiseau de Cayenne, qui nous paraît avoir beaucoup de rapports avec le *colma*, non-seulement par sa grandeur qui est la même et sa forme qui est assez semblable, mais encore par la disposition des couleurs qui sont à peu près les mêmes sur presque tout le dessus du corps. La plus grande différence dans les couleurs de ces oiseaux, se trouve sur la gorge, la poitrine et le ventre qui sont d'un brun noirâtre, au

lieu que dans le *colma*, le commencement du cou et la gorge sont d'un blanc varié de petites taches brunes, et la poitrine et le ventre sont d'un gris cendré, ce qui pourrait faire présumer que ces différences ne viennent que du sexe; je serais donc porté à regarder le tétéma comme le mâle et le *colma* comme la femelle, parce que celui-ci a généralement les couleurs plus claires.

LE FOURMILIER HUPPÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

TURDUS CIRRHATUS; Linn., Gmel. — *THAMNOPHILUS CIRRHATUS*; Vieill. (2).

La longueur moyenne de cette espèce de fourmilier est de près de six pouces; le dessus de la tête est orné de longues plumes noires que l'oiseau redresse à sa volonté en forme de huppe; il a l'iris des yeux noir, le dessous de la gorge couvert de plumes noires et blanches, la poitrine et le dessous du cou noirs: tout le reste du corps est gris-cendré.

La queue a deux pouces quatre lignes de long, elle est composée de douze plumes étagées (3), bordées et terminées de blanc, elle passe d'un pouce les ailes pliées dont les couvertures supérieures noires sont

terminées de blanc: ces mêmes couvertures supérieures des ailes sont dans quelques individus de la couleur générale du corps, c'est-à-dire, gris-cendré.

La femelle a aussi une huppe ou plutôt les mêmes longues plumes sur la tête, mais elles sont rousses, et son plumage ne diffère de celui du mâle que par une légère teinte de roussâtre sur le gris.

Ces fourmiliers ont le cri semblable à celui d'un petit pòulet; ils pondent trois œufs (4) et plusieurs fois l'année.

Nous avons donné sous le nom de *grisin de Cayenne*, une variété de ce fourmilier huppé; nous n'avons rien à ajouter à sa description. (Voyez page 35 de ce volume, et la planche enluminée, n° 643 (5).

* Voyez les planches enluminées, n° 821.

(1) M. Cuvier ne paraît pas distinguer spécifiquement cet oiseau du précédent. Gmelin le considère comme en étant une simple variété; mais Illiger les sépare. DESM. 1826.

(2) M. Cuvier indique cet oiseau parmi les pies-grèches dont la forme passe à celle des fauvettes et des autres becs-fins. DESM. 1826.

(3) Dans toutes les espèces de fourmiliers, la queue est plus ou moins étagée; ceux qui l'ont plus longue que les autres, l'ont aussi moins fournie, et les penes en sont plus faibles.

(4) M. de Manoncour a trouvé dans le mois de décembre plusieurs petits de cette espèce qui étaient prêts à prendre leur essor; il essaya vainement d'élever quelques-uns; ils périrent tous au bout de quatre jours, quoiqu'ils mangeassent fort bien de la mie de pain.

(5) Cette figure représente le *sylvia grisea*, Lath.; ou *thamnophilus griseus*, Vieill. DESM. 1826.

LE FOURMILIER A OREILLES BLANCHES*.

SIXIÈME ESPÈCE.

TURDUS AURITUS et PIPRA LEUCOTIS; Linn. — MYIOTHERA AURITA; Illig.
— CONOPOPHAGUS LEUCOTIS; Vieill. (1).

IL est long de quatre pouces neuf lignes ; le dessus de la tête est brun, et les bas côtés du devant de la tête et la gorge sont noirs : depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'au bas de la tête descend une petite bande d'un beau blanc-luisant, dont les plumes sont plus larges et plus longues que celles de la tête.

Le reste du plumage n'a rien de remar-

quable : la couleur du dessus du corps est un mélange peu agréable d'olive et de roussâtre. La partie supérieure du dessous du corps est rousse, et le reste gris.

La queue est longue de quinze lignes ; les ailes pliées aboutissent à son extrémité ; les pieds sont bruns : au reste, les habitudes naturelles de cet oiseau sont les mêmes que celles des précédents.

LE CARILLONNEUR**.

SEPTIÈME ESPÈCE.

TURDUS CAMPANELLA; Lath. — TURDUS TINTINNABULATUS; Linn. —
MYIOTHERA TINTINNABULATUS; Illig. (2).

LA longueur totale de cet oiseau est de quatre pouces et demi, et sa queue dépasse les ailes pliées de neuf lignes : nous renvoyons pour les couleurs à la planche enluminée, qui les représente assez fidèlement.

Outre les habitudes communes à tous les fourmiliers, le carillonneur en a qui lui sont particulières ; car quoiqu'il se nourrisse de fourmis et qu'il habite comme les autres fourmiliers, les terrains où ces insectes sont les plus abondants, cependant il ne se mêle pas avec les autres espèces, et il fait bande à part : on trouve ordinairement ces oiseaux

en petites compagnies de quatre ou six ; le cri qu'ils font entendre en sautillant est très-singulier ; ils forment parfaitement entre eux un carillon pareil à celui de trois cloches d'un ton différent ; leur voix est très-forte, si on la compare à leur petite taille ; il semble qu'ils chantent en partie, quoiqu'il y ait à présumer que chacun d'eux fait successivement les trois tons ; cependant on n'en est pas assuré, parce que jusqu'à ce jour l'on n'a pas pris le soin d'élever ces oiseaux en domesticité. Leur voix n'est pas, à beaucoup près, aussi forte que celle du bécrot, qui ressemble vraiment au son d'une assez grosse cloche ; on n'entend distinctement que de cinquante pas la voix de ces carillonneurs, au lieu que l'on entend celle du bécrot de plus d'une demi-lieue. Ces oiseaux continuent leur singulier carillon pendant des heures entières sans la moindre interruption.

Au reste, cette espèce est assez rare, et ne se trouve que dans les forêts tranquilles de l'intérieur de la Guyane.

* Voyez les planches enluminées, n° 822, fig. 1, le mâle ; et fig. 2, la femelle.

(1) M. Cuvier place dans le genre gobe-mouche, et dans la division des moucherolles, cet oiseau, qui n'est, dit-il, ni un merle ni un manakin. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 700, figure 2.

(2) Suivant M. Cuvier, le carillonneur est un des oiseaux placés par Buffon parmi les fourmiliers, à cause de quelques rapports de couleurs, et qu'il faut renvoyer parmi les merles. DESM. 1826.

LE BAMBLA*.

HUITIÈME ESPÈCE.

TURDUS BAMBLA; Linn. — MYIOTHERA BAMBLA; Illig. (1).

Nous l'avons ainsi nommé, parce qu'il a une bande blanche transversale sur chaque aile : la planche enluminée donne une idée exacte de la taille et des couleurs de ce petit oiseau qui est très-rare, et dont les habitudes naturelles ne nous sont pas connues ; mais par sa ressemblance avec les autres fourmiliers, il nous paraît être du même genre, en faisant néanmoins une espèce particulière.

Outre ces huit espèces de fourmiliers, nous en avons encore vu trois autres espèces que nous avons fait graver (*planche 821 et planche 823, figure 1 et 2*) ; mais nous ne connaissons que la figure de ces oiseaux, qui tous trois, nous sont venus de Cayenne sans la moindre notice sur leurs habitudes naturelles.

L'ARADA**.

TURDUS CANTANS; Linn. — MYIOTHERA CANTANS; Illig. (2).

On a représenté cet oiseau, planche enluminée, n° 706. *fig. 2*, sous la dénomination de *musicien de Cayenne*, nom que lui avait d'abord donné M. de Manoncour ; mais comme ce même nom de *musicien* a été imposé à d'autres oiseaux des genres différents, je conserve à celui-ci le nom d'*arada*, qu'il porte dans son pays natal.

Ce n'est pas précisément un fourmilier ; mais nous avons cru devoir le placer à la suite de ces oiseaux, parce qu'il a tous les caractères extérieurs communs avec eux ; il en diffère néanmoins par les habitudes naturelles, car il est solitaire ; il se perche sur les arbres, et ne descend à terre que pour y prendre les fourmis et autres insectes dont il fait aussi sa nourriture ; il en diffère encore par un grand caractère : tous les fourmiliers ne forment que des cris ou des sons sans modulation, au lieu que l'*arada* a le ramage le plus brillant ; il répète souvent les sept notes de l'octave par lesquelles il prélude ; il siffle ensuite différents airs mo-

dulés sur un grand nombre de tons et d'accents différents, toujours mélodieux, plus graves que ceux du rossignol et plus ressemblants aux sons d'une flûte douce ; l'on peut même assurer que le chant de l'*arada* est en quelque façon supérieur à celui du rossignol ; il est plus touchant, plus tendre et plus flûté ; d'ailleurs l'*arada* chante presque dans toutes les saisons, et il a de plus que son chant, une espèce de sifflet par lequel il imite parfaitement celui d'un homme qui en appelle un autre : les voyageurs y sont souvent trompés ; si l'on suit le sifflet de cet oiseau, c'est un sûr moyen de s'égarer, car à mesure qu'on s'approche, il s'éloigne peu à peu en sifflant de temps en temps.

L'*arada* fuit les environs des lieux habités ; il vit seul dans l'épaisseur des bois éloignés des habitations, et l'on est agréablement surpris de rencontrer dans ces vastes forêts un oiseau dont le chant mélodieux semble diminuer la solitude de ces déserts, mais on ne le rencontre pas aussi souvent qu'on le désirerait ; l'espèce n'en paraît pas nombreuse, et l'on fait souvent beaucoup de chemin sans en entendre un seul.

Je dois avouer à l'occasion de cet oiseau dont le chant est si agréable, que je n'étais pas informé de ce fait lorsque j'ai dit dans mon discours sur la nature des oiseaux (3),

* Voyez les planches enluminées, n° 703, figure 2.

(1) C'est une des espèces de fourmiliers de M. Cuvier, qui se rapprochent des troglodytes par la forme grêle et aiguë de leur bec, aussi-bien que leur queue striée en travers. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 706, figure 2.

(2) Cette espèce, distincte de la précédente, appartient à la même section du genre fourmilier de M. Cuvier. DESM. 1826.

(3) Voyez tome 1 des Oiseaux, premier discours.

qu'en général dans le Nouveau-Monde, et surtout dans les terres désertes de ce continent, presque tous les oiseaux n'avaient que des cris désagréables; celui-ci, comme l'on voit, fait une grande exception à cette espèce de règle, qui néanmoins est très-vraie pour le plus grand nombre. D'ailleurs, on doit considérer que proportion gardée, il y a peut-être dix fois plus d'oiseaux dans ces climats chauds que dans les nôtres, et qu'il n'est pas surprenant que dans un aussi grand nombre il s'en trouve quelques-uns dont le chant est agréable : sur près de trois cents espèces que nos observateurs connaissent en Amérique, ou n'en peut guère citer que cinq ou six; savoir, l'arada, le tangara-cardinal ou scarlate, celui que l'on appelle l'*organiste de Saint-Domingue*, le cassique jaune, le merle des savanes de la Guyane et le roitelet de Cayenne, presque tous les autres n'ayant au lieu de chant qu'un cri désagréable; en France au contraire, sur cent ou cent vingt espèces d'oiseaux, nous pourrions compter aisément vingt ou vingt-cinq espèces chantantes avec agrément pour notre oreille.

Les couleurs du plumage de l'arada ne répondent pas à la beauté de son chant; elles sont ternes et sombres (*voyez* la planche enluminée, n° 706, *fig.* 2); car il faut observer que dans cette planche, les couleurs y sont trop vives et trop tranchées; elles sont plus sombres et plus vagues dans l'oiseau même.

Au reste, la longueur totale de l'arada

n'est que de quatre pouces, et la queue rayée transversalement de roux-brun et de noirâtre, dépasse les ailes de sept lignes.

On peut rapporter à l'arada, un oiseau que M. Mauduyt nous a fait voir et qui ne peut être d'aucun autre genre que de celui des fourmiliers; néanmoins il diffère de toutes les espèces de fourmiliers, et se rapproche davantage de celle de l'arada dont il se pourrait même qu'il ne fût qu'une variété, car il ressemble à l'arada par la longueur et la forme du bec, par celle de la queue, par la longueur des pieds, et par quelques plumes blanches mêlées dans les plumes brunes sur les côtés du cou; il a aussi la même grandeur à très-peu près et la même forme de corps; mais il en diffère en ce qu'il a l'extrémité du bec plus crochue, la gorge blanche avec un demi-collier noir au-dessous, et que son plumage est d'une couleur uniforme et non rayé de lignes brunes, comme celui de l'arada, dont la gorge et le dessous du cou sont rouges. Ces différences sont assez grandes pour qu'on puisse regarder cet oiseau de M. Mauduyt, comme une race très-distincte dans celle de l'arada, ou peut-être comme une espèce voisine, car il se trouve de même à Cayenne; mais comme nous ne connaissons rien de ses habitudes naturelles, et que nous ne sommes pas informés s'il a le chant de l'arada, nous ne pouvons décider quant à présent de l'identité ou de la diversité de l'espèce de ces deux oiseaux.

LES FOURMILIERS-ROSSIGNOLS.

Ces oiseaux, par leur conformation extérieure, forment un genre moyen entre les fourmiliers et les rossignols; ils ont le bec et les pieds des fourmiliers, et par leur longue queue ils se rapprochent des rossignols. Ils vivent en troupes dans les grands bois de la Guyane; courent à terre et sautent sur les branches peu élevées, sans voler en plein

air : ils se nourrissent de fourmis et d'autres petits insectes; ils sont très-agiles, et font entendre en sautillant une espèce de fredonnement suivi d'un petit cri aigu, qu'ils répètent plusieurs fois de suite lorsqu'ils se rappellent.

Nous n'en connaissons que de deux espèces.

LE CORAYA*.

PREMIÈRE ESPÈCE.

TURDUS CORAYA; Linn. — MYIOTHERA CORAYA; Illig. — THAMNOPHILUS CORAYA; Vieill.

Nous l'avons ainsi nommé, parce qu'il a la queue rayée transversalement de noirâtre. La longueur de cet oiseau est de cinq pouces et demi, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue; la gorge et le devant du cou sont blancs; la poitrine est moins blanche, et prend une teinte de cendré; il y a un peu de roussâtre sous le

ventre et sur les jambes; la tête est noire, et le dessus du corps d'un brun roux; la queue étagée, est longue de deux pouces, elle dépasse les ailes de dix-huit lignes au moins; l'ongle postérieur est comme dans les fourmiliers, le plus long et le plus fort de tous.

L'ALAPI**.

SECONDE ESPÈCE.

TURDUS ALAPI; Linn. — MYIOTHERA ALAPI; Illig. — THAMNOPHILUS ALAPI; Vieill.

CETTE seconde espèce de fourmilier-rosignol est un peu plus grande que la première. Cet oiseau a près de six pouces de longueur; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont noirs; le reste du dessous du corps est cendré, une couleur brune-olivâtre couvre le dessus de la tête, du cou et du dos; le reste du dessus du corps est d'un cendré plus foncé que celui du ventre; l'on remarque une tache blanche sur le milieu du dos; la queue noirâtre est un peu étagée, elle dépasse d'un pouce et demi les ailes, dont les pennes sont brunes en dessus et noirâtres en dessous; et les couvertures supérieures

sont d'un brun très-foncé, piqueté de blanc, ce qui a fait donner à cet oiseau le nom d'*alapi*.

La femelle n'a pas la tête blanche sur le dos; sa gorge est blanche, et le reste du dessous du corps roussâtre avec des plumes grises-cendrées sur les côtés du bas-ventre et sur celles qui forment les couvertures inférieures de la queue; les points des couvertures des ailes sont aussi roussâtres, et la couleur du dessus du corps est moins foncée que dans le mâle.

Au reste, ces teintes de couleurs et les couleurs elles-mêmes, sont sujettes à varier dans les différents individus de cette espèce, comme nous l'avons observé dans celle des fourmiliers.

* Voyez les planches enluminées, n° 701, figure 1.

** Voyez les planches enluminées, n° 701, figure 2.

L'AGAMI * (1).

PSOPHIA GREPITANS ; Pall., Linn., Cuv. (2).

Nous rendons à cet oiseau le nom d'*agami*, qu'il a toujours porté dans son pays natal, afin d'éviter les équivoques dans lesquelles l'on ne tombe que trop souvent par la confusion des noms : nous-mêmes avons déjà parlé de cet oiseau sous le nom de *caracara* (3), sans savoir que ce fût l'*agami* ; mais tout ce que nous en avons dit d'après le Père du Tertre, doit néanmoins se rapporter à cet oiseau qui n'est point un faisán comme le dit cet auteur, et qui est encore plus éloigné du *caracara* de Marcgrave (4), lequel est un oiseau de proie, et dont le Père du Tertre avait mal à propos emprunté le nom.

L'*agami* n'est donc ni le *caracara*, ni un faisán ; mais ce n'est pas non plus une poule sauvage comme l'a écrit Barrère (5), ni une grue comme il est dénommé dans l'ouvrage

de M. Pallas (6), ni même un grand oiseau d'eau de la famille des vanneaux, comme M. Adanson paraît l'insinuer en disant qu'il est de cette famille, à cause de ses genouillères relevées et du doigt postérieur situé un peu plus haut que les trois antérieurs, et qu'il forme un genre intermédiaire entre le jacana et le kamichi (7).

Il est vrai que l'*agami* a quelque rapport avec les oiseaux d'eau, par ce caractère très-bien saisi par M. Adanson, et encore par la couleur verdâtre de ses pieds ; mais il en diffère par tout le reste de sa nature, puisqu'il habite les montagnes sèches et les forêts sur les hauteurs ; et qu'on ne le voit jamais ni dans les marécages ni sur le bord des eaux. Nous n'avions pas besoin de ce nouvel exemple pour démontrer l'insuffisance de toutes les méthodes, qui ne portant jamais que sur quelques caractères particuliers, se trouvent très-souvent en défaut lorsqu'on vient à les appliquer ; car tout méthodiste rangera, comme M. Adanson, l'*agami* dans la classe des oiseaux d'eau, et se trompera autant qu'il est possible de se tromper, puisqu'il ne fréquente pas les eaux, et qu'il vit dans les bois comme les perdrix et les faisans.

Cependant ce n'est point un faisán ni un hocco, car il diffère de ce genre, non-seulement par les pieds et les jambes, mais encore par les doigts et les ongles qui sont beaucoup plus courts ; il diffère encore plus de la poule, et l'on ne doit pas non plus le placer avec les grues, parce qu'il a le bec, le cou et les jambes beaucoup plus courts que la grue, qu'on doit mettre avec les oiseaux d'eau, au lieu que l'*agami* doit être rangé dans les gallinacées.

L'*agami* a vingt-deux pouces de longueur ; le bec qui ressemble parfaitement à celui des gallinacées, a vingt-deux lignes ; la queue est très-courte, n'ayant que trois pouces un quart ; de plus, elle est couverte et un peu

* Voyez les planches enlaminées, n° 169.

(1) Faisán des Antilles. (Du Tertre, Histoire des Antilles, tome 2, page 255.)

Phasianus insularum Antillarum. (D. du Tertre. — Ray, Syn. Avi., p. 96.)

Gallina sylvatica crepitans, pectore columbino agami. (Barrère, France équinoxiale, page 132.)

Psophia crepitans nigra, pectore columbino. (*Idem*, Ornithol., p. 62.)

Phasianus supernè griseo-fuscus ; collo et pectore splendide cæruleis ; reetricibus nigris. Phasianus Antillarum. (Brisson, Ornith., t. 1, p. 269.)

Oiseau trompette. (La Condamine, Voyage des Amaz., page 175.)

Psophia crepitans. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 12, Gen. 94, Sp. 1.)

Trompette américain. (Vosmaër, feuille imprimée à Amsterdam, 1768.)

Grus crepitans seu psophia Linnæi. (Pallas, Miscell. Zoolog., p. 66.)

Agami. (Adanson, supplément à l'Encyclopédie.) Trompetero, par les Espagnols de la province des Maynas. (La Condamine.) *Agami*, à Cayenne.

(2) L'*agami*, long-temps rangé avec les gallinacées, a été placé par M. Cuvier dans l'ordre des échassiers et dans le genre des grues, dont il forme une des sections. DESM. 1826.

(3) Voyez tome 1, des Oiseaux, page 296.

(4) Hist. nat. Brasil., pag. 211.

(5) France équinox., pag. 132.

(6) Miscell. Zoolog., pag. 66.

(7) Supplément à l'Encyclopédie.

dépassée par les couvertures supérieures, et elle n'excède pas les ailes lorsqu'elles sont plées; les pieds ont cinq pouces de hauteur et sont revêtus tout autour de petites écailles, comme dans les autres gallinacées; et ces écailles s'étendent jusqu'à deux pouces au-dessus des genouillères où il n'y a point de plumes.

La tête en entier, ainsi que la gorge et la moitié supérieure du cou, en dessus et en dessous, sont également couvertes d'un duvet court, bien serré et très-doux au toucher; la partie antérieure du bas du cou, ainsi que la poitrine, sont couvertes d'une belle plaque de près de quatre pouces d'étendue, dont les couleurs éclatantes varient entre le vert, le vert-doré, le bleu et le violet; la partie supérieure du dos et celle du cou qui y est contiguë, sont noires; après quoi le plumage se change sur le bas du dos en une couleur de roux-brûlé; mais tout le dessous du corps est noir ainsi que les ailes et la queue; seulement les grandes plumes qui s'étendent sur le croupion et sur la queue, sont d'un cendré clair; les pieds sont verdâtres. La planche enluminée présente une image assez fidèle de la forme et des couleurs de cet oiseau.

Non-seulement les nomenclateurs (1) avaient pris l'agami pour un faisan, une poule ou une grue, mais ils l'avaient encore confondu avec le *macucagua* de Marcgrave (2), qui est le grand tinamou, et dont nous parlerons dans l'article suivant, sous le nom de *magoua*. M. Artémise est le premier qui ait remarqué cette dernière erreur.

MM. Pallas (3) et Vosmaër (4) ont très-

(1) Barrère, Brisson, Vosmaër, etc.

(2) Hist. nat. Brasil, pag. 213.

(3) Larynx extra thoracem calami cygnei crassitie, ferèque osseus, ad ingressum thoracis tenuior multò evadit, laxiorque et cartilagineus, undè procedunt canales duo semicylindrici, membranâ perfecti, extensiles.

Saccus aereus dexter usque in pelvim descendit, intraque thoracem septis membranaceis transversis tribus vel quatuor cellulosus est. Sinister multò angustior, in hypochondrio terminatur. (Miscell. Zoolog., pag. 71.)

(4) La propriété la plus caractéristique et la plus remarquable de ces oiseaux consiste dans le bruit merveilleux qu'ils font souvent d'eux-mêmes, ou excités à cet effet par les valets de la ménagerie. Je ne m'étonne pas qu'on ait été jusqu'ici dans l'idée qu'ils le faisaient par l'anus. J'ai eu moi-même assez de peine pour me convaincre du contraire. On ne peut guère s'en assurer, qu'en se couchant à terre, en

bien observé la faculté singulière qu'a cet oiseau de faire entendre un son sourd et profond qu'on croyait sortir de l'anus (5);

attirant tout près de soi l'oiseau avec du pain, et en lui faisant faire le bruit, que les valets savent assez bien imiter, et qu'ils réussissent souvent à lui faire répéter après eux. Ce bruit équivoque est quelquefois précédé d'un cri sauvage, interrompu par un son approchant de celui de *scherrick*, *scherrick*, auquel suit le bruit sourd et singulier en question, qui a quelque rapport au gémissement des pigeons. De cette manière on leur entend donner cinq, six à sept fois, avec précipitation, un son sourd provenant de l'intérieur du corps à peu près comme si on prononçait la bouche fermée, *tou, tou, tou, tou, tou, tou, tou*; traînant le dernier *tou...* fort long-temps, et le terminant en baissant peu à peu de note. Ce son a aussi beaucoup de ressemblance avec le bruit long et lamentable que font les boulangers hollandais, en soufflant dans un cor de veuve pour avertir leurs chalandes que leur pain sort du four. Ce son, comme je l'ai déjà dit, ne vient point de l'anus; mais il me paraît très-certain, qu'il est formé par une faible ouverture du bec, et par une espèce de poumons particuliers à presque tous les oiseaux, quoique de forme différente. C'est aussi le sentiment de M. Pallas qui l'a entendu souvent avec moi, et à qui j'ai donné à disséquer un de ces oiseaux morts. Ce docteur m'a fait part de ses observations sur le point en question, touchant la conformation intérieure de l'animal, et dont je lui témoigne ma reconnaissance: voici ce qu'il en dit: « La trachée-artère, avant que d'entrer dans la poitrine, est de l'épaisseur d'une grosse plume à écrire, osseuse et absolument cylindrique. Dans la poitrine elle devient cartilagineuse, et se divise en deux canaux hémicycles, qui prennent leur cours dans les poumons, et dont le gauche est fort court, mais le droit s'étend jusqu'au fond du bas-ventre, et est séparé par des membranes transverses en trois ou quatre grands lobes. »

Ce sont donc certainement ces poumons, qu'on doit regarder en grande partie comme les causes motrices des divers sons que donnent les oiseaux. L'air, pressé par l'action impulsive des fibres, cherche une issue par les grosses branches du poumon charnu, rencontre en son chemin de petites membranes élastiques, qui excitent des frémissements, lesquels peuvent produire toutes sortes de tons (*). Mais ce qui nous assure surtout que ce son ne vient pas de l'anus, c'est que si l'on y prête une grande attention, lorsqu'ils font cet étrange bruit sourd (ce qui arrive souvent sans aucun bruit précédent), on voit leur poitrine et leur ventre se remuer, et leur bec s'entr'ouvrir tant soit peu. (Vosmaër, feuille imprimée à Amsterdam, 1768.)

(5) M. de la Condamine dit que cet oiseau a de particulier de faire quelquefois un bruit qui lui a fait

(*) Mémoires de l'Académie des sciences, année 1753, page 293.

ils ont reconnu que c'était une erreur. Nous observerons seulement qu'il y a beaucoup d'oiseaux qui, comme l'agami, ont la trachée-artère d'abord osseuse et ensuite cartilagineuse, et qu'en général ces oiseaux ont la voix grave; mais il y a aussi beaucoup d'oiseaux qui ont au contraire la trachée-artère d'abord cartilagineuse, et ensuite osseuse à l'entrée de la poitrine, et que ce sont ordinairement ceux-ci qui ont la voix aiguë et perçante.

Mais à l'égard de la formation du son singulier que rend cet oiseau, elle peut en effet provenir de la plus grande étendue de son poumon, et des cloisons membraneuses qui le traversent; cependant on doit observer que c'est par un faux préjugé qu'on est porté à croire que tous les sons qu'un animal fait entendre, passent par la gorge ou par l'extrémité opposée, car quoique le son en général ait besoin de l'air pour véhicule, cependant on entend tous les jours dans le grouillement des intestins des sons qui ne passent ni par la bouche ni par l'anus, et qui sont cependant très-sensibles à l'oreille; il n'est donc pas nécessaire même de supposer que l'agami ouvre un peu le bec, comme le dit M. Vosmaër, pour que ce son se fasse entendre; il suffit qu'il soit produit dans l'intérieur du corps de l'animal pour être entendu au-dehors, parce que le son perce à travers les membranes et les chairs, et qu'étant une fois excité au-dedans, il est nécessaire qu'il se fasse entendre plus ou moins au-dehors. D'ailleurs ce son sourd que l'agami fait entendre ne lui est pas particulier; le hocco rend souvent un son de même nature, et qui même est plus articulé que celui de l'agami; il prononce son nom et le fait entendre par syllabes, *co, hocco, co, co, co*, d'un ton grave, profond, et bien plus fort que celui de l'agami. Il n'ouvre pas le bec, en sorte qu'on peut les comparer parfaitement à cet égard. Et comme dans leur conformation intérieure, il n'y a rien d'assez sensiblement différent de celle des autres oiseaux, nous croyons qu'on ne doit regarder ce son que comme une habitude naturelle, commune à un grand nombre d'oiseaux, mais seulement plus sensible dans

l'agami et le hocco. Le son grave que font entendre les coqs d'Inde avant leur cri, le roucoulement des pigeons qui s'exécute sans qu'ils ouvrent le bec, sont des sons de même nature; seulement ils se produisent dans une partie plus voisine de la gorge: l'on voit celle du pigeon s'enfler et se distendre, au lieu que le son du hocco, et surtout celui de l'agami, sont produits dans une partie plus basse, si éloignée de la gorge, qu'on est tenté de rapporter leur issue à l'ouverture opposée, par le préjugé dont je viens de parler, tandis que ce son intérieur, semblable aux autres sons qui se forment au-dedans du corps des animaux, et surtout dans le grouillement des intestins, n'ont point d'autre issue que la perméabilité des chairs et de la peau qui laisse passer le son au-dehors du corps; ces sons doivent moins étonner dans les oiseaux que dans les animaux quadrupèdes; car les oiseaux ont plus de facilité de produire ces sons sourds, parce qu'ils ont des poumons et des réservoirs d'air bien plus grands à proportion que les autres animaux; et comme le corps entier des oiseaux est plus perméable à l'air, ces sons peuvent aussi sortir et se faire entendre d'une manière plus sensible; en sorte que cette faculté, au lieu d'être particulière à l'agami, doit être regardée comme une propriété générale que les oiseaux exercent plus ou moins, et qui n'a frappé dans l'agami et le hocco, que par la profondeur du lieu où se produit ce son, au lieu qu'on n'y a point fait attention dans les coqs d'Inde, les pigeons, et dans d'autres où il se produit plus à l'extérieur, c'est-à-dire, dans la poitrine ou dans le voisinage de la gorge.

À l'égard des habitudes de l'agami, dans l'état de domesticité, voici ce qu'en dit M. Vosmaër: « Quand ces oiseaux sont en-
 » tretenus avec propreté, ils se tiennent
 » aussi fort nets, et font souvent passer par
 » leur bec les plumes du corps et des ailes:
 » lorsqu'ils joutent quelquefois entre eux,
 » cela se fait tout en sautant, et avec d'assez
 » forts mouvements et battements d'ailes.
 » La différence du climat et des aliments
 » amortit certainement ici (en Hollande)
 » leur ardeur naturelle, pour la propagation,
 » dont ils ne donnent que de très-faibles mar-
 » ques. Leur nourriture ordinaire est du
 » grain, tel que le blé-sarazin, etc., mais
 » ils mangent aussi fort volontiers des petits
 » poissons, de la viande et du pain. Leur
 » goût pour le poisson, et leurs jambes pas-

doonner le nom de *trompette*; mais que c'est mal à propos que quelques-uns ont pris ce son pour un chant ou pour un ramage, puisqu'il se forme dans un organe tout différent, et précisément opposé à celui de la gorge. (Voyage des Amazones, page 175.)

» sablement longues, font assez voir qu'en
 » ceci, ils tiennent encore de la nature des
 » hérons et des grues, qu'ils sont amis des
 » eaux, et qu'ils appartiennent à la classe
 » des oiseaux aquatiques. » Nous devons
 remarquer ici que ce goût pour le poisson
 n'est pas une preuve, puisque les poules, en
 sont aussi friandes que de toute autre nour-
 riture. « Ce que Pistorius nous raconte,
 » continue M. Vosmaër, de la reconnais-
 sance de cet oiseau, peut faire honte à
 » bien des gens. Cet oiseau, dit-il, est re-
 » connaissant quand on l'a apprivoisé, et
 » distingue son maître ou bienfaiteur par-
 » dessus tout autre, je l'ai expérimenté moi-
 » même, en ayant élevé un tout jeune. Lors-
 » que le matin j'ouvrais sa cage, cette cares-
 » sante bête me sautait autour du corps, les
 » deux ailes étendues, trompetant (c'est
 » ainsi que plusieurs croient devoir expri-
 » mer ce son) du bec et du derrière, comme
 » si, de cette manière, il voulait me souhai-
 » ter le bonjour; il ne me faisait pas un ac-
 » cueil moins affectueux quand j'étais sorti,
 » et que je revenais au logis; à peine m'a-
 » percevait-il de loin, qu'il courait à moi,
 » bien que je fusse même dans un bateau,
 » et en mettant pied à terre, il me félicitait
 » de mon arrivée par les mêmes compli-
 » ments, ce qu'il ne faisait qu'à moi seul en
 » particulier, et jamais à d'autres (1). »

Nous pouvons ajouter à ces observations
 beaucoup d'autres faits qui nous ont été
 communiqués par M. de Manoncour.

Dans l'état de nature, l'agami habite les
 grandes forêts des climats chauds de l'Amé-
 rique, et ne s'approche pas des endroits dé-
 couverts, et encore moins des lieux habités.
 Il se tient en troupes assez nombreuses et ne
 fréquente pas de préférence les marais ni
 le bord des eaux, car il se trouve souvent
 sur les montagnes et autres terres élevées;
 il marche et court plutôt qu'il ne vole, et sa
 course est aussi rapide que son vol est pes-
 sant, car il ne s'élève jamais que de quelques
 pieds, pour se reposer à une petite distance
 sur terre ou sur quelques branches peu éle-
 vées. Il se nourrit de fruits sauvages comme
 les hoccas, les marails et autres oiseaux gal-
 linacés. Lorsqu'on le surprend, il fuit et
 court plus souvent qu'il ne vole, et il jette
 en même temps un cri aigu semblable à ce-
 lui du dindon.

Ces oiseaux grattent la terre au pied des

grands arbres pour y creuser la place du
 dépôt de leurs œufs, car ils ne ramassent
 rien pour le garnir et ne font point de nid.
 Ils pondent des œufs en grand nombre, de
 dix jusqu'à seize, et ce nombre est propor-
 tionné, comme dans tous les oiseaux, à
 l'âge de la femelle; ces œufs sont presque
 sphériques, plus gros que ceux de nos pou-
 les, et peints d'une couleur de vert-clair.
 Les jeunes agamis conservent leur duvet ou
 plutôt leurs premières plumes effilées, bien
 plus long-temps que nos poussins ou nos per-
 dreaux. On en trouve qui les ont longues de
 près de deux pouces; en sorte qu'on les
 prendrait pour des animaux couverts de poil
 ou de soie jusqu'à cet âge, et ce duvet ou
 ces soies sont très-serrées, très-fournies et
 très-douces au toucher; les vraies plumes
 ne viennent que quand ils ont pris plus du
 quart de leur accroissement.

Non-seulement les agamis s'apprivoisent
 très-aisément, mais ils s'attachent même à
 celui qui les soigne avec autant d'empresse-
 ment et de fidélité que le chien; ils en don-
 nent des marques les moins équivoques, car
 si l'on garde un agami dans la maison, il
 vient au-devant de son maître, lui fait des
 caresses, le suit ou le précède, et lui témoi-
 gne la joie qu'il a de l'accompagner ou de le
 revoir; mais aussi lorsqu'il prend quelque un
 en guignon, il le chasse à coups de bec dans
 les jambes, et le reconduit quelquefois fort
 loin, toujours avec les mêmes démonstra-
 tions d'humeur ou de colère, qui souvent
 ne provient pas de mauvais traitements ou
 d'offenses, et qu'on ne peut guère attribuer
 qu'au caprice de l'oiseau déterminé, peut-
 être par la figure déplaisante, ou par l'odeur
 désagréable de certaines personnes. Il ne
 manque pas aussi d'obéir à la voix de son
 maître; il vient même auprès de tous ceux
 qu'il ne hait pas dès qu'il est appelé. Il aime
 à recevoir des caresses, et présente surtout
 la tête et le cou pour les faire gratter; et
 lorsqu'il est une fois accoutumé à ces com-
 plaisances, il en devient importun, et sem-
 ble exiger qu'on les renouvelle à chaque
 instant. Il arrive aussi, sans être appelé,
 toutes les fois qu'on est à table, et il com-
 mence par chasser les chats et les chiens,
 et se rendre le maître de la chambre avant de
 demander à manger, car il est si confiant et si
 courageux, qu'il ne fuit jamais, et les chiens
 de taille ordinaire sont obligés de lui céder,
 souvent après un combat long, et dans le-
 quel il sait éviter la dent du chien en s'éle-

(1) Vosmaër, feuille, Amsterdam, 1768.

vant en l'air, et retombant ensuite sur son ennemi, auquel il cherche à crever les yeux et qu'il meurtrit à coups de bec et d'ongles; et lorsqu'une fois il s'est rendu vainqueur, il poursuit son ennemi avec un acharnement singulier, et finirait par le faire périr si on ne les séparait. Enfin il prend dans le commerce de l'homme presque autant d'instinct relatif que le chien, et l'on nous a même assuré qu'on pouvait apprendre à l'agami à garder et conduire un troupeau de moutons. Il paraît encore qu'il est jaloux contre tous ceux qui peuvent partager les caresses de son maître; car souvent lorsqu'il vient autour de la table, il donne de violents coups de bec contre les jambes nues des nègres ou des autres domestiques quand ils approchent de la personne de son maître.

La chair de ces oiseaux, surtout celle des jeunes, n'est pas de mauvais goût, mais elle est sèche et ordinairement dure. On découpe dans leurs dépouilles la partie brillante de leur plumage; c'est cette plaque de couleur changeante et vive que l'on a soin de préparer pour faire des parures.

M. de la Borde nous a aussi communiqué les notices suivantes au sujet de ces oiseaux. « Les agamis sauvages, dit-il, sont écartés dans l'intérieur des terres, de manière qu'il n'y en a plus aux environs de Cayenne... et ils sont très-communs dans les terres éloignées ou inhabitées... On les trouve toujours dans les grands bois, en nombreuses troupes de dix à douze; jusqu'à quarante... Ils se lèvent de terre pour voler à des arbres peu élevés, sur lesquels ils restent tranquilles; les chasseurs en tuent quelquefois plusieurs sans que les autres fuient... Il y a des hommes qui imitent leur bourdonnement ou son sourd si parfaitement, qu'ils les font venir à leurs pieds.... Quand les chasseurs ont trouvé une compagnie d'agamis, ils ne quittent pas prise qu'ils n'en aient tué plusieurs; ces oiseaux ne volent presque pas, et leur chair n'est pas bien bonne, elle est noire, toujours dure, mais celle des jeunes est moins mauvaise.... Il n'y a pas d'oiseau qui s'apprivoise plus aisément que celui-ci; il y en a toujours plusieurs dans les rues de Cayenne... Ils vont aussi hors de la ville, et reviennent exactement se retirer chez leur maître... On les approche et les manie tant qu'on veut, ils ne craignent ni les chiens ni les oiseaux de proie dans les basses-cours; ils se ren-

dent maîtres des poules et ils s'en font craindre; ils se nourrissent comme les poules, les marais, les paraguas; cependant les agamis très-jeunes, préfèrent les petits vers et la viande à toute autre nourriture. Presque tous ces oiseaux prennent à tic de suivre quelqu'un dans les rues ou hors de la ville, des personnes même qu'ils n'auront jamais vues: vous avez beau vous cacher, entrer dans les maisons, ils vous attendent, reviennent toujours à vous, quelquefois pendant plus de trois heures. Je me suis mis à courir quelquefois, ajoute M. de la Borde, ils couraient plus que moi et me gagnaient toujours le devant; quand je m'arrêtais, ils s'arrêtaient aussi fort près de moi. J'en connais un qui ne manque pas de suivre tous les étrangers qui entrent dans la maison de son maître, et de les suivre dans le jardin, où il fait dans les allées autant de tours de promenade qu'eux, jusqu'à ce qu'ils se retirent (1). »

Comme les habitudes naturelles de cet oiseau étaient très-peu connues, j'ai cru devoir rapporter mot à mot les différentes notices que l'on m'en a données. Il en résulte que de tous les oiseaux, l'agami est celui qui a le plus d'instinct et le moins d'éloignement pour la société de l'homme. Il paraît à cet égard être aussi supérieur aux autres oiseaux que le chien l'est aux autres animaux. Il a même l'avantage d'être le seul qui ait cet instinct social, cette connaissance, cet attachement bien décidé pour son maître; au lieu que dans les animaux quadrupèdes, le chien, quoique le premier, n'est pas le seul qui soit susceptible de ces sentiments relatifs; et puisque l'on connaît ces qualités dans l'agami, ne devrait-on pas tâcher de multiplier l'espèce? dès que ces oiseaux aiment la domesticité, pourquoi ne les pas élever, s'en servir et chercher à perfectionner encore leur instinct et leurs facultés? Rien ne démontre mieux la distance immense qui se trouve entre l'homme sauvage et l'homme policé que les conquêtes de celui-ci sur les animaux; il s'est aidé du chien, s'est servi du cheval, de l'âne, du bœuf, du chameau, de l'éléphant, du renne, etc. Il a réuni autour de lui les poules, les oies, les dindons, les canards et logé les pigeons;

(1) Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, en 1776.

le Sauvage a tout négligé ou plutôt n'a rien entrepris, même pour son utilité ni pour ses besoins, tant il est vrai que le sentiment du bien-être, et même l'instinct de la conserva-

tion de soi-même, tient plus à la société qu'à la nature, plus aux idées morales qu'aux sensations physiques !

LES TINAMOUS * (1).

Ces oiseaux qui sont propres et particuliers aux climats chauds de l'Amérique, doivent être regardés comme faisant partie des oiseaux gallinacées, car ils tiennent de l'outarde et de la perdrix, quoiqu'ils en diffèrent par plusieurs caractères; mais on se tromperait si l'on prenait pour caractères constants certaines habitudes naturelles qui ne dépendent souvent que du climat ou d'autres circonstances; par exemple, la plupart des oiseaux qui ne se perchent point en Europe, et qui demeurent toujours à terre comme les perdrix, se perchent en Amérique, et même les oiseaux d'eau à pieds palmés que nous n'avons jamais vus dans nos climats se percher sur les arbres, s'y posent communément; ils vont sur l'eau pendant le jour, et retournent la nuit sur les arbres au lieu de se tenir à terre. Il paraît que ce qui détermine cette habitude qu'on aurait d'abord jugée contraire à leur nature, c'est la nécessité où ils se trouvent d'éviter, non-seulement les jaguars et autres animaux de proie, mais encore les serpents et les nombreux insectes dont la terre fourmille dans ces climats chauds, et qui ne leur laisseraient ni tranquillité ni repos; les fourmis seules arrivant toujours en colonnes pressées et en nombre immense, feraient bientôt autant de squelettes des jeunes oiseaux qu'elles pourraient envelopper pendant leur sommeil, et l'on a reconnu que les serpents avalent souvent des cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre dans ces contrées; ceci semble d'abord faire une exception à ce que nous venons de dire;

tous les oiseaux ne se perchent donc pas, puisque les cailles restent à terre dans ce climat, comme dans ceux de l'Europe; mais il y a toute apparence que ces cailles qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre en Amérique, n'en sont pas originaires; il est de fait que l'on y en a porté d'Europe en assez grand nombre, et il est probable qu'elles n'ont pas eu encore le temps de conformer leurs habitudes aux nécessités et aux convenances de leur nouveau domicile, et qu'elles prendront peut-être à la longue et à force d'être incommodées, le parti de se percher comme le font tous les autres oiseaux.

Nous aurions dû placer le genre des tinamous après celui de l'outarde, mais ces oiseaux du nouveau continent ne nous étaient pas alors assez connus, et c'est à M. de Manoncour que nous devons la plus grande partie des faits qui ont rapport à leur histoire, ainsi que les descriptions exactes qu'il nous a mis en état de faire, d'après les individus qu'il nous a donnés pour le Cabinet du Roi.

Les Espagnols de l'Amérique (2), et les Français de Cayenne, ont également donné aux tinamous le nom de *perdrix*, et ce nom, quoique très-impropre, a été adopté par quelques nomenclateurs (3), mais le tinamou diffère de la perdrix en ce qu'il a le bec grêle, allongé et mousse à son extrémité, noir par-dessus et blanchâtre en dessous, avec les narines oblongues et posées vers le milieu de la longueur du bec; il a aussi le doigt postérieur très-court et qui ne pose point à terre, les ongles sont fort courts, assez larges et creusés en gouttières par-des-

* Nom que les naturels de la Guyane donnent à ces oiseaux.

(1) Ces oiseaux forment, parmi les gallinacées, un genre établi par Latham, sous la dénomination de *tinamus*, qu'Illiger a cru devoir changer en celle de *crypturus*, et M. Vieillot en celle de *cryptura*.

DESM. 1826.

(2) Lettre de M. Godin des Odonnais, à M. de la Condamine, 1773, page 19, note première.

(3) Brisson, Ornithol., tome 1, page 227. — Barrère, France équinox., page 138; et Ornithol., page 81.

sous ; les pieds diffèrent encore de ceux de la perdrix ; car ils sont chargés par-derrière comme ceux des poules et sur toute leur longueur, d'écaillés qui ont la forme de petites coquilles, mais dont la partie supérieure se relève et forme autant d'inégalités, ce qui n'est pas si sensible sur le pied des poules ; tous les tinamous ont aussi la gorge et le jabot assez dégarnis de plumes, qui sont très-écartées et clair-semées sur ces parties ; les penes de la queue sont si courtes, que dans quelques individus elles sont entièrement cachées par les couvertures supérieures. Ainsi ces oiseaux ont été très-mal à propos appelés *perdrix*, puisqu'ils en diffèrent par tant de caractères essentiels.

Mais ils diffèrent aussi de l'outarde (1) par quelques-uns de leurs principaux caractères, et particulièrement par ce quatrième doigt qu'ils ont en arrière et qui manque à l'outarde ; en sorte que nous avons cru devoir en faire un genre particulier, sous le nom qu'ils portent dans leur pays natal (2).

Les habitudes communes à toutes les espèces de tinamous, sont, comme nous l'avons dit, de se percher sur les arbres pour y passer la nuit, et de s'y tenir aussi quelquefois pendant le jour, mais de ne jamais se placer au faite des grands arbres, et de ne se poser que sur les branches les moins élevées. Il semble donc que ces oiseaux, ainsi que beaucoup d'autres, ne se perchent que malgré eux, et parce qu'ils y sont contraints par la nécessité ; on en a un exemple évident par les perdrix de cette contrée, qui ne diffèrent pas beaucoup de celles de l'Europe, et qui ne quittent la terre que le plus tard qu'elles peuvent chaque jour ; elles ne se perchent même que sur les branches les plus basses, à deux ou trois pieds de hauteur de terre. Ces perdrix de la Guyane ne nous étaient pas bien connues lorsque nous avons écrit l'histoire de ce genre d'oiseaux, mais nous en donnerons la description à la suite de cet article.

En général, les tinamous sont tous bons à manger, leur chair est blanche, ferme, cassante et succulente, surtout celle des ailes, dont le goût a beaucoup de rapport à celui de la perdrix rouge ; les cuisses et le croupion ont d'ordinaire une amertume qui les rend désagréables ; cette amertume vient des fruits de balisier dont ces oiseaux se

nourrissent, et l'on trouve la même amertume dans les pigeons ramiers qui mangent de ces fruits ; mais lorsque les tinamous se nourrissent d'autres fruits, comme de cerises sauvages, etc., alors toute leur chair est bonne, sans cependant avoir de fumet : au reste, on doit observer que comme l'on ne peut garder aucun gibier plus de vingt-quatre heures, à la Guyane, sans qu'il soit corrompu par la grande chaleur et l'humidité du climat, il n'est pas possible que les viandes prennent le degré de maturité nécessaire à l'excellence du goût, et c'est par cette raison qu'aucun gibier de ce climat ne peut acquérir de fumet. Ces oiseaux, comme tous ceux qui ont un jabot, avalent souvent les fruits sans les broyer ni même sans les casser ; ils aiment de préférence, non-seulement les cerises sauvages, mais encore les fruits du palmier *comon*, et même ceux de l'arbre de café, lorsqu'ils se trouvent à portée d'en manger ; ce n'est pas sur les arbres mêmes qu'ils cueillent ces fruits, ils se contentent de les ramasser à terre ; ils les cherchent ; ils grattent aussi la terre et la creusent pour y faire leur nid qui n'est composée pour l'ordinaire, que d'une couche d'herbes sèches ; ils font communément deux pontes par an, et toutes deux très-nombreuses ; ce qui prouve encore que ces oiseaux, ainsi que l'agami, sont de la classe des gallinacées, lesquels pondent tous en beaucoup plus grand nombre que les autres oiseaux. Leur vol est aussi comme celui des gallinacées, pesant et assez court, mais ils courent à terre avec une grande vitesse ; ils vont en petites troupes, et il est assez rare de les trouver seuls ou par paires ; ils se rappellent en tout temps, matin et soir, et quelquefois aussi pendant le jour ; ce rappel est un sifflement lent, tremblant et plaintif que les chasseurs imitent pour les attirer à leur portée, car c'est l'un des meilleurs gibiers et le plus commun qui soit dans ce pays.

Au reste, nous observerons, comme une chose assez singulière, que dans ce genre d'oiseau, ainsi que dans celui des fourmiliers, la femelle est néanmoins plus grosse que le mâle, ce qui n'appartient guère, dans nos climats, qu'à la classe des oiseaux de proie ; mais du reste les femelles tinamous sont presque entièrement semblables aux mâles par la forme du corps ainsi que par l'ordre et la distribution des couleurs.

(1) M. Klein a rangé une espèce de tinamou dans le genre de l'outarde. (Klein, Av., pag. 18.)

(2) *Tinamou*, par les naturels de la Guyane.

LE MAGOUA *⁽¹⁾.

PREMIÈRE ESPÈCE.

TETRAO MAJOR; Linn., Gmel. — TINAMUS BRASILIENSIS; Lath., Linn. —
CRYPTURA BRASILIENSIS; Vieill. (2).

NOUS donnons au plus grand des tinamous le nom de *magoua*, par contraction de *macoucagua*, nom qu'il porte au Brésil (3). Cet oiseau est au moins de la grandeur d'un faisán; son corps est si charnu, qu'il a, selon Marcgrave, le double de la chair d'une bonne poule (4); il a la gorge et le bas du ventre blanc, le dessus de la tête

d'un roux foncé; le reste du corps d'un gris brun, varié de blanc sur le haut du ventre, les côtés et les couvertures des jambes; un peu de verdâtre sur le cou, la poitrine, le haut du dos et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sur lesquelles on remarque quelques taches transversales noirâtres, qui sont moins nombreuses aux couvertures de la queue; le gris-brun est plus foncé sur le reste du corps, et il est varié de taches transversales noires qui deviennent moins nombreuses vers le croupion; l'on voit aussi quelques petites taches noires sur les pennes latérales de la queue, les pennes moyennes des ailes sont variées de roux et de gris-brun, et terminées par un bord roussâtre; les grandes pennes sont cendrées, sans taches et sans bordures; les pieds sont noirâtres (5), et les yeux noirs, derrière lesquels, à une petite distance, l'on voit les oreilles comme dans les poules. Pison a observé que toutes les parties intérieures de cet oiseau étaient semblables à celles de la poule (6).

La grandeur n'est pas la même dans tous les individus de cette espèce; voici à peu près le terme moyen de leurs dimensions. La longueur totale est de quinze pouces; le bec de vingt lignes; la queue de trois pouces et demi; et les pieds de deux pouces trois quarts; la queue dépasse les ailes pliées d'un pouce deux lignes.

Le sifflement par lequel ces oiseaux se rappellent, est un son grave qui se fait entendre de loin et régulièrement à six heures du soir, c'est-à-dire au moment même du coucher du soleil dans ce climat; de sorte que quand le ciel est couvert et qu'on entend le *magoua*, on est aussi sûr de l'heure que si l'on consultait une pendule; il ne siffle jamais

* Voyez les planches enluminées, n° 476, tinamou de Cayenne.

(1) *Perdix major*, *olivaria*, *longiusculo* et *nigro* *rostro*. (Barrère, France équinoxiale, pag. 13; et Ornithol., pag. 81.) — *Gallina sylvestris macucagua Brasiliensibus dicta* Marcgravo. (Willulghby, Ornith., pag. 116. — Ray, Synops. Avi., pag. 53, n° 9.) — *Tarda macucagua*. (Klein, Av., pag. 18, n° 4.) — *Macucagua Brasiliensibus*. (Marcgrave, Hist. Bras., pag. 213. — Pison, Hist. natur. Brasil., pag. 88. — Jonston, Avi., pag. 146.) *Perdix obscuri flavescens maculis fuscis variegata*. . . . *Perdix Brasiliensibus*. (Brisson, Ornithol., tome 1, pag. 227.) *Perdix obscuri cinerea*; capite et collo obscuri flavo et nigro pennatulis; gutture albicante; remigibus nigris. . . . *Perdix major brasiliensis*. (Brisson, Ornith., tom. 1, pag. 227.) — Poule sauvage du Brésil. (Salerne, Ornithol., page 134.) — *Macucagua*, par les Brésiliens. (Marcgrave, Pison, Willulghby.) — *Grosse perdrix*, par les Français de Cayenne. — *Tinamou*, par les naturels de la Guyane (Barrère), et plus souvent *aimou*.

(2) Du genre tinamou; Cuv. DESM. 1826.

(3) MM. Brisson et Barrère ont confondu mal à propos le *magoua* avec l'yambu du Brésil, qui, selon Marcgrave, est une vraie perdrix de la taille et de la forme des nôtres (Marcgrave, Hist. Bras., page 192); et ils ont aussi tous deux réuni l'agami et le *macucagua* de Marcgrave, qui est le même oiseau que le *magoua*. (Voyez Marcgrave, Hist. Bras., page 213. — *Macucagua Brasiliensibus*.) M. Brisson a donc indiqué cette espèce de tinamou sous deux noms différents, et sa quatrième et sa cinquième perdrix (Ornithol., tome 1, page 227) désignent le même oiseau, c'est-à-dire, le *magoua*, si cependant l'on sépare de leur nomenclature l'yambu qui en diffère, et l'agami qui n'y a aucun rapport.

(4) Marcgrave, Hist. Brasil., page 213. Cet oiseau mange, suivant l'auteur, des fèves sauvages, et les fruits que porte l'arbre appelé au Brésil, *araaicu*. (Marcgrave, *ibid.*)

(5) Voyez la planche enluminée, n° 476, sur laquelle on doit observer que la peau qui, dans cette planche, entoure les yeux, n'est pas nue dans la nature, mais couverte de petites plumes brunes, variées de gris.

(6) Pison, Hist. nat. Brasil., pag. 86.

la nuit, à moins que quelque chose ne l'effraie.

La femelle pond de douze à seize œufs

presque ronds, un peu plus gros que des œufs de poule, d'un beau bleu-verdâtre, et très-bons à manger.

LE TINAMOU CENDRÉ (1).

SECONDE ESPÈCE.

TETRAO CINEREUS; Linn., Gmel. — TINAMUS CINEREUS; Lath. — CRYPTURA CINEREA; Vieill. (2).

Nous avons adopté cette dénomination, parce qu'elle fait, pour ainsi dire, la description de l'oiseau, qui n'était connu d'aucun naturaliste, et que nous devons à M. de Manoncour : c'est de tous les tinamous le moins commun à la Guyane. Il est en effet d'un brun-cendré uniforme sur tout le corps, et cette couleur ne varie que sur la tête et le haut du cou, où elle prend une teinte de

roux. Nous n'en donnons pas la représentation, parce qu'on peut aisément se faire une idée de cet oiseau en jetant les yeux sur le grand tinamou (*planche 476*), et le supposant plus petit, avec une couleur uniforme et cendrée.

Sa longueur est d'un pied, son bec de seize lignes; sa queue de deux pouces et demi, et ses pieds d'autant.

LE TINAMOU VARIÉ * (3).

TROISIÈME ESPÈCE.

TETRAO VARIEGATUS; Linn., Gmel. — TINAMUS VARIEGATUS; Lath. — CRYPTURA VARIEGATA; Vieill. (4).

CETTE espèce qui est la troisième dans l'ordre de grandeur, diffère des deux premières par la variété du plumage. C'est par cette raison que nous lui avons donné le nom de *tinamou varié*; les Créoles de Cayenne l'appellent *perdrix-pintade*, quoique cette dénomination ne lui convienne point, car il ne ressemble en rien à la pintade, et son plumage n'est pas piqué, mais rayé. Il a la gorge et le milieu du ventre blancs; le cou, la poitrine et le haut du ventre roux: les côtés et les jambes rayés obliquement de blanc, de brun et de roux; le dessus de la tête et du haut du cou noirs; tout le dessus

du corps, les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et les plumes moyennes des ailes, rayées transversalement de noir et de brun-olivâtre, plus foncé sur le dos, et plus clair sur le croupion et les côtés; les grandes plumes des ailes sont brunes, uniformément sans aucune tache; les pieds sont noirâtres.

Sa longueur totale est de onze pouces; son bec de quinze lignes; sa queue de deux pouces; elle dépasse les ailes pliées de six lignes.

Il est assez commun dans les terres de la Guyane, quoiqu'en moindre nombre que le magoua, qui de tous est celui que l'on trouve le plus fréquemment dans les bois, car aucune des trois espèces que nous venons de décrire ne fréquente les lieux découverts: dans celle-ci la femelle pond dix ou douze œufs, un peu moins gros que ceux de la poule faisane, et qui sont très-remarquables par la belle couleur de lilas dont ils sont peints partout et assez uniformément.

(1) Par les Français de Cayenne, *perdrix cendrée*.

(2) Du genre tinamou; Cuv. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 828.

(3) *Perdix minor cirrhata*, rostrum atro; petite perdrix. (Barrère, France équinoxiale, page 319; et Ornithol., page 81.) Par les Créoles de Cayenne, *perdrix-pintade*.

(4) Du genre tinamou; Cuv. DESM. 1826.

LE SOÛI* (1).

QUATRIÈME ESPÈCE.

TETRAO SOVI; Linn., Gmel. — TINAMUS SOVI; Lath. — CRYPTURA SOVI; Vieill. (2).

C'est le nom que cet oiseau porte à la Guyane, et qui lui a été donné par les naturels du pays; nous l'avons fait représenter, planche enluminée, n° 829; il est le plus petit des oiseaux de ce genre, n'ayant que huit à neuf pouces de longueur, et n'étant pas plus gros qu'une perdrix: sa chair est aussi bonne à manger que celle des autres espèces, mais il ne pond que cinq ou six œufs, et quelquefois trois ou quatre un peu plus gros que des œufs de pigeon; ils sont presque sphériques et blancs comme ceux des poules. Les souïs ne font pas comme les magouas leur nid en creusant la terre, ils le construisent sur les branches les plus basses des arbrisseaux, avec des feuilles étroites et longues; ce nid de figure hémisphérique est d'environ six pouces de diamètre et cinq pouces de hauteur. C'est la seule des

quatre espèces de tinamous qui ne reste pas constamment dans les bois; car ceux-ci fréquentent souvent les halliers, c'est-à-dire, les lieux anciennement défrichés, et qui ne sont couverts que de petites broussailles; ils s'approchent même des habitations.

Le souï a la gorge variée de blanc et de roux; tout le dessous du corps et les couvertures des jambes d'un roux clair; le dessus de la tête et le haut du cou noirs; le bas du cou, le dos et tout le dessus du corps, d'un brun varié de noirâtre peu apparent; les couvertures supérieures et les plumes moyennes des ailes sont brunes, bordées de roux; les grandes plumes des ailes sont brunes sans aucune tache ni bordure; la queue dépasse les ailes pliées de dix lignes, et elle est dépassée elle-même par ses couvertures.

LE TOCRO OU PERDRIX DE LA GUYANE.

TETRAO GUYANENSIS; Linn. — ODONTOPHORUS RUFUS; Vieill. (3).

Le tocro est un peu plus gros que notre perdrix grise, et son plumage est d'un brun plus foncé: du reste il lui ressemble en entier, tant par la figure et la proportion du corps que par la brièveté de la queue, la forme du bec et des pieds. Les naturels de la Guyane l'appellent *tocro*, mot qui exprime assez bien son cri.

Ces perdrix du nouveau continent ont à

peu près les mêmes habitudes naturelles que nos perdrix d'Europe; seulement elles ont conservé l'habitude de se tenir dans les bois, parce qu'il n'y avait point de lieux découverts avant les défrichements; elles se perchent sur les plus basses branches des arbrisseaux, et seulement pour y passer la nuit; ce qu'elles ne font que pour éviter l'humidité de la terre et peut-être les insectes dont elle fourmille: elles produisent ordinairement douze ou quinze œufs qui sont tous blancs; la chair des jeunes est excellente, cependant sans fumet. On mange aussi les vieilles perdrix, dont la chair est même plus délicate que celle des nôtres; mais comme on ne peut pas les garder plus de vingt-quatre heures avant de les faire cuire, ce gibier ne peut acquérir le bon goût qu'il prendrait s'il était possible de le conserver plus longtemps.

Comme nos perdrix grises ne se mêlent

* Voyez les planches enluminées, n° 829.

(1) Perdix minor fulva, *perdrix cul-rond*. (Barrière, France équinox., page 319.) — Perdix americana postica, *uropygio rotundo*. (*Idem*, Ornith., page 81.) — Par les naturels de la Guyane, *souï*. — Par les Créoles de Cayenne, *perdrix cul-rond*, à cause de sa queue très-courte, qui est recouverte par les grandes couvertures.

(2) Du genre tinamou; Cuv. DESM. 1826.

(3) Du genre tétras et de la division des colins, ou perdrix et caillies d'Amérique; Cuv. DESM. 1826.

point avec nos perdrix rouges, il y a toute l'autre, et que par conséquent elles forment apparence que ces perdrix brunes de l'Amérique ne produiraient ni avec l'une ni avec une espèce particulière dans le genre des perdrix.

LES GOBE-MOUCHES, MOUCHEROLLES ET TYRANS ⁽¹⁾.

AU-DESSOUS du dernier ordre de la grande classe des oiseaux carnassiers, la nature a établi un petit genre d'oiseaux chasseurs plus innocents et plus utiles, et qu'elle a rendu très-nombreux. Ce sont tous ces oiseaux qui ne vivent pas de chair, mais qui se nourrissent de mouches, de moucherons et d'autres insectes volants, sans toucher ni aux fruits ni aux graines.

On les a nommés gobe-mouches, moucherolles et tyrans; c'est un des genres d'oiseaux le plus nombreux en espèces. Les unes sont plus petites que le rossignol, et les plus grandes approchent de la pie-grièche ou l'égalent; d'autres espèces moyennes remplissent tous les degrés intermédiaires de ces deux termes de grandeur.

Cependant des rapports de ressemblance et des formes communes caractérisent toutes ces espèces; un bec comprimé, large à sa base et presque triangulaire, environné de poils ou de soies hérissées, courbant sa pointe en un petit crochet dans plusieurs des moyennes espèces, et plus fortement courbé dans toutes les grandes: une queue assez longue, et dont l'aile pliée ne recouvre pas la moitié, sont des caractères que portent tous les gobe-mouches, moucherolles et tyrans. Ils ont aussi le bec échancré vers la pointe, caractère qu'ils partagent avec le genre du merle, de la grive et de quelques autres oiseaux.

Leur naturel paraît en général sauvage et solitaire, et leur voix n'a rien de gai ni de mélodieux. Trouvant à vivre dans les airs, ils quittent peu le sommet des grands arbres. On les voit rarement à terre; il semble que l'habitude et le besoin de serrer les branches sur lesquelles ils se tiennent constamment, leur ait agrandi le doigt postérieur,

qui dans la plupart des espèces de ce genre, est presque aussi long que le grand doigt antérieur.

Les terres du Midi où jamais les insectes ne cessent d'éclorre et de voler, sont la véritable patrie de ces oiseaux (2); aussi contre deux espèces de gobe-mouches que nous trouvons en Europe, en comptons-nous plus de huit dans l'Afrique et les régions chaudes de l'Asie, et près de trente en Amérique, où se trouvent aussi les plus grandes espèces; comme si la nature, en multipliant et agrandissant les insectes dans ce nouveau continent, avait voulu y multiplier et fortifier les oiseaux qui devaient s'en nourrir. Mais l'ordre de grandeur étant le seul suivant lequel on puisse bien distribuer un aussi grand nombre d'espèces, que les ressemblances dans tout le reste réunissent, nous ferons trois classes de ces oiseaux *muscivores*. La première de ceux qui sont au-dessous de la grandeur du rossignol, et ce sont les *gobe-mouches* proprement dits; la seconde, sous le nom de *moucherolles*, de ceux qui égalent ou surpassent de peu la taille de ce même oiseau; dans la troisième, qui est celle des *tyrans*, ils sont tous ou à peu près, si même ils ne l'excèdent, de la grandeur de l'écorcheur ou pie-grièche rousse, du genre de laquelle ils se rapprochent par l'instinct, les facultés et la figure; ils terminent ainsi ce genre nombreux d'oiseaux chasseurs aux mouches, en le rejoignant à la dernière espèce des oiseaux carnassiers.

(1) Tous ces oiseaux appartiennent au genre *muscicapa* ou à celui des *lanius* de Linnée.

DESJ. 1826.

(2) « Les gobe-mouches sont en général des oiseaux communs dans les pays chauds. Leurs espèces y sont beaucoup plus multipliées et plus grandes que dans les pays tempérés, et dans les pays froids on en trouve fort peu. Ils ne se nourrissent que d'insectes. Ce sont des êtres destructeurs que la nature a opposés dans des climats chauds, et surtout dans ceux qui sont en même temps humides, à la trop grande fécondité des insectes. » (Voyage à la Nouvelle-Guinée, par M. Sonnerat, page 56.)

LE GOBE-MOUCHE * (1).

PREMIÈRE ESPÈCE.

LE GOBE-MOUCHE GRIS; Temm. — MUSCICAPA GRISOLA; Linn. (2).

Nous conserverons le nom générique de gobe-mouche à celui d'Europe, comme étant généralement connu sous ce seul et même nom. D'ailleurs ce gobe-mouche nous servira de terme de comparaison pour toutes les autres espèces. Celui-ci a cinq pouces huit lignes de longueur, huit pouces et demi de vol; l'aile pliée s'étend jusqu'au milieu de la queue, qui a deux pouces de longueur; le bec est aplati, large à sa base, long de huit lignes, environné de poils; tout le plumage n'est que de trois couleurs, le gris, le blanc et le cendré-noirâtre; la gorge est blanche; la poitrine et le cou, sur les côtés, sont tachetés d'un brun faible et mal terminé; le reste du dessous du corps est blanchâtre; le dessus de la tête paraît varié de gris et de brun; toute la partie supérieure du corps, la queue et l'aile sont brunes; les pennes et leurs couvertures sont légèrement frangées de blanchâtre.

Les gobe-mouches arrivent en avril, et

* Voyez les planches enluminées, n° 565, fig. 1.

(1) *Currucis*, seu *ficedulis cognata avicula*. (Gesner, *Avi.*, pag. 629, avec une figure peu ressemblante. — *Icon. Avi.*, pag. 47.) — *Grisola vulgò dicta*. (Aldrovande, *Avi.*, tom. 2, page 738, avec une mauvaïse figure.) — *Grisola Aldrovandi*. (Willulghby, *Ornithol.*, pag. 153. — Ray, *Synops. Avi.*, pag. 81, n° 7.) — *Grisola ex cinereo fusca Aldrovandi*. (Willulghby, *Ornithol.*, pag. 171, n° 7.) — *Stoparola aut stoparolæ similis Aldrovandi*. (*Idem, ibid.*, pag. 159.) *Curruca subfusca*. (Frisch, avec une figure peu exacte, tab. 22.) — *Muscicapa supernè griseo-fusca, infernè albicans; collo inferiore et pectore maculis longitudinalibus griseo-fuscis insignitis; tectricibus alarum inferioribus dilutè rufescentibus griseo-fuscis*. Le gobe-mouche, (Brisson, *Ornithol.*, tome 2, page 357. La figure, pl. 35, fig. 3, est plus petite que les dimensions qu'il a données.) — *Grisola* à Bologne, suivant Aldrovande; *burstner* aux environs de Strasbourg, suivant Gesner.

(2) Du genre des gobe-mouches et de la division des gobe-mouches proprement dits; Cuv.

DESM. 1826.

partent en septembre. Ils se tiennent communément dans les forêts, où ils cherchent la solitude et les lieux couverts et fourrés; on en rencontre aussi quelquefois dans les vergers épais. Ils ont l'air triste, le naturel sauvage, peu animé et même assez stupide; ils placent leur nid tout à découvert, soit sur les arbres, soit sur les buissons; aucun oiseau faible ne se cache aussi mal, aucun n'a l'instinct si peu décidé; ils travaillent leur nid différemment; les uns le font entièrement de mousse, et les autres y mêlent de la laine; ils emploient beaucoup de temps et de peines pour faire un mauvaïse ouvrage, et l'on voit quelquefois ce nid entrelacé de si grosses racines, qu'on n'imaginerait pas qu'un ouvrier aussi petit pût employer de tels matériaux. Il pond trois ou quatre œufs et quelquefois cinq, couverts de taches rousses.

Ces oiseaux prennent le plus souvent leur nourriture en volant, et ne se posent que rarement et par instants à terre, sur laquelle ils ne courent pas. Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il a le front plus varié de brun, et le ventre moins blanc. Ils arrivent en France au printemps, mais les froids qui surviennent quelquefois vers le milieu de cette saison leur sont funestes. M. Lottinger remarque qu'ils périssent presque tous dans les neiges qui tombèrent en Lorraine, en avril 1767 et 1772, et qu'on les prenait à la main. Tout degré de froid qui abat les insectes volants dont cet oiseau fait son unique nourriture, devient mortel pour lui; aussi abandonne-t-il nos contrées avant les premiers froids de l'automne, et on n'en voit plus dès la fin de septembre. Aldrovande dit qu'il ne *quitte point le pays* (3), mais cela doit s'entendre de l'Italie ou des pays encore plus chauds.

(3) *Nunquam avolare*. (Tom. 2, pag. 738.)

LE GOBE-MOUCHE

NOIR A COLLIER ou GOBE-MOUCHE DE LORRAINE * (1).

DEUXIÈME ESPÈCE.

LE GOBE-MOUCHE A COLLIER; Temm. — MUSCICAPA ATRICAPILLA; Linn. (2).

Le gobe-mouche noir à collier est la seconde des deux espèces de gobe-mouches d'Europe. On l'a nommé aussi *gobe-mouche de Lorraine*; et cette dénomination peut avec raison s'ajouter à la première, puisque c'est dans cette province qu'il a été, pour la première fois, bien vu et bien décrit, et où il est plus connu et apparemment plus commun. Il est un peu moins grand que le précédent, n'ayant guère que cinq pouces de longueur; il n'a d'autres couleurs que du blanc et du noir, par plaques et taches bien marquées; néanmoins son plumage varie plus singulièrement que celui d'aucun autre oiseau.

Suivant les différentes saisons, l'oiseau mâle paraît porter quatre habits différents; l'un qui est celui d'automne ou d'hiver, n'est guère ou point différent de celui de sa femelle, laquelle n'est pas sujette à ces changements de couleur; leur plumage ressemble

alors à celui du *mirier*, vulgairement *petit pinson des bois*. Dans le second état, lorsque ces oiseaux arrivent en Provence ou en Italie, le plumage du mâle est tout pareil à celui du bec-figue; le troisième état est celui qu'il prend quelque temps après son arrivée dans notre pays, et qu'on peut appeler son habit de printemps (3). C'est comme la nuance par laquelle il passe au quatrième, qui est celui d'été, et qu'on peut nommer avec raison, dit M. Lottinger, son *habit de noces*, puisqu'il ne le prend que lorsqu'il s'apparie, et qu'il le quitte aussitôt après les nichées; l'oiseau est alors dans toute sa beauté. Un collier blanc de trois lignes de hauteur environne son cou, qui est du plus beau noir, ainsi que la tête, à l'exception du front et de la face qui sont d'un très-beau blanc; le dos et la queue sont du noir de la tête; le croupion est varié de noir et de blanc; un trait blanc large d'une ligne borde, sur quelque longueur, la penne la plus extérieure de la queue près de son origine; les ailes, composées de dix-sept plumes, sont d'un marron foncé; la troisième plume et les quatre suivantes sont terminées par un brun beaucoup plus clair; ce qui, l'aile étant pliée, fait un très-bel effet: toutes les plumes; excepté les deux premières, ont sur le côté extérieur une tache blanche qui augmente à mesure qu'elle approche du corps; en sorte que le côté extérieur de la dernière plume est entièrement de cette couleur; la gorge, la poitrine et le ventre sont blancs; le bec et les pieds noirs: un lustre et une fraîcheur singulière relèvent tout ce plumage; mais ces beautés disparaissent dès le commencement de juillet; les couleurs deviennent faibles et brunissent; le collier s'évanouit le premier, et tout le reste bientôt

* Voyez la planche enluminée, n° 565, fig. (*).

(1) *Ficedula*, sive *atricapilla* sese mutans. (Aldrov., *Avi.*, tom. 2, pag. 758.) — *Ficedula secunda*. (Linnaeus, *Syst. Nat.*, ed. 6, G. 82, Sp. 17.) — *Ficedula tertia* Aldrovandi, goldfinch Germanis. (Willulghby, *Ornithol.*, pag. 170.) — *Atricapilla tertia*. (Jouston, *Aves*, pag. 90.) — *Oenanthe nostra*, monticola, goldfinch Germanis dicta. (Ray, *Synops. Avi.*, pag. 77, n° A 5.) — *Curruca tergoire nigro*. (Frisch, avec une bonne figure, pl. 24.) — *Motacilla remigibus nigricantibus* extimo dimidiato extrorsum albo; maculâ alarum albâ. (Faun. Suec., n° 230.) — *Muscicapa supernè nigra*, griseo admixto infernè alba; maculâ in frônte candidâ; remigibus minoribus in exortu albis; reetricibus tribus extimis externis albis. Le gobe-mouche noir. (Brisson, *Ornith.*, tome 2, page 381.) — Une notice envoyée des Vosges alsaciennes, nous parle d'un petit gobe-mouche appelé dans ces cantons *mochren-kocpflein*, que nous jugeons n'être pas différent du gobe-mouche noir à collier de Lorraine.

(2) Du genre gobe-mouche et de la division des gobe-mouches proprement dits; Cuv.

DESM. 1826.

(*) Un individu prenant sa livrée complète.

DESM. 1826.

(3) « J'en ai nourri un, ce printemps, trois ou quatre jours: chacun l'admirait, quoiqu'un de ses plus beaux ornements (le collier) lui manquât. » Tout ce qu'il a de blanc est du plus beau blanc, » et ce qu'il a de noir est du plus beau noir. » (Lettre de M. Lottinger, du 30 avril 1772.)

se ternit et se confond. Alors l'oiseau mâle est tout-à-fait méconnaissable ; il perd son beau plumage dans les premiers jours de juillet. « J'ai été trouver plusieurs fois, dit » M. Lottinger, des oiseleurs qui avaient » des *tendues* sur des fontaines dans des lieux » où nichent ces oiseaux, et quoique ce ne » fût qu'en juillet, ils me dirent qu'ils pre- » naient fréquemment des femelles, mais » pas un seul mâle, » tant les mâles étaient devenus semblables aux femelles. C'est aussi sous leur livrée qu'ils reviennent avec elles, dans leur retour au printemps : mais M. Lottinger ne nous décrit pas, avec le même détail, l'habit que ce gobe-mouche prend dans son passage aux provinces méridionales, je veux dire le quatrième changement qui lui donne l'apparence de bec-figue. Aldrovande paraît indiquer le changement de ce gobe-mouche qu'il a bien désigné ailleurs (1), lorsque le rappelant de nouveau parmi les bec-figures (2), il dit l'avoir surpris dans l'instant même de sa métamorphose, et où il n'était ni *bec-figue*, ni *tête-noire*. Il avait déjà cependant, ajoute-t-il, le collier blanc, la tache blanche au front, du blanc dans la queue et sur l'aile : le dessous du corps blanc et le reste noir : à ces traits le gobe-mouche à collier est pleinement reconnaissable.

Cet oiseau arrive en Lorraine vers le milieu d'avril. Il se tient dans les forêts, surtout dans celles de haute-futaie ; il y niche dans des trous d'arbre, quelquefois assez profonds, et à une distance de terre assez considérable ; son nid est composé de petits brins d'herbe et d'un peu de mousse qui couvre le fond du trou où il s'est établi ; il pond jusqu'à six œufs. Lorsque les petits sont éclos, le père et la mère ne cessent d'entrer et de sortir pour leur porter à manger ; et par cette sollicitude ils décèlent eux-mêmes leur nichée, que sans cela il ne serait pas facile de découvrir.

Ils ne se nourrissent que de mouches et autres insectes volants ; on ne les voit pas à

terre, et presque toujours ils se tiennent fort élevés, voltigeant d'arbre en arbre ; leur voix n'est pas un chant, mais un accent plaintif très-aigu, roulant sur une consonne aigre, *crri, crri*. Ils paraissent sombres et tristes, mais l'amour de leurs petits leur donne de l'activité et même du courage.

La Lorraine n'est pas la seule province de France où l'on trouve ce gobe-mouche à collier. M. Hébert nous a dit en avoir vu dans la Brie, où néanmoins il est peu connu, parce qu'il est sauvage et passager. Nous avons trouvé un de ces gobe-mouches, le 10 mai 1773, dans un petit parc près de Montbard en Bourgogne, il était dans le même état de plumage que celui qu'a décrit M. Brisson (*tome 2, page 381*). Les grandes couvertures des ailes, qu'il représente terminées de blanc, ne l'étaient que sur les plus voisines du corps ; les plus éloignées n'étaient que brunes ; les seules couvertures du dessous de la queue étaient blanches ; celles du dessus d'un brun noirâtre ; le croupion était d'un gris-de-perle terne ; et le derrière du cou, dans l'endroit du collier, moins foncé que la tête et le dos ; les plumes moyennes de l'aile étaient, vers le bout, du même brun que les grandes plumes ; la langue nous parut effrangée par le bout, large pour la grosseur de l'oiseau, mais proportionnée à la largeur de la base du bec ; le tube intestinal était de huit à neuf pouces de longueur ; le gésier musculeux, précédé d'une dilatation dans l'œsophage ; quelques vestiges de cæcum ; point de vésicule de fiel. Cet oiseau était mâle, et les testicules paraissaient d'environ une ligne de diamètre ; il pesait trois gros.

Dans cette espèce de gobe-mouche, le bout des ailes se rejoint et s'étend au-delà du milieu de la queue, ce qui fait une exception dans ce genre, où l'aile pliée n'atteint pas le milieu de la queue ; l'oiseau ne la tient pas élevée comme elle est représentée dans la planche enluminée n° 565, *figures 2 et 3* ; le blanc du devant de la tête est aussi beaucoup plus étendu que dans cette figure, et M. Lottinger juge qu'au n° 3, on a donné un mâle commençant à changer d'habit, pour une femelle ; il observe de plus que le collier du mâle, n° 2, devrait environner tout le cou sans être coupé de noir. L'on doit avoir égard aux remarques de cet observateur exact, qui, le premier, nous a fait connaître les habitudes et les changements de couleur de ces oiseaux.

(1) Tome 2, page 735. Il décrit le collier : in collo macula alba est velut torquis... ; et la tache blanche de l'aile : item alia in medio alarum... Il parle de la beauté de ce petit oiseau : in summâ pulchra avicula est... ; et la grandeur qu'il lui donne, convient à notre gobe-mouche noir : il est connu, ajoute-t-il, des oiseleurs bolonais qui l'ont nommé *pegliâ-mosche*.

(2) *Ficedula sive atricapilla sese mutans*. (Tom. 2, pag. 758.)

Au reste, ce petit oiseau triste et sauvage mène pourtant une vie tranquille, sans danger, sans combats, protégée par la solitude : il n'arrive qu'à la fin du printemps, lorsque les insectes dont il fait sa proie ont pris leurs ailes, et part dans l'arrière-saison pour retrouver aux contrées du Midi, sa pâture, sa solitude et ses amours.

Il pénètre assez avant dans le Nord puisqu'on le trouve en Suède (1); mais il paraît s'être porté beaucoup plus loin vers le Midi, qui est véritablement son climat natal : car nous ne croyons pas devoir faire deux espèces du gobe-mouche du cap de Bonne-Espérance, représenté, *pl.* 572, *fig.* 2, sous le nom de *gobe-mouche à collier du Cap* (2), et de notre gobe-mouche de Lorraine, la ressemblance étant frappante à une tache

rousse près que le premier a sur la poitrine; différence, comme l'on voit, très-légère, vu l'intervalle des climats, et surtout dans un plumage qui nous a paru si susceptible de diverses teintes, et sujet à des changements si rapides et si singuliers. La *figure* 1 de la même planche qui représente un second *gobe-mouche du Cap* (3), qu'on aurait pu aussi nommer à *collier* (puisque si l'autre en a un qui lui ceint le cou par derrière, celui-ci en porte un par-devant), ne nous paraissant que la femelle, dont la *figure* 2 est le mâle, doit se rapporter encore à notre gobe-mouche à collier, dont on retrouve dans ces deux variétés le même port, la même figure et plus de ressemblance, que l'on n'a droit d'en attendre à cette distance de climat.

LE GOBE-MOUCHE DE L'ILE DE FRANCE.

TROISIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA UNDULATA; Linn., Gmel., Vieill.

Nous avons au Cabinet deux gobe-mouches envoyés de l'île de France, l'un plutôt noir que brun, et l'autre simplement brun; tous deux ont le corps un peu moins gros et surtout plus court que nos gobe-mouches d'Europe; le premier a la tête d'un brun noirâtre, et les ailes d'un brun roussâtre;

le reste du plumage est un mélange de blanc-châtre et de brun pareil à celui de la tête et des ailes, disposé par petites ondes ou petites taches, sans beaucoup de régularité.

Le second paraît n'être que la femelle du premier : en effet, leurs différences sont trop légères pour en faire deux espèces, surtout n'ayant que deux individus, dont la grandeur, le port et même le fond de couleur, aux nuances près, sont semblables : ce dernier a plus de blanc, mêlé de roussâtre sur la poitrine et sur le ventre; le gris-brun de la tête et du corps est moins foncé : ces différences en moins dans le ton de couleur, sont presque générales de la femelle au mâle dans toutes les espèces des oiseaux. Nous ne donnons pas la figure de ces gobe-mouches qui n'ont rien de remarquable.

(1) Fauna Suecica.

(2) *Muscicapa supernè nigra, infernè alba*; pectore rufo; collo superiore torque albo cincto; maculâ in alis candidâ; remigibus reatricibusque nigris; oris interioribus remigum albis. Le gobe-mouche à collier du cap de Bonne-Espérance. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 379.)

(3) *Muscicapa supernè fusca, infernè alba*; pectore nigro; lateribus rufis; tenniâ transversâ in alis rufâ; reatricibus nigris, apice albis, extimâ exteriùs albâ. (*Idem*, page 372.)

LE GOBE-MOUCHE

A BANDEAU BLANC DU SÉNÉGAL ⁽¹⁾.

QUATRIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA SENEGALENSIS; Linn., Gmel. — PLATYRHYNCHUS VELATUS;
Vieill. (2).

Nous comprendrons sous cette dénomination les deux oiseaux désignés dans nos planches enluminées, sous les noms de *gobe-mouche à poitrine rousse du Sénégal*, et *gobe-mouche à poitrine noire du Sénégal*. Ces deux jolis oiseaux peuvent être décrits ensemble; ils sont de la même grandeur et du même climat; ils se ressemblent aussi par l'ordre et la distribution de leurs couleurs; il y a même toute apparence que l'un est le mâle et l'autre la femelle d'une même espèce; la ligne blanche qui passe sur l'œil et ceint leur tête d'une sorte de petit couronnement ou de diadème, ne paraît dans aucun autre de leur genre aussi entière et aussi distincte. Le premier est le plus petit, et n'a guère que trois pouces et demi

de longueur; une tache rousse lui couvre le sommet de la tête qu'entoure le bandeau blanc: de l'angle extérieur de l'œil s'étend une plaque noire ovale qui confine au-dessus avec le bandeau, et s'étend en pointe vers l'angle du bec; la gorge est blanche; une tache d'un roux léger marque la poitrine; le dos est gris-clair sur blanc; la queue et les ailes sont noirâtres; dans leurs couvertures moyennes, passe obliquement une ligne blanche, et les petites couvertures sont bordées en écailles du roux de la poitrine; un velouté transparent règne sur tout le joli plumage de cet oiseau, et ce lustre est encore plus frais et plus clair sur celui de l'autre, qui, plus simple en couleur, n'est qu'un mélange de gris-léger, de blanc et de noir, et n'en est pas moins agréable; le bandeau blanc lui passe sur les yeux; un plastron de même couleur prend en pointe sous le bec, et se coupe carrément sur la poitrine, qu'une zone noire distingue, tenant au noir du haut du cou, qui se fond dans le gris sur blanc du dos; les penes sont noires, frangées de blanc, et la ligne blanche des couvertures s'élargit en festons; les épaules sont noires, mais il s'entrelace dans tout ce noir un petit frangé blanc; et sur le blanc de tout le plumage, règnent de petites ombres noires, d'une teinte si transparente et si légère, que, sans avoir de brillantes couleurs, ce petit oiseau est plus paré que d'autres ne le paraissent être avec des teintes d'éclat et de riches nuances.

* Voyez les planches enluminées, n° 567, fig. 1 et 2.

(1) *Muscicapa supernè* è griseo-nigricante et albo confusè mixta, infernè albo; pectore dilutè rufo; genis nigris; tæniâ supra oculos albo-rufescente; tæniâ transversâ in alis albâ; rectricibus nigris; tribus extimis exteriùs et apice albis; proximè sequenti apice albâ. Le gobe-mouche à poitrine rousse. (Brisson, *Ornithol.*, tome 2, page 374.)

Muscicapa supernè è cinereo, nigro et albo confusè mixta, infernè alba; capite et pectore nigris; tæniâ supra oculos albâ; tæniâ transversâ in alis candidâ; rectricibus nigris; duabus extimis exteriùs et apice albis. Le gobe-mouche à poitrine noire du Sénégal. (Brisson, *ibid.*, page 376.)

(2) Du genre gobe-mouche et de la division des gobe-mouches proprement dits; Cuv.

DESM. 1826.

LE GOBE-MOUCHE HUPPÉ DU SÉNÉGAL * (1).

CINQUIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA CRISTATA et MUSCICAPA BORBONICA; Linn., Gmel. —
 PLATYRHYNCHUS BORBONICUS; Vieill. (2).

Avec le gobe-mouche huppé du Sénégal, est représenté dans la même planche (*figure 1*), un *gobe-mouche huppé de l'île de Bourbon* (3) que nous ne séparerons pas du premier, persuadés qu'il n'en est qu'une variété. L'île de Bourbon jetée au milieu d'un vaste océan, située entre les tropiques, dont le climat constant n'a pas d'oiseaux inquiets ni voyageurs, n'était peuplée d'aucun oiseau de terre lorsque les premiers vaisseaux européens y abordèrent. Ceux qu'elle nourrit à présent y ont été transportés, soit à dessein, soit par hasard : ce n'est donc pas dans cette île qu'il faut chercher les espèces originaires (4) : et trouvant

ici dans le continent l'analogue de l'oiseau de l'île, nous n'hésitons pas d'y rapporter ce dernier. En effet, il y a entre ces deux gobe-mouches des différences, qui n'excèdent pas celles que l'âge ou le sexe produisent en diverses espèces de leur genre; et plusieurs ressemblances qui, dans tous les genres, font juger les espèces comme très-voisines. La figure, la grosseur, les masses de couleur sont les mêmes. Tous deux ont la tête garnie de petites plumes à demi-relevées en huppe noire à reflets verts et violets; ce noir, dans celui du Sénégal, descend en plaque quarrée sur la gorge et le devant du cou; dans celui de Bourbon, représenté dans la planche, le noir n'enveloppe que la tête avec l'œil et le dessous du bec; mais dans d'autres individus nous avons vu cette couleur envelopper aussi le haut du cou; tous deux ont le dessous du corps d'un beau gris d'ardoise clair, et tous deux le dessus d'un rouge bai, plus vif dans celui de Bourbon, plus foncé et marron dans celui du Sénégal; et cette couleur qui s'étend également sur toute l'aile et la queue du dernier, est coupée par un peu de blanc à l'origine de celle de l'autre, et cède sur l'aile à une teinte plus foncée dans les ouvertures; elles sont aussi frangées de trois traits plus clairs; le noirâtre des penes n'a qu'un léger bord roussâtre au côté extérieur, et blanchâtre à l'intérieur des barbes; la plus grande différence est dans la queue : celle du gobe-mouche de Bourbon est courte et quarrée, n'ayant que deux pouces et demi; la queue de celui du Sénégal a plus de quatre pouces; et elle est étagée depuis les deux penes du milieu, qui sont les plus longues, jusqu'aux plus extérieures qui sont plus courtes de deux pouces. Cette différence pouvant être le produit de l'âge, de la saison ou du sexe, ces deux oiseaux ne for-

* Voyez les planches enluminées, n° 573, fig. 2.

(1) *Muscicapa cristata*, supernè castanea, infernè saturatè cinerea; capite et collo inferiore nigro-virescentibus; reetricibus castaneo-purpureis. Le gobe-mouche huppé du Sénégal. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 422.)

(2) M. Cuvier place les deux oiseaux qui font l'objet de cet article dans le genre gobe-mouche et dans la division des moucherolles. Celui de la figure 1 de la planche 573 est son *muscicapa borbonica*, et celui de la figure 2 son *muscicapa cristata*.

DESM. 1826.

(3) *Muscicapa cristata*, supernè dilutè spadicea, infernè cinerea; capite nigro viridescente (mas), cinereo (femina); reetricibus dilutè spadiceis, fusco mixtis. Le gobe-mouche huppé de l'île de Bourbon. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 420.)

(4) *Nota.* Nous trouvons encore deux gobe-mouches de l'île de Bourbon que nous ne ferons qu'indiquer, convaincus qu'ils appartiennent à quelque espèce du continent de l'Afrique : l'un est représenté dans nos planches enluminées, n° 572, fig. 3; il est petit et tout noir, à un peu de roux près sous la queue : et malgré la différence de couleur, on pourrait penser qu'il se rapporte, comme variété, aux gobe-mouches du Cap, que nous avons déjà rapprochés de notre gobe-mouche noir à collier : ces diversités de plumage n'étant apparemment pas autres que celles par où nous les voyons passer lui-même, et que l'influence d'un climat plus chaud doit encore rendre plus étendues et plus rapides, dans un naturel qui se montre d'ailleurs si facile à les subir. M. Brisson indique par la phrase suivante le troisième gobe-mouche de l'île de Bourbon, auquel il dit que les habitants donnent le nom de *tecteo*. *Muscicapa*

supernè fuscà; oris pennarum rufescentibus; infernè rufescens (mas), sordidè alba (femina); reetricibus saturatè fuscis; oris exterioribus dilutiùs fuscis. (Ornithol., tom. 2, pag. 360.)

ment à nos yeux qu'une espèce. Si quelque observation survient qui engage à les distinguer, c'est de l'union même et du rap-

prochement que nous en aurons fait ici, que résultera l'attention à les séparer dans la suite.

LE GOBE-MOUCHE A GORGE BRUNE DU SÉNÉGAL *.

SIXIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA MELANOPTERA; Linn. — *MUSCICAPA COLLARIS*; Lath. —
PLATYRHYNGHUS COLLARIS; Vieill. (1).

Ce gobe-mouche a été rapporté du Sénégal par M. Adanson. C'est celui que décrit M. Brisson, sous le nom peu approprié de *gobe-mouche à collier du Sénégal* (2), puisque ni la tache brune qui n'est qu'une simple plaque sur la gorge, ni la ligne noire qui la termine ne font l'effet d'un collier; une tache d'un brun marron lui prend sous le bec et sous l'œil quarrément, couvre la gorge au large, mais ne descend pas sur la poitrine, une ligne noire la tranchant net

au bas du cou; cette ligne a peu de largeur, et l'estomac est blanc avec le reste du dessous du corps; le dessus est d'un beau gris-bleuâtre; la queue noirâtre; la penne la plus extérieure est blanche du côté extérieur; les grandes couvertures de l'aile sont blanches aussi, les petites sont noirâtres; les plumes sont d'un cendré frangé de blanc, et les deux plus près du corps sont blanches dans leur moitié extérieure; le bec large et aplati, est hérissé de soies aux angles.

LE PETIT AZUR, GOBE-MOUCHE BLEU DES PHILIPPINES **.

SEPTIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA CÆRULEA; Linn., Vieill. (3).

UN beau bleu d'azur couvre le dos, la tête et tout le devant du corps de ce joli petit gobe-mouche, à l'exception d'une tache

noire sur le derrière de la tête, et d'une autre tache noire sur la poitrine; le bleu s'étend en s'affaiblissant sur la queue; il teint les petites barbes des plumes de l'aile, dont le reste est noirâtre; et on l'aperçoit encore dans le blanc des plumes du ventre.

* Voyez les planches enluminées, n° 567, fig. 3.

(1) Du genre gobe-mouche et de la division des moucherolles (*muscipeta*); Cuv. DESM. 1826.

(2) *Muscicapa supernè saturatè cinerea, infernè alba; collo inferiore castaneo, tæniâ nigrâ in infimâ parte circumdato; tæniâ transversâ in alis albâ; rectricibus nigris, lateralibus apice albis, extimâ externis albâ.* Le gobe-mouche à collier du Sénégal. (Brisson, Ornith., tome 3, page 870.)

** Voyez les planches enluminées, n° 666, fig. 1.

(3) Du genre gobe-mouche et de la division des moucherolles; Cuv. DESM. 1826.

Cet oiseau est un peu moins grand, plus mince et plus haut sur ses jambes que notre gobe-mouche. Longueur totale, cinq pouces; bec, sept à huit lignes, point échancré ni crochu; queue, deux pouces, tant soit peu étagée: le bleu du plumage a beaucoup de lustre et de reflets, mais sans sortir de sa teinte.

LE BARBICHON DE CAYENNE *.

HUITIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA BARBATA; Linn. — PLATYRHYNCHUS BARBATUS; Vieill. (1).

Tous les gobe-mouches ont plus ou moins le bec garni de poils ou de soies; mais dans celui-ci elles sont si longues qu'elles se portent en avant jusqu'au bout du bec, et c'est pour exprimer ce caractère que le nom de barbichon lui a été donné. Cet oiseau a près de cinq pouces de longueur, son bec est fort large à la base, et très-aplati dans toute sa longueur; la mandibule supérieure débordé un peu l'inférieure; tout le dessus du corps est d'un brun-olivâtre foncé, excepté le haut de la tête que recouvrent des plumes orangées, en partie cachées sous les autres plumes; le dessous du corps est d'un jaune verdâtre, qui, sur le croupion, se change en un beau jaune.

La femelle est un peu plus grande que le mâle; tout le dessus de son corps est d'un brun noirâtre, mêlé d'une légère teinte de verdâtre, moins sensible que dans le mâle; le jaune du sommet de la tête ne forme qu'une tache oblongue que les plumes de la couleur générale recouvrent encore en partie; la gorge et le haut du cou sont blanchâtres;

les plumes du reste du cou, de la poitrine et du dessous des ailes, ont leur milieu brun et le reste jaunâtre; le ventre et le dessous de la queue sont entièrement d'un jaune pâle; le bec est moins large que celui du mâle, et n'a que quelques petits poils courts de chaque côté.

Ce gobe-mouche n'a pas la voix aigre, et siffle doucement *pipi*; le mâle et la femelle vont ordinairement de compagnie: l'instinct borné des gobe-mouches dans la manière de placer leur nid, se marque singulièrement dans celui-ci; ce n'est point dans les rameaux touffus qu'il le pose, c'est aux endroits découverts, sur les branches les moins garnies de feuilles: il est d'autant plus apparent qu'il est d'une grosseur excessive; il a douze pouces de haut, sur plus de cinq de diamètre, et tout entier de mousse; ce nid est fermé au-dessus, l'ouverture étroite est dans le flanc, à trois pouces du sommet: c'est à M. de Manoncour que nous devons la connaissance de cet oiseau.

LE GOBE-MOUCHE BRUN DE CAYENNE **.

NEUVIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA FULIGINOSA; Linn., Vieill.

Ce gobe-mouche est petit, ayant à peine quatre pouces de longueur: les plumes de la tête et du dos sont d'un brun noirâtre, bordées de brun-fauve; le fauve est plus foncé et domine sur les pennes de l'aile, et le noir sur celles de la queue qui sont bordées d'une frange blanchâtre; cette dernière couleur est celle de tout le dessous du corps, excepté une teinte fauve sur la poi-

trine; la queue est quarrée, l'aile pliée en couvre la moitié; le bec aigu est garni de petites soies à sa racine: ce sont tous les traits qu'on peut remarquer dans ce petit oiseau. Son espèce a néanmoins une variété, si les différences que nous trouvons dans un second individu ne sont pourtant pas celles du mâle à la femelle ou du jeune à l'adulte. Sur le fond cendré-brun de tout le plumage de ce second individu, paraît sous le ventre une teinte jaunâtre, et à la poitrine un brun olive; le cendré-noirâtre de la tête et du dos, est un peu teint de vert-olive foncé, et l'on voit sur les grandes pennes des ailes quelques traits plus clairs sur leurs petites barbes, tandis que les grandes barbes des petites pennes, montrent en se développant un jaune rosat, léger et pâle.

* Voyez les planches enluminées, n° 830, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle (*).

(1) Du genre gobe-mouche et de la division des moucherolles; Cuv. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 574, fig. 1.

(*) La figure 2 de la planche 830 ne se rapporte pas à cette espèce et n'est pas une femelle.

DESM. 1826.

LE GOBE-MOUCHE ROUX A POITRINE ORANGÉE DE CAYENNE*.

DIXIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA AURANTIA; Linn. — PLATYRHYNCHUS AURANTIUS; Vieill. (1).

Ce gobe-mouche se trouve dans la Guyane, à la rive des bois et le long des savanes : l'orangé de la poitrine et le roux du reste du corps sont les couleurs qui frappent assez pour le faire reconnaître : il a quatre pouces neuf lignes de longueur; son bec est fort aplati et très-large à sa base; la tête et le haut du cou sont d'un brun verdâtre; le dos est d'un

roux surchargé de la même teinte de vert; la queue est rousse en entier; le noir des pennes de l'aile quand elle est pliée ne paraît qu'à la pointe, leurs petites barbes étant rousses : au défaut de la tache orangée de la poitrine, le blanc ou le blanchâtre couvre le dessous du corps. Nous n'en avons qu'un individu au Cabinet du Roi.

LE GOBE-MOUCHE CITRIN DE LA LOUISIANE**.

ONZIÈME ESPÈCE.

SYLVIA MITRATA; Lath., Vieill. — MOTACILLA MITRATA; Linn., Gmel. (2).

On peut comparer à la lavandière jaune ce gobe-mouche pour la grandeur et la couleur. Un beau jaune-citron couvre la poitrine et le ventre, et cette couleur est encore plus vive sur le devant de la tête, la joue et la tempe; le reste de la tête et du cou est encapuchonné d'un beau noir qui remonte jusque sous le bec, et descend en plastron arrondi jusque sur la poitrine : un gris verdâtre recouvre sur le dos et les

épaules le cendré qui y fait le fond du plumage, et se marque par lignes sur les petites barbes des grandes pennes de l'aile. Par la vivacité et la netteté de ses couleurs, par son noir velouté, bien tranché dans le jaune-clair, et par la teinte uniforme de son manteau verdâtre, ce gobe-mouche est un des plus jolis, et peut disputer de beauté avec tous les oiseaux de son genre.

LE GOBE-MOUCHE OLIVE

DE LA CAROLINE ET DE LA JAMAÏQUE (3).

DOUZIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA OLIVACEA; Linn., Gmel., Vieill.

Nous aurions voulu rapporter à cette espèce le *gobe-mouche olive de Cayenne* des planches enluminées, n° 574, fig. 2; mais celui-ci est de beaucoup plus petit, ainsi

nous le donnerons séparément, et avec d'autant plus de raison, qu'il faut en reconnaî-

mouche, ni une mésange, mais une fauvette, ainsi que l'ont reconnu Latham et M. Vieillot.

DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 831, fig. 1.

(1) Du genre gobe-mouche et de la division des moucherolles à bec très-large et déprimé; Cuv.

DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 666, fig. 2.

(2) Cet oiseau est encore décrit par Buffon sous le nom de *mésange à collier*. Ce n'est ni un gobe-

(3) Olive coloured fly-catcher, moucherolle olive. (Edwards, Glan., page 93, avec une figure exacte, pl. 253.) — Red-ey'd fly-catcher, preneur de mouches, aux yeux rouges. (Catesby, Hist. nat. of Carolina, tom. 1, pag. 54.) — Luscinia muscicapa oculis rubris. (Klein, Av., pag. 74, n° 6.)

tre deux espèces ou variétés, l'une décrite par Edwards, et l'autre par Catesby; le premier de ces oiseaux a la grosseur et la proportion des gobe-mouches d'Europe. Le dessus de la tête et du corps est d'un olive brun, le dessous d'un blanc sale, mêlé confusément de brun-olivâtre, la bandelette blanche se montre au-dessus des yeux; le fond de la couleur des penes est d'un brun cendré, et elles sont frangées d'une couleur d'olive sur une assez grande largeur.

La seconde espèce ou variété, est le gobe-mouche décrit par Catesby (*tome 1, page 64*), et qu'il nomme *moucherolle aux yeux rouges*, en remarquant qu'il a l'iris et les pieds de cette couleur; ce caractère, joint à

la différence des couleurs un peu plus sombres que celles du gobe-mouche d'Edwards, indiquent une variété ou même une espèce différente: celui-ci niche dans la Caroline, et se retire vers la Jamaïque en hiver; cependant Hans Sloane n'en fait aucune mention; mais M. Browne (*Hist. of Jamaïc.*, pag. 476) le regarde comme un oiseau de passage à la Jamaïque; il le met au nombre des oiseaux chanteurs, en disant néanmoins qu'il n'a pas dans la voix beaucoup de tons, mais qu'ils sont forts et doux: ceci serait une affection particulière, car tous les autres gobe-mouches ne font entendre que quelques sons aigres et brefs.

LE GOBE-MOUCHE HUPPÉ DE LA MARTINIQUE* (1).

TREIZIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA MARTINICA (fœm.); Linn.—MUSCICAPA ALBICAPILLA; Vieill. (2).

UN beau brun plus foncé sur la queue, couvre tout le dessus du corps de ce gobe-mouche jusque sur la tête, dont les petites plumes peintes de quelques traits de brun-roux plus vif, se hérissent à demi pour former une huppe au sommet; sous le bec, un peu de blanc cède bientôt au gris-ardoisé clair, qui couvre le devant du cou, la poi-

trine et l'estomac; ce même blanc se retrouve au ventre. Les penes de l'aile sont d'un brun noirâtre, frangées de blanc; leurs couvertures frangées de même, rentrent par degrés dans le roux des épaules; la queue est un peu étagée, recouverte par l'aile au tiers, et longue de deux pouces. L'oiseau entier en a cinq et demi.

LE GOBE-MOUCHE NOIRATRE DE LA CAROLINE (3).

QUATORZIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA FUSCA; Linn., Vieill. (4).

CET oiseau est à peu près de la grandeur du rossignol; son plumage, depuis la tête à

la queue, est d'un brun uniforme et morne: la poitrine et le ventre sont blancs, avec une

Oriolus subolivaceus canorus, rostri apice attenuato adunco. (Browne, *Hist. nat. of Jamaïc.*, pag. 476.)

Muscicapa supernè fusco-olivacea, infernè sordidè alba, fusco-olivaceo confusè mixta; teniâ duplici in alis sordidè albâ; reetricibus fuscis; oris exterioribus fusco-olivaceis. Le gobe-mouche olive du Canada. (Brisson, *Ornithol.*, tome 2, page 408.)

Whip-tom-kelly à la Jamaïque, suivant Edwards et Browne.

* Voyez les planches enluminées, n° 568, fig. 1.

(1) *Muscicapa cristata, supernè fusca, infernè cinerea; remigibus reetricibusque fuscis; oris exte-*

rioribus remigum albidis. Le gobe mouche huppé de la Martinique. (Brisson, *Ornithol.*, tome 3, page 362.)

(2) M. Vieillot range cet oiseau avec les mouche-rolles, dans le genre gobe-mouche. DESM. 1826.

(3) *Muscicapa nigrescens*, the blackap fly-catcher. (Catesby, *Hist. nat. of Carolina*, tom. 1, pag. 53.)

Luscinia nigricans. (Klein, *Avi.*, pag. 74, n° 5.)

Muscicapa supernè saturatè fusca, infernè albo flavicans; capite superius nigro; remigibus reetricibusque fuscis. Le gobe-mouche brun de la Caroline. (Brisson, *Ornithol.*, tome 2, page 367.)

(4) Cet oiseau, appelé le pewit, est placé avec les

nuance de vert-jaunâtre; les jambes et les pieds noirs; la tête du mâle est d'un noir plus foncé que celle de la femelle; ils ne dif-

fèrent que par-là. Ils nichent à la Caroline, au rapport de Catesby, et en partent à l'approche de l'hiver.

LE GILLIT

OU GOBE-MOUCHE PIE DE CAYENNE*.

QUINZIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA BICOLOR; Linn. — PLATYRHYNCHUS BICOLOR; Vieill. (1).

CET oiseau, qui se trouve à la Guyane se nome *gillit* en langue gariponne, et nous avons cru devoir adopter ce nom comme nous l'avons toujours fait pour les autres oiseaux, et pour les animaux qui ne peuvent jamais être mieux indiqués que par les noms de leur pays natal. La tête, la gorge, tout le dessous du corps, et jusqu'aux deux pattes de cet oiseau sont d'un blanc uniforme. Le croupion, la queue et les ailes sont noirs, et les petites pennes de celles-ci sont bordées de blanc; une tache noire prend derrière la tête, tombe sur le cou, et y est interrompue par un chaperon blanc qui fait cercle sur le dos. La longueur de ce gobe-mouche est de quatre pouces et demi; le plumage de la femelle est partout d'un gris

uniforme et léger. On les trouve ordinairement dans les savanes noyées.

Le *gobe-mouche à ventre blanc de Cayenne*, des planches enluminées, n° 566, figure 3 (2), ne diffère presque en rien du gillit, et nous ne les séparerons pas, de peur de multiplier les espèces dans un genre déjà si nombreux, et où elles ne sont séparées que par de très-petits intervalles.

Nous rapporterons aussi à ce gobe-mouche à ventre blanc, la *moucherolle blanche et noire* d'Edwards (3), de Surinam, et dont les couleurs sont les mêmes, excepté du brun aux ailes et du noir au sommet de la tête: différences qui ne sont rien moins que spécifiques.

LE GOBE-MOUCHE BRUN DE LA CAROLINE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA VIRENS; Linn., Vieill.

CELUI-CI est le *petit preneur de mouches* brun de Catesby (4); il est de la taille et de

moucherolles dans le genre des gobe-mouches, par M. Vieillot. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 675, fig. 1.

(1) M. Cuvier place le gillit dans le genre gobe-mouche et dans la division des gobe-mouches proprement dits. DESM. 1826.

(2) Cet oiseau est en effet de la même espèce que le gillit. DESM. 1826.

(3) Blak and white fly-catcher. (Glanures, pag. 287, pl. 348.)

(4) The little Brown fly-catcher, *muscipapa fusca*. (Catesby, Hist. nat. of Carolina, tom. 1, pag. 54.) *Lusciniá muscipapa fusca*. (Klein, Avi., pag. 74, n° 7.)

Muscipapa supernè saturatè cinerea, infernè sordidè albo flavicans; remigibus reetricibusque fuscis; oris exterioribus minorum remigum albis. Le gobe-

la figure du gobe-mouche olive aux yeux et pieds rouges, donné par le même auteur, et nous aurions voulu les réunir; mais cet observateur exact les distingue. Une teinte brune et morne qui couvre uniformément tout le dessus du corps de cet oiseau n'est coupée que par le brun-roussâtre des pennes de l'aile et de la queue; le dessous du corps est blanc-sale avec une nuance de jaune; les jambes et les pieds sont noirs; le bec est aplati, large et un peu crochu à la pointe; il a huit lignes; la queue deux pouces; l'oiseau entier, cinq pouces huit lignes; il ne pèse que trois gros. C'est tout ce qu'en a dit Catesby, d'après lequel seul on a parlé de ce petit oiseau.

mouche cendré de la Caroline. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 368.)

LE GOBE-MOUCHE OLIVE DE CAYENNE *.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA AGILIS; Linn., Vieill.

Ce gobe-mouche n'est pas plus grand que le *pouillot* d'Europe; il a sa taille et ses couleurs, si ce n'est que le verdâtre domine un peu plus ici sur le cendré et le blanc-sale, qui font le fond du plumage de ces deux petits oiseaux: celui-ci, par son bec aplati, appartient à la famille des gobe-mouches; nos pouillots et soucis, sans y être expressément compris, en ont les mœurs; ils vivent de même de mouches et moucherons. C'est

pour les saisir que dans les jours d'été ils ne cessent de voleter, et quand la saison rigoureuse a fait disparaître tous les insectes volants, le souci et le pouillot les cherchent encore en chrysalides, sous les écorces où ils se sont cachés.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, sept lignes; queue, vingt lignes, laquelle dépasse l'aile pliée de quinze lignes.

LE GOBE-MOUCHE TACHETÉ DE CAYENNE **.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA VIRGATA; Linn., Vieill.

Ce gobe-mouche de Cayenne est à peu près de la grandeur du gobe-mouche olive, naturel au même climat. Le blanc-sale, mêlé sur l'aile de quelque ombre de rougeâtre, et de quelques taches de blanc-jaunâtre plus distinctes, avec du cendré-brun sur la tête et le cou, et du cendré-noirâtre sur les ailes, forment, avec confusion, le mélange des taches du plumage de cet oiseau; une petite mentonnière de plumes blanchâtres et hé-

rissées lui prend sous le bec, et les plumes cendrées du sommet de la tête mêlées de filets jaunes, se soulèvent en demi-huppe; le bec est de la même grandeur que celui du gobe-mouche olive, la queue de même longueur, mais la couleur les différencie. L'olive paraît aussi avoir la taille plus fine, le mouvement plus vif que le tacheté, autant du moins qu'on peut en juger par leurs dépouilles.

LE PETIT NOIR-AURORE,
GOBE-MOUCHE D'AMÉRIQUE *** (1).

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA RUTICILLA; Linn., Gmel., Vieill.

Nous caractérisons ainsi des deux couleurs qui tranchent agréablement dans son plu-

mage, ce petite gobe-mouche que les naturalistes avaient jusqu'à présent nommé vaguement *gobe-mouche d'Amérique*, comme

* Voyez les planches enluminées, n° 574, fig. 2.

** Voyez les planches enluminées, n° 573, fig. 3.

*** Voyez les planches enluminées, n° 566, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

(1) The smal american redstart. (Edwards, Hist. nat. of Birds, pl. 80, belle figure du mâle; Glanures, pag. 101, pl. 255, une figure exacte de la femelle, sous le nom de *moucherolle à queue jaune*.) — Rosignol de muraille d'Amérique. (Catesby, tome 1, pag. 67.) — Passer serino affinis à croceo et nigro

variegatus. (Klein, Avi., pag. 89, n° 13.) — Serino affinis avicula, à croceo et nigro varia. (Sloan., Voyag. of Jamaic., pag. 312, n° 50.) — Serino affinis à croceo et nigro varia. (Ray, Sinops., pag. 188, n° 51.) — Motacilla nigra; pectore, maculâ alarum, basi que remigum reetricumque fulvis. Ruticilla. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, G. 99, Sp. 15.) — Muscicapa supernè nigra, infernè alba ad aurantium vergens; pectore aurantio; remigibus minoribus primâ

si ce nom pouvait le faire distinguer au milieu de la foule d'oiseaux du même genre, qui habitent également ce nouveau continent. Celui-ci est à peine aussi grand que le pouillot; un noir vif lui couvre la tête, la gorge, le dos et les couvertures; un beau jaune-aurora brille par pinceaux sur le fond gris-blanc de l'estomac, et se renforce sous le pli de l'aile; cette même couleur perce en traits entre les plumes de l'aile, et couvre les deux tiers de celles de la queue, dont la pointe est noire ou noirâtre, ainsi que

les plumes de l'aile; ce sont là les couleurs du mâle; la femelle en diffère en ce que tout ce que le mâle a d'un noir vif, elle l'a d'un noirâtre faible, et d'un jaune simple tout ce qu'il a d'aurora ou d'orangé. Edwards a donné les figures de la femelle (*pl.* 255) et du mâle (*pl.* 80), que Catesby représente aussi (*tome 1, page 67*); sous le nom de *rossignol de muraille*; mais d'une taille plus grande que celui d'Edwards et que celui de nos planches enluminées, ce qui fait imaginer une variété dans l'espèce.

LE RUBIN OU GOBE-MOUCHE ROUGE HUPPÉ, DE LA RIVIÈRE DES AMAZONES*.

VINGTIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA CORONATA; Linn., Gmel. — PLATYRHYNGHUS CORONATUS; Vieill. (1).

De toute la nombreuse famille des gobe-mouches, celui-ci est le plus brillant; une taille fine et légère assortit l'éclat de sa robe: une huppe de petites plumes effilées d'un beau rouge-cramoisi, se hérisse et s'étale en rayons sur sa tête; le même rouge reprend sous le bec, couvre la gorge, la poitrine, le ventre, et va s'étendre aux couvertures de la queue; un cendré brun, coupé de quelques ondes blanchâtres au bord des couvertures et même des plumes, couvre tout le dessus du corps et les ailes; le bec très-aplati, a sept lignes de longueur; la queue, deux pouces, elle dépasse les ailes de dix

lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces et demi. M. Commerson l'avait nommé *mésange cardinal*; mais ce petit oiseau étant encore moins cardinal que *mésange*, nous lui avons donné un nom immédiatement relatif à la vivacité de sa couleur (2). Ce serait, sans contredit, un des plus jolis oiseaux que l'on pût renfermer en cage; mais la nature dans le genre de nourriture qu'elle lui a prescrite, paraît l'avoir éloigné de toute vie commune avec l'homme, et lui avoir assuré, après le plus grand des biens, le seul qui en répare la perte, la liberté ou la mort.

LE GOBE-MOUCHE ROUX DE CAYENNE**.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA RUFESCENS; Linn. — PLATYRHYNGHUS RUFESCENS; Vieill.

Ce gobe-mouche long de cinq pouces et demi, est à peu près de la grosseur du ros-

signol: il est sur tout le dessus du corps d'un beau roux-clair qui a du feu; cette teinte

medietate aurantiis; reetricibus quatuor extimis aurantiis, apice nigris (mas).

Muscicapa supernè fusca, infernè alba ad luteum vergens; pectore luteo; remigibus minoribus primâ medietate luteis; reetricibus quatuor extimis luteis apice fuscis (femina). Le gobe-mouche d'Amérique. (Brisson, Ornith., tome 2, page 383.)

* Voyez les planches enluminées, n° 675, fig. 1.

(1) Du genre gobe-mouche et de la division des moucherolles; Cuv. DESM. 1826.

OISEAUX. Tome II.

(2) Nous trouvons une figure de cet oiseau parmi les dessins rapportés du pays des Amazones, par M. de la Condamine. Cet oiseau, suivant une note au bas de ce dessin, s'appelle en espagnol *putillas*. La femelle qui est représentée avec le mâle n'a point de huppe: tout le beau de son plumage est plus faible; et on ne lui voit partout où le mâle est rouge, que quelques traits affaiblis de cette couleur, sur un fond blanchâtre.

** Voyez les planches enluminées, n° 453, fig. 1.

s'étend jusque sur les petites penes de l'aile, qui couvrant les grandes lorsqu'elle est pliée, n'y laissent voir qu'un petit triangle noir, formé par leur extrémité : une tache brune couvre le sommet de la tête; tout le devant et le dessous du corps est blanchâtre, avec quelques teintes légèrement ombrées de roux; la queue qui est quarrée s'étale; le bec large, court et robuste, et dont la pointe est recourbée, fait nuance à cet égard entre les gobe-mouches et les tyrans. Nous ne savons si l'on doit rapporter à cette espèce le gobe-mouche roux de Cayenne de M. Brisson. C'est une chose désolante que cette contrariété d'objets sous une même dénomination, à quoi rien n'est comparable que la contrariété de dénomination sur le même objet, non moins fréquente chez les nomen-

clateurs : quoi qu'il en soit, le *gobe-mouche roux de Cayenne* a, selon M. Brisson, huit pouces de longueur, et le nôtre n'en a que cinq : voyez en outre la différence des couleurs, en comparant sa phrase avec notre description (1). Au reste, le gobe-mouche roux à poitrine orangée, dont nous avons donné ci-devant la description, ne diffère de celui-ci par aucun autre caractère essentiel que par la grandeur, car sans cela on pourrait le regarder comme une variété de sexe, d'autant plus que dans ce genre les femelles sont communément plus grandes que les mâles; car si cette différence dans la grandeur, était produite par l'âge, et que le plus petit de ces deux oiseaux fût en effet le plus jeune, la tache orangée qu'il porte sur la poitrine, serait moins vive que dans l'adulte.

LE GOBE-MOUCHE A VENTRE JAUNE * (2).

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA CAYENNENSIS; Linn. — MUSCICAPA FLAVIVENTRIS; Vieill. (3).

Ce beau gobe-mouche habite en Amérique le continent et les îles; celui que représente la planche enluminée venait de Cayenne; un autre a été envoyé de Saint-Domingue au Cabinet, sous le nom de *gobe-mouche huppé de Saint-Domingue*. Nous croyons apercevoir entre ces deux individus la différence du mâle à la femelle. Celui qui est venu de Saint-Domingue paraît être le mâle; il a le jaune-doré du sommet de la tête beaucoup plus vif et plus large que l'autre, où ce jaune plus faible se montre à peine à

travers les plumes noirâtres de cette partie de la tête. Du reste, ces deux oiseaux se ressemblent, ils sont un peu moins gros que le rossignol; leur longueur est de cinq pouces huit lignes; le bec, à peine courbé à la pointe, a huit lignes; la queue, deux pouces et demi; l'aile pliée ne l'atteint pas à moitié; la tache orangée de la tête est bordée de cendré-noirâtre, une bande blanche traverse la tempe sur les yeux, au-dessous desquels prend une tache du même cendré-noirâtre qui vient se confondre dans le brun-roussâtre du dos; ce brun-roussâtre couvre les ailes et la queue, et s'éclaircit un peu au bord des petites barbes des penes; un beau jaune-orangé couvre la poitrine et le ventre; cette couleur éclatante distingue ce gobe-mouche de tous les autres. Quoique les plumes jaunes-dorées du sommet de la tête paraissent devoir se relever au gré de l'oiseau, comme nous le remarquons dans nos petits soucis d'Europe, cependant on ne peut pas proprement nommer celui-ci *gobe-mouche huppé*, puisque ces plumes habituellement couchées, ne forment pas une véritable huppe, mais un simple couronnement qui ne se relève et ne paraît que par instants.

(1) *Muscicapa supernè rufo-rufescens*, *infernè dilutè rufa*; capite, gutturo et collo saturatè cinereis; pennis in gutturo et collo inferiore albidò marginatis; pectore, uropygio et rectricibus splendè rufis. Le gobe-mouche roux de Cayenne. (Brisson, Supplément, page 51.)

* Voyez les planches enluminées, n° 569; fig. 2.

(2) *Muscicapa supernè fusca*, *marginibus pennarum olivaceis*, *infernè lutea*, *pennis verticis in exortu flavo-aurantiis*; *tæniâ supra oculos albâ*; *rectricibus supernè fuscis*; *marginibus rufis*, *infernè fusco-olivaceis*. Le gobe-mouche de Cayenne. (Brisson, Ornith., tome 2, page 404.)

(3) Cet oiseau, du genre gobe-mouche, est placé par M. Vieillot avec les moucherolles.

LE ROI DES GOBE-MOUCHES*.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

TODUS REGIUS; Linn. — PLATYRHYNCHUS REGIUS; Vieill. (1).

On a donné à cet oiseau le nom de *roi des gobe-mouches*, à cause de la belle couronne qu'il porte sur la tête, et qui est posée transversalement, au lieu que les huppées de tous les autres oiseaux sont posées longitudinalement. La figure, dans la planche enluminée, ne rend pas assez sensible cette position transversale de la couronne; elle est composée de quatre à cinq rangs de petites plumes arrondies, étalées en éventail sur dix lignes de largeur, toutes d'un rouge-bai très-vif, et toutes terminées par un petit œil noir, en sorte qu'on la prendrait pour la miniature d'une queue de paon.

Cet oiseau a aussi la forme singulière, et paraît rassembler les traits des gobe-mouches, des moucherolles et des tyrans; il n'est guère plus gros que le gobe-mouche d'Europe, et porte un bec disproportionné, très-

large, très-aplati, long de dix lignes, hérissé de soies qui s'étendent jusqu'à sa pointe qui est crochue; le reste ne répond point à cette arme, le tarse est court, les doigts sont faibles; l'aile n'a pas trois pouces de longueur, la queue, pas plus de deux. On voit sur l'œil un petit sourcil blanc; la gorge est jaune; un collier noirâtre ceint le cou et se rejoint à cette teinte qui couvre le dos, et se change sur l'aile en brun-fauve foncé; les pennes de la queue sont bai-clair; la même couleur, mais plus légère, teint le croupion et le ventre; et le blanchâtre de l'estomac est traversé de noirâtre en petites ondes. Ce roi des gobe-mouches est très-rare; on n'en a encore vu qu'un seul apporté de Cayenne, où même il ne paraît que rarement.

LES GOBE-MOUCHERONS.

VINGT-QUATRIÈME ET VINGT-CINQUIÈME ESPÈCES.

ICI la nature a proportionné le chasseur à la proie; les moucherons sont celle de ces petits oiseaux, que telle grosse mouche ou scarabée d'Amérique attaquerait avec avantage. Nous les avons au Cabinet du Roi, et leur description sera courte. Le premier de ces gobe-moucherons est plus petit qu'aucun gobe-mouche; il l'est plus que le souci, le plus petit des oiseaux de notre continent; il en a aussi à peu près la figure et même les couleurs; un gris d'olive un peu plus foncé que celui du souci et sans jaune sur la tête, fait le fond de la couleur de son plumage; quelques ombres faibles de verdâtre se montrent au bas du dos, ainsi que sur le ventre, et de petites lignes d'un blanc jaunâtre sont tracées sur les plumes noirâtres et sur les couvertures de l'aile; on le trouve

dans les climats chauds du nouveau continent (2).

La seconde espèce est celui que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, sous le nom de *petit gobe-mouche tacheté de Cayenne*, n° 831, fig. 2 (3), il est encore un peu plus petit que le premier, tout le dessous du corps de ce très-petit oiseau est d'un jaune-clair tirant sur la couleur paille. C'est un des plus petits oiseaux de ce genre; il a à peine trois pouces de longueur; la tête et le commencement du cou sont partie jaunes et partie noirs, chaque plume jaune ayant dans son milieu un trait noir qui fait paraître les deux couleurs disposées par taches longues et alternatives; les plumes du dos, des ailes et leurs couvertures sont d'un cendré noir et bordées de verdâtre; la queue est très-courte, l'aile encore plus; le bec ef-

* Voyez les planches enluminées, n° 289, sous le nom de *tyran huppé de Cayenne*.

(1) M. Cuvier place cet oiseau en tête de ceux qui composent la petite section des moucherolles, dans son genre gobe-mouche. DESM. 1826.

(2) C'est le *muscipapa minuta* de Linn.; Vieill. DESM. 1826.

(3) C'est le *muscipapa pygmaea*; Linn., Vieill. DESM. 1826.

filé se prolonge, ce qui porte toute la figure de ce petit gobe-mouche en avant, et lui donne un air tout particulier et très-reconnaissable.

Nous ne pouvons mieux terminer l'histoire de tous ces petits oiseaux chasseurs aux mouches, que par une réflexion sur le bien qu'ils nous procurent; sans eux, sans leur secours, l'homme ferait de vains efforts pour écarter les tourbillons d'insectes volants dont il serait assailli; comme la quantité en est innombrable et leur pullulation très-prompte, ils envahiraient notre domaine; ils rempliraient l'air et dévasteraient la terre si les oiseaux n'établissaient pas l'équilibre de la nature vivante, en détruisant ce qu'elle produit de trop. La plus grande incommodité des climats chauds est celle du tourment continu qu'y causent les insectes, l'homme et les animaux ne peuvent s'en défendre; ils les attaquent par leurs piquères, ils s'opposent aux progrès de la culture des terres dont ils dévorent toutes les productions utiles; ils infectent de leurs excréments ou de leurs œufs toutes les denrées que l'on veut conserver; ainsi les oiseaux bienfaisants qui détruisent ces insectes ne sont pas encore assez nombreux dans les climats chauds, où

néanmoins les espèces en sont très-multipliées. Et dans nos pays tempérés, pourquoi sommes-nous plus tourmentés des mouches au commencement de l'automne qu'au milieu de l'été? Pourquoi voit-on dans les beaux jours d'octobre l'air rempli de myriades de moucherons? C'est parce que tous les oiseaux *insectivores*, tels que les hirondelles, les rossignols, fauvettes, gobe-mouches, etc., sont partis d'avance, comme s'ils prévoyaient que le premier froid doit détruire le fond de leur subsistance, en frappant d'une mort universelle tous les êtres sur lesquels ils vivent; et c'est vraiment une prévoyance, car ces oiseaux trouveraient encore pendant les quinze ou vingt jours qui suivent celui de leur départ, la même quantité de subsistance, la même fourniture d'insectes qu'au paravant; ce petit temps pendant lequel ils abandonnent trop tôt notre climat, suffit pour que les insectes nous incommodent par leur multitude plus qu'en aucune autre saison; et cette incommodité ne ferait qu'augmenter, car ils se multiplieraient à l'infini, si le froid n'arrivait pas tout à propos pour en arrêter la pullulation, et purger l'air de cette vermine aussi superflue qu'incommode.

LES MOUCHEROLLES.

Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans l'énumération des espèces du genre très-nombreux des gobe-mouches, nous avons cru devoir les diviser en trois ordres, relativement à leur grandeur, et nous sommes convenus d'appeler *moucherolles*, ceux qui étant plus grands que les gobe-mouches ordinaires, le sont moins que les tyrans, et forment entre ces deux familles, une famille intermédiaire où s'observent les nuances et le passage de l'une et de l'autre.

On trouve des moucherolles, ainsi que des gobe-mouches, dans les deux continents; mais dans chacun les espèces sont différentes, et aucune ne paraît commune aux deux. L'Océan est pour ces oiseaux, comme pour

tous les autres animaux des pays méridionaux, une large barrière de séparation que les seuls oiseaux palmipèdes ont pu franchir, par la faculté qu'ils ont de se reposer sur l'eau.

Les climats chauds sont ceux du luxe de la nature, elle y pare ses productions, et quelquefois les charge de développements extraordinaires: plusieurs espèces d'oiseaux, tels que les veuves, les guépriers et les moucherolles ont la queue singulièrement longue, ou prolongée de pennes exorbitantes; ce caractère les distingue des gobe-mouches, desquels ils diffèrent encore par le bec qui est plus fort et un peu plus courbé en crochet à la pointe que celui des gobe-mouches.

LE SAVANA * (1).

PREMIÈRE ESPÈCE.

MUSCIGAPA TYRANNUS; Linn. — TYRANNUS SAVANA; Vieill. (2).

Ce moucherolle approche des tyrans par la grandeur, et il est représenté dans nos planches enluminées, sous la dénomination de *tyran à queue fourchue de Cayenne*; néanmoins son bec plus faible et moins crochu que celui des tyrans le réunit à la famille des moucherolles. On l'appelle *veuve* à Cayenne: mais ce nom ayant été donné à un autre genre d'oiseaux, ne doit pas être adopté pour celui-ci qui ne ressemble aux veuves que par sa longue queue: comme il se tient toujours dans les savanes noyées, le nom de *savana* nous a paru lui convenir. On le voit, perché sur les arbres, descendre à tout moment sur les mottes de terre ou les touffes d'herbes qui surnagent, hochant sa longue queue comme les lavandières; il est gros comme l'alouette huppée; les penes de la queue sont noires; les deux extérieures ont neuf pouces de longueur et s'écartent

en fourche, les deux qui les suivent immédiatement n'ont que trois pouces et demi, et les autres vont en décroissant jusqu'aux deux du milieu qui n'ont qu'un pouce. Ainsi cet oiseau à qui, en le mesurant de la pointe du bec à celle de la queue, on trouve quatorze pouces, n'en a que six du bec aux ongles. Au sommet de la tête est une tache jaune, laquelle cependant manque à plusieurs individus, qui sont apparemment les femelles. Du reste, une coiffe noirâtre, courte et carrée lui couvre le derrière de la tête; au-delà le plumage est blanc, et ce blanc remonte jusque sous le bec, et descend sur tout le devant et le dessous du corps; le dos est d'un gris verdâtre, et l'aile brune. On voit ce moucherolle au bord de la rivière de la Plata, et dans les bois de *Montevideo*, d'où il a été rapporté par M. Commerson.

LE MOUCHEROLLE HUPPÉ A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI **.

SECONDE ESPÈCE.

TODUS PARADISEUS et MUSCIGAPA PARADISI; Linn., Gmel. — PLATYRHYNCHUS PARADISI; Vieill. (3).

Ce moucherolle se trouve au cap de Bonne-Espérance, au Sénégal et à Madagascar; il

est donné trois fois dans l'*Ornithologie* de M. Brisson, sous trois dénominations différentes: 1^o (pag. 418, tome 2), sous le nom de *gobe-mouche huppé du cap de Bonne-Espérance* (4); 2^o (pag. 414), sous le nom de *gobe-mouche blanc du cap de Bonne-Espérance* (5); 3^o (pag. 416), sous le nom de *gobe-mouche huppé du Brésil* (6). Ces trois

* Voyez les planches enluminées, n^o 571, fig. 2.

(1) *Muscicapa supernè cinerea*, infernè alba; capite superiùs et ad latera nigro; pennis verticis in exortu luteis; reetricibus nigris; extima margine exteriore primà medietate candidà; caudà maximè bifurcà. Le tyran à queue fourchue. (Brisson, *Ornithol.*, tome 2, page 396.)

(2) Du genre gobe-mouche et de la division des tyrans; Cuv. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n^o 234, fig. 1 et 2 (*).

(3) Du genre gobe-mouche et de la division des moucherolles; Cuv. DESM. 1826.

(*) Ces figures représentent des femelles. Les mâles ont la queue beaucoup plus longue. DESM. 1826.

(4) *Muscicapa cristata*, supernè dilutè spadicea, infernè alba; pectore cinereo-albo; capite et collo superiore nigro-virescentibus; reetricibus dilutè spadiceis. Le gobe-mouche huppé du cap de Bonne-Espérance.

(5) *Muscicapa cristata* alba; capite et collo superiore nigro-virescentibus; reetricibus albis; oriùs exterioribus et scapis nigris. Le gobe-mouche blanc huppé du cap de Bonne-Espérance.

(6) *Muscicapa cristata* supernè dilutè spadicea,

espèces n'en font qu'une, dans laquelle l'oiseau rouge est le mâle, et le blanc la femelle, qui est un peu plus grande que son mâle, comme nous l'avons observé dans l'espèce du *barbichon*. Cette différence qui ne se trouve guère que dans la classe des oiseaux de proie, en rapproche le genre subalterne des gobe-mouches, moucherolles et tyrans.

Ce moucherolle mâle a sept pouces de longueur, et la femelle, huit pouces un quart, cet excès de longueur étant presque tout dans la queue : cependant elle a aussi le corps un peu plus épais, et à peu près de la grosseur de l'alouette commune; tous deux ont la tête et le haut du cou, à le trancher circulairement à la moitié, enveloppés d'un noir luisant de vert ou de bleuâtre, dont l'éclat est pareil à celui de l'acier bruni : une belle huppe de même couleur, dégagée et jetée en arrière en plumet, pare leur tête où brille un œil couleur de feu : au coin du bec qui est long de dix lignes, un peu arqué vers la pointe, et rougeâtre, sont des soies assez longues. Tout le reste du corps de la femelle est blanc, excepté les grandes plumes dont le noir perce à la pointe de l'aile pliée; on voit deux rangs de traits noirs dans les petites plumes et dans les grandes couvertures; et la côte des plumes de la queue est également noire dans toute sa longueur.

Dans le mâle, au-dessous de la coiffe noire, la poitrine est d'un gris bleuâtre, et l'estomac, ainsi que tout le dessous du corps sont blancs; un manteau rouge-bai vif en couvre tout le dessus jusqu'au bout de la queue; cette queue est coupée en ovale et régulièrement étagée : les deux plumes du milieu étant les plus grandes, les autres s'accourcissent de deux en deux lignes ou de trois en trois, jusqu'à la plus extérieure; et de même dans la femelle.

Ce beau moucherolle est venu du cap de Bonne-Espérance; on le trouve aussi au Sé-

infernè alba; capite nigro-viridescente; tectricibus alarum superioribus aureis; reetricibus dilutè spadicis. Le gobe-mouche huppé du Brésil. (Brisson, loco citato.)

négale et à Madagascar; selon M. Adanson (1), il habite sur les mangliers qui bordent les eaux dans les lieux solitaires et peu fréquentés du Niger et de la Gambia; Seba place ce moucherolle au Brésil, en le rangeant parmi les oiseaux de paradis, et lui donnant le nom brésilien d'*acamacu* (2); mais on sait assez que ce collecteur d'histoire naturelle a souvent donné aux choses qu'il décrit des noms empruntés sans discernement; et d'ailleurs nous ne croirons pas qu'un oiseau vu et reconnu aux rives du Niger par un excellent observateur tel que M. Adanson, soit en même temps un oiseau du Brésil : néanmoins, c'est uniquement sur la foi de Seba que M. Brisson l'y place, quoique lui-même observé l'erreur où il tombe, et remarque à la fin de ce prétendu gobe-mouche huppé du Brésil, qu'apparemment Seba se trompe en le nommant ainsi, et que cet oiseau nous vient d'Afrique et de Madagascar. Klein le prend pour une grive huppée (3), et Mohering pour un *choucas* (4). Exemple de la confusion dont la manie des méthodes a rempli l'histoire naturelle; et s'il en fallait un plus frappant, nous le trouverions encore sans quitter cet oiseau; c'était peu de l'avoir fait grive et choucas, M. Linnæus a voulu en faire un *corbeau*, à cause de sa queue allongée, un *corbeau de paradis* (5); et c'est à son espèce blanche que M. Brisson applique la phrase où cet auteur fait de ce moucherolle un corbeau.

(1) Supplément de l'Encyclopédie, tome 1.

(2) Avis paradisiaca brasiliensis, seu cuiriri acamacu cristata. (Seba, tome 2, page 93, pl. 87, n° 2.)

(3) *Turdus cristatus*. (Klein, Avi., pag. 70, n° 31.)

(4) *Monedula*. (Mohering, Avi. Gen. 11, apud Brisson, tom. 2, pag. 416.)

(5) Brisson, Supplément, page 51 : le gobe-mouche blanc huppé du cap de Bonne-Espérance. *Corvus albo nigroque varius*; caudâ cuneiformi; remigibus intermediis longissimis; capite nigro cristato. *Corvus Paradisi*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, Gen. 48, Sp. 11.) C'est par erreur, et apparemment par confusion avec le schet de Madagascar, qu'on prête ici deux longues plumes à la queue du gobe-mouche blanc huppé du cap de Bonne-Espérance.

LE MOUCHEROLLE DE VIRGINIE ⁽¹⁾.

TROISIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA CAROLINENSIS; Linn., Gmel. (2).

CATESBY nomme ce moucherolle, *oiseau-chat* (3) (*the cat-bird*), parce que sa voix ressemble au miaulement du chat : on le voit en été en Virginie où il vit d'insectes ; il ne se perche pas sur les grands arbres, et ne fréquente que les arbrisseaux et les buissons. *Il est aussi gros*, dit cet auteur, *et même un peu plus gros qu'une alouette*. Il approche donc, par la taille, de celle du petit tyran ; mais son bec droit et presque sans crochet, l'éloigne de cette famille ; son plumage est sombre, la couleur en est mêlée de noir et de brun plus ou moins clair et foncé : le dessus de la tête est noir, et le

dessus du corps, des ailes et de la queue est d'un brun foncé, noirâtre même sur la queue ; le cou, la poitrine et le ventre sont d'un brun plus clair : une teinte de rouge terne paraît aux couvertures du dessous de la queue ; elle est composée de douze plumes, toutes d'égale longueur, les ailes pliées n'en couvrent que le tiers ; elle a trois pouces de longueur ; le bec a dix lignes et demie, et l'oiseau entier, huit pouces. Ce moucherolle niche en Virginie, ses œufs sont bleus, et il quitte cette contrée à l'approche de l'hiver.

LE MOUCHEROLLE BRUN
DE LA MARTINIQUE * (4).

QUATRIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA PETECHIA; Linn., Vieill. (5).

Ce moucherolle n'est pas à longue queue comme les précédents ; par sa grandeur et sa figure, on pourrait le regarder comme le

plus gros des gobe-mouches ; il diffère des tyrans par la forme du bec qui n'est pas assez crochu, et qui d'ailleurs est moins fort que le bec du plus petit des tyrans ; il a néanmoins huit lignes de longueur, et l'oiseau entier, six pouces et demi ; un brun foncé de teinte assez égale lui couvre tout le dessus du corps, la tête, les ailes et la queue ; le dessous du corps est ondulé transversalement de blanc, de gris et de teintes claires et faibles d'un brun roux ; quelques plumes plus décidément rougeâtres, servent de couvertures inférieures à la queue ; elle est quarrée, et le bord des penes extérieures est frangé de lignes blanches.

(1) *Muscicapa supernè saturatè fusca, infernè cinerea*; capite superiùs nigro; tectricibus caudæ inferioribus sordidè rubris; rectricibus nigricantibus. Le gobe-mouche brun de Virginie. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 365.)

(2) Cet oiseau appartient au genre des merles, selon M. Vieillot. DESM. 1826.

(3) Hist. nat. of Carolin., tom. 1, pag. 66. *Muscicapa vertice nigro; the cat-bird, le chat-oiseau.*

* Voyez les planches enluminées, n° 568, fig. 2.

(4) *Muscicapa supernè saturatè fusca, infernè cinerea, rufo maculata*; gutture et tectricibus caudæ inferioribus rufis; rectricibus lateralibus fusco et candido variis. Le gobe-mouche brun de la Martinique. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 364.)

(5) Cet oiseau est placé par M. Vieillot avec les moucherolles. DESM. 1826.

LE MOUCHEROLLE A QUEUE FOURCHUE DU MEXIQUE *.

CINQUIÈME ESPÈCE.

LANIUS FORFICATUS; Linn., Vieill. (1).

Ce moucherolle est plus gros que l'a-louette; sa longueur totale est de dix pouces, dans laquelle la queue est pour cinq; ses yeux sont rouges, le bec long de huit lignes, est droit, aplati et assez faible; ses couleurs sont un gris très-clair qui couvre la tête et le dos, sur lequel devrait être jetée, dans la figure enluminée, une légère teinte rougeâtre: le rouge du dessous de l'aile perce encore sur le flanc dans le blanc qui couvre tout le dessous du corps; les petites couvertures, sur un fond cendré, sont bordées de lignes blanches en écailles; le même frangé borde les grandes couvertures qui sont noires; les grandes plumes de l'aile sont tout-

à-fait noires et entourées de gris-roussâtre: les plumes les plus extérieures dans la queue sont les plus longues, et se fourchent comme la queue de l'hirondelle; les suivantes divergent moins et s'accourcissent jusqu'à celle du milieu qui n'a que deux pouces: toutes sont d'un noir velouté et frangé de gris-roussâtre; les barbes extérieures des deux plus grandes plumes de chaque côté paraissent blanches dans presque toute leur longueur. Quelques individus ont la queue moins longue que ne l'avait celui qui est représenté dans la planche et qui avait été envoyé du Mexique à M. de Boynes, alors secrétaire-d'État au département de la Marine.

LE MOUCHEROLLE DES PHILIPPINES.

SIXIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA PHILIPPENSIS; Linn., Gmel. (2).

Ce moucherolle est de la grandeur du rosignol; son plumage est gris-brun sur toute la partie supérieure du corps; les ailes et la queue sont blanchâtres sur toute la partie inférieure depuis le dessous du bec; une ligne blanche passe sur les yeux, des poils

longs et divergents paraissent aux angles du bec. C'est là le peu de traits obscurs et monotones dont on puisse peindre cet oiseau qui est au Cabinet, et sur lequel du reste nous n'avons d'autre indication que celle de sa terre natale.

LE MOUCHEROLLE DE VIRGINIE A HUPPE VERTE ** (3).

SEPTIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA CRINATA et *MUSCICAPA LUDOVICIANA*; Linn., Gmel. —
TYRANNUS IRRITABILIS; Vieill. (4).

L'on a donné, d'après M. Brisson, le nom de gobe-mouche à cet oiseau dans nos plan-

ches enluminées. Catesby l'a indiqué sous la dénomination de preneur de mouches, et

* Voyez les planches enluminées, n° 677.

(1) Il appartient à la division des moucherolles, dans le genre gobe-mouche, selon M. Vieillot.

DESM. 1826.

(2) M. Vieillot place cet oiseau avec les moucherolles, dans le genre gobe-mouche. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 569, fig. 1.

(3) *Muscicapa cristata* ventre luteo. The crested

il en a donné la figure *planche 52*, mais sa longue queue et son long bec indiquent assez qu'il doit être placé parmi les moucherolles, et non pas avec les gobe-mouches; il est d'ailleurs un peu plus grand que ces derniers, ayant huit pouces de longueur, dont la queue fait près de moitié; son bec aplati, garni de soies, et à peine crochu à sa pointe, est long de douze lignes et demie; la tête garnie de petites plumes couchées en demi-huppe, le haut du cou et tout le dos sont d'un vert sombre; la poitrine et le devant du cou sont d'un gris plombé; le ventre

est d'un beau jaune, l'aile est brune, ainsi que la plupart de ses grandes plumes qui sont bordées de rouge-bai; celles de la queue de même. Cet oiseau n'a pas encore la forme des tyrans, mais il paraît déjà participer de leur naturel triste et méchant; il semble, dit Catesby, par les cris désagréables de ce preneur de mouches, qu'il soit toujours en colère; il ne se plaît avec aucun autre oiseau. Il fait ses petits à la Caroline et à la Virginie, et se retire en hiver dans des pays encore plus chauds.

LE SCHEP DE MADAGASCAR*.

HUITIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA MUTATA; LINN. — *PLATYRHYNCHUS MUTATUS*; Vieill. (1).

ON nomme *schet*, à Madagascar, un beau moucherolle à longue queue; et on y donne à deux autres les noms de *schet-all* et de *schet-vouloulou*, qui signifient apparemment schet roux et schet varié, et qui ne désignent que deux variétés d'une même espèce. M. Brisson en compte trois (3); mais quel-

ques diversités de couleurs ne peuvent former des espèces différentes, quand la forme, la taille, et tout le reste des proportions sont les mêmes.

Les schets ont la figure allongée de la vandière; ils sont un peu plus grands, ayant six pouces et demi de longueur jusqu'à l'extrémité de la vraie queue, sans parler des deux plumes qui l'agrandiraient extrêmement si on les faisait entrer dans la mesure: le schet que nous avons sous les yeux, ayant onze pouces à le prendre de l'extrémité du bec à celle de ces deux plumes; le bec de ces oiseaux a sept lignes, il est triangulaire, très-aplati, très-large à sa base, garni de soies aux angles et tant soit peu crochu à la pointe; une belle huppe d'un

fly-catcher, le preneur de mouches huppé. (Catesby, Hist. nat. of Carolina, tome 1, page 52.)

Muscicapa cristata, supernè obscurè viridis, infernè lutea; collo inferiore et pectore cinereis; rectricibus fuscis, lateralibus interiùs spadiceis. Le gobe-mouche huppé de Virginie. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 412.)

Turdus cristatus. (Klein, Avi., pag. 69, n° 28.)

Turdus capite colloque cærulescente; abdomine flavescente; dorso virescente; rectricibus remigibusque rufis; capite cristato. *Turdus crinitus*. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, G. 95, Sp. 10.)

(4) M. Vieillot avait d'abord réuni cette espèce à celle du *muscicapa ferox*, ou tyran de Cayenne; mais depuis il l'en a séparé. Il regarde le tyran de la Louisiane, *muscicapa ludoviciana*, Lath., comme en étant la femelle. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 248, figures 1 et 2 (*).

(1) Le *schet* de Madagascar ou *petit moucherolle de paradis* est placé par M. Cuvier dans le genre gobe-mouche et dans la division des moucherolles.

DESM. 1826.

(2) *Muscicapa cristata*, macrouros, supernè nigro-viridescens, apicibus pennarum albis, infernè alba; capite et collo nigro-viridescens; rectricibus binis intermediis longissimis albis; oris exterioribus et

scapis nigris; lateralibus interiùs nigris, interiùs albis; margine nigrâ. Le gobe-mouche varié à longue queue de Madagascar. Les habitants de Madagascar le nomment *schet*. (Brisson, Ornithol., tome 2, pag. 420.)

Muscicapa cristata, macrouros, castanea; capite nigro-viridescente; rectricibus alarum inferioribus albis; rectricibus castaneis, binis intermediis longissimis. Le gobe-mouche à longue queue de Madagascar. Les habitants le nomment *schet-all*. (Brisson, tome 2, page 424.)

Muscicapa cristata, macrouros, castanea; capite nigro-viridescente; rectricibus binis intermediis longissimis albis; oris exterioribus primâ medietate et scapis nigris; lateralibus dilutè castaneis; extimâ interiùs nigrâ, interiùs albâ; margine nigrâ. Le gobe-mouche à longue queue blanche de Madagascar. Les habitants l'appellent *schet-vouloulou*. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 427.)

(*) La figure 2 représente le type de l'espèce, et la figure 1 la variété ♂ de Linn. DESM. 1826.

vert noir avec l'éclat de l'acier poli, couchée et troussée en arrière, couvre la tête de ces trois schets; ils ont l'iris de l'œil jaune et la paupière bleue.

Dans le premier (1), le même noir de la huppe enveloppe le cou, couvre le dos, les grandes plumes de l'aile et de la queue, dont les deux longues plumes ont sept pouces de longueur, et sont blanches ainsi que les petites plumes de l'aile et tout le dessous du corps.

Dans le *schet-all* (2), ce vert-noir de la huppe ne se trouve que sur les grandes plumes de l'aile, dont les couvertures sont marquées de larges lignes blanches; tout le reste du plumage est d'un rouge-bai vif et doré, qu'Edwards définit *belle couleur cannelle éclatante* (3), qui s'étend également sur la queue et sur les deux longs brins: ces brins sont semblables à ceux qui prolongent la queue du rollier d'Angola ou de celui d'Abbyssinie, avec la différence que dans le rollier ces deux plumes sont les plus extérieures, au lieu que dans le moucherolle de Madagascar, ce sont les deux intérieures qui sont les plus longues.

Le troisième schet ou les *chet-vouloulou*, ne diffère presque du précédent que par les deux longues plumes de la queue qui sont blanches; le reste de son plumage étant rouge-bai, comme celui du schet-all. Dans le schet-all du Cabinet du Roi, ces deux plumes ont six pouces; dans un autre individu que nous avons également mesuré, elles en avaient huit, avec les barbes extérieures bordées de noir, aux trois quarts de leur longueur, et le reste blanc; dans un troisième ces deux longues plumes manquaient, soit qu'un accident en eût privé cet individu, soit qu'il n'eût pas encore atteint l'âge où la nature les donne à son espèce, ou qu'il eût été pris dans le temps de la mue, qu'Edwards croit être de six mois de durée pour ces oiseaux (4).

(1) Gobe-mouche à longue queue et à ventre blanc, planche enluminée, n° 248, fig. 2; *musci-capa mutata*, Lath.

(2) Gobe-mouche à longue queue de Madagascar, planche enluminée, n° 248, fig. 1; *musci-capa mutata*, var. β , Linn.

Au reste, on les trouve à Ceylan et au cap de Bonne-Espérance, comme à Madagascar; Knox les décrit assez bien (5); Edwards donne le troisième schet, sous le nom d'*oiseau de paradis pie* (6), quoique ailleurs il relève une pareille erreur de Seba (7); en effet ces oiseaux diffèrent des oiseaux de paradis par autant de caractères qu'ils en ont qui les unissent au genre des moucherolles (8).

(3) Glanures, page 245.

(4) « J'ai reçu cet oiseau (le schet-all) de Ceylan. » M. Brisson l'appelle *gobe-mouche huppé*, et dit qu'il vient du cap de Bonne-Espérance; mais certainement la figure qu'il en donne est imparfaite, en ce qu'on n'y trouve point les deux plumes de la queue, dont la grandeur est si remarquable. Je crois qu'il est naturel à quelques oiseaux qui ont ces longues plumes d'en manquer pendant six mois de l'année..., ce que j'ai vu dans la mue de quelques oiseaux de ce genre à longue queue, à Londres.... Le gobe-mouche blanc huppé, décrit à la page 414 du tome 2 de Brisson, est certainement le mâle de la même espèce. » (Glanures, page 245.)

(5) Pied bird of Paradise. (History of Birds, page 113.)

(6) « Ici l'on trouve de petits oiseaux, pas beaucoup plus gros que les moineaux, très-charmants à voir, mais d'ailleurs bons à rien, que je sache. Quelques-uns de ces oiseaux sont blancs au corps comme de la neige, et ont des queues d'environ un pied, et leurs têtes sont noires comme le jayet, avec un plumet ou une touffe dont les plumes sont dressées sur la tête. Il y en a plusieurs autres de la même espèce, et dont la seule différence consiste dans le couleur, qui est d'orangé-rougeâtre. Ces autres ont aussi une touffe de plumes noires dressées sur la tête; je crois que les uns sont les mâles, et les autres les femelles d'une même espèce. » (Histoire de Ceylan, par Robert Knox; Londres, 1681, page 27.)

(7) Seba, vol. 1, page 48, oiseau de paradis huppé très-rare; et page 65, oiseau de paradis d'Orient.

(8) La pie huppée à longue queue: the crested long tailed pie, des Glanures (page 245, planche 235), n'est encore que le second schet, où le roux est représenté rougeâtre; mais la taille et la tête sont exactement les mêmes, et l'oiseau est parfaitement reconnaissable. Ray a décrit celui-ci (Synops., pag. 195), et un autre (page 193, tab. 2, n° 13); mais la figure est mauvaise et la description incomplète.

LES TYRANS.

Le nom de tyran, donné à des oiseaux, doit paraître plus que bizarre. Suivant Belon, les anciens appelèrent le petit souci huppé, *tyrannus*, roitelet : ici cette dénomination a été donnée non-seulement à la tête huppée ou couronnée, mais encore au naturel qui commence à devenir sanguinaire. Triste marque de la misère de l'homme qui a toujours joint l'idée de la cruauté à l'emblème du pouvoir ! Nous eussions donc changé ce nom affligeant et absurde, s'il ne s'était trouvé trop établi chez les naturalistes ; et ce n'est pas la première fois que nous avons laissé malgré nous le tableau de la na-

ture défigurée par ces dénominations trop disparates, mais trop généralement adoptées.

Nous laisserons donc le nom de tyrans à des oiseaux du nouveau continent, qui ont, avec les gobe-mouches et les moucherolles, le rapport de la même manière de vivre, mais qui en diffèrent, comme étant plus gros, plus forts et plus méchants ; ils ont le bec plus grand et plus robuste, aussi leur naturel plus dur et plus sauvage les rend audacieux, querelleurs, et les rapproche des pies-grièches, auxquelles ils ressemblent encore par la grandeur du corps et la forme du bec.

LES TITIRIS OU PIPIRIS * (1).

PREMIÈRE ET SECONDE ESPÈCES.

LANIUS TYRANNUS et *LANIUS DOMINICENSIS*; Linn. — *MUSCICAPA TYRANNUS*; Illig. — *TYRANNUS INTREPIDUS* et *TYRANNUS MATUTINUS*; Vieill. (2).

La première espèce des tyrans est le titiri ou pipiri ; il a la taille et la force de la

pie-grièche grise ; huit pouces de longueur, treize pouces de vol ; le bec aplati, mais épais, long de treize lignes, hérissé de moustaches, et droit jusqu'à la pointe où se forme un crochet plus fort que ne l'exprime la figure : la langue est aiguë et cartilagineuse ; les plumes du sommet de la tête jaunes à la racine sont terminées par une moucheture noirâtre qui en couvre le reste lorsqu'elles sont couchées ; mais quand dans la colère l'oiseau les relève, sa tête paraît alors comme couronnée d'une large huppe du plus beau jaune : un gris-brun clair couvre le dos, et vient se fondre aux côtés du cou avec le gris-blanc ardoisé du devant et du dessous du corps : les plumes brunes de l'aile et de la queue sont bordées d'un filet roussâtre.

La femelle, dans cette espèce, a aussi sur la tête la tache jaune, mais moins étendue, et toutes ses couleurs sont plus faibles ou plus ternes que celles du mâle. Une femelle mesurée à Saint-Domingue par M. le chevalier Deshayes, avait un pouce de plus en longueur que le mâle, et les autres dimensions plus fortes à proportion ; d'où il paraît

* Voyez les planches enluminées, n° 537 (*).

(1) *Muscicapa supernæ* griseo-fusca, infernæ alba ; pectore cinereo albo ; capite superius nigricante ; pennis verticis in exortu luteis ; reetricibus fuscis ; marginibus rufis. Le tyran. (Brisson, Ornith., tome 2, page 391.)

Lanius vertice nigro, striâ longitudinali fulvâ. Tyrannus. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, Gen. 43, Sp. 4.)

Pica americana-cristata. (Frisch, avec une figure, pl. 62.)

(2) M. Cuvier rapporte ces oiseaux au genre gobe-mouche et à la division des tyrans, et les considère comme formant une seule espèce. M. Vieillot distingue deux espèces, savoir : 1° son tyran intrépide ou pipiri, *tyrannus intrepidus*, qui est le *lanius tyrannus*, var. B et C, Lath., le *lanius tyrannus* et le *lanius carolinus*, var. ♂, Linn., Gmel. ; et 2° son tyran matinal ou titiri, *tyrannus matutinus*, *lanius tyrannus*, var. A, Lath. DESM. 1826.

(*) M. Cuvier ajoute à la citation de cette planche, celle de la planche 676, représentant le gobe-mouche de la Caroline.

trait que les individus plus petits qu'on dit remarquer généralement dans cette espèce, sont les mâles (1).

A Cayenne, ce tyran s'appelle *titiri*, d'après son cri qu'il prononce d'une voix aiguë et criarde. On voit ordinairement le mâle et la femelle ensemble dans les abatis des forêts; ils se perchent sur les arbres élevés et sont en grand nombre à la Guyane: ils nichent dans des creux d'arbres ou sur la bifurcation de quelque branche, sous le rameau le plus feuillu; lorsqu'on cherche à enlever leurs petits, ils les défendent, ils combattent, et leur audace naturelle devient une fureur intrépide; ils se précipitent sur le ravisseur, ils le poursuivent, et lorsque malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu sauver leurs chers petits, ils viennent les chercher et les nourrir dans la cage où ils sont renfermés.

Cet oiseau, quoique assez petit, ne paraît redouter aucune espèce d'animal: « Au lieu de fuir comme les autres oiseaux, dit M. Deshayes, ou de se cacher à l'aspect des *malfinis*, des émouchets et des autres tyrans de l'air, il les attaque avec intrépidité, les provoque, les harcèle avec tant d'ardeur et d'obstination, qu'il vient à les écarter: on ne voit aucun animal approcher impunément de l'arbre où il a posé son nid. Il poursuit à grands coups de bec, et avec un acharnement incroyable, jusqu'à une certaine distance, tous ceux qu'il regarde comme ennemis, les chiens surtout et les oiseaux de proie (2). » L'homme même ne lui en impose pas, comme si ce maître des animaux était encore peu connu d'eux dans ces régions où il n'y a pas longtemps qu'il règne (3). Le bec de cet oi-

seau, en se refermant avec force dans ces instants de colère, fait entendre un craquement prompt et réitéré.

A Saint-Domingue on lui a donné le nom de pipiri, qui exprime aussi bien que titiri, le cri ou le pialement qui lui est le plus familier; on en distingue deux variétés, ou deux espèces très-voisines: la première est celle du grand pipiri, dont nous venons de parler, et qu'on appelle dans le pays, *pipiri à tête noire*, ou *pipiri gros-bec*; l'autre nommée *pipiri à tête jaune*, ou *pipiri de passage*, est plus petite et moins forte: le dessus du corps de celui-ci est gris frangé de blanc partout, au lieu qu'il est brun frangé de roux dans le grand pipiri; le naturel des petits pipiris est aussi beaucoup plus doux, ils sont moins sauvages que le grand pipiri, qui toujours se tient seul dans les lieux écartés, et qu'on ne rencontre que par paires; au lieu que les petits pipiris paraissent souvent en bandes, et s'approchent des habitations: on les voit réunis en assez grandes troupes pendant le mois d'août, et ils fréquentent alors les cantons qui produisent certaines baies dont les scarabées et les insectes se nourrissent de préférence. Ces oiseaux sont très-gras dans ce temps, et c'est celui où communément on leur donne la chasse (4).

Quoiqu'on les ait appelés pipiris de passage, il n'y a pas d'apparence, dit M. Deshayes, qu'ils quittent l'île de Saint-Domingue qui est assez vaste pour qu'ils puissent y voyager. A la vérité, on les voit disparaître dans certaines saisons des cantons où ils se plaisent le plus: ils suivent de proche en proche la maturité des espèces de fruits qui attirent les insectes. Toutes les autres habitudes naturelles sont les mêmes que celles des grands pipiris; les deux espèces sont très-nombreuses à Saint-Domingue, et il est peu d'oiseau qu'on y voie en aussi grand nombre (5).

(1) « Tous les pipiris ne sont pas exactement de la même grandeur ni du même plumage; outre la différence qu'on remarque dans tous les genres entre le mâle et la femelle, il y en a encore pour la corpulence entre les individus de cette espèce. On aperçoit souvent cette différence, et elle frappe les yeux les moins observateurs. Vraisemblablement l'abondance ou la disette d'une nourriture convenable cause cette diversité. » (Note communiquée par M. le chevalier Deshayes.)

Nota. Le tyran de Saint-Domingue de M. Brisson, page 394, n'est qu'une de ces variétés, ou la femelle de son tyran, page 391.

(2) « Les chiens s'enfuient à toutes jambes en poussant des cris; le malfini oublie sa force et fuit devant le pipiri dès qu'il paraît. » (Mémoire de M. le chevalier Deshayes.)

(3) « J'en tirai un jeune qui n'était que légèrement blessé; mon petit nègre qui courait après, fut assailli par une pie-grièche de la même espèce, qui probablement était la mère: cet animal se jeta, avec le plus grand acharnement, sur la tête de cet enfant, qui eut mille peines à s'en débarrasser. » (Note communiquée par M. de Manoncour.)

(4) « Alors ces oiseaux sont très-gras; aussi cet embonpoint leur cause une guerre cruelle... Il est peu de bonnes tables dans les plaines de cette île sur lesquelles on ne serve des brochettes de pipiris. » (Note de M. Deshayes.)

(5) « On en voit dans les forêts, dans les terrain

Ils se nourrissent de chenilles, de scarabées, de papillons, de guêpes : on les voit perchés sur la plus haute pointe des arbres, et surtout sur les palmistes : c'est de là qu'ils s'élancent sur leur proie qu'une vue perçante leur fait discerner dans le vague de l'air ; l'oiseau ne l'a pas plus tôt saisie qu'il retourne sur son rameau. C'est depuis sept heures du matin jusqu'à dix, et depuis quatre jusqu'à six du soir, qu'il paraît le plus occupé de sa chasse : on le voit ; avec plaisir, s'élançant, bondir, voler dans l'air pour saisir sa proie fugitive ; et son poste isolé, aussi bien que le besoin de découvrir à l'entour de lui, l'exposent en tout temps à l'œil du chasseur.

Aucun oiseau n'est plus matinal que le pipiri, et l'on est assuré quand on entend sa voix, que le jour commence à poindre (1) ; c'est de la cime des plus hauts arbres que ces oiseaux habitent, et où ils se sont retirés pour passer la nuit, qu'ils la font entendre. Il n'y a pas de saison bien marquée pour leurs amours : on les voit nicher, dit M. Deshayes, pendant les chaleurs en automne, et même pendant les fraîcheurs de l'hiver, à Saint-Domingue (2), quoique le printemps soit la saison où ils font plus généralement leur couvée ; elle est de deux ou trois œufs, quelquefois quatre, de couleur blanchâtre tachetée de brun. Barrère fait de cet oiseau un guépier, et lui donne le nom de *petit-ric*.

LE TYRAN DE LA CAROLINE * (3).

TROISIÈME ESPÈCE.

LANIUS TYRANNUS et *LANIUS CAROLINENSIS*; Linn., Gmel. — *MUSCICAPA TYRANNUS*; Illig. — *TYRANNUS INTREPIDUS*; Vieill. (4).

Au caractère et à l'instinct que Catesby donne à cet oiseau de la Caroline, nous n'hésiterions pas d'en faire une même es-

pèce avec celle du pipiri de Saint-Domingue : même hardiesse, même courage et mêmes habitudes naturelles (5) ; mais la couronne

» abandonnés, dans les endroits cultivés ; ils se plai-
 » sent partout. Cependant l'espèce des pipiris à tête
 » jaune, qui est la plus multipliée, paraît rechercher
 » les lieux habités. En hiver ils se rapprochent des
 » maisons ; et comme cette saison, par sa tempéra-
 » ture dans ces climats, est analogue au printemps
 » de France, il semble que la fraîcheur qui règne
 » alors leur inspire la gaieté. En effet, jamais on ne
 » les voit si babillards ni si enjoués que pendant les
 » mois de novembre et de décembre ; ils s'agacent
 » réciproquement, voltigent les uns après les autres
 » et préudent en quelque sorte à leurs amours. »

(Note communiquée par M. Deshayes.)

(1) « Il n'y a pas, excepté le coq, le paon et le
 » rossignol qui chantent pendant la nuit, d'oiseau
 » plus matinal ; il chante dès que l'aube du jour
 » paraît. » (Note communiquée par M. Fresnaye,
 ancien conseiller au Port-au-Prince.)

(2) « Les pipiris à tête noire pondent très-certaine-
 » ment en décembre. Nous ne pouvons affirmer si
 » chaque femelle fait une couvée dans chaque saison,
 » ni si ces pontes de l'hiver, qui paraissent extraor-
 » dinaires, ne sont point occasionnées par des acci-
 » dents, et destinées à réparer la perte des couvées
 » faites dans la saison convenable. » (Note communi-
 quée par M. Deshayes.)

* Voyez les planches épluminées, n° 676, sous le nom de *gobe-mouche de la Caroline*.

(3) *Muscicapa coroná rubrá*. The tyrant, le tyran

de la Caroline. (Catesby, Hist. nat. of Carolina, tome 1, page 55.)

Turdus coroná rubrá. (Klein, Av., pag. 69, n° 25.)

(4) Cet oiseau est rapporté par M. Vieillot à l'espèce de son genre tyran, qu'il nomme *tyran intrépide* ou *pipiri*. DESM. 1826.

(5) « Le courage de ce petit oiseau est remar-
 » quable ; il poursuit et met en fuite tous les oiseaux,
 » petits et grands, qui approchent de l'endroit qu'il
 » s'est choisi : aucun n'échappe à sa furie, et je n'ai
 » pas même vu que les autres oiseaux osassent lui
 » résister lorsqu'il vole ; car il ne les attaque point
 » autrement. J'en vis un qui s'attacha sur le dos
 » d'une aigle, et la persécutait de manière que l'aigle
 » se renversait sur le dos, tâchait de s'en délivrer
 » par les différentes postures où elle se mettait en
 » l'air, et enfin fut obligée de s'arrêter sur le haut
 » d'un arbre voisin, jusqu'à ce que ce petit tyran fût
 » las, ou jugeât à propos de la laisser. Voici la ma-
 » nière ordinaire du mâle tandis que la femelle
 » couve : Il se perche sur la cime d'un buisson ou
 » d'un arbrisseau près de son nid, et si quelque pe-
 » tit oiseau en approche, il lui donne la chasse ;
 » mais pour les grands, comme les corbeaux, les
 » faucons, les aigles, il ne leur permet pas de s'ap-
 » procher de lui d'un quart de mille sans les atta-
 » quer. Son chant n'est qu'une espèce de cri qu'il
 » pousse avec beaucoup de force pendant tout le

rouge que celui-ci porte au sommet de la tête l'en distingue, aussi-bien que la manière de placer son nid, qu'il fait tout à découvert, sur des arbrisseaux ou des buissons, et ordinairement sur le sassafras; au contraire, le pipiri cache son nid ou même l'enfouit dans des trous d'arbres. Du reste, le tyran de la Caroline est à peu près de la même grosseur que le grand pipiri: son bec paraît moins crochu; Catesby dit seulement, qu'il est large et plat, et qu'il va en diminuant. La tache rouge du dessus de la tête est fort brillante, et entourée de plumes noires qui la cachent lorsqu'elles se resserrent. Cet oiseau paraît à la Virginie et à la Caroline vers le mois d'avril; il y fait ses petits, et se retire au commencement de l'hiver.

Un oiseau envoyé au Cabinet du Roi,

sous le nom de *tyran de la Louisiane*, paraît être exactement le même que le tyran de la Caroline de Catesby: il est plus grand que le tyran de Cayenne, cinquième espèce, et presque égal au grand pipiri de Saint-Domingue. Le cendré presque noir domine sur tout le dessus du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, qui est terminée par une petite bande blanche en festons: de légères ondes blanchâtres s'entre-mêlent dans les petites penes de l'aile; et à travers les plumes noirâtres du sommet de la tête, percent et brillent quelques petits pinceaux d'un orangé-foncé presque rouge: la gorge est d'un blanc assez clair, qui se ternit et se mêle de noir sur la poitrine, pour s'éclaircir de nouveau sur l'estomac et jusque sous la queue.

LE BENTAVEO OU LE CUIRIRI* (1).

QUATRIÈME ESPÈCE.

LANIUS PITANGA; Lath. — MUSCICAPA PITANGA; Cuv. — TYRANNUS CARNIVORUS; Vieill. (2).

Ce tyran, appelé *bentaveo* à Buénos-Ayres d'où l'a rapporté M. Commerson, et *pitangua-guacu*, par les Brésiliens, a été décrit par Marcgrave (3), il lui donne la taille de l'étourneau (nous observerons qu'elle est plus ramassée et plus épaisse); un bec gros, large, pyramidal, tranchant par les

bords, long de plus d'un pouce; une tête épaisse et élargie; le cou accourci, la tête, le haut du cou, tout le dos, les ailes et la queue d'un brun noirâtre, légèrement mêlé d'une teinte de vert-obscur; la gorge blanche, ainsi que la bandelette sur l'œil; la poitrine et le ventre jaunes, et les petites penes de l'aile frangées de roussâtre. Marcgrave ajoute, qu'entre ces oiseaux, les uns ont une tache orangée au sommet de la tête, les autres une jaune. Les Brésiliens nomment ceux-ci *cuiriri*, du reste tout semblables au *pitangua-guacu*. Seba applique mal à propos ce nom de *cuiriri* à une espèce toute différente.

» temps qu'il se bat. Lorsque ses petits ont pris leur » volée, il redevient aussi sociable que les autres oiseaux. » (Catesby, loco citato.)

* Voyez les planches enluminées, n° 212.

(1) Pitangua-guacu Brasiliensibus. (Marcgrave, Hist. nat. Brasil., pag. 216. — Jonston, Avi., pag. 148. — Ray, Synops., pag. 165, n° 1. — Willulghby, Ornithol., pag. 146.)

Muscicapa supernè fusca, marginibus pennarum olivaceis, infernè lutea; pennis verticis in exortu aurantiis; tæniâ supra oculos albâ; reatricibus supernè fuscis; marginibus rufescentibus, infernè griseo-olivaceis. Le tyran du Brésil. (Brisson, Ornith., tome 2, page 402.)

(2) M. Cuvier place cet oiseau, sous le nom de *tyran à collier du Brésil*, dans son genre gobe-mouche, division des tyrans. DESM. 1826

(3) Pitangua-guacu Brasiliensibus, benterè Lusitanis, magnitudine æquat sturnum; rostrum habet crassum, latum, pyramidale, paulò plus digito longum, exterius acuminatum; caput compressum ac

latiusculum; collum breve, quod sedens contrahit; corpus ferè duos et semi digitos longum; caudam latiusculam tres digitos longam; crura et pedes fuscis. Caput, collum superius, totum dorsum, alæ et cauda coloris sunt è fusco nigricantis, pauxillo viridi admixto. Collum inferius, pectus, et infimus venter habent flavas pennas; superius autem juxta caput, corollam albi coloris. Sub gutture ad exortum rostri albicat. Clamat altâ voce. Quædam harum avium in summitate capitis maculam habent flavam; quædam ex parte luteam: vocantur à Brasiliensibus, *cuiriri*. Aliàs per omnia pitangua-guacu, similis. (Marg., loco citato.)

Ainsi le bentaveo de Buénos-Ayres, le pitangua et le cuiriri du Brésil ne font qu'un même oiseau, dont les mœurs et les habitudes naturelles sont semblables à celles du grand pipiri de Saint-Domingue, ou titiri

de Cayenne; mais les couleurs, la taille épaisse, le gros et le large bec du bentaveo sont des caractères assez apparents pour qu'on puisse le distinguer aisément du pipiri.

LE TYRAN DE CAYENNE (1).

CINQUIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA FEROX; Linn., Gmel. — TYRANNUS FEROX; Vieill. (2).

Le tyran de Cayenne est un peu plus grand que la pie-grièche d'Europe nommée l'*écorcheur*. L'individu que nous avons au Cabinet a tout le dessus du corps d'un gris cendré, se nuançant jusqu'au noir sur l'aile, dont quelques pennes ont un léger bord blanc; la queue est de la même teinte noirâtre, elle est un peu étalée et longue de trois pouces: l'oiseau entier a sept pouces, et le bec dix lignes; un gris plus clair couvre la gorge, et se teint de verdâtre sur la poitrine: le ventre est jaune-paille ou soufre-clair: les petites plumes du haut et

du devant de la tête relevées à demi, laissent apercevoir entre elles quelques pinceaux jaune-citron et jaune-aurore: le bec aplati et garni de ses soies, se courbe en crochet à la pointe. La femelle est d'un brun moins foncé.

Le petit tyran de Cayenne, représenté n° 571, *fig. 1* des planches enluminées, est un peu plus petit que le précédent, et n'en est qu'une variété. Celui que décrit M. Brisson, *pag. 400* (3), n'est aussi qu'une variété de celui de la *page 298* de son ouvrage.

LE CAUDEC*.

SIXIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA AUDAX; Linn. — TYRANNUS AUDAX; Vieill. (4).

C'EST le *gobe-mouche tacheté de Cayenne* des planches enluminées; mais le bec crochu, la force, la taille et le naturel s'accordent pour exclure cet oiseau du nombre des gobe-mouches et en faire un tyran: à

Cayenne on le nomme *caudec*; il a huit pouces de longueur; le bec échancré par les bords vers sa pointe crochue, et hérissé de soies, a treize lignes: le gris-noir et le blanc mêlé de quelques lignes roussâtres sur les ailes, composent et varient son plumage; le blanc domine au-dessous du corps où il est grivelé de taches noirâtres allongées; le noirâtre, à son tour, domine sur le dos où le blanc ne forme que quelques bordures: deux lignes blanches passent obliquement l'une sur l'œil, l'autre dessous: de petites plumes noirâtres couvrent à demi la tache jaune du sommet de la tête: les pennes de la queue noires dans le milieu, sont largement bordées de roux: l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Le caudec vit le long des criques, se perchait sur les branches basses des arbres, surtout des palétuviers, et chassant apparemment aux mouches aquatiques. Il est moins commun que

(1) *Muscicapa supernè saturatè fusca, infernè dilutè sulphurea; pectore cinereo; remigibus reetricibusque saturatè fuscis; oris exterioribus majorum remigum fusco-olivaceis.* Le tyran de Cayenne. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 398.)

(2) Du genre gobe-mouche et de la division des tyrans; Cuv. DESM. 1826.

(3) *Muscicapa supernè fusca, infernè dilutè sulphurea; pectore cinereo; reetricibus fuscis; lateralibus inferiùs maximà parte rufis.* Le petit tyran de Cayenne. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 400.)

* Voyez les planches enluminées, n° 453, *fig. 2.*

(4) M. Cuvier place cet oiseau sous le nom de *tyran à queue rousse*, dans le genre des gobe-mouches et dans la division des tyrans. DESM. 1826.

le titiri, dont il a l'audace et la méchanceté. est orangée; différence qui probablement La femelle n'a point de tache jaune sur la tête, et dans quelques mâles, cette tache tient à celle de l'âge.

LE TYRAN DE LA LOUISIANE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

MUSCICAPA LUDOVICIANA; Linn., Gmel. (1).

CET oiseau, envoyé de la Louisiane au Cabinet du Roi, sous le nom de *gobe-mouche*, doit être placé parmi les tyrans; il est de la grandeur de la pie-grièche rousse, nommée *écorcheur*; il a le bec long, aplati, garni de soies et crochu; le plumage gris-brun sur la tête et le dos, ardoisé-clair à la gorge, jaunâtre au ventre, et roux-clair sur les grandes pennés; quelques traits blan-

châtres se marquent sur les grandes ouvertures: les ailes ne recouvrent que le tiers de la queue, laquelle est de couleur cendrée-brune, lavée du petit roux de l'aile. Nous ne connaissons rien de ses mœurs, mais ses traits semblent les indiquer suffisamment, et avec la force des pipiris, il en a vraisemblablement les habitudes.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT AUX GENRES DES GOBE-MOUCHES, MOUCHEROLLES ET TYRANS.

LE KINKI-MANOU DE MADAGASCAR * (2).

MUSCICAPA CANA; Linn.

CET oiseau qui s'éloigne des gobe-mouches par la taille, étant presque aussi grand que la pie-grièche, leur ressemble néanmoins par plusieurs caractères, et doit être mis au nombre de ces espèces qui, quoique voisines d'un genre, ne peuvent y être comprises, et restent indécises, pour nous convaincre que nos divisions ne font point ligne de séparation dans la nature, et qu'elle a un ordre différent de celui de nos abstractions. Le kinki-manou est gros et épais dans sa longueur, qui est de huit pouces et demi; il a la tête noirâtre; cette couleur descend

en chaperon arrondi sur le haut du cou et sous le bec; le dessus du corps est cendré, et le dessous cendré-bleu; le bec légèrement crochu à la pointe n'a pas la force de celui de la pie-grièche ni même de celui du petit tyran; quelques soies courtes sortent de l'angle du bec; les pieds de couleur plombée sont gros et forts. Les habitants de Madagascar lui ont donné le nom de *kinki-manou*, que nous avons adopté.

LE PRENEUR DE MOUCHES ROUGE.

TANAGRA ÆSTIVA; Lath. — PIRANGA MISSISSIPENSIS; Vieill. (3).

Il ne nous paraît pas que l'oiseau donné par Catesby, sous le nom de *preneur de mouches rouge* (4), et dont M. Brisson a fait son *gobe-mouche rouge de la Caroline* (5),

(1) Pour cette espèce, M. Vieillot renvoie aux articles de ses tyrans intrépide et querelleur.

DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 541.

(2) *Muscicapa cinerea*, *supernè saturatiùs*, *infernè dilutiùs*; *capite saturatè cinereo*; *remigibus nigricantibus*; *oris exterioribus cinereis*, *interioribus candidis*; *rectricibus lateralibus nigris*, *duabus utrinque extimis apice dilutiùs cinereis*. Le grand gobe-mouche cendré de Madagascar. (Brisson, *Ornithol.*, tome 2, page 389.)

(3) Cet oiseau appartient à l'espèce du tangara du Mississipi, ou *piranga mississipensis*; Vieill.

DESM. 1826.

(4) *Caroline*, tome 1, page 56.

(5) *Muscicapa rubra*; *remigibus rectricibusque subtùs cinereo-rufescentibus*, *supernè interiùs fuscis* (mas); *in toto corpore fusco-lutea* (femina). Le gobe-mouche rouge de la Caroline. (Brisson, *Ornithol.*, tome 2, page 432.)

Frinçilla rubra. (Klein, *Avi.*, pag 97, n° 9.)

puisse être compris dans le genre des gobe-mouches ni dans celui des moucherolles; car quoiqu'il en ait la taille, la longue queue et apparemment la façon de vivre, il a le bec épais, gros et jaunâtre; caractère qui l'éloigne de ces genres, et le renvoie plutôt à celui des bruants: néanmoins comme la nature, qui se joue de nos méthodes, semble avoir mêlé cet oiseau de deux genres différents en lui donnant l'appétit et les formes de l'un avec le bec d'un autre, nous le placerons à la suite des gobe-mouches, comme une de ces espèces anomales, que des yeux libres de prévention de nomenclature, aperçoivent aux confus de presque tous les genres. Voici la description qu'en donne Catesby. « Il est environ de la gros-

» seur d'un moineau; il a de grands yeux
 » noirs; son bec est épais, grossier et jau-
 » nâtre: tout l'oiseau est d'un beau rouge,
 » excepté les franges intérieures des plumes
 » de l'aile qui sont brunes, mais ces franges
 » ne paraissent que quand les ailes sont
 » étendues: c'est un oiseau de passage qui
 » quitte la Caroline et la Virginie en hiver;
 » la femelle est brune avec une nuance de
 » jaune. » Edwards décrit le même oiseau
 » (*Glan. pag. 63, planche 239*), et lui re-
 » connaît le bec des granivores, mais *plus*
 » *alongé*. « Je pense, ajoute-t-il, que Catesby
 » a découvert que ces oiseaux se nourris-
 » sent de mouches, puisqu'il leur a donné
 » le nom latin de *muscipapa rubra*. »

LE DRONGO * (1).

LANIUS FORFICATUS; Linn. — EDOLIUS FORFICATUS; Cuv. — DIGRURUS FORFICATUS; Vieill. (2).

Quoique les nomenclateurs aient placé cet oiseau à la suite des gobe-mouches, il paraît en différer par de si grands caractères, aussi-bien que des moucherolles, que nous avons cru devoir totalement l'en séparer, et lui conserver le nom de drongo qu'il porte à Madagascar. Ces caractères sont 1^o la grosseur, étant aussi grand que le merle et plus épais; 2^o la huppe sur l'origine du bec; 3^o le bec moins aplati; 4^o le tarse et les doigts bien plus robustes: tout son plumage est d'un noir changeant en vert: immédiatement sur la racine du demi-bec supérieur s'élèvent droit de longues plumes très-étroites, qui ont jusqu'à un pouce huit lignes de hauteur; elles se courbent en devant, et lui font une sorte de huppe fort singulière: les deux plumes extérieures de la queue dépassent les

deux du milieu d'un pouce sept lignes, les autres étant de grandeur intermédiaire se courbent en dehors, ce qui rend la queue très-fourchue. M. Commerson assure que le drongo a un beau ramage qu'il compare au chant du rossignol, ce qui marque une grande différence entre cet oiseau et les tyrans qui n'ont tous que des cris aigres, et qui d'ailleurs sont indigènes en Amérique. Ce drongo a premièrement été apporté de Madagascar par M. Poivre; on l'a aussi apporté du cap de Bonne-Espérance et de la Chine; nous avons remarqué que la huppe manque à quelques-uns, et nous ne doutons pas que l'oiseau envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom de *gobe-mouche à queue fourchue de la Chine*, ne soit un individu de cette espèce, et c'est peut-être la femelle; la ressemblance, au défaut de huppe près, étant entière entre cet oiseau de la Chine et le drongo.

On trouve aussi une espèce de drongo à la côte de Malabar, d'où il nous a été envoyé par M. Sonnerat; il est un peu plus grand que celui de Madagascar ou de la Chine; il a comme eux le plumage entièrement noir; mais il a le bec plus fort et plus épais; il manque de huppe, et le caractère qui le dis-

* Voyez les planches enluminées, n^o 189.

(1) *Muscipapa cristata nigro-viridens; remigibus reetricibusque nigris; oris exterioribus nigro-viridescentibus; caudâ bifurcâ; cristâ in sincipite perpendiculariter erectâ. Le grand gobe-mouche noir huppé de Madagascar. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 388.)*

(2) Cet oiseau est le type du genre drongo, *edolius*, de M. Cuvier. DESM. 1826.

tingue le plus, consiste en deux longs brins qui partent de la pointe des deux pennes extérieures de la queue; ces brins sont presque nus, sur six pouces de longueur; et vers leur extrémité ils sont garnis de barbes comme à leur origine. Nous ne savons rien

des habitudes naturelles de cet oiseau du Malabar; mais la notice sous laquelle il nous est décrit, nous indique qu'il les a communes avec le drongo de Madagascar, puisqu'il lui ressemble par tous les caractères extérieurs.

LE PIAUHAU * (1).

MUSCICAPA RUBRICOLLIS; Linn. — AMPELIS RUBRICOLLIS; Cuv. —
 QUERULA RUBRICOLLIS; Vieill. (2).

Plus grand que tous les tyrans, le piauhaus ne peut pas être un gobe-mouche : le caractère du bec est le seul qui paraisse le faire tenir à ce genre; mais il est si éloigné de toutes les espèces de gobe-mouches, moucherolles et tyrans, qu'il faut lui laisser ici une place isolée, comme celle qu'il paraît occuper dans la nature.

Le piauhaus a onze pouces de longueur, et il est plus grand que la grande grive nommée *draine*. Tout son plumage est d'un noir profond, hors une belle tache d'un pourpre foncé qui couvre la gorge du mâle, et que n'a pas la femelle : l'aile pliée s'étend jusqu'au bout de la queue; le bec long de seize lignes, large de huit à la base, très-aplati, forme un triangle presque isocèle, avec un petit crochet à la pointe.

Les piauhaus marchent en bandes, et précèdent ordinairement les toucans, toujours en criant agréement, *piauhau* : on dit qu'ils se nourrissent de fruits comme les toucans; mais apparemment ils mangent aussi des insectes volants à la capture desquels la na-

ture paraît avoir destiné le bec de ces oiseaux. Ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement; ils n'habitent que les bois, comme les toucans, et on ne manque guère de les voir dans les lieux où on rencontre le piauhaus.

M. Brisson demande si le jacapu de Marcgrave n'est point le même que son grand gobe-mouche noir de Cayenne, ou que notre piauhaus (3)? on peut lui répondre que non; le jacapu de Marcgrave est, à la vérité, un oiseau noir, et qui a une tache pourpre ou plutôt rouge sous la gorge (4); mais en même temps il a la queue allongée, l'aile raccourcie avec la taille de l'alouette : ce n'est point là le piauhaus.

Ainsi le kinki-manou et le drongo de Madagascar, le preneur de mouches rouge de Virginie et le piauhaus de Cayenne, sont des espèces voisines, et néanmoins essentiellement différentes de toutes celles des gobe-mouches, moucherolles et tyrans., mais que nous ne pouvions mieux placer qu'à leur suite.

* Voyez les planches enluminées, n° 381, sous la dénomination de *grand gobe-mouche noir à gorge pourprée de Cayenne*.

(1) *Muscicapa nigra*; gutture et collo inferiore splendide purpureis; remigibus reetricibusque nigris. Le grand gobe-mouche noir de Cayenne. (Brisson, Ornithol., tome 2, page 386.)

(2) M. Cuvier place le piauhaus dans le genre *cingia*, et en fait le type d'une section particulière de ces oiseaux. DESM. 1826.

(3) An jacapu Brasiliensibus? (Marcgrave, Hist. nat. Brasil., pag. 192. — Jonston, Av., pag. 131. — Brisson, Ornith., tom. 2, pag. 386.)

(4) *Jacapu*, avis magnitudine alaudæ; caudâ extensâ; cruribus brevibus et nigris; unguibus acutis ad quatuor digitos; rostro paulum incurvato et nigro, semidigitum longo: totum corpus vestitur pennis nigris splendidibus; sub gutture tamen nigredini illi maculæ coloris cinnabarini sunt admixtæ. (Marcgrave, pag. 192.)

L'ALOUETTE * (1).

L'ALOUETTE DES CHAMPS; Temm. — ALAUDA ARVENSIS; Linn., Gmel., Vieill. (2).

CET oiseau, qui est fort répandu aujourd'hui, semble l'avoir été plus anciennement

* Voyez les planches enluminées, n° 363, fig. 1.

(1) Κορυδός, κορυδαλλός. (Aristote, Hist. animal., lib. 5, cap. 1; et lib. 9, cap. 25. — Ælian, lib. 1, cap. 35; et lib. 16, cap. 5.)

Alauda, gallico vocabulo. (Pline, lib. 11, cap. 35.)

Alauda non cristata, seu gregalis. Alouette. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 269.)

En grec moderne, *chamochiladi*. (Belon, Obs., folio verso 12.)

Alauda sine cristâ, terraneola, fortè gurgulus; en grec, *πέφρηξ*, *χαμαιζήλος*, d'où peut-être s'est formé *chimochilados*; en grec moderne, *cuzula*, *τρωλιτίς*, nom qui semble plutôt appartenir au moineau, dont le nom grec est *τρωλιτήξ*; à Parme, en langage vulgaire, *regio*; en italien, *lodola campestre non capellata*, *lodora*, *petronella*; en Lombardie, *fartagnia*; en allemand, *heid lerk*, *sanglerck*, *himmel-lerck*, *holtlerck*; aux environs de Bâle, *lurlen*; en anglais, *wildlerck*, *hetlerck*, *laverok*; en illyrien, *skraiwan*. (Gesner, Aves, pag. 78.)

En catalan, *lluasetta*. (Barrère, Specim. novum, pag. 40.)

Alauda non cristata; en italien, *lodola*, *allodola*, *allodetta*; en espagnol, *cugniada*; en allemand, *lerck*; en Saxe et en Flandre, *leewerck*; en hollandais, *leourich*; en vieux saxon, *leewerc* or *leefwerc*, *sang-lerch* (*alauda canora*); *himmel-lerch* (*alauda cœlipeta*); *horn-lerch* (*alauda segetum*). (Aldrovande, Ornith., tom. 2, pag. 835 et 844. — Jonston, Av., pag. 69 et 70.)

Alauda lodola nostrale. (Olina, Uccelleria, fol. 12.)

Alauda vulgaris, the common lark. (Willughby, Ornithol., pag. 149.)

The common field-lark, or sky-lark. (Ray, Synops., pag. 69, Sp. 1. — Sibbalde, Atlas Scot., part. 2, lib. 3, sect. 3, cap. 4.)

The lark, l'alouette. (Albin, lib. 1, n° 41.)

Alauda quasi aluda, à ludendo; en grec, *κόρτις*, *κορυδαλλός*; en grec moderne, *τρωλιτίς*; en anglais, *the lark*. (Charleton, Exercit., class. graniv. cant., Sp. 8, pag. 88.)

Alauda arvensis; reetricibus extimis duabus extrorsum longitudinaliter albis; intermediis interiori latere ferrugineis; en suédois, *laërka*. (Linn., Fauna Suecica, n° 190; et Syst. Nat., ed. 13, tom. 1,

dans nos Gaules qu'en Italie, puisque son nom latin *alauda*, selon les auteurs latins les plus instruits, est d'origine gauloise (3).)

Les Grecs en connaissaient de deux espèces, l'une qui avait une huppe sur la tête, et que par cette raison l'on avait nommée *korydos*, *korydalos*, *galerita*, *cassita*; l'autre

pag. 287. — Muller, Zoolog. danica, pag. 28, n° 229.)

Feldlerche. (Kramer, Elenchus Austr. inf., pag. 362, Sp. 2. — Mohering, Av. Genera., pag. 43, n° 32.)

Alauda arvorum; en allemand, *die feldlerche*, *korn-lerche*. (Frisch, tom. 1, class. 2, pl. 1, n° 15.)

Alauda simpliciter; en allemand, *lerche*. (Klein, Ordo Av., pag. 71.)

Alauda vertice plano: en grec, *κορυδαλλός*, *ωδάρος*, *ἀγλαίος*, *εὔπερος*; en allemand, *sang-lerche*, *grosse-lerche*, etc. (Schwenckfeld, Av. Siles., pag. 191.)

En polonais, *skowronek*. (Rzaczynski, Auct. Polon., pag. 354, n° 5.)

Alauda supernè nigricante, griseo rufescente et albido varia, infernè alba, paululum ad rufescentem inclinans; collo inferiore maculis longitudinalibus nigricantibus insignito; tæniâ supra oculos alborufescente; reetricibus binis utrinque extimis exteriùs albis; extimâ interiùs ultimâ medietate obliquè albâ... Alauda, l'alouette. (Brisson, tome 3, page 335.)

The sky-lark, l'alouette céleste. (British Zoology, pag. 93.)

En Guyenne, *louette*, *alavette*, *layette*. (Sallerne, Hist. nat. des Oiseaux, page 190.) A Paris, *mauviette*.

(2) Du genre alouette; Cuv.—*Nota*, La plus grande confusion règne dans la distinction des espèces d'alouettes et de pipits, et les mêmes noms et les mêmes planches sont alternativement rapportés par les ornithologistes, aux différents oiseaux qui composent ces genres. DESM. 1826.

(3) Le nom celtique est *alaud*, d'où nous avons formé *aloue*, puis *alouette*; apparemment que les soldats de la légion nommée *Alauda*, portaient sur leur casque une pennache qui avait quelque rapport avec celui de l'alouette huppée. Schwenckfeld et Klein, qui apparemment n'avaient pas lu Pline, dérivent ce nom d'*alauda à laude*, parce que, selon le

qui n'avait point de huppe (1), et dont il s'agit dans cet article. Willulghby est le seul auteur, que je sache, où l'on trouve que cette dernière relève quelquefois les plumes de sa tête, en forme de huppe, et je m'en suis assuré moi-même à l'égard du mâle, en sorte que les noms de *galerita* et de *korydos* peuvent aussi lui convenir (2). Les Allemands l'appellent *lerch*, qui se prononce en plusieurs provinces *lerich*, et paraît visiblement imité de son chant (3). M. Barrington la met au nombre des alouettes qui chantent le mieux (4), et l'on s'est fait une étude de l'élever en volière pour jouir de son ramage en toute saison; et par jelle, du ramage de tout autre oiseau qu'elle prend fort vite, pour peu qu'elle ait été à portée de l'entendre quelque temps (5), et cela même après que son chant propre est fixé: aussi M. Daines Barrington l'appelle-t-il oiseau moqueur, imitateur; mais elle imite avec cette pureté d'organe, cette flexibilité de gosier qui se prête à tous les accents, et qui les embellit; si l'on veut que son ramage, acquis ou naturel, soit vraiment pur, il faut que ses oreilles ne soient frappées que d'une seule espèce de chant, surtout dans le temps de la jeunesse, sans quoi ce ne serait plus qu'un composé bizarre et mal assorti de tous les ramages qu'elle aurait entendus.

Lorsqu'elle est libre, elle commence à chanter dès les premiers jours du printemps, qui sont pour elle le temps de l'amour, et elle continue pendant toute la belle saison; le

matin et le soir sont les temps de la journée où elle se fait le plus entendre, et le milieu du jour, celui où on l'entend le moins (6). Elle est du petit nombre des oiseaux qui chantent en volant; plus elle s'élève, plus elle force la voix, et souvent elle la force à un tel point, que quoiqu'elle se soutienne au haut des airs et à perte de vue, on l'entend encore distinctement, soit que ce chant ne soit qu'un simple accent d'amour ou de gaité, soit que ces petits oiseaux ne chantent ainsi en volant que par une sorte d'émulation et pour se rappeler entre eux. Un oiseau de proie qui compte sur sa force et médite le carnage, doit aller seul, et garder dans sa marche un silence farouche, de peur que le moindre cri ne fût pour ses pareils un avertissement de venir partager sa proie, et pour les oiseaux faibles, un signal de se tenir sur leurs gardes; c'est à ceux-ci à se rassembler, à s'avertir, à s'appuyer les uns les autres, et à se rendre, ou du moins à se croire forts par leur réunion. Au reste, l'alouette chante rarement à terre, où néanmoins elle se tient toujours lorsqu'elle ne vole point; car elle ne se perche jamais sur les arbres, et on doit la compter parmi les oiseaux pulvérateurs (7); aussi ceux qui la tiennent en cage ont-ils grand soin d'y mettre dans un coin une couche assez épaisse de sablon où elle puisse se poudre à son aise, et trouver du soulagement contre la vermine qui la tourmente; ils y ajoutent du gazon frais souvent renouvelé, et ils ont l'attention que la cage soit un peu spacieuse.

On a dit que ces oiseaux avaient de l'antipathie pour certaines constellations, par exemple, pour *Arcturus*, et qu'ils se taisaient lorsque cette étoile commençait à se lever en même temps que le soleil (8); apparemment que c'est dans ce temps qu'ils entrent en mue, et sans doute ils y entreraient toujours quand *Arcturus* ne se lèverait pas.

Je ne m'arrêterai point à décrire un oiseau aussi connu, je remarquerai seulement que ses principaux attributs sont d'avoir le doigt du milieu étroitement uni avec le plus

premier, on a remarqué qu'elle s'élevait sept fois le jour vers le ciel, chantant les louanges de Dieu. (Aviarius Silesiae, page 191.) Il est bien reconnu que toutes les créatures attestent l'existence et sont la gloire du Créateur; mais faire chanter les heures canoniales à de petits oiseaux, et fonder cette conjecture sur la ressemblance fortuite d'un mot latin avec un mot gaulois, il faut avouer que c'est une idée bien puérile.

(1) Aristote, *Historia animalium*, lib. 9, cap. 25.

(2) Willulghby, *Ornithol.*, pag. 149.

(3) *Ecce suum tirile, tirile, suum tirile tractat*, dit M. Linnæus (*Syst. Nat.*, ed. 13, n° 105).

(4) *Il suo canto e dilettevole per esser vario, pieno di gorgie e sminimenti diversi.* (Olina, pag. 12.)

(5) Frisch, pl. 15. Schwenckfeld prétend qu'elle chante mieux que l'alouette huppée. (Aviarius Silesiae, pag. 192.) D'autres préfèrent le ramage de celle-ci; Kœmpfer, celui de l'alouette du Japon, qui peut-être n'est pas de la même espèce. (Voyez surtout le Mémoire de M. Barrington; *Transact. Philosoph.*, 1773, vol. 63, part. 2.)

(6) Aldrovande, *Ornithol.*, tom. 2, pag. 833. Cela peut être vrai dans les pays chauds; comme l'Italie et la Grèce; car dans nos pays tempérés on ne remarque point que l'alouette se taise au milieu du jour.

(7) Aristote, *Hist. animal.*, lib. 9, cap. 49.

(8) Anton. Mizaldus apud Aldrov., *Ornithol.*, tom. 2, pag. 834.

extérieur de chaque pied, par sa première phalange; l'ongle du doigt postérieur fort long et presque droit, les ongles antérieurs très-courts et peu recourbés, le bec point trop faible quoique en alène; la langue assez large, dure et fourchue; les narines rondes et à demi découvertes; l'estomac charnu et assez ample, relativement au volume du corps; le foie partagé en deux lobes fort inégaux, le lobe gauche paraissant avoir été gêné et arrêté dans son accroissement par le volume de l'estomac; environ neuf pouces de tube intestinal; deux très-petits cæcum communiquant à l'intestin; une vésicule du fiel; le fond des plumes noirâtre, douze pennes à la queue et dix-huit aux ailes, dont les moyennes ont le bout coupé presque carrément et partagé dans son milieu par un angle rentrant, caractère commun à toutes les alouettes (1). J'ajouterai encore que les mâles sont un peu plus bruns que les femelles (2), qu'ils ont un collier noir, plus de blanc à la queue et la contenance plus fière, qu'ils sont un peu plus gros (3), quoique cependant le plus pesant de tous ne pèse pas deux onces; enfin, qu'ils ont, comme dans presque toutes les autres espèces, le privilège exclusif du chant. Olina semble supposer qu'ils ont l'ongle postérieur plus long (4), mais je soupçonne avec M. Klein, que cela dépend autant de l'âge que du sexe.

Lorsqu'aux premiers beaux jours du printemps, ce mâle est pressé de s'unir à sa femelle, il s'élève dans l'air en répétant sans cesse son cri d'amour, et embrassant dans son vol un espace plus ou moins étendu, selon que le nombre de femelles est plus petit ou plus grand: lorsqu'il a découvert celle qu'il cherche, il se précipite et s'accouple avec elle. Cette femelle fécondée fait promptement son nid; elle le place entre deux mottes de terre, elle le garnit intérieure-

ment d'herbes, de petites racines sèches (5), et prend beaucoup plus de soin pour le cacher que pour le construire; aussi trouve-t-on très-peu de nids d'alouette, relativement à la quantité de ces oiseaux (6). Chaque femelle pond quatre ou cinq petits œufs qui ont des taches brunes sur un fond grisâtre, elle ne les couve que pendant quinze jours au plus, et elle emploie encore moins de temps à conduire et à élever ses petits; cette promptitude a souvent trompé ceux qui voulaient enlever des couvées qu'ils avaient découvertes, et Aldrovande tout le premier (7): elle dispose aussi à croire, d'après le témoignage du même Aldrovande et d'Oolina, qu'elles peuvent faire jusqu'à trois couvées dans un été; la première, au commencement de mai; la seconde, au mois de juillet; et la dernière, au mois d'août (8): mais si cela a lieu, c'est surtout dans les pays chauds, dans lesquels il faut moins de temps aux œufs pour éclore, aux petits pour arriver au terme où ils peuvent se passer des soins de la mère, et à la mère elle-même, pour recommencer une nouvelle couvée. En effet, Aldrovande et Olina qui parlent des trois couvées par an, écrivaient et observaient en Italie; Frisch, qui rend compte de ce qui se passe en Allemagne, n'en admet que deux, et Schwenckfeld n'en admet qu'une seule pour la Silésie.

Les petits se tiennent un peu séparés les uns des autres, car la mère ne les rassemble pas toujours sous ses ailes, mais elle voltige souvent au-dessus de la couvée, la suivant de l'œil, avec une sollicitude vraiment maternelle, dirigeant tous ses mouvements, pourvoyant à tous ses besoins, veillant à tous ses dangers.

L'instinct qui porte les alouettes femelles à élever et soigner ainsi une couvée, se déclare quelquefois de très-bonne heure, et même avant celui qui les dispose à devenir mères, et qui, dans l'ordre de la nature, devrait,

(1) Voyez l'Ornithologie de Brisson, tome 2, pages 335 et suiv. — Willulghby, Ornithologia, pag. 149.

(2) Frisch, pl. 15.—Aldrovande: il m'a paru que les alouettes ou mauviettes de Beauce qui se vendent à Paris, sont plus brunes que nos alouettes de Bourgogne. Quelques individus ont plus ou moins de roussâtre, plus ou moins de pennes de l'aile bordées de cette couleur.

(3) Albin, Histoire nat. des Oiseaux, tome 1, pag. 35.

(4) Gesner assure avoir vu un de ces ongles long d'environ deux pouces, mais il ne dit pas si l'oiseau était mâle ou femelle. (Aves, pag. 81.)

(5) Les chasseurs disent que le nid des alouettes est mieux construit que celui des cailles et des perdrix.

(6) Descript. of 300 animals, tom. 1, pag. 118.

(7) *Matres pullos implumes adhuc in agris ad pastum educunt... quod me puerum adhuc sepius fefellit; cum enim illos recens exclusos et nudos ferè plumis observassem, post triduum ad nidum revertens evolasse jam repperi.* (Aldrovande, tom. 2, pag. 834.)

(8) Aldrovande, *ibidem*. — Olina, *Uccelleria*, pag. 12.

ce semble, précéder. On m'avait apporté, dans le mois de mai, une jeune alouette qui ne mangeait pas encore seule; je la fis élever, et elle était à peine sevrée lorsqu'on m'apporta d'un autre endroit une couvée de trois ou quatre petits de la même espèce: elle se prit d'une affection singulière pour ces nouveaux venus, qui n'étaient pas beaucoup plus jeunes qu'elle; elle les soignait nuit et jour, les réchauffait sous ses ailes, leur enfonçait la nourriture dans la gorge avec le bec; rien n'était capable de la détourner de ces intéressantes fonctions; si on l'arrachait de dessus ces petits, elle revolvait à eux dès qu'elle était libre, sans jamais songer à prendre sa volée, comme elle l'aurait pu cent fois: son affection ne faisant que croître, elle en oublia à la lettre le boire et le manger, elle ne vivait plus que de la becquée qu'on lui donnait en même temps qu'à ses petits adoptifs, et elle mourut enfin consumée par cette espèce de passion maternelle: aucun de ces petits ne lui survécut; ils moururent tous les uns après les autres, tant ses soins leur étaient devenus nécessaires, tant ces mêmes soins étaient non-seulement affectionnés, mais bien entendus.

La nourriture la plus ordinaire des jeunes alouettes sont les vers, les chenilles, les œufs de fourmis et même de sauterelles, ce qui leur a attiré, et à juste titre, beaucoup de considération dans les pays qui sont exposés aux ravages de ces insectes destructeurs (1): lorsqu'elles sont adultes, elles vivent principalement de graines, d'herbe, en un mot, de matières végétales.

Il faut, dit-on, prendre en octobre ou novembre celles que l'on veut conserver pour le chant, préférant les mâles autant qu'il est possible (2), et leur liant les ailes lorsqu'elles sont trop farouches, de peur qu'en s'élançant trop vivement elles ne se cassent la tête contre le plafond de leur cage. On les apprivoise assez facilement, elles deviennent même familières jusqu'à venir manger sur la table et se poser sur la main; mais elles ne peuvent se tenir sur le doigt, à cause de la conformation de l'ongle postérieur trop long et trop droit pour pouvoir l'embrasser; c'est sans doute par la même raison qu'elles ne se perchent pas sur les arbres. D'après cela on juge bien qu'il ne faut

point de bâtons en travers dans la cage où on les tient.

En Flandre, on nourrit les jeunes avec de la graine de pavots mouillée, et lorsqu'elles mangent seules, avec de la mie de pain aussi humectée; mais dès qu'elles commencent à faire entendre leur ramage, il faut leur donner du cœur de mouton ou du veau bouilli haché avec des œufs durs (3); on y ajoute le blé, l'épeautre et l'avoine mondés, le millet, la graine de lin, de pavots et de chenevis écrasés (4), tout cela détrempé dans du lait; mais M. Frisch avertit que lorsqu'on ne leur donne que du chenevis écrasé pour toute nourriture, leur plumage est sujet à devenir noir. On prétend aussi que la graine de moutarde leur est contraire; à cela près, il paraît qu'on peut les nourrir avec toute sorte de graines, et même avec tout ce qui se sert sur nos tables, et en faire des oiseaux domestiques. Si l'on en croit Frisch, elles ont l'instinct particulier de goûter la nourriture avec la langue avant de manger. Au reste, elles sont susceptibles d'apprendre à chanter et d'orne leur ramage naturel de tous les agréments que notre mélodie artificielle peut y ajouter. On a vu de jeunes mâles qui, ayant été sifflés avec une turlutaine, avaient retenu en fort peu de temps des airs entiers, et qui les répétaient plus agréablement qu'aucune linotte ou serin n'aurait su faire. Celles qui restent dans l'état de sauvages, habitent pendant l'été les terres les plus élevées et les plus sèches; l'hiver elles descendent dans la plaine, se réunissent par troupes nombreuses et deviennent alors très-grasses, parce que dans cette saison, étant presque toujours à terre, elles mangent, pour ainsi dire, continuellement. Au contraire elles sont fort maigres en été, temps où elles sont presque toujours deux à deux, volant sans cesse, chantant beaucoup, mangeant peu et ne se posant guère à terre que pour faire l'amour. Dans les plus grands froids, et surtout lorsqu'il y a beaucoup de neige, elles se réfugient de toutes parts au bord des fontaines qui ne gèlent point; c'est alors qu'on leur trouve de l'herbe dans le gésier, quelquefois même elles sont réduites à chercher leur nourriture dans le fumier de cheval qui tombe le long des grands chemins; et malgré cela elles sont encore

(1) Plutarque, de Iside.

(2) Voyez Albin, Hist. nat. des Oiseaux, à l'endroit cité.

(3) Albin, à l'endroit cité.

(4) Voyez Olina, page 12. — Descript. of 300 animals, tom. 1, pag. 118. — Frisch, pl. 15, etc.

plus grasses alors que dans aucun temps de l'été.

Leur manière de voler est de s'élever presque perpendiculairement et par reprises, et de se soutenir à une grande hauteur, d'où, comme je l'ai dit, elles savent très-bien se faire entendre : elles descendent au contraire en filant pour se poser à terre, excepté lorsqu'elles sont menacées par l'oiseau de proie, ou attirées par une compagne chérie, car dans ces deux cas elles se précipitent comme une pierre qui tombe (1).

Il est aisé de croire que de petits oiseaux qui s'élèvent très-haut dans l'air, peuvent quelquefois être emportés par un coup de vent fort loin dans les mers, et même au-delà des mers. « Sitôt qu'on approche des » terres d'Europe, dit le Père du Tertre (2), » on commence à voir des oiseaux de proie, » des alouettes, des charbonnerets, qui, » étant emportés par les vents, perdent la » vue des terres, et sont contraints de venir » se percher sur les mâts et les cordages des » navires. » C'est par cette raison que le docteur Hans Sloane en a vu à quarante milles en mer dans l'Océan, et le comte Marsigli dans la Méditerranée (3). On peut même soupçonner que celles qu'on a retrouvées en Pensylvanie, en Virginie, et dans d'autres régions de l'Amérique, y ont été transportées de la même façon. M. le chevalier des Mazis m'assure que les alouettes passent à l'île de Malte dans le mois de novembre, et quoiqu'il ne spécifie pas les espèces, il est probable que l'espèce commune est du nombre, car M. Lottinger a observé qu'en Lorraine il y en a un passage considérable, qui finit précisément dans ce même mois de novembre, et qu'alors on n'en voit que très-peu ; que les passagères entraînent avec elles celles qui sont nées dans le pays ; mais bientôt après il en reparait autant qu'aparavant, soit que d'autres leur succèdent, soit que celles qui avaient d'abord suivi les voyageuses reviennent sur leurs pas, ce qui est plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elles ne passent pas toutes, puisqu'on en voit presque en toute saison dans notre pays, et que dans la Beauce, la

Picardie, et beaucoup d'autres endroits, on en prend en hiver des quantités considérables ; c'est même une opinion générale en ces endroits, qu'elles ne sont point oiseaux de passage ; que si elles s'absentent quelques jours pendant la plus grande rigueur du froid, et surtout lorsque la neige tient long-temps, c'est le plus souvent parce qu'elles vont sous quelque rocher, dans quelque caverne, à une bonne exposition (4), et comme j'ai dit, près des fontaines chaudes ; souvent même elles disparaissent subitement au printemps, lorsqu'après des jours doux qui les ont fait sortir de leurs retraites, il survient des froids vifs qui les y font rentrer. Cette occultation de l'alouette était connue d'Aristote (5), et M. Klein dit qu'il s'en est assuré par sa propre observation (6).

On trouve cet oiseau dans presque tous les pays habités des deux continents, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe (7) ; il pourrait même subsister dans les terres incultes qui abonderaient en bruyères et en genévriers, car il se plaît beaucoup sous ces arbrisseaux (8), qui le mettent à l'abri, lui et sa couvée, contre les atteintes de l'oiseau de proie. Avec cette facilité de s'accoutumer à tous les terrains et à tous les climats, il paraîtra singulier qu'il ne s'en trouve point à la côte d'Or, comme l'assure

(4) Dans la partie du Bugey, située au bas des montagnes, entre le Rhône et le Dain, on a vu souvent sur la fin d'octobre ou au commencement de novembre, une multitude innombrable d'alouettes pendant une quinzaine de jours, jusqu'à ce que la neige, gagnant la plaine, les obligeât d'aller plus loin. Dans les grands froids qui se firent ressentir la dernière quinzaine du mois de janvier 1776, il parut aux environs du Pont-de-Beauvoisin une si prodigieuse quantité d'alouettes, qu'avec une perche un seul homme en tuait la charge de deux mulets : elles se réfugiaient jusque dans les maisons, et étaient fort maigres. Il est clair que dans ces deux cas les alouettes n'ont quitté leur séjour ordinaire que parce qu'elles n'y trouvaient plus à vivre ; mais on sent bien que cela ne suffit pas pour qu'elles doivent être regardées absolument comme oiseaux de passage. Thevenot dit que les alouettes paraissent en Égypte au mois de septembre, et y séjournent jusqu'à la fin de l'année. (Voyage du Levant, tome 1, page 493.)

(5) Hist. animalium, lib. 8, cap. 16. Et ciconia latet et merula, et turdus et alauda.

(6) Klein, page 181.

(7) Histoire générale des Voyages, tome 4, page 243.

(8) Turner, et Longolius apud Gesnerum, de Avibus, page 81.

(1) Voyez Olina, Uccelleria, pag. 12 ; ou plutôt voyez les alouettes dans les champs.

(2) Hist. des Antilles, tome 2, page 55.

(3) Hist. nat. de la Jamaïque, tome 1, page 51.

— Vie du comte Marsigli, deuxième partie, page 148.

Villaut (1), ni même dans l'Andalousie, s'il en faut croire Averrhoës (2).

Tout le monde connaît les différents piéges dont on se sert ordinairement pour prendre les alouettes, tels que collets, traîneaux, lacets, pantière; mais il en est un qu'on y emploie plus communément, et qui en a tiré sa dénomination de *filet d'alouette*. Pour réussir à cette chasse il faut une matinée fraîche, un beau soleil, un miroir tournant sur son pivot, et une ou deux alouettes vivantes qui rappellent les autres, car on ne sait pas encore imiter leur chant d'assez près pour les tromper, c'est par cette raison que les oiseleurs disent qu'elles ne suivent point l'appât; mais elles paraissent attirées plus sensiblement par le jeu du miroir, non sans doute qu'elles cherchent à se mirer, comme on les en a accusées d'après l'instinct qui leur est commun avec presque tous les autres oiseaux de volière, de chanter devant une glace avec un redoublement de vivacité et d'émulation; mais parce que les éclairs de lumière que jette de toutes parts ce miroir en mouvement, excitent leur curiosité, ou parce qu'elles croient cette lumière renvoyée par la surface mobile des eaux vives qu'elles recherchent dans cette saison; aussi en prend-on tous les ans des quantités considérables pendant l'hiver aux environs des fontaines chaudes où j'ai dit qu'elles se rassemblaient; mais aucune chasse n'en détruit autant à la fois que la chasse aux gluaux qui se pratique dans la Lorraine française et ailleurs (3), et dont je donnerai ici le détail, parce qu'elle est peu connue. On commence par préparer quinze cents ou deux mille gluaux: ces gluaux sont des branches de saule bien droites ou du moins bien dressées, longues d'environ trois pieds dix pouces, aiguës et même un peu brûlées par l'un des bouts: on les enduit de glu par l'autre de la longueur d'un pied: on les plante par rangs parallèles dans un terrain convenable, qui est ordinairement une plaine en jachère, et où l'on s'est assuré qu'il y a suffisamment d'alouettes pour indemniser des frais qui ne laissent pas d'être considérables;

l'intervalle des rangs doit être tel, que l'on puisse passer entre deux sans toucher aux gluaux; l'intervalle des gluaux de chaque rang doit être d'un pied; et chaque gluaux doit répondre aux intervalles des gluaux des rangs joignants.

L'art consiste à planter ces gluaux bien régulièrement, bien à-plomb, et de manière qu'ils puissent rester en situation tant que l'on n'y touche point, mais qu'ils puissent tomber pour peu qu'une alouette les touche en passant.

Lorsque tous ces gluaux sont plantés, ils forment un quarré long qui présente l'un de ses côtés au terrain où sont les alouettes; c'est le front de la chasse: on plante à chaque bout un drapeau pour servir de point de vue aux chasseurs, et dans certains cas pour leur donner des signaux.

Le nombre des chasseurs doit être proportionné à l'étendue du terrain que l'on veut embrasser. Sur les quatre ou cinq heures du soir, selon que l'on est plus ou moins avancé dans l'automne, la troupe se partage en deux détachements égaux, commandés chacun par un chef intelligent, lequel est lui-même subordonné à un commandant général qui se place au centre.

L'un de ces détachements se rassemble au drapeau de la droite, l'autre au drapeau de la gauche, et tous deux, gardant un profond silence, s'étendent chacun de leur côté sur une ligne circulaire pour se rejoindre l'un à l'autre, à environ une demi-lieue du front de la chasse, et former un seul cordon qui se resserre toujours davantage en se rapprochant des gluaux, et pousse toujours les alouettes en avant.

Vers le coucher du soleil, le milieu du cordon doit se trouver à deux ou trois cents pas du front: c'est alors que l'on *donne*, c'est-à-dire que l'on marche avec circonspection, que l'on s'arrête, que l'on se met ventre à terre, que l'on se relève et qu'on se remet en mouvement à la voix du chef; si toutes ces manœuvres sont commandées à propos et bien exécutées, la plus grande partie des alouettes renfermées dans le cordon, et qui à cette heure-là ne s'élèvent que de trois ou quatre pieds, se jettent dans les gluaux, les font tomber, sont entraînées par leur chute, et se prennent à la main.

S'il y a encore du temps, on forme du côté opposé un second cordon de cinquante pas de profondeur, et l'on ramène les alouet.

(1) Voyez son Voyage de Guinée, page 270.

(2) Averrhoës apud Aldrov., Ornithol., tom. 2, pag. 832.

(3) M. de Sonnini fait depuis long-temps exécuter cette chasse dans sa terre de Manoncour en Lorraine; feu le roi Stanislas y prenait plaisir et l'a souvent honorée de sa présence.

tes qui avaient échappé la première fois : cela s'appelle *revirer*.

Les curieux inutiles se tiennent aux drapeaux, mais un peu en arrière, afin d'éviter toute confusion.

On prend jusqu'à cent douzaines d'alouettes et plus dans une de ces chasses; et l'on regarde comme très-mauvaise celle où l'on n'en prend que vingt-cinq douzaines. On y prend aussi quelquefois des compagnies de perdrix et même des chouettes; mais on en est très-fâché, parce que ces événements font enlever les alouettes, ainsi que le passage d'un lièvre qui traverse l'enceinte; et tout autre mouvement ou bruit extraordinaire.

Les oiseaux voraces détruisent aussi beaucoup d'alouettes pendant l'été; car elles sont leur proie la plus ordinaire, même des plus petits; et le coucou, qui ne fait point de nid, tâche quelquefois de s'approprier celui de l'alouette, et de substituer ses œufs à ceux de la véritable mère (1): cependant malgré cette immense destruction, qui prouve toujours fort nombreux, ce qui prouve sa grande fécondité et ajouté un nouveau degré de vraisemblance à ce qu'on a dit de ses trois pontes par an. Il est vrai que cet oiseau vit assez long-temps pour un si petit animal;

huit à dix ans, selon Olina; douze ans, selon d'autres; vingt-deux, suivant le rapport d'une personne digne de foi, et jusqu'à vingt-quatre, si l'on en croit Rzaczynski.

Les anciens ont prétendu que la chair de l'alouette bouillie, grillée, et même calcinée et réduite en cendres, était une sorte de spécifique contre la colique: il résulte au contraire de quelques observations modernes qu'elle la donne fort souvent, et M. Linnæus croit qu'elle est contraire aux personnes qui ont la gravelle. Ce qui paraît le mieux avéré, c'est que la chair des alouettes ou mauviettes est une nourriture fort saine et fort agréable lorsqu'elles sont grasses, et que les picotements d'estomac ou d'entrailles qu'on éprouve quelquefois après en avoir mangé viennent de ce qu'on a avalé, par mégarde, quelques fragments de leurs petits os, lesquels fragments sont très-fins et très-aigus. Cet oiseau pèse plus ou moins, selon qu'il a plus ou moins de graisse, de sept ou huit gros à dix ou douze.

Longueur totale, environ sept pouces; bec, six à sept lignes; ongle postérieur droit, six lignes; vol, douze à treize pouces; queue, deux pouces trois quarts, un peu fourchée, composée de douze penne; elle dépasse les ailes d'onze lignes.

VARIÉTÉS DE L'ALOUETTE.

I. L'ALOUETTE BLANCHE (2). MM. Brisson et Frisch ont eu raison de regarder cette alouette comme une variété de l'espèce précédente: c'est en effet une véritable alouette qui, suivant M. Frisch, nous vient du Nord, comme le moineau et l'étourneau blancs, l'hirondelle et la fauvette blanches, etc., lesquels portent tous sur leur plumage l'em-

preinte de leur climat natal. M. Klein n'est point de cet avis, et il se fonde sur ce qu'à Dantzick, qui est plus au nord que les pays où il paraît quelquefois des alouettes blanches, on n'en a pas vu une seule depuis un demi-siècle. S'il m'était permis de prononcer sur cette question, je dirais que l'avis de M. Frisch, qui fait venir toutes les alouettes blanches du Nord, me semble trop exclusif, et que la raison que M. Klein fait valoir contre cet avis n'est rien moins que décisive: en effet, l'observation prouve et prouvera qu'il y a des alouettes blanches ailleurs que dans le Nord; mais il faut convenir aussi que les alouettes blanches qui se trouvent dans la partie du Nord où est la Norvège, la Suède, le Danemarck, ont plus de facilité à se répandre de là dans la partie occidentale de l'Allemagne, laquelle n'est séparée de ces pays par aucune mer considérable, qu'à se rendre à l'embouchure de la Vistule, en traversant la mer Baltique. Quoi qu'il en soit, outre les alouettes blanches qui parais-

(1) *Cuculus in nidis parit alienis, et præcipuè in palumbium et curucæ; et alaudæ humi.* (Arist., Hist. nat. animalium, lib. 9, cap. 29.)

(2) *Alauda alba sine cristâ* (*); en catalan, *llausetta blanca, calandrina*. (Barrère, Specim. nov., class. 3, G. 16, pag. 40.)

Die weisse Ierche, l'alouette blanche. (Frisch, pl. 2, n° 16, cl. 2, div. 2.)

Alauda candida, alouette blanche. (Brisson, tome 3, page 339.)

Variat candida. (Muller, Zoolog. dan., pag. 28, n° 229.)

(*) C'est l'*Alauda arvensis*; var. β (*alba*), Linn., Gmel. DESM. 1826.

sent quelquefois aux environs de Berlin, suivant M. Frisch, on en a vu plusieurs fois aux environs de Hildesheim dans la basse Saxe (1). La blancheur de leur plumage est rarement pure; dans l'individu observé par M. Brisson, elle était mêlée d'une teinte de jaune; mais le bec, les pieds et les ongles étaient tout-à-fait blancs. Dans le moment où j'écrivais ceci, on m'a apporté une alouette blanche qui avait été tirée sous les murailles de la petite ville que j'habite : elle avait le sommet de la tête et quelques places sur le corps de la couleur ordinaire; le reste de la partie supérieure, compris la queue et les ailes, était varié de brun et de blanc, la plupart des plumes et même des pennes étant bordées de cette dernière couleur; le dessous du corps était blanc moucheté de brun, surtout dans la partie antérieure et du côté droit; le bec inférieur était aussi plus blanc que le supérieur, et les pieds d'un blanc sale, varié de brun. Cet individu m'a semblé faire la nuance entre l'alouette ordinaire et celle qui est tout-à-fait blanche.

J'ai vu depuis une autre alouette dont tout le plumage était parfaitement blanc; excepté sur la tête où paraissaient quelques vestiges d'un gris d'alouette à demi-effacé; on l'avait trouvée dans les environs de Montbard : il

n'y a pas d'apparence que ni l'une ni l'autre de ces alouettes vint des côtes septentrionales de la mer Baltique.

II. L'ALOUETTE NOIRE * (2). Je regarde encore, avec M. Brisson, cette alouette comme une variété de l'alouette ordinaire; soit que ce changement de couleur soit un effet du cheuveis, lorsqu'on le donne à ces oiseaux pour toute nourriture, soit qu'il ait une autre cause : l'individu que nous avons fait représenter avait du roux-brun à la naissance du dos, et les pieds d'un brun clair.

Albin, qui a vu et décrit d'après nature cette variété, nous la représente comme étant partout d'un brun sombre et rougeâtre, tirant sur le noir; partout, dis-je, excepté derrière la tête où il y avait du jaune rembruni, et sous le ventre où il y avait quelques plumes bordées de blanc; les pieds, les doigts et les ongles étaient d'un jaune sale. Le sujet d'après lequel Albin fait sa description avait été pris au filet, dans un pré aux environs de Highgate, et il paraît qu'on n'y en trouve pas souvent de pareils.

M. Mauduyt m'a assuré avoir vu une alouette parfaitement noire, qui avait été prise dans la plaine de Montrouge, près de Paris.

L'ALOUETTE NOIRE A DOS FAUVE **.

ALAUDA RUFÀ; Linn., Gmel. (3).

Si cette alouette, qui a été rapportée de Buénos-Ayres par M. Commerson, n'était pas beaucoup plus petite, et si elle n'était pas originaire d'un pays très-différent du nôtre, il serait difficile de ne pas la regarder

comme une variété dans l'espèce de l'alouette, identique avec la variété précédente, tant la ressemblance du plumage est frappante! elle a la tête, le bec, les pieds, la gorge, le devant du cou, toute la partie inférieure du corps, et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun noirâtre; les pennes des ailes et de la queue d'une teinte un peu moins foncée; la plus extérieure de ces dernières, bordée de roux; le derrière du cou, le dos, les scapulaires, d'un fauve orangé; les petites et moyennes couvertures des ailes noirâtres, bordées du même fauve.

Longueur totale, un peu moins de cinq pouces; bec, six à sept lignes, ayant les bords de la pièce supérieure un peu échan-crés vers la pointe; tarse, neuf lignes; doigt postérieur, deux lignes et demie; son ongle, quatre lignes, légèrement recourbé;

(1) Voyez Collection académique étrangère, tome 3, page 240.

* Voyez les planches enluminées, n° 650, figure 1.

(2) The black-lark, alouette noire (*). (Albin, Hist. nat. des Oiseaux, tome 3, page 21, n° 60.)

** Voyez les planches enluminées n° 738, fig. 1, sous la dénomination, d'alouette noire de la *Encenada*.

(3) Les deux oiseaux représentés sur la pl. 738, nos 1 et 2, sont d'espèces différentes, selon M. Cuvier, et tous deux appartiennent au genre *farlouse*, ou *anthus* de Bechstein. DESM. 1826.

(*) C'est *Alauda arvensis*; var. γ (*nigra*), Linn., Gmel. DESM. 1826.

queue, dix-huit lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes. En y regardant de

près, on reconnaît que ses dimensions relatives ne sont pas non plus les mêmes que dans la variété précédente.

LE CUJELIER ⁽¹⁾.

L'ALOUETTE LULU; Temm. — ALAUDA ARBOREA et NEMOROSA; Linn., Gmel. — ALAUDA CRISTATELLA; Lath. ⁽²⁾.

Je crois cet oiseau assez différent de l'alouette commune pour en faire une espèce

particulière. En effet, il en diffère par le volume et par la forme totale, ayant le corps plus court et plus ramassé, étant beaucoup moins gros, et ne pesant au plus qu'une once: il en diffère par son plumage, dont les couleurs sont plus faibles, et où en général il y a moins de blanc, et par une espèce de couronne blanchâtre plus marquée dans cet oiseau que dans l'alouette ordinaire: il en diffère par les pennes de l'aile, dont la première et la plus extérieure est plus courte que les autres d'un demi-pouce: il en diffère par ses habitudes naturelles, puisqu'il se perche sur les arbres, tandis que l'alouette commune ne se pose jamais qu'à terre; à la vérité, il se perche sur les plus grosses branches sur lesquelles il peut se tenir sans être obligé de les embrasser avec ses doigts; ce qui ne serait guère possible, vu la conformation de son doigt trop long, ou plutôt de son ongle postérieur et trop peu crochu pour saisir la branche: il en diffère en ce qu'il se plat et niche dans les terres incultes qui avoisinent les taillis, ou à l'entrée des jeunes taillis, d'où lui est venu, sans doute, le nom d'*alouette de bois*, quoiqu'il ne s'enfonce jamais dans les bois; au lieu que l'alouette ordinaire se tient dans les grandes plaines cultivées: il en diffère par son chant, qui ressemble beaucoup plus à celui du rossignol qu'à celui de l'alouette (3), et qu'il fait entendre non-seulement le jour, mais encore la nuit comme le rossignol, non-seulement en volant, mais aussi étant perché sur une branche. M. Hébert a remarqué que les fibres des Cent-Suisses de la garde imitent assez exactement le ramage du kujelier; d'où l'on peut conclure, ce me semble, que cet oiseau est commun dans les montagnes

* Voyez les planches enluminées, n° 660, fig. 2 (*).
(1) Tottovilla. (Olinia, Uccelleria, pag. 27.)

Alauda arborea; en anglais, *the wood-lark*. (Willulghby, Ornithol., pag. 149. — Ray, Synops. Av., pag. 69. — Charleton, Exercit., class. graniv. cant., G. 8, Sp. 2, p. 88. — Sibbalde, Atlas Scot., part. 2, lib. 3, cap. 4. — Rzaczynski, Auct. Hist. nat. Polon., Punctum 9, n° 66. — Albin, Histoire naturelle des Oiseaux, tome 1, page 36, n° 42. — British Zoology, pag. 94.)

Alauda arborea, sylvestris, pratorum, novalium... (Klein, Ordo Av., § 31, G. 6, Sp. 2.) *Nota*, que cet auteur confond ici plusieurs espèces d'alouettes.

Alauda cristata, fusca. (Barrère, Specim. nov., class. 3, G. 16, pag. 40.)

Alauda reatricibus fuscis, primâ obliquè dimidiato-albâ, secundâ (aliàs secundâ, tertîâ, quartâque) maculâ cuneiformi albâ. (Linnaeus, Fauna Suecica, n° 192.)

Alauda arborea, capite vittâ annulari albâ cincto. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 287.)

En danois et en norvégien, *skov-larke*, *heede-larke*, *lyng-larke*. (Muller, Zoologie dan. Prodr., n° 231.)

Alauda lineolâ superciliorum albâ; torque in collo pallido; caudâ brevissimâ. En autrichien, *ludlerche*, *waldlerche*. (Kramer, Elenchus Austr. inf., pag. 362.)

Alauda supernè fusco et rufo-flavicante variâ, infernè alba; collo inferiore et pectore albo-flavicante; maculis fuscis insignitis; uropygio griseo-olivaceo; taniâ supra oculos candidâ; rectrice extimâ exterius et apice albâ... Alauda arborea, l'alouette de bois ou le kujelier. (Brisson, tome 3, page 340.)

On l'appelle en quelques cantons de la Bourgogne *pirouot*; en Sologne, *cochelivier*, *cochelirieu*, *piènu*, *flûteux*, *alouette flûteuse*, *lutheux*, *turlut*, *turlutoir*, *musette*; ailleurs, *trelus*, *cotelus*; en Saintonge, *coutrieux*; à Nantes, *alouette calandre*, et par corruption, *escarlande*. (Voyez Salerne, Hist. nat. des Oiseaux, page 190.) Alouette de montagne, selon quelques-uns.

(2) MM. Temminck et Cuvier citent la planche

(* Cette figure très-exacte est celle de la femelle du pipit farlouse de M. Temminck. DESM. 1826.

enluminée n° 503, fig. 1, comme se rapportant seule à cette espèce. Ces naturalistes placent cet oiseau dans leur genre alouette. DESM. 1826.

(3) Voyez Olinia, Uccelleria, pag. 27. — Albin, Hist. nat. des Oiseaux, tome 1, page 36, etc.

de Suisse (1), comme il l'est dans celles du Bugey. Il diffère de l'alouette par la fécondité; car quoique les hommes fassent moins la guerre au cujelier, sans doute comme étant une proie trop petite, et quoiqu'il ponde quatre ou cinq œufs comme l'alouette ordinaire, l'espèce est cependant moins nombreuse (2). Il en diffère par le temps de la ponte; car nous avons vu que l'alouette commune ne faisait pas sa première ponte avant le mois de mai, au lieu que les petits de celle-ci sont quelquefois en état de voler dès la mi-mars (3).

Enfin, il en diffère par la délicatesse du tempérament, puisque, selon la remarque du même Albin, il n'est pas possible, quelque soin que l'on prenne, d'élever les petits que l'on tire du nid; ce qui néanmoins doit se restreindre au climat de l'Angleterre et autres semblables ou plus froids, puisque Olin, qui vivait dans un pays plus chaud, dit positivement qu'on prend dans le nid les petits de la *tottovilla*, qui est notre cujelier; que dans les commencements on les élève de même que les rossignols dont ils ont le chant (4), et qu'ensuite on les nourrit de panis et de millet.

Dans tout le reste, le cujelier a beaucoup de rapport avec l'alouette ordinaire; comme elle il s'élève très-haut en chantant, et se soutient en l'air; il vole par troupes pendant les froids; fait son nid à terre et le cache sous une motte de gazon; vit de huit à dix ans; se nourrit de scarabées, de chenilles, de graines; a la langue fourchue, le ventricule musculéux et charnu, point d'autre jabot, qu'une dilatation assez médiocre de la partie inférieure de l'œsophage, et les *cæcum* fort petits (5).

Olin a remarqué que les plumes du sommet de la tête sont d'un brun moins obscur dans la femelle que dans le mâle, et que celui-ci a l'ongle postérieur plus long; il aurait pu ajouter qu'il a la poitrine plus tachetée, et les grandes plumes des ailes bordées d'olivâtre, au lieu qu'elles sont bordées de gris dans la femelle: il dit encore qu'on prend le cujelier comme l'alouette, ce qui

est vrai; et il prétend que cette espèce n'est guère connue que dans la campagne de Rome, ce qui est contredit avec raison par les naturalistes modernes mieux instruits: en effet, il est plus que probable que le cujelier n'est point fixé à un seul pays; car on sait qu'il se trouve en Suède selon M. Linnæus, et en Italie suivant Olin; et puisqu'il s'accommode de ces deux climats qui sont fort différents, on peut croire qu'il est répandu dans les climats intermédiaires, et par conséquent dans la plus grande partie de l'Europe (6). Ces oiseaux sont assez gras en automne, et leur chair est alors un fort bon manger.

Albin prétend qu'on les chasse en trois saisons, savoir: pendant l'été, temps où se prennent les petits *branchiers*, qui gazouillent d'abord, mais pour peu de temps, parce que bientôt après ils entrent en mue.

Le mois de septembre est la seconde saison, et celle où ils volent en troupes, et rôdent d'un pays à l'autre, parcourant les pâturages, et se perchent volontiers sur les arbres à portée des fours à chaux (7). C'est encore le temps où les jeunes oiseaux changent de plumes, et ne peuvent guère être distingués des plus vieux.

La troisième et la meilleure saison commence avec le mois de janvier (8), et s'étend jusqu'à la fin de février, temps auquel ces oiseaux se séparent deux à deux pour former des sociétés plus intimes. Les jeunes cujeliers pris alors sont ordinairement les meilleurs pour le chant; ils gazouillent peu de jours après qu'on les a pris, et cela d'une manière plus distincte que ceux qui ont été pris en toute autre saison (9).

(6) Habitat in Europâ, etc. (Syst. Nat., n° 93.)

(7) Kramer, à l'endroit cité.

(8) M. Hébert a tué de ces oiseaux pendant l'hiver en Brie, en Picardie et en Bourgogne: il a remarqué que pendant cette saison on les trouve par terre dans les plaines: qu'ils sont assez communs dans le Bugey, et encore plus en Bourgogne. D'un autre côté M. Lottinger prétend qu'ils arrivent sur la fin de février, et qu'ils s'en vont au commencement d'octobre; mais tout cela se concilie, si parmi ces alouettes, comme parmi les communes, il y en a de voyageuses et d'autres résidentes.

(9) Voyez Albin, tome 1, page 36. Il recommande de les nourrir alors de cœur de mouton, de jaunes d'œufs, de pain de chenevis, d'œufs de fourmis, de vers de farine; et de mettre dans leur eau deux ou trois tranches de réglisse, et un peu de sucre candi, avec une pincée ou deux de safran, une fois la se-

(1) J'apprends qu'il se trouve en effet dans les prairies les plus hautes de la Suisse.

(2) British Zoology, pag. 94.

(3) Albin, tome 1, page 36.

(4) Willughby trouve que le chant du cujelier a du rapport avec celui du merle.

(5) Willughby, à l'endroit cité.

Longueur totale, six pouces; bec, sept lignes; vol, neuf pouces (dix, selon M. Lottinger); queue, deux pouces un quart, un peu fourchue, composée de douze penes; elle dépasse les ailes d'environ treize lignes.

LA FARLOUSE OU L'ALOUETTE DE PRÉS ⁽¹⁾.

LE PIPIT FARLOUSE, Temm.; ANTHUS PRATENSIS, Bechst. — LE PIPIT DES ARBRES; ANTHUS ARBOREUS, Vieill.; ALAUDA PRATENSIS, Linn., Gmel.

BELON et Olina disent que c'est la plus petite de toutes les alouettes, mais c'est parce

maine; de les tenir dans un lieu sec où donne le soleil, et de mettre du sablon dans leur cage. Il paraît qu'Albin avait observé cet oiseau par lui-même.

* Voyez les planches enluminées, n° 574, fig. 2 (*).

(1) Farlouise, fallope, alouette de prés, petite alouette. (Belon, Hist. nat. des Oiseaux, page 271.)

Lodola di prato, calandrino. (Olina, Uccelleria, pag. 27.)

Alauda pratorum Belonii. (Aldrovande, tome 2, page 849. — Jonston, Av., page 71.) M. Brisson croit que la seconde *spipola* d'Aldrovande est la farlouise; cependant il me semble que les descriptions ont des différences assez considérables.

The tit-lark. (Sibbalde, Atl. Scot., part. 2, lib. 3, cap. 4, pag. 17. — Willulghby, pag. 150, §4. — Ray, Synops. Av., pag. 69. — Charleton, class. graniv. cant., pag. 88, G. 8, Sp. 3. — British Zoology, pag. 94, Sp. 3.)

Alauda pratensis; en allemand, *die wiesen lerche*. (Frisch, tome 1, class. 2, divis. 2, pl. 2, n° 16.)

The tit-lark, alouette de prés. (Albin, tome 1, pl. 43.)

Alauda lineolá superciliorum albá; rectricibus duabus extimis introrsum albis. (Linnaeus, Fauna Suecica, n° 91; et Syst. Nat., ed. 13, n° 105, Sp. 2, pag. 287. — Muller, Zoologie dan. Prodr., pag. 28, n° 230.)

Alauda pectore lutescente, punctis atris; en autrichien, *breinvogel*; à Nuremberg, *krautvogel*; en Styrie, *schmelvogel*. (Kramer, Elenchus Austr. inf., pag. 362, Sp. 4.)

Petite alouette, alouette de bois ou de bruyères, alouette bâtarde, folle, percheuse; en Beauce, *alouette bretonne*; en Sologne, *tique, kique, akiki*; en Provence, *bedouide*; ailleurs, *alouette buissonnière*. (Salerne, Oiseaux, page 192.) *Alouette courte* à Genève, parce qu'elle a en effet la queue courte. En Provence, *pivoton*, suivant M. Guys.

(* Cette figure, pl. enluminée 574, n° 2, qui est indiquée ici comme celle de l'alouette de prés, n'est citée ni par M. Temminck, ni par M. Cuvier. Gmelin et M. Kuhl la citent avec raison comme celle du *muscipapa agilis*; Linn. M. Cuvier dit que la planche 661, n° 2, représente l'oiseau de cet article, tandis que M. Temminck lui rapporte la planche 660, n° 2, qui est une femelle. DESM. 1826.

qu'ils ne connaissaient pas l'alouette pipi, dont nous parlerons dans la suite. La farlouise pèse six à sept gros, et n'a pas neuf pouces de vol. La couleur dominante du dessus du corps est d'olivâtre varié de noir dans la partie antérieure, et l'olivâtre pur et sans mélange, dans la partie postérieure; le dessous du corps est d'un blanc jaunâtre, avec des taches noires longitudinales sur la poitrine et les côtés; le fond des plumes est noir; les penes des ailes presque noires, bordées d'olivâtre; celles de la queue de même, excepté la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de cette même couleur.

Cet oiseau a des espèces de sourcils blancs que M. Linnaeus a choisis pour caractériser l'espèce: en général, le mâle a plus de jaune que la femelle à la gorge, à la poitrine, aux jambes, et même sous les pieds, suivant Albin.

La farlouise part rapidement au moindre bruit, et se perche sur les arbres, quoique difficilement; elle niche à peu près comme le cujelier, pond le même nombre d'œufs, etc. (2); mais elle en diffère en ce qu'elle a la première penne des ailes presque égale aux suivantes, et le chant un peu moins varié, quoique fort agréable: les auteurs de la *Zoologie Britannique* trouvent à ce chant de la ressemblance avec un ris moqueur, et Albin, avec le ramage du serin de Canarie; tous deux l'accusent d'être trop bref et trop coupé; mais Belon et Olina

Farlouise des bois ou des taillis, alouette des jardins, vulgairement *bec-figue*, selon M. Lottinger.

Alauda supernè nigricante et olivacco varia, infernè sordidè albo-flavicans; collo inferiore et pectore maculis longitudinalibus nigricantibus insignitis; uropygio olivaceo; tæniâ supra oculos sordidè albo-flavicante; rectrice extimâ exterius et ultimâ medietate albâ, proximè sequenti apice albo maculatâ.... Alauda pratensis, l'alouette de prés ou la farlouise. (Brisson, tome 3, page 343.)

(2) British Zoology, pag. 93.

s'accordent à dire que ce petit oiseau est recherché pour son *plaisant chanter*, et j'avoue qu'ayant eu occasion de l'entendre, je le trouvai en effet très-flatteur, quoique un peu triste, et approchant de celui du rossignol, quoique moins suivi. Il est à remarquer que l'individu que j'ai ouï chanter était une femelle, puisque en la disséquant je lui ai trouvé un ovaire : il y avait dans cet ovaire trois œufs plus gros que les autres, lesquels semblaient annoncer une seconde ponte. Olina dit qu'on nourrit cet oiseau comme le rossignol, mais qu'il est fort difficile à élever; et comme il ne vit que trois ou quatre ans (1), cela explique pourquoi l'espèce est peu nombreuse, et pourquoi le mâle, lorsqu'il s'élève pour aller à la découverte d'une femelle, embrasse dans son vol un cercle beaucoup plus étendu que l'alouette ordinaire (2), et même que le cujelier. Albin prétend que cette alouette est de longue vie, peu sujette aux maladies, et qu'elle pond ordinairement cinq ou six œufs : si cela était, l'espèce devrait être beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'est en effet.

Suivant M. Guys, la farlouse se nourrit principalement de vermisseaux et d'insectes qu'elle cherche dans les terres nouvellement labourées; Willughby lui a trouvé en effet dans l'estomac des scarabées et de petits vers : j'y ai trouvé moi-même des débris d'insectes, et de plus de petites graines et de petits cailloux. Si l'on en croit Albin, elle a l'habitude, en mangeant, d'agiter sa queue de côté et d'autre.

Les farlouses nichent ordinairement dans les prés, et même dans les prés bas et marécageux (3); elles posent leur nid à terre (4); et le cachent très-bien; tandis que la femelle couvre, le mâle se tient perché sur un arbre dans le voisinage, et s'élève de temps à autre, en chantant et battant des ailes.

M. Willughby, qui paraît avoir observé cet oiseau de fort près, dit, avec raison, qu'il a l'iris noisette, le bout de la langue divisé en plusieurs filets, le ventricule médiocrement charnu, les *cæcum* un peu plus longs que l'alouette, et une vésicule du fiel. J'ai vérifié tout cela, et j'ajoute qu'il n'a

point de jabot, et même que l'œsophage n'a presque point de renflement à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et que le ventricule ou gésier est gros à proportion du corps. J'ai gardé un de ces oiseaux pendant une année entière, ne lui faisant donner que de petites graines pour toute nourriture.

La farlouse se trouve en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre et en Suède. Albin nous dit qu'elle paraît (sans doute dans le canton de l'Angleterre qu'il habite) au commencement d'avril, avec le rossignol, et qu'elle s'en va vers le mois de septembre; elle part quelquefois dès la fin d'août suivant M. Lottinger, et semble avoir une longue route à faire (5); dans ce cas elle pourrait être du nombre de ces alouettes qu'on voit passer à Malte dans le mois de novembre, en supposant qu'elle s'arrête en chemin dans les contrées où elle trouve une température qui lui convient. En automne, c'est-à-dire au temps des vendanges, elle se tient autour des grandes routes (6). M. Guys remarque qu'elle aime beaucoup la compagnie de ses semblables, et qu'à défaut de cette société de prédilection, elle se mêle dans les troupes de pinsons et de linottes qu'elle rencontre sur son passage.

Au reste, en comparant ce que les auteurs ont dit de la farlouse, je vois des différences qui me feraient croire que cette espèce est sujette à beaucoup de variétés, ou qu'on l'a confondue quelquefois avec des espèces voisines, telles que le cujelier et l'alouette pipi (7).

(5) Une seule fois M. Lottinger en a vu une en Lorraine au mois de février 1774; mais il a vu aussi ce même hiver d'autres oiseaux qui n'ont pas coutume de rester en Lorraine, tels que verdiers, bergeronnettes, lavandières, etc., ce que M. Lottinger attribue, avec raison, à la douce température de l'hiver de cette année 1774.

(6) Voyez Albin, à l'endroit cité.

(7) La disposition des taches du plumage est à peu près la même dans ces trois espèces, quoique les couleurs de ces taches soient différentes dans chacune, et les habitudes encore plus différentes, mais moins cependant que les opinions des divers auteurs sur les propriétés de la farlouse et sur les détails de son histoire. Il ne faut que comparer Belon, Aldrovande, Brisson, Olina, Albin, etc.; on verra que les couleurs du plumage, par lesquelles M. Brisson caractérise l'espèce, ne sont pas les mêmes que dans Aldrovande: celui-ci ne parle point du long doigt postérieur; mais il parle d'un certain mouvement de queue, dont les autres, excepté Albin, ne disent rien. Ce dernier prétend que son *tit-lark* est vivace et peu sujet aux

(1) Olina, page 27.

(2) Frisch, pl. 16.

(3) British Zoology, pag. 94.

(4) Belon, Nat. des Oiseaux, pag. 272. — British Zoology, *ibidem*.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe; vol, environ neuf pouces; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze penes; elle dépasse les ailes de huit lignes; l'ongle postérieur est moins long et plus arqué que dans les espèces précédentes.

VARIÉTÉ DE LA FARLOUSE.

ANTHUS PRATENSIS; Bechst. — ALAUDA PRATENSIS; Var. ♂ (CANDIDA), Linn., Gmel.

LA farlouse blanche (1) ne diffère de la précédente que par son plumage, qui est presque universellement d'un blanc jaunâtre, mais plus jaune sur les ailes; elle a le bec et les pieds bruns: telle était celle qu'Aldrovande a vue en Italie; et quoique le jé-

suite Rzaczynski lui donne place parmi les oiseaux de Pologne, je doute qu'elle se trouve dans ce pays, ou du moins qu'il l'y ait vue, d'autant qu'il se sert des paroles mêmes d'Aldrovande sans y rien ajouter.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT A LA FARLOUSE.

LA FARLOUZANNE.

PIPIPIT SPIPOLETTE, *ANTHUS AQUATICUS*; Vieill. — *ALAUDA CAMPESTRIS*, Var. ♂; *LUDOVICIANA ET OBSCURA*, Linn., Gmel. (2).

Je donne ce nom à une alouette de la Louisiane, que j'ai vue chez M. Mauduyt,

maladies; Olina et Belon assurent au contraire, que la farlouse s'élève difficilement, et Olina dit positivement qu'elle vit peu: ajoutez à cela les différentes opinions sur son chant.

(1) Boarina, bovarina, spipola alba. (Aldrovande, Ornithol., lib. 13, cap. 26. — Jonston, Aves, pag. 87. — Willughby, Ornithol., lib. 2, sect. 2, cap. 1, § 10. — Ray, Sinops., pag. 81.)

Stipula lutea, boarina. (Rzaczynski, Auctuar. Polon., pag. 420, n° 92.)

Alauda pratensis candida, la farlouse blanche.... (Brisson, tome 3, page 346.)

(2) Selon M. Vieillot, cet oiseau ne différerait pas spécifiquement de la spipolette. (Voyez ci-après, page 289.)

et qui m'a paru avoir beaucoup de rapports avec la farlouse: elle a la gorge d'un gris jaunâtre; le cou et la poitrine grivelés de brun sur ce même fond; le reste du dessous du corps fauve; le dessus de la tête et du corps mêlé de brun-verdâtre et de noirâtre; mais comme ce sont des couleurs sombres, elles tranchent peu l'une sur l'autre, et il résulte de leur mélange une teinte presque uniforme de brun-obscur: les couvertures supérieures, d'un brun verdâtre sans mélange; les penes de la queue, brunes; la plus extérieure, mi-partie de brun-noirâtre et de blanc, le blanc en dehors, et la suivante terminée de blanc; les penes et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun noirâtre, bordé d'un brun plus clair.

Longueur totale, près de sept pouces; bec, sept lignes; tarse, neuf lignes; doigt postérieur avec l'ongle, un peu moins de huit lignes; cet ongle, un peu plus de quatre lignes, légèrement courbé; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes de seize lignes.

L'ALOUETTE PIPI ⁽¹⁾.

LE PIPIT DE BUISSON; Temm. — ANTHUS ARBOREUS; Bechst. — ANTHUS SEPIAREUS; Vieill. — ALAUDA TRIVIALIS et MINOR; Linn., Gmel.

C'est la plus petite de nos alouettes de France; son nom allemand *piep-lerche*, et son nom anglais *pipit* sont évidemment dérivés de son cri (2), et ces sortes de dénominations sont toujours les meilleures, puisqu'elles représentent l'objet dénommé autant qu'il est possible; aussi n'avons-nous pas hésité d'adopter ce nom de *pipi*. On compare le cri de cette alouette, du moins son cri d'hiver, à celui d'une sauterelle, mais il est un peu plus fort et plus perçant: l'oiseau le fait entendre soit en volant, soit en se perchant sur les branches les plus élevées des buissons; car il se perche même sur les petites branches, quoiqu'il ait l'ongle de

derrière fort long (moins long cependant et plus recourbé que dans l'alouette ordinaire); mais il sait fort bien se servir de ses ongles antérieurs pour saisir les petites branches et s'y tenir perché; il se tient aussi à terre, et court très-légerement.

Au printemps, lorsque le mâle *pipi* chante sur sa branche, c'est avec beaucoup d'action; il se redresse alors, il entr'ouvre le bec, il épanouit ses ailes, et tout annonce que c'est un chant d'amour: de temps en temps il s'élève assez haut, il plane quelques moments, et retombe presque à la même place, en continuant toujours de chanter, et de chanter fort agréablement; son ramage est simple, mais il est doux, harmonieux et nettement prononcé; ce petit oiseau fait son nid dans des endroits solitaires, et le cache sous une motte de gazon; aussi ses petits sont-ils souvent la proie des couleuvres: sa ponte est de cinq œufs marqués de brun vers le gros bout. Il a la tête plutôt longue que ronde; le bec très-délicat et noirâtre; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe; les narines à demi recouvertes par une membrane convexe de même couleur que le bec, et cachées en partie sous de petites plumes qui reviennent en avant; seize plumes à chaque aile; le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié, ou plutôt ondulé de noirâtre; le dessous d'un blanc jaunâtre, moucheté irrégulièrement sur la poitrine et sur le cou; le fond des plumes cendré-foncé; enfin deux raies blanches sur les ailes, dont M. Linnæus a fait un des caractères de l'espèce.

Les alouettes *pipi* paraissent en Angleterre vers le milieu de septembre, et on en prend alors une grande quantité dans les environs de Londres (3); elles fréquentent les bruyères et les plaines, et voltigent plutôt qu'elles ne volent, car elles ne s'élèvent jamais beaucoup. Il en reste ordinairement quelques-unes pendant l'hiver sur les marais des environs du Sarbourg.

On peut juger par la forme et la délicatesse du bec de l'alouette *pipi* qu'elle se nourrit

* Voyez les planches enluminées, n° 661, fig. 2 (*).

(1) *Alauda minor*; en anglais, *the pipit or small-lark*, la petite alouette. (Albin, tome 1, page 39, pl. 44.)

Die *piep-lerche*, *leimen-vogelein*, alouette *pipi*. (Frisch, tom. 1, class. 2, div. 2, pl. 2, n° 16.)

Alauda trivialis; *rectricibus fuscis*; *extimâ dimidiatâ albâ*, *secundâ apice cuneiformi albâ*; *lineâ alarum duplici albâ*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 288, n° 105, Sp. 5.)

En danois, *hauge-hylde*, *pihe-lerke*. (Muller, Zoolog. dan., n° 233.)

The grasshopper lark, alouette sauterelle. (British Zoology, G. 18, Sp. 6, pag. 95.)

Alauda supernâ nigricante et olivaceo variâ, infernâ albo-flavicans; pectore et ventre maculis longitudinalibus nigricantibus insignitis; *rectrice extimâ exterius et ultimâ medietate albâ*, proximè sequenti albo maculatâ.... *Alauda sepiaria*, alouette de buisson. (Brisson, tome 3, page 347.)

En Lorraine, vulgairement *sinsignotte*, selon M. Lottinger; dans le Bugey, *bec-fi d'hiver*.

M. Brisson croit que le *spipola* d'Aldrovande, tome 2, pag. 750, est son alouette de buisson, c'est-à-dire notre alouette *pipi*; mais les descriptions ne s'accordent pas: d'un autre côté, Aldrovande croit reconnaître dans ce *spipola* l'*anthos* d'Aristote (Hist. animal., lib. 8, cap. 3, et lib. 9, cap. 1) que nous avons rapporté au verdier. (Voyez page 124 de ce volume.)

(2) Frisch, pl. 16.

(*) M. Cuvier cite pour cet oiseau la planche enluminée, n° 660, fig. 1, qui est, suivant M. Temminck, le *pipit* de buisson, *anthus arboreus*, Bechst. Cet ornithologiste dit que c'est un mâle en habit de noces, désigné sous le faux nom de *farloue*.

DESJ. 1826.

(3) Albin, à l'endroit cité.

principalement d'insectes et de petites graines, et par sa petitesse qu'elle ne vit pas fort long-temps. Elle se trouve en Allemagne, en Angleterre et même en Suède, à ce que dit M. Linnæus dans son *Système de la Nature*, quoiqu'il n'en fasse aucune mention dans la *Fauna Suecica*, du moins dans la première édition. Cet oiseau est assez haut monté.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, six à sept lignes; doigt posté-

rieur, quatre lignes; son ongle, cinq; vol, huit pouces un tiers; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes d'un pouce (1); tube intestinal, six pouces et demi; œsophage, deux pouces et demi, dilaté avant son insertion dans le gésier, qui est musculoux; deux très-petits *cæcum*: je n'ai point trouvé de vésicule du fiel; le gésier occupait la partie gauche du bas-ventre; il était recouvert par le foie, et nullement par les intestins.

LA LOCUSTELLE (2).

LE BEG-FIN LOCUSTELLE; Temm. — SYLVIA LOCUSTELLA; Lath., Vieill. (3).

CETTE alouette est encore plus petite que la précédente, et elle est la plus petite de toutes celles de notre Europe. Les auteurs de la *Zoologie Britannique*, à qui seuls nous devons la connaissance de cette espèce, lui ont donné le nom d'*alouette des saules*, parce qu'on la voit tous les ans revenir visiter certaines saussaies du territoire de Whiteford en Flint-shire, où elle passe tout l'été. La locustelle ne diffère de l'alouette pipi, ni par son éperon, ni par ses allures,

ni par son chant, qui ressemble par conséquent à celui d'une cigale; et c'est par cette raison que je lui ai conservé le nom de locustelle que lui a donné Willulghby. Quant au plumage, elle a la tête et le dessus du corps d'un brun jaunâtre, avec des taches obscures; les plumes des ailes brunes, bordées de jaune-sale; celles de la queue d'un brun foncé; des espèces de sourcils blanchâtres; et le dessous du corps d'un blanc teinté de jauné.

LA SPIPOLETTE (4).

LE PIPIT SPIONGELLE, ANTHUS AQUATICUS; Bechst., Temm. — PIPIT SPIPOLETTE; Vieill. (5).

J'ADOpte ce nom que l'on donne à Florence à l'oiseau dont il s'agit ici. Il est un peu

plus gros que la farlouse, et se tient dans les friches et les bruyères; il a le doigt pos-

(1) Composée de dix plumes, suivant un bon observateur; mais je soupçonne qu'il en avait eu deux d'arrachées.

(2) The willow lark, l'alouette des saules. (British Zoology, pag. 95.)

Locustella avicula D. Johnson. (Willulghby, Ornithol., pag. 151.)

Les descriptions de ces deux auteurs conviennent mieux à cette espèce qu'à la précédente; d'ailleurs ils ont écrit en Angleterre, et jusqu'ici la locustelle n'a point été observée ailleurs.

(3) Brisson n'a pas distingué cet oiseau de l'alouette pipi. Buffon l'a représenté sous le nom de *favette tachetée*, pl. enlum., n° 581, fig. 3. Mais la description de cette favette n'appartient pas à la locustelle. DESM. 1826.

(4) Glareana; en allemand, *gickerlin*, *guckerlin*, *grien voegelin*. (Gesner, Av., Append., pag. 795.—

OISEAUX. Tome II.

Aldrovande, Ornithol., tom. 2, pag. 736. — Ray, Synops., pag. 81, Sp. 8. — Willulghby, Ornithol., pag. 154.)

Alauda minor campestris D. Jessop. (Ray, Synops., pag. 70. — Willulghby, pag. 150, § 4.)

Spiopoleta Florentinis; à Venise, *tordino*. (Ray, pag. 70, Sp. 9. — Willulghby, pag. 152.)

Alauda novalium, alouette des friches; en allemand, *brach-lerche*, *gereut-lerche*, *kraut-lerche*. (Frisch, tom. 1, class. 2, div. 2, pl. 1, n° 15.)

Stoparola (à stipulis), *acredula*, *glariana* Gesneri, *δελυργών*; en silésien, *stoepling*, *stoppelvogel*, *spiesloerche*, *greinerlin*. (Schwenckfeld, Av. Siles., pag. 349.)

En polonais, *szdztto*. (Rzaczynski, Auctuar. Pol., pag. 421.)

Alauda gulá pectoraque flavescens. (Linnæus, Fauna Suecica, n° 193.)

térieur fort long, comme l'alouette, mais son corps est plus effilé; et il diffère encore de cette dernière par le mouvement de sa queue, semblable à celui de la lavandière et de la farlouse. Ces oiseaux se plaisent dans les bruyères, les friches et surtout dans les étéules d'avoine, peu après la moisson : ils s'y rassemblent en troupes assez nombreuses.

Au printemps, le mâle se perche pour rappeler ou découvrir sa femelle; quelquefois même il s'élève en l'air, en chantant de toutes ses forces, puis revient bien vite se poser à terre, où est toujours le rendez-vous.

Lorsqu'on approche du nid, la mère se trahit bientôt par ses cris, en quoi son instinct paraît différer de celui des autres alouettes qui, lorsqu'elles craignent quelque danger, se taisent et demeurent immobiles.

M. Willulghby a vu un nid de spipolette sur un genêt épineux, fort près de terre, composé de mousse en dehors, et en dedans de paille et de crin de cheval (6).

On est assez curieux d'élever les jeunes mâles à cause de leur ramage, mais cela demande des précautions : il faut au commencement couvrir leur cage d'une étoffe verte, ne leur laisser que peu de jour, et leur prodiguer les œufs de fourmis. Lorsqu'ils sont accoutumés à manger et à boire dans leur prison, on peut diminuer par degrés la quantité des œufs de fourmis, y substituant insensiblement le chenevis écrasé, mêlé avec de la fleur de farine et des jaunes d'œufs.

On prend les spipolettes au filet traîné, comme nos alouettes, et encore avec des gluaux que l'on place sur les arbres où elles ont fixé leur domicile; elles vont de compa-

gnie avec les pinsons, il paraît même qu'elles partent et qu'elles reviennent avec eux.

Les mâles diffèrent peu des femelles à l'extérieur; mais une manière sûre de les reconnaître, c'est de leur présenter un autre mâle, enfermé dans une cage; ils se jetteront bientôt dessus comme sur un ennemi, ou plutôt comme sur un rival (7).

Willulghby dit que la spipolette diffère des autres alouettes par la couleur noire de son bec et de ses pieds (8); il ajoute que le bec est grêle, droit et pointu, les coins de la bouche bordés de jaune; qu'elle n'a pas comme le cujelier les premières penes de l'aile plus courtes que les suivantes, et que le mâle a les ailes un peu plus noires que la femelle.

Cet oiseau se trouve en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, etc. (9).

M. Brisson regarde l'alouette des champs de Jessop comme étant de la même espèce que la sienne, quoiqu'elles diffèrent entre elles par l'ongle postérieur qui est fort long dans la dernière, et beaucoup plus court dans l'alouette de Jessop (10); mais on sait que la longueur de cet ongle est sujette à varier suivant l'âge, le sexe, etc. Il y a une différence plus marquée entre l'alouette de champ de M. Brisson et celle de M. Linnæus, quoique ces deux naturalistes les regardent comme appartenant à la même espèce; l'individu décrit par M. Linnæus avait toutes les penes de la queue, à l'exception des deux intermédiaires, blanches depuis la base jusqu'au milieu de leur longueur; au lieu que celui de M. Brisson n'avait de blanc qu'aux deux penes les plus extérieures, sans parler de beaucoup d'autres différences de détail, qui suffisent avec les précédentes pour constituer une variété.

Les spipolettes vivent de petites graines et d'insectes; leur chair, lorsqu'elle est grasse, est un très-bon manger : elles ont la tête et tout le dessus du corps d'un gris brun, teinté d'olivâtre; les sourcils, la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc jaunâtre, avec des taches brunes oblongues sur le cou et la poitrine; les penes et les couvertures des ailes, brunes, bordées d'un brun plus clair;

(7) Voyez Frisch, pl. 15.

(8) Ornithologie, page 153.

(9) Voyez Aldrovande et Willulghby, aux endroits cités. — British Zoolog., pag. 94; et Fauna Suecica, n° 193.

(10) Voyez l'Ornithologie de Willulghby, page 150.

Alauda rectricibus fuscis, inferiori medietate, exceptis intermediis duabus, albis; gula pectoreque flavescente. Pikerlin (lisez gickerlin). (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 288.)

En danois, *mark-lærke*. (Muller, Zoolog. dan., pag. 29, n° 232.)

Alauda supernè griseo-fusca ad olivaceum inclinans, infernè sordidè albo-flavicans; collo inferiori et pectore maculis longitudinalibus fuscis insignitis; teniâ supra oculos sordidè albo-flavicante; rectrice extimâ exterius et ultimâ medietate albâ, proximè sequenti apicè albo maculatâ. . . . Alauda campestris, l'alouette des champs. (Brisson, tome 3, page 349.)

(5) M. Temminck rapporte à cette espèce la planche enluminée, n° 661, fig. 2, qui est, dit-il, la représentation exacte de la spioncelle, sous le faux nom d'*alouette pipi*. DESM. 1826.

(6) Willulghby, Ornithologie, pag. 15.

Les penes de la queue noirâtres, excepté les deux intermédiaires qui sont d'un gris brun, la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de même; enfin, le bec noirâtre et les pieds bruns.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, six à sept lignes; vol, onze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze penes; elle dépasse les ailes de quinze lignes.

LA GIROLE ⁽¹⁾.

ALAUDA ITALICA; Linn., Gmel. ⁽²⁾.

M. Brisson soupçonne avec grande apparence de raison, que l'individu observé par Aldrovande, était un jeune oiseau dont la queue extrêmement courte et composée de plumes très-étroites, n'était pas entièrement formée, et qui avait encore la commissure du bec bordée de jaune; mais il y aurait eu, ce me semble, une seconde conséquence à tirer de là, c'est que c'était une simple variété d'âge, appartenant à une espèce connue, d'autant plus qu'Aldrovande, le seul auteur qui en ait parlé, n'a jamais vu que ce seul individu. Il était de la taille de notre alouette commune; il en avait le principal attribut, c'est-à-dire, le long éperon à chaque pied; le plumage de la tête et de tout le dessus du corps était varié de brun-marron, de brun plus clair, de blanchâtre et de roux vif: Aldrovande le compare à celui de la caille ou de la bécasse. Il avait le dessous du

corps blanc; le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne blanchâtre; les penes des ailes brun-marron, bordées d'une couleur plus claire; celles de la queue, du moins les quatre paires intermédiaires, de la même couleur; la paire suivante mi-partie de marron et de blanc, et la dernière paire toute blanche; la queue un peu fourchue, longue d'un pouce; le fond des plumes centré; le bec rouge à large ouverture; les coins de la bouche jaunes; les pieds couleur de chair; les ongles blanchâtres; l'ongle postérieur long de six lignes, presque droit et seulement un peu recourbé par le bout.

Cet oiseau avait été tué aux environs de Bologne, sur la fin du mois de mai. Je le présente ici seulement comme un problème à résoudre aux naturalistes qui sont à portée de l'observer, et de le rapporter à sa véritable espèce; car, encore une fois, je doute beaucoup que l'on en doive faire une espèce distincte et séparée. M. Ray lui trouve beaucoup de rapport avec le cujelier, et ne voit de différence que dans les couleurs des penes de la queue; cependant il aurait dû y voir aussi une différence de grandeur, puisqu'il est aussi gros que l'alouette ordinaire, et par conséquent plus gros que le cujelier; différence à laquelle on doit avoir encore plus d'égard, si l'on suppose avec M. Brisson que l'oiseau d'Aldrovande était jeune.

(1) Giarola. (Aldrovande, Ornithol., tom. 2, pag. 765.)

Giarola Aldrovandi, calcare oblongo. (Willulghby, pag. 152, § 9. — Ray, Synops. Av., pag. 70, Sp. 10.)

Alauda supernè fusco-castanea, marginibus pennarum dilutionibus; infernè alba, tæniâ transversâ albicante occipitium cingente; rectrice extimâ albâ, proximè sequenti apice albâ... Alauda italica, l'alouette d'Italie. (Brisson, tome 3, page 355.)

(2) Du genre alouette; Cuv. et Vieill.

LA CALANDRE OU GROSSE ALOUETTE * (1).

L'ALOUETTE CALANDRE; Temm. — ALAUDA CALANDRA; Linn., Gmel. —
 ALAUDA SIBIRICA; Pall., Gmel. — ALAUDA MONGOLICA; Gmel. (2).

OPIEN, qui vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne, est le premier parmi les anciens qui ait parlé de cet oiseau, en indi-

* Voyez les planches enluminées, n° 363, figure 2.

(1) Corydalus, galerita, alauda maxima; en grec, κορυθαλόξ μεγαλόστερος. Calandre. (Belon, Hist. nat. des Oiseaux, pag. 270, cap. 24.)

Calandra, alauda maxima; fortè gurgulus Alberti, καλανδροῦς Oppiani; chamæzelos, id est calandrus Sylvatici: en grec moderne, *brakola*; en allemand, *kalander, galander*; en italien et espagnol, *chalandra, chalandria*; à Venise, *corydalos*, mot grec devenu vulgaire. (Gesner, Av., pag. 80. — Aldrovande, Ornithol., tome 2, page 846.)

Calandra, lodola maggiore. (Olina, Uccelleria, pag. 30.)

Calandra. (Willughby, Ornithol., page 151.) Il ne connaissait point cet oiseau qu'il confond avec l'ortolan de neige: Ray ne l'a pas même nommé.

The bunting. (Charleton, Exercit., pag. 88, n° 4: il avait, comme on voit, adopté l'erreur de Willughby. — Klein, Ordo Av., pag. 72.) Ce dernier auteur jugeant d'après la figure donnée par Olina, était persuadé que la calandre n'était autre chose qu'une alouette commune, à laquelle le dessinateur avait fait un bec un peu trop épais.

Alauda non cristata, cinerea; pectore albo, maculoso. En catalan, *calandra, aneda*. (Barrère, Specim. nov., Sp. 5, pag. 40.)

Alauda rectrice extimâ exterius totâ albâ, secundâ tertiquæ apice albis; fasciâ pectorali fuscâ. Calandra. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, Sp. 9, pag. 288.)

The calandra, la calandre. (Edwards, pl. 268.)

Alauda supernè fusco et griseo varia, infernè alba; collo inferiore et pectore nigro maculatis; remigibus minoribus apice albis; rectrice extimâ exterius et ultimâ medietate, albâ; duabus proximè sequentibus apice albis. . . Alauda major sive calandra, la grosse alouette ou la calandre. (Brisson, tome 3, page 352.)

En Provence, *coulassade*, à cause de son collier.

Aux environs d'Orléans, *alouette de bruyère*; en grec moderne, *halandra*. (Salerne, Oiseaux, page 196.) Cet auteur nous apprend que la rue de la Calandre, à Paris, tire son nom d'une calandre qui y pendait pour enseigne.

(2) Du genre alouette, selon M. Cuvier. Ce naturaliste sépare de la calandre, l'alouette de Tartarie, à laquelle il donne pour synonyme les *alauda tatarica* et *mutabilis*, et le *tanagra sibirica* de Gmelin. DESM. 1826.

(3) Ixeutic., lib. 3.

quant la meilleure façon de le prendre (3), et cette façon est précisément celle que propose Olina: elle consiste à tendre le filet à portée des eaux où la calandre a coutume d'aller boire.

Cet oiseau est plus grand que l'alouette; il a aussi le bec plus court et plus fort, en sorte qu'il peut casser les graines; de plus, l'espèce est moins nombreuse et moins répandue. A ces différences près, la calandre ressemble tout-à-fait à notre alouette: même plumage, à peu près même port, même conformation dans l'ensemble et dans les détails, mêmes mœurs et même voix, si ce n'est qu'elle est plus forte, mais elle est aussi agréable (4), et cela est si bien reconnu, qu'en Italie on dit communément chanter comme une calandre, pour dire chanter bien (5). De même que l'alouette ordinaire, elle joint à ce talent naturel celui de contre-faire parfaitement le ramage de plusieurs oiseaux, tels que le chardonneret, la linotte, le serin, etc., et même le piaulement des petits poussins, le cri d'appel de la chatte (6), en un mot, tous les sons analogues à ses organes, et qui s'y sont imprimés lorsqu'ils étaient encore tendres.

Pour avoir des calandres qui chantent bien, il faut, selon Olina, prendre les jeunes dans le nid, et du moins avant leur première mue, préférant, autant qu'il est possible, celle de la couvée du mois d'août; on les nourrira d'abord avec de la pâtée composée en partie de cœur de mouton; on pourra leur donner ensuite des graines avec de la mie de pain, etc., ayant soin qu'elles aient toujours dans leur cage un plâtras pour s'aiguiser le bec, et un petit tas de sablon pour s'y égayer lorsqu'elles sont tourmentées par la vermine. Malgré toutes ces précautions, on n'en tirera pas beaucoup de plaisir la première année, car la calandre est un oiseau sauvage, c'est-à-dire, ami de la liberté, et qui ne se façonne pas tout de

(4) Belon, Nature des Oiseaux, page 270.

(5) Aldrovande, Ornithol., tome 2, pag. 847.

(6) Olina, à l'endroit cité.

suite à l'esclavage. Il faut même dans les commencements ou lui lier les ailes, ou substituer au plafond de la cage une toile tendue (1); mais aussi lorsqu'elle est civilisée et qu'elle a pris le pli de sa condition, elle chante sans cesse, sans cesse elle répète ou son ramage propre ou celui des autres oiseaux, et elle se plaît tellement à cet exercice, qu'elle en oublie quelquefois la nourriture (2).

On distingue le mâle en ce qu'il est plus gros, et qu'il a plus de noir autour du cou; la femelle n'a qu'un collier fort étroit (3); quelques individus, au lieu du collier, ont une grande plaque noire sur le haut de la poitrine; tel était l'individu que nous avons fait représenter. Cette espèce niche à terre comme l'alouette ordinaire, sous une motte de gazon bien fournie d'herbe, et elle pond quatre ou cinq œufs. Olina qui nous apprend ces détails, ajoute que la calandre ne vit pas plus de quatre ou cinq ans, et par conséquent beaucoup moins que l'alouette ordinaire: Belon conjecture qu'elle va par troupes comme cette dernière espèce; il ajoute qu'on ne la verrait point en France, si on ne l'y apportait d'ailleurs; mais cela signifie seulement qu'on n'en voit point au Mans ni dans les provinces voisines, car cette espèce est commune en Provence, où elle se nomme *coulassade*, à cause de son collier

noir, et où l'on a coutume de l'élever à cause de son chant. A l'égard de l'Allemagne, de la Pologne, de la Suède et des autres pays du Nord, il ne paraît pas qu'elle y soit fréquente: on la trouve en Italie, vers les Pyrénées, en Sardaigne; enfin M. Russel a dit à M. Edwards qu'elle était commune aux environs d'Alep; et ce dernier nous a donné la figure coloriée d'une vraie calandre, qui venait, disait-on, de la Caroline (4); elle pouvait y avoir été transportée, elle ou ses père et mère, non-seulement par un coup de vent, mais encore par quelque vaisseau européen; et comme c'est un pays chaud, il est très probable que l'espèce peut y prospérer et s'y naturaliser.

M Adanson regarde la calandre comme tenant le milieu entre l'alouette et la grive, ce qui ne doit s'entendre que du plumage et de la forme extérieure, car les habitudes de la grive et de la calandre sont fort différentes, entre autres dans la construction du nid.

Longueur totale, sept pouces et un quart; bec, neuf lignes; vol, treize pouces et demi; queue, deux pouces un tiers, composée de douze pennes, dont les deux paires les plus extérieures sont bordées de blanc, la troisième paire terminée de même, la paire intermédiaire gris-brun, tout le reste noirâtre; ces pennes dépassent les ailes de quelques lignes; doigt postérieur, dix lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA CALANDRE.

I.

LA CRAVATE JAUNE

OU CALANDRE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.* (5).

ALAUDA CAPENSIS; Linn., Gmel. (6).

Je n'ai point vu l'individu qui a servi de

(1) Olina, à l'endroit cité.

(2) Gesner, de Avibus, pag. 80.

(3) Voyez Edwards, pl. 268. Celui qui a donné cette observation à M. Edwards, avait une méthode de distinguer le mâle de la femelle parmi les petits oiseaux; c'était de les renverser sur le dos et de souffler sur l'estomac; lorsque c'est une femelle, les plumes se séparent de chaque côté, laissant l'estomac à nu; mais cette méthode n'est sûre que dans la saison où les oiseaux nichent. (Gesner, de Av., pag. 80.)

modèle à la fig. 2 de la planche 504, mais j'en ai vu plusieurs de la même espèce. En général les mâles ont le dessus du corps brun, varié de gris; la gorge et le haut du

(4) Glanures, seconde partie, page 123, pl. 268.

* Voyez les planches enluminées, n° 504, fig. 2.

(5) *Alda supernè fusco et griseo varia, infernè ex rufo ad aurantium inclinans; gutture aurantio, lineâ fuscâ circumdatâ; teniâ supra oculos flavo-aurantiâ; reatricibus quatuor utrinque extimis apice albis... Alauda capitis Bonæ-Spei, l'alouette du cap de Bonne-Espérance.* (Brisson, tome 3, page 364.)

M. le vicomte de Querhoënt, enseigne de vaisseau, et M. Commerson, ont tous deux observé cette alouette au cap de Bonne-Espérance, en des temps différents.

(6) M. Cuvier place cet oiseau dans le genre farlouse, *anthus*. M. Temminck dit que son pipit richard s'en approche beaucoup. DESM. 1826.

cou d'un bel orangé, et cette espèce de cravate est bordée de noir dans toute sa circonférence; cette même couleur orangée se retrouve encore au-dessus des yeux en forme de sourcils, sur les petites couvertures de l'aile, par petites taches, et sur le bord antérieur de cette même aile dont elle dessine le contour: ils ont la poitrine variée de brun, de gris et de jaunâtre; le ventre et les flancs d'un roux orangé; le dessous de la queue grisâtre; les plumes de la queue plus ou moins brunes, mais les quatre paires les plus extérieures bordées et terminées de blanc: les plumes des ailes brunes aussi bordées, les grandes de jaune, et les moyennes de gris; enfin le bec et les pieds d'un gris brun plus ou moins foncé.

Deux femelles que j'ai observées avaient la cravate non pas orangée, mais d'un roux clair, la poitrine grivelée de brun sur le même fond qui devenait plus foncé en s'éloignant de la partie antérieure; enfin le dessus du corps plus varié, parce que les plumes étaient bordées d'un gris plus clair.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix lignes; vol, onze pouces et demi; doigt postérieur, ongle compris, plus long que celui du milieu; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de quinze lignes. J'ai vu et mesuré un individu qui avait un pouce de plus de longueur totale, et les autres parties à proportion.

2.

LE HAUSSE-COL NOIR
OU L'ALOUETTE DE VIRGINIE.

L'ALOUETTE A HAUSSE-COL NOIR; Temm. —
ALAUDA ALPESTRIS, et ALAUDA FLAVA;
Linn., Gmel. (1).

Je rapproche cette alouette américaine de la cravate jaune à laquelle elle a beaucoup de rapport; mais elle en diffère cependant par le climat, par la grosseur et par quelques détails du plumage: elle passe quelquefois en Allemagne (2) dans les temps de

neige, et c'est par cette raison que M. Frisch l'a appelée *alouette d'hiver*; mais il ne faut pas la confondre avec le lulu, à qui, selon Gesner (3), on pourrait donner le même nom, puisqu'il paraît dans le temps où la terre est couverte de neige. M. Frisch nous dit qu'elle est peu connue en Allemagne, et qu'on ne sait ni d'où elle vient ni où elle va.

On en a pris aussi quelquefois aux environs de Dantzick, avec d'autres oiseaux, dans les mois d'avril et de décembre, et l'une d'elles a vécu plusieurs mois en cage. M. Klein présume qu'elles avaient été apportées par un coup de vent de l'Amérique septentrionale dans la Norwége ou dans les pays qui sont encore plus voisins du pôle, d'où elles avaient pu facilement passer dans des climats plus doux.

Il paraît d'ailleurs que ce sont des oiseaux de passage; car nous apprenons de Catesby qu'elles ne paraissent que l'hiver dans la Virginie et la Caroline, venant du nord de l'Amérique par grandes volées, et qu'au commencement du printemps elles retournent sur leurs pas. Pendant leur séjour elles fréquentent les dunes et se nourrissent de l'avoine qui croît dans les sables.

Cette alouette est de la grosseur de la nôtre, et son chant est à peu près le même: elle a le dessus du corps brun; le bec noir; les yeux placés sur une bande jaune qui prend à la base du bec; la gorge et le reste du cou, de la même couleur, et ce jaune est en partie terminé de chaque côté par une bande noire qui, partant des coins de la bouche, passe sous les yeux et tombe jusqu'à la moitié du cou; il est terminé au bas du cou par une espèce de collier ou hausse-col noir: la poitrine et tout le dessous du corps sont d'une couleur de paille-foncée.

Longueur totale, six pouces et demi; bec,

allemand, *gelbartige-lerche*. (Klein, Ordo Avium, pag. 164.)

Alauda supernè subfusca, infernè albo-flavicans; gutture et collo inferiore luteis; tæniâ utrinque longitudinali nigrâ infra oculos; tæniâ transversâ lunulata in summo pectore nigrâ; remigibus reetricibusque subfuscis... Alauda virginiana, l'alouette de Virginie. (Brisson, tome 3, page 317.)

Alauda alpestris, reetricibus dimidio interiore albis; gulâ flavâ; fasciâ suboculari pectoralique nigrâ... (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 289.)

C'est vraisemblablement l'*alauda riparia minor* torquata de Barrère. (France équinoxiale, seconde partie, page 122.)

(3) De Avibus, pag. 795.

(1) M. Temminck réunit cet oiseau à celui que Buffon nomme la *ceinture de prétra*.

DESM. 1826.

(2) The lark, l'alouette. (Catesby, pl. 32.)

Alauda hiemalis seu nivalis; en allemand, *die schnee-lerche*. (Frisch, tom. 1, cl. 2, div. 2, pl. 2, n° 16.)

Alauda gutture flavo Virginicæ et Caroline; en

sept lignes; le doigt et l'ongle postérieurs, encore plus longs que dans notre alouette; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze penes; elle dépasse les ailes de dix à onze lignes.

3.

L'ALOUETTE AUX JOUES BRUNES DE PENNSYLVANIE (1).

ALAUDA RUBRA; Linn., Gmel. (2).

Voici encore une alouette de passage, et qui est commune aux deux continents; car M. Bartran qui l'a envoyée à M. Edwards, lui a mandé qu'elle commençait à se montrer en Pensylvanie dans le mois de mars; qu'elle prenait sa route par le Nord, et qu'on n'en voyait plus à la fin de mai; et d'un autre côté M. Edwards assure l'avoir trouvée dans les environs de Londres.

Cet oiseau est de la grosseur de la spipolette: il a le bec mince, pointu et de couleur foncée; les yeux bruns, bordés d'une couleur plus claire, et situés dans une tache brune,

de forme ovale, qui descend sur les joues, et qui est circonscrite par une zone en partie blanche, en partie d'un fauve vif. Tout le dessus du corps est d'un brun obscur, à l'exception des deux penes extérieures de la queue qui sont blanches; le cou, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un fauve rougeâtre, moucheté de brun: les pieds et les ongles sont d'un brun foncé comme le bec; l'ongle postérieur est fort long, mais cependant un peu moins que dans l'alouette commune. Enfin une singularité de cette espèce, c'est que l'aile étant repliée et dans son repos, la troisième pene, en comptant depuis le corps, atteint l'extrémité des plus longues penes; ce qui est, selon M. Edwards, le caractère constant des lavandières; et ce n'est pas le seul trait de ressemblance qui se trouve entre ces deux espèces; car nous avons déjà vu à la spipolette et à la farlouse un mouvement de queue semblable à celui des lavandières, auxquelles on a donné trop exclusivement, comme on voit, le nom de *hoche-queues*.

LA ROUSSELINE OU L'ALOUETTE DE MARAIS⁽³⁾.

LE PIPIT ROUSSELINE, ANTHUS CAMPESTRIS; Bechst. — ANTHUS RUFESGENS; Temm. — ANTHUS RUFUS⁽⁴⁾.

CETTE alouette, qui se trouve en Alsace, est d'une grosseur moyenne entre l'alouette commune et la farlouse; je l'appelle *rousse-line*, parce que la couleur dominante de son

plumage est un roux plus ou moins clair: elle a le dessus de la tête et du corps varié de cette couleur et de brun; les côtés de la tête roussâtres, rayés de trois raies brunes presque parallèles, dont la plus haute passe sous l'œil; la gorge d'un roux très-clair; la poitrine d'un roux un peu plus foncé, et semé de petites taches brunes fort étroites; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un roux clair; les penes de la queue et des ailes noirâtres, bordées du même roux; le bec et les pieds jaunâtres.

Cette alouette fait entendre son chant dès le matin, comme plusieurs autres espèces de ce genre, et son ramage est fort agréable, selon Rzaczynski. Son nom d'alouette de marais indique assez qu'elle se tient près des eaux; on la voit souvent sur la grève, quel-

(1) The lark from Pennsylvania. (Edwards, pl. 297.)

Alauda supernè obscurè fusca, infernè fulvo-rufescens, maculis fuscis varia; genis nigricantibus; tæniâ utrinque supra oculos rufescente; rectrice extimâ albâ, proximè sequenti apice albâ... Alauda pensylvanica, l'alouette de Pensylvanie. (Brisson, tome 6, Supplément, page 94.)

The red lark, alouette rougeâtre. (British Zoology, pag. 94.)

(2) M. Vieillot dit que cet oiseau n'est autre que la farlousanne, dans un âge différent de celui de l'individu décrit sous ce nom par Buffon, et conséquemment qu'il appartient comme lui à l'espèce du *pipi spipolette*. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 661, fig. 1.

(3) An alauda pineti, coloris ravi, rubricosi de Rzaczynski? En polonais, *skowronek borowy*, *lercha ledwuchna*; dans le pays messin, *grande sinsignotte d'eau*; ailleurs, *alouette d'eau*; *grande farlouse des prés*.

(4) Elle est placée par M. Cuvier dans le genre farlouse. M. Vieillot lui rapporte l'*alauda mosellana*, que M. Temminck cite comme étant la farlouse.

DESM. 1826.

quelquefois elle niche sur les bords de la Moselle, dans les environs de Metz où elle paraît tous les ans en octobre, et où l'on en prend alors quelques-unes.

M. Mauduyt m'a parlé d'une alouette rousse qui avait les plumes du dessus du corps terminées de blanc, ainsi que les pen- nées latérales de la queue; c'est probable-

ment une variété dans l'espèce de la rous- seline.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, huit lignes; tarse, un pouce; doigt postérieur, quatre lignes; son ongle, trois lignes et demie, un peu courbé; queue, deux pouces un quart; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

LA CEINTURE DE PRÊTRE OU L'ALOUETTE DE SIBÉRIE * (1).

L'ALOUETTE HAUSSE-COL NOIR. — ANTHUS ALPESTRIS; Temm. — ALAUDA FLAVA et ALAUDA ALPESTRIS; Linn., Gmel. (2).

DE tous les oiseaux à qui on a donné le nom d'alouette, c'est celui-ci qui a le plus beau plumage et le plus distingué : il a la gorge, le front et les côtés de la tête d'un joli jaune, relevé par une petite tache noire entre l'œil et le bec, laquelle se réunit à une autre tache plus grande, située immédiatement sous l'œil; la poitrine décorée d'une large ceinture noire; le reste du dessous du corps blanchâtre; les flancs un peu jaunâtres, variés par des taches plus foncées; le dessus de la tête et du corps, varié de rous- sâtre et de gris-brun; les couvertures supé- rieures de la queue jaunâtres, les plumes noirâtres, bordées de gris, excepté les plus extérieures qui le sont de blanc; les plumes des ailes grises, bordées finement d'une couleur plus noire; les couvertures supé- rieures du même gris, bordées de rousâtre; le bec et les pieds gris-de-plomb.

Cet oiseau a été envoyé de Sibérie où il n'est point commun. Le voyageur Jean Wood parle de petits oiseaux semblables à l'alouette, vus dans la Nouvelle-Zemble (3); on pourrait soupçonner que ces petits oi- seaux sont de la même espèce que celui de cet article, puisque les uns et les autres se plaisent dans les climats septentrionaux : enfin je trouve dans le catalogue des oiseaux de Russie, une *alauda tungustica aurita*; ce qui semble indiquer une alouette huppée du pays des Tonguses, voisin de la Sibérie. Il faut attendre les observations pour mettre ces oiseaux à leur place.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six à sept lignes; doigt postérieur, quatre lignes et demie; son ongle, cinq li- gnes et demie; queue, deux pouces, com- posée de douze plumes; elle dépasse les ai- les d'un pouce.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX ALOUETTES.

I.

LA VARIOLE **.

ALAUDA RUFa; Linn., Gmel. — ANTHUS VARIEGATUS; Vieill. (4).

C'EST M. Commerson qui nous a rapporté

* Voyez les planches enluminées, n° 650, figure 2.

(1) Ne serait-ce pas le *thufu tytlinger* dont parle M. Muller avec incertitude dans sa Zoologie Danoise, page 297

(2) Du genre alouette, selon M. Cuvier. M. Tem-

cette jolie petite alouette des pays qu'arrose

minck regarde cet oiseau comme ne différant pas spécifiquement du hausse-col noir ou alouette de Virginie. (Voyez ci-avant, page 294.) DESM. 1826.

(3) Voyez Histoire générale des Voyages, tome 15, page 167.

** Voyez les planches enluminées, n° 738, fig. 1, sous la dénomination de *petite alouette de Buénos-Ayres*.

(4) M. Cuvier, qui donne à cette espèce le nom d'*alauda rufa*, la rapporte au genre des farlouses ou *anthus* de Bechstein. DESM. 1826.

la rivière de la Plata. Le nom de variolée que nous lui avons donné, a rapport à l'émail très-varié et très-agréable de son plumage : elle a en effet le dessus de la tête et du corps noirâtre, joliment varié de différentes teintes de roux; le devant du cou émaillé de même; la gorge et tout le dessous du corps blanchâtre; les plumes de la queue brunes, bordées, les huit intermédiaires de roux-clair, et les deux paires extérieures de blanc; les grandes plumes des ailes grises, et les moyennes brunes, toutes bordées de roussâtre; le bec brun, échancré près de la pointe; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, huit lignes; tarse, sept ou huit lignes; doigt postérieur, trois lignes; son ongle, quatre lignes; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes d'un pouce.

2.

LA CENDRILLE.

ALAUDA CINEREA; Linn., Gmel., Vieill.

J'ai vu le dessin d'une alouette du cap de Bonne-Espérance, ayant la gorge et tout le dessous du corps blanc, le dessus de la tête roux, et cette espèce de calotte bordée de blanc depuis la base du bec jusqu'au-delà des yeux; de chaque côté du cou, une tache rousse bordée de noir par en haut; la partie supérieure du cou et du corps, cendrée; les couvertures supérieures des ailes et leurs plumes moyennes, grises; les grandes, noires, ainsi que les plumes de la queue.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes; ongle du doigt postérieur droit et pointu, égal à ce doigt; queue, dix-huit à vingt lignes, dépassant les ailes de neuf lignes.

Y aurait-il quelque rapport entre la cendrille et cette alouette cendrée que l'on voit en grand nombre, selon M. Shaw, aux environs de Biserte, qui est l'ancienne Utique?

toutes deux sont d'Afrique, mais il y a loin des côtes de la Méditerranée au cap de Bonne-Espérance, et d'ailleurs l'alouette cendrée de Biserte n'est pas assez connue pour qu'on puisse la rapporter à sa véritable espèce: peut-être faudra-t-il la rapprocher de la grisette du Sénégal.

3.

LE SIRLI * (1).

ALAUDA AFRICANA; Linn., Gmel., Vieill. (2).

Si cet oiseau semble s'éloigner du genre des alouettes par la courbure de son bec, il s'en rapproche beaucoup par la longueur de son éperon, c'est-à-dire de son ongle postérieur.

Il a toute la partie supérieure variée de brun plus ou moins foncé, de roux plus ou moins clair, et de blanc; les couvertures des ailes, leurs plumes et celles de la queue, brunes, bordées de blanchâtre, quelques-unes ayant une double bordure, l'une blanchâtre et l'autre roussâtre; toute la partie inférieure du corps blanchâtre, semée de taches noirâtres; le bec noir et les pieds bruns.

Longueur totale, huit pouces; bec, un pouce; tarse, treize lignes; doigt postérieur, quatre lignes; l'ongle de ce doigt, sept lignes, droit et pointu; queue, environ deux pouces et demi, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

* Voyez les planches enluminées, n° 712.

(1) C'est une espèce nouvelle qui a été envoyée au Cabinet du Roi, par M. de Rosennevez, et qui ne ressemble que par le nom au shirlee de M. Edwards, planche 342, lequel est un troupiale. (Voyez tome I des Oiseaux, page 420; et page 169 de ce volume.)

(2) M. Cuvier rapporte le sirli au genre des alouettes, dans lequel il est le type d'une petite division qui se rapproche des huppées et des promérops, par un bec un peu allongé, comprimé et arqué.

DESM. 1826.

LE COCHEVIS

OU LA GROSSE ALOUETTE HUPPÉE * (1).

L'ALOUETTE COCHEVIS; Temm. — ALAUDA CRISTATA; Linn.,
Gmel., Vieill. (2).

CETTE alouette a été nommée *cochevis*, parce qu'on a regardé l'aigrette de plumes

* Voyez les planches enluminées, n° 503, fig. 1.

(1) Κορυδαλὸς λόρον ἐχούσα; galerita, cristata, terrena. (Aristote, Hist. animal., lib. 9, cap. 25.)

Galeritus (et non *galericus*, comme dit Gesner).

(Varron, Ling. lat., lib. 4.)

Galerita, gallico vocabulo *alauda*. (Pline, lib. 11, cap. 37.)

Alda cristata, seu *terrena*, *cassita*, *galerita*; en grec, κορυδαλὸς, κορυδαλός; cochevis. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 267.)

Alda cristata, *alauda pileata Sylvatici*; fortè *gosturdus*, *guzardus*; à Damas, *canaberi*, *alcana-bir*; ailleurs, *kambrah*, *alcubigi*, *geceid*; en italien, *lodola capellata*, *chapelina*, *covarella*, *ciperina*; en allemand, *lerch*, *heubellerch*, *waeglerch* (alouette des chemins); en anglais, *lark*. (Gesner, Aves, pag. 79.)

Alda cristata; en italien, *capellata*, *capellina*. (Aldrovande, Ornith., page 841.)

Lodola capellata; en latin, *galerita*. (Oline, Uccellaria, fol. 13.)

Alda cristata major. (Jonston, Aves, pag. 70.)

En anglais, *the crested lark*; en allemand, *komanick*. (Willulghby, Ornithol., page 161, § 7.)

The greater crested lark. (Ray, Synops., pag. 69, Sp. 4. — Sibbald, Atlas Scot., part. 2, lib. 3, cap. 4, p. 17.)

Alda capellata, *alauda viarum*; en allemand, *kobellerch*, *kottlerch*, *luerle*... (Schwenckfeld, Av. Siles., page 192, Sp. 2.)

En polonais, *dzierlatka*. (Rzaczynski, Auct. Polon., page 354, n° 5.)

Alda capitata, *cristata*, *viarum*; en allemand, *kobel-koth-wege-heubell-lerche*. (Klein, Ordo Avium, pag. 71, Sp. 3.)

Alda sylvestris galerita; en allemand, *heide-lerche*, *baum-lerche*, *holtz-lerche*. (Frisch, tome 1, class. 2, div. 2, pl. 1, n° 15.)

Alda galerita, *cristata*, *cassita*; en anglais, *the crested-lark*, *cotswold-lark*; en grec, κορυδαλός. (Charleton, Aves, pag. 88.)

The crested-lark, alouette huppée. (Albin, tome 3, n° 52.)

Alda cristata, *rectricibus nigris*, *extimis duabus margine exteriori albis*; capite cristato. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, p. 288, Sp. 6.)

En danois, *top-laerke*, *vei-laerke*. (Muller, Zoologiæ dan. Prodrömus, pag. 29.)

dont sa tête est surmontée, comme une espèce de crête, et conséquemment comme un trait de ressemblance avec le coq. Cette crête, ou plutôt cette huppe, est composée de quatre plumes de principale grandeur, suivant Belon; de quatre ou six, suivant Oline, et d'un plus grand nombre, selon d'autres qui le portent jusqu'à douze (3). On ne s'accorde pas plus sur la situation et le jeu de ces plumes que sur leur nombre; elles sont toujours relevées selon les uns (4), et selon d'autres, l'oiseau peut les élever ou les abaisser, les étendre ou les resserrer à son gré (5); soit que cette différence dépende du climat, comme l'insinue Turner, ou de la saison, ou du sexe, ou de quelque autre circonstance. C'est une preuve de plus ajoutée à mille autres, qu'il est difficile

Alda cristata dependente; en autrichien, *koth-lerche*, *schoff-lerche*. (Kramer, Elench. Austr. inf., p. 362.)

Cocheviz, c'est-à-dire, visage de coq, selon Ménage, parce que le cochevis ressemble un peu au coq par sa crête; en Berry, alouette crêtée; en Sologne, alouette duppée (pour alouette huppée); en Beauce, alouette cornue ou de chemin; *galerite*, selon Cotgrave; ailleurs, alouette de Brie, d'arbres, de vignes, grosse alouette; dans le Périgord, verdaugé; en Provence et dans l'Orléanais, calandre. (Voyez Salerne, Hist. nat. des Oiseaux, page 194.)

Alda cristata, supernè grisea, paululum ad rufescentem inclinans, pennis in medio obscurioribus, infernè albo-rufescens; collo inferiore maculis saturatè fuscis insignito; tæniâ supra oculos albo-rufescente; rectrice extimâ in utroque latere, proximè sequenti in latere exteriori, fulvis... *Alda cristata*, *l'alouette huppée* ou *le cochevis*. (Brisson, tome 3, page 357.)

On a pu remarquer que le cochevis a plusieurs noms communs avec l'alouette ordinaire; et l'on n'en sera pas surpris si l'on se rappelle ce que j'ai dit, que le mâle de cette dernière espèce sait aussi se faire une huppe en relevant les plumes de sa tête.

(2) Du genre alouette; Cuv., Vieill. DESM. 1826.

(3) Willulghby, Ornithol., p. 151.

(4) Turner, apud Gesner., de Avibus, pag. 79.

(5) Willulghby, page 151. — Brisson, Ornithol., tome 3, page 358.

de se former une idée complète de l'espèce, d'après l'examen, même attentif, d'un petit nombre d'individus.

Le cochevis est un oiseau peu farouche, dit Belon, qui se réjouit à la vue de l'homme et se met à chanter lorsqu'il le voit approcher : il se tient dans les champs et les prairies sur les revers des fossés et sur la crête des sillons : on le voit fort souvent au bord des eaux et sur les grands chemins, où il cherche sa nourriture dans le cotin de cheval, surtout pendant l'hiver : M. Frisch dit qu'on le rencontre aussi à l'entrée des bois, perché sur un arbre (1), mais cela est rare, et il est encore plus rare qu'il s'enfonçe dans les grandes forêts ; il se pose quelquefois sur les toits, les murs de clôture, etc.

Cette alouette, sans être aussi commune que l'alouette ordinaire, est cependant répandue assez généralement dans l'Europe, si ce n'est dans la partie septentrionale. On en trouve en Italie, suivant Olina ; en France, suivant Belon ; en Allemagne, selon Wilulghby ; en Pologne, selon Rzaczynski ; en Écosse, selon Sibbalde : mais je doute qu'il y en ait en Suède, vu que M. Linnæus n'en a point fait mention dans sa *Fauna Suecica*.

Le cochevis ne change pas de demeure pendant l'hiver (2) ; mais Belon ne devait point pour cela soupçonner une faute dans le texte d'Aristote, car ce texte ne dit point que le cochevis quitte le pays, il dit seulement qu'il se cache pendant l'hiver (3), et c'est un fait qu'on en voit moins dans cette saison que pendant l'été.

Le chant des mâles est fort élevé, et cependant si agréable et si doux, qu'un malade le souffrirait dans sa chambre (4) ; pour en pouvoir jouir à toute heure, on les tient en cage ; ils l'accompagnent ordinairement du trémoussement de leurs ailes : ils sont les premiers à annoncer chaque année le retour du printemps, et chaque jour le lever de l'aurore, surtout quand le ciel est serein ; et même alors ils gazouillent quelquefois pendant la nuit (5), car c'est le beau temps qui est l'âme de leur chant et de leur gaîté ; au contraire un temps pluvieux et sombre leur inspire la tristesse et les rend muets :

ils continuent ordinairement de chanter jusqu'à la fin de septembre. Au reste, comme ces oiseaux s'accoutument difficilement à la captivité, et qu'ils vivent fort peu de temps en cage (6), il est à propos de leur donner tous les ans la volée sur la fin de juin, qui est le temps où ils cessent de chanter, sauf à en reprendre d'autres au printemps suivant ; ou bien on peut encore conserver le ramage en perdant l'oiseau ; il ne faut pour cela que tenir quelque temps auprès d'eux une jeune alouette ordinaire ou un jeune serin, qui s'approprient leur chant à force de l'entendre (7).

Outre la prérogative de mieux chanter, qui distingue le mâle de la femelle, il s'en distingue encore par un bec plus fort, une tête plus grosse, et parce qu'il a plus de noir sur la poitrine (8). Sa manière de chercher sa femelle et de la féconder est la même que celle du mâle de l'espèce ordinaire, excepté qu'il décrit dans son vol un plus grand cercle, par la raison que l'espèce est moins nombreuse.

La femelle fait son nid comme l'alouette commune, mais le plus souvent dans le voisinage des grands chemins ; elle pond quatre ou cinq œufs qu'elle couve assez négligemment ; et l'on prétend qu'il ne faut en effet qu'une chaleur fort médiocre, jointe à celle du soleil, pour les faire éclore (9) ; mais les petits ont-ils percé leur coque, et comment-ils à implorer son secours par leurs cris répétés, c'est alors qu'elle se montre véritablement leur mère, et qu'elle se charge de pourvoir à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre leur volée.

(6) Albert prétend avoir observé que lorsque ces oiseaux restent long-temps en cage, ils deviennent borgnes à la fin, et que cela arrive au bout de neuf années (apud Gesner., pag. 81). Mais Aldrovaude remarque que ceux qu'on élève à Bologne, vivent à peine neuf ans, et qu'ils ne deviennent ni aveugles ni borgnes avant de mourir (Ornithol., tome 2, page 834). On voit à travers cette contrariété d'avis, qu'il y a une manière de gouverner le cochevis en cage pour le faire vivre plusieurs années, et peut-être pour lui conserver la vue, manière que M. Frisch ignorait sans doute.

(7) Frisch, *ibidem*.

(8) Olina, Uccelleria, page 13.

(9) Comme ces nids sont à terre, il peut se faire que quelque personne ignorante et crédule ait vu un crapaud auprès, et même sur les œufs, et de là la fable que le cochevis et quelques autres espèces d'alouettes laissent aux crapauds le soin de couvrir leurs œufs.

(1) Frisch, à l'endroit cité.

(2) Belon, à l'endroit cité.

(3) Φωλαῖ γὰρ...καὶ κορυθῆς. (Hist. animalium, lib. 8, cap. 16.)

(4) Voyez le Traité du serin, page 43.

(5) Frisch, *ibidem*.

M. Frisch dit qu'elle fait deux pontes par an, et qu'elle établit son nid par préférence, sous les genevriers : mais cela doit s'entendre principalement du pays où l'observation a été faite.

La première éducation des petits réussit d'abord fort aisément, mais dans la suite elle devient toujours plus difficile, et il est rare, comme je l'ai dit d'après M. Frisch, qu'on puisse les conserver en cage une année entière, même en leur donnant la nourriture qui leur convient le mieux, c'est-à-dire, les œufs de fourmis, le cœur de bœuf ou de mouton haché menu, le chenevis écrasé, le millet : il faut avoir grande attention en leur donnant à manger, en leur introduisant les petites boulettes dans le gosier, de ne pas leur renverser la langue ce qui pourrait les faire périr.

L'automne est la bonne saison pour tendre des pièges à ces oiseaux, on les prend alors en grand nombre et en bonne chair, à l'entrée des bois. M. Frisch remarque qu'ils suivent l'appeau, ce que ne font pas les alouettes communes : voici d'autres différences; le cochevis ne vole point en troupes; son plumage est moins varié, et a plus de blanc; il a le bec plus long, la queue et les ailes plus courtes; il s'élève moins en l'air; il est plus le jouet des vents, et reste moins de temps sans se poser : dans tout le reste les deux espèces sont semblables, même dans la durée de leur vie, je veux dire de leur vie sauvage et libre.

Il semblerait, d'après ce que j'ai rapporté des mœurs de l'alouette huppée, qu'elle a le naturel plus indépendant, plus éloigné de la domesticité que les autres alouettes, puisque malgré son inclination prétendue pour l'homme, elle ne connaît point d'équivalent à la liberté, et qu'elle ne peut vivre longtemps dans la prison la plus douce et la plus commode; on dirait même qu'elle ne vit solitaire que pour ne point se soumettre aux assujettissements inséparables de la vie sociale; cependant il est certain qu'elle a une singulière aptitude pour apprendre en peu de temps à chanter un air qu'on lui

aura montré (1); qu'elle peut même en apprendre plusieurs et les répéter sans les brouiller et sans le mêler avec son ramage qu'elle semble oublier parfaitement (2).

L'individu observé par Willughby avait la langue large, un peu fourchue, les *cæcum* très-courts, et le fiel d'un vert obscur et bleuâtre, ce que ce naturaliste attribue à quelque cause accidentelle.

Aldrovande donne la figure d'un cochevis fort âgé, dont le bec était blanc autour de sa base; le dos cendré; le dessous du corps blanchâtre, et la poitrine aussi, mais pointillée de brun; les ailes presque toutes blanches, et la queue noire (3). Il ne faut pas manquer l'occasion de reconnaître les effets de la vieillesse dans les animaux, surtout dans ceux qui nous sont utiles, et auxquels nous ne donnons guère le temps de vieillir. D'ailleurs cette espèce a bien d'autres ennemis que l'homme; les plus petits oiseaux carnassiers lui donnent la chasse, et Albert en a vu dévorer un par un corbeau (4); aussi la présence d'un oiseau de proie l'effraie, au point de venir se mettre à la merci de l'oiseleur qui lui semble moins à craindre, ou de rester immobile dans un sillon, jusqu'à se laisser prendre à la main.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, huit à neuf lignes; doigt postérieur avec l'ongle, le plus long de tous, neuf à dix lignes; vol, dix à onze pouces; queue, deux pouces un quart, composée de douze penes; elle dépasse les ailes d'environ treize lignes.

(1) Il n'y a peut-être que le cochevis qui apprenne au bout d'un mois: il répète l'air qu'on lui a montré, même en dormant et la tête sous l'aile; mais sa voix est très-faible. (*Edonologie*, page 92, édition de 1773.)

(2) Le cochevis peut apprendre plusieurs airs parfaitement, ce que le serin ne fait pas... Outre cela il ne retient rien de son chant naturel... Ce qu'on ne peut ôter au serin. (*Traité du serin de Canarie*, page 43, édit. de 1707.)

(3) Aldrovande, *Ornithol.*, tome 2, page 842.

(4) Gesner, de *Avibus*, pag. 81.

LE LULU

OU LA PETITE ALOUETTE HUPPÉE * (1).

L'ALOUETTE LULU; Temm. — ALAUDA ARBOREA et ALAUDA NEMOROSA ;
Linn., Gmel. — ALAUDA CRISTATELLA; Lath., Vieill. (2).

CETTE alouette, que je nomme *lulu* d'après son chant (3), ne diffère pas seulement du cochevis par sa taille qui est beaucoup plus petite; par la couleur de son plumage qui est moins sombre, par celle de ses pieds qui sont rougeâtres; par son chant ou plutôt par son cri désagréable qu'elle ne fait jamais entendre qu'en volant, selon l'observation d'Aldrovande; enfin par l'habitude qu'elle a de contrefaire ridiculement les autres oiseaux (4); mais encore par le fond de l'instinct, car on la voit courir par troupes dans les champs (5), au lieu que le cochevis va seul, comme je l'ai remarqué; elle en diffère même dans le trait principal de sa ressemblance avec lui, car les plumes qui composent sa huppe, sont plus longues à proportion (6).

On trouve le lulu en Italie, en Autriche, en Pologne, en Silésie (7), et même dans les contrées septentrionales de l'Angleterre, telles que la province d'Yorck (8); mais son nom ne paraît pas dans la liste des oiseaux qui habitent la Suède (9).

Il se tient ordinairement dans des endroits fourrés, dans les bruyères et même dans les bois, d'où lui est venu le nom allemand de *wald-lerche*; c'est là qu'il fait son nid, et presque jamais dans les blés.

Lorsque le froid est rude, et surtout lorsque la terre est couverte de neige, il se réfugie sur les fumiers et s'approche des granges pour y trouver à vivre: il fréquente aussi les grands chemins, et sans doute par la même raison.

Suivant Longolius, c'est un oiseau de passage qui reste en Allemagne tout l'hiver, et qui s'en va autour de l'équinoxe (10).

Gesner fait mention d'une autre alouette huppée, dont il n'avait vu que le portrait, et qui ne diffèreit de la précédente que par quelque variété de plumage, où l'on voyait plus de blanc autour des yeux et du cou, et sous le ventre (11); mais ce pouvait être un effet de la vieillesse, comme nous en avons vu un exemple à l'article du cochevis, ou de quelque autre cause particulière; et il n'y a certainement pas là de quoi établir une autre espèce, ni même une variété: aussi son nom allemand est-il tout-à-fait

* Voyez les planches enluminées, n° 503, figure 2.

(1) *Aliud galeritæ genus; in Allemagne, coper; en Suisse, kobel-lerch, stein-lerch, baum-lerch; en anglais, wood-lerk.* (Gesner, Av., pag. 80.)

Alauda cristata minor; en italien, lodola campaniola. (Aldrovande, Ornithol., tom. 2, pag. 846. — Jonston, pag. 70. — Willughby, Ornithol., pag. 152, § 8.)

En anglais, *the lesser crested lark.* (Ray, Synops., pag. 69. — British Zoology, pag. 95.)

Alauda arborea, fera, sylvatica; calandra Nonnii; en grec, κορυδὴς ἀγέλαστος, ἀνώνυμος; en allemand, heide-lerche, mittel-lerche.... (Schwenckfeld, Av. Siles., pag. 193. — Rzaczynski, Auctuar. Polon., pag. 354.)

Alauda cristata, supernè subfusca, infernè albicans; cristá longiori; remigibus retricibusque subfuscis; pedibus subrubris.... Alauda cristata minor, la petite alouette huppée. (Brisson, tome 3, page 361.)

(2) M. Cuvier place cet oiseau dans le genre alouette, sous les noms de *cujelier, lulu, alouette des bois (alauda arborea et nemorosa).*

DESM. 1826.

(3) *Nostri vocem illius... esse aiunt tanquam lu lu sæpiùs repetitum.* (Gesner, de Avibus, pag. 80.)

(4) *Colonienses aucupes copetam affirmant.... ineptè aliarum avium voces referre.* (Gesner, de Avibus, pag. 80.)

(5) Aldrovande, Ornithol., pag. 847.

(6) *Idem, ibidem.*

(7) Schwenckfeld et Rzaczynski le mettent au nombre des oiseaux de Silésie et de Pologne; mais l'un et l'autre n'ont fait que copier Aldrovande.

(8) Johnson dans l'Ornithologie de Willughby, à l'endroit cité. — Bolton, dans la Zoologie Britannique, page 95.

(9) Par exemple, dans la Fauna Suecica.

(10) Voyez Aldrovande, à l'endroit cité.

(11) *Alauda cristata albicans; en allemand, wald-lerche.* (Gesner, Av., pag. 80. — Barrère, Specim. nov., pag. 40.) En catalan, *cugullada*: il est probable que cet oiseau est le même que l'*alauda cristata cinerea* du même auteur, et qui se nomme en catalan *coturliou.*

ressemblant à celui que les Anglais donnent au cochevis.

Je dois remarquer que l'éperon ou l'on-

gle postérieur n'a pas, dans la figure de Gesner, la longueur qu'il a communément dans les alouettes.

LA COQUILLADE *

L'ALOUETTE COCHEVIS ; Var. , Temm. — ALAUDA UNDATA ; Linn., Gmel.⁽¹⁾.

C'est une espèce nouvelle que M. Guys nous a envoyée de Provence : je la rapproche du cochevis, parce qu'elle a sur la tête une petite huppe couchée en arrière, et que sans doute elle sait relever dans l'occasion ; elle est proprement l'oiseau du matin, car elle commence à chanter dès la pointe du jour, et semble donner le ton aux autres oiseaux. Le mâle ne quitte point sa femelle selon le même M. Guys, et tandis que l'un des deux cherche sa nourriture, c'est-à-dire des insectes, tels que chenilles et sauterelles, et même des limaçons, l'autre a l'œil au guet et avertit son camarade des dangers qui menacent.

La coquillade a la gorge et tout le dessous du corps blanchâtre, avec de petites taches noirâtres sur le cou et sur la poitrine ; les plumes de la huppe noires, bordées de blanc ; le dessus de la tête et du corps, varié de noirâtre et de roux-clair ; les grandes couvertures des ailes terminées de blanc ; les plumes de la queue et des ailes brunes, bordées de roux-clair, excepté quelques plumes des ailes qui sont bordées ou terminées de blanc ; le bec brun dessus, blanchâtre dessous ; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, six pouces trois quarts ; bec, onze lignes, assez fort ; tarse, dix lignes ; doigt postérieur ; neuf à dix lignes, ongle compris ; cet ongle, six lignes ; queue, deux pouces, dépassant les ailes de sept à huit lignes.

M. Sonnerat a rapporté du cap de Bonne-Espérance, une alouette fort ressemblante à celle-ci, soit par sa grosseur et ses proportions, soit par son plumage ; elle n'en diffère qu'en ce qu'elle n'a point de huppe ; que la couleur du dessous du corps est plus jaunâtre, et que parmi les plumes de la queue et des ailes, il n'y en a aucune qui soit bordée de blanc ; mais ces différences sont trop petites pour constituer une variété dans cette espèce ; c'était peut-être une femelle ou un jeune oiseau de l'année.

Dans le *Voyage au Levant* de M. F. Hasselquist, il est fait mention (tome 2, page 30) de l'alouette d'Espagne, que ce naturaliste vit dans la Méditerranée, au moment où elle quittait le rivage ; mais il n'en dit rien de plus, et je ne trouve dans les auteurs aucune espèce d'alouette qui ait été désignée sous ce nom.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT AU COCHEVIS.

LA GRISSETTE ** (2)

OU LE COCHEVIS DU SÉNÉGAL.

ALAUDA SENEGALENSIS ; Linn., Gmel., Vieill.

On doit à M. Brisson presque tout ce que

l'on sait de ce cochevis étranger ; il a l'attribut caractéristique des cochevis, c'est-à-dire une espèce de huppe, composée de plumes plus longues que celles qui couvrent le reste de la tête ; la grosseur de l'oiseau est à peu près celle de l'alouette commune ; il appartient à l'Afrique, et se perche sur les arbres qui se trouvent aux bords du Niger ;

* Voyez les planches enluminées, n° 662.

(1) M. Cuvier qui regarde cette espèce comme distincte du cochevis, la place dans le genre des alouettes proprement dites. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 504, fig. 1.

(2) Alauda cristata, supernè fusco et griseo varia, infernè albicans : collo inferiore maculis fuscis insi-

gnito ; remigibus interiùs in exortu rufescentibus, rectricibus binis utrinquè extimis exteriùs albo-rufescentibus... Alauda senegalensis cristata, l'alouette huppée du Sénégal. (Brisson, tome 3, page 362.)

on le voit aussi dans l'île du Sénégal : il a le dessus du corps varié de gris et de brun ; les couvertures supérieures de la queue d'un gris roussâtre ; le dessous du corps blanchâtre, avec de petites taches brunes sur le cou ; les plumes de l'aile gris-brun, bordées de gris ; les deux intermédiaires de la queue grises ; les latérales brunes, excepté la plus extérieure qui est d'un blanc roussâtre, et la suivante qui est bordée de cette même couleur ; le bec couleur de corne ; les pieds et les ongles gris.

J'ai vu une femelle dont la huppe était

couchée en arrière comme celle du mâle, et variée, ainsi que la tête et le dessus du corps, de traits bruns sur un fond roussâtre ; le reste du plumage était conforme à la description précédente. Cette femelle avait le bec plus long et la queue plus courte.

Longueur totale, six pouces et demi ; bec, neuf lignes et demie ; vol, onze pouces ; doigt postérieur, ongle compris, égal au doigt du milieu ; queue, deux pouces deux lignes, un peu fourchue, composée de douze plumes ; elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

LE ROSSIGNOL * (1).

LE BEC-FIN ROSSIGNOL ; Temm. — *MOTACILLA LUSCINIA* ; Linn., Gmel.
— *SYLVIA LUSCINIA* ; Lath., Vieill. (2).

IL n'est point d'homme bien organisé (3), à qui ce nom ne rappelle quelque une de ces

belles nuits de printemps où le ciel étant serrein, l'air calme, toute la nature en silence,

* Voyez les planches enluminées, n° 615, fig. 2.

(1) Ῥοσσιδων, *luscinia*. (Aristote, Hist. animal., lib. 4, cap. 9 ; lib. 5, cap. 9 ; et lib. 9, cap. 15 et 49. — Elian., Nat. animal., lib. 1, cap. 42 ; lib. 5, cap. 38 ; et lib. 12, cap. 28.)

Luscinia. (Pline, Hist. nat., lib. 10, cap. 29 et 42.) Nos étymologistes font venir *luscinia* de *luscus*, louche ; mais malheureusement le rossignol n'est point louche : d'autres le tirent à *luce*, parce qu'il annonce, dit-on, le retour de la lumière, et il l'annonce en effet tant que la nuit dure.

Luscinia ; *lusciola*, quod *luctuosè* canat. (Varron, de Ling. lat., lib. 4.) Il me semble que *lusciola* ainsi que *rusignuolo*, *rossignol*, etc., ont plus de rapport avec *lusciniola*, qu'avec *luctuosè*, qui d'ailleurs n'exprime nullement le caractère du chant du rossignol.

Rosignol, pour ce qu'il est roux ; celui qui fait constamment sa résidence dans les forêts s'appelle au Mans *rossignol ramage* ; en grec, *aidon* ; en latin, *philomela*, *luscinia*, *lucinia* (à *luco ubi canere solet*) ; *lusciola Varronis* (d'autres appliquent ce dernier nom à la huppe). (Belon, Nat. des Oiseaux, page 335.) En grec moderne, *adoni*, *aidoni*. (Belon, Observ., fol. 12.) On donne ces noms à une espèce de merle solitaire, selon Dapper. (Hist. des îles de l'Archipel, page 460.)

Luscinia, *philomela* (non *philomena*) ; *daulia* cornix ; en hébreu, peut-être *trachmas* ; en arabe, *enondon*, *audon* (par corruption du mot grec, Ῥοσσιδων, dont on a fait aussi Ῥοσσιδων), *odorbrion* ; en allemand, *nacht-gall* ; en anglais, *nygtyngall* ; en illy-

rien, *slawick* ; en italien, *rossignuolo*, *uscignuolo*... en hiver, *unisono*, suivant quelques-uns (Aldrovande, Italien, dit que ce nom d'hiver lui est inconnu) ; en espagnol, *ruissennor* ; en français, *roussignol*. (Gesner, Aves, pag. 592.)

Luscinia, *lusciniola*, *atthis*, *athicora*, *volucris attica*, *daulias ales*, *pandionia avis* ; suivant quelques-uns *acredula*, Ῥοσσιδων ; *tardilingua* dans les poètes, selon saint Chrysostôme, sans doute parce que, selon la fable, Philomèle a eu la langue coupée ; en espagnol, *ruissenol* ; en hollandais, *nachtegael* ; en arabe, *ranan*. Ῥοσσιδων, Ῥοσσιδων ; le petit du premier âge, le rossignolet. (Aldrovande, Ornithologie, tome 2, page 773.)

Luscinia, *rusignuolo*, *usignuolo*, *rossignuolo*, *dal color rossigno*, *luscinia philumena*, dans une inscription. (Olin, Uccelleria, fol. 1.)

Luscinia, *lusciniola*. (Jonston, Aves, pag. 88. — Mohering, Av. Genera, pag. 44.)

Luscinia montana, *ales pandionia* ; en anglais, *the nightingale*, *the lesser nightingale*. (Charleton, Exercit., canor. classis, pag. 98.)

Luscinia seu *philomela* ; en anglais, *the nightingale*. (Willughby, Ornithol., pag. 161, cap. 9. — Ray, Synops. Av., pag. 78. — Sibbalde, Atl. Scot., lib. 3, part. 2, pag. 18.)

Luscinia minor, *montana* ; en allemand, *kleine nachtigal* ; parmi les oiseleurs, *doerling*. (Rzaczynski, Auctuar. Polon., page 391.) *Edon*, *acredula*. (*Idem*, Hist. nat. Polon., pag. 286.)

Motacilla rufo-cinerea, *armillis*, seu *gennum annulis cinereis* ; en suédois, *naecktergahl*. (Linnæus,

et pour ainsi dire, attentive, il a écouté avec ravissement le ramage de ce chanteur des forêts. On pourrait citer quelques autres oiseaux chanteurs, dont la voix le dispute à certains égards à celle du rossignol; les alouettes, le serin, le pinson, les fauvettes, la linotte, le chardonneret, le merle commun, le merle solitaire, le moqueur d'Amérique, se font écouter avec plaisir (4), lorsque le rossignol se tait : les uns ont d'aussi beaux sons, les autres ont le timbre aussi pur et plus doux, d'autres ont des tours de

gosier aussi flatteurs; mais il n'en est pas un seul que le rossignol n'efface par la réunion complète de ses talents divers, et par la prodigieuse variété de son ramage; en sorte que la chanson de chacun de ces oiseaux prise dans toute son étendue, n'est qu'un couplet de celle du rossignol : le rossignol charme toujours, et ne se répète jamais, du moins jamais servilement; s'il redit quelque passage, ce passage est animé d'un accent nouveau, embelli par de nouveaux agréments; il réussit dans tous les genres; il rend toutes les expressions, il saisit tous les caractères; et de plus il sait en augmenter l'effet par les contrastes. Ce coryphée du printemps se prépare-t-il à chanter l'hymne de la nature, il commence par un prélude timide, par des tons faibles, presque indécis, comme s'il voulait essayer son instrument, et intéresser ceux qui l'écoutent (5); mais ensuite prenant de l'assurance, il s'anime par degrés, il s'échauffe, et bientôt il déploie dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe : coups de gosier éclatants, batteries vives et légères; fusées de chant, où la netteté est égale à la volubilité; murmure intérieur et sourd qui n'est point appréciable à l'oreille, mais très-propre à augmenter l'éclat des tons appréciables; roulades précipitées brillantes et rapides, articulées avec force et même avec une dureté de bon goût; accents plaintifs, cadencés avec mollesse; sons filés sans art, mais enflés avec âme; sons enchanteurs et pénétrants; vrais soupirs d'amour et de volupté qui semblent sortir du cœur et font palpiter tous les cœurs, qui causent à tout ce qui est sensible une émotion si douce, une langueur si touchante c'est dans ces tons passionnés que l'on reconnaît le langage du sentiment qu'un époux heureux adresse à une compagne chérie, et qu'elle seule peut lui inspirer; tandis que dans d'autres phrases plus étonnantes peut-être, mais moins expressives, on reconnaît le simple projet de l'amuser et de lui plaire ou bien de disputer devant elle le prix du chant à des rivaux jaloux de sa gloire et de son bonheur.

Fauna Suecica, n° 214; et Syst. Nat., ed. 13, pag. 328, n° 114.)

En danois, *nattergal*. (Muller, Zoologiæ dan. Prodom., pag. 32, n° 265.)

En autrichien, *au-vogel*, *auen-nachtigall*. (Kramer, Elench. Austr. inf., pag. 375.)

Luscinia ficedula tota fulva, canora; en catalan, *rossinyol*. (Barrère, Specim. nov., pag. 42, G. 18, Sp. 5.)

En allemand, *roth-vogel*. (Frisch, tom. 1, class. 2, div. 5, pl. 1, n° 21.)

En allemand, *doerling*, *tagschlaeger*, *wedel schwantz*. (Klein, Ordo Avium, pag. 73.)

The nightingale (chanter de nuit), du mot anglais *night* (nuit), et du saxon *galan* (chanter). (British Zoology, pag. 100.)

Le rossignol franc, rossignol chanteur, rossignol des bois; en Provence, *roussignol* ou *roussigneau*; la femelle, *roussignollette*; le jeune, *rossignolet*. (Salerne, Hist. nat. des Oiseaux, page 230.)

(2) Du genre des becs-fins et de la division des fauvettes, selon M. Cuvier. DESM. 1826.

(3) Je dis bien organisé; car on a vu des hommes qui avaient de l'antipathie pour le chant des rossignols, et s'acharnaient à les détruire, pour entendre à leur aise le coassement des grenouilles.

(4) J'ai eu occasion, dit M. Daines Barrington, d'entendre un moqueur d'Amérique qui chantait parfaitement... Dans l'espace d'une minute il imitait le cujelier, le pinson, le merle, la grive et le moineau, on me dit même qu'il aboyait comme un chien; en sorte que cet oiseau paraît porté à imiter tout sans discernement et sans choix : cependant il faut avouer que le timbre de sa voix approche plus du timbre de la voix du rossignol que celui d'aucun autre oiseau que j'aie entendu. A l'égard du chant naturel de cet oiseau, le voyageur Kalm prétend qu'il est admirable (tome 1, page 219); mais ce voyageur n'a pas fait en Amérique un séjour assez long pour connaître exactement ce chant naturel, et à mon avis les imitateurs ne réussissent jamais bien que dans l'imitation. Je ne nierais pas cependant que le chant propre du moqueur pût égaler celui du rossignol; mais on conviendra que l'attention qu'il donne à toutes sortes de chants étrangers, à toutes sortes de bruits, même désagréables, ne peut qu'altérer et gâter son ramage naturel. (Voyez Transactions Philosophiques, vol. 63, part. 2.)

(5) J'ai souvent remarqué, dit M. Barrington, que mon rossignol qui était un excellent chanteur, commençait sa chanson par des tons radoucis, comme avaient coutume de faire les anciens orateurs, et qu'il ménageait ses poumons pour renforcer sa voix propos, et avec tout l'art des gradations.

Ces différentes phrases sont entremêlées de silences (1), de ces silences qui dans tout genre de mélodies, concourent si puissamment aux grands effets ; on jouit des beaux sons que l'on vient d'entendre , et qui retentissent encore dans l'oreille ; on en jouit mieux , parce que la jouissance est plus intime , plus recueillie , et n'est point troublée par des sensations nouvelles ; bientôt on attend , on désire une autre reprise : on espère que ce sera celle qui plaît ; si l'on est trompé , la beauté du morceau que l'on entend ne permet pas de regretter celui qui n'est que différé , et l'on conserve l'intérêt de l'espérance pour les reprises qui suivront. Au reste , une des raisons pourquoi le chant du rossignol est plus remarqué et produit plus d'effet , c'est , comme dit très-bien M. Barrington , parce que chantant la nuit , qui est le temps le plus favorable , et chantant seul , sa voix a tout son éclat , et n'est offusquée par aucune autre voix : il efface tous les autres oiseaux , suivant le même M. Barrington , par ses sons moelleux et flûtés , et par la durée non interrompue de son ramage qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes ; le même observateur a compté dans ce ramage seize reprises différentes , bien déterminées par leurs premières et dernières notes , et dont l'oiseau sait varier avec goût les notes intermédiaires : enfin il s'est assuré que la sphère que remplit la voix d'un rossignol , n'a pas moins d'un mille de diamètre , surtout lorsque l'air est calme ; ce qui égale au moins la portée de la voix humaine.

Il est étonnant qu'un si petit oiseau , qui ne pèse pas une demi-once , ait tant de force dans les organes de la voix : aussi M. Hunter a-t-il observé que les muscles du larynx , ou si l'on veut du gosier , étaient plus forts à proportion dans cette espèce que dans toute autre , et même plus forts dans le mâle qui

chante , que dans la femelle qui ne chante point.

Aristote , et Pline d'après lui , disent que le chant du rossignol dure dans toute sa force quinze jours et quinze nuits sans interruption , dans le temps où les arbres se couvrent de verdure , ce qui doit ne s'entendre que des rossignols sauvages , et n'être pas pris à la rigueur , car ces oiseaux ne sont pas muets avant ni après l'époque fixée par Aristote ; à la vérité ils ne chantent pas alors avec autant d'ardeur ni aussi constamment ; ils commencent d'ordinaire au mois d'avril , et ne finissent tout-à-fait qu'au mois de juin , vers le solstice ; mais la véritable époque où leur chant diminue beaucoup , c'est celle où leurs petits viennent à éclore , parce qu'ils s'occupent alors du soin de les nourrir , et que dans l'ordre des instincts la nature a donné la prépondérance à ceux qui tendent à la conservation des espèces. Les rossignols captifs continuent de chanter pendant neuf ou dix mois , et leur chant est non-seulement plus long-temps soutenu , mais encore plus parfait et mieux formé : de là M. Barrington tire cette conséquence , que dans cette espèce , ainsi que dans bien d'autres , le mâle ne chante pas pour amuser sa femelle , ni pour charmer ses ennemis durant l'incubation : conséquence juste et de toute vérité. En effet , la femelle qui couve , remplit cette fonction par un instinct , ou plutôt par une passion plus forte en elle que la passion même de l'amour ; elle y trouve des jouissances intérieures dont nous ne pouvons bien juger , mais qu'elle paraît sentir vivement , et qui ne permettent pas de supposer que dans ces moments elle ait besoin de consolation. Or , puisque ce n'est ni par devoir ni par vertu que la femelle couve , ce n'est point non plus par procédé que le mâle chante ; il ne chante pas en effet durant la seconde incubation : c'est l'amour , et surtout le premier période de l'amour , qui inspire aux oiseaux leur ramage : c'est au printemps qu'ils éprouvent et le besoin d'aimer et celui de chanter ; ce sont les mâles qui ont le plus de désirs , et ce sont eux qui chantent le plus : ils chantent la plus grande partie de l'année lorsqu'on sait faire régner autour d'eux un printemps perpétuel qui renouvelle incessamment leur ardeur , sans leur offrir aucune occasion de l'éteindre ; c'est ce qui arrive aux rossignols que l'on tient en cage , et même comme nous venons de le dire , à ceux que l'on prend adultes ; on en a vu qui se sont mis à chan-

(1) M. Barrington nous apprend que les oiseleurs anglais et les gens de la campagne , qui ont de fréquentes occasions d'entendre le rossignol , désignent les principales de ses phrases par des noms particuliers ; *sweet ; jug sweet ; sweet jug ; pipe rattle , bell pipe ; swat , swat , swaty ; water-bubble ; scroty ; skeg , skeg , skeg ; whillow , whillow , whillow*. Mais il faut remarquer que dans l'application que l'on a faite de ces noms différents aux différentes phrases du chant des oiseaux , on a fait plus d'attention au son de chaque mot qu'à sa signification.

ter de toutes leurs forces peu d'heures après avoir été pris. Il s'en faut bien cependant qu'ils soient insensibles à la perte de leur liberté, surtout dans les commencements; ils se laisseraient mourir de faim les sept ou huit premiers jours, si on ne leur donnait la becquée, et ils se casseraient la tête contre le plafond de leur cage, si on ne leur attachait les ailes; mais à la longue la passion de chanter l'emporte, parce qu'elle est entretenue par une passion plus profonde. Le chant des autres oiseaux, le son des instruments, les accents d'une voix douce et sonore, les excitent aussi beaucoup; ils accourent, ils s'approchent attirés par les beaux sons, mais les duos semblent les attirer encore plus puissamment, ce qui prouverait qu'ils ne sont pas insensibles aux effets de l'harmonie; ce ne sont point des auditeurs muets, ils se mettent à l'unisson, et font tous leurs efforts pour éclipser leurs rivaux, pour couvrir toutes les autres voix et même tous les autres bruits: on prétend qu'on en a vu tomber morts aux pieds de la personne qui chantait; on en a vu un autre qui s'agitait, gonflait sa gorge et faisait entendre un gazouillement de colère, toutes les fois qu'un serin qui était près de lui se disposait à chanter, et il était venu à bout par ses menaces de lui imposer silence (1), tant il est vrai que la supériorité n'est pas toujours exempte de jalousie! Serait-ce par une suite de cette passion de primer, que ces oiseaux sont si attentifs à prendre leurs avantages, et qu'ils se plaisent à chanter dans un lieu résonnant ou bien à portée d'un écho?

Tous les rossignols ne chantent pas également bien; il y en a dont le ramage est si médiocre, que les amateurs ne veulent point les garder; on a même cru s'apercevoir que les rossignols d'un pays ne chantaient pas comme ceux d'un autre; les curieux en

Angleterre préfèrent, dit-on, ceux de la province de Surry à ceux de Middlessex, comme ils préfèrent les pinsons de la province d'Essex, et les chardonnerets de celle de Kent. Cette diversité de ramage dans des oiseaux d'une même espèce a été comparée, avec raison, aux différences qui se trouvent dans les dialectes d'une même langue: il est difficile d'en assigner les vraies causes, parce que la plupart sont accidentelles. Un rossignol aura entendu, par hasard, d'autres oiseaux chanteurs, les efforts que l'émulation lui aura fait faire, auront perfectionné son chant, et il l'aura transmis ainsi perfectionné à ses descendants; car chaque père est le maître à chanter de ses petits (2); et l'on sent combien, dans la suite des générations, ce même chant peut être encore perfectionné ou modifié diversement par d'autres hasards semblables.

Passé le mois de juin, le rossignol ne chante plus, et il ne lui reste qu'un cri rauque, une sorte de croassement, où l'on ne reconnaît point du tout la mélodieuse Philomèle; et il n'est pas surprenant qu'autrefois en Italie on lui donnât un autre nom dans cette circonstance (3); c'est en effet un autre oiseau, un oiseau absolument différent, du moins quant à la voix, et même un peu quant aux couleurs du plumage.

Dans l'espèce du rossignol, comme dans toutes les autres, il se trouve quelquefois des femelles qui participent à la constitution du mâle, à ses habitudes et spécialement à celle de chanter. J'ai vu une de ces femelles chantantes qui était privée; son ramage ressemblait à celui du mâle; cependant il n'était ni aussi fort ni aussi varié: elle le conserva jusqu'au printemps; mais alors subordonnant l'exercice de ce talent qui lui était étranger, aux véritables fonctions de son sexe, elle se tut pour faire son nid et sa ponte, quoiqu'elle n'eût point de mâle. Il semble que dans les pays chauds, tels

(1) Note de M. de Varicourt, avocat. M. Le Moine, trésorier de France, à Dijon, qui met son plaisir à élever des rossignols, a aussi remarqué que les siens poursuivaient avec colère un serin privé qu'il avait dans la même chambre, lorsque celui-ci s'approchait de leur cage; mais cette jalousie se tourne quelquefois en émulation; car on a vu des rossignols qui chantaient mieux que les autres uniquement parce qu'ils avaient entendu des oiseaux qui ne chantaient pas si bien qu'eux. *Certant inter se, palamque animosa contentio est: victa morte finit sapè vitam.* (Pline, lib. 10, cap. 29.) On a cru les entendre chanter entre eux des espèces de duos à la tierce.

(2) *Plures singulis sunt cantus et non iidem omnibus.* (Pline, lib. 10, cap. 29.)

Jam verò Iuscinia pullos suos docere visa est... Audit discipula... et reddi; intelligitur emendata correctio, et in docente quædam reprehensio. (*Ibid.*, lib. 4, cap. 9.)

(9) *Adultâ æstate, vocem mittit diversam, non etiam variam aut celerem, modulatamque, sed simplicem...*; et quidem in terrâ Italiâ alio nomine tum appellatur. (Aristote, Hist. animal., lib. 9, cap. 49.)

que la Grèce, il est assez ordinaire de voir de ces femelles chantantes, et dans cette espèce et dans beaucoup d'autres, du moins c'est ce qui résulte d'un passage d'Aristote (1).

Un musicien, dit M. Frisch, devrait étudier le chant du rossignol et le noter; c'est ce qu'essaya jadis le jésuite Kirker (2), et ce qu'a tenté nouvellement M. Barrington, mais de l'aveu de ce dernier, ç'a été sans aucun succès; ces airs notés, étant exécutés par le plus habile joueur de flûte, ne ressemblaient point du tout au chant du rossignol. M. Barrington soupçonne que la difficulté vient de ce qu'on ne peut apprécier au juste la durée relative, ou si l'on veut la valeur de chaque note : cependant quoiqu'il ne soit point aisé de déterminer la mesure que suit le rossignol lorsqu'il chante, de saisir ce rythme si varié dans ses mouvements, si nuancé dans ses transitions, si libre dans sa marche, si indépendant de toutes nos règles de convention, et par cela même si convenable au chantre de la nature; ce rythme en un mot fait pour être finement senti par un organe délicat, et non pour être marqué à grand bruit par un bâton d'orchestre; il me paraît encore plus difficile d'imiter avec un instrument mort les sons du rossignol, ses accents si pleins d'âme et de vie, ses tours de gosier, son expression, ses soupirs; il faut pour cela un instrument vivant, et d'une perfection rare, je veux dire une voix sonore, harmonieuse et légère; un timbre pur, moelleux, éclatant; un gosier de la plus grande flexibilité, et tout cela guidé par une oreille juste, soutenu par un tact sûr, et vivifié par une sensibilité exquise : voilà les instruments avec lesquels on peut rendre le chant du rossignol. J'ai vu deux personnes qui n'en auraient pas noté un seul passage, et qui cependant l'imitaient dans toute son étendue, et de manière à faire illusion : c'était deux hommes; ils sifflaient plutôt qu'ils ne chantaient, mais l'un sifflait si naturellement, qu'on ne pouvait distinguer à la con-

formation de ses lèvres, si c'était lui ou son voisin qu'on entendait; l'autre sifflait avec plus d'effort, il était même obligé de prendre une attitude contrainte; mais quant à l'effet, son imitation n'était pas moins parfaite : enfin on voyait, il y a fort peu d'années, à Londres, un homme qui par son chant savait attirer les rossignols, au point qu'ils venaient se percher sur lui et se laissaient prendre à la main (3).

Comme il n'est pas donné à tout le monde de s'approprier le chant du rossignol par une imitation fidèle, et que tout le monde est curieux d'en jouir, plusieurs ont tâché de se l'approprier d'une manière plus simple, je veux dire en se rendant maîtres du rossignol lui-même, et le réduisant à l'état de domesticité; mais c'est un domestique d'une humeur difficile, et dont on ne tire le service désiré qu'en ménageant son caractère. L'amour et la gaieté ne se commandent pas, encore moins les chants qu'ils inspirent : si l'on veut faire chanter le rossignol captif, il faut le bien traiter dans sa prison, il faut en peindre les murs de la couleur de ses bosquets, l'environner, l'ombrager de feuillages, étendre de la mousse sous ses pieds, le garantir du froid et des visites importunes (4), lui donner une nourriture abondante et qui lui plaise; en un mot, il faut lui faire illusion sur sa captivité, et tâcher de la rendre aussi douce que la liberté, s'il était possible. A ces conditions le rossignol chantera dans la cage; si c'est un vieux pris dans le commencement du printemps, il chantera au bout de huit jours et même plus tôt (5), et il recommencera à chanter tous les ans au mois de mai et sur la fin de décembre; si ce sont des jeunes de la première ponte, élevés à la brochette, ils commenceront à gazouiller dès qu'ils commenceront à manger seuls; leur voix se haussera, se formera par degrés; elle sera dans toute sa force sur la fin de décembre, et ils l'exerceront tous les

(1) *Canunt nonnulli mares perindè ut suæ feminae, sicut in lusciniarum genere patet; femina tamen cessat canere dùm incubat.* (Hist. animal., lib. 4, cap. 9.)

Les enthousiastes des beaux sons croient que ceux du rossignol contribuent plus que la chaleur à vivifier le fœtus dans l'œuf.

(2) Voyez sa Musurgie.

(3) *Annual Register, 1764. Aldrovande, 783.*

Homines reperti qui solum earum additâ in transversas arundines aquâ, foramen inspirantes... indiscretâ redderent similitudine. (Pline, lib. 10, cap. 29.)

(4) On recommande même de le nettoyer rarement lorsqu'il chante.

(5) Ceux qu'on prend après le 15 de mai, chantent rarement le reste de la saison : ceux qui ne chantent pas au bout de quinze jours, ne chantent jamais bien, et souvent sont des femelles.

jours de l'année, excepté au temps de la mue : ils chanteront beaucoup mieux que les rossignols sauvages ; ils embelliront leur chant naturel de tous les passages qui leur plairont dans le chant des autres oiseaux qu'on leur fera entendre (1), et de tous ceux que leur inspirera l'envie de les surpasser : ils apprendront à chanter des airs si on a la patience et le mauvais goût de les siffler avec la *rossignolette*, ils apprendront même à chanter alternativement avec un chœur, et à répéter leur couplet à propos ; enfin, ils apprendront à parler quelle langue on voudra. Les fils de l'empereur Claude en avaient qui parlaient grec et latin (2) ; mais ce qu'ajoute Pline est plus merveilleux, c'est que tous les jours ces oiseaux préparaient de nouvelles phrases, et même des phrases assez longues, dont ils régalaient leurs maîtres (3) : l'adroite flatterie a pu faire croire cela à de jeunes princes, mais un philosophe tel que Pline ne devait se permettre, ni de le croire, ni de chercher à le faire croire, parce que rien n'est plus contagieux que l'erreur appuyée d'un grand nom : aussi plusieurs écrivains se prévalant de l'autorité de Pline, ont renchéri sur le merveilleux de son récit. Gesner, entre autres, rapporte la lettre d'un homme digne de foi (comme on va le voir) où il est question de deux rossignols, appartenant à un maître d'hôtellerie de Ratisbonne, lesquels passaient les nuits à converser, en allemand, sur les intérêts politiques de l'Europe, sur ce qui s'était passé, sur ce qui devait arriver bientôt, et qui arriva en effet ; à la vérité, pour rendre la chose plus croyable, l'auteur de la lettre avoue que ces rossignols ne faisaient que répéter ce qu'ils avaient entendu dire à quelques militaires, ou à quelques députés de la Diète, qui fréquentaient la même hôtellerie (4) ; mais avec cet adoucissement

même, c'est encore une histoire absurde et qui ne mérite pas d'être réfutée sérieusement.

J'ai dit que les vieux prisonniers avaient deux saisons pour chanter, le mois de mai et celui de décembre ; mais ici l'art peut encore faire une seconde violence à la nature, et changer à son gré l'ordre de ces saisons, en tenant les oiseaux dans une chambre rendue obscure par degrés, tant que l'on veut qu'ils gardent le silence, et leur redonnant le jour, aussi par degrés, quelque temps avant celui où l'on veut les entendre chanter ; le retour ménagé de la lumière, joint à toutes les autres précautions indiquées ci-dessus, aura sur eux les effets du printemps. Ainsi l'art est parvenu à leur faire chanter et dire ce qu'on veut et quand on veut ; et si l'on a un assez grand nombre de ces vieux captifs, et qu'on ait la petite industrie de retarder et d'avancer le temps de la mue, on pourra, en les tirant successivement de la chambre obscure, jouir de leur chant toute l'année sans aucune interruption. Parmi les jeunes qu'on élève, il s'en trouve qui chantent la nuit, mais la plupart commencent à se faire entendre le matin sur les huit à neuf heures dans le temps des courts jours, et toujours plus matin à mesure que les jours croissent.

On ne se douterait pas qu'un chant aussi varié que celui du rossignol, est renfermé dans les bornes étroites d'une seule octave ; c'est cependant ce qui résulte de l'observation attentive d'un homme de goût, qui joint la justesse de l'oreille aux lumières de l'esprit (5) : à la vérité il a remarqué quelques sons aigus qui allaient à la double octave, et passaient comme des éclairs ; mais cela n'arrive que très-rarement (6), et lorsque l'oiseau par un effort de gosier, fait octavier sa voix, comme un flûteur fait octavier sa flûte en forçant le vent.

Cet oiseau est capable à la longue de s'attacher à la personne qui a soin de lui ; lors-

(1) *Avicularum nonnullæ haud vocem paternam emittant, cùm educatione paternâ caruerint, et cantibus (aliis) insueverint.* (Pline, lib. 4, cap. 9.) *Visum sæpè jussas cecinisse et cum symphoniâ alternasse.* (Lib. 10, cap. 29.)

(2) Philostrate en cite un exemple. *Docentur secretò et ubi nulla alia vox... assidente qui crebrò dicat... ac cibis blandiente.* (Pline, lib. 10, cap. 42.)

(3) *Præterea meditantés in diem et assidué nova loquentes longiore etiam contextu.* (Pline, Hist. nat., lib. 10, cap. 42.) Ces jeunes princes étaient Drusus et Britannicus.

(4) Gesner, Aves, pag. 594.

(5) M. le docteur Remond qui a traduit plusieurs morceaux de la Collection académique.

(6) Le même M. Remond a reconnu dans le chant du rossignol des hatteries à la tierce, à la quarte et à l'octave, mais toujours de l'aigu au grave ; des cadences toujours mineures, sur presque tous les tons, mais point d'arpèges ni de dessin suivi. M. Barrington a donné une balance des oiseaux chanteurs, où il a exprimé en nombres ronds les degrés de perfection du chant propre à chaque espèce.

qu'une fois la connaissance est faite, il distingue son pas avant de la voir, il la salue d'avance par un cri de joie, et s'il est en mue, on le voit se fatiguer en efforts inutiles pour chanter, et suppléer par la gaité de ses mouvements, par l'âme qu'il met dans ses regards, à l'expression que son gosier lui refuse; lorsqu'il perd sa bienfaitrice, il meurt quelquefois de regret; s'il survit, il lui faut long-temps pour s'accoutumer à une autre (1); il s'attache fortement parce qu'il s'attache difficilement, comme font tous les caractères timides et sauvages; il est aussi très-solitaire; les rossignols voyagent seuls, arrivent seuls aux mois d'avril et de mai, s'en retournent seuls au mois de septembre (2), et lorsqu'au printemps le mâle et la femelle s'apparient pour nicher, cette union particulière semble fortifier encore leur aversion pour la société générale, car ils ne souffrent alors aucun de leurs pareils dans le terrain qu'ils se sont approprié; on croit que c'est afin d'avoir une chasse assez étendue pour subsister eux et leur famille; et ce qui le prouve, c'est que la distance des nids est beaucoup moindre dans un pays où la nourriture abonde; cela prouve aussi que la jalousie n'entre pour rien dans leurs motifs, comme quelques-uns l'ont dit, car on sait que la jalousie ne trouve jamais les distances assez grandes, et que l'abondance des vivres ne diminue ni ses ombrages ni ses précautions.

Chaque couple commence à faire son nid vers la fin d'avril et au commencement de mai; ils le construisent de feuilles, de joncs, de brins d'herbe grossière en dehors, de petites fibres, de racines, de crin, et d'une espèce de bourre en dedans; ils le placent à une bonne exposition, un peu tournée au levant, et dans le voisinage des eaux; ils le posent ou sur les branches les plus basses

(1) « Un rossignol, dont j'avais fait présent, dit M. Le Moine, ne voyant plus sa gouvernante, cessa de manger, et bientôt il fut aux abois, il ne pouvait plus se tenir sur le bâton de sa cage; mais ayant été remis à sa gouvernante, il se ranima, mangea, but, se percha et fut rétabli en vingt-quatre heures. » On en a vu, dit-on, qui ayant été lâchés dans les bois, sont revenus chez leur maître.

(2) En Italie, il arrive en mars et avril, et se retire au commencement de novembre; en Angleterre, il arrive en avril et mai, et repart dès le mois d'août: ces époques dépendent, comme on le juge bien, de la température locale et de celle de la saison.

des arbustes, tels que les grosseillers, épines blanches, pruniers sauvages, charmillles, etc., ou sur une touffe d'herbe, et même à terre, au pied de ces arbustes; c'est ce qui fait que leurs œufs ou leurs petits, et quelquefois la mère, sont la proie des chiens de chasse, des renards, des fouines, des belettes, des couleuvres, etc.

Dans notre climat, la femelle pond ordinairement cinq œufs (3), d'un brun-verdâtre uniforme, excepté que le brun domine au gros bout, et le verdâtre au petit bout: la femelle couve seule, elle ne quitte son poste que pour chercher à manger, et elle ne le quitte que sur le soir, et lorsqu'elle est pressée par la faim: pendant son absence le mâle semble avoir l'œil sur le nid. Au bout de dix-huit ou vingt jours d'incubation, les petits commencent à éclore: le nombre des mâles est communément plus que double de celui des femelles, aussi lorsqu'au mois d'avril on prend un mâle apparié, il est bientôt remplacé auprès de la veuve par un autre, et celui-ci par un troisième; en sorte qu'après l'enlèvement successif de trois ou quatre mâles, la couvée n'en va pas moins bien. La mère dégorge la nourriture à ses petits, comme font les femelles des serins; elle est aidée par le père dans cette intéressante fonction: c'est alors que celui-ci cesse de chanter, pour s'occuper sérieusement du soin de la famille: on dit même que durant l'incubation il chante rarement près du nid, de peur de le faire découvrir; mais lorsqu'on approche de ce nid, la tendresse paternelle se trahit par des cris que lui arrache le danger de la couvée et qui ne font que l'augmenter. En moins de quinze jours les petits sont couverts de plumes, et c'est alors qu'il faut sevrer ceux qu'on veut élever: lorsqu'ils volent seuls, les père et mère recommencent une autre ponte, et après cette seconde, une troisième; mais pour que cette dernière réussisse, il faut que les froids ne surviennent pas de bonne heure: dans les pays chauds ils font jusqu'à quatre pontes, et partout les dernières sont les moins nombreuses.

L'homme qui ne croit posséder que lorsqu'il peut user et abuser de ce qu'il possède, a trouvé le moyen de faire nicher les rossignols dans la prison; le plus grand obstacle était l'amour de la liberté qui est très-vif dans

(3) Aristote dit cinq ou six: cela peut être vrai de la Grèce, qui est un pays chaud, et où il peut y avoir plus de fécondité.

ces oiseaux ; mais on a su contrebalancer ce sentiment naturel par des sentiments aussi naturels et plus forts, le besoin d'aimer et de se reproduire, l'amour de la géniture, etc. On prend un mâle et une femelle appariés, et on les lâche dans une grande volière, ou plutôt dans un coin de jardin planté d'ifs, de charmilles et autres arbrisseaux, et dont on aura fait une volière, en l'environnant de filets : c'est la manière la plus douce et la plus sûre d'obtenir leur race ; on peut encore y réussir, mais plus difficilement, en plaçant ce mâle et cette femelle dans un cabinet peu éclairé, chacun dans une cage séparée, leur donnant tous les jours à manger aux mêmes heures, laissant quelquefois les cages ouvertes afin qu'ils fassent connaissance avec le cabinet, la leur ouvrant tout-à-fait au mois d'avril pour ne la plus fermer, et leur fournissant alors les matériaux qu'ils ont coutume d'employer à leurs nids, tels que feuilles de chêne, mousse, chien-dent épilé, bourre de cerf, des crins, de la terre, de l'eau ; mais on aura soin de retirer l'eau quand la femelle couvera (1). On a aussi cherché le moyen d'établir des rossignols dans un endroit où il n'y en a point encore eu ; pour cela on tâche de prendre le père, la mère et toute la couvée avec le nid, on transporte ce nid dans un site qu'on aura choisi le plus semblable à celui d'où on l'aura enlevé ; on tient les deux cages qui renferment le père et la mère à portée des petits, jusqu'à ce qu'ils aient entendu leur cri d'appel, alors on leur ouvre la cage, sans se montrer ; le mouvement de la nature les porte droit au lieu où ils ont entendu crier leurs petits ; ils leur donnent tout de suite la becquée, ils continueront de les nourrir tant qu'il sera nécessaire, et l'on prétend que l'année suivante ils reviendront au même endroit (2) ; ils y reviendront, sans doute, s'ils y trouvent une nourriture convenable et les commodités pour nicher, car sans cela tous les autres soins seraient à pure perte, et avec cela ils seront à peu près superflus (3).

Si l'on veut élever soi-même de jeunes rossignols, il faut préférer ceux de la première ponte, et leur donner tel instituteur

que l'on jugera à propos ; mais les meilleurs, à mon avis, ce sont d'autres rossignols, surtout ceux qui chantent le mieux.

Au mois d'août, les vieux et les jeunes quittent les bois pour se rapprocher des buissons, des haies vives, des terres nouvellement labourées, où ils trouvent plus de vers et d'insectes ; peut-être aussi ce mouvement général a-t-il quelque rapport à leur prochain départ ; il n'en reste point en France pendant l'hiver, non plus qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Grèce, etc. (4) ; et comme on assure qu'il n'y en a point en Afrique (5), on peut juger qu'ils se retirent en Asie (6). Cela est d'autant plus vraisemblable que l'on en trouve en Perse, à la Chine et même au Japon, où ils sont fort recherchés, puisque ceux qui ont la voix belle s'y vendent, dit-on, vingt cobangs (7). Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, jusqu'en Suède et en Sibérie (8), où ils chantent très-agréablement ; mais en Europe comme en Asie, il y a des contrées qui ne leur conviennent point, et où ils ne s'arrêtent jamais ; par exemple, le Bugey jusqu'à la hauteur de Nantua, une partie de la Hollande, l'Écosse, l'Irlande (9) ; la partie nord du pays de Galles et même de toute l'Angleterre, excepté la province d'York ;

(4) Le rossignol disparaît en automne, et ne reparaît qu'au printemps, dit Aristote. (*Hist. animal.* lib. 5, cap. 9.)

(5) Voyez le *Traité du rossignol*, page 21. A la vérité, le voyageur Lemaire parle d'un rossignol du Sénégal (Voyage aux Canaries, etc., page 104), mais qui ne chante pas si bien que le nôtre.

(6) Voyez Olinia, Uccelleria, page 1. Ils se trouvent dans les saussaies et parmi les oliviers de Judée (Hasselquist.)

(7) Kœmpfer, *Hist. du Japon*, tome 1, page 13. Le cobang vaut quarante taels, le tael cinquante-sept sous de France ; et les vingt cobangs près de cent louis. Les rossignols étaient bien plus chers à Rome, comme nous le verrons à l'article du rossignol blanc.

(8) M. Gmelin parle avec transport des rives agréables du ruisseau de Sibérie appelé *beressouka*, et du ramage des oiseaux qui s'y font entendre, parmi lesquels le rossignol tient le premier rang. (Voyage de Sibérie, tome 1, page 112.)

(9) Voyez Aldrovande, tome 2, page 784. Je sais qu'on a douté de ce qui regarde l'Irlande, l'Écosse et la Hollande, mais ces assertions ne doivent pas être prises à la rigueur, elles signifient seulement que les rossignols sont fort rares dans ce pays ; ils doivent l'être en effet partout où il y a peu de bois et de buissons, peu de chaleur, peu d'insectes, peu de belles nuits, etc.

(1) Voyez le *Traité du rossignol*, page 96.

(2) *Idem*, 105.

(3) Lorsqu'il y a, dans un endroit, nourriture abondante et commodités pour nicher, on a beau prendre ou détruire les rossignols, il en revient toujours d'autres, dit M. Frisch.

le pays des Dauliens aux environs de Delphes, le royaume de Siam, etc. (1). Partout ils sont connus pour des oiseaux voyageurs, et cette habitude innée est si forte en eux, que ceux que l'on tient en cage, s'agitent beaucoup au printemps et en automne, surtout la nuit, aux époques ordinaires marquées pour leurs migrations : il faut donc que cet instinct qui les porte à voyager, soit indépendant de celui qui les porte à éviter le grand froid et à chercher un pays où ils puissent trouver une nourriture convenable ; car dans la cage ils n'éprouvent ni froid ni disette, et cependant ils s'agitent.

Cet oiseau appartient à l'ancien continent, et quoique les missionnaires et les voyageurs parlent du rossignol du Canada, de celui de la Louisiane, de celui des Antilles, etc., on sait que ce dernier est une espèce de moqueur ; que celui de la Louisiane est le même que celui des Antilles, puisque selon Lepage du Pratz, il se trouve à la Martinique et à la Guadeloupe ; et l'on voit par ce que dit le Père Charlevoix de celui du Canada, ou que ce n'est point un rossignol, ou que c'est un rossignol dégénéré (2). Il est possible en effet que cet oiseau qui fréquente les parties septentrionales de l'Europe et de l'Asie, ait franchi les mers étroites qui, à cette hauteur, séparent les deux continents, ou qu'il ait été porté dans le nouveau par un coup de vent ou par quelque navire, et que trouvant le climat peu favorable, soit à cause des grands froids, soit à cause de l'humidité, ou du défaut de nourriture (3), il chante moins bien au nord de l'Amérique qu'en Asie et en Europe, de même qu'il chante moins bien en Écosse qu'en Italie (4) ; car c'est une règle générale que tout oiseau ne chante que peu ou point du tout lorsqu'il souffre du froid, de la faim, etc., et l'on sait d'ailleurs que le climat de l'Amérique, et surtout du Canada, n'est rien moins que

favorable au chant des oiseaux ; c'est ce qu'aura éprouvé notre rossignol transplanté au Canada ; car il est plus que probable qu'il s'y trouve aujourd'hui, l'indication trop peu circonstanciée du Père Charlevoix ayant été confirmée depuis par le témoignage positif d'un médecin résidant à Québec et de quelques voyageurs (5).

Comme les rossignols, du moins les mâles, passent toutes les nuits du printemps à chanter, les anciens s'étaient persuadés qu'ils ne dormaient point dans cette saison (6), et de cette conséquence peu juste est née cette erreur que leur chair était une nourriture antisporeuse, qu'il suffisait d'en mettre le cœur et les yeux sous l'oreiller d'une personne pour lui donner une insomnie ; enfin ces erreurs gagnant du terrain et passant dans les arts, le rossignol est devenu l'emblème de la vigilance. Mais les modernes qui ont observé de plus près ces oiseaux, se sont aperçus que dans la saison du chant, ils dormaient pendant le jour, et que ce sommeil du jour, surtout en hiver, annonçait qu'ils étaient prêts à reprendre leur ramage. Non-seulement ils dorment, mais ils rêvent (7), et d'un rêve de rossignol, car on les entend gazouiller à demi-voix et chanter tout bas. Au reste, on a débité beaucoup d'autres fables sur cet oiseau, comme on fait sur tout ce qui a de la célébrité ; on a dit qu'une vipère, ou selon d'autres, un crapaud, le fixant lorsqu'il chante, le fascine par le seul ascendant de son regard, au point qu'il perd insensiblement la voix et finit par tomber dans la gueule béante du reptile. On a dit que les père et mère ne soignaient parmi leurs petits que ceux qui montraient du talent, et qu'ils tuaient les autres, ou les laissaient périr d'inanition (il faut supposer qu'ils savent excepter les femelles). On a dit qu'ils chantaient beaucoup mieux lorsqu'on les écoutait que lorsqu'ils chantaient pour leur plaisir. Toutes ces erreurs dérivent d'une source commune, de l'habitude où sont les hommes de prêter aux animaux leurs faiblesses, leurs passions et leurs vices.

Les rossignols qu'on tient en cage, ont coutume de se baigner après qu'ils ont

(1) Voyages de Struys, tome 1, page 53.

(2) « Le rossignol de Canada, dit ce missionnaire, » est à peu près le même que le nôtre par la figure, » mais il n'a que la moitié de son chant. » (Nouvelle-France, tome 3, page 157.)

(3) Je sais qu'il y a beaucoup d'insectes en Amérique, mais la plupart sont si gros et si bien armés, que le rossignol loin d'en pouvoir faire sa proie, aurait souvent peine à se défendre contre leurs attaques.

(4) Voyez Aldrovande, Ornithol., tome 2, page 785, où il cite Petrus Apponensis. Cet oiseau paraît donc quelquefois en Écosse.

(5) Ce médecin a mandé à M. de Salerne, que notre rossignol se trouve au Canada comme ici dans la saison. Il se trouve aussi à la Gaspésie, selon le P. Leclerc, et n'y chante pas si bien.

(6) Hésiode, Élien. — Voyez ce dernier, lib. 12.

(7) Voyez le Traité du rossignol.

chanté : M. Hébert a remarqué que c'était la première chose qu'ils faisaient le soir, au moment où l'on allumait la chandelle ; il a aussi observé un autre effet de la lumière sur ces oiseaux, dont il est bon d'avertir : un mâle qui chantait très-bien, s'étant échappé de sa cage, s'élança dans le feu où il périt avant qu'on pût lui donner aucun secours.

Ces oiseaux ont une espèce de balancement du corps qu'ils élèvent et abaissent tour à tour, et presque parallèlement au plan de position ; les mâles que j'ai vus avaient ce balancement singulier, mais une femelle que j'ai gardée deux ans ne l'avait pas : dans tous, la queue a un mouvement propre de haut en bas, fort marqué, et qui sans doute a donné occasion à M. Linnæus de les ranger parmi les hoche-queues ou *motacilles*.

Les rossignols se cachent au plus épais des buissons : ils se nourrissent d'insectes aquatiques et autres, de petits vers, d'œufs ou plutôt de nymphes de fourmis ; ils mangent aussi des figues, des baies, etc. ; mais comme il serait difficile de fournir habituellement ces sortes de nourritures à ceux que l'on tient en cage, on a imaginé différentes pâtées dont ils s'accroissent fort bien. Je donnerai dans les notes celle dont se sert un amateur de ma connaissance (1), parce qu'elle est éprouvée, et que j'ai vu un rossignol qui, avec cette seule nourriture, a vécu jusqu'à sa dix-septième année : ce vieillard avait commencé à grisonner dès l'âge de sept ans ; à quinze il avait des pennes entièrement blanches aux ailes et à la queue ; ses jambes, ou plutôt ses tarses, avaient beaucoup grossi, par l'accroissement extraordinaire qu'avaient pris les lames dont ces parties

sont recouvertes dans les oiseaux ; enfin il avait des espèces de nodus aux doigts comme les goutteux, et on était obligé de temps en temps de lui rogner la pointe du bec supérieur (2) ; mais il n'avait que cela des incommodités de la vieillesse ; il était toujours gai, toujours chantant, comme dans son plus bel âge, toujours caressant la main qui le nourrissait. Il faut remarquer que ce rossignol n'avait jamais été apparié : l'amour semble abrégé les jours, mais il les remplit, il remplit de plus le vœu de la nature ; sans lui les sentiments si doux de la paternité seraient inconnus ; enfin, il étend l'existence dans l'avenir, et procure au moyen des générations qui se succèdent, une sorte d'immortalité ; grands et précieux dédommagements de quelques jours de tristesse et d'infirmités qu'il retranche peut-être à la vieillesse !

On a reconnu que les drogues échauffantes et les parfums excitaient les rossignols à chanter ; que les vers de farine et ceux du fumier leur convenaient lorsqu'ils étaient trop gras, et les figues lorsqu'ils étaient trop maigres ; enfin, que les araignées étaient pour eux un purgatif : on conseille de leur faire prendre tous les ans ce purgatif au mois d'avril ; une demi-douzaine d'araignées sont la dose ; on recommande aussi de ne leur rien donner de salé.

Lorsqu'ils ont avalé quelque chose d'indigeste, ils le rejettent sous la forme de pilules ou de petites pelotes, comme font les oiseaux de proie, et ce sont en effet des oiseaux de proie très-petits, mais très-féroces, puisqu'ils ne vivent que d'êtres vivants. Il est vrai que Belon admire la providence qu'ils ont de n'avalier aucun petit ver qui ne l'aient premièrement fait mourir ; mais c'est apparemment pour éviter la sensation désagréable que leur causerait une proie vivante, et qui pourrait continuer de vivre dans leur estomac à leurs dépens.

Tous les pièges sont bons pour les rossignols ; ils sont peu défiant, quoique assez timides : si on les lâche dans un endroit où il y a d'autres oiseaux en cage, ils vont droit à eux, et c'est un moyen, entre beaucoup

(1) M. Le Moine que j'ai déjà eu occasion de citer plusieurs fois, donne des pâtées différentes, selon les différents âges ; celle du premier âge est composée de cœur de mouton, mie de pain, chenevis et persil, parfaitement pilés et mêlés ; il en faut tous les jours de la nouvelle. La seconde consiste en parties égales d'omelette hachée et de mie de pain, avec une pincée de persil hachée. La troisième est plus composée et demande plus de façon : prenez deux livres de bœuf maigre, une demi-livre de pois-chiches, autant de millet jaune ou écorcé, de semence de pavot blanc et d'amandes douces, une livre de miel blanc, deux onces de fleur de farine, douze jaunes d'œufs frais, deux ou trois onces de beurre frais et un gros et demi de safran en poudre, le tout séché, chauffé long-temps en remuant toujours, et réduit en une poussière très-fine, passée au tamis de soie. Cette poudre se conserve et sert pendant un an.

(2) Les ongles des rossignols que l'on tient en cage, croissent aussi beaucoup dans les commencements, et au point qu'ils leur deviennent embarrassants par leur excessive longueur : j'en ai vu qui formaient un demi-cercle de cinq lignes de diamètre, mais dans la grande vieillesse il ne leur en reste presque point.

d'autres, pour les attirer : le chant de leurs camarades, le son des instruments de musique, celui d'une belle voix, comme on l'a vu plus haut, et même des cris désagréables, tels que ceux d'un chat attaché au pied d'un arbre, et que l'on tourmente exprès, tout cela les fait venir également; ils sont curieux et même badauds; ils admirent tout et sont dupes de tout (1); on les prend à la pipée, aux gluaux, avec le trébuchet des mésanges, dans des reinglettes tendues sur de la terre nouvellement remuée (2), où l'on a répandu des nymphes de fourmis, des vers de farine, ou bien ce qui y ressemble, comme de petits morceaux de blancs d'œufs durcis, etc. Il faut avoir l'attention de faire ces reinglettes et autres pièges de même genre avec du taffetas et non avec du filet, où leurs plumes s'embarrasseraient, et où ils en pourraient perdre quelques-unes, ce qui retarderait leur chant; il faut au contraire, pour l'avancer au temps de la mue, leur arracher les plumes de la queue, afin que les nouvelles soient plus tôt revenues; car tant que la nature travaille à reproduire ces plumes, elle leur interdit le chant.

Ces oiseaux sont fort bons à manger lorsqu'ils sont gras, et le disputent aux ortolans; on les engraisse en Gascogne pour la table; cela rappelle la fantaisie d'Héliogabale qui mangeait des langues de rossignols, de paons, etc., et le plat fameux du comédien Ésope, composé d'une centaine d'oiseaux tous recommandables par leur talent de chanter ou par celui de parler (3).

Comme il est fort essentiel de ne pas perdre son temps à élever des femelles, on a indiqué beaucoup de marques distinctives pour reconnaître les mâles; ils ont, dit-on, l'œil plus grand, la tête plus ronde, le bec plus long, plus large à sa base, surtout étant vu par-dessous; le plumage plus haut en couleur, le ventre moins blanc, la queue plus touffue et plus large lorsqu'ils la dé-

ploient; ils commencent plus tôt à gazouiller, et leur gazouillement est plus soutenu: ils ont l'anus plus gonflé dans la saison de l'amour, et ils se tiennent long-temps en la même place, portés sur un seul pied, au lieu que la femelle court çà et là dans la cage; d'autres ajoutent que le mâle a à chaque aile deux ou trois plumes dont le côté extérieur et apparent est noir, et que ses jambes lorsqu'on regarde la lumière au travers, paraissent rougeâtres, tandis que celles de la femelle paraissent blanchâtres: au reste, cette femelle a dans la queue le même mouvement que le mâle, et lorsqu'elle est en joie elle sautille comme lui, au lieu de marcher. Ajoutez à cela les différences intérieures qui sont plus décisives: les mâles que j'ai disséqués au printemps, avaient deux testicules fort gros, de forme ovoïde; le plus gros des deux (car ils n'étaient pas égaux) avait trois lignes et demie de long, sur deux de large; l'ovaire des femelles que j'ai observées dans le même temps, contenait des œufs de différentes grosseurs, depuis un quart de ligne jusqu'à une ligne de diamètre.

Il s'en faut bien que le plumage de cet oiseau réponde à son ramage; il a tout le dessus du corps d'un brun plus ou moins roux; la gorge, la poitrine et le ventre, d'un gris blanc; le devant du cou d'un gris plus foncé; les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un blanc roussâtre, plus roussâtre dans les mâles; les plumes des ailes d'un gris-brun tirant au roux; la queue d'un brun plus roux; le bec brun, les pieds aussi, mais avec une teinte de couleur de chair; le fond des plumes cendré-foncé.

On prétend que les rossignols qui sont nés dans les contrées méridionales, ont le plumage plus obscur, et que ceux des contrées septentrionales ont plus de blanc: les jeunes mâles sont aussi, dit-on, plus blanchâtres que les jeunes femelles, et en général la couleur des jeunes est plus variée avant la mue, c'est-à-dire, avant la fin de juillet, et elle est si semblable à celle des jeunes rouge-queuees, qu'on les distinguerait à peine s'ils n'avaient pas un cri différent (4); aussi ces deux espèces sont-elles amies (5).

(1) Avis miratrix, dit M. Linnæus.

(2) Quelquefois ils se trouvent en très-grand nombre dans un pays. Belon a été témoin que dans un village de la forêt d'Ardenne, les petits bergers en prenaient tous les jours chacun une vingtaine, avec beaucoup d'autres petits oiseaux; c'était une année de sécheresse, et toutes les mares, dit Belon, étaient tarées ailleurs...; car ils se tiennent adonc dedans les forêts, en l'endroit où est l'humeur.

(3) Pline, lib. 10, cap. 51. Ce plat fut estimé 600 sesterces. Aldrovande a aussi mangé des rossignols et les a trouvés bons.

OISEAUX. Tome II.

(4) Le petit rossignol mâle dit *ciscra*, *ciscra*, suivant Olin; *croi*, *croi*, selon d'autres: chacun a sa manière d'entendre et de rendre ces sons indéterminés, et d'ailleurs fort variables.

(5) On dit même qu'elles contractent des alliances entre elles.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, huit lignes, jaune en dedans, ayant une grande ouverture, les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe; tarse, un pouce; doigt extérieur, uni à celui du milieu par sa base; ongles déliés, le postérieur le plus fort de tous; vol, neuf pouces; queue, trente lignes, composée de douze penes; elle dépasse les ailes de seize lignes.

Tube intestinal, du ventricule à l'anus, sept pouces quatre lignes; œsophage, près

de deux pouces, se dilatant en une espèce de poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier, celui-ci musculueux, il occupait la partie gauche du bas-ventre, n'était point recouvert par les intestins, mais seulement par un lobe du foie; deux très-petits *cæcum*; une vésicule du fiel; le bout de la langue garni de filets et comme tronqué, ce qui n'était pas ignoré des anciens (1), et peut avoir donné lieu à la fable de Philomèle qui eut la langue coupée.

VARIÉTÉS DU ROSSIGNOL.

LE BEC-FIN PHILOMÈLE; Temm. — SYLVIA PHILOMELA; Bechst. — MOTACILLA LUSCINIA; Var. ♂ (MAJOR), Linn., Gmel. (2).

I. LE GRAND ROSSIGNOL (3). Il est certain qu'il y a variété de grandeur dans cette espèce, mais il y a beaucoup d'incertitudes et de contrariétés dans les opinions des naturalistes sur les endroits où se trouvent les grands rossignols; c'est dans les plaines et au bord des eaux, selon Schwenckfeld qui assigne aux petits les coteaux agréables; c'est dans les forêts, selon Aldrovande; selon d'autres, au contraire, ceux qui habitent les forêts sèches et n'ont que la pluie et les gouttes de rosée pour se désaltérer, sont les plus petits, ce qui est très-vraisemblable. En Anjou il est une race de rossignols beaucoup plus gros que les autres, laquelle se tient et niche dans les charmillles; les petits se plaisent sur les bords des ruisseaux et des

étangs: M. Frisch parle aussi d'une race un peu plus grande que la commune, laquelle chante plus la nuit, et même d'une manière un peu différente; enfin l'auteur du *Traité du rossignol* admet trois races de rossignols; il place les plus grands, les plus robustes, les mieux chantants dans les buissons à portée des eaux; les moyens dans les plaines; et les plus petits de tous sur les montagnes. Il résulte de tout cela qu'il existe une race, ou, si l'on veut, des races de grands rossignols, mais qui ne sont point attachées à une demeure bien fixe. Le grand rossignol est le plus commun en Silésie; il a le plumage cendré avec un mélange de roux, et il passe pour chanter mieux que le petit.

II. LE ROSSIGNOL BLANC (4). Cette variété était fort rare à Rome; Plin rapporte qu'on en fit présent à Agrippine, femme de l'empereur Claude, et que l'individu qui lui fut offert coûta six mille sesterces (5), que Budé évalue à quinze mille écus de notre monnaie, sur le pied où elle était de son temps, et qui s'évaluerait aujourd'hui à une somme numéraire presque double: cependant Aldrovande prétend qu'il y a erreur dans les chiffres, et que la somme doit être encore plus grande (6). Cet auteur a vu un rossignol blanc, mais il n'entre dans aucun détail; M. le marquis d'Argence en a actuellement un de cette couleur qui est de la plus

(1) *Proprium lusciniæ et atricapillæ ut summæ linguæ acuminæ careant.* (Aristote, *Hist. animal.*, lib. 9, cap. 15.) Au reste, il faut remarquer que suivant les Grecs, qui sont ici les auteurs originaux, ce fut Progné qui fut métamorphosée en rossignol, et Philomèle sa sœur en hirondelle; ce sont les écrivains latins qui ont changé ou brouillé les noms, et leur erreur a passé en force de loi.

(2) Du genre des becs-fins et de la division des fauvettes; Cuv. DESM. 1826.

(3) *Luscinia major*; en allemand, *grosse-nachtigalle*, ou simplement *nichtigalle*. (Schwenckfeld, *Av. Siles.*, pag. 296.)

En polonais, *stowick*, *wiekszy*. (Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, pag. 391. — Brisson, tome 3, page 400.)

Au vogel, auen nachtigall. (Kramer, *Elenchus*, pag. 376.)

Spross-vogel ou *sprosser*, en allemand. (Frisch, tom. 1, pl. 21.)

(4) *Luscinia candida*, le rossignol blanc. (Brisson, tome 3, page 401.)

(5) Plin, *Hist. nat.*, lib. 10, cap. 29.

(6) Aldrovande, *Ornithol.*, tome 2, page 771.

grande taille, quoique jeune, et dont le chant est déjà formé, mais moins fort que celui des vieux : « Il a, dit le marquis d'Argence, la tête et le cou du plus beau blanc, les ailes et la queue de même; sur le milieu du dos ses plumes sont d'un brun fort

clair et mêlées de petites plumes blanches.... celles qui sont sous le ventre sont d'un gris blanc. Ce nouveau venu paraît causer une jalousie étonnante à un vieux rossignol que j'ai depuis quelque temps. »

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT AU ROSSIGNOL.

LE FOUDI-JALA (1).

MOTACILLA MADAGASCARIENSIS; Linn., Gmel.

Ce rossignol qui se trouve à Madagascar, est de la taille du nôtre, et lui ressemble à beaucoup d'égards; seulement il a les jambes et les ailes plus courtes, et il en diffère aussi par les couleurs du plumage; il a la tête rousse avec une tache brune de chaque côté; la gorge blanche; la poitrine d'un roux clair; le ventre d'un brun teinté de roux et d'olive; tout le dessus du corps, compris ce qui paraît des plumes de la

queue et des ailes, d'un brun olivâtre; le bec et les pieds d'un brun foncé. M. Brisson, à qui l'on doit la connaissance de cette espèce, ne dit point si elle chante, à moins qu'il n'ait cru l'avoir dit assez en lui donnant le nom de rossignol.

Longueur totale, six pouces cinq lignes; bec, neuf lignes; tarse, neuf lignes et demie; vol, huit pouces et demi; queue, deux pouces et demi, composée de onze plumes, un peu étagée; elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

LA FAUVETTE * (2).

PREMIÈRE ESPÈCE.

LE BEC-FIN ORPHÉE, SYLVIA ORPHEA; TEMM. — SYLVIA GRISEA; VICILL. (3).

Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil ou plutôt de la torpeur de la

nature; les insectes sans vie, les reptiles sans mouvement, les végétaux sans verdure

(1) *Ficedula supernè fusco-olivacea*, capite rufo; gutture albo; pectore dilutè rufo; ventre ex fusco ad rufum et olivaceum inclinante; maculè utrinque ponè oculos fuscà; reatricibus supernè fusco-olivaceis, subtùs viridì-olivaceis... *Luscinia madagascariensis*, le rossignol de Madagascar, où on l'appelle *foudi-jala*. (Brisson, tome 3, page 401.)

* Voyez les planches enluminées, n° 579, fig. 1.

(2) *Motacilla virescente-cinerea*, artubus fuscis, subtùs flavescens, abdomine albo; scatarello vulgò. (Aldrovande, Av., tom. 2, pag. 759, avec une mauvaise figure, pag. 760.) — *Ficedula septima* Aldrovandi. (Willughby, Ornithol., pag. 158. — Ray, Synops. Av., pag. 79, n° a, 7.) — *Ficedula septima*. (Linn., Syst. Nat., ed. 6, G. 82, Sp. 19; Fauna Suecica, n° 234.) *Motacilla virescente-cinerea*, subtùs flavescens, abdomine albido, artubus succin. Hippolàts. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, G. 99, Sp. 7.) — *Ficedula supernè griseo-fusca*, infernè alba,

cum aliquà rufescentis mixturà; tanià supra oculos albicante; reatricibus fuscis; oris exterioribus griseo-fuscis, extimà obliquè plusquàm dimidiatim sordidè albá. *Carruca*, la fauvette. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 372.) — Les Italiens confondant apparemment le bec-figue et la fauvette, parce que le plumage est à peu près semblable, et qu'on ne peut les bien distinguer que par leurs mœurs, nomment cette dernière *beccafico*. Dans le Bolonais on l'appelle *scatarello*, suivant Aldrovande; *colombade* en Provence, et *pettichaps* dans la province d'York, en Angleterre.

(3) Du genre des becs-fins et de la division des fauvettes; Cuv.

La figure 579, n° I, des planches enluminées, représente un individu femelle du bec-fin Orphée. M. Temminck, qui fait cette remarque, dit que les détails sur les habitudes qui commencent cet article, appartiennent à son bec-fin fauvette, *sylvia hortensis*.

et sans accroissement, tous les habitants de l'air détruits ou relégués, ceux des eaux renfermés dans des prisons de glace, et la plupart des animaux terrestres confinés dans les cavernes, les antres et les terriers; tout nous présente les images de la langueur et de la dépopulation; mais le retour des oiseaux au printemps est le premier signal et la douce annonce du réveil de la nature vivante; et les feuillages renaissants et les bocages revêtus de leur nouvelle parure, sembleraient moins frais et moins touchants sans les nouveaux hôtes qui viennent les animer et y chanter l'amour.

De ces hôtes des bois, les fauvettes sont les plus nombreuses, comme les plus aimables; vives, agiles, légères et sans cesse remuées, tous leurs mouvements ont l'air du sentiment; tous leurs accents, le ton de la joie; et tous leurs jeux, l'intérêt de l'amour. Ces jolis oiseaux arrivent au moment où les arbres développent leurs feuilles et commencent à laisser épanouir leurs fleurs; ils se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes; les uns viennent habiter nos jardins, d'autres préfèrent les avenues et les bosquets, plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois, et quelques-unes se cachent au milieu des roseaux. Ainsi les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre, et les animent par les mouvements et les accents de leur tendre gaité (1).

A ce mérite des grâces naturelles, nous voudrions réunir celui de la beauté; mais en leur donnant tant de qualités aimables, la nature semble avoir oublié de parer leur plumage. Il est obscur et terne; excepté deux ou trois espèces qui sont légèrement tachetées, toutes les autres n'ont que des teintes plus ou moins sombres, de blanchâtre, de gris et de roussâtre.

La première espèce, ou la fauvette proprement dite, est de la grandeur du rossignol. Tout le manteau qui dans le rossignol est roux-brun, est gris-brun dans cette fauvette, qui de plus est légèrement teinte de gris-roussâtre à la frange des couvertures des ailes, et le long des barbes de leurs petites penne; les grandes sont d'un cendré

noirâtre, ainsi que les penne de la queue, dont les deux plus extérieures sont blanches du côté extérieur, et des deux côtés à la pointe: sur l'œil, depuis le bec, s'étend une petite ligne blanche en forme de sourcil, et l'on voit une tache noirâtre sous l'œil et un peu en arrière; cette tache confine au blanc de la gorge, qui se teint de roussâtre sur les côtés, et plus fortement sous le ventre.

Cette fauvette est la plus grande de toutes, excepté celle des Alpes, dont nous parlerons dans la suite. Sa longueur totale est de six pouces; son vol de huit pouces dix lignes; son bec, de la pointe aux angles, a huit lignes et demie; sa queue, deux pouces six lignes; son pied, dix lignes (2).

Elle habite avec d'autres espèces de fauvettes plus petites dans les jardins, les bocages et les champs semés de légumes, comme fèves ou pois; toutes se posent sur la ramée qui soutient ces légumes; elles s'y jouent, y placent leur nid, sortent et rentrent sans cesse, jusqu'à ce que le temps de la récolte, voisin de celui de leur départ, vienne les chasser de cet asile, ou plutôt de ce domicile d'amour.

C'est un petit spectacle de les voir s'égarer, s'agacer et se poursuivre; leurs attaques sont légères, et ces combats innocents se terminent toujours par quelques chansons. La fauvette fut l'emblème des amours volages, comme la tourterelle de l'amour fidèle; cependant la fauvette, vive et gaie, n'en est ni moins aimante, ni moins fidèlement attachée; et la tourterelle, triste et plaintive, n'en est que plus scandaleusement libertine (3). Le mâle de la fauvette prodigue à sa femelle mille petits soins pendant qu'elle couve; il partage sa sollicitude pour les petits qui viennent d'éclore, et ne la quitte pas même après l'éducation de la famille; son amour semble durer encore après ses désirs satisfaits.

Le nid est composé d'herbes sèches, de brins de chanvre et d'un peu de crin en dedans; il contient ordinairement cinq œufs que la mère abandonne lorsqu'on les a touchés, tant cette approche d'un ennemi lui paraît d'un mauvais augure pour sa future famille. Il n'est pas possible non plus de

(1) « L'on ne sauroit se trouver l'esté en quelque lieu umbrageux le long des eaux, qu'on n'oye les fauvettes chantant à gorge desployée, si hault qu'on les oit d'un grand demi-quart de lieue; par quoi c'est un oiseau ja cogneu en toutes contrées. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 340.)

(2) La description qui précède est, selon M. Temminck, celle d'une femelle de bec-fin Orphée.

DESX. 1826.

(3) Voyez l'article de la tourterelle, tome I des Oiseaux, page 347.

lui faire adopter des œufs d'un autre oiseau : elle les reconnaît, sait s'en défaire et les rejeter. « J'ai fait couvrir à plusieurs » petits oiseaux des œufs étrangers, dit » M. le vicomte de Querhoënt, des œufs » de mésanges aux roitelets, des œufs de » linotte à un rouge-gorge; je n'ai jamais » pu réussir à les faire couvrir par des fau- » vettes, elles ont toujours rompu les œufs, » et lorsque j'y ai substitué d'autres petits, » elles les ont tués aussitôt. » Par quel charme donc, s'il en faut croire la multitude des oiseleurs, et même des observateurs, se peut-il faire que la fauvette couve l'œuf que le coucou dépose dans son nid après avoir dévoré les siens; qu'elle se charge avec affection de cet ennemi qui vient de lui naître, et qu'elle traite comme sien ce hideux petit étranger ! Au reste, c'est dans le nid de la fauvette babillarde que le coucou, dit-on, dépose le plus souvent son œuf; et dans cette espèce, le naturel pourrait être différent. Celle-ci est d'un caractère craintif; elle fuit devant des oiseaux tout aussi faibles qu'elle, et fuit encore plus vite et avec plus de raison devant la pie-grièche, sa redoutable ennemie; mais l'instant du péril passé tout est oublié, et le moment d'après, notre fauvette reprend sa gaité, ses mouvements et son chant. C'est des rameaux les plus touffus qu'elle le fait entendre; elle s'y tient ordinairement couverte, ne se montre que par instants au bord des buissons, et rentre vite à l'intérieur, surtout pendant la chaleur du jour. Le matin on la voit recueillir la rosée, et après ces courtes pluies qui tombent dans les jours d'été, courir sur les feuilles mouillées et se baigner dans les gouttes qu'elle secoue du feuillage.

Au reste, presque toutes les fauvettes partent en même temps, au milieu de l'automne, et à peine en voit-on encore quelques-unes en octobre : leur départ se fait avant que les premiers froids viennent détruire les insectes et flétrir les petits fruits

dont elles vivent; car non-seulement on les voit chasser aux mouches, aux moucherons, et chercher les vermineux, mais encore manger des baies de lierre, de mézéréon et de ronces; elles engraisent même beaucoup dans la saison de la maturité des graines du sureau, de l'yeble et du troëne.

Dans cet oiseau, le bec est très-légèrement échancré vers la pointe; la langue est effrangée par le bout et paraît fourchue; le dedans du bec, noir vers le bout, est jaune dans le fond; le gésier est musculeux et précédé d'une dilatation de l'œsophage; les intestins sont longs de sept pouces et demi : communément on ne trouve point de vésicule du fiel, mais deux petits *cæcum*; le doigt extérieur est uni à celui du milieu par la première phalange, et l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Les testicules dans un mâle pris le 18 de juin, avaient cinq lignes au grand diamètre, quatre dans le petit. Dans une femelle ouverte le 4 du même mois, l'*oviductus* très-dilaté renfermait un œuf, et la grappe offrait les rudiments de plusieurs autres d'inégale grosseur.

Dans nos provinces méridionales et en Italie, on nomme assez indistinctement becfigues la plupart des espèces de fauvettes : méprise à laquelle les nomenclateurs avec leur nom générique (*ficedula*) n'ont pas peu contribué. Aldrovande n'a donné les espèces de ce genre que d'une manière incomplète et confuse; il semble ne l'avoir pas assez connu. Frisch remarque que le genre des fauvettes est en effet un des moins éclaircis et des moins déterminés dans toute l'ornithologie. Nous avons tâché d'y porter quelques lumières en suivant l'ordre de la nature. Toutes nos descriptions, excepté celle d'une seule espèce, ont été faites sur l'objet même, et c'est tant sur nos propres observations que sur des faits donnés par d'excellents observateurs, que nous avons représenté les différences, les ressemblances et toutes les habitudes naturelles de ces petits oiseaux.

LA PASSERINETTE OU PETITE FAUVETTE * (1).

SECONDE ESPÈCE.

LE BEC-FIN PASSERINETTE, *SYLVIA PASSERINA*; Temm., Vieill. —
MOTACILLA PASSERINA; Linn., Gmel. (2).

Nous adoptons pour cet oiseau le nom de passerinette qu'il porte en Provence; c'est une petite fauvette qui diffère de la grande, non-seulement par la taille, mais aussi par la couleur du plumage, et par son refrain monotone *tip, tip*, qu'elle fait entendre à tous moments, en sautillant dans les buis-

sons, après de courtes reprises d'une même phrase de chant. Un gris-blanc fort doux couvre tout le devant et le dessous du corps, en se chargeant sur les côtés d'une teinte brune très-claire; du gris-cendré égal et monotone occupe tout le dessus, en se chargeant un peu et tirant au noirâtre dans les grandes penes des ailes et de la queue; un petit trait blanchâtre en forme de sourcil lui passe sur l'œil; sa longueur est de cinq pouces trois lignes, son vol d'environ huit pouces.

* Voyez les planches enluminées, n° 579, fig. 2. (1) Borin Genuensibus. (Aldrovande, Av., tom. 2, pag. 733, avec une mauvaise figure, pag. 734.) — Borin. (Jonston, Avi., avec la figure empruntée d'Aldrovande, pl. 44.) — *Muscicapa secunda* Aldrovandi, seu borin Genuensium. (Willulghby, Ornith., pag. 158. — Ray, Synops. Avi., pag. 81, n° 50.) — *Ficedula supernè* grisea, infernè cinereo-alba, cum aliquâ rufescentis mixturâ; ventre albo; reatricibus supernè griseo-fuscis, subtùs dilutè cinereis. *Curruca minor*, la petite fauvette. (Brisson, Ornith., tom. 3, page 374.)

La passerinette fait son nid près de terre sur les arbustes; nous avons vu un de ces nids sur un groseiller dans un jardin, il était fait en demi-coupe, composé d'herbes sèches, assez grossières en dehors, plus fines en dedans et mieux tissées; il contenait quatre œufs, fond blanc-sale, avec des taches vertes et verdâtres, répandues en plus grand nombre vers le gros bout. Cet oiseau a l'iris des yeux d'un brun marron, et l'on voit une très-petite échancrure près de la pointe du demi-bec supérieur; l'ongle postérieur est le plus fort de tous; les pieds sont de couleur plombée; le tube intestinal, du gésier à l'anus, a sept pouces, et deux pouces du gésier au pharynx; le gésier est musculueux et précédé d'une dilatation de l'œsophage; on n'a point trouvé de vésicule du fiel, ni de cæcum dans l'individu observé qui était femelle; la grappe de l'ovaire portait des œufs d'inégale grosseur.

Dans le Bolonais, cette fauvette s'appelle *chivin*; dans le pays de Gênes, *borin*, suivant Aldrovande et Willulghby qui le répète d'après lui; aux environs de Marseille, *becafigulo*, et apparemment de même dans les autres endroits où la fauvette est appelée *becafico*.

(2) M. Temminck rapporte le texte de cet article à son bec-fin passerinette, et dit que la figure 579, n° 2, est la représentation très-exacte de sa fauvette des jardins, *sylvia hortensis*.

Est-ce l'espèce que M. Cuvier nomme passerinette ou fauvette bretonne, *motacilla passerina*?

DESM. 1826.

LA FAUVETTE A TÊTE NOIRE * (1).

TROISIÈME ESPÈCE.

LE BEC-FIN A TÊTE NOIRE, SYLVIA ATRICAPILLA; Temm., Vieill. —
MOTACILLA ATRICAPILLA; Linn., Gmel. (2).

ARISTOTE, en parcourant les divers changements que la révolution des saisons ap-

* Voyez les planches enluminées, n° 580, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

(1) En grec, *μελανοκέφαλος*, *μελανοκέφαλος*. Aldrovande et Willughby lui appliquent le nom générique et commun de *σικκίλις*. En italien, *capinera*, *caponegro*; dans le Bolonais et le Ferrarais, *caponero*; en allemand, *grasz-mückel*, *grase-spatz*, et dans Frisch, *monch mit des schervartzen-platte* (le mâle), *monch mit einer rothlichen-platte* (la femelle). Les Silésiens et les Saxons lui appliquent également le nom de *moine*, *petit moine*: *monch*, *meunchlein*; en Suisse, *schwartz-kopff*; en Bohême, *plask*; suivant Rzaczynski, en polonais, *figoiadka*; en anglais, *black-cap*. La femelle est connue en Provence sous le nom de *testo roussou*.

Atricapilla. (Gesner, Av., pag. 384; Icon. Avi., pag. 47. — Schwenckfeld, Avi. Siles., pag. 227. — Belon, Observ., pag. 19. — Jonston, Av., pag. 90, avec la figure du mâle, prise d'Olina, pl. 45; dans la même page, la femelle sous le nom de *atricapilla altera*. — Linnæus, Syst. Nat., ed. 6, Gen. 82, Sp. 16.) — Motacilla testacea, subtus cinerea, pileo obscuro; atricapilla. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, G. 99, Sp. 19.) Atricapilla, seu ficedula. (Aldrov. Av., tom. 3, pag. 756, avec une figure du mâle, très-peu exacte, page 757; et dans la même page la femelle sous le nom de *atricapilla alia castaneo vertice*, avec une figure encore plus mauvaise.) — Atricapilla seu ficedula Aldrovandi. (Willughby, Ornithol., pag. 162, avec la figure du mâle prise d'Olina, pl. 41. — Ray, Synops. Av., pag. 79, n° a, 8.) — Atricapilla Schwenckfeldii, ficedula Belonii, Gesneri et Aldrovandi. (Rzaczynski, Auctuar. Hist. nat. Polon., pag. 366.) — Curruca atricapilla. (Frisch, avec une figure exacte du mâle, pl. 23; dans la même une figure aussi bonne de la femelle sous le nom de *curruca vertice subrubro*.) — Sylvia atricapilla. (Klein, Av., pag. 79, n° 14, le mâle; même page, n° 15, sylvia vertice subrubro, la femelle.) — Motacilla testacea, subtus subcinerea, pileo obscuro. (Linn., Fauna Succ., n° 229, avec de mauvaises figures du mâle et de la femelle, tab. 1, n° 229.) — Capinera. (Olina, pag. 9, avec une figure exacte du mâle.) — Ficedula supernè griseo-fusca, ad olivaceum inclinans, infernè grisea; ventre cinereo-albo; capite superius nigro (mas), dilutè castaneo (femina); retricibus cinereo-fuscis; oris exterioribus fusco-olivaceis. Curruca atricapilla, la fauvette à tête noire. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 380.)

porte à la nature des oiseaux, comme plus immédiatement soumis à l'empire de l'air, dit que le bec-figue se change dans l'automne en fauvette à tête noire (3); cette prétendue métamorphose qui a fort exercé les naturalistes, a été regardée des uns comme merveilleuse, et rejetée des autres comme incroyable (4); cependant elle n'est ni l'un ni l'autre, et nous paraît très-simple: les petits de la fauvette dont nous parlons ici, sont pendant tout l'été très-semblables par le plumage au bec-figue: ce n'est qu'à la première mue qu'ils prennent leurs couleurs, et c'est alors que ces prétendus bec-figures se changent en fauvettes à tête noire; cette même interprétation est celle du passage où Pline parle de ce changement (5).

(2) Du genre des becs-fins et de la division des fauvettes; Cuv. DESM. 1826.

(3) Ficedula et atricapilla invicem commutantur: fit enim ineunte autumnò ficedula; ab autumnò protinus atricapilla. Nec enim inter eos discerni aliquid nisi coloris et vocis est. Avem autem esse eandem constat: quia dùm immutaretur hoc genus utrumque conspectum est, nondùm absolutum, nec alterutrum adhuc proprium ullum habens appellationis. Nec mirum si hec ita voce, aut colore mutatur, quandò ut palumbes hieme non gemit. (Voyez Hist. animal., lib. 9, cap. 49.) Quant à l'autre passage du même livre, chapitre 15, où Aristote parle encore d'un oiseau à tête noire, atricapilla, qui pond jusqu'à vingt œufs, et niche dans des trous d'arbres, on doit l'entendre de la nonnette ou petite mésange à tête noire, à qui seule ces caractères peuvent convenir.

(4) Niphus, dans Aldrovande, s'efforce de résoudre ce problème, en distinguant une grande et une petite tête noire, cette dernière n'étant point transmuée en bec-figue, et qu'on voit en même temps que cet oiseau; l'autre qu'on ne voit jamais avec lui, et qui effectivement se métamorphose. Les oiseleurs bolonais, ajoute Aldrovande, les distinguent ainsi; et cependant il se refuse à cette opinion; et l'instant d'après il confond la fauvette à tête noire avec le bouvreuil, quoique la figure qu'il donne (page 757) soit celle de la fauvette.

(5) Alia ratio ficedulis quàm lusciniis; nam formam simul coloremque mutant. Hoc nomen nisi autumnò, postea melancoryphi. (Pline, Hist. nat.)

Aldrovande, Jonston et Frisch, après avoir décrit la fauvette à tête noire, paraissent faire une seconde espèce de la fauvette à tête brune (1); cependant celle-ci n'est que la femelle de l'autre, et il n'y a d'autres différences entre le mâle et la femelle que dans cette couleur de la tête, et dans le premier, et brune dans la seconde : en effet, une calotte noire couvre, dans le mâle, le derrière de la tête et le sommet, jusque sur les yeux; au-dessous et à l'entour du cou est un gris ardoisé, plus clair à la gorge, et qui s'éteint sur la poitrine dans du blanc, ombré de noirâtre vers les flancs; le dos est d'un gris brun, plus clair aux barbes extérieures des penes, plus foncé sur les inférieures, et lavé d'une faible teinte olivâtre. L'oiseau a de longueur cinq pouces cinq lignes, huit pouces et demi de vol.

La fauvette à tête noire est de toutes les fauvettes celle qui a le chant le plus agréable et le plus continu; il tient un peu de celui du rossignol, et l'on en jouit bien plus long-temps, car plusieurs semaines après que ce chantre du printemps s'est tu, l'on entend les bois résonner partout du chant de ces fauvettes; leur voix est facile, pure et légère, et leur chant s'exprime par une suite de modulations peu étendues, mais agréables, flexibles et nuancées; ce chant semble tenir de la fraîcheur des lieux où il se fait entendre; il en peint la tranquillité, il en exprime même le bonheur; car les cœurs sensibles n'entendent pas, sans une douce émotion, les accents inspirés par la nature, aux êtres qu'elle rend heureux.

Le mâle a pour sa femelle les plus tendres soins, non-seulement il lui apporte sur le nid des mouches, des vers et des fourmis, mais il la soulage de l'incommodité de sa situation; il couve alternativement avec elle : le nid est placé près de terre, dans un taillis soigneusement caché, et contient quatre ou cinq œufs, fond verdâtre avec des taches d'un brun léger. Les petits grandissent en peu de jours, et pour peu qu'ils aient de plumes ils sautent du nid dès qu'on les approche et l'abandonnent. Cette fauvette ne fait communément qu'une ponte dans nos provinces; Olina dit qu'elle en fait deux en Italie, et il en doit être ainsi de plusieurs

espèces d'oiseaux dans un climat plus chaud, et où la saison des amours est plus longue.

A son arrivée au printemps, lorsque les insectes manquent, par quelque retour du froid, la fauvette à tête noire trouve une ressource dans les baies de quelques arbrustes, comme du lauréole et du lierre : en automne, elle mange aussi les petits fruits de la bourdaine et ceux du cormier des chasseurs (2). Dans cette saison elle va souvent boire, et on la prend aux fontaines sur la fin d'août; elle est alors très-grasse et d'un goût délicat.

On l'éleve aussi en cage, et de tous les oiseaux qu'on peut mettre en volière, dit Olina, cette fauvette est un des plus aimables (3). L'affection qu'elle marque pour son maître est touchante; elle a pour l'accueillir un accent particulier, une voix plus affectueuse; à son approche, elle s'élançait vers lui contre les mailles de sa cage, comme pour s'efforcer de rompre cet obstacle et de le joindre, et par un continuel battement d'ailes accompagné de petits cris, elle semble exprimer l'empressement et la reconnaissance (4).

Les petits élevés en cage, s'ils sont à portée d'entendre le rossignol, perfectionnent leur chant, et le disputent à leur maître (5). Dans la saison du départ, qui est à la fin de septembre, tous ces prisonniers s'agitent dans la cage, surtout pendant la nuit et au clair de la lune (6), comme s'ils savaient qu'ils ont un voyage à faire, et ce désir de changer de lieu est si profond et si vif, qu'ils périssent alors en grand nombre du regret de ne pouvoir se satisfaire.

Cet oiseau se trouve communément en Italie, en France, en Allemagne et jusqu'en

(2) Schwenckfeld, *Aviarium Siles.*, pag. 228.

(3) Fra' gl' altri uccelletti di gabbia, e di natura allegra; di canto soave e diletto, di vista vaga e gratiosa. (Olina, *Uccelleria*, pag. 9.)

(4) Olina, page 9; c'est d'elle que mademoiselle Descartes a dit : « N'en déplaît à mon oncle, elle a du sentiment. »

(5) La fauvette (à tête noire) que j'élevais, a formé son chant sur celui du rossignol, et a étendu sa voix au point qu'actuellement elle fait taire mes rossignols, qui sont ses maîtres. (Note communiquée par M. le trésorier Le Moine.) — I giovanetti presi alla ragna faranno il verso boscareccio, e piglieranno altre sorti diversi, di fanelli imparati, ovvero altri uccelli, imparando li nidiaci tutto quello che gli vien insegnato. (Olina, *Uccelleria*, pag. 9.)

(6) *Traité du rossignol*, page 138. — *Salerne, Ornithol.*, page 239.

(1) *Atricapilla altera*. (Jonston, *Av.*, pag. 90, pl. 45.) — *Atricapilla alia*, castaneo vertice. (Aldrovande, *Av.*, tom. 2, pag. 757.) — *Curruca vertice subrubro*. (Frisch, pl. 23.)

Suède (1); cependant on prétend qu'il est assez rare en Angleterre (2).

Aldrovande nous parle d'une variété dans cette espèce, qu'il appelle *fauvette variée* (3), sans nous dire si cette variété n'est qu'individuelle, ou si c'est une race particulière. M. Brisson qui la donne sous le nom de *fauvette noire et blanche*, n'en dit pas davantage, et il paraît que la *fauvette à dos noir* de Frisch (4), n'est encore que cette même variété de la fauvette à tête noire.

La *petite colombaude* des Provençaux est une autre variété de cette même fauvette (5), elle est seulement un peu plus grande, et a tout le dessus du corps d'une couleur plus foncée et presque noirâtre; la gorge blanche et les côtés gris: elle est leste et très-agile; elle aime les ombrages et les bois les plus touffus, et se délecte à la rosée qu'elle reçoit avidement.

Dans une fauvette à tête noire, femelle, ouverte le 4 juin, l'ovaire se trouva garni d'œufs de différentes grosseurs; le tube intestinal, de l'anus au gésier, était long de sept pouces un quart; il y avait deux cæcum bien marqués, de deux lignes de long; le gésier musculueux était long de cinq lignes; la langue effilée et fourchue par le bout; le bec supérieur tant soit peu échanuré; le doigt extérieur uni à celui du milieu par sa première phalange; l'ongle postérieur le plus fort de tous.

Dans un mâle, le 19 juin, les testicules avaient quatre lignes de longueur et trois de large; la trachée-artère avait un nœud renflé à l'endroit de la bifurcation; et l'œsophage long d'environ deux pouces, formait une poche avant son insertion dans le gésier.

LA GRISETTE OU FAUVETTE GRISE, EN PROvence PASSERINE * (6).

QUATRIÈME ESPÈCE.

LE BEC-FIN GRISETTE, *SYLVIA CINEREA*; Temm., Vieill. — *MOTACILLA GRISEA*; Linn., Gmel. (7).

ALDROVANDE parle de cette fauvette grise, sous le nom de *stoparola*, que lui donnent

(1) Frisch.

(2) Frequentat in Italiâ, in Angliâ quoque, sed rariùs invenitur. (Willughby, pag. 163.)

(3) *Ficedula varia*. (Aldrovande, Avi., tome 2, pag. 759, avec une figure très-peu reconnaissable.)

(4) *Curruca albo et nigro varia*. (Tome 3, page 383.)

(5) C'est le *motacilla atricapilla*; var. γ , Linn., Gmel. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 579, fig. 3.

(6) *Stoparola vulgô*. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 732, avec une très-mauvaise figure.) — *Stoparola*. (Jonston, Avi., pag. 87, et la figure empruntée d'Aldrovande, pl. 44.) — *Stoparola Aldrovandi*. (Willughby, Ornithol., pag. 153. — Ray, Synops., pag. 77, n° a, 1.) — *Stoparola pectore et ventre candido*, Aldrovandi. (Willughby, Ornithol., pag. 171, n° 5.) — *Cinreraria*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 6, Gen. 82, Sp. 15.) — *Motacilla suprâ cinerea*, subtus alba; rectrice primâ longitudinaliter dimidiato-albâ, secundâ apice albâ. *Sylvia*. (Syst. Nat., ed. 10, G. 99, Sp. 9.) — *Motacilla suprâ cinerea*, infrâ alba; rectrice primâ longitudinaliter dimidiato-albâ, secundâ apice albâ. (*Idem*, Fauna Suec., n° 228.) — *Ficedula*

OISEAUX. Tome II.

les oiseleurs bolonais, apparemment, dit ce naturaliste, parce qu'elle fréquente les buissons et les halliers où elle fait son nid (8).

Nous avons vu l'un de ces nids sur un prunelier à trois pieds de terre; il est en forme de coupe et composé de mousse des prés entrelacée de quelques brins d'herbes sèches; quelquefois il est entièrement tissu de ces

supernè grisea, infernè albâ, cum aliquâ rufescentis mixturâ; rectricibus decem intermediis fuscis; marginibus griseis, extimâ exterius albo-rufescente, inferius dilutè cinerea; orâ candidâ. *Curruca cinerea*, sive *cinreraria*, la fauvette grise ou la grisette. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 376.) — *Motacilla subcinerea*. (Barrère, Ornithol., cl. 3, G. 19, Sp. 5.)

Les oiseleurs bolonais la nomment *stoparola*, suivant Aldrovande; les Suédois, *skogsknetter* ou *skogsknetter et mesar*, suivant Linnæus; les Provençaux, *passerine*.

(7) M. Cuvier cite la planche enluminée 579, n° 3, comme représentant la fauvette babillarde, *motacilla curruca*. DESM. 1826.

(8) *Stoparola nescio quo vocabulo*, nisi fortè à stipulis. (Aldrovande, tom. 2, pag. 732.)

brins d'herbes plus fines en dedans, plus grossières en dehors; ce nid contenait cinq œufs fond gris-verdâtre, semés de taches roussâtres et brunes plus fréquentes au gros bout.

La mère fut prise avec les petits; elle avait l'iris couleur de marron; les bords du bec supérieur légèrement échancrés à la pointe; les deux paupières garnies de cils blancs; la langue effrangée par le bout; le tube intestinal, du gésier à l'anus, était de six pouces de longueur; il y avait deux caecum longs de deux lignes, adhérents à l'intestin; de l'œsophage au gésier, la distance était de deux pouces, et le premier avant son insertion, formait une dilatation; la grappe de l'ovaire était garnie d'œufs d'inégale grosseur.

Dans un mâle ouvert au milieu du mois de mai, les viscères se trouvaient à très-peu près les mêmes; des deux testicules, le droit était plus gros que le gauche, et avait dans son grand diamètre quatre lignes, et deux lignes trois quarts dans le petit; on observa le gésier musculeux, dont les deux membranes se dédoublent; il contenait quelques débris d'insectes et point de graviers; l'iris était mordoré-clair, dans un autre il parut orangé, ce qui montre que cette partie est

sujette à varier en couleurs, et ne peut point fournir un caractère spécifique.

Aldrovande remarque que l'œil de la grisette est petit, mais qu'il est vif et gai. Le dos et le sommet de la tête sont gris-cendré; les tempes, dessus et derrière l'œil, marquées d'une tache plus noirâtre; la gorge est blanche jusque sous l'œil; la poitrine et l'estomac sont blanchâtres, lavés d'une teinte de roussâtre-clair, comme vineuse. Cette fauvette est un peu plus grosse que le bec-figue: sa longueur totale est de cinq pouces sept lignes; elle a huit pouces de vol: on l'appelle *passerine* en Provence, et sous cet autre ciel, elle a d'autres habitudes et d'autres mœurs; elle aime à se reposer sur le figuier et l'olivier, se nourrit de leurs fruits, et sa chair devient très-délicate; son petit cri semble répéter les deux dernières syllabes de son nom de passerine.

M. Guys nous a envoyé de Provence une petite espèce de fauvette, sous le nom de *bouscarle*, gravée dans nos planches enluminées, n° 655. *fig. 2.* L'espèce avec laquelle la bouscarle nous paraît avoir plus de rapport, tant par la forme du bec que par la grandeur, est la grisette; cependant la bouscarle en diffère par le ton de couleur qui est plutôt fauve et brun que gris (1).

LA FAUETTE BABILLARDE * (2).

CINQUIÈME ESPÈCE.

LE BEC-FIN BABILLARD, SYLVIA CURRUCA; Temm. — FAUETTE BABILLARDE; Vieill. — SYLVIA GARRULA; Bechst. — MOTACILLA CURRUCA; Linn., Gmel. (3).

CETTE fauvette est celle que l'on entend le plus souvent et presque incessamment au

printemps; on la voit aussi s'élever fréquemment d'un petit vol, droit au-dessus des

(1) C'est le *bec-fin bouscarle*, *sylvia Cetti*; La Marmorata et Temminck. M. Vieillot l'appelle *fauvette bouscarle*, *sylvia fulvescens*, et le considère comme spécifiquement différent de la *fauvette Cetti* de M. de La Marmorata, oiseau décrit primitivement par le P. Cetti, sous le nom de *usignuolo di fiume*. (Ucc. di Sardeg., pag. 216.) DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 580, fig. 3.

(2) En grec, ὑποδαΐς, ἐπιδαΐς; en grec moderne, *καταμύδα*; en latin moderne, *curruca*; en italien, *pizamosche*, *becafico canapino*; et dans le peuple de la campagne, *startagnia*, *startagna*; aux environs du lac Majeur, *ficcacfiga*; dans le Bolonais, *canevarola*; en allemand, *grass-muck*, *fahl gras-*

muck, suivant Gesner et Frisch; *schnepfli* et *wens-ting*; en illyrien, *pienige*; en polonais, *piegza*; en suédois, *hruka*; en anglais, *tilling*.

Curruca. (Gesner, Avi., pag. 369; Icon. Avi., pag. 47. — Schwenckfeld, Avi. Siles., pag. 255. — Sibbalde, Scot. illustr., part. 2, lib. 3, pag. 17. — Linnæus, Syst. Nat., ed. 6, Gen. 82, Sp. 21. — Belon, Observ., pag. 17.) — Curruca, seu passer gramineus Schwenckfeldii; hypolaïs aliorum. (Raczynski, Auctuar., pag. 377.) Curruca; Alberto andithia; hypolaïs; passer sepiarius. (*Idem*, Hist. nat. Polon., pag. 278.) — Curruca cantu luscinie. (Frisch, avec une bonne figure, pl. 21.) — Hypolaïs, seu curruca. (Aldrovande, Avi., tom. 2,

haies, pirouetter en l'air, et retomber en chantant une petite reprise de ramage fort vif, fort gai, toujours le même, et qu'elle répète à tout moment, ce qui lui a fait donner le nom de *babillarde*; outre ce refrain qu'elle chante le plus souvent en l'air, elle a une autre sorte d'accent ou de sifflement fort grave, *bjie*, *bjie*, qu'elle fait entendre de l'épaisseur des buissons, et qu'on n'imaginerait pas sortir d'un oiseau si petit; ses mouvements sont aussi vifs, aussi fréquents que son babil est continu; c'est la plus remuante et la plus leste des fauvettes. On la voit sans cesse s'agiter, voler, sortir, rentrer, parcourir les buissons, sans jamais pouvoir la saisir dans un instant de repos. Elle niche dans les haies, le long des grands chemins, dans les endroits fourrés, près de terre, et sur les touffes même des herbes en-

gagées dans le pied des buissons (4); ses œufs sont verdâtres, pointillés de brun.

Suivant Belon, les Grecs modernes appellent cette fauvette *potamida*, oiseau du bord des rivières ou des ruisseaux; c'est sous ce nom qu'il l'a reconnue en Crète; comme si dans un climat plus chaud (5), elle affectait davantage de rechercher la proximité des eaux, que dans nos contrées tempérées où elle trouve plus aisément de la fraîcheur; les insectes que l'humidité échauffée fait éclore, font sa principale nourriture. Son nom, dans Aristote (6), désigne un oiseau qui cherche sans cesse les vermisseeux; cependant on voit rarement cette fauvette à terre; et ces vermisseeux qui font sa pâture sont les chenilles qu'elle trouve sur les arbustes et les buissons.

Belon, qui l'appelle d'abord *fauvette brune*, lui donne ensuite le surnom de *plom-bée*, qui représente beaucoup mieux la vraie teinte de son plumage. Elle a le sommet de la tête cendré; tout le manteau cendré-brun; le devant du corps blanc lavé de roussâtre; les plumes de l'aile brunes, leur bord intérieur blanchâtre; l'extérieur des grandes plumes est cendré, et celui des moyennes est gris-roussâtre; les douze plumes de la queue sont brunes, bordées de gris, excepté les deux plus extérieures qui sont blanches en dehors comme dans la

pag. 752, avec une mauvaise figure prise de Gesner. — Jonston, Avi., pag. 90, avec la même figure, pl. 45, *idem*. — Ficedula canabina, avec la figure empruntée d'Olina, pl. 33. Ficedula canabina. (Wil-lughby, Ornithol., avec la figure prise dans Olina, tab. 23.) — Ficedula rostro et pedibus luteis major. (Barrère, Ornithol., class. 3, Gen. 18, Sp. 2.) — Parus subviridis, seu curruca. (*Idem*, *ibid.*, Gen. 24, Sp. 6.) — Motacilla suprà fusca, subtùs exal-bidà; maculà ponè oculos griseà. (Linnæus, Fauna Suecica, n° 233.) — Motacilla suprà fusca, subtùs albida; reetricibus fuscis; extremâ margine tenuiore albâ. Curruca. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, G. 99, Sp. 6.) — Motacilla suprà grisea, subtùs cinerea; remigibus primoribus apice obsoletis. Philomela. (*Idem*, *ibidem*, Sp. 10.) — Luscinia fusca. (Klein, Avi., pag. 73, n° 3.) — Luscinia altera. (*Idem*, *ibid.*, n° 2.) — Canevarola Bononiensibus dicta. (Aldro-vande, Avi., tom. 2, pag. 754, avec une figure peu ressemblante. — Jonston, Avi., pag. 88, tab. 45, la figure copiée d'Aldrovande. — Charleton, Exercit., pag. 97, n° 12; Onomast., pag. 91, n° 12.) Beccafigo canapino. (Olina, pag. 11, avec une figure peu exacte.) — Fauvette brune. (Belon, Nat. des Ois., pag. 340, avec une figure passable; Portraits d'Oiseaux, pag. 85, a, fauvette noire ou brune, avec la même figure.) — Ficedula supernè cinereo-fusca, infernè alba, cum aliquâ rufescentis mixturâ; vertice cine-reo; tæniâ infra oculos saturatè cinerea; reetricibus fuscis; marginibus griseis, extimâ exteriùs et apice albâ, interiùs cinereâ margine albâ præditâ. . . Curruca garrula, la fauvette babillarde. (Brisson, Ornithol., tom. 3, page 384.)

(3) M. Temminck ne rapporte que comme don-teuse et très-défectueuse la pl. enlum., n° 580, fig. 3, à cette espèce.

M. Cuvier cite comme figure de la fauvette babil-larde la planche enluminée, n° 579, fig. 3.

DESM. 1826.

(4) Nidum suspendit inter gramina rotundum, ova maio, plerùmque quinq; aliquandò septem, subvi-ridia, punctis notata. (Schwenckfeld, Avi. Siles., pag. 255.)

(5) Quelques auteurs grecs et modernes ont mis *potamida* de nom vulgaire, pensant exprimer le rossignol; toutefois sommes bien assurés que *potamida* n'est pas rossignol; car lorsqu'étiens en Crète, trou-vâmes le nid de tel oiseau qu'ils nomment *potamida*, sur une plante de teurcion, et lequel pûmes recon-noître que c'était de l'oiseau que notre vulgaire nomme une *fauvette brune*. . . Ce n'est pas sans raison que le vulgaire de la Grèce la nomme *potamida*, car elle suit communément les ruisselets, pour ce qu'elle y trouve mieux sa pasture qu'elle prend de vermine en vie. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 340.) — « Il y a un » autre oiseau appelé par les anciens *curruca*, que les » Français connaissent sous le nom de *fauvette brune*, » et que les Grecs qui habitent à présent cette île » (de Crète), appellent *potamida*. L'on tient que le » coucou est son ennemi, et qu'il mange ses petits » quand il en trouve l'occasion. » (Dapper, Des-cript. des îles de l'Archipel, page 62.)

(6) Ὑποδαΐς, que Gaza traduit *curruca*; nom que les naturalistes ont appliqué à cette fauvette. — Ypolais, quòd verminibus pascatur. (Schwenckfeld.)

fauvette commune; le bec et les pieds sont d'un gris plombé; elle a cinq pouces de longueur et six pouces et demi de vol; sa grosseur est celle de la grisette, et en tout elle lui ressemble beaucoup.

C'est à cette espèce qu'on doit rapporter, non-seulement le *bec-figure de chanvre* d'Oolina (1), qu'il dit être si fréquent dans les chenevières de la Lombardie; mais encore la *canevarola* d'Aldrovande, et la fauvette *titling* de Turner (2). Au reste, cette fauvette se prive aisément; comme elle habite

autour de nous dans nos prés, nos bosquets, nos jardins, elle est déjà familière à demi; si l'on veut l'élever en cage, ce que l'on fait quelquefois pour la gaité de son chant, il faut, dit Oolina, attendre à l'enlever du nid qu'elle ait poussé ses plumes, lui donner une baignoire dans sa cage, car elle meurt dans le temps de la mue si elle n'a pas la facilité de se baigner; avec cette précaution et les soins nécessaires, on pourra la garder huit à dix ans en cage (3).

LA ROUSSETTE OU LA FAUVETTE DES BOIS (4).

SIXIÈME ESPÈCE.

L'ACCENTEUR MOUCHET, *ACCENTOR MODULARIS*; Temm. — *SYLVIA MODULARIS* et *SCHOENOBENUS*; Lath. (5).

Si Belon ne distinguait pas aussi expressément qu'il le fait la *roussette* (6) ou *fauvette*

des bois, de son *mouchet* (7), que nous verrons être la fauvette d'hiver, nous aurions regardé ces deux oiseaux comme le même, et nous n'en eussions fait qu'une espèce; nous ne savons pas encore si elles sont différentes, car les ressemblances paraissent si grandes et les différences si petites, que nous réunirions ces deux oiseaux, si Belon qui les a peut-être mieux observés que nous, ne les avait pas séparés d'espèce et de nom.

(1) Beccafico canapino. (Oolina, Uccelleria, pag. 11.)

(2) Aldrovande, tome 2, page 754, remarque que la *canevarola* ressemble entièrement à la fauvette *titling* de Turner, qu'il vient de rapporter lui-même, page précédente, à sa *curruca*.

(3) Oolina, page 11.

(4) Roussette. (Belon, Nat. des Oiseaux, pag. 338, avec une mauvaise figure, page 339; la même, Portraits d'Ois., page 84, b.) Belon ne donne pas d'autres noms à cette fauvette, que les noms génériques de *κυκαλις* et de *becafigha*. — Lusciniola. (Aldrovande, Avi., tom. 2, page 765, avec la figure empruntée de Belon. — Jonston, Avi, p. 88.) — Lusciniola Belonii. (Charleton, Exercit., pag. 97, n° 14; Onomast., pag. 92, n° 14.) — Lusciniola seu roussette Belonii, Aldrovandi. (Willughby, Ornithol., page 171, n° 1. — Ray, Synops. Avi., pag. 80, n° 1.) — Schoenobænus. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 6, G. 82, Sp. 9.) — Motacilla testaceo-fusca, subtus pallidè testacea capite maculato. (*Idem*, ed. 10, Gen. 99, Sp. 4.) — Motacilla testacea fusca, subtus pallidè testacea; capite maculato. (Fauna Suecica, n° 222.) — Ficedula supernè fusco et rufo varia, infernè rufescens; pectore dorso concolore; remigibus fuscis; oris exterioribus rufis; rectricibus penitibus fuscis. Curruca sylvestris sive Lusciniola, la fauvette de bois ou la roussette. (Brisson, Ornithol., tom. 3, page 393.)

(5) M. Temminck réunit cette espèce à celle du traîne-buisson ou mouchet de Buffon. (Voyez ci-après, page 329.)

M. Vieillot, qui avait d'abord fait de même, est revenu plus tard à l'idée que la roussette se rappor-

taît à l'espèce de la locustelle. Il se refuse aussi à admettre le rapprochement que fait M. Temminck de cet oiseau avec le *motacilla schoenobenus* de la *Fauna Suecica* et de Latham, qui est sa fauvette des jones.

DESM. 1826.

(6) Nature des Oiseaux, page 338.

(7) *Idem*, *ibidem*, pag. 375.

(8) « Ceux que j'élevais m'ont paru avoir un chant » plus mélodieux que les sauvages, peut-être parce » qu'ils entendaient assez souvent jouer du violon; » ils chantaient assez fréquemment. » (Note de M. le vicomte de Querhoënt.)

(9) Elle ne quitte point le pays, et chante l'hiver comme le roitelet. (*Idem*.)

chante dans cette saison : au printemps elle revient dans nos bois, préfère les taillis et y construit son nid de mousse verte et de laine; elle pond quatre ou cinq œufs d'un bleu céleste.

Ses petits sont aisés à élever et à nourrir, et l'on en prend volontiers la peine pour le plaisir que donnent leur familiarité, leur petit ramage et leur gaité. Ces oiseaux ne laissent pas d'être courageux. « Ceux que j'élevais, dit M. de Querhoënt, se faisaient redouter de beaucoup d'oiseaux aussi gros qu'eux; au mois d'avril je donnai la liberté à tous mes petits prisonniers; les roussettes furent les dernières à en profiter. Comme elles allaient souvent faire de petites promenades, les sauvages de la même espèce les poursuivaient, mais elles se réfugiaient sur la tablette de ma fenêtre, où elles tenaient bon: elles hérissaient leurs plumes, chaque parti fredonnait une petite chanson et becquetait la planche à la manière des coqs, et le combat s'engageait aussitôt avec vivacité. »

Cette fauvette est la seule que nous n'ayons

pu décrire d'après nature; la description qu'on nous donne du plumage, nous confirme dans la pensée que cette espèce est au moins très-voisine de celle de la fauvette d'hiver, si ce n'est pas précisément la même: celle-ci a la tête, le dessus du cou, la poitrine, le dos et le croupion, variés de brun et de roux, chaque plume étant dans son milieu de la première couleur, et bordée de la seconde; les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes et de la queue, variées de même et des mêmes couleurs; la gorge, la partie inférieure du cou, le ventre et les côtés roussâtres; les plumes des ailes brunes, bordées de roux; celles de la queue tout-à-fait brunes. Elle est de la grandeur de la fauvette, première espèce: la robe des fauvettes est généralement terne et obscure; celle de la roussette ou fauvette des bois est une des plus variées, et Belon peint avec expression l'agrément de son plumage (1). Il remarque en même temps que cet oiseau n'est guère connu que des oiseleurs, et des paysans voisins des bois (2), et qu'on le prend dans les chaleurs, lorsqu'il va boire aux mares.

LA FAUVETTE DE ROSEAUX (3).

SEPTIÈME ESPÈCE.

LE BEC-FIN DES ROSEAUX OU EFFARVATTE, *SYLVIA ARUNDINACEA*; Temm.,
Lath. — *MOTACILLA ARUNDINACEA*; Linn., Gmel. (4).

LA fauvette de roseaux chante dans les nuits chaudes du printemps comme le rossignol, ce qui lui a fait donner, par quelques-uns, le nom de rossignol des saules ou des

gnol, ce qui lui a fait donner, par quelques-uns, le nom de rossignol des saules ou des

(1) « Ceux qui sont costumiers de tendre aux oiseaux, ou de les prendre à la pipée, n'en laissent aucuns sans lui bailler quelques noms; par quoi trouvant celui-ci aucunement fréquent, ayant plusieurs madrures de couleur exquise, entre phénicée et orangée sur le bout des plumes, qui font que l'oiseau en apparoist roussâtre, lui ont imposé ce nom. » (Nat. des Oiseaux, page 338.)

(2) « Nous ne pouvons imaginer quel nom ancien grec ou latin, a obtenu cette roussette; mesme-ment est peu connue, sinon en certains endroits par les paysans des villages situés le long des forêts. . . Aussi qui voudroit voir l'expérience de l'appellation de cet oiseau, auroit à s'enquérir des oiseleurs qui tendent par les forêts, car ceux qui se tiennent ez villes n'en savent nouvelles. » (*Idem, ibidem.*)

(3) En allemand, *weiderich*. (Rzaczynski.) — *Wy denguckerle, wy denguckerlin*, selon Gesner.

En Suisse, *wy derle, zilzepsle*. (*Idem.*) En polonais, *wierzbovniozka*. En anglais, *sedge bird*, oiseau de sauge, suivant Albin.

Salicaria. (Gesner, Icon. Avi., pag. 50, avec une très-mauvaise figure.) — *Salicaria Ornithologi*. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 737, avec la figure copiée de Gesner.) — *Salicaria Gesneri*. (Willughby, Ornithol., pag. 158. — Ray, Synops. Avi., pag. 81, n° 11. — Rzaczynski, Anctuar., pag. 419.) *Luscinia salicaria Gesneri*. (Klein, Avi., pag. 74, n° 4.) — *Wendenguckerlin*. (Gesner, Avi., pag. 796, avec une très-mauvaise figure.) — *Stoparola altera*. (Johnston, Avi., pag. 87, avec la figure empruntée d'Aldrovande, tab. 44. — Rzaczynski, Hist. nat. Polon., pag. 421.) — *Avis consimilis stoparolæ et magnanimæ*. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 732, avec une figure peu ressemblante, pag. 733.) — *Avis consimilis stoparolæ et magnanimæ*, Aldrovandi. (Willughby, Ornithol., pag. 153. — Ray, Synops. Avi.,

osiers (5). Elle fait son nid dans les roseaux, dans les buissons, au milieu des marécages, et dans les taillis au bord des eaux : nous avons vu un de ces nids sur les branches basses d'une charmille près de terre; il est composé de paille et de brins d'herbe sèche, d'un peu de crin en dedans : il est construit avec plus d'art que celui des autres fauvettes; on y trouve ordinairement cinq œufs, blanc-sale, marbrés de brun, plus foncé et plus étendu vers le gros bout.

Les petits, quoique fort jeunes et sans plumes, quittent le nid quand on y touche, et même quand on l'approche de trop près; cette habitude qui est propre aux petits de toute la famille des fauvettes, et même à cette espèce qui niche au milieu des eaux, semble être un caractère distinctif du naturel de ces oiseaux.

On voit pendant tout l'été cette fauvette s'élaner du milieu des roseaux pour saisir au vol les demoiselles et autres insectes qui voltigent sur les eaux; elle ne cesse en même temps de faire entendre son ramage (6); et pour dominer seule dans un petit canton, elle en chasse les autres oiseaux (7), et de-

meure maîtresse dans son domicile, qu'elle ne quitte qu'au mois de septembre pour partir avec sa famille.

Elle est de la grandeur de la fauvette à tête noire, ayant cinq pouces quatre lignes de longueur, et huit pouces huit lignes de vol; son bec est long de sept lignes et demie; les pieds de neuf; sa queue de deux pouces; l'aile pliée s'étend un peu au-delà du milieu de la queue : elle a tout le dessus du corps d'un gris-roussâtre clair, tirant un peu à l'olivâtre près du croupion; les penes des ailes plus brunes que celles de la queue; les couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune clair; la gorge et tout le devant du corps jaunâtre, sur un fond blanchâtre, altéré sur les côtés et vers la queue de teintes brunes.

Il n'y a nulle apparence que la *petronella* de Schwenckfeld, oiseau qui niche sous les rochers et à plate-terre, qu'on ne voit que dans les endroits escarpés des montagnes, qui remue incessamment la queue, comme la lavandière (8), soit notre fauvette de roseaux; et nous ne voyons pas sur quoi M. Brisson a pu l'y rapporter; car suivant le plumage même que lui donne Schwenckfeld, ce serait plutôt une sorte de rossignol de muraille ou de queue-rouge.

Si l'oiseau de sauge (*sedge bird*) d'Albin (9), est aussi la fauvette de roseaux, la figure qu'il en donne est bien mauvaise, et toutes les couleurs en sont fausses. Ce n'est point peindre, c'est masquer la nature que de la charger d'images infidèles. La figure donnée dans Aldrovande, et empruntée de Gesner, sous le nom de *salicaria*, porte un bec de beaucoup trop gros, et qui ne peut appartenir au genre des fauvettes; et si l'oiseau de la page 733 (*avis consimilis stoparolæ et magnanimæ*) est la fauvette de roseaux, comme le dit M. Brisson, et comme on peut le croire, il est très-difficile d'imaginer que la *salicaria* de la page 737, soit le même. Tel est l'embarras de démêler dans Aldrovande les espèces qu'il a voulu rapporter à un genre qu'il paraît n'avoir pas connu par lui-même; et on voit par l'exemple de ce naturaliste, si estimable d'ailleurs, combien il est dangereux de ne parler que sur des relations souvent fautives, souvent confuses, et qui ne peignent jamais la nature avec la vérité nécessaire pour la reconnaître et la juger.

pag. 81, n° 6.) — *Avis stoparolæ similis*. (Sibbalde, Scot. illustr., part. 2, lib. 3, pag. 17.) — *Motacilla cinerea*, subtilis alba, superciliis albis. *Salicaria*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, G. 99, Sp. 18.) — Oiseau de sauge. (Albin, tom. 3, page 26, avec une figure mal coloriée, pl. 60.) — *Ficedula supernæ grisea*, ad olivaceum inclinans, infernæ flavicans; teniâ supra oculos flavicante; reetricibus cinereo-fuscis; oris exterioribus griseo-olivaceis. *Carruca arundinacea*, la fauvette des roseaux. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 378.)

(4) M. Cuvier cite la planche enluminée de Buffon, 581, n° 2, comme représentant sa fauvette des roseaux, qu'il rapporte au *motacilla salicaria* de Gmelin; mais M. Temminck fait observer que cette figure est celle de son bec-fin à poitrine jaune, *sylvia hippolais*; Lath.

M. Vieillot assure que l'exposé des habitudes de la fauvette de roseaux de Buffon appartient à la fauvette effarvate (et en cela il est d'accord avec M. Temminck), mais il remarque que la description du plumage de cet oiseau se rapporte à sa fauvette lusciniole, *sylvia polyglotta*. DESM. 1826.

(5) *Luscinia salicaria*; Gesner, Klein.

(6) C'est un oiseau très-babillard; en Brie, où on l'appelle *effarvate*, on dit en proverbe, *babiller comme une effarvate*. (Note communiquée par M. Hébert.) Mais nous devons observer que la véritable effarvate est cet oiseau que nous avons indiqué tome 1 des Oiseaux, page 452, sous ce même nom, et sous celui de *petite rousserolle*.

(7) Gesner.

(8) Schwenckfeld, Aviar. Siles., pag. 330.

(9) Tome 3, page 26, planche 60.

LA PETITE FAUVETTE ROUSSE * (1).

HUITIÈME ESPÈCE.

BEC-FIN VÉLOCE; Temm. — SYLVIA RUFÀ; Lath. — MOTACILLA RUFÀ; Linn., Gmel. (2).

BELON dit avoir pris beaucoup de peine à trouver à la petite fauvette rousse, une appellation antique (3), et il finit par se tromper en lui appliquant celle de *trogloodyte*; il semble même s'en apercevoir quand il rapporte sa *fauvette rousse* au *trogloodyte* indiqué par Ætius et Paul Æginette; car il observe que leur texte s'applique bien mieux au roitelet brun qu'à la fauvette rousse; et ce roitelet est en effet le véritable *trogloodyte*, auquel nous rendrons à son article ce nom qui lui appartient de tout temps.

La fauvette rousse n'est donc point le *trogloodyte*; cette dénomination ne peut convenir qu'à un oiseau qui fréquente les cavernes, les trous des rochers et des murs; habitude qui n'est celle d'aucune fauvette, et que néanmoins Belon leur suppose, entraîné par son idée et par la prévention d'une fausse étymologie du nom de *fauvette*, à *foveis* (4).

* Voyez les planches enluminées, n° 581, fig. 1.

(1) En allemand, *weiden zeisig*, *kleinste grasmucke*, suivant Frisch, qui, dans l'ordre de sa nomenclature, nomme cet oiseau *muscipeta minimus*, avec une figure, tab. 24. — Petite foveite ou fauvette rousse. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 341, avec une figure peu exacte; la même, Portraits d'Oiseaux, page 85, 6.) — Passer *trogloodytes* Belonii. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 656, avec la figure copiée de Belon. — Jonst., Avi., pag. 82; la même figure, tab. 42.) — *Ficedula supernè griseo-rufa*, infernè dilutè rufescens; *tæniá supra oculos dilutè rufescens*; *rectricibus griseo-rufis*; *oris exterioribus dilutè rufescentibus*. . . . *Curruca rufa*, la fauvette rousse. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 387.)

(2) M. Temminck remarque que la planche enluminée, n° 581, fig. 1, représente un jeune individu de son *bec-fin* grisette ou fauvette grise de Buffon. M. Vieillot affirme positivement que cette figure est celle de sa fauvette rousseline, *sylvia fruticeti*; Bechst.

Quant au texte, il ne se rapporte pas au même oiseau, et l'on ne saurait y reconnaître la description d'aucune espèce d'Europe. On y trouve quelques traits du pouillot collybite de M. Vieillot; mais la description du nid et des œufs rappelle ceux de la fauvette cedonie du même ornithologiste.

DESM. 1826.

(3) Nat. des Oiseaux, page 34.

Celle-ci fait communément cinq petits, mais ils deviennent souvent la proie des oiseaux ennemis, surtout des pies-grièches. Les œufs de cette fauvette sont fond blanc-verdâtre, et portent deux sortes de taches, les unes peu apparentes et presque effacées, répandues également sur la surface; les autres plus foncées et tranchant sur le fond, plus fréquentes au gros bout. « C'est une chose infaillible, dit Belon, qu'elle fait son nid dedans quelque herbe ou buisson par les jardins, comme sur une ciguë ou autre semblable, ou bien derrière quelque muraille de jardin ez villes ou villages. » Le dedans est garni de crin de cheval, mais le nid dont parle Belon, avait le fond percé à claire-voie, sur quoi il attribue une intention à l'oiseau (5), tandis que ce n'était apparemment que par accident, que ce nid était percé : une semblable disposition ne se rencontrant dans aucun des nids, étant même essentiellement contraire au but de la nidification, qui est de recueillir et de concentrer la chaleur.

Le même naturaliste rencontre mieux, lorsqu'il dit que cette petite fauvette est toute d'une seule couleur, qui est celle de la queue du rossignol; cette comparaison est juste et nous dispense de faire une description plus longue du plumage de cet oiseau : nous remarquerons seulement qu'il y a un peu de roux tracé dans les grandes couvertures de l'aile, et plus faiblement sur les pe-

(4) « Car la fauvette prend ce nom de ce qu'elle entre dedans les fossettes et creux des murailles, » retenant le même nom en françois que les Latins ont pris des Grecs. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 340.) — Le nom de fauvette vient de leur couleur fauve, qui est celle de la plupart de ces oiseaux; et cette étymologie, que Belon rejette, est la véritable, dit Ménage.

(5) « Elle l'enduit par le dedans de crin de cheval, » si industrieusement qu'il est percé à claire-voie » comme un lacet, tellement que quand ses petits se nettoient, toutes les immondices passent au travers, et par ce point sont toujours nets. » (Nat. des Oiseaux, page 341.)

tites barbes de ses plumes, avec une teinte très-lavée et très-claire de roussâtre sur le gris du dos et de la tête, et sur le blanchâtre des flancs. Ce n'est, comme l'on voit, qu'assez improprement que cette fauvette a été nommée *fauvette rousse*, par le peu de traits de cette couleur dont se peignent assez faiblement quelques parties de son plumage.

Elle n'a que quatre pouces huit lignes de longueur totale; six pouces dix lignes de vol; c'est une des plus petites, elle est encore moindre que la grisette; mais Belon semble exagérer sa petitesse quand il dit *qu'elle n'est pas plus grosse que le bout du doigt* (1).

LA FAUVETTE TACHETÉE * (2).

NEUVIÈME ESPÈCE.

SYLVIA NÆVIA; Lath. — *MOTACILLA NÆVIA*; Linn., Gmel. (3).

Le plumage des fauvettes est ordinairement uniforme et monotone; celle-ci se distingue par quelques taches noires sur la poitrine, mais du reste son plumage ressemble à celui des autres; elle est de la grandeur de la petite fauvette, seconde espèce; elle a cinq pouces quatre lignes de

longueur, et les ailes pliées couvrent la moitié de la queue: tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est varié de brun-roussâtre, de jaunâtre et de cendré; les plumes de l'aile sont noirâtres, bordées extérieurement de blanc; celles de la queue de même; la poitrine est jaunâtre et marquée de taches noires; la gorge, le devant du cou, le ventre et les côtés sont blancs.

Cette fauvette est plus commune en Italie, et apparemment aussi dans nos provinces méridionales, que dans les septentrionales où on la connaît peu. Suivant Aldrovande on en voit bon nombre aux environs de Bologne, et le nom qu'il lui donne, semble lui supposer l'habitude de suivre les troupeaux dans les prairies et les pâturages (4).

Elle niche en effet dans les prés, et pose son nid à un pied de terre, sur quelques plantes fortes, comme de fenouil, de mirrhis, etc.; elle ne sort pas de son nid lorsqu'on en approche, et se laisse prendre dessus, plutôt que de l'abandonner, oubliant le soin de sa vie pour celui de sa progéniture: tant est grande la force de cet instinct qui d'animaux faibles, fugitifs, fait des animaux courageux, intrépides! tant il est vrai que dans tous les êtres qui suivent la sage loi de la nature, l'amour paternel est le principe de tout ce qu'on peut appeler vertus!

(1) Nat. des Oiseaux, pag. 341.

* Voyez les planches enluminées, n° 581, fig. 3 (*).

(2) Boarola, sive boarina. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 733, avec une figure très-peu ressemblante, page 734.) — Boarina. (Jonst., Avi., la figure d'Aldrovande répétée, tab. 44.) — Boarina Aldrovandi. (Willughby, Ornithol., pag. 158.) — Boarina dorso cinereo Aldrovandi. (*Idem*, pag. 171, n° 6.) — Muscipapa prima Aldrovandi. (Ray, Synops. Avi., pag. 77, n° 7.) — Bec à figure. (Albin, tome 3, page 11, avec une mauvaise figure, planche 26.) — Ficedula supernè fusco-rufescente, flavicante et cinereo varia, infernè alba; pectore flavicante, maculis nigris insignito; reatricibus nigricantibus; oris exterioribus albis. *Curruca nævia*, la fauvette tachetée. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 389.)

(3) M. Vieillot ne voit dans cet oiseau qu'un jeune individu de la bergeronnette de printemps. M. Temminck fait remarquer qu'on l'a confondu avec la locustelle et d'autres espèces qui ont la queue un peu fourchue, et conséquemment il propose de supprimer le *sylvia nævia*, de la liste nominale des oiseaux. DESM. 1826.

* Cette figure, selon MM. Temminck et Vieillot, est une représentation très-exacte du bec-fin locustelle. (Voyez, dans ce volume, page 289.) DESM. 1826.

(4) In agro nostro à persequendo boves, vulgò boarolam, seu boarinam nuncupant. (Aldrovande, tom. 2, pag. 733.)

LE TRAINÉ-BUISSON, OU MOUCHET, OU LA FAUVETTE D'HIVER* (1).

DIXIÈME ESPÈCE.

L'ACCENTEUR MOUCHET, *ACCENTOR MODULARIS*; Temm. — LE PÉGOT MOUCHET; Vieill. — *MOTACILLA MODULARIS*; Linn., Gmel. — *SYLVIA MODULARIS* et *SCHOENOBENUS*; Lath. (2).

TOUTES les fauvettes partent au milieu de l'automne; c'est alors au contraire qu'arrive

celle-ci; elle passe avec nous toute la mauvaise saison, et c'est à juste titre qu'on l'a nommée *fauvette d'hiver*; on l'appelle aussi *trainé-buisson*, *passé-buse*, *rossignol d'hiver* dans nos différentes provinces de France; en Italie, *passé sauvage* (*passara salvatica*), et en Angleterre, *moineau de haie* (*hedge sparrow*). Ces deux derniers noms désignent la ressemblance de son plumage varié de noir, de gris et de brun-roux avec celui du moineau, ou plutôt du friquet; ressemblance que Belon trouvait entière (3).

* Voyez les planches enluminées, n° 615, fig. 1.

(1) En anglais, *hedge sparrow*, et suivant Charleton, *titling*. En suédois, *jaern-sparr*. (Linnæus.) En allemand, *braunflechtige gras-mücke*, dans Frisch, et *prunell*, dans Gesner. En italien, *passara salvatica*. Dans le Bolonais, *magnanima* et *passere matto*, au rapport d'Aldrovande. A Marseille, *passerou*; dans nos provinces septentrionales, *fauvette des haies*; *passé-buse*, *trainé-buisson*, *rossignol d'hiver*, *gratte-paille* en Brie; *burette* en Berry; en Normandie, *bonette* ou plutôt *brunette*, comme dit Cotgrave; en Anjou, *passé* ou *passé buissonnière*; en Périgord, *passé-sourde*; en Lorraine, *titit* de son cri, ou *rossignol d'hiver*; en quelques endroits, *petite passé privée*, apparemment à cause de sa familiarité et de sa fréquentation à l'entour des maisons en hiver; en Provence, *grasset* et *chic-d'avousse*, suivant M. Guys.

Curruca fusca. (Frisch, avec une belle figure, pl. 21.) — *Curruca hypolaïs*, *passer sepiarius*. (Charleton, Exercit., pag. 95, n° 111; Onomast., pag. 89, n° 111.) — *Curruca eliote*. (Willughby, Ornithol., pag. 157. — Ray, Synops. Avi., pag. 79, n° a, 6.) — *Sylvia gulá plumbeá*. (Klein, Avi., pag. 77, n° 111, 4.) — *Passer rubi*. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 738, avec la figure empruntée de Belon, page 739; et page 736, ce même oiseau sous le nom de *magnanima vulgò dicta*, avec une figure aussi mauvaise.) — *Magnanima Aldrovandi*. (Willughby, Ornithol., pag. 158.) — *Muscicapa altera*, *musciapa quinta*. (Jonston, Avi., pag. 87.) — *Prunella*. (Gesner, Avi., pag. 653, avec une mauvaise figure; la même, Icon. Avi., pag. 42. — Jonston, Avi., la figure empruntée de Gesner, tab. 36. — Rzaczyński, Auctuar., pag. 416.) — *Passer canus*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 6, Gen. 82, Sp. 10.) — *Motacilla suprà griseo-fusca*; *tectricibus alarum apice albis*; *pectore cærulescente cinereo*. *Motacilla modularis*. (*Idem*, Syst. Nat., ed. 10, Gen. 99, Sp. 3.) — *Motacilla suprà griseo-fusca*; *tectricibus alarum apice albis*; *pectore cærulescente-cinereo*. (*Idem*, Fauna Suecica, n° 223.) — *Ficedula supernè nigricante et rufo varia*; *collo inferiore et pectore plumbeis*; *ventre candido*; *uropygio sordidè viridescente*; *tectricibus alarum majoribus apice exterius sordidè albo*

maculatis; *maculé ad aures semicirculari rufescente*; *rectricibus fuscis*; *oris exterioribus sordidè viridescentibus*. *Curruca sepiaria*, la fauvette des haies ou la *passé-buse*. (Brisson, Ornithol., tome 3, p. 394. — Petitmouchet. (Belon, Hist. des Oiseaux, p. 375; avec une mauvaise figure, page 376.) — Mouchet ou moucet petit, moineau des haies et gobe-mouche. (*Idem*, Portraits d'Oiseaux, page 98, b, avec la même figure.) — Verdon. (Albin, tome 3, page 25, avec une figure coloriée, pl. 59; c'est au reste à la notice de cet oiseau et à ses mœurs qu'il faut le reconnaître dans Albin, aucune des couleurs de l'enluminure ne répondant à la description non plus qu'à la nature.)

(2) M. Cuvier place cet oiseau dans le genre des becs-fins et dans la division des accenteurs.

DESM. 1826.

(3) « Le mouchet, petit oisillon de la grandeur d'une fauvette, hantant les buissons, qui mange les mouches, et de là est nommé. Il est si semblable à un moineau ou passé, qu'il n'y a que les mœurs en ceux qui vivent, et le seul bec és morts qui en puissent faire distinction. Il a bonnes jambes et pieds qui ne sont pas noirs; son bec est délié et longuet, comme celui d'un rouge-gorge; sa queue est assez longuette, comme que le tout est semblable à un friquet, hormis le bec, et que son chant est assez plaisant; il se va toujours cachant par les buissons et haies; pourquoy hommes d'autorité, doctes et sages qui se sont trouvés tendant l'érignée avec nous, l'ayant vu si semblable à une passé, lui ont imposé le nom de *passer rubi*, comme qui dirait moineau de haie. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 375.)

En effet, les couleurs de la fauvette d'hiver sont d'un ton beaucoup plus foncé que celles de toutes les autres fauvettes; sur un fond noirâtre, toutes ses plumes et ses plumes sont bordées d'un brun roux; les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, sont d'un cendré bleuâtre; sur la tempe est une tache roussâtre; le ventre est blanc: sa grosseur est celle du rouge-gorge; elle a huit pouces de vol. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il a plus de roux sur la tête et le cou, et celle-ci plus de cendré.

Ces oiseaux voyagent de compagnie; on les voit arriver ensemble vers la fin d'octobre et au commencement de novembre; ils s'abattent sur les haies, et vont de buisson en buisson, toujours assez près de terre, et c'est de cette habitude qu'est venu son nom de *traîne-buisson*. C'est un oiseau peu défiant et qui se laisse prendre aisément au piège (1); il n'est point sauvage; il n'a point la vivacité des autres fauvettes, et son naturel semble participer du froid et de l'engourdissement de la saison.

Sa voix ordinaire est tremblante; c'est une espèce de frémissement doux, *titit-tititit*, qu'il répète assez fréquemment; il a de plus un petit ramage, qui, quoique plaintif et peu varié, fait plaisir à entendre dans une saison où tout se tait: c'est ordinairement vers le soir qu'il est plus fréquent et plus soutenu. Au fort de cette saison rigoureuse, le *traîne-buisson* s'approche des granges et des aires où l'on bat le blé, pour démêler dans les pailles quelques menus grains. C'est apparemment l'origine du nom de *gratte-paille* qu'on lui donne en Brie; M. Hébert dit avoir trouvé dans son jabot des grains de blé tout entiers; mais son bec menu n'est point fait pour prendre cette nourriture, et la nécessité seule le force de s'en accommoder; dès que le froid se relâche, il continue d'aller dans les haies, cherchant sur les branches les chrysalides et les cadavres des pucerons.

Il disparaît au printemps des lieux où on l'a vu l'hiver, soit qu'il s'enfonce alors dans les grands bois, et retourne aux montagnes, comme dans celles de Lorraine, où nous sommes informés qu'il niche, soit qu'il se porte en effet dans d'autres régions, et apparemment dans celles du Nord, d'où il sem-

ble venir en automne, et où il est très-fréquent en été. En Angleterre, on le trouve alors presque dans chaque buisson, dit Albin (2); on le voit en Suède, et même il semblerait, à un des noms que lui donne M. Linnæus (3), qu'il ne s'en éloigne pas l'hiver, et que son plumage soumis à l'effet des rigueurs du climat, y blanchit dans cette saison; il niche également en Allemagne (4); mais il est très-rare dans nos provinces, de trouver le nid de cet oiseau, il le pose près de terre ou sur la terre même, et le compose de mousse en dehors, de laine et de crin à l'intérieur; sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un joli bleu-clair uniforme et sans taches. Lorsqu'un chat ou quelque autre animal dangereux approche du nid, la mère pour lui donner le change, par un instinct semblable à celui de la perdrix devant le chien, se jette au-devant et voltige terre à terre jusqu'à ce qu'elle l'ait suffisamment éloigné (5). Albin dit qu'elle a en Angleterre des petits dès le commencement de mai, qu'on les élève aisément, qu'ils ne sont point farouches et deviennent même très-familiers, et qu'enfin ils se font estimer par leur ramage, quoique moins gai que celui des autres fauvettes (6).

Leur départ de France au printemps, leur fréquence dans les pays plus septentrionaux dans cette saison, est un fait intéressant dans l'histoire de la migration des oiseaux: et c'est la seconde espèce à bec effilé, après l'alouette pipi, dont il a été parlé à l'article des alouettes, pour qui la température de nos étés semble être trop chaude, et qui ne redoutent pas les rigueurs de nos hivers, qui fuient néanmoins tous les autres oiseaux de leur genre, et cette habitude est peut-être suffisante pour les en séparer ou du moins pour les en éloigner à une petite distance.

(2) Tome 3, page 25.

(3) *Passer canus*. (Syst. Nat., ed. 6, Gen. 82, Sp. 6.)

(4) Frisch.

(5) *Idem*.

(6) Une fauvette d'hiver, gardée pendant cette saison chez M. Daubenton le jeune, et prise au piège en automne, n'était pas plus farouche que si on l'eût prise dans le nid. On l'avait mise dans une volière remplie de serins, de linottes et de chardonnerets: un serin s'était tellement attaché à cette fauvette qu'il ne la quittait point; cette préférence parut assez marquée à M. Daubenton pour les tirer de la volière gé-

(1) A quibusdam, passere matto (appellatur) tum propter colorem, aut potius quod facillime se capiendam præbeat. (Willulghby, Ornithol., page 158.)

LA FAUVETTE DES ALPES*.

L'ACCENTEUR PÉGOT OU DES ALPES, Temm.; LE PÉGOT DES ALPES, Vieill. — ACCENTOR ALPINUS, Bechst; MOTACILLA ALPINA et STURNUS COLLARIS, Linn., Gmel. (1).

On trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes du Dauphiné et de l'Auvergne, cet oiseau qui est au moins de la taille du prôyer, et qui par conséquent surpasse de beaucoup toutes les fauvettes en grandeur, mais il se rapproche de leur genre par tant de caractères, que nous ne devons pas l'en séparer. Il a la gorge fond blanc, tacheté de deux teintes différentes de brun; la poitrine est d'un gris cendré; tout le reste du dessous du corps est varié de gris, plus ou moins blanchâtre et de roux; les couvertures inférieures de la queue sont marquées de noirâtre et de blanc; le dessus de la tête et du cou, gris-cendré; le dos est de la même couleur, mais varié de brun; les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres, tachetées de blanc à la pointe; les plumes de l'aile sont brunes, bordées extérieurement, les grandes de blanchâtre, les moyennes de roussâtre; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun bordé de gris-vertâtre, et vers le bout de roussâtre; toutes les plumes de la queue sont terminées en dessus par une tache roussâtre sur le côté intérieur; le bec a huit lignes de longueur, il est noirâtre dessus, jaune dessous à la base et n'a point d'échancrure; les pieds sont jaunâtres; le tarse est long d'un pouce; l'ongle postérieur est beaucoup plus épais que les autres; la queue est longue de deux pouces et demi, elle est un peu fourchue et dépasse les ailes de près d'un pouce. La longueur entière de l'oiseau

est de sept pouces; la langue est fourchue; l'œsophage a un peu plus de trois pouces, il se dilate en une espèce de poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier qui est très-gros, ayant un pouce de long sur huit lignes de large; il est musculéux, doublé d'une membrane sans adhérence; on y a trouvé des débris d'insectes, diverses petites graines et de très-petites pierres; le lobe gauche du foie qui recouvre le gésier, est plus petit qu'il n'est ordinairement dans les oiseaux; il n'y a point de vésicule du fiel, mais deux cæcum d'une ligne et demie chacun; le tube intestinal a dix à onze pouces de longueur.

Quoique cet oiseau habite les montagnes des Alpes, voisines de France et d'Italie, et même celles de l'Auvergne et du Dauphiné, aucun auteur n'en a parlé. M. le marquis de Piolenc a envoyé plusieurs individus à M. Gueneau de Montbeillard, qui ont été tués dans son comté de Montbel le 18 janvier 1778. Ces oiseaux ne s'éloignent des hautes montagnes que quand ils y sont forcés par l'abondance des neiges; aussi ne les connaît-on guère dans les plaines; ils se tiennent communément à terre, où ils courent vite en filant comme la caille et la perdrix, et non en sautant comme les autres fauvettes; ils se posent aussi sur les pierres, mais rarement sur les arbres; ils vont par petites troupes, et ils ont pour se rappeler entre eux un cri semblable à celui de la lavandière: tant que le froid n'est pas bien fort on les trouve dans les champs, et lorsqu'il devient plus rigoureux, ils se rassemblent dans les prairies humides où il y a de la mousse, et on les voit alors courir sur la glace; leurs dernières ressources, ce sont les fontaines chaudes et les ruisseaux d'eau vive, on les y rencontre souvent en cherchant des bécassines; ils ne sont pas bien farouches, et cependant ils sont difficiles à tuer, surtout au vol.

nérale, et les mettre à part dans une cage à nicher, mais cette inclination n'était apparemment que de l'amitié, non de l'amour, et ne produisit point d'alliance. Il est plus que probable que l'alliance n'eût point produit de génération.

* Voyez les planches enluminées, n° 668, fig. 2.

(1) M. Cuvier place cet oiseau dans le genre des becs-fins et dans la division des accenteurs.

LE PITCHOU*.

LE BEC-FIN PITTE-CHOU, SYLVIA PROVINCIALIS; Temm. — LA FAUVETTE
PITCHOU, SYLVIA FERRUGINEA; Vieill. — MOTACILLA PROVINCIALIS;
Linn., Gmel. — SYLVIA DARTFORDIENSIS; Lath.

ON nomme en Provence *pitchou*, un très-petit oiseau qui nous paraît plus voisin des fauvettes que d'aucun autre genre; il a cinq pouces un tiers de longueur totale, dans laquelle la queue est pour près de moitié: on pourrait croire que le nom de *pitchou* lui vient de ce qu'il se cache sous les choux; en effet, il y cherche les petits papillons qui y naissent, et le soir il se tapit et se loge entre les feuilles du chou pour s'y mettre à l'abri de la chauve-souris son ennemie, qui rôde autour de ce froid domicile. Mais plusieurs personnes m'ont assuré que le nom *pitchou* n'a nul rapport aux choux, et signifie simplement en provençal *petit et menu*, ce qui est conforme à l'étymologie italienne (1), et convient parfaitement à cet

oiseau presque aussi petit que le roitelet.

Le bec du *pitchou* est long relativement à sa petite taille; il a sept lignes, il est noirâtre à sa pointe, blanchâtre à sa base; le demi-bec supérieur est échancré vers son extrémité; l'aile est fort courte et ne couvre que l'origine de la queue; le tarse a huit lignes; les ongles sont très-minces, et le postérieur est le plus gros de tous: tout le dessus du corps, du front au bout de la queue, est cendré-foncé; les plumes de la queue et les grandes des ailes, sont bordées de cendré-clair en dehors, et noirâtres à l'intérieur; la gorge et tout le dessous du corps, ondé de roux varié de blanc; les pieds sont jaunâtres. Nous devons à M. Guys de Marseille la connaissance de cet oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX FAUVETTES.

I. LA FAUVETTE TACHETÉE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Cette fauvette, décrite par M. Brisson (2), est des plus grandes, puisqu'il la fait égale en grosseur au pinson d'Ardenne, et lui donne sept pouces trois lignes de longueur. Le sommet de la tête est d'un roux varié de taches noirâtres, tracées dans le milieu des plumes; celles du haut du cou, du dos et des épaules, sont nuées, excepté que leur bord est gris-sale; vers le croupion, aux couvertures des ailes et du dessus de la queue, elles sont bordées de roux; tout le dessous et le devant du

corps est blanc-roussâtre, varié de quelques taches noirâtres sur les flancs; de chaque côté de la gorge est une petite bande noire; les plumes de l'aile sont brunes, avec le bord extérieur roux; les quatre du milieu de la queue de même, les autres rousses, toutes sont étroites et pointues; le bec est de couleur de corne et a huit lignes de longueur; les pieds longs de dix, sont gris-bruns (3).

II. LA PETITE FAUVETTE TACHETÉE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Cette fauvette est une espèce nouvelle, représentée dans nos planches enluminées, n° 752, et apportée du cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat; elle est plus petite que la fauvette babillardarde, et a la queue plus longue que le corps; tout le manteau est brun, et la poi-

* Voyez les planches enluminées, n° 655, fig. 1.

(1) *Piccino, piccinino.*

(2) *Ficedula supernè nigro et rufo aut rufescente varia, infernè sordidè albo-rufescens; tæniâ utrinque sub gutture nigrâ; rectoribus strictoribus et acutis, quatuor intermediis in medio fuscis, circa margines rufis, quatuor utrinque extimis rufis, ad scapos tantùm fuscis. Curruca nævia capitis Bonæ-Spei, la fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance. (Brisson, tome 3, page 390.)*

(3) Cet oiseau, désigné par Latham sous la dénomination de *sylvia africana*, est le merle flûteur de Le Vaillant. M. Vieillot le range avec les merles, et lui donne le nom spécifique de *turdus tibicen.*

DESM. 1826.

trine est tacheté de noirâtre sur un fond blanc-jaunâtre (1).

III. LA FAUVETTE TACHETÉE DE LA LOUISIANE (2). Elle est de la grandeur de l'alouette des prés, et lui ressemble par la manière dont tout le dessous de son corps est tacheté de noirâtre sur le fond blanc-jaunâtre : ces taches se trouvent jusqu'à l'entour des yeux et aux côtés du cou ; une trace de blanc part de l'angle du bec pour aboutir à l'œil ; tout le manteau, depuis le sommet de la tête au bout de la queue, est mêlé de cendré et de brun-foncé (3).

Nous n'eussions pas hésité de rapporter à cette espèce, comme variété d'âge ou de sexe, une autre fauvette qui nous a été envoyée également de la Louisiane (4), dont le plumage, d'un gris plus clair, ne porte que quelques ombres de taches nettement peintes sur le plumage de l'autre ; le dessus du corps est blanchâtre ; un soupçon de teinte jaunâtre paraît aux flancs et au croupion ; d'ailleurs ces deux oiseaux sont de la même grandeur ; les pennes et les grandes couvertures de l'aile du dernier, sont frangées de blanchâtre ; mais une différence essentielle entre eux se trouve dans le bec ; le premier l'a aussi grand que la fauvette de roseaux ; le second, à peine égal à celui de la petite fauvette. Cette diversité dans la partie principale paraissant spécifique, nous ferons de cette fauvette une seconde espèce sous le nom de FAUVETTE OMBRÉE DE LA LOUISIANE (5).

IV. LA FAUVETTE A POITRINE JAUNE DE LA LOUISIANE. (*Planche enluminée*, n° 709, *fig. 2.*) Cette fauvette est une des plus jolies,

et la plus brillante en couleur de toute la famille des fauvettes : un demi-masque noir lui couvre le front et les tempes jusqu'au-delà de l'œil ; ce masque est surmonté d'un bord blanc ; tout le manteau est olivâtre ; tout le dessous du corps jaune avec une teinte orangée sur les flancs ; elle est de la grandeur de la grisette, et nous a été rapportée de la Louisiane par M. Lebeau (6).

Une quatrième espèce est la FAUVETTE VERDATRE de la même contrée : elle est de la grandeur de la fauvette tachetée dont nous venons de parler ; son bec est aussi long et plus fort ; sa gorge est blanche ; le dessous de son corps gris-blanc ; un trait blanc lui passe sur l'œil et au-delà ; le sommet de la tête est noirâtre : le dessus du cou cendré-foncé ; les côtés avec le dos sont verdâtres sur un fond brun-clair ; le verdâtre plus pur borde les pennes de la queue et l'extérieur de celles de l'aile dont le fond est noirâtre ; elle paraît, à cause de sa calotte noirâtre, former le pendant de notre fauvette à tête noire, qu'elle égale en grandeur (7).

V. LA FAUVETTE DE CAYENNE A QUEUE ROUSSE. Sa longueur totale est de cinq pouces un quart ; elle a la gorge blanche, entourée de roussâtre pointillé de brun ; la poitrine d'un brun clair ; le reste du dessous du corps est blanc avec une teinte de roussâtre aux couvertures inférieures de la queue ; tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est brun, avec une teinte de roux sur le dos ; les couvertures des ailes sont rousses ; leurs pennes sont bordées extérieurement de roux, et la queue entière est de cette couleur (8).

VI. LA FAUVETTE DE CAYENNE A GORGE BRUNE ET VENTRE JAUNE. La gorge, le dessus de la tête et du corps de cette fauvette, sont d'un brun verdâtre ; les pennes et les couvertures de l'aile, sur le même fond, sont bordées de roussâtre ; celles de la queue de verdâtre ; la poitrine et le ventre sont d'un jaune ombré de fauve. Cette fauvette, qui

(1) C'est le *sylvia macroura*, Lath. ; *motacilla macroura*, Linn., Gmel. M. Vieillot lui rapporte avec justesse la fauvette capocier des Oiseaux d'Afrique de Le Vaillant, pl. 129, mais à tort la planche enluminée, n° 130, qui représente une gélinotte.

DESM. 1826.

(2) Voyez les planches enluminées, n° 752, *fig. 1.*

(3) C'est le *sylvia noveboracensis*, Lath. ; *motacilla nove boracensis*, Linn., Gmel. et la variété β des *sylvia* ou *motacilla tigrina* des mêmes auteurs. M. Vieillot lui donne le nom de fauvette pipi, *sylvia anthoides*.

DESM. 1826.

(4) *Ibidem*, n° 709, *figure 1.*

(5) Cet oiseau est une femelle de la fauvette couronnée d'or de M. Vieillot ; *sylvia coronata*, Lath., ou *motacilla coronata*, Linn., Gmel., qui est la même que les *sylvia umbria*, *pinguis* et *cincta*, Lath., ou *motacilla* de Gmelin. Le *sylvia pinguis* est aussi le même que le figuier du Mississipi, représenté sur la planche enluminée, n° 731, *fig. 2.* DESM. 1826.

(6) C'est le *sylvia trichas* de Latham ; *turdus trichas*, Linn., Gmel., rangé par M. Vieillot avec les fauvettes.

DESM. 1826.

(7) C'est le *sylvia atricapilla*, et le *motacilla atricapilla*, var. δ de Latham et de Gmelin. M. Vieillot en fait une espèce distincte sous le nom de *sylvia viridicans*.

DESM. 1826.

(8) Cette espèce est désignée dans le *Systema Naturæ*, édition de Gmelin, sous le nom de *motacilla ruficauda*.

DESM. 1826.

est une des plus petites, n'est guère plus grande que le pouillot; elle a le bec élargi et aplati à sa base, et par ce caractère elle paraît se rapprocher des gobe-mouches, dont le genre est effectivement très-voisin de celui des fauvettes, la nature ne les ayant séparés que par quelques traits légers de conformation, et les ayant rapprochés par un grand caractère, celui d'une commune manière de vivre (1).

VII. LA FAUVETTE BLEUATRE DE SAINT-DOMINGUE. Cette jolie petite fauvette, qui n'a de longueur que quatre pouces et demi, a tout le dessus de la tête et du corps en entier cendré-bleu; les plumes de la queue sont bordées de la même couleur sur un fond

brun; on voit une tache blanche sur l'aile, dont les plumes sont brunes; la gorge est noire; le reste du dessous du corps blanc.

Nous ne savons rien des mœurs de ces différents oiseaux, et nous en avons du regret: la nature inspire à tous les êtres qu'elle anime, un instinct, des facultés, des habitudes relatives aux divers climats, et variées comme eux: ces objets sont partout dignes d'être observés, et presque partout manquent d'observateurs. Il en est peu d'aussi intelligent, d'aussi laborieux que celui (2) auquel nous devons, dans un détail intéressant, l'histoire d'une autre petite fauvette de Saint-Domingue, nommée *cou-jaune* dans cette île (3).

LE COU-JAUNE*.

SYLVIA PENSILIS; Lath., Vieill. — *MOTACILLA PENSILIS*; Linn., Gmel. (4).

LES habitants de Saint-Domingue ont donné le nom de *cou-jaune* (5) à un petit oiseau qui joint une jolie robe à une taille dégagée et à un ramage agréable; il se tient sur les arbres qui sont en fleurs; c'est de là qu'il fait résonner son chant; sa voix est déliée et faible, mais elle est variée et délicate; chaque phrase est composée de cadences brillantes et soutenues (6). Ce que ce petit oiseau a de

charmant, c'est qu'il fait entendre son joli ramage, non-seulement pendant le printemps, qui est la saison des amours, mais aussi dans presque tous les mois de l'année. On serait tenté de croire que ses desirs amoureux seraient de toutes les saisons; et l'on ne serait pas étonné qu'il chantât avec tant de constance un pareil don de la nature. Dès que le temps se met au beau, surtout après ces pluies rapides et de courte durée qu'on nomme aux îles *grains*, et qui y sont fréquentes, le mâle déploie son gosier et en fait briller les sons pendant des heures entières; la femelle chante aussi, mais sa voix n'est pas aussi modulée, ni les accents aussi cadencés ni d'aussi longue tenue que ceux du mâle.

La nature qui peignit des plus riches couleurs la plupart des oiseaux du Nouveau-Monde, leur refusa presque à tous l'agrément du chant, et ne leur donna, sur ces terres désertes, que des cris sauvages. Le cou-jaune est du petit nombre de ceux dont le naturel vif et gai s'exprime par un chant gracieux,

(1) C'est le *sylvia ruficollis*, Lath. et Vieill.; *motacilla ruficollis*, Linn., Gmel. DESM. 1826.

(2) M. le chevalier Lefevre Deshayes.

(3) Latham désigne cet oiseau par le nom de *sylvia caerulescens*, qui est adopté par M. Vieillot. C'est le *motacilla caerulescens* de Gmelin. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 686, fig. 1.

(4) Cet oiseau est placé par M. Cuvier dans le genre des becs-fins et dans la division des roitelets ou figuiers. DESM. 1826.

(5) Ils l'appellent aussi *chardonnet* ou *chardonneret*, mais par une fausse analogie, le cou-jaune ayant le bec aigu de la fauvette ou du rouge-gorge, le port, le naturel et les habitudes de ce dernier oiseau, et rien qui rappelle au chardonneret qu'un ramage, qui encore est bien différent.

(6) « Le chant de l'oiseau d'herbe à blé ou oiseau » de cannes, ressemble, pour l'exiguïté des sons et » pour le genre de modulations, au ramage du cou- » jaune. » (Note de M. Lefevre Deshayes, observa-

teur ingénieux et sensible, à qui nous devons les détails de cet article, et plusieurs autres faits intéressants de l'histoire naturelle des oiseaux de Saint-Domingue.)

et dont en même temps le plumage est paré d'assez belles couleurs ; elles sont bien nuancées et relevées par le beau jaune qui s'étend sur la gorge, le cou et la poitrine : le gris-noir domine sur la tête ; cette couleur s'éclaircit en descendant vers le cou, et se change en gris-foncé sur les plumes du dos : une ligne blanche qui couronne l'œil, se joint à une petite moucheture jaune placée entre l'œil et le bec ; le ventre est blanc, et les flancs sont grivelés de blanc et de gris-noir ; les couvertures des ailes sont mouchetées de noir et de blanc par bandes horizontales ; on voit aussi de grandes taches blanches sur les pennes, dont le nombre est de seize à chaque aile, avec un petit bord gris-blanc à l'extrémité des grandes barbes ; la queue est composée de douze pennes, dont les quatre extérieures ont de grandes taches blanches ; une peau écailleuse et fine, d'un gris verdâtre, couvre les pieds ; l'oiseau a quatre pouces neuf lignes de longueur, huit pouces de vol, et pèse un gros et demi.

Sous cette jolie parure on reconnaît dans le cou-jaune, la figure et les proportions d'une fauvette ; il en a aussi les habitudes naturelles. Les bords des ruisseaux, les lieux frais et retirés près des sources et des ravines humides, sont ceux qu'il habite de préférence, soit que la température de ces lieux lui convienne davantage, soit que plus éloignés du bruit, ils soient plus propres à sa vie chantante : on le voit voltiger de branche en branche, d'arbre en arbre, et tout en traversant les airs il fait entendre son ramage : il chasse aux papillons, aux mouches, aux chenilles, et cependant il entame, dans la saison, les fruits du goyavier, du sucrin, etc., apparemment pour chercher dans l'intérieur de ces fruits les vers qui s'y engendrent lorsqu'ils atteignent un certain degré de maturité. Il ne paraît pas qu'il voyage ni qu'il sorte de l'île de Saint-Domingue ; son vol, quoique rapide, n'est pas assez élevé, assez soutenu pour passer les mers (1), et on peut avec raison

le regarder comme indigène dans cette contrée.

Cet oiseau déjà très-intéressant par la beauté et la sensibilité que sa voix exprime, ne l'est pas moins par son intelligence, et la sagacité avec laquelle on lui voit construire et disposer son nid ; il ne le place pas sur les arbres, à la bifurcation des branches comme il est ordinaire aux autres oiseaux ; il le suspend à des lianes pendantes de l'entrelas qu'elles forment d'arbre en arbre, surtout à celles qui tombent des branches avancées sur les rivières ou les ravines profondes ; il attache, ou pour mieux dire, enlance avec la liane le nid, composé de brins d'herbe sèche, de fibrilles de feuilles, de petites racines fort minces, tissues avec le plus grand art ; c'est proprement un petit matelas roulé en boule, assez épais et assez bien tissu partout pour n'être point percé par la pluie ; et ce matelas roulé est attaché au bout du cordon flottant de la liane, et bercé au gré des vents, sans en recevoir d'atteinte.

Mais ce serait peu pour la prévoyance de cet oiseau de s'être mis à l'abri de l'injure des éléments, dans des lieux où il a tant d'autres ennemis. Aussi semble-t-il employer une industrie réfléchie pour garantir sa famille de leurs attaques ; son nid, au lieu d'être ouvert par le haut ou dans le flanc, à son ouverture placée au plus bas, l'oiseau y entre en montant, et il n'y a précisément que ce qu'il lui faut de passage pour parvenir à l'intérieur où est la nichée, qui est séparée de cette espèce de corridor par une cloison qu'il faut surmonter pour descendre dans le domicile de la famille ; il est rond et tapissé mollement d'une sorte de lichen qui croît sur les arbres, ou bien de la soie de l'herbe nommée par les Espagnols, *mort à Cabaye* (2).

Par cette disposition industrieuse, le rat, l'oiseau de proie ni la couleuvre ne peuvent avoir d'accès dans le nid, et la couvée éclot en sûreté. Aussi le père et la mère réussissent-ils assez communément à élever leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de

(1) M. Deshayes compare ici le vol du cou-jaune à celui de l'oiseau qu'on nomme à Saint-Domingue, de la *Toussaint* ; apparemment parce que c'est vers ce temps qu'il y arrive : « Il est à peu près, dit-il, de la corpulence du cou-jaune ; mais celui-ci est fort délicat en comparaison, et les muscles de ses ailes n'approchent point pour la force de ceux des ailes de l'oiseau de la *Toussaint*. »

(2) « C'est une plante qu'on trouve dans les savanes de Saint-Domingue, et qui se plaît particulièrement le long des canaux d'arrosage et dans les endroits frais et humides. Le lait que contient cette plante est un poison très-puissant pour les animaux ; c'est sans doute d'où lui vient son nom de *mort à Cabaye*. » (Note de M. le chevalier Deshayes.)

prendre l'essor. Néanmoins c'est à ce moment qu'ils en voient périr plusieurs; les chats-marrons, les freaises, les rats, leur déclarent une guerre cruelle, et détruisent un grand nombre de ces petits oiseaux, dont l'espèce reste toujours peu nombreuse, et il en est de même de toutes celles qui sont douces et faibles, dans ces régions où les espèces malfaisantes dominent encore par le nombre.

La femelle du cou-jaune ne pond que trois ou quatre œufs; elle répète ses pontes plus d'une fois par an, mais on ne le sait pas au juste; on voit des petits au mois de juin, et l'on dit qu'il y en a dès le mois de mars; il en paraît aussi à la fin d'août, et jusqu'en septembre; ils ne tardent pas à quitter leur mère, mais sans s'éloigner jamais beaucoup du lieu de leur naissance.

LE ROSSIGNOL DE MURAILLE * (1).

LE BEC-FIN DE MURAILLE, *SYLVIA PHOENICURUS*; Lath., Temm. — LE ROSSIGNOL DE MURAILLE; Vieill. — *MOTACILLA PHOENICURUS*; Linn., Gmel. (2).

Le chant de cet oiseau n'a pas l'étendue ni la variété de celui du rossignol; mais il

a quelque chose de sa modulation, il est

* Voyez la planche enluminée, n° 351, fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle.

(1) En grec, *φοινικουρος*. (Aristote, Hist. animal., lib. 10, cap. 49.) — En latin, *phœnicurus*, dans Pline, lib. 10, cap. 29; et en latin moderne, *ruticilla* (*phœnicurus* en diction grecque, dit Belon, signifiant qui a la queue phéniciée. . . . qui est de couleur entre jaune et roux). En italien, *codirosso*, *corossolo*, *revezol*; dans le Bolonais, *culrosso*; en anglais, *redstart*; en suédois, *roedstjert*; en allemand, *rot-schwentzel*, *rot-stertz*, *wein-wogel*, *rot-schwanz*, *schwanzkehlein*; et la femelle, *roth-schwentzlein*. Ces noms sont pris dans ses couleurs; les suivants de ses habitudes: *haussroetele*, rouge-queue des maisons; *summer roetele*, rouge-queue d'été. Dans la Silésie, *wustling*; dans la Prusse, *saulocker*; en Pologne, *czzerwony ogonek*.

Ruticilla. (Willughby, Ornithol., pag. 159, avec une figure empruntée d'Oline, tab. 39. — Belon, Observ., page 17. — Ray, Synops. Avi., pag. 78, n° a, 5. — Sibbalde, Scot. illustr., part. 3, lib. 2, pag. 18. — Linnæus, Syst. Nat., ed. 6, G. 82, Sp. 11.) — *Rubecula*. (*Idem*, Syst. Nat., ed. 6, G. 82, Sp. 14, la femelle.) — *Motacilla gulâ nigrâ*, abdomine rufo, capite dorsoque cano. (*Idem*, Fauna Suecica, n° 224.) — *Motacilla cinerea*; remigibus nigricantibus; reetricibus rufis; intermediis pari nigro extrorsum rufescente. (*Idem*, *ibidem*, n° 227, la femelle.) — *Motacilla gulâ nigrâ*, abdomine rufo, capite dorsoque cano. *Phœnicurus*. (*Idem*, Syst. Nat., ed. 10, G. 99, Sp. 21.) — *Motacilla remigibus nigricantibus*; reetricibus rufis, intermediis pari nigro extrorsum rufescente. Titus. (*Idem*, *ibid.*, Sp. 23, la femelle.) — *Sylvia ruticilla*. (Klein, Avi., pag. 78, n° 2.) — *Sylvia thorace argentata*. (Klein, Avi., pag. 78, n° 10, la femelle.) — *Rubecula gulâ nigrâ*.

(Frisch, pl. 19.) — *Phœnicurus mediâ pennâ caudâ subnigrâ*. (*Idem*, pl. 20, la femelle.) — *Ruticilla seu phœnicurus*. (Gesner, Avi., pag. 729, avec une figure excessivement mauvaise. — Charleton, Exercit., pag. 97, n° 10. — *Idem*, Onomast., pag. 91, n° 10.) — *Phœnicurus sive ruticilla*. (Aldrov., Avi., tome 2, pag. 746, avec de très-mauvaises figures du mâle, de la femelle et de deux variétés.) — *Phœnicurus Aristotelis*, *ruticilla Gazæ*. (Gesner, Icon. Avi., pag. 48, avec une très-mauvaise figure.) — *Phœnicurus seu ruticilla*. (Jonston, Avi., pag. 88, avec la figure prise d'Aldrovande, pl. 45; sous le titre de *rubecula zirrholâ phœnicurus*, et une autre figure empruntée d'Oline, pl. 43.) — *Rubicilla* (Schwenckfeld, Aviar. Siles., pag. 346.) — *Rubicilla Schwencfeldii*, *ruticilla Gazæ*; *rubecula domestica æstiva*; *luscinia murorum*. (Rzaczyński, Auct., pag. 418.) — *Ficedula seu rubecula phœnicurus*. (Barrère, Ornithol., class. 3, G. 18, Sp. 6.) — *Codirosso ordinario*. (Oline, pag. 47, avec une figure de la femelle.) — *Rossignol de muraille*. (Belon, Hist. nat. des Oiseaux, pag. 347, avec une mauvaise figure qui paraît être celle de la femelle; Portraits d'Oiseaux, page 87, b, où est la même figure.) — *Rossignol de muraille ou rouge-queue*. (Albin, tome 1, pag. 44, avec une figure mal coloriée et de fausses teintes, pl. 50.) — *Ficedula supernè cinerea*; infernè rufa; *sincipite candido*; *genis*, *gutturæ* et *collo inferiore nigris*; *uropygio rufo*; *imo ventre albo*; *reetricibus binis intermediis griseo-fuscis*, *lateralibus rufis* (mas). *Ficedula supernè grisea*, *infernè dilutè rufa*; *uropygio rufo*; *reetricibus binis intermediis griseo-fuscis*, *lateralibus rufis* (femina.) *Ruticilla*, le rossignol de muraille. (Brisson, Ornithol., tom. 3, page 403.)

(2) Du genre des becs-fins et de la division des rubiettes; Cuv. DESM. 1826.

tendre et mêlé d'un accent de tristesse; du moins c'est ainsi qu'il nous affecte, car il n'est sans doute, pour le chantre lui-même, qu'une expression de joie et de plaisir, puisqu'il est l'expression de l'amour, et que ce sentiment intime est également délicieux pour tous les êtres. Cette ressemblance ou plutôt ce rapport du chant est le seul qu'il y ait entre le rossignol et cet oiseau; car ce n'est point un rossignol, quoiqu'il en porte le nom, il n'en a ni les mœurs, ni la taille, ni le plumage (1); cependant nous sommes forcés par l'usage de lui laisser la dénomination de *rossignol de muraille*, qui a été généralement adoptée par les oiseleurs et les naturalistes.

Cet oiseau arrive avec les autres au printemps, et se pose sur les tours et les combles des édifices inhabités; c'est de là qu'il fait entendre son ramage; il sait trouver la solitude jusqu'au milieu des villes dans lesquelles il s'établit sur le pignon d'un grand mur, sur un clocher, sur une cheminée, cherchant partout les lieux les plus élevés et les plus inaccessibles; on le trouve aussi dans l'épaisseur des forêts les plus sombres; il vole légèrement, et lorsqu'il s'est perché, il fait entendre un petit cri (2), secouant incessamment la queue par un trémoussement assez singulier, non de bas en haut, mais horizontalement et de droite à gauche. Il aime les pays de montagne et ne paraît guère dans les plaines (3); il est beaucoup moins gros que le rossignol, et même un peu moins que le rouge-gorge; sa taille est plus menue, plus allongée; un plastron noir lui couvre la gorge, le devant et les côtés du cou; ce même noir environne les yeux, et remonte jusque sous le bec; un bandeau blanc masque son front; le haut, le derrière de la tête, le dessus du cou et le dos, sont d'un gris lustré, mais foncé; dans quelques individus, apparemment plus vieux, tout ce gris est presque noir; les pennes de Paile cendré-noirâtre, ont leurs barbes extérieures plus claires, et frangées de gris-blanchâtre: au-dessous du plastron noir, un beau roux de feu garnit la poitrine au large, se porte, en s'éteignant un peu sur les flancs, et reparait dans sa vivacité sur tout le faisceau des

plumes de la queue, excepté les deux du milieu qui sont brunes; le ventre est blanc, les pieds sont noirs, la langue est fourchue au bout comme celle du rossignol (4).

La femelle est assez différente du mâle pour excuser la méprise de quelques naturalistes qui en ont fait une seconde espèce (5); elle n'a ni le front blanc, ni la gorge noire; ces deux parties sont d'un gris mêlé de roussâtre, et le reste du plumage est d'une teinte plus faible.

Ces oiseaux nichent dans des trous de murailles, à la ville et à la campagne ou dans des creux d'arbres et des fentes de rocher; leur ponte est de cinq ou six œufs bleus; les petits éclosent au mois de mai (6); le mâle pendant tout le temps de la couvée, fait entendre sa voix de la pointe d'une roche ou du haut de quelque édifice isolé (7), voisin du domicile de sa famille; c'est surtout le matin et dès l'aurore qu'il prélude à ses chants (8).

On prétend que ces oiseaux craintifs et soupçonneux, abandonnent leur nid s'ils s'aperçoivent qu'on les observe pendant qu'ils y travaillent, et l'on assure qu'ils quittent leurs œufs si on les touche; ce qui est assez croyable; mais ce qui ne l'est point du tout, c'est ce qu'ajoute Albin, que dans ce même cas ils délaissent leurs petits ou les jettent hors du nid (9).

Le rossignol de muraille, quoique habitant près de nous ou parmi nous, n'en demeure pas moins sauvage; il vient dans le séjour de l'homme sans paraître le remarquer ni le connaître; il n'a rien de la familiarité du rouge-gorge, ni de la gaité de la

(4) Belon.

(5) Linnæus, Klein.

(6) Schwenckfeld, Aviar. Siles., pag. 346.

(7) Canta il boscareccio la primavera, fin all' entrar dell' estate, lasciando di cantare covato che là. Il suo solito è cantar alla buon ora, quando sù le fratte, quando sù qualche fabrica disabitata. (Olina, Uccelleria, pag. 47.)

(8) Mas subindè cantillat, canitque in sublîmi edificio, ut pinnaculis et summis caminis. Primo dituculo præcipuè suaviter cantillat. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 750.)

(9) C'est aussi le plus retenu de tous les oiseaux, car s'il s'aperçoit que vous le regardez pendant le temps qu'il fait son nid, il quitte son ouvrage, et si on touche un de ses œufs, il ne revient jamais dans son nid; si on touche ses petits, il les affamera ou les jettera hors du nid et leur cassera le cou; ce qu'on a expérimenté plus d'une fois. (Albin, tome I, page 44.)

(1) On le voit de corpulence beaucoup moindre que le rossignol des bois, étant de mœurs et de voix différentes. (Belon, Nat. des Ois.)

(2) Belon.

(3) Olina.

fauvette, ni de la vivacité du rossignol ; son instinct est solitaire, son naturel sauvage (1), et son caractère triste ; si on le prend adulte, il refuse de manger et se laisse mourir, ou s'il survit à la perte de sa liberté, son silence obstiné marque sa tristesse et ses regrets (2) ; cependant en le prenant au nid et l'élevant en cage, on peut jouir de son chant ; il le fait entendre à toute heure et même pendant la nuit (3), il le perfectionne, soit par les leçons qu'on lui donne, soit en imitant celui des oiseaux qu'il est à portée d'écouter (4).

On le nourrit de mie de pain et de la même pâtée que le rossignol ; il est encore plus délicat (5). Dans son état de liberté il vit de mouches, d'araignées, de chrysalides de fourmis et de petites baies ou fruits tendres. En Italie il va becqueter les figes ; Olina dit qu'on le voit encore dans ce pays en novembre, tandis que dès le mois d'octobre il a déjà disparu de nos contrées. Il part quand le rouge-gorge commence à venir près des habitations ; c'est peut-être ce qui a fait croire à Aristote et à Pline, que c'était le même oiseau qui paraissait rouge-gorge en hiver et rossignol de muraille en été (6). Dans leur

départ, non plus qu'à leur retour, les rossignols de muraille ne démentent point leur instinct solitaire ; ils ne paraissent jamais en troupes, et passent seul à seul (7).

On en connaît quelques variétés, dont les unes ne sont vraisemblablement que des variétés d'âge, et les autres de climat. Aldrovande fait mention de trois, mais la première n'est que la femelle ; il donne pour la seconde la figure très-imparfaite de Gesner, et ce n'est que le rossignol de muraille lui-même défiguré ; il n'y a que la troisième qui soit une véritable variété ; l'oiseau porte un long trait blanc sur le devant de la tête ; c'est celui que M. Brisson appelle *rossignol de muraille cendré* (8), et que Willughby et Ray indiquent d'après Aldrovande (9). Frisch donne une autre variété de la femelle du rossignol de muraille, dans laquelle la poitrine est marquée de taches rousses (10), et c'est de cette variété que Klein fait sa seconde espèce (11). Le rouge-queue gris d'Edwards (*the gray redstart*) envoyé de Gibraltar à M. Catesby (12), et dont M. Brisson fait sa seconde espèce (13), pourrait bien n'être

(1) Leurs petits ressemblent beaucoup à ceux des rouge-gorges ; on ne peut les élever aisément ; j'en ai conservé un tout l'hiver ; il paraissait d'un naturel timide, et cependant était toujours sautant et avait le coup d'œil vif ; il percevait d'un bout de la chambre à l'autre le plus petit insecte, et s'élançait sur lui dans un instant en faisant un cri. (Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt.)

(2) Cet oiseau est fort bourru, de mauvaise humeur et rechigné, car si on le prend à un âge avancé, il ne jettera pas l'œil sur sa nourriture pendant quatre ou cinq jours, et lorsqu'on lui apprend à se nourrir lui-même, il reste un mois entier sans gazouiller. (Albin, tome 1, page 44.)

(3) L'allevato in casa canta d'ogn'ora, eziandio la notte, e impara à fischiare, e à contrâfar gl' altri uccelli, purchè gli venga insegnato. (Olina, Uccelleria, pag. 47.)

(4) Les petits attrapés tout jeunes deviennent doux et apprivoisés ; ils gazouillent pendant la nuit aussi bien que pendant le jour ; ils apprennent même à siffler et à imiter d'autres oiseaux. (Albin, tome 1, page 44.)

(5) Et de fait, ceux qu'on a nourris en cage ne se sont trouvés de chant guère moins plaisants que les vrais rossignols. Ceux-ci sont plus difficiles à élever que les vrais rossignols. (Belon ; ubi suprâ.)

(6) Rubecula et quæ rutilicillæ (phœnicuri) appellantur, invicem transeunt : estque rubecula hiberni temporis, rutilicilla æstivi, nec alio ferè inter se differunt, nisi pectoris colore et caudæ. (Aristote, Hist. animal., lib. 9, cap. 49.) → Erithacus hième, idem

phœnicurus æstate. (Pline, lib. 10, cap. 29.) — « Que » le rossignol de muraille n'est point tout un avec la » gorge-rouge, leurs pieds nous le font à savoir... » joint aussi qu'ayant tendu l'esté par les forests, en » avons prins des uns et des autres. Le rossignol de » muraille apparoist au printemps dedans les villes et » villages, et fait ses petits dedans les pertuis, lors- » que la gorge-rouge s'en est allée au bois. (Belon, Nat. des Oiseaux, p. 347, 348.)

(7) Je me promenois cette année au parc, un jour qu'il y en avait vraisemblablement une nombreuse passée, car j'en faisais lever dans les charmilles à tout instant, et presque toujours seul à seul. J'en approchai plusieurs assez près pour les très-bien reconnaître ; c'était vers le 15 septembre. Cet oiseau, très-commun à Nantua pendant le printemps et l'été, quitte apparemment les montagnes au commencement de l'automne, sans se fixer cependant dans nos plaines, où il est très-rare de le voir dans une autre saison. (Note communiquée par M. Hébert.)

(8) Ornithol., tome 3, page 406.

(9) Willughby, page 160. — Ray, Synops., pag. 78, n° 1.

(10) Table 20.

(11) Avi., pag. 78, n° 10.

(12) Tome 1, planche 29.

(13) Ficedula cinerea ; sincipite candido ; genis, gutture, et collo inferiore nigris ; uropygio rufo ; imo ventre albo ; rectricibus binis intermedis fuscis, lateralibus rufis fusco terminatis, utrinque extimâ penitibus rufâ. Rutilicilla gibraltariensis, le rossignol de muraille de Gibraltar. (Brisson, Ornith., tome 3, page 407.)

qu'une variété de climat. La taille de cet oiseau est la même que celle de notre rossignol de muraille ; la plus grande différence consiste en ce qu'il n'y a point de roux sur la poitrine, et que les bords extérieurs des penes moyennes de l'aile sont blancs (1).

Encore une variété à peu près semblable, est l'oiseau que nous a donné M. d'Orcy, dans lequel la couleur noire de la gorge s'étend sur la poitrine et les côtés, au lieu que dans le rossignol de muraille commun, ces mêmes parties sont rousses ; nous ne savons pas d'où cet oiseau a été envoyé à M. d'Orcy : il avait une tache blanche dans l'aile, dont les penes sont noirâtres ; tout le cendré du dessus du corps est plus foncé que dans le rossignol de muraille, et le blanc du front est beaucoup moins apparent.

De plus, il existe en Amérique une espèce de rossignol de muraille que décrit Catesby (2), et que nous laisserons indécise, sans la joindre expressément à celle d'Europe, moins à cause des différences de caractère que de celle de climat. En effet, Catesby prête au rossignol de muraille de Virginie, les mêmes habitudes que nous voyons au nôtre ; il fréquente, dit-il, les bois les plus couverts, et on ne le voit qu'en été ; la tête, le cou, le dos et les ailes, sont noirs, excepté une petite tache de roux vif dans l'aile ; le roux de la poitrine est séparé en deux par le prolongement du gris de l'estomac ; la pointe

de la queue est noire : ces différences sont-elles spécifiques et plus fortes que celles que doit subir un oiseau sous les influences d'un autre hémisphère ?

Au reste, le *charbonnier du Bugey*, suivant la notice que nous en donne M. Hébert (3), est le rossignol de muraille. Nous en dirons autant du *cul-rousset* ou *cul-rousset-farou* de Provence, que nous a fait connaître M. Guys (4). Nous pensons de plus, que l'oiseau nommé dans le même pays, *fourmeïrou* et *fourneïrou de cheminée*, n'est également qu'un rossignol de muraille ; du moins l'analogie de mœurs et d'habitudes, autant que la ressemblance des caractères nous le font présumer (5).

(3) Il me semble qu'on peut donner le nom de *queue-rouge* (rossignol de muraille) à un oiseau de la grosseur d'une fauvette, qui est très-commun en Bugey, et qu'on y appelle *charbonnier* ; on le voit également dans la ville et sur les rochers ; il niche dans des trous. Chaque année il s'en trouvait un nid au haut d'un pignon de la maison que j'occupais, dans un trou très-élevé ; pendant que la femelle couvait, le mâle se tenait fort près d'elle sur quelque pointe de pignon, ou sur quelque arbre très-élevé, et répétait sans cesse un ramage assez plaintif qui n'a que deux variations, lesquelles se succèdent toujours dans le même ordre à intervalle égal. Ces oiseaux ont dans la queue une espèce de tremblement convulsif ; j'en ai vu quelquefois à Paris aux Tuileries, jamais en Brie, et je n'ai entendu leur ramage qu'en Bugey. (Note communiquée par M. Hébert, receveur-général des fermes à Dijon.)

(1) Cet oiseau est la fauvette tithys de M. Vieillot, *motacilla gibraltariensis*, Linn., Gmel., ou l'espèce suivante. DESM. 1826.

(2) The red stast, le rossignol de muraille d'Amérique. (Catesby, Carolin., tome 1, page 67.)

(4) Ce cul-rousset de Provence (rossignol de muraille) est fort différent du cul-rousset donné page 191 de ce volume, qui est un bruant du Canada.

(5) Voyez à l'article du traquet.

LE ROUGE-QUEUE ⁽¹⁾.

LE BEC-FIN ROUGE-QUEUE, SYLVIA TITHYS; Scop., Temm. — LA FAUVETTE TITHYS, SYLVIA TITHYS; Vieill., Lath. — MOTACILLA GIBRALTA-RIENSIS, ATRATRA ERITHACUS et PHŒNICURUS; Var. ♂, Linn., Gmel. ⁽²⁾.

ARISTOTE parle de trois petits oiseaux, lesquels, suivant l'énergie des noms qu'il leur donne, doivent avoir pour trait le plus marqué dans leur plumage du rouge-fauve ou roux de feu. Ces trois oiseaux sont : *phœnicuros* que Gaza traduit *ruticilla*; *erithacos* qu'il rend par *rubecula* (3); enfin *pyrrhulas* qu'il nomme *rubicilla* (4); nous croyons pouvoir assurer que le premier est le rossignol de muraille, et le second le rouge-gorge: en effet, ce que dit Aristote que le premier vient pendant l'été près des habitations, et en disparaît à l'automne quand le second s'en approche (5), ne peut, entre tous les oiseaux qui ont du rouge ou du roux dans le

plumage, convenir qu'au rouge-gorge et au rossignol de muraille; mais il est plus difficile de reconnaître le *pyrrhulas* ou *rubicilla*.

Ces noms ont été appliqués au bouvreuil par tous les nomenclateurs: on peut le voir à l'article de cet oiseau où l'on rapporte leurs opinions sans les discuter, parce que cette discussion ne pouvait commodément se placer qu'ici; mais il nous paraît plus que probable que le *pyrrhulas* d'Aristote, le *rubicilla* de Théodore Gaza, loin d'être le bouvreuil, est d'un genre tout différent. Aristote fait en cet endroit un dénombrement des petits oiseaux à bec fin, qui ne vivent que d'insectes, ou qui du moins en vivent principalement; tels sont, dit-il, le *cygalis* (le bec-figue), le *melancoryphos* (6) (la fauvette à tête noire), le *pyrrhulas*, l'*erithacos*,

(1) *Phœnicuri species altera*. (Gesner, Icon. Avi., pag. 48, avec une très-mauvaise figure.) — *Rot-schwenzel*. (*Idem*, Avi., p. 731, avec une figure aussi défectueuse.) — *Phœnicurus alter* Ornithol. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 748, avec la figure de Gesner.) — *Rotschwenzel Gesneri*. (Willughby, Ornithol., pag. 160. — Ray, Synops. Avi., pag. 78, n° 2.) — *Pyrrhulas*. (Jonston, Avi., avec la figure empruntée de Gesner, pl. 45.) — *Rubecula seu phœnicurus*. (*Idem*, *ibidem*, avec la figure répétée d'Aldrovande.) — *Phœnicurus rubicilla*. (Frisch, avec une bonne figure, tab. 20.) — *Phœnicurus*. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 6, G. 82, Sp. 12.) — *Motacilla dorso remigibus cinereis; abdomine rectricibusque rufis, extimis duabus cinereis, Erithacus*. (*Idem*, ed. 10, Gen. 99, Sp. 22.) — *Motacilla remigibus cinereis; rectricibus rubris, intermediis duabus cinereis*. (*Idem*, Fauna Suecica, n° 225.) — *Sylvia gulâ grisâ, caudâ totâ rubrâ*. (Klein, Avi., pag. 78, n° 4.) — *Ficedula supernè grisea, infernè cinereo-alba, rufescente admixto; uropygio rectricibusque rufis, Phœnicurus, le rouge-queue*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 409.)

(2) Du genre des becs-fins et de la division des rubiettes; Cuv.
Le *motacilla ochrura*, Linn., Gmel., se rapporte peut-être à cette espèce. DESM. 1826.

(3) Aristote, Hist. animal., lib. 9, cap. 49.

(4) *Idem*, lib. 8, cap. 3.

(5) Voyez ci-devant l'histoire du rossignol de muraille.

(6) Je sais que Belon et plusieurs naturalistes après lui, ont appliqué aussi au bouvreuil le nom de *melancoryphos*; et je suis convaincu encore que ce nom lui est mal appliqué. Aristote parle en deux endroits du *melancoryphos*, et dans ces deux endroits de deux oiseaux différents, dont aucun ne peut être le bouvreuil; premièrement dans le passage que nous examinons, par toutes les raisons qui prouvent qu'il ne peut pas être le *pyrrhulas*: le second passage où Aristote nomme le *melancoryphos*, que Gaza traduit *atricapilla*, est au livre 9, chap. 15; et c'est celui que Belon applique au bouvreuil (Nat. des Oiseaux, page 359); mais il est clair que l'*atricapilla* qui pond vingt œufs, qui niche dans les trous d'arbres, et se nourrit d'insectes (Aristote, loco citato) n'est point le bouvreuil, et ne peut être que la petite mésange à tête noire ou nonnette, tout comme l'*atricapilla* qui se trouve pour accompagner le rouge-gorge, le rossignol de muraille et le bec-figue, ne peut être que la fauvette à tête noire. Cette petite discussion nous a paru d'autant plus nécessaire, que Belon est de tous les naturalistes celui qui a rapporté généralement avec le plus de sagacité les dénominations anciennes aux espèces connues des modernes, et que d'un autre côté la nomenclature du bouvreuil est une de celles qui sont demeurées remplies de plus d'obscurité et de méprises (voyez l'histoire du bec-figue), et qui jetaient le

l'hyppolais (la fauvette babillarde), etc. (1) ; or, je demande si l'on peut ranger le bouvreuil au nombre de ces oiseaux à bec effilé, et qui ne vivent en tout ou en grande partie que d'insectes ? Cet oiseau est au contraire un des plus décidément granivores ; il s'abstient de toucher aux insectes dans la saison où la plupart des autres en font leur pâture, et paraît aussi éloigné de cet appétit par son instinct, qu'il l'est par la forme de son bec, différente de celle de tous les oiseaux en qui l'on remarque ce genre de vie. On ne peut supposer qu'Aristote ait ignoré cette différence dans la manière de se nourrir, puisque c'est sur cette différence même qu'il se fonde en cet endroit ; par conséquent ce n'est pas le bouvreuil qu'il a voulu désigner par le nom de *pyrrhulas*.

Quel est donc l'oiseau, placé entre le rouge-gorge et la fauvette, autre néanmoins que le rossignol de muraille, auquel puissent convenir à la fois ces caractères, d'être à bec effilé, de vivre principalement d'insectes, et d'avoir quelque partie remarquable du plumage d'un roux de feu ou rouge-fauve ? je ne vois que celui qu'on a nommé *rouge-queue*, qui habite les bois avec le rouge-gorge, qui vit d'insectes comme lui pendant tout l'été, et part en même temps à l'automne. Wuothon (2) s'est aperçu que le *pyrrhulas* doit être une espèce de rouge-queue. Jonston paraît faire la même remarque (3) ; mais le premier se trompe, en disant que cet oiseau est le même que le rossignol de muraille, puisque Aristote le distingue très-nettement dans la même phrase.

Le rouge-queue est en effet très-différent du rossignol de muraille : Aldrovande et Gesner l'ont bien connu en l'en séparant (4).

plus d'embarras sur celle de plusieurs autres oiseaux, et en particulier du rouge-queue.

(1) *Hæ* et reliqua id genus, *vermiculis partim ex toto, partim magnâ ex parte aluntur.* (Lib. 8, cap. 3.)

(2) *Apud Gesnerum, pag. 701. Pyrrhulas eadem videtur quæ phœnicurus : quamquam Theodorus rubicillam interpretetur, si cui secus videatur, non contendo.* (Wuothonus.)

(3) *Pyrrhulas.* (Jonston, *Avi.*, pl. 45.)

(4) Gesner lui donne le nom caractéristique de *rotschwentzel*. Aldrovande en fait un second rouge-queue (le rossignol de muraille est le premier) sous le nom de *phœnicurus alter*, et tous deux le décrivent de manière à le distinguer clairement du rossignol de muraille. (Gesner, *Avi.*, pag. 700. — Aldrovande, tom. 2, pag. 748.)

Le rouge-queue est plus grand, il ne s'approche pas des maisons, et ne niche pas dans les murs, mais dans les bois et buissons comme les bec-figues et les fauvettes ; il a la queue d'un roux de feu clair et vif ; le reste de son plumage est composé de gris sur tout le manteau, plus foncé et frangé de roussâtre dans les penne de l'aile, et de gris-blanc mêlé confusément de roussâtre sur tout le devant du corps ; le croupion est roux comme la queue ; il y en a qui ont un beau collier noir et dans tout le plumage des couleurs plus vives et plus variées. M. Brisson en a fait une seconde espèce (5) ; mais nous croyons que ceux-ci sont les mâles ; quelques oiseleurs très-expérimentés nous l'ont assuré. M. Brisson dit que le rouge-queue à collier se trouve en Allemagne, comme s'il était particulier à cette contrée ; tandis que partout où l'on rencontre le rouge-queue gris, on voit également des rouge-queues à collier ; de plus, il ne le dit que sur une méprise, car la figure qu'il cite de Frisch, comme celle du rouge-queue à collier (6), n'est dans cet auteur que celle de la femelle de l'oiseau que nous appelons gorge-bleue (7).

Nous regarderons donc le rouge-queue à collier comme le mâle, et le rouge-queue gris comme la femelle ; ils ont tous deux la queue rouge de même, mais outre le collier, le mâle a le plumage plus foncé, gris-brun sur le dos, et gris tacheté de brun sur la poitrine et les flancs.

Ces oiseaux préfèrent les pays de montagne, et ne paraissent guère en plaine qu'au passage d'automne (8) ; ils arrivent au

(5) *Ficedula supernè fusca, infernè sordidè alba, maculis fuscis in pectore et lateribus varia ; collo inferiore maculâ fuscâ ferri equini æmulâ, insignitè ; uropygio rufè ; reatricibus binis intermediis fuscis, lateribus in exortu rufis, in apice fuscis. Phœnicurus torquatus, le rouge-queue à collier.* (Brisson, tome 3, page 411.)

(6) *Phœnicurus inferiore parte caudâ nigrâ. Rotschwentzel.* (Frisch, *Der. 2, haupt. 4, abtheil 2, plate., fig. 2.*)

(7) *Das zweite rotschwentzel hat einem halb schwarzen schwanz von unten an, and ist das weiblein des blankchleins.* (Frisch, *ibid.*)

(8) J'ai souvent vu en Brie, en automne, un oiseau qui avait également la queue fort rousse, mais différent de celui-ci (le rossignol de muraille) ; j'avais cru que c'était le même que le charbonnier de Nantua dans la première année. Presque tous les oiseaux changent de couleur à la première mue, et tous les

mois de mai en Bourgogne et en Lorraine, et se hâtent d'entrer dans les bois, où ils passent toute la belle saison; ils nichent dans de petits buissons près de terre, et font leur nid de mousse en dehors, de laine et de plumes en dedans, ce nid est de forme sphérique, avec une ouverture au côté du levant, le plus à l'abri des mauvais vents; on y trouve cinq à six œufs blancs, variés de gris.

Les rouge-queues sortent du bois le matin, y rentrent pendant la chaleur du jour, et paraissent de nouveau sur le soir dans les champs voisins; ils y cherchent les vermisseaux et les mouches; ils rentrent dans le bois la nuit. Par ces allures et par plusieurs traits de ressemblance, ils nous paraissent appartenir au genre du rossignol de muraille. Le rouge-queue n'a néanmoins ni chant ni ramage, il ne fait entendre qu'un

petit son flûté, *suit*, en alongeant et filant très-doux la première syllabe; il est en général assez silencieux et fort tranquille (1); s'il y a une branche isolée qui sorte d'un buisson ou qui traverse un sentier, c'est là qu'il se pose en donnant à sa queue une petite secousse comme le rossignol de muraille.

Il vient à la pipée, mais sans y accourir avec la vivacité et l'intérêt des autres oiseaux, il ne semble que suivre la foule; on le prend aussi aux fontaines sur la fin de l'été; il est alors très-gras et d'un goût délicat; son vol est court et ne s'étend que de buisson en buisson. Ces oiseaux partent au mois d'octobre, on les voit alors se suivre le long des haies pendant quelques jours, après lesquels il n'en reste aucun dans nos provinces de France.

LE ROUGE-QUEUE DE LA GUYANE.

SYLVIA GUYANENSIS; Lath., Vieill.—*MOTACILLA GUYANENSIS*; Linn., Gmel.

Nous avons reçu de Cayenne un rouge-queue qui est représenté dans les planches

oiseaux qui se nourrissent d'insectes, sont sujets à des migrations en automne. (Note communiquée par M. Hébert.)

(1) Un rouge-queue pris en automne, et lâché dans un appartement, ne fit pas entendre le moindre cri, volant, marchant ou en repos. Enfermé dans la même cage avec une fauvette, celle-ci s'élançait à tout instant contre les barreaux; le rouge-queue non-seulement ne s'élançait pas, mais restait immobile des heures entières au même endroit où la fauvette retom-

enluminées, n° 686, *fig.* 2; il a les plumes de l'aile du même roux que celles de la queue; le dos gris et le ventre blanc. On ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles; mais on peut les croire à peu près semblables à celles du rouge-queue d'Europe, dont celui de Cayenne paraît être une espèce voisine.

bait sur lui à chaque saut, et il se laissa ainsi fouler pendant tout le temps que vécut la fauvette, c'est-à-dire pendant trente-six heures.

LE BEC-FIGUE ⁽¹⁾.

LE GOBE-MOUCHE BEC-FIGUE, MUSCICAPA LUGTUOSA; Temm. (2).

CET oiseau qui, comme l'ortolan, fait les délices de nos tables, n'est pas aussi beau qu'il est bon; tout son plumage est de couleur obscure; le gris, le brun et le blanchâ-

tre en font toutes les nuances, auxquelles le noirâtre des pennies de la queue et de l'aile se joint sans les relever; une tache blanche qui coupe l'aile transversalement est le trait le plus apparent de ses couleurs, et c'est celui que la plupart des naturalistes ont saisi pour le caractériser (3); le dos est d'un gris brun qui commence sur le haut de la tête et s'étend sur le croupion; la gorge est blanchâtre; la poitrine légèrement teinte de brun, et le ventre blanc ainsi que les barbes extérieures des deux premières pennes de la queue; le bec long de six lignes est effilé. L'oiseau a sept pouces de vol, et sa longueur totale est de cinq; la femelle a toutes les couleurs plus tristes et plus pâles que le mâle (4).

Ces oiseaux, dont le véritable climat est celui du midi, semblent ne venir dans le nôtre que pour attendre la maturité des fruits succulents dont ils portent le nom; ils arrivent plus tard au printemps, et ils partent avant les premiers froids d'automne. Ils parcourent néanmoins une grande étendue dans les terres septentrionales en été, car on les a trouvés en Angleterre (5), en Allemagne (6), en Pologne (7), et jusqu'en Suède (8); ils reviennent dans l'automne en Italie et en Grèce, et probablement vont passer l'hiver dans des contrées encore plus chaudes. Ils semblent changer de mœurs en changeant de climat, car ils arrivent en troupes aux contrées méridionales, et sont au contraire toujours dispersés pendant leur séjour dans nos climats tempérés; ils y habitent les bois,

* Voyez les planches enluminées, n° 668, fig. 1 (*).
 (1) *Ficedula*. (Aldrovande, *Avi.*, tom. 2, pag. 758, avec des figures peu reconnaissables du mâle, page 758; de la femelle, page 759. — Gesner, *Avi.*, pag. 384; *Icon. Avi.*, pag. 47. — Jonston, *Avi.*, avec une figure, pl. 33, empruntée d'Olina. — Charleton, *Exercit.*, pag. 88, n° 9, avec une figure défectueuse, page 89; *Onomast.*, pag. 80, n° 9, avec la même figure, page 82. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, pag. 280.) — *Ficedula quarta Aldrovandi*. (Willughby, *Ornithol.*, pag. 163. — Ray, *Synops.*, pag. 81, n° 12.) — *Curruca fusca*, albâ maculâ in alis. (Frisch, avec une figure exacte du mâle, pl. 22.) — *Ficedula quarta*. (Linnaeus, *Syst. Nat.*, ed. 6, G. 82, Sp. 18, *idem*.) — *Motacilla subfusca*, subtilis alba; pectore cinereo maculato. (*Fauna Suecica*, n° 231.) — *Sylvia rectricibus alarum maculâ albâ*. (Klein, *Avi.*, pag. 79, n° 13.) — *Beccafico ordinario*. (Olina, pag. 11.) Sa figure a tout l'air d'une petite fauvette, ou même, si elle est de grandeur naturelle, du pouillot cu chantre, et point du tout du bec-figue. — *Ficedula rostro et pedibus luteis*. (Barrère, *Ornithol.*, class. 3, Gen. 18, Sp. 1.) — *Ficedula supernè griseo-fusca*, infernè cinereo-alba; ventre et oculorum ambitu albo-rufescentibus; tæniâ in alis transversâ albo-rufescente; rectricibus nigricantibus; oris exterioribus griseo-fuscis, binis utrinque extimis exteriùs ab exortu ferè ad apicem albis. *Ficedula*, le bec-figue. (Brisson, *Ornithol.*, tome 3, page 369.)

Les Grecs l'appellent *σικαλλίς*; les Italiens, *beccafico*; et aux environs du lac Majeur, *sicca-figa*; les Catalans, *becca-figua*, *papafigo*; les Allemands, *grasz-mach*, suivant Gesner; et *wustling*, selon Rzaczynski; les Polonais, *sigoiadka*. Belon, en conséquence de l'erreur qui lui fait appliquer au bonvreuil ou à son pivoine (*Nat. des Ois.*, pag. 359) le nom italien de *beccafico*, lui donne de même ceux de *cicalis* et de *ficedula*, qui appartiennent au bec-figue.

(2) Il faut encore rapporter à cette espèce de gobe-mouche le *traquet d'Angleterre* de Buffon, qui n'est, selon M. Temminck, qu'un vieux mâle à l'époque du printemps.

DESM. 1826.

(*) C'est, selon M. Temminck, un gobe-mouche bec-figue en habit d'hiver.

DESM. 1826.

(3) *Curruca fusca*, albâ maculâ in alis. (Frisch.) *Sylvia rectricibus alarum maculâ albâ*. (Klein.) *Ficedula...*, tæniâ in alis transversâ. (Brisson.) *Alarum remiges in mare nigrae, cum quibusdam intercurrentibus albis*. (Aldrovande.)

(4) *Fœmina penè tota albical*. (Aldrovande, tome 2, page 758.)

(5) Willughby.

(6) Klein.

(7) Rzaczynski.

(8) Linnaeus.

se nourrissent d'insectes, et vivent dans la solitude ou plutôt dans la douce société de leur femelle; leurs nids^s sont si bien cachés qu'on a beaucoup de peine à les découvrir (1); le mâle dans cette saison se tient au sommet de quelque grand arbre, d'où il fait entendre un petit gazouillement peu agréable et assez semblable à celui du motteux. Les bec-figes arrivent en Lorraine en avril, et en partent au mois d'août, même quelquefois plus tôt (2). On leur donne dans cette province les noms de *mûriers* et de *petits pinsons des bois*, ce qui n'a pas peu contribué à les faire méconnaître; en même temps on a appliqué le nom de bec-figue à la petite alouette des prés, dont l'espèce est très-différente de celle du bec-figue; et ce ne sont pas là les seules méprises qu'on ait faites sur ce nom. De ce que le bouvreuil paraît friand des figues en Italie, Belon dit qu'il est appelé par les Italiens, *beccafigi* (3); lui-même le prend pour le vrai bec-figue dont parle Martial; mais le bouvreuil est aussi différent du bec-figue par le goût de sa chair qui n'a rien que d'amer, que par le bec, les couleurs et le reste de la figure. Dans nos provinces méridionales et en Italie, on appelle confusément bec-figue, toutes les différentes espèces de fauvettes, et presque tous les petits oiseaux à bec menu et effilé (4); cependant le vrai bec-figue y est bien connu, et on le distingue partout à la délicatesse de son goût.

Martial qui demande pourquoi ce petit oiseau qui becquète également les raisins et les figues, a pris de ce dernier fruit son nom, plutôt que du premier (5), eût adopté celui

(1) « Le bec-figue niche dans nos forêts, et à juger » par l'analogie, dans des trous d'arbres et à une » grande distance de terre, comme les gobe-mouches » à collier; c'est la raison pourquoi on les découvre » très-difficilement: en 1767 ou 1768, ayant vu et » ouï chanter un de ces oiseaux qui se tenait perché » à l'extrémité d'un arbre fort élevé, je le suivis » avec grande attention, et j'y revins à plusieurs » fois sans pouvoir trouver ce nid, quoique tous » jours je retrouvasse l'oiseau; il avait un petit gazouillis à peu près comme le motteux et fort peu » agréable; il se perchait extrêmement haut et n'ap- » prochait guère de terre. » (Note communiquée par M. Lottinger.)

(2) Note communiquée par M. Lottinger.

(3) Nature des Oiseaux, page 361.

(4) Ornithol. de Salerne, page 237.

(5) *Cùm me ficus alat, cùm pascor dulcibus uvis,
Cur potiùs nomen non dedit uva mihi!*

(MARTIAL.)

qu'on lui donne en Bourgogne, où nous l'appelons *vinette*, parce qu'il fréquente les vignes et se nourrit de raisins; cependant avec les figues et les raisins on lui voit encore manger des insectes, et la graine de mercuriale. On peut exprimer son petit cri par *bzi, bzi*; il vole par élans, marche et ne saute point, court par terre dans les vignes, se relève sur les cepes et sur les haies des enclos. Quoique ces oiseaux ne se mettent en route que vers le mois d'août, et ne paraissent en troupes qu'alors dans la plupart de nos provinces, cependant on en a vu au milieu de l'été en Brie, où quelques-uns font apparemment leurs nids (6); dans leur passage ils vont par petits pelotons de cinq ou six; on les prend au lacet ou au filet, au miroir en Bourgogne et le long du Rhône, où ils passent sur la fin d'août et en septembre.

C'est en Provence qu'ils portent à juste titre le nom de bec-figue, on les voit sans cesse sur les figuiers, becquetant les fruits les plus mûrs; ils ne les quittent que pour chercher l'ombre et l'abri des buissons et de la charmille touffue; on les prend en grand nombre dans le mois de septembre en Provence et dans plusieurs îles de la Méditerranée, surtout à Malte, où ils sont alors en prodigieuse quantité, et où l'on a remarqué qu'ils sont en beaucoup plus grand nombre à leur passage d'automne qu'à leur retour au printemps (7): il en est de même en Chypre, où l'on en faisait autrefois commerce: on les envoyait à Venise dans des pots remplis de vinaigre et d'herbes odoriférantes (8); lorsque l'île de Chypre appartenait aux Vénitiens, ils en tiraient tous les ans mille ou douze cents pots remplis de ce petit gibier (9), et l'on connaissait généralement en Italie le bec-figue sous le nom d'oiseau de Chypre (*cyprias, uccelli di Cypro*), nom qui lui fut donné jusque'en Angleterre, au rapport de Willughby (9).

(6) Note communiquée par M. Hébert.

(7) M. le chevalier de Mazy.

(8) Voyage de Pietro della Valle, tome 8, page 153. Il ajoute que dans quelques endroits, comme à Agianappa, ceux qui mangent des bec-figes s'en trouvent quelquefois incommodés, à cause de la seamonee qu'ils becquètent dans les environs; ils mangent aussi dans ces îles de l'Archipel les fruits du lentisque.

(9) Dapper, Description des îles de l'Archipel, page 51.

(10) Cyprus-bird. (Willughby, page 163.)

Il y a long-temps que cet oiseau excellent à manger est fameux; Apicius nomme plus d'une fois le bec-figue avec la petite grive comme deux oiseaux également exquis. Eustathe et Athénée parlent de la chasse des bec-figures (1), et Hésychius donne le nom du filet avec lequel on prenait ces oiseaux dans la Grèce : à la vérité rien n'est plus délicat, plus fin, plus succulent que le bec-figue mangé dans la saison; c'est un petit peloton d'une graisse légère et savoureuse, fondante, aisée à digérer; c'est un extrait du suc des excellents fruits dont il vit.

Au reste, nous ne connaissons qu'une seule espèce de bec-figue (2), quoique l'on ait donné ce nom à plusieurs autres. Mais si l'on voulait nommer bec-figue tout oiseau que l'on voit dans la saison becqueter les figues, les fauvettes et presque tous les oiseaux à bec fin, plusieurs même d'entre ceux à bec fort seraient de ce nombre; c'est le sens du proverbe italien, *nel mese d'agosto ogni uccello è beccafico*; mais ce dire populaire, très-juste pour exprimer la délicatesse du suc

que donne la chair de la figue à tous ces petits oiseaux qui s'en nourrissent, ne doit pas servir à classer ensemble, sur une simple manière de vivre passagère et locale, des espèces très-distinctes et très-déterminées d'ailleurs; ce serait introduire la plus grande confusion, dans laquelle néanmoins sont tombés quelques naturalistes. Le bec-figue de chanvre d'Olina (*beccafico canapino*), n'est point un bec-figue, mais la fauvette babillarde. La grande fauvette elle-même, suivant Ray, s'appelle en Italie *beccafigo*. Selon applique également à la fauvette roussette le nom de *beccafigha*; et nous venons de voir qu'il se trompe encore plus en appelant bec-figue son *bouvreuil* ou *pivoine*, auquel en conséquence de cette erreur, il applique les noms de *cyralis* et de *ficedula*, qui appartiennent au bec-figue. En Provence, on confond sous le nom de bec-figue plusieurs oiseaux différents. M. Guys nous en a envoyé deux entre autres, que nous ne plaçons à la suite du bec-figue que pour observer de plus près qu'ils lui sont étrangers.

LE FIST DE PROVENCE.

MOTACILLA MASSILIENSIS; Linn., Gmel. — ANTHUS MASSILIENSIS; Vieill.
— SYLVIA MASSILIENSIS; Lath.

Le *fist*, ainsi nommé d'après son cri, et qui nous a été envoyé de Provence comme une espèce de bec-figue, en est tout différent et se rapporte de beaucoup plus près à l'alouette, tant par la grandeur que par le plumage; il n'en diffère essentiellement que parce qu'il n'a pas l'ongle de derrière long.

Il est représenté dans nos planches enluminées, n° 654, fig. 1. Son cri est *fist, fist*; il ne s'envole pas lorsqu'il entend du bruit, mais il court se tapir à l'abri d'une pierre jusqu'à ce que le bruit cesse, ce qui suppose qu'il se tient ordinairement à terre, habitude contraire à celle du bec-figue.

LA PIVOTE ORTOLANE *

MOTACILLA MACULATA; Linn., Gmel. — SYLVIA MACULATA; Lath. —
ANTHUS MACULATUS; Vieill.

La *pivotte ortolane*, autre oiseau de Provence, n'est pas plus un bec-figue que le

fist, quoiqu'il en porté aussi le nom dans le pays. Cet oiseau est fidèle compagnon des ortolans, et se trouve toujours à leur suite; il ressemble beaucoup à l'alouette des prés, excepté qu'il n'a pas l'ongle long et qu'il est plus grand. Il est donc encore fort différent du bec-figue.

(1) Apud Gesner., pag. 384.

(2) Aldrovande donne (tome 2, page 759) deux figures du bec-figue, dont la seconde, selon lui-même, ne présente qu'une variété de la première, peut-être même accidentelle, et qu'on pourrait, dit-il, « appeler bec-figue varié, le blanc et le noir étant mêlés » dans tout son plumage, comme la figure l'indique; » mais cette figure ne montre que le blanc de l'aile un peu plus large, et du blanc sur le devant du cou et

la poitrine; ce qui ne constitue en effet qu'une variété purement individuelle.

* Voyez les planches enluminées, n° 652, fig. 2.

LE ROUGE-GORGE* (1).

LE BEC-FIN ROUGE-GORGE, *SYLVIA RUBECULA*; Lath., Temm. — *MOTACILLA RUBECULA*; Linn., Gmel. — LA FAUVETTE ROUGE-GORGE; Vieill. (2).

Ce petit oiseau passe tout l'été dans nos bois, et ne vient à l'entour des habitations

* Voyez les planches enluminées, n° 361, fig. 1.

(1) En grec, *ῥοῦβοκος*; en latin moderne, *rubecula*; en italien, *pettiroso*, *pettusso*, *pechietto*; en portugais, *pitiraxo*; en catalan, *pita roity*; en suédois, *rot-gel*; en anglais, *red-breast*, *robin-red-breast*, *ruddock*; en allemand, *roth-breustlin*, *wald-roetele*, *rot-kropss*, *rot-brustle*, *winter-roetele*, *roth-kehlein*; en saxon, *rot-kelchyn*, *rott-kaehlichen*; en polonais, *gil*; en illyrien, *czier-wenka*, *zerwenka*. On l'appelle en Bourgogne, *bosote*, nom qui vient probablement de *boscote*, oiseau des bois; en Anjou, *rubiette*; dans le Maine, *rubienne*; en Auvergne, *jaunar*; en Saintonge, *russe*; en Normandie, *berée*; en Sologne et en Poitou, *ruche*; en Picardie, *frilleuse* (suivant M. Salerne); ailleurs, *roupie*; « pour ce, dit Belon, qu'on le voit venir aux villes » et villages, lorsque les roupies pendent au nez. »

Rubecula. (Frisch, avec une bonne figure, tabl. 19. — Jonston, *Avi.*, pag. 87, avec la figure empruntée d'Olin, pl. 43. — Sibbalde, *Scot. illustr.*, part. 2, lib. 3, pag. 18. — Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, pag. 345.) — *Rubecula*, *erithacus*. (Charleton, *Exercit.*, pag. 79, n° 8; *Onomast.*, pag. 91, n° 8.) — *Rubecula vel erithacus*. (Gesner, *Avi.*, pag. 729, avec une très-mauvaise figure, page 130.) — *Rubecula*, sive *erithacus Aldrovandi*. (Willulghby, *Ornithol.*, p. 160. — Ray, *Synops. Avi.*, pag. 78, n° a, 3.) — *Rubecula Schwenckfeldii*, *erithacus*; *ruticilla Gazæ*; *sylvia*. (Rzaczynski, *Auctuar. Hist. nat. Polon.*, pag. 418.) — *Erithacus*. (Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. 6, G. 82, Sp. 13.) — *Motacilla grisea*, *gullâ pectoreque fulvis*. (*Fauna Suecica*, n° 226.) — *Erithacus*, sive *rubecula*. (Aldrovande, *Avi.*, tom. 2, pag. 741, avec une figure méconnaissable, page 742.) — *Erithacus Aristotelis*, *rubecula Gazæ*. (Gesner, *Icon. Avi.*, pag. 48, avec une très-mauvaise figure.) — *Erithacus*; *phœnicurus Plinio*; *rubrica Gesnero*; *rubecula* et *ruticilla Gazæ*; *sylvia alii*. (Rzaczynski, *Hist. nat. Pol.*, pag. 279.) — *Sylvia sylvatica*. (Klein, *Avi.*, pag. 77, n° 1.) — *Ficedula fulva*, *pectore rubro*. (Barrère, *Ornithol.*, class. 3, Gen. 18, Sp. 4.) — *Pettiroso*. (Olin, *Uccelleria*, page 16, avec une figure assez bonne.) — Rouge-gorge ou rouge-bourse. (Albin, tome 1, avec une figure mal coloriée, pl. 51.) — Gorge-rouge ou rubeline. (Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 348, avec une mauvaise figure, page 349; *Portraits d'Oiseaux*,

qu'à son départ en automne et à son retour au printemps; mais dans ce dernier passage il ne fait que paraître, et se hâte d'entrer dans les forêts pour y retrouver, sous le feuillage qui vient de naître, sa solitude et ses amours. Il place son nid près de terre sur les racines des jeunes arbres, ou sur des herbes assez fortes pour le soutenir; il le construit de mousse entremêlée de crin et de feuilles de chêne, avec un lit de plume au dedans; souvent, dit Willulghby, après l'avoir construit, il le comble de feuilles accumulées, ne laissant sous cet amas qu'une entrée étroite oblique, qu'il bouche encore d'une feuille en sortant; on trouve ordinairement dans le nid du rouge-gorge cinq et jusqu'à sept œufs de couleur brune; pendant tout le temps des nichées, le mâle fait retentir les bois d'un chant léger et tendre; c'est un ramage suave et délié, animé par quelques modulations plus éclatantes, et coupé par des accents gracieux et touchants qui semblent être les expressions des desirs de l'amour; la douce société de sa femelle, non-seulement les remplit en entier, mais semble même lui rendre importune toute autre compagnie; il poursuit avec vivacité tous les oiseaux de son espèce, et les éloigne du petit canton qu'il s'est choisi; jamais le même buisson ne logea deux paires de ces oiseaux aussi fidèles qu'amoureux (3).

page 88, a.) — Gorge-rouge, rubeline, godrille, roupie, berée, rouge-bourse, avec la même figure. (*Idem*, *Observ.*, page 16.) — Rubeline, sive rouge-gorge; *rubecula* Latinis. — *Ficedula supernè griseo-fusca*, ad *olivaceum inclinans*; *sincipite*, *oculorum ambitu*, *guttur*, *collo inferiore*, et *pectore supremo rufis*; *ventre albo*; *remigibus minoribus maculâ rufescente terminatis*; *tectricibus griseo-fusco olivaceis*, *lateralibus interius griseo-fuscis*. *Rubecula*. (Brisson, tome 3, page 418.)

(2) Du genre des becs-fins et de la division des rubiettes; Cuv. DESM. 1826.

(3) *Unum arbustum non alit duos erithacos.*

Le rouge-gorge cherche l'ombrage épais et les endroits humides ; il se nourrit dans le printemps de vermineux et d'insectes qu'il chasse avec adresse et légèreté ; on le voit voltiger comme un papillon autour d'une feuille sur laquelle il aperçoit une mouche ; à terre il s'élance par petits sauts et fond sur sa proie en battant des ailes. Dans l'automne il mange aussi des fruits de ronces, des raisins à son passage dans les vignes, et des alises dans les bois, ce qui le fait donner aux pièges tendus pour les grives qu'on amorce de ces petits fruits sauvages ; il va souvent aux fontaines, soit pour s'y baigner, soit pour boire, et plus souvent dans l'automne, parce qu'il est alors plus gras qu'en aucune autre saison, et qu'il a plus besoin de rafraîchissement.

Il n'est pas d'oiseau plus matinal que celui-ci. Le rouge-gorge est le premier éveillé dans les bois, et se fait entendre dès l'aube du jour ; il est aussi le dernier qu'on y entend et qu'on y voit voltiger le soir ; souvent il se prend dans les tendues, qu'à peine reste-t-il encore assez de jour pour le ramasser ; il est peu déflant, facile à émouvoir, et son inquiétude ou sa curiosité fait qu'il donne aisément dans tous les pièges (1) ; c'est toujours le premier oiseau qu'on prend à la pipée ; la voix seule des pipeurs ou le bruit qu'ils font en taillant les branches, l'attire, et il vient derrière eux se prendre à la sauterelle ou au glauv presque aussitôt qu'on l'a posé ; il répond également à l'appel de la chouette et au son d'une feuille de lierre percée (2) ; il suffit même d'imiter, en suçant le doigt, son petit cri, *uip, uip*, ou de faire crier quelque oiseau pour mettre en mouvement tous les rouge-gorges des environs : ils viennent, en faisant entendre de loin leur cri, *tirit, tiritit, tirititit*, d'un timbre sonore qui n'est point leur chant modulé, mais celui qu'ils font le matin et le soir, et dans toute

occasion où ils sont émus par quelque objet nouveau ; ils voltigent avec agitation dans toute la pipée jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par les glauv sur quelques-unes des avenues ou perchées, qu'on a taillées basses exprès pour les mettre à portée de leur vol ordinaire, qui ne s'élève guère au-dessus de quatre ou cinq pieds de terre ; mais s'il en est un qui s'échappe du glauv, il fait entendre un troisième petit cri d'alarme, *ti i, ti i*, auquel tous ceux qui s'approchaient fuient : on les prend aussi à la rive du bois sur des perches garnies de lacets ou de glauv, mais les rejets ou sauterelles fournissent une chasse plus sûre et plus abondante ; il n'est pas même besoin d'amorcer ces petits pièges, il suffit de les tendre au bord des clarières ou dans le milieu des sentiers, et le malheureux petit oiseau, poussé par sa curiosité, va s'y jeter de lui-même.

Partout où il y a des bois d'une grande étendue, l'on trouve des rouge-gorges en grande quantité, et c'est surtout en Bourgogne et en Lorraine que se font les plus grandes chasses de ces petits oiseaux excellents à manger ; on en prend beaucoup aux environs des petites villes de Bourmont, Mirecourt et Neufchâteau ; on les envoie de Nancy à Paris. Cette province fort garnie de bois et abondante en sources d'eaux vives, nourrit une très-grande variété d'oiseaux ; de plus, sa situation entre l'Ardenne d'un côté, et les forêts du Suntgau qui joignent le Jura de l'autre, la met précisément dans la grande route de leurs migrations, et c'est par cette raison qu'ils y sont si nombreux dans les temps de leurs passages ; les rouge-gorges en particulier viennent en grand nombre des Ardennes, où Belon en vit prendre quantité dans la saison (3). Au reste, l'espèce en est répandue dans toute l'Europe, de l'Espagne et de l'Italie jusqu'en Pologne et en Suède ; partout ces petits oiseaux cherchent les montagnes et les bois pour faire leurs nids et y passer l'été.

Les jeunes avant la première mue n'ont pas ce beau roux-orangé sur la gorge et la poitrine, d'où par une extension un peu for-

(1) De tous les oiseaux qui vivent dans l'état de liberté, le rouge-gorge est peut-être celui qui est le moins sauvage ; il se laisse souvent approcher de si près, que l'on croirait pouvoir le prendre avec la main ; mais dès qu'on en est à portée il va se poser plus loin, où il se laisse encore approcher pour s'éloigner ensuite de même. Il semble aussi se plaire quelquefois à faire compagnie aux voyageurs qui passent dans les forêts ; on le voit souvent les précéder ou les suivre pendant un assez long temps. (Note communiquée par le sieur Trécourt.)

(2) Ce que les pipeurs appellent *frouter*.

(3) « Les paysans des villages situés en quelques » endroits sur les confins de la forêt d'Ardenne, » nous ont apporté tant l'un que l'autre (le rossignol de muraille et la gorge-rouge) à douzaines, » en liasses séparées, qu'ils prenaient en été aux » lacets, aux mares lorsqu'ils venaient y boire. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 348.)

cée le rouge-gorge a pris son nom (1). Il leur en perce quelques plumes dès la fin d'août, et à la fin de septembre ils portent tous la même livrée et on ne les distingue plus. C'est alors qu'ils commencent à se mettre en mouvement pour leur départ, mais il se fait sans attroupement; ils passent seul à seul, les uns après les autres, et dans ce moment où tous les autres oiseaux se rassemblent et s'accompagnent, le rouge-gorge conserve son naturel solitaire. On voit ces oiseaux passer les uns après les autres; ils volent pendant le jour de buisson en buisson, mais apparemment ils s'élèvent plus haut pendant la nuit et font plus de chemin; du moins arrive-t-il aux oiseleurs, dans une forêt qui le soir était pleine de rouge-gorges et promettait la meilleure chasse pour le lendemain, de les trouver tous partis avant l'arrivée de l'aurore (2).

Le départ n'étant point indiqué, et pour ainsi dire proclamé parmi les rouge-gorges comme parmi les autres oiseaux alors attroupés, il en reste plusieurs en arrière, soit des jeunes que l'expérience n'a pas encore instruits du besoin de changer de climat, soit de ceux à qui suffisent les petites ressources qu'ils ont su trouver au milieu de nos hivers. C'est alors qu'on les voit s'approcher des habitations et chercher les expositions les plus chaudes (3); s'il en est quelqu'un qui soit resté au bois dans cette rude saison, il y devient compagnon du bûcheron, il s'approche pour se chauffer à son feu, il bec-

quète dans son pain et voltige toute la journée à l'entour de lui en faisant entendre son petit cri; mais lorsque le froid augmente, et qu'une neige épaisse couvre la terre, il vient jusque dans nos maisons, frappe du bec aux vitres, comme pour demander un asile qu'on lui donne volontiers (4), et qu'il paie par la plus aimable familiarité, venant amasser les miettes de la table (5), paraissant reconnaître et affectionner les personnes de la maison, et prenant un ramage moins éclatant, mais encore plus délicat que celui du printemps et qu'il soutient pendant tous les frimas, comme pour saluer chaque jour la bienfaisance de ses hôtes et la douceur de sa retraite (6). Il y reste avec tranquillité jusqu'à ce que le printemps de retour lui annonçant de nouveaux besoins et de nouveaux plaisirs, l'agite et lui fait demander sa liberté.

Dans cet état de domesticité passagère, le rouge-gorge se nourrit à peu près de tout; on lui voit amasser également les mies de pain, les fibres de viande et les grains de millet. Ainsi c'est trop généralement qu'Olina dit qu'il faut, soit qu'on le prenne au nid ou déjà grand dans les bois, le nourrir de la même pâte que le rossignol (7); il s'accoutume, comme on voit, d'une nourriture beaucoup moins apprêtée; ceux qu'on laisse voler libres dans les chambres n'y

(4) *Hiberno tempore ad victum quaerendum etiam domos subintrat, hominibus chara et socia.* (Willughby, Ornithol., page 160.)

(5) Dans une Chartreuse du Bugey, j'ai vu des rouge-gorges dans des cellules de religieux, où on les avait fait entrer, après qu'ils avaient erré quelques jours dans les cloîtres. Il ne fallait que deux ou trois jours pour les y naturaliser, au point de venir manger sur la table. Ils s'accoutumaient fort bien de l'ordinaire du Chartreux, et passaient ainsi tout l'hiver à l'abri du froid et de la faim, sans montrer la moindre envie de sortir; mais aux approches du printemps de nouveaux besoins se faisaient sentir, ils allaient frapper à la fenêtre avec leur bec, on leur donnait la liberté, et ils s'en allaient jusqu'à l'hiver prochain. (Note de M. Hébert.)

(6) J'ai vu chez un de mes amis, un rouge-gorge à qui on avait ainsi donné asile au fort de l'hiver, venir se poser sur l'écritoire tandis qu'il écrivait; il chantait des heures entières, d'un petit ramage doux et mélodieux.

(7) *Vive da quattro e cinque anni (apparemment dans l'état de domesticité), e tal'volta più, secondo la diligenza con che è tenuto. Volendolo allevare di nido si richiede che habbi ben spuntate le penne, governandolo o sia nidiaice, o boscareccio, coll'istessa regola dal russignuolo.* (Olina, page 16.)

(1) « C'est mal fait de la nommer gorge-rouge, » car ce que nous lui pensons rouge en la poitrine est orangée couleur, qui lui prend depuis les deux côtés du dessous de son bec, qui est grisle, délié et noir, et par le dessous des deux cantons des yeux, lui répond par le dessous de la gorge jusqu'à l'estomac, » (Belon, Nat. des Ois., page 348.)

(2) Il me souvient qu'une certaine année je faisais la tendue aux rouge-gorges, c'était en avril; le passage était des meilleurs. Content de mes prises, je continuai la chasse pendant trois jours avec le même succès; le quatrième le soleil s'étant levé plus beau que jamais et le jour étant très-doux, je comptais sur la meilleure chasse; mais l'on avait sonné le départ pendant mon absence, tout était disparu, et je n'en pris aucun. (Note de M. Lottinger.)

(3) *Per esser quest'uccello gentilissimo, e nemico degl'inceffi, si di caldo, che di freddo, però l'estate si ritira alla macchia, o al monte, dove si a verdura e fresco; e l'inverno s'accosta alla abitato, facendosi vedere sù le fratte, et per gl'orti, massime dove batte il sole, che va diligentemente cercando.* (Olina, Uccelleria, page 16.)

causent que peu de saleté, ne rendant qu'une petite fiente assez sèche. L'auteur de l'Édonologie prétend (1), que le rouge-gorge apprend à parler; ce préjugé est ancien, et l'on trouve la même chose dans Porphyre (2); mais le fait n'est point du tout vraisemblable, puisque cet oiseau a la langue fourchue. Belon qui ne l'avait ouï chanter qu'en automne, temps auquel il n'a que son petit ramage, et non l'accent brillant et affectueux du grand chant des amours, vante pourtant la beauté de sa voix en la comparant à celle du rossignol (3). Lui-même, comme il paraît par son récit, a cru que le rouge-gorge était le même oiseau que le rossignol de muraille; mais mieux instruit ensuite il les distingua par leurs habitudes aussi-bien que par leurs couleurs (4). Celles du rouge-gorge sont très-simples; un manteau du même brun que le dos de la grive, lui couvre tout le dessus du

corps et de la tête; l'estomac et le ventre sont blancs; le roux-orangé de la poitrine est moins vif dans la femelle que dans le mâle; ils ont les yeux noirs, grands et même expressifs, et le regard doux; le bec est faible et délié tel que celui de tous les oiseaux qui vivent principalement d'insectes; le tarse très-menu est d'un brun clair, ainsi que le dessus des doigts qui sont d'un jaune pâle par-dessous. L'oiseau adulte a cinq pouces neuf lignes de longueur, et huit pouces de vol; le tube intestinal est long d'environ neuf pouces; le gésier qui est musculeux, est précédé d'une dilatation de l'œsophage; le cœcum est très-petit, et quelquefois nul dans certains individus. En automne, ces oiseaux sont très-gras, leur chair est d'un goût plus fin que celui de la meilleure grive dont elle a le fumet, se nourrissant des mêmes fruits, et surtout des alises.

LA GORGE-BLEUE * (5).

LE BEC-FIN GORGE-BLEUE, *SYLVIA SUECICA*; Lath., Temm. — *MOTACILLA SUECICA*; Linn., Gmel. — LA FAUVETTE GORGE-BLEUE; Vieill. (6).

PAR LA PROPORTION DES FORMES, PAR LA GRANDEUR ET LA FIGURE ENTIÈRE, LA GORGE-BLEUE

(1) Page 93.

(2) Lib. 3, de Abstin. animal.

(3) « Elle s'en retourne aux villes dès la fin de » septembre, auquel temps elle chante si mélodieu- » sement, qu'on ne l'estime guère moins bien chan- » ter, que le rossignol fait au printemps. » (Belon.) En plusieurs endroits on appelle le rouge-gorge, rossignol d'hiver.

(4) « Le rossignol de muraille apparoît au prin- » temps dedans les villes et villages, et fait ses petits » dans les pertuis, lorsque la gorge-rouge s'en est » allée au bois. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 348.)

* Voyez les planches enluminées, n° 361, fig. 2, la gorge-bleue à tache blanche; n° 610, fig. 1, la gorge-bleue sans tache blanche; fig. 2, la femelle; fig. 3, jeune gorge-bleue.

(5) *Phenicurus pectore cœruleo*. (Frisch, édit. de Berlin, 1733, avec deux belles figures, pl. 19 : l'une de l'adulte, l'autre du petit.) — *Phenicurus alter*. (Jonston, Avi., avec une figure empruntée de Gesner, tab. 45.) — *Sylvia gulæ cœruleæ*, thorace ex albo variegato. (Klein, Avi., pag. 77, n° 3, 2.) — *Motacilla pectore cœruleo*, maculâ flavescente albedine cincta. (Linnaeus, Fauna Suecica, n° 220.) — *Motacilla pectore ferrugineo fasciæ cœruleæ*; *rectricibus fuscis versùs basim ferrugineis*... *Motacilla suecica*. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, G. 99, Sp. 24.) — *Avis carolina*. (*Idem*, ed. 6, G. 82, Sp. 7.) — *Motacilla pyrenaica*, cinerea, jugulo et pectore caesis. (Barrère, Ornithol., class. 3, G. 19, Sp. 6.) — *Wegflecklin*. (Gesner, Avi., p. 796, avec

une figure méconnaissable; Icon. Avi., pag. 51. — Aldrovande, tome 2, page 749, avec la figure copiée de Gesner. — Willulghby, Ornithol., pag. 160.) — *Ruticilla wegflecklin*. (Ray, Synops. Avi, pag. 78. n° a, 5.) — *Rossignol de mur ou rouge-queue à gorge bleue*. (Edwards, tome 1, page 28, avec une figure exacte de la femelle que Klein désigne page 80, n° 24 de l'Ordo Avium, sous le nom de *sylvia seu ruticilla gutture albo, zonâ cœruleâ fimbriato*.) — *Ficedula supernè cinereo-fusca*, infernè sordidè griseo-rufescens; *teniâ supra oculos sordidè alborufescente*; *collo inferiore splendidè cœruleo maculâ in medio argentatâ insignitâ*; *teniâ transversâ in pectore nigrâ*; *rectricibus binis intermediis in medio fusco nigricantibus*, circa margines griseis, lateralibus in exortu rufis, in apice nigricantibus. *Cyanecula*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, page 413, et page 416.) La femelle donnée sous le nom de gorge-bleue de Gibraltar, est désignée par la phrase suivante : *Ficedula supernè fusca*, marginibus pennarum dilutionibus, infernè alba; *teniâ infra oculos dilatè cœruleâ*; *collo inferiore teniâ transversâ lunulatâ cœruleâ insignitâ*; *rectricibus binis intermediis obscurè fuscis*, lateralibus in exortu rufis, in apice nigricantibus. *Cyanecula gibraltariensis*.

La gorge-bleue se nomme en latin moderne, *cyanecula*; en allemand, *wegflecklin*, suivant Gesner; *blau-kehlein*, selon Klein et Frisch; en suédois, *carls-vogel*. (Linnaeus.)

(6) Du genre bec-fin et de la division des rubiettes; Cuv. DESM. 1826.

semble n'être qu'une répétition du rouge-gorge; elle n'en diffère que par le bleu brillant et azuré qui couvre sa gorge, au lieu que celle de l'autre est d'un rouge orangé; il paraît même que la nature ait voulu démontrer l'analogie entre ces deux oiseaux jusque dans leurs différences; car au-dessous de cette plaque bleue, on voit un ceintre noir et une zone d'un rouge orangé qui surmonte le haut de la poitrine: cette couleur orangée repaît encore sur la première moitié des pennes latérales de la queue; de l'angle du bec passe par l'œil un trait de blanc-roussâtre: du reste, les couleurs quoiqu'un peu plus sombres sont les mêmes dans la gorge-bleue et dans le rouge-gorge. Elle en partage aussi la manière de vivre; mais en rapprochant ces deux oiseaux par les ressemblances, la nature semble les avoir séparés d'habitation; le rouge-gorge demeure au fond des bois, la gorge-bleue se tient à leurs lisières, cherchant les marais, les prés humides, les oseraies et les roseaux; et avec le même instinct solitaire que le rouge-gorge, elle semble avoir pour l'homme le même sentiment de familiarité, car après toute la belle saison passée dans ces lieux reculés, au bord des bois voisins des marécages, ces oiseaux viennent avant leur départ dans les jardins, dans les avenues, sur les haies, et se laissent approcher assez pour qu'on puisse les tirer à la sarbacane.

Ils ne vont point en troupes, non plus que les rouge-gorges, et on en voit rarement plus de deux ensemble. Dès la fin de l'été, les gorge-bleues se jettent, dit M. Lottinger, dans les champs semés de gros grains; Frisch nomme les champs de pois, comme ceux où elles se tiennent de préférence, et prétend même qu'elles y nichent; mais on trouve plus communément leur nid sur les saules, les osiers et les autres arbustes qui bordent les lieux humides: il est construit d'herbes entrelacées à l'origine des branches ou des rameaux.

Dans le temps des amours, le mâle s'élève droit en l'air, d'un petit vol, en chantant; il pirouette et retombe sur son rameau avec autant de gaité que la fauvette, dont la gorge-bleue paraît avoir quelques habitudes; elle chante la nuit, et son ramage est très-doux, suivant Frisch; M. Hermann (1), au

contraire, nous dit qu'il n'a rien d'agréable: opposition qui peut se concilier par les différents temps où ces deux observateurs ont pu l'entendre; la même différence pouvant se trouver au sujet de notre rouge-gorge, pour quelqu'un qui n'aurait ouï que son cri ordinaire, et non le chant mélodieux et tendre du printemps, ou son petit ramage des beaux jours de l'automne.

La gorge-bleue aime autant à se baigner que le rouge-gorge, et se tient plus que lui près des eaux: elle vit de vermisseaux et d'autres insectes, et dans la saison de son passage elle mange des baies de sureau (2). On la voit par terre aux endroits marécageux, cherchant sa nourriture et courant assez vite, en relevant la queue, le mâle surtout lorsqu'il entend le cri de la femelle vrai ou imité.

Les petits sont d'un brun noirâtre et n'ont pas encore de bleu sur la gorge; les mâles ont seulement quelques plumes brunes dans le blanc de la gorge et de la poitrine, comme on peut le voir dans la figure enluminée, n° 610, *fig. 3*, qui représente la jeune gorge-bleue avant sa première mue. La femelle ne prend jamais cette gorge-bleue tout entière; elle n'en porte qu'un croissant ou une bande au bas du cou, telle qu'on peut la voir dans la *figure 2* de la même planche; et c'est sur cette différence et sur la figure d'Edwards qui n'a donné que la femelle (3), que M. Brisson fait une seconde espèce de sa *gorge-bleue de Gibraltar* (4), d'où apparemment l'on avait apporté la femelle de cet oiseau.

Entre les mâles adultes, les uns ont toute la gorge bleue, et vraisemblablement ce sont les vieux; d'autant que le reste des couleurs et la zone rouge de la poitrine paraissent plus foncées dans ces individus; les autres, en plus grand nombre, ont une tache comme un demi-collier, d'un beau blanc, dont Frisch compare l'éclat à celui de l'argent poli (5); c'est d'après ce caractère que les oiseleurs du Brandebourg ont donné à la gorge-bleue le nom d'*oiseau à miroir*.

Ces riches couleurs s'effacent dans l'état de captivité, et la gorge-bleue mise en cage commence à les perdre dès la première mue. On la prend au filet comme les rossignols et

(2) Frisch.

(3) Tome 1, page 28, planche 28.

(4) Ornithologie, tome 2, page 416.

(1) Docteur et professeur en médecine, et en histoire naturelle à Strasbourg, qui a bien voulu nous communiquer quelques faits de l'histoire naturelle de cet oiseau.

(5) Apparemment M. Linnæus se trompe en donnant cette couleur comme un blanc terne et jaunâtre: maculâ flavescente albedine cincta. (Fauna Suecica.)

avec le même appât (1). Dans la saison où ces oiseaux deviennent gras, ils sont ainsi que tous les petits oiseaux à chair délicate, l'objet des grandes pipées : ceux-ci sont néanmoins assez rares et même inconnus dans la plupart de nos provinces; on en voit au temps du passage dans la partie basse des Vosges vers Sarrebourg, suivant M. Lottin-ger; mais un autre observateur nous assure que ces oiseaux ne remontent pas jusque dans l'épaisseur de ces montagnes au midi; ils sont plus communs en Alsace, et quoique généralement répandus en Allemagne et jusqu'en Prusse, nulle part ils ne sont bien communs, et l'espèce paraît beaucoup moins nombreuse que celle du rouge-gorge; cependant elle s'est assez étendue. Au nom que

lui donne Barrère (2), on peut croire que la gorge-bleue est fréquente dans les Pyrénées; nous voyons par la dénomination de la seconde espèce *prétendue* de M. Brisson, que cet oiseau se trouve jusqu'à Gibraltar. Nous savons d'ailleurs qu'on le voit en Provence, où le peuple l'appelle *cul-rousset-bleu*, et on le croirait indigène en Suède au nom que lui donne M. Linnæus (3); mais ce nom mal appliqué prouve seulement que cet oiseau fréquente les régions du Nord; il les quitte en automne pour voyager et chercher sa nourriture dans des climats plus doux: cette habitude ou plutôt cette nécessité est commune à la gorge-bleue et à tous les oiseaux qui vivent d'insectes et de fruits tendres.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT AU ROUGE-GORGE ET A LA GORGE-BLEUE.

LE ROUGE-GORGE BLEU DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE * (4).

MOTACILLA SCALIS; Linn., Gmel. (5).

NOTRE rouge-gorge est un oiseau trop faible et de vol trop court pour avoir passé en Amérique par les mers; il craint trop les

grands hivers pour y avoir pénétré par les terres du Nord; mais la nature a produit dans ces vastes régions une espèce analogue et qui le représente, c'est le rouge-gorge bleu qui se trouve dans les parties de l'Amérique septentrionale, depuis la Virginie, la Caroline et la Louisiane, jusqu'aux îles Bermudes. Catesby nous en a donné le premier la description; Edwards a représenté cet oiseau, et tous deux conviennent qu'il faut le rapporter au rouge-gorge d'Europe, comme espèce très-voisine (6). Nous l'avons fait représenter dans nos planches enluminées, n° 390; il est un peu plus grand que le rouge-gorge, ayant six pouces trois lignes de longueur, et dix pouces huit lignes de vol. Catesby remarque qu'il vole rapidement, et que ses ailes sont longues (7); la tête, le dessus du corps, de la queue et des ailes sont d'un très-beau bleu, excepté que la pointe de l'aile est brune; la gorge et la poitrine sont d'un jaune de rouille assez vif; le ventre est blanc. Dans quelques individus, tels que celui que Catesby a représenté, le bleu de la tête enveloppe aussi la gorge; dans les

(1) Le ver de farine.

(2) Motacilla pyrenaica. (Ornithol., class. 3, G. 19, Sp. 6.)

(3) Motacilla suecica. (Syst. Nat., ed. 10, G. 99, Sp. 24.) — Avis carolina. (Ed. 6, G. 82, Sp. 7.) En suédois, *carls-vogel*.

* Voyez les planches enluminées, n° 390, figure 1, le mâle; et figure 2, la femelle.

(4) Rouge-gorge de la Caroline. (Catesby, tome 1, page 147, avec une belle figure, pl. 47.) — Rouge-gorge bleu. (Edwards, tome 1, page 24, avec une figure moins bonne que celle de Catesby.) — Sylvia gulá cæruleá, rubecula americana cærulea. (Klein, Avi., pag. 77, n° 3. — *Idem*, pag. 80, n° 21.) Sylvia thorace rubro, supero corpore et caudá cæruleis. — Motacilla suprâ cærulea, subtús tota rubra. Sialis. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, G. 99, Sp. 25.) — Les Anglais de la Caroline l'appellent *blew-bird*, l'oiseau-bleu. — Ficedula superné splendidé cærulea, infernè rufa; ventre candido; guttore rufo, maculis cæruleis vario; remigibus cæruleis, apice fuscis; rectricibus cæruleis, superné saturatiús, infernè dilutiús. Rubecula carolinensis cærulea. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 423.)

(5) Du genre bec-fin et de la division des rubiettes; Cuv. DESM. 1826.

(6) M. Catesby, has call'd his bird, rubecula americana; which his a proper name enough, since both his bird and mine are certainly of that genus, of which the robin-red-breast is a species. (Edwards.)

(7) Cet oiseau vole fort vite, ses ailes étant très-longues; en sorte que le faucon le poursuit en vain. (Catesby, Hist. nat. de la Caroline, tome 1, page 47.)

autres, comme celui d'Edwards et celui de nos planches enluminées, *fig. 1*, qui est le mâle, le roux couvre tout le devant du corps jusque sous le bec. La femelle, n° 2 de la même planche, a des couleurs plus ternes, le bleu mêlé de noirâtre; les petites penne de l'aile de cette dernière couleur et frangées de blanc: au reste, cet oiseau est d'un naturel très-doux (1), et ne se nourrit que

d'insectes; il fait son nid dans les trous d'arbres; différence de mœurs peut-être suggérée par celle du climat où les reptiles plus nombreux, forcent les oiseaux à éloigner leurs nichées. Catesby assure que celui-ci est très-commun dans toute l'Amérique septentrionale. Ce naturaliste et Edwards sont les seuls qui en aient parlé, et Klein ne fait que l'indiquer d'après eux (2).

LE TRAQUET * (3).

LE TRAQUET PATRE, *SAXICOLA RUBICOLA*; Bechst., Temm. — MOTTEUX TRAQUET, *OENANTHE RUBICOLA*; Vieill. — *SYLVIA RUBICOLA*; Lath. — *MOTACILLA RUBICOLA*; Linn., Gmel. (4).

CET oiseau, très-vif et très-agile, n'est jamais en repos; toujours voltigeant de buis-

son en buisson, il ne se pose que pour quelques instants, pendant lesquels il ne cesse encore de soulever les ailes pour s'envoler à tous moments: il s'élève en l'air par petits élans, et retombe en pirouettant sur lui-même. Ce mouvement continu a été comparé à celui du *traquet d'un moulin*, et c'est là, suivant Belon, l'origine du nom de cet oiseau (5).

Quoique le vol du traquet soit bas et qu'il s'élève rarement jusqu'à la cime des arbres, il se pose toujours au sommet des buissons et sur les branches les plus élançées des haies et des arbrisseaux, ou sur la pointe des tiges du blé de Turquie dans les champs, et sur les échalias les plus hauts dans les vignes; c'est dans les terrains arides, les landes, les bruyères et les prés en montagne qu'il se plaît davantage, et où il fait entendre plus

avant Belon: « pour ce, dit-il, qu'il groulle sans cesse, » et grouller est à dire se remuer. » Il ajoute que les habitants des environs de Metz le nomment *semetro*; nous ne retrouvons plus dans le pays de trace de cette dénomination.

(4) Du genre bec-fin et de la division des traquets; Cuv. DESM. 1826.

(5) « Il y a un petit oysillon différent en son genre » de tous autres; on le voit se tenir sur les hautes » summités des buissons, et remuer toujours les ael- » les, et pour ce qu'il est ainsi inconstant on l'a » nommé un *traquet*.; et comme un traquet de » moulin n'a jamais repos pendant que la meule » tourne, tout ainsi cet oiseau inconstant remue » toujours ses aelles. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 360.)

(1) Catesby.

(2) Klein, *Avi.*, pag. 77, n° 3, page 80, n° 21.

* Voyez les planches enluminées, n° 678, figure 1.

(3) *Rubetra*. (Aldrovande, *Avi.*, tom. 2, pag. 739, avec deux figures aussi peu reconnaissables l'une que l'autre; la première prise de Belon, l'autre de l'auteur. — Jonston, *Avi.*, pag. 87, avec les deux figures d'Aldrovande, pl. 45.) — *Rubetra, rubicola*. (Charleton, *Exercit.*, pag. 79, n° 7; Onomast., pag. 91, n° 7.) — *Oenanthe tertia*. (Sibbalde, *Scot. illustr.*, part. 2, lib. 3, pag. 18.) — *Oenanthe nostra tertia*. (Willughby, *Ornithol.*, page 169, avec une bonne figure, pl. 41. — Ray, *Synops. Avi.*, pag. 76, n° a, 4.) — *Traquet, groullard*. (Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 360; *Portraits d'Oiseaux*, page 92. — Albin, tome 1, page 48, avec une figure mal coloriée, pl. 52.) — *Ficedula supernè nigricante et rufescente varia, infernè rufa; gutture dilutè rufescente (fœmina) nigro, marginibus pennarum in apice rufescentibus (mas); tæniâ infra guttur transversâ albidâ; maculâ in alis candidâ; rectricibus nigricantibus, apicis margine albo-rufescente; oris exterioribus extimæ (mas), omnium (fœmina), albo-rufescentibus... Rubetra*. (Brisson, *Ornithol.*, tome 3, page 428.)

En grec *βρατίς*; en italien, *barada*, et aux environs de Bologne, *piglia mosche*; en Angleterre, *stonemich, stone-chatter et moor-titling*, suivant Ray et Willughby; *mortetter, blackberry-eater, black-cap*, suivant Charleton; *tracas*, en Bourgogne; *tourtrat*, à Semur; *martelot*, aux environs de Langres: ce dernier nom paraît dériver de son cri *ouistra-ouistratra*, dont la répétition successive et assez subite, représente les coups d'un petit marteau; *groullard*, sui-

souvent son petit cri *ouistratra*, d'un ton couvert et sourd (1). S'il se trouve une tige isolée ou un piquet au milieu du gazon dans ces prés, il ne manque pas de se poser dessus, ce qui donne une grande facilité pour le prendre; un gluaux placé sur un bâton suffit pour cette chasse bien connue des enfants.

D'après cette habitude de voler de buisson en buisson sur les épines et les ronces, Belon, qui a trouvé cet oiseau en Crète et dans la Grèce, comme dans nos provinces (2), lui applique le nom *batis*, oiseau de ronces, dont Aristote ne parle qu'une seule fois (3), en disant qu'il vit de vermisseaux. Gaza a traduit *batis* par *rubetra*, que tous les naturalistes ont rapporté au traquet (4), d'autant que *rubetra* pourrait aussi signifier oiseau rougeâtre (5), et le rouge-bai de la poitrine du traquet est sa couleur la plus remarquable. Elle s'étend en s'affaiblissant jusque sous le ventre; le dos sur un fond d'un beau noir est nué par écailles brunes, et cette disposition de couleurs s'étend jusqu'au-dessus de la tête (6), où cependant le noir domine; ce noir est pur sous la gorge, quoique traversé très-légalement de quelques ondes blanches, et il remonte jusque sous les yeux. Une tache blanche sur le côté du cou confine au noir de la gorge et au rouge-bai de la poitrine; les

pennes de l'aile et de la queue sont noires, frangées de brun ou de roussâtre-clair; sur l'aile près du corps est une large ligne blanche, et le croupion est de cette même couleur; toutes ces teintes sont plus fortes et plus foncées dans le vieux mâle que dans le jeune; la queue est quarrée et un peu étalée; le bec est effilé et long de sept lignes; la tête assez arrondie et le corps ramassé; les pieds sont noirs, menus et longs de dix lignes; il a sept pouces et demi de vol, et quatre pouces dix lignes de longueur totale: dans la femelle, la poitrine est d'un roussâtre sale; cette couleur se mêlant à du brun sur la tête et le dessus du corps, a du noirâtre sur les ailes, et se fond dans du blanchâtre sous le ventre et à la gorge, ce qui rend le plumage de la femelle triste, décoloré et beaucoup moins distinct que celui du mâle.

Le traquet fait son nid dans les terrains incultes, au pied des buissons, sous leurs racines ou sous le couvert d'une pierre (7); il n'y entre qu'à la dérobée, comme s'il craignait d'être aperçu; aussi ne trouve-t-on ce nid que difficilement (8); il le construit dès la fin de mars (9). La femelle pond cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, avec de légères taches rousses peu apparentes, mais plus nombreuses vers le gros bout; le père et la

(1) *In ericetis victitat et valde querula est.* (Wil-lughby, Ornithol., page 170.)

(2) On le voit tout aussi bien en Crète et en Grèce, comme en France et en Italie. (Belon, loco citato.)

(3) Hist. animal., lib. 8, cap. 3.

(4) « Il me semble, le voyant si fréquent en tous lieux, que c'est celui qu'Aristote, au troisième chapitre du huitième livre des animaux, nomme en sa langue *batis*, signifiant qu'on pourrait bien dire *roncette*; car *batis* en grec est ce qu'on dit en latin *rubus*, et en français une ronce. Gaza tournant ce mot à dit en latin *rubetra*. Notre conjecture est que le traquet hantant toujours sur les ronces, vit de verms, ne mangeant aucun fruit. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 360.)

(5) Dans cette idée, ce nom paraît plus approprié au traquet; car Aldrovande observe l'équivoque du mot *rubetra* dans le sens d'oiseau de ronces appliqué à cet oiseau, y en ayant plusieurs autres qui se posent comme lui sur les ronces; et ce nom d'oiseau de ronces ayant effectivement été donné par Longolius à la miliaire, qui est l'ortolan, et par d'autres à la petite grive.

(6) « On lui voit le dessus de la tête noire comme au pivoine, qui fut cause que l'ayons quelquefois soupçonné *melancoryphus*, joint que ce qui nous augmentoit l'opinion, est que le vulgaire, au mont Ida de Crète, le nomme *melancocephali*. » (Belon, Nat. des Oiseaux.)

OISEAUX. Tome II.

(7) Le *pied-noir* (traquet) fait son nid dans des endroits cachés; j'en ai trouvé un collé contre une roche, à deux pieds de terre, dans lequel il y avait cinq petits couverts d'un duvet noir; ce nid était caché par un houx, et le père et la mère ne s'épouvaient pas des bestiaux qui en approchaient; mais ils criaient beaucoup de dessus des arbres prochains lorsque j'y allais. (Note communiquée par M. le marquis de Piolent.)

(8) « Ils font leur nid si finement et y vont et en sortent si secrètement, qu'on a moult grand peine à le trouver. Il fait grand nombre de petits, lesquels il abèche des animaux en vie. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 360.) — Le nid du traquet est très-difficile à découvrir, parce que les détours qu'il fait, soit pour en sortir, soit pour y entrer, surtout dans le temps où il a des petits, en rendent la recherche presque toujours infructueuse ou inutile. Il n'y entre jamais qu'après avoir passé au travers de quelques buissons du voisinage, et lorsqu'il en sort, il file de même dans les buissons jusqu'à une petite distance. On imaginerait, en voyant cet oiseau entrer brusquement dans une broussaille et ayant dans le bec un ver ou un insecte, qu'il porte à ses petits, que son nid doit se trouver dans cet endroit; mais on y cherche en vain, et ce n'est qu'au pied des buissons voisins qu'on peut espérer de le trouver. (Note communiquée par le sieur Trécourt.)

(9) Nid trouvé à Montbard le 30 mars.

mère nourrissent leurs petits de vers et d'insectes qu'ils ne cessent de leur apporter ; il semble que leur sollicitude redouble lorsque ces jeunes oiseaux s'élancent hors du nid ; ils les rappellent, les rallient, criant sans cesse *oustratra* ; enfin ils leur donnent encore à manger pendant plusieurs jours. Du reste, le traquet est très-solitaire, on le voit toujours seul, hors le temps où l'amour lui donne une compagne (1). Son naturel est sauvage et son instinct paraît obtus ; autant il montre d'agilité dans son état de liberté, autant il est pesant en domesticité ; il n'acquiesce rien par l'éducation (2) ; on ne l'élève même qu'avec peine et toujours sans fruit (3). Dans la campagne il se laisse approcher de très-près, ne s'éloigne que d'un petit vol sans paraître remarquer le chasseur ; il semble donc ne pas avoir assez de sentiment pour nous aimer ni pour nous fuir. Ces oiseaux sont très-gras dans la saison, et comparables, pour la délicatesse de la chair, aux becciques ; cependant ils ne vivent que d'insectes, et leur bec ne paraît point fait pour toucher aux graines. Belon et Aldrovande ont écrit que le traquet n'est point un oiseau de passage ; cela est peut-être vrai pour la Grèce et l'Italie, mais il est certain que dans les provinces septentrionales de France, il prévient les frimas et la chute des insectes, car il part dès le mois de septembre.

Quelques personnes rapportent à cette espèce, l'oiseau nommé en Provence *fourmeiron*, qui se nourrit principalement de four-

mis (4). Le fourmeiron paraît solitaire et ne fréquente que les masures et les décombres ; on le voit, quand il fait froid, se poser au-dessus des tuyaux des cheminées, comme pour se réchauffer (5). A ce trait nous rapporterions plutôt le fourmeiron au rossignol de muraille qu'au traquet qui se tient constamment éloigné des villes et des habitations (6).

Il y a aussi en Angleterre, et particulièrement dans les montagnes du Derbyshire, un oiseau que M. Brisson a appelé le *traquet d'Angleterre* (7). Ray dit que cette espèce semble particulière à cette île ; Edwards a donné les figures exactes du mâle et de la femelle (8), et Klein en fait mention sous le nom de *rossignol à ailes variées* (9). En effet, le blanc qui marque non-seulement les grandes couvertures, mais aussi la moitié des petites penes les plus près du corps, fait dans l'aile de cet oiseau une tache beaucoup plus étendue que dans notre traquet commun. Du reste, le blanc couvre tout le devant et le dessous du corps, forme une tache au front, et le noir s'étend de là sur le des-

(4) « Le fourmeiron se place à l'ouverture de la » fourmière, de façon qu'il la bouche entièrement » avec son corps, et que les fourmis pressées de sortir, s'embarassent dans ses plumes ; alors il prend » l'essor, et va déposer, en secouant ses plumes sur » un terrain uni, toute la provision dont il est chargé ; » alors la table est mise pour lui, et il mange à son » aise tout le gibier de sa chasse. Il est lui-même bon » à manger. » (Note de M. Guys, de Marseille.)

(5) Suivant MM. Guys et de Piolenc, mais le dernier en attribuant cette habitude au fourmeiron, la juge étrangère aux traquets : et voici là-dessus ce qu'il nous marque. « Je n'ai pas oui dire qu'ils aiment » à se chauffer ; je crois même que m'aculé aperçu qu'ils » s'éloignent des fourneaux que l'on fait dans les » champs pour brûler le gazon, ce qui indiquerait » que la fumée leur déplaît. » (Voyez l'article du rossignol de muraille.)

(6) « On le voit communément en tous lieux, mais » il ne vient jamais par les haies des villages ne des » villes. » (Belon, Nat. des Ois., page 360.)

(7) *Ficedula superne nigra, infernè alba*; *uro-pygio albo et nigro variegato*; *maculé in sincipite candidâ, in alis albâ*; *remigibus minoribus exterius albis, interius nigris, extimâ exterius albâ (mas)*; *supernè sordidè fusco virescens, infernè alba*; *maculé in alis albo-flavicante*; *remigibus exterioribus albo-flavicantibus, interius nigricantibus*; *rectricibus nigricantibus, extimâ exterius albo simbriatâ*. Le traquet d'Angleterre. (Brisson, tome 3, page 436.)

(8) Hist. nat. of Birds, tome 1, page 30.

(9) *Luscinia alis variegatis*. (Klein, Avi., pag. 52, n° 12.)

(1) « Il ne vole guère en compagnie, ainsi se tient » toujours seul, sinon au temps qu'il fait ses petits, » qu'ils s'accouplent mâle et femelle. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 360.)—*Rarò gregatim volat, semper solitaria degens*. (Aldrovande, tome 2, page 739; du reste, il n'en parle que d'après Belon.)

(2) « Le traquet est réfléchi : ayant ouvert la cage » à un de ces oiseaux dans un jardin, au milieu des » arbrisseaux et au grand soleil, il vola bientôt sur la » porte ouverte, et de là regarda plus d'une minute » autour de lui avant de prendre sa volée ; sa défiance » fut si grande, qu'elle suspendit en lui l'amour de » la liberté. » (Note communiquée par M. Hébert.)

(3) « Les traquets sont sauvages, on les élève avec » peine. Ceux que j'ai nourris avaient l'air pesant ; » quelquefois ils avaient des mouvements brusques, » mais ils ne sortaient de leur état d'assoupissement » que pour un instant ; ils sautaient de temps en » temps sur quelque chose d'élevé, et y faisaient en- » tendre, à plusieurs reprises, en agitant les ailes et » la queue, leur cri de *trac, trac*. » (Note communiquée par M. de Querhoënt.)

sus du corps, jusqu'au croupion qui est traversé de noir et de blanc ; les plumes de la queue sont noires, les deux plus extérieures blanches en dehors et les grandes plumes de l'aile brunes. Tout ce qui est noir dans le mâle, est dans la femelle d'un brun-verdâtre terni, le reste est blanc de même ; dans l'un et l'autre le bec et les pieds sont noirs : ce traquet est de la grosseur du nôtre ; quoiqu'il paraisse particulier à l'Angleterre, et même aux montagnes de Derby, il faut néanmoins qu'il s'en éloigne dans la

saison du passage, car on a vu quelquefois cet oiseau dans la Brie (1).

On trouve l'espèce du traquet depuis l'Angleterre (2) et l'Écosse (3), jusqu'en Italie et en Grèce ; il est très-commun dans plusieurs de nos provinces de France. La nature paraît l'avoir reproduit dans le Midi sous des formes variées. Nous allons donner une notice de ces traquets étrangers, après avoir décrit une espèce très-semblable à celle de notre traquet, et qui habite nos climats avec lui.

LE TARIER * (4).

LE TRAQUET TARIER ; SAXICOLA RUBETRA ; Bechst., Temm. — LE MOTTEUX TARIER, OENANTHE RUBETRA ; Vieill. — SYLVIA RUBETRA ; Lath. — MOTACILLA RUBETRA ; Gmel. (5).

L'ESPÈCE du tarier, quoique très-voisine de celle du traquet (6), doit néanmoins en

être séparée, puisque toutes deux subsistent dans les mêmes lieux, sans se mêler, comme en Lorraine où ces deux oiseaux sont communs et vivent séparément ; on les distingue à des différences d'habitudes, autant qu'à celles du plumage. Le tarier se perche rarement et se tient le plus souvent à terre sur les taupinières, dans les terres en friches, les paquis élevés à côté des bois ; le traquet au contraire est toujours perché sur les buissons, les échelas des vignes, etc. Le tarier est aussi un peu plus grand que le traquet ; sa longueur est de cinq pouces trois

(1) Cet oiseau est indiqué par M. Temminck comme se rapportant à l'espèce de son gobe-mouche bec-fine. DESM. 1826.

(2) Willulghby.

(3) Sibbald, Scot. illustr.

* Voyez les planches enluminées, n° 678, fig. 2.

(4) Motacilla nigricans, superciliis albis, maculâ alarum albâ, gulâ flavescente. (Linnaeus, Fauna Suecica, n° 218.) — Rubetra. (*Idem*, Syst. Nat., ed. 6, Gen. 82, Sp. 5. — *Idem*, Syst. Nat., ed. 10, Gen. 99, Sp. 18.) — Oenanthe secunda. (Willulghby, Ornithol., page 168.) — Oenanthe secunda nostra, seu rubicola. (Ray, Synops. Avi., pag. 76, n° a, 3.) — Curruca major altera. (Frisch, avec une belle figure, tab. 22.) — Sylvia petrarum. (Klein, Avi., pag. 78, n° 11.) — Montanellus Bononiensium. (Aldrovande, tome 2, page 735, avec une figure peu reconnaissable.) — Muscipapa quarta. (Jonston, Avi., pag. 87.) — Muscipeta tertia. (Schwenckfeld, Aviar. Siles., pag. 307.) — Muscipeta quarta Jonstonii. (Rzaczynski, Auctuar. Hist. nat. Polon., pag. 397.) — Passerculi genus solitarium. (Gesner, Icon. Avi., pag. 50, avec une mauvaise figure.) — La même. (Avi., sous le nom de *avicula parva*.) — Tarier. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 361.) — Ficedula supernâ nigricante et rufescente varia, infernâ rufescens ; ventre albo rufescente ; taniâ supra oculos candidâ ; gutture albo ; maculâ duplici in alis candidâ ; reetricibus lateralibus primâ medietate albis, alterâ nigricantibus ; apice marginis griseo-rufescente, extimâ exteriùs sîmbriatâ. Rubetra major, sive rubicola. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 432.)

Le tarier se nomme en Angleterre, *whinchat* ; en Allemagne, *flugen-staherle*, *flugen-staherlin*, *todtenvogel* ; en Silésie, *noessel-fincke*.

(5) Du genre bec-fin et de la division des traquets ; Cuv. DESM. 1826.

(6) « L'on trouve un autre oysillon de la grandeur du traquet différent à tous autres oyseaux, en mœurs, en vol et en façon de vivre et de faire son nid, que les habitants de Lorraine nomment un *tarier*, vivant par les buissons comme le traquet, ayant le bec greble et propre à vivre de mouches et vermines comme le dessusdit (le traquet). Ses ongles, jambes et pieds sont noirs, mais le reste du corps tire au pinçon montain ; car il a une tache blanchette au travers de l'aëlle, comme le pinçon et le traquet ; toutefois son bec et sa manière de vivre ne permettent pas qu'on le mette entre les montains ; parquoy ne l'avons voulu séparer du traquet... Le mâle a des taches sur le dos et autour du col, et la tête comme la grive, et les extrémités des aëlles et de la queue quelque peu phéniciées, comme au montain ; mais il est moins moucheté, somme, que prétendons qu'il soit espèce de traquet. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 361.)

lignes; leurs couleurs sont à peu près les mêmes, mais différemment distribuées; le tarier a le haut du corps coloré de nuances plus vives, une double tache blanche dans l'aile, et la ligne blanche depuis le coin du bec s'étend jusque derrière la tête (1); une plaque noire prend sous l'œil et couvre la tempe, mais sans s'étendre comme dans le traquet, sous la gorge, qui est d'un rouge-bai clair; ce rouge s'éteint peu à peu et s'aperçoit encore sur le fond blanc de tout le devant du corps; le croupion est de cette même couleur blanche, mais plus forte et grivelée de noir; tout le dessus du corps jusqu'au sommet de la tête, est taché de brun sur un fond noir; les petites plumes et les grandes couvertures sont noires. Willulghby dit que le bout de la queue est blanc: nous observons au contraire que les plumes sont blanches dans leur première moitié depuis la racine; mais ce naturaliste lui-même remarque des variétés dans cette partie du plumage du tarier, et dit qu'il a vu quelque-

fois les deux plumes du milieu de la queue noires avec un bord roux, et d'autres fois bordées de même sur un fond blanc. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont plus pâles, et que les taches de ses ailes sont beaucoup moins apparentes. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc-sale piqueté de noir; du reste, le tarier fait son nid comme le traquet; il arrive et part avec lui, partage son instinct solitaire, et paraît même d'un naturel encore plus sauvage; il cherche les pays de montagne; et dans quelques endroits on a tiré son nom de cette habitude naturelle. Les oiseleurs bolonais l'ont appelé *montanello* (2); les noms que lui appliquent Klein et Gesner marquent son inclination pour la solitude dans les lieux rudes et sauvages (3). Son espèce est moins nombreuse que celle du traquet (4); il se nourrit comme lui de vers, de mouches et d'autres insectes; enfin le tarier prend beaucoup de graisse dès la fin de l'été, et alors il ne le cède point à l'ortolan pour la délicatesse.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU TRAQUET ET AU TARIER.

I.

LE TRAQUET

OU TARIER DU SÉNÉGAL *.

OENANTHE FERVIDA; Vieill. — SYLVIA FERVIDA; Lath. — MOTACILLA FERVIDA; Linn., Gmel.

CET oiseau est de la grandeur du tarier, et paraît se rapporter plus exactement à cette

espèce qu'à celle du traquet; il a en effet, comme le premier, la double tache blanche sur l'aile, et point de noir à la gorge; mais il n'a pas comme lui la plaque noire sous l'œil, ni les grandes couvertures de l'aile noires, elles sont seulement tachetées de cette couleur sur un fond brun; du reste, les couleurs sont à peu près les mêmes que dans le tarier ou le traquet; seulement elles sont plus vives sur toute la partie supérieure du corps; le brun du dos est d'un roux plus clair, et les pinces noires y sont mieux tranchés. Cette agréable variété règne du sommet de la tête jusque sur les couvertures de la queue; les plumes moyennes de l'aile sont bordées de roux, les grandes de blanc, mais plus légèrement; toutes sont noirâtres. Les couleurs plus nettes au-dessus du corps dans ce traquet du Sénégal, que dans le nôtre, sont au contraire plus ternes sous le corps, seulement la poitrine est légèrement teinte de rouge-fauve entre le blanc de la gorge et celui du ventre. Cet oiseau a été apporté du Sénégal par M. Adanson.

(1) Willulghby, Ornithol., page 168.

(2) Montanello, montanaro. (Aldrovande, tome 2, pag. 735.)

(3) Sylvia petrarum. (Klein, Avi., pag. 78, n° 11.) — Passerculi genus solitarium. (Gesner, Icon. Avi., pag. 50.)

(4) « C'est un oiseau rare à trouver, et quasi aussi difficile à prendre comme le traquet. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 361.)

* Voyez les planches enluminées, n° 583, fig. 1. — Ficedula saturata fusca; remigibus interioribus rufis; rectricibus nigris, lateralibus apice albis. Rubetra senegalensis, le traquet du Sénégal. (Brisson, Ornith., tome 3, page 441.)

2.

LE TRAQUET DE L'ILE DE LUÇON*(1).

OENANTHE CAPRATA ; Vieill. — SYLVIA CAPRATA ; Lath. — MOTACILLA CAPRATA ; Linn., Gmel. (2).

Ce traquet est à peine aussi grand que celui d'Europe, mais il est plus épais et plus fort ; il a le bec plus gros et les pieds moins menus ; il est tout d'un brun noir, excepté une large bande blanche dans les couvertures de l'aile, et un peu de blanc sombre sous le ventre. La femelle pourrait, par ses couleurs, être prise pour un oiseau d'une tout autre espèce ; un roux brun lui couvre tout le dessous du corps et le croupion, cette couleur perce encore sur la tête à travers les ondes d'une teinte plus brune qui se renforce sur les ailes et la queue, et devient d'un brun-roux très-sombre. Ces oiseaux ont été envoyés de l'île de Luçon ; où M. Brisson dit qu'on les appelle *maria-capra*.

3.

AUTRE TRAQUET DES PHILIPPINES.

OENANTHE FULICATA ; Vieill. — SYLVIA FULICATA ; Lath. — MOTACILLA FULICATA ; Linn., Gmel. (3).

Cet oiseau est représenté, n° 185, fig. 1 de nos planches enluminées (4). Il est d'un noir encore plus profond que le mâle de l'espèce précédente ; il a la taille plus grande ayant près de six pouces, et la queue plus longue que tous les autres traquets ; il a aussi le bec et les pieds plus forts ; la tache

blanche de l'aile perce seule dans le fond noir à reflets violets de tout son plumage.

4.

LE GRAND TRAQUET DES PHILIPPINES** (5).

OENANTHE PHILIPPENSIS ; Vieill. — SYLVIA PHILIPPENSIS ; Lath. — MOTACILLA PHILIPPENSIS ; Linn., Gmel. (6).

Ce traquet plus grand que le précédent, a un peu plus de six pouces de longueur ; sa tête et sa gorge sont d'un blanc lavé de rougeâtre et de jaunâtre par quelques taches. Un large collier d'un rouge de tuile lui garnit le cou ; sous ce collier une écharpe d'un noir bleuâtre ceint la poitrine, se porte sur le dos, et s'y coupe en chaperon assez court par deux grandes taches blanches jetées sur les épaules ; du noir à reflets violets achève de faire le manteau sur tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue de cet oiseau ; ce noir est coupé dans l'aile par de petites bandes blanches, l'une au bord extérieur vers l'épaule, l'autre à l'extrémité des grandes couvertures ; le ventre et l'estomac sont du même blanc-rougeâtre que la tête et la gorge ; le bec qui a sept lignes de longueur, et les pieds épais et robustes sont couleur de rouille. M. Brisson dit que les pieds sont noirs, apparemment que ce caractère varie ; les ailes étant pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue, au contraire de tous les autres traquets, où les ailes en couvrent à peine la moitié.

5.

LE FITERT (7)

OU LE TRAQUET DE MADAGASCAR.

SYLVIA SIBILLA ; Lath., Vieill. — MOTACILLA SIBILLA ; Linn., Gmel.

M. Brisson a donné la description de cet

* Voyez les planches enluminées, n° 235, figure 1, le mâle ; et figure 2, la femelle.

(1) *Ficedula fusco-nigricans*, maculâ in alis candidâ ; tectricibus caudæ superioribus albis ; reetricibus nigricantibus (mas) ; supernè fusca, infernè fusco-rufescens ; gutture ad albidum vergente ; uropygio et tectricibus caudæ superioribus dilutè rufis, inferioribus sordidè albo-rufescentibus fuscis (fœmina). Le traquet de l'île de Luçon. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 442.)

(2) Du genre bec-fin et de la division des traquets ; Cuv. DESM. 1826.

(3) Du genre des becs-fins et de la division des traquets ; Cuv. DESM. 1826.

(4) *Ficedula supernè nigricans*, marginibus pennarum nigro-violaceis, infernè nigro-violacea, castaneo in imo ventre admixto ; capite et collo nigro-violaceis ; maculâ in alis candidâ ; tectricibus caudæ inferioribus dilutè castaneis ; reetricibus splendidè nigricantibus. Le traquet des Philippines. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 444.)

** Voyez les planches enluminées, n° 185, fig. 2.

(5) *Ficedula supernè nigro-violacea*, infernè sordidè albo-rufescens ; capite sordidè albo-rufescente ; collo inferiùs et ad latera dilutè castaneo ; pectore cinereo-fusco ; maculâ in alis sordidè albâ ; reetricibus nigro-viridescentibus, lateralibus interiùs nigris ; extimâ exteriùs sordidè albo-rufescente. Le grand traquet des Philippines. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 446.)

(6) Du genre bec-fin et de la division des traquets ; Cuv. DESM. 1826.

(7) *Ficedula supernè nigra* ; pennis in apice rufescente fimbriatis, infernè alba ; pectore rufo ; maculâ in alis candidâ ; reetricibus nigris. Le traquet de Madagascar. (Brisson, Ornithol., tom 3, page 439.)

oiseau, et nous l'avons trouvée très-exacte en la vérifiant sur un individu envoyé au Cabinet du Roi; cet auteur dit qu'on l'appelle *fitert* à Madagascar, et qu'il chante très-bien; ce qui semblerait l'éloigner du genre de nos traquets à qui on ne connaît qu'un cri désagréable, et auxquels cependant il faut convenir que le *fitert* appartient par plusieurs caractères qu'on ne peut méconnaître. Il est un peu plus gros que le traquet d'Europe : sa longueur est de cinq pouces quatre lignes; la gorge, la tête, tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue sont noirs; on voit seulement au dos et aux épaules quelques ondes roussâtres; le devant du cou, l'estomac, le ventre sont blancs; la poitrine est rousse; le blanc du cou tranche entre le noir de la gorge et le roux de la poitrine, et il forme un collier; les grandes couvertures de l'aile les plus près du corps sont blanches, ce qui fait une tache blanche sur l'aile; un peu de blanc termine aussi les penes de l'aile du côté intérieur, et plus à proportion qu'elles sont plus près du corps.

6.

LE GRAND TRAQUET.

SYLVIA MAGNA; Lath. — *MOTACILLA MAGNA*; Linn., Gmel.

C'est avec raison que nous appelons cet oiseau *grand traquet* : il a sept pouces un quart du bout du bec à l'extrémité de la queue, et six pouces et demi du bout du bec jusqu'au bout des ongles; le bec est long d'un pouce, il est sans échancrures; la queue, d'environ deux pouces, est un peu fourchue; l'aile pliée en couvre la moitié; le tarse a onze lignes, le doigt du milieu sept, celui du derrière autant, et son ongle est le plus fort de tous. M. Commerson nous a laissé la notice de cet oiseau sans nous indiquer le pays où il l'a vu; mais la description que nous en donnons ici, pourra servir à le faire reconnaître et retrouver par les voyageurs. Le brun est la couleur dominante de son plumage; la tête est variée de deux teintes brunes; un brun-clair couvre le dessus du cou et du corps; la gorge est mêlée de brun et de blanchâtre; la poitrine est brune, cette couleur est celle des couvertures de l'aile et du bord extérieur des penes, leur intérieur est mi-parti de roux et de brun, et ce brun se retrouve à l'extrémité des penes de la queue, et couvre la moitié de celles du milieu, le reste est roux, et le dehors

des deux plumes extérieures est blanc; le dessous du corps est roussâtre.

7.

LE TRAQUET DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

OENANTHE SPERATA; Vieill. — *SYLVIA SPERATA*; Lath.

M. de Rosenevez a vu au cap de Bonne-Espérance, un traquet qui n'a pas encore été décrit par les naturalistes. Il a six pouces de longueur; le bec noir, long de sept lignes, échancré vers la pointe; les pieds noirs; le tarse long d'un pouce; tout le dessus du corps, y compris le haut du cou et de la tête, est d'un vert très-brun; tout le dessous du corps est gris, avec quelques teintes de roux; le croupion est de cette dernière couleur; les penes et les couvertures de l'aile sont brunes avec un bord plus clair dans la même couleur; la queue a vingt-deux lignes de longueur, les ailes pliées la recouvrent jusqu'au milieu, elle est un peu fourchue; les deux penes du milieu sont d'un brun noirâtre; les deux latérales sont marquées obliquement de brun sur un fond fauve, et d'autant plus qu'elles sont plus extérieures. Un autre individu de la même grandeur, rapporté également du cap de Bonne-Espérance par M. de Rosenevez, et placé au Cabinet du Roi, n'est peut-être que la femelle du précédent. Il a tout le dessus du corps simplement brun-noirâtre; la gorge blanchâtre, et la poitrine rousse; nous n'avons rien appris des habitudes naturelles de ces oiseaux; cependant cette connaissance seule anime le tableau des êtres vivants, et les présente dans la véritable place qu'ils occupent dans la nature. Mais combien de fois dans l'histoire des animaux, n'avons-nous pas senti le regret d'être ainsi bornés à donner leur portrait et non pas leur histoire! Cependant tous ces traits doivent être recueillis et posés au bord de la route immense de l'observation, comme sur les cartes des navigateurs sont marquées les terres vues de loin, et qu'ils n'ont pu reconnaître de plus près.

8.

LE CLIGNOT

OU TRAQUET A LUNETTES.

OENANTHE PERSPICILLATA; Vieill. — *SYLVIA PERSPICILLATA*; Lath. — *MOTACILLA PERSPICILLATA*; Linn., Gmel.

Un cercle d'une peau jaunâtre plissée tout

autour des yeux de cet oiseau, et qui semble les garnir de lunettes, est un caractère si singulier qu'il suffit pour le distinguer. M. Commerson l'a rencontré sur la rivière de la Plata vers Montevideo, et les noms qu'il lui donne sont relatifs à cette conformation singulière de l'extérieur de ses yeux (1). Il est de la grandeur du chardonneret, mais plus épais de corps; sa tête est arrondie, et le sommet en est élevé; tout son plumage est d'un beau noir, excepté la tache blanche dans l'aile qui l'assimile aux traquets: cette tache s'étend largement par le milieu des cinq premières pennes, et finit en pointe vers l'extrémité des six, sept et huitième. Dans quelques individus on voit aussi du blanc aux couvertures inférieures de la queue; dans les autres elles sont noires comme le reste du plumage; l'aile pliée n'atteint qu'à la moitié de la queue qui est longue de deux pouces, quarrée lorsqu'elle est fermée, et formant, quand elle s'étale, un triangle presque équilatéral; elle est composée de huit pennes égales; le bec est droit, effilé, jaunâtre à la partie supérieure, légèrement fléchi en crochet à l'extrémité; la langue est membraneuse, taillée en flèche à double pointe; les yeux sont ronds avec l'iris jaune et la prunelle bleuâtre. Cette singulière membrane qui fait cercle à l'entour, n'est apparemment que la peau même de la

paupière nue et plus étendue qu'à l'ordinaire, et par conséquent assez ample pour former plusieurs plis; c'est du moins l'idée que nous en donne M. Commerson, lorsqu'il la compare à du lichen ridé (2), et qu'il dit que les deux portions de cette membrane frangée par les bords, se rejoignent quand l'oiseau ferme les yeux; on doit remarquer de plus dans l'œil de cet oiseau la membrane clignotante qui part de l'angle intérieur; les pieds et les doigts assez menus, sont noirs; le doigt de derrière est le plus gros, et il est aussi long que ceux du devant, quoiqu'il n'ait qu'une seule articulation, et son ongle est le plus fort de tous. Cet oiseau aurait-il été produit seul de son genre et isolé au milieu du nouveau continent? c'est du moins le seul de ces régions qui nous soit connu, comme ayant quelque rapport avec nos traquets; mais ces ressemblances avec eux sont moins frappantes que le caractère qui l'en distingue, et que la nature lui a imprimé comme le sceau de ces régions étrangères qu'il habite.

(2) *Crispatur in margine fimbriata (membrana circum-ocularis) eodem planè modo ac ea lichenis species quæ veterum tectorum tegulas lateritias obsidet. Oculis conniventibus, hæc membrana horizontaliter deprimatur, et utraqûe medietate collimat. Ita ut trans ejusdem rimam, avis, si lubet, aliquatenus perspicere possit. Præterea adest membrana, nictitans, ex interiore oculi cantho deducenda, pellucida, subtilissima.*

(1) *Perspicillarius, nictitarius, lichenops; clignot.*

LE MOTTEUX, ANCIENNEMENT VITREC, VULGAIREMENT CUL-BLANC * (1).

LE TRAQUET MOTTEUX, SAXICOLA OENANTHE; Bechst., Temm. — LE MOTTEUX CENDRÉ, OENANTHE CINEREA; Vieill. — SYLVIA OENANTHE; Lath. — MOTACILLA OENANTHE; Linn., Gmel. (2).

CET oiseau, commun dans nos campagnes, se tient habituellement sur les mottes dans les terres fraîchement labourées, et c'est de là qu'il est appelé *motteux*; il suit le sillon

* Voyez les planches enluminées, n° 554, figure 1, le mâle; et figure 2, la femelle.

(1) En grec, *οὐράνη*, suivant Belon; en latin, *vitiflora*; en italien, *culo bianco*; en anglais, *white-tail*, *fallow-smiter*, *wheat-ear*, *horse-match*; en suédois, *stenguetta* ou *stengwaetta*, selon M. Linnæus; en Sologne, *traîne-charrue*, *garde-charrue*, *tourne-motte*, *casse-motte*, ou *motteux*; *trotte-chemin*, aux environs de Romorantin; en Beauce, *ar-tile*, *arguille*, *moterelle*; et ses petits, *mottreaux*. (Salerne.)

OEnanthe. (Gesner, Avi., pag. 629. — Jonston, Avi., pag. 88. — Linnæus, Syst. Nat., ed. 4, Gen. 82, Sp. 4.) — OEnanthe sive vitiflora. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 762, avec une mauvaise figure. — Ray, Synops., pag. 75, n° a, 1. — Willughby, Ornithol., pag. 168, avec la figure empruntée d'Aldrovande, pl. 41.) — OEnanthe Aristotelis; vitiflora seu vitifera. (Charleton, Exercit., pag. 97, n° 13. Onomast., pag. 91, n° 13.) — Sylvia buccis nigris. (Klein, Avi., pag. 78, n° 9.) — Motacilla dorso cano, fronte albâ, oculorum regionibus nigris. (Linnæus, Fauna Suecica, n° 217.) — Motacilla dorso cano, fronte albâ, oculorum fasciâ nigrâ. OEnanthe. (*Idem*, Syst. Nat., ed. 10, G. 79, Sp. 17.) — Curruca major pectore subluteo. (Frisch, avec deux belles figures, l'une du mâle, l'autre de la femelle.) — Cul-blanc ou vitrec. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 352, avec une mauvaise figure; Portraits d'Ois., page 88.) — Cul-blanc. (Albin, tome 1, page 49, avec une figure très-mal coloriée du mâle; et tome 3, page 23, avec une figure aussi mauvaise, sous le nom de *femelle du coul-blanc*.) — Ficedula supernè grisea, fulvo adumbrata, infernè rufescens; sincipite et tæniâ supra oculos albo-rufescentibus (tæniâ infra oculos, mas); re-tricibus primâ medietate albis, alterâ nigricantibus, vitiflora. Le cul-blanc, ou vitrec, ou motteux. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 446.)

(2) Du genre bec-fin et de la division des traquets; Cuv.

DESM. 1826.

ouvert par la charrue pour y chercher les vermisses dont il se nourrit; lorsqu'on le fait partir, il ne s'élève pas, mais il rase la terre d'un vol court et rapide, et découvre en fuyant la partie blanche du derrière de son corps, ce qui le fait distinguer en l'air de tous les autres oiseaux, et lui a fait donner, par les chasseurs, le nom vulgaire de *cul-blanc* (3); on le trouve aussi assez souvent dans les jachères et les friches, où il vole de pierre en pierre, et semble éviter les haies et les buissons sur lesquels il ne se perche pas aussi souvent qu'il se pose sur les mottes.

Il est plus grand que le tarier et plus haut sur ses pieds, qui sont noirs et grêles; le ventre est blanc, ainsi que les couvertures inférieures et supérieures de la queue, et la moitié à peu près de ses plumes, dont la pointe est noire; elles s'étalent quand il part, et offrent ce blanc qui le fait remarquer; l'aile dans le mâle est noire, avec quelques franges de blanc-roussâtre; le dos est d'un beau gris-cendré ou bleuâtre, ce gris s'étend jusque sur le fond blanc; une plaque noire prend de l'angle du bec, se porte sous l'œil et s'étend au-delà de l'oreille; une bandelette blanche borde le front et passe sur les yeux. La femelle n'a pas de plaque ni de bandelette; un gris roussâtre règne sur son plumage, partout où celui du mâle est gris-cendré; son aile est plus brune que noire, et largement frangée jusque dessous le ventre; en tout elle ressemble autant ou plus à la femelle du tarier qu'à son propre mâle; et les petits ressemblent parfaitement à

(3) « Tout le dessous du ventre, comme aussi des-
» sous et dessus le croupion, et partie de la queue
» sont blancs, dont il a pris le surnom de *cul-blanc*. »
(Belon, Nat. des Oiseaux, page 352.)

leurs père et mère dès l'âge de trois semaines, temps auquel ils prennent leur essor.

Le bec du motteux est menu à la pointe et large par sa base, ce qui le rend très-propre à saisir et à avaler les insectes sur lesquels on le voit courir, ou plutôt s'élan- cer rapidement par une suite de petits sauts (1); il est toujours à terre; si on le fait lever, il ne s'éloigne pas et va d'une motte à l'autre, toujours d'un vol assez court et très-bas, sans entrer dans les bois ni se percher jamais plus haut que les haies basses ou les moindres buissons : posé, il balance sa queue et fait entendre un son assez sourd, *titreü, titreü*, et c'est peut-être de cette expression de sa voix qu'on a tiré son nom de *vitrec* ou *titrec*; et toutes les fois qu'il s'envole, il semble aussi prononcer assez distinctement, et d'une voix plus forte : *far-far, far-far*; il répète ces deux cris d'une manière précipitée.

Il niche sous les gazons et les mottes dans les champs nouvellement labourés, ainsi que sous les pierres dans les friches, auprès des carrières, à l'entrée des terriers quittés par les lapins (2), ou bien entre les pierres des petits murs à sec dont on fait les clôtures dans les pays de montagnes; le nid, fait avec soin, est composé en dehors de mousse ou d'herbe fine, et de plumes ou de laine en dedans; il est remarquable par une espèce d'abri placé au-dessus du nid et collé contre la pierre ou la motte sous laquelle tout l'ouvrage est construit; on y trouve communément cinq à six œufs (3), d'un blanc-bleuâtre clair, avec un cercle au gros bout d'un bleu plus mat. Une femelle prise sur ses œufs, avait tout le milieu de l'estomac dénué de plumes, comme il arrive aux couveuses ardentes; le mâle affectonné à cette mère tendre, lui porte, pendant qu'elle couve, des fourmis et des mouches; il se tient aux environs du nid, et lorsqu'il voit un passant, il court ou vole devant lui, faisant de petites poses comme pour l'attirer, et quand il le voit assez éloigné, il prend sa volée en cercle et regagne le nid.

On en voit des petits dès le milieu de mai, car ces oiseaux, dans nos provinces, sont de retour dès les premiers beaux jours vers la fin de mars (4); mais s'il survient des gelées après leur arrivée, ils périssent en grand nombre, comme il arriva en Lorraine en 1767 (5); on en voit beaucoup dans cette province, surtout dans la partie montagneuse; ils sont également communs en Bourgogne et en Bugey, mais en Brie on n'en voit guère que sur la fin de l'été (6): en général, ils préfèrent les pays élevés, les plaines en montagnes et les endroits arides. On en prend grand nombre sur les Dunes dans la province de Sussex vers le commencement de l'automne, temps auquel cet oiseau est gras et d'un goût délicat: Willughby décrit cette petite chasse que font dans ces cantons les bergers d'Angleterre (7); ils coupent des gazons et les couchent en long à côté et au-dessus du creux qui reste en place du gazon enlevé, de manière à ne laisser qu'une petite tranchée, au milieu de laquelle est tendu un lacet de crin. L'oiseau entraîné par le double motif de chercher sa nourriture dans une terre fraîchement ouverte, et de se cacher dans la tranchée, va donner dans ce piège; l'apparition d'un épervier et même l'ombre d'un nuage suffit pour l'y précipiter, car on a remarqué que cet oiseau timide fuit alors et cherche à se cacher (8).

Tous s'en retournent en août et septembre, et l'on n'en voit plus dès la fin de ce mois; ils voyagent par petites troupes, et du reste ils sont assez solitaires; il n'existe entre eux de société que celle du mâle et de la femelle. Cet oiseau a l'aile grande (9), et quoique nous ne lui voyions pas faire beaucoup d'usage de sa puissance de vol, apparemment qu'il l'exerce mieux dans ses migrations; il faut même qu'il l'ait déployée quelquefois, puisqu'il est du petit nombre des oiseaux communs à l'Europe et à l'Asie méridionale, car on le trouve au Bengale (10),

(3) Belon.

(4) M. Lottinger.

(5) *Idem*.

(6) M. Hébert.

(7) Ornithologie, page 168.

(8) Albin, tome 1, page 49.

(9) M. Brisson dit que la première des plumes de l'aile est extrêmement courte, mais la plume qu'il prend pour la première des grandes plumes, n'est que la première des grandes couvertures, implantée sous la première plume et non à côté.

(10) Wheat-ear. (Edwards, Préface, page 12.)

(1) « Ils courent moult vite sur la terre... son manger est tant de vers de terre que de chenilles » qu'il trouve sur les herbes. Il suit communément » les charrues et le labourage pour manger les ver- » mines qu'il trouve en la terre renversée du soc. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 352.)

(2) In cuniculorum foraminibus desertis nidificat. (Willughby, pag. 568.)

et nous le voyons en Europe depuis l'Italie (1) jusqu'en Suède (2).

On pourrait le reconnaître par les seuls noms qui lui ont été donnés en divers lieux; on l'appelle dans nos provinces, *motteux*, *tourne-motte*, *brise-motte* et *terrasson*, de ses habitudes de se tenir toujours à terre et d'en habiter les trous, de se poser sur les mottes, et de paraître les frapper en secouant sa queue. Les noms qu'on lui donne en Angleterre, désignent également un oiseau des terres labourées et des friches, et un oiseau à croupion blanc (3); mais le nom grec *cœnanthe*, que les naturalistes, d'après la conjecture de Belon, ont voulu unanimement lui appliquer, n'est pas aussi caractéristique ni aussi approprié que les précédents. La seule analogie du mot *cœnanthe* à celui de *vitiflora*, et de celui-ci à son ancien nom *vitrec*, a déterminé Belon à lui appliquer celui d'*cœnanthe* (4), car cet auteur ne nous explique pas pourquoi ni comment on l'a dénommé *oiseau de fleur de vigne* (*cœnanthe*). Il arrive d'ailleurs avant le temps de cette floraison de la vigne, il reste long-temps après que la fleur est passée; il n'a donc rien de commun avec cette fleur de la vigne. Aristote ne caractérise l'oiseau *cœnanthe*, qu'en donnant à son apparition et à son départ, les mêmes temps qu'à l'arrivée et à l'occultation du coucou (5).

M. Brisson compte cinq espèces de ces oi-

seaux: 1^o le *CUL-BLANC* (6); 2^o le *CUL-BLANC GRIS*, qu'il ne distingue de l'autre que par cette épithète, quoique le premier soit également gris (7); la différence prise d'après M. Linnæus qui en fait une espèce particulière (8), consiste en ce qu'il a de petites ondes de blanchâtre à travers le gris teint de fauve, qui les couvre également tous deux. M. Brisson ajoute une autre petite différence dans les plumes de la poitrine, qui sont, dit-il, piquetées de petites taches grises, et dans celles de la queue, dont les deux du milieu n'ont point de blanc, quoique les autres en aient jusqu'aux trois quarts; mais les détails miautieux de ces petites nuances de couleurs, feraient aisément plusieurs espèces d'un seul et même individu; il suffirait pour cela de les prendre un peu plus près ou un peu plus loin du temps de la mue (9). Ce n'est point saisir la touche de la nature que de la considérer ainsi; les coups de pinceau dont elle se joue à la superficie fugitive des êtres, ne sont point le trait de burin fort et profond dont elle grave à l'intérieur le caractère de l'espèce.

3^o. Après le *cul-blanc gris*, M. Brisson fait une troisième espèce du *CUL-BLANC CENDRÉ* (10); mais les différences qu'il indique sont trop légères pour les séparer l'un de l'autre, d'autant plus que l'épithète de *cendré*, loin d'être distinctive, convient pleinement au *cul-blanc commun*, dont celui-ci

(1) Quæ culo bianco apud nos appellatur prorsus quidem descriptioni Belonii correspondet. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 762.) — Italis circa Ferrariam avis quædam culo bianco appellatur vulgò, quæ vermibus, muscis, et aliis insectis vescitur, ut audio, et degit in agris proscissis. (Gesner, p. 604.)

(2) Linnæus, Fauna Suecica, n^o 217.

(3) Wheat-eat, fallow smiter, white-tail.

(4) « Si ce n'eust été que l'avons veu voler par-dessus les buissons de Crète, n'eussions osé l'affirmer avoir quelque nom ancien, et de fait ne lui en trouvons aucun plus convenable que de le nommer » en grec *cœnanthe*, que Gaza tourne en latin *vitiflora*, qui est appellation conforme à ce que les François le disent un *vitrec*. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 352.)

(5) Cuculus immutatur colore et vocem nimis explanat, cum se additurus est, quod facere exortu caniculæ solet; apparere autem incipit ab ineunte vere ad ejus sideris ortum. Abditur et ea quam cœnantham quidam appellant, ac si vitifloram dixeris, exortu ejusdem sideris, occasu verò apparet. Vitat enim interdum frigora, aliàs æstum. (Aristote, Hist. animal., lib. 9, cap. 49.) Plinè parle de même de l'occultation de l'*cœnanthe* (lib. 10, cap. 29). Et le P. Har-douin sur ce passage est si éloigné de croire que le

cul-blanc soit l'*cœnanthe*, qu'il pense que c'est un oiseau de nuit.

(6) C'est un jeune mâle de l'espèce du *motteux*.

DESM. 1826.

(7) C'est une jeune femelle du *motteux* après la mue.

DESM. 1826.

(8) Motacilla pectore abdomineque pallido, reetricibus exterius albis, dorso undulato. (Fauna Suecica, n^o 219.) — Motacilla subtus pallida, reetricibus introrsum albis, dorso undulato. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, Gen. 99, Sp. 17, variet. 1.)

(9) Des petits *culs-blancs* pris le 20 mai, avaient le dessus du corps brouillé de roussâtre et de brun; les plumes du croupion sont blanchâtres, rayées légèrement de noir; la gorge et le dessous du corps roux, pointillé de noir: toute cette livrée tombe à la première mue.

(10) Ficedula supernè cinereo-alba, griseo-fusco admixto, infernè alba; uropygio griseo-fusco; collic inferiore albo-rufescente; sincipite candido; maculè infra oculos nigrâ; reetricibus binis intermediis primè medietate albis, alterâ nigricantibus, lateralibus albis, nigricante terminatis, tribus utrinque extimis irapice albidò fimbriatis. Vitiflora cinerea, le *cul-blanc cendré*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 454.)

ne sera qu'une simple variété (1). Voilà donc trois prétendues espèces qu'on peut réduire à une seule. Mais la quatrième et la cinquième espèce données de même par M. Brisson, ont des différences plus sensibles ; savoir, le *motteux* ou *cul-blanc roussâtre* (2), et le *motteux* ou *cul-blanc roux*.

Le *MOTTEUX* ou *CUL-BLANC ROUSSÂTRE* qui fait la quatrième espèce de M. Brisson, est un peu moins gros que le *motteux* commun, et n'a que six pouces trois lignes de longueur ; la tête, le devant du corps et la poitrine, sont d'un blanchâtre mêlé d'un peu de roux ; le ventre et le croupion sont d'un blanc plus clair ; le dessus du cou et du dos est roussâtre-clair ; on pourrait aisément prendre cet oiseau pour la femelle du *cul-blanc* commun, s'il ne se trouvait des individus avec le caractère du mâle, la bande noire sur la tempe du bec à l'oreille ; ainsi nous croyons que cet oiseau doit être regardé comme une variété, dont la race est constante dans l'espèce du *motteux*. On le voit en Lorraine vers les montagnes, mais moins fréquemment que le *motteux* commun (3) ; il se trouve aussi aux environs de Bologne en Italie ; Aldrovande lui donne le nom de *strappazzino* (4). M. Brisson dit aussi qu'il se

trouve en Languedoc, et qu'à Nîmes on le nomme *reynauby* (5).

La cinquième espèce donnée par M. Brisson, est le *MOTTEUX* ou *CUL-BLANC ROUX* (6) ; le mâle et la femelle ont été décrits par Edwards (7) ; ils avaient été envoyés de Gibraltar en Angleterre. L'un de ces oiseaux a non-seulement la bande noire du bec à l'oreille, mais aussi toute la gorge de cette couleur, caractère qui manque à l'autre dont la gorge est blanche, et les couleurs plus pâles ; le dos, le cou et le sommet de la tête, sont d'un roux jaune ; la poitrine, le haut du ventre et les côtés, sont d'un jaune plus faible ; le bas-ventre et le croupion sont blancs ; la queue est blanche, frangée de noir, excepté les deux penes du milieu qui sont entièrement noires ; celles de l'aile sont noirâtres, avec leurs grandes couvertures bordées de brun-clair. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du *motteux* commun. Aldrovande (8), Willughby (9) et Ray (10), en parlent également sous le nom d'*enanthe altera*. On peut regarder cet oiseau comme une espèce voisine du *motteux* commun, mais qui est beaucoup plus rare dans nos provinces tempérées (11).

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MOTTEUX.

I.

LE GRAND MOTTEUX

OU *CUL-BLANC* DU *CAP DE BONNE ESPÉRANCE*.

OENANTHE HOTTENTOTA; Vieill.—*SYLVIA HOTTENTOTA*; Lath.—*MOTACILLA HOTTENTOTA*; Linn., Gmel.

M. DE ROSENEVEZ nous a envoyé cet oi-

seau qui n'a été décrit par aucun naturaliste ;

M. Temminck lui donne le nom de *traquet oreillard*, *saxicola aurita*. DESM. 1826.

(6) *Ficedula rufo-flavescens*; uropygio et imo ventre albis (genis et gutture nigris, mas) ; (tenia per oculos nigrâ gutture albo, femina) ; rectricibus duabus intermediis nigris, lateralibus albis nigro fimbriatis. *Vitiflora rufa*, le *cul-blanc roux*. (Brisson, Ornith., tome 3, page 459.)

(7) The red or russet-colour'd, wheat-ear. (Edwards, Hist. of Birds, page 31.) — *Motacilla ferruginea*, areâ oculorum, alis, caudâque fuscâ ; rectricibus extimis latere albis. *Motacilla hispanica*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, Gen. 99, Sp. 16.)

(8) Av., tom. 2, pag. 763.

(9) Ornithol., page 168.

(10) Synops., pag. 76, n° 2. C'est le *sylvia*, seu *nigricilla gutture nigro, nigrisque alis corpore æruginoso* de Klein. (Avi., pag. 80, n° 26.)

(11) C'est le *traquet stapazin*, *saxicola stapazina*, Temm. ; le *motteux stapazino* ou à gorge noire, *enanthe stapazina*, Vieill. ; *motacilla stapazina*, Linn., Gmel. ; *sylvia stapazina*, Lath.

DESM. 1826.

(1) C'est un mâle de l'espèce du *motteux* au printemps. DESM. 1826.

(2) *Ficedula alba*; vertice dorso superiore et pectore dilutè rufescentibus ; tenia per oculos nigrâ ; rectricibus duabus intermediis nigris, lateralibus albis, utrinque versùs apicem nigro fimbriatis. *Vitiflora rufescens*, le *cul-blanc roussâtre*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 457.)

(3) M. Lottinger.

(4) Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 764.

(5) Cet oiseau constitue une espèce distincte de celle du *motteux* : c'est le *motteux reynauby* ou à gorge blanche, *enanthe albicollis*, Vieill. ; *motacilla stapazina femina* et var. B, Linn., Gmel. ; *sylvia stapazina femina* et var. A, Lath.

il a huit pouces de longueur ; son bec a dix lignes ; sa queue treize , et le tarse quatorze ; il est , comme l'on voit , beaucoup plus grand que le motteux d'Europe ; le dessus de la tête est légèrement varié de deux bruns dont les teintes se confondent ; le reste du dessus du corps est brun-fauve jusqu'au croupion , où il y a une bande transversale de fauve-clair ; la poitrine est variée comme la tête , de deux bruns brouillés et peu distincts ; la gorge est d'un blanc-sale ombré de brun ; le haut du ventre et les flancs sont fauves ; le bas-ventre est blanc-sale , et les couvertures inférieures de la queue fauve-clair , mais les supérieures sont blanches , ainsi que les plumes jusqu'à la moitié de leur longueur ; le reste est noir terminé de blanc-sale , excepté les deux intermédiaires qui sont entièrement noires et terminées de fauve ; les ailes , sur un fond brun , sont bordées légèrement de fauve-clair aux grandes plumes , et plus légèrement sur les plumes moyennes et sur les couvertures.

2.

LE MOTTEUX

OU CUL-BLANC BRUN-VERDATRE.

OENANTHE AURANTIA ; Vieill. — SYLVIA AURANTIA ; Lath. — MOTACILLA AURANTIA ; Linn. , Gmel.

Cette espèce a été rapportée comme la précédente , du cap de Bonne-Espérance , par M. de Roseveve ; elle est plus petite , l'oi-

seau n'ayant que six pouces de longueur ; le dessus de la tête et du corps est varié de brun-noir et de brun-verdâtre ; ces couleurs se marquent et tranchent davantage sur les couvertures des ailes : cependant les grandes , comme celles de la queue , sont blanches ; la gorge est d'un blanc sale ; ensuite on voit un mélange de cette teinte et de noir sur le devant du cou ; il y a de l'orangé sur la poitrine qui s'affaiblit vers le bas du ventre ; les couvertures inférieures de la queue sont tout-à-fait blanches ; les plumes sont d'un brun noirâtre , et les latérales sont terminées de blanc. Cet oiseau a plus encore que le précédent , tous les caractères de notre motteux commun , et l'on ne peut guère douter qu'ils n'aient à peu près les mêmes habitudes naturelles.

3.

LE MOTTEUX DU SÉNÉGAL.

OENANTHE LEUCORHOA ; Vieill. — SYLVIA LEUCORHOA ; Lath. — MOTACILLA LEUCORHOA ; Linn. , Gmel. (1).

Le motteux du Sénégal représenté dans nos planches enluminées , n° 583 , *fig. 1* , est un peu plus grand que le motteux de nos contrées , et ressemble très-exactement à la femelle de cet oiseau , en se figurant néanmoins la teinte du dos un peu plus brune , et celle de la poitrine un peu plus rougeâtre ; peut-être aussi l'individu sur lequel a été gravée la figure , était dans son espèce une femelle.

LA LAVANDIÈRE

ET LES BERGERETTES OU BERGERONNETTES.

L'on a souvent confondu la lavandière et les bergeronnettes , mais la première se tient ordinairement au bord des eaux , et les bergeronnettes fréquentent le milieu des prairies et suivent les troupeaux : les unes et les autres voltigent souvent dans les champs autour du laboureur , et accompagnent la charrie pour saisir les vermineux qui fourmillent sur la glèbe fraîchement renversée. Dans les autres saisons , les mouches que le bétail attire et tous les insectes qui peuplent les rives des eaux dormantes sont la pâture

de ces oiseaux ; véritables *gobe-mouches* à ne les considérer que par leur manière de vivre , mais différents des gobe-mouches proprement dits , qui attendent et chassent leur proie sur les arbres , au lieu que la lavandière et les bergeronnettes la cherchent et la poursuivent à terre. Elles forment ensemble une petite famille d'oiseaux à bec fin , à pieds

(1) Du genre bec-fin et de la division des traquets ; Cuv. DESM. 1826.

hauts et menus, et à longue queue qu'elles ont été nommées *motacilla* (1), par les Latins, et que sont dérivés les différents noms qu'elles portent dans nos provinces (2).

LA LAVANDIÈRE * (3).

LA BERGERONETTE GRISE, *MOTACILLA ALBA*; Temm. — LE HOCHÉ-QUEUE LAVANDIÈRE, *MOTACILLA ALBA*; Vieill., Linn., Gmel. — *MOTACILLA CINEREA*; Linn., Gmel. (4).

BELON et Turner, avant lui, appliquent à cet oiseau le nom grec de *knipologos*, rendu en latin par celui de *culicilega*, oiseau re-

cueillant les mouchérons; ce nom ou plutôt cette dénomination semble convenir parfaitement à la lavandière, néanmoins il me paraît certain que le *knipologos* des Grecs est un tout autre oiseau.

(1) Varron; de Ling. lat., lib. 4.

(2) Voyez ci-après la note de nomenclature, sous l'article de la lavandière.

* Voyez les planches enluminées, n° 652, fig. 1 et 2 (3).

(3) En latin, *motacilla*; en italien, *ballarina, codatremola, codinzinzola, cutrettola, bovarina*; en catalan, *cugumela, marlenga*; en portugais, *aveloa*; en anglais, *wag-tail, water-wagtail, white-water-wag-tail, common dish-washer*; en allemand, *wysse wasser-steltz, bach-steltz, weisse und schwartze bach-steltze, wege-stertz, kloster freulin*; en flamand, *quick-stertz*; en suédois, *aerla, saedes-aerla*; et en Ostro-Bothnie, *waestraeckia*; en polonais, *pliska, trzesiogonek biały*; en Provence, *wacceronno*; vers Montpellier, *enguane-pastre*; en Guyenne, *peringleo*; en Saintonge, *batajasse*; en Gascogne, *battiquoie*; en Picardie, *semeur*; à Nantes et dans l'Orléanaise, *bergeronette* ou *vachette*; en Lorraine, *hoche-queue*; en Bourgogne, *crosse-queue, branle-queue*; en Bugey, *damette*; dans le reste de nos provinces, *lavandière*.

Motacilla. (Frisch, tab. 23. — Moher., Avi. Gen., 33.) — *Motacilla alba*. (Schwenckfeld, Avi. Siles., pag. 306. — Jonston, Avi., pag. 86. — Willulghby, Ornithol., pag. 171. — Ray, Synops., pag. 75, n° a, 1. — Sibbalde, Scot. illustr., part. 2, lib. 3, pag. 18. — Linnæus, Syst. Nat., ed. 6, G. 82, Sp. 1.) — *Motacilla pector nigro*; *rectricibus duabus lateralibus dimidiato obliquè albis*. *Motacilla alba*. (*Idem*, ed. 10, G. 99, Sp. 12.) — *Motacilla pector nigro*. (*Idem*, Fauna Suecica, n° 214.) — *Motacilla quam nostri albam cognominant*. (Gesner, Avi., pag. 618; Icon. Avi., pag. 124.) — *Motacilla communis quam vulgò albam vocant*. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 726.) — *Motacilla alba Gesneri*. (Barrère, Ornithol., class. 3, G. 19, Sp. 1.) — *Motacilla alba, albicula*. (Charleton, Exer-

Aristote (*lib. 8, cap. 3*) parle de deux pics (*dryocolaptas*) et du loriot (*galgulus*), comme habitants des arbres qu'ils frappent du bec : il faut leur joindre, dit-il, le petit oiseau amasseur de mouchérons (*knipologos*) qui frappe aussi les arbres (*qui et ipse lignipeta est*), qui est gris-tacheté (*colore cinereus, maculis distinctus*), et à peine aussi grand que le chardonneret (*magnitudine quanta spinus*), et dont la voix est faible (*voceparvâ*). Scaliger observe avec raison (5), qu'un oiseau *lignipète*, ou qui becquète les arbres (*ξύλοκπέος*), ne peut être la lavandière. Un plumage fond gris et pointillé de

cit., pag. 96, n° 1; Onomast., pag. 90, n° 1.) — *Motacilla alba seu codatremula*; *cnipologus* Turneri, *cinclus* Spontini. (Rzaczynski, Auctuar., pag. 396.) — *Motacilla codatremula, cinclus* Græcis. (*Idem*, Hist. nat. Polon., pag. 288.) — *Cnipologus, quem culicilegam Gaza interpretatur*. (Gesner, Avi., pag. 275.) — *Budyta*. (*Idem, ibid.*, pag. 240.) — *Sylvia pector nigro*. (Klein, Avi., pag. 78, n° 6.) — *Ballarina*. (Olin, Uccell., pag. 43.) — *Culicilega*. (Belon, Observ., pag. 16.) — *Lavandière cendrée*. (*Idem*, Nat. des Oiseaux, pag. 349.) — *Lavandière, batte-queue, batte-lessive, hausse-queue*. (*Idem*, Port. d'Ois., pag. 88, 6.) — *Bergeronette*. (Albin, tome 1, page 43.) — *Ficedula supernè cinerea, infernè alba*; *occipitio et collo superiore nigris, collo inferiore vel candido, maculâ nigrâ, ferri equini æmulâ insignito, vel totaliter nigro; rectricibus binis utrinque extimis plusquàm dimidiatim exteriùs albis*. *Motacilla, la lavandière*. (Brisson, tome 3, page 461.)

(*) M. Temminck regarde la planche enluminée, n° 652, fig. 1, comme représentant le mâle en habit de noce, et la figure 2 de la même planche, comme un individu en plumage complet d'hiver.

(4) Du genre des becs-fins et de la division des hoché-queues; Cuv. Ce naturaliste, ainsi que M. Temminck, réunit les *motacilla alba* et *cinerea* de Linn.

(5) In Aristot., pag. 888.

taches (1), n'est point celui de la lavandière qui est coupé par grandes bandes, et par masses blanches et noires; le caractère de la grandeur, celui de la voix ne lui conviennent pas plus; mais nous trouvons tous ces traits dans notre grimpeur, voix faible, plumage tacheté sur un fond brun ou gris-obscur, habitude de vivre à l'entour des troncs d'arbres, et d'y recueillir les mouches engourdis; tout cela convient au grimpeur (2), et ne peut s'appliquer à la lavandière, de laquelle nous ne trouvons ni le nom ni la description dans les auteurs grecs.

Elle n'est guère plus grosse que la mésange commune, mais sa longue queue semble agrandir son corps, et lui donne en tout sept pouces de longueur; la queue elle-même en a trois et demi, l'oiseau l'épanouit et l'étale en volant; il s'appuie sur cette longue et large rame qui lui sert pour se balancer, pour pirouetter, s'élançer, rebrousser et se jouer dans le vague de l'air; et lorsqu'il est posé, il donne incessamment à cette même partie un balancement assez vif de bas en haut par reprises de cinq ou six secousses.

Ces oiseaux courent légèrement à petits pas très-pressés sur la grève des rivages; ils entrent même au moyen de leurs longues jambes à la profondeur de quelques lignes dans l'eau de la lame affaiblie, qui vient s'épandre sur la rive basse en un léger réseau; mais plus souvent on les voit voltiger sur les écluses des moulins, et se poser sur les pierres; ils y viennent, pour ainsi dire, battre la lessive avec les laveuses, tournant tout le jour à l'entour de ces femmes, s'en approchant familièrement, recueillant les miettes que parfois elles leur jettent, et semblant imiter, du battement de leur queue, celui qu'elles font pour battre leur linge (3) : ha-

bitude qui a fait donner à cet oiseau le nom de lavandière.

Le blanc et le noir jetés par masses et par grandes taches, partagent le plumage de la lavandière; le ventre est blanc; la queue est composée de douze plumes, dont les dix intermédiaires sont noires, les deux latérales blanches jusques auprès de leur naissance; l'aile pliée n'atteint qu'au tiers de leur longueur; les plumes des ailes sont noirâtres et bordées de gris-blanc. Belon remarque à la lavandière un petit rapport dans les ailes qui l'approche du genre des oiseaux d'eau (4). Le dessus de la tête est couvert d'une calotte noire qui descend sur le haut du cou; un demi-masque blanc cache le front, enveloppe l'œil, et tombant sur les côtés du cou, confine avec le noir de la gorge qui est garnie d'un large plastron noir arrondi sur la poitrine. Plusieurs individus, tels que celui qui est représenté, planche enluminée, n° 652, fig. 2, n'ont de ce plastron noir qu'une zone en demi-cercle au haut de la poitrine, et leur gorge est blanche; le dos gris-ardoisé dans les autres, est gris-brun dans ces individus qui paraissent former une variété, qui néanmoins se mêle et se confond avec l'espèce (5), car la différence du mâle à la femelle, consiste en ce que dans celle-ci, la partie du sommet de la tête est brune, au lieu que dans le mâle cette même partie est noire (6).

La lavandière est de retour dans nos provinces à la fin de mars; elle fait son nid à terre, sous quelques racines ou sous le gazon

(4) Elle a une enseigne particulière, par laquelle on la voit ensuivre les oiseaux de rivière, c'est qu'elle a les dernières plumes de ses ailes, joignant le corps, aussi longues que les premières du devant, lesquelles on trouve aussi en tous autres oiseaux qui vivent de mouches et vers de terre, pluviers et vanneaux. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 349.)

(5) Color plumagiuis in hoc genus ave subindé variat; aliàs magis cinereus, aliàs nigrior. (Willulghby, page 172.) Allin dit la même chose, tome 1, page 43. Quelques observateurs semblent attribuer cette différence à celle de l'âge, et assurent qu'à leur retour au printemps la plupart des lavandières sont plus blanches, et prennent du noir dans le cours de la saison. Belon paraît de cet avis. « Les jeunes lavandières de six mois, dit-il, sont d'une autre couleur que les vieilles d'un an, qui ont mué leur premier plumage. » (Nat. des Oiseaux.)

(6) In questa specie la femmina è differente dall maschio sola nell' aver sopra il capo macchia non di nero, ma di bigio. (Olini.) — Femella est cinereo vertice. (Schwenckfeld, page 306.)

(1) Scaliger traduit, punctis distinctus.

(2) Turner lui-même, au rapport de Gesner, finit par reconnaître le *knipologos* pour un oiseau du genre des pics. Turnerus in libro de avibus, *cnipologon Aristotelis*, id est *culicilegam*, interprete Gazæ, hanc avem (motacillam) esse putat. Sed postea in epistolâ ad me, *culicilegam Aristotelis se vidisse* ait, tota cinerei ferè coloris, et speciem habens pici martii. (Gesner, page 593.) Et Aldrovande relevant l'erreur qui faisait du *cnipologos* une lavandière, pense qu'Aristote désigne par ce nom le plus petit des pics ou le grimpeur. (De Avib., tom. 2, pag. 726.)

(3) La lavandière tient cette appellation française, pour ce qu'elle est fort familière aux ruisseaux, où elle remue toujours sa queue en hochant le derrière, comme une lavandière qui bat ses drapoux. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 349.)

dans les terres en repos; mais plus souvent au bord des eaux, sous une rive creuse et sous les piles de bois élevées le long des rivières; ce nid est composé d'herbes sèches, de petites racines, quelquefois entremêlées de mousse, le tout lié assez négligemment, et garni au-dedans d'un lit de plume ou de crin; elle pond quatre ou cinq œufs blancs, semés de taches brunes, et ne fait ordinairement qu'une nichée, à moins que la première ne soit détruite ou interrompue avant l'exclusion et l'éducation des petits; le père et la mère les défendent avec courage lorsqu'on veut en approcher; ils viennent au-devant de l'ennemi, plongeant et voltigeant, comme pour l'entraîner ailleurs; et quand on emporte leur convée ils suivent le ravisseur, volant au-dessus de sa tête, tournant sans cesse, et appelant leurs petits avec des accents douloureux; ils les soignent aussi avec autant d'attention que de propreté, et nettoient le nid de toutes ordures; ils les jettent au-dehors et même les emportent à une certaine distance; on les voit de même emporter au loin les morceaux de papier ou les pailles qu'on aura semés pour reconnaître l'endroit où leur nid est caché (1). Lorsque les petits sont en état de voler, le père et la mère les conduisent et les nourrissent encore pendant trois semaines ou un mois; on les voit se gorger avidement d'insectes et d'œufs de fourmis qu'ils leur portent (2). En tout temps, on observe que ces oiseaux prennent leur manger avec une vitesse singulière, et sans paraître se donner le temps

de l'avaler; ils amassent les vermisses à terre; ils chassent et attrapent les mouches en l'air, ce sont les objets de leurs fréquentes pirouettes; du reste, leur vol est ondoyant et se fait par élans et par bonds; ils s'aident de la queue dans leur vol en la mouvant horizontalement, et ce mouvement est différent de celui qu'ils lui donnent à terre, et qui se fait de haut en bas perpendiculairement. Au reste, les lavandières font entendre fréquemment, et surtout en volant, un petit cri vif et redoublé, d'un timbre net et clair *guiguit, guiguit*, c'est une voix de ralliement (3), car celles qui sont à terre y répondent; mais ce cri n'est jamais plus bruyant et plus répété, que lorsqu'elles viennent d'échapper aux serres de l'épervier (4); elles ne craignent pas autant les autres animaux ni même l'homme, car quand on les tire au fusil, elles ne fuient pas loin et reviennent se poser à peu de distance du chasseur: on en prend quelques-unes avec les alouettes au filet à miroir; et il paraît au récit d'Olina, qu'on en fait en Italie une chasse particulière vers le milieu d'octobre (5).

C'est en automne qu'on les voit en plus grand nombre dans nos campagnes (6). Cette saison qui les rassemble paraît leur inspirer plus de gaieté; elles multiplient leurs jeux, elles se balancent en l'air, s'abattent dans les champs, se poursuivent, s'entr'appellent, et se promènent en nombre sur les toits des moulins et des villages voisins des eaux, où elles semblent dialoguer entre elles, par petits cris coupés et réitérés; on croirait à les entendre, que toutes et chacune s'interrogent, se répondent tour à tour pendant un certain temps, et jusqu'à ce qu'une accla-

(1) J'observais des lavandières qui avaient placé leur nid dans le trou d'un mur que baignait la rivière; elles avaient soin de nettoyer le nid de leurs petits, et d'en emporter toutes les ordures à plus de trente pas; il s'arrêta au plateau du pilotis qui soutenait le mur à fleur d'eau, un papier blanc. Je remarquai que ce papier déplaisait aux lavandières, et qu'elles faisaient l'une après l'autre d'inutiles efforts pour l'enlever; il était trop pesant, je l'ôtai et j'y substituai de petites bandes de papier également blanc; elles ne manquèrent pas de les enlever les unes après les autres, et de les porter à la même distance qu'elles portaient les ordures de leurs petits, trompées par la conformité de couleur. Je répétai plusieurs fois la même expérience. (Note communiquée par M. Hébert.)

(2) Je mis des œufs de grosses fourmis dans un endroit où les lavandières se promenaient volontiers; elles en prenaient à chaque fois jusqu'à quinze et seize, tant que leur gésier était rempli, et les partageaient à leurs petits. (Note du même observateur.)

(3) « Font une voix haultaine et claire en volant, » ou quand elles ont peur, qui est pour s'entr'appeler. » (Belon.)

(4) Olina.

(5) Si suol tender à quest'uccello dà mezz'ottobre, continuando fin per tutto novembre. (Olina, page 51; la figure, page 43.) Cette chasse dure depuis quatre heures du soir jusqu'à l'entrée de la nuit; on se place au bord des eaux, on attire les lavandières par un appelant de leur espèce, ou si l'on n'en a pas encore, avec quelque autre petit oiseau.

(6) En Brie, en Bourgogne, en Bugey, et dans la plupart de nos provinces, on en voit en certains temps de l'année une quantité prodigieuse près des lieux habités, dans les champs, à la suite des troupeaux, d'où il paraît que c'est un oiseau de passage. (Note de M. Hébert.)

mation générale de toute l'assemblée donne le signal ou le consentement de se transporter ailleurs. C'est dans ce temps encore qu'elles font entendre ce petit ramage doux et léger à demi voix, et qui n'est presque qu'un murmure (1), d'où apparemment Belon leur a appliqué le nom italien de *susurra* (à *susurro*). Ce doux accent leur est inspiré par l'agrément de la saison, et par le plaisir de la société, auquel ces oiseaux semblent être très-sensibles.

Sur la fin de l'automne, les lavandières s'attroupent en plus grandes bandes; le soir on les voit s'abattre sur les saules et dans les oseraies, au bord des canaux et des rivières, d'où elles appellent celles qui passent, et font ensemble un chamailis bruyant jusqu'à la nuit tombante. Dans les matinées claires d'octobre, on les entend passer en l'air, quelquefois fort haut, se réclamant et s'appelant sans cesse : elles partent alors (2), car elles nous quittent aux approches de l'hiver, et cherchent d'autres climats. M. de Maillet dit qu'il en tombe en Égypte vers cette saison, des quantités prodigieuses, que le peuple fait sécher dans le sable pour les

conservier et les manger ensuite (3). M. Adanson rapporte qu'on les voit en hiver au Sénégal avec les hirondelles et les cailles qui ne s'y trouvent également que dans cette saison (4).

La lavandière est commune dans toute l'Europe, jusqu'en Suède, et se trouve comme l'on voit en Afrique et en Asie. Celle que M. Sonnerat nous a rapportée des Philippines, est la même que celle de l'Europe. Une autre apportée du cap de Bonne-Espérance, par M. Commerson, ne diffèrait de la variété représentée, planche enluminée, n° 652. *fig. 2*, qu'en ce que le blanc de la gorge ne remontait pas au-dessus de la tête, ni si haut sur les côtés du cou, et en ce que les couvertures des ailes moins variées, n'y formaient pas deux lignes transversales blanches. Mais Olin ne se méprend-il pas, lorsqu'il dit que la lavandière ne se voit en Italie que l'automne et l'hiver (5), et peut-on croire que cet oiseau passe l'hiver dans ce climat, en le voyant porter ses migrations si loin dans des climats beaucoup plus chauds?

(1) Encore savent rossignoler du gosier mélodieusement, chose qu'on peut souvent fois ouïr sur le commencement de l'hiver. (Belon, Nat. des Oiseaux.)

(2) In septentrionali Angliæ parte hieme non apparet, atque rarior etiam in meridionali. (Willulghby, page 172.)—Motacillæ albæ autumnò avolant. (Gesner, page 593.)

(3) « Depuis le Caire jusqu'à la mer, l'on voit tout » le long du Nil, principalement aux environs des » lieux habités, un grand nombre de bergeronnettes » ou lavandières, de l'espèce qui est d'un gris » bleuâtre, avec un demi-collier noir en forme de fer » à cheval. L'on n'a pu me dire si ces oiseaux res- » taient toute l'année en Égypte. » (Note envoyée du Caire par M. de Sonnini.)

(4) Voyage au Sénégal, page 67.

(5) La bianca (motacilla) non si vede qu'à trà noi se non l'autunno e l'inverno. (Uccelleria, pag. 51.)

LES BERGERONNETTES OU BERGERETTES.

LA BERGERONNETTE GRISE * (1).

PREMIÈRE ESPÈCE.

LA BERGERONNETTE GRISE, MOTACILLA ALBA; Lath., Temm., Vieill. —
MOTACILLA CINEREA; Linn., Gmel. (2).

L'on vient de voir que l'espèce de la lavandière est simple et n'a qu'une légère variété : mais nous trouvons trois espèces bien distinctes dans la famille des bergeronnettes, et toutes trois habitent nos campagnes sans se mêler ni produire ensemble. Nous les indiquerons par les dénominations de *bergeronnette grise*, *bergeronnette de printemps* et *bergeronnette jaune*, pour ne pas contredire les nomenclatures reçues; et nous ferons un article séparé des bergeronnettes étrangères et des oiseaux qui ont le plus de rapport avec elles.

L'espèce d'affection que les bergeronnettes marquent pour les troupeaux; leur habitude à les suivre dans la prairie; leur manière de voltiger, de se promener au milieu du bétail paissant, de s'y mêler sans crainte, jusqu'à se poser quelquefois sur le dos des vaches et

des moutons; leur air de familiarité avec le berger qu'elles précèdent, qu'elles accompagnent sans défiance et sans danger, qu'elles avertissent même de l'approche du loup ou de l'oiseau de proie (3), leur ont fait donner un nom approprié, pour ainsi dire, à cette vie pastorale (4). Compagne d'hommes innocents et paisibles, la bergeronnette semble avoir pour notre espèce ce penchant qui rapprocherait de nous la plupart des animaux s'ils n'étaient repoussés par notre barbarie, et écartés par la crainte de devenir nos victimes. Dans la bergeronnette, l'affection est plus forte que la peur; il n'est point d'oiseau libre dans les champs qui se montre aussi privé (5), qui fuie moins et moins loin, qui soit aussi confiant, qui se laisse approcher de plus près, qui revienne plutôt à portée des armes du chasseur qu'elle n'a pas l'air de redouter, puisqu'elle ne sait pas même fuir (6).

Les mouches sont sa pâture pendant la belle saison, mais quand les frimas ont abattu les insectes volants et renfermé les troupeaux dans l'étable, elle se retire sur les ruisseaux,

* Voyez les planches enluminées, n° 674; fig. 1.

(1) Motacilla cinerea. (Barrère, Ornithol., class. 3, G. 19, Sp. 2.) — Muscipeta prima, myocopos, knipologos Peuceri; fliegenstecher, menckenstecher, sticherling. (Schwenckfeld, Aviar. Siles., pag. 307.) Il paraît que Schwenckfeld confond ici la bergeronnette avec le véritable *knipologos* dont il lui donne le nom, puisqu'il lui attribue de vivre dans les bois et de se prendre à la glue; caractères qui conviennent bien au *knipologos*, mais non à la bergeronnette. — Ficedula supernè cinerea, infernè alba (tenia transversa in collo inferiore cinereo-fuscâ, mas); rectricè extimâ albâ, interiùs in exortu nigricante fimbriatâ, proximè sequenti in exortu albâ, et nigricante longitudinaliter variâ; apice albâ. Motacilla cinerea, la bergeronnette grise. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 465.) — Autre sorte de lavandière. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 351.) — La bergeronnette grise est le *mosquillon* de Provence, suivant la note que nous a envoyée M. Guys de Marseille.

(2) Cet oiseau n'est que le jeune du précédent; aussi MM. Cuvier, Vieillot et Temminck les réunissent-ils.
DESM. 1826.

(3) Lorsque ces oiseaux vont en troupes à la suite des troupeaux, ils sont les espions ou plutôt les sentinelles du berger, car ils l'avertissent lorsqu'ils aperçoivent le loup ou un oiseau de proie. (Note communiquée par M. Guys.)

(4) « La bergeronnette qui aussi se repaît de mouches, suit volontiers les bestes, sachant y trouver » pasture, et possible est de là que l'avons nommé » *bergerette*. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 351.)

(5) « De tous oysillons sauvages, il n'y en a aucun » qui soit si privé que les bergeronnettes, car elles » viennent jusque bien près des personnes sans en » avoir peur. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 351.)

(6) Quand elle s'est abattue dans un troupeau, occupée à gober les mouches, elle se laisse approcher de très-près. (Salerne.)

et y passe presque toute la mauvaise saison. Du moins la plupart de ces oiseaux ne nous quittent pas pendant l'hiver; la bergeronnette jaune est la plus constamment sédentaire; la grise est moins commune dans cette mauvaise saison.

Toutes les bergeronnettes sont plus petites que la lavandière, et ont la queue à proportion encore plus longue. Selon qui n'a connu distinctement que la bergeronnette jaune, semble désigner notre bergeronnette grise, sous le nom de *autre sorte de lavandière* (1).

La bergeronnette grise a le manteau gris; le dessous du corps blanc, avec une bande brune en demi-collier au cou; la queue noirâtre, avec du blanc aux penes extérieures; les grandes penes de l'aile brunes, les autres noirâtres et frangées de blanc comme les couvertures.

Elle fait son nid vers la fin d'avril, communément sur un osier près de terre à l'abri de la pluie; elle pond et couve ordinairement deux fois par an. La dernière ponte est tardive, car l'on trouve des nichées jusqu'en septembre, ce qui ne pourrait avoir lieu dans une famille d'oiseaux qui seraient obligés de partir, et d'emmener leurs petits avant l'hiver: cependant les premières couvées et les couples plus diligents des bergeronnettes se répandent dans les champs dès les mois de juillet et d'août: au lieu que les

lavandières ne s'attroupent guère que pour le passage, sur la fin de septembre et en octobre (2).

La bergeronnette si volontiers amie de l'homme, ne se plie point à devenir son esclave; elle meurt dans la prison de la cage; elle aime la société et craint l'étroite captivité; mais laissée libre dans un appartement en hiver, elle y vit, donnant la chasse aux mouches et ramassant les mites de pain qu'on lui jette (3). Quelquefois les navigateurs la voient arriver sur leur bord, entrer dans le vaisseau, se familiariser, les suivre dans leur voyage, et ne les quitter qu'au débarquement (4); si pourtant ces faits ne doivent pas plutôt s'attribuer à la lavandière, plus grande voyageuse que la bergeronnette, et sujette dans ses traversées à s'égarer sur les mers.

(2) « La lavandière n'est pas de la nature de la bergeronnette; car mesmement l'on prend si grande quantité de bergeronnettes durant les mois de juillet et d'août, comme au contraire en septembre et en octobre l'on prend des lavandières et point de bergeronnettes. » (Belon, Nat. des Oiseaux.)

(3) Gesner, Schwenckfeld.

(4) Le 8 juin, nous étions environ à la hauteur des côtes de Sicile, à douze ou quinze lieues de toute terre. On prit sur le vaisseau une bergeronnette, on lui donna la liberté, elle resta cependant avec nous; on lui avait mis à boire et à manger sur une des fenêtres où elle ne manquait pas de venir prendre ses repas. Elle nous accompagna fidèlement jusqu'à ce qu'elle se vit très-près de terre de l'île de Candie. Elle nous abandonna lorsque nous étions dans le port de la Sonde. (Note communiquée par M. de Manoncour.)

(1) « Encore y a une autre sorte de lavandière qui est moindre que la susdite; qui n'est pas plus grosse qu'une bergeronnette. Il semble que c'est quelque espèce entre les deux. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 351.)

LA BERGERONNETTE DE PRINTEMPS ⁽¹⁾.

SECONDE ESPÈCE.

LA BERGERONNETTE PRINTANIÈRE, *MOTACILLA FLAVA*; Linn., Temm.,
Lath., Vieill. (2).

CETTE bergeronnette est la première à reparaître au printemps dans les prairies et dans les champs, où elle niche au milieu des blés verts. A peine néanmoins a-t-elle disparu de l'hiver, si ce n'est durant les plus grands froids; se tenant ordinairement comme la bergeronnette jaune au bord des ruisseaux et près des sources qui ne gèlent pas. Au reste, ces dénominations paraissent assez mal appliquées, car la bergeronnette jaune a moins de jaune que la bergeronnette de printemps (3); elle n'a cette couleur bien décidée qu'au croupion et au ventre, tandis que la bergeronnette de printemps a tout le dessous et le devant du corps d'un beau jaune, et un trait

de cette même couleur tracé dans l'aile sur la frange des couvertures moyennes; tout le manteau est olivâtre-obscur; cette même couleur borde les huit plumes de la queue, sur un fond noirâtre; les deux extérieures sont plus d'à moitié blanches; celles de l'aile sont brunes, avec leur bord extérieur blanchâtre, et la troisième des plus voisines du corps s'étend, quand l'aile est pliée, aussi loin que la plus longue des grandes plumes; caractère que nous avons déjà remarqué dans la lavandière; la tête est cendrée, teinte au sommet d'olivâtre; au-dessus de l'œil passe une ligne blanche dans la femelle, jaune dans le mâle, qui se distingue de plus par des mouchetures noirâtres, plus ou moins fréquentes, semées en croissant sous la gorge, et marquées encore au-dessus des genoux. On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, courir, tourner autour de sa femelle, en renflant les plumes de son dos d'une manière étrange, mais qui, sans doute, exprime énergiquement à sa compagne la vivacité du désir. Leur nichée est quelquefois tardive et ordinairement nombreuse; ils se placent souvent le long des ruisseaux, sous une rive, et quelquefois au milieu des blés avant la moisson (4). Ces bergeronnettes viennent en automne comme les autres au milieu de nos troupeaux. L'espèce en est commune en Angleterre, en France (5), et paraît être répandue dans toute l'Europe jusqu'en Suède (6). Nous avons remarqué dans plusieurs individus, que l'ongle postérieur est plus long que le grand doigt antérieur: observation qu'Edwards et Willulghby avaient déjà faite, et qui contredit l'axiome des nomenclatures dans lesquelles le caractère générique de ces oiseaux est d'avoir cet ongle et ce doigt égaux en longueur (7).

* Voyez les planches enluminées, n° 674, fig. 2.

(1) En allemand, *gelbert sticherling*; *irlin*, suivant Schwenckfeld; *gelbrustige*, *bach steltze*, selon Frisch; en anglais, *yellow water-wagtail*. (Willulghby, Ray, Edwards.) En suédois, *saedesaerla*. (Linnaeus.) — *Motacilla flava*. (Willulghby, Ornithol., pag. 127. — Ray, Synops., pag. 75, n° a, 2. — Linnaeus, Syst. Nat., ed. 6, Gen. 82, Sp. 2.) — *Motacilla pectore abdomineque flavo; reatricibus duabus exterioribus dimidiato obliquè albis*. (*Idem*, Fauna Suecica, n° 215; Syst. Nat., ed. 10, Gen. 99, Sp. 13.) — *Motacilla flava altera*. (Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 729. — Jonston, Avi., pag. 87.) — *Motacilla lutea*. (Frisch, avec une bonne figure, pl. 23.) — *Sylvia lutea capite nigro*. (Klein, Avi., pag. 78, n° 8.) — *Muscipeta secunda*. (Schwenckfeld, Avi. Siles., pag. 307.) — *Ficedula supernè obscurè viridi-olivacea, infernè flava; capite cinereo (maculis infra genas et in collo inferiore lunulatis nigris, mas); teniâ supra oculos flavâ (mas), albidâ (femina); reatricibus duabus utrinque extimis plusquam dimidiatim obliquè albis*. *Motacilla verna*. (Brisson, tome 3, page 468.) — *Bergeronette jaune*. (Edwards, Glan., page 102, avec une belle figure du mâle, pl. 158.)

(2) Du genre des becs-fins et de la division des hoche-queues; Cuv. DESM. 1826.

(3) Aldrovande l'observe déjà: *Motacilla flava alia... intensius quam præcedens* (la bergeronnette jaune), *flava* (Avi., tom. 2, pag. 729). Aussi Edwards donne-t-il cette bergeronnette de printemps sous le nom de *bergeronette jaune*. (Glanures, pag. 102, pl. 253.)

(4) Willulghby, Edwards.

(5) Edwards.

(6) Linnaeus.

(7) Brisson. Ornithol., tome 3, page 369.

LA BERGERONETTE JAUNE * (1).

TROISIÈME ESPÈCE.

LA BERGERONETTE JAUNE, *MOTACILLA BOARULA*; Linn., Temm., Lath., Vieill. (2).

QUAND les lavandières s'envolent en automne, les bergeronettes se rapprochent de nos habitations, dit Gesner, et viennent durant l'hiver jusqu'au milieu des villages; c'est surtout à la jaune que l'on doit appliquer ce passage et attribuer cette habitude (3). Elle cherche alors sa vie sur les bords des sources chaudes et se met à l'abri sous les rives des ruisseaux; elle s'y trouve

assez bien pour faire entendre son ramage dans cette triste saison, à moins que le froid ne soit excessif; c'est un petit chant doux, et comme à demi voix, semblable au chant d'automne de la lavandière; et ces sons si doux sont bien différents du cri aigu que cette bergeronette jette en passant pour s'élever en l'air. Au printemps elle va nicher dans les prairies, ou quelquefois dans des taillis sous une racine, près d'une source ou d'un ruisseau; le nid est posé sur la terre et construit d'herbes sèches ou de mousse en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans, et mieux tissu que celui de la lavandière; on y trouve six, sept ou huit œufs blanc-sale, tachetés de jaunâtre; quand les petits sont élevés, après la récolte des herbes dans les prés, le père et la mère les conduisent avec eux à la suite des troupeaux.

Les mouches et les moucheron sont alors leur pâture, car tant qu'ils fréquentent le bord des eaux en hiver, ils vivent de vermisseaux, et ne laissent pas aussi d'avaler de petites graines; nous en avons trouvé avec des débris de scarabées et une petite pierre dans le gésier d'une bergeronette jaune, prise à la fin de décembre: l'œsophage se dilatait avant son insertion; le gésier musculéux était doublé d'une membrane sèche, ridée, sans adhérence; le tube intestinal long de dix pouces, était sans cæcum et sans vésicule de fiel; la langue était éfrangée par le bout comme dans toutes les bergeronettes; l'angle postérieur était le plus grand de tous.

De tous ces oiseaux à queue longue, la bergeronette jaune est celui où ce caractère est le plus marqué (4); sa queue a près de quatre pouces, et son corps n'en a que trois et demi; son vol est de huit pouces dix lignes; la tête est grise; le manteau jusqu'au croupion olive-foncé, sur fond gris; le croupion jaune; le dessous de la queue d'un jaune plus vif; le ventre avec la poitrine

* Voyez les planches enluminées, n° 28, fig. 1 (jeune femelle).

(1) *Motacilla flava*. (Gesner, *Avi.*, pag. 618; Icon. *Avi.*, pag. 124. — Aldrovande, *Avi.*, tom. 2, p. 728, avec la figure, pag. 859. — Jonston, *Avi.*, pag. 86. — Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, pag. 307. — Sibhalde, *Scot. illustr.*, part. 2, lib. 3, pag. 18. — Charleton, *Exercit.*, pag. 96, n° 2; *Onomast.*, pag. 90, n° 2. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, pag. 288; *Auctuar.*, pag. 396, et dans la même page le même oiseau une seconde fois, sous le nom de *motacilla cinerea*. — *Motacilla cinerea*. (Willughby, *Ornith.*, page 172. — Ray, *Synops.*, page 75, n° 3.) — *Sylvia flava Jonstonii*. (Barrère, *Ornith.*, class. 3, G. 19, Sp. 3.) — *Sylvia flava*. (Klein, *Avi.*, pag. 78, n° 7.) — *Ficedula supernæ ex cinereo ad olivaceum inclinans, infernæ pallidæ flava*; *uropygio flavo-olivaceo*; *tæniâ supra oculos albidâ* (maculâ in gutture nigrâ, mas); *rectrice extimâ albâ*; *sequentibus binis interioribus et apice albis*, *exterioribus nigricantibus*; *marginè interiore tertiarum nigricante*. *Motacilla flava*, la bergeronette jaune. (Brisson, *Ornithol.*, tome 3, p. 471.) — *Bergerette* ou *bergeronette jaunne*. (Belon, *Nat. des Oiseaux*, page 351.) — *Bergeronette jaune*. (Albin, tome 2, page 38, avec des figures mal coloriées de la femelle, pl. 58.) — *Bergeronette grise*. (Edwards, *Glan.*, page 105, avec une belle figure du mâle, pl. 259.) — *Boarula Arist.* (Schwenckfeld et Klein.) En allemand, *gaelbe bach steltze*, *kleine bach steltze*; en polonais, *pliska zolta*; en anglais, *yellow water wagtail*, et *gray water wagtail*, suivant Willughby. (Edwards.)

(2) Du genre bec-fin et de la division des hocheteuses; Cuv. DESM. 1826.

(3) *Motacilla albæ autumnæ avolant*; *flavæ non item*. . . . *hieme per vicis apparent*. (Gesner, *Avi.*, pag. 593.) — *Motacillas migrare aiunt, hanc (flavam) apud nos manere*. (Aldrovande, tome 2, page 728.) — *L'inverno s'arrischia a venir nell' abitato, lascian-dosi vedere per i giardini delle case, et ezian-dio ne' ortili*. (Olina, *Uccelleria*.)

(4) Edwards, *Glan.*, page 259.

jaune-pâle dans des individus jeunes, tels apparemment que celui qu'a décrit M. Brisson; mais dans les adultes, d'un beau jaune éclatant et plein (1), la gorge est blanche; une petite bande longitudinale blanchâtre prend à l'origine du bec et passe sur l'œil; le fond des plumes des ailes est gris-brun, légèrement frangé sur quelques-unes de gris-blanc; il y a du blanc à l'origine des plumes moyennes, ce qui forme sur l'aile une bande transversale quand elle est étendue; de plus, le bord extérieur des trois plus proches du corps est jaune-pâle, et de ces trois la première est presque aussi longue que la plus grande plume; la plus extérieure de celles de la queue est toute blanche, hormis une échancrure noire en dedans; la suivante l'est du côté intérieur seulement, la troisième de même; les six autres sont noirâtres. Les individus qui portent sous la gorge une tache noire surmontée d'une bande blanche sous la joue, sont les mâles (2); suivant Belon ils ont aussi leur jaune beaucoup plus vif, et la ligne des sourcils également jaune; et l'on observe que la couleur de tous ces oiseaux paraît plus forte en hiver après la mue. Au reste, dans la figure de la planche enluminée, la couleur jaune est trop faible, et la teinte verte est trop forte.

Edwards décrit notre bergeronnette jaune sous le nom de *bergeronnette grise* (3), et

(1) Edwards, *ibidem*. — « Il y a distinction en la » bergeronnette, du mâle et de la femelle; c'est que le » mâle est si fort jaune par-dessous le ventre qu'on » ne voit aucun oiseau qui le soit plus. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 351.)

(2) Willughby n'a décrit que la femelle, qu'il appelle bergeronnette grise, motacilla cinerea (Ornithol., page 172), et Albin qui donne deux figures de cet oiseau, donne deux fois la femelle n'y ayant de noir sur la gorge de l'une ni de l'autre.

(3) The gray water-wagtail. (Glan. ubi suprâ.) Dénomination peu exacte, et qui vient originellement de Willughby, qui reconnoît lui-même n'avoir décrit que la femelle (loci citato).

Gesner lui attribue les noms de *batte-queue*, *batte-lessive*, qui équivalent à celui de lavandière (4); effectivement ces bergeronnettes ne se trouvent pas moins souvent que la lavandière sur les eaux et les petites rivières pierreuses (5), elles s'y tiennent même plus constamment, puisqu'on les y voit encore pendant l'hiver; cependant il en déserte beaucoup plus qu'il n'en reste au pays, car elles sont en bien plus grand nombre au milieu des troupeaux en automne, qu'en hiver sur les sources et les ruisseaux (6). MM. Linnæus et Frisch ne font pas mention de cette bergeronnette jaune, soit qu'ils la confondent avec celle que nous avons nommée de *printemps*, soit qu'il n'y ait réellement qu'une de ces deux espèces qui se trouve dans le nord de l'Europe.

La *bergeronnette de Java* de M. Brisson (7), ressemble si fort à notre bergeronnette jaune; les différences en sont si faibles ou plutôt tellement nulles, à comparer les deux descriptions, que nous n'hésiterons pas de rapporter cette espèce d'Asie à notre espèce européenne, ou plutôt à ne faire des deux qu'un seul et même oiseau.

(4) Gesner, *Avi.*, pag. 594.

(5) Fluvios lapidosos frequentat. (Willughby.)

(6) L'on en voit prendre au mois d'aoust, si grande » quantité qu'on les apporte à la ville à centaines, » et toutesfois en autres saisons sont si rares, qu'on » n'en peut recouvrer. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 351.) — M. Adanson a trouvé la bergeronnette jaune au Sénégal. « On trouve sur cette île (de Gorée) » de petites poules d'eau, des bécasses de plusieurs » espèces, des alouettes, des grives, des perdrix de » mer et des lavandières jaunes, ou pour mieux dire » les ortolans du pays; ce sont de petits pelotons » de graisse d'un goût excellent. » (Voyage au Sénégal, page 169.)

(7) *Ficedula supernè ex cinereo-fusco ad olivaceum inclinans, infernè flava; collo inferiore et pectore sordidè griseis, flavicante admixto in pectore; rectrice extimà albâ, duabus proximè sequentibus interiùs et apice albis. Motacilla javensis, la bergeronnette de Java.* (Brisson, Ornitholog., tome 3, page 474.)

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BERGERONNETTES.

1.

LA BERGERONNETTE DU CAP DE
BONNE-ESPÉRANCE.

MOTACILLA CAPENSIS; Lath., Gmel., Vieill.

Les bergeronnettes étrangères ont tant de rapport avec les bergeronnettes d'Europe, qu'on croirait volontiers leurs espèces originellement les mêmes, et modifiées seulement par l'influence des climats. Celle du cap de Bonne-Espérance, représentée dans nos planches enluminées, n° 23, *fig. 2*, nous a été apportée par M. Sonnerat; c'est la même que décrit M. Brisson (1). Un grand manteau brun qui se termine en noir sur la queue, et dont les deux bords sont liés sous le cou par une écharpe brune, couvre tout le dessus du corps de cette bergeronnette, qui est presque aussi grande que la lavandière; tout le dessous de son corps est blanc-sale; une petite ligne de même couleur coupe la coiffe brune de la tête et passe du bec sur l'œil; des penes de la queue, les huit intermédiaires sont noires en entier; les deux extérieures de chaque côté sont largement échanrées de blanc; l'aile pliée paraît brune, mais en la développant elle est blanche dans la moitié de sa longueur.

2.

LA PETITE BERGERONNETTE DU CAP
DE BONNE-ESPÉRANCE.

MOTACILLA AFRA; Lath., Gmel., Vieill.

Deux caractères nous obligent de séparer de la précédente cette bergeronnette qui nous a également été rapportée du cap par M. Sonnerat: premièrement, la grandeur, celle-ci ayant moins de cinq pouces, sur quoi la queue en a deux et demi; secondement, la couleur du ventre qui est tout jaune, excepté les couvertures inférieures de la queue qui sont blanches; une petite

(1) *Ficedula supernè fusca*, *infernè sordidè alba*; *tènià transversà nigricante in pectore*; *lineolà supra oculos sordidè albà*; *rectricibus duabus utrinque extimis*, *obliquè dimidiatim albis*. *Motacilla capitis Bonæ-Spei*, la bergeronnette du cap de Bonne-Espérance. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 476.)

bande noire passe sur l'œil et se porte au-delà; tout le manteau est d'un brun jaunâtre; le bec large à sa base va en s'amincissant dans le milieu et se renflant à l'extrémité; il est noir ainsi que la queue, les ailes et les pieds; les doigts sont très-longs, et M. Sonnerat observe que l'ongle postérieur est plus grand que les autres; il remarque encore que cette espèce a beaucoup de rapport avec la suivante, qu'il nous a aussi fait connaître, et qui peut-être n'est que la même, modifiée par la distance de climat du Cap aux Moluques.

3.

LA BERGERONNETTE DE L'ILE DE
TIMOR.

MOTACILLA FLAVA; Var., Lath., Gmel.

Cette bergeronnette a comme la précédente le dessous du corps jaune, sur l'œil un trait de cette couleur; le dessus de la tête et du corps est gris-cendré: les grandes couvertures terminées de blanc, forment une bande de cette couleur sur l'aile, qui est noire ainsi que la queue et le bec; les pieds sont d'un rouge pâle; l'ongle postérieur est plus long du double que les autres; le bec, comme dans la précédente, est large d'abord, aminci, puis renflé; la queue a vingt-sept lignes, elle dépasse les ailes de dix-huit, et l'oiseau va la remuant sans cesse, comme nos bergeronnettes.

4.

LA BERGERONNETTE DE MADRAS.

MOTACILLA MADERASPATENSIS; Lath., Gmel., Vieill.

Ray a donné cette espèce (2), et c'est d'après lui que M. Brisson l'a décrite (3); mais

(2) *Motacilla maderaspatana nigro alboque mixta*. (Ray, *Synops. Avi.*, pag. 194, avec une figure peu exacte du mâle, et dans la même planche la femelle: *motacilla maderaspatana*, ex albo cinerea caudâ forcipatâ.)

(3) *Ficedula nigra* (mas), *cinerea* (femina); *ventre albo*; *tènià in alis longitudinali candidà*; *rectricibus binis intermediis nigris*, *lateralibus albis*. *Motacilla maderaspatana*, la bergeronnette de Madras.

ni l'un ni l'autre n'en marquent les dimensions : pour les couleurs, elles ne sont composées que de noir et de blanc ; la tête, la gorge, le cou et tout le manteau, y compris les ailes, sont noirs ; toutes les plumes de la queue sont blanches, excepté les deux du

milieu ; celles-ci sont noires et un peu plus courtes que les autres, ce qui rend la queue fourchue ; le ventre est blanc ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs : tout ce qu'il y a de noir dans le plumage du mâle, est gris dans celui de la femelle.

LES FIGUIERS (1).

Les oiseaux que l'on appelle *figuiers* sont d'un genre voisin de celui des bec-figues, et ils leur ressemblent par les caractères principaux ; ils ont le bec droit, délié et très-pointu, avec deux petites échancrures vers l'extrémité de la mandibule supérieure ; caractère qui leur est commun avec les tangeras, mais dont le bec est beaucoup plus épais et plus raccourci que celui des figuiers ; ceux-ci ont l'ouverture des narines découverte, ce qui les distingue des mésanges ; ils ont l'ongle du doigt postérieur arqué, ce qui les sépare des alouettes, ainsi l'on ne peut se dispenser d'en faire un genre particulier.

Nous en connaissons cinq espèces dans les climats très-chauds de l'ancien continent, et vingt-neuf espèces dans ceux de l'Amérique ; elles diffèrent des cinq premières par la forme de la queue ; celle des figuiers de l'ancien continent est régulièrement étagée, au lieu que celle des figuiers d'Amérique est échancrée à l'extrémité et comme fourchue, les deux penes du milieu étant plus courtes que les autres, et ce caractère suffit pour reconnaître de quel continent sont ces oiseaux. Nous commencerons par les espèces qui se trouvent dans l'ancien.

LE FIGUIER VERT ET JAUNE (2).

PREMIÈRE ESPÈCE.

SYLVIA TIPHIA et *SYLVIA ZEYLONICA*; Lath. — *MOTACILLA TIPHIA* et *MOTACILLA ZEYLONICA*; Gmel. — *ÆGITHINA QUADRICOLOR*; Vieill. (3).

Cet oiseau a quatre pouces huit lignes de longueur ; le bec, sept lignes ; la queue,

vingt lignes ; et les pieds, sept lignes et demie ; il a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive, le dessous du corps jaunâtre ; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé, avec deux bandes transversales blanches ; les penes des ailes sont noirâtres, et celles de la queue sont du même vert que le dos ; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

(1) Ces oiseaux sont rapprochés des roitelets par M. G. Cuvier, et forment avec eux une division particulière du genre bec-fin de ce naturaliste.

DESM. 1826.

(2) Green indian fly-catcher, *musciapa indica viridis*. (Edwards, Hist. of Birds, pag. 79.) *Luscinia bengalensis*. (Klein, Avi., pag. 75, n° 17.)

Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè flava, pauco viridi adumbrata; taniâ duplici transversâ in alis candidâ; oris quarumdam exterioribus flavis; reetricibus viridi-olivaceis... *Ficedula bengalensis*. (Brisson, Ornith., tom. 3, pag. 84.)

Motacilla viridis, subtus flavescens; alis nigris; fasciis duabus albis... *Motacilla tiphæ*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 12, pag. 331.)

(3) M. Vieillot regarde cet oiseau décrit par Buf-

Cet oiseau donné par Edwards, est venu de Bengale, mais cet auteur l'a appelé *moucherolle*, quoiqu'il ne soit pas du genre des gobe-mouches ni des moucherolles qui ont le bec tout différent. Linnæus s'est aussi trompé en le prenant pour un *motacilla*, hoche-

fon comme la femelle du *motacilla zeylonica* qu'il place dans son genre *ægithine*. DESM. 1826.

queue, lavandière ou bergeronette, car les figuiers qu'il a tous mis avec les hoche-queues ne sont pas de leur genre, ils ont la

queue beaucoup plus courte, ce qui seul est plus que suffisant pour faire distinguer ces oiseaux.

LE CHERIC ⁽¹⁾.

SECONDE ESPÈCE.

MOTACILLA MADAGASCARIENSIS; Gmel. — SYLVIA LEUCOPS ou TCHERIC; Vieill.

DANS l'île de Madagascar, cet oiseau est connu sous le nom de *tcheric*; il a été transporté à l'île de France, où on l'appelle *ceïl blanc*, parce qu'il a une petite membrane blanche autour des yeux; il est plus petit que le précédent, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, et les autres dimensions proportionnelles; il a la tête, le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive; la gorge et les couvertures inférieures de la queue jaunes; le dessous du corps blanchâtre; les plumes

des ailes sont d'un brun clair et bordées de vert d'olive sur leur côté extérieur; les deux plumes du milieu de la queue sont du même vert d'olive que le dessus du corps; les autres plumes de la queue sont brunes et bordées de vert d'olive; le bec est d'un gris brun; les pieds et les ongles sont cendrés. M. le vicomte de Querhoënt, qui a observé cet oiseau à l'île de France, dit qu'il est peu craintif, et que néanmoins il ne s'approche pas souvent des lieux habités; qu'il vole en troupes et se nourrit d'insectes.

LE PETIT SIMON * (2).

TROISIÈME ESPÈCE.

SYLVIA BORBONICA; Lath., Vieill. — MOTACILLA BORBONICA; Gmel.

ON appelle, à l'île de Bourbon, cet oiseau *petit Simon*; mais il n'est pas originaire de cette île, et il faut qu'il y ait été transporté d'ailleurs, car nous sommes informés par les Mémoires de gens très-dignes de foi, et particulièrement par ceux de M. Commerson, qu'il n'existait aucune espèce d'animaux quadrupèdes ni d'oiseaux dans l'île de Bourbon et dans celle de France lorsque les Portugais

en firent la découverte. Ces deux îles paraissent être les pointes d'un continent englouti, et presque toute leur surface est couverte de matières volcanisées, en sorte qu'elles ne sont aujourd'hui peuplées que des animaux qu'on y a transportés.

Cet oiseau est précisément de la même grandeur que le précédent; il a le dessus du corps d'une couleur d'ardoise claire; le dessous gris-blanc; la gorge blanche; les grandes plumes de la queue d'un brun foncé, bordées d'un côté d'un peu de couleur d'ardoise; le bec brun, pointu et effilé; les pieds gris, et les yeux noirs; les femelles, et même les petits ont à peu près le même plumage que les mâles: on le trouve partout en grand nombre dans l'île de Bourbon, où M. le vicomte de Querhoënt l'a observé. Ces oiseaux commencent à nicher au mois de septembre; on trouve communément trois œufs dans leur nid, et il y a apparence qu'ils font plusieurs pontes par an; ils nichent sur les arbres isolés et même dans les vergers; le nid est composé d'herbes sèches et de crin à l'inté-

(1) *Ficedula supernæ viridi-olivacea*, infernæ cinereo-alba; oculorum ambitu candido; gutture et tectricibus caudæ inferioribus sulphureis; reetricibus lateralibus dilutè fuscis; oris exterioribus viridi-olivaceis... *Ficedula madagascariensis minor*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 498; et pl. 28, fig. 2.)

Motacilla viridescens, subitè albida, gulâ anoque flavis, palpebris albis.... *Motacilla maderaspatana*. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 12, pag. 334.)

* Voyez les planches enluminées, n° 705, fig. 2, sous la dénomination de figuier de Madagascar.

(2) *Ficedula supernæ griseo-fusca*, infernæ sordidè cinereo-albo flavicans; reetricibus fuscis; oris exterioribus griseo-fuscis... *Ficedula borbonica*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 510; et pl. 27, fig. 3.)

rieur; les œufs sont bleus : cet oiseau se laisse approcher de très-près; il vole toujours en troupes, vit d'insectes et de petits fruits mous; lorsqu'il aperçoit dans la cam-

pagne une perdrix courir à terre, un lièvre, un chat, etc., il voltige à l'entour en faisant un cri particulier; aussi sert-il d'indice au chasseur pour trouver le gibier.

LE FIGUIER BLEU*.

QUATRIÈME ESPÈCE.

SYLVIA MAURITIANA; Lath. — *MOTACILLA MAURITIANA*; Gmel. (1).

Cette espèce n'a été indiquée par aucun naturaliste, elle est probablement originaire de Madagascar. Le mâle ne paraît différer de la femelle que par la queue qui est un tant soit peu plus longue, et par une teinte de bleuâtre sur le dessous du corps, que la

femelle a blanchâtre sans mélange de bleu. Au reste, ils ont la tête et tout le dessus du corps d'un cendré bleuâtre; les plumes des ailes et de la queue noirâtres, bordées de blanc; le bec et les pieds bleuâtres.

LE FIGUIER DU SÉNÉGAL**.

CINQUIÈME ESPÈCE.

MOTACILLA FLAVESCENS et Var. β ; Gmel. — *SYLVIA FLAVESCENS* et Var.; Lath. (2).

Nous présumons que les trois oiseaux représentés dans la planche enluminée, n° 582, ne font qu'une seule et même espèce, dont le figuier tacheté serait le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge.

Ils sont tous trois fort petits, et celui de la figure première est le plus petit de tous.

* Voyez les planches enluminées, n° 705, fig. 3, le mâle, sous la dénomination de figuier de Madagascar; et fig. 1, la femelle, sous la dénomination de figuier de l'île de France.

(1) Du genre des becs-fins et de la division des roitelets ou figuiers, selon M. Cuvier, qui ne rapporte néanmoins à cette espèce que la fig. 1 de la planche enluminée, n° 705.

M. Kuhl regarde la figure 3 de la même planche comme celle d'une autre espèce, le *motacilla livida*.
DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 582, fig. 1, sous la dénomination de figuier du Sénégal; fig. 2, sous la dénomination de figuier tacheté du Sénégal; et fig. 3, sous la dénomination de figuier à ventre jaune du Sénégal.

(2) M. Vieillot place ces oiseaux parmi ses fauvettes et les considère comme appartenant à deux espèces distinctes. La première est sa fauvette du Sénégal, *sylvia flavescens*, représentée, planche enluminée, n° 582, fig. 1, et sa fauvette à ventre jaune du Sénégal, *sylvia flavescens*, var. β , pl. enlum., 582, n° 3. La seconde est sa fauvette tachetée du Sénégal, *sylvia rufigatra*, Lath., ou *motacilla undata*, Linn., Gmel.
DESM. 1826.

Les deux autres diffèrent de celui-ci, mais se ressemblent beaucoup entre eux. Le figuier (fig. 3) n'a pas la queue étagée; elle est d'un brun clair et plus courte à proportion du corps; le haut de la tête et du corps est brun; l'aile est d'un brun noirâtre, frangée sur les plumes, et ondulée sur les couvertures d'un brun roussâtre; le devant du corps est d'un jaune clair, et il a un peu de blanc sous les yeux.

Les deux autres diffèrent de celui-ci, mais se ressemblent beaucoup entre eux. Le figuier (fig. 3) n'a pas la queue étagée; elle est d'un brun clair et plus courte à proportion du corps; le haut de la tête et du corps est brun; l'aile est d'un brun noirâtre, frangée sur les plumes, et ondulée sur les couvertures d'un brun roussâtre; le devant du corps est d'un jaune clair, et il a un peu de blanc sous les yeux.

Le figuier (fig. 1) est plus petit que les deux autres; tout son plumage est à peu près le même que celui de la fig. 3, à l'exception du devant du corps qui n'est pas d'un jaune clair, mais d'un rouge aurore.

On voit déjà que dans quelques espèces du genre des figuiers, il y a des individus dont les couleurs varient sensiblement.

Il en est de même de trois autres oiseaux indiqués dans la planche enluminée, n° 584* ; nous présumons que tous trois ne font aussi qu'une seule et même espèce, dans laquelle le premier nous paraît être le mâle (1), et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge (2) ; le troisième surtout semble être la femelle : tous trois ont la tête et le dessus du corps brun, le dessous gris avec une teinte plus ou moins légère, et plus ou moins étendue de blond ; le bec est brun et les pieds sont jaunes.

Maintenant nous allons faire l'énumération des espèces de figuiers qui se trouvent en Amérique. Ils sont en général plus grands que ceux de l'ancien continent ; il n'y a que la première espèce de ceux-ci qui soit de même taille ; nous avons donné ci-devant les

caractères par lesquels on peut les distinguer, et nous pouvons y ajouter quelques petits faits au sujet de leurs habitudes naturelles. Ces figuiers d'Amérique sont des oiseaux erratiques qui passent en été dans la Caroline et jusqu'en Canada, et qui reviennent ensuite dans les climats plus chauds pour y nicher et élever leurs petits ; ils habitent les lieux découverts et les terres cultivées ; ils se perchent sur les petits arbrisseaux, se nourrissent d'insectes et de fruits mûrs et tendres, tels que les bananes, les goyaves et les figues qui ne sont pas naturelles à ce climat, mais qu'on y a transportées d'Europe ; ils entrent dans les jardins pour les becqueter, et c'est de là qu'est venu leur nom ; cependant à tout prendre, ils mangent plus d'insectes que de fruits, parce que pour peu que ces fruits soient durs ils ne peuvent les entamer.

LE FIGUIER TACHETÉ ** (3).

PREMIÈRE ESPÈCE.

SYLVIA ÆSTIVA ; Lath. — *MOTACILLA ÆSTIVA*, Linn., Gmel. ; et
MOTACILLA ALBICOLLIS, Gmel. (4).

Cet oiseau se voit en Canada pendant l'été, mais il n'y fait qu'un court séjour, n'y niche pas, et il habite ordinairement les terres de

la Guyane et des autres contrées de l'Amérique méridionale. Son ramage est agréable et assez semblable à celui de la linotte.

* Voyez les planches enluminées, n° 584, fig. 1, sous la dénomination de figuier brun du Sénégal ; fig. 2, sous la dénomination de figuier blond du Sénégal ; et fig. 3, sous la dénomination de figuier à ventre gris du Sénégal.

(1) Cet oiseau est le *motacilla fuscata*, Gmel. ; *sylvia fuscata*, Lath., ou fauvette brune du Sénégal de M. Vieillot. DESM. 1826.

(2) Ces deux derniers sont le *sylvia subflava* et sa variété, selon Latham ; *motacilla subflava*, Gmel., désignés par M. Vieillot sous les noms de fauvette blonde du Sénégal et de fauvette à ventre gris du Sénégal. DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 58, fig. 2, sous la dénomination de figuier de Canada.

(3) *Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè flava; collo inferiorè et pectore maculis longitudinalibus rubescentibus variegatis; rectricibus lateralibus interius luteis...* *Ficedula canadensis.* (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 492 ; et pl. 26, fig. 3.)

(4) Du genre bec-fin et de la division des roitelets ou figuiers ; Cuv.

M. Vieillot dit que les figuiers à gorge blanche, mâle et femelle, de Buffon, ne sont que des mâles

Il a la tête et tout le dessous du corps d'un beau jaune, avec des taches rougeâtres sur la partie inférieure du cou, et sur la poitrine et les flancs ; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert d'olive ; les plumes des ailes sont brunes et bordées extérieurement du même vert ; les plumes de la queue sont brunes et bordées de jaune ; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Une variété de cette espèce ou peut-être la femelle de cet oiseau, est celui qui est représenté dans la même planche, n° 58, fig. 1, car il ne diffère de l'autre qu'en ce qu'il n'a point de taches rougeâtres sur la poitrine, et que le dessus de la tête est comme le corps d'un vert d'olive ; mais ces petites différences ne nous paraissent pas suffisantes pour en faire une espèce particulière.

de cette espèce, après et avant leur première mue. DESM. 1826.

LE FIGUIER A TÊTE ROUGE ⁽¹⁾.

SECONDE ESPÈCE.

SYLVIA PETECHIA; Lath. — MOTACILLA PETECHIA; Linn., Gmel.

CET oiseau a le sommet de la tête d'un beau rouge; tout le dessus du corps vert-d'olive; le dessous d'un beau jaune, avec des taches rouges sur la poitrine et le ventre; les ailes et la queue sont brunes, le bec est noir et les pieds sont rougeâtres. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs

sont moins vives. C'est un oiseau solitaire et erratique; il arrive en Pensylvanie au mois de mars, mais il n'y niche pas; il fréquente les broussailles, se perche rarement sur les grands arbres, et se nourrit des insectes qu'il trouve sur les arbrisseaux (2).

LE FIGUIER A GORGE BLANCHE ⁽³⁾.

TROISIÈME ESPÈCE.

SYLVIA ALBICOLLIS et SYLVIA ÆSTIVA; Lath. — MOTACILLA ALBICOLLIS et MOTACILLA ÆSTIVA; Linn., Gmel. ⁽⁴⁾.

CET oiseau se trouve à Saint-Domingue; le mâle a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive; les côtés de la tête et la gorge blanchâtres; la partie inférieure du cou et la poitrine jaunâtres, avec des petites taches rouges; le reste du dessous du corps est jaune; les grandes couvertures supérieu-

res des ailes, les penes des ailes et celles de la queue sont brunes et bordées de jaunement-olivâtre; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le vert de la partie supérieure du cou est mêlé de cendré.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE ⁽⁵⁾.

QUATRIÈME ESPÈCE.

SYLVIA LUDOVICIANA; Lath. — MOTACILLA LUDOVICIANA; Linn., Gmel. — SYLVIA TORQUATA; Vieill.

CET oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue; le mâle a la tête et tout le

dessus du corps d'un beau vert-d'olive qui prend une légère teinte de jaunâtre sur le dos;

(1) Yellow red-pole, tête rouge au corps jaune. (Edwards, Glan., page 99; avec une bonne figure coloriée, pl. 256.)

Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè flava, maculis longitudinalibus rubescentibus variegata; vertice rubro; reatricibus supernè fuscis; marginibus luteis, infernè penitè luteis... Ficedula pensylvanica erythrocephalos. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 488.)

Motacilla olivacea, subtus flava, rubro guttata, pileo rubro... Motacilla petechia. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 12, pag. 334.)

(2) Edwards, Glanures, pag. 99.

(3) Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè sul-

phurea; collo inferiore et pectore sordidè albo-flaviscantibus, maculis longitudinalibus rubescentibus variegatis; reatricibus lateralibus interiùs dimidiatim sulphureis... Ficedula dominicensis. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 494; et. pl. 26, fig. 5.)

(4) Les oiseaux de cet article sont, selon M. Vieillot, des mâles après et avant leur première mue, de l'espèce du figuier tacheté. (Voyez ci-devant, pag. 378.) DESM. 1826.

(5) Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè alba, luteo admixto; collo inferiore et pectore flavis (pectore maculis rubescentibus vario, mas); teniâ duplici transversâ in alis candidâ; reatricibus duabus utrinque extimis apice interiùs albis, proximè se-

les côtés de la tête sont d'un cendré léger; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un beau jaune, avec des petites taches rougeâtres sur la poitrine; le reste du dessous du corps est d'un blanc jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont bleuâtres et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les penes des ailes sont d'un brun noirâtre, et bordées extérieurement de cendré-bleuâtre et de blanc sur leur côté intérieur; les trois premières penes de chaque côté ont de plus une tache blanche

sur l'extrémité de leur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est grise; les pieds et les ongles sont cendrés.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas de taches rouges sur la poitrine.

Nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que M. Brisson (1) a confondu cet oiseau avec le *grimpereau de sapin*, donné par Edwards (2), qui est en effet un figuier, mais qui n'est pas celui-ci. Nous en donnerons la description dans les articles suivants.

LE FIGUIER VERT ET BLANC (3).

CINQUIÈME ESPÈCE.

SYLVIA CHLOROLEUCA; Lath. — *MOTACILLA CHLOROLEUCA*; Linn., Gmel. (4).

CETTE espèce se trouve encore à Saint-Domingue; le mâle a la tête et le dessous du cou d'un cendré jaunâtre; les petites couvertures supérieures des ailes et tout le dessus du corps d'un vert d'olive; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc jaunâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes, et les penes des ailes sont brunes et

bordées de vert-jaunâtre; les penes de la queue sont d'un vert-d'olive très-foncé; les latérales ont sur leur côté intérieur une tache jaune qui s'étend d'autant plus que les penes deviennent plus extérieures; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les teintes des couleurs sont plus faibles.

LE FIGUIER A GORGE ORANGÉE (5).

SIXIÈME ESPÈCE.

SYLVIA AURICOLLIS; Lath., Vieill. — *MOTACILLA AURICOLLIS*; Linn., Gmel.

M. BRISSON a donné cet oiseau sous le nom de *figuier du Canada*; mais il est probable

qu'il n'est que de passage dans ce climat comme tous les autres figuiers; celui-ci a la tête, le dessus du cou, le dos et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive; le croupion et les grandes couvertures supérieures des ailes cendrés; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine orangées; le ventre d'un jaune pâle: le bas-ventre et les jambes blanchâtres; les penes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de cendré; les deux penes du milieu de la queue sont cendrées, toutes les autres sont blanches sur leur côté intérieur, et noirâtres sur leur côté extérieur et à l'extrémité.

La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce que les couleurs sont moins vives.

quenti maculâ rotundâ albâ interiùs notatâ... *Ficedula ludoviciana*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 500.)

(1) Supplément d'Ornithologie, page 99.

(2) *Glanures*, page 139.

(3) *Ficedula supernè viridi-olivacea*, infernè sordidè albo-flavicans; capite et collo superiore cinereis, olivaceo-flavicante mixtis; rectricibus lateralibus interiùs plusquam dimidiatim luteis... *Ficedula dominicensis minor*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 496; et pl. 26, fig. 2.)

(4) M. Vieillot remarque que cet oiseau a une grande ressemblance avec sa fauvette jaune, *sylvia flava*, que Buffon a donnée par méprise pour une variété de son figuier tacheté. DESM. 1826.

(5) *Ficedula supernè olivacea*, infernè flava; uropygio cinereo; collo inferiore et pectore flavo-aurantiis; imo ventre sordidè albo; rectricibus lateralibus interiùs in apice nigricantibus interiùs albis:.. *Fice-*

dula canadensis major. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 508; et pl. 26, fig. 1.)

LE FIGUIER A TÊTE CENDRÉE ⁽¹⁾.

SEPTIÈME ESPÈCE.

SYLVIA MACULOSA; Lath., Vieill. — MOTACILLA MACULOSA; Linn., Gmel. ⁽²⁾.

CET oiseau a été envoyé de Pensylvanie en Angleterre, et Edwards l'a donné sous le nom de *moucherolle au croupion jaune*; et il a mal à propos appelé moucherolle tous les figuiers qu'il a décrits et dessinés; celui-ci a le sommet et les côtés de la tête cendrés; le dessus du cou et le dos vert-d'olive tachetés de noir; la gorge, la poitrine et le croupion d'un beau jaune, avec des taches noires sur la poitrine; les couvertures supé-

rieures des ailes sont d'un cendré foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les penes des ailes sont d'un cendré foncé, bordées de blanc; les deux penes du milieu de la queue sont noires, les autres sont noirâtres, avec une grande tache blanche sur leur côté intérieur; le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER BRUN ⁽³⁾.

HUITIÈME ESPÈCE.

SYLVIA NOVEBORACENSIS et SYLVIA TIGRINA; Var., Lath. — MOTACILLA FUSCENS; Linn., Gmel. — SYLVIA ANTHOIDES; Vieill. ⁽⁴⁾.

HANS SLOANE est le premier qui ait indiqué cet oiseau qu'il dit se trouver à la Jamaïque dans les terrains cultivés, et qu'il appelle *oiseau mangeur de vers*; il a la tête, la gorge, tout le dessus du corps, les ailes

et la queue d'un brun clair; le dessous du corps varié des mêmes couleurs que le plumage des alouettes: voilà toute la notice que cet auteur nous donne de ce figuier.

(1) Yellow-rumped fly-catcher, moucherolle au croupion jaune. (Edwards, Glan., pag. 97, avec une bonne figure coloriée, pl. 255.)

Ficedula supernè viridi-olivacea, maculis nigris in dorso variegata, infernè alba; collo inferiore et pectore luteis, maculis nigris variegatis; capite cinereo; teniâ duplici transversâ in alis candidâ; reatricibus lateralibus nigricantibus, interiùs in medio candidis... *Ficedula pensylvanica nævia.* (Brisson, Ornithol., tome 3, page 502.)

(2) M. Vieillot dit que le figuier cendré à gorge jaune, décrit ci-après, *motacilla dominica*, Linn., Gmel., n'est qu'une variété d'âge de cette espèce.

DESM. 1826.

(3) *Muscicapa pallidè fusca, worm eater.* (Sloane, Voyage of Jamaica., pag. 310, n° 65.)

Muscicapa pallidè fusca. (Ray, Synops. Avi., pag. 186, n° 38.)

Luscinia, muscicapa pallidè fusca. (Klein, Avi., pag. 75, n° 14.)

Ficedula supernè dilutè fusca, infernè nigricante et griseo-rufescente varia; teniâ per oculos et gutture obscurè fuscis; reatricibus dilutè fuscis... *Ficedula jamaicensis.* (Brisson, Ornithol., tome 3, page 512.)

(4) M. Vieillot regarde cet oiseau comme une variété de sa fauvette pipi, *sylvia anthoides*. Son *sylvia fuscens* est une fauvette du midi de la France, qu'il nomme *fauvette brunette*. DESM. 1826.

LE FIGUIER AUX JOUES NOIRES ⁽¹⁾.

NEUVIÈME ESPÈCE.

SYLVIA TRICHAS; Lath., Vieill. — TURDUS TRICHAS; Linn., Gmel. ⁽²⁾.

C'EST à Edwards que l'on doit la connaissance de cet oiseau, qu'il dit se trouver en Pensylvanie, où il fréquente les petits bois arrosés de ruisseaux, au bord desquels on le trouve communément; il ne passe que l'été dans ce climat, et s'en éloigne pendant l'hiver, ce qui indique que ce figuier n'est, comme les autres dont nous avons parlé,

qu'un oiseau de passage dans ces provinces de l'Amérique septentrionale.

Il a les côtés de la tête d'un beau noir, et le sommet d'un brun rougeâtre; le dessus du cou, le dos, le croupion et les ailes d'un vert-d'olive foncé; la gorge et la poitrine d'un beau jaune; le reste du dessous du corps d'un jaune pâle; le bec et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER TACHETÉ DE JAUNE ⁽³⁾.

DIXIÈME ESPÈCE.

SYLVIA TIGRINA, NOVEBORACENSIS et FUSCESCENS; Lath. — MOTACILLA TIGRINA, NOVEBORACENSIS et FUSCESCENS; Linn., Gmel. — SYLVIA ANTHOIDES; Vieill. ⁽⁴⁾.

C'EST encore à M. Edwards que nous devons la connaissance de cet oiseau; le mâle

et la femelle qu'il décrit avaient tous deux été pris en mer sur un vaisseau qui était à huit ou dix lieues des côtes de Saint-Domingue; c'était au mois de novembre, et c'est sur ce vaisseau qu'ils sont arrivés en Angleterre. L'auteur remarque, avec raison, que ce sont des oiseaux de passage qui étaient alors dans leur traversée de l'Amérique septentrionale à l'île de Saint-Domingue ⁽⁵⁾.

(1) Maryland yellow throat, avis marylandica gutture luteo. (Petiver, Gazophil., pl. 6, fig. 1.)

(2) Maryland yellow throat, gorge-jaune de Maryland. (Edwards, Glan., page 54, avec une bonne figure coloriée, page 237.)

Ficedula supernè saturatè olivacea, infernè albo-flavicans; gutture et pectore luteis; sincipite et tæniâ per oculos nigris; vertice fusco-rubescente; rectricibus supernè saturatè olivaceis, circa margines et subtus olivaceo-flavicantibus... *Ficedula marylandica*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 506.)

(3) Cet oiseau est une fauvette et non une grive. M. Cuvier le cite sous le nom de figuier à poitrine jaune, *motacilla mystacea*, comme exemple des oiseaux de la division des roitelets ou figuiers, dans son genre bec-fin. DESM. 1826.

(4) Spotted yellow fly-catcher, moucherolle tacheté de jaune. (Edwards, Glan., page 101, avec une figure coloriée, pl. 257.)

Ficedula supernè fusco et viridî-olivaceo varia, infernè flava; collo inferiore et pectore maculis nigricantibus variegatis; ventre sordidè albo-flavicante; maculâ ponè oculos rufâ; tæniâ transversâ in alis candidâ; rectricibus duabus utrinque extimis apice interiùs albis... *Ficedula canadensis fusca*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 515; et pl. 27, fig. 4.)

(5) M. Vieillot réunit en une seule espèce le figuier brun, le figuier tacheté de jaune et la fauvette tachetée de la Louisiane de Buffon, sous le nom de fauvette pipi, *sylvia anthoides*. DESM. 1826.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive; une bande jaune au-dessus des yeux; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine et les couvertures inférieures des ailes d'un beau jaune, avec des petites taches noires; le ventre et les jambes d'un jaune pâle, sans taches; les ailes et la queue d'un vert-d'olive obscur; l'on voit une longue tache blanche sur les couvertures supérieures des ailes, et les penes latérales de la queue sont blanches sur la moitié de leur longueur.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la poitrine blanchâtre, avec des taches brunes, et que le vert d'olive du dessus du corps est moins luisant. C'est cette femelle que M. Brisson a donnée comme une espèce, sous le nom de *figuier brun de Saint-Domingue* ⁽⁶⁾.

(5) Edwards, Glan., pages 92 et 102.

(6) *Ficedula supernè fusca*, infernè albo-flavicans;

LE FIGUIER BRUN ET JAUNE ⁽¹⁾.

ONZIÈME ESPÈCE.

SYLVIA TROCHILUS; Var. β , Lath. — *MOTACILLA TROCHILUS*; Var. β , Linn., Gmel. — *SYLVIA PUMILA*; Vieill. ⁽²⁾.

CET oiseau se trouve à la Jamaïque; Sloane et Browne en ont tous deux donné la description, et Edwards a donné la figure coloriée sous le nom de *roitelet jaune*, ce qui est une méprise. Catesby et Klein en ont fait une autre, en prenant cet oiseau pour une mésange. Il fait ses petits à la Caroline, mais il n'y reste pas pendant l'hiver; il a la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la

queue d'un brun verdâtre; deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête: tout le dessous du corps d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes sont terminées de vert-d'olive clair, ce qui forme sur chaque aile deux bandes obliques; les penes des ailes sont bordées extérieurement de jaune; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER DES SAPINS ⁽³⁾.

DOUZIÈME ESPÈCE.

SYLVIA PINUS; Lath., Vieill. — *CERTHIA PINUS*; Linn., Gmel. ⁽⁴⁾.

C'EST celui qu'Edwards a appelé *grimpe-reau de sapin*, mais il n'est pas du genre des

collo inferiore et pectore maculis longitudinalibus fuscis variegatis; reetricibus fuscis... *Ficedula dominicensis fusca*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 513; et pl. 28, fig. 5.)

(1) *Oenanthe fusco-lutea minor*. (Sloane, Voyag. of Jamaica, pag. 310, n° 46.)

Oenanthe fusco-lutea minor. (Ray, Synops. Avi., pag. 186, n° 39.)

Yellow tit-mouse. (Catesby, tom. 1, pag. 63.)

Parus luteus carolinensis. (Klein, Avi., pag. 86, n° 11.)

Motacilla sub-olivacea; gula, pectore et remigibus exterioribus luteis; ortolan of Jamaica. (Browne, Hist. nat. of Jamaica, pag. 468.)

Yellow wren, roitelet jaune. (Edwards, Glan., page 142, avec une figure coloriée, pl. 278.)

Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè flava; reetricibus lateralibus interiùs dimidiatim luteis... *Ficedula carolinensis*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 486.)

(2) C'est un pouillot et le plus petit de tous ces oiseaux. On lui a donné aussi le nom de fauvette naine. M. Vieillot le considère comme formant une espèce très-distincte de celle de notre chantre ou pouillot, bien qu'il ait été regardé comme n'en étant qu'une variété par Latham et Gmelin. DESM. 1826.

(3) Pine-creeper, grimpe-reau de sapin. (Edwards, Glan., pag. 139, avec une figure coloriée, pl. 277.)

Parus americanus lutescens, pine-creeper. (Catesby, tom. 1, pag. 46.)

Parus supernè olivaceus, infernè albus; collo in-

feriore et pectore luteis; reetricibus fuscis, extimà exteriùs albâ (mas). *Parus in universo corpore fuscus (fœmina)*... *Parus americanus*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 576.)

grimpe-reaux, quoiqu'il ait l'habitude de grimper sur les sapins à la Caroline et en Pensylvanie. Le bec des grimpe-reaux est, comme l'on sait, courbé en forme de faucille, au lieu que celui de cet oiseau est droit, et il ressemble par tout le reste si parfaitement aux figuiers, qu'on ne doit pas le séparer de ce genre. Catesby s'est aussi trompé lorsqu'il l'a mis au nombre des mésanges, vraisemblablement parce qu'elles grimpent aussi contre les arbres, mais les mésanges ont le bec plus court et moins aigu que les figuiers, et d'ailleurs ils n'ont pas comme elles les narines couvertes de plumes. M. Brisson a aussi fait une méprise en prenant pour une mésange le *grimpe-reau de sapin* de Catesby, qui est notre figuier, et il est tombé dans une petite erreur en séparant le grimpe-reau d'Edwards de celui de Catesby.

Cet oiseau a la tête, la gorge et tout le dessous du corps d'un très-beau jaune; une petite bande noire de chaque côté de la tête; la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps d'un vert jaune ou couleur d'olive

feriore et pectore luteis; reetricibus fuscis, extimà exteriùs albâ (mas). *Parus in universo corpore fuscus (fœmina)*... *Parus americanus*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 576.)

(4) Cet oiseau appartient à la division des fauvettes. DESM. 1826.

brillant, et plus vif encore sur le croupion; les ailes et la queue sont gris-de-fer bleuâtre; les couvertures supérieures sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec est noir et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

La femelle est entièrement brune.

Ce figuier passe l'hiver dans la Caroline, où Catesby dit qu'on le voit sur des arbres

sans feuilles chercher des insectes; on en voit aussi pendant l'été dans les provinces plus septentrionales. M. Bartram a écrit à M. Edwards, qu'ils arrivent au mois d'avril en Pensylvanie, et qu'ils y demeurent tout l'été; cependant il convient n'avoir jamais vu leur nid; ils se nourrissent d'insectes qu'ils trouvent sur les feuilles et les bourgeons des arbres (1).

LE FIGUIER A CRAVATE NOIRE (2).

TREIZIÈME ESPÈCE.

SYLVIA VIRENS; Lath., Vieill. — *MOTACILLA VIRENS*; Linn., Gmel.

Ce figuier a été envoyé de Pensylvanie par M. Bartram à M. Edwards; c'est un oiseau de passage dans ce climat, il y arrive au mois d'avril pour aller plus au nord, et repasse au mois de septembre pour retourner au sud. Il se nourrit d'insectes comme tous les autres oiseaux de ce genre.

Il a le sommet de la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive; les côtés de la tête et du cou d'un beau jaune; la gorge et le dessous du cou noirs, ce qui lui forme une

espèce de cravate de cette couleur; la poitrine est jaunâtre; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques taches noires sur les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches: les penes des ailes et de la queue sont d'un cendré foncé; les trois penes extérieures de chaque côté de la queue ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec est noir et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER A TÊTE JAUNE (3).

QUATORZIÈME ESPÈCE.

SYLVIA ICTEROCEPHALA et *SYLVIA PENNSYLVANICA*; Lath., Vieill. — *MOTACILLA ICTEROCEPHALA* et *MOTACILLA PENNSYLVANICA*; Linn., Gmel. (4).

M. Brisson a donné le premier la description de cet oiseau, et il dit qu'il se trouve au

Canada; mais il y a apparence qu'il n'est que de passage dans ce climat septentrional, comme quelques autres espèces de figuiers; celui-ci a le sommet de la tête jaune, une grande tache noire de chaque côté de la tête au-dessus des yeux, et une autre tache blanche au-dessous des yeux; le derrière de la tête, le dessus du cou et tout le dessus du corps sont couverts de plumes noires, bordées de vert-jaunâtre; la gorge et tout le

(1) Edwards, Glan., pag. 141.

(2) Black-throated green fly-catcher, mouche-rolle verte à gorge noire. (Edwards, Glan., pag. 190, avec une bonne figure coloriée, planche 300.)

Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè alba; genis, collo ad latera et pectore supremo luteis; gutture et collo inferiore nigris; lateribus nigro variegatis; taniâ duplici transversâ in alis candidâ; rectricibus saturatè cinereis, tribus utrinque extimis interiùs albo maculatis.... Ficedula pensylvanica gutture nigro. (Brisson, Ornithol., Supplément, page 104.)

(3) *Ficedula supernè nigro et olivaceo-flavicante varia, infernè sordidè alba; vertice luteo; maculâ utrinque rostrum inter et oculos nigrâ; taniâ duplici transversâ in alis flavicante; rectricibus tribus utrinque extimis ultimâ medietate interiùs albo-flavicanti-*

bus... Ficedula canadensis icteroccephalos. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 517; et pl. 27, fig. 2.)

Motacilla grisea, subtùs albida; pileo luteo; fasciâ oculari nigrâ, duabusque alaribus flavis.... Motacilla icteroccephala. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 12, p. 334.)

(4) Selon M. Vieillot, cet oiseau est le même que le figuier à poitrine rouge, décrit ci-après.

dessous du corps sont blanchâtres ; les couvertures supérieures des ailes sont noires et terminées de jaunâtre, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales jaunâtres ; les plumes des ailes et de la queue sont noirâtres et bordées extérieurement de vert-d'olive et de blanchâtre ; les côtés intérieurs des trois plumes latérales de chaque côté de la queue sont d'un blanc jaunâtre, depuis la moitié de leur longueur jusqu'à

l'extrémité ; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Il paraît que l'oiseau représenté dans la planche enluminée, n° 731, fig. 2, sous la dénomination de *figuier de Mississipi*, n'est qu'une variété de sexe ou d'âge de celui-ci, car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a point de taches aux côtés de la tête, et que ses couleurs sont moins fortes (1).

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE JAUNE (2).

QUINZIÈME ESPÈCE.

SYLVIA DOMINICA ; Lath. — *MUSCICAPA DOMINICA* ; Linn., Gmel. — *SYLVIA MACULOSA* ; Lath. — *MOTACILLA MACULOSA* ; Linn., Gmel. (3).

Nous devons au docteur Sloane la connaissance de cet oiseau, qui se trouve à la Jamaïque et à Saint-Domingue ; il a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes de couleur cendrée ; de chaque côté de la tête une bande longitudinale jaune ; au-dessous des yeux une grande tache noire ; à côté de chaque œil à l'extérieur, une tache blanche ; la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre sont jaunes, avec quelques petites

taches noires de chaque côté de la poitrine ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées extérieurement de cendré et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; les plumes des ailes et de la queue sont d'un cendré brun et bordées extérieurement de gris ; les deux plumes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur ; le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER CENDRÉ A COLLIER * (4).

SEIZIÈME ESPÈCE.

PARUS AMERICANUS ; Lath., Linn., Gmel. — *SYLVIA TORQUATA* ; Vieill. (5).

Nous devons à Catesby la connaissance de

cet oiseau qu'il a nommé *mésange-pinson*,

(1) Ce figuier du Mississipi est un jeune de la fauvette couronnée d'or, espèce à laquelle se rapportent les *sylvia cincta*, *coronata*, *pinguis* et *umbria* de Lath. ; placés sous les mêmes noms spécifiques par Gmelin, dans le genre *motacilla*. Desm. 1826.

(2) *Muscicapa* è cæruleo, cinereo, fusco et luteo varia. (Sloane, Voyag. of Jamaica., pag. 310, n° 44.)

Muscicapa è cæruleo, cinereo, fusco et luteo varia. (Ray, Synops. Avi., pag. 186, n° 37.)

Luscinia diversicolor. (Klein, Avi., pag. 75, n° 16.)

Ficedula supernè cinerea, infernè albà ; gutture et collo inferiore flavis ; maculâ utrinque rostrum inter et oculos luteâ, infra oculos nigrâ, ponè oculos albâ ; tæniâ duplici transversâ in alis candidâ ; rectricibus duabus utrinque extimis apice interiùs albis. . . *Ficedula dominicensis cinerea*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 520.)

Motacilla cinerea, subtùs albâ, maculâ ante oculos

luteâ, ponè albâ, infra nigrâ. . . *Motacilla dominica*. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 12, page 334.)

(3) M. Vieillot remarque que cet oiseau n'est qu'une variété d'âge du figuier à tête cendrée, *sylvia maculosa*, Lath., décrit ci-dessus, page 381.

Desm. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 731, fig. 1, sous la dénomination de figuier cendré de la Caroline.

(4) *Fing-creeper*, *mésange-pinson*. (Catesby, tomè 1, page 64.)

Ficedula supernè cinereo-cærulea, infernè albâ ; dorso superiore viridi-olivaceo flavicante ; collo inferiore et pectore flavis ; tæniâ transversâ cinereo-cærulescente in summo pectore ; tæniâ duplici transversâ in alis candidâ ; rectricibus duabus utrinque extimis apice interiùs albo notatis. . . *Ficedula carolinensis cinerea*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 522.)

(5) M. Vieillot remarque avec raison que cet oiseau

mais qui n'est ni de l'un ni de l'autre de ces genres, et qui appartient à celui des figuiers; il se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline et même en Canada.

Il a la tête, le dessus du cou, le croupion et les couvertures supérieures des ailes d'une couleur cendrée; le dos vert-d'olive; la gorge et la poitrine jaunes, avec un demi-collier cendré sur la partie inférieure du cou; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques petites taches rouges sur les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui

forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les plumes des ailes et de la queue sont noirâtres; les deux plumes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune; la mandibule inférieure et les pieds sont jaunâtres.

Ces oiseaux grimpent sur le tronc des gros arbres, et se nourrissent des insectes qu'ils tirent d'entre les fentes de leurs écorces; ils demeurent pendant tout l'hiver à la Caroline.

LE FIGUIER A COLLIER ⁽¹⁾.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

SYLVIA CINCTA, PINGUIS, CORONATA et UMBRIA; Lath. — *MOTACILLA CINCTA*, PINGUIS; CORONATA et UMBRIA; Linn., Gmel. ⁽²⁾.

M. BRISSON a donné cet oiseau sous le nom de *figuier cendré du Canada*; il a une tache jaune sur le sommet de la tête, et une bande blanche de chaque côté; le reste de la tête, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré-foncé presque noir; mais son caractère le plus apparent est une ceinture jaune qu'il porte entre la poitrine et le ventre, qui sont tous deux d'un blanc varié de quelques petites taches brunes; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc,

ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les couvertures supérieures de la queue sont jaunes; les plumes des ailes et de la queue sont brunes; les deux plumes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec est noir; les pieds et les ongles sont bruns.

La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et que les couvertures supérieures de la queue ne sont pas jaunes.

LE FIGUIER BLEU * ⁽³⁾.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

SYLVIA CÆRULESCENS; Lath., Vieill. — *MOTACILLA CANADENSIS*; Linn., Gmel. ⁽⁴⁾.

CET oiseau est le *moucheron bleu* d'Edwards; il avait été pris sur mer à huit ou

dix lieues des côtes du sud de Saint-Dominique; mais il paraît par le témoignage de cet

est de la division des fauvettes. Il le nomme fauvette à collier. DESM. 1826.

(1) *Ficedula supernè saturatè cinereo-cærulea* (mas), *fusca* (fœmina), *infernè alba*; *collo inferiore et pectore maculis longitudinalibus fuscis variegatis*; *maculâ luteâ in vertice*; *tæniâ transversâ luteâ in pectore infimo*; *tæniâ duplici transversâ in alis candidâ*; *rectricibus duabus utrinque extimis apice interioribus albis*... *Ficedula canadensis cinerea*. (Brisson, Ornith., tome 3, page 524; et pl. 27, fig. 1.)

Motacilla cinerescens, subtis alba; *vertice fasciâ-*

que abdominali luteâ; *pectore fusco maculato*.... *Motacilla canadensis*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 12, pag. 334.)

(2) M. Vieillot considère cet oiseau comme étant le mâle en habit d'été, d'une espèce à laquelle il rapporte le figuier couronné d'or, la fauvette ombrée de la Louisiane, le figuier grasset et le figuier du Mississippi. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 685, fig. 2, sous la dénomination de figuier cendré du Canada.

(3) *Black fly-catcher, moucherolle bleu*. (Edwards,

auteur, qu'il a reçu de Pensylvanie un de ces mêmes oiseaux; ils y arrivent au mois d'avril pour séjourner pendant l'été; ainsi c'est un oiseau de passage dans l'Amérique septentrionale, comme presque tous les autres figuiers dont le pays natal est l'Amérique méridionale. Celui-ci a la tête, tout le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes d'un bleu d'ardoise; la gorge et les côtés de la tête et du cou d'un

beau noir; le reste du dessous du corps blanchâtre; les penes des ailes et de la queue noirâtres, avec une tache blanche sur les grandes penes des ailes; le bec et les pieds sont noirs; ils sont jaunes dans la planche enluminée, c'est peut-être une variété ou un changement de couleur qui est arrivé par accident dans cet individu qui n'a pas été dessiné vivant, et dont les petites écailles des pieds étaient enlevées.

LE FIGUIER VARIÉ ⁽¹⁾.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

SYLVIA VARIA; Lath. — *MOTACILLA VARIA*; Linn., Gmel. — *MNIOTILTA VARIA*; Vieill. ⁽²⁾.

M. SLOANE a trouvé cet oiseau à la Jamaïque, et M. Edwards l'a reçu de Pensylvanie, où il arrive au mois d'avril, se nourrit d'insectes, et passe l'été pour retourner aux approches de l'hiver dans les pays méridionaux du continent de l'Amérique. Il a le sommet de la tête blanc; les côtés noirs, avec deux petites bandes blanches; le dos et le croupion d'un blanc varié de grandes taches noires; la gorge noire aussi; la poitrine et le ventre blancs, avec quelques

taches noires sur la poitrine et les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont noires terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les penes des ailes sont grises et bordées de blanc sur leur côté intérieur; les penes de la queue sont noires et bordées de gris-de-fer; les latérales ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER A TÊTE ROUSSE ⁽³⁾.

VINGTIÈME ESPÈCE.

SYLVIA RUFICAPILLA; Lath., Vieill. — *MOTACILLA RUFICAPILLA*; Linn., Gmel.

CET oiseau a été envoyé de la Martinique à M. Aubry, curé de Saint-Louis; il a la

Glan., pag. 91, avec une bonne figure coloriée, pl. 252.)

Ficedula supernè saturatè cinereo-cærulea, infernè alba; gutture et collo inferiore nigris; maculâ in alis candidâ; reetricibus utrinque tribus extimis in exortu et apice interiùs albis, duabus proximè sequentibus apice interiùs albo notatis... Ficedula canadensis cinerea minor. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 572; et pl. 27, fig. 6.)

Motacilla suprâ cærulea, subtùs alba; jugulo, remigibus reetricibusque nigris... Motacilla canadensis. (Linn., Syst. Nat., ed. 12, pag. 335.)

(4) Du genre bec-fin et de la division des roitelets ou figuiers; Cuv. DESM. 1826.

(1) *Muscicapa* è fusco et albo varia, small black and white bird. (Sloane, Voyag. of Jamaica., pag. 309, n° 42, avec une figure, pl. 295, n° 1.)

Muscicapa è fusco et albo varia. (Ray, Synops. Avi., pag. 186, n° 36.)

Luscinia, quæ muscicapa ex fusco et albo varia. (Sloane. — Klein, Avi., pag. 75, n° 11.)

Black and white creeper, grimpereau noir et blanc. (Edwards, Glan., pag. 190, avec une figure coloriée, pl. 300.)

Ficedula albo et nigro varia; tæniâ duplici transversâ in alis candidâ; reetricibus nigricantibus; oris exterioribus cinereis, duabus utrinque extimis apice interiùs albis, tribus proximè sequentibus apice interiùs albo notatis... Ficedula dominicensis varia. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 529; et pl. 27, fig. 5.)

Motacilla albo nigroque maculata; fasciis alarum duabus albis; caudâ bifidâ... Motacilla varia. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 12, pag. 333.)

(2) Cet oiseau est le type du genre *mniotilta* de M. Vieillot. DESM. 1826.

(3) *Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè flava; collo inferiore et pectore maculis longitudinalibus*

tête rousse, la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps d'un vert d'olive; la gorge et la poitrine d'un jaune varié de taches longitudinales rousses; le reste du dessous du corps d'un jaune clair sans taches; les couvertures supérieures des ailes et les plumes des ailes et de la queue sont brunes et bordées de vert-d'olive; les deux plumes extérieures de chaque côté de la queue ont leur côté intérieur d'un jaune clair; le bec est brun, et les pieds sont gris.

Il nous paraît que l'oiseau indiqué par le P. Feuillée, sous la dénomination de *chloris erythachorides*, est le même que celui-ci; « il a, selon cet auteur, le bec noir et pointu, avec un tant soit peu de bleu à la racine de la mandibule inférieure; son œil est

» d'un beau noir-luisant; et son couronnement, jusqu'à son parement, est couleur de feuille-morte ou roux-jaune; tout son parement est jaune, moucheté à la façon de nos grives de l'Europe, par de petites taches de même couleur que le couronnement; tout son dos est verdâtre, mais son vol est noir, de même que son manteau; les plumes qui les composent ont une bordure verte; les jambes et le dessus de ses pieds sont gris, mais le dessous est tout-à-fait blanc mêlé d'un peu de jaune, et ses doigts sont armés de petits ongles noirs et fort pointus.

» Cet oiseau voltige incessamment, et il ne se repose que lorsqu'il mange; son chant est fort petit, mais mélodieux (1). »

LE FIGUIER A POITRINE ROUGE (2).

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

SYLVIA PENNSYLVANICA et *ICTEROCEPHALA*; Lath. — *MOTACILLA PENNSYLVANICA* et *ICTEROCEPHALA*; Linn., Gmel. (3).

EDWARDS a donné le mâle et la femelle de

rufis variegatis; vertice rufo; reetricibus binis utrinque extimis interiùs dilutè luteis.... Ficedula martinicana. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 490; et pl. 22. fig. 4.)

(1) Observations physiques du P. Feuillée, pag. 113.

(2) Red-throated fly-catcher, cock and hen; moucherolle à gorge rouge, mâle et femelle. (Edwards, *Glan.*, page 193, avec une figure coloriée, pl. 301.)

Ficedula supernè viridi-olivacea (nigricante maculata, mas), infernè alba; vertice luteo; fasciâ utrinque infra oculos nigrâ (capite posteriore nigro, mas); tæniâ duplici transversâ in alis albidâ; lateribus saturatè rubris; reetricibus nigricantibus, utrinque extimâ interiùs albo maculatâ... Ficedula pensylvanica icterocephala. (Brisson, Supplément, page 105.)

Motacilla pileo flavescente, hypocondriis sanguineis..... Motacilla pensylvanica. (Linnaeus, *Syst. Nat.*, ed. 12, pag. 333.)

(3) M. Vieillot a reconnu que cette espèce est la même que celle du figuier à tête jaune. (Voyez ci-avant.) DESM. 1826.

cette espèce, qu'il dit avoir reçus de Pensylvanie, où ils ne font que passer au commencement du printemps, pour aller séjourner plus au nord pendant l'été; ils vivent d'insectes et d'araignées.

Cet oiseau a le sommet de la tête jaune, du blanc de chaque côté, et une petite bande noire au-dessous des yeux; le dessus du cou et les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres; les plumes du dessus du corps et les plumes des ailes sont noires et bordées de vert-d'olive; le haut de la poitrine et les côtés du corps sont d'un rouge foncé; la gorge et le ventre sont blanchâtres; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de noir sur le derrière de la tête, ni de rouge sur la poitrine.

LE FIGUIER GRIS-DE-FER ⁽¹⁾.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

SYLVIA CÆRULEA; Lath., Vieill. — MOTACILLA CÆRULEA; Linn., Gmel.

C'est encore à M. Edwards qu'on doit la connaissance de cet oiseau; il a donné les figures du mâle, de la femelle et du nid; on les trouve en Pensylvanie, où ils arrivent au mois de mars pour y passer l'été; ils retournent ensuite dans les pays plus méridionaux.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps gris-de-fer; une bande noire de chaque côté de la tête au-dessus des yeux; tout le dessous du corps est blanc; les ailes sont brunes; les deux penes extérieures de chaque côté de la queue sont blanches; la troisième de chaque côté a une tache blanche vers son extrémité; elle est dans le reste de sa longueur, ainsi que les autres penes de la queue, de la même couleur que le dessus du corps; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de bandes noires sur les côtés de la tête.

Ces oiseaux commencent en avril à con-

struire leur nid avec la petite bourre qui enveloppe les boutons des arbres, et avec le duvet des plantes; le dehors du nid est composé d'une mousse plate et grisâtre (*lichen*) qu'ils ramassent sur les rochers; entre la couche intérieure de duvet et la couche extérieure de mousse, se trouve une couche intermédiaire de crin de cheval; la forme de ce nid est à peu près celle d'un cylindre court, fermé par-dessous, et l'oiseau y entre par le dessus.

Il nous paraît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau de la planche enluminée, n° 704, *fig. 1*, que l'on a indiqué sous la dénomination de *figuier à tête noire de Cayenne*; car il ne diffère de l'oiseau mâle, donné par Edwards, qu'en ce qu'il a la tête, les penes des ailes et celles du milieu de la queue d'un beau noir. Ce qui ne nous paraît pas faire une différence assez grande pour ne pas les regarder comme deux variétés de la même espèce (2).

LE FIGUIER AUX AILES DORÉES ⁽³⁾.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

SYLVIA CHRYSOPTERA; Lath., Vieill. — MOTACILLA CHRYSOPTERA; Linn., Gmel.

ENCORE un figuier de passage en Pensylvanie, donné par Edwards. Il ne s'arrête

que quelques jours dans cette contrée, où il arrive au mois d'avril; il va plus au nord,

(1) Little blue-grey fly-catcher, cock and hen; petits moucherolles gris-de-fer, mâle et femelle. (Edwards, *Glan.*, page 194, avec de bonnes figures coloriées, pl. 302.)

Ficedula supernè cinereo-cærulea, *infernè alba* (*teniá utrinque supra oculos nigrá, mas*); *palpebris candidis*; *rectricibus octo intermediis cinereo-cæruleis (mas)*, *cinereo-fuscis (femina)*, *binis utrinque extimis candidis*, *proximè sequenti apice albá...* *Ficedula pensylvanica cinerea.* (Brisson, *Ornithol.*, Supplément, page 107.)

Motacilla supernè cærulea, *subtùs alba*; *alis caudáque nigris...* *Motacilla cærulea.* (Linnaeus, *Syst. Nat.*, ed. 12, pag. 337.)

(2) M. Vieillot pense que cet oiseau est d'une espèce différente du figuier gris-de-fer. DESM. 1826.

(3) Golden-winged fly-catcher, moucherolle aux ailes dorées. (Edwards, *Glan.*, page 189, avec une bonne figure coloriée, pl. 299.)

Ficedula supernè cinereo-cærulescens, *infernè alba*; *vertice et maculá in alis luteis*; *fasciá per oculos, guttur et collo inferiore nigris*; *rectricibus cinereis*, *utrinque extimá interiùs albo maculatá...* *Ficedula pensylvanica cinerea*, *gutturo nigro.* (Brisson, *Ornithol.*, Supplément, page 109.)

Motacilla fusca, *subtùs alba*; *pileo maculáque alarum luteis*; *gulá nigrá...* *Motacilla chrysoptera.* (Linnaeus, *Syst. Nat.*, edit. 12, pag. 333.)

et revient passer l'hiver dans les climats méridionaux.

Il a la tête d'un beau jaune, et une grande tache de cette couleur d'or sur les couvertures supérieures des ailes; les côtés de la tête sont blancs, avec une large bande

noire qui entoure les yeux; tout le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un cendré foncé; la gorge et la partie inférieure du cou sont noires; le reste du dessous du corps est blanc; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER COURONNÉ D'OR ⁽¹⁾.

VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

SYLVIA CORONATA, UMBRIA, CINCTA et PINGUIS; Lath., Vieill. — *MOTACILLA CORONATA*, UMBRIA, CINCTA et PINGUIS; Linn., Gmel. ⁽²⁾.

Nous adoptons cette dénomination, *couronné d'or*, qui a été donnée par Edwards à cet oiseau dans la description qu'il a faite du mâle et de la femelle. Ce sont des oiseaux de passage en Pensylvanie, où ils arrivent au printemps pour n'y séjourner que quelques jours, et passer de là plus au nord, où ils demeurent pendant l'été, et d'où ils reviennent avant l'hiver pour regagner les pays chauds.

Ce figuier a sur le sommet de la tête une tache ronde d'une belle couleur d'or; les côtés de la tête, les ailes et la queue sont noirs; la partie supérieure du cou, le dos

et la poitrine sont d'un bleu d'ardoise, tachetés de noir; le croupion et les côtés du corps sont jaunes, avec quelques taches noires; tout le dessous du corps est blanchâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et qu'elle n'a point de noir sur les côtés de la tête ni sur la poitrine.

LE FIGUIER ORANGÉ*.

VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

SYLVIA CHRYSOCEPHALA; Lath., Vieill. — *MOTACILLA CHRYSOCEPHALA*; Linn., Gmel.

CETTE espèce est nouvelle et se trouve à la Guyane, d'où elle nous a été envoyée pour le Cabinet. L'oiseau a le sommet et les côtés de la tête, la gorge, les côtés et le

dessous du cou d'une belle couleur orangée, avec deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessus du corps et les penes des ailes sont d'un brun rougeâ-

(1) Golden-crowned fly-catcher, cock and hen; moucherolle couronné d'or, mâle et femelle. (Edwards, Glan., page 187, avec des figures coloriées, pl. 298.)

Ficedula supernè cinereo-cæruleo (mas), *fusco-rufescens* (femina); *maculis nigricantibus variegata*, *infernè alba*, *nigricante ad latera maculata*; *vertice*, *pectore ad latera et uropygio luteis* (*tæniâ utrinque per oculos nigrâ*, *summo pectore nigro*, *cinereo-cærulecente vario*, *mas*); *tæniâ duplici transversâ in alis candidâ*; *rectricibus supernè nigricantibus*, *tribus utrinque extimis interiùs albo maculatis*.... *Ficedula pensylvanica cinerea uevia*. (Brisson, Ornithol., Supplément, page 110.)

Motacilla nigro maculata; *pileo*, *hypocondriis uropygioque flavis*.... *Motacilla coronâ aureâ*. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 12, page 333.)

(2) Ce figuier couronné d'or, *sylvia coronata*, doit être réuni avec les trois autres oiseaux dont nous avons indiqué les désignations systématiques et qui sont : le figuier à ceinture, la fauvette ombrée, le figuier grasset, et aussi l'oiseau figuré pl. enlum., n° 731, fig. 1, sous le nom de figuier de Mississipi, lequel est considéré à tort par M. de Montbeillard comme une variété de son figuier à tête jaune. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 58, fig. 3, sous la dénomination de figuier étranger.

tre ; les couvertures supérieures des ailes sont variées de noir et de blanc ; la poitrine est jaunâtre aussi-bien que le ventre ; les plumes de la queue sont noires et bordées de jaunâtre ; le bec est noir, et les pieds sont jaunes.

LE FIGUIER HUPPÉ*.

VINGT-SIXIÈME ESPÈCE.

SYLVIA CRISTATA; Lath. — *MOTACILLA CRISTATA*; Linn., Gmel. —
MUSCICAPA CRISTATA; Vieill. (1).

CETTE espèce se trouve à la Guyane, et n'a été indiquée par aucun naturaliste ; il paraît qu'elle est sédentaire dans cette contrée, car on y voit cet oiseau dans toutes les saisons ; il habite les lieux découverts, se nourrit d'insectes et a les mêmes habitudes naturelles que les autres figuiers : le dessous du corps dans cette espèce est d'un gris mêlé de blanchâtre, et le dessus d'un

brun tracé de vert ; il se distingue des autres figuiers par sa huppe, qui est composée de petites plumes arrondies, à demi relevées, frangées de blanc, sur un fond brun-noirâtre, et hérissées jusque sur l'œil et sur la racine du bec : il a quatre pouces de longueur en y comprenant celle de la queue ; son bec et ses pieds sont d'un brun jaunâtre.

LE FIGUIER NOIR**.

VINGT-SEPTIÈME ESPÈCE.

SYLVIA MULTICOLOR; Lath., Vieill. — *MOTACILLA MULTICOLOR*;
Linn., Gmel.

UNE autre espèce qui se trouve également à Cayenne, mais qui y est plus rare, est le figuier noir, ainsi désigné, parce que la tête est la gorge sont enveloppées d'un noir qui se prolonge sur le haut et les côtés du cou, et sur les ailes et le dos jusqu'à l'origine de la queue ; ce même noir reparait en large bande à la pointe des plumes, qui sont d'un roux bai dans leur première moitié ; un trait

assez court de cette même couleur est tracé sur les six ou sept premières plumes de l'aile vers leur origine, et les côtés du cou et de la poitrine ; le devant du corps est gris-blanchâtre ; le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre. Au reste, ce figuier est un des plus grands, car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER OLIVE***.

VINGT-HUITIÈME ESPÈCE.

SYLVIA ÆQUINOCTIALIS; Lath., Vieill. — *MOTACILLA ÆQUINOCTIALIS*;
Linn., Gmel.

ENCORE un autre figuier qui se trouve à Cayenne assez communément, et qui y est

sédentaire : nous l'avons nommé *figuier olive*, parce que tout le dessus du corps et de la

* Voyez les planches enluminées, n° 391, fig. 1.

(1) Cet oiseau est placé par M. Vieillot dans le genre et dans la division des gobe-mouches.

DESM. 1826.

** Voyez les planches enluminées, n° 391, fig. 2,

sous la dénomination de figuier noir et jaune de Cayenne.

*** Voyez les planches enluminées, n° 685, fig. 1 (*).

(*) L'oiseau figuré sous ce numéro est une femelle.
DESM. 1826.

tête sont d'un vert d'olive, sur un fond brun; cette même couleur olive perce encore dans le brun-noirâtre des penes des ailes et de la queue; la partie de la gorge et de la poi-

trine jusqu'au ventre est d'un jaune clair; c'est aussi un des plus grands figuiers, car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER PROTONOTAIRE*.

VINGT-NEUVIÈME ESPÈCE.

SYLVIA PROTONOTARIUS; Lath., Vieill. — *MOTACILLA PROTONOTARIUS*; Linn., Gmel.

On appelle ce figuier à la Louisiane *protonotaire*, et nous lui conservons ce nom pour le distinguer des autres; il a la tête, la gorge, le cou, la poitrine et le ventre d'un beau jaune-jonquille; le dos olivâtre; le croupion cendré; les couvertures inférieures de la queue blanches; les penes des ailes et de la queue noirâtres et cendrées: le bec et les pieds noirs.

Indépendamment de ces vingt-neuf espèces de figuiers qui sont toutes du nouveau continent, il paraît qu'il y en a encore cinq espèces ou variétés dans la seule contrée de la Louisiane, dont on peut voir les individus dans le cabinet de M. Mauduyt, qui lui ont été apportés par M. le Beau, médecin du Roi à la Louisiane.

LE FIGUIER A DEMI-COLLIER.

TRENTIÈME ESPÈCE.

SYLVIA SEMITORQUATA; Lath., Vieill. — *MOTACILLA SEMITORQUATA*; Linn., Gmel.

Ce petit oiseau est d'un cendré très-clair sous la gorge et tout le dessous du corps, avec un demi-collier jaunâtre sur la partie inférieure du cou; il a le dessus de la tête olivâtre tirant au jaune; une bande cendrée derrière les yeux; les couvertures supérieures des ailes sont brunes bordées de jaune; les grandes penes des ailes sont brunes bordées de blanchâtre, et les penes moyennes

sont également brunes, mais bordées d'olivâtre et terminées de blanc; le ventre a une teinte de jaunâtre; les penes de la queue sont cendrées; les deux intermédiaires sans aucun blanc; les quatre latérales de chaque côté bordées de blanc sur leur côté intérieur; toutes dix sont pointues par le bout; le bec est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous: l'oiseau a quatre pouces et demi de longueur; la queue, vingt-une lignes; elle dépasse les ailes pliées d'environ dix lignes; les pieds sont noirâtres.

* Voyez les planches enluminées, n° 704, fig. 2, sous la dénomination de figuier à ventre et tête jaunes.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.

TRENTÉ-UNIÈME ESPÈCE.

SYLVIA FULVA; Lath., Vieill. — MOTACILLA FULVA; Linn., Gmel.

CETTE trente-unième espèce est un figuier dont la gorge, le cou, le haut de la poitrine sont jaunes; seulement le haut de la poitrine est un peu plus rembruni, et le reste du dessous du corps est roussâtre tirant au jaune sur les couvertures inférieures de la queue; il a la tête et le dessus du corps d'un olivâtre brun; les petites couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune varié de brun, ce qui

forme une bordure jaune assez apparente; les penes des ailes sont brunes, les moyennes sont bordées d'olivâtre, et les grandes d'un gris clair, qui, s'éclaircissant de plus en plus, devient blanc sur la première penne; celles de la queue sont brunes bordées d'olivâtre; le bec est brun en dessus, et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont d'un brun jaunâtre.

LE FIGUIER BRUN-OLIVE.

TRENTÉ-DEUXIÈME ESPÈCE.

SYLVIA FUSCA; Lath. — MOTACILLA FUSCA; Linn., Gmel. — SYLVIA GRISEICOLLIS; Vieill. (1).

Ce figuier a le dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun tirant à l'olivâtre; les couvertures supérieures de la queue couleur d'olive; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs sont blanchâtres et variés de traits gris; le ventre est blanc-jaunâtre; les couvertures inférieures de la queue sont tout-à-fait jaunes; les couvertures supérieures des ailes et leurs penes moyennes sont brunes, bordées d'un brun plus clair et ter-

minées de blanchâtre; les grandes penes des ailes sont brunes, bordées de gris-clair; les penes de la queue sont aussi brunes, bordées de gris-clair, avec une teinte de jaune sur les intermédiaires; les deux latérales de chaque côté ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur, et la première de chaque côté est bordée de blanc; le bec est brun en dessus et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont bruns.

LE FIGUIER GRASSET.

TRENTÉ-TROISIÈME ESPÈCE.

SYLVIA PINGUIS, CINCTA, CORONATA et UMBRIA; Lath. — MOTACILLA PINGUIS, CINCTA, CORONATA et UMBRIA; Linn., Gmel. (2).

CET oiseau a le dessus de la tête et du corps d'un gris-foncé verdâtre, ou d'un gros vert-d'olive, avec une tache jaune sur la tête et des traits noirs sur le corps; le croupion est jaune; la gorge et le dessous du cou sont

d'une couleur roussâtre, à travers de laquelle perce le cendré-foncé du fond des plumes; le reste du dessous du corps est blanchâtre; les grandes penes des ailes sont brunes, bordées extérieurement de gris et intérieurement de blanchâtre; les penes

(1) M. Vieillot dit que cette description est celle de la femelle de sa fauvette à gorge grise, *sylvia griseicollis*. DESM. 1826.

(2) M. Vieillot regarde ce grasset comme ne différant pas spécifiquement du figuier à ceinture, du OISEAUX. Tome II.

figuier couronné d'or, du figuier du Mississippi et de la fauvette ombrée de la Louisiane; c'est, dit-il, un individu sous son plumage d'automne.

DESM. 1826.

moyennes sont noirâtres, bordées extérieurement et terminées de gris; les plumes de la queue sont noires bordées de gris; les quatre plumes latérales ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE CENDRÉE.

TRENTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

SYLVIA CANA; Lath. — MOTACILLA CANA; Linn., Gmel. — SYLVIA CÆRULEA; Vieill. (1).

Ce figuier a la tête et le dessus du corps cendrés; la gorge et tout le dessous du corps d'un cendré plus clair; les plumes des ailes sont cendrées, bordées de blanchâtre; les plumes de la queue sont noires; la première de chaque côté est presque toute blanche, la seconde plume est moitié blanche du côté de l'extrémité, la troisième est seu-

lement terminée de blanc; le bec est noir en dessus et gris en dessous.

Ces figuiers s'appellent *grassets* à la Louisiane, parce qu'ils sont en effet fort gras; ils se perchent sur les tulipiers, et particulièrement sur le magnolia, qui est une espèce de tulipier toujours vert.

LE GRAND FIGUIER DE LA JAMAÏQUE (2).

TRENTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

SYLVIA CALIDRIS; Lath., Vieill. — MOTACILLA CALIDRIS; Linn., Gmel.

M. EDWARDS est le premier qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *rossignol d'Amérique*; mais ce n'est point un rossignol, et il a tous les caractères des figuiers, avec lesquels M. Brisson a eu raison de le ranger: la partie supérieure du bec est noirâtre; l'inférieure, couleur de chair; le dessus du dos, de la tête et des ailes est d'un brun obscurément teint de verdâtre; les bords des plumes sont d'un jaune-verdâtre plus clair; une couleur orangée règne au-dessous du corps, de la gorge à la queue; les couvertures inférieures de l'aile, et toutes celles de la queue, ainsi que les barbes intérieures de ses plumes, sont de la même couleur. De l'angle du bec un trait noir passe par l'œil, un autre s'étend dessous; entre deux, et au-dessous l'orangé forme deux bandes; les pieds et les doigts sont noirâtres: l'oiseau est à peu près grand comme le rouge-gorge et un

peu moins gros. M. Edwards remarque qu'il a beaucoup de rapport avec celui que Sloane, dans son *Histoire naturelle de la Jamaïque* (tome 2, page 299), appelle *icterus minor, nidum suspendens*.

Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici de trois oiseaux que nos nomenclateurs ont confondus avec les figuiers, et qui certainement ne sont pas de ce genre.

Ces oiseaux sont, 1^o le *grand figuier de la Jamaïque*, donné par M. Brisson dans son Supplément (page 101); il diffère absolument des figuiers par le bec.

2^o Le *figuier de Pensylvanie* (*idem*, page 202), qui diffère aussi des figuiers par le bec, et paraît être du même genre que le précédent (3).

3^o Le *grand figuier de Madagascar* (Ornithologie du même auteur, tome 3, page 482), qui a plutôt le bec d'un merle que celui d'un figuier.

(1) Ce figuier, suivant M. Vieillot, est un jeune du figuier gris-de-fer, *sylvia cærulea*. DESM. 1826.

(2) *Ficedula* supernè obscurè fusco-olivacea, inferè rufa; duplici utrinque teniâ, unâ per oculos, alterâ infra oculos, fuscâ; rectricibus obscurè fusco-olivaceis, lateralibus interiùs rufis *Ficedula* jamaicensis major, le grand figuier de la Jamaïque. (Brisson, Ornithol., tome 6, page 101.)

Motacilla suprâ fusco-virescens, subtùs fulva, lineâ oculari subocularique fulvâ. *Calidris*. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 10, G. 99, Sp. 2.) — The american nightingale, rossignol de l'Amérique. (Edwards, tome 3, page 121.)

(3) C'est le *muscipapa madagascariensis*, Lath.,

LES DEMI-FINS.

Il ne faut que comparer les oiseaux des deux continents, pour s'apercevoir que les espèces qui ont le bec fort et vivent de grains sont aussi nombreuses dans l'ancien qu'elles le sont peu dans le nouveau, et qu'au contraire les espèces qui ont le bec faible et vivent d'insectes sont beaucoup plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien; en quoi l'on ne peut s'empêcher de reconnaître l'influence de l'homme sur la nature; car c'est l'homme qui a créé le blé et les autres grains qui font sa nourriture; et ce sont ces mêmes grains qui ont visiblement multiplié les espèces d'oiseaux granivores, puisque ces espèces ne se trouvent en nombre que dans les pays cultivés, tandis que dans les vastes déserts de l'Amérique, dans ses grandes forêts, dans ses savanes immenses, où la nature brute, par cela même qu'elle est indépendante de l'homme, ne produit rien qui ressemble à nos grains, mais seulement des fruits, de petites semences et une énorme quantité d'insectes, les espèces d'oiseaux insectivores et à bec faible se sont multipliées en raison de l'abondance de la nourriture qui leur convenait; mais dans le passage des oiseaux à bec fort aux oiseaux à bec faible, la nature, comme dans tous ses autres ouvrages, procède par gradations insensibles; elle tend à rapprocher les extrêmes par l'artifice admirable de ses nuances, de ses demi-teintes qui déroutent si souvent les divisions tranchées de nos méthodes. La classe des demi-fins est une de ces nuances; c'est la classe intermédiaire entre les oiseaux à bec fort et ceux à bec fin; cette classe existe

ou moucherolle tictic de M. Vieillot, oiseau qui n'est connu que par cette description de Brisson.

DESM. 1826.

de temps immémorial dans la nature, quoiqu'elle n'ait point encore été admise par aucun méthodiste (1); elle comprend, parmi les oiseaux du Nouveau-Monde, ceux qui ont le bec plus fort que les pitpits, mais moins que les tangaras, et, parmi les oiseaux de l'ancien continent, ceux qui ont le bec plus fort que les fauvelles, mais moins que la linotte: on pourrait donc y rapporter non-seulement la calandre et quelques alouettes, mais plusieurs espèces qui n'ont été rangées dans d'autres classes que parce que celle-ci n'existait pas encore; enfin les mésanges feront la nuance entre ces demi-fins et les becs faibles, parce que bien qu'elles aient le bec fin, et par conséquent faible en apparence, cependant on jugera qu'elles l'ont assez gros si on le compare à sa très-petite longueur, et parce qu'elles l'ont en effet assez fort pour casser des noyaux et percer le crâne d'un oiseau plus gros qu'elles, comme on le verra dans leur histoire.

(1) Lorsque l'on commençait d'imprimer cet article, je me suis aperçu que M. Edwards, dans son catalogue d'oiseaux, etc., qui est à la fin du septième volume, a rangé parmi ceux qui ont des becs d'une épaisseur moyenne, les oiseaux suivants:

- 1°. Son oiseau écarlate, qui est notre scarlate.
- 2°. Son oiseau rouge d'été, qui est notre preneur de mouches rouge.
- 3°. Son manakin au visage blanc, qui est notre demi-fin à huppe et gorge blanches.
- 4°. Son moineau de buisson d'Amérique, qui est notre habit uni.
- 5°. Son rouge-queue des Indes, qui est notre petit noir-aurore.
- 6°. Son moucherolle olive, qui est notre gobe-mouche olive.
- 7°. Son mangeur de vers, auquel nous avons conservé ce nom.

LE DEMI-FIN MANGEUR DE VERS (1).

SYLVIA VERMIVORA; Lath., Vieill. — MOTACILLA VERMIVORA; Linn., Gmel.

CET oiseau est tout différent d'un autre mangeur de vers dont parle M. Sloane, et qui est non-seulement d'un autre climat, mais encore d'une nature différente (2). Celui-ci a le bec assez pointu, brun dessus, couleur de chair dessous; la tête orangée, et de chaque côté deux bandes noires, dont l'une passe sur l'œil même, l'autre au-dessus, et qui sont séparées par une bande jaunâtre, au-delà de laquelle elles vont se réunir près de l'occiput; la gorge et la poitrine aussi d'une couleur orangée, mais qui s'affaiblit en s'éloignant des parties antérieures, et n'est plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue; le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue d'un vert-olivâtre foncé; les couvertures inférieures des ailes d'un

blanc jaunâtre; les pieds couleur de chair.

Cet oiseau se trouve dans la Pensylvanie, il y est connu pour oiseau de passage, ainsi que toutes les espèces à bec-fin et quelques espèces à bec fort: il arrive dans cette province au mois de juillet, et prend sa route vers le Nord; mais on ne le voit point reparaitre l'automne en Pensylvanie, non plus que tous les autres oiseaux qui passent au printemps dans la même contrée. Il faut, dit M. Edwards, qu'ils repassent vers le Sud par un autre chemin derrière les montagnes: sans doute que dans cet autre chemin ils trouvent en abondance les vers et les insectes qui leur servent de nourriture.

Le mangeur de vers est un peu plus gros que la fauvette à tête noire.

LE DEMI-FIN NOIR ET BLEU (3).

FRINGILLA CYANOMELAS; Linn., Gmel.

M. KOELREUTER, qui a le premier décrit cet oiseau, le donne comme une espèce fort rare venant des Indes. Il nous apprend qu'il a le bec plus long et plus menu que les pinsons (4), et par conséquent il doit se rapporter à la classe des demi-fins.

A l'exception du bec qui est brun, et des pieds qui sont bruns aussi, mais d'une teinte moins foncée, cet oiseau n'a que du noir et du bleu dans son plumage; le noir règne sur la gorge, la base de l'aile et la partie antérieure du dos, où il forme un demi-cercle,

dont la convexité est tournée du côté de la queue; il y a outre cela un trait noir qui va de chaque narine à l'œil du même côté; les pennes des ailes sont noirâtres bordées de bleu, et ce bord est plus large dans les moyennes; tout le reste du plumage est bleu-changeant, avec des reflets de couleur cuivreuse.

La grosseur de ce demi-fin est à peu près celle de la grande linotte; son bec a cinq lignes et demie de long, et sa queue est composée de douze pennes égales.

(1) The worm-eater, le mangeur de vers. (Edwards, pl. 305.)

Ficedula supernè saturatè viridi-olivacea, infernè albida; capite, collo inferiore et pectore aurantijs; duplici utrinque taniâ, unâ per oculos, alterâ supra oculos, nigrâ; reetricibus supernè saturatè viridi-olivaceis, subtùs cinereis... Ficedula pensylvanica, le figuier de Pensylvanie. (Brisson, tome 6, Supplément, page 102.)

(2) The worm-eater, muscicapa pallidè fusca.

(Jamaica, pag. 310. — Ray, Synops., pag. 186.) Il en a été question à l'article des figuiers.

(3) Fringilla cœrulea; mento, gulâ, alarum basi, dorsique parte anticâ nigris. (I. T. Koelreuter, Commentaires de Pétersbourg, année 1765, page 434, n° 6, pl. 15, fig. 6.)

(4) Longius et tenuius, dit M. Koelreuter; on ne peut qu'être surpris après cela qu'il fasse de cet oiseau un pinson.

LE DEMI-FIN NOIR ET ROUX ⁽¹⁾.

SYLVIA BONARIENSIS; Lath., Vieill. — *MOTACILLA BONARIENSIS*;
Linn., Gmel.

M. COMMERSION a vu cet oiseau à Buénos-Ayres; il a tout le dessus de la tête et du corps, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un noir décidé; la gorge, le devant du cou et les flancs d'une couleur de rouille; on voit du blanc entre le front et les yeux, à la naissance de la gorge, au milieu du ventre, à la base des ailes et à l'extrémité des plumes extérieures de la queue; le bec est noirâtre; les narines sont très-près de sa base, à demi recouvertes par les petites plumes; l'iris marron; la pupille d'un bleu noirâtre; la langue triangulaire, non divisée par le bout; enfin l'ongle postérieur le plus fort de tous.

M. Commerson, déterminé sans doute par la forme du bec qui est un peu effilé, marque la place de cet oiseau entre les pinsons et les oiseaux à bec fin (2); et c'est par cette raison que je l'ai rangé avec les demi-fins, le nom de pinson ne pouvant lui convenir, suivant M. Commerson lui-même, qui cependant le lui a donné faute d'autre. Il est à peu près de la grosseur de la linotte.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, vingt-six lignes; elle est composée de douze plumes, et dépasse les ailes de vingt lignes; les ailes ont seize à dix-sept plumes.

LE BIMBELÉ OU LA FAUSSE LINOTTE.

SYLVIA PALMARUM; Lath., Vieill. — *MOTACILLA PALMARUM*; Linn., Gmel.

Je dois la connaissance de cet oiseau de Saint-Domingue à M. le chevalier Lefevre Deshayes, qui a non-seulement un goût éclairé, mais un zèle très-vif pour l'histoire naturelle, et qui joint à l'art d'observer le talent de dessiner et même de peindre les objets. M. le chevalier Deshayes m'a envoyé, entre autres dessins coloriés, celui du bimbélé, ainsi nommé par les Nègres, qui, lui trouvant quelques rapports avec un oiseau de leur pays, lui en ont donné le nom; mais il est probable que ce nom n'est pas mieux appliqué à l'oiseau dont il est ici question, que celui de fausse linotte; il ne ressemble

en effet à notre linotte ni par le chant, ni par le plumage, ni par la forme du bec; je lui conserve cependant et l'un et l'autre nom, parce que ce sont les seuls sous lesquels il soit connu dans son pays.

Son chant n'est ni varié ni brillant, il ne roule que sur quatre ou cinq notes; malgré cela on se plaît à l'entendre, parce que les tons en sont pleins, doux et moelleux.

Il vit de fruits et de petites graines; il se tient assez volontiers sur les palmistes, et fait son nid dans l'espèce de ruche que les oiseaux palmistes et autres forment sur ces arbres, à l'endroit d'où sort le pédicule qui soutient la grappe; la femelle ne pond que deux ou trois œufs, et c'est peut-être une des causes pourquoi les bimbelés sont si rares.

Leur plumage est encore moins brillant que leur chant; ils ont la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un blanc-sale teinté de jaune; les jambes, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune faible; les flancs d'un gris foncé, toute la partie supérieure d'un brun foncé sur la tête, plus clair sur le dos;

(1) *Fringilla desuper à fronte ad caudæ extremitatem nigra; gula, collo subteriore, ventri lateribus, ferrugineis; medio abdomine et gula initio albicanibus.* (Commerson.)

(2) *Motacilla et fringilla quasi intermedia*, dit M. Commerson; l'on sait que le mot de *motacilla* qui, jusqu'à M. Linnæus, avait été le nom propre des hoche-queues, est devenu, dans la méthode de ce naturaliste, un nom générique qui embrasse les petits oiseaux à bec fin; et il paraît que M. Commerson suivait, à bien des égards, la méthode de M. Linnæus.

Le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un vert olivâtre; les plumes et les couvertures supérieures des ailes, et les plumes de la queue brunes, bordées extérieurement d'une couleur plus claire; les deux paires les plus extérieures des plumes de la queue, bordées intérieurement d'une large bande de blanc pur vers leur extrémité; la face inférieure de toutes ces plumes d'un gris d'ardoise; l'iris d'un brun clair.

Le bimbélé pèse un peu moins de deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces; bec, sept lignes, très-pointu; narines fort oblongues, surmontées d'une protubérance; vol, sept pouces, dix-huit plumes à chaque aile; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze plumes à peu près égales; elle dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE BANANISTE.

SYLVIA BANANIVORA et *SYLVIA FLAVEOLA*; Lath. — *MOTACILLA BANANIVORA*; Linn., Gmel. — *COEREBIA FLAVEOLA*; Vieill. (1).

Nous avons vu parmi les pinsons un oiseau de la Jamaïque appelé *bonana*, qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. Le bananiste est beaucoup plus petit, son plumage est différent, et quoiqu'il se plaise sur le même arbre appelé *bonana* ou *bananier*, il a probablement aussi des mœurs différentes: c'est ce qu'on pourrait décider, si celles du *bonana* de M. Sloane étaient aussi bien connues que celles de l'oiseau dont il est question dans cet article, et dont M. le chevalier Lefevre Deshayes nous a envoyé la description, la figure coloriée et tout ce que nous en dirons. Il se trouve à Saint-Domingue; les Nègres assurent qu'il suspend son nid à des lianes; on le voit souvent sur les bananiers, mais la banane n'est point sa seule nourriture, et plusieurs autres oiseaux s'en nourrissent comme lui; en sorte que le nom de bananiste, il faut l'avouer, ne le caractérise pas suffisamment; mais j'ai cru devoir lui conserver ce nom, sous lequel il est connu généralement à Saint-Domingue.

Le bananiste a le bec un peu courbé, fort pointu et d'une grosseur moyenne; comme sont les becs des demi-fins: outre les bananes, il se nourrit d'oranges, de cirouelles, d'avocats et même de papayes; on n'est pas bien sûr s'il mange aussi des graines ou des insectes; tout ce qu'on sait, c'est qu'il ne s'est trouvé nul vestige d'insectes ni de graines dans l'estomac de celui qu'on a ouvert; il se tient dans les bananeries, dans les ter-

rains en friches et couverts de halliers; il vole par sauts et par bonds, son vol est rapide et accompagné d'un petit bruit; son ramage est peu varié; c'est, pour ainsi dire, une continuité de cadences plus ou moins appuyées sur le même ton.

Quoique le bananiste vole bien, M. le chevalier Deshayes le trouve trop délicat et trop faible pour soutenir les grands voyages, et pour supporter la température des pays septentrionaux, d'où il conclut que c'est un oiseau indigène du nouveau continent: il a le dessus du corps d'un gris-foncé presque noirâtre, qui approche du brun sur la queue et les couvertures des ailes; les plumes de la queue moins foncées que celles des ailes, et terminées de blanc; les ailes marquées dans leur milieu d'une tache blanche; des espèces de sourcils blancs; les yeux sur une bande noire qui part du bec et va se perdre dans la couleur sombre de l'occiput; la gorge gris-cendré; la poitrine, le ventre et le croupion d'un jaune tendre; les flancs, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue variés de jaune-clair et de gris; quelques-unes des couvertures supérieures blanches et se relevant sur la queue; la partie antérieure des épaules d'un beau jaune; le bec noir; les pieds gris-ardoisé.

Longueur totale, trois pouces huit lignes; bec, quatre lignes; narines larges, de la forme d'un croissant renversé, surmontées d'une protubérance de même forme, mais en sens contraire; langue pointue; tarse, sept lignes; vol, six pouces; ailes composées de dix-sept plumes; queue, quatorze à quinze lignes; elle dépasse les ailes d'environ sept à huit lignes.

(1) M. Vieillot dit que cet oiseau est en double emploi dans les ouvrages d'Ornithologie. Suivant lui, c'est le même que le sucrier ou guiguit de Saint-Domingue.
DESM. 1826.

LE DEMI-FIN

À HUPPE ET GORGE BLANCHES (1).

PIPRIA ALBIFRONS; Lath., Linn., Gmel. et Var.—PITHYS LEUCOPS; Vieill. (2).

Tout ce que M. Edwards nous apprend de cet oiseau qu'il a dessiné et fait connaître le premier, c'est qu'il est originaire de l'Amérique méridionale et des îles adjacentes, telles que celle de Cayenne. Sa huppe est composée de plumes blanches, longues, étroites et pointues, qui sont couchées sur la tête dans l'état de repos, et que l'oiseau relève lorsqu'il est agité de quelque passion; il a la gorge blanche, bordée d'une zone noire qui va d'un œil à l'autre; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les plumes de la queue, leurs couvertures tant inférieures que supé-

rieures, et les couvertures inférieures des ailes, d'un orangé plus ou moins éclatant; le haut du dos, le bas du cou joignant les plumes des ailes, leurs couvertures supérieures et les jambes, d'un cendré-foncé tirant au bleu plus ou moins; le bec noir, droit, assez pointu et d'une grosseur moyenne; les pieds d'un jaune orangé.

Longueur totale, cinq pouces et un quart; bec, huit à neuf lignes; tarse, dix lignes; le doigt extérieur adhérent dans presque toute sa longueur au doigt du milieu; la queue composée de douze plumes, dépasse les ailes de huit à dix lignes.

L'HABIT-UNI (3).

SYLVIA CAMPESTRIS; Lath., Vieill.—MOTACILLA CAMPESTRIS; Linn., Gmel.

M. Edwards se plaint en quelque sorte de ce que le plumage de cet oiseau est trop simple, trop monotone, et n'a aucun accident par lequel on puisse le caractériser; je le caractérise ici par cette simplicité même. Il a une espèce de capuchon cendré tirant un peu sur le vert, lequel couvre la tête et le cou; tout le dessus du corps, compris les ailes et la queue, d'un brun roussâtre; les

plumes cendrées en dessous; le bec noir et les pieds bruns.

Cet oiseau est de la grosseur de la fauvette de haie, mais il n'est pas de la même espèce, quoique M. Edwards lui en ait donné le nom; car il avoue expressément qu'il a le bec plus épais et plus fort que cette fauvette; on le trouve à la Jamaïque.

(1) The white-faced manakin, le manakin au visage blanc. (Edwards, pl. 344.)

(2) Cet oiseau, qui a déjà été décrit sous le nom de plumet blanc, page 212 de ce volume, et qui est figuré dans les planches enluminées, n° 707, fig. 1, sous la dénomination de manicap de Cayenne, est le type et la seule espèce du genre pithys de M. Vieillot.

M. Cuvier le place dans la section de ses pies-grièches à bec droit et grêle qui se font remarquer par des huppées de plumes redressées.

DESM. 1826.

(3) The american hedge sparrow, moineau de buisson de l'Amérique. (Edwards, pl. 122.)

Ficedula supernè fusco-rufescens, infernè alba, fuscescens adumbrata; capite et collo cinereo-virescentibus; rectricibus supernè fusco-rufescentibus, subtùs cinerescentibus.... Curruca sepiaria jamaicensis, fauvette de haie de la Jamaïque. (Brisson, tome 6, Supplément, page 100.)

Motacilla grisea; capite virescente-cinereo; rectricibus concoloribus; abdomine albido... Motacilla campestris. (Linnæus, ed. 13, pag. 329, G. 114, Sp. 5.)

LES PITPITS⁽¹⁾.

QUOIQUE ces oiseaux ressemblent beaucoup aux figuiers, et qu'ils se trouvent ensemble dans le nouveau continent, ils diffèrent néanmoins assez les uns des autres pour qu'on puisse en former deux genres distincts et séparés. La plupart des figuiers sont voyageurs, tous les pitpits sont sédentaires dans les climats les plus chauds de l'Amérique; ils demeurent dans les bois et se perchent sur les grands arbres, au lieu que les figuiers ne fréquentent guère que les lieux découverts, et se tiennent sur les buissons ou sur les arbres de moyenne hauteur. Les pitpits ont aussi les mœurs plus sociales que les figuiers, ils vont par grandes troupes et ils se mêlent plus familièrement avec de petits oiseaux d'espèces étrangères; ils sont aussi plus gais

et plus vifs et toujours sautillants; mais indépendamment de cette diversité dans les habitudes naturelles, il y a aussi des différences dans la conformation; les pitpits ont le bec plus gros et moins effilé que les figuiers, et c'est par cette raison que nous avons placé les oiseaux à bec demi-fin entre eux et les figuiers, desquels ils diffèrent encore en ce qu'ils ont la queue coupée quarrément, tandis que tous les figuiers l'ont un peu fourchue: ces deux caractères du bec et de la queue sont assez marqués pour qu'on doive séparer ces oiseaux en deux genres.

Nous connaissons cinq espèces dans celui des pitpits, et toutes cinq se trouvent à la Guyane et au Brésil, et sont à peu près de la même grandeur.

LE PITPIT VERT⁽²⁾.

PREMIÈRE ESPÈCE.

SYLVIA CYANOCEPHALA; Lath. — *MOTACILLA CYANOCEPHALA*; Linn., Gmel.⁽³⁾.

Les pitpits sont en général à peu près de la grandeur des figuiers, mais un peu plus gros; ils ont quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur; celui-ci que nous appelons *pitpit vert*, n'a que la tête et les petites couvertures supérieures des ailes d'un beau bleu, et la gorge d'un gris bleuâtre; mais

tout le reste du corps et les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un vert brillant; les plumes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de vert; celles de la queue sont d'un vert plus obscur; le bec est brun et les pieds sont gris; on le trouve assez communément à Cayenne.

(1) M. Cuvier place ces petits oiseaux, qu'il nomme *daenis*, dans sa famille des coriostres. Ils diffèrent des figuiers par leur bec plus gros à la base et moins effilé. M. Vieillot, qui en forme la dernière section de ses fauvelles, leur réunit plusieurs figuiers de Montbeillard. DESM. 1826.

(2) *Ficedula splendide viridis*; capite et tectricibus alarum superioribus minimis caeruleis; gutture

cinereo-caerulescente; reetricibus subtus cinereo-caerulescentibus, lateralibus supernè fuscis; oris exterioribus viridibus... *Sylvia viridis*. (Brisson, Ornithol., tome 3, page 531; et planche 28, figure 4.)

(3) M. Vieillot regarde cet oiseau comme étant une variété du suivant, dans l'une des deux premières années. DESM. 1826.

LE PITPIT BLEU*⁽¹⁾.

SECONDE ESPÈCE.

SYLVIA CAYANA; Lath., Vieill. — MOTACILLA CAYANA; Linn., Gmel.

Le pitpit bleu est aussi commun à la Guyane que le pitpit vert; il est à peu près de la même grosseur, cependant il forme une espèce séparée qui a même des variétés. Il a le front, les côtés de la tête, la partie anté-

rieure du dos, les ailes et la queue d'un beau noir; le reste du plumage est d'un beau bleu; le bec est noirâtre et les pieds sont gris.

VARIÉTÉS DU PITPIT BLEU.

Une première variété du pitpit bleu est l'oiseau qu'Edwards a donné sous le nom de *manakin bleu* (2), car il ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il a la gorge noire, et que le front, ainsi que les côtés de la tête, sont bleus comme le reste du corps.

Une seconde variété de cette même espèce est l'oiseau qui est représenté dans les planches enluminées, n° 669, fig. 1, sous la dénomination de *pitpit bleu de Cayenne*, qui ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il n'a pas de noir sur le front ni sur les côtés de la tête.

Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a regardé l'oiseau du Mexique,

donné par Fernandez (3), sous le nom d'*élotototl* comme un pitpit bleu: mais nous ne voyons pas sur quoi il a pu fonder cette opinion; car Fernandez est le seul qui ait vu cet oiseau, et voici tout ce qu'il en dit: « *L'élotototl* est à peine de la grandeur du » chardonneret, il est blanc ou bleuâtre, et » sa queue est noire; il habite les montagnes » de Tetzcocano; sa chair n'est pas mauvaise » à manger; il n'a point de chant, et c'est » par cette raison qu'on ne l'élève pas dans » les maisons. » On voit bien que par une pareille indication, il n'y a pas plus de raison de dire que cet oiseau du Mexique est un pitpit qu'un oiseau d'un autre genre.

LE PITPIT VARIÉ**⁽⁴⁾.

TROISIÈME ESPÈCE.

SYLVIA VELIA; Lath., Vieill. — MOTACILLA VELIA; Linn., Gmel. — TANAGRA VARIA; Desm.⁽⁵⁾.

CET oiseau se trouve à Surinam et à Cayenne; il a le front de couleur d'aigüe-

* Voyez les planches enluminées, n° 669, fig. 2.

(1) *Ficedula splendide cærulea*; basi rostri nigro circumdatâ; dorso superiore nigro; remigibus nigris; oris exterioribus viridi-cæruleis; reetricibus penitibus nigris... *Sylvia cayanensis cærulea*. (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 534; et pl. 28, fig. 1.) — *Motacilla cærulea*, capistro, humeris, alis caudâque nigris. *Motacilla cayana*. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 12, pag. 336.)

(2) Edwards, Glan., page 112, avec une figure coloriée, pl. 263.

(3) *Elotototl*. (Fernandez, Hist. nov. Hisp., pag. 54, cap. 209.)

Elotototl quarta. (Ray, Synops. Avi., pag. 170.)

** Voyez les planches enluminées, n° 669, fig. 3, sous le nom de pitpit bleu de Surinam.

OISEAUX. Tome II.

(4) Red-belly'd blue-bird, muscipala cærulea ventre rubro. (Edwards, Hist. of Birds, pag. 22.) — *Luscinia ex cæruleo et rubro varia*. (Klein, Avi., pag. 75, n° 15.) — *Ficedula supernè splendide nigra*, viridi-cæruleo admixto, infèrnè dilutè cærulea; fronte et uropygioque flavis; imo ventre castaneo; genis viridibus, cæruleo-violaceo variantibus; gutture et tectricibus alarum superioribus cæruleo-violaceis, viridi variantibus; reetricibus nigris; oris exterioribus cæruleis... *Sylvia surinamensis cærulea*. (Brisson, Ornithol., tome 3, pag. 536.) — *Motacilla cærulea*, ventre uropygioque flavis... *Motacilla velia*. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 12, pag. 336.)

(5) Du genre tangara et de la division des tangaras proprement dits.

marine; le dessus de la tête et du cou et le dos d'un beau noir; le croupion vert-doré; la gorge d'un bleu violet; la partie inférieure du cou et la poitrine variées de violet et de brun; le reste du dessous du corps est roux; les couvertures supérieures de la queue, et

les petites couvertures du dessus des ailes sont bleues; les grandes couvertures et les pennes des ailes, et celles de la queue sont noires, bordées de bleu; la mandibule supérieure du bec est brune; l'inférieure est blanche; les pieds sont cendrés.

LE PITPIT A COIFFE BLEUE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

SYLVIA LINEATA; Lath., Vieill. — *MOTACILLA LINEATA*; Linn., Gmel.

CETTE espèce est nouvelle et se trouve comme les autres à Cayenne : nous l'appelons *pitpit à coiffe bleue*, parce qu'il a une espèce de coiffe ou de cape d'un beau bleu, brillant et foncé, qui prend au front, passe sur les yeux et s'étend jusqu'au milieu du dos; il y a seulement sur le sommet de la

tête une tache bleue longitudinale; il est remarquable par une raie blanche qui commence au milieu de la poitrine et va en s'élargissant jusque dessous la queue; le reste du dessous du corps est bleu; le bec et les pieds sont noirs.

LE GUIRA-BERABA (1).

CINQUIÈME ESPÈCE.

SYLVIA GUIRA; Lath. — *MOTACILLA GUIRA*; Linn., Gmel. (2).

CET oiseau, donné par Marcgrave, me paraît être du genre des pitpits, quoique sa description ne soit pas assez complète pour que nous puissions assurer que ce n'est pas un figuier; il est grand comme le chardonneret, ce qui excède la taille ordinaire des figuiers et même un peu celle des pitpits,

qui communément sont plus gros que les figuiers; il a le dessus de la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue d'un vert clair; la gorge noire; le reste du dessous du corps et le croupion d'un jaune doré; quelques pennes des ailes sont brunes à leur extrémité; le bec est droit, aigu et jaune, avec un peu de noir sur la mandibule supérieure; les pieds sont bruns.

(1) *Guiraguacu beraba Brasiliensibus.* (Marcgrave, Hist. nat. Bras., pag. 212.) — *Guiraguacu beraba Brasiliensibus.* (Jonston, Avi., pag. 145.) — *Guiraguacu beraba Brasiliensibus Marcgravii.* (Willughby, Ornithol., pag. 173.) — *Guiraguacu beraba Brasiliensibus.* (Ray, Synops. Avi., pag. 83, n° 10.) — *Ficedula dilute viridis; collo inferiore, imo ventre et uropygio luteo-aureis; gutture nigro; reetricibus dilute viridibus...* *Sylvia brasiliensis viridis.* (Brisson, Ornithol., tome 3, page 533.) — *Guiraguacu beraba.* (Salerne, Ornithol., page 249, n° 10.) — *Motacilla viridis, subtus lutea; genis gulaque nigris, lineâ luteâ cinctis...* *Motacilla guira.* (Linnæus, Syst. Nat., ed. 12, pag. 335.)

(2) M. Vieillot croit qu'on doit rapprocher cet oiseau de celui qu'il nomme *nemosia* à gorge jaune, qui est le *tangara nigricollis*, Lath., Gmel.; et le *tangara olive* de la planche enluminée de Buffon, n° 720, fig. 1.

DESM. 1826.

Nous observerons que M. Brisson a confondu cet oiseau avec celui que Pison a donné sous le nom de *guira-peraa*, quoique ce soient certainement deux oiseaux différents; car le *guira-peraa* de Pison a le plumage entièrement de couleur d'or, à l'exception des ailes et de la queue qui sont d'un vert clair; et il est de plus tacheté comme l'étourneau sur la poitrine et le ventre. Il n'y a qu'à comparer ces deux descriptions pour voir évidemment que le *guira-peraa* de Pison n'est pas le même oiseau que le *guira-beraba* de Marcgrave, et qu'ils ont seulement le même nom *guira*, mais avec des épithètes différentes, ce qui prouve encore qu'ils ne sont pas de la même espèce.

LE POUILLOT OU LE CHANTRE * (1)

LE BEC-FIN POUILLOT, *SYLVIA TROCHILUS*; Lath., Temm. — FAUVETTE POUILLOT A VENTRE JAUNE, *SYLVIA FLAVIVENTRIS*; Vieill. — MOTACILLA TROCHILUS; Linn., Gmel. — MOTACILLA ACREDULUS; Linn. (*Faun. Succ.*) (2).

Nos trois plus petits oiseaux d'Europe sont le roitelet, le troglodyte et le pouillot : ce

* Voyez les planches enluminées, n° 651, fig. 1.

(1) En grec, *αἰζωπος*; en latin, *asilus*; en anglais, *green-wren* ou *small yellow bird*; en catalan, *xix-xerra*; en polonais, *krolik nieczubaty*; dans le Bolognais, *reatin*; en Provence, *ffifi*; en Bourgogne, *fé-nérotet* ou *fretillet*; en Lorraine, *tuit*; en Sologne, *frelot* ou *frelotte*, *fouillet*, *toute-vive*; dans l'Orléanais, *wetti-wetto*, *tolitolo*; en Normandie, *pouillot* ou *pouliot* (tous noms qui lui viennent de son chant, de son nid ou de sa taille. (Salerne, Ornithol., page 242.)

Asilus. (Gesner, *Avi.*, pag. 223. — Jonston, *Avi.*, pag. 82. — Moher., *Avi. Gen.*, pag. 35. — Charleston, *Exercit.*, pag. 95, n° 2; *Onomast.*, pag. 89, n° 2.) — Aldrovande donne le pouillot deux fois; l'une d'après Belon (*Avi.*, tom. 2, pag. 657), sous le nom de *asilus avis*; l'autre (pag. 653), sous celui de *regulus alius non cristatus*. Willughby, qui le copie, fait la même répétition (Ornithol., page 164, *asilus Belonii*); et dans la même page, *regulus non cristatus Aldrovandi*; on trouve un double emploi pareil dans Jonston, page 82. — *Regulus non cristatus Aldrovandi*. (Ray, *Synops.*, pag. 80, n° a, 10. — Rzaczynski, *Auctuar. Hist. nat. Polon.*, pag. 417.) — *Regulus cinereus*. (Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. 6, G. 82, Sp. 24.) — *Motacilla cinereo-virescens*, *subtus flavescens*; *superciliis luteis*. (*Fauna Suecica*, n° 236.) — *Motacilla cinereo-virens*; *remigibus subtus flavescens*; *superciliis luteis*. (*Trochilus*. (*Idem*, *Syst. Nat.*, ed. 10, Gen. 99, Sp. 31.) — *Trochilus ex flavo cinereus*, *capite nigro*. (Barrère, *Ornithol.*, class. 3, Gen. 23, Sp. 2.) — *Trochilus capite laevi*. (Klein, *Avi.*, pag. 76, n° 2.) — *Small green-wren*, *regulus non cristatus*. (Edwards, *Préf.*, page 12.) — *Picedula supernè dilutè olivacea*, *infernè flavicans* (imo ventre albo, *fœmina*); *tenia supra oculos flavicante*; *rectricibus cinereo-fuscis*; *oris exterioribus dilutè olivaceis*. *Asilus*, le pouliot ou chantre. (Brisson, *Ornithol.*, tome 3, page 479.) — Chantre ou chanteur. (Belon, *Nat. des Ois.*, page 344; *Portraits d'Ois.*, page 86.) — Roitelet non huppé. (Albin, tome 2, page 38.)

(2) Du genre *bec-fin* et de la division des roitelets ou figuriers; Cuv.

DESM. 1826.

dernier, sans avoir le corps plus gros que les deux autres, l'a seulement un peu plus allongé; c'est la tournure, la taille et la figure d'un petit figuier, car le pouillot paraît appartenir à ce genre déjà si nombreux, et s'il ne valait pas infiniment mieux donner à chaque espèce son nom propre, dès qu'elle est bien connue, que de la confondre dans les appellations génériques, on pourrait nommer le pouillot, *petit figuier d'Europe*; et je suis surpris que quelque nomenclateur ne s'en soit point avisé. Au reste, le nom de *pouillot*, comme celui de *poul* donné au roitelet, paraît venir de *pullus*, *pusillus*, et désigne également un oiseau très-petit.

Le pouillot vit de mouches et d'autres petits insectes; il a le bec grêle, effilé, d'un brun luisant en dehors, jaune en dedans et sur les bords; (3); son plumage n'a d'autres couleurs que deux teintes faibles de gris-verdâtre et de blanc-jaunâtre; la première s'étend sur le dos et la tête: une ligne jaunâtre, prise de l'angle du bec, passe près de l'œil et s'étend sur la tempe; les pennés de l'aile, d'un gris assez sombre, ont, comme celles de la queue, leur bord extérieur frangé de jaune-verdâtre; la gorge est jaunâtre, et il y a une tache de la même couleur sur chaque côté de la poitrine, au pli de l'aile; le ventre et l'estomac ont du blanc plus ou moins lavé de jaune-jaune, suivant que l'oiseau est plus ou moins âgé, ou selon la différence du sexe, car la femelle a toutes les couleurs plus pâles que le mâle (4); en général, le plumage du pouillot ressemble à celui

(3) « A le bec longuet et débile, propre à prendre des vers; aussi vit-il de bestes en vie et non de semences, et vit en l'ombrage des hautes forests. » (Belon, *Nat. des Oiseaux*, page 344.)

(4) *Varietas est in coloribus avium hujus generis; aliæ enim dilutiùs, aliæ intensiùs virent aut flavent; aliis venter albet, absque ullâ viriditâ tincturâ.* (Willughby, *Ornithol.*, page 164.)

du roitelet, qui seulement a de plus une tache blanche dans l'aile et une huppe jaune (1).

Le pouillot habite les bois pendant l'été; il fait son nid dans le fort des buissons ou dans une touffe d'herbes épaisses; il le construit avec autant de soin qu'il le cache; il emploie de la mousse en dehors, et de la laine et du crin en dedans, le tout est bien tissu, bien recouvert, et ce nid a la forme d'une boule, comme ceux du troglodyte, du roitelet et de la petite mésange à longue queue; il semble que cette structure de nid ait été suggérée par la voix de la nature à ces quatre espèces de très-petits oiseaux, dont la chaleur ne suffirait pas si elle n'était retenue et concentrée pour le succès de l'incubation; et ceci prouve encore que tous les animaux ont peut-être plus de génie pour la propagation de leur espèce que d'instinct pour leur propre conservation. La femelle du pouillot pond ordinairement quatre ou cinq œufs d'un blanc terne, piqueté de rougeâtre (2), et quelquefois six ou sept; les petits restent dans le nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler aisément.

En automne, le pouillot quitte les bois et vient chanter dans nos jardins et nos vergers; sa voix dans cette saison s'exprime par *tuit*, *tuit*, et ce son presque articulé est le nom qu'on lui donne dans quelques provinces (3), comme en Lorraine, où nous ne retrouvons pas la trace du nom *choffy* (4) qu'on y donnait à cet oiseau du temps de Belon, et qui, selon lui, signifie *chanteur* ou *chantre* (5);

(1) *Regulo per omnia similis, præter quod cristâ caret... maculâ etiam albâ quam mediâ alâ habet regulus cristatus.* (Aldrovande, *Avi.*, tom. 2, pag. 653.) « Il seroit semblable au poul, qu'avons nommé » *tyrannus*, n'estoit qu'il n'a point de creste jaune « sur la teste, et toutes fois a du jaune au ply des ael-les. » (Belon, *Nat. des Oiseaux*, page 344.)

(2) Willughby, Ray. — Ce petit oiseau est très-attaché à son nid, et il ne l'abandonne que difficilement. Un de mes amis m'a raconté qu'un jour ayant trouvé le nid de cet oiseau, il lui fit pondre jusqu'à trente œufs l'un après l'autre, en lui ôtant tous les jours son œuf à mesure qu'il étoit pondu, après quoi il en eut pitié et lui en laissa assez pour couvrir. (Salerne, *Ornithol.*, pag. 242.)

(3) En Toscane, *lui*; et il prononce ce petit nom d'une voix plaintive, dit Olina, sans avoir d'autre chant. Ceci sembleroit indiquer que le pouillot ne passe point l'été en Italie, d'autant plus qu'Olina dit ensuite qu'on l'y voit en hiver.

(4) On le nomme encore ainsi dans la forêt d'Orléans, suivant M. Salerne, *Ornithol.*, pag. 242.

(5) « Après le roitelet (troglodyte) et le poul (roi-

autre dénomination de cet oiseau, relative à la diversité et à la continuité de son ramage (6), qui dure tout le printemps et tout l'été. Ce chant a trois ou quatre variations, la plupart modulées; c'est d'abord un petit gloussement ou grognement entrecoupé, puis une suite de sons argentins détachés, semblables au tintement réitéré d'écus qui tomberaient successivement l'un sur l'autre; et c'est apparemment ce son que Willughby et Albin comparèrent à la *strideur* des sauterelles (7): après ces deux essors de voix très-différents l'un de l'autre, l'oiseau fait entendre un chant plein: c'est un ramage fort doux, fort agréable et bien soutenu, qui dure pendant le printemps et l'été; mais en automne, dès le mois d'août, le petit sifflement *tuit, tuit*, succède à ce ramage, et cette dernière variation de la voix se fait à peu près de même dans le rouge-queue et dans le rossignol (8).

Dans le pouillot, le mouvement est encore plus continu que la voix, car il ne cesse de voltiger vivement de branche en branche; il part de celle où il se trouve pour attraper une mouche, revient, repart en furetant sans cesse dessus et dessous les feuilles pour chercher des insectes, ce qui lui a fait donner dans quelques-unes de nos provinces, les noms de *fretillet*, *fénérotet*: il a un petit balancement de queue de haut en bas, mais lent et mesuré.

Ces oiseaux arrivent en avril, souvent avant le développement des feuilles: ils sont en troupes de quinze ou vingt pendant le voyage; mais au moment de leur arrivée, ils se séparent et s'apparient, et, lorsque malheureusement il survient des frimas dans ces premiers temps de leur retour, ils sont saisis du froid et tombent morts sur les chemins (9).

» telet) nous ne cognoissons oiseau de moindre cor-
» pulence que cestuy que les Lorrains nomment
» *choffy*, qui vaut autant dire en françois, comme
» *chanteur*. » (Belon, *Nat. des Oiseaux*, pag. 344.)

(6) Ce petit oiseau varie infiniment son chant... C'est un des premiers oiseaux qui annoncent le retour du printemps. Je l'ai entendu chanter plus de trois semaines avant le rossignol franc. (Salerne, *Ornithol.*, pag. 242.)

(7) Voce stridet, ut locusta; canora est. (Willughby.) — « Leur ramage ressemble au ton rauque des sauterelles. » (Albin, tom. 2, pag. 38.)

(8) C'est apparemment cet accent que Willughby appelle une voix plaintive: Et canit voce querulâ. (*Ornithol.*, pag. 164.)

(9) Ce petit oiseau est si faible, qu'en lui jetant

Cette petite et faible espèce ne laisse pas d'être très-réputée; elle s'est portée jusqu'en Suède, où Linnæus dit qu'elle habite dans les saussaies (1) : on la connaît dans toutes nos provinces; en Bourgogne sous le nom de *fénérotet*; en Champagne sous celui de *fretillet*; en Provence sous celui de *ffî* (2) : on le trouve aussi en Italie (3), et les Grecs semblent l'avoir connue sous le nom de *oestros* (asilus) (4) : il y a même quelque apparence que le *petit roitelet vert non huppé* (5) de Bengale, donné par Edwards, n'est qu'une variété de notre pouillot d'Europe.

LE GRAND POUILLOT.

MOTACILLA TROCHILUS, Var. ?; LOTHARINGICUS, Linn., Gmel. — SYLVIA TROCHILUS MAJOR; Lath. (6).

Nous connaissons un autre pouillot, moins petit d'un quart que celui dont nous venons de donner la description, et qui en diffère aussi par les couleurs : il a la gorge blanche, et le trait blanchâtre sur l'œil : une teinte roussâtre sur un fond blanchâtre couvre la poitrine et le ventre : la même teinte forme une large frange sur les couvertures et les plumes de l'aile, dont le fond est de couleur noirâtre : un mélange de ces deux couleurs se montre sur le dos et la tête : du reste, ce pouillot est de la même forme que le petit pouillot commun. On le trouve en Lorraine, d'où il nous a été envoyé; mais comme nous

ne savons rien de ses habitudes naturelles, nous ne pouvons prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

A l'égard du *grand pouillot* que M. Brisson, d'après Willughby, donne comme une variété de l'espèce du pouillot commun, et qui a le double de grandeur, il est difficile, si cela n'est pas exagéré, d'imaginer qu'un oiseau qui a le double de grandeur, soit de la même espèce. Nous croyons plutôt que Willughby aura pris pour un pouillot la fauvette de roseaux qui lui ressemble assez, et qui est effectivement une fois plus grosse que le pouillot commun.

une motte de terre sur la branche où il se tient, la secousse l'étourdit et l'abat. (Salerne.)

(1) Fauna Suecica, n° 236.

(2) M. Guys.

(3) In agro bononiensi aliquandò capitur. (Aldrovande.)

(4) Aristote (lib. 8, cap. 3) ne fait que nommer l'*οἰζπος* entre l'hyppolais et le tyrannus, et comme un de ces petits oiseaux qui vivent d'insectes. — « Deux » choses nous induisent à croire que cestuy est *asilus* ; » l'une qu'on l'avoit ainsi nommé en Grèce, à cause de » sa petite corpulence ; l'autre que telle mouche même » toujours bruit des aelles, aussi est-ce que cet oiseau

» ne cesse guère de chanter. » (Belon, Nat. des Oiseaux, pag. 344.)

(5) Small green-wren, regulus non cristatus. (Edwards, Préf., pag. 12.)

(6) M. Vieillot ne fait pas une espèce particulière de cet oiseau peu connu. M. Cuvier nomme *grand pouillot* le bec-fin à poitrine jaune, *sylvia hippolais* de M. Temminck, dont la figure est représentée dans la planche enluminée 581, n° 2, sous le nom de fauvette de roseaux (mais dont la description est bien celle de la véritable fauvette de roseaux, *motacilla arundinacea*).

DESAM. 1826.

LE TROGLODYTE, VULGAIREMENT ET IMPROPREMENT LE ROITELET* (1).

LE TROGLODYTE ORDINAIRE, SYLVIA TROGLODYTES; Temm., Lath. —
MOTACILLA TROGLODYTES; Linn., Gmel. — TROGLODYTES EUROPÆA;
Vieill. (2).

DANS le choix des dénominations, celle qui peint ou qui caractérise l'objet doit toujours être préférée: tel est le nom de *troglo-dyde*, qui signifie habitant des antres et des cavernes (3), que les anciens avaient donné à ce petit oiseau, et que nous lui rendons aujourd'hui; car c'est par erreur que les modernes l'ont appelé roitelet: cette méprise vient de ce que le véritable roitelet, que nous appelons tout aussi improprement *poul* ou *souci-huppé*, est aussi petit que le troglodyte. Celui-ci paraît en hiver

autour de nos habitations, on le voit sortir du fort des buissons ou des branchages épais pour entrer dans les petites cavernes que lui forment les trous des murs: c'est par cette habitude naturelle qu'Aristote le désigne (4): donnant ailleurs sous des traits qu'on ne peut méconnaître, et sous son propre nom, le véritable roitelet (5), auquel la huppe ou couronne d'or, et sa petite taille, ont, par analogie, fait donner le nom de petit-roi ou roitelet (6). Or notre troglodyte en est si

* Voyez les planches enluminées, n° 651, fig. 2, sous le nom de roitelet.

(1) En grec, τρόγλος à τρέχω, τρογλοδύτης; en grec moderne, τριδοτο; en latin, *trochilus*, *troglydytes*; en italien, *reattino*, *re di siepe*; en toscan, *stricciolo*; en sicilien, *perchia chagia*; en allemand, *schnee-koenig*, *winter-koenig*, *zaun-koenig*, *thurn-koenig*, *meuse-koenig*, *zaun-schlopflin*; en suédois, *tumling*; en anglais, *wren*, *common wren*; en polonais, *krolik*, *pokrzywska*, *wolowe oczko*; en turc, *bilbil*; en Provence, *vague-petoué*, et *roi-bedelet*; en Saintonge, *roi-bouti*; en Sologne, *roi-bery*; en Poitou, *quionquion*; en Guyenne, *arrepit*; en Normandie, *rebêtre*; en Anjou, *berichon* ou *roibertaud*; dans l'Orléanais, *ratillon* ou *ratereau*; petit rat; en Bourgogne, *fourre-buisson* et *roi de froidure*.

Troglydytes (passer). (Gesner, Avi., pag. 651. — *Idem*, Icon. Avi., pag. 49. — Aldrovande, Avi., tom. 2, pag. 654. — Jonston, Avi., pag. 82. — Schwenckfeld, Aviar. Siles., pag. 324. — Klein, Avi., pag. 76, n° 1. — Linnæus, Syst. Nat., ed. 6, Gen. 82, Spec. 20. — Wullughby, Ornitholog., pag. 164.) — Passer troglydytes Aldrovandi, perperam regulus. (Sibbalde, Scot. illustr., part. 2, lib. 3, pag. 18.) — Passer troglydytes. (Charleton, Exercit., pag. 87, n° 11. — *Idem*, Onomast., pag. 79, n° 11.) — Trochilus, sive passer troglydytes. (Frisch, avec une belle figure, tab. 24.) — Passer troglydytes ornithologis; passer sepium Turnero. (Rzacynski, Hist. nat. Polon., pag. 290.) — Trochilus. (*Idem*, Auct., pag. 405.) — Passer

sepium. (*Idem*, *ibidem*, pag. 407.) — Trochilus fulvus. (Barrère, Ornithol., class. 3, Gen. 23, Sp. 1.) — Regulus apricus. (Schwenckfeld, pag. 324.) — Motacilla grisea, alis nigro cinereoque undulatis. (Linnæus, Fauna Suec., n° 232.) — Reattino. (Olina, page 6.) — Avis nobis roitelet dicta. (Belon, Observ., page 17.) — Roitelet. (*Idem*, Nat. des Ois., page 342; Portraits d'Ois., page 86, a.) — Roitelet ordinaire, (Albin, tome 1, page 47.) — Ficedula supernè fusco-rufa, infernè fusco-rufescens, lineolis fuscis transversim striata; apicibus pennarum albidis; collo inferiore et pectore sordidè alborufescentibus; tæniâ supra oculos sordidè albo-rufescente; rectricibus fusco-rufis, lineolis fuscis transversim striatis. Regulus, le roitelet. (Brisson, tome 3, page 425.)

(2) Du genre des becs-fins et de la division des troglydytes; Cuv. DESM. 1826.

(3) Troglydyten dicunt à subeundis troglis, id est cavernis, uti etiam populus troglydytes. (Aldrovande, tome 2, page 655.)

(4) Trochilus et fruteta incolit, et foramina; capi difficilis, fugax. (Aristote, lib. 9, cap. 2.)

(5) Tyrannus (roi) cui corpus non multò ampliùs quàm locuste, cristâ rutilâ, ex plumâ elatusculâ, et cætera elegans cantuque suavis. (Aristote, Hist. animal., lib. 8, cap. 3.)

(6) « Les Grecs de Crète nomment le troglydyte » *trilato* dans leur langue vulgaire; nom correspondant à celui de *trochilus* dans la langue antique, » lequel oiseau ils savent fort bien distinguer d'un » autre oiseau moindre que lui, qu'ils nommoient » *tettigon*, les Latins *tyrannus*, et les François un » *poul*, *souci* ou *sourcicle*. » (Belon, Observ., pag. 11.)

différent, par la figure autant que par les mœurs, qu'on n'aurait jamais dû lui appliquer ce même nom; néanmoins l'erreur est ancienne, et peut-être du temps même d'Aristote (1); Gesner l'a reconnue (2); mais malgré son autorité (3), soutenue de celles d'Aldrovande et de Willughby, qui, comme lui, distinguent clairement ces oiseaux (4), la confusion a duré parmi les autres naturalistes, et l'on a indistinctement appelé du nom de roitelet ces deux espèces, quoique très-différentes et très-éloignées (5).

Le troglodyte est donc ce très-petit oiseau qu'on voit paraître dans les villages et près des villes à l'arrivée de l'hiver, et jusque dans la saison la plus rigoureuse, exprimant d'une voix claire un petit ramage gai, particulièrement vers le soir; se montrant un instant sur le haut des piles de bois, sur les tas de fagots où il rentre le moment d'après, ou bien sur l'avance d'un toit, où il ne reste qu'un instant, et se dérobe vite sous la couverture ou dans un trou de muraille (6); quand il en sort, il sautille sur les branchages entassés, sa petite queue toujours relevée (7): il n'a qu'un vol court et tour-

noyant, et ses ailes battent d'un mouvement si vif, que les vibrations en échappent à l'œil: c'est de cette habitude naturelle que les Grecs le nommaient aussi *trochilos*, *sabot*, *toupie* (8); et cette dénomination est non-seulement analogue à son vol, mais aussi à la forme de son corps accourci et ramassé.

Le troglodyte n'a que trois pouces neuf lignes de longueur, et cinq pouces et demi de vol; son bec a six lignes, et les pieds sont hauts de huit: tout son plumage est coupé transversalement par petites zones onduées de brun-foncé et de noirâtre, sur le corps et les ailes, sur la tête et même sur la queue; le dessous du corps est mêlé de blanchâtre et de gris. C'est en raccourci, et pour ainsi dire en miniature, le plumage de la bécasse (9): il pèse à peine le quart d'une once.

Ce très-petit oiseau est presque le seul qui reste dans nos contrées jusqu'au fort de l'hiver: il est le seul qui conserve sa gaité dans cette triste saison; on le voit toujours vif et joyeux, et comme dit Belon, avec une expression dont notre langue a perdu l'énergie, *allègre et vioge* (10): son chant, haut et clair, est composé de notes brèves et rapides, *sidiriti, sidiriti*; il est coupé par reprises de cinq ou six secondes. C'est la seule voix légère et gracieuse qui se fasse entendre dans cette saison, où le silence des habitants de l'air n'est interrompu que par le croassement désagréable des corbeaux (11). Le troglodyte se fait surtout entendre quand il est tombé de la neige (12), ou sur le soir, lorsque le froid doit redoubler la nuit. Il vit

(1) Vocatur idem (trochilos) senator et rex; quamobrem aquilam pugnare cum eo referunt. (*Idem*, lib. 9, cap. 2.)

(2) Ornithologi recentiores omnes, ante Gesnerum, aviculam hanc (troglodyten) pro veterum regulo habuerunt. (Willughby, Ornithol., page 165.)

(3) Voyez Gesner, page 625, et la figure qu'il donne du troglodyte, qui est bien reconnaissable.

(4) Turner, sous la dénomination de trochilus, décrit le troglodyte; et Ælius en donne une notice très-exacte, en le distinguant fort bien du roitelet, souci. (Voyez Aldrovande, tome 2, page 655.)

(5) Olin, Belon, Albin et M. Brisson le nomment roitelet; Frisch et Schwenckfeld, après l'avoir nommé troglodyte, l'appellent aussi roitelet; mais Gesner, Aldrovande, Jonston, Willughby et Sibbalde, après eux, rejettent cette dernière dénomination, et s'en tiennent à celle de troglodyte. (Voyez la nomenclature, au commencement de cet article.) Par une nouvelle confusion, Klein, Barrère, Frisch et Gesner lui-même, appliquent de nouveau au roitelet tyranus le nom de trochilos, qui dans Aristote appartient évidemment au troglodyte: M. Brisson copie leur erreur. (Voyez la nomenclature sous l'article roitelet.)

(6) Per sepes et foramina reptat, undè et meritò troglodytes dicitur. (Willughby, page 165.)

(7) Il lui donne en chantant un petit mouvement vif de droite à gauche. Elle a douze plumes assez singulièrement étagées; la plus extérieure est de beaucoup plus courte que la suivante, celle-ci que la troisième; mais les deux du milieu le sont à leur tour un peu plus que leurs voisins de chaque côté; disposi-

tion facile à reconnaître dans cette queue, que l'oiseau a coutume, non-seulement de relever, mais d'épanouir en volant, et qui la fait paraître à deux pointes.

(8) A trocho trochilus, quòd brevi trochiformi corpore est. (Klein.)

(9) Aussi ai-je vu des enfants à qui la bécasse était connue, du premier moment qu'on leur montrait le troglodyte, l'appeler petite bécasse.

(10) « Ayant la queue troussée comme un coq... » C'est un oiseau qui n'est jamais mélancolique, tous jours prêt à chanter; ainsi l'oit-on soir et matin de bien loing, et principalement en temps d'hiver; » lors il n'a son chant guère moins haultain que celui du rossignol. » (Belon, Nat. des Oiseaux.)

(11) Lorsqu'il chante, le son de sa voix est si fort et si agréable, qu'on souhaite toujours de l'entendre plus souvent et plus long-temps. (Salerne, Ornithol., page 244.)

(12) On l'entend et on le voit encore quand il y a peu de temps qu'il a neigé, ce qui le fait nommer par quelques-uns, roitelet de neige. (*Idem*.)

ainsi dans les basses-cours, dans les chantiers, cherchant dans les branchages, sur les écorces, sous les toits, dans les trous des murs et jusque dans les puits les chrysalides et les cadavres des insectes. Il fréquente aussi les bords des sources chaudes et des ruisseaux qui ne gèlent pas, se retirant dans quelques saules creux, où quelquefois ces oiseaux se rassemblent en nombre (1) : ils vont souvent boire, et retournent promptement à leur domicile commun : quoique familiers, peu défiant et faciles à se laisser approcher, ils sont néanmoins difficiles à prendre : leur petitesse ainsi que leur prestesse, les fait presque toujours échapper à l'œil et à la serre de leurs ennemis.

Au printemps, le troglodyte demeure dans les bois, où il fait son nid près de terre sur quelques branchages épais, ou même sur le gazon, quelquefois sous un tronc ou contre une roche, ou bien sous l'avance de la rive d'un ruisseau, quelquefois aussi sous le toit de chaume d'une cabane isolée dans un lieu sauvage, et jusque sur la loge des charbonniers et des sabotiers qui travaillent dans les bois : il amasse pour cela beaucoup de mousse, et le nid en est à l'extérieur entièrement composé ; mais en dedans, il est proprement garni de plumes : ce nid est presque tout rond, fort gros, et si informe en dehors, qu'il échappe à la recherche des dénicheurs ; car il ne paraît être qu'un tas de mousse jetée au hasard ; il n'a qu'une petite entrée fort étroite pratiquée au côté : l'oiseau y pond neuf à dix petits œufs (2) blancs-ternes, avec une zone pointillée de rougeâtre au gros bout : il les abandonne s'il s'aperçoit qu'on les ait découverts : les petits se hâtent de quitter le nid avant de pouvoir voler, et on les voit courir comme de petits rats dans les buissons (3) : quelquefois les mulots s'emparent du nid, soit que l'oiseau l'ait abandonné, soit que ces nouveaux hôtes soient des ennemis qui l'en aient chassé en détruisant sa couvée (4). Nous n'a-

vons pas observé qu'il en fasse une seconde au mois d'août dans nos contrées, comme le dit Albert dans Aldrovande (5), et comme Olina l'assure de l'Italie (6), en ajoutant qu'on en voit une grande quantité à Rome et aux environs. Ce même auteur donne la manière de l'élever pris dans le nid, ce qui pourtant réussit peu, comme l'observe Belon (7) ; cet oiseau est trop délicat (8). Nous avons remarqué qu'il se plaît dans la compagnie des rouge-gorges ; du moins on le voit venir avec ces oiseaux à la pipée : il approche en faisant un petit cri *tirit, tirit*, d'un son plus grave que son chant, mais également sonore de timbre. Il est si peu défiant et si curieux, qu'il pénètre à travers la feuillée, jusque dans la loge du pipeur. Il voltige et chante dans les bois jusqu'à la nuit serrée ; et c'est un des derniers oiseaux, avec le rouge-gorge et le merle, qu'on y entend après le coucher du soleil (9) ; il est aussi un des premiers éveillé le matin : cependant ce n'est pas pour le plaisir de la société, car il aime à se tenir seul hors le temps des amours, et les mâles en été se poursuivent et se chassent avec vivacité (10).

L'espèce en est assez répandue en Europe. Belon dit qu'il est connu partout (11) ; cepen-

(5) Avi., tom. 2, pag. 655.

(6) Uccelleria, page 6.

(7) « Ses petits sont moult difficiles à élever, pour » les nourrir en cage ; car combien qu'on les nour- » risse jusqu'à quelque temps, si est-ce qu'ils se » meurent à la parfin ; mais si d'aventure l'on en » peut conserver aucun (qui est chose qu'avons veu » advenir), l'on a autant de plaisir de son chant que » de nul autre oiseau, d'autant qu'il chante le long » de l'hiver. » (Belon, Nat. des Oiseaux, page 342.)

(8) « Pour l'élever on le tient bien chaudement » dans le nid ; il faut lui donner à manger peu et » souvent, du cœur de mouton ou de veau, haché » bien menu, et quelques mouches. Quand il mange » seul, on met dans sa cage un petit retranchement » de drap rouge, dans lequel il puisse se retirer la » nuit. » (Traité du serin des Canaries ; Paris, 1707.)

(9) Paulò ante vesperum solet impensius streperè ; et omnium ferè avium postremus ad somnum se recipit. (Turner, apud Gesn., pag. 625.)

(10) « Il aime à se tenir seulet, et mesmement s'il » trouve un autre son semblable, et principalement » s'il est mâle, ils se combattront l'un l'autre, jus- » qu'à ce que l'un demeure vainqueur, et est assez au » vainqueur que le vaincu s'enfuie devant lui. » (Belon, Nat. des Oiseaux, p. 342.)

(11) « Et pour ce qu'il est veu voler en toutes con- » trées, se manifestant par sa voix, aussi est-il cogneu » de toutes parts. » (*Idem, ibid.*)

(1) Un chasseur nous assure en avoir trouvé plus de vingt réunis dans le même trou.

(2) Aldrovande, Schwencckfeld.

(3) Gesner, page 625.

(4) Je trouvai, ce printemps, dans une haie d'épines, à environ cinq pieds de terre, un nid qui avait la forme de celui de roitelet, construit de mousse et de laine ; je fus fort surpris, l'ayant défait, d'y trouver cinq petits mulots. Le nid avait été construit par des roitelets, et des mulots se l'étaient approprié. (Note de M. le vicomte de Querhoënt.)

dant s'il résiste à nos hivers, ceux du nord sont trop rigoureux pour son tempérament: Linnæus témoigne qu'il est peu commun en Suède. Au reste, les noms qu'on lui donne en différents pays suffiraient pour le faire reconnaître. Frisch l'appelle *roitelet de haies d'hiver*; Schwenckfeld, *roitelet de neige* (1). Dans quelques-unes de nos provinces, on le nomme *roi de froidure*. Un de ses noms allemands signifie qu'il se glisse dans les branches (2); c'est aussi ce que désigne le nom de *dike-smouler* (3) qu'on lui donne en Angleterre, suivant Gesner; et celui de *perchia chagia* qu'il porte en Sicile (4). Dans l'Orléanais on l'appelle *ratereau* ou *ratillon* (5), parce qu'il pénètre et court comme un petit rat dans les buissons. Enfin le nom de *bœuf* qu'il porte dans plusieurs provinces lui est donné par antiphrase à cause de son extrême petitesse (6).

Cet oiseau de notre continent paraît avoir deux représentants dans l'autre. Le *roitelet*

ou *troglo-dyte* de Buénos-Ayres donné dans nos planches enluminées, n° 730, fig. 2 (7), et le *troglo-dyte de la Louisiane*, même planche, fig. 1. Le premier avec la même grandeur et les mêmes couleurs, seulement un peu plus tranchées et plus distinctes, pourrait être regardé comme une variété de celui d'Europe. M. de Commerson, qui l'a vu à Buénos-Ayres, ne dit rien autre chose de ses habitudes naturelles, sinon qu'on le voit sur l'une et l'autre rive du fleuve de la Plata, et qu'il entre de lui-même dans les vaisseaux pour y chasser aux mouches.

Le second est d'un tiers plus grand que le premier: il a la poitrine et le ventre d'un fauve jaunâtre; une petite raie blanche derrière l'œil: le reste du plumage sur la tête, le dos, les ailes et la queue de la même couleur, et madré de même que celui de notre troglo-dyte. Le P. Charlevoix loue le chant du troglo-dyte ou roitelet du Canada (8), qui probablement est le même que celui de la Louisiane.

(1) Schnee-koenig.

(2) Zuin-schlupfre.

(3) In sepibus delitescens. (Gesner.)

(4) Perce-buisson, suivant Olina; ailleurs contafasona (compte-fagots) comme si, en sautillant sur les fascines, il semblait les compter.

(5) Ornithologie de Salerne.

(6) « Le roitelet roux à queue retroussée, qu'on trouve partout et en tout temps, même dans les villes, a la voix fort mélodieuse; il chante même par les plus grands froids, et il est très-commun; on l'appelle en Brie, le bœuf. » (Note de M. Hébert.)

(7) Cet oiseau est distingué spécifiquement par Latham sous le nom de *sylovia platensis*. C'est le *motacilla troglodytes*; var. β , Linn., Gmel. M. Vieillot le regarde comme étant d'une race très-voisine de son *troglo-dytes aedon*; mais il lui donne le nom de troglo-dyte basacaraguay.

Le troglo-dyte de la Louisiane, planche enluminée, n° 730, fig. 1, est, selon le même ornithologiste, une espèce distincte qu'on ne doit pas confondre avec le roitelet du Canada de Charlevoix. DESM. 1826.

(8) Histoire de la Nouv.-France, tom. 3, pag. 556.

LE ROITELET * (1).

LE ROITELET ORDINAIRE, *SYLVIA REGULUS*; Lath., Temm. — *MOTACILLA REGULUS*; Linn., Gmel. — *REGULUS CRISTATUS*; Vieill. (2).

C'est ici le vrai roitelet, comme l'a très-bien prouvé M. de Buffon; on aurait toujours dû l'appeler ainsi, et c'est par une espèce d'usurpation, fort ancienne à la vérité, que le

troglydote s'était approprié ce nom; mais enfin nous le rétablissons aujourd'hui dans ses droits: son titre est évident; il est roi puisque la nature lui a donné une couronne,

(*) Voyez les planches enluminées, n° 651, figure 3, où cet oiseau est représenté sous les noms de souci et de poul.

(1) *Tyrannus*, τύραννος. (Aristote, Hist. animal., lib. 3, cap. 8.) — *Rex avium*. (*Ibidem*, lib. 9, cap. 1.)

Trochilos, rex avium. (Pline, Hist. nat., lib. 10, cap. 74.)

Τρόχιδος (Élien, liv. 12, chap. 15.) Cet auteur dit qu'il y a nombre d'espèces de ce genre, mais dont les noms sont trop durs à prononcer; en conséquence il se borne à citer le *trochilos cladarorynchos*, dont le nom lui a paru plus doux à l'oreille; c'est le cure-dent du crocodile, dont il sera question plus bas, mais ce n'est point le roitelet de cet article: je suppose que ce roitelet est l'une des nombreuses espèces de trochilus qu'Élien s'est contenté d'indiquer en général, d'autant plus que la méprise qui a fait confondre le roitelet (*tyrannus*) et le troglydote (*trochilus*) est plus ancienne qu'Élien.

Tyrannus d'Aristote; en français, la *soucie* ou *soucie*; les Manceaux le nomment *sourcicle*, *poul*; en grec moderne, *tettigon*. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 345; et Observations, fol. 12, verso.)

Regulus, tyrannus quorumdam; *bitriscus* Jo. Saresberiensis; en italien, *fior rancio* (fleur de souci), *occhio bovino* (œil de bœuf); en allemand, *ochssen eagle*, *gold hendlin*; en Suisse, *struessle*; en ture, *sercé*. (Gesner, Aves, pag. 727.) *Parus sylvaticus*; en allemand, *wald-meissle*, *thann-meissle*, et plus improprement, *wald-zinssle*, *zissel-perle*; en ture, *agulgussin*. (Gesner, Aves, pag. 642.)

Regulus, basiliscus, parra, regaliolus; à Véronne, *capo d'oro*; à Gènes, *boarino della stella*; à Bologne, *pepazzino* (petit pape); ailleurs, *reattino*, *reillo*, *regillo*; en grec, *εαυδέννος*, *ρῶδιδος*, *τρίκωτος*, *ῥοχίλος*, *καρχίλος*, *σαλπιγκτής*; en français, *petit roi*; en flamand, *koninckhen*; en polonais, *krolik*; en anglais, *wren*. (Aldrovande, Ornithol., tom. 2, pag. 650.)

Passerculus troglodytes. (Jonston, Av., pag. 81.)

Parra, id est, *parva avis*. (De Nat. rerum.)

Parus ater. (Jonston, Av., pag. 86.)

Regulus cristatus, regaliolus; en italien, *reattino* *fior rancio*. (Olinia, Uccelleria, fol. 6.)

Trochilus Plinio et Aristoteli. (Ces auteurs appliquent ce nom à un autre oiseau dont le plumage est blanc, qui se plaît sur le bord des eaux, et vit, dit-on, des sang-sues et des restes de nourriture qu'il trouve dans la gueule et entre les dents du crocodile.) *Fior rancio*, id est, *flos calendulae*; en ancien breton, *sywigw*, c'est-à-dire, mésange à tête d'or; en anglais, *the golden-crowned wren*. (Willughby, page 163.)

Regillus, regaliolus, acanthis sylvatica, parulus abietum, tan-meisslin. (Schwenckfeld, Avi. Siles., pag. 345.)

Regillus, calendula auri-capilla, auri-capitella Balbini, mal à propos *cladorynchus* Belonii; en polonais, *krolik, czubaty*; en allemand, *ochsen aeglein*; en bohémien, *ztohtawek*. (Rzaczynski, Auctuar. Polon., pag. 417.) *Parus sylvaticus Gesneri*; en allemand, *koltz-meise*; en polonais, *sikora lesna*. (*Idem*, pag. 404.)

Tyrannus, the crested wren. (Albin, Nat. des Oiseaux, tome 1, n° 53, page 47.)

Trochilus; en allemand, *gekroentes, koenigchen*. (Klein, Ordo Av., part. 2, § 34, n° 3. — Catesby, Append., pl. 13, cité par M. Klein.)

The copped wren. (Charleton, Exercit., pag. 95.)

Regulus, trochilus cristatus; en allemand, *der sommer zaun-konig*; dans la Franconie, *gold-hanlein* (petit coq doré). (Frisch, tom. 1, class. 2, div. 5, p. 4, ou n° 24.)

Parus sylvaticus Gesneri. (Sibbalde, Atlas Scot., lib. 3, sect. 3, cap. 4, pag. 18.)

The golden-crested wren. (British Zoology, pag. 101.)

The golden-crowned wren. (Edwards, pl. 254.)

Regulus cristatus Aldrovandi, wood-titmouse of Gesner. (Borlase, Hist. nat. of Cornwall, pag. 247, cité par M. Brisson.)

Motacilla remigibus secundariis exteriori margine flavis, medio nigris; en suédois, *kongs vogel*. (Linnaeus, Fauna Suecica, n° 235.)

Motacilla remigibus secundariis exteriori margine flavis, medio albis, vertice luteo; *regulus*. (Linn., Syst. Nat., ed. 13, pag. 338, Sp. 48.)

Fugle-konge; en islandais, *rindill, an musa-bro-*

et le diminutif ne convient à aucun autre de nos oiseaux d'Europe autant qu'à celui-ci, puisqu'il est le plus petit de tous. Le roitelet est si petit qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires, qu'il s'échappe facilement de toutes les cages, et que lorsqu'on le lâche dans une chambre que l'on croit bien fermée, il disparaît au bout d'un certain temps, et se fond en quelque sorte sans qu'on en puisse trouver la moindre trace; il ne faut, pour le laisser passer, qu'une issue presque invisible. Lorsqu'il vient dans nos jardins, il se glisse subtilement dans les charmilles, et comment ne le perdrait-on pas bientôt de vue? la plus petite feuille suffit pour le cacher; si on veut se donner le plaisir de le tirer, le plomb le plus menu serait trop fort, on ne doit y employer que du sable très-fin, surtout si on se propose d'avoir sa dépouille bien conservée. Lorsqu'on est parvenu à le prendre, soit aux gluaux, soit avec le trébuchet des mésanges, ou bien avec un filet assez fin, on craint de trop presser dans ses doigts un oiseau si délicat; mais comme il n'est pas moins vif, il est déjà loin qu'on croit le tenir encore; son cri aigu et perçant est celui de la sauterelle, qu'il ne surpasse

pas de beaucoup en grosseur (3). Aristote dit qu'il chante agréablement; mais il y a toute apparence que ceux qui lui avaient fourni ce fait avaient confondu notre roitelet avec le troglodyte, d'autant plus que de son aveu il y avait dès-lors confusion de noms entre ces deux espèces. La femelle pond six ou sept œufs, qui ne sont guère plus gros que des pois, dans un petit nid fait en boule creuse, tissu solidement de mousse et de toile d'araignée, garni en dedans du duvet le plus doux, et dont l'ouverture est dans le flanc; elle l'établit le plus souvent dans les forêts, et quelquefois dans les ifs et les charmilles de nos jardins, ou sur des pins à portée de nos maisons (4).

Les plus petits insectes sont la nourriture ordinaire de ces très-petits oiseaux: l'été ils les attrapent lestement en volant; l'hiver ils les cherchent dans leurs retraites, où ils sont engourdis, demi-morts et quelquefois morts tout-à-fait: ils s'accrochent aussi de leurs larves, et de toutes sortes de vermineux; ils sont si habiles à trouver et à saisir cette proie, et ils en sont si friands, qu'ils s'en gorgent quelquefois jusqu'à étouffer. Ils mangent pendant l'été de petites baies, de petites graines, telles que celles du fenouil; enfin on les voit aussi fouiller le terreau qui se trouve dans les vieux saules, et d'où ils savent apparemment tirer quelque parcelle de nourriture. Je n'ai jamais trouvé de petites pierres dans leur gésier.

Les roitelets se plaisent sur les chênes, les ormes, les pins élevés, les sapins, les genévriers, etc. On les voit en Silésie l'été comme l'hiver, et toujours dans les bois, dit Schwenckfeld; en Angleterre, dans les bois qui couvrent les montagnes; en Bavière, en Autriche, ils viennent l'hiver aux environs des villes, où ils trouvent des ressources contre la rigueur de la saison: on ajoute qu'ils volent par petites troupes, composées non-seulement d'oiseaux de leur espèce, mais d'autres petits oiseaux qui ont le même genre de vie, tels que grimpeaux, torche-pots,

der? (Muller, Zoologie dan. Prodrômus, pag. 33, n° 280.)

En autrichien, *gold-hannel*. (Kramer, Elenchus Austr. inf., p. 378.)

Trochilus cirratus, regulus cirratus Jonstonii; roitelet huppé. (Barrère, Specim. novum, class. 2, Gen. 23.)

Parus nigricans, maculâ rubente in vertice; parus sylvaticus Jonstonii. (Barrère, Specim. novum, class. 2, Gen. 24.)

Roitelet créte; dans l'Orléanais, *sucet* ou *petit sucet*, peut-être pour *souciet*; ailleurs, *suet*, *petit bouff*; à Fay au-dessus d'Orléans, *bissourdet*. (Salerne, Hist. nat. des Oiseaux, pages 239-241.)

Empereur, petit doré, selon d'autres.

Parus supernè olivaceus (non nihil ad flavum inclinans, mas), infernè griseo rufescens; vertice aurantio (mas), luteo (femina), fasciâ nigrâ utrinque donato; tæniâ duplici transversâ in alis candicante; reetricibus griseo-fuscis; oris exterioribus olivaceis... *Calendula, regulus cristatus vulgò dicta*. Le poul ou souci, appelé vulgairement *roitelet huppé*. (Brisson, tome 3, page 579.)

Le voyageur Kolbe en a fait aussi une mésange dans sa description du cap de Bonne-Espérance, part. 3, chap. 19, page 155, et c'est probablement ce même oiseau dont parle Oline sous le nom de *parus sylvaticus*, fol. 28.

(2) Du genre bec-fin et de la division des roitelets ou figiers; Cuv. DESM. 1826.

(3) Ce chant n'est pas fort harmonieux, si Gesner l'a bien entendu et bien rendu; car il l'exprime ainsi, *zul, zil, zalp*.

(4) Le lord Trevor a trouvé un de ces nids dans son jardin sur un if. Le docteur Derham a remarqué que ces mêmes oiseaux venaient nicher tous les ans sur des sapins, devant sa maison, à Upminster, province d'Essex. (Willughby.)

mésanges, etc. (1). D'un autre côté, M. Sallerme nous dit que dans l'Orléanais ils vont ordinairement deux à deux pendant l'hiver, et qu'ils se rappellent lorsqu'ils ont été séparés : il faut donc qu'ils aient des habitudes différentes en différents pays, et cela ne me paraît pas absolument impossible, parce que les habitudes sont relatives aux circonstances ; mais il est encore moins impossible que les auteurs soient tombés dans quelque méprise. En Suisse, on n'est pas bien sûr qu'ils restent tout l'hiver ; du moins on sait que dans ce pays et en Angleterre, ils sont des derniers à disparaître (2) : il est certain qu'en France nous les voyons beaucoup plus l'automne et l'hiver que l'été, et qu'il y a plusieurs de nos provinces où ils ne nichent jamais ou presque jamais.

Ces petits oiseaux ont beaucoup d'activité et d'agilité ; ils sont dans un mouvement presque continu, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimant sur les arbres, se tenant indifféremment dans toutes les situations, et souvent les pieds en haut comme les mésanges ; furetant dans toutes les gerures de l'écorce, en tirant le petit gibier qui leur convient, ou le guettant à la sortie. Pendant les froids, ils se tiennent volontiers sur les arbres toujours verts, dont ils mangent la graine ; souvent même ils se perchent sur la cime de ces arbres (3), mais il ne paraît pas que ce soit pour éviter l'homme, car en beaucoup d'autres occasions ils se laissent approcher de très-près : l'automne ils sont gras, et leur chair est un fort bon manger, autant qu'un si petit morceau peut être bon : c'est alors qu'on en prend communément à la pipée ; et il faut qu'on en prenne beaucoup aux environs de Nuremberg, puisque les marchés publics de cette ville en sont garnis.

Les roitelets sont répandus non-seulement en Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie, et probablement jusqu'en Espagne, mais encore en Asie, jusqu'au Bengale, et même en Amérique, depuis les Antilles jusqu'au nord de la Nouvelle-Angleterre, suivant M. Edwards, *pl.* 254 (4) ; d'où il suit que ces oi-

seaux, qui à la vérité fréquentent les contrées septentrionales, mais qui d'ailleurs ont le vol très-court, ont passé d'un continent à l'autre ; et ce seul fait bien avéré serait un indice de la grande proximité des deux continents du côté du nord. Dans cette supposition, il faut convenir que le roitelet, si petit, si faible en apparence, et qui dans la construction de son nid prend tant de précautions contre le froid, est cependant très-fort, non-seulement contre le froid, mais contre toutes les températures excessives, puisqu'il se soutient dans des climats si différents.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans son plumage, c'est sa belle couronne aurore bordée de noir de chaque côté, laquelle il sait faire disparaître et cacher sous les autres plumes, par le jeu des muscles de la tête ; il a une raie blanche qui, passant au-dessus des yeux, entre la bordure noire de la couronne et un autre trait noir sur lequel l'œil est posé, donne plus de caractère à la physionomie : il a le reste du dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes, d'un jaune olivâtre ; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs ; le tour du bec blanchâtre, donnant naissance à quelques moustaches noires ; les pennes des ailes brunes, bordées extérieurement de jaune-olivâtre ; cette bordure interrompue vers le tiers de la penne par une tache noire dans la sixième, ainsi que dans les suivantes, jusqu'à la quinzième, plus ou moins : les couvertures moyennes et les grandes les plus voisines du corps, pareillement brunes, bordées de jaune-olivâtre, et terminées de blanc-sale, d'où résultent deux taches de cette dernière couleur sur chaque aile ; les pennes de la queue gris-brun, bordées d'olivâtre ; le fond des plumes noirâtre, excepté sur la tête, à la naissance de la gorge et au bas des jambes ; l'iris noisette et les pieds jaunâtres. La femelle a la couronne d'un jaune pâle, et toutes les couleurs du plumage plus faibles, comme c'est l'ordinaire.

Le roitelet de Pensylvanie, dont M. Edwards nous a donné la figure et la description, *planche* 254, ne diffère de celui-ci que

(1) Gesner, Klein, Catesby.

(2) British Zoology, à l'endroit cité.

(3) On en voit l'hiver sur les piceas et autres arbres toujours verts du Jardin du Roi, mais ils n'y ont jamais niché.

(4) Sa carrière serait encore bien plus étendue, s'il était vrai qu'on le trouvât dans les terres magellani-

ques, comme il est dit dans les Navigations aux terres australes, tome 2, page 38 ; mais on n'est pas fondé à assurer que l'espèce de roitelet dont il est question dans ce passage soit la même que celle de cet article.

par de légères nuances, et trop peu pour constituer, je ne dis pas une espèce, mais une simple variété : la plus grande différence est dans la couleur des pieds, qu'il a noirâtres.

M. Brisson dit que dans notre roitelet la première plume de chaque aile est extrêmement courte, mais ce n'est point une penna; elle n'en a pas la forme, elle n'est point implantée de même, et n'a pas le même usage : elle naît de l'extrémité d'une espèce de doigt qui termine l'os de l'aile, comme il naît une autre plume semblable à celle-ci d'une autre espèce de doigt qui se trouve à l'articulation suivante (1).

Le roitelet pèse de quatre-vingt-seize à cent vingt grains.

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, cinq lignes, noir, ayant les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe, et la pièce inférieure un peu plus courte; chaque narine située près de la base

du bec, et recouverte par une seule plume à barbes longues et roides, qui s'applique dessus; tarse, sept lignes et demie; doigt extérieur adhérent à celui du milieu par ses deux premières phalanges; ongle postérieur presque double des autres; vol, six pouces; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires et les deux extérieures sont plus courtes que les autres, en sorte que la queue se partage en deux parties égales, l'une et l'autre étagée; elle dépasse les ailes de six lignes: le corps plumé n'a pas un pouce de long.

Langue cartilagineuse, terminée par de petits filets; œsophage, quinze lignes, se dilatant et formant une petite poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculueux, doublé d'une membrane sans adhérence, et recouvert par le foie; tube intestinal, cinq pouces; une vésicule du fiel; point de cœcum.

VARIÉTÉS DU ROITELET.

I. LE ROITELET RUBIS (2). Je ne puis m'empêcher de regarder cet oiseau de Pensylvanie comme une variété de grandeur dans l'espèce de notre roitelet : à la vérité sa couronne est un peu différente, et dans sa forme et dans sa couleur; elle est plus arrondie, d'un rouge plus franc, plus décidé, et dont l'éclat le dispute au rubis; de plus, elle n'est point bordée par une zone noire. Le roitelet rubis a en outre le dessus du corps d'un olivâtre plus foncé sur les parties antérieures, plus clair sur le croupion, sans aucun mélange de jaune; une teinte de cette dernière couleur sur la partie inférieure du corps, plus foncée sur la poitrine; mais sa plus grande différence est celle de la taille,

étant plus gros, plus pesant dans la raison de onze à huit. Quant au reste, ces deux oiseaux se ressemblent à quelques nuances près, je veux dire dans ce que laissent voir des oiseaux morts et desséchés; car les mœurs, les allures, les habitudes naturelles du roitelet rubis nous sont inconnues, et, si jamais on découvre qu'elles sont les mêmes que celles de notre roitelet, c'est alors qu'il sera bien décidé que ces deux oiseaux sont de la même espèce.

Dans la race du roitelet rubis, la couronne appartient aux mâles exclusivement, et l'on en chercherait en vain quelque vestige sur la tête de la femelle; mais elle a d'ailleurs à peu près le même plumage que son mâle; et de plus elle est exactement de même poids.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, cinq lignes et demie; vol, six pouces et demi; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six; queue, dix-huit, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ un demi-pouce.

On peut rapporter à cette variété l'individu que M. Lebeau a trouvé à la Louisiane, et qui a le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne cramoisie. A la vérité ses dimensions relatives sont un peu différentes, mais point assez, ce me semble, pour constituer une nouvelle variété, et

(1) On peut appliquer cette remarque à beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, dont on a dit qu'ils avaient la première penna de l'aile extrêmement courte.

(2) Rubis-crowned wren. (Edwards, pl. 254, figure supérieure.)

Parus superne saturatè olivaceus, infernè albo-flavicans (vertice splendide rubro, mas); tœniâ duplici transversâ in alis albo-flavicante; reatricibus superne saturatè fuscis, infernè cinereis; oris exterioribus olivaceo-flavicanibus.... *Calendula pensylvanica*, poul ou souci de Pensylvanie. (Brisson, tome 3, pag. 584.)

C'est le *motacilla calendula*, Linn., Gmel.; le *sylvia calendula*, Lath., et le *regulus rubineus*, Vieill.

DESM. 1826.

d'autant moins que dans tout le reste ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup, et que tous deux appartiennent au même climat.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, six lignes; queue, vingt-une lignes, dépassant les ailes de huit à neuf lignes.

II. LE ROITELET À TÊTE ROUGE. C'est celui que le voyageur Kolbe a vu au cap de Bonne-Espérance; et quoique ce voyageur ne l'ait pas décrit assez complètement, néanmoins il en a assez dit pour qu'on puisse le regarder, 1° comme une variété de climat,

puisqu'il appartient à l'extrémité méridionale de l'Afrique; 2° comme une variété de grandeur, puisque, suivant Kolbe, il surpasse en grosseur notre mésange bleue, qui surpasse elle-même notre roitelet; 3° comme une variété de plumage, puisqu'il a les ailes noires et les pieds rougeâtres, en quoi il diffère sensiblement de notre roitelet.

III. C'est ici, ce me semble, la place de cet oiseau envoyé de Groenland à M. Muller, sous le nom de *mésange grise couronnée d'écarlate* (1), et dont il ne dit que ces deux mots (2).

LE ROITELET-MÉSANGE*.

MOTACILLA REGULUS; Var. β , Linn., Gmel. — SYLVIA ELATA; Lath.
— TYRANNULUS ELATUS; Vieill. (3).

CETTE espèce, qui est de Cayenne, fait la nuance par son bec court, entre le roitelet et les mésanges; elle est encore plus petite que notre roitelet; elle se trouve dans l'Amérique chaude, en quoi elle diffère de notre roitelet qui se plaît dans des climats plus tempérés, et qui même n'y paraît qu'en hiver. Le roitelet-mésange se tient sur les arbrisseaux, dans les savanes non noyées, et par conséquent assez près des habitations; il a une couronne jouquille sur la tête, mais placée plus en arrière que dans le roitelet d'Europe; le reste de la tête d'un brun verdâtre; le dessus du corps et les deux pennes intermédiaires de la queue, verdâtres; les

pennes latérales, les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes, brunes bordées de verdâtre, et les grandes, brunes sans aucune bordure; la gorge et le devant du cou, cendré-clair; la poitrine et le ventre, verdâtres; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les flancs, d'un jaune faible.

Longueur totale, trois pouces un quart; bec, quatre lignes (il paraît à l'œil beaucoup plus court que celui de notre roitelet); tarse, six lignes, noir; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de dix lignes.

(1) Zoologie dan. Prodrômus, n° 284. — David Cranz, Historie von Groenland: serait-ce l'audua tyllingr des Islandais?

(2) M. Vieillot dit qu'il se pourrait que cet oiseau se rapportât à l'espèce du roitelet rubis, décrit ci-avant.
DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 708, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de mésange luppée de Cayenne.

(3) Le roitelet-mésange est le type et l'espèce unique du genre tyranneau, *tyrannulus*; Vieill.
DESM. 1826.

LES MÉSANGES ⁽¹⁾.

QUOIQUE Aldrovande ait appliqué particulièrement au roitelet le nom de *parra*, je crois que Plinè s'en est servi pour désigner en général nos mésanges, et qu'il regardait ce genre comme une branche de la famille des pics, famille beaucoup plus étendue, selon lui, qu'elle ne l'est selon les naturalistes modernes. Voici mes preuves :

1°. Plinè dit que les pics sont les seuls oiseaux qui fassent leur nid dans des trous d'arbres (2), et l'on sait que plusieurs espèces de mésanges ont aussi cette habitude.

2°. Tout ce qu'il dit de certains pics qui grimpent sur les arbres comme les chats, qui s'accrochent la tête en bas, qui cherchent leur nourriture sous l'écorce, qui la frappent à coups de bec (3), etc., convient aux mésanges comme aux pics.

3°. Ce qu'il dit de certains autres pics qui suspendaient leur nid à l'extrémité des jeunes branches, en sorte qu'aucun quadrupède n'en pouvait approcher (4), ne peut convenir qu'à certaines espèces de mésanges, telles que le remiz et la penduline, et point du tout aux pics proprement dits.

4°. Il est difficile de supposer que Plinè

n'eût jamais entendu parler du remiz et de la penduline qui suspendent leur nid, puisque l'un des deux au moins nichait en Italie, comme nous le verrons dans la suite; et il n'est pas moins difficile de supposer que, connaissant ce nid singulier, il n'en ait point parlé dans son *Histoire naturelle*. Or le passage ci-dessus est le seul de son *Histoire naturelle* qui puisse s'y appliquer : donc ce passage ne peut s'entendre que des mésanges, considérées comme étant de la famille des pics.

De plus, cette branche de la famille des pics avait la dénomination particulière de *parrae*; car dans le genre des *parrae*, dit Plinè, il y en a qui construisent leur nid en boule, et fermé avec tant de soin, qu'à peine on en peut découvrir l'entrée (5); ce qui convient au troglodyte, oiseau qu'on a confondu quelquefois avec le roitelet et les mésanges; et il y a une autre espèce qui le fait de même, en y employant le chanvre ou le lin, ce qui convient à la mésange à longue queue. Puis donc que ce nom de *parrae* était le nom d'un genre qui embrassait plusieurs espèces, et que ce qui est connu de plusieurs de ces espèces convient à nos mésanges, il s'ensuit que ce genre ne peut être que celui des mésanges; et cela est d'autant plus vraisemblable, que le nom d'*argatilis* donné par Plinè à l'une de ces espèces a tant de rapport avec le nom grec *aiçithalos*, donné par Aristote aux mésanges, qu'on ne peut s'empêcher de le regarder comme le même mot, un peu défiguré par les copistes; d'autant plus que Plinè ne parle point ailleurs de l'*aiçithalos*, quoiqu'il connaît très-bien les ouvrages d'Aristote, et quoiqu'il les eût consultés expressément en composant son dixième livre (6), qui roule sur les oiseaux. Ajoutez à cela que le nom d'*argatilis* n'a été appliqué par les auteurs à aucun oiseau, que je sache, autre que celui dont il est ici question,

(1) Αἰçιθάλος. (Aristote, Hist. animal., lib. 8, cap. 3.)

Belon dit, mal à propos, dans ses Observations, fol. 10, que les Grecs nomment la mésange *parus*, car ce nom *parus* est un mot latin que Gaza a employé comme l'équivalent du mot grec αἰçιθάλος.

Parra. (Plinè, Historia nat., lib. 10, cap. 33.)

Parus, parix, mesanga; dans quelques cantons d'Italie, *parula*; en d'autres, *parizola*, *patascio*, *parruza*, *zinzin*, *orbesina*, *sparuoccolo*; en Savoie, *mayenche*; en allemand, *mayss*, *mayse*, *maysslin*; en anglais, *tit-mouse*: peut-être, dit Ray, parce que ces oiseaux nichent dans des trous de murailles comme les souris; en illyrien, *syhora*; vulgairement en Bourgogne, *quinquenères*, *pique-mouches*; en Provence, *serre-fine*.

(2) Pullos educant in cavis avium soli. (Lib. 10, cap. 18.)

(3) Scandentes in subrectum felium modo; illi verò et supini percussi corticis sono, pabulum subesse intelligunt. (Plin., lib. 10, cap. 18.)

(4) Picorum aliquis suspendit in surculo (nidum).... ut nullus quadrupes accedere possit. (*Idem*, lib. 10, cap. 33.)

(5) In genere parrarum est, cui nidus ex musco arido ita absoluta perficitur pila, ut inveniri non possit aditus. (*Ibidem*. — Belon, page 343.)

(6) Voyez Plin., Hist. nat., lib. 1, pag. 31; Elzevir, 12^e, 1635.

et qui, par toutes les raisons ci-dessus, semble ne pouvoir être qu'une mésange.

Quelques-uns ont confondu les mésanges avec les guépriers, parce que, comme les guépriers, elles sont *apivores*, c'est-à-dire qu'elles mangent les abeilles : on les a confondues encore avec les tête-chèvres, à cause de la ressemblance des noms grecs *ægithalos*, *ægothélas* ; mais Gesnér soupçonne à ces deux noms si ressemblants une étymologie toute différente : d'ailleurs les mésanges n'ont jamais été ni pu être accusées de teter les chèvres.

Tous les oiseaux de cette famille sont faibles en apparence, parce qu'ils sont très-petits, mais ils sont en même temps vifs, agissants et courageux : on les voit sans cesse en mouvement ; sans cesse ils voltigent d'arbre en arbre, ils sautent de branche en branche, ils grimpent sur l'écorce, ils gravissent contre les murailles ; ils s'accrochent, se suspendent de toutes les manières, souvent même la tête en bas, afin de pouvoir fouiller dans toutes les petites fentes, et y chercher les vers, les insectes ou leurs œufs : ils vivent aussi de graines ; mais au lieu de les casser dans leur bec, comme font les linottes et les chardonnerets, presque toutes les mésanges les tiennent assujéties sous leurs petites serres, et les percent à coups de bec ; elles percent de même les noisettes, les amandes, etc. (1). Si on leur suspend une noix au bout d'un fil, elles s'accrocheront à cette noix et en suivront les oscillations ou balancements, sans lâcher prise, sans cesser de la becqueter. On a remarqué qu'elles ont les muscles du cou très-robustes et le crâne très-épais (2), ce qui explique une partie de leurs manœuvres ; mais pour les expliquer toutes, il faut supposer qu'elles ont aussi beaucoup de force dans les muscles des pieds et des doigts.

La plupart des mésanges d'Europe se trouvent, dans nos climats, en toute saison, mais jamais en aussi grand nombre que sur la fin de l'automne, temps où celles qui se tiennent l'été dans les bois ou sur les montagnes (3) en sont chassées par le froid, les

neiges, et sont forcées de venir chercher leur subsistance dans les plaines cultivées et à portée des lieux habités (4) : durant la mauvaise saison, et même au commencement du printemps, elles vivent de quelques graines sèches, de quelques dépouilles d'insectes qu'elles trouvent en furetant sur les arbres ; elles pincant aussi les boutons naissants, et s'accrochent des œufs de chenilles, notamment de ceux que l'on voit autour des petites branches, rangés comme une suite d'anneaux ou de tours de spirale ; enfin, elles cherchent dans la campagne de petits oiseaux morts, et si elles en trouvent de vivants affaiblis par la maladie, embarrassés dans les pièges, en un mot, sur qui elles aient de l'avantage, fussent-ils de leur espèce, elles leur percent le crâne, et se nourrissent de leur cervelle ; et cette cruauté n'est pas toujours justifiée par le besoin, puisqu'elles se la permettent lors même qu'elle leur est inutile, par exemple, dans une volière où elles ont en abondance la nourriture qui leur convient : pendant l'été elles mangent, outre les amandes, les noix, les insectes, etc., toutes sortes de noyaux, de châtaignes, de la fainé, des figues, du chenevis, du panis et autres menues graines (5). On a remarqué que celles que l'on tient en cage sont avides de sang, de viande gâtée, de graisse rance et de suif fondu ou plutôt brûlé par la flamme de la chandelle ; il semble que leur goût se déprave dans l'état de domesticité.

En général toutes les mésanges, quoique un peu féroces, aiment la société de leurs semblables, et vont par troupes plus ou moins nombreuses : lorsqu'elles ont été séparées par quelque accident, elles se rappellent mutuellement, et sont bientôt réunies ; cependant elles semblent craindre de s'approcher de trop près (6) ; sans doute que, jugeant des dispositions de leurs semblables par les leurs propres, elles sentent qu'elles

charbonnière, la petite bleue, la noire et la huppée, selon les modernes.

(4) Les uns prétendent qu'elles se retirent alors dans les sapinières ; d'autres assurent qu'elles ne font que passer dans les pays où elles trouvent de la neige, et qu'elles se portent vers le Midi : ce dernier avis me paraît le plus probable.

(5) Quelques-uns prétendent que les mésanges ne digèrent ni la navette ni le millet, fussent-ils ramollis par la cuisson ; cependant M. le vicomte de Querhoënt, qui a élevé de ces oiseaux, assure qu'il ne les nourrissait qu'avec du chenevis et du mil.

(6) Journal de Physique, à l'endroit cité.

(1) Comme cet exercice est un peu rude, et qu'à la longue il les rend aveugles, selon M. Frisch, on recommande d'écraser les noisettes, le chenevis, en un mot tout ce qui est dur, avant de le leur donner.

(2) Voyez Journal de Physique, août 1776, pages 123 et suiv.

(3) La mésange à longue queue, selon Aristote ; la

ne doivent pas s'y fier; telle est la société des méchants. Elles se livrent avec moins de défiance à des unions plus intimes qui se renouvellent chaque année au printemps, et dont le produit est considérable; car c'est le propre des mésanges d'être plus fécondes qu'aucun autre genre d'oiseaux (1), et plus qu'en raison de leur petite taille: on serait porté à croire qu'il entre dans leur organisation une plus grande quantité de matière vivante, et que l'on doit attribuer à cette surabondance de vie leur grande fécondité, comme aussi leur activité, leur force et leur courage. Aucun autre oiseau n'attaque la chouette plus hardiment; elles s'élancent toujours les premières et cherchent à lui crever les yeux; leur action est accompagnée d'un renflement de plumes, d'une succession rapide d'attitudes violentes et de mouvements précipités qui expriment avec énergie leur acharnement et leur petite fureur; lorsqu'elles se sentent prises, elles mordent vivement les doigts de l'oiseleur, les frappent à coups de bec redoublés, et rappellent à grands cris les oiseaux de leur espèce qui accourent en foule, se prennent à leur tour, et en font venir d'autres, qui se prendront de même (2); aussi M. Lottinger assure-t-il que sur les montagnes de Lorraine, lorsque le temps est favorable, c'est-à-dire par le brouillard, il ne faut qu'un appeau, une petite loge et un bâton fendu pour en prendre quarante ou cinquante douzaines dans une matinée (3); on les prend encore en grand nombre, soit au trébuchet (4), soit au petit

filet d'alouettes, soit au lacet, ou au collet, ou aux gluaux, ou avec la reginglette, ou même en les enivrant, comme faisaient les anciens, avec de la farine délayée dans du vin (5). Voilà bien des moyens de destruction employés contre de petits oiseaux, et presque tous employés avec succès; la raison est que ceux qui élèvent des abeilles ont grand intérêt à détruire les mésanges, parce qu'elles font une grande consommation de ces insectes utiles, surtout quand elles ont des petits (6); et d'ailleurs elles ont trop de vivacité pour ne pas donner dans tous les pièges, surtout au temps de leur arrivée; car elles sont alors très-peu sauvages; elles se tiennent dans les buissons, voltigent autour des grands chemins et se laissent approcher; mais bientôt elles acquièrent de l'expérience et deviennent un peu plus défiantes.

Elles pondent jusqu'à dix-huit ou vingt œufs, plus ou moins (7), les unes dans des trous d'arbres, se servant de leur bec pour arrondir, lisser, façonner ces trous à l'intérieur, et leur donner une forme convenable à leur destination; les autres dans des nids en boule, et d'un volume très-disproportionné à la taille d'un si petit oiseau. Il semble qu'elles aient compté leurs œufs avant de les pondre; il semble aussi qu'elles aient une tendresse anticipée pour les petits qui en doivent éclore; cela paraît aux précautions affectionnées qu'elles prennent dans la construction du nid, à l'attention prévoyante qu'ont certaines espèces de le suspendre au bout d'une branche, au choix recherché des matériaux qu'elles y emploient, tels qu'herbes menues, petites racines, mousse, fil, crins, laine, coton, plumes, duvet, etc.; elles viennent à bout de procurer la subsistance à leur nombreuse famille, ce qui suppose non-seulement un zèle, une activité

(1) Cela est si connu en Angleterre, qu'il a passé en usage de donner le nom de mésange à toute femme qui est à la fois très-petite et très-féconde.

(2) Voyez Journal de Physique, août 1776, p. 123.

(3) Selon M. Frisch, on n'en prend qu'une centaine dans un jour, à une certaine chasse qu'on appelle aux environs de Nuremberg *la grande chasse aux trébuchets*. Elle se fait par le moyen d'une loge triangulaire, établie sur trois grands sapins qui servent de colonnes; chaque face de cette loge est percée d'une espèce de fenêtre, sur laquelle on pose un trébuchet; chaque fenêtre a le sien, chaque trébuchet a sa chanterelle, et l'oiseleur est au centre ayant l'œil sur le tout, et rappelant lui-même avec un appeau qui se fait entendre de loin. (Frisch, tom. 1, class. 2, div. 1.) Cet auteur ajoute que l'on ne prend guère de mésanges huppées et de mésanges à longue queue dans les trébuchets.

(4) Il y a des trébuchets en cage, et ceux faits avec le sureau et les deux tuiles appuyées l'une contre l'autre, un épi entre-deux, la claie, la brandonnée, etc.

(5) Cette pâtée leur donne des étourdissements, elles tombent, se débattent, font effort pour s'envoler, retombent encore et amusent les spectateurs par la variété bizarre de leurs mouvements et de leurs attitudes. (Voyez *Ælianus*, de Nat. animal., lib. 1. cap. 58.)

(6) D'autres disent que c'est l'hiver qu'elles en détruisent le plus, parce que, les abeilles étant alors moins vives, elles redoutent moins leur aiguillon, et les attrapent plus facilement en volant.

(7) Une femelle, dit M. Hébert, qui fut prise sur ses œufs, avait la peau du ventre si lâche, qu'elle eût suffi pour recouvrir le ventre en entier, quand il eût été une fois plus gros.

infatigables, mais beaucoup d'adresse et d'habileté dans leur chasse; souvent on les voit revenir au nid ayant des chenilles dans le bec : si d'autres oiseaux attaquent leur géniture, elles la défendent avec intrépidité, fondent sur l'ennemi, et, à force de courage, font respecter la faiblesse.

Toutes les mésanges du pays ont des marques blanches autour des yeux; le doigt extérieur uni par sa base au doigt du milieu, et celui-ci de très-peu plus long que le doigt postérieur; la langue comme tronquée et terminée par des filets; presque toutes sont très-fournies de plumes sur le croupion; toutes, excepté la bleue, ont la tête noire ou marquée de noir; toutes, excepté celle à longue queue, ont les pieds de couleur plombée; mais ce qui caractérise plus particulièrement les oiseaux de cette famille, c'est leur bec qui n'est point en alène, comme l'ont dit quelques méthodistes, mais en cône court, un peu aplati par les côtés; en un mot, plus fort et plus court que celui des fauvettes, et souvent ombragé par les plumes du front qui se relèvent et reviennent en avant (1); ce sont leurs narines recouvertes par d'autres plumes plus petites et immobiles; enfin ce sont surtout leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Il n'est pas inutile de remarquer que les mésanges ont quelques traits de conformité avec les corbeaux, les pies et même les pies-grièches, dans la force relative de leur bec et de leurs petites serres, dans les moustaches qu'elles ont autour du bec, dans leur appétit pour la chair, dans leur manière de déchirer leurs aliments en morceaux pour les manger, et même, dit-on, dans leurs cris et dans leur manière de voler; mais on ne doit point pour cela les rapporter au même genre, comme a fait M. Kramer (2); il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur ces oiseaux, il ne faut que les voir grimper sur les arbres, examiner leur forme extérieure, leurs proportions, et réfléchir sur leur prodigieuse fécondité, pour se convaincre qu'une mésange n'est rien moins qu'un corbeau. D'ailleurs, quoique les mésanges se battent et s'entre-dévorent quelquefois, surtout certaines espèces qui ont l'une pour l'autre une antipathie marquée (3), elles vivent aussi

quelquefois de bonne intelligence entre elles et même avec des oiseaux d'une autre espèce, et l'on peut dire qu'elles ne sont pas essentiellement cruelles, comme les pies-grièches, mais seulement par accès et dans certaines occasions, qui ne sont pas toutes bien connues. J'en ai vu qui, bien loin d'abuser de leur force, le pouvant faire sans aucun risque, se sont montrées capables de la sensibilité et de l'intérêt que la faiblesse devrait toujours inspirer au plus fort. Ayant mis dans la cage où était une mésange bleue deux petites mésanges noires, prises dans le nid, la bleue les adopta pour ses enfants, leur tint lieu d'une mère tendre, et partagea avec eux sa nourriture ordinaire, ayant grand soin de leur casser elle-même les graines trop dures qui s'y trouvaient mêlées : je doute fort qu'une pie-grièche eût fait cette bonne action.

Ces oiseaux sont répandus dans tout l'ancien continent, depuis le Danemarck et la Suède, jusqu'au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe en a vu, dit-il, six espèces entre autres, savoir la charbonnière, la nonnette cendrée, la bleue, celle à tête noire, celle à longue queue et le roitelet qu'il a pris pour une mésange, « tous oiseaux chantant » joliment, selon ce voyageur, et comme » les serins de Canarie, se mêlant avec ces » oiseaux, et formant avec eux de magnifiques concerts sauvages (4). » Nos connaisseurs prétendent qu'elles chantent aussi très-bien en Europe, ce qu'il faut entendre de leur chant de printemps, je veux dire de leur chant d'amour, et non de ce cri désagréable et rauque qu'elles conservent toute l'année, et qui leur a fait donner, à ce que l'on prétend, le nom de *serrurier* (5). Les

(3) Telles sont la charbonnière et la nonnette cendrée. (Voyez Journal de Physique, août 1776.) On y dit encore que, si l'on met successivement plusieurs mésanges dans une même cage, la première domiciliée se jette sur les nouvelles venues, leur fait la loi, et, si elle peut en venir à bout, les tue et leur mange la cervelle.

(4) Voyez la Description du cap de Bonne-Espérance, page 165, part. 3, chap. 19. J'avoue que j'ai peu de confiance à cette observation, où Kolbe, au lieu de dire ce qu'il a vu, semble copier ce qu'il a lu dans les naturalistes, se permettant seulement de dire que les mésanges chantent comme les serins, au lieu que, suivant les auteurs, elles chantent plutôt comme les pinsons.

(5) Je ne suis point de l'avis des auteurs sur ce point; car le nom de serrurier ayant été donné aux

(1) « Toutes mésanges, dit Belon, ont les plumes » si avant sur le bec, et si languettes, qu'elles en apparoissent huppées. »

(2) *Elenchus Austriae inferioris*, pag. 380.

mêmes connaisseurs ajoutent qu'elles sont capables d'apprendre à siffler des airs; que les jeunes, prises un peu grandes, réussissent beaucoup mieux que celles qu'on élève à la brochette (1); qu'elles se familiarisent promptement, et qu'elles commencent à chanter au bout de dix ou douze jours; enfin ils disent que ces oiseaux sont fort sujets à la goutte, et ils recommandent de les tenir chaudement pendant l'hiver.

Presque toutes les mésanges font des amas et des provisions, soit dans l'état de liberté, soit dans la volière. M. le vicomte de Querhoënt en a vu souvent plusieurs de celles à qui il avait coupé les ailes, prendre dans leur bec trois ou quatre grains de panis avec un grain de chenevis (2), et grimper d'une vitesse singulière au haut de la tapisserie où elles avaient établi leur magasin; mais il est clair que cet instinct d'amasser, d'entasser les provisions, est un instinct d'avarice et non de prévoyance, du moins pour celles qui ont coutume de passer l'été sur les montagnes et l'hiver dans les plaines. On a aussi remarqué qu'elles cherchent toujours des endroits obscurs pour se coucher; elles semblent vouloir percer les planches ou la muraille pour s'y pratiquer des retraites; toutefois à une certaine hauteur, car elles ne se posent guère à terre, et ne s'arrêtent jamais long-temps au bas de la cage. M. Hébert a observé quelques espèces qui passent la nuit dans des arbres creux; il les a vues plusieurs fois s'y jeter brusquement après avoir regardé de tous côtés, et pour ainsi dire reconnu le terrain; et il a essayé inutilement

pics, non à cause de leur cri, mais parce qu'ils ont coutume de frapper les arbres de leur bec, il me paraît raisonnable de croire que c'est parce que les mésanges ont la même habitude qu'on leur a aussi donné le même nom.

(1) Voyez le *Traité du serin*, page 51. Tout le monde s'accorde à dire que les petites mésanges, prises dans le nid, s'élèvent difficilement.

(2) Frisch dit à peu près la même chose de la nonnette cendrée, tome 1, class. 2, art. 3, pl. 1, n° 13.

de les faire sortir en introduisant un bâton dans les mêmes trous où il les avait vues entrer: il pense qu'elles reviennent chaque jour au même gîte, et cela est d'autant plus vraisemblable, que ce gîte est aussi le magasin où elles resserrent leurs petites provisions. Au reste, tous ces oiseaux dorment assez profondément, et la tête sous l'aile comme les autres; leur chair est en général maigre, amère et sèche, et par conséquent un fort mauvais manger; cependant il paraît qu'il y a quelques exceptions à faire (3).

Les plus grandes de toutes les mésanges sont, parmi les espèces d'Europe, la charbonnière et la moustache; et parmi les étrangères, la mésange bleue des Indes, et la huppée de la Caroline: chacune d'elles pèse environ une once. Les plus petites de toutes sont la mésange à tête noire, celle à longue queue, la nonnette cendrée, la penduline et la mésange à gorge jaune, lesquelles ne pèsent chacune que deux à trois gros.

Nous commencerons l'histoire particulière des différentes espèces, par celles qui se trouvent en Europe, ayant soin d'indiquer les propriétés caractéristiques de chacune; après quoi nous passerons aux espèces étrangères; nous tâcherons de démêler, parmi les espèces européennes, celles avec qui chacune de ces étrangères aura plus de rapport: nous renverrons les fausses mésanges (j'appelle ainsi les oiseaux qu'on a mal à propos rapportés à cette classe), nous les renverrons, dis-je, dans les classes auxquelles ils nous ont paru tenir de plus près, par exemple, la quinzième mésange de M. Brisson aux figuiers, la dix-septième aux roitelets, etc.; enfin nous tâcherons de rapporter à leur véritable espèce de simples variétés dont on a fait mal à propos autant d'espèces séparées.

(3) Gesner dit qu'on en mange en Suisse, mais il avoue que ce n'est rien moins qu'un bon morceau; le seul Schwencckfeld est d'avis que c'est une viande qui n'est ni de mauvais goût ni de mauvais suc, en automne et en hiver. (*Voyez Aviarium Silesiæ*, pag. 321.)

LA CHARBONNIÈRE OU GROSSE MÉSANGE * (1).

LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE, *PARUS MAJOR*; Linn., Lath., Temm., Vieill. (2).

Je ne sais pourquoi Belon s'est persuadé « que cette espèce ne se pendait pas tant » aux branches que les autres; » car j'ai eu occasion d'observer un individu qui se pendait sans cesse aux bâtons de la partie supérieure de sa cage, et qui, étant devenu malade, s'accrocha à ces mêmes bâtons la tête en bas, et resta dans cette situation pendant toute sa maladie, jusqu'à sa mort inclusive-ment, et même après sa mort.

Je me suis aussi convaincu par moi-même que la charbonnière en cage perce quelque-

fois le crâne aux jeunes oiseaux qu'on lui présente, et qu'elle se repait avidement de leur cervelle. M. Hébert s'est assuré du même fait à peu près, en mettant en expérience dans une cage un rouge-gorge avec huit ou dix charbonnières; l'expérience commença à neuf heures du matin, à midi le rouge-gorge avait le crâne percé, et les mésanges en avaient mangé toute la cervelle. D'un autre côté, j'ai vu un assez grand nombre de mésanges-charbonnières et autres, toutes prises à la pipée, lesquelles avaient

* Voyez les planches enluminées, n° 3, fig. 1.

(1) *Parus spizites*; αἰγυθαλὸς, σπιζίτης μέγιστος. (Aristote, Hist. animal., lib. 8, cap. 3.)

Fringillago, *parus spizites*, première espèce ou plus grande espèce de mésange; *nonnette*, ainsi appelée, de même que la bernache, à cause de sa coiffure noire; en grec, αἰγυθαλὸς. (Belon, Nat. des Oiseaux, pag. 367.)

Parus major, fringillago; messengua, mesengua; en allemand, *spiegel-meiss* (mésange à miroir, à cause des taches de son plumage); en Saxe, *brandt-meiss*, *holmeiss* (charbonnière), *grosse-meiss*; dans le Brabant, *masange*; en Savoie, *maienze*; en anglais, *the great tit-mouse*, *the great oxei*; en italien, *parisola domestica*; dans les pays voisins des Alpes, *tchirnabo*; ailleurs, *capo-negro*, nom que l'on a approprié à la fauvette à tête noire, quoiqu'il convienne à plusieurs espèces de mésanges, et quoique Aristote l'ait appliqué à l'une de ces espèces, comme on le verra plus bas; en portugais, *tintilaum*; en turc, *ala*. (Gesner, Aves, pag. 640.)

A Rome, *spernuzzola*; en Lombardie, *parussola*; en Toscane, *cincinpotola*, d'après son cri, dit-on; en Piémont, *testa-nera*, (Olina, Uccelleria, pag. 28.)

A Bologne *poligola*; dans le Brabant, *een mese*; en hollandais, *een maes*, *coelmaes*. (Aldrovande, Ornithol., pag. 713. — Jonston, Aves, pag. 86.)

Great tit-mouse, ox-eye. (Willughby, Ornith., pag. 174. — Ray, Synopsis, pag. 72.)

En allemand, *maise-fink* (mésange-pinson); le nom de *kohle-meise* est le plus connu et le plus ancien. (Frisch, tom. 1, class. 2, div. 1, n° 13. — Klein, Ordo Avium, pag. 84. — Sibbald, Atlas Scot., part. 2, lib. 3, pag. 18. — Charleton, Aves, pag. 96.)

En anglais, *the oxeje*, *tit-mouse*. (Albin, pl. 46. — Mohering, Av. Genera, pag. 45, n° 36.)

Parus carbonarius; en allemand, *grosse-meise*. Schwenckfeld, Aviar. Siles., pag. 318 et 319.)

En polonais, *sikora czarna wielka*, (Rzaczynski, Auctuar. Polon., pag. 403.)

Parus major capite nigro, temporibus albis, nuchâ luteâ; en suédois, *talg-oxe*. (Linnæus, Fauna Suecica, n° 238; Syst. Nat., ed. 13, Gen. 116, Sp. 3.)

En Danois, *musvit*; en norvégien, *kiod-meise*. (Muller, Zoolog. dan. Prodr., n° 283, pag. 84.)

En autrichien, *kolh-meise*. (Kramer, Elenchus Austr. inf., pag. 378.)

Parus supernè viridi-olivaceus, infernè pallidè flavus; uropygio cinereo-cæruleo; imo ventre albo; capite et gutture nigris; maculâ infra oculos candidâ, nigro circumdatâ; fasciâ nigrâ à collo ad imum ventrem protensâ; tæniâ transversâ in alis albo-flavicante; rectrice extimâ exterius et apice albâ, proximè sequenti maculâ albâ terminatâ.... *Parus major* sive fringillago, la grosse mésange ou la charbonnière. (Brisson, tom. 3, pag. 339.)

Mezange, *mésange*, *mezenge*, *mésenge*, *marreng*, *mésengere*, *musangere*, selon Cotgrave; en Provence, *bezenge*, *serrurier*; en Picardie, *mesingle* ou *mesengle*; en Savoie, *mayenche*, autrement *lardere*; en Sologne, *arderelle*, *arderolle*, *ardezelle*; ailleurs, *lardelles*, *larderelles*, et encore *patron des maréchaux*, selon moi, par la même raison qu'on a donné aux pies le nom de *serrurier*; en Poitou, Saintonge et Berry, *cendrilla*; en Bourbonnais, *croque-abeilles*; ailleurs, *charbonnier*, *pinsonnée*, *pinsonnière*, *mésange*, *nonnette*, *moinolon* ou *petit moine*. (Salerne, Hist. nat. des Oiseaux, pag. 211.)

Il ne faut pas confondre ce charbonnier-ci avec celui du Bugey qui, comme on l'a dit plus haut, est un rossignol de muraille.

En Provence, *serre-fine*; ailleurs, *borgne*, *erève-châssis*, *larderliche*, *lardenne*, *moineau des bois*, *mésange brûlée*. (Voyez Journal de Physique, août 1776, pag. 127.)

(2) Du genre *mésange* et de la division des mésanges proprement dites; Cuv. DESM. 1826.

vécu plus d'un an dans la même volière sans aucun acte d'hostilité ; et dans le moment où j'écris, il existe une charbonnière vivant depuis six mois en bonne intelligence avec des chardonnerets et des tarins, quoique l'un des tarins ait été malade dans cet intervalle, et que, par son état d'affaiblissement, il lui ait offert plus d'une occasion facile de satisfaire sa voracité.

Les charbonnières se tiennent sur les montagnes et dans les plaines, sur les buissons, dans les taillis, dans les vergers et dans les grands bois : cependant M. Lottinger m'assure qu'elles se plaisent davantage sur les montagnes. Le chant ordinaire du mâle, celui qu'il conserve toute l'année, et qu'il fait entendre surtout la veille des jours de pluie, ressemble au grincement d'une lime ou d'un verrou, et lui a valu, dit-on, le nom de *serrurier* ; mais au printemps il prend une autre modulation, et devient si agréable et si varié, qu'on ne croirait pas qu'il vint du même oiseau. Frisch, M. Guys et plusieurs autres le comparent à celui du pinson (1), et c'est peut-être la véritable étymologie du nom de *mésange-pinson*, donné à cette espèce. D'ailleurs, Olinia accorde la préférence à la charbonnière sur toutes les autres pour le talent de chanter et pour servir d'appeau ; elle s'apprivoise aisément et si complètement, qu'elle vient manger dans la main, qu'elle s'accoutume comme le chardonneret au petit exercice de la galère, et, pour tout dire en un mot, qu'elle pond même en captivité.

Lorsque ces oiseaux sont dans leur état naturel, c'est-à-dire libres, ils commencent de s'apparier dès les premiers jours de février ; ils établissent leur nid dans un trou d'arbre ou de muraille (2), mais ils sont long-

temps appariés avant de travailler à le construire, et ils le composent de tout ce qu'ils peuvent trouver de plus doux et de plus mollet. La ponte est ordinairement de huit, dix et jusqu'à douze œufs blancs avec des taches rousses, principalement vers le gros bout. L'incubation ne passe pas douze jours ; les petits nouvellement éclos restent plusieurs jours les yeux fermés ; bientôt ils se couvrent d'un duvet rare et fin, qui tient au bout des plumes, et tombe à mesure que les plumes croissent ; ils prennent leur volée au bout de quinze jours, et l'on a observé que leur accroissement était plus rapide quand la saison était pluvieuse ; une fois sortis du nid, ils n'y rentrent plus, mais se tiennent perchés sur les arbres voisins, se rappelant sans cesse entre eux (3), et ils restent ainsi attroupés jusqu'à la nouvelle saison, temps où ils se séparent deux à deux pour former de nouvelles familles. On trouve des petits dans les nids jusqu'à la fin du mois de juin, ce qui indique que les charbonnières font plusieurs pontes : quelques-uns disent qu'elles en font trois, mais ne serait-ce pas lorsqu'elles ont été troublées dans la première qu'elles en entreprennent une seconde, etc. ? Avant la première mue, on distingue le mâle, parce qu'il est et plus gros et plus colérique. En moins de six mois tous ont pris leur entier accroissement, et quatre mois après la première mue, ils sont en état de se reproduire. Suivant Olinia, ces oiseaux ne vivent que cinq ans, et selon d'autres cet âge est celui où commencent les fluxions sur les yeux, la goutte, etc., mais ils perdent leur activité sans perdre leur caractère dur qu'agrissent encore les souffrances (4). M. Linnaeus dit qu'en Suède ils se tiennent sur les aunes, et que l'été ils sont fort communs en Espagne.

La charbonnière a sur la tête une espèce de capuchon d'un noir brillant et lustré qui, devant et derrière, descend à moitié du cou, et a de chaque côté une grande tache blanche presque triangulaire ; du bas de ce capuchon, par-devant, sort une bande noire, longue et étroite, qui parcourt le milieu de la poitrine et du ventre, et s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue ; celles-ci sont blanches, ainsi que

(1) On nourrit en cage cette *mésange* en certains pays, dit Aldrovande, à cause de son joli ramage qu'elle fait entendre presque toute l'année : d'un autre côté, Turner dit que sa chanson du printemps est peu agréable, et que le reste de l'année elle est muette ; elle dit, selon les uns, *titigu, titigu, titigu* ; et au printemps, *stitti, stitti*, etc. En général les auteurs font souvent de leurs observations particulières et locales autant d'axiomes universels ; quelquefois même ils ne font que répéter ce qu'ils ont entendu dire à des gens peu instruits, et de là les contradictions.

(2) Surtout des murailles de maisons isolées et à portée des forêts ; par exemple, de celles des charbonniers, d'où est venu, selon quelques-uns, à cette *mésange* le nom de charbonnière. (Voyez Journal de Physique, à l'endroit cité.)

(3) C'est peut-être par un effet de cette habitude du premier âge que les *mésanges* accourent si vite dès qu'elles entendent la voix de leurs semblables.

(4) Voyez Journal de Physique, août 1776.

le bas-ventre; le reste du dessous du corps, jusqu'au noir de la gorge, est d'un jaune tendre; un vert d'olive règne sur le dessus du corps, mais cette couleur devient jaune et même blanche en s'approchant du bord inférieur du capuchon; elle s'obscurcit au contraire du côté opposé, et se change en un cendré bleu sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; les deux premières plumes de l'aile sont d'un cendré brun sans bordures; le reste des grandes plumes sont bordées de cendré-bleu, et les moyennes d'un vert d'olive qui prend une teinte jaune sur les quatre dernières; les ailes ont une raie transversale d'un blanc jaunâtre; tout ce qui paraît des plumes de la queue est d'un cendré bleuâtre, excepté la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de la même couleur; le fond des plumes noires est noir, celui des blanches est blanc, celui des jaunes est noirâtre, et celui des olivâtres est cendré: cet oiseau pèse environ une once.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes et demie, les deux pièces égales, la su-

périeure sans aucune échancrure; tarse, neuf lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, huit pouces et demi; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

La langue n'est point fixe et immobile, comme quelques-uns l'ont cru (1); l'oiseau la pousse en avant et l'élève parallèlement à elle-même avec une déclinaison suffisante à droite et à gauche, et par conséquent elle est capable de tous les mouvements composés de ces trois principaux: elle est comme tronquée par le bout, et se termine par trois ou quatre filets. M. Frisch croit que la charbonnière s'en sert pour tâter les aliments avant de les manger.

Oesophage, deux pouces et demi, formant une petite poche glanduleuse avant de s'insérer dans le gésier qui est musculéux, et doublé d'une membrane ridée, sans adhérence; j'y ai trouvé de petites graines noires, mais pas une seule petite pierre; intestins, six pouces quatre lignes; deux vestiges de cæcum; une vésicule du fiel.

LA PETITE CHARBONNIÈRE (2).

LA MÉSANGE PETITE CHARBONNIÈRE, *PARUS ATER*; Linn., Temm., Lath., Vieill. (3).

Le nom de tête noire (*atricapilla melanocoryphos*) a été donné à plusieurs oiseaux,

tels que la fauvette à tête noire, le bouvreuil, etc.; mais il paraît que la tête noire

(1) Voyez Journal de Physique, août 1776.

(2) *Μελαγκόρυφος* (*atricapilla*). (Aristote, Hist. animal., lib. 9, cap. 15.) Ce nom a été donné à la nonnette cendrée, qui a pareillement la tête noire, et qu'on doit regarder comme une variété dans l'espèce de la petite charbonnière, ainsi que nous le verrons bientôt. *Αίγυθιάδος τριτότος*. (*Ibid.*, lib. 8, cap. 3.)

Atricapilla. (Pline, Hist. nat., lib. 10, cap. 60.) *Parus ater*; en allemand, *hol-meiss*. (Gesner, Aves, pag. 641. — Aldrovande, Ornithologia, tom. 2, pag. 723. — Willughby, Ornithologia, pag. 175.)

En anglais, *cole mouse*. (Ray, Synops. Avi., pag. 73.)

En allemand, *kleine kolmeise*. (Schwenckfeld, Aviarium Siles., pag. 320.)

Parus carbonarius; en catalan, *carbonné*. (Barrière, Novum specim., class. 3, Gen. 24, Sp. 1. — Jonston, Aves, pag. 86, pl. 23. Cet auteur lui donne encore le nom de *parus sylvaticus*, pl. 24.)

Parus sylvaticus; en allemand, *hunds meise*. (Klein, Ordo Avium, pag. 85, n° 2.)

Parus carbonarius minor, *parus caninus*; en allemand, *kleine kohl-meise*, *hunds meise*; en polonais, *sikora czarna mniczyssa*. (Rzaczynski, Auctuarium Polon., pag. 404.)

Parus minor; en anglais, *the nun*. (Charleton, Exercit., pag. 96, n° 2.) C'est sans doute par quelque méprise que M. Brisson prend la grande mésange-charbonnière de Charleton pour la petite.

Parus minor atris tractibus; en allemand, *tannen meise* (mésange des sapins), *wald meise* (mésange des bois), nom vague et qui convient indifféremment à presque toutes les espèces de mésanges. (Frisch, tom. 1, class. 2, div. 1, pl. 13.)

Parus capite nigro, vertice albo, dorso cinereo, occipite pectoreque albo. (Linnæus, Fauna Suecica, nos 241, 268; et Syst. Nat., ed. 13, Gen. 116, Sp. 7.)

En autrichien, *spermeise*, *crauzmeise*. (Kramer, Elenchus Austr. inf., pag. 379.)

Parus supernè cinereus, infernè albus cum aliquâ rufescentis mixturâ; capite et collo inferiore nigris;

d'Aristote est une mésange, car suivant ce philosophe elle pond un grand nombre d'œufs, jusqu'à dix-sept et même jusqu'à vingt-un; et de plus elle a toutes les autres propriétés des mésanges, comme de nicher sur les arbres, de se nourrir d'insectes, d'avoir la langue tronquée, etc.; ce que le même auteur ajoute d'après un oui-dire assez vague; et ce que Pline répète avec trop de confiance, savoir que les œufs de cet oiseau sont toujours en nombre impair, tient un peu du roman, et de cette superstition philosophique qui de tout temps supposa une certaine vertu dans les nombres, surtout dans les nombres impairs, et qui leur attribua je ne sais quelle influence sur les phénomènes de la nature.

La petite charbonnière diffère de la grande, non-seulement par la taille et par son poids qui est trois ou quatre fois moindre, mais encore par les couleurs du plumage, comme on pourra s'en assurer en comparant les descriptions. M. Frisch dit qu'en Allemagne elle se tient dans les forêts de sapins; mais en Suède c'est sur les aunes qu'elle se plaît, suivant M. Linnæus. Elle est la moins défiante de toutes les mésanges, car non-seulement les jeunes accourent à la voix d'une autre mésange, non-seulement elles se laissent tromper par l'appeau, mais les vieilles mêmes qui ont été prises plusieurs fois et qui ont eu le bonheur d'échapper, se

maculâ infra oculos candidâ, nigro circumdatâ; maculâ in occipitio albâ; tæniâ duplici in alis transversâ candidâ; reetricibus supernè cinereo-fuscis; oris exterioribus griseis, infernè cinereis.... Parus atricapillus, la mésange à tête noire. (Brisson, tome 3, page 551.)

Le petit charbonnier, suivant quelques-uns (Sallerne, Hist. nat. des Oiseaux, page 212.)

Je lui ai vu donner encore, dans quelques cabinets, le nom de *mésange de montagne de Strasbourg*.

(3) Du genre mésange et de la division des mésanges proprement dites. DESM. 1826.

reprennent encore et tout aussi facilement dans les mêmes pièges et par les mêmes ruses; cependant ces oiseaux montrent autant ou plus d'intelligence que les autres dans plusieurs actions qui ont rapport à leur propre conservation ou à celle de la couvée; et comme d'ailleurs ils sont fort courageux, il semble que c'est le courage qui détruit en eux le sentiment de la défiance, comme celui de la crainte; s'ils se souviennent de s'être pris dans le filet, au gluan, ils se souviennent aussi qu'ils se sont échappés, et ils se sentent la force ou du moins l'espérance d'échapper encore.

Cette mésange habite les bois, surtout ceux où il y a des sapins et autres arbres toujours verts, les vergers, les jardins; elle grimpe et court sur les arbres comme les autres mésanges, et c'est, après celle à longue queue, la plus petite de toutes; elle ne pèse que deux gros: du reste mêmes allures, même genre de vie; elle a une espèce de coqueluchon noir, terminé de blanc sur le derrière de la tête, et marqué sous les yeux de la même couleur; le dessus du corps cendré, le dessous blanc-sale; deux taches blanches transversales sur les ailes; les pennes de la queue et des ailes cendré-brun, bordées de gris; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, quatre lignes deux tiers; tarse, sept lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous, les latéraux plus longs à proportion que dans la grosse charbonnière; vol, six pouces trois quarts; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix lignes.

M. Mohering a observé que dans cette espèce le bout de la langue n'est tronqué que sur les bords, de chacun desquels part un filet, et que la partie intermédiaire est entière et se relève presque verticalement.

VARIÉTÉS DE LA PETITE CHARBONNIÈRE.

1.

LA NONNETTE CENDRÉE * (1).

LA MÉSANGE NONNETTE, *PARUS PALUSTRIS*; Linn., Gmel., Temm., Lath., Vieill. (2).

Je sais que plusieurs naturalistes ont regardé cette espèce comme séparée de la

* Voyez les planches enluminées, n° 3, fig. 3.

(1) *Parus palustris*; en allemand, *mur-meiss*, *riet* ou *reit-meiss*, *aesch-meissle*, *kaat-meissle*; en Suisse, *koll-meiss* (charbonnière). (Gesner, Aves, pag. 641.)

En italien, *paronzino*. (Aldrovande, Ornithol., tome 2, pag. 722. — Jonston, Aves, pag. 86.)

En anglais, *fen-tit-mouse*; c'est selon Charleton et selon Turner le *scheniclos* ou *junco* d'Aristote. (Charleton, Exercit., pag. 96, n° 3.)

En anglais, *marsh-tit-mouse*, *black-cap* (tête-noire). (Willulghby, Ornithol., pag. 175. — Ray, Synopsis, pag. 73, n° A, 3. — British Zoology, pag. 114.)

Parus fuscus, *palustris*, *cinereus*, *atricapillus* Aldrovandi; en allemand, *mur-meise*, *kott-meise*, *ried-meisslin*, *graw-meisslin*. (Schwenckfeld, Avi. Siles., pag. 320. — Klein, Ordo Avium, pag. 85, n° 4.)

En allemand, *pfutz-meise*; en polonais, *sikora popielata*. (Rzaczynski, Auctuar. Polon., pag. 404.)

Oiseau à bonnet noir; en anglais, *the black-cap*. (Albin, Hist. nat. des Oiseaux, tome 3, page 25, pl. 58.)

Parus cinereus, vertice nigro; en allemand, *nonn-meise*, *asche-meise*, *meel-maise*, *pimpel-maise*, *hauf-meise* (mésange de chenevis), *garten-meise*, *bien-meise*. Ces trois derniers noms ne lui conviennent pas plus qu'à quelques autres espèces. (Frisch, tom. 1, class. 2, div. 1, art. 3, pl. 1, n° 13.)

Parus capite nigro, temporibus albis, dorso cinereo; *parus palustris*; en suédois, *en-tita tomlinge*. (Linnæus, Fauna Suecica, n° 242; et Syst. Nat., ed. 13, Gen. 116, Sp. 8.)

En danois, *craa-meise*, *lille-musvit*; en norvégien, *tete*, *hamp-meiss*. (Muller, Zoologie danicæ Prodromus.)

En autrichien, *hunds-meise*. (Kramer, Elench. Austr. inf., pag. 379.)

Parus supernè griseus, infernè albus cum aliquâ rufescentis mixturâ; capite superiore et gutture nigris; genis et collo inferiore candidis; rectricibus supernè cinereo-fuscis; oris exterioribus griseis, infernè cinereis... *Parus palustris*, la mésange de marais ou la nonnette cendrée. (Brisson, tome 3, page 555.) Cet oiseau doit son nom de nonnette à cette espèce de voile qu'il a sur la tête. Il faut remarquer qu'on

précédente par un assez grand nombre de différences; Willulghby dit qu'elle est plus grosse, qu'elle a la queue plus longue, moins de noir sous la gorge; le blanc du dessous du corps plus pur, et point du tout de cette dernière couleur sur l'occiput ni sur les ailes; mais si l'on considère que la plupart de ces différences ne sont rien moins que constantes, notamment la tache blanche de l'occiput (3), quoiqu'elle soit comptée parmi les caractères spécifiques de la petite charbonnière; si l'on considère que l'on a donné à toutes deux ce même nom de charbonnière, qui en effet leur convient également, et que celui de mésange de marais, donné assez généralement à la nonnette cendrée, peut aussi convenir à l'espèce précédente, puisqu'elle se plaît, dit M. Linnæus, sur les aunes, et que les aunes sont, comme on sait, des arbres aquatiques, croissant dans les endroits humides et marécageux; enfin, si l'on considère les traits nombreux de conformité qui se trouvent entre ces deux espèces, même séjour, même taille, même envergure, mêmes couleurs distribuées à peu près de même, on sera porté à regarder la nonnette cendrée comme une variété dans l'espèce de la petite charbonnière; c'est le parti qu'ont pris, avec raison, les auteurs de la *Zoologie Britannique*, et c'est celui auquel nous croyons devoir nous arrêter, toutefois en conservant les noms anciens, et nous contentant d'avertir que cette diversité de noms n'indique pas ici une différence d'espèces.

La nonnette cendrée se tient dans les bois plus que dans les vergers et les jardins, vivant de menues graines, faisant la guerre aux guêpes, aux abeilles et aux chenilles, formant des provisions de chenevis lorsqu'elle trouve l'occasion, en prenant à la fois plusieurs grains dans son bec pour les

aussi donné le nom de mésange de marais au remiz, comme on le verra plus bas.

(2) Du genre mésange et de la division des mésanges proprement dites. DESM. 1826.

(3) Une petite charbonnière observée par les auteurs de la *Zoologie Britannique*, n'avait point cette tache, et M. Lottinger assure que si la nonnette cendrée avait cette tache de l'occiput, elle ne différerait pas de la mésange à tête noire qui est notre petite charbonnière.

porter au magasin, et les mangeant ensuite à loisir : c'est sans doute sa manière de manger qui l'oblige d'être prévoyante; il lui faut du temps, il lui faut un lieu commode et sûr pour percer chaque grain à coups de bec, et si elle n'avait pas de provisions, elle serait souvent exposée à souffrir la faim. Cette mésange se trouve en Suède et même en Norvège; dans les forêts qui bordent le Danube; en Lorraine; en Italie, etc. M. Salerne dit qu'on ne la connaît point dans l'Orléanais, ni aux environs de Paris, ni dans la Normandie : elle se plaît sur les aunes, sur les saules, et par conséquent dans les lieux aquatiques, d'où lui est venu son nom de mésange de marais. C'est un oiseau solitaire qui reste toute l'année, et que l'on nourrit difficilement en cage. On m'a apporté son nid, trouvé au milieu d'un petit bois en coteau, dans un pommier creux, assez près d'une rivière; ce nid consistait en un peu de mousse déposée au fond du trou; les petits qui volaient déjà, étaient un peu plus bruns que le père, mais ils avaient les pieds d'un plombé plus clair; nulle échancrure sur les bords du bec, dont les deux pièces étaient bien égales; ce qu'il y avait de remarquable, c'est que le gésier des petits était plus gros que celui des vieux, dans la raison de cinq à trois; le tube intestinal était aussi plus long à proportion, mais les uns ni les autres n'avaient ni vésicule du fiel, ni le moindre vestige de cæcum; j'ai trouvé dans le gésier du père quelques débris d'insectes et un grain de terre sèche, et dans le gésier des jeunes plusieurs petites pierres.

La nonnette cendrée est un peu plus grosse que la petite charbonnière, car elle pèse environ trois gros. Je ne donnerai point la description de son plumage; il suffit d'avoir indiqué ci-dessus les différences principales qui se trouvent entre ces deux oiseaux.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; tarse, sept lignes; vol, sept pouces; queue, deux pouces, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de douze lignes.

M. Lebeau a rapporté de la Louisiane une mésange qui avait beaucoup de rapport avec celle de cet article; il ne manque à la parfaite ressemblance que la tache blanche de l'occiput; et les deux traits de même couleur sur les ailes; ajoutez que la plaque noire de la gorge était plus grande, et en général les couleurs du plumage un peu plus

foncées, excepté que dans la femelle * la tête était d'un gris roussâtre, à peu près comme le dessus du corps, mais cependant plus rembruni (1).

Longueur totale, quatre pouces et demi; tarse, sept à huit lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, vingt-une lignes, un peu étagée (ce qui forme un nouveau trait de disparité); elle dépasse les ailes d'environ neuf lignes.

2.

MÉSANGE A TÊTE NOIRE DU CANADA.

PARUS ATRICAPILLUS; Linn., Lath., Vieill. (2).

UNE autre mésange d'Amérique qui se rapproche beaucoup de la petite charbonnière, c'est la mésange à tête noire du Canada (3); elle est de la grosseur de la nonnette cendrée; elle a à peu près les mêmes proportions et le même plumage; la tête et la gorge noires; le dessous du corps blanc; le dessus cendré-foncé, couleur qui va s'affaiblissant du côté du croupion, et qui, sur les couvertures supérieures de la queue, n'est plus qu'un blanc sale; les deux pennes intermédiaires de cette même queue, cendrées comme le dos; les latérales cendrées aussi, mais bordées de gris-blanc; celles des ailes brunes, bordées de ce même gris-blanc; leurs grandes couvertures supérieures brunes, bordées de gris; le bec noir, et les pieds noirâtres.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; tarse, sept lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-

* Voyez les planches enluminées, n° 502, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de mésange à gorge noire.

(1) Cet oiseau, qui est un jeune, selon M. Vieillot, a beaucoup de rapport avec la nonnette cendrée; mais il appartient à l'espèce de la mésange à tête noire ou kiskis, ci-après décrite. DESM. 1826.

(2) M. Vieillot donne à cet oiseau le nom de kiskis qui est une abréviation de celui de *kis-kis heshis*, qu'il reçoit des Aborigènes, d'après son cri.

DESM. 1826.

(3) *Parus supernè saturatè cinereus, infernè albus capite superiore et gutturo nigris; reetricibus lateribus exterioribus cinereis; oris cinereo-albis, interioribus fuscis. . . . Parus canadensis atricapillus, la mésange à tête noire de Canada. (Brissou, tome 3, page 553.)* Ce naturaliste est le premier et le seul qui ait parlé de cette mésange.

six lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes d'un pouce.

Comme les mésanges fréquentent les pays du Nord, il n'est pas surprenant que l'on trouve en Amérique des variétés appartenant à des espèces européennes.

3.

MÉSANGE A GORGE BLANCHE.

MOTACILLA CINEREA; Linn., Gmel. — SYLVIA CINEREA; Lath., Vieill. (1).

Si la gorge blanche de Willulghby est, non pas une fauvette, comme le croyait cet auteur, mais une mésange comme le pense M. Brisson (2), on serait tenté de la rapporter à la nonnette cendrée, et conséquemment à la petite charbonnière; elle a la tête d'un cendré fané; tout le dessus du corps d'un cendré roussâtre; le dessous blanc, teinté de rouge dans le mâle, excepté toutefois la naissance de la gorge qui est, dans quelques individus, d'un blanc pur, et qui, dans d'autres, a une teinte de cendré, ainsi que le devant du cou et de la poitrine; la première penne de l'aile bordée de blanc, les dernières de roux; les pennes de la queue noires, bordées d'une couleur plus claire, excepté la plus extérieure qui l'est de blanc, mais non pas dans tous les individus; le bec noir, jaune à l'intérieur; la pièce inférieure blanchâtre dans quelques sujets; les pieds tantôt d'un brun jaunâtre, tantôt de couleur plombée.

La gorge blanche se trouve l'été en Angleterre; elle vient dans les jardins, vit d'insectes, fait son nid dans les buissons près de terre (et non dans des trous d'arbres comme nos mésanges), le garnit de crin en dedans, y pond cinq œufs de forme ordinaire, pointillés de noir sur un fond brun-clair verdâtre. Elle est à peu près de la grosseur de la nonnette cendrée.

(1) M. Vieillot considère cette espèce comme ne différant pas de la bergeronnette grise de Buffon, page 369, planche enluminée, n° 674, fig. 1, qu'il nomme fauvette cendrée ou grisette, et qui se trouve aussi en France. DESM. 1826.

(2) *Parus supernè cinereo-rufescens*, infèrnè albo-rufescens; capite cinereo; gutture albo; rectrice utrinque extimà plusquàm dimidiatùm albà, proximè sequenti apice tantùm albà.... *Parus cinereus*, la mésange cendrée. (Brisson, tome 3, page 549.)

The white throat, an spipola prima Aldrovandi? (Willulghby, Ornithol., page 171.)

Ficedulæ affinis. (Ray, Synopsis, pag. 77, A. 6.)

Longueur totale, de cinq pouces trois quarts à six pouces; doigt postérieur le plus fort de tous, les deux latéraux égaux entre eux, fort petits, et adhérents à celui du milieu, l'extérieur par sa première phalange, l'intérieur par une membrane, ce qui est fort rare dans les oiseaux de ce genre; vol, environ huit pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, un peu étagée; elle dépasse les ailes de seize à dix-sept lignes (1).

4.

MÉSANGE-GRIMPEREAU.

PARUS PALUSTRIS; Var. ? Vieill. (4).

J'ai actuellement sous les yeux un individu envoyé de Savoie par M. le marquis de Piolenc, sous le nom de *grimperEAU*, et qui doit se rapporter à la même espèce. Il a la tête variée de noir et de gris-cendré; tout le reste de la partie supérieure, compris les deux pennes intermédiaires de la queue, de ce même gris; la penne extérieure noirâtre à sa base, grise au bout, traversée dans sa partie moyenne par une tache blanche; la penne suivante marquée de la même couleur, sur son côté intérieur seulement; la troisième aussi, mais plus près du bout et de manière que le blanc se resserre toujours, et que le noir s'étend d'autant plus; il gagne encore davantage sur la quatrième et la cinquième penne qui n'ont plus du tout de blanc, mais qui sont terminées de gris-cendré comme les précédentes; les pennes des ailes sont noirâtres; les moyennes bordées de gris-cendré, les grandes de gris-sale; chaque aile a une tache longitudinale ou plutôt un trait blanc-jaunâtre; la gorge est blanche ainsi que le bord antérieur de l'aile; le devant du cou et toute la partie inférieure sont d'un roux clair; les couvertures inférieures des ailes, les plus voisines du corps, sont roussâtres, les suivantes noires, et les

(3) J'ai vu dans les cabinets un oiseau dont le plumage ressemblait singulièrement à celui de cette mésange, mais qui en différait par ses proportions. Sa longueur totale était de cinq pouces et demi; tarse, dix lignes; queue, vingt-neuf lignes, dépassant les ailes d'un pouce seulement; mais le trait le plus marqué de dissemblance, c'était son bec long de sept lignes, épais de trois à sa base.

(4) M. Vieillot fait remarquer que cet oiseau peu connu n'a guère d'analogie avec la nonnette cendrée, et encore moins avec un grimperEAU. DESM. 1826.

plus longues de toutes, blanches; le bec supérieur est noir, excepté l'arête qui est blanche, ainsi que le bec inférieur; enfin, les pieds sont d'un brun jaunâtre.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes et demie; tarse, huit lignes;

doigt postérieur, aussi long et plus gros que celui du milieu, et son ongle le plus fort de tous; vol, sept pouces trois quarts; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes, un peu inégales et plus courtes dans le milieu; elle dépasse les ailes de dix lignes.

LA MÉSANGE BLEUE * (1).

LA MÉSANGE BLEUE, *PARUS CÆRULEUS*; Linn., Gmel., Lath., Temm., Vieill. (2).

Il est peu de petits oiseaux aussi connus que celui-ci, parce qu'il en est peu qui soient aussi communs, aussi faciles à prendre et aussi remarquables par les couleurs de leur plumage; le bleu domine sur la partie supérieure, le jaune sur l'inférieure; le noir et le blanc paraissent distribués avec art pour séparer et relever ces couleurs, qui se multiplient encore en passant par différentes nuances. Une autre circonstance qui

a pu contribuer à faire connaître la mésange bleue, mais en mauvaise part, c'est le dommage qu'elle cause dans nos jardins en pinçant les boutons des arbres fruitiers; elle se sert même avec une singulière adresse de ses petites griffes pour détacher de sa branche le fruit tout formé qu'elle porte ensuite à son magasin: ce n'est pas toutefois son unique nourriture, car elle a les mêmes goûts que les autres mésanges, la même inclina-

* Voyez les planches enluminées, n° 3, fig. 2.

(1) *Αἰγυθαλὸς τριτὸς*, troisième mésange, suivant Belon, Aldrovande, etc.; mais, selon moi, la troisième mésange d'Aristote est notre petite charbonnière, puisque Aristote dit que cet oiseau ressemble à la grosse charbonnière, excepté qu'il est plus petit, ce qui ne peut convenir qu'à la petite charbonnière. Mésange bleue. (Belon, Nat. des Ois., pag. 369; il l'appelle ailleurs *marenge*.)

Parus cæruleus; en italien, *spennuzzola*, *parusola*, comme la grande charbonnière. (Olini, Uccelleria, fol. 28.)

En allemand, *blaw-meiss*, *pimpel-meiss*, *meel-meiss*; à Nuremberg, *ly-meisse*; en anglais, *less tit-mouse*; *nun*, selon Turner; en Savoie, *lardera*, *moine*, *moinein*; en Italie, *parozolina*; en espagnol et portugais, *chamaris*, *alioine*, *milheiro*. (Gesner, Aves, pag. 641.) — *Parus cæruleus* vel minor. (Gesner, Icon. Av., pag. 45.)

A Bologne, *parussolin*, *parozolino*, *rospedino*, *fratino*; en espagnol, *milheiro*. (Aldrovande, Ornithol., tome 2, page 721.)

The blew tit-mouse or nun. (Willughby, Ornithol., page 175. — Ray, Synopsis, pag. 74. — Sibbald, Atlas Scot., part. 2, lib. 3, pag. 18. — British Zoology, Gen. 24, Sp. 2, page 114.)

Parus cæruleus montanus; en allemand, *blaw-meisslin*, *bin-meise*, etc. (Schwenckfeld, Aviar. Silés., pag. 320.)

En polonais, *sikora modra*; *bagiell*, selon Gesner. (Raczynski, Auctuar. Polon., pag. 403. — Frisch, tom. 1, class. 2, div. 1, art. 3, n° 14.)

Parus cæruleus montanus, mésange-nonnette. The

blew head tit-mouse, kaisemeischen. (Klein, Ordo Av., pag. 85.)

Parus cæruleus minimus. (Jonston, Aves, pag. 86.) Petite mésange bleue. (Barrère, Specimen novum, class. 3, Gen. 24.)

Parus minor; en anglais, *the nun*. (Charleton, Exercit., canororum class., Gen. 5, Sp. 2.)

Parus remigibus cærulescentibus, primâ margine exteriori albâ, vertice cæruleo; en suédois, *blao-meis*. (Linnaeus, Fauna Suec., nos 240, 267.)

En autrichien, *blaw-meise*. (Kramer, Elenchus Austr. inf., pag. 379.)

Parus remigibus cærulescentibus; primoribus margine exteriori albis; fronte albâ; vertice cæruleo. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 341, n° 5.)

En danois et norvégien, *blaa meise*. (Muller, Zoolog. dan. Prodrum., n° 285.)

Parus supernè dilutè viridi-olivaceus, infernè luteus; medio ventre candido; vertice et torque cæruleis; tæniâ albâ verticem cingente; fasciâ per oculos et gutture nigris; tæniâ transversâ in alis candidâ; rectricibus cæruleis, extimâ exterioribus albo fimbriatâ... *Parus cæruleus*, la mésange bleue. (Brisson, tome 3, page 544.)

Marengo bleue, mésange ou tête de faïence; en Berry, *petite cendrille bleue*; en Sologne, *petite arderelle* ou *arderolle bleue*. (Salerne, Hist. nat. des Oiseaux, page 215.) Un Allemand amateur d'oiseaux lui a appris que dans son pays on donnait à cette espèce le nom de *meel-meise* (mésange farineuse), parce qu'elle aime la farine. (*Ibidem*.) En Provence, *serre-fine à tête bleue*.

(2) Du genre mésange et de la division des mésanges proprement dites. DESM. 1826.

tion pour la chair, et elle rouge si exactement celle des petits oiseaux dont elle peut venir à bout, que M. Klein propose de lui donner leur squelette à préparer (1). Elle se distingue entre toutes les autres par son acharnement contre la chouette (2). M. le vicomte de Querhoënt a remarqué qu'elle ne perce pas toujours les grains de chenevis comme les autres mésanges, mais qu'elle les casse quelquefois dans son bec comme les serins et les linottes; il ajoute qu'elle paraît plus avisée que les autres, en ce qu'elle se choisit pour l'hiver un gîte plus chaud et de plus difficile accès: ce gîte n'est ordinairement qu'un arbre creux ou un trou de muraille; mais on sait bien qu'il y a du choix à tout.

La femelle fait son nid dans ces mêmes trous, et n'y épargne pas les plumes; elle y pond au mois d'avril un grand nombre de petits œufs blancs; j'en ai compté depuis huit jusqu'à dix-sept dans un même nid; d'autres en ont trouvé jusqu'à vingt-deux, aussi passe-t-elle pour la plus féconde; on m'assure qu'elle ne fait qu'une seule couvée, à moins qu'on ne la trouble et qu'on ne l'oblige à renoncer ses œufs avant qu'elle les ait fait éclore; et elle les renonce assez facilement pour peu qu'on en casse un seul, le petit fût-il tout formé, et même pour peu qu'on y touche; mais lorsqu'une fois ils sont éclos, elle s'y attache davantage et les défend courageusement; elle se défend elle-même, et souffle d'un air menaçant lorsqu'on l'inquiète dans sa prison; le mâle paraît se reposer plus à son aise, étant accroché au plafond de sa cage que dans toute autre situation. Outre son grincement désagréable, elle a un petit gazouillement faible, mais varié, et auquel on a bien voulu trouver quelque rapport avec celui du pinson.

(1) Il conseille la précaution d'enlever auparavant la plus grande partie des chairs et de la cervelle de l'oiseau, dont on veut avoir le squelette bien disséqué.

(2) Gesner prétend qu'étant plus petite, elle est aussi plus douce et moins méchante; mais il paraît que ce n'est qu'une conjecture fondée sur un raisonnement très-fautif, au lieu que ce que je dis est fondé sur l'observation.

M. Frisch prétend qu'elle meurt dès qu'elle est en cage, et que par cette raison l'on ne peut l'employer comme appelant; j'en ai vu cependant qui ont vécu plusieurs mois en captivité, et qui ne sont mortes que de gras-fondure.

Schwenckfeld nous apprend qu'en Silésie on voit cette mésange en toute saison dans les montagnes; chez nous ce sont les bois où elle se plaît, surtout pendant l'été, et ensuite dans les vergers, les jardins, etc. M. Lottinger dit qu'elle voyage avec la charbonnière, mais que cette société est telle qu'elle peut être entre des animaux pétulants et cruels, c'est-à-dire, ni paisible ni durable. On dit cependant que la famille reste plus long-temps réunie que dans les autres espèces (3).

La mésange bleue est fort petite, puisqu'elle ne pèse que trois gros; mais Belon, Klein et le voyageur Kolbe ne devaient pas la donner pour la plus petite des mésanges. La femelle l'est un peu plus que le mâle; elle a moins de bleu sur la tête, et ce bleu, ainsi que le jaune du dessous du corps, est moins vif; ce qui est blanc dans l'un et l'autre, est jaunâtre dans les petits qui commencent à voler; ce qui est bleu dans ceux-là, est brun-cendré dans ceux-ci, et les penes des ailes de ces derniers ont les mêmes dimensions relatives que dans les vieux.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie, les deux pièces égales et sans aucune échancrure; langue tronquée, terminée par plusieurs fiets, dont quelques-uns sont cassés pour l'ordinaire; tarse, six lignes et demie; pieds gros et trapes, dit Belon; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces; queue, vingt-cinq lignes; elle dépasse les ailes de douze; chacune de ses moitiés, composée de six penes, est étagée. Les jeunes, en assez grand nombre, que j'ai disséqués sur la fin de mai, avaient tous le gésier un peu plus petit que leur mère, mais le tube intestinal aussi long; deux légers vestiges de cæcum, point de vésicule du fiel.

(3) Journal de Physique de M. l'abbé Rosier, août 1776.

LA MOUSTACHE* (1).

LA MÉSANGE MOUSTACHE, PARUS BIARMICUS; Linn., Gmel., Lath., Temm., Vieill. (2).

QUELQUES naturalistes ont donné à cet oiseau le nom de *barbue*; mais comme ce nom a été consacré spécialement à une autre famille d'oiseaux (3), j'ai cru devoir ne le point laisser à celle-ci, afin de prévenir toute confusion.

Je ne sais si cette mésange existe réellement aux Indes, comme le suppose la dénomination adoptée par M. Frisch, mais il paraît qu'elle est fort commune en Danemarck, et qu'elle commence à se faire voir en Angleterre. M. Edwards parle de plusieurs de ces oiseaux mâles et femelles qui avaient été tués aux environs de Londres, mais qui y étaient encore trop peu connus, dit cet auteur, pour avoir un nom dans le pays. Comme madame la comtesse d'Albermale en avait rapporté du Danemarck (4) une grande cage pleine, ce sont sans doute quelques-uns de ces prisonniers échappés qui se seront multipliés en Angleterre, et qui y auront fondé une colonie nouvelle: mais d'où venaient ceux qu'Albin avait ouï dire qu'on trouvait dans les provinces d'Essex et de Lincoln, et toujours dans les endroits marécageux?

Il serait à désirer que l'on connût plus exactement les mœurs de ces oiseaux; leur

histoire pourrait être curieuse, du moins à juger par le peu qu'on en sait: on dit que lorsqu'ils reposent, le mâle a soin de couvrir sa compagne de ses ailes; et cette seule attention, si elle était bien constatée, en supposerait beaucoup d'autres, et beaucoup de détails intéressants dans toute la suite des opérations qui ont rapport à la ponte.

Le trait le plus caractérisé de la physiologie du mâle, c'est une plaque noire à peu près triangulaire qu'il a de chaque côté de la tête; la base de ce triangle renversé s'élève un peu au-dessus des yeux, et son sommet dirigé en en-bas, tombe sur le cou à neuf ou dix lignes de la base: on a trouvé à ces deux plaques noires, dont les plumes sont assez longues, quelque rapport avec une moustache; et de là les noms qui ont été donnés dans tous les pays à cet oiseau. M. Frisch croit qu'il a de l'analogie avec le serin, et que les individus de ces deux espèces pourraient s'apparier avec succès; mais ajoutait-il, l'espèce moustache est trop rare pour que l'on puisse multiplier suffisamment les expériences qui seraient nécessaires pour décider la question. Cette opinion de M. Frisch ne peut subsister avec celle de MM. Edwards et Linnæus qui trouvent à la moustache beau-

mis *barbulæ æmulis; reetricibus rufis, extimâ exterioris in exortu nigricante, versûs apicem griseo-rufescente, intermediis longissimis (mas).*

Parus supernè rufus, maculis longitudinalibus nigricantibus variis, infernè cinereo-albus; vertice obscure fusco; reetricibus binis intermediis rufis, lateralibus nigricantibus, apice albis, intermediis longissimis. . . (fœmina). *Parus barbatus, la mésange barbue ou le moustache.* (Brisson, tom. 3, pag. 567.)

Parus barbatus, seu passerculus arundinaceus; en espagnol, parosolino barbato delle paludi. (Salerne, Hist. nat. des Oiseaux, page 217.) La figure ne s'accorde point avec la description.

(2) Du genre mésange et de la division des moustaches; Cuv. DESM. 1826.

(3) C'est le genre des barbues de M. Brisson, tome 5, page 91, oiseaux qui ont, comme notre coucou, deux doigts en avant et deux en arrière.

(4) Je suis surpris que cet oiseau étant aussi commun en Danemarck, son nom ne se trouve point dans le *Zoologie danicæ Prodromus* de M. Muller.

* Voyez les planches enluminées, n° 618, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

(1) *Parus barbâ nigrâ utrinque ab oculis dependente; en allemand, spitze bartiger, langschwanz.* (Klein, Ordo Avium, pag. 86, n° 8.)

Passer barbatus indicus; en allemand, indianische bart-sperling, moineau barbu des Indes. (Frisch, class. 1, div. 2, art. 8.)

The bearded tit-mouse; beard-manica from Jutland, mésange barbue de Jutland. (Albin, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1, n° 48.)

The least-butcher-bird; Ianius minimus, la petite pie-grièche. (Edwards, pl. 55.)

Parus biarmicus, vertice cano, caudâ corpore longiore, capite barbato. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 342.) Cette phrase par laquelle M. Linnæus désigne ici le moustache de M. Brisson, si l'en est servi ailleurs pour désigner la mésange à longue queue.

Parus supernè rufus, infernè cinereo-albus, cum aliquâ rubedinis mixturâ; vertice dilutè-cinereo; pennis utrinque secundùm maxillas nigris, longissi-

coup d'affinité avec la pie-grièche ; toutefois ces deux opinions , quoique contradictoires , ont un résultat commun , c'est que les trois observateurs ont vu le bec de la moustache plus gros que ne l'est ordinairement celui des mésanges , et que par conséquent cet oiseau pourrait être renvoyé aux demi-fins. D'un autre côté , M. Lottinger m'assure qu'il niche dans des trous d'arbres , et qu'il va souvent de compagnie avec la mésange à longue queue ; ce qui , joint à l'air de famille et à d'autres rapports dans la taille , la forme extérieure , la contenance , les habitudes , nous autorise à le laisser parmi les mésanges.

Le mâle a la tête d'un gris-de-perle ; la gorge et le devant du cou , d'un blanc argenté ; la poitrine , d'un blanc moins pur , teinté de gris dans quelques individus , de couleur rose dans les autres ; le reste du dessous du corps roussâtre ; les couvertures inférieures de la queue , noires ; celles des ailes , d'un blanc jaunâtre ; le dessus du corps , roux-clair ; le bord antérieur des ailes , blanc ; les petites couvertures supérieures , noirâtres ; les grandes bordées de roux ; les pen-

nes moyennes de même , bordées intérieurement d'un roux plus clair ; les grandes pennes bordées de blanc en dehors ; celles de la queue entièrement rouges , excepté la plus extérieure qui est noirâtre à sa base , et d'un cendré roux vers son extrémité ; l'iris orangé , le bec jaunâtre , les pieds bruns.

Dans la femelle il n'y a aucune teinte rouge sous le corps , ni plaques noires aux côtés de la tête ; celle-ci est brune , ainsi que les couvertures inférieures de la queue , dont les pennes latérales sont noirâtres , terminées de blanc. La femelle est aussi un peu plus petite que le mâle.

Longueur totale de ce dernier , six pouces un quart ; bec , moins de six lignes , le supérieur un peu crochu , mais sans aucune échancrure , dit M. Edwards lui-même , ce qui ne ressemble guère à une pie-grièche ; tarse , huit lignes et demie ; vol , six pouces et demi ; queue , trente-six lignes , composée de douze pennes étagées ; en sorte que les deux extérieures n'ont que la moitié de la longueur des deux intermédiaires ; elle dépasse les ailes de vingt-sept lignes.

LE REMIZ * (1).

LA MÉSANGE REMIZ, *PARUS PENDULINUS*; Linn., Gmel., Temm.,
Lath., Vieill. (2).

M. EDWARDS (page et planche 55),

soupçonne que cette mésange, représentée

* Voyez les planches enluminées, n° 618, fig. 3.

(1) *Parus palustris nidum suspendens*. (Monti, Comment. Institut. Bonon., tom. 2, part. 2, pag. 56.)

Parus minimus, quibusdam acanthis romana; en allemand, *weidenmeise* (mésange des saules); en polonais, *remes*, *remis*, *remiz*, *remizawy ptak*, *remicz*, *remitsch*; *remisch* (oiseau romain); en russe, *remessof*; à Bologne, *pendolino*. (Daniel Titius, dans sa description; Leipsick, 1755.)

Parus nidum suspendens. (Rzaczyński, Auctuar. Polon., pag. 402.) Bohemorum maudicek aviculum, non sine restrictione *pendulinum* dixerim. (*Idem*, Hist. Polon., en quoi, dit Daniel Titius, Rzaczyński me paraît s'être trompé, page 38.)

Parus lithuanicus nidum suspendens. (Klein, Ordo Av., pag. 86.) En allemand, *die volhinische beatel-meisse*. (Klein, cité par Dan. Titius.)

Parus montanus; en anglais, *the mountain tite*, or *tit-mouse*. (Albin, Hist. nat. des Oiseaux, tome 3, planche 57.)

Parus capite subferrugineo; fasciâ oculari nigrâ; remigibus rectricibusque fuscis; margine utroque

ferrugineo. Pendulinus. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, Gen. 116, Sp. 13, pag. 343.)

Pendulus; en autrichien, *rohrspatz*, *persianischer spatz*, *turquischer spatz*. (Kramer, Elenchus, Austr. inf., pag. 373.)

Remès. (Gmelin, Voyage en Sibérie, t. 2, p. 203.)

Parus supernæ griseus cum aliquâ in dorso supremo rufescentis mixturâ, infernæ albo-rufescens; collo superiore cinereo; collo inferiore et pectore albo-cinereis; vertice albedo; sincipite et teniâ per oculos nigris; rectricibus fuscis, albo fimbriatis. . . Parus polonicus sive pendulinus, la mésange de Pologne ou le remiz. (Brisson, tome 3, page 565.)

Le nom de *picus nidum suspendens*, qu'Aldrovande a donné au loriot, et qu'il a emprunté de Pline, convient beaucoup mieux au remiz. Quelques-uns ont distingué un remiz de terre et un remiz aquatique; mais probablement celui-ci est l'ortolan de roseaux. Enfin, l'auteur anonyme d'un Mémoire inséré dans le Journal de Physique du mois d'août 1776, donne au remiz le nom de *mésange de marais*.

(2) Du genre mésange et de la division des remiz; Cuv. DESM. 1826.

dans l'ouvrage d'Albin (*tome 3, planche 57*), est la même que la mésange barbutée, représentée (*tome 1, planche 48*) ; mais ce soupçon me paraît démenti : 1^o par les figures même citées, lesquelles sont différentes, et représentent chacune assez fidèlement l'oiseau dont le nom est au bas ; 2^o par la taille, puisque suivant Albin, la mésange barbutée pèse plus de neuf gros, et qu'il fait le remiz égal à la mésange bleue qui pèse trois gros seulement ; 3^o par le plumage ; et notamment par la bande noire qu'ont ces deux oiseaux de chaque côté de la tête, mais posée tout autrement dans l'un et dans l'autre ; 4^o enfin, par la différence de climat, Albin assignant pour son séjour ordinaire, à la mésange barbutée, quelques provinces d'Angleterre, et au remiz l'Allemagne et l'Italie. D'après tout cela, MM. Kramer et Linnæus ne me semblent pas mieux fondés à soupçonner que ces deux mésanges ne diffèrent entre elles que par le sexe ; et j'avoue que je n'aperçois pas non plus la grande affinité que M. Edwards et le même M. Linnæus ont cru voir entre ces deux oiseaux d'une part, et les pies-grièches de l'autre : à la vérité, ils ont comme les pies-grièches un bandeau noir sur les yeux, et le remiz sait ourdir comme elles les matériaux dont il compose son nid ; mais ces matériaux ne sont pas les mêmes, ni la manière d'attacher le nid, non plus que le bec, les serres, la nourriture, la taille, les proportions, la force, les allures, etc. ; suivant toute apparence M. Edwards n'avait point vu le remiz, non plus que les autres naturalistes qui ont adopté son avis ; un seul coup d'œil sur le n^o 618 de nos planches enluminées eût suffi pour les désabuser.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire des remiz, c'est l'art recherché qu'ils apportent à la construction de leur nid ; ils y emploient ce duvet léger qui se trouve aux aigrettes des fleurs du saule, du peuplier, du tremble, du juncago, des chardons, des pissenlits, de l'herbe aux moucheron, de la masse d'eau, etc. (1) ; ils savent entrela-

cer avec leur bec cette matière filamenteuse et en former un tissu épais et serré, presque semblable à du drap ; ils fortifient le dehors avec des fibres et de petites racines qui pénètrent dans la texture, et font en quelque sorte la charpente du nid ; ils garnissent le dedans du même duvet non ouvré (2), pour que leurs petits y soient mollement ; ils le ferment par en-haut, afin qu'ils y soient chaudement, et ils le suspendent avec du chanvre, de l'ortie, etc., à la bifurcation d'une petite branche mobile, donnant sur une eau courante, pour qu'ils soient bercés plus doucement par la liante élasticité de la branche ; pour qu'ils se trouvent dans l'abondance, les insectes aquatiques étant leur principale nourriture (3) ; enfin, pour qu'ils soient en sûreté contre les rats, les lézards, les couleuvres et autres ennemis rampants qui sont toujours les plus dangereux : et ce qui semble prouver que ces intentions ne sont pas ici prêtées gratuitement à ces oiseaux, c'est qu'ils sont rusés de leur naturel, et si rusés que, suivant MM. Monti et Titius, l'on n'en prend jamais dans les pièges (4), de même qu'on l'a remarqué des carouges, des cassiques du Nouveau-Monde, des grosbecs d'Abysinie et autres oiseaux qui suspendent aussi leurs nids au bout d'une branche. Celui du remiz ressemble tantôt à un sac, tantôt à une bourse fermée, tantôt à une cornemuse aplatie, etc. (5) ; il a son en-

men des marais, de poils de castor, de la matière cotonneuse des chardons, etc.

(2) Quelquefois ce duvet, cette matière cotonneuse est pelotonnée en petits globules qui ne rendent pas l'intérieur du nid moins mollet ni moins doux.

(3) M. Monti a trouvé dans l'estomac de ces oiseaux des insectes extrêmement broyés, et n'y a trouvé que cela.

(4) On les surprend quelquefois dans le nid, ajoute Titius, au coucher du soleil, ou lorsque le temps est nébuleux et chargé de brouillards.

(5) Cajetan Monti en a fait dessiner un, et Daniel Titius deux : ces trois nids diffèrent non-seulement entre eux, mais de celui qu'a fait dessiner Bonanni, et pour la grandeur et pour la forme : le plus grand de tous (Titius, pl. 2) avait sept pouces de longueur et quatre et demi de largeur ; il était suspendu à la fourche d'une petite branche avec du chanvre et du lin ; le plus petit (pl. 1) était long de cinq pouces et demi, large de même à sa partie supérieure, et se terminait en une pointe obtuse ; c'est, selon Titius, la forme la plus ordinaire : celui de Monti était pointu en haut et en bas. Titius soupçonne que les remiz ne font qu'ébaucher leurs nids à la première ponte, et qu'alors les parois en sont minces et le tissu tout-à-fait lâche, mais qu'à chaque nouvelle ponte

(1) Comme les saules et les peupliers fleurissent avant la masse d'eau, les remiz emploient le duvet des fleurs de ces deux espèces d'arbres dans la construction du nid où ils font leur première ponte ; et les nids, travaillés avec ce duvet, sont moins fermes, mais plus blancs que ceux où le duvet de la masse d'eau a été employé : c'est, dit-on, une manière assez sûre de distinguer une première ponte d'une seconde et d'une troisième. On trouve aussi de ces nids faits de gra-

trée dans le flanc, presque toujours tournée du côté de l'eau, et située tantôt plus haut, tantôt plus bas : c'est une petite ouverture à peu près ronde, d'un pouce et demi de diamètre et au-dessous, dont le contour se relève extérieurement en un rebord plus ou moins saillant (1), et quelquefois elle est sans aucun rebord. La femelle n'y pond que quatre ou cinq œufs, ce qui déroge notablement à la fécondité ordinaire des mésanges, dont les remiz ont d'ailleurs le port, le bec, le cri et les principaux attributs. Ces œufs sont blancs comme la neige, la coque en est extrêmement mince, aussi sont-ils presque transparents. Les remiz font ordinairement deux pontes chaque année, la première en avril ou mai, et la seconde au mois d'août; il est plus que douteux qu'ils en fassent une troisième.

On voit des nids de remiz dans les marais des environs de Cologne, dans ceux de la Toscane, sur le lac Trazimène, et ils sont faits précisément comme ceux de la Lithuanie, de la Volhinie, de la Pologne et de l'Allemagne; les gens simples ont pour eux une vénération superstitieuse; chaque cabane a un de ces nids suspendu près de la porte; les propriétaires le regardent comme

ils les perfectionnent et les fortifient, et qu'en les défaisant, on reconnaît ces couches additionnelles toujours plus fermes en dehors, plus molletes en dedans : et de là on déduit aisément les différences de forme et de grandeur qu'on observe entre ces nids. On a trouvé sur la fin de décembre 1691, près de Breslaw, une femelle tarin dans un de ces mêmes nids, avec un petit éclos et trois œufs qui ne l'étaient pas encore; cela prouve que les nids des remiz subsistent d'une année à l'autre. Titius ajoute qu'on ne doit pas être surpris de voir un tarin couvant l'hiver, puisqu'on sait que les bees-croisés font de même.

(1) Aldrovande a donné la figure de ce nid qu'il a cru être celui de la mésange à longue queue, quoi qu'il sût très-bien que l'oiseau qui l'avait fait s'appelait *pendulino*. (Voyez son Ornithologie, tome 2, page 718 : on y voit deux de ces nids accolés ensemble; cela rappelle ce que dit Rzaczynski de ces nids de remiz à double entrée que l'on trouve dans la Pokutie, sur les rives de la Bystrick.) Un auteur anonyme, dont le Mémoire est dans le Journal de Physique, août 1776, page 129, va plus loin qu'Aldrovande, et après avoir comparé le remiz et la mésange à longue queue, trouve beaucoup d'analogie entre ces deux oiseaux. Cependant en suivant exactement sa méthode de comparaison, il eût trouvé que le remiz a le bec et les pieds plus longs à proportion, la queue plus courte, l'envergure aussi et le plumage différent.

un véritable paratonnerre, et le petit architecte qui le construit, comme un oiseau sacré. On serait tenté de faire un reproche à la nature de ce qu'elle n'est point assez avare de merveilles, puisque chaque merveille est une source de nouvelles erreurs.

Ces mésanges se trouvent aussi dans la Bohême, la Silésie, l'Ukraine, la Russie, la Sibérie, partout en un mot où croissent les plantes qui fournissent cette matière cotonneuse dont elles se servent pour construire leur nid (2); mais elles sont rares en Sibérie, selon M. Gmelin (3), et elles ne doivent pas non plus être fort communes aux environs de Bologne, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, Aldrovande ne les connaissait pas : cependant M. Daniel Titius regarde l'Italie comme le vrai pays de leur origine (4), d'où elles ont passé par l'État de Venise, la Carinthie et l'Autriche dans le royaume de Bohême, la Hongrie, la Pologne et les contrées encore plus septentrionales. Partout, ou presque partout elles se tiennent dans les terrains aquatiques, et savent fort bien se cacher parmi les joncs et les feuillages des arbres qui croissent dans ces sortes de terrains. On assure qu'elles ne changent point de climat aux approches de l'hiver (5). Cela est facile à comprendre pour les pays tempérés où les insectes paraissent toute l'année; mais dans les pays plus au nord, je croirais que les remiz changent au moins de position pendant les grands froids, comme font les autres mésanges, et qu'ils se rapprochent alors des lieux habités. M. Kramer nous apprend en effet qu'on en voit beaucoup plus l'hiver qu'en toute autre saison aux environs de la ville de Pruck, située sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie, et qu'ils se tiennent toujours de préférence parmi les joncs et les roseaux.

On dit qu'ils ont un ramage, mais ce ra-

(2) Daniel Titius remarque qu'en effet il y a beaucoup de marécages et d'arbres ou plantes aquatiques, telles que saules, aunes, peupliers, jacées, asters, lieracium, juncago, etc., dans la Volhinie, la Pologne, la Lithuanie et autres cantons de la Pologne que les remiz semblent aimer de préférence.

(3) Voyage en Sibérie, tome 2, page 203. Le conseiller J. Ph. de Strahlenberg, avait observé ces oiseaux en Sibérie avant M. Gmelin, selon Daniel Titius.

(4) C'est de là que leur sont venus les noms de *romisch*; *d'acanthides romane*, d'oiseaux romains.

(5) Cajetan Monti et Daniel Titius.

mage n'est pas bien connu, et cependant on a élevé pendant quelques années de jeunes remiz pris dans le nid, leur donnant des œufs de fourmis pour toute nourriture (1) : il faut donc qu'ils ne chantent pas dans la cage.

Le plumage de cet oiseau est fort vulgaire ; il a le sommet de la tête blanchâtre ; l'occiput et le dessus du cou, cendrés (2) ; tout le dessus du corps gris, mais teinté de roussâtre dans la partie antérieure ; la gorge et tout le dessous du corps, blanc, teinté de gris-cendré sur l'avant, et de roussâtre sur l'arrière ; un bandeau noir sur le front qui s'étend horizontalement de part et d'autre sur les yeux et fort au-delà des yeux ; les couvertures supérieures des ailes, brunes, bordées d'un roux qui va se dégradant vers leur extrémité ; les penes de la queue et des ailes, brunes aussi, mais bordées de blanchâtre ; le bec cendré ; les pieds cendré-rougeâtre.

Il paraît, d'après la description de M. Cajetan Monti, qu'en Italie ces oiseaux ont plus de roux dans leur plumage, et une lé-

gère teinte de vert sur les couvertures supérieures des ailes, etc., et d'après celle de M. Gmelin, qu'en Sibérie ils ont le dos brun, la tête blanche et la poitrine teintée de roux, mais ce ne sont que des variétés de climat, ou peut-être de simples variétés de description ; car il suffit de regarder de plus près, ou dans un autre jour pour voir un peu différemment.

La femelle, suivant M. Kramer, n'a pas le bandeau noir comme le mâle ; suivant M. Gmelin elle a ce bandeau, et en outre la tête plus grise que le mâle, et le dos moins brun ; tous deux ont l'iris jaune et la pupille noire, et ils ne sont guère plus gros que le troglodyte, c'est-à-dire, qu'ils sont à peu près de la taille de notre mésange bleue.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, cinq lignes ; le supérieur un peu recourbé ; l'inférieur plus long dans les jeunes (3) ; tarse, six lignes et demi ; ongles très-aigus, le postérieur le plus fort de tous ; vol, sept pouces un tiers ; queue, deux pouces, composée de douze penes, un peu étagées ; elle dépasse les ailes de treize lignes.

LA PENDULINE * (4).

LA MÉSANGE REMIZ, *PARUS PENDULINUS*; Linn., Temm. — *PARUS NARBONENSIS*; Linn., Gmel. (5).

M. Monti croyait que le remiz était le seul parmi les oiseaux d'Europe qui suspendit son nid à une branche (6) : mais sans parler du loriot qui attache quelquefois le sien à des rameaux faibles et mobiles, et à qui M. Frisch a attribué celui de la mésange à longue queue (7), voici une espèce bien con-

nue en Languedoc, quoique tout-à-fait ignorée des naturalistes, laquelle fait son nid avec autant d'art que le remiz de Pologne, qui semble même y employer une industrie plus raisonnée, et qui mérite d'autant plus notre attention, qu'avec les mêmes talents elle n'a pas à beaucoup près la même célé-

(1) Daniel Titius, pages 24 et 44. Il dit ailleurs qu'ils chantent mieux que la mésange à longue queue, laquelle chante fort bien, suivant Belon.

(2) Daniel Titius a vu une tache noirâtre aux environs de la première vertèbre du cou, et une autre aux environs de l'anus.

(3) *Rostrum subito decrescens in summum acumen.* (Titius, pag. 19.) *Rostrum paulatim desinens in apicem.* (Titius, pag. 23.) M. Klein dit que cette mésange est, après la charbonnière, celle qui a le plus long bec ; il aurait dû dire après la moustache et la mésange de Sibérie, sans parler de plusieurs mésanges étrangères.

* Voyez les planches enluminées, n° 708, où cet oiseau est représenté fig. 1, sous le nom de mésange du Languedoc.

(4) On l'appelle vulgairement en Languedoc, *canari sauvage* ; et plus vulgairement encore *debas-saire*. L'oiseau et le nid ont été envoyés par M. de la Brousse, maire d'Aramont, député des États du Languedoc.

(5) M. Temminck et M. Vieillot pensent que la penduline n'est qu'un jeune individu de l'espèce du remiz. M. Cuvier dit qu'elle en est la femelle.

DESM. 1826.

(6) Voyez la Collection académique, partie étrangère, tome 10, page 371 ; Académie de Bologne.

(7) Cette méprise était d'autant plus facile à éviter, que le nid du loriot est fait en coupe, ouvert par-dessus ; et que cet oiseau n'y emploie jamais ce duvet végétal que fournissent les fleurs et les feuilles de certaines plantes, lors même qu'il y en a abondance autour de lui.

brité : on peut la regarder comme étant analogue au remiz, mais non comme une simple variété dans cette espèce ; les traits de disparité que l'on peut observer dans la taille, dans les proportions des parties, dans les couleurs du plumage, dans la forme du nid, etc., étant plus que suffisants pour constituer une différence spécifique.

Je lui ai donné le nom de *penduline*, qui présente à l'esprit la singulière construction de son nid ; ce nid est très-grand, relativement à la taille de l'oiseau ; il est fermé par-dessus, presque de la grosseur et de la forme d'un œuf d'autruche : son grand axe a six pouces ; le petit axe, trois et demi ; elle le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier, que pour plus grande solidité elle entoure de laine, sur une longueur de plus de sept à huit pouces ; outre la laine elle emploie la bourre de peuplier, de saule, etc., comme le remiz. Ce nid a son entrée par le côté, près du dessus, et cette entrée est recouverte par une espèce d'avance ou d'avent continu avec le nid, et qui débordé de plus de dix-huit lignes.

Moyennant ses précautions, ses petits sont encore plus à l'abri des intempéries de la saison, mieux cachés, et par conséquent plus en sûreté que ceux du remiz de Pologne.

Cet oiseau a la gorge et tout le dessous du corps blanc-roussâtre ; le dessus gris-roussâtre, plus foncé que le dessous ; le dessus de la tête gris ; les couvertures supérieures des ailes, noirâtres, bordées de roux, ainsi que les pennes moyennes, mais le roux s'éclaircit vers leur extrémité ; les grandes pennes noirâtres, bordées de blanchâtre ; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux-clair ; le bec noir ; l'arête supérieure jaune-brun ; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces ; bec de mésange, quatre lignes et plus ; tarse, six lignes ; ongle postérieur le plus fort de tous, peu arqué ; queue, onze à douze lignes, serait exactement quarrée si les deux pennes extérieures n'étaient pas un peu plus courtes que les autres ; elle dépasse les ailes d'environ six lignes.

LA MÉSANGE A LONGUE QUEUE * (1).

LA MÉSANGE A LONGUE QUEUE, *PARUS CAUDATUS*; Linn., Gmel., Lath., Temm., Vieill. (2).

ON ne pouvait mieux caractériser ce très-petit oiseau que par sa très-longue queue ; elle est plus longue en effet que tout le reste

de la personne, et fait elle seule beaucoup plus de la moitié de la longueur totale : et comme d'ailleurs cette mésange a le corps

* Voyez les planches enluminées, n° 502, fig. 3, la femelle.

(1) *Αἰγυθαλός ὁ πέτος*, mésange de montagne. (Aristote, Hist. animal., lib. 8, cap. 3.)

Parus monticola, mésange à longue queue, perd-sa-queue. (Belon, Nat. des Oiseaux, page 368.)

Parus caudatus; à Rome, *potazzina*. (Olin, Uccelleria, fol. 28.)

Ἀγώνυμος Eberi et Peuceri. (Gesner, Aves, pag. 642.)

A Cologne, *wintepther*; en italien, *paronzino*, *pulzonzino*, *pendolino*. (Aldrovande, Ornithol., tome 2, page 715. — Jonston, Aves, page 86.)

En Angleterre, *horticola*, plutôt que *monticola*, ce qui n'est point conforme aux observations les plus générales, dit Daniel Titius, mais peut avoir lieu en Angleterre. (Willulghby, Ornithol., page 176. — Ray, Synops., pag. 74, A. 5.)

En anglais, *long-tailed mountain-tit-mouse*, *with a white crown*, *wine-tapper*, mourier. (Charleton, Exercit., pag. 96, n° 4.)

En allemand, *zahl-meise*. (Schwenckfeld, Aviar. Siles., pag. 319.)

En polonais, *sikora zdtugim ogonem*. (Rzaczynski, Auctuar. Polon., pag. 404.)

Long-tailed tit-mouse. (British Zoology, pag. 115, G. 24, Sp. 5. — Albin, Hist. nat. des Oiseaux, tome 2, pl. 57.)

Parus caudatus capite vario; *parus nidum suspendens* (cette dénomination est propre au remiz ; on verra bientôt la cause de l'équivoque.) (Klein, Ordo Avium, pag. 85, n° 7.)

Parus caudá longá, *lardere*; en allemand, *langschwanzige-meise*, *schwanz-meise*, *zagal-meise*, *pfannen stiel* ou *pfannen stiegliz* (queue de poêle), *mor-meise*, *riet-meise*, *berg-meise*, *schnee-meise*. (Frisch, tom. 1, class. 2, div. 1, art. 4, n° 14.)

Orites (*monticola*). (Mohering, Avium Genera, G. 37, pag. 45.)

Parus vertice albo, *caudá corpore longiore*; en suédois, *ahlitta*. (Linnæus, Fauna Suecica, n° 243 ; et Syst. Nat., ed. 13, G. 116, Sp. 11.)

effilé et le vol rapide, on la prendrait, lorsqu'elle vole, pour une flèche qui fend l'air (3); c'est sans doute à cause de ce trait remarquable de disparité, par lequel cet oiseau s'éloigne des mésanges, que Ray a cru le devoir séparer tout-à-fait de cette famille (4); mais comme il s'en rapproche par beaucoup d'autres propriétés plus essentielles, je le laisserai, avec le plus grand nombre des naturalistes, dans la possession paisible de son ancien nom. Hé! quel autre nom pourrait convenir à un petit oiseau à bec court et cependant assez fort, qui fait sa principale résidence dans les bois; qui est d'un naturel très-remuant et très-vif, et n'est pas un moment en repos; qui voltige sans cesse de buisson en buisson, d'arbuste en arbuste, court sur les branches, se pend par les pieds, vit en société, accourt promptement au cri de ses semblables, se nourrit de chenilles, de moucheron et autres insectes, quelquefois de graines; pincé les bourgeons des ar-

bres qu'il découpe adroitement; pond un grand nombre d'œufs; enfin, qui, suivant les observations les plus exactes (5), a les principaux caractères extérieurs des mésanges, et ce qui est bien plus décisif, leurs mœurs et leur allures? il ne s'éloigne pas même absolument de toutes les mésanges par sa longue queue étagée, puisque la moustache et le remiz, comme nous l'avons vu, en ont une de cette même forme, et qui ne diffère que du plus au moins.

Quant à la manière de faire le nid, il tient le milieu entre les charbonnières et le remiz: il ne le cache point dans un trou d'arbre où il serait mal à son aise avec sa longue queue; il ne le suspend pas non plus, ou du moins très-rarement (6), à un cordon délié, mais il l'attache solidement sur les branches des arbrisseaux, à trois ou quatre pieds de terre; il lui donne une forme ovale et presque cylindrique, le ferme par-dessus, laisse une entrée d'un pouce de diamètre dans le côté, et se ménage quelquefois deux issues qui se répondent, afin d'éviter l'embarras de se retourner (7); précaution d'autant plus utile que les plumes de sa queue se détachent avec facilité et tombent au plus léger froissement (8). Son nid diffère encore de celui du remiz, en ce qu'il est plus grand (9), d'une forme plus approchant de la cylindrique; que le tissu n'en est pas aussi serré; que le contour de sa petite entrée ne forme pas communément au-dehors un rebord saillant (10); que son enveloppe extérieure est

En autrichien, *belzmeise*, *pfannen-stiel*. (Kramer, *Elenchus Austr. infer.*, pag. 379, n° 6.)

Boular, selon Cotgrave; dans l'Orléanais, *percha-queue*; en Saintonge, *queue de poëlon*; dans le Verdunois, *demoiselle*; dans la Sologne, *fourreau*, *gueule de four*. (Salerne, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 216.)

Moignet ou *moignet* à Montbard; *dame* en d'autres endroits, sans doute à cause de sa longue queue traînante; *meunière*, *materat*; quelques villageois lui donnent aussi le nom de *monstre*, parce que ses plumes sont presque toujours hérissées. (Voyez *Journal de Physique*, août 1776, page 129.)

Parus sordidè roseus, infernè albo confusè mixtus; capite tæniis longitudinalibus albis et nigris vario; tæniâ ab occipitio ad uropygium nigrâ; rectricibus tribus utrinque extimis obliquè exteriùs albis, interiùs nigris, intermediis longissimis.... Parus longicaudus, mésange à longue queue. (Brissôn, tome 3, page 570.)

(2) Du genre des mésanges et de la division des mésanges proprement dites. DESM. 1826.

(3) *British Zoology*, page 115.

(4) Avis sui generis, et à paris longè diversi. (Synopsis, pag. 73.) Les auteurs de la Zoologie Britannique trouvent que par son bec plus convexe que celui des mésanges, et par d'autres petites analogies, il se rapproche beaucoup des pie-grièches; mais il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur la figure de ces oiseaux et sur leur histoire, pour s'assurer de la grande différence qu'il y a entre une pie-grièche et une mésange à longue queue: je suis surpris que quelque méthodiste n'ait pas rangé cette dernière avec les motacilles, parmi lesquelles elle aurait très-bien figuré, ayant dans sa longue queue un mouvement brusque et souvent répété de bas en haut.

(5) Belôn, M. Hébert, etc.

(6) Nunc in alnetis suspensus, nunc arboris ramo bisulco impositus. (Dan. Titius, pag. 33.) Il peut se faire que cet auteur ait rencontré plusieurs de ces nids suspendus; mais les autres observateurs s'accordent à dire qu'ils sont très-rares. (Voyez plus bas, note 10.)

(7) Voyez Frisch et Rzaczynski, aux endroits cités.

(8) C'est ce qui lui a fait donner le nom de *perdsa-queue*.

(9) J'ai mesuré de ces nids qui avaient environ huit pouces de hauteur sur quatre de largeur.

(10) Cajetan Monti prétend que cela n'a jamais lieu. Ostio in tubulum protenso, dit au contraire Daniel Titius, pag. 33. Ces observations opposées peuvent être également vraies, pourvu qu'on les restreigne aux lieux et aux temps où elles ont été faites, et qu'on ne veuille pas les donner pour des résultats généraux. Il est probable que ce nid suspendu à une branche de saule avancée sur l'eau, fait en forme de sac, composé de matière cotonneuse et de plumes, trouvé en 1745 aux environs de Prentzlow dans la Marche Ukraine, et dont parle Daniel Titius, page 14,

composée de brins d'herbe, de mousse, de lichen, en un mot de matériaux plus grossiers, et que le dedans est garni d'une grande quantité de plumes et non de matière cotonneuse que fournissent les saules et les autres plantes dont il a été parlé à l'article du *remiz*.

Les mésanges à longue queue pondent de dix à quatorze œufs, même jusqu'à vingt, tous cachés presque entièrement dans les plumes qu'elles ont amassées au fond du nid : ces œufs sont de la grosseur d'une noisette, leur plus grand diamètre étant de six lignes : ils sont environnés d'une zone rougeâtre sur un fond gris, lequel devient plus clair vers le gros bout.

Les jeunes vont avec les père et mère pendant tout l'hiver ; et c'est ce qui forme ces troupes de douze ou quinze qu'on voit voler ensemble dans cette saison, jetant une petite voix claire, seulement pour se rapeler ; mais au printemps leur ramage prend une nouvelle modulation, de nouveaux accents (1), et il devient beaucoup plus agréable.

Aristote assure que ces oiseaux sont attachés aux montagnes ; Belon nous dit qu'il les avait observés en toutes contrées, et Belon avait voyagé ; il ajoute qu'ils quittent rarement les bois pour venir dans les jardins : Willulghby nous apprend qu'en Angleterre ils fréquentent plus les jardins que les montagnes ; M. Hébert est du même avis que Willulghby, en restreignant toutefois son assertion à l'hiver seulement ; selon Gesner ils ne paraissent qu'au temps des froids, et ils se tiennent dans les endroits marécageux et parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom de *mésanges de roseaux* ; M. Daubenton le jeune en a vu des volées au jardin

était un nid de mésange à longue queue ; car si l'on voulait le regarder comme celui d'un *remiz*, il faudrait supposer que le *remiz* emploie des plumes dans la construction de son nid, ce qui est contraire à toutes les observations, au lieu que la mésange à longue queue les emploie tant au-dedans qu'au-dehors, mais beaucoup plus au-dedans.

(1) « Il chante si plaisamment au printemps, dit Belon, qu'il n'y a guère autre oiseau qui ait la voix plus hautaine et plus aérée. » (Nat. des Oiseaux.) Gesner dit que dans cette même saison la mésange à longue queue dit *guicheg*, *guicheg*. Selon toute apparence ce n'est pas là le chant plaisant dont Belon a voulu parler. D'autres disent que cette mésange a la voix faible et un petit cri assez clair, *ti, ti, ti, ti* ; mais ce petit cri n'est pas sans doute le ramage qu'elle fait entendre au printemps.

du Roi sur la fin de décembre, et m'a appris qu'on en voyait assez communément dans le bois de Boulogne ; enfin, les uns disent qu'ils restent pendant l'hiver, les autres qu'ils voyagent ; d'autres enfin qu'ils arrivent plus tard que les autres mésanges, d'où ils ont été nommés *mésanges de neige*. Tous ces faits, tous ces avis contraires peuvent être et sont à mon sens également vrais : il ne faut pour cela que supposer, ce qui est très-vraisemblable, que ces oiseaux varient leur conduite selon les circonstances des lieux et des temps ; qu'ils restent où ils sont bien ; qu'ils voyagent pour être mieux ; qu'ils se tiennent sur la montagne ou dans la plaine, dans les terrains secs ou humides, dans les forêts ou dans les vergers, partout en un mot où ils rencontrent leur subsistance et leurs commodités. Quoi qu'il en soit, ils se prennent rarement dans les trébuchets, et leur chair n'est point un bon manger.

Leurs plumes sont presque décomposées, et ressemblent à un duvet fort long ; ils ont des espèces de sourcils noirs, les paupières supérieures d'un jaune orangé ; mais cette couleur ne paraît guère dans les sujets desséchés ; le dessus de la tête, la gorge et tout le dessous du corps blanc, ombré de noirâtre sur la poitrine et quelquefois teinté de rouge sur le ventre, sur les flancs et sous la queue ; le derrière du cou noir, d'où part une bande de même couleur qui parcourt toute la partie supérieure du corps, entre deux larges bandes d'un rouge faux ; la queue noire, bordée de blanc ; la partie antérieure de l'aile noire et blanche ; les grandes plumes noirâtres, les moyennes aussi, mais bordées de blanc, excepté les plus proches du corps qui le sont du même roux que le dos ; le fond des plumes cendré-foncé ; l'iris gris ; le bec noir, mais gris à la pointe, et les pieds noirâtres.

La bande blanche du sommet de la tête s'élargit plus ou moins, et quelquefois gagne tellement sur les bandes noires latérales, que la tête paraît toute blanche : dans quelques individus, le dessous du corps est tout blanc ; tels étaient ceux qu'a vus Belon, et quelques-uns que j'ai observés moi-même. Dans les femelles, les bandes latérales de la tête ne sont que noirâtres ou même variées de blanc et de noir, et les couleurs du plumage ne sont ni bien décidées ni bien tranchées. Cet oiseau ne surpasse guère le roitelet en grosseur : il pèse environ cent quatorze grains ; comme il tient ses plumes pres-

que toujours hérissées, il paraît un peu plus long qu'il n'est réellement.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, trois lignes et demie, plus épais que celui de la mésange bleue, le supérieur un peu crochu; la langue un peu plus large que celle de cette même mésange bleue, terminée par des filets; tarse, sept lignes et demie; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, six pouces et demi; queue, trois pouces et demi, composée de douze pennes inégales, irrégulièrement étagées, et toujours

augmentant de longueur depuis la plus extérieure qui a dix-huit lignes, jusqu'à la cinquième qui en a quarante deux, plus ou moins; la paire intermédiaire n'en a que trente-neuf au plus, et est à peine égale à la quatrième (1); la queue dépasse les ailes d'environ deux pouces et demi.

Tube intestinal, quatre pouces; je n'ai aperçu qu'un léger vestige de cæcum; gésier musculueux, contenant des débris de matières végétales et d'insectes, un fragment de noyau, point de petites pierres.

LE PETIT DEUIL.

PARUS CAPENSIS; Lath., Linn., Gmel. (2).

J'APPELLE ainsi une petite mésange que M. Sonnerat a rapportée du cap de Bonne-Espérance, et dont il a fait paraître la description dans le *Journal de Physique*. Les couleurs de son plumage sont en effet celles qui constituent le petit deuil, du noir, du gris, du blanc: elle a la tête, le cou, le dessus et le dessous du corps d'un gris-cendré clair; les pennes des ailes noires, bordées de blanc; la queue noire dessus, blanche dessous; l'iris, le bec et les pieds noirs.

Cette mésange se rapproche des précédentes, surtout de la mésange à longue queue, par la manière de faire son nid; elle l'éta-

blit dans les buissons les plus épais, mais non à l'extrémité des branches, comme l'ont supposé quelques naturalistes; le mâle y travaille de concert avec sa femelle; c'est lui qui, frappant de ses ailes avec force sur les côtés du nid, en rapproche les bords qui se lient ensemble et s'arrondissent en forme de boule allongée: l'entrée est dans le flanc, les œufs sont au centre dans le lieu le plus sûr et le plus chaud; tout cela se trouve dans le nid de la mésange à longue queue; mais ce qui ne s'y trouve pas, c'est un petit logement séparé où le mâle se tient tandis que la femelle couve.

LA MÉSANGE A CEINTURE BLANCHE *

PARUS SIBERICUS; Linn., Gmel. (3).

Nous ne savons pas l'histoire de cette mésange que nous avons vue dans le cabinet de M. Mauduyt. M. Muller n'en a point parlé; il pourrait se faire qu'elle ne se trouvât pas en Danemarck, quoiqu'elle ait été envoyée de Sibérie: elle a sur la gorge et le devant

du cou une plaque noire qui descend sur la poitrine, accompagnée de part et d'autre d'une bande blanche qui naît des coins de la bouche, passe sous l'œil, descend en s'élargissant jusqu'aux ailes, et s'étend de chaque côté sur la poitrine où elle prend une

(1) Je l'ai vérifié sur nombre d'individus, mais comme ces pennes se détachent facilement, on pourrait, si l'on n'y prenait garde, tomber dans quelques méprises. Belon dit que cette mésange a la queue fourchue comme l'hirondelle, et il dit en même temps que cette queue est étagée; il faut donc que dans l'individu qu'a vu Belon, les pennes de la queue se fussent séparées par quelque cause accidentelle en deux parties, au lieu que dans leur situation naturelle elles sont superposées les unes aux autres, au-

tant que la queue paraît fort étroite. Daniel Titius s'est aussi trompé, en disant que la paire intermédiaire était la plus longue de toutes; c'est la cinquième paire qui surpasse toutes les autres en longueur.

(2) M. Cuvier place cet oiseau à la suite des mésanges de la division des remiz. DESM. 1826.

* Voyez les planches enluminées, n° 708, fig. 3.

(3) M. Cuvier regarde cet oiseau comme une variété de la mésange à tête noire (*parus atricapillus*). DESM. 1826.

teinte de cendré, et forme une large ceinture; tout le reste du dessous du corps est gris-roussâtre; le dessus aussi, mais plus foncé; la partie supérieure de la tête et du cou, gris-brun; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brun-cendré; les pennes des ailes et la penne extérieure de la queue, bordées de gris-roux; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; tarse, sept; queue, vingt-deux, dépasse les ailes de quinze; elle est un peu étagée, en quoi cette espèce a plus de rapport avec la moustache, le remiz et la mésange à longue queue, qu'avec les autres espèces, qui toutes ont la queue un peu fourchue.

LA MÉSANGE HUPPÉE * (1).

PARUS CRISTATUS; Lath., Linn., Gmel. (2).

ELLE a en effet une jolie huppe noire et blanche qui s'élève sur sa tête de huit ou dix lignes, et dont les plumes sont étagées avec une élégante régularité; non-seulement elle a reçu cette parure distinguée; elle est encore parfumée naturellement, elle exhale une odeur agréable qu'elle contracte sur les genévriers (3) et autres arbres ou arbrisseaux résineux sur lesquels elle se tient presque toujours; et ces avantages qui semblent appartenir exclusivement au luxe de la société, et dont il paraît si difficile de jouir sans témoins, elle sait en jouir individuellement et dans la solitude la plus sauvage, moins pleinement peut-être, mais à coup sûr plus tranquillement. Les forêts et les bruyères, surtout celles où il y a des genévriers et des

sapins sont le séjour qui lui plaît; elle y vit seule et fuit la compagnie des autres oiseaux, même de ceux de son espèce (4); celle de l'homme, comme on peut croire, n'a pas plus d'attrait pour elle, et il faut avouer qu'elle en est plus heureuse; sa retraite, sa défiance la sauvent des pièges de l'oiseleur; on la prend rarement dans les trébuchets, et lorsqu'on en prend quelqu'une, on ne gagne qu'un cadavre inutile; elle refuse constamment la nourriture, et quelque art que l'on ait mis à adoucir son esclavage, à tromper son goût pour la liberté, on n'a pu encore la déterminer à vivre dans la prison. Tout cela explique pourquoi elle n'est pas bien connue; on sait seulement qu'elle se nourrit, dans sa chère solitude, des insectes

* Voyez les planches enluminées, n° 502, fig. 2.

(1) *Parus cristatus*; en allemand, *kobel-meiss, heubel-meiss, heiden-meiss, struss-meisslin*. (Gesner, Aves, pag. 642. — Aldrovande, Ornithologia, tom. 2, pag. 723. — Jonston, Aves, pag. 86.)

En anglais, *the crested titmouse*. (Willughby, Ornithol., pag. 175. — Ray, Synopsis Av., pag. 74.)

En anglais, *the juniper-tit-mouse*, mésange des genévriers. (Charleton, Exercit., pag. 96, n° 5.)

En allemand, *kobel-meise*..., *strauss-meisslin*.... (Schwenckfeld, Aviar. Siles., pag. 321.)

En allemand, *strauss-meise*...; en polonais, *sikora czubata*. (Rzacinski, Auet. Polon., pag. 404.)

En allemand, *die schopf-meise, hauben-meise*. (Frisch, tom. 1, class. 2, div. 1, art. 5, n° 14. — Klein, Ordo Av., pag. 85, n° 6. — Barrère, Specimen novum, class. 3, Gen. 24, pag. 49. — Albin, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 2, pl. 57.)

Parus capite cristato; en suédois, *tofs-myssa, tofs-tita, meshatt*. (Linnæus, Fauna Suecica, n° 239.)

En autrichien, *schopf-meise*. (Kramer, Elenchus Austr. infer., pag. 379, n° 2.)

Parus capite cristato, collari nigro, ventre albo. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, Gen. 116, Sp. 2.)

En danois, *top meise*. (Muller, Zoologiæ dan. Prodrum., n° 282.)

Parus cristatus supernè griseo-rufescens, infernè candicans; cristâ ex albedo et nigro variâ; teniâ ponè oculos nigrâ; teniâ arcuatâ nigrâ, genarum partem infimam cingente; gutture nigro; retricibus griseis; oris exterioribus griseo-rufescentibus... *Parus cristatus*, la mésange huppée. (Brisson, tome 3, page 558.)

Mésange coiffée, à bouquet, à pennache; mésange créée, huppée, chaperonnée. (Salerne, Hist. nat. des Oiseaux, page 216.)

(2) Du genre des mésanges et de la division des mésanges proprement dites; Cuv. DESM. 1826.

(3) *Avicula elegantissima* tum ex subviridi cristâ, tum ob odorem juniperinum quem exhalat, insignis. (Charleton, à l'endroit cité.)

(4) C'est l'avis de M. Frisch, confirmé par celui de M. le vicomte de Querboënt; cependant je ne dois pas dissimuler que, selon Rzacynski, la mésange huppée va par troupes; mais son autorité ne peut balancer celle des deux autres observateurs: Rzacynski ajoute que l'automne on prend beaucoup de ces oiseaux dans les montagnes.

qu'elle trouve sur les arbres ou qu'elle attrape en volant, et qu'elle a le principal caractère des mésanges, la grande fécondité.

De toutes les provinces de France, la Normandie est celle où elle est la plus commune; on ne la connaît, dit M. Salerne, ni dans l'Orléanais, ni aux environs de Paris: Belon n'en a point parlé, non plus qu'Oline, et il paraît qu'Aldrovande ne l'avait jamais vue; en sorte que la Suède d'une part, et de l'autre le Nord de la France, semblent être les dernières limites de ses excursions.

Elle a la gorge noire, le front blanc ainsi que les joues, et ce blanc des joues est encadré dans un collier noir assez délié, qui part des deux côtés de la plaque noire de la gorge, et remonte en se courbant vers l'occiput; une bande noire verticale derrière l'œil; le dessous du corps blanchâtre; les flancs d'un roux clair; le dessus du corps d'un gris roux; le fond des plumes noir; les plumes de la queue grises, et celles des ai-

les brunes, toutes bordées de gris-roux; excepté les grandes des ailes qui le sont en partie de blanc-sale; le bec noirâtre, et les pieds de couleur plombée.

Willughby a vu une teinte de verdâtre sur le dos et sur le bord extérieur des plumes de la queue et des ailes; Charleton a vu une teinte semblable sur les plumes qui composent la huppe; apparemment que ces plumes ont des reflets, ou bien ce sera une petite variété d'âge ou de sexe, etc.

Cet oiseau pèse environ le tiers d'une once, et n'est guère plus gros que la mésange à longue queue.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, cinq lignes et demie; langue terminée par quatre filets; tarse, huit lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; aile, composée de dix-huit plumes; queue, vingt-deux lignes et plus, un peu fourchue, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de dix lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX MÉSAIRES.

I.

LA MÉSANGE HUPPÉE DE LA CAROLINE (1).

PARUS BICOLOR; Linn., Gmel. (2).

La huppe de cette mésange étrangère n'est point permanente, et n'est véritablement une huppe que lorsque l'oiseau, agité de quelque passion, relève les longues plumes qui la composent, et alors elle se termine en pointe; mais la situation la plus ordinaire de ces

plumes, est d'être couchées sur la tête.

Cet oiseau habite, niche et passe toute l'année à la Caroline, à la Virginie, et probablement il se trouve au Groenland, puisque M. Muller lui a donné place dans sa *Zoologie Danoise*. Il se tient dans les forêts, et vit d'insectes comme toutes les mésanges: il est plus gros que l'espèce précédente et proportionné différemment, car il a le bec plus court et la queue plus longue; il pèse environ quatre gros; son plumage est assez uniforme: il a le front ceint d'une espèce de bandeau noir; le reste du dessus de la tête et du corps, et même les plumes de la queue et des ailes gris-foncé; le dessous du corps blanc, mêlé d'une légère teinte de rouge qui devient plus sensible sur les couvertures inférieures des ailes; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

La femelle ressemble parfaitement au mâle.

Longueur totale, environ six pouces; bec, cinq lignes et demie; tarse, huit lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, deux pouces et demi, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes d'environ seize lignes.

(1) *Parus cristatus pectore rubro*. (Klein, Av., pag. 86, n° 12.)

Crested titmouse. (Catesby, tom. 1, pl. 57.)

Parus cristatus superne saturatè griseus, inferne albus, cum aliquâ rubedinis mixturâ; maculâ in sinuipite nigrâ; retricibus saturatè griseis. *Parus carolinensis cristatus*, mésange huppée de la Caroline. (Brisson, tome 3, page 561.)

Parus bicolor, capite cristato, antice nigro, corpore cinereo, subtus ex albido rufescente. (Linnaeus, Syst. Nat., ed. 13, G. 116, Sp. 1.)

En groenlandais, *auingursak*. (Muller, Zoologia dan. Prodrômus, pag. 9.)

(2) Cette espèce est désignée, par M. Vieillot, sous le nom de mésange à huppe grise. DESM. 1826.

2.

LA MÉSANGE A COLLIER (1).

SYLVIA MITRATA; Lath., Vieill. (2).

Il semble qu'on ait coiffé cette mésange d'un capuchon noir un peu en arrière sur une tête jaune, dont toute la partie antérieure est à découvert; la gorge a aussi une plaque jaune, au-dessous de laquelle est un collier noir : tout le reste du dessous du corps est encore jaune, et tout le dessus olivâtre; le bec noir et les pieds bruns. L'oiseau est à peu près de la taille du chardonneret; il se trouve à la Caroline.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; tarse, neuf lignes; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de dix lignes.

3.

LA MÉSANGE A CROUPION JAUNE (3).

SYLVIA XANTHORHOA; Vieill. — PARUS VIRGINIANUS; Linn., Gmel. (4).

Elle grimpe sur les arbres comme les pics, dit Catesby, et comme eux fait sa nourriture ordinaire des insectes : elle a le bec noirâtre et les pieds bruns; la gorge et tout le dessous du corps, gris; la tête et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue, compris les ailes et leurs couvertures, d'un brun verdâtre, à l'exception toutefois du croupion qui est jaune : ce croupion jaune est la seule beauté de l'oiseau, le seul trait remarquable

(1) The hooded titmouse. (Catesby, tom. 1, pag. 60.)

Parus cucullo nigro. (Klein, Ord. Av., pag. 85, Sp. 5.)

Parus supernè olivaceus, infernè luteus; capite anteriùs luteo; torque nigro, caput posteriùs et collum cingente; reetricibus olivaceis... Parus carolinensis torquatus, mésange à collier de la Caroline. (Brisson, tome 3, page 578.)

(2) Cet oiseau, qui est le même que le gobe-mouche citrin (voyez page 253 de ce volume), est regardé par Latham et par M. Vieillot comme appartenant au genre des fauvettes. DESM. 1826.

(3) The yellow-rump. (Catesby, tom. 1, pl. 58.)
Luscinià uropygio luteo. (Klein, Ordo Av., pag. 74, Sp. 8.)

Parus supernè fuscus, ad olivaceum inclinans, infernè griseus; tectricibus caudæ superioribus luteis; remigibus interiùs penitùs fuscis; reetricibus fuscò-olivaceis.... Parus virginianus, la mésange de Virginie. (Brisson, tome 3, page 575.)

(4) M. Vieillot rapporte cet oiseau au genre des fauvettes. DESM. 1826.

qui interrompe l'insipide monotonie de son plumage, et c'est l'attribut le plus saillant qu'on pût faire entrer dans sa dénomination pour caractériser l'espèce. La femelle ressemble au mâle; tous deux sont un peu moins gros que le chardonneret, et ont été observés dans la Virginie par Catesby.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit lignes; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dont les intermédiaires sont un peu plus courtes que les latérales; elle dépasse les ailes d'environ dix lignes.

4.

LA MÉSANGE GRISE A GORGE JAUNE (5).

SYLVIA FLAVICOLLIS; Lath., Vieill. (6).

Non-seulement la gorge, mais tout le devant du cou est d'un beau jaune, et l'on voit encore de chaque côté de la tête ou plutôt de la base du bec supérieur, une petite échappée de cette couleur; le reste du dessous du corps est blanc avec quelques mouchetures noires sur les flancs; tout le dessus est d'un joli gris; un bandeau noir couvre le front, s'étend sur les yeux et descend des deux côtés sur le cou, accompagnant la plaque jaune dont j'ai parlé; les ailes sont d'un gris brun et marquées de deux taches blanches; la queue noire et blanche; le bec noir et les pieds bruns.

La femelle n'a ni ce beau jaune qui relève le plumage du mâle, ni ces taches noires qui font sortir les autres couleurs.

Cet oiseau est commun à la Caroline; il ne pèse que deux gros et demi, et cependant M. Brisson le croit aussi gros que notre charbonnière qui en pèse sept ou huit.

(5) The yellow throated creeper. (Catesby, Caroline, tom. 1, pl. 62.)

Parus americanus pectore luteo; en allemand, *gelbkehligte meise*. (Klein, Ordo Avium, pag. 87, n° 14.)

Parus supernè griseus, infernè albus; sincipite et tæniâ utrinque per oculos et secundùm colli latera nigris; gutture et collo inferiore splendide luteis (mas); tæniâ duplici transversâ in alis candidâ; reetricibus nigris, lateralibus interiùs albis... Parus carolinensis griseus. (Brisson, tome 3, page 563.)

(6) M. Vieillot remarque que cet oiseau, qui n'est pas une mésange, mais une fauvette, est surtout très-rapproché de sa fauvette à poitrine jaune de la Louisiane, si même il n'appartient pas à son espèce.

DESM. 1826.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, huit lignes et demie; ongles très-longs, le postérieur le plus fort de tous; queue, vingt-six lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quatorze lignes.

5.

LA GROSSE MÉSANGE BLEUE.

LA MÉSANGE AZURÉE, *PARUS CYANUS*; Pall., Temm., Lath., Vicill.—*PARUS SÆBYENSIS*; Sparmann. — *PARUS KNJESCIK*; Linn., Gmel. (1).

La figure de cet oiseau a été communiquée par le marquis Fachinetto à Aldrovande, qui ne l'a vue qu'en peinture; elle faisait partie des dessins coloriés d'oiseaux que certains voyageurs japonais offrirent au pape Benoît XIV, et qui n'en furent pas moins suspects à Willulghby; cet habile naturaliste les regardait comme des peintures de fantaisie, représentant des oiseaux imaginaires ou du moins très-défigurés; mais par exactitude nous allons rapporter la description d'Aldrovande.

Le bleu-clair régnait sur toute la partie supérieure de cet oiseau, le blanc sur l'inférieure; un bleu très-foncé sur les pennes de la queue et des ailes; il avait l'iris de couleur jaune; une tache noire derrière les yeux; la queue aussi longue que le corps, et les pieds noirs et petits. Ces petits pieds ne sont pas des pieds de mésange; d'ailleurs toute cette description respire une certaine uniformité qui ne ressemble guère à la nature, et qui justifie les soupçons de Willulghby.

6.

LA MÉSANGE AMOUREUSE (2).

PARUS AMATORIUS; Linn., Gmel. — *PARUS AMOROSUS*; Lath.

La Chine a aussi ses mésanges: en voici

(1) M. Bechstein considère le *parus cyanus* de Pallas (Nov. Comment. petrop., tom. 14, pl. 13, fig. 1, et pl. 23, fig. 2), et le *parus sæbyensis* de Sparmann (Museum Carlson., pl. 25), comme les deux sexes d'une même espèce; Cuv. DESM. 1826.

(2) *Parus erastes*, l'amoureux de la Chine. (Commerçon.)

Quelques-uns lui donnent le nom de *chanoinesse* à cause de sa robe noire et de ses petites manchettes, comme on a donné le nom de *chanoine* au bouvreuil, celui de *nonnette* à la charbonnière, etc.

une dont nous devons la connaissance à M. l'abbé Gallois qui l'avait apportée de l'extrémité de l'Asie, et qui la fit voir à M. Commerçon en 1769. C'est sur la loi de celui-ci que je place cet oiseau à la suite des mésanges, dont il s'éloigne visiblement par la longueur et la forme de son bec.

Le surnom d'amoureuse donné à cette espèce, indique assez la qualité dominante de son tempérament: en effet, le mâle et la femelle ne cessent de se caresser; au moins, dans la cage, c'est leur unique occupation; ils s'y livrent, dit-on, jusqu'à l'épuisement, et de cette manière non-seulement ils charment les ennemis de la prison, mais ils les abrègent; car on sent bien qu'avec un pareil régime ils ne doivent pas vivre fort longtemps, par cette règle générale que l'intensité de l'existence en diminue la durée. Si tel est leur but, s'ils ne cherchent en effet qu'à faire finir promptement leur captivité, il faut avouer que dans leur désespoir ils savent choisir des moyens assez doux. M. Commerçon ne nous dit pas si ces oiseaux remplissent avec la même ardeur toutes les autres fonctions relatives à la perpétuité de l'espèce, telles que la construction du nid, l'incubation, l'éducation; enfin s'ils pondent comme nos mésanges un grand nombre d'œufs. D'après la marche ordinaire de la nature qui est toujours conséquente, l'affirmative est assez probable, avec toutes les modifications néanmoins que doivent y apporter la différence de climat et les bizarreries de l'instinct particulier, qui n'est pas toujours aussi conséquent que la nature.

Leur plumage est en entier d'un noir d'ardoise qui règne également sur le dessus et le dessous du corps, et dont l'uniformité n'est interrompue que par une bande mi-partie de jaune et de roux, posée longitudinalement sur l'aile, et formée par la bordure extérieure de quelques-unes des pennes moyennes; cette bande a trois dentelures à son origine, vers le milieu de l'aile, qui est composée de quinze ou de seize pennes assez peu différentes en longueur.

La mésange amoureuse pèse trois gros (3);

(3) M. Commerçon, dans une note écrite de sa main, après avoir dit qu'elle ne pesait que trois gros, ajoute qu'elle est de la taille de notre grosse charbonnière, qui cependant pèse une fois davantage, au moins.

elle est de la forme des autres mésanges, et d'une taille moyenne; mais elle a la queue courte, et par cette raison sa longueur totale est d'autant moindre, et de cinq pouces un quart seulement; bec, huit lignes, noir à la base, d'un orangé vif à l'extrémité opposée; la pièce supérieure excédant un peu l'inférieure et ayant ses bords légèrement échancrés vers la pointe; langue comme tronquée par le bout, ainsi que dans les autres mésanges; tarse, huit lignes; doigt du milieu le plus long de tous, adhèrent par sa première phalange au doigt extérieur; les ongles formant un demi-cercle par leur courbure, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; queue, près de deux pouces, un peu fourchue, composée de douze penes; elle dépasse les ailes d'un pouce et plus.

7.

LA MÉSANGE NOIRE.

PARUS CELA; Linn., Gmel.

La mésange noire ou cela de M. Linnæus (1) a des rapports frappants avec cette espèce, puisqu'elle n'en diffère, quant aux couleurs, que par son bec blanc, et par une tache jaune qu'elle a sur les couvertures supérieures de la queue. M. Linnæus dit qu'elle se trouve aux Indes; mais il faut que ce soit aux Indes occidentales, car M. Lepage du Pratz l'a vue à la Guyane (2). Malgré cette grande différence de climats, on ne peut guère s'empêcher de la regarder comme une simple variété dans l'espèce de la mésange amoureuse de la Chine; pour s'expliquer plus positivement il faudrait connaître la taille, les dimensions, et surtout les habitudes naturelles de cet oiseau.

L'OISEAU-MOUCHE (3-4).

DE tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art, ne sont pas comparables à ce bijou de la nature; elle l'a placé dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur, *maximè miranda in minimis*; son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a

fait que partager aux autres oiseaux: légèreté, rapidité, prestesse, grâce et richesse parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze brillent sur ses habits, il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants, il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur comme

(1) Cela. Parus niger, rostro albo, maculâ alarum basique caudæ flavis. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 13, pag. 343, Sp. 14.)

(2) Essay on the nat. History of Guyana, pag. 182.

(3) Les Espagnols le nomment *tomineios*; les Péruviens, *quinti*, selon Garcilasso; selon d'autres, *quindé*; et de même au Paraguay (Histoire générale des Voyages, tome 14, page 162); les Mexicains, *huitzitzil*, suivant Ximènes; *hoitzitzil* dans Hernandez; *ourissia* (rayon du soleil), suivant Nieremberg; les Brésiliens, *guaimunbi*: ce nom est générale, et comprend dans Maregrave les colibris avec les oiseaux-mouches. C'est apparemment ce même nom corrompu que Léry et Thetvet rendent par *gonambouch*, et que les relations portugaises écrivent *guanimbique*; *viciellin* dans Gomara (Hist. gen. Ind., cap. 194, et Histoire de la prise de Mexico); *guachichil*, à la Nouvelle-Espagne, c'est-à-dire *suce-fleurs*, suivant Gemelli Carneri (tome 4, pag. 211),

en anglais, *humming bird* (oiseau bourdonnant); en latin moderne de nomenclature, *mellisuga* (Brisson); *trochilus* (Linn.). (Marcgrave, Hist. nat. Brasil., pag. 196 et 197. — Hernandez, apud Recch., pag. 321. — Acosta, Hist. nat. et mor. Ind., lib. 4, cap. 37. — Nieremb., Hist. nat., pag. 239. — Laët, Ind. occid., lib. 5, pag. 256. — Sloane, Hist. nat. of Jamaïc., pag. 307. — Browne, Jamaïc., pag. 475. — Essay on Hist. nat. of Guyana, pag. 165. — Du Tertre, Hist. nat. des Antill., tom. 2, pag. 262. — Feuillée, Journal. d'observ.; Paris, 1714, tome 1, pages 413 et suiv. — Labat, Nouveaux Voyages aux îles de l'Amérique; Paris, 1722, tome 4, page 13. — Hist. nat. et morale des Antilles de l'Amérique; Rotterdam, 1658, pages 160 et suiv.)

(4) Cet article renferme seulement des généralités sur l'histoire des oiseaux-mouches proprement dits, qui sont caractérisés par leur bec droit et non arqué, comme celui des colibris. DESM. 1827.

il a leur éclat : il vit de leur nectar et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du Nouveau-Monde que se trouvent toutes les espèces d'oiseaux-mouches ; elles sont assez nombreuses et paraissent confinées entre les deux tropiques (1), car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées n'y font qu'un court séjour ; ils semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui et voler sur l'aile des zéphirs à la suite d'un printemps éternel.

Les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces brillants oiseaux, leur avaient donné les noms de *rayons* ou *cheveux du soleil* (2). Les Espagnols les ont appelés *tomineios*, mot relatif à leur excessive petitesse ; le *tomine* est un poids de douze grains : *j'ai vu*, dit Nieremberg, *peser au trébuchet un de ces oiseaux, lequel, avec son nid, ne pesait que deux tomines* (3), et pour le volume les petites espèces de ces oiseaux sont au-dessous de la grande mouche asile (*le taon*) pour la grandeur, et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est une aiguille fine, et leur langue un fil délié ; leurs petits yeux noirs ne paraissent que deux points brillants ; les plumes de leurs ailes sont si délicates qu'elles en paraissent transparentes (4) ; à peine aperçoit-on leurs pieds, tant ils sont courts et menus ; ils en font peu d'usage, ils ne se posent que pour passer la nuit, et se laissent pendant le jour emporter dans les airs ; leur vol est continu, bourdonnant et rapide : Maregrave compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet, et l'exprime par les syllabes *hour, hour, hour* ; leur battement est si vif, que l'oiseau s'arrêtant dans les airs paraît non-seulement immobile, mais tout-à-fait sans action ; on le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre ; il les visite toutes plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais ; il ne presse ses inconstances que pour mieux suivre ses

amours, et multiplier ses jouissances innocentes, car cet amant léger des fleurs vit à leurs dépens sans les flétrir ; il ne fait que pomper leur miel, et c'est à cet usage qu'il sa langue paraît uniquement destinée ; elle est composée de deux fibres creuses, formant un petit canal (5), divisé au bout en deux filets (6) ; elle a la forme d'une trompe dont elle fait les fonctions (7) : l'oiseau la darde hors de son bec, apparemment par un mécanisme de l'os hyoïde, semblable à celui de la langue des pics (8) ; il la plonge jusqu'au fond du calice des fleurs pour en tirer les sucs, telle est sa manière de vivre, d'après tous les auteurs qui en ont écrit (9). Ils n'ont eu qu'un contradicteur, c'est M. Badiet (10) qui, pour avoir trouvé dans l'œsophage d'un oiseau-mouche quelques débris de petits insectes, en conclut qu'il vit de ces animaux et non du suc des fleurs. Mais nous ne croyons pas devoir faire céder une multitude de témoignages authentiques à une seule assertion, qui même paraît prématurée ; en effet, que l'oiseau-mouche avale quelques insectes, s'ensuit-il qu'il en vive et s'en nourrisse toujours ? et ne semble-t-il pas inévitable qu'en pompant le miel des fleurs, ou recueillant leurs poussières, il entraîne en même temps quelques-uns des petits insectes qui s'y trouvent engagés ? Au reste, la nourriture la plus substantielle est nécessaire pour suffire à la prodigieuse vivacité de l'oiseau gobe-mouche, comparée avec son extrême petitesse ; il faut bien des molécules organiques pour soutenir tant de forces dans de si faibles organes, et fournir à la dépense d'esprits que fait un mouvement perpétuel et rapide : un aliment d'aussi peu de substance que quelques menus insectes y paraît bien peu proportionné ; et Sloane, dont les observations sont ici du plus grand poids, dit expressément qu'il a trouvé l'estomac de l'oiseau-mouche tout rempli des poussières et du miellat des fleurs (11).

Rien n'égale en effet la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plu-

(5) Maregrave.

(6) Labat, tom. 4, pag. 13.

(7) Hist. nat. of Guyana, pag. 165.

(8) Voyez l'article des *pics*.

(9) Voyez Garcilasso, Gomara, Hernandez, Clusius, Nieremberg, Maregrave, Sloane, Catesby, Feuillée, Labat, du Tertre, etc.

(10) Journal de Physique, janvier 1778, page 32.

(11) Jamaïc., pag. 307.

(1) « Reperitur passim in omnibus penè Americæ regionibus, inter utrumque tropicum. » (Laët, Ind. occid., lib. 5, pag. 256.)

(2) Voyez Maregrave, page 196.

(3) Voyez Nieremberg, page 239 ; et Acosta, lib. 4, cap. 37.

(4) Maregrave.

tôt leur audace : on les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et se laissant emporter par leur vol, les becqueter à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère (1). Quelquefois même ils se livrent entre eux de très-vifs combats; l'impatience paraît être leur âme : s'ils s'approchent d'une fleur, et qu'ils la trouvent fanée, ils lui arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit; ils n'ont point d'autre voix qu'un petit cri, *screp, screp*, fréquent et répété (2); ils le font entendre dans les bois dès l'aurore (3), jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil, tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

Ils sont solitaires (4), et il serait difficile qu'étant sans cesse emportés dans les airs, ils pussent se reconnaître et se joindre; néanmoins l'amour, dont la puissance s'étend au-delà de celle des éléments, sait rapprocher et réunir tous les êtres dispersés; on voit les oiseaux-mouches deux à deux dans le temps des nichées : le nid qu'ils construisent répond à la délicatesse de leur corps; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs; ce nid est fortement tissu et de la consistance d'une peau douce et épaisse; la femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux (5); on la voit pressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorce de gommiers qu'elle colle à l'entour, pour le défendre des injures de l'air, autant que pour le rendre plus solide (6); le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier (7), ou quelquefois à un fêtu qui pend de la cou-

verture de quelque case (8). Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot (9), et fait de même en demi-coupe; on y trouve deux œufs tout blancs, et pas plus gros que des petits pois; le mâle et la femelle les couvent tour à tour pendant douze jours; les petits éclosent au treizième jour, et ne sont alors pas plus gros que des mouches. « Je n'ai jamais pu remarquer, dit le P. du Tertre, quelle sorte de becquée la mère leur apporte, sinon qu'elle leur donne à sucer sa langue encore tout emmiellée du suc tiré des fleurs. »

On conçoit aisément qu'il est comme impossible d'élever ces petits volatiles : ceux qu'on a essayé de nourrir avec des sirops ont déperî dans quelques semaines; ces aliments, quoique légers, sont encore bien différents du nectar délicat qu'ils recueillent en liberté sur les fleurs, et peut-être aurait-on mieux réussi en leur offrant du miel.

La manière de les abattre est de les tirer avec du sable ou à la sarbacane; ils sont si peu défiant, qu'ils se laissent approcher jusqu'à cinq ou six pas (10). On peut encore les prendre en se plaçant dans un buisson fleuri, une verge enduite d'une gomme gluante à la main; on en touche aisément le petit oiseau lorsqu'il bourdonne devant une fleur; il meurt aussitôt qu'il est pris (11), et sert après sa mort à parer les jeunes Indiennes qui portent en pendants d'oreilles deux de ces charmants oiseaux. Les Péruviens avaient l'art de composer avec leurs plumes des tableaux, dont les anciennes relations ne cessent de vanter la beauté (12). Marcgrave, qui avait vu de ces ouvrages, en admire l'éclat et la délicatesse.

Avec le lustre et le velouté des fleurs, on a voulu encore en trouver le parfum à ces jolis oiseaux : plusieurs auteurs ont écrit qu'ils sentaient le musc; c'est une erreur, dont l'origine est apparemment dans le nom

(1) Browne, pag. 475; Charlevoix, Nouvelle-France, tome 3, page 158.— Voyez aussi du Tertre, tome 2, page 263.

(2) Marcgrave compare ce cri, pour sa continuité, à celui du moineau, page 196.

(3) « Toto autem anno magno numero in sylvis ingenium strepitum excitant. » (Marcgrave, page 196.)

(4) Transact. Philosoph., num. 200, art. 5.

(5) Du Tertre, tome 2, page 262.

(6) *Idem*, *ibidem*.

(7) Browne.

(8) Du Tertre, loco citato.

(9) Voyez Feuillée, Journal d'observations, tome I, page 413.

(10) Ils sont en si grand nombre, dit Marcgrave, qu'un chasseur en un jour en prendra facilement soixante.

(11) Du Tertre, page 263.—« Victitat floribus solo lum; ideò capta viva detineri non potest, sed moritur. » (Marcgrave, loco citato.)

(12) Voyez Ximènes, qui attribue le même art aux Mexicains; Gemelli Carreri, Thevet, Lérý, Hernandez, etc.

que leur donne Oviedo, de *passer mosquitus*, aisément changé en celui de *passer moscatus* (1). Ce n'est pas la seule petite merveille que l'imagination ait voulu ajouter à leur histoire (2); on a dit qu'ils étaient moitié oiseaux et moitié mouches, qu'ils se produisaient d'une mouche (3), et un provincial des Jésuites affirme gravement, dans Clusius, avoir été témoin de la métamorphose (4): on a dit qu'ils mouraient avec les fleurs pour renaître avec elles; qu'ils passaient dans un sommeil et un engourdissement total toute la mauvaise saison, suspendus par le bec à l'écorce d'un arbre; mais ces fictions ont été rejetées par les naturalistes sensés (5), et Catesby assure avoir vu durant toute l'année ces oiseaux à Saint-

Domingue et au Mexique, où il n'y a pas de saison entièrement dépourvue de fleurs (6). Sloane dit la même chose de la Jamaïque, en observant seulement qu'ils y paraissent en plus grand nombre après la saison des pluies, et Marcgrave avait déjà écrit qu'on les trouve toute l'année en grand nombre dans les bois du Brésil.

Nous connaissons vingt-quatre espèces dans le genre des oiseaux-mouches, et il est plus que probable que nous ne les connaissons pas toutes: nous les désignerons chacune par des dénominations différentes, tirées de leurs caractères les plus apparents, et qui sont suffisants pour ne les pas confondre.

LE PLUS PETIT OISEAU-MOUCHE * (7).

PREMIÈRE ESPÈCE.

TROCHILUS MINIMUS; Linn., Cuv. (8).

C'est par la plus petite des espèces qu'il convient de commencer l'énumération du plus petit des genres. Ce très-petit oiseau-mouche est à peine long de quinze lignes, de la pointe du bec au bout de la queue: le bec a trois lignes et demie, la queue quatre; de sorte qu'il ne reste qu'un peu plus de neuf lignes pour la tête, le cou et le corps de l'oiseau; dimensions plus petites que celles de nos grosses mouches. Tout le dessus de la tête et du corps est vert-doré brun, changeant et à reflets rougeâtres; tout le dessous est gris-blanc. Les plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet; et cette couleur est presque généralement celle des ailes dans

tous les oiseaux-mouches, aussi-bien que dans les colibris. Ils ont aussi assez communément le bec et les pieds noirs: les jambes sont recouvertes assez bas de petits duvets effilés, et les doigts sont garnis de petits ongles aigus et courbés. Tous ont dix plumes à la queue: et l'on est étonné que Marcgrave n'en compte que quatre: c'est vraisemblablement une erreur de copiste. La couleur de ces plumes de la queue est, dans la plupart des espèces, d'un noir bleuâtre, avec l'éclat de l'acier bruni. La femelle a généralement les couleurs moins vives: on la reconnaît aussi, suivant les meilleurs observateurs (9), à ce qu'elle est un peu plus petite

(1) Oviedo, Summarii, cap. 48. — Gesner soupçonne très-bien que ce nom vient plutôt à *muscā*, qu'à *moscho*.

(2) Du Tertre corrige judicieusement là-dessus plusieurs exagérations puériles; et relève, à son ordinaire, les méprises de Rochefort, tome 2, page 263.

(3) Voyez Nieremberg, page 240.

(4) Ce jésuite, dit Clusius, faisait d'étranges relations d'histoire naturelle. (Exotic., pag. 96.)

(5) Voyez Willughby.

(6) Voyez Carolina, tome 1, page 65.

* Voyez les planches enluminées, n° 276; fig. 1.

(7) *Guainumbi septima species*. (Marcgrave, Hist. nat. Brasil., pag. 197. — Willughby, Ornithol., pag. 167.) — *Guainumbi minor, corpore toto cinereo*. (Ray, Synops. Avium, pag. 83, n° 7.) —

Polythmus minimus variegatus. (Browne, Hist. nat. of Jamaica., pag. 475: il paraît qu'il n'a décrit que la femelle.) — *The smallest humming bird*. (Sloane, Jamaica., tom. 2, pag. 307, n° 38, avec une très-mauvaise figure, tab. 264, fig. 1.) — *The least humming bird*. (Edwards, page et pl. 105.) — « *Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore* » varians, infernè griseo-alba; rectricibus nigro-charlybeis, extimā per totam longitudinem, proximè sequenti à medietate ad apicem griseis..... Mellisuga. » (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 694.)

(8) Cet oiseau est du genre des oiseaux-mouches de M. Cuvier; *orthorhynchus*, Lacép. Il est figuré par M. Vieillot, *Ois. dorés*, pl. 64. DESM. 1827-

(9) Grew dans les *Transact. Philos.*, n° 200 art. 5. — Labat, Du Tertre.

que le mâle. Le caractère du bec de l'oiseau-mouche est d'être égal dans sa longueur, un peu renflé vers le bout, comprimé horizontalement, et *droit*. Ce dernier trait distingue les oiseaux-mouches des colibris, que plusieurs naturalistes ont confondus, et

que Marcgrave lui-même n'a pas séparés.

Au reste, cette première et très-petite espèce se trouve au Brésil et aux Antilles. L'oiseau nous a été envoyé de la Martinique sur son nid, et M. Edwards l'a reçu de la Jamaïque (1).

LE RUBIS (2).

SECONDE ESPÈCE.

TROCHILUS COLUBRIS; Gmcl., Lath., Cuv. (3).

En observant l'ordre de grandeur, ou plutôt de petitesse, plusieurs espèces pourraient tenir ici la seconde place. Nous la donnons à l'oiseau-mouche de la Caroline, en le désignant par le nom de *rubis*. Catesby n'exprime que faiblement l'éclat et la beauté de la couleur de sa gorge, en l'appelant *un émail cramoisi*; c'est le brillant et le feu d'un rubis : vu de côté, il s'y mêle une couleur d'or, et en dessous, ce n'est plus qu'un grenat sombre. On peut remarquer que ces plumes de la gorge sont taillées et placées en écailles, arrondies, détachées; disposition favorable pour augmenter les reflets, et qui se trouve, soit au cou, soit sur la tête des oiseaux-mouches dans toutes leurs plumes éclatantes. Celui-ci a tout le dessus du corps d'un vert-doré changeant en couleur de cuivre rouge; la poitrine et le devant du corps sont mêlés de gris-blanc et de noirâtre; les deux plumes du milieu de la queue sont de la couleur du dos, et les plumes latérales sont d'un brun pourpré; Catesby dit

couleur de cuivre. L'aile est d'un brun teint de violet, qui est, comme nous l'avons déjà observé, la couleur commune des ailes de tous ces oiseaux; ainsi nous n'en ferons plus mention dans leurs descriptions. La coupe de leurs ailes est assez remarquable : Catesby l'a comparée à celle de la *lame d'un cimeterre turc*. Les quatre ou cinq premières penes extérieures sont très-longues, les suivantes le sont beaucoup moins, et les plus près du corps sont extrêmement courtes; ce qui, joint à ce que les grandes ont une courbure en arrière, fait ressembler les deux ailes ouvertes à un arc tendu; le petit corps de l'oiseau est au milieu comme la flèche de l'arc.

Le rubis se trouve en été à la Caroline, et jusqu'à la Nouvelle-Angleterre; et c'est la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance dans ces terres septentrionales (4). Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspésie (5), et le P. Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada; mais il paraît l'a-

(1) Edwards, Hist., pag. 105.

(2) *The humming bird*. (Catesby, Carolina, t. 1, pag. 65.) — *The red throated humming bird*. (Edwards, History, pl. 38.) Edwards représente le mâle et la femelle; cette dernière a la gorge blanche comme tout le dessus du corps. — *Mellisuga pectore rubro*. (Klein, Avi., pag. 106, n° 5.) — *Tomineio virescens gutture flammeo*. (Petiv. Gazoph., avec une mauvaise figure, tab. 3, fig. 8.) — Marcgrave n'a point décrit spécialement cette espèce, et il paraît que c'est sans raison que M. Brisson lui attribue particulièrement les dénominations de *guainumbi*, *d'aratica*, *d'aratarata-guacu*, et de *pegafrol*, que Marcgrave ne donne qu'en général à la famille de ces oiseaux. Barrère, que M. Brisson cite de même, n'a indiqué que trois espèces d'oiseaux-mouches ou colibris, et encore qu'imparfaitement et sans distinguer les deux familles : mais du moins on voit que M. Brisson se trompe en rapportant à l'oiseau-mouche de la Caroline, le premier *regulus minimus* de

Barrère, qui est un colibri, puisqu'il a le bec arqué; *rostello longiori et arcuato*. — « *Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè sordidè alba, griseo-fusco admixto; gutture et collo inferiore purpureo-aureis; rectricibus lateribus fusco-purpureis (mas)* ».

» *Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè sordidè alba; gutture fusco-maculato; rectricibus lateralibus primà medietate fusco-aureis, alterà nigro-chalybeis, albo terminatis (femina)*... *Mellisuga carolinensis gutture rubro*. » (Brisson, Ornithol., tome 3, page 716.)

(3) Il est du genre oiseau-mouche de M. Cuvier. M. Vieillot l'a figuré sur les planches 31, 32 et 33 de ses *Oiseaux dorés*. DESM. 1827.

(4) Catesby, pag. 65. — Edwards, pag. 38.

(5) Nouvelle relation de la Gaspésie, par le R. P. Chrétien Leclercq; Paris, 1691, page 486. Les Gaspésiens, suivant cette relation, l'appellent *Nirido*, oiseau du ciel.

voir assez mal connu, quand il dit, que le fond de son nid est *tissu de petits brins de bois, et qu'il pond jusqu'à cinq œufs* (1); et ailleurs, *qu'il a les pieds comme le bec, fort longs* (2). L'on ne peut rien établir sur de pareils témoignages. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches

de la Caroline (3); en été, ils y font leurs petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir, en automne. *Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa nourriture, et je n'ai jamais observé, dit Catesby, qu'il se nourrit d'aucun insecte, ni d'autre chose que du nectar des fleurs* (4).

L'AMÉTHISTE*.

TROISIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS AMETHYSTINUS; Gmel., Lath.

Ce petit oiseau-mouche a toute la gorge et le devant du cou de couleur améthiste brillante; on n'a pu donner cet éclat à la figure enluminée: c'est même la difficulté de rendre le lustre et l'effet des couleurs des oiseaux-mouches et des colibris, qui en fait borner le nombre dans nos planches enluminées, et discontinuer un travail que tous les auteurs reconnaissent également être l'écueil du pinceau (5). L'oiseau améthiste est un des plus petits oiseaux-mouches; sa

taille et sa figure sont celles du rubis: il a de même la queue fourchue: le devant du corps est marbré de gris-blanc et de brun; le dessus est vert-doré: la couleur améthiste de la gorge se change en brun-pourpré, quand l'œil se place un peu plus bas que l'objet: les ailes semblent un peu plus courtes que dans les autres oiseaux-mouches, et ne s'étendent pas jusqu'aux deux plumes du milieu de la queue, qui sont cependant les plus courtes, et rendent sa coupe fourchue.

L'ORVERT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS VIRIDISSIMUS; Lath., Gmel., Vieill. (6).

Le vert et le jaune-doré brillent plus ou moins dans tous les oiseaux-mouches; mais ces belles couleurs couvrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'admirer: sous certains aspects, c'est un or brillant et pur; sous d'autres, un vert glacé qui n'a pas moins de lustre que le métal poli. Ces couleurs s'étendent jusque sur les ailes; la queue est d'un noir d'acier bruni; le ventre blanc. Cet oiseau-mouche est encore très-petit, et n'a pas deux pouces de longueur; c'est à cette

espèce que nous croyons devoir rapporter le petit oiseau-mouche entièrement vert (*all green humming bird*) de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards (page 316, pl. 360), que le traducteur donne mal à-propos pour un colibri; mais la méprise est excusable, et vient de la langue anglaise elle-même qui n'a qu'un nom commun, celui d'*oiseau bourdonnant* (*humming bird*), pour désigner les colibris et les oiseaux-mouches.

Nous rapporterons encore à cette espèce la seconde de Marcgrave; sa beauté singulière, son bec court (7), et l'éclat d'or et de vert brillant et glacé (*transplendens*) du de-

(1) Histoire et description de la Nouvelle-France; Paris, 1744, tome 3, page 158.

(2) Hist. de Saint-Domingue; Paris, 1730, tome 1, page 31.

(3) Voyez Hist. générale des Voyages, tome 14, page 456.

(4) Carolin., tome 1, page 65.

* Voyez les planches enluminées, n° 672, fig. 1, sous la dénomination de *petit oiseau-mouche à queue fourchue de Cayenne*.

(5) Marcgrave.

(6) M. Vieillot rapporte cet oiseau, ainsi que le vert-doré, à l'espèce qu'il nomme oiseau-mouche tout-vert. DESM. 1827.

(7) «Pulchrior priori... tam eleganti et splendente viriditate; cum aureo colore transplendente sunt» plume; ut mirè resplendeant. » (Marcgrave, *guainumbi secunda species*.)

vant du corps, le désignent assez. M. Brisson, qui fait de cette seconde espèce de Marcgrave sa seizième sous le nom d'*oiseau-mouche à queue fourchue du Brésil*, n'a pas pris garde que, dans Marcgrave, cet oiseau

n'a la queue ni longue, ni fourchue (*cauda similis priori*), dit cet auteur; or, la première espèce n'a point la queue fourchue, mais droite, longue seulement d'un doigt, et qui ne dépasse pas l'aile (1).

LE HUPPECOL*.

CINQUIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS ORNATUS; Lath., Gmel., Cuv. (2).

Ce nom désigne un caractère fort singulier, et qui suffit pour faire distinguer l'oiseau de tous les autres; non-seulement sa tête est ornée d'une huppe rousse assez longue, mais de chaque côté du cou, au-dessous des oreilles, partent sept ou huit plumes inégales; les deux plus longues ayant six à sept lignes sont de couleur rousse et étroites dans leur longueur, mais le bout un peu élargi est marqué d'un point vert; l'oiseau les relève en les dirigeant en arrière; dans l'état de repos, elles sont couchées sur le cou, ainsi que sa belle huppe: tout cela se redresse quand il vole, et alors l'oiseau paraît tout rond. Il a la gorge et le devant du cou d'un riche vert-doré (en tenant l'œil beaucoup plus bas que l'objet, ces plumes

si brillantes paraissent brunes); la tête et tout le dessus du corps est vert avec des reflets éclatants d'or et de bronze, jusqu'à une bande blanche qui traverse le croupion; de là jusqu'au bout de la queue règne un or luisant sur un fond brun aux barbes extérieures des penes, et roux aux intérieures; le dessous du corps est vert-doré brun; le bas-ventre blanc. La grosseur du huppe-col ne surpasse pas celle de l'améthiste: sa femelle lui ressemble, si ce n'est qu'elle n'a point de huppe ni d'oreilles; qu'elle a la bande du croupion roussâtre, ainsi que la gorge; le reste du dessous du corps roux, nuancé de verdâtre; son dos et le dessus de sa tête sont, comme dans le mâle, d'un vert à reflets d'or et de bronze.

LE RUBIS-TOPAZE** (3).

SIXIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS MOSCHITUS; Lath., Gmel., Vieill. (4).

De tous les oiseaux de ce genre, celui-ci est le plus beau, dit Marcgrave, et le plus élégant; il a les couleurs et jette le feu des deux pierres précieuses dont nous lui don-

nons les noms; il a le dessus de la tête et du cou aussi éclatant qu'un rubis; la gorge et tout le devant du cou, jusque sur la poitrine, vus de face, brillent comme une to-

(1) « Caudam habet directam, digitum longam. » (Marcgrave, secunda species.)

* Voyez les planches enluminées, n° 640, fig. 3.

(2) Cet oiseau-mouche de M. Cuvier a été figuré par M. Vieillot, sur ses planches 49 et 50 de ses *Ois. dorés*. DESM. 1827.

** Voyez les planches enluminées, n° 227, fig. 2, sous la dénomination d'*oiseau-mouche à gorge dorée du Brésil*.

(3) *Guainumbi, octava spectes*. (Marcgrave, Hist. nat. Bras., pag. 97. — Willulghby, Ornithol., pag. 167. — Jonston, Avi., pag. 135.) — *Guainumbi major*. (Ray, Synops., pag. 83, n° 8.) — *Avis cubri omnium minima, americana, thaumantias*

dicta. (Seba, vol. 1, pag. 61.) — *Mellisuga; thaumantias americana, omnium minima*. (Klein, Avi., pag. 105, n° 2.) — Klein l'appelle *minima* sur la dénomination de Seba, en remarquant lui-même qu'il est représenté assez grand dans cet auteur. — « *Mellisuga fusca, cum aliquâ supernè viridi-aurei* » mixturâ, vertice et collo superiore splendidè purèis; gutture, collo inferiore et pectore topazinis; reetricibus rufo-purpurascensibus, apice nigro violaceis... *Mellisuga brasiliensis, gutture topazino*. » (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 699.)

(4) Il faut rapporter à cette espèce, selon M. Vieillot, l'*escarboucle*, qui est décrit ci-après, page 452. DESM. 1827.

paze aurore du Brésil; ces mêmes parties, vues un peu au-dessous, paraissent un or mat, et vues de plus bas encore, se changent en vert-sombre; le haut du dos et le ventre sont d'un brun-noir velouté; l'aile est d'un brun violet; le bas-ventre blanc; les couvertures inférieures de la queue et ses penes sont d'un beau roux-doré et teint de pourpre; elle est bordée de brun au bout; le croupion est d'un brun relevé de vert-doré; l'aile pliée ne dépasse pas la queue, dont les penes sont égales. Marcgrave remarque qu'elle est large, et que l'oiseau l'étale avec grâce en volant: il est assez grand dans son genre. Sa longueur totale est de trois pouces quatre à six lignes; son bec est long de sept à huit; Marcgrave dit d'un *demi-pouce*. Cette belle espèce paraît nombreuse, et elle est devenue commune dans les cabinets des naturalistes: Seba témoigne avoir reçu de Curaçao plusieurs de ces oiseaux; on peut leur remarquer un caractère que portent plus ou moins tous les oiseaux-mouches et colibris, c'est d'avoir le bec bien garni de plumes à sa base, et quelquefois jusqu'au quart ou au tiers de sa longueur.

La femelle n'a qu'un trait d'or ou de topaze sur la gorge et le devant du cou; le reste du dessous de son corps est gris-blanc.

Nous croyons que l'oiseau-mouche représenté n° 640, *fig. 1* de nos planches enluminées (1), est d'une espèce très-voisine, ou peut-être de la même espèce que celui-ci; car il n'en diffère que par la huppe, qui n'est

pas fort relevée: du reste les ressemblances sont frappantes; et de la comparaison que nous avons faite des deux individus d'après lesquels ont été gravées ces figures, il résulte que ce dernier, un peu plus petit dans ses dimensions, est moins foncé dans ses couleurs, dont les teintes et la distribution sont essentiellement les mêmes: ainsi l'un pourrait être le jeune et l'autre l'adulte; ou bien c'est une variété produite par le climat: comme l'un est de Cayenne et l'autre du Brésil, cette différence peut se trouver dans l'espace de l'une à l'autre région. L'oiseau-mouche à huppe de rubis (*ruby crested humming bird*), donné *planche 344, page 280* de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards, se rapporte parfaitement à notre figure enluminée, n° 640, *fig. 1*. Et c'est encore la tête de cet oiseaux-mouche que M. Frisch a donnée, *tab. 24*, et sur laquelle M. Brisson fait sa seconde espèce, en prenant pour sa femelle l'autre figure donnée au même endroit de Frisch, et qui représente un petit oiseaux-mouche vert-doré: mais la femelle de l'oiseau-mouche à gorge topaze, dont le corps est brun, n'a certainement pas le corps vert; aucune femelle en ce genre, comme dans tous les oiseaux, n'ayant jamais les couleurs plus éclatantes que le mâle: ainsi nous rapporterons beaucoup plus vraisemblablement à notre *orvert* ce *second oiseaux-mouche au corps tout vert*, donné par M. Frisch.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ * (2).

SEPTIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS CRISTATUS; Lath., Gmel., Cuv. (3).

Cet oiseau est celui que du Tertre et Feuillée ont pris pour un *colibri*; mais c'est un oiseaux-mouche, et même l'un des plus petits,

car il n'est guère plus gros que le rubis. Sa huppe est comme une émeraude du plus grand brillant; c'est ce qui le distingue: le

(1) Cet oiseau est le *trochilus elatus* de Gmelin. DESM. 1827.

* Voyez les planches enluminées, n° 227, *fig. 1*.
(2) *Petit colibri*. (Du Tertre, Hist. des Antilles, tom. 2, pag. 262.) — *Colibri*. (Feuillée, Journal d'observ. (1714), pag. 413.) — *The crested humming bird*. (Edwards, tom. 1, pl. 37.) — *Mellisuga cristata*. (Klein, Avi., pag. 106, n° 4.) — « *Mellisuga cristata*, supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè fusca, viridi-aureo mixta;

OISEAUX. Tome II.

» gutture et collo inferiore cinereo-fuscis; reetricibus lateralibus nigro-violaceis; pedibus pennatis... » *Mellisuga cristata*. » (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 714.) — Cette espèce paraît indiquée, n° 1. (An Essay on Hist. nat. of Guyana, pag. 166.) A la huppe brillante et au sombre relevé des reflets du reste du plumage, elle est assez reconnaissable.

(3) Il appartient au genre oiseaux-mouche de M. Cuvier, et a été figuré, par M. Vieillot, sur les planches 47 et 48 de ses *Oiseaux dorés*. DESM. 1827.

reste de son plumage est assez obscur; le dos a des reflets verts et or sur un fond brun; l'aile est brune; la queue noirâtre et luisante comme l'acier poli; tout le devant du corps est d'un brun velouté, mêlé d'un peu de vert-doré vers la poitrine et les épaules: l'aile pliée ne dépasse pas la queue. Nous remarquerons que, dans la figure enluminée, la teinte verte du dos est trop forte

et trop claire, et la huppe un peu exagérée et portée trop en arrière. Dans cette espèce, le dessus du bec est couvert de petites plumes vertes et brillantes presque jusqu'à la moitié de sa longueur. Edwards a dessiné son nid. Labat remarque que le mâle seul porte la huppe, et que les femelles n'en ont pas.

L'OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

HUITIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS PLATURUS; Lath., Cuv., Vieill. (1).

Deux brins nus, partant des deux plumes du milieu de la queue de cet oiseau, prennent à la pointe une petite houppes en éventail, ce qui leur donne la forme de raquettes: les tiges de toutes les plumes de la queue sont très-grosses et d'un blanc roussâtre; elle est du reste brune comme l'aile, le dessus du corps est de ce vert-bronzé qui est la couleur commune parmi les oiseaux-mou-

ches: la gorge est d'un riche vert-d'éméraude. Cet oiseau peut avoir trente lignes de la pointe du bec à l'extrémité de la vraie queue; les deux brins l'excèdent de dix lignes. Cette espèce est encore peu connue, et paraît très-rare (2). Nous l'avons décrite dans le cabinet de M. Mauduyt: elle est une des plus petites, et, non compris la queue, l'oiseau n'est pas plus gros que le huppe-col.

L'OISEAU-MOUCHE POURPRÉ (3).

NEUVIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS RUBER; Lath., Gmel., Vieill.

Tout le plumage de cet oiseau est un mélange d'orangé, de pourpre et de brun, et c'est peut-être, suivant la remarque d'Edwards, le seul de ce genre qui ne porte pas ou presque pas de ce vert-doré qui brille tous les autres oiseaux-mouches. Sur quoi il faut remarquer que M. Klein a donné à celui-ci un caractère insuffisant, en

l'appelant *suce-fleurs à ailes brunes* (*mellisuga alis fuscis*), puisque la couleur brune, plus ou moins violette, ou pourprée, est généralement celle des ailes des oiseaux-mouches. Celui-ci a le bec long de dix lignes, ce qui fait presque le tiers de sa longueur totale.

(1) Du genre oiseau-mouche de M. Cuvier, et figuré, pl. 52 des *Oiseaux dorés* de M. Vieillot.

DESM. 1827.

(2) On en trouve une notice dans le *Journal de Physique*, du mois de juin 1777, page 466.

(3) *The little Brown humming bird.* (Edwards, *Hist. of Birds*, tom. 1, pag. et pl. 32.) — *Mellisuga alis fuscis.* (Klein, *Avi.*, pag. 106, n° 6.) —

« *Mellisuga supernè fusca, fusco-flavicante mixta,*
» *infernè dilutè spadicea; pectore maculis nigrican-*
» *tibus vario; tæniâ infrâ oculos obscurè fuscâ;*
» *rectricibus binis intermediis fuscis, lateralibus*
» *fusco-violaceis.... Mellisuga surinameusis.* » (Brisson, *Ornitholog.*, tom. 3, pag. 701.) — « *Trochi-*
» *lus rectricibus lateralibus violaceis, corpore testa-*
» *ceo fusco submaculato.... Trochilus ruber.* »
(Linnaeus, *Syst. Nat.*, ed 10, Gen. 60, Sp. 15.)

LA CRAVATE DORÉE * (1).

DIXIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS LEUCOGASTER; Gmel., Vieill.

L'OISEAU donné sous cette dénomination, dans les planches enluminées, paraît être celui de la *première espèce* de Marcgrave, en ce qu'il a sur la gorge un trait doré; caractère que cet auteur désigne par ces mots: *le devant du corps blanc, mêlé au-dessous du cou de quelques plumes de couleur éclatante*, et que M. Brisson n'exprime pas dans sa huitième espèce, quoiqu'il en fasse la

description sur cette première de Marcgrave. Sa longueur est de trois pouces cinq ou six lignes; tout le dessous du corps, à l'exception du trait doré du devant du cou, est gris-blanc, et le dessus vert-doré: et, de plus, nous regarderons comme la femelle dans cette espèce l'oiseau dont M. Brisson fait sa neuvième espèce (2), n'ayant rien qui la distingue assez pour l'en séparer.

LE SAPHIR.

ONZIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS SAPHIRINUS; Lath., Vieill. (3).

CET oiseau-mouche est dans ce genre un peu au-dessus de la taille moyenne; il a le devant du cou et la poitrine d'un riche bleu de saphir avec des reflets violets; la gorge rousse; le dessus et le dessous du corps vert-doré sombre; le bas-ventre blanc;

les couvertures inférieures de la queue rousses, les supérieures d'un brun-doré éclatant; les plumes de la queue d'un roux-doré bordé de brun; celles de l'aile brunes; le bec blanc, excepté la pointe qui est noire.

LE SAPHIR-ÉMERAUDE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS BICOLOR, Lath.; TROCHILUS SMARAGDO-SAPHIRINUS, Vieill. (4).

LES deux riches couleurs qui parent cet oiseau, lui méritent le nom des deux pierres précieuses dont il a le brillant; un bleu de saphir éclatant couvre la tête et la gorge, et se fond admirablement avec le vert-d'é-

meraude glacé à reflets dorés qui couvre la poitrine, l'estomac, le tour du cou et le dos. Cet oiseau-mouche est de la moyenne taille; il vient de la Guadeloupe, et nous ne croyons pas qu'il ait encore été décrit. Nous

* Voyez les planches enluminées, n° 672, fig. 3.

(1) *Guainumbi prima species.* (Marcgrave, Hist. nat. Brasiliensibus, pag. 196, avec une figure. — Willughby, Ornithol., pag. 166. — Ray, Synops. Avi., pag. 187, n° 42; et pag. 82, n° 1, sous le nom de *guainumbi major, avicula minima.* — Mus. Worm., pag. 298, avec la figure copiée de Marcgrave.) — *The larger humming bird.* (Sloane, Jamaica., pag. 308, n° 39, avec une mauvaise figure, tab. 264, fig. 2.) — « *Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè alba; rectoribus nigro-chalybeis, duabus intermediis cupri puri colore variantibus.*.... *Mellisuga cayauensis*

» ventre albo.» (Brisson, Ornith., tom. 3, pag. 707.)

(2) « *Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè griseo-fusca; rectoribus primè medietate viridi-aureis, cupri puri colore variantibus, alterè nigro-purpureis, lateralibus apice griseis; pedibus pennatis.*.... *Mellisuga cayanensis ventre griseo.* » (Brisson, Ornitholog., tom. 3, pag. 709.)

(3) Il est figuré, pl. 35 des *Oiseaux dorés.*
DESM. 1827.

(4) Représenté, pl. 36 et 40 des *Oiseaux dorés.*
DESM. 1827.

en avons vu un autre venu de la Guyane et de la même grandeur, mais il n'avait que la gorge saphir, et le reste du corps d'un vert-glacé très-brillant; tous deux sont conservés avec le premier dans le beau cabinet de M. Mauduyt; ce dernier nous paraît être une variété, ou du moins une espèce très-

voisine de celle du premier; ils ont également le bas-ventre blanc; l'aile est brune et ne dépasse pas la queue, qui est coupée également et arrondie; elle est noire, à reflets bleus; leur bec est assez long, sa moitié inférieure est blanchâtre et la supérieure est noire.

L'ÉMERAUDE - AMÉTHISTE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS OURISSIA; Lath., Gmel., Vieill.

Cet oiseau-mouche est de la taille moyenne approchant de la grande; il a près de quatre pouces, et son bec huit lignes; la gorge et le devant du cou sont d'un vert-d'émeraude éclatant et doré; la poitrine, l'estomac et le haut du dos d'un améthiste bleu-pourpré de la plus grande beauté; le bas du dos est vert-doré, sur fond brun; le ventre blanc; l'aile noirâtre; la queue est d'un noir-velouté luisant comme l'acier poli, elle est fourchue et un peu plus longue que l'aile. On peut rapporter à cette espèce celle qui est donnée dans Edwards,

pl. 35 (*the green and blue humming bird*), et décrite par M. Brisson sous le nom d'*oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam* (1), qui est le même que représentent nos planches enluminées, n° 227, fig. 3. La teinte pourpre dans le bleu n'y est point assez sentie, et le dessin paraît tiré sur un petit individu; effectivement, il est figuré un peu plus grand dans Edwards: ces petites différences ne nous empêchent pas de reconnaître que ces oiseaux ne forment qu'une même espèce.

L'ESCARBOUCLE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS MOSCHITUS, Var., Vieill. (2); TROCHILUS CARBUNCULUS, Lath., Gmel.

Un rouge d'escarboucle ou de rubis foncé est la couleur de cet oiseau sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; le dessus de la tête et du cou sont d'un rouge un peu plus sombre; un noir velouté enveloppe le reste du corps; l'aile est brune, et la queue d'un roux-doré foncé. L'oiseau est d'une grandeur un peu au-dessus de la moyenne dans ce genre; le bec, tant dessus que dessous, est garni de plumes presque jusqu'à moitié de sa longueur. Il nous a été envoyé de

Cayenne, et paraît très-rare: M. Mauduyt, qui le possède, serait tenté de le rapporter à notre *rubis-topaze* comme variété; mais la différence du jaune topaze au rubis foncé sur la gorge de ces deux oiseaux, nous paraît trop grande pour les rapprocher l'un de l'autre; les ressemblances, à la vérité, sont assez grandes dans tout le reste. Nous remarquons que les espèces précédentes, excepté la treizième, sont nouvelles, et ne se trouvent décrites dans aucun naturaliste.

(1) « *Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri* » colore varians, infernè splendè cærulea; imo » ventre fusco; dorso supremo cæruleo; reetricibus » fusco-violaceis.... *Mellisuga surinamensis pectore* » cæruleo. » (Brisson, Ornithol., tome 3, pag. 711.)

(2) M. Vieillot pense que cet oiseau n'est qu'un individu de l'espèce du rubis-topaze décrit ci-dessus, page 248, présentant seulement quelques différences dans les couleurs de son plumage.

LE VERT-DORÉ * (1).

QUINZIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS VIRIDISSIMUS, Vieill. (2); TROCHILUS MELLISUGUS, Gmel.

C'est la neuvième espèce de Marcgrave : cet oiseau, dit-il, a tout le corps d'un vert-brillant à reflets dorés; la moitié supérieure de son petit bec est noire, l'inférieure est rousse; l'aile est brune; la queue, un peu élargie, a le luisant de l'acier poli. La longueur totale de cet oiseau est d'un peu plus de trois pouces; il est représenté, n° 276, fig. 3 de nos planches enluminées, et l'on doit remarquer que le dessous du corps n'est pas pleinement vert comme le dos, et qu'il n'a que des taches ou des ondes de cette couleur. Nous n'hésiterons pas à rapporter la figure 2 de la même planche à la femelle de cette espèce, presque toute la différence consistant dans la grandeur, qu'on sait être généralement moindre dans les femelles de cette famille d'oiseaux. M. Brisson soupçonne aussi que sa cinquième espèce (3)

pourrait bien n'être que la femelle de sa sixième, qui est celle-ci, en quoi nous serons volontiers de son avis; mais il nous paraît, au sujet de cette dernière, qu'il a cité mal à propos Seba, qui ne donne, à l'endroit indiqué (4), aucune espèce particulière d'oiseau-mouche, mais y parle de cet oiseau en général, de sa manière de nicher et de vivre; il dit, d'après Mérian, que les grosses araignées de la Guyane font souvent leur proie de ses œufs et du petit oiseau lui-même, qu'elles enlacent dans leurs toiles et froissent dans leurs serres; mais ce fait ne nous a pas été confirmé; et si quelquefois l'oiseau-mouche est surpris par l'araignée, sa grande vivacité et sa force doivent le faire échapper aux embûches de l'insecte.

L'OISEAU-MOUCHE A GORGE TACHETÉE (5).

SEIZIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS MELLIVORUS; Lath., Vieill. (6).

CETTE espèce a les plus grands rapports avec la précédente et les figures 2 et 3 de la planche enluminée, n° 276, excepté qu'elle est plus grande; et sans cette différence qui nous a paru trop forte, nous n'eussions pas hésité de l'y rapporter : elle a, suivant

M. Brisson, près de quatre pouces de longueur, et le bec onze lignes. Du reste, les couleurs du plumage paraissent entièrement les mêmes que celles de l'espèce précédente.

* Voyez les planches enluminées, n° 276, fig. 3.

(1) *Guainumbi nona species.* (Marcgrave, Hist. nat. Bras., pag. 197. — Willulghby, Ornith., pag. 167. — Jonston, Avi., pag. 135.) — « *Mellisuga viridissima*, cupri puri colore varians; rectricibus nigro-chalybeis; pedibus pennatis. . . . *Mellisuga cayanensis*. » (Brisson, Ornith., tom. 3, pag. 704.)

(2) M. Vieillot rapporte à l'espèce qu'il nomme oiseau-mouche tout vert, non-seulement ce vert-doré de Buffon, mais encore l'orvert décrit ci-dessus, pag. 447. DESM. 1827.

(3) « *Mellisuga supernè fusca*, cupri puri colore varians, infernè griseo-alba; gutture fusco macu-

» lato; rectricibus nigro-chalybeis; pedibus pennatis. *Mellisuga dominicensis.* » (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 702.)

(4) Vol. 2, pag. 42.

(5) « *Mellisuga viridi-aurea*, cupri puri colore varians; pennis in gutture et collo inferiore albo fimbriatis; ventre cinereo; rectricibus nigro-chalybeis, duabus intermediis cupri puri colore variantibus, lateralibus apice griseis. . . . *Mellisuga cayanensis gutture nævio.* » (Brisson, Ornitholog., tom. 3, pag. 722.)

(6) M. Vieillot pense que cet oiseau-mouche n'est qu'un jeune de l'espèce à collier, décrite ci-après, page 455. DESM. 1827.

LE RUBIS-ÉMERAUDE * (1).

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS RUBINEUS; Lath., Gmel., Vieill.

CET oiseau-mouche, beaucoup plus grand que le petit rubis de la Caroline, a quatre pouces quatre lignes de longueur; il a la gorge d'un rubis éclatant ou couleur de rosette, suivant les aspects; la tête, le cou,

le devant et le dessus du corps, vert-d'émeraude à reflets dorés; la queue rousse. On le trouve au Brésil, de même qu'à la Guyane.

L'OISEAU-MOUCHE A OREILLES (2).

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS AURITUS; Lath., Gmel., Vieill.

Nous nommons ainsi cet oiseau-mouche, tant à cause de la couleur remarquable des deux pinceaux de plumes qui s'étendent en arrière de ses oreilles, que de leur longueur, deux ou trois fois plus grande que celle des petites plumes voisines dont le cou est garni; ces plumes paraissent être le prolongement de celles qui recouvrent dans tous les oiseaux le méat auditif; elles sont douces, et leurs barbes duvetées ne se colent point les unes aux autres. Ces remarques sont de M. Mauduyt, et rentrent bien dans la belle observation que nous avons déjà employée d'après lui, savoir, que toutes les plumes qui paraissent dans les oiseaux surabondantes, et pour ainsi dire parasites, ne sont point des productions particulières, mais de simples prolongements et des accroissements développés de parties communes à tous les autres. L'oiseau-mouche à oreilles est de la première grandeur dans ce genre; il a quatre pouces et demi de longueur, ce qui n'empêche pas que la dénomination de *grand oiseau-mou-*

che de Cayenne, que lui attribue M. Brisson, ne paraisse mal appliquée, quand quatre pages plus loin (*espèce 17*), on trouve un autre *oiseau-mouche de Cayenne* aussi grand, et beaucoup plus, si on le veut mesurer jusqu'aux pointes de la queue. Des deux pinceaux qui garnissent l'oreille de celui-ci, et qui sont composés chacun de cinq ou six plumes, l'un est vert-d'émeraude et l'autre violet-d'améthiste; un trait de noir-velouté passe sous l'œil; tout le devant de la tête et du corps est d'un vert-doré éclatant, qui devient, sur les couvertures de la queue, un vert-clair des plus vifs; la gorge et le dessous du corps sont d'un beau blanc; des pennes de la queue, les six latérales sont du même blanc, les quatre du milieu d'un noir tirant au bleu-foncé; l'aile est noirâtre, et la queue la dépasse de près du tiers de sa longueur. La femelle de cet oiseau n'a ni ses pinceaux, ni le trait noir sous l'œil aussi distinct; dans le reste, elle lui ressemble.

* Voyez les planches enluminées, n° 276, fig. 4.

(1) « Mellisuga viridi-aurea, supernè cupri puri » colore varians; gutture splendide rubino; retri- » cibus rufis, exterius et apice fusco viridi-aureo fim- » briatis... Mellisuga Brasiliensibus gutture rubro. » Brisson, Ornith., tom. 3, pag. 720.)

(2) « Mellisuga supernè viridi-aurea, infernè alba » tenià infra oculos nigrâ; maculâ utrinque infra » aures splendide violaceâ; retri-cibus quatuor in- » termèdiis nigro-caruleis, lateralibus albis; pedi- » bus pennatis... Mellisuga cayanensis major. » (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 722.)

L'OISEAU-MOUCHE A COLLIER, DIT LA JACOBINE * (1).

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS MELLIVORUS; Lath., Gmel., Vieill. (2).

CET oiseau-mouche est de la première grandeur; sa longueur est de quatre pouces huit lignes; son bec a dix lignes; il a la tête, la gorge et le cou d'un beau bleu-sombre changeant en vert; sur le derrière du cou, près du dos, il porte un demi-collier blanc; le dos est vert-doré; la queue blanche à la pointe, bordée de noir, avec les deux pennes du milieu et les couvertures vert-doré; la poitrine et le flanc sont de même; le ventre est blanc: c'est apparemment de cette distribution du blanc dans son plumage qu'est venue l'idée de l'appeler *jacobine*. Les deux plumes intermédiaires de la queue sont un

peu plus courtes que les autres; l'aile pliée ne la dépasse pas: cette espèce se trouve à Cayenne et à Surinam. La figure qu'en donne Edwards paraît un peu trop petite dans toutes ses dimensions, et il se trompe quand il conjecture que la seconde figure de la même planche 35 est le mâle ou la femelle dans la même espèce; les différences sont trop grandes; la tête dans ce second oiseau-mouche n'est point bleue; il n'a point de collier, ni la queue blanche, et nous l'avons rapporté, avec beaucoup plus de vraisemblance, à notre treizième espèce.

L'OISEAU-MOUCHE A LARGES TUYAUX **.

VINGTIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS LATIPENNIS; Lath., Vieill., Cuv. (3).

CET oiseau et le précédent sont les deux plus grands que nous connaissions dans le genre des oiseaux-mouches; celui-ci a quatre pouces huit lignes de longueur; tout le dessus du corps est d'un vert-doré faible; le dessous gris; les plumes du milieu de la queue sont comme le dos; les latérales, blanches à la pointe, ont le reste d'un brun d'acier poli: il est aisé de le distinguer des

autres par l'élargissement des trois ou quatre grandes pennes de ses ailes, dont le tuyau paraît grossi et dilaté, courbé vers son milieu, ce qui donne à l'aile la coupe d'un large sabre. Cette espèce est nouvelle et paraît être rare; elle n'a point encore été décrite; c'est dans le cabinet de M. Mauduyt, qui l'a reçue de Cayenne, que nous l'avons fait dessiner.

* Voyez les planches enluminées, n° 640, fig. 2.

(1) « *Mellisuga superna viridi-aurea, cupri puri colore varians, inferna alba; capite et collo splendido dido cæruleis; collo superiore torquæ albo cincto; rectricibus lateralibus candidis...* *Mellisuga surinamensis torquata.* » (Brisson, *Ornith.*, tom. 3, pag. 713.) — *The white belly'd humming bird.* (Edwards, pl. 35.)

(2) L'oiseau-mouche à gorge tachetée, décrit ci-dessus, pag. 453, n'est, selon M. Vieillot, qu'un jeune individu de cette espèce.

DESM. 1827.

** Voyez les planches enluminées, n° 672, fig. 2.

(3) Cette espèce du genre oiseau-mouche de M. Cuvier, est figurée dans les *Oiseaux dorés* de M. Vieillot, pl. 21.

DESM. 1827.

L'OISEAU - MOUCHE

A LONGUE QUEUE, COULEUR D'ACIER BRUNI ⁽¹⁾.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS MACROURUS; Lath., Gmel., Vieill.

Le beau bleu-violet qui couvre la tête, la gorge et le cou de cet oiseau-mouche, semblerait lui donner du rapport avec le saphir, si la longueur de sa queue ne faisait une trop grande différence; les deux plumes extérieures en sont plus longues de deux pouces que les deux du milieu; les latérales vont toujours en décroissant, ce qui rend la queue très-fourchue; elle est d'un bleu noir-luisant d'acier poli; tout le corps, dessus et dessous, est d'un vert-doré éclatant; il y a une tache blanche au bas-ventre; l'aile pliée n'atteint que la moitié de la longueur de la queue, qui est de trois pouces trois lignes; le bec en a onze: la longueur

totale de l'oiseau est de six pouces. La ressemblance entière de cette description avec celle que Marcgrave donne de sa troisième espèce, nous force à la rapporter à celle-ci, contre l'opinion de M. Brisson, qui en a fait sa vingtième; mais il paraît certain qu'il se trompe: en effet, la troisième espèce de Marcgrave porte une queue longue de plus de trois pouces (2); celle du vingtième oiseau-mouche de M. Brisson n'a qu'un pouce six lignes (3); différence trop considérable pour se trouver dans la même espèce: en établissant donc celle-ci pour la troisième de Marcgrave, nous donnons, d'après M. Brisson, la suivante.

L'OISEAU - MOUCHE VIOLET

A QUEUE FOURCHUE ⁽⁴⁾.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS FURCATUS; Lath., Gmel., Vieill.

OUTRE la différence de grandeur, comme nous venons de l'observer, il y a encore entre cette espèce et la précédente de la différence dans les couleurs; le haut de la tête et du cou sont d'un brun changeant en vert-doré, au lieu que ces parties sont chan-

geantes en bleu dans le troisième oiseau-mouche de Marcgrave (5); dans celui-ci, le dos et la poitrine sont d'un bleu-violet éclatant; dans celui de Marcgrave, vert-doré (6). Ce qui nous force de nouveau à remarquer l'inadvertance qui a fait rapporter ces deux

(1) *Guainumbi tertia species.* (Marcgrave, Hist. nat. Brasil., pag. 197. — Willughby, Ornithol., pag. 166. — Ray, Synopsis Avi., pag. 187, n° 41.) — *Guainumbi minor caudâ longissimâ forcipatâ.* (*Id.*, *ibid.*, pag. 83, n° 3.) — *Avicula minima.* (Mus. Worm., pag. 298.) — *Mellisora avis maxima.* (Sloane, Jamaïc., pag. 309, n° 41. — Sloane rapporté lui-même cette espèce à la troisième de Marcgrave, et nous prouvons que cette dernière doit se rapporter ici.) — « *Mellisuga viridi-aurea*; capite et » collo superiore cæruleo-violaceis, viridi-aureo » mixtis; collo inferiore cæruleo-violaceo; rectricibus cæruleo-chalybeis; caudâ bifurcâ... *Mellisuga cayanensis caudâ bifurcâ.* » (Brisson, Ornitholog., tom. 3, pag. 726.)

(2) « *Caudam longiorem cæteris omnibus, et*

» paulò plus tribus digitis longam. » (Marcgrave, *tertia species.*)

(3) Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 732.

(4) « *Mellisuga splendè cæruleo-violacea*; dorso » infimo, uropygio, gutture et collo inferiore viridi- » aureis; capite et collo superiore fusco viridi- » aureis, cupri colore variantibus; rectricibus » nigris; caudâ bifurcâ... *Mellisuga jamaicensis* » caudâ bifurcâ. » (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 732.)

(5) « *Caput et collum ex nigro sericeo colore* » elegantissimè cæruleum transplendent. » (Marcgrave.)

(6) « *Totum dorsum et pectus viridi-aureum.* » (*Idem.*)

espèces l'une à l'autre. Dans celle-ci, la gorge et le bas du dos sont vert-doré brillant; les petites couvertures du dessus des ailes d'un beau violet; les grandes vert-doré; leurs pennes noires; celles de la queue de

même; les deux extérieures sont les plus longues, ce qui la rend fourchue; elle n'a qu'un pouce et demi de longueur, l'oiseau entier en a quatre.

L'OISEAU-MOUCHE

A LONGUE QUEUE, OR, VERT ET BLEU (1).

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS FORFICATUS; Gmel., Vieill.

Les deux plumes extérieures de la queue de cet oiseau-mouche sont près de deux fois aussi longues que le corps, et portent plus de quatre pouces. Ces plumes, et toutes celles de la queue, dont les deux du milieu sont très-courtes et n'ont que huit lignes,

sont d'une admirable beauté, mêlées de reflets verts et bleu-dorés, dit Edwards; le dessus de la tête est bleu; le corps vert; l'aile est d'un brun pourpré: cette espèce se trouve à la Jamaïque.

L'OISEAU-MOUCHE

A LONGUE QUEUE NOIRE (2).

VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

TROCHILUS POLYTHMUS; Lath., Gmel., Vieill. (3).

Cet oiseau-mouche a la queue plus longue qu'aucun des autres; les deux grandes plumes en sont quatre fois aussi longues que le corps, qui à peine a deux pouces: ce sont encore les deux plus extérieures; elles ne sont barbées que d'un duvet effilé et

flottant; elles sont noires, comme le sommet de la tête; le dos est vert-brun doré; le devant du corps vert; l'aile brun-pourpré. La figure d'Albin est très-mauvaise, et il a grand tort de donner cette espèce comme la plus petite du genre: quoi qu'il en soit, il

(1) « *Polythmus viridans, aureo variè splendens, » pinnis binis uropygii longissimis. » (Browne; Hist. nat. of Jamaica., pag. 475.) — *The long tail' d geen humming bird.* (Edwards, Hist., pag. et pl. 33.) — *Falcinellus vertice caudâque cyaneis.* (Klein, Avi., pag. 108, n° 16.) — « *Mellisuga viridi-aurea, vertice cæruleo; imo ventre candido; » rectricibus viridi-aureis splendenti cæruleo colore » variantibus; caudâ bifurcâ... Mellisuga jamaicensis caudâ bifurcâ. » (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 728.)**

(2) *The long-tail' d black-cap humming bird.* (Edwards, Hist., pag. et pl. 32.) — « *Polythmus » major nigricans, aureo variè splendens, pinnis OISEAUX. Tome II.*

» *binis uropygii longissimis. » (Browne, Hist. nat. of Jamaica., pag. 475.) — *Falcinellus caudâ septem unciarum.* (Klein, Avi., pag. 108, n° 17.) — Bour. donneur de Mango à longue queue. (Albin, tom. 3, pag. 20, avec une mauvaise figure, pl. 49, a.) — « *Mellisuga supernè viridi-flavicans, infernè viridi-aurea, cæruleo colore varians; capite superiore ni-gro-cæruleo; marginibus alarum candidis; rectricibus nigricantibus caudâ bifurcâ... Mellisuga » jamaicensis atricapilla caudâ bifurcâ. » (Brisson, Ornithol., tom. 3, pag. 729.)**

(3) M. Vieillot considère cet oiseau comme ne différant pas spécifiquement du vrai colibri à tête noire. DESM. 1827.

dit avoir trouvé cet oiseau-mouche à la Jamaïque dans son nid fait de coton.

Nous trouvons, dans l'*Essai sur l'Histoire naturelle de la Guyane* (1), l'indication d'un petit oiseau - mouche à *kuppe bleue*

(page 169); il ne nous est pas connu, et la notice qu'en donne l'auteur, ainsi que de deux ou trois autres, ne peut suffire pour déterminer leurs espèces, mais peut servir à nous convaincre que le genre de ces jolis oiseaux, tout riche et tout nombreux que nous venions de le représenter, l'est encore plus dans la nature.

(1) An Essay on Hist. nat. of Guyana.

TABLE RAISONNÉE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

- Les moqueurs.** Page 5
Discussion sur la synonymie de ces oiseaux, page 5 à 6. — Il n'y a que deux espèces de moqueurs en réalité; le moqueur français et le moqueur proprement dit, 6.
- Le moqueur français.** 6
Il a plus de rapports, que le suivant, avec nos grives; ses différences, ses dimensions, son plumage, son chant, sa nourriture, 6.
- Le moqueur.** 6
Talent inné du moqueur pour contrefaire le chant des autres oiseaux; son chant naturel est accompagné de mouvements cadencés, 7. — Son plumage, ses dimensions; lieux où il se trouve; son nid, sa nourriture; manière de l'élever en cage, ses mœurs; ses parties internes, 7 à 8.
- Le merle.** 8
Il est appelé *l'oiseau noir* par excellence, 8. — En quoi il diffère de sa femelle; comparé aux grives; son instinct, tant en liberté que dans l'esclavage. *ibid.* — Il apprend à chanter, et est sujet à la mue, 8 à 9. — Il change de couleur, dit-on, en automne; ses pontes, ses œufs; son nid; son incubation, *ibid.* — Éducation des petits, leurs mues, 9 à 10. — Attributs de la femelle, 10. — Ces oiseaux ne voyagent pas au loin; leur nourriture, *ibid.* — Ils sont répandus partout dans les deux continents; qualité de leur chair en différentes contrées, *ibid.* — Parties internes d'une femelle, *ibid.*
- Variétés du merle.** 11
Merles blancs et tachetés de blanc, 11.
- Le merle à plastron blanc.** 11
Ce merle est appelé aussi *merle à collier*, *merle terrier*, *buissonnier*, etc., 11 à 12. — Différences de la femelle, différences du mâle, comparés au merle ordinaire, *ibid.* — C'est un oiseau de passage, qui suit les montagnes, 12. — Il fait son nid à terre; pays où il se trouve, *ibid.* — Sa nourriture, sa chair; ses parties internes; il attire les grives, *ibid.*
- Variétés du merle à plastron blanc.** 13
La plupart des merles blancs ou tachetés de blanc doivent se rapporter à l'espèce du merle à plastron blanc, 13. — Description de ces oiseaux, *ibid.* — Lieux où ils habitent, *ibid.*
Le grand merle de montagne, autre variété, 14.
- Le merle couleur de rose.** 14
Il est aussi appelé *étourneau de mer*; pays où il se plaît, 14. — Huppe et plumage du mâle; plumage de la femelle, *ibid.* — Comparé au merle ordinaire et au merle à plastron blanc, 14 à 15. — Ses dimensions, 15.
- Le merle de roche.** 15
Ses allures; qualité de sa chair; son talent pour chanter, 15. — Son nid, son courage à défendre ses petits; ses pontes, sa nourriture; lieux où il se trouve, 15 à 16. — Son plumage et ses dimensions, 16.
- Le merle bleu.** 16
Comparé avec le merle de roche, 16. — Son plumage, pays où il se trouve, *ibid.* — Il se plaît sur les montagnes; sa ponte, 17.
- Le merle solitaire.** 17
Sa voix; ses amours; son chant; sa ponte; nourriture et éducation des petits, 17 à 18. — Ses migrations; manière de l'élever, 18. — Cet oiseau est en vénération dans le peuple; son plumage; ses dimensions, *ibid.*
- Oiseaux étrangers qui ont rapport au merle solitaire.** 19
Le merle solitaire de Manille, 19.
Le merle solitaire des Philippines, 19.
- Oiseaux étrangers qui ont rapport aux merles d'Europe.** 20
Le jaunoir du cap de Bonne-Espérance, 20.
Le merle huppé de la Chine, 20.
Le podobé du Sénégal, 20.
Le merle de la Chine, 21.
Le vert-doré ou merle à longue queue du Sénégal, 21.
Le fer-à-cheval ou merle à collier d'Amérique, 21. — Ses caractères; son chant; sa nourriture; ses mouvements; son poids; pays où il se trouve; il mange à terre comme l'alouette, 21 à 22.
Le merle vert d'Angola, 22.
Le merle violet du royaume de Juida, 22.
Le plastron noir de Ceylan, 23.
L'oranvert ou le merle à ventre orangé du Sénégal, 24.
Variété de l'oranvert, appelée oranbleu, 24.
Le merle brun du cap de Bonne-Espérance, 24.
Le baniahbou du Bengale, 24.
L'ourovang ou merle cendré de Madagascar, 25.
Le merle des colombiers, 25.
Le merle olive du cap de Bonne-Espérance, 25.
Le merle à gorge noire de Saint-Domingue, 25.
Le merle de Canada, 26.
Le merle olive des Indes, 26.
Le merle cendré des Indes, 26.

- Le merle brun du Sénégal, 27.
 Le tanaombé ou merle de Madagascar, 27.
 Le merle de Mindanao, 27.
 Le merle vert de l'île de France, 28.
 Le casque noir ou merle à tête noire du cap de Bonne-Espérance, 28.
 Le brunet du cap de Bonne-Espérance, 28.
 Variété du brunet du cap de Bonne-Espérance, 28.
 Le merle brun de la Jamaïque, 29.
 Le merle à cravate de Cayenne, 29.
 Le merle huppé du cap de Bonne-Espérance, 29.
 Le merle d'Amboine, 30.
 Le merle de l'île de Bourbon, 30.
 Le merle dominiquain des Philippines, 30.
 Le merle vert de la Caroline, 31.
 Le terat-boulan, ou merle des Indes, 31.
 Le saui-jala, ou le merle doré de Madagascar, 31.
 Le merle de Surinam, 32.
 Le palmiste, 32.
 Le merle violet à ventre blanc de Juida, 32.
 Le merle roux de Cayenne, 33.
 Le petit merle brun à gorge rousse de Cayenne, 33.
 Le merle olive de Saint-Domingue, 33.
 Le merle olivâtre de Barbarie, 34.
 Le moloxita ou la religieuse d'Abyssinie, 34.
 Le merle noir et blanc d'Abyssinie, 34.
 Le merle brun d'Abyssinie, 34.
- Le grisin de Cayenne. 35**
Le verdin de la Cochinchine. 35
L'azurin. 36
Les brèves. 36
- Comparaison des brèves et des merles ; toutes celles qui sont connues jusqu'ici se réduisent, suivant l'auteur, à quatre variétés appartenant à la même espèce, 36. — Savoir : 1^o la brève des Philippines, 2^o la brève désignée par Edwards sous le nom de *pie à longue queue des Indes orientales*, 3^o la brève du Bengale, et 4^o la brève de Madagascar, 36 à 37.
- Le mainate des Indes orientales. 38**
- Cet oiseau doit être rapproché du goulin et du martin, 38. — Sa taille, son plumage ; sa double crête ; ses dimensions ; il est sujet à des vaîrétés ; il a beaucoup de talents pour siffler, pour chanter et pour parler, *ibid.*
- Variétés du mainate. 38**
- Elles sont au nombre de quatre, savoir : 1^o celle de Brisson, 2^o celle de Bontius, 3^o le petit mainate, et 4^o le grand mainate d'Edwards, 38 à 39.
- Le goulin. 39**
- Caractères de cet oiseau nommé aussi coulin, merle chauve des Philippines, iting, illing, tabaduru, etc. ; sa voracité. Autre oiseau plus grand qui paraît avoir du rapport avec le goulin, 39 à 40.
- Le martin. 40**
- Le martin, ou merle des Philippines de Brisson, est un grand destructeur d'insectes ; il cherche la vermine dans le poil des chevaux, des bœufs, des cochons ; il est carnassier ; comment il vient à bout d'un rat, 40. — Il détruit les sauterelles et nuit quelquefois aux grains, ce qui l'a fait tantôt protéger, tantôt proscrire de l'île de Bourbon où on l'avait apporté des Indes, 40 à 41. — Multiplication du martin dans cette île ; ses mœurs, son habil, son ramage ; sa ponte, son nid, sa couvée, soins qu'ils en prennent, 41. — Les jeunes s'approprient, apprennent à parler et à contrefaire divers cris d'animaux. Grosseur du martin ; son plumage, 42.
- Le jaseur. 42**
- Caractères qui le distinguent, et particulièrement celui que présentent les appendices rouges qu'il a à l'extrémité des penes des ailes, et qui ne sont constantes, ni dans leur forme, ni dans leur nombre, 42 à 43. — Ce n'est point le xomoti de Fernandez, ni celui de Seba, 43. — Comparé aux merles, aux pies-grièches, aux écorcheurs, *ibid.* — Ses voyages ; son climat propre, 43 à 45. — Sa nourriture, 45. — Ses mœurs douces et sociales et leurs inconvénients, *ibid.* — Son cri, son plumage, ses dimensions, 46. — Différence de la femelle, *ibid.*
- Variété du jaseur, ou jaseur d'Amérique. 46**
- Le gros-bec. 47**
- Dénominations vulgaires du gros-bec très-nombreuses. Cet oiseau se trouve depuis l'Espagne et l'Italie jusqu'en Suède, 47. — Il est sédentaire et silencieux, n'a pas l'ouïe fine, ne vient pas à l'appau, 48. — Quelques-uns de ces oiseaux voyagent, *ibid.* — Leurs nids, leurs œufs ; nourriture des petits, *ibid.* — Le gros-bec tue les petits oiseaux dans les velières ; sa nourriture en liberté et en captivité, *ibid.* — La femelle diffère du mâle, *ibid.*
- Le bec-croisé. 49**
- Ses rapports avec le gros-bec, 49. — Forme singulière et incommode du bec de cet oiseau ; variété dans cette difformité ; parti qu'il en tire, *ibid.* — Pourquoi il est nommé, par quelques-uns, perroquet d'Allemagne, 50. — Climats qu'il affecte, *ibid.* — Il est ordinairement sédentaire ; voyage quelquefois en grandes troupes : causes et circonstances de ces migrations irrégulières, *ibid.* — Variétés de son plumage, et leurs différentes causes, 50 à 51. — Sa stupidité ; comment on le nourrit en cage ; saison de ses amours, 51. — Forêts qu'il habite de préférence ; son nid ; *ibid.*
- Oiseaux étrangers qui ont rapport au gros- bec. 51**
- Le gros-bec de Coromandel, 51.
 Le gros-bec bleu d'Amérique, 51.
 Le dur-bec, 52.
 Le cardinal huppé, 52.
 Le rose-gorge, 53.
 Le grivelin, 53.
 Le rouge-noir, 53.
 Le flavert, 53.
 La queue en éventail, 54.
 Le padda ou l'oiseau de riz, 54.
 Le toucnam courvi, 54.

- L'orchef, 55.
 Le gros-bec nonette, 55.
 Le grisalbin, 55.
 Le quadricolor, 55.
 Le jacobin et le domino, 56.
 Le baglafecht, 56.
 Le gros-bec d'Abyssinie : structure et position remarquable de son nid, 56.
 Le guifso-balito, 57.
 Le gros-bectacheté du cap de Bonne-Espérance, 57.
 Le grivelin à cravate, 58.

Le moineau 58

Le moineau doit être considéré isolément de toutes les espèces, soit indigènes, soit étrangères, dont on l'a rapproché, 58. — Variétés de couleur dans son espèce, *ibid.* — Le moineau est répandu depuis la Suède jusqu'en Égypte et au Sénégal, *ibid.* — Variétés de sexes, *ibid.* — Les moineaux se plaisent dans les lieux habités ; torts qu'ils causent ; leur très-nombreuse multiplication, *ibid.* — Ils sont fins, peu craintifs, opiniâtres, difficiles à tromper, *ibid.* — Ils font trois pontes par année ; leur nid, leurs œufs, leur nourriture, 59 à 60. — Effet de la fumée de soufre sur eux, 60. — Durée de leur vie ; leur éducation, leurs mœurs. Ils sont solitaires, vont quelquefois en troupes ; leurs amours, *ibid.* — Ils nichent ordinairement sous les tuiles, ou dans des trous de murailles, mais quelquefois sur les arbres ; et s'emparent des nids d'hirondelles et de pigeons, 61.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au moineau 61

- Le moineau du Sénégal, 61.
 Le moineau à bec rouge du Sénégal, 61.
 Le père noir, 62. — Ses trois variétés nommées : 1^o moineau de Macao, 2^o moineau de Java, et 3^o moineau de Cayenne, *ibid.* — Autres oiseaux qu'on pourrait rapporter à l'espèce du père noir, *ibid.*
 Le dattier ou moineau de datte, 62. — Il est familier comme notre moineau, et aussi commun ; il chante mieux, et est difficile à transporter, 63.

Le friquet 63

Comparaison du friquet avec le moineau, 63. — Origine du mot *friquet* ; cet oiseau ne se mêle point avec le moineau ; il habite les plaines ; marche lestement ; est moins nombreux ; va par troupes dès la fin de l'été ; sa ponte, son vol, 64. — Ses variétés, *ibid.* — Lieux où il se trouve, *ibid.* — Il s'unit avec le serin, *ibid.* — Sa nourriture, son chant ; durée de sa vie ; son naturel, *ibid.*

Oiseaux étrangers qui ont rapport au friquet 65

- Le passereau sauvage de Provence, 65.
 Le passe-vert, 65.
 Le passe-bleu, 65.
 Les foudis, 65.
 Le friquet huppé, 65.
 Le beau marquet, 66.

La soulcie 66

En quoi elle diffère du moineau et du friquet ; sa ponte, son nid, 66. — Elle se met en troupes de très-bonne heure, reste toute l'année en France ; est de passage en Allemagne ; ne paraît point en Suède ; craint le froid ; sa nourriture ; évite les pièges, mais se prend aux filets, 66 à 67.

Oiseaux étrangers qui ont rapport à la soulcie 67

- Le soulciet, 67.
 Le paroaire, 67.
 Le croissant, 67.

Le serin des Canaries 68

Portrait de cet oiseau, 68. — Comparaison de son chant avec celui du rossignol, *ibid.* — Son instinct social, *ibid.* — Il est originaire des Canaries, ou du moins sa nature s'y est perfectionnée, 68 à 69. — Cet oiseau est, dans son pays natal, d'un gris presque aussi foncé que la linotte, 70. — On en connaît vingt-neuf variétés, 70 à 71. — La tige primitive de toutes ces variétés est le serin gris commun, 70. — La femelle du serin de Canarie produit non-seulement avec le venturon et avec le cini, mais encore avec le tarin, le chardonneret, le linot, le bruant, le pinson, le moineau ; et les petits qui en résultent sont des méteils féconds dont les races se propagent, 71. — Moyen de faire réussir l'alliance de ces différents oiseaux, *ibid.* — Le mâle serin ne produit qu'avec la femelle tarin et la femelle chardonneret, 71 à 72. — Observations sur les alliances de ces oiseaux, 75 à 76. — Les serins ont un naturel inné très-différent les uns des autres, 76 à 77. — Quelques-uns cassent leurs œufs, et tuent leurs petits pour jouir de leur femelle plus à l'aise, 76. — Petits matériaux qu'on doit leur fournir pour faire leurs nids, 77. — Manière de les nourrir en chambre, *ibid.* — Ils font trois, quatre, quelquefois cinq pontes par an, chacune de quatre, cinq et six, et quelquefois sept œufs, 78. — Ils ne muent pas tous en même temps, *ibid.* — Le temps ordinaire de l'incubation est de treize jours, *ibid.* — Dans leur état de natal, ils se tiennent sur les bords des petits ruisseaux, et il faut, dans celui de domesticité, ne les jamais laisser manquer d'eau, soit pour boire, soit pour se baigner, 79. — Il faut les mettre à l'abri de la rigueur de l'hiver dans des chambres sans feu, *ibid.* — On ne doit pas se presser de les apparier avant le 12 avril, 80. — Différence des jeunes serins et des vieux, *ibid.* — Ressemblance de la femelle au mâle, *ibid.* — Ses différences, et manière de reconnaître le mâle et la femelle, *ibid.* — Le serin mâle s'exécède quelquefois et meurt d'épuisement, *ibid.* — Bouton qui lui vient au-dessus de la queue ; manière de le guérir, *ibid.* — La cause la plus ordinaire des maladies de ces oiseaux est la trop grande abondance de nourriture, 81. — Les femelles du serin ne supportent pas si aisément la mue que les mâles ; elles périssent en grand nombre dans ce temps, dès qu'elles ont atteint l'âge de six ou sept ans, *ibid.* — La mue des serins dure six semaines ou deux mois, *ibid.* — Les femelles font

souvent des œufs clairs, 83. — Le serin chante comme la farlouse ou comme le rossignol, *ibid.* — Les marchands transportent beaucoup de ces oiseaux du Tyrol en Angleterre et à Constantinople, 84.

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux serins. 84

Le serin de Mosambique, 84. — Le serin de la Jamaïque, 85. — Il diffère du serin des Canaries, *ibid.* — Le serin de Mosambique fait la nuance entre les serins et les tarins; sa description, *ibid.* — Ce serin de Mosambique, celui de Provence et d'Italie, et celui du cap de Bonne-Espérance, sont tous issus d'une même souche, *ibid.*

Le worabée, 85.

L'outre-mer, 86.

L'habesch de Syrie, 86.

La linotte. 87

La linotte doit être placée immédiatement après les serins par les rapports qui se trouvent entre ces deux espèces, et par la facilité de leur mélange, 87. — Le linot mâle et la femelle canari produisent des métis féconds, *ibid.* — Portrait de la linotte, *ibid.* — Altération que lui cause l'état de domesticité, *ibid.* — On dénature son chant, on lui apprend à siffler quelques mots, et quelquefois à les prononcer assez franchement, 88. — La linotte ordinaire ou linotte grise, et la linotte rouge ou linotte de vigne paraissent ne former qu'une espèce; raisons de cette opinion, 88 à 90. — Elle fait souvent son nid dans les vignes, le pose quelquefois à terre, mais plus souvent l'attache entre des branches, 90. — Ce nid est composé de petites racines, de petites feuilles et de mousse au-dehors, d'un peu de plumes et de crin, avec beaucoup de laine en dedans; on y trouve trois, quatre, cinq et six œufs qui sont d'un blanc-sale tacheté de rouge-brun au gros bout, *ibid.* — Les linottes ne font ordinairement que deux pontes par an; elles commencent à se réunir en troupes vers la fin d'août; elles vivent en société pendant tout l'hiver; elles volent en compagnies très-serrées, et couchent la nuit sur les arbres dont les feuilles ne sont pas encore tombées, *ibid.* — Elles vivent de che-nevis et de toutes sortes de petites graines; les femelles ne chantent, ni n'apprennent à chanter; les jeunes mâles, pris au nid, sont les seuls susceptibles de cette éducation, *ibid.* — Manière de les élever, *ibid.* — Ces oiseaux vivent long-temps en captivité et prennent de l'affection pour les gens qui les soignent, 91. — Ils entrent en mue aux environs de la canicule, et quelquefois beaucoup plus tard; manière de les traiter en domesticité, *ibid.* — Différence du mâle et de la femelle, *ibid.*

Variétés de la linotte. 91

Le gyntel de Strasbourg, 92.

La linotte de montagne, 92.

Commune dans les montagnes de Derby en Angleterre; ses différences et ressemblances avec la linotte commune, 92.

Le cabaret, petite linotte, 93.

Ses différences avec la linotte ordinaire; elle a la

voix plus forte et plus variée; cet oiseau est assez rare; il a le vol rapide et va par grandes troupes, 93 à 94.

Oiseaux étrangers qui ont rapport à la linotte. 94

La vengoline, 94.

Oiseau d'Angola en Afrique, dont le ramage est agréable, 94. — Description de cet oiseau, 95.

La linotte gris-de-fer, 95.

La linotte à tête jaune, 95.

La linotte brune, 95.

Le ministre, 96.

Oiseau de la Caroline que d'autres appellent l'évêque; il ne faut pas le confondre avec le tangara qu'on appelle aussi l'évêque du Brésil, 96. — Il ressemble à s'y méprendre à la linotte dans le temps de la mue, et même la femelle du ministre lui ressemble en tout temps, *ibid.* — Habitudes et description de cet oiseau, *ibid.*

Les bengalis et les sénégalis. 97

Difficulté d'en reconnaître les espèces ou les variétés. — Ce ne sont pas des oiseaux particuliers au Bengale et au Sénégal; mais répandus en Afrique et dans les parties méridionales de l'Asie. Ces oiseaux ont les mêmes habitudes naturelles que nos moineaux, *ibid.* — Manière de les prendre au Sénégal, 98. — Quoique originaires des climats plus chauds, on vient à bout de les faire nicher en Hollande, *ibid.* — Ils chantent agréablement, et la femelle aussi-bien que le mâle, *ibid.*

Le bengali, 98.

Variété nommée cordon bleu, 99. — Est de la grosseur du sizerin, *ibid.*

Le bengali brun, 99.

Le bengali piqueté, 99.

Sa description, 99. — La femelle n'est jamais piquetée, 100.

Le sénégalis, 101.

Variétés du sénégalis, 101.

Le sénégalis rayé, 101.

Sa description; on prétend que la femelle ressemble parfaitement au mâle; observation qui semble démentir ce fait; 101.

Le serevan, 102.

Le petit moineau du Sénégal, 102.

Le maia, 102.

Le maian, 103.

Le pinson. 104

Origine de son nom, 104. — Les pinsons ne s'en vont pas tous en automne; il y en a toujours un assez bon nombre qui restent l'hiver avec nous, *ibid.* — Habitudes de ces oiseaux pendant l'hiver, *ibid.* — Ils passent en troupes très-nombreuses, 105. — Ils sont généralement répandus depuis la mer Baltique et la Suède, jusqu'au détroit de Gibraltar et aux côtes de l'Afrique, *ibid.* — Naturel de cet oiseau; son chant dans l'état de nature, *ibid.* — Il se rend propre le chant du rossignol et du serin, mais il n'apprend point à siffler les airs de notre musique, 106. — Cris différents du pinson, *ibid.* — On l'aveugle

pour le faire mieux chanter; manière de faire cette opération, *ibid.* — On s'en sert pour attirer les pinsons sauvages; le temps de cette chasse est celui où ces oiseaux volent en troupes nombreuses, *ibid.* — Leur nid est rond et solidement tissu; ils le posent sur les arbres et les arbustes les plus touffus, et le construisent de mousse blanche et de petites racines en dehors; de laine, de crin, de fil d'araignée et de plumes en dedans, p. 107. — La femelle pond cinq ou six œufs gris-rougeâtres, semés de taches noirâtres plus fréquentes au gros bout, *ibid.* — Ils nourrissent leurs petits de chenilles et d'insectes; ils en mangent eux-mêmes, quoique les graines soient leur nourriture ordinaire, *ibid.* — Habitudes naturelles et description de cet oiseau, *ibid.*

Variétés du pinson 108

- Le pinson à ailes et queue noires, 108.
- Le pinson brun, 108.
- Le pinson brun huppé, 108.
- Le pinson blanc, 108.
- Le pinson à collier, 108.

Le pinson d'Ardenne 108

Discussion critique au sujet de cette espèce, 109. — Les pinsons d'Ardenne ne nichent point dans nos pays; ils y passent en très-grandes troupes pendant l'automne et même en hiver; exemple à ce sujet, *ibid.* — Ce pinson se trouve en Amérique comme en Europe, *ibid.* — Ses habitudes naturelles et sa description. Il niche assez haut sur les sapins; son nid est composé de la longue mousse des sapins au-dehors, de crin, de laine et de plumes en dedans, 111. — Différents changements dans son plumage, *ibid.* — Description plus détaillée de cet oiseau, et exposition des parties intérieures, 111 à 112.

- Le grand-montain, 112.
- Le pinson de neige ou la niverolle, 112.
- Le brunor, 113.
- Le brunet, 113.
- Le bonana, 113.
- Le pinson à tête noire et blanche, 114.
- Le pinson noir aux yeux rouges, 114.
- Le pinson noir et jaune, 115.
- Le pinson à long bec, 115.
- L'olivette, 115.
- Le pinson jaune et rouge, 116.
- La toutie, 116.
- Le pinson frisé, 117.
- Le pinson à double collier, 117.
- Le noir souci, 117.

Les veuves 118

Genre d'oiseaux qui se trouvent en Afrique, et dans les climats chauds de l'Asie; ils sont remarquables par les longues plumes de leur queue, toujours beaucoup plus allongées dans le mâle que dans la femelle, 118. — Mue de ces oiseaux, *ibid.* — Ils font leurs nids à deux étages avec du coton, et la femelle couve au rez-de-chaussée, selon les voyageurs. Ce sont des oiseaux très-vifs, mais fort sujets aux maladies; cependant ils vivent douze ou quinze ans, *ibid.*

La veuve au collier d'or, 119.

Description de cet oiseau, 119 à 120. — Cette espèce est fort commune sur les côtes de l'Afrique, 120.

La veuve à quatre brins, 120.

La veuve dominicaine, 121.

À les grandes plumes de la queue moins longues que les autres veuves; sa description, 121. — Elle subit, comme la précédente, une double mue chaque année, *ibid.*

La grande veuve, 121.

La veuve à épaulettes, 122.

La veuve mouchetée, 122.

La veuve en feu, 123.

La veuve éteinte, 123.

Le grenadin, 123.

Sa description, 124. — Il se trouve au Brésil: il a le chant agréable, *ibid.* — Description du mâle et de la femelle; leurs dimensions, *ibid.*

Le verdier 124

Il ne faut pas confondre le verdier avec le bruant quoiqu'il en porte le nom dans différentes provinces, 124. — Il passe l'hiver dans les bois; au printemps il fait son nid, qui est presque aussi grand que celui du pinson; il le compose de mousse et d'herbes sèches en dehors, de crin, de laine et de plumes en dedans; il le pose sur les branches dans les arbres ou les buissons touffus. La femelle pond cinq ou six œufs blancs-verdâtres, tachetés de rouge-brun au gros bout, 125. — Ces oiseaux sont doux et faciles à apprivoiser, ils apprennent même à prononcer quelques mots; ils vivent d'insectes et de graines, *ibid.* — Description du verdier, et ses dimensions, 125 à 126.

Le pape 126

Sa description, 126. — C'est un oiseau de l'Amérique. Il niche à la Caroline, mais il n'y reste pas l'hiver, *ibid.* — Il mue deux fois l'année, 127. — Il vit huit ou dix ans: on est venu à bout de le faire nicher en Hollande, *ibid.* — Dimensions et variétés de cet oiseau, *ibid.*

Variété du pape 127

Le toupet bleu 127

Espèce qui a des rapports avec celle du pape, mais qui se trouvant à l'île de Java, est très-différente de l'autre, qui n'existe qu'en Amérique, 127. — Sa description et ses dimensions, *ibid.*

Le parent bleu 128

Oiseau du Japon, dont on ne peut donner la description que d'après Aldrovande, *ibid.*

Le vert-brunet 128

Sa description; le verdier des Indes d'Edwards pourrait bien être une variété dans cette espèce, 128.

Le verdinère 129

Le verderin 129

Le verdier sans vert 129

Oiseau du cap de Bonne-Espérance; sa description et ses dimensions, 129.

Le chardonneret. 130

Portrait de cet oiseau, 130. — Description de la femelle et des jeunes, 131. — Les mâles ont un ramage très-agréable, qu'ils font entendre dès les premiers jours de mars, *ibid.* — Ils chantent en domesticité, même pendant l'hiver, *ibid.* — Le chardonneret et le pinson sont les deux oiseaux qui savent le mieux construire leurs nids; le dehors est de la mousse fine, du jonc, des petites racines, de la bourre de chardon, entrelacés avec beaucoup d'art; le dedans est garni de crin, de laine et de duvet; ils posent leurs nids de préférence sur les pruniers et les noyers ou dans les buissons, 131 à 132. — La femelle pond ordinairement quatre œufs tachetés de brun-rougeâtre vers le gros bout; elle fait ordinairement deux pontes par an; ils nourrissent leurs petits de chenilles et d'insectes, 132. — Le mâle chardonneret mis en cage s'apparie plus volontiers avec la femelle du serin qu'avec la sienne propre, *ibid.* — Préliminaires de l'alliance du mâle chardonneret avec la femelle du serin, 133. — Résultat de cette alliance, *ibid.* — Le chardonneret a le vol bas, mais suivi et filé; c'est un oiseau actif et laborieux, *ibid.* — Un seul mâle chardonneret dans une volière suffit, s'il est vacant, pour faire manquer toutes les couvées, tant il fait de mouvement et de dégât, *ibid.* — Le chardonneret est très-docile, on lui apprend différents petits exercices; il aime la compagnie, *ibid.* — Son éducation, 134. — Ces oiseaux se rassemblent en automne; et l'hiver ils vont en troupes fort nombreuses, ils se cachent dans les buissons fourrés, lorsque le froid est rigoureux; ils vivent long-temps; exemple d'un chardonneret de vingt-trois ans, et d'un autre de seize à dix-huit ans, *ibid.* — Ils sont sujets à l'épilepsie et à d'autres maladies, *ibid.* — Leur langue est divisée à l'extrémité en petits filets déliés, *ibid.* — Leurs dimensions, et description de leurs parties intérieures, *ibid.*

Variétés du chardonneret. 135

1. Le chardonneret à poitrine jaune, 135.
 2. Le chardonneret à sourcils et front blancs, 135.
 3. Le chardonneret à tête rayée de rouge et de jaune, 135.
 4. Le chardonneret à capuchon noir, 135.
 5. Le chardonneret blanchâtre, 135.
 6. Le chardonneret blanc, 135.
 7. Le chardonneret noir, 136.
 8. Le chardonneret noir à tête orangée, 136.
 9. Le chardonneret métré, 137.
- Le chardonneret à quatre raies, 137.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au chardonneret. 138

- Le chardonneret vert ou le maracaxao, 138.
Le chardonneret jaune, 138.

Le sizerin. 139

Cet oiseau a plus de rapport avec le tarin qu'avec la linotte; et c'est mal à propos qu'on lui a donné le nom de petite linotte de vigne; il a le cri fort aigu, 139 à 140. — Les sizerins sont des oiseaux voyageurs qu'on ne voit guère que tous les cinq ou sept ans,

et qui poussent leurs excursions jusques au Groenland, 140. — L'espèce du sizerin peut se mêler avec celle du tarin; on les prend souvent ensemble, et leurs habitudes naturelles sont communes, *ibid.* — Ces oiseaux prennent beaucoup de graisse, et sont bons à manger; description du mâle, 140 à 141; — de la femelle, 141. — Leurs dimensions, *ibid.*

Le tarin. 141

Rapports du tarin avec le chardonneret, 141. — Différence de leur chant et de leurs habitudes, 142. — On pourrait regarder l'espèce du tarin comme moyenne entre celle du chardonneret et celle de la mésange, par la manière dont il arrange et suspend son nid, *ibid.* — Le tarin est oiseau de passage, et dans ses migrations il a le vol fort élevé, *ibid.* — En domesticité il est susceptible d'éducation, *ibid.* — Sa nourriture; il se fait toujours un ami, dans la volière, parmi ceux de son espèce, auquel il donne même sa nourriture; cependant il mange beaucoup, et boit de même, *ibid.* — Son nid est fort difficile à trouver, et nous n'avons jamais vu un seul de ces nids, 143. — Il y a une sympathie singulière entre l'espèce du tarin et celle du serin, et ils s'apparient très-volontiers ensemble, *ibid.* — Le passage des tarins se fait en Allemagne au mois d'octobre, par troupes si nombreuses qu'ils font beaucoup de tort dans tous les endroits où ils se reposent, *ibid.* — Cet oiseau vit dix ans, et n'est pas sujet aux maladies. Description du mâle, 144. — Description de la femelle, et dimensions des deux, *ibid.*

Variétés dans l'espèce du tarin. . . . 144

1. Description de la première variété, 144.
2. Le tarin de la Nouvelle-York; sa description, 145.
3. L'olivarez, oiseau des environs de Buénos-Ayres, qui paraît être une variété, ou une espèce très-voisine du tarin d'Europe, 145.
4. Le tarin noir n'est qu'une variété du tarin commun, 145.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au tarin. 145

1. Le catotol, 145.
2. L'acatéchili, 146.

Les tangaras. 146

Oiseaux de l'Amérique méridionale, dont le genre est très-nombreux; on les a pris pour des moineaux, 146. — Ressemblances et différences des tangaras aux moineaux, *ibid.* — Le genre entier des tangaras, composé de plus de trente espèces, sans compter les variétés, appartient au nouveau continent, *ibid.*

- Le grand tangara, 147.
Se trouve dans les forêts de la Guyane, et fréquente aussi les lieux découverts; ses habitudes naturelles, 147.
La houppette, 147.
Le tangavio, 148.
Le scarlatte, 148.

Espèce de tangara très-remarquable par sa couleur, qui lui fait donner le nom de cardinal, 148. — On doit rapporter à cette espèce les deux moineaux

rouge et noir d'Aldrovande, le *tijepiranga* de Marcgrave, le *chilotototi* de Fernandez, et le *merle du Brésil* de Belon, 149. — Description du mâle scarlatte; il a un très-beau chant, *ibid.* — Ces oiseaux se trouvent en Amérique, au Mexique, au Pérou, au Brésil, *ibid.* — Variétés du scarlatte, *ibid.* — Le *cardinal tacheté*, cité par Brisson, *ibid.* — Le *cardinal à collier*, 150. — L'oiseau mexicain, appelé par M. Brisson *cardinal du Mexique*, *ibid.*

Le tangara du Canada, 150.

Le tangara du Mississipi, 151.

Espèce nouvelle qui a beaucoup de rapport au tangara du Canada. Ses différences et sa description, 151. — Il n'a pas le chant aussi agréable que le scarlatte; il siffle d'un ton net, haut et perçant; ses habitudes naturelles, *ibid.*

Le camail ou la cravate, 152.

Le mordoré, 152.

L'onglet, 152.

Le tangara noir et le tangara roux, 153.

Le turquin, 153.

Le bec-d'argent, 154.

Espèce de tangara de la Guyane, dont le bec est revêtu de plaques brillantes comme de l'argent, 154. — Sa description et ses habitudes naturelles, *ibid.* — Description du nid, 155.

L'esclave, 155.

Le bluet, 156.

Le rouge-cap, 156.

Le tangara vert du Brésil, 157.

L'olivier, 157.

Le tangara diable-enrhumé, 157.

Le verderoux, 158.

Le passe-vert, 158.

Le passe-vert, à tête bleue; variété, 159.

Le tricolor, 160.

Le gris-olive, 160.

Le septicolor, 160.

Espèce de tangara du Brésil, remarquable par la variété de ses couleurs, 161. — Sa description, *ibid.* — Ressemblances du mâle et de la femelle; leurs habitudes naturelles, *ibid.*

Le tangara bleu, 162.

Le tangara à gorge noire, 162.

La coiffe noire, 163.

Petits tangaras, 163.

Le rouverdin, 163.

Le syacou, 164.

L'organiste, 164.

Tangara ainsi nommé à Saint-Domingue, parce que son chant imite les sons successifs de l'octave de nos sons musicaux, 164. — Dimensions, description et habitudes naturelles de cet oiseau, 165.

Le jacarini, 165.

Le teité, 166.

Le tangara nègre, 167.

Oiseaux rangés dans les tangaras par M. Brisson; il est douteux qu'ils appartiennent à ce genre, 167.

— Ce sont: *l'oiseau des herbes* ou *xuhtototl* de Fernandez, *ibid.* — *L'oiseau du Mexique*, de Seba, *de la grandeur d'un moineau*, 168. — Le *guira-*

perea du Brésil, de Marcgrave, *ibid.* — L'oiseau plus petit que le chardonneret ou le *quatoztl* du Brésil, selon Seba, *ibid.* — Le *calatti*, 169. — L'oiseau anonyme de Hernandez, *ibid.* — Le cardinal brun de M. Brisson, *ibid.*

L'oiseau silencieux. 169

L'ortolan. 170

Est probablement le même oiseau que le *cenchrarnos* d'Aristote et de Pline, et le *miliaire* de Varron; discussion critique à ce sujet, 170 à 171. — L'ortolan est oiseau de passage; il chante pendant la nuit, *ibid.* — Ces oiseaux ne sont pas toujours gras. *ibid.* — Manière de les engraisser en chambre, *ibid.* — Manière de les faire cuire, *ibid.* — Ils chantent assez bien en cage; sont excellents à manger lorsqu'ils sont gras, *ibid.* — Ils arrivent ordinairement avec les hirondelles; ils viennent de la Basse-Provence, et remontent jusqu'en Bourgogne, 172. — En arrivant ils sont un peu maigres; ils font leur nid sur les ceps de vigne ou dans les blés, à terre assez négligemment; la femelle y dépose quatre ou cinq œufs grisâtres, *ibid.* — Ils vivent d'insectes, *ibid.* — Ils retournent dans les pays méridionaux avec leur famille vers la fin d'août ou au commencement de septembre, *ibid.* — On les croit originaires d'Italie, *ibid.* — Description du mâle, *ibid.* — Et de la femelle, *ibid.* — Ces oiseaux, ainsi que les bruants, les pinsons et les bouvreuils, ont les deux pièces du bec mobiles, *ibid.*

Variétés de l'ortolan. 173

L'ortolan jaune, 173. — L'ortolan blanc, *ibid.* — L'ortolan noirâtre, *ibid.* — L'ortolan à queue blanche, *ibid.*

L'ortolan de roseaux. 173

Se plaît dans les lieux humides et niche dans les joncs, 174. — Ses autres habitudes naturelles par lesquelles il diffère de l'ortolan, *ibid.* — Description du mâle et de la femelle et leurs dimensions, 174 à 175.

La coqueluche, 175.

Le gavoué de Provence, 175.

Le mitylène de Provence, 176.

L'ortolan de Lorraine, 176.

L'ortolan de la Louisiane, 177.

L'ortolan à ventre jaune du cap de Bonne-Espérance, 177.

L'ortolan du cap de Bonne-Espérance, 178.

L'ortolan de neige. 178

Se trouve dans les pays les plus froids, et jusqu'au Spitzberg, 178. — Il est blanc pendant l'hiver, et subit différentes variétés pendant l'année, 179. — Description du mâle pendant l'hiver, *ibid.* — Ce n'est qu'en été que ces oiseaux repassent dans ces climats si froids, 180. — Ils ne vont vers le midi que jusqu'en Allemagne, *ibid.* — On les prend à leur passage, parce qu'ils sont très-bons à manger, *ibid.* — On ne les a jamais entendus chanter dans la volière, *ibid.* — Ils n'aiment point à se percher, et se tiennent ordinairement à terre; ils ne dorment point ou

très-peu, *ibid.* — Raison probable de ce fait, *ibid.*
 — Dimensions de ces oiseaux, *ibid.*
 Variétés de l'ortolan de neige, 180.
 L'ortolan jacobin, 180. — L'ortolan de neige à
 collier, 181.

L'agripenne ou l'ortolan de riz. 181

Oiseau de passage à la Caroline et au Canada, 181.
 — Se nourrit de riz, *ibid.* — Description du mâle,
ibid. — De la femelle, *ibid.* — Dimensions, 182.
 Variétés de l'agripenne ou ortolan de riz, 182.
 L'agripenne ou ortolan de la Louisiane, 182.

Le bruant de France. 182

Sa parenté avec les ortolans, 182. — Il fait plu-
 sieurs pontes, et il construit son nid à terre ou sur
 les basses branches des arbustes assez négligemment.
 La femelle pond quatre ou cinq œufs tachetés de
 brun sur un fond blanc, *ibid.* — Elle couve avec
 tant d'affection qu'on peut quelquefois la prendre à
 la main en plein jour, *ibid.* — La nourriture de ces
 oiseaux est celle de leurs petits, *ibid.* — Leurs ha-
 bitudes naturelles, *ibid.* — Ils sont répandus dans
 toute l'Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède, 184.
 — Description du mâle, *ibid.* — De la femelle et
 des parties intérieures, *ibid.* — Dimensions, *ibid.*
 Variétés du bruant, 184.

Le zizi ou bruant de haie 184

Ce nom exprime le cri de cet oiseau, qui ne se
 trouve point dans les pays septentrionaux, 184. —
 Il s'apprivoise aisément, 185. — On pourrait soup-
 çonner qu'il est de la même espèce que le bruant,
ibid. — Description du mâle et de la femelle, *ibid.*
 — Dimensions, *ibid.*

Le bruant-fou. 186

Ainsi appelé parce qu'il donne indifféremment
 dans tous les pièges, 186. — Il ne se trouve point
 dans les pays septentrionaux, *ibid.* — Comparaison
 de ce bruant avec le bruant commun, 186 à 187. —
 Ses dimensions, 187.

Le proyer 187

Est un oiseau de passage, qu'on voit arriver de
 bonne heure au printemps, 187. — Il établit son nid
 dans les prés, les orges, les avoines, etc., à trois ou
 quatre pouces au-dessus du sol; la femelle pond
 quatre, cinq et quelquefois six œufs, *ibid.* — Habitu-
 des naturelles des pères et mères et des petits,
 188. — Ils sont répandus dans toute l'Europe, *ibid.*
 — Les oiseleurs les gardent en cage pour leur servir
 d'appau ou d'appelant, *ibid.* — Description du
 mâle et de la femelle, et leurs dimensions, tant exté-
 rieures qu'intérieures, 188 à 189.

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux bruants. 189

1. Le guirnegat, 189.
2. La thérese jaune, 189.
3. La flavéole, 189.
4. L'olive, 190.
5. L'amazone, 190.
6. L'emberize à cinq couleurs, 190.

7. Le mordoré, 190.
8. Le gonambouch, 191.
9. Le bruant familier, 191.
10. Le cul-rousset, 191.
11. L'azuroux, 191.
12. Le bonjour-commandeur, 192.
13. Le calfat, 192.

Le bouvreuil. 193

Portrait de cet oiseau. Son éducation, 193. — Son
 chant dans l'état de nature n'a rien d'agréable, mais
 il le perfectionne infiniment par l'imitation des chants
 qu'on lui fait entendre. Il apprend aussi à parler, et
 s'exprime même avec un accent pénétrant, qui paraît
 supposer de la sensibilité, 193 à 194. — Il est capa-
 ble d'un attachement très-fort et très-durable; exem-
 ple à ce sujet, 194. — Les bouvreuils passent la
 belle saison dans les bois; ils font leur nid sur les
 buissons avec de la mousse en dehors, et des matiè-
 res plus molletes en dedans, 195. — La femelle
 pond de quatre à six œufs d'un blanc-sale un peu
 bleuâtre, environnés près du gros bout d'une zone
 d'un violet éteint et de noir, *ibid.* — Habitudes na-
 turelles des pères, des mères et des petits, *ibid.* —
 Ils ont une grande facilité d'apprendre, et la même
 facilité pour se laisser approcher et prendre dans les
 différents pièges. Le mâle bouvreuil peut s'apparier
 avec la femelle du serin, *ibid.* — Les bouvreuils vi-
 vent cinq à six ans, *ibid.* — Leur description et
 leurs dimensions, tant intérieures qu'extérieures, 196.

Variétés du bouvreuil, 196.

Le bouvreuil blanc, 197. — Le bouvreuil noir,
ibid. — Le grand bouvreuil noir d'Afrique, *ibid.*

Oiseaux étrangers qui ont rapport au bou- vreuil. 198

1. Le bouveret, 198.
2. Le bouvreuil à bec blanc, 198.
3. Le bouveron, 198.
4. Le bec-rond à ventre roux, 198.
5. Le bec-rond ou bouvreuil bleu d'Amérique, 198.
6. Le bouvreuil ou bec-rond noir et blanc, 200.
7. Le bouvreuil ou bec-rond violet de la Caro-
 line, 200.
8. Le bouvreuil ou bec-rond violet, à gorge et
 sourcils pointus, 201.
9. La huppe noire, 201.

L'hambouvreux 202

Le coliou. 202

Oiseau des pays chauds de l'ancien continent, dont
 le genre doit être placé entre celui des veuves et ce-
 lui des bouvreuils, 202. — Sa comparaison avec ces
 deux oiseaux, *ibid.* — Les colious ont de longues
 penes à la queue, comme les veuves, *ibid.* — Com-
 paraison des plumes très-développées chez plusieurs
 oiseaux, 203.

Variétés du coliou, 203. — 1^o le coliou du cap
 de Bonne-Espérance, 204. — 2^o le coliou huppé du
 Sénégal, *ibid.* — Le coliou rayé, *ibid.* — Le coliou
 de l'île Panay, *ibid.*

Les manakins 205

Caractères généraux de ces jolis petits oiseaux, qui

- tous appartiennent aux climats chauds de l'Amérique, 205. — Leurs habitudes naturelles, *ibid.*
- Le tijé ou grand manakin 206
- Le casse-noisette. 207
- Le manakin rouge. 207
- Le manakin orangé (variété du précédent), 208.
- Le manakin à tête d'or, 208.
- Le manakin à tête rouge, 208.
- Le manakin à tête blanche, 208.
- Ces trois oiseaux paraîtraient n'être que des variétés, 208. — Leur description, 209. Leur patrie, *ibid.*
- Le manakin à gorge blanche 210
- Le manakin varié. 210
- Quatre autres oiseaux ont été nommés manakins par les auteurs, 210. — 1^o l'oiseau nommé par les Brésiliens, maizi de micatototl, *ibid.* — 2^o le rubetra ou oiseau d'Amérique huppé, 211. — 3^o le piciciti ou oiseau du Brésil très-petit et huppé, *ibid.* — 4^o enfin, le coquantototl, ou petit oiseau huppé, de la figure du moineau, *ibid.*
- Le plumet blanc. 212
- L'oiseau cendré de la Guyane. 212
- Le manikor. 213
- Le coq de roche. 213
- Bel oiseau rouge de l'Amérique méridionale, 213. Description du mâle et de la femelle, 214. — Ce n'est qu'avec l'âge que le mâle prend sa belle couleur rouge, *ibid.* — Ces oiseaux habitent les fentes profondes des rochers et les cavernes obscures, *ibid.* — Ce ne sont cependant pas des oiseaux de nuit, car ils voient très-bien pendant le jour, *ibid.* — Le mâle et la femelle sont également vifs et très-farouches ; leurs habitudes naturelles, *ibid.*
- Le coq de roche du Pérou, 215.
- Paraît n'être qu'une variété de celui de la Guyane, 215.
- Les cotingas 216
- Portrait de ces beaux oiseaux, 216. — Le genre entier des cotingas appartient aux climats chauds du nouveau continent, *ibid.* — Ils ne font pas de voyages de long cours ; mais seulement des tournées périodiques deux fois par an, *ibid.* — Ils se tiennent au bord des eaux sur les palétuviers. On leur fait la guerre, parce qu'ils sont bons à manger, et que leur beau plumage sert à faire des parures, *ibid.*
- Le cordon bleu, 217.
- Le quereiva, 217.
- La tersine, 218.
- Le cotinga à plumes soyeuses, 218.
- Le pacapac ou pompadour, 219.
- Variétés du pacapac, 220. — Le pacapac gris-pourpre, *ibid.*
- Le guirarou, 220.
- L'ouette ou cotinga rouge de Cayenne, 220.
- Le guira panga ou cotinga blanc, 221.
- L'averano, 222.
- Espèce de cotinga qui se trouve au Brésil, 222. — Sa description, *ibid.* — Description de la femelle, *ibid.* — Le mâle a la voix très-forte, et il la modifie de deux manières différentes, *ibid.*
- Le guirarou, 223.
- Variété du guirarou, 223.
- Les fourmiliers 224
- Sont des oiseaux de la Guyane, qui ne ressemblent à aucun de ceux d'Europe, 224. — Ils font un genre particulier, 225. — Ils se tiennent en troupes et se nourrissent principalement de fourmis, *ibid.* — Caractères généraux des fourmiliers, et les habitudes naturelles qui leur sont communes, *ibid.*
- Le roi des fourmiliers, 226.
- L'azurin, 227.
- Le grand béfroï, 227.
- Le petit béfroï, 227.
- Le palikour ou fourmilier proprement dit, 228.
- Le colma, 228.
- Le tétéma, 229.
- Le fourmilier huppé, 229.
- Le fourmilier à oreilles blanches, 230.
- Le carillonneur, 230.
- Le bambla, 231.
- L'arada, 231.
- Les fourmiliers-rossignols 232
- Forment un genre intermédiaire entre les rossignols et les fourmiliers, 232. — Vivent en troupes dans les forêts de la Guyane, *ibid.* — Deux espèces, *ibid.*
- Le coraya, 233.
- L'alapi, 233.
- L'agami. 234
- Cet oiseau se nomme *agami* à Cayenne, sa patrie, 234. — Il diffère des vrais caracaras, avec lesquels nous l'avions confondu, *ibid.* — Description et dimensions, 234 à 235. — Sa voix est aiguë et perçante, 235 à 236. — Ses habitudes : on peut l'élever en domesticité, 236. — Il vit dans les forêts des climats chauds de l'Amérique, 237. — Il court plutôt qu'il ne vole, *ibid.* — Exemple d'attachement de l'agami élevé en domesticité, *ibid.* — Sa chair est sèche et dure, 238. — Manière de chasser l'agami à la Guyane, *ibid.* — Il est aussi supérieur à cet égard aux autres oiseaux, que le chien l'est aux autres animaux ; on pourrait en tirer une grande utilité en multipliant son espèce, *ibid.*
- Les tinamous. 239
- Ce genre d'oiseaux est propre et particulier aux climats chauds de l'Amérique, 239. — Ce sont des oiseaux gallinacées, qu'on pourrait placer entre les outardes et les perdrix, *ibid.* — On leur a donné mal à propos le nom de perdrix, dont ils diffèrent beaucoup, *ibid.* — Ils diffèrent aussi de l'outarde, 240. — Habitudes communes aux tinamous, *ibid.* — Leur chair est bonne à manger, *ibid.* — Les femelles de ce genre, comme dans celui des fourmiliers, sont toutes plus grosses que les mâles, *ibid.*
- Le magoua. 241
- Cet oiseau se nomme *macouagua* au Brésil, 241. — Il est de la taille du faisan, *ibid.* — Description,

ibid. — Son sifflement est un son grave, *ibid.* — La femelle pond de douze à seize œufs, d'un bleu verdâtre, 242.

Le tinamou cendré. 242

Le tinamou varié. 242

Le soui. 243

Le tocio ou perdrix de la Guyane. . . 243

Les gobe-mouches, moucherolles et tyrans. 244

Caractères généraux des gobe-mouches, moucherolles et tyrans, 244. — Leur naturel, *ibid.* — Les terres du Midi sont la véritable patrie de ces oiseaux, *ibid.*

Le gobe-mouche d'Europe, 245.

Sa description, 245. — Cet oiseau arrive en avril, et part en septembre; il se tient dans les forêts; place son nid tout à découvert, *ibid.* — L'instinct du gobe-mouche est fort obtus et peu décidé, *ibid.* — Il prend plus souvent sa nourriture en volant que posé, *ibid.*

Le gobe-mouche noir à collier, 246.

Habite la Lorraine, 246. — Ses ressemblances et différences avec le gobe-mouche commun, *ibid.* — Variations singulières de son plumage dans les différentes saisons, au point de le faire méconnaître, 246 à 247. — Il arrive en Lorraine vers le milieu d'avril, 247. — Ses habitudes naturelles, sa nourriture, sa description détaillée, son naturel triste et sauvage, *ibid.* — Les contrées du Midi paraissent être son climat natal; cependant il pénètre dans le Nord jusqu'en Suède, 248. — Isole de l'analogie avec le gobe-mouche à collier du Cap, *ibid.*

Le gobe-mouche de l'île de France, 248.

Le gobe-mouche à bandeau blanc du Sénégal, 249.

Le gobe-mouche huppé du Sénégal, 250.

Le gobe-mouche à gorge brune du Sénégal, 251.

Le petit azur, ou gobe-mouche bleu des Philippines, 251.

Le barbichon de Cayenne, 252.

Le gobe-mouche brun de Cayenne, 252.

Le gobe-mouche roux, à poitrine orangée, de Cayenne, 253.

Le gobe-mouche citrin de la Louisiane, 253.

Le gobe-mouche olive de la Caroline et de la Jamaïque, 253.

Le gobe-mouche huppé de la Martinique, 254.

Le gobe-mouche noirâtre de la Caroline, 254.

Le gillit, ou gobe-mouche pie de Cayenne, 255.

Le gobe-mouche brun de la Caroline, 255.

Le gobe-mouche olive de Cayenne, 256.

Le gobe-mouche tacheté de Cayenne, 256.

Le petit noir-aurore, 256.

Le rubin, ou gobe-mouche rouge huppé de la rivière des Amazones, 257.

Le gobe-mouche roux de Cayenne, 257.

Le gobe-mouche à ventre jaune, 258.

Le roi des gobe-mouches, 259.

Les gobe-moucheurs, 259.

Le premier de ces oiseaux, 259. — Le petit gobe-mouche tacheté de Cayenne, *ibid.* — Description de

ces deux espèces, 259 à 260. — Vivent de petits insectes, 260.

Les moucherolles. 260

1. Le savana, 261.

2. Le moucherolle huppé, à tête couleur d'acier poli, 261.

Il est décrit sous trois noms par M. Brisson, 261. — Sa description, 262. — Il se trouve au cap de Bonne-Espérance, au Sénégal et à Madagascar, *ibid.* — Seba indique le Brésil pour sa patrie, *ibid.* — Erreur des méthodistes à son égard, *ibid.*

3. Le moucherolle de Virginie, 263.

4. Le moucherolle de la Martinique, 263.

5. Le moucherolle à queue fourchue du Mexique, 264.

6. Le moucherolle des Philippines, 264.

7. Le moucherolle à huppe verte de Virginie, 264.

8. Le schet de Madagascar, 265.

On en compte trois espèces, 266. — Première espèce, *ibid.* — Schet-all, ou deuxième espèce, *ibid.* — Schet-vouloulou, ou troisième espèce, *ibid.* — On les trouve aussi-bien à Ceylan et au cap de Bonne-Espérance, qu'à Madagascar, *ibid.*

Les tyrans. 267

1 et 2. Les titiris ou pipiris, 267.

La première espèce de tyran est le *titiri*, 267. — Description du mâle et de la femelle, *ibid.* — Il habite Cayenne, 268. — Ses habitudes, *ibid.* — On le nomme *pipiri* à Saint-Domingue, *ibid.* — On distingue deux variétés, l'une à gros bec, l'autre de passage, *ibid.* — Ils se nourrissent de chenilles et de scarabées, 269. — Leur ponte est de deux ou trois œufs, *ibid.*

3. Le tyran de la Caroline, 269.

4. Le bentaveo ou le curiri, 270.

5. Le tyran de Cayenne, 271.

6. Le caudec, 271.

7. Le tyran de la Louisiane, 272.

Oiseaux qui ont rapport aux genres des gobe-mouches, moucherolles et tyrans. 273

Le kink-manou de Madagascar, 273. — Le preneur de mouches rouge, *ibid.*

Le drongo. 273

Son nom est madécasse, 273. — Ses caractères, *ibid.* — Son chant, *ibid.* — Il a été primitivement apporté du cap de Bonne-Espérance, de Madagascar et de la Chine, *ibid.* — Le gobe-mouche à queue fourchue de la Chine, paraît être un drongo, *ibid.* — M. Sonnerat a trouvé cet oiseau à la côte de Malabar, *ibid.* — Sa description, 273 à 274.

Le piauhau. 274

Place que doit occuper cet oiseau, 274. — Sa description, *ibid.* — Il marche en bandes, en précédant les toucans, *ibid.* — Son nom vient de son cri, *ibid.* — Doutes de M. Brisson sur le *piauhau*; cet auteur pense que c'est le *jacapu* de Marcgrave, *ibid.*

L'alouette. 275

Oiseau commun dans Les Gaules, et nommé *kory-*

dos par les Grecs, 275. — En Allemagne on l'élève en volière, 276. — Il imite avec pureté les accents qu'on lui apprend, *ibid.* — L'alouette commence à chanter dès les premiers jours du printemps, *ibid.* — On a dit qu'elle avait de l'antipathie pour certaines constellations, *ibid.* — Description, 276 à 277. — Époque de l'amour, 277. — Elle place son nid entre deux mottes de terre. Il est fait d'herbes et de petites racines sèches, *ibid.* — Chaque femelle pond quatre ou cinq petits œufs, à taches brunes sur un fond grisâtre, *ibid.* — Elle peut faire trois couvées par an, *ibid.* — Opinions d'Oolina, de Frisch et de Schwenckfeld à ce sujet, *ibid.* — Habitudes des petits, *ibid.* — Nourriture, 278. — Elle goûte les aliments avant de manger, *ibid.* — Cet oiseau chante avec mélodie, et retient avec facilité les airs qu'il entend, *ibid.* — L'hiver il habite les plaines, *ibid.* — Dans les grands froids, il se réfugie sur le bord des fontaines qui ne gèlent point, *ibid.* — Manière de voler, 279. — Parfois les vents emportent les alouettes à de grandes distances, *ibid.* — Pays qu'elles habitent, *ibid.* — Pièges employés à la chasse de ces oiseaux, 280. — Chasse aux glaux, *ibid.* — Les oiseaux de proie en détruisent beaucoup, 281. — Les coucous substituent leurs œufs à ceux de l'alouette, quand ils peuvent s'emparer de son nid, *ibid.* — Les anciens ont fait un remède spécifique de la chair de cet oiseau, *ibid.* — Proportions, *ibid.*

Variétés de l'alouette 281

L'alouette blanche, 281. — L'alouette noire, 282.

L'alouette noire à dos fauve. 282

Oiseau de Buénos-Ayres, 282. — Description, *ibid.*

Le cujelier 283

Ses différences d'avec l'alouette commune, 283. — Ses habitudes lui ont valu le nom d'alouette de bois, *ibid.* — Son espèce est moins multipliée que celle de l'alouette, 284. — Description, *ibid.* — Époques les plus favorables pour la chasse de cet oiseau, *ibid.* — Les jeunes cujeliers, pris dans le mois de janvier, sont les meilleurs pour le chant, *ibid.* — Description, 285.

La farlouse ou l'alouette de prés. 285

Couleur de la farlouse, 285. — Ses différences d'avec le cujelier, *ibid.* — Son chant, *ibid.* — Elle est difficile à élever, 286. — Sa ponte est de cinq à six œufs, *ibid.* — Se nourrit de vers et d'insectes, *ibid.* — Niche dans les prés, *ibid.* — Se perche sur les arbres, *ibid.* — Détails anatomiques, *ibid.* — La farlouse se trouve en Italie, en France, en Allemagne, en Suède, *ibid.* — On en connaît plusieurs variétés, *ibid.* — Dimensions, *ibid.* — Variété de la farlouse, 287.

Oiseau étranger qui a rapport à la farlouse. 287

La farlouzanne, 287.

L'alouette pipi. 288

Son nom dérivé de son cri, 288. — Sa manière de

voler, *ibid.* — Elle chante agréablement, *ibid.* — Ses dimensions, 289.

La locustelle 289

La spipolette. 289

C'est le nom qu'on lui donne à Florence, 289. Habite les friches et les bruyères, *ibid.* — Instinct de cette espèce, 290. — Son nid est composé de mousse en dehors et de crin et de paille en dedans, *ibid.* — Précautions nécessaires pour l'éducation de cet oiseau, *ibid.* — Pièges, *ibid.* — Différences qu'il présente d'avec les autres alouettes, *ibid.* — Lieux qu'il habite, *ibid.* — Suivant Brisson, l'alouette des champs de Jessop est de la même espèce, *ibid.* — Nourriture de la spipolette, *ibid.* — Longueur, 291.

La girole. 291

Ne repose que sur un individu tué à Bologne, et décrit par Aldrovande, 291. — N'est qu'une variété d'une espèce connue, *ibid.*

La calandre ou grosse alouette. 292

Oppien a décrit les pièges avec lesquels on prend cet oiseau, 292. — Ses dimensions, *ibid.* — Manière d'élever les jeunes calandres, *ibid.* — Nourriture, précautions qu'elles demandent, *ibid.* — Leur chant est agréable, *ibid.* — Distinction entre le mâle et la femelle, 293. — Elle habite principalement le midi de l'Europe, *ibid.* — Longueur et proportions, *ibid.*

Oiseaux étrangers qui ont rapport à la calandre. 293

1. La cravate jaune ou calandre du cap de Bonne-Espérance, 293. — Ses couleurs, 293 à 294. — Dimensions, *ibid.*
2. Le hausse-col noir ou l'alouette de Virginie, 294. — Est un oiseau de passage, *ibid.*
3. L'alouette aux joues brunes de Pensylvanie, 295.

La rousseline ou l'alouette de marais. 295

La ceinture de prêtre ou l'alouette de Sibérie. 296

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux alouettes. 296

1. La variole, 296.
2. La cendrille, 297.
3. Le sirli du cap de Bonne-Espérance, 297.

Le cochevis ou la grosse alouette huppée. 298

Ce qui lui a valu son nom, 298. — Ses mœurs sont peu farouches, 299. — Elle habite presque toute l'Europe, *ibid.* — Le chant du mâle est agréable, *ibid.* — Époques de l'année et du jour, où le cochevis aime à gazouiller, *ibid.* — Cette espèce vit peu de temps en cage, *ibid.* — Différences du mâle d'avec la femelle, *ibid.* — La femelle fait son nid comme l'alouette commune, *ibid.* — Elle pond quatre ou cinq œufs qu'elle couve assez négligemment, *ibid.* — Éducation des petits, *ibid.* — Nourriture qu'ils préfèrent, *ibid.* — Époque la plus favorable pour prendre ces oiseaux aux pièges, *ibid.* — Caractère indépendant du cochevis, *ibid.* — Détails anatomiques, *ibid.* —

Variété figurée par Aldrovande, *ibid.* — Les oiseaux de proie en détruisent beaucoup, *ibid.* — Dimensions, *ibid.*

Le lulu ou la petite alouette huppée. 301

Son nom vient de son chant, 301. — Ses différences d'avec le cochevis, *ibid.* — On la trouve en Italie, en Pologne, en Autriche et en Silésie, *ibid.* — Fait son nid dans les bois, *ibid.* — Dans les froids elle fréquente les fumiers, les grands chemins, *ibid.* — Longolius l'indique comme oiseau de passage, *ibid.* — Gesner en mentionne une variété, *ibid.* — L'éperon est moins long que dans les autres alouettes, 302.

La coquillade. 302

Espèce nouvelle de la Provence, 302. — Description, *ibid.* — Dimensions, *ibid.* — Une espèce du cap de Bonne-Espérance en est fort voisine, *ibid.* — Alouette d'Espagne, mentionnée par Hasselquist, *ibid.*

Oiseau étranger qui a rapport au cochevis. 302

La grisette, ou le cochevis du Sénégal, 302.

Le rossignol. 303

Émotions que ce nom rappelle, 303. — Voix mélodieuse de cet oiseau, essentiellement musicien, *ibid.* — Parallèle avec d'autres oiseaux chanteurs, *ibid.* — Art qu'il déploie dans ses préludes; variétés infinies de tons, *ibid.* — Comparaison et description générale du chant du rossignol, *ibid.* — Les muscles du larynx sont très-développés, 305. — Opinion d'Aristote et de Pline sur le chant du rossignol, *ibid.* — Époques et motifs des chants d'amour de cet oiseau, *ibid.* — Il aime sa liberté, 306. — Il est chagrin les premiers jours de sa captivité, mais la passion de chanter finit par l'emporter, *ibid.* — Tous les rossignols ne chantent pas bien, *ibid.* — Opinions à ce sujet, *ibid.* — Passé le mois de juin le rossignol ne chante plus, *ibid.* — Parfois les femelles partagent les habitudes du mâle, *ibid.* — Essais infructueux tentés pour noter le chant de cet oiseau, 307. — Quelques hommes l'imitent à s'y méprendre, *ibid.* — Éducation du rossignol en captivité; soins qu'il exige, *ibid.* — Les vieux chantent au bout de huit jours, *ibid.* — Ils apprennent aisément à siffler et à parler, 308. — Anecdote des rossignols des fils de l'empereur Claude, qui parlaient grec et latin, *ibid.* — Histoire absurde de prédictions attribuées à cet oiseau, et consignée par Gesner, *ibid.* — Il chante en mai et en décembre, *ibid.* — Soins qu'il réclame pour cela, *ibid.* — Le chant du rossignol n'a qu'une seule octave, *ibid.* — Il s'attache, à la longue, à celui qui le soigne, *ibid.* — Il voyage seul; arrive en avril et mai, et s'en retourne en septembre, 309. — Le mâle et la femelle s'apparient au printemps, *ibid.* — Ils font leur nid vers la fin d'avril avec des feuilles, des joncs, des brins d'herbe grossière en dehors, du crin et une espèce de bourre en dedans, *ibid.* — Ils le placent sur des arbustes dans le voisinage des eaux, *ibid.* — La femelle pond cinq œufs d'un brun-verdâtre uniforme, *ibid.* — Les petits éclosent après environ vingt jours d'incubation, *ibid.* — Manière dont la femelle nour-

rit ses petits, *ibid.* — Souvent il y a jusqu'à trois pontes successives, *ibid.* — Le rossignol niche en captivité, *ibid.* — Soins qu'il faut prendre à cet égard, 310. — On peut l'habituer à un lieu qu'il ne fréquentait point auparavant, *ibid.* — Il ne reste point de rossignols en Europe pendant l'hiver, *ibid.* — On pense qu'ils se retirent en Asie, *ibid.* — On en trouve en Perse, en Chine et même au Japon, *ibid.* — Ils ne fréquentent point certains pays, *ibid.* — Les rossignols de quelques voyageurs sont d'autres espèces d'oiseaux, 311. — Les anciens croyaient que le rossignol ne dormait point, *ibid.* — Il dort souvent pendant le jour, *ibid.* — Il rêve, *ibid.* — Préjugés populaires, *ibid.* — Cet oiseau, en cage, aime à se baigner, *ibid.* — Habitude qu'il a de se balancer, 312. — Nourriture; mœurs, *ibid.* — Longueur de la vie du rossignol en domesticité, *ibid.* — Maladies, *ibid.* — Certaines substances échauffantes le forcent à chanter, *ibid.* — Pièges pour prendre cet oiseau, *ibid.* — Il est fort bon à manger quand il est gras, 313. — Caractères pour reconnaître les mâles d'avec les femelles, *ibid.* — Couleurs du plumage des adultes et des jeunes mâles, *ibid.* — Dimensions, 314. — Détails anatomiques, *ibid.*

Variétés du rossignol 314

Le grand rossignol, 314. — Le rossignol blanc, *ibid.*

Oiseau étranger qui a rapport au rossignol 315

Le foudi-jala, 315.

La fauvette. 315

Cet oiseau abandonne nos climats en hiver, 315. — Il revient au printemps. Son chant; son plumage terne peu en harmonie avec la mélodie de son gosier, *ibid.* — Taille de la fauvette et couleurs des plumes qui la revêtent, *ibid.* — Lieux qu'elle habite: elle se plaît dans les bocages. Jeux de cet aimable oiseau; attachement des mâles et de leurs femelles, *ibid.* — Le nid est composé d'herbes sèches, de brins de chanvre, et d'un peu de crin en dedans; il contient cinq œufs, *ibid.* — Souvent le coucou choisit ce nid pour y déposer son œuf, 317. — Habitudes des fauvettes, *ibid.* — Époques de leur migration, *ibid.* — Description de cet oiseau, *ibid.* — Erreurs propagées sur le nom de *ficedula* des Italiens, ou bec-figue, appliqué à la fauvette, *ibid.*

La passerinette ou petite fauvette. 318

Cet oiseau est ainsi nommé en Provence, 318. — Couleurs de son plumage, *ibid.* — Son nid fait en demi-coupe, avec des herbes sèches, renferme quatre œufs, *ibid.* — Description, *ibid.*

La fauvette à tête noire 319

Opinion singulière d'Aristote sur la métamorphose du bec-figue en fauvette à tête noire, 319. — On a fait une seconde espèce de la fauvette à tête brune: c'est la femelle, 320. — Description de la fauvette à tête noire, *ibid.* — Chant de cet oiseau: il approche de celui du rossignol, *ibid.* — Soins du mâle pour la femelle, *ibid.* — Celle-ci pond dans ses

taillis : son nid est soigneusement caché et contient quatre ou cinq œufs verdâtres, tachés de brun, *ibid.* — Lorsque les insectes viennent à manquer, cet oiseau se nourrit de baies, *ibid.* — On l'élève en cage facilement, *ibid.* — Les petits élevés jeunes près d'un rossignol, perfectionnent leur chant, *ibid.* — Lieux que cette espèce fréquente, *ibid.* — Fauvette variée mentionnée par Aldrovande, 321. — La petite colombaude des Provençaux est une autre variété, *ibid.* — Description anatomique de la fauvette, *ibid.*

La grisette ou fauvette grise. 321

Cette fauvette est nommée *passerine* en Provence, 321. — Elle est mentionnée par Aldrovande, sous le nom de *stoparola*, *ibid.* — Elle place son nid sur les pruneliers : il est en forme de coupe et composé de mousse : il contient cinq œufs d'un gris-verdâtre semé de taches rouges, *ibid.* — Description, 322. — La *bouscarle* se rapproche de cette espèce, *ibid.*

La fauvette babillarde. 322

Étymologie de son nom, 323. — Les Grecs nommaient cet oiseau *potamida*, *ibid.* — Lieux qu'elle fréquente, *ibid.* — Noms que lui donne Belon, *ibid.* — Cet oiseau est le *bec-figue* de *chavre* d'Oolina, 324.

La roussette ou la fauvette des bois. . . 324

Mœurs et habitudes de cet oiseau, 324. — Lieux qu'il fréquente, 325. — Ses petits sont faciles à élever, *ibid.* — Description, *ibid.*

La fauvette de roseaux. 325

Saison favorable pour que cette espèce chante, 325. — Elle fait son nid dans les roseaux, et le construit avec plus d'art que celui des autres fauvettes, 326. — Elle pond cinq œufs d'un blanc-sale marbré de brun, *ibid.* — Les petits abandonnent le nid dès qu'on le touche ; habitudes des fauvettes à cet égard, *ibid.* — Mœurs et genre de nourriture, *ibid.* — Époque de la migration, *ibid.* — Dimensions, *ibid.* — Discussion sur l'identité de cette fauvette avec la *petronella* et avec l'*oiseau de saule* d'Albin, *ibid.*

La petite fauvette rousse. 327

On a cru que c'était le troglodyte d'Ætius et de Paul Æginette, 327. — Erreur de Belon à ce sujet, *ibid.* — Elle pond cinq œufs à fond blanc-verdâtre, *ibid.* — Lieux où elle place son nid, fait de crin en dedans, *ibid.* — Couleurs du plumage, *ibid.* — Dimensions, 328.

La fauvette tachetée. 328

Couleurs du plumage de cette fauvette, 328. — Lieux qu'elle habite, *ibid.* — Habitudes et attachement pour son nid, *ibid.*

Le traine-buisson, ou mouchet, ou la fauvette d'hiver. 329

Cette espèce séjourne dans nos climats pendant l'hiver, 329. — Noms divers qu'on lui a donnés en plusieurs pays, *ibid.* — Couleurs du plumage, 330. — Ces oiseaux voyagent de compagnie, *ibid.* — Ils sont peu défiant, *ibid.* — Leur voix est tremblotante, *ibid.* — Habitudes et genre de nourriture, *ibid.* — Le *traine-buisson* fréquente les lieux habités pen-

dant l'hiver, et retourne au printemps dans les grands bois, *ibid.* — En Suède son plumage blanchit dans les hivers, *ibid.* — Son nid, fait de mousse, est posé par terre, *ibid.* — Les jeunes s'élèvent aisément, *ibid.* — Époque de leur départ de France pour les contrées septentrionales ; *ibid.*

La fauvette des Alpes. 331

Cet oiseau habite aussi le Dauphiné et l'Auvergne, 331. — On n'en avait point parlé avant 1778, que M. Gueneau de Montbeillard en reçut quelques individus, *ibid.* — Il ne quitte les sommets des montagnes que quand les neiges l'en chassent, *ibid.* — Il est très-difficile à tuer, surtout au vol, *ibid.*

Le pitchou. 332

Oiseau qu'on nomme ainsi en Provence, 332. — Description, *ibid.*

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux fauvettes. 332

1. La fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance, 332.

2. La petite fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance, 332.

3. La fauvette tachetée de la Louisiane, 333 ; ajoutez la fauvette ombrée de la Louisiane, *ibid.*

4. La fauvette à poitrine jaune de la Louisiane, 333, on doit y ajouter la fauvette verdâtre du même pays, *ibid.*

5. La fauvette de Cayenne, à queue rousse, 333.

6. La fauvette de Cayenne à gorge brune et ventre jaune, 333.

7. La fauvette bleuâtre de Saint-Domingue, 334.

Le cou-jaune. 334

Oiseau ainsi nommé à Saint-Domingue, 334. — Il chante agréablement, *ibid.* — Comparaison du chant et du plumage des oiseaux de la zone torride, *ibid.* — Couleurs du plumage du cou-jaune, 335. — Habitudes et genre de nourriture, *ibid.* — Intelligence qu'il déploie pour faire son nid, *ibid.* — Formes singulières de celui-ci, *ibid.* — Matières dont il est tissé, *ibid.* — Animaux qui détruisent les petits, *ibid.* — La femelle ne pond que trois ou quatre œufs, 336.

Le rossignol de muraille. 336

Comparaison du chant de cet oiseau avec celui du rossignol, 336 à 337. — Il arrive au printemps, *ibid.* — Habitudes et lieux qu'il fréquente, *ibid.* — Description de son plumage, *ibid.* — Différences que présente la femelle, *ibid.* — Le rossignol de muraille niche dans les trous des murailles, comme son nom l'indique, *ibid.* — Sa ponte est de cinq à six œufs bleus, *ibid.* — Les mœurs de cet oiseau ne s'appriivoient point par le voisinage de l'homme, *ibid.* — Son caractère est triste, 337 à 338. — Genre de nourriture qu'il demande : il est encore plus délicat que le rossignol, 338. — Erreurs sur ses métamorphoses prétendues, *ibid.* — Variétés, *ibid.* — On en compte trois, *ibid.* — Catesby décrit un rossignol de muraille d'Amérique, 339. — Noms divers donnés à cet oiseau en différents pays, *ibid.*

- Le rouge-queue** 340
 Recherches sur trois oiseaux mentionnés par Aristote, et qui ont de l'analogie avec le rossignol de muraille et le rouge-queue, 340. — Le rouge-queue est probablement le *pyrrhulus* des anciens, 341. — Différences que présente cet oiseau d'avec le rossignol de muraille, *ibid.* — Plumage du mâle et de la femelle, *ibid.* — Lieux qu'il habite de préférence, *ibid.* — Habitudes de cet oiseau, 342. — Il ne chante point, *ibid.* — Piéges, *ibid.* — Sa chair est fort grasse en automne, *ibid.* — Cet oiseau émigre en octobre, *ibid.*
- Le rouge-queue de la Guyane** 342
- Le bec-figue** 343
 Cet oiseau, dont la chair est délicieuse, a un plumage sombre, 343. — Description, *ibid.* — Les pays qu'il fréquente, 343. — Noms qu'il porte en diverses provinces, 344. — Étymologie de ces dénominations, *ibid.* — On exporte cet oiseau des îles de la Grèce; préparations, *ibid.* — La chair du bec-figue est célébrée par tous les anciens auteurs, 345. — On n'en connaît qu'une seule espèce, *ibid.* — On a donné divers noms et on a fait plusieurs espèces d'une seule, *ibid.*
- Le fist de Provence** 345
- La pivote ortolane** 345
- Le rouge-gorge** 346
 Cet oiseau émigre en automne et revient au printemps, 346. — Il place son nid près de terre, *ibid.* — Le construit avec de la mousse, entremêlée de crin et de feuilles de chêne, *ibid.* — La ponte est de cinq à sept œufs de couleur brune, *ibid.* — Son chant est mélodieux, *ibid.* — Habitudes et genre de nourriture dans les forêts, 347. — Il fréquente le bord des fontaines, *ibid.* — Il n'y a pas d'oiseau plus matinal que le rouge-gorge, *ibid.* — Il donne dans tous les pièges, *ibid.* — Cri de cet oiseau, *ibid.* — Il habite les bois, le bord des eaux vives, *ibid.* — Provinces où il est plus abondant, *ibid.* — Plumage des jeunes avant la première mue, *ibid.* — Préparatifs des rouge-gorges pour leur départ, 348. — Des individus restent pendant l'hiver et s'approchent des lieux habités, *ibid.* — Le rouge-gorge s'approprie très-aisément, *ibid.* — Sa nourriture, *ibid.* — On a dit à tort qu'il apprenait à parler, 349. — Description du rouge-gorge, *ibid.* — Dimensions, *ibid.*
- La gorge-bleue** 349
 Cet oiseau a les mêmes formes que le rouge-gorge, 349. — Il se tient de préférence sur les lisières des bois, dans les marais et les roseaux, 350. — Il est solitaire, *ibid.* — Il niche sur les saules, ou sur les arbres du bord des eaux, *ibid.* — Habitudes du mâle dans le temps des amours, *ibid.* — Son ramage, *ibid.* — Cet oiseau aime à se baigner, *ibid.* — Il vit de vermineux, d'insectes et de baies de sureau, *ibid.* — Description du plumage des jeunes et des vieux, *ibid.* — Pays où il est plus abondant, 351. — Noms divers qu'il porte en plusieurs lieux, *ibid.*
- Oiseau étranger qui a rapport à la gorge-bleue et au rouge-gorge** 351
 Le rouge-gorge bleu de l'Amérique septentrionale, 351.
- Le traquet** 352
 Cet oiseau est vif et agile, 352. — Étymologie de son nom, *ibid.* — Ses habitudes et lieux qu'il fréquente, *ibid.* — Noms divers sous lesquels le traquet est connu en Grèce, 353. — Description, *ibid.* — Il fait son nid dans les terrains incultes, au pied des buissons, *ibid.* — La femelle pond cinq à six œufs d'un vert bleuâtre, tachés de roux, *ibid.* — Les jeunes sont nourris de vers et d'insectes, 354. — Le traquet est très-solitaire, *ibid.* — Il n'acquiert rien par l'éducation, *ibid.* — Il abandonne la France en septembre, *ibid.* — On rapporte au traquet le *fourmeiron* de la Provence, *ibid.* — Description du traquet d'Angleterre, regardé comme espèce par plusieurs auteurs, 355. — Patrie du traquet, *ibid.*
- Le tarier** 355
 Cette espèce est voisine du traquet, 355. — Le tarier se perche rarement et se tient à terre, *ibid.* — Description et dimensions, 356. — Différences que présente la femelle, *ibid.* — Son naturel sauvage, *ibid.* — Il vit de préférence sur les montagnes, *ibid.* — Son espèce est moins multipliée que celle du traquet : comme celui-ci, le tarier vit de vers et d'insectes, *ibid.*
- Oiseaux étrangers qui ont rapport au traquet et au tarier** 356
1. Le traquet, ou tarier du Sénégal, 356.
 2. Le traquet de l'île de Luçon, 357.
 3. Autre traquet des Philippines, 357.
 4. Le grand traquet des Philippines, 357.
 5. Le fitert ou le traquet de Madagascar, 357.
 6. Le grand traquet, 358.
 7. Le traquet du cap de Bonne-Espérance, 358.
 8. Le clignot, ou traquet à lunettes, 358.
- Le motteux, anciennement vitrec, ou vulgairement cul-blanc** 360
 Cet oiseau habite les mottes de terre, d'où vient son nom, 360. — Il suit les charrues; se nourrit des vers qu'elles découvrent, *ibid.* — Dimensions et description, *ibid.* — Habitudes, et son du cri qu'il articule, 361. — Il niche sur les gazons, *ibid.* — Son nid est composé en dehors de mousse ou d'herbe fine, et de plumes ou de laine en dedans, *ibid.* — La ponte est de cinq à six œufs d'un blanc-bleuâtre clair, avec un cercle bleu au gros bout, *ibid.* — Attentions du mâle pour sa femelle, *ibid.* — Les petits éclosent en mai, *ibid.* — Lieux que le motteux habite, *ibid.* — Description de quelques pièges pour la chasse de cet oiseau, *ibid.* — En août et septembre le motteux émigre, *ibid.* — On le trouve en Asie aussi-bien qu'en Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède, *ibid.* — Dénominations qui lui ont été appliquées, 362. — M. Brisson compte cinq espèces de ces oiseaux, qui sont : 1^o le *cul-blanc*, 2^o le *cul-blanc gris*, *ibid.*; 3^o le *cul-blanc cendré*, *ibid.* —

Les quatrième et cinquième espèces sont plus différentes, l'une est le *motteux* ou *cul-blanc roussâtre*, et l'autre le *cul-blanc roux*, 363.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au motteux. 363

1. Le grand motteux ou cul-blanc du cap de Bonne-Espérance, 363.

2. Le motteux ou cul-blanc brun-verdâtre, 364.

3. Le motteux du Sénégal, 364.

La lavandière et les bergerettes ou bergeronnettes. 364

On a souvent confondu ces deux sortes d'oiseaux, 364. — Habitudes de l'un et de l'autre, *ibid.* — Ils forment une petite famille à bec fin, à pieds hauts et menus, *ibid.*

La lavandière. 365

On lui a appliqué le nom de *knipologos* des Grecs, 365. — Aristote ne mentionne point cet oiseau sous ce nom, mais bien le grimpeur, *ibid.* — Dimensions de la lavandière et de sa queue, 366. — Habitudes qui lui ont valu le nom qu'elle porte, *ibid.* — Couleurs de son plumage, *ibid.* — Elle est de retour dans nos provinces à la fin de mars, *ibid.* — Elle fait son nid à terre, sous quelques racines, mais le plus souvent sur le bord des eaux, et pond quatre ou cinq œufs blancs semés de taches brunes, 367. — Elle ne fait qu'une nichée, *ibid.* — Instinct de la lavandière pour cacher son nid, *ibid.* — Elle se nourrit de vermineux, *ibid.* — Cet oiseau fait souvent entendre un petit cri, *ibid.* — Il est plus nombreux dans nos campagnes en automne, *ibid.* — Ses mœurs à cette époque, *ibid.* — A la fin de cette saison, il se réunit par bandes pour partir, 366. — On dit que les lavandières se rendent en Égypte, *ibid.* — Elles sont communes en Europe, aux Philippines et au cap de Bonne-Espérance, *ibid.*

Les bergeronnettes ou bergerettes. . . 369

La bergeronnette grise (1^{re} espèce), 369.

Habitudes qu'a cet oiseau de suivre les troupeaux, 369. — Ses mœurs, *ibid.* — La bergeronnette se nourrit de mouches, *ibid.* — Elle est plus petite que la lavandière, 370. — Couleurs du plumage, *ibid.* — Elle fait son nid vers la fin d'avril, pond et couve deux fois par an, *ibid.* — Elle ne peut s'habituer à l'esclavage, *ibid.* — Dans les traversées, elle se repose souvent à bord des navires, *ibid.*

La bergeronnette du printemps (2^e espèce), 371.

Cet oiseau niche dans les blés verts, 371. — Description de son plumage, *ibid.* — Il vient en automne au milieu des troupeaux, *ibid.* — Il est commun en Angleterre et en France, *ibid.*

La bergeronnette jaune (3^e espèce), 372.

Ses habitudes pendant l'hiver, 372. — Son chant est triste dans cette saison, *ibid.* — Au printemps la bergeronnette jaune niche dans les prairies, *ibid.* — Elle se nourrit de mouches et de mouchérons, *ibid.* — Dimensions de sa queue, *ibid.* — Plumage des mâles, des femelles et du jeune âge, 373. — Edwards

nomme cette espèce bergeronnette grise, *ibid.* — Celle dite de Java ressemble beaucoup à l'espèce de France, *ibid.*

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux bergeronnettes. 374

1. La bergeronnette du cap de Bonne-Espérance, 374.

2. La petite bergeronnette du cap de Bonne-Espérance, 374.

3. La bergeronnette de l'île de Timor, 374.

4. La bergeronnette de Madras, 374.

Les figuiers. 375

Oiseaux voisins des bec-figures, 375. — On en connaît cinq espèces des climats chauds de l'ancien continent, et vingt-neuf espèces du Nouveau-Monde, *ibid.*

Le figuier vert et jaune, 375.

Le cheric, 376.

Le petit Simon, 376.

Le figuier bleu, 377.

Le figuier du Sénégal, 377.

Cet oiseau offre trois variétés, 377. — Plusieurs figuiers ont des nuances dans le plumage, qui changent à l'infini, 378.

Le figuier tacheté, 378.

Le figuier à tête rouge, 379.

Le figuier à gorge blanche, 379.

Le figuier à gorge jaune, 379.

Le figuier vert et blanc, 380.

Le figuier à gorge orangée, 380.

Le figuier à tête cendrée, 381.

Le figuier brun, 381.

Le figuier aux jaunes noires, 382.

Le figuier tacheté de jaune, 382.

Le figuier brun et jaune, 383.

Le figuier des sapins, 383.

Le figuier à cravate noire, 384.

Le figuier à tête jaune, 384.

Le figuier cendré à gorge jaune, 385.

Le figuier cendré à collier, 385.

Le figuier à ceinture, 386.

Le figuier bleu, 386.

Le figuier varié, 387.

Le figuier à tête rousse, 387.

Le figuier à poitrine rouge, 388.

Le figuier gris-fer, 389.

Le figuier aux ailes dorées, 389.

Le figuier couronné d'or, 390.

Le figuier orangé, 390.

Le figuier huppé, 391.

Le figuier noir, 391.

Le figuier olive, 391.

Le figuier protonotaire, 392.

Le figuier à demi-collier, 392.

Le figuier à gorge jaune, 393.

Le figuier brun-olive, 393.

Le figuier grasset, 393.

Le figuier cendré à gorge cendrée, 394.

Le grand figuier de la Jamaïque, 394.

Les demi-fins. 395

Rapport qui existe entre les oiseaux insectivores et

les vastes contrées de l'Amérique ; les granivores sont plus rares ; motifs, 395. — La classe des demi-fins est un passage naturel des oiseaux à bec fort et de ceux à bec fin, *ibid.* — Quelles sont les espèces rangées sous cette dénomination, *ibid.*

Le demi-fin mangeur de vers, 396.

Le demi-fin noir et bleu, 396.

Le demi-fin noir et roux, 397.

Le limbelé ou la fausse linotte, 397.

Habite Saint-Domingue, 397. — Vit de fruits et de petites graines, *ibid.* — N'a point le chant agréable, *ibid.* — Son plumage est sombre, *ibid.* — Dimensions, 398.

Le bananiste, 398.

Le demi-fin à huppe et gorge blanches, 399.

L'habit-uni, 399.

Les pitpits 400

Leur analogie avec les figuiers, 400. — Ce sont des oiseaux d'Amérique, *ibid.* — On en connaît cinq espèces, *ibid.*

Le pitpit vert, 400.

Le pitpit bleu, 401.

Variétés du pitpit bleu, 401.

Le pitpit varié, 401.

Le pitpit à coiffe bleue, 402.

Le guira-beraba, 402.

Le pouillot, ou le chantre 403

Cet oiseau avec le roitelet et le troglodyte sont les espèces les plus petites d'Europe, 403. — Étymologie de son nom, *ibid.* — Description, *ibid.* — Il habite les bois pendant l'été, 404. — Son nid est fait de mousse en dehors, et de laine et de crin en dedans, *ibid.* — Il a la forme d'une boule, et la femelle pond quatre à cinq œufs d'un blanc terne, piqué de rougeâtre, et quelquefois six ou sept, *ibid.* — En automne le pouillot fréquente les lieux habités, *ibid.* — Étymologie de son nom de chantre, *ibid.* — Son ramage varie suivant les saisons, *ibid.* — Il est toujours en mouvement, *ibid.* — Ses divers noms dans plusieurs provinces, 405.

Le grand pouillot 405

Regardé par quelques auteurs comme une variété du pouillot commun, 405. — On ne connaît point ses habitudes, *ibid.* — On le trouve en Lorraine, *ibid.* — Le grand pouillot de Willulghby repose sans doute sur une erreur, *ibid.*

Le troglodyte, ou vulgairement le roitelet 406

C'est le nom que les anciens avaient donné à cet oiseau, 406. — Il lui vient de ce qu'il se fourre dans tous les trous, *ibid.* — On lui a appliqué souvent le nom de roitelet, 407. — Petite taille de cet oiseau ; son ramage et ses habitudes, *ibid.* — Le mouvement de ses ailes est singulièrement brusque, *ibid.* — Dimensions, *ibid.* — Il pèse à peine le quart d'une once, *ibid.* — On le nomme petite bécasse, pourquoi ? *ibid.* — Son chant est clair et rapide, *ibid.* — Lieux qu'il fréquente, 408. — Le troglodyte est difficile à prendre, *ibid.* — Il fait son nid près de terre sur quelques

branchages épais, *ibid.* — Forme et composition de ce nid, *ibid.* — La femelle pond neuf à dix petits œufs blancs-ternes, avec une zone pointillée de rougeâtre au gros bout, *ibid.* — Habitudes des jeunes, *ibid.* — Familiarité du troglodyte, *ibid.* — Lieux qu'il fréquente, 409. — Ses mœurs, *ibid.* — Divers noms qu'il a reçus suivant les pays et d'après ses mœurs, *ibid.* — Espèces indiquées à Buenos-Ayres par M. Commerson, *ibid.* — Le Père Charlevoix loue le chant du troglodyte du Canada, *ibid.*

Le roitelet 410

Cet oiseau est le vrai roitelet, quoiqu'on ait souvent donné son nom au troglodyte, 410. — Habitudes générales et détails sur l'ensemble de ses mœurs, 411. — Son chant mentionné par Aristote, *ibid.* — La femelle pond six ou sept œufs très-petits, *ibid.* — Il se nourrit de très-petits insectes, *ibid.* — Lieux qu'il fréquente, *ibid.* — Ses habitudes varient suivant les pays, 412. — Son activité et son agilité, *ibid.* — Il est répandu dans un grand nombre de pays, *ibid.* — Description de son plumage, *ibid.* — Variétés qu'il présente, 413. — Dimensions et description anatomique, *ibid.*

Variétés du roitelet 413

Le roitelet rubis, 414.

Le roitelet à tête rouge, 414.

La mésange grise couronnée d'écarlate, de Muller, 414.

Le roitelet-mésange 414

Espèce de Cayenne, 414. — Description et dimensions, *ibid.*

Les mésanges 415

Discussion sur ce que les anciens entendaient par la dénomination de parra, 415. — Ce qu'ils disaient des pics s'accorde aux mésanges, *ibid.* — On les a confondues avec les guépiers, *ibid.* — Ce sont des oiseaux faibles en apparence et très-petits, *ibid.* — Leurs habitudes et leur manière de vivre, *ibid.* — Climats que les mésanges habitent, *ibid.* — Elles s'accoutument de plusieurs genres de nourriture et même de chair, *ibid.* — Leurs habitudes, quoique féroces, se plient assez bien à la société, *ibid.* — Leur défiance les unes à l'égard des autres, *ibid.* — Elles sont très-fécondes, 417. — On les prend aisément à divers pièges, *ibid.* — Elles pondent jusqu'à dix-huit ou vingt œufs, *ibid.* — Leurs nids sont placés dans des trous d'arbres, *ibid.* — Quelques espèces les suspendent aux branches, *ibid.* — Elles défendent leurs petits avec courage, 418. — Presque toutes se ressemblent par la disposition des couleurs, *ibid.* — Analogie des mésanges avec les corbeaux, les pies et les pies-grièches, *ibid.* — Ces oiseaux sont répandus dans tout l'ancien continent, *ibid.* — Leur chant, *ibid.* — Leur habitude de faire des amas de provisions, 419. — Leur instinct, *ibid.* — Leurs dimensions, *ibid.*

La charbonnière ou grosse mésange. 420

Habitude qu'a cet oiseau de percer le crâne des

rouge-gorges et autres qu'on place dans sa cage, 420. — Il vit dans les montagnes, dans les bois et dans les plaines, 421. — Son chant : on lui a donné le nom de *serrurier*, pourquoi ? *ibid.* — Les charbonnières s'apparient en février, *ibid.* — La femelle pond ordinairement de huit à douze œufs blancs, avec des taches rouges, *ibid.* — Éducation des petits, *ibid.* — Durée de la vie, *ibid.* — Description du plumage, *ibid.* — Dimensions, 422. — Détails anatomiques, *ibid.*

La petite charbonnière. 422

Cet oiseau serait-il l'*atricapilla* d'Aristote ? 422 à 423. — Différences qu'il présente d'avec l'espèce précédente, 423. — Lieux qu'il fréquente, *ibid.* — Son peu de défiance, *ibid.* — Description et dimensions, *ibid.*

Variétés de la petite charbonnière . . . 424

1. La nonnette cendrée, 424.

Plusieurs auteurs l'ont regardée comme espèce distincte, 424. — On l'a nommée aussi mésange des marais, *ibid.* — Lieux qu'elle fréquente, 425. — Nourriture, *ibid.* — Patrie, *ibid.* — Dimensions, *ibid.* — Variété plus forte de la Louisiane, *ibid.*

2. Mésange à tête noire du Canada, 425.

3. Mésange à gorge blanche, 426.

4. Mésange-grimpereau, 426.

Oiseau de la Savoie, peu connu, 426. — On l'a confondu avec un grimpereau, *ibid.* — Description et dimensions, 426 à 427.

La mésange bleue. 427

Description, 427. — Son acharnement contre les chouettes ; sa nourriture ; manière de se loger pendant l'hiver, 428. — La femelle pond beaucoup de petits œufs blancs qu'elle abandonne aisément ; cet oiseau meurt en cage, *ibid.* — Il est sédentaire dans certains pays ; lieux que la mésange habite de préférence ; ses dimensions, *ibid.*

La moustache 429

Cet oiseau est commun en Danemarck et rare en Angleterre, 429. — Ses mœurs sont peu connues, *ibid.* — Couleurs du plumage du mâle, *ibid.* — Ils nichent dans les troncs d'arbres, 430. — Description *ibid.* — Dimensions, *ibid.*

Le remiz. 430

Comparaison du remiz avec d'anciennes figures d'Albin, 431. — Erreur de quelques auteurs par rapport à cet oiseau, *ibid.* — Il fait son nid avec un soin extrême, le compose du duvet léger et soyeux de quelques fleurs, *ibid.* — Ce nid, fermé par en haut, est placé dans les fourches des branches, *ibid.* — Le naturel du remiz est très-rusé. Art déployé dans la construction de son nid, *ibid.* — La femelle pond quatre à cinq œufs blancs, et fait deux pontes par année, 432. — Elle niche dans les marais ; lieux que cette mésange habite de préférence, *ibid.* — Son chant est peu connu, 433. — Couleurs du plumage, *ibid.* — Description de la femelle ; dimensions, *ibid.*

La penduline. 433

Cette espèce tire son nom de son habitude de sus-

pendre son nid, 434. — Art avec lequel elle le façonne, *ibid.* — Description, *ibid.*

La mésange à longue queue. 434

Le nom de cet oiseau lui est rigoureusement applicable, 434. — Ses habitudes, 435. — Ses rapports avec les vraies mésanges dont l'ont éloigné quelques auteurs, *ibid.* — La mésange à longue queue attache son nid aux branches des arbrisseaux. Formes qu'elle lui donne, *ibid.* — Elle pond de dix à quatorze œufs de la grosseur d'une noisette, 436. — Les jeunes vont avec les adultes par troupes de douze ou quinze, *ibid.* — Lieux qu'elle fréquente, *ibid.* — Description, 437. — Dimensions, *ibid.* — Détails anatomiques, *ibid.*

Le petit deuil 437

La mésange à ceinture blanche. 437

La mésange huppée. 438

Elle vit dans les forêts où il y a des bruyères et des genévriers, 438. — Sa défiance, *ibid.* — Elle est commune en Normandie, 439. — Description, *ibid.* — Dimensions, *ibid.*

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux mésanges 439

1. La mésange huppée de la Caroline, 439.

2. La mésange à collier, 440.

3. La mésange à croupion jaune, 440.

4. La mésange grise à gorge jaune, 440.

5. La grosse mésange bleue, 441.

6. La mésange amoureuse, 441.

7. La mésange noire, 442.

L'oiseau-mouche. 442

Éclat de sa parure, 442. — Lieux qu'il habite, 443. — Noms divers et métaphoriques qu'il a reçus, *ibid.* — Formes générales, *ibid.* — Il suce les fleurs, *ibid.* — C'est à tort qu'on a dit qu'il vivait d'insectes, *ibid.* — La petitesse de sa taille, *ibid.* — Il a des habitudes solitaires, 444. — Forme de son nid, *ibid.* — On l'élève difficilement, *ibid.* — Manière de le prendre, *ibid.* — On en connaît vingt-quatre espèces, 445.

Le plus petit oiseau-mouche. 445

C'est la plus petite espèce du plus petit genre d'oiseau connu, 445. — Teinte de son plumage, *ibid.* — Ses formes, 446. — Sa patrie, *ibid.*

Le rubis. 446

Sa beauté, 448. — Il rivalise avec les pierres précieuses, *ibid.* — Sa description, *ibid.* — Sa patrie, *ibid.* — Il pond jusqu'à cinq œufs, 447. — Ce qu'en dit Catesby, *ibid.*

L'améthyste. 447

Sa parure, 447. — Sa description, *ibid.*

L'orvert. 447

Sa description, 447. — Il est figuré par Edwards, *ibid.* — Ce qu'en dit Maregrave, *ibid.*

Le huppe-col. 448

Étymologie de son nom, 448. — Sa description, *ibid.*

Le rubis - topaze.	448	Sa description d'après Marcgrave, 453. — Ce qu'en dit Brisson, <i>ibid.</i>
Sa description, 448 à 449. — Ce qu'en dit Marcgrave, 449. — Il est figuré par Seba et par Edwards, <i>ibid.</i>		
L'oiseau-mouche huppé.	449	
Du Tertre et Feuillée en ont fait un colibri, 449. — Sa description, 450.		
L'oiseau-mouche à raquettes.	450	
L'oiseau-mouche pourpré.	450	
La cravate dorée.	451	
Le saphir.	451	
Le saphir - émeraude.	451	
L'émeraude-améthyste.	452	
L'escarboucle.	452	
Le vert-doré.	453	
		L'oiseau-mouche à gorge tachetée. 453
		Le rubis-émeraude. 454
		L'oiseau-mouche à oreilles. 454
		L'oiseau-mouche à collier, dit la jacobine. 455
		L'oiseau-mouche à larges tuyaux. 455
		L'oiseau-mouche à longue, queue couleur d'acier bruni. 456
		L'oiseau-mouche violet à queue fourchue. 456
		L'oiseau-mouche à longue queue, or, vert et bleu. 457
		L'oiseau-mouche à longue queue noire. 457